ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE.

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

MM. Le baron DE GERLACHE, Président.
GACHARD, Secrétaire et Trésorier.
Le chanoine DE SMET.
DU MORTIER.
BORMANS.
BORGNET.
Le baron KERVYN DE LETTENHOVE.
ALPHONSE WAUTERS.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES

CHARTES ET DIPLÔMES IMPRIMÉS

CONCERNANT

L'HISTOIRE DE LA BELGIQUE.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES

CHARTES ET DIPLÔMES IMPRIMÉS

CONCERNANT

L'HISTOIRE DE LA BELGIQUE,

par

ALPHONSE WAUTERS,

Archiviste de la ville de Bruxelles, professeur d'histoire nationale au Musée de l'industrie, membre de l'Académie et de la Commission royale d'histoire.

TOME III.

(1191 — 1225.)

BRUXELLES,

F. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

—

1871

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
AUG 27 1970

Z
2416
A1
t.3

INTRODUCTION.

§ Ier.

COUP D'ŒIL SUR LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉPOQUE QUE CE VOLUME CONCERNE.

Ce volume, qui n'embrasse que les années 1190 à 1225, est la preuve manifeste de cette vérité que les chartes et les diplômes peuvent être d'un puissant secours pour l'étude de l'histoire. Bien des faits dont on ne trouve que de vagues mentions dans les chroniqueurs les plus exacts s'expliquent sans efforts à l'aide des traités, des lettres, des pièces de toute nature que les érudits ont sauvés de l'oubli, parfois sans s'apercevoir de toute l'étendue du service qu'ils rendaient ainsi à l'histoire. A mesure que l'on se rapproche du treizième siècle et que l'on s'engage dans cette période, les documents augmentent sans cesse en nombre et en importance et, sans cesser d'élucider les annales de l'Église et des corporations religieuses, éclairent de plus en plus le développement des institutions civiles.

La période comprise dans ce volume embrasse dans un court espace de temps plusieurs événements de la plus haute importance et auxquels les Belges prirent une part considérable : citons en première ligne la conquête de Constantinople par les Latins, conquête qui livra aux peuples de l'Europe occidentale les trésors de l'antique Byzance, et la bataille de Bouvines, qui établit sur des

bases indestructibles la prédominance de la monarchie française dans les pays situés entre la Loire et l'Escaut.

Que de détails intéressants, recueillis dans les chartes, permettent de compléter le récit de ces grandes luttes livrées par le monde chrétien au monde musulman, depuis le temps de Pierre l'Ermite jusqu'à la reprise de Saint-Jean d'Acre par les sectateurs du prophète! C'est surtout pour la quatrième et la cinquième croisade qu'il est important et possible de contrôler le témoignage de Villehardouin et des écrivains byzantins par l'étude des diplômes et des lettres des papes et des souverains. On a mainte fois célébré la mort héroïque de Jacques d'Avesnes à la bataille d'Assur; nul ne pouvait en parler plus savamment que le valeureux roi Richard, qui raconte la mort glorieuse de son ami dans une lettre datée de Jaffa, le 1er octobre 1191, mort dont il fut lui-même le témoin : *Teste nobismetipsis*, dit-il dans ce langage énergique et concis dont les hommes d'action semblent posséder le secret et qui ajoute un nouveau poids à leur témoignage. Richard fut le premier roi anglais qui voyagea en Belgique, dans ce pays où se perpétuent, de siècle en siècle, des relations si amicales avec la Grande-Bretagne. Les princes de nos contrées et, en particulier, les ducs de Brabant et de Limbourg, s'étaient confédérés contre l'empereur Henri VI, afin de le forcer à rendre à la liberté le héros de tant de batailles, odieusement arrêté et emprisonné par le duc Léopold d'Autriche. Ce fut en traversant leurs États que Richard retourna en Angleterre, et l'on peut en quelque sorte, à l'aide des diplômes, suivre son itinéraire depuis Spire, où il se trouvait le 5 janvier 1194, jusqu'à Anvers, où il s'embarqua pour rentrer dans ses États. Le 6 février il était à Louvain; le 25 du même mois, il se trouvait à Bruxelles, dans ce palais de Coudenberg où son arrière-neveu, Édouard Ier, et plus tard le vainqueur de Crécy, Édouard III, devaient recevoir à leur tour une fastueuse hospitalité.

L'année 1197 vit se préparer un nouvel armement dans le but de délivrer Jérusalem. Le duc de Brabant, Henri Ier, fut l'un des promoteurs de cette expédition, pour laquelle il partit au mois de juin en passant par Reims. Le Brabant n'ayant possédé, avant la fin du treizième siècle, aucun historien spécial, nous ne saurions rien du rôle considérable que le duc joua en Syrie,

sans une lettre que ce prince adressa à son ami, l'archevêque de Cologne, le 2 novembre 1197. Il n'est pas sans utilité de faire remarquer que depuis lors aucun prince brabançon ne se rendit en Palestine; c'est à tort que quelques légendes y conduisent les ducs Henri III [1] et Jean III [2]. Leur peu d'ardeur à se croiser fut probablement l'une des conséquences des désastres que la grande expédition de l'an 1204 attira sur la Flandre et sur la dynastie qui régnait dans cette contrée.

A peine sorti d'une guerre terrible qu'il avait soutenue avec honneur contre son redoutable suzerain, le roi de France, Philippe-Auguste, le comte de Flandre et de Hainaut, Baudouin IX, avait pris la croix avec sa femme, Marie de Champagne. Dès le mois d'avril de l'année 1201, ses envoyés et ceux de quelques autres princes négocièrent avec la république de Venise l'équipement d'une flotte qui devait transporter en Orient 4,500 chevaliers, 9,000 écuyers et 20,000 fantassins; mais les ressources des chefs de l'expédition n'étant pas suffisantes pour payer les 85,000 marcs d'argent que l'armement et l'entretien de l'escadre devaient coûter, Baudouin et ses amis furent forcés, pour s'acquitter de leurs engagements, de promettre aux Vénitiens le concours de leurs bras. En vain le pape Innocent III réclama contre cette convention; en vain il s'indigna de voir l'armée chrétienne dévaster les États du roi de Hongrie, d'un souverain qui adorait le Christ, et assiéger l'une de ses villes. Le siége de Zara fut entrepris, continué et achevé malgré ses injonctions. Les chefs des croisés obtinrent le pardon du souverain pontife en promettant de lui faire satisfaction (avril 1203), mais ils retombèrent bientôt dans la même faute et, au lieu de partir pour la Terre-Sainte, ils consentirent à servir d'instruments pour replacer sur le trône de Constantinople le vieil Isaac Lange, qui en avait été dépouillé par un usurpateur. Cette nouvelle entreprise, non moins condamnable que la première, fut également réprouvée, mais une seconde fois sans le moindre succès, par le chef spirituel de la catholicité. Venise atteignit son but, qui était d'asseoir sur des bases solides sa suprématie dans les mers de l'Orient.

[1] Voyez De Smet, *De Roomsche-Catholyke religie in Brabant*, p. 105.

[2] Wichmans, *Brabantia Mariana*, p. 215.

Quant au puissant effort tenté par les comtes de Flandre, de Blois, de Saint-Pol et le marquis de Montferrat, il ne servit pas à reconquérir Jérusalem, et l'empire grec fut momentanément remplacé par un chétif empire latin, dont toute l'existence se consuma en luttes incessantes contre les nombreux ennemis qui l'entouraient.

Son glorieux fondateur, le comte Baudouin, vaincu par les Bulgares, fit bientôt place à son frère Henri. Le règne de ce prince, sur lequel nos historiens ont, pour ainsi dire, gardé un silence complet, se retrouve tout entier dans la correspondance que Henri entretint avec le pape Innocent III. C'est à cette source, officielle et contemporaine, qu'il faut recourir pour connaître l'organisation intérieure de l'empire latin d'Orient. Plein de sollicitude pour les destinées de cet État, le pape appelait constamment à son aide les peuples d'Occident, mais il avait aussi à cœur de soumettre le peuple grec à l'autorité du saint-siége, et il s'efforçait de maintenir et d'étendre les droits de ce dernier : ses lettres nous révèlent l'opposition énergique contre laquelle il eut souvent à lutter, les prétentions rivales qu'il s'efforça de concilier. Tandis que Henri de Flandre affermissait son trône par ses victoires, des chevaliers appartenant aux familles seigneuriales de Béthune, de Termonde, de Saint-Omer, d'Avesnes, etc., s'illustrèrent sur les rives de l'Hellespont et les bords de Céphise, et des clercs de Baudouin et de Henri s'installèrent dans mainte basilique de la Thrace et de la Macédoine. Les mœurs féodales de nos contrées s'introduisirent dans ces pays encore pleins de souvenirs de l'antique civilisation hellénique, et, d'autre part, les reliques, les manuscrits, les objets d'art quittèrent en foule les vieux sanctuaires de Byzance et de la Grèce, pour venir contribuer, dans nos régions, au réveil de l'intelligence humaine.

Quand Henri descend dans la tombe, chargé d'années et de triomphes, c'est encore un prince de la Belgique qui le remplace. La glorieuse race de Baudouin Bras de Fer ne comptant plus de rejetons masculins, c'est dans une lignée qui lui est alliée qu'on va chercher un successeur à Henri. Yolende, sœur de celui-ci, avait épousé Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre; ces deux époux héritent de l'empire de Constantinople; mais Pierre n'avait ni la vaillance de Baudouin, ni l'habileté de Henri. Après avoir été sacré à Rome par le pape Honorius III,

il s'engagea imprudemment dans les gorges de l'Épire, où il fut entouré, vaincu et fait prisonnier par les troupes de Théodore Commène, l'un des prétendants grecs à l'empire. Honorius, qui s'était efforcé de lui assurer un libre passage jusqu'à Constantinople, essaya en vain d'obtenir sa délivrance ou d'armer la chrétienté en sa faveur. Le zèle religieux allait toujours en se refroidissant, et Pierre mourut en prison. En son absence, l'autorité suprême avait été exercée, avec le titre de *bail* ou bailli, par le vieux Conon de Béthune, si célèbre comme orateur et comme trouvère. Le nom de Conon est resté attaché à une convention que, de concert avec les autres barons de l'empire, il conclut avec le clergé d'Orient, tant grec que latin, au sujet des libertés et des biens des églises [1].

L'aîné des fils de Robert et de Yolende, Philippe de Courtenai, eut la sagesse de préférer son modeste marquisat de Namur à un empire agité par les factions et constamment assailli par des ennemis extérieurs; mais le deuxième, appelé Robert comme son père, se hasarda sur le trône lointain de Byzance, où il n'éprouva que des revers et des humiliations. A sa mort, l'empire latin aurait dû échoir à Baudouin, fils posthume de Pierre et d'Yolende, dont les droits furent méconnus par suite des nécessités politiques, et auquel on substitua, en attendant sa majorité, le vaillant Jean, comte de Brienne. De même que la correspondance d'Innocent III est la source historique la plus importante pour le règne de Henri de Flandre, de même celle de Honorius III, mieux connue de nos jours par suite de la publication de lettres de ce pape restées inédites, nous tient au courant des malheurs de la famille de Courtenai et de ses contestations avec les comtes de Nevers, qui lui disputaient de riches domaines situés en France.

Une autre guerre religieuse, celle dirigée contre les Albigeois, avait éclaté depuis quelques années. L'un des prélats belges, Walter de Marvis, évêque de Tournai, devait y jouer un rôle prépondérant, mais, dans le principe, ses compatriotes paraissent y être restés presque complétement étrangers, et l'on ne trouve cités, comme y ayant pris part, que quelques gentilshommes de l'Artois et du Boulonnais.

[1] Le 15 décembre 1219. Voyez Rainaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 491.

Ces expéditions détournées du but principal et dont l'objectif n'était plus le tombeau du Christ, mais tantôt un pays où l'on méconnaissait l'autorité des papes, comme l'empire grec, tantôt une contrée où avaient surgi des doctrines hétérodoxes, ces expéditions, dis-je, laissaient dans la même situation, toujours précaire, les colonies chrétiennes de la Palestine, qui auraient péri dès lors si les Sarrasins n'avaient eu à souffrir de longues guerres intestines. Nos contrées étaient du nombre de celles où le zèle pour la défense de la croix se manifestait le plus fréquemment et avec le plus d'ardeur; mais, tantôt nos croisés s'arrêtaient en route pour combattre les Sarrasins d'Espagne, comme ils le firent encore en 1217, tantôt nos princes, après avoir pris la croix, se trouvaient empêchés de réaliser leurs vœux. C'est ainsi que Walter, sire d'Avesnes, le frère du célèbre Bouchard d'Avesnes, qui n'était pas encore parti pour la Terre-Sainte en l'année 1211, se trouvait encore, en 1216, en défaut de remplir ses engagements; le duc de Brabant, Henri Ier, qui, à la même époque, s'était de nouveau attaché la croix à l'épaule, agit de la même manière et, malgré les exhortations du souverain pontife, ne put se décider à partir. Cependant les Brabançons, de même que les Hollandais et les habitants des provinces rhénanes, prirent une large part à la cinquième croisade et se distinguèrent à la prise de Damiette, en Égypte. Ce nouvel effort resta également stérile, et Damiette, dont la prise avait été annoncée avec emphase à l'Europe, retomba bientôt entre les mains des défenseurs de l'islamisme.

L'influence exercée au douzième siècle par les colonies belges de l'Allemagne se continue pendant la période suivante. Un diplôme de l'an 1208 nous révèle l'existence, à Vienne, en Autriche, d'une colonie de bourgeois flamands, et, confondus avec d'autres essaims germaniques sous la désignation commune de *Saxons*, des colons de notre pays occupent et défrichent une partie de la Hongrie et de la Transylvanie. Citons, à ce propos, un fait qui a échappé à l'auteur d'un grand travail sur cette dernière colonisation [1]. Du temps de l'évêque Hugues de Pierpont, un enfant du diocèse de Liége, maître Robert

[1] M. De Borchgrave, *Essai historique sur les colonies belges en Hongrie et en Transylvanie.* (Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique, t. XXXVI.)

de Vesprim (*Vesprimensis*), devint évêque de Strigonie, en Hongrie, et opéra, en l'an 1217, de nombreuses conversions chez les Comans [1]. Comme il avait pris la croix et se disposait à partir pour l'Orient, il reçut la visite du fils du prince de ce peuple : « Veuillez, lui dit ce prince, nous administrer le » baptême, à moi et à mes douze compagnons, qui désirons recevoir de votre » main le sacrement, et bientôt mon père arrivera à la tête de 12,000 guer- » riers, qui tous veulent aussi être chrétiens. » Le prélat, voulant sans doute éviter à la Hongrie une aussi redoutable visite, alla à la rencontre des Comans, au delà des bois (c'est-à-dire en Transylvanie), accompagné des évêques Barthélemy, des Cinq-Églises, Guillaume, de Vesprim, et Guillaume, de Transylvanie. Ils y baptisèrent, dit notre chroniqueur, plus de 15,000 personnes. On n'a jamais su quand des Wallons s'étaient fixés dans ces contrées reculées; peut-être y furent-ils conduits par maître Robert.

Un caractère distinctif de la période dans laquelle nous sommes entrés, c'est la multiplicité des traités conclus par les princes belges, soit entre eux, soit avec les monarques voisins. Ces traités constituent la véritable clef des événements de l'époque; ils nous dévoilent les motifs des rapprochements et des défections qui se manifestent tour à tour parmi les princes des différentes nations du monde occidental. Deux germes de discorde exerçaient alors leur influence délétère : la querelle entre la papauté et la maison impériale des Hohenstauffen et la lutte entre la France et l'Angleterre.

Cette dernière lutte se localisait de plus en plus en Belgique. Tant que les comtes de Flandre avaient été à peu près indépendants, tant qu'ils avaient dominé à Térouane, à Tournai, à Cambrai, à Amiens même, leurs États héréditaires étaient restés à l'abri de l'invasion; les combinaisons politiques de Philippe d'Alsace détruisirent à la fois l'intégrité et la sécurité de la Flandre. Il en prépara le démembrement pour satisfaire son orgueilleux désir de marier une de ses nièces à l'héritier de la couronne de France, de même que Baudouin de Hainaut, en secondant l'hostilité de Philippe-Auguste contre le comte de Flandre, fut lui-même l'auteur des infortunes de sa race.

[1] *Chronicon Alberici*, publiée par Leibnitz, IIme partie, p. 522.

Depuis la mort de Philippe d'Alsace jusqu'à la bataille de Bouvines, la Flandre oscille constamment entre la France et l'Angleterre. Les liens féodaux qui l'assujettissent à la première de ces monarchies se resserrent de plus en plus, tandis que ses aspirations à l'indépendance et les nécessités de son commerce l'entraînent constamment à s'allier avec le pays dont elle se rapproche par la communauté d'origine, la ressemblance des mœurs, l'analogie des tendances. Après une première rupture, Philippe-Auguste s'efforce sans succès de s'attacher le jeune Baudouin, le futur conquérant de Constantinople; en vain il fait intervenir les foudres de l'Église, comme garantie de leur union (juin 1196); une nouvelle guerre ne tarde pas à éclater, et une alliance solennelle se conclut entre l'Angleterre et la Flandre (janvier 1197). Ici les documents viennent puissamment en aide à l'histoire. Aux renseignements écourtés donnés par les chroniqueurs sur les exploits de Baudouin, ils ajoutent des données nombreuses et intéressantes. Le siége mis devant Tournai et qui fut suivi d'une capitulation par laquelle les bourgeois se rachetèrent du pillage, le 20 juillet 1197, moyennant quatre mille marcs, est à peine signalé par les chroniqueurs flamands et tournaisiens; il faut aller en chercher les détails dans la correspondance de l'évêque Étienne, qui tantôt nous montre les Tournaisiens « portant à la fois » l'épée et la truelle » et travaillant à augmenter les fortifications de la place, tantôt représente l'armée assiégeante comme composée des milices de la Flandre, du Hainaut, de la Hollande, de Louvain, de l'*Harpie* (peut-être de l'Hibernie ou Irlande) et « d'autres pays barbares. »

La querelle ne tarda pas à prendre de nouveaux développements. L'Allemagne, qui vivait tranquille sous le gouvernement de l'empereur Henri VI, se désunit à la mort de ce prince, qui ne laissait qu'un fils encore au berceau, depuis connu sous le nom de Frédéric II. Les partisans de la famille de Hohenstauffen, et en même temps les défenseurs de l'indépendance du pouvoir civil, donnèrent la couronne au frère de Henri, Philippe dit de Souabe, tandis que les alliés de la maison de Saxe, joints aux défenseurs des droits de la papauté, couronnaient Othon de Saxe. Philippe de Souabe se confédéra avec Philippe-Auguste (29 juin 1198); Othon de Saxe, de son côté, soutenu par les trésors de l'Angleterre, acclamé par la plupart des princes belges, renoua en quelque

sorte cette antique coalition des riverains de la mer du Nord qui se reproduit, pour ainsi dire, à chacune des pages de l'histoire.

La mort prématurée de Richard Cœur de Lion porta le premier coup à la ligue. Son frère, le roi Jean-Sans-Terre, resserra d'abord son union avec les comtes de Flandre et de Boulogne (18 août 1199); mais il ne sut pas retenir dans son alliance le premier de ces princes. Baudouin, dégoûté de la lutte par quelques légers revers, tenté par les grands avantages que Philippe-Auguste lui offrait, se laissa entraîner à signer la paix de Péronne (janvier 1200). Ici encore, nous rencontrons une preuve évidente de l'habileté diplomatique de Philippe-Auguste; après avoir isolé le comte de Flandre, il se prémunit contre ses futures rébellions en appelant les sujets du comte à sanctionner le traité par la promesse de se déclarer pour le roi, si Baudouin n'en observait pas les clauses. Dix des villes principales du pays : Saint-Omer, Bruges, Courtrai, Ypres, Aire, Gand, Bergues, Furnes, Bourbourg et Lille, se lièrent par des conventions de ce genre, où se révèle l'importance nouvelle des bourgeoisies.

Jean-Sans-Terre, abandonné par la Flandre, traite à son tour avec la France (mai 1200). Presque en même temps, la puissance d'Othon s'affaisse, malgré l'appui qu'Innocent III donne à ce prince. Philippe de Souabe, après de longs efforts, triomphe par les armes sur le Rhin, comme la diplomatie de Philippe-Auguste avait vaincu sur les bords de l'Escaut et de la Seine. Les conventions matrimoniales jouent un grand rôle dans tous ces événements. L'alliance d'Othon et du duc de Brabant, Henri, devait être cimentée par le mariage du premier de ces princes avec Marie, fille de Henri, et qui était encore fort jeune, et il semble résulter de la correspondance d'Innocent III que l'ajournement de cette alliance contribua à refroidir le zèle du duc pour la cause d'Othon. Philippe de Souabe, vainqueur, voulut à son tour s'attacher Henri, et, dans ce but, non-seulement il lui accorda de grands avantages territoriaux, mais il négocia l'union de sa fille Marie et de Henri, fils aîné du duc et qui devint duc plus tard. Il n'est pas sans intérêt de remarquer qu'à cette époque un droit nouveau s'introduisit dans le monde féodal. On admit les filles à succéder aux fiefs, à défaut de fils, et cet usage, qui fut généralement reçu en Belgique, s'y propagea sous le nom de *droit brabançon, jus brabantinum*. Le traité conclu

entre le roi Philippe de Souabe et le duc Henri Ier, le 12 novembre 1204, contient une clause formelle à cet égard : *Insuper Regia auctoritate nostra statuimus et memorato Duci concedimus ut filiæ suæ, si masculum hæredem non habuerit, in fœudis suis libere et tanquam masculi succedant* (De plus, nous ordonnons en vertu de notre autorité royale et nous octroyons au duc précité, que, s'il ne laissait pas d'héritier mâle, ses filles pourraient succéder à ses fiefs comme les hommes). Notez que la question était alors brûlante d'actualité, ainsi qu'on le dirait de nos jours; la question de l'admission des filles aux fiefs venait de provoquer une guerre civile en Hollande, où Guillaume Ier, le frère du dernier comte, disputait le pouvoir à la fille de celui-ci, Ade, femme du comte de Looz. Ade ne put résister à son compétiteur, dont la descendance mâle conserva la Hollande pendant quatre générations. L'expression de *droit brabancon* se trouve, pour la première fois, si je ne me trompe, dans la charte de l'an 1222 par laquelle l'archevêque de Cologne Engelbert reçoit du duc de Brabant différents alleux et les lui restitue pour être tenus en fief de l'église de Cologne *jure brabantino* [1].

Henri Ier, dont le nom se présente presque à chaque page de notre Table, était alors devenu le grand moteur de la politique du pays. Par son âge et son expérience, par l'étendue de ses relations, par la situation centrale de ses domaines, il se trouvait forcément mêlé à presque tous les événements qui se passaient alors en Belgique. Son règne, qui atteignit une durée inaccoutumée (près de 65 ans), procura au Brabant une longue période de tranquillité et fut marqué par une foule d'institutions et d'établissements de toute espèce qui augmentèrent considérablement la prospérité de ce pays. Telle était la considération dont le duc jouissait que Philippe-Auguste, auquel il avait fait hommage pour un fief d'argent, voulut contribuer à l'élever au trône d'Allemagne en l'opposant à Othon de Saxe, proclamé roi après l'assassinat de Philippe de Souabe.

Par un acte qui est daté de Soissons, au mois d'août 1208, Henri Ier promit à Philippe-Auguste de ne secourir contre lui ni le roi d'Angleterre, ni les héri-

[1] Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 69.

tiers ou les alliés de celui-ci, et, de son côté, Philippe-Auguste prit le même engagement pour ce qui concernait le roi Othon et ses adhérents. Le duc jura sur les reliques des saints qu'il garderait les domaines et la couronne du roi de France contre tous et qu'il ne permettrait pas que personne du royaume d'Allemagne, parmi ses partisans (*quod aliquis de imperio Romano qui nostre fidelitati adhereat*), y portât la moindre atteinte. Dans le cas où Ide, comtesse de Boulogne, et sa fille mourraient sans enfants, un des enfants du duc hériterait du comté de Boulogne et rendrait au roi pour ce fief l'hommage lige, le service et la justice (ou service judiciaire), « ce que nous, dit le duc, » nous ne pourrions faire si nous étions roi des Romains » (*nam, si nos essemus rex Romanorum, non possemus ei facere hominagium*). Aussitôt que le duc serait couronné, il garantirait au roi l'exécution des présentes conventions au moyen de ses lettres patentes et des serments et des lettres patentes de ses vassaux, comme le roi le ferait aussi de son côté. Et si quelque contestation s'élevait entre l'empire et le royaume, elle serait terminée par quatre « hommes légitimes », c'est-à-dire quatre personnes qualifiées pour de telles négociations, deux de chaque État, qui se réuniraient entre Péronne et Cambrai, et, en cas de désaccord, choisiraient un cinquième arbitre ayant la confiance des deux parties contractantes [1]. Philippe-Auguste fournit en outre à Henri 3,000 marcs d'argent, que celui-ci ne devait pas rembourser s'il parvenait à la royauté [2].

Cette tentative n'eut aucun résultat. Othon comptait trop d'amis dans la basse Allemagne pour qu'on pût y exciter contre lui un soulèvement. Les efforts de Henri avortèrent donc. Innocent III, qui avait défendu Othon contre Philippe de Souabe jusqu'à la dernière extrémité, reprit courage lorsque celui-ci eut disparu, et s'efforça d'écarter les complots formés contre son protégé. Philippe-Auguste, à qui il ne cessait de reprocher sa conduite envers la reine Ingeburge, fut de nouveau sollicité en faveur d'Othon; plusieurs princes allemands, et, entre autres, le duc Henri Ier lui-même, furent engagés à soutenir

[1] Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 511.

[2] Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, preuves, p. 104.

avec énergie ce roi, que la nécessité, disait le souverain pontife, les avait jadis forcés d'abandonner. C'était leur fournir un prétexte honorable pour se rapprocher du souverain qu'ils avaient jadis couronné, puis délaissé. Othon reconquit donc son ascendant en Belgique et y régna jusqu'au moment où il se brouilla avec Innocent III. Celui-ci se déclara alors pour le jeune Frédéric II, roi de Sicile, qui fit des progrès rapides en Souabe et sur les bords du Rhin, tandis que le monarque français triomphait des armées coalisées du roi d'Angleterre, de l'empereur Othon et du comte de Flandre, Fernand de Portugal.

Abandonnés par leur souverain, le comte Baudouin, au mois d'avril 1202, puis, un peu plus tard, par sa femme, la comtesse Marie, qui alla mourir loin de sa patrie et de son époux, à Saint-Jean d'Acre, la Flandre et le Hainaut restèrent confiés à un prince assez médiocre, Philippe, frère de Baudouin et marquis de Namur. En son absence, l'autorité y fut parfois exercée : en Hainaut, par Guillaume, oncle de Baudouin et de Philippe, et, en Flandre, par la reine Mathilde, veuve de Philippe d'Alsace, et par le prévôt de Bruges, chancelier de Flandre.

Le comte ou marquis de Namur, qui a été mêlé à trop d'événements importants pour qu'on ne réunisse pas tous les documents de nature à jeter quelque jour sur ses actions, fut longtemps fort lié avec le duc de Brabant, Henri Ier. Dans un diplôme très-curieux de l'année 1209, il nous apprend que, sur la demande de ce prince, et du vivant de ses parents et avec l'approbation de son frère aîné, il avait fait hommage à Henri Ier pour le comté d'Alost; en 1202, il resserra les liens qui l'unissaient au duc en contractant avec lui un traité d'alliance et en devenant son vassal pour une rente annuelle de 100 marcs [1].

[1] Ce traité n'ayant jamais été publié en entier, nous en donnons ici le texte, tel qu'il se trouve dans le plus ancien *Cartulaire des ducs de Brabant* (fol. 38, aux Archives du Royaume) :

In nomine sancte Trinitatis et individue unitatis. Sciant omnes tam futuri quam presentes hujus pagine inspectores quod ego Philippus, comes Namucensis, recepi ab Henrico, duce Lotharingie, centum marchas in feodo annuatim persolvendas michi et meis heredibus ab ipso et a suis heredibus, quadraginta marchas de theloneo suo in Lovanio, totidem de theloneo suo in Brussella et viginti in Geldonia accipiendas, quarum medietas in Natali et reliqua medietas in Pascha persolvetur. Et inde ego prestiti et mei heredes prestabunt ipsi duci et suis heredibus contra omnem hominum ligium

Quand Henri Ier abandonna la cause d'Othon de Saxe pour celle de Philippe de Souabe, Philippe en fit autant et guerroya contre l'évêque de Cambrai, Jean de Béthune, l'un des conseillers les plus actifs et les plus dévoués d'Othon. Devenu régent de Flandre et de Hainaut, il se laissa circonvenir par les intrigues de Philippe-Auguste, dont il épousa la fille Marie.

On sait comment il abandonna à ce suzerain, jaloux de ses droits, les deux nièces dont la garde lui était confiée, mais on ne connaît que depuis peu les actes mêmes par lesquels Philippe-Auguste parvint à son but. L'un de ses courtisans, Barthélemy de Roye, fut d'abord chargé d'aller à Courtrai trouver le marquis de Namur, près de qui s'étaient réunis les barons, les chevaliers et les députés des villes de la Flandre et du Hainaut. Barthélemy devait réclamer d'eux tous la promesse d'exécuter et de faire exécuter les engagements contractés par Philippe avec le roi. Le premier devait déclarer qu'il défendrait le monarque, avec les ressources de la Flandre, contre qui que ce fût, sauf contre son frère, l'empereur Baudouin, s'il revenait dans ses domaines; que ni lui, ni ceux qui auraient la garde des filles de Baudouin ne les marieraient sans le consentement du roi Philippe; enfin que le marquis Philippe épouserait la fille de ce mo-

hominium, illo excepto qui comes est vel fuerit Hainoie. Preterea ego Philippus comes et mei heredes nec pecuniam nec aliquod feodum possumus vel ab aliquo poterimus accipere, quia predicto duci et suis heredibus ligio teneamur hominio. Ipse vero dux et suis heredes michi et meis heredibus auxilium prestabunt et prestare tenentur contra omnem hominem, excepto imperatore. Ut autem hoc ratum permaneat apud presentes et apud posteros imperpetuum presentem paginam sigillo meo communivi, subscriptis nominibus hominum meorum qui interfuerunt. Interfuit Clarenbaldus de Alta ripa, Nicholaus Condati, Renardus de Strepi, Gillenus castellanus Bellimontis. Subscriptis etiam hominibus ipsius ducis qui interfuerunt. Interfuit enim Henricus dux de Lemborch, Walterus Bertoldus, Godefridus de Scoten, Gerardus de Jacia, Arnoldus de Grimberges, Castellanus Bruselle, Arnoldus de Wesemale, Arnoldus de Waleham, Robinus Tenensis.

Actum apud Thenis, anno Dominice incarnationis millesimo CC. secundo, mense septembri.

Une clause à remarquer dans cet acte, c'est celle qui interdit au comte de Namur de devenir l'homme ou le vassal d'un autre prince que le duc Henri (en exceptant toutefois le comte de Hainaut, de qui son comté était tenu en fief). Philippe n'observa pas longtemps cette condition, car il ne tarda pas à faire hommage à l'évêque de Liége pour son château de Sanson; il est vrai que le duc de Lotharingie consentit à cette dernière inféodation, puisqu'il en fut témoin. Voyez *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 130.

narque [1]. Dans ces premières négociations, qui eurent lieu pendant les octaves de la Saint-Jean-Baptiste, à la fin du mois de juin d'une année qui ne peut être que 1205, puisqu'on y admet la possibilité du retour de l'empereur Baudouin, Philippe-Auguste révélait ses desseins sur l'empire d'Allemagne, dont il semblait traiter les sujets comme s'ils avaient été ses vassaux. Bientôt il fit un pas de plus; on lui livra les princesses Jeanne et Marguerite comme de vulgaires héritières, et il revendiqua le droit de les marier à qui bon lui semblerait, pourvu que ce fût à des nobles qui feraient au comte les offres que lui avait faites la reine Mathilde, veuve de Philippe d'Alsace [2]. Ce dernier accord, conclu à Compiègne au mois de septembre 1208, est un véritable marché entre les deux Philippe : il n'y est question que de leurs intérêts ; de ceux des pupilles ou de l'intervention des autres parents, des vassaux et des sujets de Jeanne et de Marguerite, on ne dit pas un mot [3]. Que cet acte fut honteux et déshonorant, qu'on l'ait sévèrement jugé à cette époque même, cela ne peut être mis en question. Personne, d'ailleurs, ne le regretta plus que le marquis Philippe lui-même. Dans ses dernières années, il déplora amèrement sa faiblesse et il voulut l'expier par une pénitence publique [4].

Regrets tardifs et inutiles, le beau patrimoine de Baudouin de Constantinople allait expier, par un nouveau démembrement arraché au faible Fernand de Portugal, par le ravage de la Flandre presque entière, par la défaite de Bouvines, par le règne sans gloire de Jeanne de Constantinople, l'imprudence et la faiblesse d'un indigne tuteur. Puis, tandis que Jeanne, après avoir été pendant plus de dix ans séparée de Fernand de Portugal, obtenait enfin sa liberté à des conditions onéreuses, sa sœur Marguerite, séduite par Bouchard d'Avesnes [5],

[1] Delisle, *l. c.*, p. 511.

[2] Cette princesse ne mourut qu'en 1218, comme nous l'apprend la *Chronique d'Albéric, l. c.*, p. 499. Elle reçut la sépulture à Clairvaux, auprès de son mari.

[3] Delisle, *l. c.*, p. 512.

[4] Le père De Marne, *Histoire du comté de Namur*, p. 222, et, d'après lui, d'autres historiens de ce pays n'ont raconté les derniers moments du comte Philippe qu'en atténuant les expressions des écrivains du temps, tels que Césaire d'Heisterbach (voyez Manriquez, *Cisterciensium annales a condito Cistercio*, t. IV, p. 164).

[5] On a essayé de détruire l'authenticité de la bulle fulminée contre Bouchard d'Avesnes par le pape

poursuivie par les anathèmes de l'Église parce qu'elle restait fidèle à l'homme qui s'était fait aimer d'elle, quittait ce premier mari pour en épouser un second, auquel elle transporta toute son affection, et se voyait menacée d'en être également séparée, sous prétexte qu'il existait entre elle et lui je ne sais quel vague lien de parenté. Ces tristes épisodes ont été plus d'une fois exposés dans les plus grands détails; la Table en établit la chronologie sur les bases les plus sûres, d'après les beaux travaux de MM. Delisle et Teulet, qui ont, le premier analysé [1], le second publié en entier [2], d'après les originaux ou de très-anciennes copies, toutes les pièces relatives au règne de Philippe-Auguste; on y verra, notamment, maint document officiel se rapportant à l'apparition du faux Baudouin.

Les liens qui existaient entre les dynasties subsistaient aussi entre les peuples. La Belgique, qui avait fourni tant d'auxiliaires à Guillaume le Conquérant, au roi Étienne, fut aussi la pépinière où Jean-Sans-Terre recruta constamment les armées qu'il dut opposer à Philippe-Auguste et à ses propres barons. Lorsque la guerre recommença entre les rois de France et d'Angleterre, en 1202, celui-ci chargea Simon d'Havré de passer dans notre pays et d'inviter les chevaliers de Flandre, de Brabant et de Hainaut à combattre sous sa bannière. Le rapprochement qui s'opéra peu de temps après entre le duc de Brabant et Philippe, marquis de Namur, d'une part, les rois Philippe-Auguste et Philippe de Souabe, d'autre part, interrompirent momentanément ces levées d'auxiliaires, mais elles reprirent en 1212 lorsque le nouveau comte de Flandre, Fernand de Portugal, et le comte de Boulogne, Renaud de Dommartin, désireux de secouer la domination du roi Philippe-Auguste, ouvrirent des négociations avec Jean-Sans-Terre par l'intermédiaire de l'empereur Othon. Le duc de Louvain suivit d'abord la même politique, se rapprocha plus tard de Philippe-Auguste, et fut ensuite

Innocent III, le 11 décembre 1211, mais sans observer que cette bulle se trouve copiée dans des registres officiels, tenus avec un grand soin et qui datent de l'époque même. Ces circonstances ajoutent encore à l'importance de la correspondance de ce souverain pontife, comme l'a fort bien fait remarquer M. Léopold Delisle (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 4me série, t. IV, p. 13).

[1] *Catalogue* cité.

[2] *Layettes du trésor des chartes*. Paris, 2 vol. in-4°.

forcé par Fernand et une armée anglaise de rompre avec ce monarque, dont il redevint l'ami après la bataille de Bouvines.

Toutes ces fluctuations dans la politique de nos princes avaient pour résultat d'interrompre ou de rouvrir les relations de toute nature que la Belgique entretenait avec l'Angleterre. Les ducs de Brabant avaient un intérêt direct à ménager les souverains de ce pays, car, circonstance qui était restée inconnue, ils y possédaient des domaines, qui leur avaient probablement été donnés par Richard Cœur de Lion. C'étaient : le manoir et le parc de *Durmieton* ou *Digneveton*, dont Henri Ier sépara différentes parcelles qu'il concéda à des tiers à charge de cens, et dont la fraction principale fut cédée par lui à Godefroid de Wavre pour être tenue en fief; le domaine d'*Eya*, une rente annuelle de soixante marcs que payait le trésor royal, etc. Chaque fois que Henri Ier se rapprochait de la France, le domaine d'Eya était confisqué, comme il le fut le 25 février 1205, le 9 juin 1213 et le 3 novembre suivant; quand Jean-Sans-Terre et Henri Ier redevenaient amis, Eya était restitué, soit à ce dernier, soit à son frère Godefroid de Louvain, ainsi que cela eut lieu le 26 mars 1208, le 1er août 1213, le 21 avril 1215, etc. Godefroid, dont presque toute l'existence paraît s'être passée dans la Grande-Bretagne [1], joua mainte fois le rôle d'ambassadeur, notamment en 1208, quand Jean-Sans-Terre l'envoya sur le continent, et, en 1212, quand ce prince pria Henri Ier de lui faire connaître, par l'intermédiaire de Godefroid, les événements qui s'étaient passés dans le pays de Liége. Les deux fils de Godefroid, considérés comme otages, furent confiés par le roi, au mois de juin 1214, à Robert de Burgate, l'un de ses conseillers les plus dévoués.

Pendant sa dernière lutte contre Philippe-Auguste et celle qu'il soutint contre ses barons soulevés, Jean-Sans-Terre appela constamment des Belges à son aide. Gérard de Jauche, des gentilshommes du Hainaut et le duc de Limbourg furent les premiers à répondre à son appel; bientôt les nobles de la Flandre et

[1] Butkens n'en dit que quelques mots dans le remarquable livre qu'il a consacré au Brabant (t. I, p. 136), et regrette, à ce propos, l'ignorance dans laquelle « nos ancêtres nous ont laissés en ce laby- » rinthe. »

du Brabant, le comte de Saint-Paul et le comte de Hollande entrèrent à son service; nous retrouvons ici, parmi les Brabançons, ce Francon d'Archennes qui alla ensuite à la croisade et en l'honneur duquel fut écrit un petit poëme latin dont Martene et Durand ont publié le texte dans le tome III du *Thesaurus anecdotorum* [1].

Quand l'Artois et le Boulonnais eurent été définitivement assujettis à la France, quand la comtesse de Flandre eut été réduite à n'être que l'humble vassale de Philippe-Auguste, après la journée de Bouvines, les gentilshommes de ces contrées parurent plus empressés que jamais à combattre sous les drapeaux du roi d'Angleterre. Ce fut par troupes entières qu'on les vit émigrer, fidèles à Jean-Sans-Terre comme leurs ancêtres l'avaient été à Étienne de Boulogne, mais, comme ces derniers, haïs du peuple anglais en leur double qualité d'étrangers et de soldats mercenaires. Ils avaient à leur tête, entre autres, le comte de Guines, Robert de Béthune, Baudouin d'Aire, Gérard de Gravelines, Henri de Baillœul, le châtelain de Furnes, Baudouin de Comines, Gilles, Henri et Thierri de Sotteghem, dont les noms se retrouvent à chaque instant dans les rôles de cette époque conservés à la Tour de Londres et qu'une intelligente munificence a mis à la disposition des savants.

On comprend qu'une situation nouvelle, situation très-fausse, avait été faite à quelques-unes de ces familles baronniales de l'ancienne cour de Flandre, que des traités déplorables avaient transformées en vassales de la France. De ce nombre étaient les de Béthune. Florissante à la fin du douzième siècle, cette lignée joua alors un rôle considérable; mais, comme si elle se fût trouvée mal à l'aise dans sa patrie, elle alla chercher au dehors un aliment à son activité. Baudouin de Béthune, qui avait suivi Richard Cœur de Lion à la Terre-Sainte, resta attaché aux rois d'Angleterre et reçut d'eux le comté d'Aumale; Jean de Béthune réussit à se faire élire évêque de Cambrai et devint le conseiller, l'ambassadeur de l'empereur Othon; enfin, Conon de Béthune, qui était parti pour l'Orient avec Baudouin de Constantinople, resta dans ces contrées lointaines et

[1] Voyez ce que nous avons dit de ce personnage dans la *Belgique ancienne et moderne*, canton de Wavre, p. 193.

n'en revint jamais. La branche aînée de la famille continua à posséder la ville de Béthune, l'avouerie d'Arras et la terre de Termonde, qui passèrent bientôt, par mariage, à la race des Dampierre, comtes de Flandre.

Les bourgeoisies flamandes partageaient les sympathies de la noblesse pour nos voisins d'outre-mer. Les contrées avec lesquelles elles entretenaient par eau les plus intimes relations : l'Aquitaine ou Gascogne, les îles Britanniques, les pays rhénans, obéissaient à Jean-Sans-Terre ou à son ami Othon de Saxe. De là l'appui qu'elles ne cessèrent de donner à ces deux princes. Jean, de son côté, vint mainte fois à leur aide lorsqu'elles avaient des besoins d'argent; il prêta 500 marcs aux Gantois, 1,400 livres aux Yprois, et cette dernière somme ne fut que difficilement remboursée, comme plus d'un document en témoigne. Faut-il s'étonner si Philippe-Auguste, sorti vainqueur de sa lutte contre l'Angleterre et l'Empire coalisés, exigea des cités flamandes de nombreux otages, qu'il ne restitua que contre payement de fortes sommes d'argent.

Pour le Brabant et les autres provinces adjacentes, les renseignements sont moins abondants; il est cependant un baron brabançon dont le nom se représente souvent. C'est Walter Berthout, dont on a esquissé la vie dans un travail publié il y a quelques années [1]. L'auteur a éprouvé de grandes difficultés à dissiper ses doutes, faute d'avoir connu les documents dans lesquels ce seigneur intervient. C'est que, en négligeant de recourir aux documents du treizième siècle, il emprunte mainte citation à de médiocres compilateurs des derniers temps, qui, chaque fois, l'induisent en erreur. A ce propos, qu'il nous soit permis de signaler combien est funeste le manque de critique que l'on remarque chez une foule d'écrivains, qui agissent absolument au rebours de ce que la saine logique commande : ils acceptent, avec une facilité singulière, les assertions les plus bizarres d'auteurs dont le témoignage ne mérite aucune attention; ils ne font, entre les sources où ils puisent, aucune différence, et rarement ils examinent la valeur réelle d'une œuvre historique avant de s'en servir à l'appui de leurs propres écrits.

C'est ainsi que, dans le travail dont nous venons de parler, on mentionne une

[1] Van den Branden de Reeth, *Recherches sur la famille des Berthout*, p. 71.

prétendue expédition de Walter Berthout en Aragon, en 1216, expédition inventée après coup pour expliquer la ressemblance des armoiries des Berthout avec celles de ce royaume. L'auteur du mémoire expose très-bien les preuves qui empêchent d'admettre la date 1216; il a toutefois ignoré la principale, c'est que Walter Berthout passa en Angleterre une partie de cette année. Notre baron brabançon se rendit plusieurs fois dans le pays du roi Jean, envers lequel, en 1208, il se porta caution pour le comte de Looz; à la fin de l'année 1215, il leva des troupes pour le même monarque, traversa avec elles la mer du Nord sur trois navires que Jean-Sans-Terre ordonna de fréter pour lui (le 10 octobre 1215), et rendit au prince anglais des services signalés. Jean-Sans-Terre, craignant d'être attaqué dans ses États par le comte Guillaume de Hollande, envoya ensuite Berthout vers le comte de Looz, l'ancien compétiteur de Guillaume, et lui fit délivrer, le même jour (26 juin 1216), une autorisation en règle de quitter l'Angleterre. On ne doit pas oublier que Walter était lié avec le comte, dont il avait épousé la fille Sophie. Remarquons encore, pour excuser les écrivains belges d'avoir négligé les documents anglais où il est question de lui, que son nom y est parfois transformé de la manière la plus barbare, en *Birtau* ou *Bertrand,* qui sont évidemment de mauvaises lectures. La date du dernier acte de Walter, qui fut scellé à Damiette, peu de jours avant sa mort, doit être modifiée : cet acte appartient à l'année 1221 au plus tard et non à l'an 1226; l'authenticité, quoi qu'on en ait dit [1], n'en peut être suspectée.

Après avoir suivi les Belges dans leurs relations politiques avec le dehors, nous pourrions nous étendre longuement sur les nombreuses transactions qui, vers l'an 1200, réglèrent les rapports mutuels de nos différentes familles princières. Mais ce serait entrer dans un détail qui nous exposerait à répéter des faits déjà bien connus de nos lecteurs. Nous nous bornerons à remarquer que les relations amicales qui existaient entre elles se raffermirent alors considérablement.

La Flandre s'était successivement réconciliée avec les contrées limitrophes et n'avait plus à craindre d'être entourée d'une coalition hostile, semblable à

[1] Van den Branden, p. 74.

celles qui avaient menacé les débuts des règnes de Charles le Bon et de Thierri d'Alsace. La Hollande, vaincue par les Flamands et les Brabançons coalisés, avait reconnu en 1169 les droits de suzeraineté de la Flandre sur la Zélande, droits qui furent confirmés en 1204; le Hainaut, après une lutte séculaire, avait conclu avec la Flandre un traité d'amitié et de bon voisinage, et une alliance matrimoniale entre l'héritière de la maison d'Alsace et le chef de la race de Baudouin Bras de Fer avait amené, en 1190, la réunion à la Flandre du Hainaut, augmenté du comté de Namur. Quant au Brabant, dont le souverain, Henri Ier, avait été si intimement uni avec le dernier comte de Flandre, Philippe d'Alsace, et si énergiquement hostile au comte de Hainaut, l'élévation de celui-ci et la bataille de Noville-sur-Méhaigne, où les alliés de Henri furent vaincus par Baudouin de Hainaut, auraient pu le placer dans une position difficile, si un rapprochement complet ne s'était subitement opéré entre les deux adversaires. La Flandre n'eut donc plus à s'occuper que de la défense de ses frontières vers la France, et le Brabant, délivré de toute inquiétude vers l'ouest et le sud, put tourner toute son attention du côté du nord et de l'est.

Depuis que Marguerite de Limbourg avait épousé le duc Godefroid III, les maisons de Brabant et de Limbourg vivaient dans une intimité qui se perpétua, presque sans interruption, jusqu'à la réunion des deux duchés sous le sceptre de Jean le Victorieux; un accord de l'an 1191 vint encore en raffermir les bases. Avec Cologne, où les ducs de Brabant exerçaient une sorte d'avouerie plutôt honorifique et amicale que positive, les liens politiques étaient aussi fort étroits; ils furent resserrés, en 1193, en 1208 et en 1217, par des traités d'amitié et d'alliance, et, en 1222, par une charte d'inféodation au duc de quelques biens qu'il possédait auparavant en alleu et qu'il déclara reprendre en fief de l'église de Cologne.

Sur le bas Rhin la subordination féodale des différents territoires était fort mal définie. Il en résulta mainte contestation et plus d'un conflit à main armée. Malgré une décision souveraine de l'empereur Henri VI relative à la Veluwe, le duc de Brabant fut attaqué par le comte de Gueldre, soutenu par le comte de Hollande. Il réussit à vaincre ses deux adversaires et conclut avec eux des traités qui mirent pour longtemps fin à leurs querelles. De cette époque date

une grande influence exercée sur les deux comtés par le Brabant, dont ils suivirent d'ordinaire la politique et avec lequel leurs princes se lièrent par des conventions matrimoniales.

L'ascendant du Brabant se serait établi d'une manière complète sans les difficultés que lui suscitèrent les évêques de Liége, Albert de Cuyck et Hugues de Pierpont. Ce dernier parvint à faire échouer tous les projets que Henri Ier tenta pour agrandir ses États en Hesbaie. Les négociations du duc avec Albert de Dachsbourg et l'évêque de Metz pour l'acquisition du patrimoine du premier échouèrent, aussi bien que ses efforts pour entrer en possession de la ville de Saint-Trond. Ses traités avec le comte de Looz ne lui assurèrent qu'une suzeraineté à peu près nominale sur quelques domaines, sans restreindre la prépondérance de plus en plus grande que l'église de Liége prenait dans les affaires du comté. La bataille de Steppes, où le prélat vainquit complétement le duc, seconda les efforts de sa diplomatie et rendit la principauté de Liége redoutable à ses voisins.

Dans l'Ardenne, le mariage de Waleran de Limbourg avec Ermesinde de Namur, veuve du comte de Bar et héritière du Luxembourg, réunit un instant sous le même sceptre une grande partie de la contrée montagneuse qui s'étend entre la Meuse et la Moselle, mais le fractionnement recommença après la mort de Waleran, dont l'un des fils, Henri IV, ne fut plus que duc de Limbourg, tandis qu'un autre, appelé également Henri et surnommé le Blond, joignit au Luxembourg et au comté de Durbuy, patrimoine de sa mère, le marquisat d'Arlon, détaché des domaines de son père. La maison de Limbourg éteignit alors les derniers ressentiments de la querelle qui avait existé entre la comtesse Ermesinde, d'une part, et les comtes de Namur de la lignée de Hainaut, d'autre part (13 mars 1223); elle fit sanctionner par les archevêques de Trèves, suzerains de Luxembourg et d'Arlon, la destination donnée aux territoires de ces villes, elle conclut des traités avec l'archevêque de Cologne, le wildgrave, etc.

Sauf quelques modifications de peu d'importance, les provinces belges se maintinrent, pendant plusieurs siècles, telles qu'elles avaient été constituées par les nombreux traités conclus durant les dernières années du douzième siècle et les premières années du treizième.

§ II.

SUITE DU CHAPITRE PRÉCÉDENT : QUELQUES REMARQUES CONCERNANT LES SUBDIVISIONS GÉOGRAPHIQUES, LA JURISPRUDENCE, LE COMMERCE, ETC.

Si la diplomatique est d'un puissant secours pour l'étude de l'histoire en général, elle n'est pas moins utile par la parfaite connaissance des branches secondaires de cette science.

La géographie comparée des différentes époques, par exemple, ne peut s'établir qu'à l'aide des documents, surtout lorsque les cartes font presque complétement défaut. Pour les temps antérieurs au treizième siècle, on ne peut tenter la délimitation de nos anciens *pagi* qu'à l'aide des diplômes. Arrivés à cette époque, nous voyons insensiblement disparaître les mentions des *pagi* et apparaître des subdivisions nouvelles, telles que les châtellenies, les bailliages, les mairies, etc.

Le terme de Lotharingie, employé pour désigner l'étendue du pays que le roi Lothaire II, arrière-petit-fils de Charlemagne, avait gouverné, s'efface complétement; on le trouve encore employé, très-fréquemment, dans la correspondance de Wibald, mais bientôt on ne s'en sert plus que pour désigner deux duchés, dont l'un, sous le nom de *Lothier* (*Lotryck*, en flamand), se confond avec le Brabant, et dont l'autre conserve comme dénomination unique et spéciale le nom de *Lorraine*. Insensiblement, on en vint à méconnaître les véritables limites de cette contrée. Vers le nord, le souvenir de son étendue primitive n'était plus perpétué que par les droits de suzeraineté des ducs de Brabant sur quelques territoires situés au nord de la Meuse, territoires parmi lesquels il faut comprendre, non-seulement la Veluwe ou pays arrosé par le Wahal, mais aussi le Saaland, qui fait aujourd'hui partie de la province hollandaise d'Over-Yssel[1]. Vers le sud-ouest, il est bien établi que la Lotharingie atteignait la localité appelée le *Tronc de Bérenger* (*Truncus Berengarii*), localité qu'on a récem-

[1] Voyez à ce sujet un acte du 27 janvier 1225. Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 346.

ment voulu placer à Tronchiennes [1], mais qui se trouvait, en réalité, vers Cambrai, dans l'avouerie d'Arras, comme en fait foi une charte de Daniel, seigneur de Béthune, du mois de mars 1224.

L'amoindrissement de la puissance des ducs de basse Lotharingie, considérés comme lieutenants des empereurs dans la contrée entre le Rhin et la mer, peut être attribuée, pour une bonne part, aux empereurs eux-mêmes, qui craignaient de voir les ducs devenir trop puissants. On s'explique ainsi pourquoi Lothaire de Saxe se plut à opposer la maison de Limbourg à celle de Louvain et pour quelle raison Frédéric Barberousse se prononça constamment en faveur des comtes de Hainaut et les combla d'honneurs et de distinctions. Presque toutes les familles princières de la Belgique montèrent ainsi à un niveau égal, et se formèrent réciproquement contre-poids. Puis, lorsque la plupart d'entre elles, cédant à cette attraction latente qui devait avec le temps constituer chez nous l'unité nationale, eurent resserré les liens qui les rapprochaient les unes des autres, les empereurs en vinrent à désigner pour leurs lieutenants de simples barons ou vassaux [2], entre les mains desquels l'autorité impériale perdit ce qui lui restait de prestige dans nos contrées.

En même temps que la subordination envers l'Empire perdait du terrain dans l'ancienne Lotharingie, le sentiment de la nationalité germanique s'y effaçait aussi. Les progrès littéraires de la langue romane, qui non-seulement se parlait dans une partie du pays, mais était encore l'idiome préféré de nos cours et de la cour des rois normands d'Angleterre, les unions matrimoniales, de plus en plus nombreuses, qui se contractaient entre les familles princières et baronniales de nos contrées et de la France, la suprématie religieuse exercée dans tout l'occident de la Belgique par des prélats gaulois, tels que l'archevêque de Reims et les évêques de Cambrai, de Tournai, d'Arras, de Térouane, l'influence de quelques ordres puissants, dont le siége était également en France, comme

[1] Tronchiennes est parfois appelé *Bérenger-Tronc*, *Berengarii Truncus* (Duvivier, *Recherches sur le Hainaut ancien*, p. 618), mais sa situation sur la Lys, près de Gand, ne permet pas de lui appliquer le document dont il est ici question.

[2] Comme ce Gérard de Sinzich à qui Frédéric II confia, le 17 avril 1216, la garde du pays s'étendant de la Moselle à la mer.

ceux de Prémontré et de Cîteaux, toutes ces causes réunies accroissaient sans cesse l'action que nos voisins du Sud exerçaient sur notre pays, tandis que le rôle de l'Allemagne y devenait de jour en jour plus passif. Nos princes et nos évêques nouaient de plus en plus des relations suivies avec la cour de Paris, alors que les empereurs d'Allemagne, toujours préoccupés du maintien de leur pouvoir en Italie, laissaient s'étioler leur monarchie, jadis si puissante.

Les nouvelles sociétés politiques qui se formèrent alors chez nous puisèrent une vie nouvelle en s'entourant de garanties contre l'autorité absolue de leurs chefs. Les suzerains, qui ne consultaient d'abord que leurs familiers et leurs principaux vassaux, prennent l'habitude de convoquer, dans les grandes occasions, leur noblesse et leurs bourgeoisies. Les villes, particulièrement en Flandre et en Brabant, garantissent l'exécution des traités et promettent de se déclarer contre leur propre prince s'il n'en observe pas les conditions. Le tiers état est fondé; le prince ne peut plus même librement disposer de ses domaines. En Brabant, pour les partager, les distribuer entre ses parents, le duc doit consulter ses barons, comme nous le voyons à l'occasion du mariage d'Aleijde de Louvain avec le comte d'Auvergne [1].

La législation devient de jour en jour plus locale. Tandis que les édits généraux des empereurs et les ordonnances du roi de France, ces dernières plus nombreuses cependant, n'apparaissent que de loin en loin [2], les ducs et les comtes déterminent davantage, de jour en jour, la jurisprudence dans leurs États, par les nombreuses chartes qu'ils accordent à des nobles, à des communes et à des corporations religieuses. Ces chartes sanctionnent d'ordinaire des usages et des coutumes adoptés depuis longtemps, mais manquant encore de sanction légale; elles nous révèlent donc les tendances et les vœux des populations. Baudouin de Constantinople ne fut pas seulement un guerrier, il aspira aussi au rôle de législateur et il dota le Hainaut de deux grandes chartes qui règlementent : l'une, tout ce qui concerne les crimes et les délits, l'autre, ce qui

[1] Voir un acte du 3 février 1225 dans Butkens, *l. c.*, preuves, p. 70.

[2] Nous en avons rappelé quelques-uns, à cause de leur importance; nous mentionnons aussi des enquêtes ouvertes par ordre des rois français, dont le parlement commença alors à révéler sa future importance.

concerne les successions en matière de fiefs et d'alleux. En Brabant, nous n'avons à citer que deux ordonnances réglementant : l'une, l'exercice du droit de tutelle des vassaux mineurs (27 décembre 1218), l'autre, la transmission des fiefs (8 mai 1222); encore émanent-elles toutes deux de l'autorité impériale. Parmi les ordonnances municipales, nous en signalerons une très-importante, rédigée par ordre des échevins de Gand, en 1218. Les testaments, les contrats de mariage, les constitutions de dot apparaissent de plus en plus fréquemment; enfin un genre nouveau de documents, les lettres échevinales deviennent d'un usage général.

On peut appeler l'époque que ce volume embrasse l'époque des grandes chartes de communes, époque qui, il est vrai, commence en Belgique un peu antérieurement, avec les keures promulguées par Philippe d'Alsace et la grande charte octroyée aux Tournaisiens, en 1187, par Philippe-Auguste, et continue un peu plus tard, jusqu'à la mort de Henri Ier de Brabant environ. Que de chartes de ce genre ont été concédées ou confirmées entre les années 1190 et 1225! C'était, on doit le reconnaître, un temps de luttes et de troubles sans fin, et l'appui des bourgeoisies était réclamé avec empressement. De là ces concessions qui avaient pour but, tantôt d'aiguillonner leur zèle, tantôt de récompenser leur dévouement; tantôt on leur permet de lever de nouveaux impôts ou de s'entourer de murailles; tantôt on leur accorde des exemptions de tonlieux ou on les autorise à se former en gildes de marchands ou à construire un port.

Sous le rapport des institutions municipales, la Belgique sert alors de modèle plutôt qu'elle ne se règle d'après les contrées voisines. Dans une grande partie de la France on accepte volontiers pour types les lois de quelques-unes de nos cités. Boulogne s'organise sur le modèle de Tournai, et Calais d'après Bourbourg. L'influence de la coutume de Lille ne se borne pas aux cantons limitrophes de cette ville, elle rayonne au loin dans la Picardie; ainsi les échevins de Landouzy, d'après la charte du village, de l'an 1243, allaient à chef de sens à Vervins, et, au besoin, de Vervins à Lille [1]. Ypres fait mieux encore : sa législation est octroyée à Saint-Dizier, en Champagne, et pendant plusieurs

[1] Cocheris, *Notices et extraits des documents concernant l'histoire de la Picardie*, t. II, p. 198.

siècles, ses échevins décident, pour les magistrats de cette ville, toutes les causes difficiles qui étaient portées devant leur tribunal. Vers le nord, l'influence des communes de la Flandre et du Brabant s'exerce en Zélande et en Hollande, où Bois-le-Duc, par exemple, resta chef de sens pour Delft.

Les règlements pour les métiers, dont nous avons déjà cité quelques-uns dans le deuxième volume, sont toujours peu nombreux; les bourgeois qui avaient alors tout pouvoir dans les villes étaient les marchands, ceux qui formaient la gilde et qui s'occupaient surtout du change, du commerce en gros et du commerce avec l'étranger. Il ne faut donc pas s'étonner si les mesures en faveur du négoce sont si fréquentes.

Un antique usage, un vieil abus de la force brutale livrait aux habitants du littoral de la mer les dépouilles des naufragés, la cargaison des navires échoués. C'est ce que l'on appelait le *wrec* ou *droit de lagan*. Il souleva sur les bords de la mer du Nord de telles réclamations que tous les princes voisins en décrétèrent l'abolition. Dans le royaume de France, avant 1191, dans l'Empire, en 1196, défense fut faite de se livrer à cette spoliation, spoliation d'autant plus odieuse qu'elle frappait des malheureux qui venaient de se trouver entre la vie et la mort. L'initiative avait été prise à cet égard par le roi d'Angleterre, Henri II, dès le 26 mai 1174 [1]; à la demande de l'archevêque de Reims, le lagan fut aboli par le roi Philippe-Auguste, de concert avec ceux de ses barons qui dominaient sur la côte : Philippe d'Alsace, la comtesse de Boulogne, le comte de Ponthieu, Bernard de Saint-Valéry et Guillaume de Caïeu.

L'ancien tarif du tonlieu de Coblentz, qui offre un si curieux tableau du mouvement commercial sur la partie moyenne du cours du Rhin, fut renouvelé et confirmé. Vers le bas Rhin, des dispositions nombreuses réglementèrent ou modifièrent la perception du tonlieu de Kayserswerth, de Lobbede ou Lobith, de Geervliet. Lorsque les ducs de Brabant se réconcilièrent avec les comtes de Hollande et de Gueldre, on détermina avec soin les immunités et la protection dont les marchands jouiraient de la part de ces princes. La même sollicitude se montra dans l'accord qui fut négocié entre Henri Ier et le sire de

[1] Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, 1re partie, p. 12.

Bréda, le 24 février 1213, et qui eut, entre autres résultats, celui d'assurer la sécurité des commerçants qui naviguaient sur l'Escaut et la Stryen. Les relations des négociants flamands et colonais avaient fait l'objet d'un traité qui porte la date du 25 mars 1197; elles se relâchèrent pendant quelques années à la suite d'un dissentiment qui se manifesta entre ceux-ci et les bourgeois de Gand; mais l'intervention de l'empereur Othon termina ce débat, qui avait pour cause principale des pertes subies en Flandre et en Zélande par des habitants de Lisbonne et de Cologne [1].

Les relations commerciales des Flamands avec l'Angleterre éprouvaient le contre-coup des événements politiques. Chaque fois que les comtes rompent les liens qui les unissent à l'Angleterre, on séquestre dans les deux pays les biens des marchands, et le commerce ne se fait plus qu'à l'aide d'autorisations spéciales et temporaires. Mais bientôt on sent la nécessité de renouer des rapports également avantageux aux deux pays, les marchands sont invités à revenir, avec promesse de protection, et l'activité du commerce reprend de nouveau (avril et mai 1200, 6 juin 1204, 13 septembre 1208, 1er janvier 1209, 17 avril 1213, septembre 1214, septembre 1215). Quelquefois la rupture des relations commerciales était limitée à certaines villes et provoquée par des contestations particulières. Les *Rôles* de la tour de Londres abondent en documents intéressants pour l'histoire de notre négoce; ils nous apprennent à la fois quelles en étaient les principales branches et les noms de ceux qui s'en occupaient le plus activement dans les différentes villes de la Flandre.

C'étaient le vin et les draps qui constituaient surtout les cargaisons transportées en Angleterre par les Flamands, et la laine, le miel étaient les marchandises que ceux-ci rapportaient de préférence d'au delà de la mer. Parmi ceux en faveur de qui Jean-Sans-Terre se relâcha de ses prohibitions, il faut citer Walter Spronck, Simon Saphir, Baudouin fils d'Abraham, Antoine, Alexandre fils de Baudouin, de Gand; Chrétien le Long, Laurent, Jean et Sinerd, de Bruges; Hugues d'Oisel, Walter le Méchain ou le Méchant, Jacques le Sage, Anselme, d'Ypres; Jean fils de Richard, Florent, Pasquin, Guillaume fils de Wascelin,

[1] Voyez plus loin, p. 411.

Lambert le Vilain, Gilles de Bedingham, Gilbert, Simon de Gresserue, Guy Gurzenowe, Michel, Guillaume fils de Florent le Riche, de Saint-Omer; Brandon, Jean Vacca ou Wika, Jacques, Guillaume de Doyel, de Douai; Hugues et Guillaume d'Ardenbourg ou Rodenbourg; Jordan, Ottermann, Walter, de Damme; Nicolas, de Furnes; Walter Fillol, Lambert, Emelis King, de Gravelines; Martin Campin ou Campion, d'Arras; Jordan, Albéric, Henri, Joseph, de Cambrai, etc. On ne cite qu'un seul Hollandais, Warchond fils de Wibrand, preuve évidente qu'à cette époque le commerce de la Hollande avec l'Angleterre avait pris peu de développement. Il est plus fréquemment fait mention de négociants venant de Brabant ou originaires de ce pays, tels qu'Arnoul Tariot, Henri et Alard, de Louvain; Folkeric le Noir et Falcon fils de Hugues, d'Anvers.

Ces marchands ne s'occupaient pas uniquement de commerce. Ils étaient aussi banquiers, monnayeurs et souvent agents politiques. Ainsi, en 1199, Hugues d'Oisel prit en engagère de Jean-Sans-Terre le change de toute la monnaie d'Angleterre. Simon Saphir servit mainte fois d'intermédiaire au même prince, et lui et Walter Spronck prêtèrent pour lui de l'argent à l'empereur Othon; d'autres n'obtinrent des facilités commerciales que grâce à la recommandation de celui-ci. Nous voyons aussi Othon intervenir volontiers pour réconcilier les Gantois avec les bourgeois de Cologne, les plus zélés de ses adhérents. Si Jean-Sans-Terre accueillait favorablement les députés des principales villes de Flandre et dérogeait sans peine, en leur faveur, aux prescriptions qui interdisaient tout accès en Angleterre aux habitants de la monarchie française, c'est qu'il savait combien étaient vivaces les sympathies de la nation anglaise pour la Flandre, combien il était important pour sa politique d'avoir sur le continent ce point d'appui contre les tentatives hostiles de la France. Le Brabant, maître des passages par terre entre l'Escaut et le Rhin moyen, était aussi, tour à tour, caressé et menacé; tour à tour ses marchands, ses navires sont appelés (notamment, le 28 août 1212, et en septembre 1224,) ou arrêtés (le 10 juillet 1213, par exemple), mais cette contrée était moins importante sous le rapport commercial; les documents qui le concernent sont plus rares.

Philippe-Auguste essaya parfois, mais avec peu de succès, de neutraliser ce

courant actif qui dirigeait vers l'Angleterre les éléments essentiels de la prospérité de la Flandre. C'est ainsi qu'en 1193 il déclara prendre sous sa protection les marchands d'Ypres qui viendraient commercer dans ses États, leur promit que dorénavant ils ne seraient plus arrêtés comme responsables du payement de sommes dues par le comte de Flandre ou d'autres personnes, et que, lorsqu'un différend surgirait entre le roi et leur seigneur, un délai de quarante jours leur serait accordé pour s'éloigner du royaume. Ainsi encore, une enquête fut ouverte, en 1202, au sujet du péage qui se prélevait pour le monarque à Bapaume, par où passait la grand'route commerciale de la France vers la Flandre [1].

Ce pays était toujours au premier rang dans tout ce qui concernait les arts de la paix. Toute une série de dispositions relatives aux tonlieux perçus à Gand et à Termonde atteste la sollicitude du comte Baudouin pour le commerce intérieur de ses États; Baudouin s'occupa aussi de l'usure, renonça à une prérogative exorbitante dont lui et ses prédécesseurs jouissaient sur le vin mis en vente, décréta des foires, etc. Ses sujets, devançant les habitants des contrées limitrophes, accroissaient les facilités de communication qu'ils possédaient déjà, en ouvrant des canaux, comme celui de Furnes et de Dixmude jusqu'à l'Isère, pour lequel on acheta des terrains, en accordant des indemnités aux propriétaires riverains. Des travaux analogues s'accomplirent en d'autres endroits, notamment à Ypres, en Flandre, à Léau, en Brabant. Je passe sous silence les asséchements de marais, les mises en culture de bruyères et de bois, qui transformèrent rapidement l'aspect des campagnes de la Belgique. A l'extrémité orientale du pays, une heureuse découverte mettait à la disposition des travailleurs liégeois ces nombreuses couches de houille qui constituent aujourd'hui une des principales sources de la richesse nationale, mais les documents restent muets sur cet événement si important, dont nous n'avons connaissance que par des récits très-vagues.

L'histoire ecclésiastique, quoique constamment mêlée à tous les actes de la société civile, n'a plus, dans ce volume, la grande place qu'elle occupe dans

[1] Augustin Thierri, *Monuments de l'histoire du tiers état*, t. I, p. 178.

les précédents. Je parle de cette histoire en tant que particulièrement consacrée aux établissements religieux. Signalons comme une particularité peu connue, mais qui reste sans résultat, l'autorisation accordée à l'archevêque de Reims par les papes Célestin III et Innocent III (celui-ci, le 5 mai 1199,) pour l'établissement d'un siége épiscopal à Mouson, sur les bords de la Meuse. De nombreux priviléges et des donations sans nombre enrichirent, vers cette époque, les monastères appartenant aux ordres de Prémontré et de Cîteaux. Il est fréquemment question des léproseries, qui se multiplièrent à l'infini; mais on ne parle pas encore (sinon dans des actes suspects) des béguinages, preuve manifeste que leur prétendue fondation par sainte Begge, femme d'Ansegise, n'a pas de fondement sérieux. Les abbayes de l'ordre de Saint-Benoît s'effacent quelque peu; quant aux chapitres de chanoines, la fraction la plus importante du clergé séculier, ils subissent alors de notables modifications; presque partout, leurs membres cessent de vivre en commun, et, d'autre part, des mesures sont prises pour les astreindre à une résidence plus régulière.

Jusqu'en l'an 1200, tous les documents, tous les actes, à fort peu d'exceptions près, se rédigeaient en latin. Cet idiome était resté longtemps l'unique langue littéraire, et l'on n'avait commencé que vers l'an 1100 à écrire en français ou en allemand. Les premières tentatives en ce genre furent des poésies, puis on essaya d'employer les langues vulgaires ou populaires pour des traductions ou pour des ouvrages d'histoire. Si l'on en croit des assertions basées plutôt sur des traditions que sur des données positives, Baudouin de Constantinople et l'évêque de Liége, Hugues de Pierpont, auraient fait composer, en langue française, des compilations historiques, mais ces premiers essais, qui auraient été pour nous d'un si grand prix, ont complétement disparu.

A la même époque se place l'apparition des plus anciens actes écrits en langue vulgaire et dont l'authenticité soit inattaquable. Les premiers en date sont: le texte en langue romane de la charte communale de Tournai, de l'an 1187, et une pièce d'intérêt privé, de l'an 1197, faisant partie des archives communales de Tournai. Viennent ensuite trois textes romans ou français, que l'on a trouvés joints à des textes latins, de l'an 1200 : les deux grandes lois du comte Baudouin pour le Hainaut et la charte accordée par le même prince à la ville

de Soignies. A partir de cette époque, les chartes françaises se montrent de plus en plus : rares d'abord, plus fréquentes ensuite. Au surplus, il existe sur cette question un travail spécial et plein d'intérêt : le travail de M. Du Mortier qui a été inséré dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1re série, t. VII, pp. 193 et suivantes. Nous y renvoyons le lecteur, mais nous ne pouvons en omettre la conclusion, comme des plus curieuses : « A partir » de l'année 1211, il se trouve, chaque année, aux archives de la ville de » Tournai, une suite non interrompue de chirographes en langue française, » et l'on n'en trouve aucun en langue latine, ce qui prouve qu'à cette époque, » la langue française était exclusivement usitée à Tournai dans la rédaction » des actes publics, alors qu'on voit à peine quelques actes en langue française » dans certaines localités privilégiées. » Tournai, comme l'a dit M. Du Mortier, peut donc être considéré, à bon droit, comme le lieu primitif de l'émancipation de la langue française.

Les textes flamands ou bas-allemands se rencontrent en moindre quantité, et le premier que nous ayons mentionné est une charte accordée aux monnayeurs de Cologne, le 7 août 1207, et dont on possède aussi deux rédactions, qui paraissent contemporaines l'une de l'autre. On croit généralement que les premiers exemples de l'emploi de l'allemand dans les actes ne remontent pas au delà de 1260, 1264, 1276 [1]. Mais, sans oublier le texte flamand de la keure de la ville de Bruxelles, de l'an 1229, texte dont la date n'est pas certaine, on peut citer la grande loi de paix publiée par l'empereur Frédéric II en 1235 et qui a été également rédigée en allemand [2].

Les grandes correspondances sont toujours écrites en latin, le truchement universel des hommes d'État, des ecclésiastiques et des savants. La plus importante de celles dont nous avons fait emploi pour ce volume est celle d'Innocent III, monument éternel de l'activité infatigable de ce pontife, l'un des plus grands, sinon le plus grand, de tous les successeurs de saint Pierre. La papauté était alors à l'apogée de sa puissance. Pendant vingt ans, Innocent se montra

[1] Natalis de Wailly, *Éléments de paléographie*, t. I, p. 161.

[2] Pertz, *Monumenta, Legum t. II*, p. 571.

à la hauteur de sa position, dominant ses contemporains par une énergie qui ne faiblit jamais. Aucun livre ne reflète l'aspect de la société chrétienne de son temps mieux que le recueil de ses bulles et de ses lettres; sa correspondance s'adresse à des personnages de tout rang, de toute condition, à des habitants de tout le monde chrétien; le pape s'y occupe, avec une égale sollicitude, de simples questions de droit civil ou de droit canonique comme des questions religieuses et morales de l'ordre le plus élevé et des négociations politiques les plus inextricables. C'est l'une des sources les plus intéressantes à consulter pour l'histoire de la Belgique.

Les lettres d'Étienne, qui fut évêque de Tournai depuis 1192 jusqu'en 1203, présentent également un vif intérêt. Elles contiennent une foule de détails peu connues sur les démêlés de ce prélat avec les bourgeois de sa résidence, qui étaient fort mal disposés à son égard et qui défendirent résolûment leurs priviléges contre lui. Quelques lettres envoyées au nom de plusieurs de nos princes, lettres où ils donnent de grands détails sur les événements auxquels ils avaient participé, et qui étaient évidemment destinées à être reproduites et propagées, seront aussi lues et étudiées avec fruit, de même que quelques épîtres dues à Guibert, abbé de Gembloux et de Florenne, à Gervais, abbé de Prémontré, à l'écolâtre Olivier, à Jacques de Vitry, à Gilles de Leeuw, etc.

Les détails relatifs aux lettres et aux arts se présentent assez rarement dans les documents de toute nature que nous avons consultés. Le goût pour la littérature se maintenait cependant et les arts, surtout l'art architectural, faisaient d'immenses progrès. Mais les grands artistes de l'époque passent inaperçus, sauf de passagères mentions qui ne nous éclairent que de faibles lueurs. Ainsi l'évêque Étienne recommande aux religieux de Saint-Bavon un artiste éminent, nommé G., dont le fils désirait prendre l'habit religieux dans ce monastère. Mais il ne nous dit rien de la spécialité que cultivait cet artiste; de son nom même, il ne nous révèle que l'initiale.

Les livres, ces témoignages durables des efforts accomplis par l'intelligence humaine, conservaient toujours leur valeur aux yeux des hommes éclairés. Si l'on venait à en livrer en garantie du payement d'une dette, comme un archidiacre de Tournai, nommé Thierri, en donna à Renaud le Changeur, de Paris,

la restitution en était bientôt réclamée, et, en cas de refus, on s'adressait, pour l'obtenir, aux personnages les plus influents. Tel est le sujet d'une lettre adressée par l'évêque Étienne à Odon, qui occupait le siége épiscopal de Paris.

On commençait aussi à savoir distinguer les chartes authentiques de celles qui ne l'étaient pas. Le même Étienne dont nous venons de parler eut des preuves manifestes de quelques falsifications de bulles dont un bénéficier de sa cathédrale était l'auteur, et il parvint à en découvrir les modèles, ainsi que les moules des sceaux dont le faussaire s'était servi. Dans un autre endroit de sa correspondance, le prélat dit qu'il était sorti de cette boutique des bulles si évidemment fausses, qu'un enfant qui en serait encore au rudiment aurait pu en découvrir la supposition. Ces bulles étaient destinées à favoriser certaines prétentions des religieux de Saint-Martin, de Tournai.

§ III.

DE QUELQUES DIFFICULTÉS QUE PRÉSENTE LA CHRONOLOGIE DES DIPLÔMES, BULLES ET CHARTES AU DOUZIÈME SIÈCLE ET AU COMMENCEMENT DU TREIZIÈME.

La chronologie des diplômes, bulles et chartes présente, au douzième siècle, des difficultés nouvelles, qui caractérisent parfaitement le style diplomatique de cette époque. Tandis que les actes dépourvus de toute indication d'année se rencontrent rarement dans les temps antérieurs ou postérieurs, ils sont nombreux pendant cette période, et il n'y a guère de publications historiques, accompagnées de chartes, où l'on n'en trouve quelques-uns.

La chancellerie des souverains pontifes, où l'on prodiguait pour les grandes bulles toutes les indications de nature à déterminer, avec une précision extrême, la date des documents, procède tout différemment pour les petites bulles. Du temps du pape Grégoire VII, l'indiction offre un guide sûr, mais ses successeurs et, entre autres, Urbain II, Calixte II, Eugène III, Adrien IV, Alexandre III, se bornent à dater du lieu de leur séjour, du mois et du jour. Grégoire VIII, qui fut élu le 20 octobre 1187, rétablit l'indiction dans ses petites bulles, et, après lui, Clément III y substitua l'année du pontificat. Si l'on songe au grand nombre des bulles qui appartiennent au douzième siècle et, en

particulier, de celles qui émanent de la chancellerie d'Alexandre III, on comprendra les obstacles qu'opposent à un travail chronologique des indications aussi insuffisantes que celles du mois et du jour, médiocrement suppléées par celle du lieu de résidence.

Un savant allemand, Jaffé, a rendu à la science un immense service, en publiant un nouveau tableau chronologique des bulles papales; par malheur pour ceux qui s'occupent de recherches historiques, son beau travail s'arrête à l'année 1198.

L'importance de la correspondance d'Innocent III exigeait que l'on y introduisît une coordination rigoureuse. On se fera une idée de la valeur de cette correspondance si l'on se rappelle qu'elle comprend au delà de 4,300 pièces, appartenant à plus de 2,100 dates différentes. Aussi mérite-t-elle que l'on s'y arrête un instant. Dans les priviléges, les souscriptions mentionnent le lieu, le chancelier ou vice-chancelier, le jour, l'indiction, l'année de l'incarnation et l'année du pontificat. C'est, dit M. Léopold Delisle, à qui nous empruntons ces détails, une règle inflexible [1]. La date du jour est constamment exprimée par calendes, par nones et par ides, et il faut rejeter les actes où le jour du mois est compté à la manière des modernes [2]. Par une singularité dont on ne saurait déterminer l'origine, l'indiction était comptée, par la chancellerie papale de cette époque, de la manière la plus bizarre. Ce dernier usage donna naissance, au dix-septième siècle, à une longue contestation qui prouve combien une étude incomplète de l'ancienne diplomatique peut aboutir à de graves erreurs. Les chanoines de Saint-Aignan, d'Orléans, ayant prétendu qu'ils devaient être exempts de la juridiction épiscopale et produit en témoignage une bulle d'Innocent III, datée de l'an 1207, indiction IXme, on les débouta de leurs prétentions et on argua de faux leur document principal, parce que l'année 1207 correspond à la Xme indiction. Baluze et Mabillon reprirent depuis l'examen de cette question dans ses seules applications historiques, établirent l'authenticité de la bulle des chanoines de Saint-Aignan et prouvèrent que la chancellerie d'Inno-

[1] *Bibliothèque de l'École des chartes*, 4me série, t. IV, p. 49.

[2] *Ibidem*, p. 54.

cent III avait, en réalité, calculé l'année 1207, dixième année du pontificat de ce pape, comme répondant, en partie, à la IXme indiction, erreur grave qui est reproduite dans la copie originale des bulles, que renferme le registre des lettres d'Innocent. De nos jours, un membre de l'Institut de France, M. Léopold Delisle, a complété les recherches de ses savants compatriotes et dressé, avec l'exactitude qui le distingue, une liste chronologique des bulles et lettres d'Innocent. Il a établi, d'une manière incontestable, que les indictions de cette époque doivent être calculées comme suit :

NUMÉROS de l'indiction.	DATES CORRESPONDANTES.
Ire,	du 13 mars 1198 au 27 août 1198.
IIme,	du 23 nov. 1198 au 11 nov. 1199.
IIIme,	du 19 janvier 1200 au 21 mars 1200.
IVme,	du 11 nov. 1200 au 23 nov. 1201.
Vme,	du 10 déc. 1201 au 15 juillet 1202.
VIme,	du 5 octobre 1202 au 27 mai 1203.
VIIme,	du 13 nov. 1203 au 7 octobre 1204.
VIIIme,	du 15 octobre 1204 au 10 janvier 1206.
IXme,	du 13 février 1206 au 8 avril 1206.
VIIIme,	du 6 mai 1206 au 3 novembre 1206.
IXme,	du 11 janvier 1207 au 27 juillet 1207.
XIme,	du 8 nov. 1207 au 25 juillet 1208.
XIIme,	du 21 sept. 1208 au 12 nov. 1208.
XIme,	du 9 déc. 1208 au 20 février 1209.
XIIme,	du 12 avril 1209 au 19 octobre 1209.
XIIIme,	du 31 janvier 1210 au 1er juin 1210.
XIVme,	du 25 fév. 1211 au 22 ou 31 mai 1211.
XVme,	du 13 octobre 1211 au 13 juin 1212.
Ire,	du 1 décembre 1212 au 29 sept. 1213.
IIme,	du 4 novembre 1213 au 21 avril 1214.
IVme,	du 11 février 1216 au 25 avril 1216 [1].

Par bonheur, nous possédons le moyen de sortir de ce labyrinthe de difficultés : Innocent III date presque toujours de l'année de son pontificat, qu'il faisait commencer à son intronisation, qui eut lieu le 22 février 1198; on peut, de cette manière, distinguer ses actes de ceux émanés de son prédécesseur Innocent II, qui n'ajoute à ses petites bulles que le lieu, le mois et le jour. M. Delisle, l'auteur de toutes ces intéressantes remarques, a encore rendu un grand service à la diplomatique, en dressant un itinéraire du grand pape dont nous venons de parler, itinéraire basé sur les indications données par les chartes et les lettres émanées de la chancellerie romaine [2].

[1] *Loc. cit.*, p. 55.

[2] *Bibliothèque de l'École des chartes*, 4me série, t. III, p. 500.

Les faits suivants, également recueillis et coordonnés par M. Léopold Delisle [1], témoignent que le roi de France, Philippe-Auguste, commençait l'année à Pâques, comme ses successeurs le firent constamment :

« Une charte d'Éléonore, comtesse de Saint-Quentin, du mois de décembre » 1201, est expressément mentionnée dans une lettre du roi datée de janvier » 1201. Une charte de Philippe, évêque de Beauvais, du 9 novembre 1207, » est confirmée par le roi en janvier 1207. Nous avons quatre lettres du roi » datées de Paris en janvier 1191, et de Fontainebleau en février 1191 : elles » ne peuvent appartenir à l'année que nous comptons 1191, puisque, à cette » époque, le roi n'était pas en France, mais en Sicile. Philippe-Auguste accorda » aux bourgeois de Verneuil des priviléges dont ils devaient commencer à jouir » le samedi après la Purification 1204 : il s'agit évidemment du mois de février » 1205, nouveau style; car les bourgeois de Verneuil tenaient encore pour le » roi d'Angleterre le 1er juin 1204. Ces sept exemples supposent l'année com- » mencée après la Circoncision. Les suivants ne s'expliquent qu'en admettant » l'année commençant à Pâques. C'est, en premier lieu, un mandement d'avril » 1214 qui a été précédé par un mandement de février 1214. C'est ensuite le » rapprochement des quatre dates suivantes :

» *Anno Domini 1222, regni 43, mense aprili.*
» *Anno Domini 1222, regni 43, mense mayo.*
» *Anno Domini 1222, regni 44, mense aprili.*
» *Anno Domini 1222, regni 44, mense aprili.*

» Il est évident que, pour le rédacteur de ces actes, le mois d'avril qui suivit » le mois de mai 1222, appartenait, en partie, à l'année 1222 et, en partie, » à l'année 1223. »

A propos du roi Philippe-Auguste, signalons une particularité qui n'a pas encore été relevée. La date du décès de ce monarque est parfaitement connue. Il expira à Mantes, le 14 juillet 1223. Cependant, dans un acte passé devant les échevins de Tournai, au mois de juin de la même année, la souscription porte

[1] *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. LXVIII.

l'indication suivante : *Après le mort le roi Philipe*[1]. Faut-il supposer que le bruit de la mort de ce prince aura été répandu et aura pris assez de consistance pour être accepté comme véritable par les autorités mêmes?

Les chartes, lettres et ordres des rois d'Angleterre sont faciles à classer, ces princes datant constamment du lieu où ils se trouvent et de l'année de leur règne, avec indication du mois et du jour. Les diplômes des empereurs d'Allemagne présentent moins d'uniformité. Le plus souvent ces princes commencent l'année à la Noël, comme le faisait encore l'empereur Henri VI[2] et comme le fit, depuis, Frédéric II, son fils[3]. Othon IV ne fut pas fidèle à cet usage, comme le prouve la charte qu'il accorda à la ville de Brunswick au mois de janvier 1198, l'an 1er de son règne, indiction IIme; or, son règne commença au mois de juin 1198 et l'indiction IIme correspond à 1199; ce diplôme est donc, de toute évidence, du mois de janvier 1199. Son compétiteur, Philippe de Souabe, imita son exemple, puisqu'il date du 12 janvier 1204, indiction VIIIme, an sixième de son règne, deux chartes en faveur de l'église de Cologne. Or, ce ne fut qu'en l'année 1204 que ce prince se réconcilia avec l'archevêque de Cologne Adolphe et avec le duc de Louvain ou de Brabant, l'un des témoins de ces deux donations. Ces dernières appartiennent donc à l'année 1205, qui correspond d'ailleurs à la VIIIme indiction, et à la sixième année de règne de Philippe, si l'on admet que celui-ci ne prit le titre de roi que dans le courant de l'année 1199[4].

Plusieurs princes belges, et dans le nombre nous citerons les comtes de Flandre de la maison d'Alsace et le duc de Brabant Godefroid III, n'ajoutent aucun renseignement chronologique à quelques-uns de leurs diplômes, et la

[1] *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1re série, t. IX, p. 136. — De Reiffenberg, *Chronique de Philippe Mouskés*, t. II, supplément, p. 25.

[2] Comparez, plus loin, deux chartes de l'an 1196, indiction XIVme, et datées, l'une du 6 mars et l'autre du 1er juin.

[3] Quelques diplômes de Frédéric sont datés d'après l'ère pisane, mais ce sont des actes qu'il fit expédier en Italie.

[4] M. de Saint-Marc, *Abrégé chronologique de l'histoire d'Allemagne* (t. VI, p. 71, col. 2), s'est déjà prononcé pour la date de 1205; les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* (t. VII, p. 338 de l'édition in-8°), ne sont pas de cette opinion, mais leur sentiment ne repose sur aucun argument sérieux.

même circonstance peut être signalée dans des chartes épiscopales ou baronniales. On pourrait supposer qu'il s'était introduit une grande incertitude dans le calcul du temps, si, à côté de ces actes imparfaits, on n'en rencontrait d'autres très-bien datés, accompagnés d'un véritable luxe de détails chronologiques[1]. Toutefois, la plupart des chartes princières, épiscopales ou baronniales ne portent que la mention de l'année; quelquefois on y ajoute l'indiction, rarement le mois et plus rarement encore le jour.

Nous venons de dire que le duc de Brabant Godefroid III ne datait pas toujours ses chartes, et, en effet, on ne rencontre aucune souscription à l'acte par lequel ce prince se déclare l'avoué du monastère de Gembloux[2], ni à celui par lequel il octroie au bourg de Mont-Saint-Guibert l'établissement d'un marché[3], ni à sa charte de priviléges en faveur des censitaires du chapitre de Saint-Gommaire, de Lierre[4], etc. Ce qu'il y a de curieux, c'est que ce même prince, en signalant au bas d'une charte l'un des faits les plus glorieux de son règne, la prise du château de Grimberghe, persiste dans ce système de silence, et que nous ignorerions complétement la date de la destruction de la forteresse des Berthout, si une chronique contemporaine n'était plus explicite. Dans un diplôme en faveur de l'abbaye de Forêt, dont Butkens n'a publié qu'un fragment et que le *Messager des sciences historiques* a donnée en entier[5], Godefroid III scelle cet acte dans la salle d'un de ses vassaux, Baudouin Caz : l'année, dit-il, « où, grâce à Dieu, j'ai pris le château de Grimberghe et l'ai détruit par le feu. » (*Balduini Caz, in cujus hoc actum est camera, eo anno quo Grimbergense castrum, Deo opitulante, cepi, incendioque delevi*).

Les ducs de Brabant et leurs vassaux aimaient assez à rappeler, au bas de leurs diplômes, des faits mémorables. C'est ainsi qu'en 1162 Godefroid III mentionne la prise de la ville de Milan par l'empereur Frédéric Barberousse; qu'en

[1] Remarquez, en particulier, une charte de Philippe, marquis de Namur, de l'an 1199, et une déclaration, du 29 octobre 1216, rappelant la fondation de l'abbaye d'Épinlieu.

[2] Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 39.

[3] *Ibidem*, p. 40.

[4] Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 710.

[5] Année 1850, p. 483.

1195, un diplôme du châtelain de Bruxelles, Godefroid, est daté de la veille du jour où Godefroid, fils du duc Henri Ier, devait être baptisé; que le 14 mai 1217, le même duc Henri Ier déclare que, ce jour-là, il a posé la première pierre des fondements de l'église de Ter-Banck, près de Louvain. Disons, à ce propos, que l'époque de la mort de Godefroid III, au sujet de laquelle les historiens ne sont pas d'accord [1], se détermine par la souscription d'une charte de Henri Ier, de l'an 1200, le dixième de notre *ducatus*, dit ce prince. Il ne faisait donc remonter son avénement qu'en 1190, bien que longtemps avant cette date il eût commencé à gouverner, conjointement avec son père et en portant le titre de duc.

Quand on examine, au point de vue diplomatique, les chartes et diplômes des ducs de Brabant, on y rencontre deux éléments qui peuvent contribuer à en fixer la date à défaut d'autres indications : le premier consiste dans les noms de notaires ou d'écrivains qui y interviennent parmi les témoins, le second dans la nature du sceau.

C'est particulièrement dans les chartes émanées du duc Henri Ier que l'on remarque de fréquentes mentions de notaires ou autres dignitaires de ce genre; pour les temps antérieurs, on n'en rencontre pas, et pour l'époque postérieure, elles deviennent de plus en plus rares. La chancellerie, en Brabant, ne s'organisa qu'au commencement du quinzième siècle, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la lecture de quelques bons traités qui ont été écrits sur cette matière par de savants jurisconsultes [2]; les premiers ducs durent néanmoins avoir tout un personnel chargé de garder leurs archives, d'expédier leurs lettres et les actes auxquels leur scel était apposé. Henri Ier eut, en effet, un grand nombre de notaires, parmi lesquels il en est un, Arnoul, qui reçoit dans un diplôme le titre de protonotaire ou premier notaire; il y avait en outre des scribes, écrivains ou copistes, chargés de la confection des chartes et que l'on qualifiait aussi, pour ce motif, de *confectores carte*. Les uns et les autres

[1] De Dynter la fixe, à tort, au 21 août 1183 (*Chronicon*, t. II, p. 116); d'autres la placent en 1186; il est certain que Godefroid vécut jusqu'en 1190.

[2] Notamment par Loyens dans son *Tractatus de concilio Brabantiæ, ejusque origine, etc.* Bruxelles, 1667, in-4°.

étaient pris parmi les ecclésiastiques, *clerici*, et, en cette qualité, ils figuraient parfois au commencement de la liste des témoins d'une charte, mais, en d'autres occasions, leur nom ne vient que le dernier.

Voici l'indication des notaires et des scribes dont j'ai recueilli les noms dans un certain nombre de chartes imprimées ou inédites.

Arnoul, notaire, en 1183, dans une charte de Henri Ier (et non de son père, Godefroid III), en 1190, en 1201 (dans plusieurs diplômes); qualifié de protonotaire du duc dans une charte de Guillaume, sire de Perwez, qui doit être de la même année.

Gérard et René, scribes (*carte confectores*), cités dans une charte relative à la mouvance féodale de la terre de Bréda, de l'an 1195 environ.

Deux René, notaires, cités ensemble en 1202 et 1204, et que l'on retrouve en 1213, dans une charte où le premier d'entre eux est appelé René *de Tumba*.

Maître René de Hougarde et maître René de Hoxem, clercs du duc en 1205, qualifiés de notaires, le premier en 1209 et 1211, le second en 1214; en 1227, maître René de Hoxem porte de nouveau le titre de clerc, et, en 1241, on cite encore un notaire du nom de René.

Maître Walter, notaire en 1210 et 1225.

Maître Jean de Sterebeke ou Sterbeke, notaire, cité avec le précédent en 1210, est mentionné une seconde fois avec lui, mais sous le simple nom de Jean, en 1225; ce « notaire Jean » figure, en avril 1226, parmi les chanoines de la collégiale de Sainte-Gudule. Nous voyons reparaître Jean de Sterbeke en novembre 1227, avec la qualification de clerc, et, en décembre 1234, avec celle de notaire.

Siger, notaire en 1214 et 1217.

Jean de Louvain était rédacteur de chartes en 1225 et reparaît, en 1226, sous le simple nom de Jean, avec un autre *carte confector* du nom de Baudouin.

E. et J. César, notaires, sont mentionnés le 16 juillet 1228; le premier n'est autre qu'Everard, que le duc appelle *notarius meus*, en 1231; le second nous représente sans doute le Jean de Louvain dont il vient d'être question, car la désignation patronymique de César était très-répandue dans cette ville.

Godefroid de Huldeberghe était notaire du duc à la fin de l'année 1234.

Du temps de Henri II, les notaires et les clercs s'effacent, quoique nous ayons rencontré encore, en 1236, un *Gerelmus scriptor*.

La liste qui précède et que l'on pourrait encore étendre et compléter nous donne quelques lumières sur les hommes que Henri Ier associait à ses négociations et à ses correspondances. Mêlé comme il le fut à des questions politiques de l'ordre le plus élevé, ce prince avait un besoin urgent de fonctionnaires capables et dévoués, qui fussent en état de lui rappeler les errements politiques de ses ancêtres et de ses voisins, et de dresser pour lui des projets de traité où ses droits et ses prétentions fussent sauvegardés autant que possible.

Une particularité curieuse ressort d'une charte inédite de Walter Berthout : c'est que ces puissants seigneurs de Grimberghe, qui résistèrent si longtemps à leurs suzerains, les ducs de Brabant, eurent plus tôt que ceux-ci leurs notaires. En l'année 1154, dans une longue énumération des legs qui avaient été faits à l'abbaye de Grimberghe, nous voyons figurer Warner le notaire parmi les témoins d'une première donation, et, à la fin de cette énumération, Warner précise davantage sa qualité : « Moi, dit-il, Warner, notaire du seigneur Walter » Berthout, j'ai écrit et relu. » (*Ego Warnerus notarius domini Walteri Bertoldi conscripsi et relegi.*) Ainsi ce notaire, après avoir transcrit l'acte de sa main, en avait donné lecture pour s'assurer s'il avait fidèlement rendu les volontés des Berthout et de leurs vassaux. L'usage d'avoir un notaire particulier paraît s'être généralisé et perpétué parmi les barons brabançons, car, en 1245, Léon, châtelain de Bruxelles, avait aussi le sien [1].

Nous ne parlerons pas ici des notaires des comtes de Flandre et de Hainaut. Les uns et les autres avaient leur chancelier, qui jouissait d'immunités et de droits considérables. Celui de Hainaut était, parfois, prévôt du chapitre de Saint-Germain, de Mons, et l'office de chancelier de Flandre était attaché à la dignité de prévôt du chapitre de Saint-Donatien de Bruges. On peut consulter à cet égard des ouvrages où il est longuement question des uns et des autres [2].

[1] *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 322.

[2] Pour la chancellerie de Flandre. Voyez Warnkönig, *Histoire de la Flandre*, t. II, p. 86 (édition Gheldolf).

Pour ce qui est de la forme et du dessin des sceaux, il importe d'observer qu'ils variaient selon la position occupée par la personne à laquelle le sceau appartenait. Pour ne citer qu'un exemple, les princes de la maison de Louvain en eurent presque tous plusieurs. Le sceau n'était pas le même lorsque celui qui s'en servait n'était que l'héritier du trône ducal ou lorsqu'il avait succédé à son père; comme on le conçoit sans peine, la légende, l'indication des titres, si l'on veut, ne pouvait pas être la même dans les deux cas. Le sceau changeait encore lorsque le duc ou son héritier était armé chevalier; dans ce dernier cas, la modification que le sceau subissait était complète. Ce fait ayant beaucoup d'importance au point de vue diplomatique, nous croyons devoir nous y arrêter un instant, et préciser, ce que l'on n'a jamais fait, à quelle époque les ducs de Brabant reçurent les insignes de la chevalerie.

Quoique Henri Ier ait été, très-jeune, associé par son père à l'exercice de l'autorité ducale, il n'était pas chevalier en 1182 [1], mais il le devint l'année suivante [2], et, circonstance que l'on n'a jamais relevée, son frère Albert, qui devint ensuite évêque de Liége, périt sous les coups de séides de son compétiteur et obtint plus tard le titre de saint, entra également dans la chevalerie alors qu'il était déjà l'un des archidiacres de l'église de Liége [3].

Henri II fut créé chevalier en 1226, neuf ans avant la mort de son père, et Henri III en 1253, cinq ans après avoir succédé au sien [4].

Les fils de Henri III étaient encore loin d'atteindre leur majorité lorsque celui-ci mourut; l'aîné, exclu de la succession paternelle, alla finir ses jours dans un cloître; le second, qui s'illustra sous le nom de Jean le Victorieux, fut créé chevalier, ainsi que son frère Godefroid, à Paris, en 1276, au retour

[1] In illo tornamento esset Henricus, ducis Lovaniensis filius, necdum miles. *Giselberti chronica Hannoniæ*, p. 110.

[2] Dux Godefridus perrexit Jerusalem et filius ejus Henricus miles efficitur. *Annales Parcenses*, dans Pertz, *Monumenta, Scriptores*, t. XVI, p. 598.

[3] *Eodem anno* (1187), *Albertus, clericus, Leodiensis archidiaconus, Godefridi ducis Lovaniensis filius, Henrici ducis junioris frater, relicto officio clericali, comitem Hanoniensem adiit, ut eum militem faceret, etc.* Gislebert, *l. c.*, p. 163.

[4] *Annales Parcenses*, l. c.

d'une expédition contre l'Aragon, où ils avaient suivi le roi de France, Philippe le Hardi [1].

Jean II monta également sur le trône sans être chevalier; il ne le devint qu'en 1298 lorsque son beau-père, le roi Édouard Ier, se décida à passer la mer pour porter secours à Guy de Dampierre. Jean, étant allé lui rendre visite à Gand, reçut de lui l'accolade de la chevalerie [2].

Mais celui qui tarda le plus à aspirer à cet honneur, c'est Jean III, fils de Jean II, qui régna vingt années sur le Brabant et commanda fréquemment des expéditions militaires sans avoir chaussé les éperons de chevalier. Il n'accomplit cette formalité qu'en mai 1332, lorsqu'il se trouvait campé près de l'abbaye d'Heylissem pour faire face aux attaques des princes coalisés contre lui [3].

Du temps de Jean III, l'usage commença à s'introduire de substituer aux sceaux équestres des sceaux chargés d'écussons armoriés [4]. Les sceaux de cette époque ne donnent pas lieu, par conséquent, aux observations que suggèrent ceux des princes ayant vécu à une époque plus ancienne.

La principale de ces observations, c'est que, lorsqu'il appartenait à un chevalier, le sceau représentait ce personnage couvert d'armes défensives et offensives, comme on le remarque sur les sceaux de Henri Ier en 1195 et 1220, de Henri II en 1229 et 1241, de Henri III en 1253 (au commencement de septembre), de Jean Ier en 1277, de Jean II en 1312, etc. [5]. Au contraire, lorsque le prince était encore damoisel (*domicellus*), c'est-à-dire simple écuyer, il était représenté, sur son sceau, vêtu d'une longue robe, la tête découverte, le faucon sur le poing, suivi de son chien de chasse. C'est ce qui résulte à l'évidence des sceaux de Henri III (encore simple héritier du trône ducal) en 1247, de Jean Ier en 1275, de Jean II en 1290 et 1295 et de Jean III en 1327 [6].

[1] Butkens, *l. c.*, t. I, p. 288.

[2] Van Velthem, *Spiegel historiael*, p. 219.

[3] Voyez les *Brabantsche Yeesten* de Jean Van Boendale, t. I, p. 503 (édit. de M. Willems).

[4] Voyez de Ram, *Notice sur les sceaux des ducs de Brabant*, p. 39.

[5] Voyez Butkens, t. I, preuves, *passim*, et, pour le sceau de Henri II en 1229, de Ram, *l. c.*, p. 25.

[6] Butkens, *passim*, et de Ram, *l. c.*, pp. 30 et 35.

Une différence aussi essentielle permet de distinguer immédiatement, à la seule inspection du sceau, l'époque approximative à laquelle appartient un diplôme, fût-il sans date.

Les considérations qui précèdent nous ont amené à éclaircir un point très-important de la biographie de Henri Ier. Nous y revenons en cet endroit parce que la vie de ce prince, qui s'est prolongée si longtemps, est, en quelque sorte, le pivot de notre histoire pendant toute une période. Ce duc, qui naquit en 1165 [1] et se maria en 1179 avec Mathilde de Boulogne, n'eut longtemps pour héritiers que des filles : Henri II, en effet, ne naquit qu'en 1207 [2], et Godefroid, son frère, le premier des seigneurs de Gaesbeek et de Herstal, qu'en 1209 [3]; l'autre fils, du nom de Godefroid, qui naquit à Henri Ier [4], doit être mort jeune, car il n'est question de lui qu'à propos de son baptême. Ainsi s'explique ce passage de la lettre adressée par Henri Ier à Adolphe, archevêque de Cologne, où ce prince recommande au prélat la protection de ses États et lui demande de défendre, au besoin, « sa femme et son unique fille. » Henri n'avait, à cette époque, d'autre héritier que sa fille Marie, et nous comprenons maintenant pourquoi le mariage de celle-ci avec Othon préoccupait si fortement Innocent III, et pour quel motif Henri Ier sollicita du roi Philippe de Souabe le droit de transmettre ses fiefs à ses filles, à défaut de fils, droit qu'il obtint, comme nous l'avons dit, le 12 octobre 1204.

C'est parce qu'elle était l'aînée des héritiers de Henri que Marie fut appelée la première à posséder le comté de Boulogne après la mort de sa cousine Mathilde, fille de Renaud de Dommartin et d'Ide de Boulogne. N'ayant pas eu d'enfants de ses deux maris, l'empereur Othon et Guillaume, comte de Hollande [5], ses droits échurent à ses frères et sœurs; une seule de celles-ci vivait

[1] *Annales Parcenses*, l. c.

[2] *Ibidem.* — A peine né, Henri II fut fiancé à l'une des filles de Philippe de Souabe, le 10 février 1207.

[3] *Ibidem.* — L'exactitude de cette date est confirmée par Rigord, l'historien de Philippe-Auguste, qui, à propos de faits arrivés en l'année 1214, donne à Godefroid la qualification de *Quinquennis.*

[4] *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 804.

[5] Ce mariage, qui a été ignoré de Butkens et que Kluit nous a fait connaître, était déjà conclu

encore : Aleyde, qui avait épousé successivement Louis, comte de Looz, Guillaume, comte d'Auvergne, et Arnoul, sire de Wesemael, et qui, de concert avec ce dernier, transporta, le lundi après la Saint-Barnabé, en 1260, les droits qu'elle avait reçus de l'impératrice à leur neveu, le duc de Brabant, Henri III [1].

Lorsque Henri Ier se réconcilia définitivement avec le comte de Gueldre, en 1203, il promit de lui donner en mariage une de ses filles qui n'étaient pas encore nubiles. Il ne pouvait être question de Marie. Il s'agissait probablement de Marguerite qui devint, en effet, comtesse de Gueldre.

Une alliance matrimoniale conclue avec le Brabant, antérieurement à 1207, impliquait la possibilité de la succession à ce duché. L'union d'Othon de Saxe avec Mathilde de Louvain, celle du comte de Gueldre avec Marguerite de Louvain, dans le cas où Henri Ier serait venu à mourir, amenait, ou l'avénement au trône ducal d'Othon de Saxe, ce rival acharné de Philippe de Souabe, ou la réunion sous la même autorité du Brabant et de la Gueldre.

On nous reprochera peut-être d'attacher trop d'importance à ces questions dynastiques; mais, outre qu'elles ont des liens intimes avec l'histoire nationale, la solution des difficultés de diplomatique est également indispensable pour l'éclaircissement des faits qui concernent l'histoire des institutions populaires. Nous n'en citerons ici qu'un seul exemple. La ville de Nivelles, pendant la seconde moitié du douzième siècle, fut troublée par des dissensions violentes qui eurent pour résultat la création d'une commune jurée et une extension de l'autorité ducale à Nivelles, extension que les empereurs d'Allemagne essayèrent d'annihiler ou secondèrent, selon qu'il entrait dans leurs vues de favoriser ou de froisser les ducs de Brabant. Ces faits, sur lesquels les chroniques se taisent complétement, ne peuvent s'établir qu'à l'aide de diplômes, et, en particulier, des diplômes par lesquels Frédéric Barberousse et Othon de Souabe confirmèrent aux abbesses et aux chanoinesses leurs priviléges. A côté de ces chartes, qui,

en 1220, mais Marie était veuve dès le mois de juin 1223, comme on peut s'en convaincre par deux diplômes que Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, et Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, ont publiés; Van Mieris (t. I, p. 180) a imprimé à tort la date de 1213 pour 1223.

[1] Butkens, t. I, preuves, p. 98.

en constatant l'étendue des prérogatives de chapitre, établissent qu'elles étaient contestées, s'en placent plusieurs autres manquant de date et dont il est extrêmement difficile de déterminer la chronologie. Dans l'une, les échevins et les notables de Nivelles, afin de prévenir la ruine de leur ville, proclament le duc de Brabant leur avoué [1]; dans une deuxième, Hugues, légat du saint-siége, met à néant la commune jurée de Nivelles [2]; dans une troisième, l'évêque de Liége, Rodolphe, interdit de déplacer les marchés dans cette ville, sans l'assentiment de l'abbesse et du chapitre [3]; dans une quatrième, l'élu Albert et le chapitre de la cathédrale de Liége implorent la charité des fidèles en faveur de l'église Sainte-Gertrude [4]. Un seul indice peut nous conduire au milieu de ces lueurs incertaines. Cette désolation de l'église de Nivelles, accompagnée d'une persécution de cinq années subie par la ville de ce nom [5], ne peut se rapporter aux incendies dont Nivelles eut à souffrir en 1166 et en 1177 [6], car aucun prêtre du nom d'Albert ne fut élu de Liége avant Albert de Louvain, nommé en 1191. Le diplôme de Rodolphe ne peut être antérieur à l'année 1182, puisqu'il mentionne les confirmations de biens et de droits accordées au chapitre par l'empereur et par le pape. On arrive donc à placer vers 1184, sept ans avant 1191, les graves événements dont Nivelles fut alors le théâtre et qui y furent signalés par la formation d'une commune [7].

Malgré le grand nombre d'actes que l'on possède sur la Flandre, on ne peut encore être fixé sur le mode de calculer les années qui prévalait dans ce pays. Il semble que la Flandre oscilla tour à tour entre le système anglais, qui commençait l'année à la Noël, et le système gallican ou français, qui préférait le jour de Pâques. On trouve des exemples de l'un et de l'autre employés indiffé-

[1] Voyez la *Table chronologique*, t. II, p. 479.

[2] Alphonse Wauters, *De l'origine des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 45.

[3] *Ibidem*, p. 51.

[4] *Ibidem*, p. 52.

[5] *Urbis sue tribulacionem, jam septimi anni sustinere persecutionem innuens. Ibidem*, l. c.

[6] *Annales Fossenses*, dans Pertz, *Monumenta, Scriptores*, t. IV, p. 31.

[7] Toute l'histoire, si agitée, de la commune de Nivelles a été racontée dans la *Belgique ancienne et moderne* : Ville de Nivelles, pp. 27 et suiv.

remment. Ainsi deux diplômes datés de l'année 1164 sont indiqués comme appartenant : l'un à l'indiction XIIme et à la vingt-cinquième épacte, l'autre à l'indiction XIIIme et à la sixième épacte. Ces dernières indications correspondant à l'année 1165, le second acte devrait y être reporté. Au contraire, dans un acte daté du mercredi 14 des calendes de mars 1166, il s'agit bien de notre année 1166, car ces données correspondent au mardi 16 février 1166, tandis que le 16 février 1167 était un jeudi. Trois actes différents des premiers mois de 1183 sont notés comme appartenant à l'indiction Ire, vingt-cinquième épacte; ils ne peuvent être rejetés en 1184. Nous restons donc ici dans l'incertitude.

Il nous suffira, pour prouver combien sont parfois nulles ou insuffisantes les données chronologiques des actes émanés des d'Alsace, comtes de Flandre, de faire remarquer que l'on n'en rencontre aucune au bas des chartes principales de Philippe d'Alsace. Ce n'est que par approximation que l'on a pu classer la keure de la châtellenie de Bruges, celle qui fut donnée successivement à presque toutes les grandes villes du comté de Flandre, et notamment à Bruges, Gand, Ypres, Audenarde, Arras, les statuts pour les baillis, etc. Ici encore les faits historiques viennent au secours de la diplomatique; une charte gantoise où l'on rencontre cette indication : *eo tempore quo rediit* (*comes*) *Hierosolymis*, « en ce temps où le comte revint de Jérusalem, » se place vers 1178, parce que, d'après les chroniqueurs, Philippe d'Alsace rentra alors dans ses États.

Signalons ici une circonstance qu'il est important de noter pour l'histoire du règne de Thierri d'Alsace. Aucun écrivain ne l'a mentionnée, quoiqu'elle résulte à l'évidence de chartes émanées de ce prince. L'aîné de ses fils, nommé Baudouin, fut associé à son gouvernement vers l'époque où Thierri partit pour la deuxième fois pour la Palestine, vers 1147. Il devait gouverner la Flandre avec sa mère, la vaillante Sybille d'Anjou. C'est ce que nous apprend un diplôme relatif aux cens et tonlieux que l'abbaye de Saint-Vaast levait à Arras : *Ego Sybilla comitissa*, y est-il dit, *cum filio Balduino jam in comitem designato*[1]. Ce Baudouin mourut peu de temps après, car, dès les années 1151,

[1] Tailliar, *Recherches pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Vaast*, p. 434.

1152, Thierri, de retour en Flandre, et sa femme signent seuls[1]. De plus, il existe une charte par laquelle ces deux personnages, « pour le repos de l'âme » de leur fils Baudouin, donnent le bien dit *Luuldmel* au chapitre de Sainte-Walburge, de Furnes[2]. Et ici nous ferons observer que l'on date à tort de l'année 1151 un privilége octroyé aux bourgeois de Saint-Omer, et où on lit ces mots : *Concedente itaque quoque Philippo filio meo*[3]. Il est de toute certitude que Philippe d'Alsace ne devint le collègue de son père qu'en 1156, lorsque Thierri prit la croix pour une troisième fois, malgré les pleurs et les cris de ses serviteurs[4]. Il existe de la charte dont nous venons de parler deux textes différents : celui où on lit la phrase mentionnée plus haut, appartient à l'année 1156; celui où ce texte fait défaut et qui n'émane que de Thierri et de Sybille, peut seul être fixé à l'année 1151, date qu'il porte[5]. Notons encore qu'aucun acte offrant le nom de Sybille n'est postérieur à 1156; cette princesse, en quittant la Flandre avec son mari, n'y reparut plus; elle mourut à Jérusalem, où elle fut ensevelie.

A la cour de Baudouin le Courageux, comte de Hainaut, l'année commençait à Pâques, et c'est le système que suit constamment le prévôt Gislebert, chancelier du comte. Dans sa chronique, il l'emploie avec la régularité la plus parfaite. Chaque fois qu'il commence le récit des événements d'une année nouvelle, il fait suivre l'indication numérique de cette année de l'expression : *termino Paschali*, « au temps de Pâques. » Sa chronologie repose donc sur des

[1] *Opera diplomatica*, t. II, pp. 699, 700, etc.

[2] En 1154. *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, IIme série, t. XII, p. 107.

[3] Warnkönig, *Histoire de la Flandre*, édit. Gheldolf, t. I, p. 416.

[4] Voyez notre travail sur Thierri d'Alsace, dans les *Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand*, année 1862-1863, p. 147. Les plus anciennes chroniques de Flandre qui parlent de Thierri d'Alsace mentionnent ce Baudouin et admettent qu'il était l'aîné; plus tard, son nom disparaît, même des vieilles généalogies des comtes de Flandre et des beaux travaux de ce genre dont Butkens a orné le premier volume de ses *Trophées de Brabant* (voir p. 216). Meyer et Oudegherst (t. I, p. 396) prétendent, à tort : le premier, que Baudouin disputa l'évêché de Térouane à Milon Ier, qui lui fut préféré; le second, qu'il occupa ce siége épiscopal. Mais, de tous ces auteurs, aucun ne dit que ce prince fut associé par ses parents au gouvernement de la Flandre et que son nom figure en tête des actes publics.

[5] Ce document se trouve dans Warnkönig, *l. c.*, p. 417, en note.

bases certaines; elle fixe, à la fin de l'année 1194, la mort de la comtesse Marguerite d'Alsace, femme de Baudouin, héritière du comté de Flandre: au 22 décembre 1195, celle de Baudouin lui-même [1].

Dans le court intervalle de temps qui sépara ces deux événements, le jeune comte Baudouin, celui qui parcourut depuis une carrière glorieuse et sitôt et si fatalement terminée, avait déjà changé de système chronologique et prescrit de dater ses diplômes en commençant l'année, soit à la Noël, soit au 1er janvier. Nous en trouvons la preuve évidente dans un diplôme de l'année 1195. Baudouin, le père, s'était montré l'adversaire constant de Henri Ier, duc de Lotharingie ou de Brabant; il l'avait toujours contrecarré, à la cour d'Allemagne comme à la cour de France; il s'était encore, en dernier lieu, opposé de tout son pouvoir à l'élévation d'Albert, le frère de Henri, à l'évêché de Liége. Il renonça à cette politique en 1194 et conclut un traité d'amitié et d'alliance avec le Brabant. Son fils, le jeune Baudouin, qui hérita du comté de Flandre immédiatement après la mort de sa mère, s'empressa de négocier avec le duc un traité semblable, dans lequel les deux princes promirent de s'assister contre tous, en exceptant néanmoins : Baudouin, son père, le comte de Hainaut, et son suzerain, le roi de France, et Henri, l'empereur et le comte de Hainaut [2]. Dans cet acte important, Baudouin ne se qualifie que de comte de Flandre. Il agit de même dans une charte en faveur de l'abbaye de Ninove, charte qui est datée de la veille de l'Épiphanie de l'année 1195, l'an premier de son règne; cette date correspond donc au 5 janvier, non de l'année 1196, comme on pourrait le croire, mais de l'année 1195 [3].

En effet, au commencement de l'année 1196, Baudouin, ayant hérité de son père le comté de Hainaut et abandonné à son frère Philippe le marquisat de Namur, avait pris la qualification de comte de Flandre et de Hainaut. En cette qualité, il ratifia, au mois de février, plusieurs libéralités faites par son père au célèbre chapitre de Sainte-Waudru de Mons, et ici, comme s'il lui avait

[1] *Gisleberti chronica Hannoniae*, *passim*.

[2] Voyez les *Brabantsche Yeesten* publiés par M. Willems, t. I, p. 614.

[3] De Smet, *Corpus chronicorum Flandriae*, t. II, p. 806.

répugné d'abandonner les traditions paternelles dans la ville où ces dernières étaient les plus vivaces, il continue encore à prolonger l'année jusqu'à Pâques; les libéralités dont nous parlons sont toutes datées du mois de février 1195, et, contrairement à ce que nous avons fait pour la donation précitée en faveur de l'abbaye de Ninove, on doit les rejeter à 1196, d'abord parce que le vieux comte de Hainaut n'existait plus lorsqu'elles furent constatées par écrit, et ensuite parce que le jeune comte y prend les titres auxquels il n'eut droit qu'après la mort de ses deux parents [1].

Nous avons parlé plus haut du rapprochement qui s'était opéré entre le jeune comte Baudouin et le duc Henri. Leur amitié paraît avoir été des plus sincères, et, à en juger par les nombreuses transactions qui nous sont passées sous les yeux, elle ne fut jamais altérée d'une manière notable. Elle concourut à former des principaux princes belges une fédération redoutable qui commandait à la fois au Brabant, au Limbourg, à la Flandre, au Hainaut et au Namurois. Il en résulta, pour la Belgique, une plus grande sécurité contre les agressions venant de l'étranger, et une tranquillité intérieure qui dut considérablement contribuer aux progrès des arts et de l'industrie et à l'adoucissement des mœurs.

L'intimité qui régnait entre les deux plus puissantes lignées princières de la Belgique se révéla d'abord par deux expéditions, dirigées : l'une au profit de la Flandre contre la Hollande [2], l'autre au profit du Brabant contre la Gueldre. Cette dernière fut suivie d'un voyage des deux Baudouin, du duc Henri et de l'archevêque de Cologne à la cour impériale. L'empereur Henri VI se trouvait alors près de Strasbourg; il accorda sans difficulté au jeune comte Baudouin l'investiture des fiefs qui avaient jusque-là été tenus de l'Empire par son père. Ce fut pendant ce voyage, au mois d'août, que celui-ci contracta la maladie dont il mourut quatre mois après [3].

Ces circonstances permettent de mieux préciser, jusqu'à un certain point,

[1] Voyez l'un de ces diplômes dans les *Opera diplomatica*, t. I, p. 109, et les deux autres dans les *Recherches sur le Hainaut ancien*, de M. l'avocat Duvivier.

[2] *Chronicon Lamberti parvi*, citée dans l'histoire de la Flandre, de M. le baron Kervyn de Lettenhove, t. II, p. 114.

[3] *Gisleberti Chronica Hannoniae*, p. 263.

la date du traité d'alliance conclu entre Henri Ier et le jeune comte de Flandre, et de la placer dans les premiers mois de l'année 1195. Alors aussi, selon toute apparence, s'ouvrirent les négociations qui eurent pour résultat la conclusion d'un premier traité entre le Brabant et la Gueldre. Ce traité ne porte pas de date et a été classé en l'année 1197. Peut-être est-il un peu antérieur et devrait-il être placé en 1196, année pendant laquelle s'affermit la prépondérance du Brabant dans les contrées arrosées par le Wahal. De cette époque date l'union au duché du Veluwe, que les ducs tenaient en fief des évêques d'Utrecht et les comtes de Gueldre en fief des ducs; à cette époque aussi l'Empereur concéda à la ville naissante de Bois-le-Duc des immunités exceptionnelles, qui exercèrent sur sa prospérité la plus heureuse influence.

En l'année 1196, au mois de mars, la comtesse de Flandre, Marie de Champagne, et la duchesse de Brabant, Mathilde d'Alsace ou de Boulogne, entreprirent ensemble un pèlerinage à Saint-Gilles en Provence et l'accomplirent heureusement [1]. Ce fait, insignifiant en lui-même, emprunte une certaine importance à cette circonstance que Marie et Mathilde furent tour à tour appelées à remplacer leurs maris partis pour la croisade : Mathilde en 1197, Marie en 1202. Elles durent donc être initiées aux vues politiques de Baudouin et de Henri, dont, peut-être, l'amitié se maintint plus vive, grâce à l'intimité qui régnait entre leurs femmes. Il est à regretter que Gislebert le chroniqueur nous abandonne en ce moment; malgré la partialité pour ses maîtres et seigneurs qui perce dans ses écrits, c'est un guide précieux et que nulle autre source ne vient suppléer.

Le traité de Péronne, du mois de janvier 1200, et les préliminaires de la quatrième croisade présentent quelques particularités d'un haut intérêt, au point de vue diplomatique, le seul dont nous ayons à nous occuper ici. Ce traité fut soumis à l'approbation des principales villes flamandes, qui s'engagèrent à prendre le parti du roi Philippe-Auguste, dans le cas où leur comte n'observerait pas le traité. Or, tous les actes délivrés au nom de ces villes portent ou la date de 1199 ou celle du mois de janvier 1199 [2]; comme le traité fut conclu

[1] *Gisleberti Chronica Hannoniae*, p. 288.

[2] Ces actes ont tous été publiés par Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I.

le 2 janvier 1199, ancien style ou style gallican, le 2 janvier 1200, selon le style moderne, il en résulte que les administrations locales n'avaient, en aucune façon, adopté les idées de la chancellerie de Baudouin IX sous le rapport diplomatique, et que, à l'imitation de ce qui se faisait à Paris, elles commençaient l'année à Pâques.

Mais, pourrait-on objecter, comment admettre cette anomalie? est-il bien probable qu'une dissidence pareille ait existé? Cette observation, nous nous la sommes faite, mais elle ne résiste pas à l'examen des documents. On ne possède pas moins de treize actes imprimés, émanant du comte Baudouin et datés des premiers mois de l'année 1202. Si ce prince avait suivi le système chronologique ordinaire, ces actes appartiendraient au commencement de l'année 1203. Or, Baudouin quitta ses États pour l'expédition qui lui coûta la vie, au commencement de 1202. Le mois d'avril n'était pas encore écoulé qu'il était déjà à Clairvaux [1]. Son arrivée à Venise, les difficultés auxquelles lui et les autres croisés se virent livrés, parce qu'ils n'étaient pas en état de payer aux Vénitiens la somme convenue pour le transport de l'armée en Palestine; l'expédition contre Zara, qui attira sur eux la juste indignation d'Innocent III; les sollicitations du jeune Alexis Lange, pour que les vainqueurs de Zara daignassent rétablir son père sur le trône de Constantinople; les deux siéges de cette ville et enfin l'élection de Baudouin sur le trône impérial des Constantin et des Justinien, tous ces grands faits qui remplissent la seconde moitié de l'année 1202, l'année 1203 et les premiers mois de l'année 1204, ne permirent pas à Baudouin de retourner en Flandre. Celles de ses chartes qui portent la date de 1202 doivent donc être laissées à cette date et confirment, jusqu'à l'évidence, l'observation diplomatique que nous faisons ici. On a publié deux diplômes, l'un, du 22 août, l'autre, du 24 septembre 1202, donnés, par le comte Baudouin : le premier à Valenciennes [2], le second à Saint-Omer [3]; mais est-il

[1] *Ego Balduinus, . . . notum fieri volo quod Jerosolymam profecturus, cum per monasterium Clarevallense transitum facerem.* Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 74.

[2] Vinchant, *Annales de la province et comté de Hainaut*, t. VI, p. 24.

[3] De Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, pp. 11 et 58.

croyable que, malgré les contestations qui avaient surgi entre les croisés et les Vénitiens, au moment de partir pour Zara, vers laquelle l'expédition se dirigea le 8 octobre de la même année, Baudouin aurait, pendant plusieurs mois, abandonné ses compagnons d'armes pour retourner dans le pays qu'il venait de quitter? Cette longue absence n'aurait-elle pas été signalée par Villehardouin, n'aurait-elle pas laissé d'autre trace?

On possède une charte de la comtesse Marie, de l'année 1202, où l'on mentionne le départ de Baudouin [1]; dans une autre, Marie approuve une donation à l'abbaye d'Alne et date du mois de février 1202, l'an premier du pèlerinage du comte, « son seigneur [2]. » Ces expressions sont formelles : Baudouin était parti; il se trouvait alors à Zara, où il signa un acte de soumission envers le saint-siége, en expiation de sa participation à une entreprise exécutée malgré les représentations du pape [3]. Ce mois de février appartient donc à 1202-1203. Ainsi, circonstance remarquable, la femme même du comte ne datait pas comme lui.

Marie ne resta pas longtemps en Flandre. Elle s'embarqua sur une flotte flamande qui cingla vers la Méditerranée, mais elle ne put rejoindre les légions qui investirent Constantinople; espérant que son époux pourrait venir la rejoindre en Palestine, elle s'empressa de partir pour ce pays, où une mort prématurée ne tarda pas à l'enlever.

Ajoutons que Baudouin, devenu empereur de Constantinople, et son frère Henri, qui lui succéda, comptèrent l'année en la prolongeant dans les premiers mois de l'année suivante. Ainsi, la déclaration par laquelle le premier prie le roi Philippe-Auguste et son fils Louis de veiller à l'exécution des ordres qu'il avait donnés pour la fondation du chapitre de Courtrai, est du mois de mars 1205, quoiqu'elle soit datée du mois de mars 1204 [4]; en effet, Baudouin y est qualifié d'empereur, titre qu'il ne reçut qu'après la conquête de l'empire

[1] *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. III, p. 188.

[2] *Anno Verbi incarnati M. CC. II, mense februario, anno vero peregrinationis comitis domini mei primo. Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. V, p. 396.

[3] *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 432.

[4] Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1207.

d'Orient, en *avril* 1204. De même, la lettre que Henri écrivit à son frère Philippe en lui envoyant des reliques, doit être rejetée en 1206, quoiqu'elle soit datée du mois de février 1205 [1], car la bataille d'Andrinople ne se livra que le 14 avril 1205, et, dans l'incertitude où il était sur le sort de son frère, Henri ne prit pas immédiatement le titre et les insignes impériaux.

Contrairement à l'usage qui semble avoir prévalu en Brabant du temps de ses ancêtres [2], Henri Ier avait, comme Baudouin IX, abandonné le style cambrésien ou français pour le style allemand ou romain, et pris l'habitude de commencer l'année à la Noël ou au mois de janvier. Le 17 janvier 1197, il scella, à Bruxelles, une confirmation d'une donation à l'abbaye de Ninove, confirmation qu'on ne peut reculer de douze mois, car le duc se trouvait en Orient à la fin de l'année 1197 et ne pouvait encore avoir regagné ses États dans les premiers jours de 1198, d'autant plus que, dans la lettre qu'il écrivit à son ami l'archevêque de Cologne, le 22 novembre 1197, il ne manifeste en aucune façon l'intention de quitter la Palestine. Plus tard, il adopta un autre système, peut-être parce que ses relations avec la cour de France se renouèrent au commencement de 1205, dès qu'il eut abandonné la cause d'Othon de Saxe pour celle de Philippe de Souabe. Son acte d'hommage à Philippe-Auguste, pour un fief d'argent de deux cents marcs par an [3], et la convention qu'il conclut avec Renaud de Dommartin, comte de Boulogne, au sujet de leurs droits respectifs sur l'héritage de Matthieu d'Alsace, comte de Boulogne, père de la duchesse Mathilde [4], sont tous les deux du mois de février 1204 ancien style, 1205 nouveau style.

On pourrait expliquer cette modification dans les usages diplomatiques suivis jusqu'alors par Henri Ier, en disant que les deux actes précités furent rédigés en France, sous l'influence des tendances et des coutumes de la cour de Paris.

[1] Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 405.

[2] Nous ne citerons qu'un seul exemple, mais il nous paraît décisif. Une charte du duc Godefroid III (voir la *Table chronologique*, t. II, p. 429), de l'année 1160, doit être rejetée en 1161, car elle est indiquée comme appartenant à l'indiction IXme et au sixième jour concurrent. Or ces dernières données se rapportent à 1161.

[3] Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 209.

[4] Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 56.

Mais il n'en est pas moins vrai que le duc Henri persista, depuis, à suivre le style gallican. La charte par laquelle ce prince confirma la cession du village de Mellet au chapitre de l'église Saint-Aubin, de Namur, doit être reportée au 14 février 1210, quoiqu'elle soit datée du lundi après le dimanche où l'on chante : *Circumdederunt me,* du mois de février 1209 [1]. Cette cession ayant eu lieu au mois d'août 1209 [2], la confirmation ne peut être que postérieure; la comparaison du texte des deux diplômes ne laisse à cet égard aucun doute.

Les anomalies que nous venons de signaler dans les chartes des princes séculiers se retrouvent dans celles des grands dignitaires de l'Église. Ainsi, Adolphe, archevêque de Cologne, n'eut pas toujours la même manière de dater ses actes. Sa charte du 22 janvier 1197 ne peut être reportée à l'année 1198, car elle appartient au règne de l'empereur Henri VI, qui mourut à Messine, en Sicile, le 28 septembre 1197; au contraire, le diplôme par lequel il confirme, le 16 janvier 1204, les priviléges des monnayeurs de Cologne, doit être rejeté en 1205, car le prélat ajoute qu'il fut donné à Aix-la-Chapelle, l'an premier du couronnement du roi des Romains, Philippe; or, Adolphe n'avait abandonné le parti d'Othon IV pour embrasser celui de Philippe qu'à la fin de l'année 1204, et il ne couronna Philippe à Aix que dans les premiers jours de 1205. Quant à Étienne, évêque de Tournai, qui était Français d'origine et de cœur, et qui avait vécu longtemps à Paris, il oscilla également entre l'un et l'autre système. Nous avons supposé que la charte du 7 mars 1196, pour l'érection d'une nouvelle église à Oostbourg, devait être reportée à l'année 1197, parce qu'elle est indiquée comme datant de la sixième année de l'épiscopat d'Étienne, qui ne fut élu qu'en 1192; mais le diplôme du 12 mars 1198, relatif à l'église de Lichtervelde, doit être maintenu à cette date et non pas rejeté en 1199, pour deux raisons irréfutables : d'abord, il est tout à fait identique (et cette identité va jusqu'à reproduire le nom des témoins) à l'acte daté du même jour de l'année 1197-1198, et par lequel l'évêque d'Arras et l'archidiacre d'Ostrevant terminèrent la contestation dont il est question dans ce

[1] Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 226.

[2] *Ibidem*, l. c.

diplôme. Il est impossible d'admettre qu'à un an de distance, le même jour, en la même localité (à Douai), les mêmes personnes soient venues deux fois prêter leur concours à deux actes ayant le même objet. Admettons plutôt que, pour des causes qui nous sont inconnues, les deux actes relatifs à l'église de Lichtervelde ont été expédiés le même jour, mais datés différemment. D'ailleurs, le diplôme d'Étienne ne peut être rejeté en 1199, car le doyen et le chapitre de Tournai y adhérèrent dès le 2 avril 1198.

Ce qui précède peut donner une idée des obstacles de tout genre que rencontre une classification systématique des chartes et des diplômes de cette époque. Il faut tenir compte des habitudes de toutes les chancelleries qui avaient à s'occuper des événements dont notre pays était le théâtre. Les papes et les rois dataient d'ordinaire leurs actes de l'époque de leur avénement au trône, et, lorsqu'on fait attention à cette donnée, on évite bien des erreurs; mais nos princes et nos évêques ne mentionnent, le plus souvent, que l'année de l'Incarnation ou de la Grâce; presque toujours ils n'ajoutent ni le chiffre de l'indiction, ni l'année du règne de leur suzerain, ni aucune autre mention de nature à faire connaître le système qu'ils adoptent. On ne s'éclaire sur leur manière de procéder qu'à l'aide d'indications passagères et difficiles à recueillir.

FIN DE L'INTRODUCTION.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DES

CHARTES ET DIPLÔMES IMPRIMÉS

CONCERNANT

L'HISTOIRE DE LA BELGIQUE.

1191.

Le pape Clément III confie aux prévôts de Loos, de Bruges et de Lille le soin de terminer le débat qui s'était élevé entre les religieux de Voormezeele et les frères de l'hôpital de Jérusalem, au sujet d'une chapelle située à Elverdinghe. 1187-février 1191.

Chronicon Vormeselense, p. 30.

Le pape Clément, par une lettre adressée au doyen *Cama Cen* (de Térouane?), interdit l'usage qui s'était introduit dans le diocèse de ce nom, de ne nommer des prêtres dans les paroisses qu'en les assujettissant à payer un nouveau cens. 1187-février 1191.

Migne, *Clementis III, pontificis Romani, epistolæ et privilegia*, col. 1504.

Bulle par laquelle Clément accorde aux chanoines de Cisoing le privilége de pouvoir hériter des personnes qui ont fait profession dans leur monastère. 1187-février 1191.

Buzelin, *Gallo Flandria*, p. 366.

Le pape Clément déclare à l'abbé et à la communauté des Dunes que les rescrits obtenus de lui, en opposition à leurs priviléges, seront, par ce fait seul. 1187-février 1191.

sans valeur, et que si les religieux étaient, de ce chef, cités en justice, ils ne devraient comparaître qu'autant qu'ils le voudraient bien. — *Datum Laterani.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 263.

1191
6 mai.

Le pape Célestin confirme au chapitre de Cambrai la possession de l'autel de Watermael. — *Datum Rome, apud Sanctum Petrum, VI mensis maii, pontificatus nostri anno primo.*

Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 337.

1191
avril-mai.

Le comte de Flandre, Philippe, donne à l'abbaye de Clairvaux la chapelle qu'il avait fait transporter en Palestine pour son usage particulier et dont il énumère les ornements. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. C. XCI.*

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 639.

1191
avril-mai.

Le comte de Flandre, Philippe, en faisant cadeau à l'abbaye de Clairvaux de la chapelle qu'il avait fait transporter à sa suite, en Palestine, déclare l'avoir donnée d'abord à sa femme Mathilde, qui y avait également renoncé. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. C. XCI.*

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 639.

1191
5 juin.

L'empereur Henri VI accorde aux habitants de Plaisance les régales, et spécifie les conditions de l'alliance qui avait été contractée entre eux et lui. Au bas de ce diplôme se trouve le nom de Thierri, comte d'Hochstaden. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. C. XCI, indictione IX, regnante domino Henrico sexto Romanorum imperatore gloriosissimo, anno regni ejus XXII, imperii I. Data in obsidione Neapolis, per manum magistri Henrici Acquensis, imperialis aule protonotarii, nonis junii.*

Böhmer, *Acta imperii selecta*, p. 164.

1191
8 juin.

L'empereur Henri décide que dorénavant les deux tiers du produit du domaine de *Sinceka* (Sinzig) appartiendront aux chanoines d'Aix-la-Chapelle et la troisième partie seulement à leur prévôt. — *Data in castris circa Neapolim, per manum Heinrici prothonotarii, VI idus junii.*

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 27. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 369.

Henri, empereur des Romains, à la demande de l'abbé Gosuin et à l'exemple de son père Frédéric, confirme les possessions et les droits de l'abbaye de Saint-Ghislain. — *Acta sunt haec anno Dominicæ incarnationis millesimo centesimo nonagesimo primo, indictione IX, regnante domino Heinrico sexto, Romanorum imperatore gloriosissimo, anno regni ejus XXII, imperii vero primo. Datum ante* (*apud* dans de Reiffenberg) *Neapolim, per manum Heinrici protonotarii, XV kalendas julii, feliciter, amen.* 1191 17 juin.

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 483, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 469. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 554. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. VIII, p. 407.

Le roi des Français, Philippe, annonce aux nobles du district de Péronne que la mort du comte de Flandre vient de faire rentrer Péronne dans le domaine de la couronne; il charge l'archevêque de Reims et d'autres délégués de recevoir, pour lui et pour son fils, leur serment de fidélité. — *Actum apud Accon, anno incarnati Verbi M. C. nonagesimo primo, mense junio.* 1191 juin.

Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 500. — Voyez *Ibidem*, p. 82.

Le pape Célestin confirme à l'abbaye de Saint-Ghislain ses biens et ses priviléges, dont il donne une longue énumération. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, per manum Aegidii, sancti Nicolai in carcere Tulliano diaconi cardinalis, VI calendas augusti, indictione nona, incarnationis Dominicæ M. C. XCI, pontificatus vero domni Celestini III papæ anno primo.* 1191 27 juillet.

De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. VIII, p. 409. — Migne, *Cœlestini III, Romani pontificis, epistolæ et privilegia*, col. 887.

Rodolphe, évêque de Liége, confirme au chapitre de Nivelles la possession de la ville de ce nom, comme l'empereur et le pape l'avaient fait. 1168-5 août 1191.

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 51.

Décret de Rodolphe, évêque de Liége, contre les incendiaires et contre ceux qui dévastent les biens des églises. 1168-5 août 1191.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 492. — Hartzheim, *Concilia Germaniæ*, t. III, p. 422.

1167–15 août 1191. Philippe, archevêque de Cologne, accorde aux religieux des Dunes une exemption entière de tonlieux dans tous ses domaines.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 163.

1185–15 août 1191. Philippe, archevêque de Cologne, déclare que lui, dame Sophie de Heynsberg et la fille de celle-ci, ayant cédé le village de Houthem à Gosuin de Fauquemont, neveu de Philippe, Gosuin l'a engagé à Adam de Berge, qui l'a repris en fief du comte Engelbert de Berg.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 370.

1191 16 août. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, autorise l'abbesse de Maubeuge à fermer la cour de son monastère au moyen d'un mur et à vendre ses bois. — *Le XVII des calendes de septembre M. C. XC ou M. C. XCI.*

Analysée dans le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, pp. CCCIX et CCCCLXXXVI. — La date de 1190 est impossible, car, en cette année, le comte Baudouin n'avait pas hérité de la Flandre.

1191 1er octobre. Lettre adressée par Richard, roi d'Angleterre, à l'un de ses vassaux, et dans laquelle il raconte la mort de Jacques d'Avesnes, tué près d'*Assur*, dans un combat livré à Saladin. — *Teste nobismetipsis, apud Joppen, prima die octobris.*

Rymer, *Fœdera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, *pars I*, p. 54 (édit. nouvelle).

1191 1er octobre. Lettre adressée par Richard, roi d'Angleterre, à l'abbé de Clairvaux, et dans laquelle il raconte la mort de Jacques d'Avesnes. — *Teste nobismetipsis apud Joppen, prima die octobris.*

Rymer, *Fœdera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, *pars I*, p. 54 (édit. nouvelle).

1191 25 octobre. Godefroid, abbé d'Echternach, du consentement de ses religieux, assigne différents biens pour couvrir la dépense de la couverture de plomb qu'il se proposait de placer sur l'église du monastère. — *Acta sunt hec imprimis anno Dominic. incarnat. M. C. LXXXV, indict. III, XIIII kal. februar., et postmodum plenarie confirmata anno M. C. XC. I, indict. IX, decimo kal. novembris.*

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 159. — Voyez *Ibidem*, p. 748.

L'empereur Henri VI confirme à la ville de Pavie l'élection de ses consuls et recteurs et ses autres priviléges. Parmi les témoins de ce diplôme figure Thierri, comte d'Hochstaden. — *Acta sunt hæc ab incarnatione Domini M. C. LXXXXI, indictione X, regnante domno Henrico Romanorum imperatore gloriosissimo, anno regni ejus vicesimo tercio, imperii vero primo. Data Mediolani, VII mensis decembris.* 1191 7 décembre.

Böhmer, *Acta imperii selecta*, p. 165.

Lettre par laquelle l'empereur Henri mande à l'abbé Godefroid qu'il a donné l'abbaye d'Echternach à l'église de Trèves; qu'il le délie de son serment de fidélité et lui ordonne de recevoir cette abbaye des mains de l'archevêque de Trèves. 1191.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. IV, col. 454. — Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. XXXVI. — Cette lettre et les suivantes sont placées en 1192 par Martene, en 1191 par Bertholet.

L'abbé et les religieux d'Echternach exposent à l'empereur Henri l'état ancien et l'état présent de leur communauté, l'accroissement qu'ont pris à leur détriment les biens de plusieurs princes, notamment ceux des comtes de Luxembourg, et réclament pour leur communauté la protection impériale. 1191.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. IV, col. 458. — Hontheim, *Historia Trevirensis diplomatica*, t. I, p. 623. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars II*, p. 213. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en van Zeeland*, t. I, p. 109. — Fragment dans les *Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg*, t. VI, p. 255.

La communauté d'Echternach supplie l'empereur Henri de ne point lui ravir les libertés accordées par les rois et les empereurs, ses prédécesseurs, à leur abbaye, en consentant à l'échange de cette dernière contre le château de Nassau appartenant à l'église de Trèves, et en assujettissant de la sorte à cette église l'abbaye, qui avait toujours été libre et indépendante sous les rois. 1191

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. IV, col. 458.

Lettre de l'empereur Henri aux religieux d'Echternach, par laquelle il les autorise à élire pour abbé une personne capable, l'abbé Godefroid, qui occupait cette dignité, s'en étant démis pour se retirer dans le monastère de Saint-Mathias, à Trèves. 1191.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. IV, col. 465.

1191. Lettre par laquelle l'empereur Henri mande à l'archevêque de Trèves de différer, jusqu'à son prochain retour vers le Rhin, la réunion à l'église de Trèves de l'abbaye d'Echternach, l'abbé et les religieux d'Echternach lui ayant remontré que leur monastère ne pouvait être réuni à une autre église, ni détaché de l'empire.

Martene et Durand, *Amplissima collectio,* t. IV, col. 456. — Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg,* t. IV, preuves, p. XXXVI.

1191. Lettre par laquelle l'abbé Godefroid apprend aux moines d'Echternach que l'empereur, ayant rendu le château de Nassau à l'église de Trèves, a repris le don qu'il avait fait de l'abbaye à l'archevêque de Trèves, et lui a défendu, à lui, Godefroid, de quitter l'église d'Echternach.

Martene et Durand, *Amplissima collectio,* t. IV, col. 466. — Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg,* t. IV, p. 267.

1191. Henri, empereur des Romains, mande à la communauté, aux vassaux, aux officiers et aux serfs d'Echternach qu'il a annulé l'échange par lequel il avait cédé l'abbaye d'Echternach en échange du château de Nassau.

Martene et Durand, *Amplissima collectio,* t. IV, col. 467.

1191. Traité conclu entre Henri, duc de Brabant, et Henri, duc de Limbourg; ce dernier résigne entre les mains du duc de Brabant ses alleux d'Arlon et de Rolduc et tout ce qu'il possédait entre le Rhin, la Meuse et la Moselle, et les reprend ensuite en fief pour les relever du duc de Brabant; il déclare tenir également en fief de ce prince et en arrière-fief de l'église de Metz, l'avouerie du monastère de Saint-Trond. — *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis M. C. XCI.*

Butkens, *Trophées de Brabant,* t. I, preuves, p. 45. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus,* t. II, p. 1378. — Ernst, *Histoire du Limbourg,* t. VI, p. 162.

1191. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme à l'église Notre-Dame, de Loos, la liberté que lui avait octroyée ses prédécesseurs, les comtes Thierri et Philippe, et qui comprenait une exemption complète de tonlieux, de péage, d'exaction, dans toute l'étendue de leurs domaines. — *Actum apud Insulam, anno Domini M. C. XCI.*

Buzelin, *Gallo Flandria,* p. 385. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica,* t. II, p. 856.

Charte de la comtesse (de Vermandois?) relative aux redevances, aux amendes, aux droits de juridiction, qui lui appartenaient en sa qualité d'avoué de la terre de Notre-Dame à Viry. — *Actum publice apud Sanctum Quintinum, in die Ascensionis Domini, anno M. C. XCI.* 1191.

Collette, *Mémoires pour servir à l'histoire du Vermandois*, t. II, p. 419.

Gisèle d'Aa et son fils Léon donnent à l'abbaye de Forêt six bonniers situés à Watermael, pour le salut de l'âme de Walter d'Aa, mari de Gisèle. — *Actum M. C. XCI.* 1191.

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 692. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 106. Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 757.

Henri de Cuyck, du consentement de sa femme Sophie et de leur fils Albert, porte son alleu de Herpen à Henri, duc de Lotharingie, et le reçoit de lui en fief. — *Acta sunt hæc anno incarnationis Domini millesimo centesimo nonagesimo primo.* 1191.

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 486, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 470. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 555. — Paringet et Van Alen, *Memoriaal of Beschryving van de stad Grave en den lande van Cuyk*, p. 67. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1066. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, p. 118.

Accord conclu entre l'archevêque de Mayence et Conrad de Salm au sujet du patronat de quelques églises. — *Anno M. C. XCI.* 1191.

Analysé dans Du Chesne, *Histoire des maisons de Luxembourg et de Limbourg*, preuves, p. 49.

Guillaume, archevêque de Reims, déclare que la coutume déplorable dite *lagans*, qui régnait dans les domaines du feu comte de Flandre, Philippe, de la comtesse de Boulogne, du comte de Ponthieu, de Bernard de Saint-Valéry et de Guillaume de Caïeu, a été supprimée, à sa demande, par le roi des Français, Philippe, et par les barons précités. — *Actum Ambiani, anno Verbi incarnati millesimo centesimo nonagesimo primo. Datum vacante cancellaria.* 1191.

Augustin Thierry, *Recueil des monuments de l'histoire du tiers-état*, t. I, p. 116.

Convention conclue entre les religieux de Siegberg et le chapitre d'Aix-la-Chapelle, et par laquelle les premiers reconnaissent devoir certains cens et redevances pour la none de Blatten (*Flattena*) et de Muffendorf (*Monfendorp*). — *Actum sollempniter et confirmatum in capitulo Aquensis ecclesiæ, anno* 1191.

Verbi incarnati millesimo centesimo nonagesimo primo, indictione octava, anno primo imperii Heinrici quinti imperatoris.

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 26. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 369.

1191. L'église Saint-Nicolas de Ribeaumont cède à celle de Saint-André, de Bruges, les revenus qu'elle percevait dans la paroisse de *Pressenard*, à charge d'un revenu annuel de vingt livres trois sous. — *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis M. C. nonagesimo primo.*

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. III, IIe partie, p. 138.

1191. Garin, abbé de Clairvaux, ratifie et approuve l'accord qui avait été conclu, quelques années auparavant, entre les abbayes de Clairmarais et de Loo, au sujet de quelques dîmes se prélevant à Loo. — *Actum apud Claromarescum, anno incarnationis Dominice M. C. LXXXXI.*

Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, p. 32.

1191. Accord conclu entre l'abbaye de Floreffe, d'une part, le chapitre de Fosses, Hugues de Méaus et Baudouin de Grau, d'autre part, au sujet d'un moulin que l'abbaye avait fait bâtir à *Franires*, au lieu dit *Quercetum*. — *Acta sunt hec anno Verbi incarnati M. C. XCI, indictione octava, epacta quarta.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. IV, p. 412.

1191. Nicolas, abbé de Saint-Trond, déclare qu'une femme de naissance libre, nommée Adelburgis, s'est déclarée, elle et sa postérité, tributaire de saint Trond. — *Acta sunt hec anno incarnationis Domini M. C. XCI.*

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 151.

1151-1191. Éverard Radou déclare que Guillaume des Prés, en entrant, avec sa femme Mainsende, dans l'abbaye de Saint-Nicolas, près de Tournai, a donné à ce monastère des terres voisines du village de Calonne.

Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai, t. III, p. 226, avec un *fac-simile*.

1158-1191. Charte de Letgot, abbé de Liessies, relative aux biens de Harsillies.

Fragment dans de Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. VII, p. 650.

Jean, doyen de l'église Saint-Pierre, de Trèves, et archidiacre, atteste la donation de quelques cens, qui avait été faite à l'abbaye d'Hemmerode par son parent, Thierri de Broch, puis renouvelée par sa femme et ses enfants, en présence de Godefroid de Bourscheidt, de Frédéric de Billich et d'autres personnes. 1164-1191.

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. I, p. 714. — Voyez *Ibidem*, t. II, p. 749.

Didier, évêque des Morins, déclare que Elbodon d'*Acquine* et Gerbodon, son fils, ont cédé à l'abbaye d'Andres la moitié de la dîme qu'ils prélevaient à *Vocsole*. 1169-1191.

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 468.

Didier, évêque des Morins, termine un débat qui s'était élevé entre l'abbé d'Andres, Pierre, et Hugues de Bavelinghem, au sujet d'une partie du marais et de la pâture de ce dernier endroit. 1169-1191.

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 471.

Didier, évêque des Morins, termine une contestation qui avait surgi entre l'abbaye d'Andres et Henri de Campaines, au sujet de travaux faits par celui-ci à un étang qui leur appartenait en commun. 1169-1191.

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 474.

Didier, évêque des Morins, de concert avec Baudouin, comte de Guines, termine un débat qui s'était élevé entre l'abbé Pierre et les religieux d'Andres, d'une part, et Adelide, veuve de Henri de Campaines, et leur fils Henri, d'autre part, au sujet de la propriété d'un marais. 1169-1191.

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 474.

Didier, évêque des Morins, approuve l'acquisition de la terre de Lampernesse, qui avait été faite par l'abbaye de Cambron. 1169-1191.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, t. I, p. 506. — Fragment dans Lewaitte, *Historia Camberonensis*, IIe partie, p. 94.

Didier, évêque des Morins, déclare que l'abbaye de Saint-Nicolas, de Furnes, doit percevoir la dîme des harengs comme le monastère de Saint-Bertin le faisait, en vertu d'un privilége du pape. 1169-1191.

F. Vandeputte et C. Carton, *Chronicon et cartularium abbatiæ Sancti Nicolai Furnensis*, p. 181.

1170?-1191. Robert de Béthune, avoué d'Arras, donne, du consentement de sa femme et de ses enfants, à Mathilde, sa sœur, pour en jouir après la mort de sa mère et sa vie durant, tout ce qu'il possédait à Béthune et d'autres revenus.

Analysé dans le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, col. CCCCLXXXIX.

1170?-1191. Robert de Béthune confirme l'accord qui était intervenu entre Robert de Rooth et l'abbaye d'Anchin, et par lequel le premier avait renoncé à ses prétentions sur les biens ayant appartenu à Jean de la Bourse.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 38.

1170?-1191. Robert de Béthune, avoué d'Arras, du consentement de ses fils, exempte les religieux de Chocques et leurs serviteurs de l'obligation de payer le tonlieu, à Béthune et dans tous ses domaines.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 48. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 574.

1170?-1191. Robert, avoué de Béthune, ratifie la donation d'un bonnier de pré situé à Chocques, donation qui avait été faite à l'abbaye de Loos par sa mère Clémence.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 41.

1170?-1191. Robert, seigneur de Béthune, avoué d'Arras, à la demande d'Eustache de Noville et de ses fils, confirme la cession à l'abbaye du Mont-Saint-Éloi du tiers de la dîme de ce village.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 37. — De Cardevacque, *L'abbaye de Mont-Saint-Éloi*, p. 201.

1170?-1191. Robert, seigneur de Béthune et avoué d'Arras, déclare que Guy, chevalier d'*Hersim*, et Robert de Coupigny, son suzerain, ont renoncé à leurs prétentions sur la dîme d'*Hersim*, qui était revendiquée par l'abbaye du Mont-Saint-Éloi.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 46. — De Cardevacque, *L'abbaye de Mont-Saint-Éloi*, p. 201.

1170?-1191. Robert, seigneur de Béthune, déclare à l'abbé Eustache et à ses religieux qu'il a confirmé au monastère du Mont-Saint-Éloi la possession du quart de la dîme du *Bogium de Herlim*.

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 38.

Robert, seigneur de Béthune et avoué d'Arras, approuve la cession de quelques biens, faite à l'abbaye du Mont-Saint-Éloi. 1170?-1191.

De Cardevacque, *L'abbaye de Mont-Saint-Éloi*, p. 200.

Robert de Béthune, avoué d'Arras, donne aux religieux de Saint-Prix, de Béthune, une rente annuelle de vingt sous. 1170?-1191.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 560.

Robert de Béthune, avoué d'Arras, avec le consentement de sa femme et de ses fils, approuve la cession d'un autel qui était tenu en fief, cession qui avait été faite à (l'abbaye de Saint-Vaast?) par Nicolas de *Ballim*. 1170?-1191.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 45.

Acte constatant que Jean, abbé de Chocques, a autorisé Clémence, dame de Chocques, mère de Robert, avoué de Béthune, à faire construire une chapelle dans son château, à l'intérieur du pont et de l'enceinte des murs. 1170?-1191.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 25.

Pierre, prévôt de l'église Saint-Barthélemy, de Béthune, approuve l'accord qui avait été conclu entre cette église et l'abbaye du Mont-Saint-Éloi au sujet de l'église Notre-Dame, que Robert, avoué d'Arras, avait fondée à Béthune, et que son fils, Guillaume, avait donnée au monastère précité. 1170?-1191.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 45.

Pierre, prévôt de l'église Saint-Barthélemy, de Béthune, déclare que son chapitre et les religieux du Mont-Saint-Éloi ont approuvé l'accord qui était intervenu entre eux, au sujet de l'église Notre-Dame, fondée à Béthune par Robert, seigneur de cette ville, aïeul de Robert de Béthune, avoué d'Arras. 1170?-1191.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 46.

Étienne, abbé de Sainte-Geneviève, de Paris, prie le pape de sévir contre quelques moines de l'abbaye de Corbie, qui avaient quitté ce monastère, après avoir promis de se soumettre à la décision du comte de Flandre et de huit abbés délégués par le roi. 1177-1191.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 575. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 71. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 349.

1177-1191. Étienne, abbé de Sainte-Geneviève, de Paris, informe l'archidiacre de Cambrai, Bertaire, qu'il est arrivé à Paris, et qu'après avoir passé la nuit à Espinay (près de Corbeil), il viendra le trouver le lendemain.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 604. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 143. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 390.

1177-1191. Dans une lettre adressée à l'évêque d'Arras, Étienne, abbé de Sainte-Geneviève, de Paris, comble de louanges l'abbé de Cernay (*Sarnaium*).

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 652. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 236. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 443.

1177-1191. Étienne, abbé de Sainte-Geneviève, de Paris, prie son ami Bertaire, archidiacre de Cambrai, d'intercéder auprès de l'archevêque de Reims, afin qu'il lui accorde l'objet de sa demande.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 621. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 178. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 410.

1191 environ. Ide, comtesse de Boulogne, confirme à l'abbaye de Fontevraud et aux religieuses du couvent de Westwood le don de la chapelle de Notre-Dame *de Wicheio*, que son père Matthieu et son oncle, le comte de Flandre, Philippe, leur avaient fait.

Dugdale et Dodsworth, *Monasticon Anglicanum*, t. VI, p. 1006 (édit. de 1846).

1191 environ. Ide, comtesse de Boulogne, à la demande de sa tante (*matertera*) M., abbesse de Fontevraud, confirme aux religieuses de Westwood la propriété des biens que son chapelain Pharicius et Robert de Kaverugge leur avait donnés.

Dugdale et Dodsworth, *Monasticon Anglicanum*, t. VI, p. 1007 (édit. de 1846).

1191 environ. Maître Pharicius, chapelain de la comtesse de Boulogne, Ide, déclare qu'à la demande de sa dame et par le conseil de l'évêque de Wigorn, Guillaume, il a renoncé, au profit des religieuses de Westwood, à la possession de la chapelle *de Wicheio*, qui lui avait été donnée par le comte de Boulogne, Matthieu.

Dugdale et Dodsworth, *Monasticon Anglicanum*, t. VI, p. 1006 (édit. de 1846).

Ide, comtesse de Boulogne, déclare que l'abbaye d'Andres a pris en engagère, moyennant quatre-vingt-cinq marcs, la dîme qu'Alulphe d'Ales possédait à *Calquele*, et que celui-ci avait engagée au monastère avec son consentement et celui de ses deux maris, Matthieu et Gérard de Gueldre. 1191 environ.

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 157, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 472. — D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 469. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 398. — Voyez notre *Table chronologique*, t. II, p. 606.

Ide, comtesse de Boulogne, confirme la cession à l'abbaye d'Andres de la dîme de *Landertun*, cession qui avait été faite à l'abbaye d'Andres par Engelram ou Enguerrand de Fiennes. 1191 environ.

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 156, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 472. — D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 488. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 398. — Voyez notre *Table chronologique*, t. II, p. 659.

Albert, élu de Liége, et son chapitre invitent les fidèles à secourir l'église de Nivelles dans sa détresse. 1191 environ

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 52.

1192.

Philippe, roi des Français, confirme à l'église de Saint-Josse-sur-Mer le don d'une rente de dix livres parisis, que le comte de Flandre, Philippe, lui avait assignée sur les revenus d'Hesdin. — *Perone.... anno M. C. XCI, regni XIII.* 1192 février.

Analysé dans Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 88.

Le roi Philippe confirme à l'hôpital Saint-Jean de la porte Saint-Sauveur, d'Arras, les rentes que Philippe, comte de Flandre, lui avait assignées sur les tables des changeurs de cette ville, sur le péage de Bapaume et sur les revenus de Péronne. — *Attrabati.... anno M. C. XCI, regni XIII.* 1192 février?

Analysé dans Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 88.

Le roi Philippe accorde une commune aux bourgeois d'Hesdin. — *Fait à Hesdin, l'an de Jésus-Christ M. C. XCI.* 1192 février.

Traduction française dans Hennebert, *Histoire de la province d'Artois*, t. III, p. 41, et Tailliar, *De l'affranchissement des communes dans le nord de la France*, p. 179. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 88.

1192 février. Le roi Philippe confirme à l'église Notre-Dame de Longvilliers, la rente d'un marc d'argent que Philippe, jadis comte de Flandre, lui avait assignée sur les moulins d'Hesdin. — *Actum Hesdini, mense februario.*

D'Achéry, *Spicilegium*, t. VI, p. 462. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 88.

1192 février. Philippe, roi des Français, confirme à l'église de Saint-Bertin les priviléges, libertés et possessions qui lui avaient été accordés du temps de Thierri et de Philippe, comtes de Flandre, et ordonne à ses baillis et autres officiers d'indemniser le monastère des pertes qu'il aurait subies. — *Actum Hesdini, anno M. C. XCI, regni nostri XIII.*

Fragment dans Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 717. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCCLXXXIX, et Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 89.

1191 25 décembre. — 1192 4 avril. Philippe, roi des Français, déclare abolir le droit du *lagan de mer* (ou du pillage des vaisseaux naufragés) dans le Ponthieu et dans tous ses domaines, ainsi que dans ceux du feu comte de Flandre, de la comtesse de Boulogne, du comte de Ponthieu, de Bernard de Saint-Valéry et de Guillaume de Caïeu. — *Actum apud Fontemblaudi, anno incarnati Verbi millesimo centesimo nonagesimo primo, regni nostri anno tercio decimo.*

Augustin Thierry, *Recueil des monuments de l'histoire du tiers-état*, t. I, p. 115. — Daire, *Histoire d'Amiens*, t. I, p. 516. — Bouthors, *Coutumes locales*, t. I, p. 561. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 84, où les deux citations qui précèdent sont signalées.

1191 26 décembre. — 1192 4 avril. Le roi des Français, Philippe, reçoit l'hommage de Renaud de Dammartin, pour le comté de Boulogne; il rapporte les conditions du traité conclu entre lui, d'une part, Renaud et sa femme Ide, d'autre part. Renaud, du consentement d'Ide, devient l'homme lige du roi pour le comté de Boulogne, lui cède Lens, reconnaît lui devoir sept mille livres d'Artésiens, outre le rachat du fief, et promet de payer au duc de Louvain, Henri, une rente annuelle de cinq cents livres. — *Actum Parisius, anno incarnati Verbi M. C. nonagesimo primo, regni nostri anno tercio decimo.*

Teulet, *Layettes du Trésor des chartes*, t. I, p. 167. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 90. — Un acte, scellé par la comtesse Ide, contient les mêmes dispositions.

Le pape Célestin confirme à l'abbaye de Saint-Arnoul, de Metz, la possession de ses biens, notamment du prieuré de Sainte-Walburge, de Chiny, qui avait été donné au monastère par le comte Arnoul de Chiny. — *Datum Romæ apud Sanctum Petrum, per manum Aegidii, Sancti Nicolai in carcere Tulliano diaconi cardinalis, idus maii, indictione X, incarnationis Dominicæ anno M. C. XCII, pontificatus vero domini Cœlestini papæ III anno secundo.* 1192 15 mai.

Migne, *Cœlestini III, Romani pontificis, epistolæ et privilegia*, col. 935.

Roger, évêque de Laon, concède aux religieux d'Hautmont le droit d'acquérir librement des biens dans sa terre de Laon, jusqu'à la valeur de soixante livres blancs. — *Actum anno Domini M. C. nonagesimo secundo, mense mayo.* 1192 mai.

Fragment dans : *Bulletins des séances du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, p. 177. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 177.

Le roi des Français, Philippe, confirme les priviléges des bourgeois d'Aire et leur permet de faire à leurs coutumes les changements qu'ils trouveront convenables. — *Apud Ariam, anno M. C. XCII, mense junio.* 1192 juin

Ordonnances des rois de France de la troisième race, t. XII, p. 565. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCCLXXXIX, et Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 91.

L'évêque Lambert et le chapitre de Térouane, à la demande de Daniel, prévôt d'Harlebeke, et en mémoire de Didier, prédécesseur de Lambert, qui était enterré à Cambron, cèdent l'église de Thiennes à ce dernier monastère. — *Actum anno gratie M. C. XCII. Teruanne, prima die mensis julii, anno pontificatus nostri primo.* 1192 1er juillet.

Le Waitte, *Historia Camberonensis, pars II*, p. 111. — De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 510.

Richard, roi d'Angleterre, assigne en fief au chevalier Jean de Villain, de Flandre, une rente viagère de cent marcs, à prendre sur l'échiquier. — *Teste me ipso, apud Westmonasterium, tertio decimo die julii, anno regni nostri tertio.* 1192 13 juillet.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 574. — L'authenticité de ce diplôme est douteuse, car, à la date indiquée, le roi Richard n'était pas encore revenu en Angleterre.

1192 24 août. Henri VI, empereur des Romains, à la demande de l'abbé Godefroid, confirme à l'abbaye d'Echternach ses anciens droits, ses libertés et toutes ses possessions, et veut qu'elle demeure sous sa protection et celle de ses successeurs, de telle sorte qu'elle sera à perpétuité exempte de tout service envers le roi ou d'autres personnes. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. C. XCII, indictione decima, regnante domino Heinrico sexto Romanorum imperatore gloriosissimo, anno regni ejus vigesimo tertio, imperii secundo. Data Witzenowe juxta Moguntiam, VIIII kal. septembris.*

Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. XXXVII. — Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 167. — Voyez *Ibidem*, p. 750.

1192 août. Philippe, roi des Français, confirme la donation par laquelle Philippe, comte de Flandre, avait affecté à l'église Saint-Vaast, d'Arras, une rente annuelle de soixante sous, pour acheter le pain et le vin nécessaires à la célébration de la messe. — *Actum Hesdini, anno incarnati Verbi M. C. nonagesimo secundo, mense augusto.*

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 998. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 92.

1192 août. Philippe, roi des Français, confirme à l'église du Mont-Saint-Éloi la rente de trente sous, que le comte de Flandre, Philippe, lui avait jadis assignée sur ses revenus de Bapaume. — *Actum Hesdini, anno M. C. XCII, regni nostri XIII.*

Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 92.

1192 août. Philippe, roi des Français, confirme à l'église de Marcuil la rente de vingt-cinq sous que le comte de Flandre, Philippe, lui avait jadis assignée sur les revenus de Bapaume. — *Actum Hesdini, anno M. C. XCII, regni nostri XIII.*

Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 92.

1192 août. Philippe, roi des Français, confirme les fondations qu'Élisabeth, comtesse de Flandre et de Vermandois, avait faites dans l'église Notre-Dame, d'Arras, et la donation à cette église, par Philippe, jadis comte de Flandre, d'une rente de quarante sous. — *Actum apud Lens, anno M. C. LXXX(X)II, regni nostri XIII.*

Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 92.

Charte par laquelle Pierre, évêque d'Arras, par le conseil de Robert de Béthune, avoué de la ville d'Arras, donne au chevalier Martin Pellikorne une redevance de dix rasiérées de terres, etc., situées à Vitry. — *Ann. D. adv. M. C. XCII, præsulatus nostri VIII, mense septembri.* 1192 septembre.

Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, t. II, preuves, p. 22.

L'empereur Henri VI, à la demande des chanoines d'Aix-la-Chapelle, déclare non fondées les prétentions que Guillaume et Volcold de Sinzig élevaient sur le domaine que le chapitre possédait à Sinzig. — *Datum Sinceke, anno Domini M. C. XCII, indictione X, IIII nonas octobris.* 1192 4 octobre.

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 36. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 372.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut et marquis de Namur, et sa femme Marguerite confirment la donation d'une rente de sept livres, faite à l'abbaye de Saint-Bavon par Guillaume de Somerghem. — *Actum anno Dominice incarnationis M. C. XC. II, mense octobris, anno dominatus nostri in Flandria primo, in Hainoia XX primo, in Namuco IIII.* 1192 octobre.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 69. — Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 461.

Jean, évêque de Cambrai, accorde à la maison de Cantimpré, que son prédécesseur, Roger, avait érigée en abbaye, un nouveau terrain pour y établir les bâtiments de ce monastère. — *Factum Cameraci, in capitulo Beate Marie, anno incarnationis Dominice millesimo centesimo nonagesimo secundo, mense octobri.* 1192 octobre.

Le Glay, *Glossaire topographique de l'ancien Cambresis*, p. 81.

L'empereur Henri ordonne aux écoutète, avoué, échevins et autres habitants d'Aix-la-Chapelle d'admettre les hommes du chapitre de Saint-Adalbert à jouir des bois, pâtures, prés, eaux, etc., qui appartenaient à la ville. — *Datum apud Sinceke, anno Domini M. C. XCII, indict. X, quarto nonas novembris.* 1192 2 novembre.

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 46, et *Geschichte der S. Peter Pfarrkirche* (d'Aix-la-Chapelle), p. 121.

Albert, évêque de Liége, confirme la répartition qu'étant archidiacre, il avait fait des revenus de l'église de Saint-Germain à Tirlemont, entre les clercs de 1191-21 novembre 1192.

cette église; il organise ces clercs en chapitre et déclare qu'ils réciteront dorénavant les heures canoniales.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 993. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 65.

1192. Henri, duc de Lotharingie, donne aux bourgeois de Vilvorde des libertés, et notamment le droit de n'être jugés que par leurs échevins, de ne payer que des impôts et des taxes déterminés, etc. — *Actum anno Dominice incarnationis M. C. XCII.*

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 46. — Loovens, *Practycke van Brabant*, t. I, p. 12.

1192. Henri, duc de Limbourg, exempte l'abbaye du Mont-Cornillon de l'obligation de payer une redevance annuelle de dix muids d'avoine, que ce monastère lui devait. — *Actum est hoc anno incarnationis Domini M. C. LXXXXII, indictione IX.*

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 165.

1192. Projet de keure ou charte présenté par les bourgeois de Gand à la reine Mathilde, dame de Flandre, et qui augmentait, dans des proportions extrêmement considérables, les priviléges des Gantois.

Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 106. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, Ire partie, preuves, p. 14, et *Histoire de la Flandre* (édit. Gheldolf), t. III, p. 226. — Voyez Van Duyse, *Inventaire des chartres de la ville de Gand*, p. 6.

1192. Priviléges accordés aux Gantois par Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut et marquis de Namur, et plus complets que ceux qui avaient été extorqués à la reine Mathilde.

De Bast, *Recueil d'antiquités romaines et gauloises trouvées dans la Flandre*, t. I, introduction, p. LIV. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, Ire partie, preuves, p. 18, et *Histoire de la Flandre* (édit. Gheldolf), t. III, p. 232. — Voyez Van Duyse, *Inventaire des chartres de la ville de Gand*, p. 7.

1192. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut et marquis de Namur, et Marguerite, sa femme, règlent le mode d'après lequel on levait la gavenne dans le Cambresis. — *Actum anno Verbi incarnati M. C. XCII.*

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 653. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. III, IIe partie, p. 233. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 424. — Voyez de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCCLXXXIX.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut et marquis de Namur, donne à l'église Saint-Aubin, de Namur, un cens de vingt-quatre sous à prélever sur ses revenus de la Neuve-Ville. — *Actum per manum Gisleberti prædicti in Hannonia et in Namuco cancellarii mei, anno Dominicæ incarnationis millesimo centesimo nonagesimo secundo, Caelestino papa III Romanæ Ecclesiæ pontificatum gerente, Henrico sexto imperatore Romanis imperante.* 1192.

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 356 et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 474. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 294. — Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. XXXVIII. — Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 351. — Fragment dans Gramaye, *Namurcum*, p. 22, et *Principatus Namurcensis*, p. 9, où cet acte porte la date de 1195.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, institue cinq prébendes de chanoines dans la chapelle de son palais de Valenciennes et leur assigne pour dotation ses dîmes de *Riu* et de *Kierinain* (Quiévrain). — *Actum anno Verbi incarnati M. C. XC. II, Cœlestino papa presidente, Henrico imperante, Philippo vero regnante, Willelmo Remensi ecclesie, Joanne Cameracensi presidentibus, anno dominationis mee in Hayn. XXII, in Namuco IIII, in Flandria secundo.* 1192.

Le Boucq, *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentienne*, p. 42. — D'Outreman, *Histoire de Valentiennes*, Appendice. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 980. — En entier dans Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 95.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, premier marquis de Namur, après avoir rappelé son origine, confirme l'accord qui avait été conclu entre l'abbaye d'Hautmont et l'hôpital de Maubeuge, au sujet de quelques terres situées à *Lovroeles* (Louvroil). — *Actum Dominicæ incarnationis anno M. C. LXXXXII, dominatus ipsius comitis in Hainoia XX, in Namuco IIII.* 1192.

Bulletins du Cercle archéologique de Mons, 2me série, p. 135. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 135.

Ide, comtesse de Boulogne, ratifie l'accord conclu, par sa médiation et celle de son oncle, le comte Philippe, au sujet de la dîme du hareng, entre l'abbaye de Saint-Bertin et les habitants de Pétresse, Calais, etc. — *Actum anno Domini M. C. XCII.* 1192.

Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, t. I, p. 222.

Ratification semblable, émanée de Renaud (de Dammartin), comte de Boulogne. — *Actum similiter M. C. XCII.* 1192.

Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, t. I, p. 223.

1192. Renaud, comte de Boulogne, et Ide, sa femme, exemptent les religieux de Saint-Bertin et leurs serviteurs, de l'obligation de payer le tonlieu à Witsant. — *Actum anno Domini M. C. XCII.*

Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, t. I, p. 223.

1192. Guillaume, châtelain de Saint-Omer, donne à l'abbaye de Saint-Bertin les biens et juridictions qu'il possédait entre *Oudemonstre* et *Mugescote*, depuis l'*Agnion* jusqu'à l'endroit où commencent les terres cultivées, et sauf les fiefs de ses vassaux qui étaient enclavés dans ce territoire. — *Actum Audomari, anno M. C. XCII.*

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 353.

1192. Charte déclarant que Rabodon de Rumes a affranchi la serve Sybille, femme de Herman de *Ricantines*, ses cinq fils, ses quatre filles et toute leur postérité, et les a offerts à l'église Saint-Pierre, de Lille.

Fragment dans Buzelin, *Gallo Flandria*, p. 333. — Van der Haer, *Les Chastelains de Lille*, p. 181.

1192. Diplôme par lequel l'évêque de Cambrai, Jean, donne à l'abbé Hugues et aux religieux de Saint-Pierre, de Gand, le personnat de l'église de Leeuwergem, que Baudouin, chanoine de l'église d'Anvers, avait résigné entre ses mains. — *Data per manum magistri Danihelis Cameracensis ecclesie canonici, anno Verbi incarnati M. C. XCII.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 200.

1192. Lettre adressée par Albert, évêque de Liége, à son frère Henri, duc de Lotharingie, et dans laquelle il se plaint de l'abandon où le laissait celui-ci, qu'il avait déjà imploré plusieurs fois, mais en vain.

Chapeauville, *Gesta pontificum Leodiensium, etc.*, t. II, p. 165.

1192. Lothaire, évêque de Liége, confirme les donations faites par Gilles, comte de Duras, à l'abbaye de Signy, pour la construction d'une abbaye (Val-Saint-Lambert) de l'ordre de Cîteaux, en un lieu appelé Rosières. — *Actum Verbi incarnati anno millesimo centesimo nonagesimo secundo, indictione V, epacta IV, concurrente III.*

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 304. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 720. — Wolters, *Notice historique sur l'ancien comté de Duras*, p. 101.

Étienne, abbé de Sainte-Geneviève, de Paris, informe l'archevêque de Reims de l'élection de Pierre, chantre de l'église de Paris, en qualité d'évêque de Tournai, et le prie de ratifier cette élection, comme étant légale et canonique. 1192.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 650. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 269. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 462.

Lettre dans laquelle Étienne, évêque de Tournai, annonce à l'abbé de Hautvilliers, que le neveu de celui-ci, Jean, a été élu, le jour de la Conception, pour remplacer Étienne en qualité d'abbé de Sainte-Geneviève, de Paris. 1192.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 662. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 271. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 463.

Étienne, récemment élu évêque de Tournai, informe de sa nomination l'archevêque de Tours (Barthélemy de Vendôme), et lui annonce qu'il se rendra dans son diocèse vers les Pâques prochaines et qu'il recevra la consécration épiscopale pendant les octaves de la Résurrection. 1192.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 669. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 274. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 467.

L'évêque de Tournai, Étienne, remercie l'archevêque de Tours des dons qu'il lui a envoyés et de la lettre qui les accompagnait. 1192.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 662. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 276. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 468.

L'élu de Tournai, Étienne, prie le pape Célestin de renoncer à l'opposition qu'il faisait à son élection et lui demande de lui être favorable. 1192.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 678. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 277. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 466.

L'évêque de Tournai, Étienne, se plaint à l'archevêque de Reims de quelques prédicateurs et, entre autres, d'un nommé Constantin, qui avait fait citer à Reims, par-devant l'archevêque, le doyen de Gand, prêtre de mœurs irréprochables, et qui était accablé par l'âge et par de graves infirmités. 1192?

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 671. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 278. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 467.

1192. Étienne, évêque de Tournai, remercie Foulques, abbé de Saint-Germain des Prés, du bénéfice qu'il avait conféré à son frère.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis,* p. 682. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ,* p. 286. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ,* col. 472. — L'abbé Foulques mourut le 2 mai 1192.

1192. Lettre écrite par Étienne, évêque de Tournai, à Foulques, abbé de Saint-Germain des Prés, et dans laquelle il renouvelle ses remercîments à l'occasion du bénéfice que cet abbé avait octroyé au frère de l'évêque.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis,* p. 673. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ,* p. 287. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ,* col. 472.

1192. Conrad, doyen de l'église Notre-Dame, et prévôt de celle de Saint-Adalbert, d'Aix-la-Chapelle, donne à ces deux églises et à l'abbaye de Borcette tous les biens qu'il avait achetés à *Connesdorp,* près de Sinzig. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. C. XCII, indictione X.*

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis,* t. I, pp. 27 et 45. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins,* t. I, p. 372.

1192. Henri, prévôt, le doyen et les chanoines de Fosses approuvent la fondation du monastère de Saint-Nicolas, d'Oignies, fondation qui avait été faite par Baudouin de *Lopon* ou Loupoigne et sa femme Ode, et en énumèrent les droits et les possessions. — *Actum est autem hoc publice anno ab incarnatione Domini M. C. XCII.*

Martene et Durand, *Amplissima collectio,* t. I, col. 999. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica,* t. II, p. 1193.

1192. Décisions prises par le chapitre général de l'ordre de Cîteaux, en l'année 1192 : — L'ordre consent à ce que, à la mort de la comtesse de Flandre, tout religieux, prêtre, célèbre trois messes. Les abbés de Cîteaux et de Clairvaux sont chargés de se rendre auprès de l'archevêque de Reims, de la comtesse de Flandre, etc., pour obtenir la répression des torts que Nicolas de Rumilly avait causés à différents monastères. — *Statuta anni M. C. XCII.*

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum,* t. IV, col. 1273.

L'abbé et les religieux de Châtillon déclarent, à l'unanimité, vouloir rester attachés à la congrégation d'Arrouaise. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo C. nonagesimo II.* 1192.

Gosse, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation d'Arrouaise*, p. 428.

Accord conclu entre l'abbé de Saint-Bertin, Jean, et son vassal, Rodolphe de Reninghelst, et par lequel on détermine les droits dont celui-ci doit jouir. — *Actum anno M. C. XCII.* 1192.

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, IIe partie, preuves, p. 108.

Charte de fraternité entre le monastère de Sainte-Rictrude, de Marchiennes, et l'église Saint-Crépin, de Soissons. — *Actum anno Domini M. C. XCII, in capitulo Marchianensi, agentibus Joanne abbate II Marchianensi et Theobaldo Suessionensi.* 1192.

Buzelin, *Gallo Flandria*, p. 356.

Nicolas, abbé de Saint-Trond, renouvelle la confrérie qui s'était formée dans son monastère, du temps de ses prédécesseurs Gontran, Alard et Gérard, en l'honneur de saint Euchère, évêque d'Orléans. Suivent les statuts primitifs de cette association. — *Acta anno incarnationis Domini millesimo centesimo nonagesimo secundo, indictione X, epacta quarta, concurrente tertio, imperante Heynrico Frederici imperatoris filio, Leodii presidente Lothario electo.* 1192.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 152.

Baudouin, comte des Flamands et de Hainaut, marquis de Namur, augmente les revenus des cinq prébendes qu'il avait fondées dans la chapelle de son palais, à Valenciennes. 1192 environ.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1320.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, pour le salut de son âme et de celle de sa femme, la comtesse Marie, fonde et dote deux chapellenies dans sa chapelle à Courtrai. 1192 environ.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 219. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCCLXXXX.

1192 environ. Siffrid, évêque de Chichester, enjoint à ses officiaux et aux autres prêtres de son diocèse de défendre et de favoriser, de tout leur pouvoir, les religieux de l'abbaye des Dunes.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 171. — Voyez *Ibidem*, p. 975.

1193.

1193 12 février. Baudouin de Mortagne, châtelain de Tournai, déclare que, pour imiter l'exemple que lui avait donné son père, Everard Radou, il a exempté de tout winage ou péage l'abbaye de Saint-Landelin, de Crépin. — *Actum anno incarnati Verbi M. C. XCII, secundo idus februarii.*

Raissius, *Cœnobiarchia Crispiniensis*, p. 57. — Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 28. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1193.

1193 février. Philippe, roi des Français, ordonne aux prévôts, jurés, échevins et autres bourgeois de Tournai de jurer fidélité à l'évêque de cette ville, sans préjudice de la fidélité qu'ils lui doivent. — *Actum apud S. Germanum in Laya, anno Verbi incarnati M. C. XII, mense februario.*

Gallia Christiana nova, t. III, *instrum.*, c. 48. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 294, note. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 92.

1193 28 avril. L'empereur Henri, à la prière de l'abbé Absalon, confirme ses possessions à l'abbaye de Springiersbach, qui avait été placée sous la protection de l'empire, grâce à l'intervention de Wibald, abbé de Stavelot. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. C. XCIII, indictione XI, regnante domino Henrico sexto, Romanorum imperatore gloriosissimo, anno regni ejus XXIIII, imperii vero III. Datum apud Bopardiam, IIII kal. maii.*

Hontheim, *Historia Trevirensis diplomatica*, t. I, p. 622. — *Acta Academiæ Theodoro-Palatinæ*, t. III, p. 118. — Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 171. — Voyez *Ibidem*, p. 751.

1193 31 mai. L'évêque de Tournai, Étienne, approuve la fondation de prébendes sacerdotales, dans l'église Notre-Dame, de Tournai, faite par Baudouin, fils de Hawide. — *Datum Tornaci, secundo kalendas junii, anno Dominicæ incarnationis M. C. XCIII, consecrationis nostræ anno primo.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1336.

Traité conclu, par l'entremise du roi de France, entre Baudouin, comte de Flandre, et Pierre, comte de Nevers, pour le mariage de Philippe, fils du premier, avec la fille du second, et du comte de Nevers avec Yolende, fille du comte de Flandre. — *Faict au mois de may de l'an mil cent quatre vingts treize.* 1193 mai.

Oudegherst, *Chroniques et annales de Flandre* (1re édition), p. 171. — *Recueil des Traitez de paix, etc.*, t. I, p. 36. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 118. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1903. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCCLXXXX. — Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 96. — *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 3me série, t. V, p. 49. — Jules Borgnet, *Analyse des chartes namuroises qui se trouvent à Lille*, p. 13.

L'empereur Henri, voulant reconnaître les services de l'archevêque de Cologne, Brunon, ratifie l'inféodation du château d'Ahr, qui avait été faite à l'église de Cologne par les comtes Thierri d'Hochstaden et Gérard d'Ahr, et accorde des priviléges aux bourgeois des villes obéissant à Brunon. Parmi les témoins de ce diplôme figurent plusieurs princes et seigneurs belges, et, entre autres, le duc de Limbourg, Henri, et deux de ses fils, le comte de Looz, Gérard, le comte de Vianden, Frédéric, Walter Bertold, Gérard de Grimberghe, Gérard de Diest. — *Acta sunt hec regnante domino Henrico sexto Romanorum imperatore gloriosissimo, anno regni ejus XXIIII, imperii vero III, anno Dominice incarnationis millesimo centesimo nonagesimo III, indictione undecima. Datum apud Wormatiam, IIII kalendas julii.* 1193 28 juin.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 376. — Ennen et Eckertz, *Quellen zur Geschichte der Stadt Köln*, t. I, p. 603.

Lettres attestant que Rabodon de Rumes et sa famille ont affranchi Gauthier Brum et son frère Herman de Tonchoeth, et les ont offerts à l'église Saint-Pierre, de Lille. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. C. XCIII, III nonas julii.* 1193 juillet.

Fragment dans Buzelin, *Gallo Flandria*, p. 533. — Van der Haer, *Les chastelains de Lille*, p. 181.

Jean, évêque de Cambrai, malgré l'opposition du chapitre de Cambrai, patron de l'église Saint-Brice, de Tournai, approuve la construction de l'église nouvellement bâtie par les religieux de Saint-Amand à Alain, et l'érige en une paroisse (depuis, Saint-Jean des Cauffours, de Tournai). — *Datum Aquicincti, anno incarnationis Dominicæ M. C. XCIII, pridie kal. septembris.* 1193 31 août.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 527.

1193 28 mars. — 31 octobre. Philippe, roi des Français, déclare que Lambert, évêque des Morins, l'ayant exempté de prêter hommage pour le fief de Hesdin, il a renoncé, en faveur de l'évêque, à exercer le droit de gîte à Térouane, pour lui et ses serviteurs. — *Actum Compendii, anno incarnati Verbi M. C. XCIII, regni vero nostri XIV.*

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1001. — Brussel, *Traité de l'usage des fiefs*, t. I, p. 154. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 93.

1193 10 novembre. L'empereur Henri VI prend sous sa protection l'abbaye de Saint-Bavon, de Gand, et lui confirme la possession de ses biens situés dans l'empire et l'exemption de tonlieux dont les religieux y jouissaient. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. C. XC. III, indictione XI, regnante domno Heinrico sexto, Romanorum imperatore gloriosissimo, anno regni ejus XX. IIII, imperii vero III, Everdoio predictum monasterium Gandense abbatis potestate regente. Datum apud Sinceke, per manum Sigeloi prothonotarii imperialis aule, IIII non. novemb.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 70. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCCLXXXX.

1193 25 novembre. Henri, empereur des Romains, confirme à l'abbaye de Kaiserswerth ses priviléges et ses domaines. Le duc de Louvain, le comte de Looz, etc., figurent parmi les témoins de ce diplôme. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. C. XCIII, indictione XI, regnante domino Heinrico sexto Romanorum imperatore gloriosissimo, anni regni ejus XXV, imperii vero III. Data apud Werden, per manum Sigeloi prothonotarii, VII kalendas decembris.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 377.

1193. Traité de paix et d'alliance conclu entre Brunon, archevêque de Cologne, et Henri, duc de Lotharingie, et leurs sujets. — *Acta sunt hæc anno Domini millesimo centesimo nonagesimo tertio, pontificatus nostri anno secundo.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 509, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 506. — *Recueil des Traitez de paix, etc.*, t. I, pp. 34 et 35. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 116. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 557. — Lünig, *Pars specialis, continuatio I*, Forsetzung III, p. 79. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, p. 121.

1193. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, premier marquis de Namur, condamne les prétentions de ses officiers du bailliage de Binche, qui préten-

daient imposer les droits d'avouerie, de mortemain, etc., à des serfs et serves du chapitre de Sainte-Waudru, de Mons. — *Actum Montibus, anno Verbi incarnati M. C. LXXXXIII.*

Duvivier, *Recherches sur le Hainaut ancien*, p. 654. — Fragment dans les *Bulletins du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, p. 137, et Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 137.

Eustache de *Calquilla*, seigneur d'Andrens, cède à l'abbaye d'Andres, en prenant l'habit religieux, cinq journaux de terres et une redevance de cinq *polkins* de froment. — *Hæc autem eleemosyna sollemniter facta est anno Dominicæ incarnationis M. C. XCIII, apud Andrens, in domo mea et uxoris meæ Adelidis.* 1193.

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 386. — D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 501. — Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 262.

Guillaume de Béthune, sire de Termonde, et Mathilde, sa femme, exemptent l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, de tout tonlieu, winage et exaction, dans leurs domaines. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. C. XCIII.* 1193.

Lindanus, *De Teneræmunda libri III*, p. 34 (1re édit.) et p. 21 (édit. in-fol.). — Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 468, et *Donationes Belgicæ*, p. 155. — Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 77, et *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 238. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 397.

Siger, châtelain de Gand, fonde, dans la chapelle de sa maison à Gand, une chapellenie, à laquelle il donne l'alleu dit *Dedenmusch* et d'autres biens et revenus. — *Actum anno gratiæ M. C. XCIII.* 1193.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 676.

E. de Landast, pair de Cambrai et seigneur d'Esne, donne une loi civile et criminelle aux habitants d'Esne. — *Actum anno Dominice incarnationis M. C. LXXXXIII.* 1193.

Le Glay, *Glossaire topographique de l'ancien Cambresis*, p. 85. — Texte incomplet dans Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, t. II, preuves, p. 22.

Contrat de mariage de Matthieu, seigneur de Montmorency, avec une dame nommée Gertrude, à qui Matthieu assigne, pour douaire, la moitié de sa sei- 1193.

gneurie et de ses futurs acquêts, etc. — *Actum est hoc anno ab incarnatione Domini M. C. nonagesimo tertio.*

Du Chesne, *Histoire de la maison de Montmorency*, preuves, p. 69. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, pp. CCIX et CCXI, et Jules de Saint-Genois, *Inventaire des chartes des comtes de Flandre*, p. 3.

1193. Guillaume, châtelain de Saint-Omer, approuve la donation qui avait été faite à l'abbaye de Saint-Bertin par son vassal, Gislebert d'Haveskerke. — *Anno M. C. XCIII.*

Très-court fragment dans Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 354, et Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 101.

1193. Charte par laquelle Jean de Sininghem, en remercîment de ce que les religieux de Saint-Bertin s'étaient constitués ses cautions lorsqu'il était parti pour Jérusalem avec son père, donne au monastère de Saint-Bertin la terre qu'il tenait en fief du comte, à Saint-Omer, dans la paroisse de Sainte-Marguerite. — *Anno M. C. XCIII.*

Fragment dans Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 355.

1193. Roger de Wavrin, seigneur de Lillers et sénéchal de Flandre, accorde la liberté, avec le consentement de sa femme Sybille, à deux de ses serves, *Julienne de Frigido Manso* et Alburge *de Maresco*, et à leur postérité. — *Actum apud Fornes* (*alibi Pornes*), *anno Domini M. C. XCIII.*

Ferreolus Locrius, *Chronicon Belgicum*, p. 129. — Buzelin, *Gallo Flandria*, p. 553. — Van der Haer, *Les chastelains de Lille*, p. 182. — Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 344, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 473. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 288. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. III, IIe partie, p. 3.

1193. Un nommé Gérard reconnaît devant Lambert, évêque de la Morinie, qu'il a eu tort d'empiéter sur les droits de l'église de Watten, et s'en rapporte aux religieux de cette abbaye pour fixer l'indemnité qui leur est due. — *Actum est hoc anno Dominice incarnationis M. C. XCIII.*

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 48.

1193. Brunon, archevêque de Cologne, déclare qu'Agnès, prieure de Laucwaden, a renoncé à ses prétentions sur le domaine de *Busenouwe* (Bockenau), que les religieux de *Greverode* (ou Gräfrath) avaient acheté de Guillaume de Limbourg.

—Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. C. LXXXXIII, Celestino pontificali cathedre presidente, regnante Heinrico Romanorum imperatore et semper augusto, nostri pontificatus anno II.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 375.

Jean, archevêque des Tréviriens, confirme à l'abbaye de Saint-Thomas an der Kyll le don d'un alleu qui lui avait été fait par Louis de Deudesfeld. Godefroid, abbé d'Echternach, fut l'un des témoins de cet acte. — *Acta sunt hec Treveris, anno ab incarnatione Domini M. C. LXXXX. III.* 1193.

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 174. — Voyez *Ibidem*, p. 751.

Lambert, évêque des Morins, approuve la cession que l'abbé de Saint-Bertin avait faite à Eustache le Chien, de Hovele, d'un marc d'argent et de deux mesures de terres, à charge de les tenir en fief; Eustache, de son côté, renonce au droit d'avoir des moulins à *Sperleka, Hovela, Movela.* — *Actum M. C. XCIII.* 1193.

Fragment dans Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 354.

Étienne, évêque de Tournai, prie son ami Lambin, de Bruges, de l'informer par écrit du jour où l'archevêque de Reims aura une entrevue avec le comte de Flandre, et lui demande de lui faire préparer un logement, à Amiens, pour le jour du couronnement de la reine (Ingelburge de Danemark, femme de Philippe, roi de France). 1193.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 279. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 467.

G., prévôt de Saint-Omer, de Bruges, de Lille, chancelier de Flandre, fait une donation aux religieux de l'abbaye de Saint-Bertin, avec le consentement du doyen et du chapitre de l'église Notre-Dame, de Saint-Omer. — *Actum anno Domini M. C. XCIII, apud S. Audomarum.* 1193.

Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, t. I, p. 189.

Werric, abbé de Lobbes, termine un différend qui existait entre son monastère et celui de Bonne-Espérance, au sujet de quelques biens et dîmes. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo centesimo nonagesimo tertio.* 1193.

Maghe, *Chronicum ecclesiæ Bonæ Spei*, p. 4.

1193. Nicolas, abbé de Saint-Feuillen, et R., doyen de Maubeuge, attestent qu'il résulte d'une enquête ouverte par leurs soins, que les biens de *Harbecin* et de *Harbecunnel* appartiennent à l'abbaye d'Hautmont et non au chapitre de Maubeuge. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo centesimo XC. III.*

Fragment dans les *Bulletins des séances du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, p. 178. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 178.

1180-1193. Nicolas, abbé de Saint-Trond, confirme la décision par laquelle l'un de ses prédécesseurs, Rodolphe, avait, en l'année 1111, déterminé le cens que devaient payer à son monastère les boulangers, les brasseurs, les savetiers et d'autres marchands ou artisans de Saint-Trond.

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique*, preuves, p. 12. — Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 138.

1180-1193. Nicolas, abbé de Saint-Trond, atteste que Goselin ou Josselin de Gingelom a voué à saint Trond sa serve Rainilde, avec toute sa postérité.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 139.

1180-1193. Nicolas, abbé de Saint-Trond, déclare avoir échangé un alleu appartenant à son monastère contre un autre alleu appartenant à sire Arnoul de Diest et à sa femme Clémence.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 140.

1191-1193. B. (Brunon), archevêque de Cologne, confirme l'exemption de tonlieux qui avait été accordée aux religieux de l'abbaye des Dunes par l'archevêque Philippe, son prédécesseur.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 170.

1194.

1194 5 janvier. Richard, roi des Anglais, renonce à toutes ses prétentions sur les biens des chevaliers de Saint-Jean, de Jérusalem, et confirme leurs priviléges. Parmi les témoins de cette charte figurent Baudouin de Béthune, Jean, prévôt de Douai, etc. — *Apud Spiram, V die januarii, anno V regni nostri.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 48. — Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 658. — Teulet, *Layettes du Trésor des chartes*, t. I, p. 174.

Philippe, roi des Français, déclare prendre sous sa protection le monastère de Saint-Vaast, d'Arras, sans préjudice des droits d'autrui. — *Actum Parisius, anno Dominicæ incarnationis M. C. XCIII, mense januario, regni vero nostri anno tertio decimo.* 1194 janvier.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1001.

Keure donnée par Henri, frère du comte Baudouin, aux habitants de la localité dite *Hamer;* Henri déclare que ceux-ci auront les mêmes libertés que ses bourgeois de Biervliet. — *Actum publice in ecclesia de Biervliet, anno Dominicæ incarnationis M. C. XCIII, nonas februarii.* 1194 5 février.

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, IIe partie, preuves, p. 209.

Le roi Richard d'Angleterre ordonne à tous ses officiers de laisser les citoyens de Cologne séjourner, circuler, vendre et acheter dans tous ses États, et déclare qu'il les a exemptés du cens qu'ils payaient à Londres pour la halle de leur gilde. — *Datum per manum W. Elyensis episcopi, apostolice sedis legati, cancellarii nostri, apud Lovanium, VI die febr., anno quinto regni nostri.* 1194 6 février.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 578. — Ennen et Eckertz, *Quellen zur Geschichte der Stadt Köln*, t. I, p. 605.

Richard, roi d'Angleterre, prend l'abbaye de Ter-Doest sous sa protection et lui confirme différents priviléges. — *Data per ..... XXV die februarii, apud Brusselt, anno quinto regni nostri.* 1194 25 février.

Chronique de l'abbaye de Ter-Doest, Codex diplomaticus, p. 40, et Table de ce *Codex*, p. 3.

Adolphe, archevêque de Cologne, prend sous sa protection les biens des religieuses de Fussenich. Parmi les témoins figurent le duc de Limbourg, Henri, et son fils. — *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis M. C. LXXXXIV, indictione XII.... Datum Coloniæ, kal. mart., anno pontificatus nostri primo.* 1194 1er mars.

Hugo, *Ordinis Prœmonstratensis annales*, t. I, preuves, col. CCCCCLXXI.

Philippe, roi des Français, déclare que dorénavant les bourgeois d'Ypres ne pourront être arrêtés, eux ou leur avoir, que pour leurs propres dettes ou pour celles dont ils se seront constitués cautions; il leur accorde en outre un délai de quarante jours pour quitter ses États, si un différend vient à s'élever entre lui 1193 28 mars. — 1194 9 avril.

et le comte de Flandre. — *Actum Parisius, anno incarnati Verbi millesimo centesimo nonagesimo tertio, regni nostri anno quinto decimo.*

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, Ire partie, preuves, p. 160, et *Histoire de la Flandre* (édit. Gheldolf), t. V, p. 330. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCCLXXXX. — Diegerick, *Inventaire des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, t. I, p. 14. — Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 94.

1194 18 avril. L'empereur Henri déclare que Gérard, comte d'Ahr, a promis de ne plus percevoir de tonlieux à *Eckendorf* et à *Rudensberc* sur les marchands et bourgeois d'Aix-la-Chapelle. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. C. XCIIII, indict. XIII..... Datum Aquis, XIIII kal. maii.*

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 39, et *Geschichte der S. Peter Pfarrkirche* (d'Aix-la-Chapelle), p. 121. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 379.

1194 19 avril. L'empereur Henri VI prend sous sa protection les habitants et marchands de *Werde* (Kaiserswerth), et leur assure les libertés que possédaient les habitants d'Aix-la-Chapelle. Les ducs de Brabant et de Limbourg, le comte de Hochstaden, etc., furent témoins de ce diplôme. — *Acta sunt hec regnante domino Henrico sexto Romanorum imperatore gloriosissimo* (*anno regni XXIII, imperii autem IIII*), *anno Dominice incarnationis M. C. XCIIII* (*indictione duodecima*). *Datum Aquis, tercio decimo kal. maii.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. IV, p. 772, note 1. — Böhmer, *Acta imperii selecta*, t. I, p. 174.

1194 20 avril. Étienne, évêque de Tournai, avec le consentement de l'abbaye de Saint-Bavon, restitue au monastère de Saint-Ludger, de Werden, l'église de Zele et la chapelle de Grimberghen. — *Datum Tornaci, anno ab incarnatione Domini millesimo centesimo nonagesimo quarto, duodecimo kalendas maii, consecrationis nostræ anno secundo.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 384.

1194 1er mai. Le chapitre de Tournai approuve la charte de son évêque, confirmant au monastère de Saint-Ludger, de Werden, le patronat de l'église de Zele et de la chapelle de Grimberghen. — *Kalendis maii M. C. XCIV.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 384.

Le pape Célestin III, à la demande de la maîtresse Officia et des religieuses du monastère de Heynsberg, confirme à ce dernier la possession de ses biens. — *Datum Laterani, per manum Egidii, S. Nicolai in carcere Tulliano diaconi cardinalis, VI nonas julii, indictione XII, anno Dominicæ incarnationis millesimo centesimo nonagesimo quarto, pontificatus vero domini Caelestini papæ III anno quarto.* 1194 2 juillet.

Fragment dans Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 331, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 422. — Hugo, *Ordinis Præmonstratensis annales*, t. I, preuves, col. DCLI. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 282. — Migne, *Coelestini III, Romani pontificis, epistolæ et privilegia*, col. 1050.

Traité d'alliance entre Henri, duc de Lotharingie, et Baudouin, comte de Hainaut et de Flandre, marquis de Namur; ils promettent de s'entr'aider l'un l'autre envers et contre tous, excepté contre l'empereur, le roi de France et l'évêque de Liége. Ce traité est approuvé par les nobles et les principales villes des États des deux princes. — *Actum Dominicæ incarnationis anno M.C.XCIV, mense augusto, decimo tertio kalendas septembris, inter Lembeke et Hal.* 1194 20 août.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 655. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1066. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 419, en note. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 317. — Voyez de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, pp. CXCVII et CCCCLXXXX.

Journée tenue par-devant la cour du roi d'Angleterre, pour le débat de Walter de *Fakinberge* ou Fauquemberge contre Rodolphe de *Rofa*. — *Anno regni regis Ricardi VI. Apud Westmonasterium, a festo Sancti Michaelis in XV dies.* 1194 13 octobre.

Rotuli curiæ regis, t. I, p. 95.

Philippe, roi des Français, inféode à Hugues, comte de Saint-Pol, les domaines de Ponts, de Pomponne et de Vernou. — *Datum apud Castrum Duai, anno Domini M. C. XCIIII, regni nostri XV.* 1194 10 avril-31 octobre.

Brussel, *Traité de l'usage des fiefs*, t. I, p. 449. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 99.

Philippe, roi des Français, énumère les droits et les coutumes des citoyens d'Arras. — *Donné à Paris, l'an de l'incarnation du Seigneur M. C. XCIIII, de notre règne le quinzième.* 1194 10 avril-31 octobre.

Traduction française dans Hennebert, *Histoire de la province d'Artois*, t. III, p. 6, et Tailliar, *De l'affranchissement des communes dans le nord de la France*, p. 181. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 100.

1194
10 avril-
31 octobre.

Le roi des Français, Philippe, confirme les chartes de Philippe, comte de Flandre, relatives : 1° aux pâtures qui étaient contestées aux bourgeois de Saint-Omer par le chapitre de cette ville et l'abbaye de Saint-Bertin ; et 2° aux franchises dont ces bourgeois jouissaient à Gravelines. — *Actum apud Sanctum Audomarum, anno M. C. XCIIII, regni nostri XV.*

Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 100.

1194
10 novembre.

Bulle adressée par le pape Célestin III à l'abbé Robert et aux religieux de Bonne-Espérance, et par laquelle il confirme à ce monastère ses biens, dont il donne une longue énumération, et ses priviléges. — *Datum Laterani, per manum Centii, Sanctæ Luciæ in Orthea diaconi cardinalis, domini papæ camerarii, quarto idus novembris, indictione decima tertia, incarnationis Dominicæ anno millesimo centesimo nonagesimo quarto, pontificatus vero Celestini papæ tertii anno quarto.*

Maghe, *Chronicum ecclesiæ Bonæ Spei*, p. 134. — Hugo, *Ordinis Præmonstratensis annales*, t. I, preuves, col. CCCIV. — Migne, *Coelestini III, Romani pontificis, epistolæ et privilegia*, col. 1051.

1194
12 novembre.

Plainte portée par Herbert de Saint-Quentin, par-devant la cour du roi d'Angleterre à Westminster, contre Étienne de Fauquemberge et d'autres, qu'il accusait d'avoir envahi à main armée son domaine de Borton. — *Anno regni regis Ricardi VI. Die mercurii post octavas omnium sanctorum.*

Rotuli curiæ regis, t. I, p. 38.

1194
12 novembre.

Journée tenue par-devant la cour du roi d'Angleterre, au sujet du débat existant entre Rodolphe de Roucester et Walter de Fauquemberge. — *Anno regis Ricardi VI.... In crastino Sancti Martini.*

Rotuli curiæ regis, t. I, p. 41.

1194
15 novembre.

Journée tenue par-devant la cour du roi d'Angleterre, au sujet du débat existant entre Gundram *de Monasteriis*, femme d'Adam de Benningefeld, et *Pania*, mère de Robert Luvel; celle-ci présente pour champion Robert le Flamenc. — *Anno regni regis Ricardi VI.... Die martis post festum Sancti Martini.*

Rotuli curiæ regis, t. I, p. 47.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, marquis de Namur, donne une rente annuelle de vingt sous à l'église de Sainte-Croix, située entre Bruges et Mâle. — *Actum anno Domini M. C. XCIV, mense novembri, IX kal. decembris.* 1194 23 novembre.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 314.

Échange fait entre le roi des Français et l'évêque d'Arras, au sujet de leurs droits respectifs sur la ville d'Arras, et comme conséquence de l'accord qui avait jadis été conclu entre l'évêque et le comte de Flandre, Philippe. — *Datum incarnationis Dominicæ M. C. XCIV, mense novembri.* 1194 novembre.

Gallia Christiana, t. II, p. 315. — *Gallia Christiana nova*, t. III, *instrum.*, col. 80. — Gousset, *Actes de la province ecclésiastique de Reims*, t. II, p. 325. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 178. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 102.

Le prieur de Saint-Léonard, de Guines, réclame, par-devant la cour du roi d'Angleterre, la possession du moulin de *Wigesho*. — *Anno regni regis Ricardi VI...., die dominica ante Natale.* 1194 18 décembre.

Rotuli curiæ regis, t. I, p. 94.

Chirographe relatif à un compromis qui avait eu lieu entre l'église d'Hasnon, le comte de Flandre et de Hainaut et Nicolas de Rumigny, pour le partage de la forêt de Broqueroie et relatif aussi à la part qui fut assignée à chacun d'eux. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. C. XCIV.* 1194.

De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 319. — Voyez de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, pp. CCCLXXXX et CCCCLXXXXI.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut et marquis de Namur, confirme la donation qui avait été faite à l'abbaye d'Hautmont par Baudouin, chevalier de Saint-Remi, d'une partie de son fief de *Squilin* et de Saint-Remi. — *Actum Valencenis, anno Domini incarnationis M. C. LXXXX quarto.* 1194.

Fragment dans les *Bulletins du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, p. 137. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 137.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, et le chapitre de Cambrai s'accordent au sujet de la perception de la gavenne dans le Cambresis. — *En M. C. XCIIII.* 1194.

Analysé dans le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCLXXXVI.

1194. Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, marquise de Namur, avec le consentement de son mari et de son fils aîné, donne aux moines de Saint-André, près de Bruges, une rente annuelle de soixante sous. — *Actum anno Domini M. C. XCIV.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 55. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCCLXXXXI, et Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 140.

1194. Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, marquise de Namur, avec le consentement de son mari et de son fils aîné, donne au monastère d'Eeckhout, près de Bruges, une rente annuelle de cent sous sur les brefs de Bruges. — *Actum anno M. C. XCIV.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 219. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCCLXXXXI.

1194. Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, donne à l'abbaye de Nonnenbossche, avec le consentement de son mari et de son fils aîné, une rente de soixante sous par an. — *Actum anno Domini M. C. XCIIII.*

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 550. — Van Houcke, *Epistolæ, sive appendix ad Origines cœnobiorum Benedictorum in Belgio.* — Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 68.

1194. Marguerite, comtesse de Flandre et marquise de Namur, du consentement de son mari et de son fils aîné, lègue aux religieuses de Papinglo une rente de quarante sous sur les brefs dits *maius officium.* — *Actum anno Domini M. C. XCIIII.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 72.

1194. Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, marquise de Namur, du consentement de son mari, le comte Baudouin, et de son fils aîné Baudouin, fonde trois prébendes sacerdotales dans l'église Saint-Donatien, de Bruges. — *Actum anno Domini millesimo centesimo nonagesimo quarto.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 488, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 474. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 556.

1194. Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, marquise de Namur, avec le consentement de son mari et de son fils aîné, donne aux religieuses de l'église

Saint-Trond, de Bruges, une rente annuelle de soixante sous, sur les brefs de Bruges. — *Actum anno Domini M. C. XCIV.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 220. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCCLXXXXI.

Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, donne, avec le consentement du comte Baudouin, son mari, et de son fils Baudouin, une rente annuelle de vingt sous à l'abbaye de Voormezeele. — *Actum anno M. C. XCIIII.* 1194.

Chronicon Vormeselense, p. 45.

Rainaud, comte de Boulogne, et sa femme Ide cèdent à l'abbaye d'Andres le bois d'*Hodenehout* et confirment toutes les donations faites à ce monastère par leurs prédécesseurs. — *Actum est hoc anno Domini M. C. XCIV, apud Ardrelo.* 1194.

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 157, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 472. — D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 508. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 399. — Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, t. I, preuves, p. 223.

Thierri, comte de Hochstaden, donne à l'abbaye de Steinfeld la moitié du droit de patronat de *Honkirchen* (Hochkirchen), une demeure et ses dépendances, et la moitié d'une dîme. — *Datum anno incarnationis Domini nostri M. C. XCIIII, Henrico imperatore Romanorum regnante.* 1194.

Hugo, *Ordinis Præmonstratensis annales*, t. II, preuves, col. DXXV. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 379.

Guillaume, seigneur de Béthune et de Termonde et avoué d'Arras, confirme la donation d'une rente d'un marc d'argent, donation qui avait jadis été faite à l'abbaye de Saint-Yved, de Braine, par Walter, seigneur de Termonde. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. C. XCIV.* 1194.

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 489. — Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, pp. 78 et 111, et mieux p. 117. — Fragment dans le même, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 238.

Le pape Célestin, à la demande de l'abbé Werric et des religieux de Lobbes, confirme à ce monastère ses priviléges, ainsi que ses biens, dont il donne une longue énumération. — *Datum Laterani, per manum Egidii, S^ti Nicholai* 1194.

in carcere Tulliano (diaconi cardinalis), Dominicæ incarnationis anno millesimo centesimo nonagesimo quarto, pontificatus vero domini Cœlestini papæ tertii anno quarto.

Vos, *Lobbes, son abbaye et son chapitre*, t. II, p. 468.

1194. Acte constatant la consécration de l'église abbatiale d'Averboden par l'archevêque de Rouen, Walter ou Gautier, et indiquant les indulgences qui furent accordées à l'église en cette occasion. — *Anno incarnationis M. C. XCIV, indictione XII, epacta XXVI.*

Gallia Christiana nova, t. V, *instrum.*, col. 297.

1194. Charte de l'abbé Roger et des moines de Cisoing, approuvée par l'évêque de Tournai, Étienne, et ayant pour objet de régler la célébration des anniversaires dans l'abbaye de Cisoing.

Fragment dans les *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. I, p. 150.

1194. L'évêque des Morins, Lambert, nommé arbitre d'un différend qui s'était élevé entre Thierri, seigneur de Beveren, et Mathilde, abbesse de Bourbourg, au sujet d'une dîme se prélevant à Dixmude, décide que cette dîme appartient à l'abbaye. — *Actum anno Domini M. C. XCIIII.*

Fragment dans de Coussemaker, *Notice sur les archives de l'abbaye de Bourbourg*, p. 54.

1194. Étienne, évêque de Tournai, informe le pape Célestin des difficultés qui ont surgi à l'occasion de l'élection d'un doyen de l'église de Paris, et le prie de confirmer la nomination, en cette qualité, de Hugues, fils de Robert Clément.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 590. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 280. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 468.

1194. Étienne, évêque de Tournai, recommande au pape Célestin l'abbé de Saint-Corneille, de Compiègne, Giraud, qui venait d'être élu abbé de Corbie.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 679. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 307. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 483.

1194. L'évêque de Tournai, Étienne, déclare que l'abbaye de Saint-Barthélemy, de Noyon, n'est tenue à aucune sujétion envers l'évêché, pour l'autel de *Bovin-*

chora (Bavichove) ou les autres biens qu'elle possédait dans son diocèse. — *Actum anno Domini M. C. XCIV, consecrationis nostræ anno tertio.*

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 414. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 542.

Étienne, évêque de Tournai, implore l'appui de Guillaume, archevêque de Reims, en faveur de la reine Ingelburge, qui était reléguée à Cisoing et y vivait dans la misère. 1194.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 379. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 523. — Gousset, *Actes de la province ecclésiastique de Reims*, t. II, p. 323. — Traduit par Capefigue, *Histoire de Philippe-Auguste*, t. II, p. 43.

Lettre écrite par Étienne, évêque de Tournai, au nom de la reine Ingelburge, et dans laquelle celle-ci prie l'archevêque de Reims de ne pas laisser s'accomplir la dissolution de son mariage. 1194.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 385. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 525.

Thomas, archidiacre de la grande église de Liége, rappelle que son prédécesseur, Albert, frère du duc de Brabant, avait donné à l'abbaye de Gembloux le personnat des églises de Bossut et de Beauvechain. — *Actum anno Domini M. C. XCIV.* 1194.

Gallia Christiana nova, t. III, *instrum.*, col. 131.

Sohier d'Arras, official de l'évêque de Cambrai, termine le différend qui s'était élevé entre les abbayes de Grammont et de Ninove, au sujet du domaine de *Scora*, situé à Okegem. — *Actum anno Domini M. C. XCIV.* 1194.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 803.

Le chapitre de Liége approuve la donation du patronat, du maître-autel et de l'autel de Saint-Nicolas, dans l'église de Wierde, donation qui avait été faite aux religieux du Sart ou Géronsart, par deux chanoines et leurs frères. — *Hoc autem actum est anno Verbi incarnati M. C. XCIV, imperante Henrico, anno electionis domini Simonis primo.* 1194.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 527.

Philippe, abbé de Bergues-Saint-Winoc, Étienne, abbé *de Balanciis*, et Mathilde, abbesse de Bourbourg, déclarent que les habitants de Lon céderont à 1194.

l'abbaye de Cerscamp leurs droits sur certains fossés et terrains, moyennant quarante livres de Flandre. — *Actum est hoc anno millesimo centesimo nonagesimo quarto.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 471. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 721.

1194. Hugues, abbé de Cluny, approuve l'accord qui avait été conclu entre le prieur de *Wasto* et l'abbé et les religieux d'Andres, au sujet du bois de *Clercbusc*.

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 509.

1187-1194. H., abbé de Saint-André, et H., doyen de Saint-Donatien, de Bruges, déclarent que les parents de Hugues et de Marie, habitants de Lisseweghe, ont renoncé à leurs droits sur une terre que ces deux époux avaient donnée au monastère de Ter-Doest.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 476.

1188-1194. Lettre de Guibert, abbé de Florennes, à G. (Godefroid), abbé de Saint-Euchère, et dans laquelle Guibert réclame pour lui le secours des prières de celui-ci, après sa mort.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 935. — Hontheim, *Historia Trevirensis diplomatica*, t. I, p. 620. — *Gallia Christiana nova*, t. XIII, *instrum.*, col. 353. — Migne, *Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, col. 1304.

1188-1194. G. (Godefroid), abbé de Saint-Euchère, déclare à Guibert (abbé de Florennes), qu'en mémoire de la confraternité établie entre leurs monastères du temps de L. (Louis), prédécesseur de Godefroid, il participera à toutes les bonnes œuvres qui se feront dans celui de Saint-Euchère.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 937. — Hontheim, *Historia Trevirensis diplomatica*, t. I, p. 621. — *Gallia Christiana nova*, t. XIII, *instrum.*, col. 354. — Migne, *Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, col. 1305.

1188-1194. Un religieux nommé Joseph se plaint à Guibert (abbé de Florennes), des tentations par lesquelles il est tourmenté, et le prie d'adresser à Dieu pour lui de fréquentes prières.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 937. — Migne, *Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, col. 1306.

Étienne, évêque de Tournai, prie ses confrères, les évêques d'Arras et d'Amiens, de l'appuyer dans son différend contre l'abbé de Saint-Bertin, au sujet de l'église de *Listrevele* (Lichtervelde), différend qu'ils devaient juger en qualité d'arbitres. 1192-1194.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 672. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 282. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 469.

Le roi des Français, Philippe, abandonne aux bourgeois d'Arras le produit de marais et de pêcheries situés aux environs de cette ville, à charge de l'employer à l'amélioration des fortifications d'Arras. — *Anno M. C. XC.* 1194 environ.

Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 100.

1195.

Baudouin, comte des Flamands, cède à l'abbaye de Ninove les biens que Rothard, surnommé *Hircus* ou le Bouc tenait à Woubrechtegem, et confirme les donations que Philippe d'Alsace avait octroyées à cette abbaye. — *Actum inter castrum de Alost et Erpe, anno Dominicæ incarnationis M. C. XCV, in vigilia Epiphaniæ, principatus nostri anno primo.* 1195 5 janvier.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 806. — Bien que cet acte, d'après la chronologie généralement adoptée, dût être reporté en l'année 1196; cependant, on l'a maintenu ici pour plusieurs raisons : d'abord, le comte Baudouin, dit depuis de Constantinople, ne s'y qualifie que de comte de Flandre; il n'avait donc pas encore hérité du Hainaut que son père ne lui laissa par sa mort, qu'à la fin de l'année 1195, tandis que sa mère, à qui il doit avoir succédé en Flandre immédiatement après son décès, était morte en 1194. La présente donation paraît avoir précédé ou suivi de près le traité de Rupelmonde, cité plus loin (p. 47).

Jean, évêque de Cambrai, confirme aux religieux de Saint-Sauve la possession de l'église Saint-Géry, de Valenciennes, et de ses annexes, Notre-Dame de la Chaussée et Saint-Nicolas. — *Datum Cameraci, anno Verbi incarnati M. C. nonagesimo quarto, secundo idus januarii.* 1195 12 janvier.

Le Boucq, *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentienne*, p. 59.

Bulle adressée par le pape Célestin III aux dignitaires ecclésiastiques des provinces de Reims et de Cologne, et par laquelle il les invite à sévir contre ceux qui causeraient des dommages à l'abbaye de Bonne-Espérance. — *Datum Laterani, secundo nonas februarii, pontificatus nostri anno quarto.* 1195 4 février.

Maghe, *Chronicum ecclesiæ Bonæ Spei*, p. 132.

1195 15 février. Le pape Célestin confirme aux chanoines de Saint-Donatien, de Bruges, une donation qui leur avait été faite par la comtesse Marguerite d'Alsace. — *Datum Laterani, XV kal. martii, pontificatus nostri anno quarto.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1331.

1195 17 février. Jean, évêque de Cambrai, donne aux chanoines d'Anvers les autels de *Forsela* (Kyckevorsel) et *Malle*. — *Datum Cameraci, per manum magistri Roberti, anno Verbi incarnati M. C. XCIV, XIII kalendas martii.*

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 345, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 475. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 289.

1195 3 mars. Jean, évêque de Cambrai, déclare que l'abbé de Saint-Aubert, de cette ville, sera dorénavant son chapelain, et lui confère une chapellenie de la cathédrale, qui sera unie à perpétuité à son monastère. — *Datum Cameraci, anno Dominicæ incarnationis M. C. XCIV, V nonas martii, præsulatus nostri anno tercio.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1194. — Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 110.

1195 3 mars. Le prévôt, le doyen et le chapitre de Cambrai approuvent la donation d'une chapellenie faite par l'évêque Jean à l'abbé de Saint-Aubert. — *Datum anno Dominice incarnationis M. C. XCIV, quinto nonas martii, præsulatus domini Johannis tertio.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1194.

1195 13 mars. Lettre adressée par le pape Célestin à Guillaume, archevêque de Reims, et à ses suffragants, et dans laquelle il leur notifie l'annulation du divorce qui avait été prononcé entre le roi Philippe et sa femme Ingeburge, sœur de Canut, roi des Danois. — *Datum Laterani, III idus martii, pontificatus nostri anno quinto.*

Raoul de Dicet, dans les *Anglicanæ historiæ scriptores*, t. I, p. 681. — Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1004. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 339. — Migne, *Cœlestini III, Romani pontificis, epistolæ et privilegia*, col. 1098.

1195 25 mars. Confirmation, par l'archevêque de Reims, Guillaume, cardinal de Sainte-Sabine, de la donation d'une chapellenie, faite par l'évêque de Cambrai à l'abbé de Saint-Aubert, de cette ville. — *Actum anno ab incarnatione Domini*

M. C. XCIV, mense martio, decimo kalendas aprilis. Datum apud Sanctum Quintinum, per manum Matthæi cancellarii nostri.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1195.

Baudouin, comte de Flandre, approuve la donation de la dîme de *Wichus*, dans la paroisse de Passchendale, donation qui avait été faite au monastère de Nonnenbossche par Ségard de Passchendale. — *Actum anno Domini M. C. XCIIII, mense martio.* 1195 mars.

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 69.

Henri, duc de Lotharingie, donne à l'abbaye de Ninove soixante bonniers du bois dit de *Forêt*, à Seneffe, à charge d'un cens annuel de deux deniers, dû à Godefroid, châtelain de Bruxelles. — ..... *in crastino Ascensionis et anno Dominicæ incarnationis M. C. XCV, super atrium Lovaniæ.* 1195 12 mai.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 807.

Henri, châtelain de Mons, remet au comte de Hainaut, qui en fait abandon à l'hôpital de Jérusalem, tout ce qu'il possédait à Offies. — *Actum Montibus, in monasterio beatæ Waldetrudis, mense maio, anno Dominicæ incarnationis M. C. XCV.* 1195 mai.

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 26. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 50.

Eudes, duc de Bourgogne, à son passage à Gravelines, et sur l'affirmation du prévôt et des religieux de Watten qu'ils ne devaient en aucune façon le droit de vivres (*procuratio*), déclare les en exempter pour lui et ses successeurs. — *Actum est hoc anno M. C. XCV, idus junii.* 1195 13 juin.

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 48.

Le pape Célestin, à la demande de l'abbé et des religieux de Saint-Bavon, leur confirme les dîmes des paroisses d'Oostbourg et de Rodenbourg. — *Datum Laterani, non. julii, pontificatus nostri anno quinto.* 1195 7 juillet.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 73.

Le pape Célestin informe l'abbé Everdée et les religieux de Saint-Bavon, de Gand, qu'il a approuvé l'accord conclu entre eux et la communauté de Saint- 1195 7 juillet.

Pierre, de Gand, au sujet de la sépulture de leurs paroissiens respectifs. — *Datum Laterani, non. julii, pontificatus nostri anno quinto.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 72.

1195 19 juillet. Gérard, abbé de Prüm, cède à l'abbaye d'Himmerode le village d'Hillensheim, en échange du domaine de Mutterstadt. Frédéric, comte de Vianden, figure parmi les témoins de cet acte. — *Acta sunt hec apud Wormaciam, XIIII kal. aug., anno Dominice incarnationis M. C. XC. V, ind. XIII, regnante domino Heinrico sexto Romanorum imperatore.*

Fahne, *Codex diplomaticus Salmo-Reifferscheidanus*, p. 6. — Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 181. — Voyez *Ibidem*, p. 753.

1195 1er août. Jean, évêque de Cambrai, confirme la donation faite à l'abbaye de Bonne-Espérance de différents autels situés dans l'archidiaconé de Hainaut. — *Data Cameraci, anno Verbi incarnati millesimo centesimo nonagesimo quinto, kalendis augusti.*

Maghe, *Chronicum ecclesiæ Bonæ Spei*, p. 139.

1195 8 août. Le pape Célestin, à la demande de l'abbé et des religieux de Saint-Bavon, défend à qui que ce soit de donner la sépulture à des paroissiens de ce monastère, sans avoir égard aux droits de ce dernier. — *Datum Laterani, VI idus augusti, pontificatus nostri anno quinto.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 73.

1195 19 août. Le pape Célestin autorise l'abbé de Saint-Bavon à infliger à ses religieux les corrections qui sont prescrites par la règle de saint Benoît. — *Datum Laterani, XIIII kalend. sept., pontificatus nostri anno quinto.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 74. — Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, p. 206.

1195 17 septembre. Henri VI, empereur, confirme à l'église Saint-Siméon, de Coblentz, le tonlieu de cette ville, dont la perception avait longtemps été négligée. L'empereur fixe, notamment, le droit que payeront les marchands d'au delà de la Meuse. — *Data XV kal. octobris, anno incarnationis Domini M. C. XC. V, indictione XIII, regnante domno Henrico sexto, Romanorum imperatore augusto, imperii autem V, regni Sicilie II. Actum est Luthere, in Dei nomine feliciter. Amen.*

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 184. — Voyez *Ibidem*, p. 753.

Jean, évêque de Cambrai, confirme à l'abbé Hugues et aux religieux de Liessies l'autel de *Cheni*. — *Anno incarnati Verbi M. C. XCV, quarto kal. octobris.* 1195 28 septembre.

Fragment dans de Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. VII, p. 654.

L'évêque Jean et le chapitre de Cambrai établissent des règles pour la collation des bénéfices dépendant de ce chapitre et la résidence des chanoines, des doyens, des archidiacres, etc. — *Datum in capitulo nostro, anno Verbi incarnati M. C. XCV, nonas octobris.* 1195 7 octobre.

Duvivier, *Recherches sur le Hainaut ancien*, p. 656.

L'empereur Henri confirme au comte de Hollande, Thierri, le droit de percevoir le péage de Geervliet, comme son père, l'empereur Frédéric, l'avait concédé au comte Florent, père de Thierri, et déclare que les Flamands et les autres hommes, tant étrangers qu'habitants du royaume, en doivent le payement. — *Acta sunt hæc anno Dominice incarnationis millesimo centesimo nonagesimo quinto, indictione decima quarta, regnante domino Henrico Romanorum imperatore gloriosissimo, anno regni ejus XXIV, imperii vero quarto. Datum Moguntie, XIII kalend. novembris.* 1195 20 octobre.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 661. — Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 129. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, p. 216. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 522. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 107. — Voyez de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, pp. CCCCXIII et CCCCLXXXXI.

Baudouin, comte de Hainaut et marquis de Namur, après avoir rappelé au long la généalogie de son père et de sa mère, déclare fonder l'autel de Saint-Pierre dans l'église Notre-Dame, de Condé. — *Actum in solennitate Conceptionis gloriosæ virginis Mariæ, anno millesimo centesimo nonagesimo quinto.* 1195 8 décembre.

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 475. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 721.

Baudouin, comte de Hainaut et premier marquis de Namur, fonde et dote l'autel de Saint-Jacques apôtre, dans l'église Sainte-Waudru, de Mons. En tête du diplôme on trouve une longue notice généalogique sur les ancêtres de 1195 8 décembre.

Baudouin. — *Actum mense decembri, in Conceptione gloriosæ Virginis Mariæ, anno Dominicæ incarnationis M. C. LXXXXV.*

Miræus, *Codex donationum piarum*, p. 303, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 476. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 107.

1195 8 décembre. Baudouin, comte de Hainaut et marquis de Namur, dans une charte où il détaille longuement sa généalogie, renonce aux prétentions qu'il élevait sur les offrandes du bourg de Braine-la-Willotte (ou Braine-le-Comte), au préjudice du chapitre de Sainte-Waudru, de Mons. — *Actum mense decembri, in sollempnitate Conceptionis gloriose Virginis Marie, anno Dominice incarnationis M. C. LXXXXV.*

Duvivier, *Recherches sur le Hainaut ancien*, p. 657.

1195 15 décembre. Baudouin, comte de Hainaut, premier marquis de Namur, confirme la fondation de cinq prébendes de chanoines, qu'il avait établies dans la chapelle de Notre-Dame, de Valenciennes. En tête de cet acte est détaillée la généalogie du comte. — *Actum in festivitate sanctæ Luciæ, anno Dominicæ incarnationis M. C. XCV.*

Le Boucq, *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentienne*, p. 42. — D'Outreman, *Histoire de Valentiennes*, Appendice. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 981. — Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 95. — Et mieux dans Duvivier, *Mémoire sur le Hainaut ancien*, p. 658.

1195 15 décembre. Baudouin, comte de Hainaut, libère de toute exaction les habitants du douaire de l'église de Solre-Saint-Géry. — *Actum in festivitate sanctæ Luciæ, anno Dominicæ incarnationis M. C. XCV.*

Hugo, *Ordinis Prænonstratensis annales*, t. I, preuves, col. LVIII.

1195 décembre. Baudouin, comte de Hainaut et marquis de Namur, voulant pourvoir au salut de son âme, donne à l'abbaye d'Alne six bonniers de terre, situés à Thiegnies et à Offregnies, et qu'il avait acquis de Bernard de la Roche. — *Actum mense decembri, anno Dominice incarnationis M. C. LXXXXV.*

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. V, p. 389. — Dans cet acte, Baudouin entre encore dans de grands détails sur sa filiation.

1195 décembre. Baudouin, comte de Hainaut et marquis de Namur, reconnaît, après une enquête, que l'abbaye d'Hautmont est propriétaire de bois situés à *Harbren-*

chons et à *Erfrenval*. — *Actum mense decembri, anno Dominice incarnationis M. C. LXXXXV.*

Bulletins du Cercle archéologique de Mons, 2me série, p. 124. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 124.

Testament de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut et premier marquis de Namur, contenant un très-grand nombre de donations à différentes corporations religieuses et d'autres dispositions. 1195 décembre.

Gislebert, *Chronica Hannoniæ*, pp. 267 à 283. — Le même dans : *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, pp. 424-429.

Albert, évêque de Liége, ratifie la donation du patronat et de la dîme de *Sinua* (Chisne), donation qui avait été faite à l'abbaye de Brogne par Gerberge de *Curris* (Surice), vassale de Thierri de Walcourt et de Jean de Clairmont. — *Actum Dominicæ incarnationis M. C. XC quinto, mense decembri.* 1195 décembre.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. V, p. 442.

Traité de paix et d'alliance conclu entre Baudouin, comte de Flandre, et Henri, duc de Lotharingie. Les deux princes promettent de s'assister contre tous, en exemptant, de la part du comte, le comte de Hainaut, père de Baudouin, et le roi de France, et de la part du duc, l'empereur et aussi le comte de Hainaut. — *Facta est autem inter nos hæc confederatio apud Rupelmondam, anno Domini M. C. XC. quinto.* 1195.

Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 48. — En entier dans les *Brabantsche Yeesten*, t. I, p. 614.

Le duc Henri de Lotharingie accorde à tous ceux qui se retireront dans l'hôpital du Saint-Esprit, de Bruxelles, liberté de toute exaction, avec exemption de tout service militaire, à la condition qu'ils se soient retirés dans cette maison pieuse sans leurs enfants, et qu'ils ne soient plus d'âge à en avoir. — *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis M. C. XCV.* 1195.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 47.

Le duc de Lotharingie, Henri, confirme la cession faite, à sa demande, par le chapitre de Notre-Dame, de Cambrai, aux chanoines d'Anderlecht, du pa- 1195.

tronat de l'église de cette dernière localité. — *Actum anno incarnationis Dominicæ M. C. XCV.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1196.

1195. Accord conclu entre Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, sa femme et ses enfants, d'une part, et la reine Mathilde, veuve du comte Philippe, d'autre part. Celle-ci consent à restreindre ses prétentions à son douaire primitif, de manière que si Saint-Omer et Aire sortaient des mains du roi des Français, ces villes ne retourneraient pas à la reine, à titre de douaire.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1011. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1906. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 408, en note. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 84, où cet acte est placé à la fin de l'année 1191.

1195. Le comte Baudouin et sa femme confirment au monastère de Saint-Bertin tous les biens que Gilbert de Haveskerke avait tenus d'eux en fief et qui étaient situés entre le Vieux-Monastère et le Mont de Watten, et entre le fleuve Agnion et la colline située au delà du Vieux-Vivier. — *Actum apud Winendale.*

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 358.

1195. Baudouin, comte de Hainaut et marquis de Namur, donne à son neveu Almann une prébende dans l'église de Saint-Aubin, de Namur, prébende qui, après sa mort, servirait à former deux prébendes qui devraient être données à des prêtres. — *Actum anno Dominicæ incarnationis millesimo centesimo nonagesimo quinto.*

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 358. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 295. — Bertholet, *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. XXXIX. — Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 352.

1195. Baudouin, comte de Hainaut et premier marquis de Namur, déclare que son frère Henri a renoncé à la taxe injuste, que, sous le nom de taille, il levait sur les terres de l'abbaye de Crespin, à Sebourg. — *Acta sunt hæc anno millesimo centesimo nonagesimo quinto.*

Raissius, *Coenobiarchia Crispiniensis*, p. 55. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1195.

1195. Baudouin, comte de Hainaut et marquis de Namur, confirme la donation des biens de Loffres, donation qui avait été faite par Amand d'Avesnes à l'abbaye

d'Anchin; le comte s'engage à assurer aux religieux la possession de ce bien. — *Actum est hoc anno incarnati Verbi M. C. XCV.*

Escallier, *L'abbaye d'Anchin*, p. 154.

Godefroid, châtelain de Bruxelles, sa femme Helewide et leurs enfants confirment à l'abbaye de Ninove l'avouerie de l'alleu de Saint-Aychadre et tout ce que Henri de Lewe avait tenu en fief du père de Godefroid, ainsi que les droits de pacage et d'usage dans la paroisse de Seneffe. — *Anno Dominicæ incarnationis M. C. XCV. Donum vero hujus nemoris Lovaniæ, super atrium S. Petri, in præsentia ducis celebratum est, pridie quam filius ejus Godefridus baptisaretur..... Hæc autem omnia apud Forest recognovimus.* 1195.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 804.

Elbert, seigneur de Carenchy, spécifie quels sont ses droits et ceux de l'abbaye de Saint-Vaast dans le village de Bouvegnies. — *Actum anno Verbi incarnati M. C. XCV.* 1195.

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 368.

Rase de Gavre, boutillier de Flandre, restitue à l'abbaye de Ninove la dîme de Liedekerke, la décharge de l'obligation d'établir des sœurs à *Bochot* ou à Velsicque, et lui accorde différents avantages. — *Actum apud Ninivem..... anno Domini M. C. XCV.* 1195.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 805.

Gérard de Grimberghe approuve les donations faites par Guillaume de Ledeberg à l'abbaye de Ninove; il mentionne notamment la cession d'un terrain où devaient s'établir les sœurs ou religieuses du monastère. — *Actum apud Pamelam, anno Dominicæ incarnationis M. C. XCV.* 1195.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 807.

Nicolas de Rumigny et messire Rasse de Gavre donnent à Othon d'Arbre, en accroissement de son fief, le droit de banalité dans l'alleu de Chièvres. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. C. XCV.* 1195.

Traduction française. De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 520. — Voyez le même, p. 509, et de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, pp. CCCLXXXV et CCCCLXXXXI.

1195. Gilles, seigneur de Trazegnies, confirme à l'abbaye de Floreffe la possession de la grande dîme de Trazegnies, que son père, Othon, avait donnée à ce monastère. — *Acta sunt hec anno Verbi incarnati millesimo centesimo nonagesimo quinto.*

Le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, p. CXLIX.

1195. Le pape Célestin III confirme au monastère de Marchiennes ses possessions et ses immunités, et lui accorde en outre divers priviléges.

Texte incomplet dans Buzelin, *Gallo Flandria*, p. 348.

1195. Adolphe, archevêque de Cologne, avec l'assentiment de Lothaire, comte de Hochstaden, et d'autres personnes, confirme l'accord conclu entre les paroissiens de *Hoingen* (Hönningen) et le fermier du domaine de Hovele, appartenant à l'abbaye de Knechtsteden. — *Acta sunt hec anno Domini M. C. LXXXXV, indictione XIII, concurrente VI, regnante Henrico glorioso Romanorum imperatore semper augusto, anno vero pontificatus nostri primo.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 383.

1195. Adolphe, archevêque de Cologne, déclare que Lothaire, comte de Hochstaden, a cédé à l'abbaye de Knechtsteden l'alleu situé à *Ekkincheim* (Eggershoven), qu'il avait acheté du comte Bertolphe de Neuenburg.—*Anno M.C.XCV.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 384.

1195. L'évêque de Cambrai, Jean, approuve la cession faite par son chapitre aux chanoines d'Anderlecht, du patronat de l'église de cette dernière localité, moyennant un cens annuel de quarante livres, monnaie de Cambrai. — *Actum anno Verbi incarnati M. C. XCV, præsulatus vero nostri tertio.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1196.

1195. L'évêque de Tournai prie l'archevêque de Reims d'obliger le doyen et le chapitre de Tournai à restituer à l'un des anciens religieux de Sainte-Geneviève, de Paris, venu avec lui dans son diocèse, la vicairie et la prébende qui lui avaient été octroyées et dont on l'avait privé sans jugement.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 671. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 297. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 478.

Le chapitre de Saint-Servais, de Maestricht, déclare avoir vendu aux religieuses du couvent de Saint-Robert (*Rupertsberg*), de Bingen, moyennant deux marcs, une parcelle de vignoble adjacente à ce monastère. — *Acta sunt autem hec anno Domin. incarnat. M. C. XC. V.* 1195.

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 186. — Voyez *Ibidem*, p. 754.

Henri, abbé de Saint-Vaast, d'Arras, déclare que l'alleu de son église d'Haspres, à Catthem, a été cédé à l'abbaye de Ninove, à charge d'un cens annuel de cinquante sous au profit de l'église d'Haspres. — *Actum anno Verbi incarnati M. C. XCV.* 1195.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 803.

Lettre de l'évêque de Tournai, Étienne, à Jean, évêque de Cambrai, dans laquelle il annonce qu'il regarde le comte de Hainaut et son fils Baudouin, comme excommuniés; mais que, avant de jeter l'interdit sur leurs États, il doit en conférer avec l'archevêque de Reims. 1194-1195.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 341. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 296. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 502.

Étienne, évêque de Tournai, expose à l'archevêque de Reims les funestes effets de la sentence d'interdit lancée sur la Flandre, dont les habitants menacent d'abandonner leurs prêtres pour en écouter d'autres. 1194-1195.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 344. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 296. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 504.

Lettre de Jean, évêque de Cambrai, à l'évêque de Tournai, Étienne, et dans laquelle il reproche à celui-ci son intervention en faveur des habitants de son diocèse frappés d'excommunication. L'archevêque de Reims veut que celle-ci soit lancée. 1194-1195.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 345. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 297. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 504.

L'évêque de Tournai, Étienne, répondant à l'évêque de Cambrai, se défend contre les reproches qui lui étaient adressés. Après avoir, de nouveau, annoncé qu'il avait excommunié le comte Baudouin et son fils, il ajoute que le comte, étant venu à Tournai, le jour de la Cène, a été signalé, comme excommunié, ainsi que le bourgeois chez qui le comte avait logé. 1194-1195.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 347. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 298. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 505.

1195 environ. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, prend sous sa protection le monastère du Mont-Saint-Martin, dont les religieux avaient promis que, dans tout leur ordre, on célébrerait l'anniversaire du comte et de sa femme.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 645.

1195 environ. Thierri, comte de Hollande, informe ses vassaux qu'il a autorisé les religieux de l'abbaye des Dunes à vendre et à acheter librement dans ses États, et à transporter, sans devoir payer de tonlieu, les objets qui leur seraient nécessaires.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 170.

1195 environ. Guillaume, avoué d'Arras, et sa femme Mathilde donnent à l'abbaye de Clairmarais une redevance de trois *pisæ* (poises) de fromage de Flandre.

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 258.

1195 environ. Donation faite par Gérard, doyen de l'église collégiale de Saint-Omer, chancelier de Flandre, au monastère de Saint-Bertin, de tout ce que son chapitre possédait à Calmont; cette cession s'accomplit à charge d'un cens annuel de douze livres de Flandre, outre un relief d'un besan, payable lors de la nomination de chaque nouvel abbé. — *Actum apud Sanctum Audomarum.*

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 358.

1196.

1196 1er janvier. Étienne, évêque de Tournai, fixe les émoluments respectifs des chanoines de son église résidents et des chanoines non-résidents. — *Actum Tornaci, anno incarnati Verbi millesimo centesimo nonagesimo sexto, eodem anno incipiente kal. januarii, regnante gloriosissimo rege Philippo secundo.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1197.

1196 27 janvier. Marguerite, fille de Guillaume, bourgeois de Gand, se déclare, elle et toute sa postérité, serve du monastère de Blandin. — *Actum publice in monasterio Sancti Petri, anno Dominice incarnationis M. C. XCV, sabbato ante Purificationem beate Virginis.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 200.

1196 13 février. Bulle par laquelle le pape Célestin confirme à l'église du Saint-Sépulcre, de Jérusalem, ses possessions, notamment quelques biens et dîmes que le roi

Baudouin Ier et le patriarche Arnoul lui avaient donnés. — *Data Laterani, per manum Centii, Sancte Lucie in Ortea diaconi cardinalis, domini pape camerarii, idus februarias, indictione XIV, incarnationis Dominice anno M. C. XCV, pontificatus vero domini Celestini pape III anno quinto.*

De Rozière, *Cartulaire de l'église du Saint-Sépulcre, de Jérusalem*, p. 233. — Migne, *Cœlestini III, Romani pontificis, epistolæ et privilegia*, col. 1142.

Le pape Célestin, à la demande de l'abbé Herman et des religieux d'Aldenbourg, les prend sous sa protection, confirme les donations qui leur avaient été faites et leur accorde de nouveaux priviléges. — *Datum Romæ apud S. Petrum, per manum Centii, Sancte Lucie in Orthea diaconi cardinalis, domni pape camerarii, quinto kal. martii, indictione XIIII, incarnationis Dominice anno M. C. XCV, pontificatus vero domini Celestini pape tertio anno quinto.* 1196 26 février.

Van de Putte, *Chronicon monasterii Aldenburgensis majus*, p. 106. — Migne, *Cœlestini III, Romani pontificis, epistolæ et privilegia*, col. 1150.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme à l'abbaye ou chapitre de Mons la dîme des offrandes faites à l'autel de l'église de Braine-la-Willote (depuis Braine-le-Comte). Il rappelle, à cette occasion, comment son aïeul avait acquis du chapitre le village de ce nom, dans le Brabant, en échange d'autres biens. — *Actum mense februario, anno Dominice incarnationis M. C. XCV.* 1196 février.

Le Glay, *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Saint-Jean, de Valenciennes*, p. 26. — Duvivier, *Recherches sur le Hainaut ancien*, p. 660.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme la fondation de l'autel de Saint-Jacques, dans l'église Sainte-Waudru, de Mons, faite par son père Baudouin. — *Actum mense februario, anno Dominicæ incarnationis M. C. XCV.* 1196 février.

Miræus, *Codex donationum piarum*, p. 307, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 477. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 109. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. III, p. 477.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme la rétrocession d'un grand nombre de dîmes, faite en faveur du chapitre de Sainte-Waudru, de Mons, par Nicolas, prévôt de l'église Saint-Germain, de la même ville. — *Actum mense februario, anno Dominicæ incarnationis M. C. LXXXXV.* 1196 février.

Duvivier, *Recherches sur le Hainaut ancien*, p. 663.

1196 5 mars. L'empereur Henri VI, roi de Sicile, confirme le privilége accordé par l'évêque de Cambrai, Jean, au chapitre de Saint-Aubert, dans cette ville. — *Datum apud Franckenvort, anno incarnationis Domini millesimo centesimo nonagesimo sexto, III nonas martii.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1199. — Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 110.

1196 6 mars. L'empereur Henri VI déclare que le duc de Lotharingie, Henri, doit tenir le comté de Veluwe en fief de l'évêque d'Utrecht, Baudouin, et non directement de l'empire. — *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis M. C. XCVI, indictione XIIII, regnante domino Henrico VI, Romanorum imperatore gloriosissimo, anno regni ejus XXV, imperii vero VI et regni Siciliæ secundo. Datum apud Gelenhusen, II nonas martii.*

Heda, *Historia episcoporum Ultrajectensium*, p. 177. — A-Leydis, *Chronicon Belgicum*, p. 171. — Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 346, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 479. — *Recueil des Traitez de paix, etc.*, t. I, p. 36. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 120. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, pp. 1063 et 1067. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 289. — *Gallia Christiana nova*, t. I, p. 839. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, pp. 128 et 131. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 255. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, p. 125. — *Historisch genootschap gevestigd te Utrecht, Codex diplomaticus*, 2me série, t. V, p. 145.

1196 mars. Ibert de Carency engage un revenu de cent livres et de deux cents chapons, à prélever à Carency, en garantie du payement de six cents livres parisis qu'il devait à Baudouin du Châtel, Audefrid, Robert Louchard et Matthieu, fils de Guy. — *Actum anno Verbi incarnati M. C. XCV, mense martio. Datum apud Atrebatum.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, pp. 78 et 369.

1195 2 avril. — 1196 20 avril. Guillaume, archevêque de Reims, atteste que Mathilde, comtesse de Flandre (veuve de Philippe d'Alsace), s'est engagée, envers le roi des Français, Philippe, à ne pas se remarier, sans le gré de ce monarque, quand elle aura été séparée d'Eudes, duc de Bourgogne. — *Actum apud Pontem Isare, anno gracie millesimo centesimo nonagesimo quinto. Datum per manum Mathei cancellarii nostri.*

Teulet, *Layettes du Trésor des chartes*, t. I, p. 181. — Voyez Vredius, *La Généalogie des comtes de Flandre*, t. I, p. 167. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. III, p. 326. — Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 106.

Philippe, roi des Français, confirme la donation d'une rente de vingt sous, qui avait jadis été faite par Philippe, comte de Flandre et de Vermandois, à sa sœur Mathilde, religieuse de Fontevrault. — *Actum anno M. C. XCV, regni nostri XVII.* 1195 1er novembre. — 1196 20 avril.

Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 109.

Le roi des Français, Philippe, promet de maintenir Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, dans tous ses droits. Il lui donne le fief de Mortagne et renonce aux serments que la comtesse de Flandre avait fait prêter au roi, par ses vassaux, pour les tours de Douai et de l'Écluse. — *Actum apud Vernonem, anno Domini M. C. nonagesimo quinto.* 1195 décembre. — 1196 20 avril.

Roisin, *Franchises, lois et coutumes de la ville de Lille*, p. 227. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCCLXXXXII, et Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 106.

André, chancelier du roi des Danois, annonce à Absalon, archevêque de Lund, où en sont les négociations relatives au mariage de la reine Ingeburge. il l'informe qu'une conférence avait eu lieu à ce sujet, le 7 avril, entre l'évêque d'Arras et d'autres personnages. 1196 avril.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 519.

Le comte Baudouin, avec le consentement de sa femme Marie, accorde à l'abbaye de Cambron une exemption complète de tonlieux. — *Actum anno Dominicæ incarnationis millesimo centesimo nonagesimo sexto, mense maio.* 1196 mai.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 940. — Fragment dans Diegerick, *Inventaire des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, t. I, p. 16.

Henri VI, empereur des Romains et roi de Sicile, à la demande de Henri, duc de Lotharingie, accorde une exemption complète de tonlieux dans tout l'empire aux habitants de la nouvelle ville au Bois (*apud Silvam*), c'est-à-dire Bois-le-Duc. — *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis M. C. XCVI, indictione XIV, anno regni ejus XXVI, imperii VI, regnique Siciliæ II. Datum apud Bopardiam, kalendis junii.* 1196 1er juin.

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 150, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 180. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 195. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1070. — Van Oudenhoven, *Beschryving van S'Hertogen-Bossche*, p. 86. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, p. 124.

1196 3 juin. Henri, empereur des Romains et roi de Sicile, termine une contestation qui s'était élevée entre l'archevêque de Trèves et ses vassaux, en déclarant que le premier doit citer ceux-ci, en matière féodale, de quinze en quinze jours, à trois reprises ou, pour terminer de suite (*peremtorie*), dans les six semaines. — *Datum apud Bopardiam, III nonas junii.*

Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Leges*, t. II, p. 199. — Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 190. — Voyez *Ibidem*, p. 754.

1196 22 juin. Baudouin, comte de Flandre, cède à l'abbaye des Dunes les terres d'alluvion situées entre Ossenesse et Hontenesse, que le comte Philippe avait jadis données à l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, pour l'entretien des moines du prieuré de Coesvoorde, et que l'abbé Hugues lui avait rétrocédées pour les religieux des Dunes, en échange de la dîme des terres situées entre *Suthmera* et *Normera*. — *Actum Brugis, anno incarnationis Dominice M. centesimo nonagesimo VI, X kal. julii.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 463. — *Chronicon et cartularium monasterii de Dunis*, p. 426. — Voyez *Ibidem*, p. 812.

1196 22 juin. Même charte que la précédente, à la fin de laquelle il est stipulé que les religieux des Dunes devront bâtir dans leur nouvelle acquisition une chapelle où ils prieront tous les jours pour le comte. — *Actum Brugis, anno incarnationis Dominice M. centesimo nonagesimo VI, X kal. julii.*

Adrien But, *Cronica abbatum monasterii de Dunis*, p. 146. — *Chronicon et cartularium monasterii de Dunis*, p. 427. — Voyez *Ibidem*, p. 812. — Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 203. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCCLXXXXII.

1196 24 juin. Hugues, abbé de Saint-Pierre, de Gand, résigne entre les mains du comte Baudouin, au profit de l'abbaye des Dunes, toute la terre d'alluvion située entre *Hossenesse* et *Hontenesse*, appelée *Werplant* ou *Zant*, et que son abbaye avait jadis reçue du comte Philippe. — *Actum in monasterio Sancti Petri Gandensis, anno incarnationis Dominicæ M. C. XCVI, octavo kalendas julii.*

Adrien But, *Cronica abbatum monasterii de Dunis*, p. 146. — *Chronicon et cartularium monasterii de Dunis*, p. 428. — Voyez *Ibidem*, p. 812.

1196 24 juin. L'empereur Henri déclare que l'on ne pourra plus rien enlever aux marchands de ses États, naviguant avec leurs marchandises, en cas de naufrage. — *Datum apud Ebinheim, VIII kal. junii, indictione XIIII.*

Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Leges*, t. II, p. 199.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, s'engage à soutenir le roi des Français, Philippe, envers et contre tous, à part l'empereur et l'évêque de Liége. Il abandonne au roi les prétentions qu'il pouvait avoir à la suzeraineté des comtés de Boulogne et de Guines et de la terre d'Oisy. 1196 juin.

Baluze, *Epistolarum Innocentii tertii libri undecim*, t. I, p. 75. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1906. — Jacques de Guyse, *Annales de Hainaut*, t. XVI, p. 167 (édit. de Fortin d'Urban). — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 352. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 118. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 118. — Ce traité fut conclu au mois de juin, suivant Rigord (*De Gestis Philippi Augusti, Francorum regis*).

Guillaume, archevêque de Reims, et les évêques d'Arras, de Tournai et de Térouane s'obligent à employer, s'il en est besoin, les foudres de l'Église, pour forcer le comte Baudouin à tenir ses engagements. — *Actum Compendii, anno Verbi incarnationis M. C. XCVI.* 1196 juin.

Galland, *Mémoires pour l'histoire de Navarre et de Flandre*, preuves, p. 144. — Warnkönig, *Flandrische Stauts- und Rechts-Geschichte*, t. III, IIe partie, p. 200, et *Histoire de la Flandre*, t. I, p. 340 (édit. Gheldolf). — Teulet, *Layettes du Trésor des chartes*, t. I, p. 189. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 118.

Renaud, comte de Boulogne, s'engage à aider le roi des Français, Philippe, envers et contre tous; il donne pour garants de sa fidélité l'archevêque de Reims et l'évêque de Tournai, qu'il autorise à l'excommunier, lui et ses vassaux, s'il venait à y manquer. — *Actum apud Compendium, anno incarnationis Dominice M. C. XC sexto, mense junio.* 1196 juin.

Teulet, *Layettes du Trésor des chartes*, t. I, p. 188. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 118.

Guillaume, archevêque de Reims, et Lambert, évêque de Térouane, promettent de veiller à l'accomplissement de l'engagement pris par le comte de Boulogne. — *Actum apud Compendium, anno ab incarnatione Domini M. C. nonagesimo sexto, mense junio.* 1196 juin.

Fragment dans Teulet, *Layettes du Trésor des chartes*, t. I, p. 188. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 119.

Le pape Célestin prend l'abbaye de Saint-Bavon sous sa protection, lui confirme ses biens et ses priviléges, et lui accorde de nouvelles immunités. — *Datum Laterani, IIII idus julii, pontificatus nostri anno sexto.* 1196 12 juillet.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 74.

1196 juillet. Gérard, seigneur de Prouvy, confirme la vente d'une dîme faite au monastère de Saint-Sauve, près de Valenciennes, par Foulques, seigneur de Famars. — *Anno millesimo centesimo nonagesimo sexto, mense julio.*

D'Oultreman, *Histoire de Valentiennes*, Appendice. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 836.

1196 juillet. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, déclare que Foulques, seigneur de Famars, a vendu à l'abbaye de Saint-Sauve, près de Valenciennes, avec l'approbation de Gérard, seigneur de Prouvy, la dîme qu'il possédait à Famars. — *Actum anno ab incarnatione Domini millesimo centesimo nonagesimo sexto, mense julio.*

D'Oultreman, *Histoire de Valentiennes*, Appendice. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 836.

1196 janvier-juillet. L'évêque de Tournai, Étienne, implore l'appui de l'archevêque de Reims contre les citoyens de Tournai, qui refusaient d'accepter les coutumes adoptées de commun accord par les chanoines et la commune de Senlis.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 358. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 512.

1196 janvier-juillet. L'évêque de Tournai, Étienne, se plaint à l'archevêque de Reims des bourgeois de Tournai, qui refusaient d'accepter pour arbitre l'archevêque, malgré les ordres du roi, qu'ils prétendaient avoir été falsifiés.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 359. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 512.

1196 janvier-juillet. L'évêque de Tournai, Étienne, adresse, sur le même sujet, de nouvelles plaintes à maître Anselme. Les bourgeois de Tournai, connaissant la bienveillance de l'archevêque de Reims pour l'évêque, l'accablaient d'invectives.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 360. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 300. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 513.

1196 janvier-juillet. L'évêque de Tournai annonce à l'archevêque de Reims que depuis le jour de la Circoncision (1er janvier), la ville est frappée d'interdit, et que les bourgeois ont enfin promis de reconnaître l'archevêque comme arbitre.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 361. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 300. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 513.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, ajoute au chapitre du palais de Valenciennes des écoles et une prébende d'écolâtre. — *Actum apud Albam Marlam, anno Dominice incarnationis M. C. XCVI, quinto idus augusti.* 1196 9 août.

Le Boucq, *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentienne*, p. 43. — D'Oultreman, *Histoire de Valentiennes*, Appendice. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, pp. 837 et 981.

Les magistrats et bourgeois de Tournai promettent d'observer l'accord conclu entre eux et le clergé de cette ville, par les soins du roi des Français et de l'archevêque de Reims, et en vertu duquel ils devaient adopter comme bases des relations entre la commune et le clergé, les usages adoptés dans l'une des six villes que l'archevêque leur avait désignées.—*Actum anno Domin. M.C.XCVI, dominica proxima post Assumptionem B. Mariæ.* 1196 18 août.

Gallia Christiana nova, t. III, *instrum.*, col. 48. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 300, en note.

Traité d'alliance offensive et défensive, conclu entre Jean, seigneur d'Irlande, comte de Mortain, agissant au nom du roi Richard, son frère, et Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, et par lequel les deux parties contractantes, en cas de mort du roi Richard, s'engagent à ne pas traiter isolément avec le roi de France. — *Apud Rothomagum, octavo die septembris, anno regni Richardi regis, fratris mei, octavo.* 1196 8 septembre.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 1158 (avec la mauvaise date 1277). — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 549, en note. — De Reiffenberg, *Monuments anciens pour servir à l'histoire des comtés de Namur, etc.*, t. I, p. 323 (avec la mauvaise date 1193 ou 1195), et p. 416 (avec la mauvaise date 1197). — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, col. CCCCLXXXXII (avec la mauvaise date 1197).

Traité semblable, conclu entre Jean, frère du roi d'Angleterre, et son parent Philippe, comte de Namur, frère du comte Baudouin. Chacune des deux parties contractantes s'engage, en cas de mort du comte Baudouin, à ne pas traiter isolément avec le roi des Français. 1196 8 septembre.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 771 et col. 1158 (avec la mauvaise date 1278). — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 382. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1911. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des comtés de Namur, etc.*, t. I, p. 324 (avec la mauvaise date 1193 ou 1195), et p. 416 (avec la mauvaise date 1197). — Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 677. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCCLXXXXII.

1196
18 septembre.

Le châtelain de Lille, Jean, atteste que Ansilie, dame de *Spinetum*, du consentement de ses frères et de son neveu, a donné à l'abbaye de Blandin les trois quarts des dîmes dont l'autre quart appartenait déjà au monastère. — *Actum in ecclesia de Phalempinio, anno Dominice incarnationis M. C. XCVI, mense septembris, feria tercia post Exaltationem Sancte Crucis.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 204.

1196
janvier-
septembre.

Étienne, évêque de Tournai, confirme la cession des églises de Vracene, *Calulo* (Calloo) et Melcele, qui avait été faite au monastère de Saint-Pierre, de Gand, par son prédécesseur Éverard. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. C. nonagesimo sexto.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 674. — Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 201.

1196
4 octobre.

Le chapitre de Tournai ratifie l'acte par lequel l'évêque Étienne avait confirmé à l'abbaye de Blandin la possession des autels de Vracene, de Calloo et de Melcele. — *Actum Tornaci, anno Dominice incarnationis M. C. XCVI, IV nonas octobris.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 204.

1196
octobre.

Une dame nommée Bathilde et Gilles, son fils, sire de Trazegnies, donnent en aumône à l'abbaye de Ninove leur alleu d'*Eversenghem*, où Gilles se réserve uniquement l'avouerie. — *Actum apud Pamelam, anno M. C. XCVI, mense octobri.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 809.

1196
21 avril-
31 octobre.

Philippe, roi des Français, autorise les bourgeois de Bapaume à renouveler, tous les quatorze mois, leur maire, leurs échevins et leurs jurés; il accorde à ces échevins le droit de juger toutes les causes, sauf celles qui concernent le baillage ou les personnes nobles. — *Actum Compendii, anno Domini millesimo centesimo nonagesimo sexto, regni vero nostri decimo septimo.*

Ordonnances des rois de France de la IIIe race, t. XI, p. 275. — Traduction française dans Hennebert, *Histoire de la province d'Artois*, t. III, p. 70, et dans Tailliar, *De l'affranchissement des communes dans le nord de la France*, p. 188. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 115.

Philippe, roi des Français, confirme à la ville de Hennin les priviléges que Thierri, comte de Flandre, lui avait accordés en l'an 1144. — *Actum Parisius, anno Domini M. C. XCVI, regni nostri XVII.* 1196 21 avril 31 octobre.

Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 116.

Transaction conclue entre l'abbaye de Blandin et Reingot, frère de Baudouin, maire de Tamise, au sujet de quelques terres, que l'abbé Hugues cède à Reingot, en y annexant l'office de maire de l'abbaye, à Tamise. — *Actum in Monte Blandinio, anno Dominicæ incarnationis M. C. XCVI, mense novembris, VI idus mensis.* 1196 8 novembre.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 205.

Le pape Célestin III mande à l'évêque d'Arras, à l'abbé de Saint-Victor, de Paris, et au prieur de Saint-Martin des Champs, de placer sous la dépendance de l'église cathédrale de Paris l'église de Chelles, qui avait à tort été considérée comme indépendante, ainsi que les évêques d'Amiens et de Tournai l'avaient reconnu après examen. — *Datum Laterani, IX kalend. decembris, pontificatus nostri anno sexto.* 1196 25 novembre.

Migne, *Cœlestini III, Romani pontificis, epistolæ et privilegia*, col. 1184.

Le pape Célestin autorise les lépreux de Douai, en cas d'interdit général, à faire célébrer l'office divin dans leur maison, à voix basse et sans sonner les cloches. — *Datum Laterani, XII kalend. januar., pontificatus nostri anno sexto.* 1196 21 décembre.

Tailliar, *Recueil d'actes des XIIe et XIIIe actes en langue romane wallonne*, p. 302 (texte latin et texte roman).

Le pape Célestin, à la demande de l'abbé Hélie et de ses religieux, confirme au monastère des Dunes la possession de l'église d'*Estchirche*. — *Datum Laterani, XII kal. januarii, pontificatus nostri anno sexto.* 1196 21 décembre.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 275. — Voyez *Ibidem*, p. 812.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, moyenne, de concert avec la commune de Valenciennes, un accord entre l'abbé Henri et les chanoines de Saint-Jean, de Valenciennes, d'une part, et les hommes de fief de Saultaing, d'autre part. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. C. XCVI, mense decembri, Valencenis, in camera mea Gloriette.* 1196 décembre.

D'Oultreman, *Histoire de Valentiennes*, Appendice.

1196. Diplôme de Henri, duc de Lotharingie, approuvant la donation faite à l'abbaye d'Afflighem par Siger, homme libre de Crainhem, de son patrimoine à Crainhem et Schille et de la forêt dite *Werreborgh*. — *Actum anno M. C. XCVI.*

Analysé dans Leroy, *Notitia marchionatus sacri Romani imperii*, p. 129.

1196. Henri, duc de Limbourg, du consentement de ses fils Henri, Waleram, Frédéric et Gérard, abandonne à l'abbé de Signy, afin d'y bâtir une abbaye de l'ordre de Cîteaux, les terres d'Estrival, de Plainevaux et de Rosières: il accomplit cette cession afin d'être relevé de l'obligation d'aller à Jérusalem. — *Actum est hoc anno Verbi incarnati M. C. XCVI, apud Mormaul.*

Fisen, *Flores ecclesiæ Leodiensis*, t. I, p. 283. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, pp. 304 et 307. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 164.

1196. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme la donation de dix verges de terres, faite à l'abbaye des Dunes par le comte Philippe, son prédécesseur. — *Actum anno Domini M. C. XC. VI.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 477. — Voyez *Ibidem*, p. 813.

1196. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme l'exemption d'impôts que son oncle, le comte Philippe, avait accordée aux religieux de Ter-Doest, pour quatre cents mesures de terres situées en *Sutt-Beveland*. — *Actum anno Domini M. C. XCVI.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 172. — Voyez *Ibidem*, p. 813.

1196. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, cède au couvent de Ter-Doest, comme l'avait déjà fait le comte Philippe, son prédécesseur, le terrain nécessaire à l'ouverture d'un chemin et au creusement d'un aqueduc, sur une largeur de dix verges, à Rodenbourg. — *Actum anno Domini M. C. XCVI, per manum Cor. Brugensis prepositi et Flandrie prepositi.*

Chronique de l'abbaye de Ter-Doest, p. 40, et Table de cette chronique, p. 3.

1196. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, donne à l'abbaye de Cambron les biens qu'Ulbald de Louvegnies, son vassal et son serf, possédait à Bermeries. — *Actum apud Condatum, in domo Everardi, anno ab incarnatione Domini M. C. nonagesimo sexto.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 107.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme l'acquisition de différentes parties du bois de *Huncennies*, acquisition qui avait été faite par l'abbaye de Cambron d'un grand nombre de personnes, que le comte énumère. — *Actum anno Dominice incarnationis M. C. XCVI.* 1196.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 555.

Loi ou coutume de la bourgeoisie de Walcourt, telle qu'elle fut confirmée par Philippe, comte de Namur. 1196

Fragments traduits en français, dans Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. III, p. 280.

Renaud, comte de Dammartin, et Ide, sa femme, de concert avec les bourgeois de Calais, établissent dans cette ville une *guihella* ou halle de la gilde. — *Actum anno Verbi incarnati M. C. N. VI.* 1196.

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 52.

Gautier ou Walter d'Avesnes, à la demande de l'abbé Gautier et des religieux de Saint-Amand, détermine les taxes que les habitants d'Hereignies lui payeront dorénavant. — *Datum per manum magistri Lamberti, anno Domini M. C. nonagesimo sexto.* 1196.

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 53.

Charte de Walter d'Avesnes, donnée du consentement de sa cour, de ses barons et de la communauté de Liessies, au sujet de l'exploitation d'un de ses domaines. — *Actum anno incarnati Verbi M. C. XCVI.* 1196.

Fragment dans de Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des comtés de Namur, etc.*, t. VII, p. 648.

Albert de Dintere, en se donnant à l'abbaye de Sainte-Marie, de Berne, lui cède le domaine appelé *Bernehese*, ainsi que d'autres biens, le tout tenu en fief du sire de Cuyck et en arrière-fief du duc de Louvain. — *Gesta sunt autem hæc anno ab incarnatione Domini millesimo centesimo nonagesimo sexto, imperatore Henrico, episcopo Leodiensi Alberto, Trajectensi autem Balduino, duce Brabantiæ Henrico.* 1196.

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 348, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 480. — Hugo, *Ordinis Præmonstratensis annales*, t. I, preuves, col. CCXCI. — Miræus et Foppens, *Opera diploma-*

tica, t. I, p. 290. — Foppens, *Historia episcopatus Sylvæducensis*, p. 251. — *Oudheden en gesticht van S'Bosch*, p. 525. — Van Heussen, *Historia episcopatus Ultrajectensis*, p. 258. — *Oudheden van 't Utrechtsche bisdom*, t. III, p. 54. — *Charters en geschiedkundige bescheiden betrekkelyk het land van Ravestein*, IIIe partie, p. 545. — Van Alen et Paringet, *Memoriaal of beschryving van de stad Grave*, p. 68.

1196. Guy d'Elembon ratifie la cession faite à l'abbaye d'Andres par Robert Vilain, de tout ce que celui-ci possédait dans la dîme de *Buxin*. — *Actum est hoc anno Verbi incarnati M. C. XCVI.*

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 535.

1196. Rase de Gavre reconnaît que la pêcherie d'Everghem, qu'il avait considérée comme lui appartenant, constitue une propriété de l'abbaye de Saint-Bavon. — *Actum publice anno Dominice incarnationis M. C. LXXXXVI, Balduino Flandrensium et Haynocensium comite.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 75.

1196. Accord conclu entre l'abbaye d'Andres et Arnoul de *Kaieu*, pour l'exécution des dernières volontés du chevalier Hugues de Bavelinghem. — *Facta est hæc compositio apud Dodeauville, ... anno Verbi incarnati M. C. XCVI.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 129. — D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 512.

1196. Guillaume, châtelain de Saint-Omer, approuve la donation de dix mesures de terres, qui avait été faite à l'abbaye de Saint-Bertin par l'un de ses vassaux, Michel le Clerc, du Vieux-Monastère (*Oudemunster*). — *Actum anno M. C. XCVI.*

Vredius, *La généalogie des comtes de Flandre*, t. I, p. 456.

1196. Gilles, seigneur de Trazegnies, renonce aux exactions que, sous le nom de gîtes, il prélevait sur les habitants de Cambron-Saint-Vincent. — *Actum Dominice incarnationis M. C. XC. sexto.*

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 54.

1196. Charte de fondation de l'abbaye du Saint-Sauveur, de Torr, dans le Devonshire, par Guillaume Briwere. Richard le Flamand y figure comme témoin.

Dugdale et Dodsworth, *Monasticon Anglicanum*, t. II, p. 652 (édit. de 1655), et t. VI, p. 924 (édit. de 1846).

Walter ou Gautier, archevêque de Rouen, cède à l'abbaye de Saint-Aubert, de Cambrai, l'église de Sainte-Beuve, située dans son diocèse, près de la rivière l'*Aelva*. 1196.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1201.

L'évêque de Liége, Albert, approuve la donation de l'église de Chaumont, qui avait été faite à l'abbaye de Bonne-Espérance par Godefroid de Chaumont et son fils Jacques, qui tenaient cette église en fief de l'église de Liége. — *Actum est Leodii in ecclesia Beati Petri apostoli, in nostra synodi generali, anno incarnationis Domini millesimo centesimo nonagesimo sexto, indictione decima tertia, anno pontificatus nostri primo.* 1196.

Maghe, *Chronicum ecclesiæ Bonæ Spei*, p. 140. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 577.

L'évêque de Liége, Albert, confirme la donation de la dîme de Roux et de la terre dite *Curturiola*, qui avait été faite par Baudouin, chevalier de Loupoigne, et sa femme Ode, au monastère de Saint-Nicolas, d'Oignies. — *Actum est autem hoc publice anno ab incarnatione M. C. XCVI.* 1196.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1199.

L'évêque de Tournai, Étienne, déclare que le droit de nommer le prêtre ou curé de Commines appartient à lui et à ses successeurs, et détermine les émoluments qui reviendront dorénavant à ce prêtre. — *Actum anno Dominicæ incarnationis millesimo centesimo nonagesimo sexto.* 1196.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1200.

L'évêque de Tournai prie l'archevêque de Reims de l'exempter de se rendre au sacre de l'élu de Châlons (Gérard de Douai?), qui devait avoir lieu le dimanche où l'on chante *Oculi*. Il allègue, pour s'excuser, son âge de soixante-huit ans, les ordres du roi qui l'appelaient en différents endroits, ses infirmités. 1196.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 397. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 532.

L'évêque de Tournai prie de nouveau l'archevêque de Reims de l'exempter de se rendre au sacre de l'élu de Châlons, aux octaves de la Pentecôte. 1196.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 399. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 533.

1196. L'évêque de Tournai, sur de nouvelles instances de l'archevêque de Reims, informe ce prélat qu'il assistera au sacre de l'évêque de Châlons.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 399. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 534.

1196. Acte d'association spirituelle conclu entre les chapitres de Cambrai et de Reims.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 663.

1196. Le chapitre de Térouane atteste que l'évêque de cette ville a reconnu à l'abbé de Cambron le droit de présenter la personne qui sera chargée de desservir l'église de Thiennes. — *Actum Teruanne, anno Domini M. C. XCVI.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 511.

1196? Charte par laquelle l'abbé Jean et les religieux de Bonne-Espérance approuvent quelques arrangements pris par Godefroid, seigneur de Chaumont, au sujet de l'église de ce village, qui était située au milieu de son château et qu'il avait donnée au monastère.

Maghe, *Chronicum ecclesiæ Bonæ Spei*, p. 142.

1196. Gislebert, abbé de Foigny, reconnaît que le monastère d'Hautmont a remboursé à sa communauté la somme de cent et soixante livres de blancs, qu'elle avait reçue en prêt de celle-ci. — *Anno ab incarnatione Domini M. C. nonagesimo VI.*

Fragment dans les *Bulletins des séances du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, p. 178. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 178.

1196. Élisée, abbé de l'église Saint-Martin, d'Ypres, à la demande de l'officier du comte et des échevins de cette ville, consent à ce que la chapelle de Sainte-Marie, à Briclen lez-Ypres devienne une église paroissiale. — *Hæc.... concessio facta Ipris, in claustro* (*Sancti Martini Yprensis*), *anno Domini M. C. XCVI.*

Annales de la Société d'émulation de Bruges, t. VII, p. 191. — Diegerick, *Inventaire des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, t. I, p. 15.

1196. Hugues, abbé de Saint-Pierre, de Gand, autorise la dame Ade de Harnes à fonder au lieu dit *Braelle* (Brayelle lez-Aunay) un monastère de religieuses, et renonce, en faveur de cette communauté, aux dîmes et aux offrandes qu'il

percevait dans cette localité. — *Actum anno Domini millesimo centesimo nonagesimo sexto.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 489, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 478. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 557. — Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 201.

Hugues, abbé de Saint-Pierre, de Gand, approuve la fondation d'une chapellenie dans l'église de Bost, fondation qui avait été faite par Alise, femme du chevalier Gérard du Fossé, à l'autel Notre-Dame, devant lequel ce chevalier avait reçu la sépulture. — *Actum anno Dominice incarnationis M. C. XCVI.* 1196.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 201.

Les religieux de Steinfeld déterminent les conditions auxquelles l'église Saint-Adalbert, d'Aix-la-Chapelle, leur a concédé le moulin dit *Bolenheim*. — *Hec autem facta sunt M. C. XC. VI anno incarnationis Dominice, Heinrico imperatore.* 1196.

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 46.

Statuts de l'ordre des frères et des sœurs de l'hôpital Saint-Jean, de Gand, approuvés par l'autorité ecclésiastique et par la commune. — *Anno Dominice incarnationis M. C. XC sexto.* 1196.

Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, p. 204. — Analysés dans Van Duyse, *Inventaire des chartes de la ville de Gand*, p. 7.

Henri, comte de Luxembourg et de Namur, déclare libres de tout droit d'avouerie les domaines de Leiningen et de Beuren, appartenant à la cathédrale de Trèves, les chanoines ayant indemnisé, à prix d'argent, ceux qui tenaient en fief l'avouerie de ces biens. 1136-1196.

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 188. — Voyez *Ibidem*, p. 754, et la présente *Table chronologique*, t. II, p. 517.

Daniel, abbé de Cambron, s'accorde avec René, fils de Giselbert de *Noeme* (Nimy), au sujet de l'exploitation de deux bonniers et demi de terres, que René avait abandonnés à son monastère. 1164-1196.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, t. I, pp. 109 et 361.

1164-1196. Daniel, abbé de Cambron, déclare que Fastré, fils de sire Walter, a renoncé au droit d'habiter sur les terres qu'il tient du monastère de Cambron, à Cambron même. Il rappelle ensuite une donation faite à l'abbaye par Walter de Croix.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 108.

1178-1196. B. (Baudouin), évêque d'Utrecht, informe les prévôts, les doyens et les autres prêtres de son diocèse que l'empereur et son fils ont exempté les religieux de l'abbaye des Dunes de payer le tonlieu ou l'impôt dans leurs États. Il les prévient que celui qui les molestera sera frappé d'excommunication.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 165.

1194-1196. Lettre adressée par Guibert (abbé de Gembloux) à Jonas, prêtre de l'église Saint-Martin *in Petroso-Vado* (Steevoort?) : — Il l'exhorte à montrer dans ses actions, pour justifier son nom, la simplicité d'une *jona* ou colombe.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 926. — Migne, *Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, col. 1296.

1194-1196. Lettre de Guibert (abbé de Gembloux) à l'un de ses amis : — Il le félicite de sa conversion à la vie monastique, l'engage à accomplir ses vœux et l'exhorte à entrer dans un couvent où la discipline soit très-sévère.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 927. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 1297.

1196 environ. Henri, duc de Limbourg, engage le chapitre de l'ordre de Cîteaux à ordonner aux religieux du Val-Saint-Lambert, qui étaient retournés à Signy, de revenir dans leur abbaye, et promet que, si ceux-ci le désirent, il leur fournira un autre séjour.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 722. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 304.

1196 environ. Sophie, duchesse de Limbourg, restitue à l'église Saint-Lambert, de Liége, la *curtis* de *Trumeioele* (Trumerolle), qui était donnée en engagère pour deux cents mares, à la condition qu'on célébrera dans cette église son anniversaire et celui de son fils Simon.

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 165.

1196 environ. Albert de Cuyck confirme les donations qui avaient été faites au couvent de Berne par deux de ses vassaux, Albert de Dintere et Amelric de Hesewyck.

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 349, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 481. — Hugo, *Ordinis*

Præmonstratensis annales, t. I, preuves, col. ccxci. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 291. — Foppens, *Historia episcopatus Sylvæducensis*, p. 252. — *Charters en geschiedkundige bescheiden betrekkelyk het land van Ravestein*, IIIe partie, p. 548. — Paringet et Van Alen, *Memoriaal of Beschryving van de stad Grave*, p. 69.

Henri, châtelain de Mons, cède à l'abbaye d'Hasnon une rente de soixante sous six deniers de blancs qu'il possédait à Felegnies et la dîme de Castel, que Gosuin li Caucieres, de Mons, tenait de lui en fief. 1196 environ.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 110.

L'abbé H. et les religieux de Saint-Pierre, de Gand, déclarent que Philippe, comte de Flandre, leur a donné en aumône la dîme de la terre située entre Hontenesse et Ossenesse, et appelée *Sand* ou *Werpland du comte*, et qu'après la mort de ce comte, ils ont cédé la terre et la dîme à l'abbaye des Dunes. 1196 environ.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 475.

1197.

L'archevêque de Cologne, Adolphe, après avoir rappelé que Philippe, l'un de ses prédécesseurs, avait acquis, moyennant trois mille cinq cents marcs, les alleux du landgrave Louis à *Bilestein* (Beilstein), *Widhe* (Wied), etc., les cède au comte Thierri de Landsberg, pour les tenir en bénéfice. Henri, fils du duc de Limbourg, Lothaire, comte de Hochstaden, etc., figurent parmi les témoins de cette inféodation. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. C. XCVII, regnante Henrico glorioso Romanorum imperatore, anno pontificatus nostri secundo. Datum Colonie, XI kalendas februarii.* 1197 22 janvier.

Kremer, *Beiträge zur Gulische und Bergische Geschichte*, t. III, *Urkunden*, p. 63. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 385.

Henri, duc de Lotharingie, confirme la donation de l'alleu d'*Eversenghem*, que dame Mathilde *de Allodio*, du consentement de son fils Gilles de Trazegnies, avait faite à l'abbaye de Ninove. — *Actum apud Brusellam, anno M C XCVII, sexto kalendas februarii.* 1197 27 janvier.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 812. — Il n'est pas possible de rejeter ce diplôme en 1198, car, au commencement de cette année, le duc Henri se trouvait encore en Orient ou en route pour revenir dans ses États.

1197 janvier. Walter, seigneur d'Avesnes, reconnaît qu'il a cédé à l'abbaye d'Hautmont le droit de cultiver un alleu dit *Harbecuns* et situé à Givri. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. C. XCVI, mense januario.*

Fragment dans les *Bulletins du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, p. 145. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 145.

1197 janvier? Traité d'alliance perpétuelle conclu entre Richard, roi d'Angleterre, et Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, contre le roi des Français. Une rente annuelle de cinq mille marcs est assignée au comte. Suit l'indication des vassaux des deux princes qui jurèrent, les uns en Normandie, les autres en Flandre, l'observation de ce traité. — *Acta sunt hæc apud Insulam Andelii.*

Raoul de Dicet, dans Twisden, *Anglicanæ historiæ scriptores*, t. I, col. 697. — Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ*, t. I, *pars I*, p. 100 (édit. ancienne), et p. 67 (édit. nouvelle). — Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 523. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 120. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1906. — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 46 (où ce traité est daté de 1197, d'après Rigord, *De Gestis Philippi Augusti, Francorum regis*). — Traduction française dans Edward Le Glay, *Histoire des comtes de Flandre*, t. I, p. 430.

1197 9 février. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme la donation de l'alleu d'*Éversenghem*, faite à l'abbaye de Ninove par Mathilde *de Allodio* ou de Neygem. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. C. XCVII, quinto idus februarii, apud Runkiris.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 810.

1197 5 mars. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, et la comtesse Marie, sa femme, donnent vingt bonniers de *moere* ou marais, situés à Mendonck, à l'abbaye de Ninove, à condition que l'abbé fera célébrer, tous les ans, leur anniversaire. — *Actum apud Gant, in capella, anno M. C. XCVI, quarto nonas martii.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 809.

1197 7 mars. Étienne, évêque de Tournai, de commun accord avec Hugues, abbé de Saint-Pierre, de Gand, autorise la construction d'une nouvelle église, avec fonts baptismaux et droit de sépulture, au hameau de *Beiderwan*, dépendance d'Oostbourg, la sépare de l'église paroissiale et lui assigne une circonscription. — *Actum anno Dominice incarnationis M. C. XCVI, pontificatus nostri VI, mense marcio, nonas ejusdem mensis.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 202.

Convention conclue par les bourgeois des villes de Flandre avec ceux de Cologne, et par laquelle ils déterminent le mode d'après lequel on poursuivra le débiteur flamand qui sera prêt à quitter Cologne, et établissent les cas où il sera permis de provoquer en combat judiciaire les marchands du pays de Flandre. — *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis M. C. XCVII. Datum Coloniæ, VIII kal. aprilis.* 1197 25 mars.

Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 121. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. I, preuves, p. 43, et *Histoire de la Flandre* (édit. Gheldolf), t. II, p. 429. — Diegerick, *Inventaire des documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, t. I, p. 17. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCCLXXXXII, et Van Duyse, *Inventaire des chartes de la ville de Gand*, p. 8.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, termine le différend qui existait entre l'abbaye de Saint-Ghislain et Jean Bliaut, au sujet de propriétés situées à Blaugies. — *In castro Montensi, mense martio.* 1197 mars.

En analyse dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1re série, t. IV, p. 197.

L'évêque des Morins, Lambert, déclare que Robert Vilain a donné à l'abbaye d'Andres toute la dîme qu'il possédait à *Buxin.* — *Actum anno Verbi incarnati M. C. XCVI, apud Taruannam in domo nostra, mense martio.* 1197 mars.

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 511.

Henri, comte palatin du Rhin, cède à Jean, archevêque des Tréviriens, l'avouerie de Trèves, avec toutes ses dépendances en fiefs et biens non-fiefs, et en revenus annuels de toute espèce. — *Die paschali, in curia episcopali, apud Treverim... Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. C. XC. VII.* 1197 6 avril.

Gesta Trevirorum dans Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. IV, col. 229. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 123. — Lünig, *Pars specialis, continuatio II*, abtheil. IV, absatz 1, p. 122. — Tolner, *Codex diplomaticus palatinus*, p. 59. — Hontheim, *Historia Trevirensis diplomatica*, t. I, p. 629. — Wyttenbach, *Gesta Trevirorum integra*, t. I, p. 297 (avec la date 1198). — Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 207. — Voyez *Ibidem*, p. 758.

Spécification des biens que le comte palatin, Henri, avait cédés à l'archevêque de Trèves avec l'avouerie de cette ville, et que le prélat avait unis à sa mense archiépiscopale, avec défense de les en séparer. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. C. LXXXXVII.* 1197 6 avril.

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 208. — Voyez *Ibidem*, p. 758.

1197 7 avril. Le pape Célestin, ayant appris que les religieux de l'abbaye de Saint-Bavon refusaient d'obéir à leur chef, autorise celui-ci à les punir, conformément aux prescriptions de la règle de saint Benoît. — *Datum Laterani, VII idus aprilis, pontificatus nostri anno septimo.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 76. — Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, p. 206.

1197 9 avril. Le pape Célestin confirme à l'abbaye de Blandin la possession des autels de Vracene, de Melcele et de Calloo. — *Datum Laterani, V idus aprilis, pontificatus nostri anno septimo.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 207.

1197 9 avril. Le pape Célestin confirme l'abbaye de Blandin dans la possession des autels que ce monastère avait acquis dans le diocèse de Cambrai. — *Datum Laterani, V idus aprilis, pontificatus nostri anno septimo.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 207.

1197 avril. Lambert, évêque des Morins, déclare qu'Arnoul de *Kaïeu* a donné à l'abbaye d'Andres vingt marcs, plus trente mesures du marais de *Balinghem*, pour accomplir les dernières volontés du chevalier Hugues de Balinghem. — *Actum anno Domini M. C. XCVII, mense aprili.*

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 513.

1197 10 mai. Le pape Célestin confirme au monastère de Sauve-Majeure ses priviléges et ses biens, et notamment, parmi ces derniers, le monastère de Saint-Denis en Broqueroie. — *Datum Laterani, per manus Censii, Sancte Luciæ in Orthea diaconi cardinalis, domini papæ camerarii, sexto idus maii, indictione XV, incarnationis Dominicæ anno M. C. XCVII, pontificatus vero domini Cœlestini papæ tertii anno septimo.*

Gallia Christiana nova, t. II, *instrum.*, col. 316. — Migne, *Coelestini III, Romani pontificis, epistolæ et privilegia*, col. 1213.

1197 10 mai Rase de Gavre, boutillier de Flandre, et Clarisse, sa femme, donnent en aumône à l'abbaye de Ninove six journaux situés à *Bacrehem*, avec deux tiers de la dîme. — *Actum anno M. C. XCVII, sexto idus maii, apud Venderhot.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 811.

Le duc de Lotharingie, Henri, prend sous sa protection l'abbaye de Villers, et confirme aux religieux la possession de leurs biens, dont il donne une longue énumération. — *Actum Villari, anno Dominicæ incarnationis millesimo centesimo nonagesimo septimo, nono kalendas junii, in vigilia Pentecostes ejusdem anni, presente et annuente Mathilde ducissa.* 1197 23 mai.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 715.

Lambert, évêque des Morins, confirme plusieurs donations faites à l'abbaye de Saint-Nicolas, de Furnes, notamment celle de Fulbert et de sa femme Herca, dont la fille, Doolina, avait pris l'habit des religieuses du monastère. — *Actum anno Domini M. C. XCVII, mense mayo.* 1197 mai.

F. Vandeputte et C. Carton, *Chronicon et cartularium abbatiæ Sancti Nicolai Furnensis*, p. 242.

Gérard de Grimberghe donne à l'abbaye de Ninove un bien situé à Pamele, que Siger De Vos (*Vulpes*) et sa fille Hélène tenaient en fief de Guillaume de Ledeberg et en arrière-fief de Gérard; il confirme également d'autres concessions faites à ce monastère. — *Actum Ninive, in atrio, anno Domini M.C. XCVII, tertia dominica post Pentecosten.* 1197 15 juin.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 511.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, exempte de péages les objets de toute nature appartenant aux religieux de Vicogne et que l'on transporterait dans ses domaines. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo centesimo nonagesimo septimo. Datum Ramis, quinto kalendas julii.* 1197 27 juin.

D'Oultreman, *Histoire de Valentiennes*, p. XXIX.

Henri, duc de Lotharingie, sur le point de partir pour la croisade, cède à l'église de Cambrai ses droits sur l'église de Braine-l'Alleu, à condition que le chapitre de Cambrai lui fasse hommage et lui cède ses droits sur l'église d'Yssche. — *Actum Remis, anno Verbi incarnati millesimo centesimo nonagesimo septimo, mense junio.* 1197 juin.

Le Roy, *Topographia Gallo-Brabantiæ*, p. 167. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 66.

Guillaume d'Arras, avoué de Béthune et seigneur de Termonde, et Mathilde, sa femme, approuvent la cession qui avait été faite à l'abbaye de Saint-Bertin 1197 juin?

par leur vassal, G. de *Mesinghem*, de l'autel de Lichtervelde, avec toutes ses dîmes et dépendances. — *Actum anno M. C. XCVII, in junio.*

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 359.

1197 janvier-juin. Accord conclu entre le duc de Lotharingie, Henri Ier, et le comte de Gueldre, et par lequel les deux princes accordent des avantages et des exemptions de tonlieux à leurs sujets respectifs.

Butkens, *Trophées de Brabant*, preuves, t. I, p. 49. — *Recueil des traitez de paix*, t. I, p. 37. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 122. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1742. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 265.

1197 janvier-juin. Accord conclu entre le duc de Brabant, Henri, et Louis, comte de Looz, au sujet de la terre de *Mursal* (Moha) et de ses appartenances, dont ils posséderont chacun la moitié, si le comte de Dasbourg meurt sans enfants. — *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis M. C. XCVII, Henrico duce iter versus Jherusalem arripiente.*

Butkens, *Trophées de Brabant*, preuves, t. I, p. 49. — Mantelius et Robyns, *Historia Lossensis, pars I*, p. 118. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, p. 37. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 121. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1070. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 617. — Voyez Schoonbroodt, *Inventaire des chartes du chapitre de Saint-Lambert à Liége*, p. 9.

1197 janvier-juin. Henri, duc et marquis de Lotharingie, sur le point de partir pour Jérusalem et « afin de combattre les Sarrasins visibles et invisibles, » renonce à ses prétentions sur le bois de Vronerode, en faveur de l'abbaye de Forêt, dans l'espoir de participer aux prières des religieuses pendant son voyage. — *Datum anno Domini M. C. XCVII.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, pp. 451 et 692. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 49. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 66.

1197 janvier-juin. Henri, duc de Lotharingie, déclare qu'il a donné en franche aumône à l'abbaye de Tongerloo une terre qu'il avait acquise de Charles d'Aerschot, en échange d'une partie de l'alleu d'Aerschot. — *Acta sunt hæc anno incarnationis Dominicæ millesimo centesimo nonagesimo septimo.*

Willems, *Brabantsche Yeesten*, t. I, p. 615.

1197 janvier-juin? L'évêque de Tournai prie l'un de ses amis de mettre ce qu'il possède à l'abri des ravages de la guerre; les neveux du prélat, qui poursuivaient celui-ci de

leur haine et se confiaient dans l'appui du seigneur H. (*domini H.*, du seigneur du Hainaut?), avaient comploté de ravager les domaines de l'évêque.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 388. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 527.

L'évêque de Tournai se plaint à l'archevêque de Reims des citoyens de la première de ces villes, qui refusaient d'obéir aux ordres du roi et de l'archevêque; il expose ensuite les inconvénients de l'interdit général lancé sur le diocèse, et annonce que Bernard de Robais, bailli de Flandre, a appelé au pape de la sentence du légat. 1197 janvier-juin.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 683. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 339. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 301. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 501.

L'évêque de Tournai annonce à l'archevêque de Reims qu'il est accablé de menaces et cerné dans sa ville épiscopale par le comte de Flandre, et que son clergé refuse d'observer la sentence d'interdit qu'il a portée, sous prétexte qu'il y a appel. 1197 janvier-juin.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 542. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 342. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 302. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 502.

L'évêque de Tournai informe l'archevêque de Reims que le roi des Français l'a invité à venir à l'armée, avec une troupe de chevaliers, d'abord la veille de l'Ascension; puis, la veille de la Pentecôte. Il ajoute que jadis, depuis le temps du roi Chilpéric, aïeul de Dagobert l'ancien, Tournai obéissait à son évêque; mais que, depuis peu, c'était le roi qui y avait l'autorité, et que, pour ce motif, la ville lui fournissait trois cents sergents (*servientes*), à chaque expédition. 1197 juin?

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 351. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 508.

L'évêque de Tournai, Étienne, à la demande de l'évêque d'Arras, informe ce prélat que la ville de Tournai est assiégée et que les habitants, portant à la fois l'épée et la truelle, travaillent à en augmenter les fortifications. 1197 juin?

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 375. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 302. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 522.

1197 2 juillet. L'abbé, le prieur et les religieux de Blandin déclarent que le prieur de la maison de Notre-Dame de Cluysen (*de Clusa*) leur a prêté, sous certaines conditions, une somme de cent marcs d'argent. — *Anno Dominice incarnationis M. C. XCVII, in die sanctorum martirum Processi et Martiniani.*

Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. II, p. 634. — Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 206.

1197 16 juillet. L'empereur Henri VI, à la demande de son parent, Matthieu, prévôt de l'église de Saint-Dié, remet à perpétuité à cette église le service qu'elle devait au roi. Parmi les témoins de ce diplôme figure Thierri, prévôt de Maestricht (*Trajectensis*). — *Datum Panormi, anno Domini M.C.XCVII, indictione XV, XVIII die kal. augusti.*

Böhmer, *Acta imperii selecta*, p. 194.

1197 20 juillet. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, accorde une trêve aux bourgeois de Tournai jusqu'à la conclusion de la paix entre lui et le roi de France; les bourgeois, de leur côté, s'engagent à ne donner aucune aide au roi et à payer au comte quatre mille marcs de trente-trois sous quatre deniers chacun, monnaie de Flandre. — *Actum ante Tornacum, anno Domini M. C. XCVII, mense julio, dominica proxima ante festum beatæ Mariæ Magdalenæ.*

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, p. 664. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1907. — Poutrain, *Histoire de la ville de Tournai*, preuves, p. 19. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 303. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des comtés de Namur, etc.*, t. I, p. 325. — Migne, *Sanctorum Martini Legionensis, Wilhelmi abbatis Sancti Thomæ de Paraclito, opera omnia*, col. 913. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCCLXXXXII.

1197 30 juillet. Le connétable Gilles de Boulaere, sire de Silly, déclare que le comte de Flandre a remis à l'abbaye de Ninove la dîme de Voorde, que Berthe de *Steenhus* tenait en fief de Gilles. — *Actum juxta Geraldimontem, in via de Aldenarda, anno M. C. XCVII, tertio kalendis augusti.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 812.

1197 juillet. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme à l'abbaye de Tronchiennes la possession de douze bonniers de bruyères situés près de Deynze, et qui avaient été donnés à ce monastère par le comte Philippe. — *Actum Maleæ, anno Domini M. C. XCVII, mense julio.*

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 464.

L'évêque de Tournai annonce à l'archevêque de Reims que les citoyens de Tournai, se voyant assiégés par les armées de la Flandre, du Hainaut, de la Hollande, de Louvain, de l'*Hurpie* (*Hurpiæ*, peut-être *Hiberniæ*, de l'Irlande?) et d'autres pays barbares, ont conclu une trêve, à prix d'argent, avec le comte Baudouin. 1197 juillet.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 343. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 302. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 303.

L'évêque de Tournai, Étienne, après avoir rappelé à Pierre, évêque d'Arras, qu'il lui avait transmis des nouvelles de l'état de sa cité épiscopale, alors assiégée, l'invite à lui en donner à son tour de sa situation, du roi, de la ville d'Arras, de l'archevêque de Reims, des entreprises du comte Baudouin, etc. 1197 juillet.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 303. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 348.

L'évêque de Tournai, Étienne, engage l'évêque de Térouane, Lambin (ou Lambert), à se rendre à l'entrevue qui devait avoir lieu à Saint-Quentin et où tous deux avaient été invités par l'archevêque de Reims. Il ajoute, en terminant et par manière de plaisanterie, que rien ne devait se négocier avant le mois d'août, alors que tout allait être consommé, comme le prédisait un nommé Hugues, qui venait, disait-on, de ressusciter. 1197 janvier-juillet.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 704. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 336. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 499.

Philippe, roi des Français, informe le chapitre de Reims que le comte de Flandre s'est allié au roi d'Angleterre et a envahi ses États; le roi invite les chanoines à envoyer leurs sujets en armes, à Péronne, le dimanche avant l'Assomption, où il a convoqué ses vassaux. — *Actum anno Domini M. C. XC. septimo, mense augusto.* 1197 août.

Varin, *Archives administratives de Reims*, t. I, Ire partie, p. 429. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 123.

Richard, roi d'Angleterre, cède à Walter, archevêque de Rouen, les villages de Dieppe et de *Boutaville* en échange du village des Andelys. Au nombre des témoins de cet acte se trouve Baudouin (de Béthune), comte d'Aumale. — *Datum per manum E., Eliensis electi, vices cancellarii tunc agentis, apud* 1197 16 octobre.

Rothomagum, anno ab incarnatione Domini M. C. XCVII, XVI die octobris, anno regni nostri VIII.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 58. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 94. — Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 49.

1197 octobre. L'évêque de Tournai, Étienne, donne à son chapitre les revenus d'une prébende, pour être employés à couvrir les dépenses communes. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. C. XCVII, mense octobri, regnante glorioso rege Philippo secundo. Datum per manum magistri Ghiselini, cancellarii nostri.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1201.

1197 12 novembre. Accord conclu, par-devant la cour du roi d'Angleterre, entre Baudouin de Béthune, comte d'Aumale, et l'abbé du Bec, au sujet d'une terre située à Wanetinge. — *Apud Westmonasterium, die tunc proxima post festum Sancti Andree, anno regni regis Ricardi nono.*

Hunter, *Fines, sive Pedes finium*, t. I, p. 97.

1197 22 novembre. Lettre écrite par Henri, duc de Lotharingie (*Lothariæ*), capitaine de l'armée chrétienne dans la terre promise, à Adolphe, archevêque de Cologne, et dans laquelle il raconte la prise de Béryte (Beirouth) et d'autres incidents de la campagne qu'il a dirigée. Il termine en recommandant au prélat, son parent, de prendre soin de sa terre, de sa femme, de son unique jeune fille (*filiola*), et de faire en sorte qu'il n'y ait pas de division dans l'empire, si, comme on l'annonçait, l'empereur était mort. — *Date apud Tyrum, in die beate Cecilie virginis.*

Annales Godefridi monachi, dans Marquard Freher, *Germanicarum rerum scriptores*, t. I, p. 263. — Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 869 (avec la mauvaise date 1218). — C'est à tort que Moréry et Michaud, et d'après eux Mangeart, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes*, p. 439, attribuent cette lettre au duc de Lorraine (c'était alors Simon II, fils de Matthieu Ier); il s'agit ici, évidemment, du duc de Brabant, Henri Ier, qui vécut toujours dans des relations d'intimité avec les archevêques de Cologne, ses contemporains.

1197 novembre. Roger, châtelain de Courtrai, déclare renoncer à tous les droits qu'il avait sur un alleu situé à Wevelghem, et qui avait été cédé au monastère de Non-

nenbossche par Lambert de Vichte; il renonce aussi à ses droits sur les biens que le monastère possédait à Cuerne. — *Actum coram B., comite Flandrie et Hainoie, anno Domini M. C. XCVII, mense novembri.*

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 70.

Le comte Baudouin et Roger, châtelain de Courtrai, renoncent aux droits qu'ils avaient sur les biens du monastère de Nonnenbossche à Wevelghem et à Cuerne. — *Actum anno Domini M. C. XCVII, mense novembri.* 1197 novembre.

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 71.

Hugues, abbé de Saint-André; Baudouin, abbé d'Aldenbourg; Jean, abbé d'Eechout; Frumald, abbé de Zonnebeke, et Hugues, doyen de Saint-Donatien, déclarent qu'Adelise, fille d'Érembald de Lisseweghe dit Scoutete, a cédé à l'abbaye de Ter-Doest vingt-sept mesures de terres. — *Actum anno ab incarnatione Domini millesimo centesimo nonagesimo septimo, mense novembri, in templo Sancti Donatiani Brugensis.* 1197 novembre.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 478. — Voyez *Ibidem*, p. 813.

Le comte Baudouin donne au monastère de Nonnenbossche un moulin à vent, et déclare que s'il venait à interdire de moudre dans les moulins à vent, la défense ne s'étendrait pas à celui du monastère. — *Actum Ipre, in domo mea, anno Domini M. C. XCVII, mense decembri.* 1197 decembre.

Van Boucke, *Epistola sive appendix ad Origines cœnobiorum Benedictinorum in Belgio.* — Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 72. — Fragment dans Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 530.

Bulle par laquelle le pape Clément III confirme la donation faite à l'abbaye de Bonne-Espérance, des autels de Mont, Sombreffe et Chaumont. — *Datum Laterani.....* 1191-1197 decembre.

Maghe, *Chronicum ecclesiæ Bonæ Spei*, p. 141.

Bulle par laquelle le pape Célestin III prend sous sa protection le monastère de Cisoing, lui confirme toutes ses possessions, et prescrit que la règle canoniale y sera perpétuellement observée. 1191-1197 decembre.

Buzelin, *Gallo Flandria sacra et profana*, p. 564. — Migne, *Cœlestini III, Romani pontificis, epistolæ et privilegia*, col. 1236.

1197 juillet-décembre. Mathilde, duchesse de Lotharingie, en l'absence de son mari, le duc Henri, « combattant pour le Christ au delà des mers, » déclare qu'après la mort d'Eustache de Ronquières, sa veuve Helvide et ses enfants ont renoncé à leurs prétentions sur les dîmes de Hauruth. — *Actum anno incarnationis Dominicæ M. C. XCVII.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 738.

1197. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, à la demande de l'abbé Baudouin et des religieux d'Aldenbourg, confirme toutes les donations faites, de son temps et du temps de ses prédécesseurs, à leur monastère. — *Datum apud Maele, anno Domini M. C. XCVII.*

Van de Putte, *Chronicon monasterii Aldenburgensis majus*, p. 108.

1197. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, détermine les obligations auxquelles l'abbaye de Cambron était assujettie envers le chapitre de Sainte-Waudru, du chef des biens situés à Cambron-Saint-Vincent et à Lombise, et que ce dernier avait cédés au monastère. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. C. LXXXXVII.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 513.

1197. Lettres du comte Baudouin en faveur de l'abbaye de Clairmarais. — *Anno M. C. XCVII.*

Fragment ne donnant que les noms des témoins. — Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 464.

1197. Charte de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, en faveur de l'abbaye de Clairmarais, et confirmant la donation faite à ce monastère par Baudouin de Bailleul. — *Actum Ypris, anno M. C. XCVII.*

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 464.

1197. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, ratifie l'exemption de péages et d'exactions que son prédécesseur, le comte Philippe, avait accordée à l'abbaye de Clairvaux et à tous les monastères qui en dépendaient. — *Actum hoc Watanis, anno Dominicæ incarnationis millesimo centesimo nonagesimo septimo.*

Sanderus, *Cœnobiographia abbatiæ S. Bernardi*, p. 14, et *Chorographia sacra Brabantiæ*, t. II, p. 479. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 209. — *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, p. 172. — Voyez *Ibidem*, p. 815. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. I, p. 49.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme à l'abbaye des Dunes la possession de ses biens, et approuve, en les énumérant, les donations qui avaient été faites à ce monastère. — *Actum in monasterio de Dunis, anno Domini M. C. XCVII.* 1197.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1320. — *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, p. 174. — Voyez *Ibidem*, p. 813.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, atteste que Rodolphe de Reninghe (ou Reninghelst), son vassal, a autorisé l'abbaye de Saint-Bertin à creuser à travers ses domaines un canal conduisant à Poperinghe. — *Actum anno Domini M. C. XCVII.* 1197.

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, IIe partie, preuves, p. 109. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCCLXXXXIII.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, rappelle plusieurs donations faites par ses prédécesseurs à l'abbaye de Saint-Denis près de Mons, et règle un différend survenu entre les religieux et le châtelain de Mons, Henri, au sujet de la coupe des arbres dans le bois d'Havré. — *Actum anno millesimo centesimo nonagesimo septimo.* 1197.

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 481. — *Annales de la province et comté d'Hainau*, p. 260. Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 722.

Guillaume de Béthune, avoué d'Arras, et sa femme Mathilde fondent sept obits dans l'abbaye de Saint-Bertin. — *Anno M. C. XCVII.* 1197.

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 78, et *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 239.

Walter, seigneur d'Avesnes, établit un prêtre pour célébrer, à perpétuité, le service divin dans l'église d'Hautmont, et assigne à cette dernière, pour la dotation de cet ecclésiastique, une terre dite le *Sart de Jacques*, à Vieux-Reng. — *Datum Oisiaci, anno Dominicæ incarnationis M. C. XCVII.* 1197.

Fragment dans les *Bulletins du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, p. 145. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 145.

Walter, seigneur d'Avesnes, remet à l'abbaye de Liessies une redevance de cinq muids de froment et de cinq muids d'avoine. — *Actum Oisiaci, anno M. C. XCVII.* 1197.

Fragment dans de Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. VII, p. 651.

1197. Gérard, avoué de Beaumont, confirme à l'abbaye de Liessies un don qui lui avait été fait par Philippe, chevalier de Bersillies. — *Actum anno incarnati Verbi M. C. XCVII.*

Fragment dans de Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. VII, p. 656.

1197. Donation de vingt mencaudées de terres faite à l'église Saint-Aubert, de Cambrai, par Jean, seigneur de Waencourt. — *Anno M. C. XCVII.*

Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, t. II, preuves, p. 23.

1197. Une jeune fille, nommée Lutgarde et née de parents libres, se déclare, elle et sa postérité, serve du monastère de Blandin, à l'autel Notre-Dame dans la crypte. —*Actum publice in Blandinio, incarnationis Dominice M.C.XCVII, indictione XV, epacta nulla, concurrente II, Balduino juniore Flandrie comitatum tenente, domno Hugone jamdictum cenobium regente.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 206.

1197. Lettre échevinale de Tournai, constatant que Hugues Delis et Ogive, sa femme, avaient jadis vendu à Henri Wambe tout ce qu'ils possédaient à Alain, et que ce Wambe avait encore fait d'autres acquisitions. — *Li premerains acas fu fais le an del incarnation mil C. IIII^xx et III, li doi autre furent fait le an del incarnation mil CC. III mains.*

Bulletins de la Commission royale d'histoire, t. VII, p. 225. — Tailliar, *Recueil d'actes des XIIe et XIIIe siècles en langue romane wallonne*, p. 5.

1197. Chirographe relatif aux tenanciers de l'abbaye de Liessies à *Suvrei* (Souvré). — *Anno M. C. XCVII.*

Fragment dans de Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. VII, p. 668.

1197. Confirmation, par l'archevêque de Cologne, Adolphe, de la fondation, par le chevalier Guillaume dit *Solidus* (Schillinck) du monastère de femmes appelé *Capella* (Schillings-Capellen), qu'il soumet à l'abbaye de Floreffe. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. C. XCVII, indictione XV, presidente Romane cathedre Celestino papa III, regnante Henrico Romanorum imperatore semper augusto.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 388.

Adolphe, archevêque de Cologne, confirme au monastère de *Capella* (Schillings-Capellen), les biens qui lui avaient été cédés et dont il donne l'énumération et fait apposer à cette charte son sceau et celui de l'abbaye de Floreffe. — *Acta sunt anno Dominice incarnationis M. C. XCVII.* 1197.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 389.

Adolphe, archevêque de Cologne, confirme, en présence de plusieurs ecclésiastiques et nobles, et, entre autres, du duc de Limbourg, les dons de biens faits aux religieuses de *Vusnich* (ou Füssenich). — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. C. XCVII.* 1197.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 390.

Guillaume, archevêque de Reims, approuve la donation des revenus d'une prébende faite au chapitre de Tournai par l'évêque de cette ville (au mois d'octobre 1197). — *Actum apud Castrum Theoderici, anno Dominicæ incarnationis M. C. XCVII. Datum per manum Mathei, cancellarii nostri.* 1197.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1202.

Guillaume, archevêque de Reims et cardinal, apaise le différend qui s'était élevé entre l'évêque de Tournai, Étienne, et Gisellin d'Estornai, au sujet des droits et des prérogatives de la chancellerie de l'évêché. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. C. XC septimo.* 1197.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 361.

Pierre, évêque d'Arras, autorise les dames de Hennin, de Montigny, *de Burcelle*, à entrer dans le couvent de Hennin, malgré la règle qui défendait d'y admettre aucune femme, aussi longtemps que le nombre des religieuses ne serait pas réduit à six. — *Datum anno incarnationis Domini M. C. XCVII.* 1197.

Ferreolus Locrius, *Chronicon Belgicum*, p. 363.

Albert, évêque de Liége, confirme la fondation du monastère de l'ordre de Saint-Augustin, de Jambes, près de Namur, et en énumère les possessions. — *Actum anno Dominice incarnationis M. C. nonagesimo VII, pontificatus nostri anno secundo.* 1197.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. IV, p. 468.

1197. Lambert, évêque de Térouane, déclare que Goscelin, chanoine de cette ville et neveu de l'évêque Milon Ier, a donné le personnat de Morbecque pour établir une fondation en mémoire de son oncle. — *Actum anno M. C. XCVII.*

Fragment dans Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 520.

1197. L'évêque de Tournai, Étienne, règle le mode d'après lequel lui et son chapitre éliront dorénavant un écolâtre et un hospitalier. — *Actum anno incarnati Verbi M. C. XCVII, regnante gloriosissimo rege Philippo secundo.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 981. — Traduit dans le *Messager des sciences historiques*, année 1855, p. 435.

1197? Gérard, prévôt de Bruges et chancelier de Flandre, informe ses amis, G. de Merendré et B. de Hooglede, qu'il a ratifié la donation que Aëlide, fille d'Érembald de Lisseweghe, avait faite au monastère de Ter-Doest.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 478. — Voyez *Ibidem*, p. 813.

1197. Le doyen Hugues et le chapitre d'Aire cèdent à la prévôté de Loo une rente annuelle de neuf marcs, que leur église tenait de la générosité de Philippe, comte de Flandre. — *Actum anno Domini M. C. XCVII.*

Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre, de Loo*, p. 33.

1197. Conrad, prévôt de l'église Saint-Adalbert, d'Aix-la-Chapelle, déclare avoir pris en gage de Wigger de Wegge l'avouerie des villages d'Olne et de Soiron, dans l'intérêt de ceux qui y habitent.

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 55.

1197. Le doyen Rodolphe et tout le concile de Fleurus informent l'abbé d'Afflighem que des arbitres lui ont adjugé, à lui et à Gérelin, personne de Genappe, les dîmes de Maransart, et au prêtre de ce dernier endroit, les offrandes faites à l'église et un quart de la menue dîme. — *Datum anno Domini M. C. XCVII.*

Le Roy, *Topographia Gallo-Brabantiæ*, p. 94. — Traduction française dans Le Roy, *Le Grand Théâtre profane du Brabant wallon*, p. 47.

1197. Le chapitre de Soignies déclare qu'il s'est accordé avec le châtelain de Bruxelles, Godefroid, au sujet de la possession et de l'exploitation du bois de Woluwe. — *Anno Dominice incarnationis M. C. XC septimo.*

Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 73.

Gérard, abbé de Prüm, confirme la cession de quelques droits d'avouerie, faite par Lothaire, comte de Hochstaden, à l'église de Münster-Eifel. — *Acta autem sunt hec anno Dominice incarnationis M. C. XC. VII, indictione XV, regnante feliciter gloriosissimo Heinrico Romanorum imperatore augusto, archiepiscopo Coloniense Adolpho.* 1197.

Günther, *Codex diplomaticus Rheno-Mosellanus*, t. I, p. 486. — Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 213. — Voyez *Ibidem*, p. 739.

Othon, abbé de Saint-Laurent, de Liége, déclare que le nombre de prébendiers de ce monastère ne pourra dorénavant excéder quarante, sauf le cas où les personnes admises dans le cloître seraient en état de s'entretenir elles-mêmes; il statue en outre que nul, clerc ou laïque, vivant hors du monastère, ne pourra y obtenir de prébende. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. C. XCVII.* 1197.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. IV, col. 1179.

L'abbé Hugues, le prieur et toute la communauté de Saint-Pierre, de Gand, déclarent qu'Eustache de Bodreghem a donné à l'église Notre-Dame, de Zonnebeke, une terre qu'il tenait en fief de leur monastère, à Petit-Warneton. — *Actum anno Domini M. C. XCVII.* 1197.

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. III, IIe partie, p. 139. — Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 205.

L'abbesse Ave et la communauté de Ghislenghien cèdent à l'abbaye de Cambron, moyennant deux deniers de Valenciennes par an, une partie du bois de Huncennies, qui leur avait été léguée par Agnès de Sassignies. — *Actum anno Domini M. C. XCVII.* 1197.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 356.

Guillaume, archevêque de Reims et cardinal, d'après les ordres du saint-siége, confirme à Gisellin d'Estornai l'office de chancelier de l'évêché de Tournai. 1197 environ.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 361.

L'abbesse de Nivelles, Berthe, informe l'abbé et les religieux de Cambron, qu'elle a ratifié la cession de quelques droits sur des dîmes (à Hauruth), qui leur avait été faite par Aleïde, serve de Sainte-Gertrude, et ses fils. 1197 environ.

Le Waitte, *Historia Camberonensis, pars II*, p. 181. — De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 739.

1198.

1198
9 février.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, transporte à Jean, abbé d'Eccboute, un bien qui lui avait été cédé, pour ce monastère, par Jacques le Monnayeur. — *Actum Dominice incarnationis anno millesimo centesimo nonagesimo VIII, Brugis, in templo Sancti Donatiani, quinto idus februarii.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, 2me année, p. 107.

1198
27 février.

Le pape Innocent III affranchit les religieux de l'abbaye de Loos de l'obligation de jeter l'excommunication sur leurs bienfaiteurs ou sur les localités où leurs biens étaient situés. — *Dat. Lateran., III kalend. martii, pontificatus nostri anno primo.*

L. de Rosny, *Histoire de l'abbaye de Notre-Dame de Loos*, p. 149. — Ce diplôme ne date pas de l'année 1243, comme de Rosny l'a supposé à tort.

1198
février?

Le pape Innocent exhorte le duc de Louvain (*Lavanniæ*), le landgrave de Thuringe et les autres chrétiens du royaume d'Allemagne se trouvant au delà de la mer, à combattre vaillamment pour la cause de Dieu et à se préserver du péché. — *Datum Laterani.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 7. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 10.

1198
17 mars.

Bulle adressée par le pape Innocent à l'archevêque de Reims, à ses suffragants et aux ecclésiastiques de leurs diocèses, pour leur enjoindre de respecter les immunités accordées par le saint-siége au monastère des Dunes. — *Datum Laterani, XVI kal. aprilis, pontificatus nostri anno primo.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, pp. 284 et 310. — Voyez *Ibidem*, pp. 861 et 862.

1198
18 mars.

Le pape Innocent, à la demande de l'abbesse et du chapitre de Maubeuge, les prend sous la protection du saint-siége, eux et leurs biens, et notamment la manse ou ferme de la Motte. — *Datum Laterani, XV kal. aprilis, pontificatus nostri anno primo.*

Revue d'histoire et d'archéologie, t. III, p. 211.

1198
20 mars.

Lettre écrite par le pape Innocent à l'élu et au doyen de Cambrai et à maître N. de *Leventies*, chanoine de Cambrai, qu'il avait chargés de juger un diffé-

rend existant entre les abbayes de Prémontré et de Prüm, au sujet des biens d'Annapes. — *Datum Laterani, XIII kalend. aprilis.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, pp. 34 et 574. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 54 et 574.

Le pape Innocent III autorise l'évêque de Soissons à faire consacrer une chapelle à Compiègne et à en posséder le patronat, si l'évêque d'Arras en décide ainsi. — *Datum Laterani, VIII kalend. april.* 1198 25 mars

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 29. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 46.

Le pape Innocent charge l'évêque d'Arras d'examiner et de décider s'il convient de laisser à l'évêque de Soissons le droit de nommer le desservant de la chapelle nouvellement bâtie à Compiègne. — *Datum Laterani, VIII kalend. april.* 1198 25 mars.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 29. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 47.

Le pape Innocent ordonne à G., archidiacre, chantre et chancelier de l'église de Tournai, de faire mettre un clerc, nommé Guillaume, en possession d'une des prébendes de l'église Notre-Dame, d'Anvers. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, idibus aprilis, pontificatus nostri anno primo.* 1198 13 avril.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 48. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 78.

Adolphe, archevêque de Cologne, déclare que les religieux de Kaiserswerth ont assigné différents revenus au curé de la paroisse de *Medeme* (ou Mettmann), et les autorise à revendiquer les dîmes du monastère qui auraient été usurpées par des laïques. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. C. XCVIII, indictione I. Data Aquisgrani, per manus Godefridi capellarii feliciter in Dei nomine. Amen.* 1198 15 avril.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 391.

Richard, roi d'Angleterre, etc., informe ses archevêques, évêques, comtes, etc., qu'il a pris sous sa protection les habitants de Calais et qu'il les a exemptés de tonlieux et d'autres impôts. — *Teste me ipso apud Mortesmer, XX die aprilis, per Willelmum Eliensem, cancellarium nostrum.* 1194-1198 26 avril.

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 54.

1198 27 avril. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, prend sous sa protection les religieux et les biens de l'abbaye d'Alne, et les exempte de tous droits de winage, de chausséage, de péage, de tonlieu et autres, en Hainaut, à la condition que l'abbaye célébrera un service anniversaire pour le repos des âmes du comte et de sa femme.—*Actum Valencenis, in majori camera mea, anno Domini M. C. XC octavo, V kalendarum maii.*

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. VII, p. 70. — *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. V, p. 391. — Devillers, *Notice sur un cartulaire et sur les archives de l'abbaye d'Alne*, p. 247.

1194-1198 28 avril. Autre charte du roi Richard, de la même teneur que celle du 26 du même mois. — *Teste me ipso apud Mortesmer, XXVIII die aprilis, per Willelmum Elyensem, cancellarium nostrum.*

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 55.

1198 29 avril. Le pape Innocent III charge l'archevêque de Reims de décider, sans recevoir d'appel, la contestation qui s'était élevée entre la veuve de Philippe, comte de Flandre, et le chapitre de Séclin, au sujet de l'élection du prévôt de ce chapitre. — *Datum Romæ, apud S. Petrum, III kalend. maii.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 62. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 100.

1198 29 avril. Lettre adressée par le pape Innocent aux évêques d'Arras, de Tournai, de Térouane, et à l'élu de Cambrai, et dans laquelle, après avoir rappelé les incidents du procès qui s'était engagé entre la veuve du comte de Flandre, Philippe, et le chapitre de Séclin, au sujet de l'élection du prévôt de ce chapitre, il révoque les commissions qu'il avait données pour la décision de ce différend. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, III cal. maii, pontificatus nostri anno I.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 56. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 60. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 95.

1198 29 avril. Le pape Innocent charge l'évêque de Paris, de concert avec le chantre du chapitre de cette ville et le chanoine Pierre de Corbeil (*Corbolium*), de maintenir Bernard de Lille en possession de la prébende de l'église Notre-Dame, de

Tournai, qui lui avait été assignée par le souverain pontife. — *Datum Romæ apud S. Petrum, III kalend. maii, pontificatus nostri anno primo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 67. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 107.

Le pape Innocent III approuve la destination qui avait été donnée par le chapitre de Tournai, du consentement de l'évêque de cette ville, aux revenus de la prébende d'Ivon del Vigne. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, II kal. maii, pontificatus nostri anno primo.* 1198 30 avril.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 86. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1202. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 138.

Le pape Innocent déclare à l'élu de Cambrai et aux abbés de Saint-Aubert et de Saint-Ghislain que le monastère de Saint-Vaast ne peut, sans de graves motifs, être placé sous interdit. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, II kalend. maii, pontificatus nostri anno primo.* 1198 30 avril.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 86. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 139.

Le pape Innocent ordonne à l'évêque d'Arras et à l'élu de Cambrai de forcer le comte de Hainaut (*comes Aioniensis*) et l'avoué de Béthune à observer les conventions qu'ils avaient conclues avec l'abbaye de Saint-Vaast, au sujet des biens d'Haspres, de *Saillis*, etc. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, II kalend. maii, pontificatus nostri anno primo.* 1198 30 avril.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 87. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 140.

Le pape Innocent charge l'archevêque de Reims, l'abbé de Saint-Remi et le doyen de Reims d'empêcher l'évêque de Noyon de vexer l'abbaye de Saint-Vaast au sujet de la dîme de *Moilaivis* et d'*Ernaldmensnil*. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, II kalend. maii, pontificatus nostri anno primo.* 1198 30 avril.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 87. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 140.

Le pape Innocent charge l'élu de Cambrai et les abbés de Saint-Aubert et de Saint-Ghislain du soin de forcer les prélats à défendre le monastère de Saint- 1198 30 avril?

Vaast, d'Arras, contre ceux qui attenteraient à ses droits. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 87. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 141.

1198 avril. Hugues, comte de Saint-Pol, reconnaît tenir Lucheux et la châtellenie qui en dépendait, en accroissement du fief qu'il relevait du roi des Français. — *Actum Hesdinii, anno M. C. XCVIII, mense aprili.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chastillon*, preuves, p. 53. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 126.

1198 avril. Le pape Innocent III charge l'archevêque de Cologne, de concert avec le prévôt de Saint-André et l'écolâtre de l'église Saint-Pierre, de cette ville, de faire restituer à Gislebert, chanoine de l'église Saint-Jean, de Liége, la prébende de l'église Notre-Dame, de Namur, qu'il avait acquise d'un clerc, nommé Lambert, en échange de son premier bénéfice, et que celui-ci ne voulait pas lui abandonner.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 45. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 73.

1198 avril? Le pape Innocent ordonne au prévôt, au doyen et au chapitre de Cambrai de conférer au prêtre Thébald la prébende qui avait été assignée à celui-ci par le pape Célestin, son prédécesseur, et par lui, et que le chapitre avait donnée à un autre. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 72. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 116.

1198 avril. Guillaume, archevêque de Reims, et les évêques de Tournai, d'Amiens et d'Arras attestent que Renaud, comte de Boulogne, s'est de nouveau engagé à observer la promesse qu'il avait faite au roi en juin 1196. Autres actes relatifs aux promesses de Renaud. — *Actum Hesdini, anno M. C. XCVIII, mense aprili.*

Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, pp. 125-126.

1198 mars-avril. Le pape Innocent charge l'évêque de Liége, l'abbé de *Bron* (Brogne) et le prévôt de Maestricht d'examiner si les reproches que l'on adressait à l'archevêque de Trèves étaient fondés et, dans l'affirmative, de suspendre ce prélat de ses fonctions.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 38. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 61.

Le pape Innocent III, à la demande de l'évêque de Tournai, autorise ce prélat à revendiquer, sans appel, les revenus de douze autels, qui étaient jadis attribués à la mense épiscopale, et qui avaient été à tort aliénés par l'un de ses prédécesseurs. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, VI non. maii.* 1198 2 mai.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 85. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 137.

Le pape Innocent, conformément à la sentence rendue par l'archevêque de Reims, adjuge à maître Guiselin, chancelier de Tournai, la prébende annexée à la maîtrise des écoles de Bruges, et dont la possession lui était disputée par un clerc de cette dernière ville, nommé Laurent. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, IV non. maii.* 1198 4 mai.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 85. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 137.

Le pape Innocent déclare à l'archevêque de Reims qu'il sera loisible à l'élu de Cambrai de renoncer à ses droits à l'évêché, et charge l'archevêque d'exhorter, de concert avec les évêques d'Arras et d'Amiens, les chanoines de Cambrai à élire un autre prélat. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, per manum Rainaldi, domini papæ notarii, vicem agentis cancellarii, III nonas maii, indictione prima, incarnationis Dominicæ M. C. XCVIII, pontificatus vero domini Innocentii papæ tertii anno primo.* 1198 5 mai.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 84. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 135.

Le pape Innocent autorise l'archevêque de Reims, Guillaume, cardinal de Sainte-Sabine, à ériger un nouveau diocèse à Mouson, ainsi que le pape Célestin lui en avait accordé l'autorisation, avec le consentement du roi des Français. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, per manum Rainaldi, domini papæ notarii, vicem agentis cancellarii, III nonas maii, indictione prima, incarnationis Dominicæ M.C.XCVIII, pontificatus vero domini Innocentii papæ tertii anno primo.* 1198 5 mai.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 84. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 136. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 354.

Le pape Innocent, par un bref adressé au roi des Français, Philippe, confirme la paix que Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, avait jadis contractée 1198 6 mai.

avec ce monarque (en 1196). — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, II nonas maii.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 76. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 352. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 117.

1198 6 mai. Lettre analogue écrite par le pape à l'archevêque de Reims et à ses suffragants, pour inviter ces prélats à faire observer le traité de paix qui avait été conclu, deux années auparavant, entre le roi et le comte. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, II nonas maii.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 76. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 119.

1198 6 mai. Le pape Innocent, à la demande des religieux de l'abbaye de Saint-Vaast, approuve les statuts de leur monastère, qui avaient été coordonnés par l'abbé Martin et confirmés par P., cardinal de Saint-Chrysogone, légat du saint-siége. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, II nonas maii.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 76. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 122.

1198 8 mai. Le pape Innocent autorise les chanoines de l'église Notre-Dame de Tournai, à former une masse des revenus légués aux vicaires de cette église (sauf ceux désignés pour le service du maître-autel), masse qui serait divisée, par parts égales, entre ces vicaires. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, VIII idus maii.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 85. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 138.

1198 8 mai. Le pape Innocent autorise les chanoines de l'église Notre-Dame de Tournai, à réunir en une masse les revenus légués aux vicaires du maître-autel de cette église, masse qui serait divisée entre ces vicaires, par parties égales. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, VIII idus maii.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 86. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 138.

1198 9 mai. Le pape Innocent déclare autoriser l'archevêque de Reims, Guillaume, à nommer, mais seulement tant qu'il vivra (c'est-à-dire que ce droit ne passera pas à ses successeurs), l'évêque qui desservira le nouveau diocèse de Mouson. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, per manum Rainaldi, domini papæ*

notarii, vicem agentis cancellarii, VII idus maii, indictione prima, incarnationis Dominicæ M. C. XCVIII, pontificatus vero domini Innocentii papæ tertii anno primo.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 85. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 136.

Le pape Innocent III accorde aux chanoines de Tournai le privilége de ne jamais être cités en jugement, sinon en présence de leur évêque ou de leur doyen, et de pouvoir célébrer les offices, en temps d'interdit, mais à portes closes. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, IV idus maii, pontificatus nostri anno primo.* 1198 12 mai.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 86. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 983. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 138.

Le pape Innocent autorise les chanoines et les clercs de l'église Notre-Dame de Tournai, à célébrer l'office divin pendant la durée des interdits, mais à porte close, à voix basse et sans sonnerie de cloches. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, IV idus maii.* 1198 12 mai.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 86. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 138.

Bulle adressée par le pape Innocent à Hugues, abbé de Saint-Denis, près de Paris, et dans laquelle il énumère, en les confirmant, les possessions et les immunités de ce monastère, notamment celles de ces possessions qui se trouvaient dans les évêchés de Cambrai et d'Arras. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, per manum Raynaldi, domni papæ notarii, vicem agentis cancellarii, secundo idus maii, indictione prima, incarnationis Dominicæ anno M. C. XCVIII, pontificatus vero domni Innocentii papæ III anno primo.* 1198 14 mai.

Doublet, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys*, p. 551. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 96. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 154.

Le pape Innocent déclare approuver le projet de l'abbé de Saint-Vaast de rétablir un chapitre de chanoines dans l'église Notre-Dame du Château, d'Arras, chapitre auquel un de ses prédécesseurs avait substitué une communauté de 1198 15 mai.

moines. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, idibus maii, pontificatus nostri anno primo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 89. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 143.

1198
16 mai.

Le pape Innocent III prend sous sa protection l'abbaye de Ninove, et lui confirme une partie de ses possessions. — *Datum Romæ, apud S. Petrum, XVI kalendas junii, pontificatus nostri anno primo.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 815.

1198
28 mai.

Les princes et les grands des Germanies et, entre autres, l'archevêque de Trèves et le duc de Lorraine, informent le pape Innocent que, après la mort de l'empereur Henri, ils ont choisi pour lui succéder son frère Philippe. Ils prient le souverain pontife d'approuver cette élection, qui avait reçu l'approbation d'autres princes et évêques, et, entre autres, des évêques de Liége, de Metz, etc. — *Datum Spiræ, V kal. junii.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 690. — Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Leges*, t. II, p. 201. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 357. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1008.

1198
janvier-mai.

Étienne, évêque de Tournai, invite l'abbé de Sainte-Geneviève de Paris, Jean, à assister, le mardi de la Pentecôte, à la dédicace de la chapelle qu'il avait fait bâtir à Tournai.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 690. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 216. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 488.

1198?
janvier-mai.

L'évêque de Tournai, Étienne, prie l'évêque des Morins à se rendre à Tournai pour assister, le mardi après la Pentecôte, à la dédicace de la chapelle qu'il avait fait bâtir.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 317. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 489.

1198?
mai.

L'abbé de Sainte-Geneviève de Paris, s'excuse auprès d'Étienne, évêque de Tournai, de ne pouvoir se rendre à la dédicace de sa nouvelle chapelle.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 318. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 490.

Acte de non-préjudice accordé par les prévôts, les jurés, les échevins et les électeurs (*electores*) de Tournai au chapitre de l'église Notre-Dame de cette ville, qui avait consenti à payer une part de la somme de quatre mille marcs, payée par la ville à Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, pour obtenir des trêves jusqu'à la conclusion de la paix. — *Actum Tornaci, mense maio, anno Dominice incarnationis M. C. XCVIII, regnante gloriosissimo Philippo secundo.* 1198 mai.

De Smet, *Mémoire historique et critique sur Baudouin IX, comte de Flandre et de Hainaut*, p. 34. (*Nouveaux mémoires de l'Académie royale de Belgique*, t. XIX.)

La reine Mathilde confirme à l'abbaye de Saint-Bertin la possession d'un bois situé à Wulverdinghe, et que son mari, le comte Philippe, avait jadis donné en fief à Baudouin de Haveskercke. — *Actum Furnis, anno Domini M. C. XCVIII, kal. junii.* 1198 1er juin.

Fragment dans Vredius, *La généalogie des comtes de Flandre*, t. I, p. 194.

Le pape Innocent III charge l'archevêque de Reims et l'évêque d'Arras de terminer la contestation qui s'était élevée entre les chanoines de Saint-Quentin et leur doyen. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, X kalend. julii.* 1198 22 juin.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 152. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 245.

Traité d'alliance conclu entre Philippe, roi des Français, et Philippe, roi des Romains. Celui-ci promet de soutenir le premier contre tous ses ennemis, et, entre autres, contre Richard, roi d'Angleterre, Othon, son neveu, le comte de Flandre et l'archevêque de Cologne. — *Datum Warniaci, anno Dominicæ incarnationis millesimo centesimo nonagesimo octavo, regni nostri primo, tertio kalendas julii.* 1198 29 juin.

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 107 (1re édition), et t. I, p. 70 (édit. nouvelle). — Favyn, *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, t. II, p. 1281. — Leibnitz, *Codex diplomaticus juris gentium, pars I*, p. 6. — *Recueil des Traitez de paix, etc.*, t. I, p. 38. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, 1re partie, pp. 124 et 382. — Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1017. — Lünig, *Spicilegium ecclesiasticum, Continuatio*, t. II, p. 141. — Brussel, *Traité de l'usage des fiefs*, t. II, p. xxi. — Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Leges*, t. II, p. 202. — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 49. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 127.

1198 4 juillet. Lettre d'Othon, roi des Romains, informant le pape Innocent de son élection, le priant d'y donner son approbation et annonçant au souverain pontife qu'Othon lui a envoyé l'abbé d'Inde et d'autres députés.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 689. — Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Leges*, t. II, p. 203. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 999.

1198 4 juillet. Plusieurs prélats et princes de l'empire, entre autres, le duc Henri de Brabant et le comte de Cuyck, déclarent avoir choisi pour roi Othon, fils du duc Henri de Saxe, et prient le pape Innocent III d'approuver cette élection.

Goldast, *Collectio consuetudinum imperialium, pars II*, p. 287. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 689. — Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 152, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 485. — De Vaddere, *Traité de l'origine des ducs et duché de Brabant*, IIe partie, p. 388. — Labbe et Cossart, *Concilia*, t. IX, col. 761. — Rymer, *Fœdera, conventiones, litteræ*, t. I, p. 105 (Ire édit.). — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 381. — Lünig, *Spicilegium ecclesiasticum*, t. I, col. 165, et *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 363. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 194. — Hartzheim, *Concilia Germaniæ*, t. III, p. 470. — Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Leges*, t. II, p. 203. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 362. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1004. — D'après Böhmer, *Regesta chronologico-diplomatica regum atque imperatorum Romanorum inde à Conrado usque ad Henricum VII*, p. 159, le couronnement d'Othon aurait eu lieu le 12.

1198 4 juillet. Lettre écrite dans le même but au pape par Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut et marquis de Namur, l'un des princes qui avaient élu le roi Othon.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 688. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1003.

1198 4 juillet. Lettre adressée au pape par Albert, comte de Dasbourg et de Metz, et par laquelle il prie le souverain pontife de confirmer l'élection du roi Othon, et d'indemniser ainsi les princes des torts qui leur avaient été causés par les derniers empereurs, Frédéric et Henri.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 689. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1003.

1198 4 juillet. Lettre écrite au pape par l'archevêque de Cologne, Adolphe; il l'informe que le roi Othon, après son élection, a renoncé à la mauvaise coutume des empereurs, de s'emparer de l'avoir des prélats qui venaient à décéder.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 689. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 362. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1003.

Traité d'alliance et d'amitié perpétuelle conclu entre Adolphe, archevêque de Cologne, et Widekind, abbé de Corvey. Les noms de Henri, duc de Limbourg, de Henri, comte de Kessel, et d'autres seigneurs de nos contrées figurent au bas de cet acte. — *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis M. C. XCVIII, indictione I. Datum apud Aquisgranum, IIII non. julii, in die scilicet coronationis domini Ottonis IIII Romanorum regis feliciter. Amen.* 1198 4 juillet.

Lünig, *Spicilegium ecclesiasticum*, Forsetzung, t. I, p. 339.

Le roi Othon, en présence d'un grand nombre de princes belges, restitue à Adolphe, archevêque de Cologne, les biens dont son église avait été privée par ses prédécesseurs, et en particulier l'alleu de *Sarevelt* (Saalveld). Mathilde, duchesse de Brabant, Baudouin, comte de Flandre, Henri, duc de Limbourg, les comtes de Gueldre, de Clèves, de Hollande, Henri de Cuyck, etc., furent au nombre des témoins de cet acte. 1198 12 juillet.

Gelenius, *Historia D. Engelberti*, p. 27. — Lünig, *Spicilegium ecclesiasticum*, Fortsetzung, t. I, p. 340. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 266. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 392.

Le roi Othon renonce à la rente de vingt-cinq marcs que ses prédécesseurs recevaient de l'abbaye de Werden, et restitue à ce monastère le droit de frapper monnaie à Werden et à Lüdinghausen. Parmi les témoins de cette concession figurent le duc de Limbourg, Henri, le comte de Kessel, Henri de Cuyck, etc. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. C. XCVIII, indictione prima, XIII die julii, anno regni nostri primo. Datum per manum Morandi, regalis aule prothonotarii, vice Cunradi Moguntini archiepiscopi et archicancellarii.* 1198 13 juillet

Chronicon Gothwicense, t. I, p. 402 (avec *fac-simile*). — Kremer, *Akademische Beiträge zur Gulische und Bergische Geschichte*, t. II, p. 247. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 393.

Guillaume, seigneur de Béthune et de Termonde et avoué d'Arras, reconnaît qu'il doit maintenir la cathédrale d'Arras en possession des revenus de l'église de *Richeborc* (Roubaix?), si ses droits étaient contestés par Robert de Mancicourt ou ses héritiers.—*Actum anno Dominicæ incarnationis M.C.XCVIII, mense julio.* 1198 juillet.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 79.

1198 juillet. Pierre, évêque d'Arras, approuve l'autorisation qui avait été accordée par l'abbé de Blandin à Ade, dame de Harnes, de bâtir une maison conventuelle et une chapelle à Bruyelle.—*Actum anno ab incarnatione Domini M.C.XCVIII, mense julio.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 208.

1198 juillet. Hugues, abbé de Saint-Pierre, de Gand, autorise Ade, dame de Harnes, à fonder au lieu dit *Braële* (Bruyelle), près de la croix de *Sombrei*, un couvent de religieuses et une chapelle, exempte de toute sujétion.—*Anno M.C.XCVIII, mense julio.*

Gallia Christiana nova, t. III, *instrum.*, col. 97.

1198 6 août. Le pape Innocent charge l'évêque d'Arras et le doyen de Cambrai d'engager le roi de France à rendre au duc de Lotharingie la dot qui avait été assignée en mariage à sa femme, Mathilde, nièce de Philippe, comte de Flandre. — *Datum Reate, VIII idus augusti.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 180. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 290. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 364.

1198 9 août. Diplôme par lequel le roi Othon accorde à l'abbaye de Corvey le droit de chasse et la juridiction dans la forêt dite *Soligo* (ou Solingen). L'archevêque de Cologne, l'évêque d'Utrecht, le prévôt d'Aix, Brunon, le duc de Limbourg, le comte de Kessel figurent parmi les témoins de cette charte. — *Acta sunt anno Dominicæ incarnationis M. C. XCVIII, ind. I, anno regni nostri I, IX die mensis augusti. Data per manum Morandi, regalis aulæ prothonotarii, Aquisgrani feliciter. Amen.*

Lünig, *Spicilegium ecclesiasticum*, t. III, p. 101.

1198 17 août. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, approuve l'échange qui avait été conclu entre Ave, abbesse de Nonnenbossche, et Gilles d'Odenghem, et par lequel l'abbesse avait acquis un bien à *Ghelevelt* en échange d'un domaine à *Arselle* et à Cuerne. — *Actum Ipris in domo mea, anno Dominice incarnationis millesimo centesimo nonagesimo octavo, in octavis sancti Laurentii.*

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 531. — Van Houcke, *Epistola sive appendix ad Origines cœnobiorum Benedictinorum in Belgio.* — Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I, p. 377 (1re édit.), et t. II, p. 345 (2me édit.). — Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 73.

Thibaut de Bar mande à Wernon de la Saulx de donner au prieur de Marville le droit d'affouage dans le bois de Failly : ce que Wernon accorde moyennant une redevance. — *Ce fut fait l'an de l'incarnation M. C. XCVIII, le dix-huitième jour d'août.* 1198 18 août.

Texte traduit dans Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. XI.

Journée tenue, par-devant la cour d'Angleterre, pour le débat existant entre Élias *Flandrensis* ou le Flamand et Nicolas de Smalland. — *Apud Stratford, die dominica prima post festum sancti Dionysii.* 1198 11 octobre.

Palgrave, *Rotuli curiæ regis*, t. I, p. 186.

Le pape Innocent III confirme au prévôt et au chapitre de Cassel les revenus qui leur avaient été donnés par le comte de Flandre, Robert, et ratifie les immunités que le roi des Français, Philippe, avait attribuées à cette église. — *Datum Remis* (*Romæ*), *X kalend. novembris, pontificatus nostri anno I.* 1198 23 octobre.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 29. — Voyez Sanderus, *Flandria illustrata*, t. III, p. 65 (2me édition).

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, atteste qu'après de longues discussions, le chevalier Jean de Lombise a renoncé, en faveur de l'abbaye de Cambron, à tout ce qu'il possédait sur le territoire de Saint-Amand. — *Actum apud Runcheriam, anno ab incarnatione Domini M. C. LXXXXVIII, octavo idus novembris.* 1198 6 novembre.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 314. — Fragment dans Lewaitte, *Historia Camberonensis, pars II*, p. 117.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, ratifie la cession des deux tiers de la dîme de Lombise, cession qui avait été faite, en pure aumône, à l'abbaye de Cambron, par le chevalier Jean de Lombise, qui tenait cette dîme en fief du comte. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. C. XC. VIII, septimo idus novembris.* 1198 7 novembre.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 740.

Le pape Innocent déclare prendre sous sa protection les religieux et les biens d'Hautmont, et confirme l'abbaye dans la paisible jouissance des exemptions et 1198 11 novembre.

franchises que les rois et les autres fidèles lui avaient accordées. — *Datum Laterani, III idus novembris, pontificatus nostri anno primo.*

Fragment dans les *Bulletins du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, t. I, p. 121. — De Villers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 121.

1198 novembre. Le pape Innocent III charge l'évêque de Paris de s'enquérir de la vie et des mœurs de l'élu de Cambrai, H. (Hugues).

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 253. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 405.

1198 novembre. Le pape Innocent charge l'évêque d'Arras de se joindre à l'évêque de Paris pour s'enquérir de la vie et des mœurs de l'élu de Cambrai, H.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 253. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 406.

1198 novembre. Le pape Innocent informe le chapitre de Cambrai qu'il a chargé l'évêque de Paris de s'enquérir de la vie et des mœurs de H., élu de Cambrai, qui n'avait reçu que les ordres mineurs lorsqu'il avait été choisi par le chapitre.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 253. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 405.

1198 novembre. Henri, duc de Lotharingie, donne à l'abbaye de Ninove dix-huit bonniers de terres et de bois, ainsi que le cens levé sur quinze autres bonniers, que le châtelain de Bruxelles tenait en fief d'Everard de *Ruz* (Rèves?). — *Actum anno Domini M. C. XCVIII, mense novembri, inter Nivellam et villam quæ dicitur Runkirs.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 815.

1198 2 décembre. Le pape Innocent autorise l'abbé et les religieux de Ter-Doest à célébrer l'office divin dans leurs villages, granges et maisons. — *Datum Laterani, IIII nonas decembris, pontificatus nostri anno primo.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 315.

1198 21 décembre. Le pape Innocent, sur la plainte de l'abbé et des religieux de Corbie, charge l'évêque de Noyon et les abbés de Saint-Médard, de Soissons et de Compiègne, de maintenir l'exemption de la juridiction épiscopale, dont jouissait l'église

d'Huysse (*Uscia*), dépendante du monastère de Corbie. — *Datum Laterani, XII kalend. januarii.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 283. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 455.

Le pape Innocent III invite l'évêque et le chapitre de Tournai à s'abstenir de vexer le monastère de Corbie. — *Datum Laterani, XII kalend. januarii.* 1198 21 décembre.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 284. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 455.

Henri, duc de Louvain, confirme la donation de soixante bonniers de bois, qui avait été faite à l'abbaye de Ninove par Godefroid, châtelain de Bruxelles. 1198?

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 813.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, en reconnaissance de la fidélité que les bourgeois de Saint-Omer avaient constamment montrée à lui et à ses prédécesseurs, leur confirme leur commune, leurs libertés et leurs usages, et ratifie notamment la charte qu'ils avaient obtenue en 1168. 1198?

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 461 (avec la date de 1192 environ). — *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. IV, pièces justificatives, p. XXIV. — Voyez *Ibidem*, p. CII.

Confirmation par le comte Baudouin d'une sentence portée, par ordre du comte Philippe (d'Alsace), par ses vassaux, par les échevins et par les élus du pays de Bourbourg, et déterminant les libertés dont les bourgeois de Saint-Omer et ceux de Bourbourg jouissaient à Gravelines. 1198?

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 461.

Charte donnée par Marie de Champagne, femme de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, à ses « très-chers amis, » les bourgeois de Saint-Omer, et par laquelle elle sanctionne les concessions que son mari leur avait faites. — *Actum apud Sanctum Audomarum, in domo Willelmi, filii Alberti, anno Dominicæ incarnationis M. C. XC. octavo.* 1198.

Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie, t. IV, pièces justificatives, p. XXVI. — Voyez *Ibidem*, p. CXI.

1198. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, termine un différend qui s'était élevé entre l'abbaye de Cambron et le chapitre de Sainte-Waudru, de Mons. — *M. C. XCVIII.*

Analysé dans Lewaitte, *Historia Camberonensis, pars II*, p. 117.

1198. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, donne au prieuré de Cluysen un bois dont il fixe les limites. — *Actum anno Domini M. C. XCVIII.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 467. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 68. — Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 208.

1198. Baudouin, comte des Flandres et de Hainaut, approuve les donations faites à l'église d'Harlebeke par Roger, châtelain de Courtrai, et par Béatrix, dame de Nevele, veuve de Roger le jeune, de Courtrai. — *Actum Curtraci, anno Domini M. C. XCVIII.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 466. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 67.

1198. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, déclare qu'il a donné à l'abbaye de Ninove la dîme de Voorde, que Berthe de Steenhus tenait en fief de Gilles de Trazegnies. — *Actum anno M. C. XCVIII, juxta Geraldimontem, in via de Aldenarde.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 814.

1198. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, déclare que Jean Trive, chevalier, ses fils et son frère avaient renoncé aux biens qu'ils avaient usurpés à *Givri* sur l'église de Nivelles. — *Actum Binchii, anno millesimo centesimo nonagesimo octavo.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 484. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 723.

1198. Charte de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, en faveur de l'abbaye de Saint-Bertin, et par laquelle il en confirme une autre, émanée de son oncle, le comte Thierri. — *Anno M. C. XCVIII.*

Fragment qui n'indique que les noms des témoins, dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 128.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, approuve plusieurs donations faites à l'abbaye de Saint-Denis par Guillaume, avoué de Mons, et Eustache du Rœux, suzerain de Guillaume. — *Actum anno millesimo centesimo nonagesimo octavo.* 1198.

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 484. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 723.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme la donation d'une bruyère, de prés et d'un marais, situés entre Wachtebeke, *Calf* et *Volfscote*, donation qui avait été faite par le comte Philippe à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand. — *Actum Curtraci, anno Domini M. C. XCVIII.* 1198.

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 466. — En entier dans Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 206.

Thibaud de Bar cède à l'abbaye de Resbais, en Normandie, toutes les dîmes de Marville, avec l'église et autant de terres que l'on peut en cultiver avec une charrue, à la condition que l'abbaye lui cédera tout ce qu'elle possédait en plus dans la même localité. — *Data Montis Falconis, anno Dominicæ incarnationis M. C. XCVIII.* 1198.

Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. XXXIX. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 220.

Le comte de Hollande et de Zélande, Thierri, et sa femme Aleyde cèdent à l'abbaye de Middelbourg leurs dîmes de *Sutburg*. — *Actum apud Middelborch, anno incarnationis Dominicæ M. C. XCVIII.* 1198.

Van den Berg, *Oorkondenboek van Holland ende Zeeland*, t. I, p. 110.

Philippe, marquis de Namur, fonde dans l'église collégiale de Saint-Pierre, de Namur, une treizième prébende, à laquelle devait être annexée la dignité de doyen. — *Actum anno Verbi incarnati M. C. XCVIII, patre sanctissimo Innocentio papa III, Sanctæ Romanæ et universalis Ecclesiæ pontificatum regente, Adulpho archiepiscopo sanctæ Coloniensis ecclesiæ dominium gubernante, Alberto episcopo Leodiensis ecclesiæ præsidente, Ottone nobilissimo, viro milite strenuissimo, duce Aquitaniæ, Henrici quondam ducis Saxonum filio, et Philippo, duce Sueviæ, Frederici quondam Romanorum imperatoris filio, pro regno Teutonum et imperio Romanorum litigan-* 1198.

tibus, Philippo rege in Francia regnante, Richardo rege in Anglia, dum scilicet civitas Jherusalem a paganis christianæ fidei inimicis occupata detineretur.

Vredius, *La généalogie des comtes de Flandres*, preuves, p. 201. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1203. — Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 353.

1198. Arnoul d'Audenarde renonce, en faveur de l'abbaye d'Eenham, à un cens qu'il percevait sur huit bonniers de pâtures situés à *Haudrut*. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. C. XCVIII.*

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 385.

1198. Le chevalier Rodolphe de Fiennes cède à l'abbaye d'Andres la dîme d'un bois commun et de terres situées à Loo, en échange du bois dit *Hodenhoud*. — *Hæc autem donatio et concessio solemniter facta est..... anno Verbi incarnati M. C. XCVIII.*

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 524.

1198. Siger, châtelain de Gand, et sa femme Pétronille, du consentement de leurs fils, déclarent libres de dîme cinq mesures de terres possédées par l'abbaye d'Afflighem, et situées à *Groda*, près de *Frovendic*. — *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis millesimo centesimo nonagesimo octavo.*

Fragment dans Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 490, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 483. — Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 464. — Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I, p. 108 (1re édition), et t. I, p. 190 (2me édition). — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 557.

1198. Walter, doyen de Hal, déclare qu'il a donné à l'abbaye de Ninove un fonds situé près du ruisseau, à Meerbeek, en échange d'un héritage voisin du cimetière de ce village. — *Actum anno Domini M. C. XCVIII.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 813.

1198. Donation de trois mencaudées de terres faite aux religieux de Fémy par Colard, sire de Haussy, et Aélis, sa femme. — *L'an del J. C. enkarné M. C. LXXXXVIII.*

Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, t. II, preuves, p. 23. — Tailliar, *Recueil d'actes des XIIe et XIIIe siècles, en langue romane wallonne*, p. 6.

Donation d'une terre située à Berteberg, faite par Robert Mauvoisin à l'abbaye de Notre-Dame, de Liques, par l'intermédiaire de Baudouin, comte de Guines. — *Actum est apud Quahem, in domo mea, anno Domini M. C. XCVIII.* 1198.

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 128.

L'archevêque de Cologne, Adolphe, approuve la fondation d'un monastère de religieuses dédié à la Vierge Marie, fondation qui avait été faite par une dame de Cologne, nommée Rigmude. Le duc de Limbourg, le comte de Hochstaden, etc., figurent parmi les témoins de cet acte. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. C. LXXXXVIII.* 1198.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 393. — Ennen et Eckertz, *Quellen zur Geschichte der Stadt Köln*, t. I, p. 610.

Hugues, élu de Cambrai, ratifie la division en trois paroisses de la paroisse de Saint-Géry, de Valenciennes, et déclare que les desservants des trois églises auront un quart des offrandes qui s'y feront; les trois quarts restants appartiendront aux religieux de Saint-Sauve. — *Actum anno Verbi incarnati M. C. XCVIII.* 1198.

Le Boucq, *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentienne*, p. 59.

Étienne, évêque de Tournai, institue une chapellenie perpétuelle dans l'oratoire de Saint-Vincent martyr, qu'il avait bâti près de sa cathédrale, pour l'usage des évêques de Tournai. — *Actum in capitulo Tornacensi, anno incarnationis Domini M. C. XCVIII.* 1198.

Gallia Christiana nova, t. III, *instrum.*, col. 52. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 982. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 551.

L'évêque de Tournai félicite le nouvel élu d'Orléans et l'engage, notamment, à honorer d'une manière particulière saint Évurce ou Euvert, l'un de ses prédécesseurs. 1198.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 701. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 388. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 527.

Farin, doyen de Chièvres, et son chapitre attestent que le chevalier Jean de Lombise, du consentement de ses frères, a cédé à l'abbaye de Cambron les 1198.

biens et les droits qu'il possédait à Saint-Amand. — *Actum anno Domini M. C. XC. octavo.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 315. — Fragment traduit en français, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. V, p. 118.

1198. Le chapitre de Soignies, en reconnaissance des bienfaits de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, et de sa femme Marie, qui avaient donné au chapitre leurs biens d'Horrues, promet de célébrer à perpétuité l'anniversaire de ces princes, après leur mort. — *Actum anno Verbi incarnati M. C. XCVIII.*

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1018. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 67. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCXI et CCCCLXXXXIII.

1198. Charte d'Herbert, abbé de Saint-Aubert, de Cambrai, au sujet de l'acquisition, par l'abbaye de Liessies, du fief d'Isaac. — *Actum M. C. XCVIII.*

Fragment dans de Reiffenberg, *Monuments peur servir à l'histoire des comtés de Namur, etc.*, t. VII, p. 673.

1198. L'abbé Robert et les religieux d'Hautmont déclarent qu'ils ont cédé à l'église de Saint-Nicolas au Bois une terre située à Eth, à charge d'une redevance annuelle de deux sous, monnaie de Valenciennes. — *Acta sunt hec apud Altum Montem, anno ab incarnatione Domini M. C. XCVIII, et recognita apud Sanctum Nicholaum.*

Fragment dans les *Bulletins des séances du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, t. I, p. 179. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 179.

1198. L'abbé d'Hautmont déclare que son abbaye a cédé à celle d'Alne son alleu de Berelle, moyennant un cens annuel de treize sous, monnaie de Valenciennes. — *Actum anno Verbi incarnati M. C. XC. VIII.*

Fragment dans les *Bulletins des séances du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, t. I, p. 179. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 179.

1198. Simon, abbé de Loos, et ses religieux ratifient l'échange qui avait été conclu entre ceux de leurs frères qui habitaient au Gardin, à Rosteleu, avec l'abbé et les chanoines de l'église Saint-Nicolas, de Tournai. — *Actum anno Dominice incarnationis millesimo centesimo nonagesimo octavo.*

Le vicaire-général Voisin, *Chartes seigneuriales de Melle, etc.*, p. 82. — *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. VII, p. 258.

Gérard, abbé de Stavelot et de Malmédy, le prieur Maurice et toute la communauté de ce dernier monastère reconnaissent que l'abbaye de Saint-Denis, près de Paris, a le droit de lever la dîme de Lantremange. — *Actum est istud anno ab incarnatione Domini M. C. XCVIII, indictione II, anno pontificatus domni Alberti Leodiensis episcopi tertio.* 1198.

Doublet, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denys*, p. 536.

Étienne, évêque de Tournai, intercède auprès d'Octavien, évêque d'Ostie, pour l'abbé de Saint-Germain, de Paris, au sujet de la querelle qui s'était élevée entre les vassaux de ce monastère et les élèves des écoles de cette ville, et dans laquelle l'un de ceux-ci avait été tué par un paysan. 1198 environ.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 681. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 285. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 471.

L'évêque de Tournai, Étienne, envoie l'épitaphe qu'on lui avait demandée pour le tombeau de Maurice, évêque de Paris. 1198 environ.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 375. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 522.

L'évêque de Tournai prie le pape Innocent de protéger les priviléges de l'abbaye de Sainte-Geneviève, qui étaient menacés et contestés par le nouvel évêque de Paris (Odon de Sully). 1198 environ.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 689. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 392. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 529.

1199.

Le pape Innocent confirme à l'abbaye de Saint-Aubert la possession de la prébende de la cathédrale de Cambrai que l'évêque Jean avait conférée à l'abbé. — *Datum Laterani, II nonas januarii, pontificatus nostri anno primo.* 1199 4 janvier.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1201.

Richard, roi d'Angleterre, renouvelle la donation de l'église d'*Estkirche*, qu'il avait faite au monastère des Dunes, le premier sceau du roi ayant été perdu pendant sa captivité en Allemagne. — *Datum per manum Eustachii,* 1199 17 janvier.

Eliensis episcopi, cancellarii nostri, apud Rupem Andel., XVII die januarii, anno regni nostri decimo.

Adrien But, *Cronica abbatum monasterii de Dunis*, p. 145. — *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, p. 421. — Voyez *Ibidem*, p. 814.

1199 17 janvier. Le pape Innocent ordonne à l'archevêque de Reims, aux évêques ses suffragants et aux ecclésiastiques de leurs diocèses, d'excommunier, si ce sont des laïques, ou de suspendre, si ce sont des ecclésiastiques, ceux qui usurperaient ou détiendraient les biens du monastère de Ter-Doest. — *Datum Laterani, XV kal. februarii, pontificatus nostri anno primo.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 316. — Voyez *Ibidem*, p. 971.

1199 janvier. Le roi Othon confirme les priviléges des bourgeois de Brunswick. Parmi les témoins figurent Henri de Limbourg le Jeune et Gérard de Wassenberg. — *Acta sunt hec apud Brunswic, anno Domini M. C. XCVIII, mense januario, regni nostri anno I, indictione II.*

Scheidius, *Origines Guelforum*, t. III, p. 760, et Harenberg, *Historia ecclesiæ Gandershemensis diplomatica*, p. 1297, cités par Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. III, p. 258.

1199 4 février. Le pape Innocent charge l'élu et le doyen de Cambrai et maître Nicolas de Levennes de décider la contestation existant entre les abbayes de Prémontré et de Prüm, au sujet des biens de *Hanapia*. — *Datum Laterani, II nonas februarii.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 8. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 12, et t. III, col. 1222.

1199 18 février. Le pape Innocent confirme à l'abbesse et au chapitre séculier de Maubeuge la possession de leurs libertés, immunités, exemptions et statuts. — *Datum Laterani, XII kalend. martii, pontificatus nostri anno primo.*

Revue d'histoire et d'archéologie, t. III, p. 210.

1199 6 mars. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, ratifie l'acte par lequel Eustache du Rœux avait cédé à l'abbaye de Cambron, pour un terme de vingt années, le droit d'exploiter trente bonniers du bois de *Campella*. — *Actum apud Valencenas, ab incarnatione Domini millesimo centesimo XCIX, pridie nonas marcii.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 566.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, déclare que le bois de Hunchenies ne pourra être aliéné que du consentement des abbés et des religieux de Cambron et de Vicogne. — *Actum apud Valencenas, anno ab incarnatione Domini millesimo centesimo nonagesimo nono, nonas martii.* 1199 7 mars.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 364.

Pierre, évêque d'Arras, et Rodolphe, archidiacre d'Ostrevant, terminent le différend qui existait entre Étienne, évêque de Tournai, et l'abbaye de Saint-Bertin, au sujet de l'église de Lichtervelde. — *Actum Duaci, anno incarnati Verbi millesimo centesimo nonagesimo octavo, quarto idus martii.* 1199 12 mars.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 528.

Les prévôts, les jurés, les échevins et les électeurs de la ville de Tournai déclarent que c'est par grâce que l'abbaye de Saint-Martin, de cette ville, a contribué au payement de la contribution de quatre mille marcs de Flandre, imposée à la ville par le comte Baudouin. — *Actum Tornaci, anno Dominicæ incarnationis M. C. XCVIII, mense martio, regnante gloriosissimo rege Philippo secundo.* 1199 mars.

Gallia Christiana nova, t. III, *instrum.*, col. 59. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1204.

Le pape Innocent, à la demande de l'abbé Gerbodon et de ses religieux, confirme à l'abbaye de Saint-Vulmar, de Boulogne, ses priviléges et ses possessions, et prend ce monastère sous la protection du saint-siége. — *Datum Laterani, per manum Rainaldi, domni papæ notarii, cancellarii vicem agentis, non. aprilis, indictione secunda, incarnationis Dominicæ anno M. C. XCVIIII, pontificatus vero domni Innocentii papæ III anno II.* 1199 5 avril.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 41, d'après Bréquigny et La Porte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ et alia documenta ad res Francicas spectantia.*

Journée tenue, par-devant la cour du roi d'Angleterre, au sujet du meurtre d'Ednot, fils de Roger, meurtre qui avait été commis par Gaufred de Kaleis, maréchal flamand. — *Apud Stratford. . . . anno regni regis Ricardi decimo.* 1198-1199 6 avril.

Palgrave, *Rotuli curiæ regis*, t. I, p. 206.

Le pape Innocent ratifie la sentence qui avait été portée par ses prédécesseurs au sujet des débats existant entre les abbayes de Cluny et de Saint-Bertin, et confirme à cette dernière ses possessions et ses priviléges. — *Datum* 1199 9 avril.

Laterani, per manum Rainaldi, domini papæ notarii, cancellarii vicem agentis, V idus aprilis, indictione secunda, incarnationis Dominicæ anno M. C. XCVIIII, pontificatus vero domini Innocentii papæ III anno secundo.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 316. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 577. — Voyez *Ibidem*, t. IV, col. 46, d'après Bréquigny et La Porte du Theil.

1199 24 avril. Le pape Innocent confirme la sentence qni avait accordé au prêtre Théobald, chanoine de Cambrai, une prébende du chapitre de cette ville, dont la possession lui était contestée par le prêtre Jean, de Landrecies. — *Datum Laterani, VIII kalend. maii.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 363. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, p. 586.

1199 24 avril. Lettre sur le même sujet, adressée par le pape au prévôt, au doyen et au chapitre de Cambrai. — *Datum Laterani, VIII kalend. maii.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 364. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 587.

1199 26 avril. Le pape Innocent, à la demande du comte de Flandre, Baudouin, charge l'archevêque de Reims d'absoudre ce prince de l'excommunication qui avait été lancée contre lui, et de lever l'interdit jeté sur ses domaines. — *Datum Laterani, VI kalend. maii.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 361. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 374. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 582.

1199 26 avril. Lettres semblables écrites par le pape Innocent aux évêques d'Amiens et de Tournai et à l'abbé d'Anchin. — *Datum Laterani, VI kalend. maii.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 362. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 375. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 583.

1199 26 avril. Le pape Innocent, en informant le roi des Français qu'il a chargé l'archevêque de Reims et d'autres prélats d'absoudre le comte de Flandre de la sentence d'excommunication lancée contre lui, lui expose les raisons qui ont dicté sa conduite. — *Datum Laterani, VI kalend. maii.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 362. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 375. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 584.

Lettre adressée par le pape Innocent au comte de Nevers, pour qu'il observe les conditions de son traité avec le comte de Flandre. — *Datum Laterani, VI kalend. maii.* 1199 26 avril.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 363. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 585.

Le pape Innocent charge les archevêques de Reims et de Sens et les évêques d'Auxerre et de Nevers à obliger le comte de Nevers à exécuter les conditions du traité qui avait été conclu entre lui et le père du comte de Flandre, au sujet du mariage de leurs enfants. — *Datum Laterani, V kalend. maii.* 1199 27 avril.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 362. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 375. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 584.

Le pape Innocent prie le roi des Français, Philippe, d'intervenir pour que le comte de Nevers exécute les clauses du traité qui avait été conclu entre lui et le père du comte de Flandre. — *Datum Laterani, V kalend. maii.* 1199 27 avril.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 363. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 585.

Le pape Innocent prend sous sa protection le comte de Flandre, Baudouin, et Marie, sa femme, et défend à qui que ce soit de lancer contre eux une sentence d'excommunication, sans une cause manifeste. — *Datum Laterani, IV kalend. maii.* 1199 28 avril.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 363. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 585.

Othon, abbé de Saint-Laurent, le grand-doyen Walter, et Everard, doyen de Saint-Martin, de Liége, terminent le différend qui existait entre Gérard, abbé de Prüm, et le chapitre de Notre-Dame, de cette ville, au sujet de la collation des prébendes de ce corps. — *Actum anno Dominice incarnationis M. C. XC. IX, VI idus maii.* 1199 10 mai.

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 219. — Voyez *Ibidem*, p. 760.

Le pape Innocent III confirme à l'abbaye de Saint-Ludger, de Werden, la possession de plusieurs églises et, notamment, de celle de Zele, avec la chapelle de Grimberghen. — *Datum Laterani, XIV kalendas junii, pontificatus nostri anno secundo.* 1199 19 mai.

Fragment dans Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 384.

1199
20 mai.

Lettre adressée par le pape Innocent à l'archevêque de Cologne, qui lui avait notifié l'élection d'Othon de Saxe en qualité de roi des Romains. — *Datum Laterani, XIII kalendas junii, pontificatus nostri anno secundo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 690. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 376. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1006. — Des lettres semblables furent adressées : 1° au comte de Flandre; 2° au duc de Lotharingie et de Brabant; 3° à des abbés et à des évêques, au comte palatin, au comte de Dasbourg, etc.

1199
21 mai.

Le pape Innocent III, à la demande de l'abbé et des religieux des Dunes, leur confirme leurs biens et leurs priviléges, dont il donne une longue énumération. — *Datum Laterani, per manum Reinaldi, domini pape notarii, cancellarii vicem agentis, XII kal. junii, indictione II, incarnationis Dominice anno M. C. XCIX, pontificatus domini Innocentii pape III anno secundo.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 265. — Voyez *Ibidem*, p. 814.

1199
5 juin.

Le pape Innocent confirme à l'abbé et aux religieux d'Hautmont la possession de l'église de Grand-Reng. — *Datum Laterani, nonas junii, pontificatus nostri anno secundo.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 52, d'après Bréquigny et La Porte du Theil. — Duvivier, *Recherches sur le Hainaut ancien*, p. 664. — Fragment dans les *Bulletins du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, t. I, p. 122. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 122.

1199
18 avril-
6 juin.

Gérard de Grimberghe déclare qu'Adam d'Ophem et quelques-uns de ses parents ont cédé la dîme d'Ophem ou de Meysse aux moines de Ninove. — *Actum anno Domini M. C. XCIX, inter Pascha et Pentecoste.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 816.

1199
20 juin.

Exposé d'un différend qui fut porté devant la cour du roi d'Angleterre et dans lequel intervint un Gilles le Flamand. — *In octavas Sancte Trinitatis.*

Palgrave, *Rotuli curiæ regis*, t. I, p. 413.

1199
21 juin.

Le pape Innocent, après avoir rappelé ce qui avait été fait jusqu'alors au sujet de l'élection de H. (Hugues), en qualité d'évêque de Cambrai, annulle cette élection et charge son légat, P., cardinal de Notre-Dame *in Via lata*, de faire procéder à un autre choix. — *Datum Laterani, XIII kalend. julii.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 642.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, déclare que Hugues de Croix a donné à l'abbaye de Saint-Denis, près de Mons, tous ses droits sur le bois et la terre d'Havré. — *Actum apud Montes, anno ab incarnatione Domini millesimo centesimo nonagesimo nono, V kalendas julii.* 1199 27 juin.

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 493, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 183. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 559.

Approbation par Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, des donations faites par le châtelain de Gand, Siger, aux chapellenies que celui-ci avait fondées dans l'église Sainte-Pharaïlde, de Gand, l'église d'Artevelde ou Ertvelde, et la chapelle de l'hôpital de ce village. — *Actum anno incarnationis Dominicæ M. C. XCIX, mense junii.* 1199 juin.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 677.

Exposé d'un différend qui avait été porté devant la cour du roi d'Angleterre et dans lequel intervient Ranulphe Flameng. — *In XV dies post festum Sancti Johannis.* 1199 8 juillet.

Palgrave, *Rotuli curiæ regis*, t. I, p. 428.

Exposé d'un différend porté devant la cour du roi d'Angleterre, au sujet de quelques biens, par Pétronille, fille de Simon, d'une part, et Walter de Fauquemberge et Agnès, sa femme. — *A festo Sancti Johannis in XV dies.* 1199 8 juillet.

Palgrave, *Rotuli curiæ regis*, t. I, p. 437.

Jugement de la cour du roi d'Angleterre citant à comparaître devant elle, à propos de leur différend, Pétronille, fille de Simon, d'une part, et, d'autre part, Walter de Fauquemberge et Agnès, sa femme. — *A festo Sancti Johannis in XV dies.* 1199 8 juillet.

Palgrave, *Rotuli curiæ regis*, t. I, p. 442.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, et sa femme Marie ratifient l'achat fait par Balterius de Harlebeek, leur clerc, à Rodolphe de Paskendale, de quelques cens et redevances qui étaient tenus en fief de Henri, frère du comte et seigneur de Harlebeek. — *Actum Cortracum, camera mea, anno Domini incarnationis M. C. XCIX, idus julii, feria quinta in divisione apostolorum.* 1199 13 juillet.

Analysé dans Mussely, *Inventaire des archives de la ville de Courtrai*, t. I, p. 76.

1199 15 juillet. Le comte Baudouin et sa femme Marie déterminent le taux des tonlieux que leurs péagers pourraient lever à Gand. — *Actum Cortraci, anno Dominicæ incarnationis M. C. IC, mense julio, die idus julii.*

Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 182. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, Ire partie, preuves, p. 20, et *Histoire de la Flandre* (édit. Gheldolf), t. III, p. 235. — Voyez Van Duyse, *Inventaire des chartes de la ville de Gand*, p. 10.

1199 15 juillet. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, et sa femme Marie modifient les tarifs de tonlieux que les péagers de Gand levaient dans cette ville, à la porte de Brabant. — *Actum Corteraci, anno Domini M. C. IC, mense julio, die idus julii.*

Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 205. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, Ire partie, preuves, p. 19, et *Histoire de la Flandre* (édit. Gheldolf), t. III, p. 233. — Voyez Van Duyse, *Inventaire des chartes de la ville de Gand*, p. 8.

1199 15 juillet. Le comte Baudouin et sa femme Marie fixent le taux du tonlieu que leurs péagers levaient sous le nom de tonlieu de Wasselin. — *Actum Cortraci, anno Domini M. C. IC, mense julio, die idus julii.*

Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 221. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, Ire partie, preuves, p. 23, et *Histoire de la Flandre* (édit. Gheldolf), t. III, p. 239. — Voyez Van Duyse, *Inventaire des chartes de la ville de Gand*, p. 9.

1199 15 juillet. Le comte Baudouin et sa femme Marie, voulant prévenir les exactions que leurs péagers exerçaient sur la navigation à Tronchiennes, déterminent le taux des droits qui se levaient dans cette localité. — *Actum Cortraci, anno Domini M. C. IC, mense julio, die idus julii.*

Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 213. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, Ire partie, preuves, p. 24, et *Histoire de la Flandre* (édit. Gheldolf), t. III, p. 241. — Voyez Van Duyse, *Inventaire des chartes de la ville de Gand*, p. 9.

1199 15 juillet. Le comte Baudouin et sa femme Marie déterminent le taux du péage qui se levait à Rodes. — *Actum Cortraci, anno Domini M. C. IC, mense julio, die XV julii.*

Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 209. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, Ire partie, preuves, p. 26, et *Histoire de la Flandre* (édit. Gheldolf), t. III, p. 242. — Voyez Van Duyse, *Inventaire des chartes de la ville de Gand*, p. 10.

1199 15 juillet. Le comte Baudouin et sa femme Marie déterminent le taux du péage qui se levait au pont de Saint-Jacques à Gand, au profit de l'église Saint-Jacques,

de cette ville. — *Datum Corteraci, anno Domini M. C. IC, mense julio, die idus julii.*

Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 218. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, Ire partie, preuves, p. 27, et *Histoire de la Flandre* (édit. Gheldolf), t. III, p. 244. — Voyez Van Duyse, *Inventaire des chartes de la ville de Gand*, p. 10.

Jugement de la cour du roi d'Angleterre par lequel le prieur de Levesham, agissant au nom de l'abbé de Saint-Pierre, de Gand, et Théobald d'Einesford, sont cités à répondre au sujet de leur différend avec Guillaume de Wrotham. — *A die Sancti Johannis in III septimana.* 1199 15 juillet

Palgrave, *Rotuli curiæ regis*, t. I, p. 449.

Traité de paix conclu entre Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, et son frère Philippe, comte de Namur, d'une part, et Thibaud, comte de Bar et de Luxembourg, d'autre part, par lequel ils conviennent que les terres au delà de la Meuse, vers les Ardennes, jusqu'à la forêt d'Arche, appartiendraient au comte de Bar; que la forêt, dans toute son étendue, et les terres en deçà de la Meuse vers Namur, demeureraient au comte de Namur. — *Actum apud Dinant, in monasterio Sancti Medardi juxta pontem, VII kal. augusti, anno ab incarnatione Domini M. C. XCIX.* 1199 26 juillet.

Leibnitz, *Mantissa codicis juris gentium diplomatici, pars II*, p. 194. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 125. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1594. — Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. XL. — Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. I, p. 184. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 628, en note. — Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Luxembourg et de Limbourg*, preuves, p. 45. — Traduit dans De Marne, *Histoire du comté de Namur* (2me édit.), t. I, pp. 187-191.

Werry, abbé de Lobbes, Thierri, doyen de l'église Saint-Ursmer, et les religieux et chanoines de Lobbes font savoir qu'avec leur consentement, Césaire de Neuville, chevalier, a concédé à son parent, Gérard de Neuville, clerc, tous ses droits sur la chapelle de Neuville. — *Actum anno incarnationis Dominicæ M. C. XCIX, mense julio.* 1199 juillet.

De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 327. — Voyez de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, pp. CCCXXV et CCCCLXXXXIV.

Arnoul, prévôt de Watten, et Philippe, abbé de Bergues, conviennent de régler entre eux certaines difficultés qui s'étaient élevées au sujet de dîmes se 1199 1er août.

prélevant à Sintes. — *Anno Domini M. centesimo nonagesimo nono, kalend. augusti.*

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 40.

1199
11 août.

Lettre adressée par le pape Innocent à l'archidiacre, au chantre et au maître des écoles de Tournai, dans le but de mettre fin à une contestation relative à une prébende de l'église de Lille. — *Datum Laterani, III idus augusti.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 449. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 721.

1199
12 août.

Le pape Innocent déclare à l'abbé de Gembloux qu'on ne peut lui imputer à crime le fait de quelques-uns de ses religieux, qui avaient donné de l'argent au nouvel élu de Liége, pour obtenir la confirmation de l'élection de l'abbé. — *Datum Laterani, II idus augusti.*

Chapeauville, *Gesta pontificum Leodiensium*, t. II, p. 195. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 448. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 720.

1199
18 août?

Traité d'alliance contre la France, conclu entre Jean, roi d'Angleterre, et Baudouin, comte de Flandre, qui promettent de ne pas conclure de paix ni de trêves avec leur ennemi commun, si ce n'est de leur assentiment mutuel. — *Acta sunt ista coram ipso rege Angliæ, apud castrum de Rupe Andeliaci, decimo octavo die augusti, regni sui anno primo.*

Vredius, *La généalogie des comtes de Flandre*, t. I, pp. 26 et 89. — Rymer, *Fœdera, conventiones, litteræ*, t. I, p. 114 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 77 (édit. nouvelle). — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 382 (avec la mauvaise date 1200). — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1910. — Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, pp. 30 et 31. — Migne, *Sanctorum Martini Legionensis, Wilhelmi abbatis Sancti Thomæ de Paraclito, opera omnia*, col. 922. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 328. — Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 678. — Voyez de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CXCVII.

1199
18 août.

Traité rédigé dans les mêmes termes que le précédent et conclu entre le roi Jean et Renaud, comte de Boulogne. — *Acta sunt ista coram ipso rege Angliæ, apud castrum de Rupe Andel., XVIII augusti, regni sui anno primo.*

Rymer, *Fœdera, conventiones, litteræ*, t. I, p. 114 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 77 (édit. nouvelle). — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, pp. 94 et 340. — Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 30.

Jean, roi d'Angleterre, confirme à Guillaume de Hainaut (*de Hannoia*) les deux cents livrées de terre, situées en Normandie, que le roi Richard lui avait assignées. — *Datum per manum H., Cant. archiepiscopi, cancellarii nostri, apud castrum de Rupe Andel., XIX die augusti, anno regni nostri primo.* 1199 19 août.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 11.

Jean, roi d'Angleterre, donne à André de Chauvigny (*Calviniacum*) le fief de Saint-Sévérin. Parmi les témoins de ce diplôme figure Baudouin (de Béthune), comte d'Aumale. — *Datum per manum H., Cantuariensis archiepiscopi, cancellarii nostrii, apud Vallum Rodolii, XX die augusti, anno regni nostri primo.* 1199 20 août.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 204.

Éléonore, reine d'Angleterre, duchesse de Normandie, d'Aquitaine, etc., concède à son ami et parent, André de *Calvigniacum*, le fief de Saint-Sévère. Au nombre des témoins de cet acte se trouve Baudouin, comte d'Aumale. — *Datum apud Vallem Rodolii, per manum Rogerii, capellani nostri, anno incarnati Verbi M. C. XCIX.* 1199 20 août?

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 51.

Jean, roi d'Angleterre, déclare devoir à Hugues Oisel dix-sept cents mares d'argent, et lui avoir concédé, en garantie du payement de cette somme, le change général de la monnaie d'Angleterre, à partir de la Saint-Michel suivante. — *Apud Rothomagum, XXIII die augusti.* 1199 23 août.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 11.

Le roi Jean prend sous sa protection l'abbé et les frères de l'abbaye des Dunes, ainsi que leurs biens et serviteurs; comme le roi Richard l'avait fait, il les exempte de péages pour tout ce qu'ils transporteront à travers ses domaines, et défend à ses officiers de les molester. — *Datum.... apud Rothomagum, XXIIII die augusti, anno regni nostri primo.* 1199 24 août.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 12. — Adrien But, *Cronica abbatum monasterii de Dunis*, p. 147. — *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, p. 177.

Le roi d'Angleterre permet à Hugues Oisel de commercer librement en Angleterre, l'affranchit de tous tonlieux, péages ou autres droits de cette nature, 1199 26 août.

et défend de lui causer le moindre tort. — *Datum per manum H., Cantuar. archiep., cancellarii nostri, apud Rothomagum, XXVI die augusti, anno regni nostri primo.*

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 12.

1199
26 août.

Le roi Jean informe ses officiers qu'il a donné un sauf-conduit général, dans toutes ses terres, à Hugues Oysel, d'Ypres, bourgeois de Londres, et déclare que Hugues doit être exempt de tonlieu, de péage, de *lestage* et de toute autre exaction, comme le sont d'ordinaire les bourgeois de Londres. — *Apud Rothomagum, XXVI die augusti.*

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 13.

1199
28 septembre.

Exposé d'un différend qui fut porté devant la cour du roi d'Angleterre et dans lequel intervint, entre autres intéressés, Réginard le Flamand. — *Placita de termino Sancti Michaelis, anno I regni regis Johannis.*

Palgrave, *Rotuli curiæ regis*, t. II, p. 24.

1199
27 octobre.

Enguerrand le Flamand et sa femme Euphémie réclament contre Robert Chauge la possession de dix-neuf acres de terre situés à Sibdeston, dans le comté de Kent. — *Plucita a die Sancti Michaelis in unum mensem.*

Palgrave, *Rotuli curiæ regis*, t. II, p. 71.

1199
12 novembre.

Le roi d'Angleterre, Jean, confirme à Baudouin, comte d'Aumale, les manoirs de Lixton, de Waneting et de Norton, que le roi Richard lui avait donnés, pour les posséder avec toutes leurs dépendances et les avoueries des églises qui s'y trouvaient. — *Datum per manum S., Wellens. archidiaconi, apud Haiam, XII die novembr., anno regni nostri primo.*

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 62.

1199
1-22 novembre.

Henri, sire de Sebourg, oncle du comte Baudouin, exempte le monastère de Saint-Sauve, près de Valenciennes, des tailles et des terrages qu'il levait sur quelques possessions des religieux. — *Actum anno ab incarnatione Domini millesimo centesimo nonagesimo nono, mense novembri.*

Le Boucq, *Histoire de la terre et vicomté de Sebourcq*, p. 197. — D'Oultreman, *Histoire de Valentiennes*, Appendice. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 837, et t. IV, p. 221.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, approuve les concessions faites par son oncle Henri, sire de Sebourg, au monastère de Saint-Sauve. — *Actum anno ab incarnatione Domini millesimo centesimo nonagesimo nono, residente in sede Cameracensi domino Petro episcopo, priore apud Sanctum Salvium existente domino Arnulfo. Datum apud Hanonis Quercetum, per manus magistri Gonceri cancellarii, decimo kalendas decembris.* 1199 22 novembre.

Le Boucq, *Histoire de la vicomté de Sebourcq*, p. 199. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 221.

Lettre adressée par le pape Innocent à l'archevêque de Cologne. Le souverain exprime son mécontentement de ce que le prélat ne lui avait pas fait connaître les changements qui s'étaient opérés dans l'état de l'Allemagne. *Datum Laterani, ... novembris.* 1199? octobre ou novembre.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 692. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1011. — Une lettre analogue fut envoyée au duc de Louvain.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, et la comtesse Marie donnent aux chanoines de Notre-Dame, de Courtrai, la dîme d'Hulst et des terres abandonnées par la mer, sauf le droit de dîme qui appartenait au même endroit au monastère des Dunes. — *Actum apud Curtracum, sabbato post festum Sancti Andree, anno Domini M. C. XC. IX.* 1199 4 decembre.

Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, Ire partie, p. 240.

Jean, roi d'Angleterre, donne à Baudouin de Béthune, en récompense de l'hommage qu'il lui avait fait, les manoirs de Fokeshaim, de Stokes, de Braburn, de Sutton et de Kemesing, à la seule condition de le servir à la guerre avec trois chevaliers. — *Datum per manum S., Wellen. archidiaconi, et Joannis de Gray, apud Chinonem, VI die decembris, anno regni nostri primo.* 1199 6 decembre.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 31.

Charte du comte de Flandre et de Hainaut, Baudouin, confirmant une donation faite à l'abbaye de Clairmarais par le comte Philippe, son oncle. — *Actum anno M. C. IC, mense decembri.* 1199 decembre.

Court fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 464.

Pierre, comte de Tonnerre et d'Auxerre, s'engage à aider fidèlement le roi des Français, Philippe. Si sa fille, Mathilde, ne devient point la femme de 1199 décembre.

Hervé, comte de Nevers, Pierre ne permettra pas qu'elle épouse, sans la volonté du roi, le comte de Namur ou tout autre baron.— *Actum apud Montem Argi, anno Domini M. C. XCIX, memse decembri.*

J. de Launoy, *Opera*, cité par Bréquigny, *Table chronologique des chartes et diplômes concernant l'histoire de France*, t. IV, p. 269. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 136.

1199 décembre. Walter, seigneur d'Avesnes, déclare qu'il a établi dans sa maison de Saint-Aubin, du consentement de l'abbé Robert et des religieux d'Hautmont, une chapelle à laquelle a été attaché un desservant particulier. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. C. XC. VIIII, mense decembri.*

Fragment dans les *Bulletins du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, t. I, p. 146. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 146.

1199 décembre. Charte par laquelle Eustache de Landas, pair de Cambrai et seigneur d'*Aisna* (Enne), approuve la donation faite par Hugues de Sohier, chevalier de l'église du Mont-Saint-Martin. — *Datum D. nostri anno M. C. XCIX, mense decembri.*

Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, t. II, preuves, p. 23, et *Généalogie de la maison de Sohier*, p. 76.

1199. Ordre du roi Jean au comte d'Aumale de restituer le cheval, du prix de quarante livres, que le monarque lui avait fourni, à Harcourt.— (*Anno primo Johannis*).

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus tempore regis Johannis*, p. 71.

1199. Henri, duc de Lotharingie et marquis du Saint-Empire, donne le personnat de l'église de Lierre aux chanoines de cette ville. — *Datum anno incarnationis Domini nostri M. C. XCIX.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 490, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 486. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 557. — Foppens, *Historia episcopatus Antverpiensis*, p. 112.

1199. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, voulant prévenir les maux infinis qui résultent de l'usure, défend de prêter dorénavant de l'argent à intérêt. — *Actum anno Domini M. C. IC.*

L'Espinoy, *Recherche des antiquités et noblesse de Flandre*, p. 11. — Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 77. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. III, IIe partie, p. 200, et *Histoire de la Flandre* (édit. Gheldolf), t. I, p. 342. — Traduit dans Edward Le Glay, *Histoire des comtes de Flandre*, t. I, p. 457.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, et Guillaume, seigneur de Termonde, déterminent le taux des péages qui se percevaient à Termonde, principalement sur les navires appartenant aux Gantois. — *Anno M. C. IC.* 1199.

Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 225. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, Ire partie, preuves, p. 28, et *Histoire de la Flandre* (édit. Gheldolf), t. III, p. 245.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, donne à l'abbaye de Cambron le tiers de la dîme de *Frasne in Brabantia* (Frasnes lez-Buissenal), qui avait longtemps appartenu à son père et à lui. — *Actum Bincii, in capella Sancti Servacii, anno Verbi incarnati M. C. XC. nono.* 1199.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 739.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, du consentement de sa femme Marie, accorde aux religieux de l'abbaye de Ninove une liberté entière de tonlieux dans tous ses États. — *Actum apud Dackenam, anno Domini M. C. XCIX.* 1199.

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 491, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 485. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 558. — Hugo, *Annales ordinis Præmonstratensis*, t. II, preuves, p. CCXXXVII.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, donne au monastère de Saint-Bavon le tiers d'une dîme se prélevant à *Willemskerca* et *Stenlant*, dîme qui avait été donnée à l'abbaye par un de ses vassaux, Hugues de Steelant. — *Actum in castello Gandensi, anno Dominicæ incarnationis M. C. IC nono* (*M. C. XC nono*). 1199.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 78.

Richarde, dame d'Audenarde, du consentement de son second mari, Walter de Sotteghem, et des enfants nés de son premier mariage, cède à l'abbaye d'Eenham, pour la célébration de son anniversaire, un alleu de six bonniers, situé à Avelghem. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. C. XCIX.* 1199.

Texte incomplet dans Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 384.

Walter, seigneur d'Avesnes, abolit l'usage qui existait à Hautmont et qui adjugeait à l'abbaye de ce nom les vêtements habituels des serfs du monastère 1199.

qui venaient à décéder. — *Acta sunt hec anno ab incarnatione Domini M. C. XCVIIII.*

Fragment dans les *Bulletins des séances du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, t. I, p. 146. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 146.

1199. Accord conclu entre Jacques, seigneur d'Avesnes, et Hélyot, abbé de Liessies, au sujet des bois de Feron, de Fourmies, de Fontenelle et de Cartegnies. — *En M. C. XCIX.*

Analysé dans le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCXIV. — Cette date est fautive, Jacques d'Avesnes ne vivant plus alors.

1199. Thierri, seigneur de Beveren, châtelain de Dixmude, et Ada, sa femme, accordent au monastère de Vicogne, pour ses chariots, une exemption complète de tonlieux ou autres exactions. — *Actum anno incarnationis Domini M. C. XCIX.*

Hugo, *Ordinis Præmonstratensis annales*, t. II, preuves, col. DCLXXXV.

1199. Baudouin de Béthune, comte d'Aumale et seigneur de Chocques, du consentement de sa femme Hadewide et de son frère et suzerain Guillaume, avoué d'Arras, transporte à l'église Saint-Jean-Baptiste *de Pratis* (de Chocques) son moulin de le Pugnoie. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. C. XCIX.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 50.

1199. Engelbert, seigneur d'Enghien, approuve la cession de cinq bonniers de bois, cession qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par l'un de ses vassaux, Wicard des Escaussines. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. centesimo XCIX.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 565.

1199. Engelbert d'Enghien confirme la cession de cinq bonniers de bois et celle de vingt-cinq autres bonniers de bois, qui avaient été faites à l'abbaye de Cambron : la première par Gosuin de Henripont, la seconde par Wicard des Escaussines. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. C. XCIX.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 566.

1199. Guillaume Cotteriau, seigneur de Pommerœul, donne à l'abbaye du Mont-Saint-Martin quelques biens situés à Goy. — *Actum Duaci, anno M. C. XCIX.*

Fragment dans Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, t. II, preuves, p. 85.

Béatrix, dame de Stryen, donne aux Templiers la dîme de son domaine d'Oosterhout. — *M. C. XCIX.* 1199.

Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 197.

Baudouin, châtelain de Tournai, cède à l'évêque de cette ville, Étienne, pour un terme de dix ans et moyennant cinquante livres, tous ses droits sur le winage, la justice et les autres revenus de ce genre qu'il percevait à Tournai. 1199.

Fragment dans les *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. I, p. 150.

Gatfrid de *Luvein* (ou Louvain) s'engage à payer au roi d'Angleterre, Jean, quatre cents marcs pour obtenir les domaines et épouser la veuve de Rodolphe de *Cornhutt*. — (*Anno regni Johannis primo.*) 1199.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 24.

Nicolas Moresl promet de donner au roi Jean les deux tiers de deux mille marcs que la comtesse de Flandre, fille du roi de Portugal, et ses sujets de Lille lui avaient enlevés, à la condition que le roi fasse saisir, en Angleterre, des biens mobiliers appartenant à la comtesse et à ses sujets, pour une valeur de deux mille marcs. — (*Anno primo Johannis.*) 1199.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 37.

Nicolas Moresl abandonne au roi Jean trois cent quarante-trois livres sterling que les Gantois lui avaient enlevées, afin que ce monarque les force, par la saisie de leurs biens, à restituer cette somme. — (*Anno primo Johannis.*) 1199.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 37.

Étienne le Flamand paye au roi Jean cent sous sterling afin d'obtenir un bref (*brevis*), au sujet de cinquante charruées de terre qu'il revendiquait. — (*Anno primo Johannis.*) 1199.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 40.

Pétronille, fille de Simon, donne au roi Jean vingt sous pour avoir justice des prétentions de R. de Fauquemberge et d'autres personnes, au sujet de quelques fiefs. — (*Anno primo Johannis.*) 1199.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 7.

1199. La veuve de Rodolphe de Cornhull. donne au roi Jean deux cents marcs, trois palefrois et deux *ostorii*, afin de ne pas être forcée à épouser Godefroid de Louvain, et de pouvoir se marier à son gré. — (*Anno primo Johannis.*)

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 37.

1199. L'archevêque de Cologne, Adolphe, donne à l'église Saint-Cunibert, de Cologne, les dîmes novales de Mowinheim. Le duc de Limbourg figure parmi les témoins de cet acte. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. C. XCVIIII.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 396.

1199. Pierre, évêque de Cambrai, autorise l'abbé Bernard et les religieux de Vaucelles à acquérir quelques biens appartenant à l'abbaye de Honnecourt, qu'il avait trouvée dévastée par suite des guerres, et surchargée de dettes. — *Actum in Hunucurt publice, ... anno Domini millesimo centesimo nonagesimo nono, episcopatus nostri primo.*

Gallia Christiana nova, t. III, *instrum.*, col. 30. — Le Glay, *Glossaire topographique de l'ancien Cambresis*, p. 85. — Gousset, *Les actes de la province ecclésiastique de Reims*, t. II, p. 329.

1199. Lambert, évêque des Morins, déclare que l'abbaye de Saint-Bertin, du temps de son prédécesseur Didier, a érigé Avencapelle en paroisse séparée de celle de Steenkerke.

Fragment dans Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 481.

1199. Étienne, évêque de Tournai, informe Louis, le fils aîné du roi des Français, qu'il avait tenu sur les fonds du baptême, qu'il lui enverra le palefroi que Louis lui avait demandé; il engage le prince à s'appliquer à l'étude.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 703. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 335. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 499. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 304.

1199. Hugues, doyen de Saint-Donatien, de Bruges, et Guillaume, chapelain du comte de Flandre, déclarent que Walter de *Michem* s'est obligé à effectuer la donation que sa femme avait faite au monastère de Ter-Doest. — *Actum anno Verbi incarnati M. centesimo nonagesimo nono.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 479. — Voyez *Ibidem*, p. 815.

Le doyen et le chapitre de l'église Saint-Servais, de Maestricht, déclarent, après avoir ouvert à ce sujet une enquête, qu'ils n'ont aucun droit sur le domaine de *Lishot* (Lieshout), si ce n'est un cens prélevé sur quatre manses. — *Datum anno Domini M. C. XCVIIII.* 1199.

Hermans, *Bydragen tot de geschiedenis der provincie Noord-Braband*, t. Ier, p. 201.

Le chapitre de Soignies déclare avoir abandonné à l'abbaye de Cambron, moyennant un cens annuel de douze sous, ses prés de Lombisioul. — *Actum anno Verbi incarnati M. C. nonagesimo nono.* 1199.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. V, p. 119. — De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 316.

Amand, abbé de Saint-André du Cateau, et ses religieux abandonnent à Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, la moitié des revenus de leur moulin de Wasviler, à la condition que tous les habitants de Forest devront y aller moudre. — *Actum anno Dominice incarnationis M. C. XCVIIII.* 1199.

Le Glay, *Glossaire topographique de l'ancien Cambresis*, p. 87. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, pp. CCCLXXVII et CCCCLXXXXIV.

L'abbé Rodolphe et les religieux de Vicogne ratifient l'accord qui avait été conclu entre eux et la communauté de Cambron, au sujet de leurs droits respectifs sur le bois de *Huncennies*. — *Actum anno Domini M. C. XC. nono.* 1199.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 357.

Jean, seigneur d'Irlande et comte de Mortain, confirme à l'église Notre-Dame de *Jeripons* (Jerpoint), de l'ordre de Cîteaux, les donations faites à ce monastère par les Irlandais, avant la première arrivée du comte Richard dans leur pays. Parmi les témoins figure Robert le Flamand. — *Apud Leicestriam.* 1189-1199.

Dugdale et Dodsworth, *Monasticon Anglicanum*, t. II, p. 1028 (édit. de 1655), et t. VI, p. 1131 (édit. de 1846).

Hubert, archevêque de Cantorbéry, déclare avoir investi le monastère des Dunes de l'église d'*Estcherche*, que Guillaume dit de l'église Sainte-Marie avait résignée entre ses mains, et que le roi Richard avait conférée à l'abbaye des Dunes. 1189-1199.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1322. — *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, p. 423. — Voyez *Ibidem*, p. 973.

1189-1199. H., archevêque de Cantorbéry, déclare avoir fait mettre son ami, Hélyas, abbé des Dunes, agissant comme représentant de son monastère, en possession de l'église d'*Estchirche*.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 424. — Voyez *Ibidem*, p. 973.

1189-1199? Le prieur et le chapitre de l'église de Cantorbéry ratifient la collation de l'église d'*Estcherche*, cession qui avait été faite à l'abbaye des Dunes par Hubert, leur archevêque.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 424. — Voyez *Ibidem*, p. 973.

1199 environ. Richard le Flamand fait, pour le repos de l'âme du roi Richard et de celle de son père Henri, une donation à l'abbaye de Torre en Devon.

Dugdale et Dodsworth, *Monasticon Anglicanum*, t. VI, p. 925 (édit. de 1846).

1199 environ. Exposé d'un différend qui fut porté devant la cour du roi d'Angleterre, et où il s'agissait d'un bien que Jean de Berges contestait à son oncle, Giselbert de Berges.

Palgrave, *Rotuli curiæ regis*, t. I, p. 356.

1199 environ. Exposé d'un différend qui fut porté devant la cour du roi d'Angleterre, et où il s'agissait de la collation de l'église de *Cotes*, que Richard Engaine disputait à Gaufred de Berges.

Palgrave, *Rotuli curiæ regis*, t. I, p. 378.

1199 environ. Siger, archidiacre de Cambrai, confirme la donation de la dîme de Voorde, donation que Gilles de Boulaere, agissant au nom de Berthe de Steenhuse, avait faite à l'abbaye de Ninove.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 816.

1200.

1200 2 janvier. Traité de paix par lequel Philippe, roi des Français, confirme à Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, la possession des villes de Saint-Omer et d'Aire, et le droit de suzeraineté sur le comté de Guines, Ardres, Lillers, La Gorgue et tout ce que l'avoué de Béthune possédait en deçà du fossé, du côté de la Flandre. — *Actum Perone, anno Domini M. C. XCIX, mense januario.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 80. — Vredius, *La généalogie des comtes de Flandre*, preuves, t. I, p. 492. — Leibnitz, *Codex juris gentium*

diplomaticus, 1re partie, p. 1 (avec la mauvaise date 1099). — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 15 (avec la mauvaise date 1099) et 39. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, 1re partie, p. 125. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1886 (avec la mauvaise date 1099) et 1920. — Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1021. — Brussel, *Traité de l'usage des fiefs*, t. I, p. 451. — Jacques de Guyse, *Histoire du Hainaut*, t. XVI, p. 168 (édit. de Fortia d'Urban). — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 332. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. I, p. 47, et *Histoire de la Flandre* (édit. Gheldolf), t. I, p. 341. — Un second texte, donnant, à la suite de la date, le nom des témoins du comte de Flandre, est analysé dans d'Oudegherst, *Chroniques et annales de Flandre*, fol. 156 (1re édition), et Dumont, *l. c.*, p. 126. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 137.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme la cession d'une dîme à Ath et à Brantegnies, cession qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par le chevalier Fastré de Cambron. — *Actum Valencenis, anno Verbi incarnati M. CC.* 1200 1-29 janvier?

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 741.

Pierre, évêque de Cambrai, confirme la cession d'une dîme se prélevant à Ath et à Brantegnies, cession qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par Fastré de Cambron, avec l'assentiment du comte Baudouin, de qui cette dîme était tenue en fief. — *Datum apud Sanctum Amandum, anno gratie M.C.XC nono, tercio kalendas februarii.* 1200 30 janvier.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 742.

Lettres du roi Philippe, contenant le texte du traité de paix de Péronne. — *Actum Perone, anno Domini M. C. XCIX, mense januario.* 1200 janvier.

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 400 (avec la mauvaise date 1210). — Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 264 (*idem*). — Roisin, *Franchises, lois et coutumes de la ville de Lille*, p. 228. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCCLXXXXIV, Van Duyse, *Inventaire des chartes de la ville de Gand*, p. 11, et Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 137.

Les maires, les échevins, les jurés et la commune de Saint-Omer s'engagent à prendre le parti du roi des Français, si le comte Baudouin n'observait pas le traité conclu entre ces princes à Péronne. — *Actum anno Domini M. C. XCIX, mense januario.* 1200 janvier.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 215. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 138. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. III, p. 327, donne à cette pièce et aux suivantes la fausse date 1190.

1200 janvier. Même obligation, souscrite par les échevins et bourgeois de Bruges. — *Actum anno Domini millesimo centesimo nonagesimo nono.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 215.

1200 janvier. Mêmes obligations, souscrites par les échevins, les jurés et la commune de Courtrai. — *Actum anno Domini M. C. XCIX.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 215.

1200 janvier. Mêmes obligations, souscrites par les échevins et les bourgeois d'Ypres. — *Actum anno Domini millesimo centesimo nonagesimo nono.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 215.

1200 janvier. Mêmes obligations, souscrites par le maire, les échevins, les jurés et la commune d'Aire. — *Actum anno Verbi incarnati M. C. nonagesimo nono, mense januario.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 216.

1200 janvier. Mêmes obligations, souscrites par les échevins et les bourgeois de Gand. — *Actum anno Domini M. C. LXXXXIX.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 216.

1200 janvier. Mêmes obligations que les précédentes, souscrites, en vertu d'un ordre de la reine Mathilde, par les échevins et les bourgeois de Bergues. — *Actum anno Domini M. C. XCIX.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 215. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 138, et Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. III, p. 327, où l'on donne à ces pièces la fausse date de 1190.

1200 janvier. Mêmes obligations, souscrites par les échevins et les bourgeois de Furnes. — *Actum anno Domini millesimo centesimo nonagesimo nono.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 215.

1200 janvier. Mêmes obligations, souscrites par les échevins et les bourgeois de Bourbourg. — *Actum anno Domini M. C. XCIX.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 215.

Mêmes obligations, souscrites par les échevins, les jurés et les bourgeois de Lille. — *Actum anno Domini millesimo centesimo nonagesimo nono.* 1200 janvier.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 215.

Philippe, comte de Namur, déclare qu'il a renoncé à l'exécution du traité contenant promesse de mariage entre lui et Mathilde, fille de Pierre, comte de Nevers. Il rapporte les conditions de la paix conclue entre le roi des Français et le comte de Flandre. — *Actum Vincen. juxta Parisius, anno M. C. XCIX, mense januario.* 1200 janvier.

Jacques de Guyse, *Histoire du Hainaut*, t. XVI, p. 170 (édit. de Fortia d'Urban). — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 138. — Indiqué dans Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. III, p. 327, avec la fausse date 1190.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, approuve la cession à l'abbaye des Dunes d'environ trois cents mesures de terres, situées entre Ossenesse et Hontenesse, cession qui avait été faite par Simon Drincwater, qui les tenait de lui en fief; le comte y ajoute un autre bien, dit *Werpland* ou *Sand Comitis*. — *Actum Ipris, anno Domini millesimo ducentesimo, nono kal. martii.* 1200 22 février.

Adrien But, *Cronica abbatum monasterii de Dunis*, p. 148. — *Chronicon et cartularium monasterii de Dunis*, p. 429.

Guillaume, avoué d'Arras, déclare que Baudouin, châtelain de cette ville, lui a cédé la moitié de la créance qu'il avait à charge d'un bourgeois nommé Baudouin de Cassel. — *Hoc anno Verbi incarnati M. C. XCIX, mense februarii, luna prima, apud Rikevore.* 1200 février.

En analyse dans Jules de Saint-Genois, *Inventaire des chartes des comtes de Flandre*, p. 4.

Étienne, évêque de Tournai, érige la chapelle de Wondelghem en église paroissiale, et règle les droits, priviléges, revenus et obligations du curé de cette chapelle, qui avait jusque-là appartenu à l'église Saint-Michel, de Gand. — *Datum Gandavi, apud Sanctum Bavonem, per manum magistri Griselini, cancellarii nostri, anno Domini M. C. XCIX, consecrationis nostræ octavo, sexto idus martii.* 1200 10 mars.

Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. II, p. 212.

1200
27 mars.

Donation faite à l'église de Cantimpré par Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut. — *Actum Valencenis, anno millesimo ducentesimo, VI kalendas aprilis.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 487.

1200
28 mars.

Jean, roi d'Angleterre, confirme à l'abbaye de Furness les donations que lui avaient faites Étienne, comte de Boulogne et de Mortaing, Michel Flameng et d'autres. — *Datum per manum S., Well. archid., et Johannis de Gray, apud Brothton., XXVIII die marcii, anno regni nostri primo.*

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 41.

1200
28 mars.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme à l'abbaye de Saint-Jean-Baptiste, de Valenciennes, toutes ses possessions, et la prend sous sa protection. — *Actum anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo, V kalendas aprilis, in capella mea qui dicitur Gloriete, apud Valencenas.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 487. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 724.

1200
28 mars.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, remet à l'abbaye de Saint-Jean-Baptiste, de Valenciennes, toutes les exactions et tailles qui devaient lui être payées pour les possessions de l'abbaye à Estreux. — *Actum apud Valencenas, anno incarnationis Dominicæ millesimo ducentesimo, V kalendas aprilis.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 488. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 724.

1200
5 avril.

Bulle du pape Innocent III, adressée à l'évêque et au chapitre de Bamberg, et décrétant la canonisation de la fondatrice de l'évêché de ce nom, Cunégonde, de la famille des comtes de Luxembourg, femme de l'empereur Henri II. — *Datum Laterani, III nonas aprilis, pontificatus nostri anno tercio.*

Acta Sanctorum, Martii t. I, p. 281. — Mabillon, *Acta Sanctorum ordinis Sancti Benedicti, sæc. VI, pars I*, p. 465. — Lünig, *Spicilegium ecclesiasticum*, t. II, p. 28. — Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 91. — Cocquelines, *Bullarum Romanorum pontificum amplissima collectio*, t. III, p. 99.

1200
5 avril.

Baudouin, comte de Hainaut, confirme aux bourgeois de Soignies les libertés et les lois que son aïeul, le comte Baudouin, leur avait accordées, en l'année 1142. — *Actum apud Sonegias et recognitum apud Sanctum Dyonisium in Brokeroia, anno Verbi incarnati M. CC., nonas aprilis.* (*Donné à*

Sougnies et recongnu à Saint-Denis en Brokeroye, en l'an de le incarnation Nostre Signeur mil et CC, le quint jour de avril.)

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique*, etc., preuves, p. 17 (avec une traduction française, p. 20).

Déclaration faite par Gerebert le Flamand, Arnoul de Huttorp et Rodolphe d'Osevill, chevaliers, qui avaient été choisis pour transmettre l'enquête faite par douze chevaliers, au sujet du fief que Guillaume de Hauburg tenait. — *Placita de termino Pasche, anno regni regis Johannis primo.* 1200 9 avril.

Palgrave, *Rotuli curiæ regis*, t. II, p. 159.

Le roi d'Angleterre confirme au comte de Pembroke, Guillaume Marescall, la possession des domaines de Dukesworth et de Trumpinton, que Baudouin, comte de Guines, avait donnés à Guillaume en échange des terres que celui-ci possédait en Flandre. — *Datum per manum H., Cantur. archiepiscopi, cancellarii nostri, apud Westmonasterium, XX die aprilis, anno regni nostri primo.* 1200 20 avril.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, 1re partie, p. 46.

Le roi d'Angleterre assigne à Gérard, prévôt de Bruges, chevalier de Flandre, une rente annuelle de cent livres sterling. — *Datum per manum Simonis archidiaconi et J. de Gray, apud Westmonasterium, vicesima die aprilis, regni nostri anno primo.* 1200 20 avril.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, 1re partie, p. 45.

Jugement de la cour du roi d'Angleterre, au sujet de trente acres de terres, situés à Sibedeston, près de Douvres, qu'Enguerrand le Flamand et sa femme avaient engagés à Robert Sauket et dont ils revendiquaient la possession. — *In XV dies post Pascham, anno I regni regis Johannis.* 1200 25 avril.

Palgrave, *Rotuli curiæ regis*, t. II, p. 227.

Le comte de Boulogne et la comtesse, sa femme, désignent Robert de Dammartin pour plaider, par-devant la cour du roi d'Angleterre, contre les religieuses de Lisleschirch. — *In XV dies post Pascham, anno I regni regis Johannis.* 1200 25 avril.

Palgrave, *Rotuli curiæ regis*, t. II, p. 251.

1200
24 avril.

Jean, roi d'Angleterre, confirme à l'église de Longvillers la rente annuelle de cent sous que Renaud, comte de Boulogne, avait assignée à cette église, en remplacement de cent livres à prélever à Norton, et données par Matthieu, comte de Boulogne. — *Datum per manum S., Wellen. archidiaconi, et J. de Gray, archidiac. Glocestr., apud Waltham, XXIIII die aprilis, anno regni nostri primo.*

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 47.

1200
27 avril.

Jean, roi d'Angleterre, confirme à Baudouin, comte d'Aumale, et à sa femme Hawide cent acres de terres, situés à Standley, pour les posséder aussi longtemps que Hawide vivra. — *Datum per manus S., Wellen. archid., et J. de Gray, archid. Glocest., apud Porcestr., XXVII die aprilis, anno regni nostri primo.*

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 53.

1200
avril.

Le roi d'Angleterre, Jean, informe les marchands de Flandre et de Hainaut qu'ils peuvent commercer dans ses États en payant les taxes accoutumées, et qu'ils y jouiront de la même sécurité que les marchands anglais trouvent dans les pays cités plus haut. — *Per dominum Canterb.*

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 60.

1200
avril.

Le roi d'Angleterre fait connaître qu'il a accordé un sauf-conduit général à tous les marchands de Flandre et de Hainaut qui viendraient dans ses domaines, où ils jouiraient partout des mêmes garanties qui, en Flandre et en Hainaut, protégeaient les Anglais. — *Per dominum regem.*

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 60.

1200
4 mai.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, approuve les concessions faites par son frère Henri aux habitants d'un de ses biens (Ten-Hamere), près de Biervliet. — *Actum Curtraci, ... anno Dominicæ incarnationis M. CC, mense maii, feria quinta post Inventionem Sanctæ Crucis.*

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, IIe partie, preuves, p. 209.

1200
9 mai.

Jean, roi d'Angleterre, déclare que si Renaud, comte de Boulogne, voulait se retirer en Angleterre, à cause de la guerre qui ravageait le Boulonnais, il pourrait y venir librement, lui, sa femme et ses filles. — *Datum per manus S.,*

Wellen. archidiac., et J. de Gray, archid. Glocestr., apud Rupem Aurivall., IX die maii, anno regni nostri primo.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 57.

Le pape Innocent enjoint aux dignitaires ecclésiastiques d'excommunier ceux qui dépouillent ou maltraitent les religieux de l'abbaye des Dunes. — *Datum Laterani, XVI kal. junii, pontificatus nostri anno tertio.* 1200 17 mai

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 129. — Voyez *Ibidem*, p. 968.

Jean, roi d'Angleterre, informe ses justiciers qu'il a invité les marchands de Flandre à venir avec leurs marchandises dans ses États, où ils seront placés sous sa protection. — *Teste H., Cantuar. archiepiscopo, cancellario nostro, apud castrum de Rupe Andel., XVIII die maii.* 1200 18 mai.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 64. — Un ordre pareil fut dépêché en faveur des marchands du Hainaut.

Lettres de Philippe, roi des Français, contenant le traité de paix conclu entre lui et Jean, roi d'Angleterre : celui-ci renonce à soutenir le comte de Flandre contre le monarque français. — *Actum apud Guleton* (le Goulet), *anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo, mense maio.* 1200 mai.

Rymer, *Fœdera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 117 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 79 (édit. nouvelle). — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 88. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 142.

Lettres de Jean, roi d'Angleterre, contenant le traité de paix conclu par lui et Philippe, roi des Français; le premier de ces princes donne comme garants de l'observation de la paix plusieurs barons, et notamment Baudouin (de Béthune), comte d'Aumale. — *Actum apud Guletonem, anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo, mense maio.* 1200 mai

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 62 (et non 52). — Leibnitz, *Codex juris gentium diplomaticus*, Ire partie, p. 7. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 39. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 126. — Rymer, *Fœdera, conventiones, litteræ*, t. I, p. 117 (édit. ancienne). — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 88. — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 51. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 217. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 142.

Baudouin (de Béthune), comte d'Aumale, se porte caution, pour Jean, roi d'Angleterre, du traité que ce monarque venait de conclure avec Philippe, roi 1200 mai.

des Français. — *Actum Guletonem, anno incarnati Verbi M. CC, mense maio.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 220. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 142.

1200 mai. Amaury, comte de Glocester, cède au roi des Français, Philippe, par ordre de Jean, roi d'Angleterre, la cité d'Évreux et l'Évrecin. Parmi les témoins de cet acte figure le comte de Flandre. — *Actum Goletone, anno incarnati Verbi millesimo ducentesimo, mense maijo.*

Gallia Christiana, t. III, p. 700 (Ire édition), et *Gallia Christiana nova*, t. XI, *instrum.*, p. 142. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 127. — Brussel, *Traité de l'usage des fiefs*, t. I, p. 437. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 220. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 142.

1200 mai. Guillaume, châtelain de Saint-Omer, confirme, en les énumérant, un grand nombre de donations faites à l'abbaye d'Andres. — *Hæc omnia diversis temporibus facta anno Dominicæ incarnationis M. CC....., mense maio.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 495, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 492. — D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 527. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 560.

1200 15 juin. Henri, frère du comte de Flandre, cède aux religieux de Saint-Pierre, de Gand, une terre située à Watervliet, qu'il avait reçue de son frère, le comte Baudouin, et que les habitants désignaient par le nom d'*Abbokines polra*. — *Actum in capella de Malen, anno ab incarnatione Domini M. CC, XVIII kalendis julii.*

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. III, IIe partie, p. 144. — Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Guines, etc.*, preuves, p. 272 (avec la mauvaise date *M. CC. XVIII, kalend. julii*).

1200 15 juin. Le comte de Flandre et de Hainaut, Baudouin, confirme aux religieux de Saint-Pierre, de Gand, une terre située à Watervliet et qui leur avait été donnée par son frère Henri. — *Actum in capella de Male, anno ab incarnatione Domini M. CC, XVIII kalend. junii (julii?).*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Guines, etc.*, preuves, p. 272. — Fragment dans Sanderus, *Flandria illustrata*, t. II, *auctarium ad* t. I, p. 40 (Ire édition), et t. I, p. 270 (2me édition).

1200 19 juin. Fumald, abbé de Zonnebeke, approuve l'accord conclu, par l'arbitrage de l'évêque des Morins, entre son monastère et celui de Nonnenbossche, au sujet

de la dîme de quelques terres qui avaient été récemment défrichées. — *Actum Ipris, in Sanctorum Gervasii et Protasii, anno millesimo ducentesimo.*

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 77.

Accord conclu entre Adolphe, archevêque de Cologne, et son frère Arnoul, au sujet du château d'Altena, qu'Arnoul avait cédé à Adolphe, puis avait repris en fief de l'église de Cologne. Henri, duc de Limbourg, et son fils Henri de Wassemberg, furent au nombre des seigneurs qui souscrivirent cette charte. — *Acta sunt hec anno incarnationis Domini M. CC. Datum XI kalendas augusti.* 1200 22 juillet.

Kindlinger, *Münsterische Beiträge zur Geschichte Deutschlandes*, t. II, *Urkunden*, p. 239.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, donne au religieux Baudouin, pour y fonder un monastère, trente bonniers de terres cultivées, situés (à Sinaï) au lieu dit Bodeloo, avec un pré, un marais, un emplacement propre à établir un moulin, une écluse, etc. — *Actum anno Domini M. CC, mense julio, die octavo kalendas augusti, in capella Sanctæ Pharaildis Gandensis.* 1200 25 juillet.

Fragment dans Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 363. — Sanderus, *Flandria illustrata*, t. II, *auctarium ad* t. I, p. 58 (1re édition), et t. I, p. 306 (2me édition).

Lois de la cour et du comté de Hainaut, rédigées par ordre de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, de l'avis des nobles de ce dernier comté. Ces lois concernent principalement les successions en matière de fiefs et d'alleux. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo, Montibus in castro, V calendarum augusti, feria VI ante festum sancti Petri ad vincula.* (*Ce fut fait en l'an del incarnation Nostre Signeur mil deus cens, à Mons ens ou castiel, le quinte calende d'aoust, le venredi devant le fieste S' Pierre aoust entrant.*) 1200 28 juillet.

Hannoniæ leges comitis Balduini sexti, anni M. CC, p. 9. — *Chartes du Hainaut de l'an* 1200, *etc.*, p. 3 (le texte français seulement), p. 8. — Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 769. — Brussel, *Traité de l'usage des fiefs*, t. II, p. 884. — De Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CIX. — Delattre, *Chartes de Hainaut de l'an* 1200 *en langue gauloise, française et latine.* — Willems, *Mengeling van Historisch-Vaderlandschen inhoud*, p. 432. — Vinchant, *Annales de la province et comté du Hainaut*, t. VI, p. 20 (le texte français seulement). — Tailliar, *Recueil d'actes des XIIe et XIIIe siècles en langue romane wallonne*, p. 10 (*idem*). — Migne, *Sanctorum Martini Legionensis, Wilhelmi abbatis Sancte Thomæ de Paraclito, opera omnia*, col. 919, et mieux dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VII, pp. 431 à 467. — Les noms des témoins dans d'Oultreman, *Constantinopolis Belgica*, p. 600.

1200
28 juillet.

Autres lois émanées du même comte, sous le nom de *Paix*, et déterminant les pénalités qui seraient dorénavant comminées, en Hainaut, contre les coupables de crimes ou de méfaits. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo, Montibus in castro, V calendarum augusti, feria VI ante festum sancti Petri ad vincula.* (La traduction comme plus haut.)

Hannoniæ leges comitis Balduini sexti, anni M. CC, p. 1. — *Chartes du Hainaut de l'an* 1200, *etc.*, p. 8 (le texte français seulement). — Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 765. — Le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. cx. — De Lattre, *Chartes de Hainaut de l'an* 1200. — Willems, *Mengeling van Historisch-Vaderlandsche inhoud*, p. 427. — Vinchant, *Annales de la province et comté de Hainaut*, t. VI, p. 17 (le texte français seulement). — Migne, *Sancti Martini Legionensis, Willelmi abbatis Sancti Thomæ de Paraclito, opera omnia*, col. 916. — Et mieux dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VII, p. 459.

1200
juillet.

Accord conclu entre Guy, sire de Dampierre, et Thibaud, comte de Bar et de Luxembourg, au sujet des combats singuliers de leurs sujets, dans les terres de Bar et de Saint-Dizier. — *Actum anno Domini M. CC, mense julio.*

Calmet, *Histoire de Lorraine*, t. VI, p. 71.

1200
1er août.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, déclare qu'Arnoul, avoué de Térouane, et cinquante autres personnes, qui avaient été choisies pour terminer le différend de l'abbé de Saint-Bertin et des bourgeois de Saint-Omer au sujet de la pâture de *Zwinart*, ont partagé cette pâture entre les deux parties. — *Actum apud Ariam, kalendis augusti M. CC.*

Fragment dans Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 724.

1200
2 août.

Le pape Innocent III, à la demande de l'abbé Hugues et des religieux de Voormezeele, confirme à ce monastère ses priviléges et ses biens, dont il donne l'énumération. — *Datum Laterani, per manum Reynaldi, Acherontensis archiepiscopi, vicem gerentis cancellarii, quarto nonas augusti, indictione....., incarnationis Dominicæ anno millesimo ducentesimo, pontificatus vero domini Innocentii PP. III anno tertio.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 69.

1200
2 août.

Le pape Innocent confirme les donations qui avaient été faites au monastère de Nonnenbossche, et promulgue une sentence d'excommunication contre ceux qui attenteraient à ses droits. — *Datum Laterani, IIII non. augusti, indic-*

tione III, incarnationis divinæ (sic) *anno M. CC, pontificatus Innocentii papæ anno tertio.*

Diegerick, *Inventaire des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, t. VII, p. 2.

Le pape Innocent, à la demande de la noble dame Gela, confirme la fondation de la chapelle près de laquelle elle se proposait de vivre sous l'habit religieux (Notre-Dame de Hunkevliet ou Spermaille). — *Datum Laterani, II nonas augusti, pontificatus nostri anno tertio.* 1200 4 août.

Gallia Christiana nova, t. V, *instrum.*, col. 360. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 65.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, octroie aux Brugeois des foires qui commenceront le lundi après les octaves de Pâques et où s'observeront les mêmes coutumes qu'à Thourout. — *Actum Ypræ, in camera mea, anno Domini millesimo ducentesimo, mense augusti, feria secunda in vigilia Assumptionis beatæ Mariæ.* 1200 14 août.

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, Ire partie, preuves, p. 91, et *Histoire de la Flandre* (édit. Gheldolf), t. IV, p. 223.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme à l'abbaye d'Alne la possession des biens que Hugues de Florennes, Nicolas de Montigny et Sara, femme de celui-ci, lui avaient laissés. — *Actum apud Valencenas, anno Domini M. CC, octavo idus septembris.* 1200 6 septembre.

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. IV, p. 393. — Devillers, *Mémoire sur un cartulaire et sur les archives de l'abbaye d'Alne*, p. 249.

Marie, comtesse de Flandre et de Hainaut, se reconnaît, au même titre que son mari, responsable envers l'abbaye d'Alne, au sujet des donations faites au monastère par Hugues de Florennes et Nicolas de Montigny. — *Actum apud Valencenas, anno Domini M. CC, VIII idus septembris.* 1200 6 septembre.

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. V, p. 397. — Devillers, *Mémoire sur un cartulaire et sur les archives de l'abbaye d'Alne*, p. 253.

Lettre d'Octavien, évêque d'Ostie, légat du saint-siége, au pape Innocent et relative au différend du roi Philippe, de France, et d'Ingeburge, sa femme. Il y est dit que celle-ci ne voulait pas que l'affaire fût discutée à Lyon ou à Cam- 1200 septembre.

brai, à cause des contestations qui s'étaient élevées entre son frère, le roi de Danemark, et les Allemands.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 392. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 887.

1200 septembre? Le pape Innocent, en s'adressant au légat Octavien, répond à la lettre qui précède et dans laquelle le légat avait dit que le roi, quoique se trouvant à Compiègne en conférence avec le comte de Flandre et le duc de Brabant, s'était empressé de venir au-devant de lui.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 394. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 891.

1200 septembre. L'évêque des Morins, Lambert, déclare que Henri Malerbe a renoncé, en faveur de l'abbaye d'Andres, à ses prétentions sur la dîme de *Landertun*, que le chevalier Ingelram de Fiennes avait donnée à ce monastère. — *Actum anno incarnationis M. ducentesimo, mense septembri.*

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 523.

1199 ou 1200 1er janvier-1er octobre. Traité conclu entre le duc de Brabant, Henri, et le comte de Gueldre, pour mettre fin aux différends qui s'étaient élevés entre eux. Des conditions particulières réconcilient le comte et l'évêque d'Utrecht.

Butkens, *Trophées de Brabant*, preuves, t. I, p. 50. — Mantelius et Robyns, *Historia Lessensis, pars I*, p. 140. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 38. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 122. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, p. 1743. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 272.

1200 7 octobre. Pierre, évêque de Cambrai, déclare que Daniel, doyen de Saint-Quentin, avait approuvé la sentence qui avait été portée au sujet de la possession de la prébende annexée à sa dignité de doyen. — *Anno gratiæ M. CC, non. octobr.*

Fragment dans Hemerœus, *Augusta Veromanduorum illustrata et vindicata*, p. 191.

1200 20 octobre. L'évêque Jean de Verdun et le chapitre de sa cathédrale approuvent l'exemption d'exaction, qui avait été accordée par le duc Henri de Limbourg à l'église de Mont-Cornillon, pour ses terres de Lantin, dans la juridiction de Jupille. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC, XX mensis octobris.*

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 166. — La date donnée par Ernst est erronée; il faut déplacer la virgule et la poser après les chiffres XX; jusqu'en 1208, le siége épiscopal de Verdun fut occupé par Albert de Hangest, et il n'eut un successeur du prénom de Jean qu'en 1217.

Philippe, roi des Français, déclare qu'ayant offert aux bourgeois de Tournai de choisir entre six villes désignées par l'archevêque de Reims, pour en observer les coutumes à l'égard des ecclésiastiques, ces bourgeois ont choisi les coutumes de Senlis, qui seraient dorénavant observées dans leur ville. — *Actum Parisiis, anno Verbi incarnati M. CC, regni vero nostri anno XXI* (*XXVI*, dans les *Mémoires*). 1200 janvier-31 octobre.

Ordonnances des rois de France de la IIIe race, t. XI, p. 281. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 504, en note. — *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. I, p. 252. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 139.

Traité conclu entre Henri, duc de Lotharingie, et le comte Thierri de Hollande, et par lequel ce dernier, en récompense de la terre gisante entre la Meuse et l'Escaut vers la Zélande, résigne, entre les mains du duc, la ville de Dordrecht des deux côtés de l'eau, et différentes autres villes que le duc lui concède pour les tenir en fief. On stipule en outre la réciprocité des tonlieux à l'égard des marchands. — *Anno Dominicæ incarnationis M.CC.III* (*M.CC*). *tertio nonas novembris.* 1200 3 novembre.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 53. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 43. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 249. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 157. — Van Goor, *Beschryving der stad ende lande van Breda*, p. 409. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en van Zeeland*, t. I, p. 112. — Fragment dans Gramaye, *Antiquitates Bredanæ*, p. 11.

Convention entre Henri, duc de Lotharingie, et Thierri, comte de Hollande, assurant la réciprocité des tonlieux aux marchands brabançons qui voyageraient en Hollande et réglant la manière dont la justice devrait être rendue dans le cas où un vassal du comte serait créancier d'un vassal du duc. — *Datum et actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. III* (*M. CC*). *tertio nonas novembris.* 1200 3 novembre.

Butkens, *Trophées de Brabant*, preuves, t. I, p. 54. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 43. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 130. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 249. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 158. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 113.

Le pape Innocent écrit à l'évêque d'Arras, Pierre, au sujet de la collation des bénéfices dans son diocèse. — *Datum Laterani, IV kalend. decembris, anno III.* 1200 28 novembre.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 906.

1200 novembre. Lettres par lesquelles Ermesinde, comtesse de Bar et de Luxembourg, ratifie et jure d'observer le traité conclu entre Thibaud, son mari, Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, et Philippe, comte de Namur. — *Actum apud Hastieres, in ecclesia, ... anno ab incarnatione Domini M. CC, mense novembri.*

De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. I. — Voyez de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. DCCCCXVIII.

1200 novembre. P. (Pierre, et non Philippe), comte d'Auxerre et marquis de Namur, et sa femme Yolende confirment la donation d'une dîme et de l'église de Brigaudes, donation qui avait été faite à l'abbaye de Malone par leur vassal, Nicolas de Condé. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo, mense novembri.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 223. — Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 356. — La date de cette charte est erronée, Pierre, comte d'Auxerre, et Yolende n'ayant hérité du marquisat de Namur qu'en 1213.

1200 8 décembre. Le pape Innocent déclare aux abbés d'*Albaripa* et de *Moris* et au prieur de Clairvaux que nul ne peut violer les conventions qui avaient été arrêtées entre Mathilde, veuve du comte de Flandre, Philippe, d'une part, le successeur de celui-ci, Baudouin, sa femme et leur fils, d'autre part. — *Datum Laterani, sexto idus decembris.*

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 401. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 926.

1200 8 décembre. Le pape Innocent charge plusieurs dignitaires ecclésiastiques de terminer la contestation qui s'était élevée au sujet de la nomination d'un prévôt du chapitre de Séclin. — *Datum Laterani, VI idus decembris, pontificatus nostri anno tertio.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 927.

1200 9 décembre. Le pape Innocent exhorte les archevêques d'Armagh et de Tuam et les évêques, abbés, prieurs et chanoines de l'ordre d'Arrouaise, en Irlande, à envoyer, chaque année, des députés au concile général, à Arrouaise. — *Datum Laterani, V idus decembris, pontificatus nostri anno tertio.*

Gosse, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation d'Arrouaise*, p. 430. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 67.

Jean, roi d'Angleterre, confirme à Baudouin, comte d'Aumale, et à Hawide, sa femme, le droit de tenir de lui en fief le bourg de Heddun, dont les bourgeois posséderaient les mêmes libertés que ceux d'York. — *Datum per manum Symonis, Well. archidiaconi, apud Caneford, XIII die decembris, anno regni nostri secundo.* 1200 13 décembre.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 81.

Philippe, roi des Français, ordonne aux prévôts, aux jurés, aux échevins et aux autres citoyens de Tournai, d'observer les coutumes et les immunités qu'il avait octroyées à l'évêque Étienne et au clergé de leur ville. — *Actum Parisiis, anno Domini M. CC, mense decembri.* 1200 décembre.

Ordonnances des rois de France de la IIIe race, t. XI, p. 284. — *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. I, p. 251. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 150.

Baudouin de Béthune, comte d'Aumale, informe le roi d'Angleterre, qu'à la demande de ses bourgeois de Heddun, il s'est porté caution pour eux de la somme de soixante et dix marcs, qu'ils devaient au roi pour la confirmation de leurs libertés. 1200 décembre?

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 99.

Message adressé au pape par le roi Othon, et confié au prévôt de Meerssen et à H. d'Aquilée. Othon y explique qu'une conférence devait avoir lieu entre Coblentz et Andernach, le vendredi après la fête de Saint-Jacques apôtre, où paraîtraient, comme ses députés, l'archevêque de Cologne, l'élu de Liége, le duc de Brabant, le comte de Flandre, etc., et, comme députés du duc de Souabe, l'archevêque de Trèves, etc., et que tous avaient promis de reconnaître pour souverain celui que l'assemblée aurait préféré. 1200.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 694. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1016.

Henri, duc de Lotharingie, confirme la donation d'un manse (*hove*), qui avait été faite par son père Godefroid à l'abbaye d'Afflighem, et cède deux autres manses au même monastère, pour la construction de deux autels. — *Actum est hoc anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo, indictione tertia, epacta tertia.* 1200.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 222.

1200. Le duc de Lotharingie, Henri, confirme la cession du patronat de l'église de Drumthe, cession qui avait été faite par l'abbé d'Echternach à l'église de Thiel. — *Acta sunt hæc anno millesimo CC. incarnationis Domini nostri Jesu-Christi.*

Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 268.

1200 Henri, duc de Lotharingie et marquis de l'empire romain, donne au chapitre de Lierre le patronat de l'église de cette ville. — *Actum anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo, anno ducatus nostri decimo.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 71.

1200. Henri, duc de Lotharingie, donne aux habitants de la paroisse de Thielt les droits de la ville d'Aerschot et les exempte de la mainmorte (ou plutôt de la mortemain). — *Acta sunt hæc apud Tilt, anno Dominicæ incarnationis M. CC.*

Willems, *Brabantsche Yeesten*, t. I, p. 617.

1200. Henri, duc de Limbourg et marquis d'Arlon, exempte de toute exaction et de tout droit d'avouerie les biens que l'église du Mont-Cornillon possédait à Lantin, dans la juridiction de Jupille. — *Acta sunt hec anno incarnationis Dominice M. CC.*

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 166.

1200. Henri, duc de Limbourg, donne ou plutôt restitue à l'abbaye de Signy, les biens d'*Estriveal* et de Rosières, pour la fondation d'un monastère de l'ordre de Cîteaux (le Val-Saint-Lambert). — *Actum Verbi incarnati anno millesimo ducentesimo.*

Fisen, *Flores ecclesiæ Leodiensis, pars I*, p. 285. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 726.

1200. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme la donation qui avait été faite à l'abbaye d'Alne par Gosuin, chevalier de Chaudeville, et Ode, sa femme, de leur alleu de Berelle. — *Actum anno incarnationis Dominice M. CC.*

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. V, p. 392. — De Villers, *Mémoire sur un cartulaire et sur les archives de l'abbaye d'Alne*, p. 248.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, déclare qu'Arnoul de Landas, seigneur d'Enne, a donné à l'abbaye d'Eenham son droit de patronat et de collation de prébendes dans l'église d'Enne. — *Actum est hoc..... anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo.* 1200.

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 410. — Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 80. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 320.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme l'échange qui avait été conclu en son nom par le notaire Raoul, de Gand, et l'abbaye de Ninove, de neuf bonniers de terres marécageuses contre autant de bonniers de terres labourables, situés à Woubrechtegem. — *Actum anno Domini M. CC et sequenti anno apud Ruppelmonde in templo renovatum.....* 1200.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 819.

Le comte Baudouin ordonne au chancelier de Flandre, aux châtelains de Saint-Omer, de Lille, etc., de faire respecter les priviléges et les libertés du monastère de Saint-Bertin. — *Datum anno Domini M. CC.* 1200.

Fragment dans Vredius, *La généalogie des comtes de Flandre*, t. I, p. 189.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, cède à l'abbaye de Saint-Denis, près de Mons, un fief situé à Houdeng, en échange d'un bien à Lembecq. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo.* 1200.

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 494. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 559.

Baudouin, comte de Guines, déclare qu'il a fait ouvrir un nouveau chemin à Gnapesart, pour séparer le bois de l'abbaye de Saint-Bertin de ceux de l'abbaye de Liques et de Baudouin, fils du comte. — *Anno M. CC.* 1200.

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 370.

Élise, comtesse de Salm, renonce, en faveur des religieuses de Niederprüm, au patronat de l'église de Sigendorf. — *Actum est hoc anno Dominice incarnationis M. CC.* 1200.

Falne, *Codex diplomaticus Salmo-Reifferscheidanus*, p. 7. — Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 224. — Voyez *Ibidem*, p. 761.

Guillaume, avoué d'Arras, seigneur de Béthune et de Termonde, et M., sa femme, accordent une exemption entière de tonlieux, dans leurs domaines, aux 1200.

religieux de l'abbaye de Saint-Nicolas, de Furnes. — *Actum Verbi incarnati anno ducentesimo.*

F. Vandeputte et C. Carton, *Chronicon et cartularium abbatiæ Sancti Nicolai Furnensis*, p. 100.

1200. Hubert de Bavelinghem renonce, en faveur de l'abbaye d'Andres, aux prétentions qu'il avait élevées sur la juridiction du lieu dit *Mons-Campaniæ.—Actum est hoc anno incarnationis Dominicæ M. ducentesimo, inter Ardeam et Campaniam.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 130. — D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 525.

1200. Le prince Walter Berthout, sa femme et ses fils font une donation à l'abbaye d'Averboden. — *Anno M. CC.*

Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, pp. 60 et 65.

1200. L'avoué de Béthune s'étant engagé à donner au roi Jean cent livres pour obtenir la saisine des biens qui lui revenaient par droit héréditaire, ordre est donné de faire droit à ses réclamations. — (*Anno primo Johannis.*)

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 59.

1200. Rase de Gavre déclare qu'il a donné à l'abbaye de Ninove, au nom de Siger de Hollebeke, la dîme de Woubrechtegem, en échange de quatre bonniers de terre situés à *Holebeke.* — *Actum anno Domini M. CC.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 818.

1200. Aleyde, dame de Heynsberg, pour le salut de l'âme de son mari, le comte Arnoul, donne aux religieuses de Capelle l'alleu de *Wolvesheim*, que Guillaume Schilline tenait d'elle en fief. — *Acta sunt hec anno incarnationis Domini M. CC.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. IV, p. 790.

1200. Sire Walter de Stenbeke et Jean de Stenbeke vendent à l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand : le premier, vingt bonniers de terres situés à Desselghem ; le second, trois bonniers au même endroit. — *Anno Dominicæ incarnationis M. CC, tempore Hugonis abbatis.... Post hanc donationem, quæ ante altare beati Petri in Blandinio facta est, ... prædicti viri.... apud Dersselghem venerunt.....*

Van de Putte, *Annales abbatiæ Sancti Petri Blandiniensis*, p. 151.

Simon de Kima donne au roi Jean cent livres sterling pour obtenir les biens et la main de la femme d'Étienne de Fauquemberg. — (*Anno primo Johannis.*) 1200.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 36.

Richard de Lee donne au roi Jean vingt mares pour obtenir les biens et la main de la femme d'Étienne de Fauquemberg. — (*Anno primo Johannis.*) 1200.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 51.

Deux marchands, Thomas de Wilardeb. et Robert de Waton, donnent au roi Jean cent mares sterling pour obtenir justice de plusieurs personnes, et entre autres de Hugues Flameng, qui leur avaient enlevé leur avoir. — (*Anno primo Johannis.*) 1200.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 47.

Richard, fils de Réginald de Luci, donne au roi Jean trois cents mares d'argent pour s'assurer la possession de ses domaines de Copland et de Cautebrige, obtenir la permission de se marier à son gré, et pouvoir réclamer la part d'une terre dont il contestait la propriété au comte d'Aumale, à Robert de Courtenay et à leurs femmes. — (*Anno primo Johannis.*) 1200.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 45.

Hugues de Stodun et Richard de Dunham donnent au roi Jean cent mares d'argent pour pouvoir transiger au sujet d'un jugement rendu contre eux; ils fournissent plusieurs cautions, entre autres Étienne le Flamand. — (*Anno secundo Johannis.*) 1200.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 78.

Testament d'Agnès li Fierière, passé par-devant les échevins de Tournai, que la testatrice prie de veiller à l'exécution de ses dernières volontés. — *Ce fut fait l'an del incarnation mil CC.* 1200.

Bulletins de la Commission royale d'histoire, 1re série, t. VII, p. 228. — Tailliar, *Recueil d'actes des XIIe et XIIIe siècles, en langue romane wallonne*, p. 7. — Hennebert, *Archives Tournaisiennes, historiques et littéraires*, t. I, p. 328.

Le pape Innocent informe le duc de Brabant et sa femme que, pour répondre à la prétendue parenté que l'on a voulu établir entre leur fille Marie et le roi 1200?

Othon, il a accordé à ceux-ci les dispenses nécessaires pour consommer leur mariage. — *Datum Laterani.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim,* t. I, p. 696. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia,* t. III, col. 1022.

1200? Délibération du pape au sujet de la triple élection à l'empire qui avait suivi la mort de Henri VI; Innocent III y rappelle les actions que l'on avait reprochées à ce prince et notamment l'accueil que les assassins de l'évêque de Liége, Albert, avaient reçu de lui. Il finit par se déclarer pour Othon.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim,* t. I, p. 697. — Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 84. — Cocquelines, *Bullarum Romanorum pontificum amplissima collectio,* t. III, p. 96. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia,* t. III, col. 1025.

1200. L'archevêque de Cologne, Adolphe, déclare que Henri, comte de Seyne, et son frère Everard, ont cédé à l'abbaye d'Heisterbach les cens et redevances qu'ils prélevaient sur quelques héritages situés dans le village de ce nom. Les ducs de Louvain et de Limbourg et d'autres princes et seigneurs assistèrent à cet acte. — *Acta sunt hec anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins,* t. I, p. 399.

1200. Guillaume, archevêque de Reims, cardinal de Sainte-Sabine, explique à l'abbé et aux religieux de Cisoing dans quels cas les fautes de l'avoué peuvent les autoriser à cesser la célébration de l'office divin. — *Datum per manum Matthei cancellarii, anno gratiæ M. CC.*

Buzelin, *Gallo-Flandria,* p. 367. — D'Achéry, *Spicilegium,* t. II, p. 883 (édit. in-folio). — Migne, *Sanctorum Martini Legionensis, Willelmi abbatis Sancti Thomæ de Paraclito, opera omnia,* col. 850. — Fragment dans Vredius, *La généalogie des comtes de Flandres,* preuves, t. I, p. 189.

1200. L'archevêque de Reims, Guillaume, approuve la suppression par les religieux de Saint-Amand, du chapitre de l'église Saint-André, à Saint-Amand, et le remplacement de ce corps par une communauté monastique. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. Datum per manum Matthæi, cancellarii nostri.*

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum,* t. I, col. 776. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica,* t. II, p. 1206.

Lambert, évêque des Morins, termine la contestation qui s'était élevée entre l'abbé de Zonnebeke et Ave, abbesse de Nonnenbossche, au sujet de la dîme de terres qui avaient été récemment défrichées. — *Actum anno Domini M. ducentesimo.* 1200.

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 75.

Les prévôt et chanoines de Louvain donnent à maître Francon la vicairie de l'église Sainte-Gertrude, de leur ville. — *Actum anno millesimo ducentesimo, Innocentio papa, Alberto de Kuc præsule.* 1200.

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 492. — Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. I, p. 157. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 725.

Accord conclu entre le chapitre de Condé et la maison ou monastère de Macourt, avec l'approbation du comte Baudouin, de Walter d'Avesnes et de Roger de Condé. — *Actum Condati, anno incarnati Verbi millesimo ducentesimo.* 1200.

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 493. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 725.

Le doyen Thibaud, le trésorier Pierre et le chapitre de Saint-Martin, de Tours, renouvellent l'alliance qui avait été anciennement conclue par ses membres avec le chapitre de Saint-Martin, de Liége, et envoie à celui-ci plusieurs reliques. — *Actum anno Domini M. CC.* 1200.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1034. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 364.

Wicman, prêtre de l'église de Mont-Saint-Sauveur (*S. Salvatorsberge*), près d'Aix-la-Chapelle, donne à son église ses biens, notamment la moitié du *Walcmolen*, du *Wolvesmolen*, etc. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. CC.* 1200.

Ritz, *Urkunden zur Geschichte des Niederrheins und des Niedermaas*, p. 123.

Jean, abbé de Floreffe, et sa communauté érigent en abbaye indépendante leur église de Leffe, près de Dinant, et lui assignent une dotation. — *Actum anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo.* 1200.

Hugo, *Annales ordinis Præmonstratensis*, t. II, preuves, col. XII.

Chrétien, abbé de Saint-Trond, déclare que le maire Simon et sa femme Clémence ont émancipé leurs serves, Julienne et Sybille, et les ont données à 1200.

saint Trond. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC, indictione III, epacta III, concurrente VI, Rome papa Innocentio, contendentibus propter imperium Philippo, duce Suavie, et Ottone, filio Henrici quondam ducis Saxonum, Leodii Hugone electo.*

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 157.

900-1200. Dénombrement des biens appartenant à l'abbaye de Metlach, rappelant un grand nombre de donations faites à ce monastère.

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, pp. 338-351. — Voyez *Ibidem*, p. 784.

1100-1200. Un ecclésiastique, nommé Théobald, envoie à Siger, prévôt du chapitre de Saint-Gomar, de Lierre, un récit de la vie de ce saint, dont il avait modifié le texte.

Acta Sanctorum, Octobris t. V, p. 682.

1100-1200. Déclaration des biens et revenus appartenant à l'église Saint-Siméon, de Trèves, à *Winechra* (Wincheringen).

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 362. — Voyez *Ibidem*, p. 784.

1190-1200. L'archevêque de Trèves, Jean, reconnaît les droits de l'abbé de Gladbach sur l'église de *Celtan* (Zellingen), dont il s'était attribué la collation. Parmi les nobles qui furent témoins de cet acte figurent Werric de Walcourt et ses fils.

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 226. — Voyez *Ibidem*, p. 762.

1190-1200. Herbert, abbé de Saint-Aubert, approuve la donation qui avait été faite par le chevalier Jean de Meregni aux frères de l'hôpital de Jérusalem, d'une part de dîme qu'il possédait à *Chimegnies*. — *Actum*.....

Analysé dans les *Bulletins du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 50, et des Villers, *Description analytique de chartriers et de cartulaires*, t. II, p. 74.

1192-1200? L'évêque de Tournai, Étienne, prie l'abbé de Loos (Simon) de se montrer indulgent envers l'un de ses religieux, nommé Guillaume, qui avait manqué à ses devoirs.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 691. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 320. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 491.

Deuxième lettre écrite par l'évêque de Tournai à l'abbé de Saint-Euverte, d'Orléans, en faveur du neveu de celui-ci, Guillaume, pour qui il réclame la restitution « d'une stalle au choeur, d'un siége dans la salle capitulaire, d'une » place au réfectoire. » 1192-1200.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 541. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 293. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 475.

Troisième lettre écrite par l'évêque de Tournai à l'abbé de Saint-Euverte, d'Orléans, en faveur de son neveu Guillaume, dont il atteste le repentir. 1192-1200.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 542. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 294. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 476.

L'évêque de Tournai, Étienne, recommande à Bertaire, abbé de Saint-Euverte, d'Orléans, son neveu Guillaume, qui était venu implorer son appui. 1192-1200.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 539. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 292. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 475. — Bertaire, abbé de Saint-Euverte, mourut en l'année 1200.

Étienne, évêque de Tournai, adresse ses consolations à Bertaire, abbé de Saint-Euverte, d'Orléans, qui était accablé d'infirmités. 1192-1200.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 680. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 308. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 484.

L'évêque de Tournai reproche à l'abbé Bertaire et aux religieux de Saint-Euverte, d'Orléans, les abus qui s'étaient introduits dans leur communauté. 1192-1200.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Saresberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 706. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 408. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 538.

Diplôme du duc Henri Ier en faveur de l'abbaye d'Afflighem. Fragment dans lequel ce prince déclare avoir distribué à ses vassaux le désert situé entre Jette et Wemmel. 1200 environ.

Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 32.

1200 environ. Henri, duc de Lotharingie, prend sous sa protection les frères de l'ordre du Temple habitant près de Nivelles et leur promet que, si un procès leur est intenté, il sera décidé par lui ou par l'évêque du diocèse.

Priviléges des chevaliers de l'ordre de Malte, accordés par les souverains des Pays-Bas, p. 4. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 71.

1200 environ. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, rappelle la fondation de la ville de Grammont par Baudouin, également comte de Flandre et de Hainaut, et les lois que ce prince avait données à la ville; à l'imitation du comte Philippe, il ratifie ces dernières.

Gramaye, *Antiquitates Flandriæ*, p. 41. — Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 351. — Sanderus, *Flandria illustrata*, t. II, p. 517 (1re édit.), et t. III, p. 167 (2me édit.). — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 291. — J. Van Waesberg, *Gerardimontium*, p. 3. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, IIe partie, preuves, p. 163. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCCLXXXVII, et Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 32.

1200 environ. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, approuve le tarif des tonlieux que son oncle, le comte Philippe, et Guillaume de Termonde avaient établis sur les vaisseaux passant par Termonde.

Diericx, *Mémoires sur les lois, les coutumes et les priviléges des Gantois*, t. I, p. 225. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, IIe partie, preuves, p. 160.

1200 environ. Le comte Baudouin et Marie, sa femme, se portent cautions que Berthe, femme de Gobert, seigneur de Coulmy, ne réclamera aucun droit sur le douaire au sujet duquel elle était en contestation avec l'abbaye d'Alne.

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. V, p. 394. — Devillers, *Mémoire sur un cartulaire et sur les archives de l'abbaye d'Alne*, p. 250.

1200 environ. Lois et franchises octroyées aux habitants de Landrecies par Nicolas d'Avesnes, telles qu'elles furent modifiées par Jacques, sire de Landrecies, fils de Jacques, sire d'Avesnes et de Guise.

De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 330. — Traduction française dans les *Chartes de Haynau*, t. II, p. 149. — Voyez de Saint-Genois, *Monuments anciens*, t. I, p. CCCCLXXXVIII. — Je ne sais pourquoi M. de Reiffenberg (*l. c.*, p. 515) a modifié la date de 1200, qu'il avait d'abord adoptée, et l'a remplacée par celle de 1191.

Walter d'Avesnes et Roger, sires de Condé, donnent à leurs hommes (ou vassaux) de Condé tous les pâturages qui étaient situés dans le territoire de cette localité, à charge d'un cens annuel de cinq sous de Valenciennes. 1200 environ.

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 494. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 726.

Roger, seigneur à Condé, donne à l'église Notre-Dame, de Condé, sa part dans la dîme du foin. 1200 environ.

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 493. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 725.

Marguerite, châtelaine de Courtrai, déclare que l'abbé Éverdée, le prieur et les religieux de Saint-Bavon lui ont donné le manoir de Lathem, pour en jouir sa vie durant. 1200 environ.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 109. — Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 78.

Le comte de *Gisenne* (*Guines*) déclare que ni lui ni aucun de ses parents n'ont aucun droit sur le manoir de Lathem, appartenant à l'abbaye de Saint-Bavon. 1200 environ.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 110.

Marguerite, ex-châtelaine de Courtrai, donne à l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, une rente annuelle de vingt-cinq livres de Flandre, qui sera payée aussi longtemps qu'elle vivra et l'année après sa mort. 1200 environ.

Van de Putte, *Annales abbatiæ Sancti Petri Blandiniensis*, p. 151.

Gérard, prince de Grimberghe, et son frère Arnoul affranchissent un de leurs serfs, nommé Walter de *Chaïenbeke*, sa femme et leur postérité, en les donnant à l'autel de Saint-Pierre, de Grimberghe. 1200 environ.

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 56.

Les sénateurs de Cologne et leurs « frères » (*confratres*) confirment aux chanoines et aux religieuses de Sainte-Gertrude, de Nivelles, et de Sainte-Begge, 1200 environ.

d'Andenne, l'exemption du tonlieu et d'exactions dont ils jouissaient, à Cologne, de temps immémorial.

Ennen et Eckertz, *Quellen zur Geschichte der Stadt Köln*, t. I, p. 613.

1200 environ. Déclaration des cens dus au duc (de Brabant?) par les habitants de *Luechdalasenni* (?), et ceux qui reconnaissent pour avoués Jothamas et le sire Walter, et des statuts observés en ces endroits.

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 56.

1200 environ. Un enfant nommé Onulphe, du consentement de sa mère Heylewif et de ses autres parents, affranchit à l'autel Saint-Pierre, du monastère de Blandin, l'un de ses serfs, nommé Robert, qui avait donné huit sous à cet autel, pour devenir libre.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 211.

1200 environ. L'archevêque de Cologne, Adolphe, déclare que le chevalier Roric d'*Ertepe* (Erp) lui a cédé, pour le donner au monastère d'Hoven, l'alleu d'Erp, qu'il tenait en fief du comte Lothaire de Hochstaden.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. I, p. 399.

1200 environ. G., évêque de Rochester, déclare avoir abandonné à l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, les produits de l'église de Lievesham, à la condition d'y placer un chapelain et un clerc.

Analysé dans le *Messager des sciences historiques de Belgique*, année 1842, p. 254.

1200 environ. G., évêque de Rochester, abandonne à l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, l'église Sainte-Elphège, de Greenwich, en stipulant que le prêtre que la communauté y établira, jouira de tous les émoluments qui étaient attachés à cette église.

Analysé dans le *Messager des sciences historiques de Belgique*, année 1842, p. 254.

1200 environ. G., évêque de Rochester, déclare avoir accordé à maître Guillaume de Bruges le bénéfice de l'église de Greenwich et l'y avoir canoniquement installé, sous condition de compter, tous les ans, vingt sous sterling à l'abbaye de Saint-Pierre.

Analysé dans le *Messager des sciences historiques de Belgique*, année 1842, p. 254.

Le chapitre de Notre-Dame, d'Anvers, déclare qu'Engelbert, moine de Saint-Bavon, de Gand, a attesté qu'en sa présence, Geldolphe Corf a renoncé à ses droits héréditaires sur l'alleu de l'abbaye de Saint-Bavon, à Boningrode. 1200 environ.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 80.

Statuts donnés à l'hôpital de Fosses par les membres du chapitre de cette ville, qui, à cette occasion, rappellent les donations faites à l'hôpital par deux de ses directeurs : Hellin et Francon. 1200 environ.

Jules Borgnet, *Cartulaire de la commune de Fosses*, p. 5.

L'abbé et les religieux de Saint-Aubin, de Mayence, envoyent quelques reliques de leur patron au chapitre de Saint-Aubin, de Namur, et demandent à ce corps de contracter avec lui des liaisons d'amitié. 1200 environ.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1206. — Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 357.

Lettre adressée par Guibert (abbé de Gembloux), et dans laquelle il raconte, en termes presque identiques à ceux dont il s'était déjà servi, dans une lettre écrite à une religieuse du nom de Gertrude, la prise et le pillage de Gembloux. Il ajoute quelques détails sur les persécutions que le monastère a eues à subir de la part de l'évêque de Liége, Albert (de Cuyck), et de la duchesse Mathilde, lorsque cette princesse gouvernait le Brabant pendant que son mari était en Palestine (en 1197). 1200 environ.

Mabillon, *Acta sanctorum ordinis Sancti Benedicti, sæcul. V*, p. 312. — Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Scriptores*, t. VIII, p. 648.

Les abbayes de Saint-Pierre et de Saint-Bavon, de Gand, partagent entre elles une dîme qui se prélevait à *Rosbruch* (à la limite de Gand et de Destelbergen). 1200 environ.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 209.

Acte par lequel l'abbé et les religieux de Blandin cèdent à Jean de Lede, seigneur de Landerghem, pour les tenir d'eux en fief, quelques serfs appartenant à l'avouerie ou juridiction du monastère. 1200 environ.

Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 252. — Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 210.

1200 environ. L'abbé et le couvent de Saint-Pierre, de Gand, cèdent à Jean de Landerghem, seigneur de Lede, pour les tenir d'eux en fief, quelques serfs de l'avouerie du monastère.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, p. 211. — Huyttens, *Recherches sur les corporations Gantoises*, p. 815 (avec la mauvaise date 815-1100, qui est inconciliable avec les titres pris ici par Jean de Landerghem).

1200 environ. Nicolas de Clairvaux, chanoine régulier de Saint-Victor près de Paris, rappelle à Philippe, archidiacre de Liége, qu'il a jadis été son compagnon de voyage à Rome et à Tivoli, et l'engage à quitter le monde et à se retirer dans un cloître.

Migne, *Richardi a Sancto Victore opera omnia*, col. 1623.

1200 environ. Listes de familles de tributaires de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, avec l'indication des cens et autres taxes que ces familles devaient au monastère.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand*, t. I, pp. 211-213.

1200 environ. Relevé des cens que l'abbaye de Saint-Bavon percevait à *Wilde* (Wildendriesch) et Merendré.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 79.

1200 environ. Statuts anciens, décrétés pour les croisés, et ayant principalement pour but d'empêcher les vices de l'ivrognerie, du libertinage, etc., de se répandre parmi eux.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. IV, col. 1189.

1201.

1201 9 janvier. Jean, roi d'Angleterre, informe Guillaume Briwerre qu'il a nommé vicomte de Cornouailles Richard le Flamand (*Flandrensis*), qu'il lui ordonne de recevoir en cette qualité dans le château de Lancaveton. — *Teste me ipso apud Brun., IX die januarii.*

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 100. — Suit une autre lettre du roi, de la même date et relative au même fait.

1201 20 janvier. Privilége accordé par le pape Innocent III relativement aux contestations qui pouvaient s'élever entre les monastères et les frères de l'ordre de Prémontré.

— *Datum Laterani, decimo tercio calend. februarii, pontificatus nostri anno tertio.*

De Paepe, *Summaria cronologia ecclesiæ Parchensis*, p. 68. — Sanderus, *Abbatis Parchensis*, p. 17, et *Chorographia sacra Brabantiæ*, t. I, p. 172.

Le pape Innocent confirme une sentence rendue en faveur du maître et des frères de l'ordre du Temple, de Paris, par l'archevêque de Sens, jadis évêque de Cambrai. — *Datum Laterani, II kalend. februarii.* 1201 31 janvier.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 932.

Guillaume, archevêque de Reims, rappelle que les habitants de Tournai ont promis, pour régler les relations du clergé et des bourgeois, de choisir la coutume d'une de six villes déterminées, le roi des Français et lui avaient fait choix de la coutume de Senlis; en conséquence, il ordonne aux Tournaisiens d'en jurer l'observation. 1201 janvier?

Ordonnances des rois de France de la IIIe race, t. XI, p. 284.

Guillaume, archevêque de Reims, cardinal de Sainte-Sabine, déclare que la ville de Tournai a adopté les coutumes de Senlis pour bases de ses relations avec le clergé. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. Datum per manum Matthæi, cancellarii nostri, mense januario.* 1201 janvier.

Gallia Christiana nova, t. III, *instrum.*, col. 49. — *Ordonnances des rois de France de la IIIe race*, t. XI, p. 282.

Thibaud, comte de Bar et de Luxembourg, approuve la donation que son vassal, Weric de Frandeux, avait faite de la terre qu'il possédait à *Vahart*, en faveur de l'église de Leffe. — *Actum anno incarnationis Dominicæ M. CC, mense februario.* 1201 février.

Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. XLII.

Jean, roi d'Angleterre, ordonne à Guillaume Briwerre de livrer à Richard le Flemeng le château de Lanzaveton et les coins employés dans les mines d'étain (*cuneos de stannuaria*). — *Teste me ipso apud Eboracum, I die marcii.* 1201 1er mars.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 101.

1201
15 mars.

Le pape Innocent III approuve le remplacement des chanoines de l'église Saint-André, de Saint-Amand, par des religieux. — *III idus martii, pontificatus sui (scilicet Innocentii III) anno quarto.*

Analysé dans Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1206.

1201
21 mars.

Jean, roi d'Angleterre, confirme à Renaud, comte de Boulogne, et à ses héritiers le droit de faire tenir, tous les ans, des foires à Norton, dans le comté d'Oxford. — *Datum per manum S., archidiaconi Well., apud Chelmesford, XXI die marcii, regni nostri (anno) secundo.*

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 92.

1201
Ier avril.

Rodolphe, archidiacre de Liége, confirme la donation de l'église de Geilenkirken, qui avait été faite par Gosuin II de Heynsberg et sa femme Aleyde à l'abbaye des religieuses de Heynsberg. — *Data Swestris in generali capitulo, in prima dominica post Pascha, anno incarnationis Domini M.CCI, concurrente VII, epacta XIV, indictione IV.*

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 332, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 422. — Hugo, *Ordinis Præmonstratensis annales*, t. I, preuves, col. DCLI. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 282. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 322. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 2.

1201
4 avril.

Jean, roi d'Angleterre, informe ses archevêques, évêques, abbés, comtes, barons, etc., qu'il a pris sous sa protection, tant pendant la paix que pendant la guerre, les habitants de Calais, et qu'il les a exemptés de péages et d'exactions de toute espèce, dans ses États. — *Datum per manum Simonis, Wellensis archidiaconi, apud Windesor, IIII die aprilis, anno regni nostri secundo.*

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 95. — Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 57.

1201
4 avril?

Jean, roi d'Angleterre, déclare que les habitants de Boulogne seront exempts de payer le *lestage* en Angleterre, conformément à la charte que son père Henri leur avait octroyée. — *Datum per manum S., Wellen. archidiaconi, apud Windesores. . . . . anno regni nostri secundo.*

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 95.

1201
avril.

Accord conclu pour le transport des croisés en Palestine, entre Henri Dandolo, duc de Vénitie, de Croatie et de Dalmatie, d'une part, et Conon de

Béthune, Gomfred Mareschal, Jean de Friges, Alard Maquarel, Milon de Provins et Gautier de Gaudonille, envoyés de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, de Thibaud, comte de Troyes, de Louis, comte de Blois et de Clermont, etc., d'autre part, par lequel accord le duc promet de faire équiper une escadre pouvant transporter quatre mille cinq cents chevaliers, autant de chevaux, neuf mille écuyers, vingt mille fantassins et des vivres pour une année, moyennant le payement de quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent pur, au poids de Cologne. — *Actum est Venetiis, in Rivo alto, in palatio prædicti domini ducis. Datum per manus Andreæ Corrado, presbyteri et nostræ curiæ cancellarii, anno incarnationis Domini M.CCI, mense aprilis, indictione IV, anno Enrici Danduli VI.*

Muratori, *Rerum Italicorum scriptores*, t. XII, col. 323. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 436, en note.

Conon de Béthune et Alard Maquarel promettent au duc de Venise qu'en vertu des lettres de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, dont ils sont porteurs et qu'ils ont exhibées au duc, ils acceptent la convention qu'ils avaient conclue avec lui et promettent, sur l'âme du comte, qu'il la ratifiera et en jurera l'observation. — *Actum Venetis, eodem anno (anno Verbi incarnati M.CCI), mense aprilis, ...* 1201 avril.

Muratori, *Rerum Italicorum scriptores*, t. XII, col. 325.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, déclare qu'au moment de partir pour Jérusalem, il a convoqué un grand nombre de chevaliers et reconnu en leur présence avoir donné des biens aux monastères de Saint-Denis en Broqueroie, de Nivelles, de Ninove, des Dunes, de Saint-Nicolas à Furnes, de Saint-Aubert et de Cantimpré, près de Cambrai, de Valenciennes, etc. — *Actum apud Valencenas solempniter, anno M. CCI, mense aprili, ...* 1201 avril.

Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambrésis*, t. II, preuves, p. 23. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 72. — Charte dont l'authenticité est très-douteuse. Si Le Carpentier s'était borné à citer des noms appartenant à la Flandre, à l'Artois ou au Hainaut. Il faudrait être très-versé dans l'histoire des familles de ces contrées pour avancer avec une certitude complète qu'il a fabriqué ou interposé le document; mais il s'est avisé de le grossir en y interposant quelques noms qui appartiennent au Brabant, tels que Widon de Saventhem, Siger de Heetvelde, Leardicus de Pilysers, etc.; or, pour ceux-là, nous oserons assurer qu'ils sont tout à fait imaginaires, et qu'en 1201 il n'existait pas de famille du nom de Heetvelde ou de Pilysers. Il en résulte qu'on peut, avec raison, concevoir des doutes sur l'exactitude du restant de la liste.

1201 avril. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, déclare que Walter de *Corbuel*, maître de la maison de l'hôpital de Jérusalem dans le Cambrésis, a, de son consentement, acheté des terres au chevalier Baudouin de Saint-Remi. — *Actum apud Haimonis Quercetum, anno Dominice incarnationis M. CC. primo, mense aprili.*

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. VI, p. 54. — Voir *Ibidem*, p. 27. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 78. — Voir *Ibidem*, p. 51.

1201 mai. Baudouin de Béthune, comte d'Aumale et seigneur de Chocques, du consentement de sa femme Hewide, cède à l'abbaye de Chocques son étang de le Pugnoie et ses appendances, qu'il tenait en fief de son frère Guillaume, avoué d'Arras. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC. I, mense maii.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 62 (et non 52).

1201 mai. Guillaume, avoué d'Arras, ratifie la cession du moulin de le Pugnoie, cession qui avait été faite à l'abbaye de Chocques par son frère, Baudouin de Béthune, comte d'Aumale. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC. I, mense maio.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 81.

1201 mai. Siger, archidiacre de Cambrai, en Brabant, déclare que Guillaume de Ledeberg a remis l'abbaye de Ninove en possession de la pêche dans la Dendre, depuis Ledeberg jusqu'au pont d'Impeghem. — *Actum apud Merbeccam, anno Domini M. CC. I, post* Pentecosten.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 821. — En 1201, la fête de la Pentecôte tomba le 29 mai.

1201 mai. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, déclare que les quatre chapelains d'Audenarde doivent desservir en personne leurs bénéfices et que, en cas de mort d'un chanoine, la moitié des revenus de sa prébende, pendant six mois, sera employée au profit de l'église. — *Actum anno incarnationis Domini M. ducentesimo primo, mense maio.*

Louis Van Leerberghe et Joseph Ronsse, *Audenaerdsche mengelingen*, t. I, p. 87.

1201 20 juin. Accord conclu, par-devant la cour du roi d'Angleterre, entre Roger, fils de Gaufrid, et Baudouin le Flemeng, au sujet d'un bien situé à *Treneithin*.

Eustache de Fauquemberge figure dans cet acte au nombre des juges. — *Apud Lanzaueton, die mercurii proxima ante festum Sancti Johannis Baptistæ, anno regni regis Johannis tertio.*

Hunter, *Fines, sive Pedes finium*, t. I, p. 342.

Le pape Innocent ordonne au doyen et à l'archidiacre d'Amiens de faire exécuter la sentence qu'il avait portée contre les bourgeois de Saint-Omer, coupables d'avoir usurpé des eaux et des pâtures appartenant à l'abbaye de Saint-Bertin. — *Datum Signiæ, V idus julii, pontificatus nostri anno quarto.* 1201 11 juillet.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 80, d'après Bréquigny et La Porte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ, etc., ad res Francicas spectantia.*

Renaud, comte de Boulogne, et Ide, sa femme, s'engagent, envers le roi de France, Philippe, à donner Mathilde, leur fille, en mariage à Philippe, fils de ce monarque. — *Actum apud Compendium, anno Domini M. CC primo, mense augusti.* 1201 août.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chastillon*, preuves, p. 85. — Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, preuves, p. 98. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 226. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 157.

Rase de Gavre, bouteiller de Flandre, avec l'assentiment de sa femme Clarisse et de ses fils, fait un échange de terres avec l'abbaye de Ninove. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo primo, mense augusto.* 1201 août.

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 505, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 498. — Hugo, *Annales ordinis Præmonstratensis*, t. II, preuves, col. CCXXXVIII. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 562.

Siger, châtelain de Gand, déclare que le chevalier Baudouin de *Barzele* (Basele), son parent, a renoncé, au profit de l'évêque de Tournai, Walter, à tout droit sur les dîmes du pays de Waes, et notamment sur celles de Lokeren, de Waesmunster, d'Elversele, de Belcele, de Thielrode, de Rupelmonde et de Basele. — *Actum apud Thamisiam, anno Domini M. CC. primo, sexta feria ante Nativitatem beate Marie.* 1201 7 septembre.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. I, p. 51. — La date est fautive; il faut lire M. CC. XXI.

1201 26 septembre. Le roi des Romains, Othon, à la prière de Jean, élu de Cambrai, restitue à son église ses prérogatives et notamment le droit de régir la cité de Cambrai, à moins que les habitants ne prouvent que le privilége de commune qu'ils tenaient de l'empereur Frédéric, leur avait été concédé légitimement et en vertu d'une sentence. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. CC. I, mense septemb., VI kal. octob., regni vero nostri anno IIII. Datum Colonie, per manum Sifridi, Maguntie sedis electi, Germanie archicancellarii.*

Böhmer, *Acta imperii selecta*, p. 206.

1201 novembre. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, donne une rente annuelle de dix livres à l'abbaye de Fontevrault, en Poitou, et confirme les donations faites à ce monastère par ses prédécesseurs, les comtes de Flandre, Thierri et Philippe. — *Actum est hoc anno ab incarnatione Domini M. CC. I, mense novembri.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 578.

1201 décembre. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, accorde à tous les étrangers qui viendraient se fixer à Ardenbourg les libertés dont jouissaient les habitants de cette ville. — *Actum Malæ. Anno Domini millesimo ducentesimo primo, mense decembri.*

Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 255. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, IIme partie, preuves, p. 35.

1201 décembre. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, donne en fief à Florent, bourgeois de Saint-Omer, la vieille gildhalle, les étaux des bouchers, la moitié d'une maison sise derrière le marché et la Maison au moulin (*ad monnullam*, ailleurs *ad molendinum*). — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo primo, mense decembri.*

Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie, t. IV, p. 351.

1201. Le duc de Lotharingie, Henri, confirme au chapitre de Sainte-Gudule, de Bruxelles, la possession des chapelles existant dans cette ville, sauf de celle de Saint-Jacques-sur-Coudenberg, qui appartenait aux chanoines qui la desservaient. — *Actum anno incarnationis Domini millesimo ducentesimo primo.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 223.

1201. Henri, duc de Lotharingie, donne aux chanoines de Saint-Jacques-sur-Coudenberg, de Bruxelles, un bien à Ruysbroeck (près de Hal), qui avait appartenu

à un prêtre nommé Guillaume, et que Guillaume, frère du duc, avait exempté de tout cens annuel. — *Actum anno incarnationis Domini millesimo ducentesimo primo.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 496. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 223. — Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. II, p. 21. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 727.

Henri, duc de Lotharingie, donne des biens, des dîmes et des revenus, et notamment le lieu dit *Pennebeke*, près de Bruxelles, à la dame Gisèle, pour construire un monastère (appelé depuis La Cambre). — *Actum anno incarnationis Domini millesimo ducentesimo primo.* 1201.

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 161, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 512. — Manrique, *Cistercensium annales a Cistercio condito*, t. III, p. 379. — Sanderus, *Chorographia sacra Cameræ*, p. 4, et *Chorographia sacra Brabantiæ*, t. I, p. 562. — Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. II, p. 48. — *Gallia Christiana nova*, t. V, *instrum.*, col. 298. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 400. — Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 227.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, approuve le don du quart d'un alleu situé à *Overlau*, sous Hoves, don qui avait été fait à l'abbaye de Cambron par le clerc Gérard de Hoves. — *Actum apud Montes, anno Domini M. CC. I.* 1201.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 108.

Le comte Baudouin, qui se proposait de partir pour la Terre-Sainte, cède à l'abbaye de Cambron ses dîmes de Dergnau et de Gages, pour en employer le produit « à la consécration du corps et du sang de Notre-Seigneur. » — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. I.* 1201.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 750.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, pour le salut de l'âme de sa femme Marie, donne quatre bonniers de bois à la maison dite l'Ermitage ou *de Cluyse* (depuis la Byloque), à Gand, afin d'y établir un vivier, un moulin et leurs dépendances. — *Anno incarnati Verbi M. CC. I.* 1201.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 467. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 69. — Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand*, t. I, p. 108. — Fragment dans Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I, p. 176 (2me édit.). — Voyez Lindanus, *De Teneræmondæ libri tres*, p. 191 (édit. de 1612), et p. 89 (édit. in-fol.).

1201. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme à l'abbaye de Ninove ses possessions, dont il donne une longue énumération, et se déclare l'avoué de ce monastère. — *Actum apud Gerarmont, anno Domini millesimo ducentesimo primo.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 500, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 488. — Hugo, *Annales ordinis Prœmonstratensis*, t. II, preuves, col. CCXXXVII. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 562. — De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 819. — Voyez Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 48.

1201. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, donne en aumône à l'abbaye de Ninove une partie de terre marécageuse, située à *Calf*. — *Actum apud Ruppelmonde, in templo, anno Domini M. CC. I.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 820.

1201. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme la donation de la sixième partie de la dîme de Zillebeke, donation qui avait été faite à l'abbaye du Bois (ou Nonnenbossche), à Ypres. — *Actum Curtrachi, anno Domini millesimo ducentesimo primo.*

Van Houcke, *Epistola sive appendix ad Origines cœnobiorum Benedictinorum in Belgio*. — Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I, p. 377 (1re édit.), et t. II, p. 346 (2me édit.). — Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 80.

1201. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, promet aide et protection à tous les vassaux de l'abbaye de Saint-Bertin dans la Flandre, ainsi qu'à tous ceux qui reconnaîtraient devoir un cens à ce monastère. — *Actum anno M. CC. I.*

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 370.

1201. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, au moment de partir pour la Terre-Sainte, fait plusieurs dons au chapitre de Sainte-Waudru et déclare que les serfs du chapitre resteront dans la même condition que du temps de ses prédécesseurs. — *Actum Montibus in thesauraria Sanctæ Waldetrudis, anno Verbi incarnati M. CC. primo.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 365. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 337. — *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 2me série, t. V, p. 236.

1201. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, ayant pris la croix pour aller à la Terre-Sainte et en considération de ce qu'il était abbé et avoué de l'église

Sainte-Waudru, de Mons, prend à sa charge le payement des *personia* ou gîtes que les légats du pape, l'archevêque de Reims, l'évêque de Cambrai ou d'autres prélats, et leurs subordonnés exigeaient du chapitre. — *Actum Montibus ante corpus beatæ Waldetrudis, anno Verbi incarnati M. CC. I.* (*Che fut fait à Mons pardevant le cors saint me dame saincte Waudrut, l'an del incarnation mil CC. et I.*)

Vinchant, *Annales de la province et du comté du Hainaut*, t. VI, p. 22 (texte latin et ancienne traduction française), et p. 281 (cette dernière seulement).

Le comte de Flandre et de Hainaut, Baudouin, cède à l'abbaye de Voormezeele ses droits sur quelques biens situés entre Voormezeele et Ypres. — *Actum anno Domini M. CC. primo.* 1201.

Chronicon Vormeselense, p. 46.

Hugues, comte de Saint-Pol, et sa femme Yolende, voulant terminer le différend qui s'était élevé entre eux et le couvent de Saint-Martin des Champs, au sujet du nombre des religieux qui devaient desservir l'église de Saint-Gervais, d'Encre, décident que ce nombre sera de huit, et prient les évêques d'Amiens, d'Arras et de Térouane de veiller à l'exécution de cette convention. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. I.* 1201.

Turpin, *Comitum Tervanensium annales historici*, p. 91. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 224.

Jean, châtelain de Cambrai, seigneur d'Oisy et de Montmirel, en retour des torts qu'il avait causés, pendant les guerres, à l'abbaye d'Anchin, lui donne une redevance annuelle de dix muids de froment et une partie de bois située près de sa maison de Bilchem. — *Factum est hoc anno millesimo ducentesimo primo.* 1201.

Escallier, *L'abbaye d'Anchin*, p. 136.

Baudouin, chambellan de Flandre, renonce, en faveur de l'abbaye d'Aldenbourg et avec le consentement du comte de Flandre, son seigneur, à un fief qu'il tenait de celui-ci à Westende. — *Actum in territorio Brugensi, anno M. CC. I.* 1201.

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 509. — Fragment dans Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I, p. 308 (1re édit.), et t. II, p. 219 (2me édit.). — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 680.

1201. Baudouin, seigneur de Comines, approuve la donation de la sixième partie des dîmes de Zillebeke, donation qui avait été faite à l'abbaye de Nonnenbossche par Baudouin de Zillebeke et sa femme Marguerite. — *Actum Curtraci, anno Domini M. CC. I.*

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 79.

1201. Guy, châtelain de Coucy, renonce à tous les droits que lui et ses prédécesseurs avaient possédés sur la terre de *Calmont*, située dans la juridiction des Saints-Bertin et Omer. — *Actum anno M. CC. I.*

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 436.

1201. Adelise, avouée de l'abbaye de Grimberghe, renouvelle une donation qu'elle avait faite à ce monastère après la mort de son mari, Gérard, prince de Grimberghe, et avec le concours de ses deux fils : Walter ou Gérard Berthout et Guillaume. — *Actum anno millesimo ducentesimo primo.*

Fragment dans Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 498. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 71. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 728.

1201. G. et *Voregina*, châtelains d'Oudenbourg, donnent à l'église de Watten une terre d'environ vingt mesures, située à Saint-Pierrebroucq et qui était tenue d'eux en fief. — *Datum est hoc anno Dominice incarnationis M. CC. I.*

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 39.

1201? Guillaume, sire de Perwez et de Ruysbroeck, frère du duc Henri, confirme la donation d'une terre située dans ce dernier village, donation qui avait été faite à l'église de Saint-Jacques-sur-Coudenberg, de Bruxelles, par le prêtre Guillaume.

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 496. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 226. — Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. II, p. 21. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 727.

1201 Baudouin, châtelain d'Ypres, confirme la donation d'une dîme située dans le bois de Rehaghe, donation qui avait été faite à l'abbaye de Nonnenbossche par Henri de Schiervelde et sa femme Agnès. — *Actum Ipris, anno Domini M. CC. primo, in domo Michaelis Scavin.*

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 81.

Lettre écrite par le pape Innocent aux archevêques, aux évêques et aux autres prélats du royaume de France, et dans laquelle il les engage à faire des sacrifices pour le succès de la croisade; il prend les croisés, leurs familles et leurs biens sous la protection de l'Église; il enjoint aux comtes de Boulogne, de Beaumont, etc., de reprendre la croix qu'ils avaient fait enlever de leurs vêtements, etc. 1201?

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 44. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. CXXXII.

Lambert, évêque des Morins, donne au monastère de Saint-Martin, d'Ypres, le patronat de l'église de Teteghem. — *Anno M. CC. I.* 1201.

Analysé dans Sanderus, *Flandria illustrata*, t. II, p. 324 (2me édit.).

Le chapitre de l'église Notre-Dame, d'Anvers, rappelle qu'une dame, nommée *Jotha* ou Judith, avait fondé une prébende dans cette église. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo primo.* 1201.

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 354. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 293. — Foppens, *Historia episcopatus Antverpiensis*, p. 98.

J., abbé de Bergues, et ses religieux renoncent, en faveur de l'abbaye de Saint-Vaast, d'Arras, et moyennant le payement de quinze mares, à la menue dîme de la ferme de *Sintines*. — *Actum anno incarnationis Domini M. CC. I.* 1201.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 480. — Voyez *Ibidem*, p. 815.

Décisions prises par le chapitre général de l'ordre de Cîteaux, en l'année 1201. Par ordre du pape et à la demande du comte de Flandre et d'autres princes, le chapitre autorise plusieurs abbés, et entre autres l'abbé de Loos, à partir avec les croisés. — *Statuta anni M. CC. I.* 1201.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. IV, col. 1295.

Rase de Gavre, bouteiller de Flandre, déclare que Hugues Buzere a renoncé, en faveur de l'abbaye de Ninove, à toutes ses prétentions sur les biens de *Calf*. 1201 environ.

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 505, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 498. — Hugo, *Annales ordinis Præmonstratensis*, t. II, preuves, p. CCXXXVIII. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 563. — Voyez De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 820.

1202.

1202
4 janvier.

Louis de Leefdale informe sa nièce Élisabeth de la Leck que Gérard de Culembourg a promis de l'épouser. — *M. CC. I, op den IV january.*

Analyse dans Butkens, *Trophées de Brabant,* t. II, p. 218. — Cet acte est d'une authenticité très-douteuse; dans tous les cas, la date est mauvaise.

1202
5 janvier?

Lettre écrite par le pape Innocent à l'archevêque de Trèves, pour l'engager à observer les engagements qu'il avait contractés envers l'archevêque de Cologne, et l'informer qu'en cas de refus de sa part, l'évêque de Cambrai a reçu ordre de le suspendre de ses fonctions. — *Datum. . . .*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim,* t. I, p. 697.—Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia,* t. III, col. 1023.

1202
5 janvier.

Lettre écrite par le pape Innocent à l'archevêque de Cologne, à ses suffragants et aux princes de la province, pour leur annoncer qu'il leur avait envoyé comme légat l'évêque de Préneste, assisté de maître Philippe, notaire du saint-siége, à qui devait se joindre le légat Octavien, évêque d'Ostie. — *Datum Laterani, nonis januarii, pontificatus nostri anno quarto.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim,* t. I, p. 700. — Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 96. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia,* t. III, col. 1031.

1202
5 janvier.

Lettre semblable, écrite par le pape à l'archevêque de Trèves, à ses suffragants et aux princes de la province de Trèves. — *Datum. . . .*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim,* t. I, p. 701. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia,* t. III, p. 1033.

1202
janvier.

Hugues, comte de Saint-Pol, et Yolende, sa femme, avec le consentement de leurs parents, Gautier de Châtillon et Jean de Nesles, assignent à l'église du Saint-Sauveur, de Saint-Pol, une redevance annuelle de quatorze setiers de froment, en échange du moulin que l'église possédait à Mainil. — *Actum anno Domini M. CC. I, mense januario.*

Fragment dans Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus,* t. III, p. 377. — Ferreolus Locrius, *Chronicon,* p. 368. — Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chastillon,* preuves, p. 33. — Turpin, *Comitum Tervanensium annales historici,* p. 91. — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ,* preuves, t. I, p. 31. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica,* t. II, p. 727.

Viard, chevalier des Près, transporte à l'église Notre-Dame, de Mirvault ou Murault, quatre quartiers de terres, situés à Pargny, à la condition que, s'il revenait de la Terre-Sainte, il pourrait les faire cultiver, sa vie durant. Thibaut, comte de Bar et de Luxembourg, confirme cette donation. — *Anno M. CC. I, mense januario.* 1202 janvier.

Hugo, *Annales ordinis Prœmonstratensis*, t. II, preuves, col. CLXXVI.

Le comte Baudouin déclare que son vassal, Eustache du Rœux, avait cédé à l'abbaye de Cambron soixante bonniers de terres et de bois, dits *Campella.* — *Actum sollempniter in curia mea apud Valencenas, anno M. CC. II, pridie nonas februarii.* 1202 4 février.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 568.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, approuve la cession de la dîme de Piéton, qui avait été faite à la maison du Fresnoit, de l'ordre de l'hôpital de Jérusalem, par Étienne Bardels et Richarde, sa femme. — *Actum Hemoni Querceto, anno ab incarnatione Domini M. CC. II, mense februario.* 1202 février.

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. VI, p. 55. — Voir *Ibidem*, p. 28. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 79. — Voir *Ibidem*, p. 82.

Lambert, évêque des Morins, promet, comme d'autres prélats français, d'observer le décret du pape Innocent III qui avait légitimé les enfants du roi Philippe et d'Agnès de Méranie. — *Actum Remis publice, anno incarnati Verbi M. CC. primo, mense februarii.* 1202 février.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 232.

Lettre du pape Innocent III à tous les princes ecclésiastiques de l'Allemagne, et dans laquelle il reproche à la mémoire de l'empereur Henri VI l'accueil que ce prince avait fait au meurtrier de l'évêque de Liége, Albert. — *Datum Laterani, kalend. martii.* 1202 1er mars.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 703. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1036.

Le pape Innocent félicite Albert, comte de *Thaisburg* (Dasbourg), d'avoir prêté serment de fidélité au roi Othon, et l'exhorte à persister dans les mêmes sentiments. — *Datum Laterani, kalend. martii.* 1202 1er mars.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 705. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1041.

1202 1er mars. Lettre écrite par le pape Innocent au comte de Vianden et dans laquelle il l'exhorte à abandonner le roi Philippe pour s'attacher à son compétiteur Othon. — *Datum Laterani, kalend. martii.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 705. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1042.

1202 1er mars. Lettres semblables écrites par le pape à l'archevêque de Trèves et à ses suffragants, pour les engager à s'attacher à la cause du roi Othon. — *Datum Laterani, kalend. martii.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 706. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1042.

1202 1er mars? Le pape Innocent engage l'archevêque de Cologne à soutenir, autant que possible, comme par le passé, le roi Othon, pour qui il s'était déclaré de préférence au duc de Souabe. — *Datum....*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 706. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1043. Une lettre analogue fut adressée aux évêques suffragants de Cologne.

1202 1er mars? Le pape Innocent écrit au duc de Brabant qu'il a reconnu comme roi des Romains, celui que le duc avait choisi, le roi Othon, et l'exhorte à rester fidèlement attaché à sa cause. — *Datum....*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 706. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1044.

1202 1er mars? Lettres semblables, écrites par le pape au duc de Limbourg, aux comtes de Flandre, de Hollande, de Seyne, d'Are, d'Hochstaden, de Berg, etc. — *Datum....*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 706. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 238. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1044. — Van den Berg, *Oorkondenboek van Holland ende Zeeland*, t. I, p. 115.

1202 7 mars. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, rappelle que la reine Mathilde, veuve du comte Philippe, avait terminé le débat qui s'était élevé entre l'abbaye de Marchiennes et Gérard de Reninghe, au sujet de la dîme de cette localité. — *Actum anno Domini M. CC. II, nonis martii, apud Hypram.*

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 81. — *Chronicon Vormeselense*, p. 46.

Le pape Innocent, à la demande de l'abbé et des religieux de Saint-Bertin, déclare que personne ne pourra les excommunier, eux ou les prêtres des églises dépendant de leur monastère, sans un motif manifeste et raisonnable. — *Datum Laterani, VIII idus martii, pontificatus nostri anno quinto.* 1202 8 mars.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 94, d'après Bréquigny et La Porte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ, etc., ad res Francicas spectantia.*

Le pape Innocent, s'adressant à l'élu de Cambrai, l'exhorte à suppléer à la négligence des abbés. — *Datum Laterani, XIV kal. aprilis.* 1202 17 mars.

Fragment dans Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 619. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 971.

Le pape Innocent expose au roi des Français, Philippe, les titres du roi Othon et du duc de Souabe, Philippe, qui se disputaient l'empire, rappelle au roi comment l'empereur Henri, le frère de Philippe, s'était conduit à l'égard de l'évêque de Liége, Albert, et s'efforce, par d'instantes prières, de décider le monarque à appuyer le roi Othon. — *Datum Laterani, VII kalend. aprilis, pontificatus nostri anno quinto.* 1202 26 mars.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 717. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 408. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1068.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, renonce, en faveur de Gand et des autres villes de la Flandre, au privilége dont ses prédécesseurs et lui avaient joui jusqu'alors, de ne payer le vin, à son entrée dans une ville, que trois deniers le lot ou mesure; le comte stipule qu'il payera le vin au prix coûtant ou prix ordinaire. — *Actum anno Domini M. CC. secundo, mense martio.* 1202 mars.

Oudegherst, *Annales de Flandre*, t. II, p. 26 (édit. Lesbroussart). — Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 134. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. I, p. 46, et *Histoire de la Flandre*, t. I, p. 345 (édit. Gheldolf), avec la mauvaise date mars 1200. — *Revue du Nord*, t. II, p. 164 (texte latin et texte français). — Traduction française dans Le Glay, *Histoire des comtes de Flandre*, t. I, p. 455. — Voyez Van Duyse, *Inventaire analytique des chartes appartenant aux archives de la ville de Gand*, p. 12.

Même acte, dépêché en faveur des échevins et des bourgeois de Courtrai. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo secundo, mense martio.* 1202 mars.

Analysé dans Mussely, *Inventaire des archives de la ville de Courtrai*, t. I, p. 77.

1202 mars. Même acte, dépêché en faveur des échevins, des jurés et des autres bourgeois de Lille. — *Actum anno Domini M. CC. secundo, mense martio.*

Roisin, *Franchises, lois et coutumes de la ville de Lille*, p. 228.

1202 mars. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, accorde aux religieux de l'ordre de Prémontré, une exemption générale de péages dans ses domaines. — *Actum apud Hainonensis Quercetum, anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo secundo, mense martio.*

Le Paige, *Bibliotheca Præmonstratensis ordinis*, p. 761.

1202 mars. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, donne à l'abbaye d'Aldenbourg un fief que tenait Baudouin, chambellan de Flandre, à Westende, et auquel celui-ci avait renoncé. — *Actum Brugis, anno M. CC. II, mense martio.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 510. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 680.

1202 mars. Baudouin, comte des Flamands et des Hennuyers, accorde aux religieux de Bonne-Espérance une exemption entière de tous les tonlieux qui étaient perçus à son profit. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo secundo, mense martio.*

Maghe, *Chronicum ecclesiæ Bonæ Spei*, p. 144. — Hugo, *Ordinis Præmonstratensis annales*, t. I, preuves, col. CCCVII.

1202 mars. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, abandonne à l'abbaye de Nonnenbossche la propriété de ses dîmes de Wouthulst et de *Coilge*. — *Actum anno Domini M. CC. secundo, mense martio, Ypre, in majori camera mea.*

Van Houcke, *Epistola, sive appendix ad Origines cœnobiorum Benedictorum in Belgio*. — Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 83.

1202 mars. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, pour le salut de son âme et de celle de sa femme Marie, donne aux sœurs de l'église Saint-Georges, de Namur (ou Salzinnes), la dîme des Estinnes, que le père de Baudouin avait assignée au chapelain de sa chapelle, à Binche. — *Actum anno Domini M. CC. secundo, mense martio.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. III, p. 480.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, pour le salut de son âme et de celle de sa femme Marie, donne à l'abbaye de Tronchiennes dix bonniers de terres marécageuses. — *Actum Curtraci, anno Domini M. CC. II, mense martio.* 1202 mars.

Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 199.

Loi de commune accordée à la terre de Busigny, qui dépendait du chapitre de Saint-Géry, de Cambrai. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. I, mense martio.* (*L'an mil CC. et I, el mois de marc.*) 1202 mars.

Le Glay, *Nouveaux analectes*, p. 196 (texte latin, et traduction du XIIIe siècle en regard).

Le pape Innocent ordonne aux abbés de Blangy et d'Auchy et au prieur d'Hesdin d'empêcher les chanoines de l'église Notre-Dame, de Saint-Omer, de célébrer les offices divins en présence des bourgeois de cette ville, qui étaient excommuniés. — *Datum Laterani, secundo nonas aprilis, pontificatus nostri anno quinto.* 1202 4 avril.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 94, d'après Bréquigny et La Porte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ, etc., ad res Francicas spectantia.*

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, au moment de partir pour Jérusalem, confirme à l'abbaye de Saint-Bertin le droit exclusif d'avoir des moulins entre Arques, Bourbourg et *Lodic.* — *Actum anno Domini M. CC. II, VIII idus aprilis.* 1202 6 avril.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 93. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1258.

Le pape Innocent ordonne à l'archevêque de Reims de forcer les bourgeois de Saint-Omer à restituer à l'abbaye de Saint-Bertin les marais dont cette dernière revendiquait la possession. — *Datum Laterani, VI idus aprilis, pontificatus nostri anno quinto.* 1202 8 avril.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 95, d'après Bréquigny et La Porte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ, etc., ad res Francicas spectantia.*

Philippe, roi des Français, déclare qu'Éverard de la Vigne, l'un de ses vassaux, lui a cédé un tiers de la monnaierie de Tournai, en en conservant les deux autres. Le roi fixe des règles pour la fabrication de la monnaie, dans 1202 14-30 avril.

la même ville. — *Actum Parisiis, anno Domini M. CC. secundo, mense aprili.*

Ordonnances des rois de France de la IIIe race, t. XI, p. 285. — *Revue de la Numismatique belge*, 2me série, t. III, p. 26. — *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. I, p. 151. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 167.

1202 14-30 avril. Le roi des Français, Philippe, afferme pour un an la monnaie de Tournai à Jean de Remes; il rappelle les conventions énoncées dans l'acte qui précède. — *Actum Parisius, anno Domini M. CC. II, mense aprili.*

Analysé dans Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 167.

1202 avril. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, en partant pour Jérusalem, donne à l'hôpital d'Audenarde l'emplacement nécessaire pour construire un moulin, près de la porte vers Eenham. — *Actum Cameraci, anno Domini M. CC. II, feria sexta postquam iter peregrinationis meæ arripueram.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 74. — La 6me férie dont il est ici question est probablement la 6me férie ou vendredi après Pâques, 19 avril. L'un des diplômes qui suivent, diplôme qui est donné en faveur des religieux de Clairvaux, prouve que Baudouin partit de la Flandre au mois d'avril 1202.

1202 avril? Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme la donation qui avait été faite à l'abbaye d'Hautmont par Baudouin de Saint-Remi la Chaussée, des droits que celui-ci possédait sur les dîmes de cette dernière localité et de Herignies. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo secundo, cum ad succurrendum terre sancte cruce Domini signatus iter peregrinationis mee arripueram.*

Bulletins du Cercle archéologique de Mons, 2me série, t. I, p. 140. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 140.

1202 avril. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, déclare que Baudouin de Lobbes a assigné à son chapelain six muids de froment et six muids d'avoine, sur un fief qu'il tient du comte. — *Actum anno Domini M. CC. secundo, mense aprili.*

Fragment dans les *Bulletins du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, t. I, p. 139. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 139.

1202 avril. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, en se rendant à Jérusalem et en passant par Clairvaux, donne aux religieux de ce monastère une rente de dix

livres, monnaie de Valenciennes. — *Actum anno Domini M. CC. II, mense aprili.*

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 783. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 74. — Migne, *Sanctorum Martini Legionensis, Willelmi abbatis Sancti Thomæ de Paraclito, opera omnia*, col. 923.

Baudouin de Béthune, comte d'Aumale, confirme la cession de la dîme de *Maslenes*, cession qui avait été faite à l'abbaye de Chocques par un de ses vassaux, le chevalier Simon de Maslenes, au moment de son départ pour Jérusalem. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC. II, mense aprili.* 1202 avril.

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 63 (et non 53).

Jean, sire de Nesle, châtelain de Bruges, cède une terre et des bois à Batiz, pour y fonder un couvent de religieuses et y ajoute d'autres dons. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. II, mense aprili.* 1202 avril.

Félibien, *Histoire de Paris*, t. IV, p. 83. — *Gallia Christiana nova*, t. VII, *instrum.*, col. 81.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, transmet à l'abbaye d'Alne la possession de la terre située à Haine-Saint-Pierre et à Haine-la-Poterie et que Robert de Carnières avait donnée à ce monastère. — *Actum publice apud Valencenas, oppidum meum, anno Verbi incarnati M. CC. II.* 1202 janvier-avril.

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. V, p. 395. — Devillers, *Mémoire sur un cartulaire et sur les archives de l'abbaye d'Alne*, p. 251.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, renonce à tout droit et toute juridiction sur le bois de *Hunceniis*, appartenant à l'abbaye de Cambron. — *Actum Sognegiis, anno Domini M. CC. II, et sigilli mei appositione confirmatum.* 1202 janvier-avril.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 359.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme l'exemption de tonlieux jadis accordée aux religieux de Saint-Nicolas, de Furnes, par son oncle, le comte Philippe. — *Facta sunt hec anno Domini M. CC. II.* 1202 janvier-avril.

F. Vandeputte et C. Carton, *Chronicon et cartularium abbatiæ Sancti Nicolais Furnensis*, p. 85.

1202 janvier-avril. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme à l'abbaye de Saint-Nicolas, de Furnes, ses biens et ses priviléges, dont il donne l'énumération. — *Facta sunt hec anno Domini millesimo ducentesimo secundo.*

F. Vandeputte et C. Carton, *Chronicon et cartularium abbatiæ Sancti Nicolai Furnensis*, p. 94. — Texte incomplet dans Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 502, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 489. — Hugo, *Annales ordinis Præmonstratensis*, t. II, preuves, col. CCXVII. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 563. — Voyez Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 48.

1202 janvier-avril. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme l'accord qui avait été conclu entre l'abbé de Saint-Pierre, de Gand, et le chevalier Roger d'Avelghem, au sujet de la possession des wastines et de la haute justice, à Avelghem. — *Actum in Monte Blandinio, anno M. ducentesimo secundo Verbi incarnati.*

Diericx, *Het Gendsche charter-boekje*, p. 60.

1202 janvier-avril. Baudouin, comte de Hainaut et de Flandre, prie le doyen et le chapitre de Saint-Donatien, de Bruges, de permettre que les hommes de leur juridiction lui fournissent des subsides pour son voyage en Palestine.

Déduction présentée à S. M. impériale et catholique, par l'évêque, prévôt de Saint-Donat, Additions, p. 13.

1202 janvier-avril. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, donne en perpétuelle aumône à l'abbaye de Saint-Jean-Baptiste, de Valenciennes, toutes les redevances, tailles, etc., qu'il pouvait prétendre sur les terres d'Estreux.

Brasseur, *Origo omnium Hannoniæ cœnobiorum*, p. 168.

1202 janvier-avril. Le pape Innocent, après avoir loué la constance du comte de Flandre à défendre la cause du roi Othon, l'exhorte à persister dans la même ligne de conduite.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 714. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1062. — Cette lettre ne peut être postérieure au mois d'avril, le comte de Flandre ayant alors quitté ses États pour aller à la croisade.

1202 janvier-avril. Lettres semblables, écrites par le pape : 1° à l'évêque d'Utrecht, etc.; 2° aux abbés d'Inde, de Prüm, etc.; 3° à l'archevêque de Cologne et à ses suffragants; 4° au duc de Limbourg, aux comtes de Namur, de Looz, de Hochstaden,

d'Are, de Seyne, de Kessel, de Hollande; à Waleran de Limbourg, au sire de Wassenberg; 5° au comte de Vianden.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 714. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1062. — La lettre au duc de Limbourg a été traduite par Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. III, p. 265.

Le comte de Flandre et de Hainaut, Baudouin, et sa femme Marie approuvent la concession du manoir de Lathem, faite à titre viager à la châtelaine de Courtrai par les religieux de Saint-Bavon. 1191-avril 1202.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 79.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, prend sous sa protection l'abbaye du Mont-Saint-Martin. 1195-avril 1202?

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 645. — Hugo, *Annales ordinis Præmonstratensis*, t. II, preuves, col. CLIX.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, à la demande de Walter, sire de Bousies, se constitue caution pour le payement d'une redevance annuelle de deux muids de froment, due à l'abbaye de Bonne-Espérance. 1195-avril 1202.

En analyse dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1re série, t. XIV, p. 198.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme à l'abbaye de Tronchiennes la possession de douze *jugera* de bruyères, dits *Cobsfort*, situés à Deynze et qui avaient été donnés aux religieux par le comte de Flandre, Philippe. — *Actum Maleæ. Datum per manum Gerardi Brugensis præpositi et Flandriæ cancellarii.* 1195-avril 1202.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 462.

Henri, frère du comte de Flandre et de Hainaut, déclare qu'il a pris sous sa protection l'abbaye des Dunes et ses biens, et défend à ses justiciers et baillis d'exiger le payement du tonlieu ou d'autres exactions, pour les objets servant aux religieux. 1195-avril 1202.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 317.

Le roi d'Angleterre, Jean, invite les chevaliers de la Flandre, du Hainaut et du Brabant à entrer à son service et les engage à avoir confiance dans ce que 1202 27 mai.

Simon d'Havré leur dira et promettra de sa part. — *Apud Gornac., vicesimo septimo die maii.*

Rymer, *Fœdera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 129 (ancienne édit.), et t. I, Ire partie, p. 41 (édit. nouvelle).

1202 mai. Walter, seigneur de Bousies, et Eustache, son frère, concèdent à l'hôpital de Jérusalem tous les droits et toute la juridiction qu'Étienne Bardels tenait d'eux en fief à Romeries, à Vertaing, à Vertigneul, etc. — *Actum apud Solesmes, anno ab incarnatione Domini M. CC. II, mense maio.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 271, et Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 51.

1202 mai. Gautier, avoué de Solesmes, énumère les droits que l'abbaye de Saint-Denis, près de Paris, possédait dans le village de Solesmes, spécifie aussi les prérogatives dont il doit y jouir et les peines dont on y punira les crimes et les délits. — *Actum anno incarnationis Dominice millesimo ducentesimo secundo, mense maio.*

Le Glay, *Glossaire topographique de l'ancien Cambresis*, p. 88.

1202 2 juin. Rase de Gavre, bouteiller du comte de Flandre, déclare avoir délimité les terres et les bonniers de terres marécageuses, sis à Mendonck, que Baudouin, comte de Flandre, la comtesse Marie, sa femme, et le notaire Rolin avaient donnés à l'abbaye de Ninove. — *Actum in Pentecoste, anno Domini M. CC. II.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 822.

1202 22 juin. Thierri, comte de Hollande, déclare qu'en sa présence et en présence de Philippe, comte de Namur, une réconciliation s'est opérée au sujet de la mort de Wesselon et Ludolphe Wilde, entre leurs amis et les Flamands. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M.CC.II, Brugis, decimo kalendas julii, datum per manus magistri Alini capellani.*

Diericx, *Mémoires sur les lois, les coutumes et les priviléges des Gantois*, t. I, p. 12. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 115. — Voyez Van Duyse, *Inventaire analytique des chartes appartenant aux archives de la ville de Gand*, p. 12.

1202 30 juin. Henri de *Sirkeis*, et Jean, avoué de *Sidelingen*, moyennent un accord entre l'abbaye de Saint-Euchère, près de Trèves, et le chevalier Gilles de Berge dit de Walcourt, au sujet des droits de celui-ci à Sinzig. — *Datum anno Domini M. CC. II, pridie cal. julii.*

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 255. — Voyez *Ibidem*, p. 764.

Guillaume, avoué d'Arras, seigneur de Béthune et de Termonde, approuve le don d'un four situé à Béthune, fait aux religieux du Mont-Saint-Éloi par Simon Cleruns, et leur cède le cens de la rue dite Franqueville. — *Actum anno Domini M. CC. II, mense junio.* 1202 juin.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 81. — De Cardevacque, *L'abbaye de Mont-Saint-Éloy*, p. 206.

Guillaume, avoué d'Arras, seigneur de Béthune et de Termonde, au moment de partir pour Jérusalem, reconnaît n'avoir aucun droit sur la chaussée (*calceia*) de Béthune. — *Actum anno Domini M. CC. II, mense junio.* 1202 juin.

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 84.

Guillaume, avoué d'Arras, seigneur de Béthune et de Termonde, de concert avec sa femme et son fils, reconnaît qu'il ne pouvait lever d'exactions sur les vassaux et les tenanciers de l'église Saint-Barthélemy, de Béthune, sauf à Béthune même et à Nue. — *Actum anno gratiæ M. CC. II, mense junio.* 1202 juin.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 83.

Traité conclu en présence du roi Othon, de Guy, légat du saint-siége, de l'archevêque de Cologne, Adolphe, etc., et par lequel il est stipulé que, si le comte de Gueldre refuse à l'avenir le service qu'il doit au duc de Brabant en qualité d'homme lige, ce dernier pourra séquestrer tous les biens qu'il avait donnés en fief au comte. — *Acta sunt hæc Trajecti super Mosam, anno M. CC. II.* 1202 janvier-juin.

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 506, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 507. — Butkens, *Trophées de Brabant*, preuves, t. I, p. 51. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 40. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, 1re partie, p. 127. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1069. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 565. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 276. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, pp. 133 et 328. — Fragment dans Du Chesne, *Histoire des maisons de Luxembourg et de Limbourg*, preuves, p. 61.

Lettre dans laquelle l'évêque de Préneste raconte au pape les incidents de son voyage et ce qu'il a tour à tour accompli, à Troyes, à Liége, à Aix-la-Chapelle, à Cologne, à Corvey. 1202 janvier-juin.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 710. — Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno 1198*, t. I, p. 101. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1051.

1202 janvier-juin. Lettre adressée au pape par maître Philippe, son notaire; il y expose qu'il s'est rendu à Maestricht pour proclamer de nouveau la confirmation par le pape du projet de mariage entre le roi Othon et la fille du duc de Brabant; que ce dernier prince a ordonné un armement général, que les comtes de Gueldre et de Looz ont abandonné la cause du duc de Souabe, etc.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 710. — Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 103. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1053.

1202 janvier-juin. Le roi Othon prie le pape Innocent d'approuver les décisions de son légat, l'évêque de Préneste, qui, dans l'intérêt de la cause d'Othon, avait accordé l'administration de l'archevêché de Mayence à l'élu Sifrid, et promis son appui à l'élu de Liége, Hugues.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 711. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1054.

1202 janvier-juin. Le roi Othon prie le pape de confirmer l'élection du nouvel évêque de Cambrai, qui était venu le trouver et avait reçu de lui les régales.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 711. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1055.

1202 21 août. Le pape Innocent III, à la demande de l'abbé et des religieux de Liques, les autorise à conserver les biens qui écherraient à l'un d'eux par héritage. — *Datum Lugduni, XII kalendas septembris, pontificatus nostri anno V.*

Hugo, *Annales ordinis Præmonstratensis*, t. II, preuves, col. XXXI.

1202 22 août. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme, en faveur de l'église Sainte-Waudru, de Mons, l'exemption d'assises et de tailles, dont jouissaient les habitants de quatre courtils (ou petites maisons) appartenant à cette église. — *Actum Valencenis, anno M. CC. II, XI kalendas septembris.*

Vinchant, *Annales de la province et comté du Hainaut*, t. VI, p. 24. — Il doit y avoir une erreur dans la date attribuée à ce diplôme; Baudouin était alors au moment de son départ avec l'armée Vénitienne pour Zara, départ qui eut lieu le 8 octobre. Il est douteux que, pendant les préparatifs de l'expédition, il soit retourné dans ses États, car il les avait quittés depuis trois à quatre mois seulement.

1202 août. Des prêtres et chanoines de Laon, choisis pour arbitres, terminent la contestation qui s'était élevée entre l'abbaye de Cambron et un laïque de Soignies,

nommé A., au sujet du domaine de *Lombisuele*. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. II, mense augusto.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 317. — Voyez les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. V, p. 119.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme une donation faite à l'abbaye de Watten, par son parent Guillaume Brohon. — *Actum est hoc apud Sanctum Audomarum. . . . . anno Verbi incarnati M. CC. secundo, indictione quarta, octavo kal. octobris.* 1202 24 septembre.

De Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, pp. 11 et 58. — L'observation que nous avons faite plus haut, à propos d'un diplôme du 22 août 1202 (voir p. 178), se reproduit ici avec d'autant plus de force, que l'indiction IV correspondait à l'année 1201.

Lambert, évêque de la Morinie, confirme une donation faite à l'abbaye de Watten par Guillaume Brohon. — *Actum est apud Sanctum Audomarum, anno Verbi incarnati M. CC. II, indictione quarta, octava kal. octobris.* 1202 24 septembre.

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 12.

Traité conclu entre le roi Othon et l'archevêque de Cologne : Othon y promet que lui et le duc Waleran (de Limbourg) renonceront à leurs droits sur la monnaierie d'Aix-la-Chapelle et ne feront plus frapper monnaie hors de Cologne, au type de cette ville. Il y est aussi question de l'engagère de Sinzig, faite par l'archevêque au duc de Brabant. 1202 septembre.

Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Leges*, t. II, p. 206. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 287. — Ennen et Eckertz, *Quellen zur Geschichte der Stadt Köln*, t. II, p. 5.

Philippe, comte de Namur, déclare avoir pris en fief du duc de Brabant, Henri, une rente de cent marcs de Brabant; tous les deux se promettent assistance, sauf, en ce qui concerne le comte, contre le comte de Hainaut, et, en ce qui concerne le duc, contre l'empereur. — *Actum apud Thenis, M. CC. II, in septembri.* 1202 septembre.

Fragment dans Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 423.

Les échevins de Bruges déclarent que le chevalier Walter a vendu à l'abbé et aux religieux de Saint-André la dîme de *Score*. . . . — *Actum in capella Sancti Nicolai, anno Domini M. CC. II, mense septembri.* 1202 septembre.

Beaucourt de Noortvelde, *Jaerboeken van den lande van den Vryen*, t. III, p. 180.

1202
25 octobre.

Walon *de Copella* exempte l'abbaye de Bourbourg de certaines redevances et reçoit en retour quelques parties de terres. — *Actum anno Domini M.CC.II, VIII kal. novembr.*

Fragment dans de Coussemaker, *Notice sur les archives de l'abbaye de Bourbourg*, p. 55.

1202
janv.-octobre.

Lettre écrite par le pape à Albert, comte de Dasbourg, et dans laquelle il l'engage à embrasser la cause du roi Othon, bien que, forcé par la nécessité, il ait dû se prononcer pour le duc de Souabe.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 707. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1047.

1202
janv.-octobre.

Le pape Innocent écrit à son légat, l'évêque de Préneste, à maître Philippe, le notaire, et à l'acolyte Gilles, pour les exhorter à engager les partisans d'Othon à défendre la cause de ce prince, pour approuver leurs décisions, etc. Il leur annonce que, dans les combats livrés dans la terre de Labour et en Apulie, ses troupes ont fait prisonnier Othon de Laviane, le meurtrier du saint évêque de Liége, Albert. — *Datum Anagniæ.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 712. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1058.

1202
janv.-octobre.

Le pape Innocent ordonne à l'archevêque de Trèves, à ses suffragants et à tout le clergé de la province de reconnaître pour leur souverain le roi Othon. — *Datum Anagniæ.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 714. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1061.

1202
janv.-octobre.

Le pape Innocent informe le duc de Brabant et sa femme qu'il a confirmé les dispenses accordées par son légat, l'évêque de Préneste, pour le mariage de leur fille avec le roi Othon. — *Datum Laterani.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 719. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1073.

1202
8 novembre.

Le pape Innocent informe l'archevêque de Trèves que, s'il n'embrasse pas, comme il s'y était engagé, la cause du roi Othon, il sera solennellement excommunié. — *Datum Laterani, VI idus novembris, anno quinto.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 720. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1074.

Autre lettre écrite par le pape au même archevêque (celui de Trèves), pour lui ordonner de reconnaître comme son souverain le roi Othon et de lui procurer l'assistance de ses suffragants et des vassaux de son église. — *Datum Laterani, VI idus novembris, pontificatus nostri anno quinto.* 1202 8 novembre

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 723. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1081.

Lettre des échevins de Tirlemont déclarant que Gérard de la Porte ou Vanderpoorten a donné aux béguines, de Tirlemont, une maison située près de cette ville. — *Datum anno Domini M. CC. II, feria VI post Martini hyemalis.* 1202 15 novembre.

A-Ryckel, *Vita S. Beggæ*, p. 591. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 529. — Il y a évidemment erreur dans la souscription de ce diplôme, qui est postérieur d'un demi-siècle environ, mais auquel je ne saurais assigner une date positive.

Le pape Innocent autorise son légat, l'évêque de Préneste, à permettre à l'archevêque de Trèves de résigner ses fonctions, s'il juge que cette mesure n'entraînera pas de fâcheuses conséquences. — *Datum Laterani, XVI kal. decembris, anno quinto.* 1202 16 novembre.

Baluze, *Epistolarium Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 723. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1082. — Fragment dans Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 131.

Le pape Innocent, pour punir la résistance de Jean, archevêque de Trèves, à ses ordres, ordonne à l'archevêque de Cologne de s'emparer de l'administration spirituelle de son diocèse. — *Datum Laterani, XII kal. decembris.* 1202 20 novembre.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 724. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1083.

Le pape Innocent reproche énergiquement à l'archevêque de Cologne d'abandonner la cause du roi Othon, dont il avait été d'abord le principal défenseur; il lui remontre, entre autres exemples, la mort de plusieurs ennemis de l'Église, tels que Othon de Barenste, le meurtrier de l'évêque de Liége, Albert. — *Datum Laterani.* 1202 12 décembre?

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 723. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1085.

Le pape Innocent reproche au duc de Brabant d'avoir négligé de soutenir le roi Othon, le fiancé de sa fille, et, après lui avoir cherché une excuse dans ses 1202 12 décembre.

occupations, l'engage à soutenir Othon activement et à l'accompagner lorsqu'il viendrait prendre la couronne impériale. — *Datum Anagniæ, II idus decembris.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 733. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1104.

1202 28 décembre. Guillaume Brohon, fils de Guillaume Brohon, déclare qu'en réparation des torts qu'il a causés à l'église de Watten, il fait donation à ce monastère de sa terre d'Alzinghe. — *Actum est hoc apud Ravensbergha, in domo matris mee, anno ab incarnatione Domini M.CC.II, indictione quarta, V kal. januarii.*

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 11.

1202 décembre. Lettre véhémente de reproches adressée par le pape Innocent à l'armée des croisés qui, au mépris de ses engagements, et au préjudice des droits du roi de Hongrie qui, lui aussi, s'était croisé, avait attaqué la ville de Zara et partagé, avec les Vénitiens, les dépouilles de ses malheureux habitants.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, pp. 46 et 677. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 420. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 1178. — Michaud, *Histoire des Croisades*, t. II, p. 487. — De Smet, *Mémoire sur Baudouin IX, comte de Flandre et de Hainaut*, p. 75 (*Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, t. XXXI), et *Recueil de mémoires et de notices historiques*, t. II, p. 279. — La prise de Zara avait eu lieu le 29 novembre.

1202 décembre. Lettre écrite par le pape Innocent aux comtes, barons et autres croisés, et dans laquelle, après avoir répété ses reproches contre leur conduite, il déclare leur pardonner, à la condition qu'ils restitueront les dépouilles des habitants de Zara et réclameront le pardon du roi de Hongrie.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 422. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 1178.

1202 décembre? Lettres adressées par le roi d'Angleterre Jean, au prévôt de Bruges et à tous les baillis et bourgeois de la Flandre pour qu'ils fassent restituer à Hugues d'Oisel l'argent qu'il avait perdu dans ce pays.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 21.

1202 décembre? Lettres adressées par Jean, roi d'Angleterre, à la comtesse de Flandre pour qu'elle fasse restituer à deux marchands de Rouen, Geoffroi Trenchegerons et Roger, fils d'Agnès, l'argent qu'elle leur avait extorqué.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 21.

Accord conclu entre le duc de Lotharingie et le comte de Gueldre, par lequel le traité négocié à Utrecht entre le comte et l'évêque d'Utrecht est maintenu dans tous ses points. On y règle en outre les rapports du jeune comte de Clèves avec le comte de Gueldre, et on laisse en suspens ce qui devait être résolu à propos des griefs que le duc de Brabant avait à reprocher au comte de Gueldre, dans l'état où tout se trouvait le dimanche après l'Exaltation de la sainte Croix. 1202 15 septembre. — 31 décembre.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 51. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 41. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, 1re partie, p. 128. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1744. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 259. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 278.

Henri, duc et marquis de Lotharingie et comte de Louvain, ratifie la donation de l'alleu de Buggenhout, qui avait été faite à l'abbaye d'Afflighem par Arnoul, comte d'Aerschot, et Jean, son fils, qui avait pris l'habit religieux dans ce monastère. — *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo secundo, indictione quinta.* 1202.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 848. — Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 32.

Henri, duc de Lotharingie, confirme la donation de dîmes et de terres à Milleghem, donation qui avait été faite aux chanoines d'Anvers par Guillaume, Henri et Arnoul, chevaliers de *Bunsceke* (Bunsbeke?). — *Actum anno incarnationis Dominicæ millesimo ducentesimo secundo.* 1202.

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 361, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 506. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 298. — Foppens, *Historia episcopatus Antverpiensis*, p. 98.

Henri, fils de Henri, et petit-fils du duc Waleram de Limbourg, donne à l'abbaye de Rolduc, avec le consentement de ses enfants, l'alleu situé entre le bois dit *Specholz* et le chemin allant d'Aix-la-Chapelle à *Hertes*. — *Acta sunt autem hæc anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo II, concurrente I, epacta XXV, indictione V, regnante domno nostro Jhesu Christo in perpetuum.* 1202.

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 167. — Quix, *Beiträge zu einer Beschreiburg des Kreises Eupen, Urkünden*, p. 4.

La reine Mathilde, comtesse de Flandre, confirme la donation faite au monastère de Watten par Guillaume Brohon. — *Actum est hoc apud Greveninghes, anno Dominice incarnationis M. CC. II.* 1202.

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 11.

1202. Marie, comtesse de Flandre et de Hainaut, en vertu des ordres de son mari, confirme à la communauté de religieuses de l'église Saint-Georges (ou Salzinnes), près de Namur, la dîme de Mont-Sainte-Geneviève, que Baudouin avait donnée à ce couvent, au moment de son départ pour Jérusalem. — *Actum anno incarnationis Domini millesimo ducentesimo secundo.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. III, p. 188.

1202. Gérard, comte d'Are et de Nurberg, et Lothaire, comte de Hochstaden, après avoir rappelé ce que le château d'Are était devenu après la mort du comte Thierri le Jeune, fils de Lothaire, déterminent comment ce domaine serait régi, en matière de succession, et de quels droits les seigneurs y jouiraient. — *Acta sunt anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo secundo. Data apud Are.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. IV, p. 791.

1202. Baudouin, comte de Guines, déclare que l'abbaye d'Andres a pris en engagère de Hugues de *Sawinghem*, moyennant dix livres, un bien situé à *Mas*. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. II.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 507, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 505. — D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 530. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 566.

1202? Accord conclu entre l'évêque d'Utrecht et le comte de Hollande, au sujet de quelques questions qui étaient en litige entre eux. Par le même article, il est statué qu'une assemblée formée de laïques et de clercs décidera de la propriété des églises dites d'Echternach.

Van den Bergh, *Oorkendenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 116.

1202. Walter Berthout, sa femme Gode et leurs fils Walter et Gilles déclarent que les religieux de l'abbaye des Dunes seront exempts de tonlieux et de péages, dans leurs domaines. — *Anno gratie M. CC. II.*

Cronica et Cartularium monasterii de Dunis, p. 180. — Voyez *Ibidem*, p. 816.

1202. Conon de Béthune déclare avoir vendu à l'église Saint-Barthélemy, de Béthune, moyennant soixante livrées de terres, trois des vingt-huit muids de froment qu'il percevait à *Bruacum* (Bruay), et qu'il tenait en fief de son frère Guillaume, avoué d'Arras. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. II.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 71.

Conon de Béthune déclare avoir assigné une rente d'un marc d'argent à l'église Saint-Barthélemy, de Béthune, avec l'assentiment de son frère Guillaume, et pour la célébration de son obit annuel. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. II.* 1202.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 71.

Guillaume de Béthune, avoué d'Arras, confirme l'accord qui était intervenu entre l'abbaye d'Anchin et Robert de Rooth, au sujet de quelques biens et d'une maison, qui avait été donnée au monastère par Jean de la Bourse. — *Actum anno Domini M. CC. II.* 1202.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 83.

Engelbert, sire d'Enghien, donne à l'abbaye de Grimberghe des biens situés à Marcq. — *M. CC. II.* 1202.

Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II; p. 114.

Jean, seigneur de Honnecourt et de Villers, et sa femme Lucie, après avoir pris la croix, renoncent à leurs droits sur le domaine appelé *Vallis Sancti Vedasti* (Val-Saint-Vaast), appartenant au monastère d'Arras. — ..... *anno Verbi incarnati M. CC. II.* 1202.

Fragment dans Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1039.

Eustache, seigneur du Rœux, ratifie la donation de vingt bonniers de bois, situés dans la forêt de Broqueroie, donation qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par sa mère Berthe. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. II.* 1202.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 569.

Aleyde, dame de Heynsberg, confirme la fondation par Gosuin II, son aïeul, du monastère de Notre-Dame d'Heynsberg, et ratifie les donations qui lui avaient été faites. — *Acta sunt hæc anno incarnationis Dominicæ M. CC. II, indict. V.* 1202.

Hugo, *Annales ordinis Præmonstratensis*, t. I, preuves, col. DCLII.

Enquête faite à Capy par-devant sire Barthélemy de Roie, Pierre, prévôt d'Amiens, et Nevelon le Marescal, bailli d'Arras, afin de déterminer le taux des péages qui se prélèveraient dorénavant à Bapaume au profit du roi de 1202.

France, comme ils l'étaient précédemment dans l'intérêt du comte de Flandre. — *Cheste enqueste fu faite à Capy.*

Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, pp. 13-28.

1202. Statuts donnés par Guy, évêque de Préneste, légat du saint-siége, aux chanoines de l'église Saint-Lambert, de Liége. — *Actum anno incarnati Verbi millesimo ducentesimo secundo.*

Chapeauville, *Gesta pontificum Leodiensium*, t. II, p. 199. — Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 504. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 564.

1202. Guy, évêque de Préneste, légat du saint-siége, confirme la fondation de l'abbaye de Seyn. Le duc de Limbourg, le comte de Hochstaden et nombre d'autres seigneurs furent au nombre des témoins de cet acte. — *Acta sunt hec publice anno Dominice incarnationis M. CC. II, indict. V.*

Hugo, *Annales ordinis Præmonstratensis*, t. II, p. 475. — Hontheim, *Historia Trevirensis diplomatica*, t. II, p. 42. — Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 236. — Voyez *Ibidem*, p. 764.

1202. Jean, évêque de Cambrai, confirme la fondation de l'abbaye de Pennebeke (La Cambre), de l'ordre de Cîteaux, et la prend sous sa protection. — *Actum anno gratiæ millesimo ducentesimo secundo.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 162, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 512. — Manrique, *Cistercensium annales a Cistercio condito*, t. III, p. 379. — Sanderus, *Chorographia sacra Cameræ*, p. 5, et *Chorographia sacra Brabantiæ*, t. I, p. 562. — Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. II, p. 48. — *Gallia Christiana nova*, t. V, *instrum.*, col. 298. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 401.

1202. Jean, évêque de Cambrai, confirme la donation d'une dîme se prélevant à Molenbais, donation qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par Gosuin, chevalier de Ladeuse. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M.CC.II.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 749.

1202. Hugues, évêque de Liége, atteste que Nicolas de Barbançon, avec le consentement de Gilles, son fils, avait donné à l'église de Brogne le patronat de l'église de Barbançon et la dîme d'Asquillies. — *Actum anno incarnationis Dominice millesimo ducentesimo secundo.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. V, p. 204.

Hugues, évêque de Liége, donne à l'abbaye de Signy, pour y fonder un monastère, cent trente-deux bonniers de terres et de bois au lieu jadis appelé *Champ des Maures* et depuis *Val-Saint-Lambert*, avec différents droits et priviléges. — *Actum anno incarnationis Dominicæ millesimo ducentesimo secundo.* 1202.

Fisen, *Flores ecclesiæ Leodiensis*, t. I, p. 283. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 730.

Diplôme où il est déclaré qu'un différend sur la collation de l'écolâtrerie, des autels et des prébendes d'Incourt s'étant élevé entre le prévôt de cette église et l'abbé de Saint-Laurent, de Liége, le synode général du diocèse de Liége a décidé que l'écolâtrerie d'Incourt dépendait de l'abbé; le prévôt d'Incourt a ensuite reconnu les droits de l'église Saint-Laurent sur celle d'Incourt. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC. II, indictione V, sub domino Hugone Leodiensi episcopo, pontificatus ejus anno primo.* 1202.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. IV, col. 1188.

Gérard, prévôt de Bruges, de Lille, de Saint-Omer et chancelier de Flandre, Guillaume, châtelain de Saint-Omer, et Gérard, châtelain de Lille, déclarent, en vertu d'un ordre spécial du comte Baudouin, approuver la donation de la dîme de Wevelghem, qui avait été faite au chapitre d'Harlebeke par Baudouin de *Rouslo*. — *Actum anno incarnationis Domini millesimo ducentesimo secundo, apud Curtracum.* 1202.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 983.

Guillaume, prévôt de Saint-Pierre, d'Aire, déclare que les dix chanoines de son chapitre ont vendu à la prévôté de Loo une rente annuelle de dix mares, qu'ils devaient percevoir à Loo, mais qu'ils n'avaient pu prélever depuis la mort du comte Philippe jusqu'au temps présent, à cause des guerres et des soulèvements du peuple. — *Actum anno Domini M. CC. II.* 1202.

Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, p. 34.

Arnoul, doyen de Binche, et Nicolas, abbé de Saint-Feuillen, déclarent que noble dame, Berthe de Morlanwelz, mère de sire Eustache du Rœux, avait donné à l'abbaye de Cambron vingt bonniers de bois, situés à Montegnies. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. II.* 1202.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 568.

1202. Accord conclu entre l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, et le chevalier Roger d'Avelghem, concernant une terre laissée en jachère que Hugues, abbé du monastère, avait concédée à Roger, à la réserve de quatorze bonniers, et concernant aussi le droit de haute et de basse justice à Avelghem. — *Actum in Monte Blandinio, anno M. ducentesimo secundo Verbi incarnati.*

Diericx, *Het Gendsche charter-boekje*, p. 60.

1202. Adam, abbé du Mont-Saint-Martin, déclare que l'abbé de Ninove lui a offert d'acquérir la dîme de Voorde, que son abbaye avait rachetée des laïques, pour la somme de trois cents marcs. — *Actum anno Domini M. CC. II.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 821.

1202. Steppon, abbé de Ninove, déclare que, du consentement de son couvent, il a vendu sous certaines conditions et donné en fief à Arnoul de *Loia*, une terre sise à Schendelbeke. — *Actum apud Ninive, anno Domini M. CC. II.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 824.

1202. Le prieur et les religieux de Saint-Sauve donnent leur assentiment à la fondation, par Laurent de Champaigne, d'un hôpital situé à Valenciennes, hors de la porte de Cambrai. — *Actum anno incarnati Verbi millesimo ducentesimo secundo.*

Le Boucq, *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentienne*, p. 200.

1191-1202. Chrétienne, dame de Ravensberge, avec le consentement de son fils, W. li Brohons, et avec l'approbation de Guillaume, archevêque de Reims, et de Lambert, évêque de Térouane, fonde une abbaye de religieuses dans son habitation appelée *Outhof*, qui dépendait de la paroisse de *Markinggehem*.

Gallia Christiana nova, t. III, *instrumenta*, col. 123. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 526.

1192-1202. L'évêque de Tournai remercie Guillaume, archevêque de Reims, d'avoir écrit au chapitre de Tournai pour le réprimander sur sa manière d'agir.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 299. — Migne, *Staphani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 479.

L'évêque de Tournai prie l'archevêque de Reims de rétablir dans l'église de Bredenaerde, où il n'y avait plus qu'un seul religieux, les moines qui y célébraient jadis l'office divin et qui dépendaient de l'abbaye de Saint-Riquier. 1192-1202.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 676. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 305. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 482. — Fragment dans Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 364.

Étienne, évêque de Tournai, annonce à l'archevêque de Reims qu'il s'empressera de conférer une prébende de son église cathédrale au clerc qu'il lui avait recommandé. 1192-1202.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 677. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 306. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 482.

L'évêque de Tournai, Étienne, entretient l'archevêque de Reims des différends qui agitaient le monastère de Saint-Amand, dont il lui recommande l'abbé. 1192-1202.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 282. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 310. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 485.

Étienne, évêque de Tournai, prie l'archevêque de Reims d'être favorable au doyen de Tournai. 1192-1202.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 690. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 315. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 488.

Lettre d'Étienne, évêque de Tournai, à l'archevêque de Reims; il entretient ce prélat d'un faussaire, qui avait avoué sa coopération au débit de lettres fausses et lui avait remis un recueil d'actes de ce genre. 1192-1202.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 691. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 319. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 490.

Lettre adressée par Étienne, évêque de Tournai, à l'archevêque de Reims, et dans laquelle il se plaint de la mauvaise administration de l'abbé de Saint-Martin. 1192-1202.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 702. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 333. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 498.

1192-1202. Étienne, évêque de Tournai, se plaint de nouveau à l'archevêque de Reims de l'abbé de Saint-Martin, qui dissipait les revenus de ce monastère; il prie instamment le prélat d'intervenir afin d'arrêter l'abbé dans cette voie.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 703. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 334. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 498.

1192-1202. L'évêque de Tournai, Étienne, raconte à l'archevêque de Reims ce qui s'était passé dans l'abbaye de Saint-Martin, de Tournai, qu'il avait été chargé de visiter, de concert avec les abbés de Saint-Amand et de Cisoing. L'abbé de Saint-Martin, ayant appelé auprès de lui plusieurs abbés du diocèse d'Arras, qui l'avaient relevé du serment qu'il avait prêté à Étienne, celui-ci prie l'archevêque de se défier de lui.

Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, etc., t. X, IIme partie, p. 97. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 548.

1192-1202. L'évêque de Tournai, Étienne, remercie N. de ce que, grâce à son intervention, l'archevêque de Reims a révoqué l'ordre qu'il avait donné de forcer le doyen de Bruges de se faire ordonner prêtre.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 362. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 514.

1192-1202. L'évêque de Tournai reproche à un abbé d'avoir envoyé à l'archevêque de Reims non un cheval, comme celui-ci l'avait demandé, mais un petit âne.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 390. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 528.

1192-1202. L'évêque de Tournai se plaint à l'archevêque de Reims des contestations qui s'étaient élevées entre les religieux de Saint-Euverte, où il avait commencé sa carrière religieuse.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 595. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 414. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 542.

1192-1202. L'évêque de Tournai, Étienne, prie l'archevêque de Reims d'approuver l'élection que les chanoines de Cisoing avaient faite de son chapelain Marcel, qui le servait depuis seize ans.

Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, etc., t. X, IIme partie, p. 104. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 551.

L'évêque de Tournai, Étienne, annonce à l'abbé et aux religieux de Sainte-Geneviève, de Paris, l'élection de son chapelain Marcel en qualité d'abbé de Cisoing. 1192-1202.

Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, etc., t. X, IIme partie, p. 106. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 552.

L'évêque de Tournai, Étienne, prie l'abbé et les religieux de Sainte-Geneviève, de Paris, d'ajouter foi à ce que leur dirait son chapelain Marcel, élu abbé de Cisoing, pour la rentrée dans leur monastère de quelques frères qui l'avaient jadis quitté. 1192-1202.

Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, etc., t. X, IIme partie, p. 106. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 552.

Guillaume, oncle du comte de Flandre et de Hainaut, ratifie le partage du bois de *Hunceniis*, qui avait eu lieu entre le comte, son neveu, et les abbayes de Cambron et de Vicogne. 1202 environ.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 358.

Le doyen Jean et le chapitre d'Aire reconnaissent que le prévôt de Loo leur a payé tout ce qu'il leur devait. 1202 environ.

Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, p. 35.

1203.

G., évêque de Préneste, légat du saint-siége, déclare, à la demande de l'évêque de Liége, Hugues, et du chapitre de Saint-Lambert, confirmer l'établissement d'un hôpital dans une maison de ce chapitre, près de la Meuse, approuve la fondation que son clerc, maître Simon de Langres, y avait faite, et atteste qu'il y a dédié un autel en l'honneur de saint Matthieu. — *Anno incarnati Verbi M. CC. III, mense januario, in conversione sancti Pauli.* 1203 25 janvier.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. II, p. 477. — Voyez Schoonbroodt, *Inventaire des chartes du chapitre de Saint-Lambert à Liége*, p. 9.

Adam, abbé d'Anchin, pardonne au chevalier Robert de Rooth les injures qu'il avait reçues de lui. — *Anno Christi M. CC. II, mensis februarii septima.* 1203 7 février.

Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, t. II, preuves, p. 24. — Traduit en français dans Escallier, *L'abbaye d'Anchin*, p. 138.

1203 10 février. Le roi d'Angleterre, Jean, ordonne à B., clerc de sa chambre, de payer mille vingt-huit livres treize sous huit deniers à Henri de Rolleston et Alard Flameng, pour arrérages dus à des chevaliers, sergents, arbalétriers, etc., étant à son service à Andely. — *Teste me ipso apud Rothomagum, X die februarii.*

Hardy, *Rotuli Normanniæ, in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 75.

1203 13 février. L'archevêque de Cologne, Adolphe, confirme aux bourgeois de Dinant les droits dont ils jouissaient à Cologne depuis les temps du roi Charles, et détermine les tonlieux qu'ils y payeraient. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. CC. II, idus februarii.*

Ennen et Eckertz, *Quellen zur Geschichte der Stadt Köln*, t. II, p. 6.

1203 21 février. Lettres par lesquelles le roi d'Angleterre, Jean, confirme aux bourgeois d'Arques le droit de circuler et de négocier librement dans ses États. Au premier rang des témoins de cette charte figure le comte d'Aumale, Baudouin. — *Datum per manum Hugonis de Well., apud Arches, XXI die februarii, anno regni ejusdem regis IV.*

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 63 (et non 53).

1203 24 février. Le pape ordonne d'excommunier solennellement l'archevêque de Trèves qui, après lui avoir promis de reconnaître pour roi celui que le souverain pontife désignerait, refusait d'obéir au roi Othon. — *Datum Laterani, VI kal. martii, pontificatus nostri anno sexto.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 726. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1089.

1203 24 février. Le pape Innocent informe son légat, l'évêque de Préneste, qu'il a blâmé les évêques, les chanoines et les abbés des diocèses de Metz et de Cambrai de ne pas l'avoir logé, et lui annonce qu'il a porté une sentence d'excommunication contre l'archevêque de Trèves. — *Datum Laterani, VI kal. martii, anno sexto.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 727. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 742, en note. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1089.

1203 février. Marie, comtesse de Flandre et de Hainaut, concède à l'abbaye d'Alne la partie des dîmes de Haine-Saint-Pierre qui avait été donnée à ce monastère

par Baudouin de Saint-Vaast et ses frères, et par Robert de Carnières, leur suzerain. — *Actum publice Montibus, in curia mea, anno Verbi incarnati M. CC. II, mense februario, anno vero peregrinationis comitis domini mei primo.*

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. V, p. 396. — Devillers, *Mémoire sur un cartulaire et sur les archives de l'abbaye d'Alne*, p. 252.

Thierri, comte de Hollande, et Hugues, seigneur de Voorne, déclarent que Walter d'Egmond et Antoine de *Gelimen* ont donné en aumône au monastère de Ter-Doest la terre dite *Alabrandesward* et toutes ses dépendances. — *Actum Brugis, anno ab incarnatione Domini.....* 1190 février. 1203.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 481.

Thierri, comte de Hollande, enjoint aux subordonnés de l'église de Middelbourg, clercs et laïques, de respecter les droits du proviseur de cette église. 1190 février. 1203.

Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 117.

Transaction conclue entre Henri, duc de Lotharingie, et Othon, comte de Gueldre; celui-ci s'oblige à payer en différents termes la somme de deux mille cinq cents marcs et à donner pour otages ses deux fils et vingt-cinq fils de ses vassaux. La somme précitée est exigée en indemnité de ce que, contrairement aux engagements pris par le comte, ses vassaux, joints au comte de Hollande, avaient brûlé Thiel et Orten (ou Bois-le-Duc), et qu'ensuite le comte de Gueldre, malgré la sommation que le duc lui avait envoyée, ne s'était pas joint à lui contre le comte de Hollande. 1203? janv.-février.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 52. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, t. I, p. 279.

Jean, roi d'Angleterre, informe le prévôt de Bruges, comme remplaçant le comte de Flandre, que les chevaliers de ce dernier pays avaient à venir le rejoindre avant la fin des Pâques, s'ils voulaient recevoir les fiefs qu'ils tenaient du roi. — *Teste ne ipse apud Rothomagum, V die marcii.* 1203 5 mars.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium, in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 26.

Le pape Innocent promet une indulgence de quarante jours à tous les fidèles qui, après s'être confessés, visiteraient, le jour de l'Invention de la croix, l'église 1203 17 mars.

Saint-Aubin, de Namur. — *Datum Lugduni, XVI kalend. aprilis, pontificatus nostri anno sexto.*

Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 339.

1203 25 mars. La reine Mathilde, comtesse de Flandre, approuve l'accord qui avait été conclu entre Élisabeth, abbesse de Messines, et Gérard d'Avelin. — *Actum Insulis, anno Domini M. CC. II, feria I ante Annuntiationem Domini.*

Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 193.

1203 27 mars. Thierri, comte de Hollande, et Aleyde, sa femme, exemptent de tonlieux et de tous autres droits les marchandises destinées à l'abbaye d'Alne et qui traverseraient leurs domaines. — *Datum Durdrach, anno Verbi incarnati M. CC. III, VI kalendarum aprilis.*

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. V, p. 344, note 1. — Devillers, *Mémoire sur un cartulaire et sur les archives de l'abbaye d'Alne*, p. 200. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 119.

1203 31 mars. Steppon, abbé de Ninove, ratifie l'échange de terres allodiales et de fiefs, situés à Ledeberg, *Eversengem*, etc., qui avait été conclu à Pamele, entre Guillaume de Ledeberg et lui, du consentement de son couvent. — *Actum apud Ninive in castello, anno Domini M. CC. secundo, in crastino Palmarum.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 823.

1203 mars. Walter d'Avesnes garantit à Philippe, roi des Français, que le chevalier Ivain de *Bruc* n'aiderait en aucune façon le roi d'Angleterre pendant la guerre, et en donnerait des gages, à la réquisition du roi, entre les mains de Nivelon le Maréchal ou des baillis d'Arras. — *Actum Parisius, anno Domini M. CC. II, mense martio.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 240. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 173.

1203 mars. Jean, seigneur de Montmirel et d'Oisy, châtelain de Cambrai, et sa femme Helwide, donnent à l'église Notre-Dame, de Cantimpré, leur grange ou ferme de *Gelesches*. — *Actum anno millesimo ducentesimo secundo, mense martio.*

Fragment dans Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 304. — Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, t. II, preuves, p. 24. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 730. — Complété dans Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 71.

Philippe, roi des Français, à la demande de sa nièce Marie, comtesse de Flandre et de Hainaut, qui gouvernait au nom de son mari Baudouin, alors absent, et à la requête des chanoines de Saint-Pierre, de Lille, confirme les donations qui avaient jadis été faites à ceux-ci par le comte de Flandre, Baudouin, tuteur de Philippe Ier, roi des Français. — *Actum Parisius, anno incarnati Verbi millesimo (ducentesimo) secundo, regni nostri anno vicesimo quarto.* 1202 1er novembre. — 1203 5 avril.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 674. — Roisin, *Franchises, lois et coutumes de Lille*, p. 229. — Voyez Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 178, et Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 170, qui considère cet acte comme suspect.

Philippe, roi des Français, déclare que Conon de Béthune a aboli les droits de formariage et de mortemain pour les habitants de ses seigneuries de Ruilly et de Chamecy, et confirme cette concession. — *Actum apud Fontem Blaudi, anno Domini M.CC.II, regni vero nostri anno XXIV. Data vacante cancellaria, per manum fratris Garini.* 1202 1er novembre. — 1203 5 avril.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 71. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 168.

Le pape Innocent, ayant appris que les Vénitiens voulaient envahir la Grèce, ordonne au cardinal de Saint-Marcel de leur défendre de marcher contre des chrétiens et, s'ils persistent, lui enjoint de quitter les Vénitiens pour se rendre à Jérusalem. Pour ce qui concerne les croisés Français, il lui recommande une extrême prudence. — *Datum Laterani, XI kal. maii.* 1203 21 avril.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 50.

Hemmerick, roi de Hongrie, de Dalmatie, de Croatie, de Rama (?), de Servie, remercie le pape Innocent III de ce qu'il avait fait pour obliger les barons croisés, de France, à se dessaisir de la ville de Zara. 1203 avril.

Huillard-Bréholles, *Examen des chartes de l'Église romaine, contenues dans les rouleaux de Cluny*, p. 78.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, L., comte de Blois et de Clairmont, Hugues, comte de Saint-Pol, O. de Champlitte et W., son frère, déclarent qu'ils feront satisfaction au pape, au sujet de la sentence d'excommuni- 1203 avril.

cation qui avait été prononcée contre eux, pour le fait de *Jadera* (ou Zara). — *Datum apud Jaderam, anno Domini M. CC. III, mense aprilis.*

Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 142. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 432. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 104.

1203 avril. Les comtes de Flandre, de Blois et de Saint-Pol transmettent au pape l'acte par lequel ils s'engagent à lui donner satisfaction pour le fait de Zara.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 432. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 105.

1203 avril. Guillaume, avoué d'Arras, et sa femme Mathilde, accordent à l'abbaye des Dunes exemption de tonlieux dans leurs terres. — *Actum Verbi incarnati anno M. CC. III, mense aprili.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 240, et *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 84. — *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, p. 181. — Voyez *Ibidem*, p. 816.

1203 avril. Libertés et coutumes données par Thibaud, comte de Bar et de Luxembourg, aux habitants de Saint-Thibaud-sur-Bourmont.— *Actum anno incarnationis Dominicæ millesimo ducentesimo tertio, mense aprili.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 166, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 514. — Du Chesne, *Histoire de la maison de Bar*, preuves, p. 21. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 402. — Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. XLII.

1203 avril. Gérard, prévôt de Bruges et chancelier de Flandre, déclare qu'Arnoul, doyen de la chrétienté, de Bruges, avait donné différents revenus à l'église Saint-André, de la même ville. — *Actum Brugis, anno Verbi incarnati M. ducentesimo III, mense aprili.*

Warnkönig; *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. III, IIme partie, p. 139.

1203 mai. L'évêque de Tournai, Étienne, confirme la fondation du monastère de Baudeloo par le moine Baudouin, qui avait obtenu de son supérieur, l'abbé de Saint-Pierre, de Gand, la faculté de se retirer dans la solitude. — *Datum Tornaci, per manum magistri Giseini, cancellarii nostri, anno Dominicæ incarnationis M. CC. III, mense maio.*

Gallia Christiana nova, t. V, *instrum.*, col. 327. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 579.

Le pape Innocent écrit aux chefs de l'armée croisée que, si les Vénitiens ne veulent pas obéir à ses ordres, les croisés pourront néanmoins se rendre avec eux dans le pays des Sarrasins ou de Jérusalem et communiquer avec eux, sans encourir l'excommunication; il les autorise aussi à prendre des vivres de force, dans les États de l'empereur de Constantinople, si l'on refusait de leur en donner de plein gré. 1203 avril-mai.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 47. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 451. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 107. — Fragment dans Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 143.

Lettre adressée par le pape Innocent aux chefs croisés, leur défendant d'attaquer l'empereur de Constantinople, ainsi qu'ils en étaient convenus avec les Vénitiens. — *Dat. Ferentini, ... anno sexto.* 1203 avril-mai.

Du Chesne, *Historiæ Francorum scriptores*, t. V, p. 762. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 50. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 453. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 106. — Fragment dans Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 146.

Traité conclu entre l'évêque Hugues et le chapitre de Liége, d'une part, et le comte Louis de Looz, d'autre part, par lequel celui-ci reçoit en fief de l'évêque : Montenaeken, Brusthem, *Hallud* ou Halle, Tessenderloo et Lummen, qu'il possédait auparavant en alleu; le comte, de son côté, renonce à ses prétentions sur le château de Duras. — *Actum est hoc publice et solemniter, in præsentia nostra Leodii, X kalendas julii, anno Verbi incarnati M. CC. III, indictione VI, epacta VI, concurrente III, præsidente Leodiensi episcopo Hugone.* 1203 22 juin.

Louvrex, *Recueil contenant les édits et réglements faits pour le pays de Liége*, t. IV, p. 235. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 387. — Kempeneers, *De oude vryheid Montenaeken*, t. II, p. 350. — Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, p. 57.

Renaud, comte de Boulogne, reconnaît qu'il a conseillé au roi des Français de ne pas se laisser forcer par le pape à conclure une paix ou une trêve avec le roi d'Angleterre. — *Apud Ebroicas, anno Domini M. CC. III, mense junio.* 1203 juin.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 242. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 174.

Jean, évêque de Cambrai, confirme la donation des dîmes de Mont-Sainte-Geneviève et des Estinnes, donation qui avait été faite à l'abbaye de Saint- 1203 juin.

George, de Namur (ou Salzinnes), par Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, et sa femme Marie. — *Actum anno Verbi incarnati M. ducentesimo tercio, mense junio.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. III, p. 189.

1203 juin. Étienne, évêque de Tournai, confirme la fondation d'un chapitre de chanoines séculiers, qui avait été établi en l'honneur de la vierge Marie, dans le château de Courtrai, par Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, lors de son départ pour la croisade. — *Actum Tornaci, in capitulo nostro, anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo tertio, consecrationis nostræ anno duodecimo, mense junio.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 858.

1203 31 juillet. Lambert, évêque de Morinie, décide que le domaine de Zuutpeene, qui appartenait auparavant à Jordan Ban, était la propriété de l'abbaye de Watten. — *Anno incarnati Verbi M. CC. III, indictione sexta, pridie kalend. augusti.*

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 57.

1203 juillet. Lettre adressée au pape Innocent par les croisés, qui y racontent au souverain pontife le premier siége de Constantinople, la fuite de l'usurpateur Alexis et le rétablissement sur le trône de l'empereur Isaac Comnène.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 51. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 515. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 257. — Fragment dans Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno 1198*, t. I, p. 147. — La première conquête de Constantinople par les croisés s'effectua le 25 juillet.

1203 juillet. Lettre écrite après la prise de Constantinople par B., marquis de Mont-Ferrat, Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, Louis, comte de Blois et de Clermont, et Hugues, comte de Saint-Pol, à tous les archevêques, évêques et autres ecclésiastiques, et à tous les barons, chevaliers et sergents, pour leur annoncer leurs succès et les inviter à venir à leur aide.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 789. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 515. — Michaud, *Histoire des croisades*, t. III, p. 622. — Migne, *Sanctorum Martini Legionensis, Willelmi abbatis Sancti Thomæ de Paraclito, opera omnia*, col. 924. — Fragment dans Leibnitz, *Chronicon Alberici, monachi Trium Fontium*, IIe partie, p. 432, et dans Vinchant, *Annales de la province et comté de Hainaut*, t. VI, p. 25.

Lettre écrite par Hugues, comte de Saint-Pol, à Henri, duc de Louvain, et dans laquelle il raconte la première prise de Constantinople par les croisés. 1203 juillet?

Godefroid de Saint-Pantaleon, dans Marquard Freher, *Germanicarum rerum scriptores*, t. I, p. 269. — Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 272. — D'Outreman, *Constantinopolis Belgica*, p. 705. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 517.

Lettre écrite par un anonyme sur le premier siége de Constantinople. On y parle de l'opinion de la majeure partie des croisés qui voulaient partir directement pour *Ascaron* (Ascalon), de ceux qui remontrèrent les difficultés de cette entreprise et du départ de quelques croisés pour aller rejoindre le roi de Hongrie. 1203 juillet?

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 785.

Le chantre G. et les chanoines W. de Breuil et de Saint-Remi, de Cambrai, confirment l'accord qui avait été conclu entre l'abbaye d'Hautmont et l'église de Maubeuge, au sujet d'une chapelle et de quelques dîmes à Mairieux. — *Actum Cameraci, anno Dominice incarnationis M. CC. tercio, mense septembri.* 1203 septembre.

Fragment dans les *Bulletins du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, t. I, p. 180. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 180.

Le roi des Français, Philippe, donne à Renaud, comte de Boulogne, les domaines de Bellencombre, de Meulers et de la forêt d'Eawi, pour en jouir dès qu'ils seraient conquis. — *Ante Gaillardum, anno M. CC. III, mense octobri.* 1203 octobre.

Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 178.

L'évêque d'Arras, Raoul, concède à l'abbé de Mareuil (*Mareolum*) le droit de ne pas devoir répondre en justice par-devant les échevins de ce village. — *Actum anno Domini M. CC. III, mense octobri.* 1203 octobre.

Gallia Christiana nova, t. III, *instrumenta*, col. 88.

Jean, roi d'Angleterre, atteste qu'il a négocié le mariage de Guillaume, fils de Guillaume Marescal, comte de Pembroke, avec Alice, fille de Baudouin de Béthune, comte d'Aumale; celui-ci a assuré aux jeunes époux toutes ses possessions d'Angleterre. — *Datum per manum S., prepositi Beverlac. et archid. Wellen., VI die novembr., anno regni nostri quinto.* 1203 6 novembre.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 114.

1203 6 décembre. Guy, évêque de Préneste, légat du saint-siége, déclare qu'il a relevé le croisé Baudouin de son vœu d'aller en Palestine, à cause de plusieurs circonstances qui l'en empêchaient; il ajoute que Baudouin a donné tout ce qu'il possédait près de Liége, environ soixante bonniers, au monastère de Saint-Nicolas en Glain. — *Datum Leodii, anno incarnationis M.CC.III, VIII idus decembris, in die S. Nicolai.*

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. IV, col. 1181. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 366. — Voyez le *Messager des sciences historiques*, année 1839, p. 415.

1203 juillet-décembre. Le pape Innocent adresse au marquis de Montferrat, aux comtes de Flandre, de Blois et de Saint-Pol, et aux autres barons et chevaliers croisés, un souhait de meilleur conseil, et les exhorte à déterminer l'empereur de Constantinople à promettre obéissance et soumission au saint-siége. — *Datum Anagniæ, anno sexto.*

Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 174. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 260.

1203. Traité de paix et d'alliance conclu entre Adolphe, archevêque de Cologne, et Henri, duc de Lotharingie. — *Acta sunt hæc anno millesimo ducentesimo tertio.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 509, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 507. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, pp. 34 et 42. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 130. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 567. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 284. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 6. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, pp. 133 et 328.

1203. Dernier traité conclu entre Henri, duc de Lotharingie, et Othon, comte de Gueldre : ce dernier renonce à plusieurs droits qu'il avait prétendus jusqu'alors, et notamment au droit d'*eeninge*, dans la Campine. On y stipule en outre différentes franchises de tonlieux et l'abandon de certains fiefs au duc de Brabant. — *Acta sunt hæc feliciter apud Lovanium, anno Domini M. CC. III.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 164, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 508. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 52. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 42. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 129. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1071. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 401. — Bondam, *Charterboek der graaven van Gelderland*, p. 281. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, pp. 135 et 329.

Traité conclu entre le duc de Lotharingie et le comte de Gueldre, pour le mariage de la fille du duc avec le fils du comte. Le duc promet de remettre au comte quinze cents marcs que celui-ci s'était engagé à lui payer, et cette remise servira de dot. Le comte devra donner pour cautions l'archevêque et l'église de Cologne, l'évêque et l'église d'Utrecht, les comtes de Looz et de Berg, que dorénavant il servira le duc fidèlement, comme son homme lige. 1203.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 55. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 44. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 131. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1744. — Bondam, *Charterboek van Gelderland*, p. 281.

Le comte de Looz et sa femme résignent entre les mains du duc de Brabant tous les alleux qu'ils tenaient à titre héréditaire, en Hollande, sauf le château et la châtellenie de Leyde, et les reçoivent en fief de ce dernier. Par ces lettres, le comte se déclare homme lige du duc contre tous, excepté contre l'Empire et contre l'évêque de Liége, ce dernier à certaines conditions. 1203?

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 57. — *Recueil des Traitez de paix, etc.*, t. I, p. 45. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 132. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, Ire partie, p. 321. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 145. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 127, qui place cet acte en 1206 ou 1207.

Henri, duc de Lotharingie, déclare que Guillaume d'Eynthout et d'autres personnes de sa famille ont renoncé à leurs droits sur leur alleu de Tongerloo et de Perlner, au profit de l'abbaye de Tongerloo. — *Acta sunt hec apud Lovanium, anno Dominice incarnationis M. CC. III.* 1203.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. V, p. 387.

Statuts donnés au chapitre de Saint-Pierre, de Namur, par Philippe, marquis de Namur, et Hugues, évêque de Liége. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo tertio.* 1203.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. II, p. 251. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. VI, p. 118. — Traduit dans Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. I, p. 207.

Marie, comtesse de Flandre et de Hainaut, confirme la donation de l'emplacement de deux moulins, donation qui avait été faite à l'hôpital d'Audenarde par son mari, le comte Baudouin. — *Actum Verbi incarnati M. CC. III, apud Male.* 1203.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 74.

1203. Guillaume, oncle de Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut et régent de ce dernier pays, approuve une donation qui avait été faite par Clémence de Houdeng à l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie. — *Actum Montibus, anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo tertio, cum dominus comes Flandriæ et Hanoniæ pro honore domini nostri Jesu Christi peregrinabatur.*

Texte incomplet dans Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 512, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 513. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 568. — Vinchant, *Annales de la province et comté d'Hainau*, p. 273. — Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 27.

1203. Renaud, comte de Boulogne, et sa femme Ide instituent à Boulogne une commune jurée, organisée d'après les coutumes et les usages en vigueur à Tournai. — *Actum M. CC. III, apud Hardrelo.*

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 58.

1203. Baudouin, comte de Guines, à la demande d'Itier, abbé d'Andres, et avec l'assentiment de son fils Arnoul, châtelain de Bourbourg, exempte les tenanciers du monastère habitant près de ce dernier, de l'obligation de lui payer des poules ou d'autres redevances. — *Actum extra Ardeam, anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo tertio.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 507, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 505. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 566.

1203. Lothaire, comte de Hochstaden, renonce au projet qu'il avait formé de bâtir deux moulins à Münster-Eifel, et reconnaît que le droit d'avoir des moulins en cet endroit appartient exclusivement à l'église du lieu et à l'abbaye de Prüm. — *Acta sunt hec Dominic. incarnat. M. CC. III.*

Günther, *Codex diplomaticus Rheno-Mosellanus*, t. II, p. 75. — Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, p. 252. — Voyez *Ibidem*, p. 767.

1203. Enguerrand de Coucy, comte de Roucy, déclare que lui et Walter d'Avesnes ont conclu une alliance contre tout homme, en réservant la fidélité qu'ils devaient au roi des Français et à la comtesse de Vermandois. — *Actum anno gratiæ M. CC. III.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 356.

1203. Engelbert, seigneur d'Enghien, confirme à l'abbaye de Cambron la possession de ses biens à Ronquières et s'engage à les protéger contre tout homme, quel

qu'il fût. — *Actum anno ab incarnatione Domini, coram conventu de Camberon, M. CC. III.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 358.

Guillaume, sire de Fiennes, confirme à l'abbaye d'Andres toutes les possessions que ce monastère avait reçues de ses ancêtres. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. III, apud Fielnes.* 1203.

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 171. — D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 534. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 404.

Sybille, dame de Lillers, approuve la conversion opérée par le comte Philippe (d'Alsace), en une rente en argent, de la redevance en froment que l'abbaye de Saint-Nicolas, de Furnes, payait pour son bien de Schore, et exempte ce dernier de toute autre exaction. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. III.* 1203.

F. Vandeputte et C. Carton, *Chronicon et cartularium abbatiæ Sancti Nicolai Furnensis*, p. 232.

Henri de Mirwart, avoué de l'église Saint-Pierre, de Saint-Hubert, donne en aumône à cette dernière l'alleu, la dîme et les dépendances de *Jembes*, ainsi que tout ce qui appartenait à Henri, par droit de succession, dans les prébendes de Wahart..... — *Actum anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo tertio.* 1203.

Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. VI, preuves, p. 1.

Guy, évêque de Préneste, légat du saint-siége, à la demande du duc de Lotharingie, Henri, et de sa femme Mathilde, autorise à inhumer dans la maison des lépreux, près de Louvain, et accorde à cette maison quelques autres prérogatives. — *Anno M. CC. III.* 1203.

Texte incomplet dans de Ram, *Joannis Molani rerum Lovaniensium libri XIV*, t. I, p. 330.

Jean, évêque de Cambrai, confirme la fondation d'une prébende dans l'église d'Anvers, fondation qui avait été faite par une dame nommée *Jotha*. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo tertio.* 1203.

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 354. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 293. — Foppens, *Historia episcopatus Antverpiensis*, p. 100.

1203. Jean, évêque de Cambrai, confirme la donation faite à l'abbaye de Cambron par Hugues, seigneur de Gages, d'une partie de la dîme de ce village. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. tercio.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 750.

1203. Walter, doyen et archidiacre de la cathédrale de Liége, déclare que Baudouin et son épouse Ide ont donné en aumône à l'église Saint-Nicolas tout ce qu'ils possédaient à Bolzée ou hors la cité de Liége, afin qu'un autel fût fondé au milieu de cette église et que l'on y entretînt à perpétuité deux moines. — *Actum est hoc anno Dominicæ incarnationis M. CC. III, indictione VI.*

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. IV, col. 1181.

1203. Le chapitre de Saint-Barthélemy, de Liége, en sa qualité de possesseur du patronat de Héverlé, approuve le droit que l'évêque de Liége, Hugues, avait accordé aux lépreux de Ter-Banck de percevoir la dîme de leur propriété et d'avoir leur cimetière particulier.

De Ram, *Joannis Molani rerum Lovaniensium libri XIV*, t. I, p. 331.

1203. L'abbaye de Floreffe vend au monastère de Brogne, pour quatre-vingt-dix livres de blancs, la ferme de Bures, avec ses dépendances. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo III, pontificatus domini Hugonis Leodiensis episcopi anno quarto.*

Annales de la Société archéologique de Namur, t. V, p. 442.

1203. Les religieux de l'abbaye de Saint-Laurent, de Liége, acceptent la donation qui avait été faite par le croisé Baudouin, au monastère de Saint-Nicolas-en-Glain, dépendance de leur église. — *Actum anno incarnationis Dominice M. CCC. III, indictione VI.*

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. IV, col. 1182. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 366.

1203. Imaine, abbesse de Bilsen, de concert avec les chanoines et les chanoinesses de ce lieu et avec l'assentiment du comte de Looz, cède à l'abbaye d'Averboden le personnat de Nere, dans le comté de Hornes. — *Actum anno incarnati Verbi millesimo ducentesimo tertio, indictione VI, concurrente cum II. In nomine Dei, amen.*

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 44. — Fragment dans Mantelius et Robyns, *Historia Lossensis, pars I*, p. 120. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 731. — Wolters, *Notice historique sur l'ancien chapitre de Munster-Bilsen*, p. 51.

Chrétien, abbé de Saint-Trond, atteste que Henri du Moulin et sa femme Fredewine ont donné à l'hôpital de Saint-Trond trois bonniers de terres situés près de la ferme de Stayen, à charge de fournir du luminaire à l'église abbatiale. — *Actum anno incarnationis Dominice M. CC. III.* 1203.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 159.

Lettre adressée par le chroniqueur André de Marchiennes à Pierre, évêque d'Arras; il déclare avoir obéi aux ordres du prélat en écrivant l'histoire des Français et s'excuse sur son insuffisance si cette tâche n'a pas été suffisamment accomplie. 1181-1203.

Buzelin, *Gallo-Flandria*, p. 226.

Alain de Lille, le « docteur universel, » adresse à Guillaume, prince de Montpellier, son traité *de Fide catholica* (de la Foi catholique), dirigé contre les hérétiques du temps, et dont le deuxième livre est spécialement destiné à réfuter les erreurs des Vaudois; le troisième livre, à combattre les doctrines juives, et le quatrième livre, à réfuter les dogmes du paganisme. 1190? 1203

De Visch, *Alani de Insulis, doctoris universalis, opera omnia*, p. 201. — Migne, *Alani de Insulis, doctoris universalis, opera omnia*, col. 305.

Quelques statuts synodaux, en cinq articles, décrétés par Étienne, évêque de Tournai. 1192-1203.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 120. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 363.

Lettre adressée par l'évêque de Tournai à un prince, que le prélat prie de ne pas accueillir facilement ce que l'on dirait de lui. 1192-1203.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 394. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 330.

L'évêque de Tournai, Étienne, demande au pape de l'exempter d'entretenir toutes les personnes ayant reçu la simple tonsure cléricale, en attendant qu'elles obtiennent des bénéfices; il désirait n'être astreint à cette obligation que pour ce qui concernait les prêtres et les diacres. 1192-1203.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 340. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 295. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 476.

1192-1203. Étienne, évêque de Tournai, informe le pape qu'un ancien religieux de l'église Saint-Martin, de cette ville, nommé Nicolas, avait quitté clandestinement le monastère. Il exhorte le souverain pontife à ne pas avoir confiance en ce religieux et déclare approuver les lettres que l'abbé et la communauté avaient adressées au pape.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 300. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 479.

1192-1203. Nouvelle lettre écrite au pape par l'évêque de Tournai, Étienne, pour le mettre en garde contre les intrigues de ce religieux de l'abbaye de Saint-Martin.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 674. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 301. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 480.

1192-1203. L'évêque de Tournai prie le pape de ne pas favoriser un homme qui attaquait ses droits.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 356. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 511.

1192-1203. L'évêque de Tournai, Étienne, adresse au pape des observations sur la multiplicité des décrétales, et sur le tort qui en résulte pour les études.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 366. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 305. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 516.

1192-1203. L'évêque de Tournai prie le pape de confirmer la sentence qu'il avait rendue en faveur de l'abbaye de Phalempin, au sujet d'une dîme qui lui était contestée par le chapitre de Seclin.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 395. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 531.

1192-1203. L'évêque de Tournai informe le pape qu'il a sans succès interpellé les chanoines de Seclin, au sujet de la nature d'une contestation qui s'était élevée entre deux d'entre eux.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 396. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 531.

Étienne (évêque de Tournai), après avoir rappelé au cardinal Soffred leur ancienne amitié, le prie d'appuyer les requêtes qu'il adresserait à la cour de Rome. 1192-1205.

Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, etc., t. X, IIme partie, p. 80. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 545.

L'évêque de Tournai implore humblement son pardon du cardinal Soffred, et se déclare prêt à le servir, lui et son neveu. 1192-1205.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 586. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 526.

L'évêque de Tournai prie Jean, fils du chancelier de Rome (*almæ urbis*), d'intercéder auprès de son père pour qu'il le défende contre un de ses ennemis. 1192-1205.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 586. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 526.

Étienne (évêque de Tournai) entretient Jean, fils du chancelier de Rome, de leurs anciennes liaisons, et le prie de rappeler à son père qu'il est poursuivi par l'un de ses ennemis, dont il voudrait être délivré. 1192-1205.

Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, etc., t. X, IIme partie, p. 85. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 547.

L'évêque de Tournai, Étienne, se plaint à Pierre, évêque d'Arras, des moines de Saint-Bertin, qui refusaient de lui restituer une église, dont les revenus faisaient partie de la mense épiscopale. 1192-1205.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, pp. 696 et 697. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 526. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 494.

Circulaire adressée à tous les religieux et dans laquelle l'évêque de Tournai, Étienne, expose comment, en présence de l'évêque d'Arras, Pierre, et avec le concours des abbés de Saint-Amand et de Cisoing, il a rétabli l'ordre dans le monastère de Saint-Martin, de Tournai, et puni l'abbé Jean, par une suspension temporaire. 1192-1205.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 550. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 495.

1192-1203. L'évêque de Tournai reproche à l'évêque d'Arras d'avoir conféré les ordres à des moines de l'abbaye de Saint-Amand, qui dépendait de son monastère.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ,* p. 363. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ,* col. 515.

1192-1203. Étienne (évêque de Tournai), ayant appris que l'évêque d'Arras, Pierre, était fortement indisposé, lui envoie son chapelain pour lui porter ses salutations et s'informer de sa santé.

Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, etc., t. X, IIme partie, p. 86. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ,* col. 547.

1192-1203. Étienne, évêque de Tournai, engage l'évêque de Cambrai à supporter ses infirmités avec patience; il l'informe ensuite qu'un de ses subordonnés, le prêtre de Saint-Brice (à Tournai), l'a mécontenté, en répandant le bruit qu'il s'était élevé des haines entre les deux prélats.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ,* p. 372. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ,* col. 520.

1192-1203. Étienne, évêque de Tournai, se plaint à Lambin (ou Lambert), évêque de Térouane, que les religieux de Saint-Bertin ont nommé l'un des leurs, au mépris des saints canons, pour desservir l'église de *Coclers* (Couckelaere), et que ce prêtre a refusé de le recevoir, à son passage par ce village.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ,* p. 283. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ,* col. 470.

1192-1203. Lettre adressée par l'évêque de Tournai à Lambin (Lambert), évêque des Morins, et relative à l'abbé de Zonnebeek, qui avait quitté son monastère pour aller habiter le couvent de Saint-Barthélemy (d'Eeckhout, près de Bruges).

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ,* p. 390. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ,* col. 528.

1192-1203. Étienne, évêque de Tournai, informe l'évêque de Soissons, Nivelon, que, « pendant que la tempête grandissait, » il s'était retiré à *Marisiacum,* dans le diocèse de Soissons, pour y vivre dans la solitude et le silence; comme un grand nombre de personnes venaient lui demander le sacrement de la Confirmation, il le prie de lui accorder l'autorisation nécessaire.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis,* p. 684. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ,* p. 288. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ,* col. 473.

L'évêque de Soissons (Nivelon) répond à l'évêque de Tournai en l'autorisant à administrer le sacrement de la confirmation, non-seulement dans le lieu retiré dont celui-ci lui avait parlé, mais jusque dans sa cathédrale. 1192-1203.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 685. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 290. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 473.

L'évêque de Tournai, Étienne, prie un prélat de la cour romaine de faire confirmer un privilége qui avait été assuré à son église par l'archevêque de Reims. 1192-1203.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 357. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 500.

L'évêque de Tournai, Étienne, prie l'un des prélats de la cour de Rome d'empêcher qu'un de ses ennemis n'obtienne du pape, malgré lui, l'une des prébendes de sa cathédrale. 1192-1203.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 373. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 521.

Étienne, évêque de Tournai, se plaint à Bertaire, archidiacre de Cambrai, des charges qui résultaient pour lui de dettes mises injustement à sa charge. 1192-1203.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 687. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 291. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 474.

Étienne, évêque de Tournai, reproche à Bertaire, archidiacre de Cambrai, les blâmes que celui-ci lui avait adressés, et lui expose sa manière de vivre, en la soumettant à son appréciation. 1192-1203.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 686. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 312. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 486.

Étienne, évêque de Cambrai, annonce à Arnoul, doyen de Bruges, qu'il lui envoie un chariot, le prie de lui faire parvenir les fromages et ce que l'abbé de *Etot* (ou Eechout) lui devait, et lui demande de lui faire préparer et sécher des harengs. 1192-1203.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 696. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 327. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 494.

1192-1203. Étienne, évêque de Tournai, prie le doyen de Bruges, Arnoul, d'acheter pour lui du poisson et de le lui envoyer, pour passer la fête de Noël et les jours suivants.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 697. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 328. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 495.

1192-1203. L'évêque de Tournai, Étienne, explique au doyen et aux chanoines de Bruges que le double cens, imposé par le comte lors des reliefs (*in relevationibus*), ne comprend que le relief augmenté d'un cens d'une valeur égale.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 350. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 508. — Et mieux dans les : *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, etc.*, t. X, IIme partie, p. 87.

1192-1203. L'évêque de Tournai, Étienne, prie le doyen de Courtrai de punir le prêtre de *Lincellis*, dont il avait inutilement attendu la visite.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 374. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 521.

1192-1203. Lettre adressée par l'évêque de Tournai, Étienne, aux chanoines de Lille, et dans laquelle il se plaint de l'obstination des habitants de Tournai à repousser ses tentatives de conciliation.

Texte incomplet. *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. I, p. 254.

1192-1203. Étienne, évêque de Tournai, prie Hugues, doyen, et Pierre, chantre, de Paris, de défendre les intérêts d'un de ses amis.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 688. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 314. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 487.

1192-1203. Lettre écrite par l'évêque de Tournai, Étienne, et dans laquelle il demande à un doyen le pardon de Pierre, son neveu.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 369. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 518.

1192-1203. Étienne, évêque de Tournai, déclare à l'abbé et au chapitre de Cîteaux qu'après avoir examiné le contrat signé entre l'abbaye de Clairmarais et G., clerc de Lille, il ne peut accuser celui-ci de pratiques usuraires.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 693. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 323. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 492.

Étienne (évêque de Tournai) intercède auprès de l'abbé de Cîteaux en faveur d'un de ses religieux qui, âgé seulement de sept ans, avait, par imprudence, mortellement blessé un autre enfant. 1192-1203.

Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, etc., t. X, IIme partie, p. 82. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 546.

L'évêque de Tournai, Étienne, reproche à l'abbé de Saint-Amand d'avoir laissé conférer les ordres à quelques-uns de ses religieux dans un diocèse autre que celui de Tournai. 1192-1203.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 362. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 514.

Étienne, évêque de Tournai, recommande à l'abbé Évored et aux religieux de Saint-Bavon un artiste éminent, nommé G., dont le fils désirait prendre l'habit religieux dans leur monastère. 1192-1203.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 695. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 325. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 493.

Étienne, évêque de Tournai, prie l'abbé de Saint-Bertin de lui envoyer un palefroi bien dressé. 1192-1203.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 682. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 310. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 485.

Étienne, évêque de Tournai, prie l'abbé de Saint-Denis, Hugues, de payer à son frère la rente qu'il lui avait promise. 1192-1203.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 679. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 329. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 495.

Étienne, évêque de Tournai, reproche avec véhémence à Jean, abbé de Sainte-Geneviève, de Paris, un délit qui s'était commis dans ce monastère et qui rendait ce dernier l'objet de la risée générale. 1192-1203.

Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, etc., t. X, IIme partie, p. 99. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 549.

1192-1203. Autre lettre écrite sur le même sujet par l'évêque Étienne à l'abbé de Sainte-Geneviève et dans laquelle il insiste pour l'expulsion du coupable du délit en question.

Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, etc., t. X, IIme partie, p. 99. — Migne, *Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, col. 550.

1192-1203. L'évêque de Tournai, Étienne, indique à l'abbé et aux religieux de Sainte-Geneviève, de Paris, ce qu'il y aurait à faire, à son avis, dans la contestation que ce monastère avait avec l'archidiacre de Paris, au sujet de la chapelle Sainte-Geneviève.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannes Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 675. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 303. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 481.

1192-1203. Étienne, évêque de Tournai, engage les religieux de Sainte-Geneviève, de Paris, à s'efforcer d'atteindre à la perfection, et leur envoie les salutations de deux d'entre eux, qui l'avaient suivi, Marcel et Girard.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 680. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 309. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 484.

1192-1203. Lettre adressée par l'évêque de Tournai, Étienne, à l'abbé de Sainte-Geneviève, de Paris, et dans laquelle il déplore les dissensions qui, de nouveau, déchiraient ce monastère.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 364. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 516.

1192-1203. L'évêque de Tournai, Étienne, s'efforce de consoler Hugues, chanoine de Sainte-Geneviève, de Paris, qui avait perdu l'un de ses neveux, à la fleur de l'âge.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 673. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 378. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 523.

1192-1203. L'abbé de Selve-Majour prie Étienne, évêque de Tournai, de composer un office particulier pour la fête de leur fondateur, Gérald, qui venait d'être béatifié à Rome.

Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, etc., t. X, IIme partie, p. 106. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 552.

L'évêque de Tournai, à la demande de l'abbé et des religieux de Selve-Majour, leur promet d'écrire un office particulier pour la fête de Saint-Gérald, bien qu'il ne se croie nullement en état d'entreprendre un pareil travail. 1192-1203.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 693. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 401. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 534.

L'évêque de Tournai engage l'archidiacre de Bordeaux à composer des hymnes pour l'office de Saint-Gérald, le fondateur de l'abbaye de Selve-Majour, que le pape venait de canoniser, cette année même. 1192-1203.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 698. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 402. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 535.

L'abbé et les religieux de Selve-Majour remercient l'évêque de Tournai, Étienne, d'avoir bien voulu composer un office particulier pour la fête de Saint-Gérald. 1192-1203.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 700. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 404. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 536.

Lettre adressée à l'évêque de Tournai, Étienne, par l'abbé et les religieux de Selve-Majour, et par laquelle ils le remercient de l'office qu'il a composé pour la fête de leur fondateur. 1192-1203.

Fragment dans Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 699. — *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, etc.*, t. X, IIme partie, p. 107. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 535.

L'évêque de Tournai, Étienne, envoie à l'abbé et aux religieux de Selve-Majour son office de Saint-Gérald; il les prie d'accueillir et d'aider le porteur de la présente lettre, qui se rendait en pèlerinage à Saint-Jacques, en Galice. 1192-1203.

Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, etc., t. X, IIme partie, p. 109. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 534.

Étienne, évêque de Tournai, sur la demande qu'un abbé lui avait faite, déclare qu'on doit considérer comme valide le mariage contracté par le novice qui aurait renoncé à se vouer à la vie religieuse. 1192-1203.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 678. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 307. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 483.

1192-1203. L'évêque de Tournai, Étienne, invite un abbé à corriger les abus que l'évêque lui avait signalés lors de sa dernière visite.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 387. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 526.

1192-1203. Étienne (évêque de Tournai) recommande aux frères de la Chartreuse un nommé Jean, qui désirait entrer dans cet ordre.

Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, etc., t. X, IIme partie, p. 81. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 546.

1192-1203. Étienne, évêque de Tournai, envoie à l'un de ses amis quelques objets : un frein, une cuirasse, des étriers, en lui expliquant le sens moral de ses cadeaux.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 338. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 500.

1192-1203. Lettre dans laquelle l'évêque de Tournai, Étienne, discute une question de droit civil, relative à la possession.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 353. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 509.

1192-1203. Étienne, évêque de Tournai, recommande, en faisant son éloge, un jeune homme qu'il adresse à Bertaire, archidiacre de Cambrai.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 355. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 511.

1192-1203. L'évêque de Tournai prie un de ses collègues d'obtenir du roi, pour lui, une dispense de se rendre à la cour. Il allègue, pour motifs, le délabrement de sa santé et la probabilité de l'approche de sa mort.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 368. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 518.

1192-1203. L'évêque de Tournai, Étienne, prie l'un de ses amis d'intercéder, en faveur de son neveu, auprès d'un doyen, qui l'avait suspendu de son office.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 370. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 519.

L'évêque de Tournai intercède en faveur d'un clerc, qui avait commis un délit grave. 1192-1203.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 632. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 413. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 541.

Lettre de l'évêque de Tournai dans laquelle il déclare qu'on ne doit pas accueillir les réclamations des subordonnés, lorsqu'ils appellent à tort des sentences de leurs supérieurs, comme cela était arrivé dans le monastère de Saint-Satyre. 1192-1203.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 370. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 519.

(L'évêque de Tournai) Étienne invite l'un de ses amis à ne pas s'émouvoir des attaques des envieux. 1192-1203.

Extraits et notices des manuscrits de la bibliothèque du Roi, t. X, IIme partie, p. 78. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 543.

L'évêque de Tournai, Étienne, annonce à un chanoine de Tournai qu'un clerc d'Aldebrand, neveu du pape, avait apporté des lettres de celui-ci et de l'évêque de Meaux, Anseau, et prétendait faire révoquer la collation de la prébende que l'évêque avait accordée à ce chanoine. 1196-1203.

Notices et extraits tirés des manuscrits de la bibliothèque du Roi, etc., t. X, IIme partie, p. 104. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 550.

Étienne, évêque de Tournai, recommande à Odon, évêque de Paris, Thierri, l'un de ses archidiacres, qui avait emprunté dix livres parisis à l'un des habitants du diocèse d'Odon, Renaud le changeur, et donné en garantie des volumes que celui-ci refusait de restituer. 1197-1203.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 694. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 524. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 492. — Et mieux dans les : *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, etc.*, t. X, IIe partie, p. 103.

L'évêque de Tournai prie l'évêque d'Orléans, Hugues, de corriger quelques abus qui s'étaient introduits dans l'abbaye de Saint-Euverte. 1198-1203.

Masson, *Epistolæ Gerberti, Johannis Sarisberiensis, Stephani episcopi Tornacensis*, p. 705. — Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 406. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 537.

1198-1203. L'évêque de Tournai déclare à l'évêque Hugues et au chapitre de Sainte-Croix, d'Orléans, que, depuis quarante-cinq ans, date de son admission dans l'abbaye de Saint-Euverte, ce monastère n'avait jamais été tenu à loger l'évêque d'Orléans.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 410. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 539.

1192-1203. L'abbé Jean et les religieux de Zonnebeek certifient à B., procureur de l'hôpital de Jérusalem, en Poméranie, que leur monastère possède le bras de saint Césaire, conservé dans un bras d'argent.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 391. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 528.

1201-1203. Adalbert ou Albert, comte de Metz et de Dagsbourg, cède au duc de Lotharingie, Henri, moyennant quinze mille marcs, son château de Dagsbourg, avec ses dépendances, le château d'Hernesteyn et l'avouerie de Noviler seuls exceptés; le comte déclare, en outre, que, s'il meurt sans enfants, le duc héritera librement et en entier de l'alleu de *Musal* (Moha) et Waleffe.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 234. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 696, en note.

1202-1203. Étienne, évêque de Tournai, complimente l'archidiacre d'Ely, Richard, qui venait d'être créé évêque d'Héliopolis.

Du Molinet, *Magistri Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, p. 321. — Migne, *Stephani, Tornacensis episcopi, epistolæ*, col. 491. — Et mieux dans les : *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi, etc.*, t. X, IIme partie, p. 102.

1203 environ. L'abbé Jean et les religieux de Saint-Nicolas, de Tournai, jurent obéissance à Robert, abbé d'Arrouaise, avec le consentement de Gosuin, élu de Tournai.

Gosse, *Histoire de l'abbaye et de la congrégation d'Arrouaise*, p. 430.

1204.

1204 1er janvier. Guillaume, fils d'Enguerrand, seigneur de Fiennes, déclare qu'il recevra dorénavant de l'abbaye d'Andres un cens de cinq sous sterling, au lieu de la *cappa* que ce monastère lui donnait pour être son protecteur. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. III, apud Fielnes, calendis januarii.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 171, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 513. — D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 533. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 404.

Le pape Innocent ordonne à l'évêque de Liége d'inviter, et, au besoin, de forcer l'évêque d'Utrecht à payer aux créanciers de son église ce qui leur était dû. — *Datum Anagniæ, X kal. februarii.* 1204 23 janvier.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 242.

Confirmation par Jean, roi d'Angleterre, de la donation qui avait été faite par Baudouin de Béthune, comte d'Aumale, aux frères de l'hôpital de Suttingesfeld, de quarante-cinq acres situés à Linton. — *Datum per manum Simonis, prepositi Beverl., apud Lambeth, XXVIII die januarii, anno regni nostri quinto.* 1204 28 janvier.

Hardy, *Rotuli Normanniæ, in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 118.

Godefroid de Schooten approuve la vente qui avait été faite à l'abbaye de Ter-Doest par Walter de Cruyninghe, de tout ce que celui-ci possédait à *Morlodenesse*, près de Crabbendyk. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. III, XVI kalendas martii.* 1204 15 février.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 481. — Voyez *Ibidem*, p. 816. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 118.

H. de *Vorren* ou Voorne déclare que W. de Cruyninghe a vendu à l'abbaye de Ter-Doest tout ce qu'il possédait à *Morlodenesse*. — *Actum anno ab incarnatione Domini millesimo CC. III, X kalendas martii.* 1204 21 février.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 482. — Voyez *Ibidem*, p. 816.

Reconnaissance passée pour une dette de quatre-vingt-un muids de froment, payable en six ans, et due par Wittes de Hornaing à Doucet le changeur, à Werin Mulet et à Enguerrand le drapier. — *Ces letres furent faites al an del incarnation M. CC. III, el mois de février.* 1204 février.

Bibliothèque de l'École des chartes, Ire série, t. II, p. 184. — Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, p. 29.

Henri, duc de Lotharingie, confirme les exemptions qui avaient été accordées par l'empereur Henri V aux serviteurs du chapitre de Saint-Servais, de Maestricht. — *Datum in pleno capitulo Trajecti, anno Dominice incarnationis* 1204 12 mars.

millesimo ducentesimo quarto (*tertio,* dans le *Messager*), *indictione quinta, quarto idus martii feliciter. Amen.*

Fragment dans Miræus et Foppens, *Opera diplomatica,* t. IV, p. 224. — En entier dans le *Messager des sciences historiques,* année 1851, p. 340. — Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.,* preuves, p. 59.

1204 15 mars. Daniel, Walter et Adèle, enfants de Walter de Cleemputte, déclarent, pour eux et pour deux de leurs frères encore mineurs, avoir vendu à l'abbaye de Ter-Doest un bien adjacent à ce monastère. — *Actum Brugis in castro, anno Domini millesimo ducentesimo tercio, mense martio mediante.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 483. — Voyez *Ibidem,* p. 816.

1204 mars. Accord conclu entre Boniface, marquis de Montferrat, Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, les comtes de Blois et de Saint-Pol, d'une part, et Henri Dandolo, duc des Vénitiens, d'autre part, pour l'attaque de Constantinople, l'élection d'un empereur et d'un patriarche, le partage du butin et de l'empire. — *Datum anno Domini millesimo ducentesimo quarto, mense martii, indictione septima.*

Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores,* t. V, p. 801. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim,* t. I, p. 55. — Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 205. — Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores,* t. XII, col. 326. — *Recueil des historiens de France,* t. XVIII, p. 460. — Michaud, *Histoire des Croisades,* t. II, p. 492. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia,* t. II, col. 517.

1204 mars. Liste des provinces de l'empire grec, distribuées par tiers, dont le premier fut assigné aux Vénitiens; le deuxième, assigné au futur empereur, et le troisième, réservé pour les autres croisés. Dans la part de l'empereur furent notamment comprises la ville de Constantinople, les provinces de Tarse, de Nicomédie, de Paphlagonie, de Pergame, de Laodicée, l'île de Mitilène ou Mételin, etc.

Muratori, *Rerum Italicarum Scriptores,* t. XII, col. 329.

1204 mars. Philippe, marquis de Namur, atteste que les habitants de Quevaucamps ont racheté de lui les pâturages de ce village, pour leur usage exclusif et celui des habitants de Grandglise, à charge de payer au marquis un cens annuel de sept livres. — *Ce fut fait en l'an Nostre Seigneur mil deux cent et trois, mois de mars.*

Ancienne traduction française dans les *Bulletins du Cercle archéologique de Mons,* 2me série, t. I, p. 268. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut,* t. III, p. 268.

Le pape Innocent enjoint à l'abbé de Saint-Aubert, à l'archidiacre S. et au chanoine René, de Cambrai, d'assigner en garantie aux créanciers de l'évêque de Cambrai, qui était attaqué par le comte de Namur et d'autres nobles, quelques biens et revenus de l'évêché. — *Datum Laterani, VII idus aprilis, anno septimo.* 1204 7 avril.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 462. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 333.

Le prévôt Gérard, le doyen Walter et les chanoines de l'église Sainte-Walburge, de Furnes, et l'abbé Pierre et les religieux de l'abbaye des Dunes concluent un accord au sujet des dîmes qu'ils prélevaient à *Hem*. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. quarto, mense aprili, V idus ejusdem.* 1204 9 avril.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 382. — Voyez *Ibidem*, p. 817.

Le pape Innocent charge les archevêques de Cologne, de Trèves et de Sens, le chapitre de Reims et les suffragants de ces quatre archevêchés de faire observer la sentence d'excommunication qui avait été lancée par l'évêque de Cambrai contre le comte de Namur et ses alliés. — *Datum Lateranensi, IV idus aprilis.* 1204 10 avril.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 461. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 330.

Guillaume, comte de Hollande, prend sous sa protection l'abbaye de Ter-Doest, et affranchit de toute exaction les biens qu'elle possédait dans ses États. — *Actum Brugis, anno M. CC. IV, sexto decimo kalendas maii.* 1204 16 avril.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 225. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 263. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 140. — Fragment dans Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 119.

Diplôme par lequel le roi Philippe renonce, en faveur du chapitre d'Arras, à la jouissance de la régale pendant la vacance du siége, et lui accorde la faculté d'élire librement un évêque. Le roi ne se réserve que le droit de confirmer l'élection du chapitre et exige que l'évêque élu lui soit présenté pour lui prêter le serment de fidélité. — *Actum Parisiis, anno incarnati Verbi M. CC. III, regni vero nostri visegimo quarto. . . . . Data vacante cancellaria.* 1203 1er novembre. — 1204 24 avril.

Ferreolus Locrius, *Chronicon Belgicum*, p. 370. — Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1042. — *Gallia Christiana nova*, t. III, *instrum.*, col. 99. — Brussel, *Traité de l'usage des fiefs*, t. I, p. 307. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1206. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 180.

1204 avril. Lettre écrite par l'empereur Baudouin au pape Innocent et dans laquelle il expose les incidents qui ont marqué le siége de Constantinople par les Latins, la prise de cette ville, le 2 des ides d'avril (le 12), le mardi après la Passion, et sa propre élévation au trône impérial.

Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 797. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 52. — Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 174. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 524. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 447. — Cette lettre, attribuée au marquis de Montferrat, se trouve aussi dans Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1910.

1204 avril. Lettre adressée par Baudouin, empereur de Romanie, comte de Flandre et de Hainaut, à son parent A., archevêque de Cologne, et dans laquelle il raconte la prise de Constantinople par les Latins.

Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 275. — *Godefridi monachi annales*, dans Murquard Freher, *Germanicarum rerum Scriptores*, t. I, p. 271.

1204 avril. Lettre écrite par l'empereur Baudouin aux évêques de Cambrai, d'Arras, de Térouane et de Tournai, et dans laquelle, après avoir renouvelé ses promesses de marcher à la délivrance du saint sépulcre, il demande à ces prélats de l'aider de tout leur pouvoir.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 791. — Migne, *Sanctorum Martini Legionensis, Willelmi abbatis Sancti Thomæ de Paraclito, opera omnia*, col. 927.

1204 avril. Lettre adressée par l'empereur Baudouin à l'abbé de Cîteaux et aux autres abbés de cet ordre, au sujet de la seconde expédition de Constantinople. — *Acta sunt hæc anno incarnationis Dominicæ anno M. CC. IIII, indictione VII, regnante domino Jesu Christo, cui est honor et gloria in sæcula sæculorum amen.*

D'Outreman, *Constantinopolis Belgica*, p. 712.

1204 avril. Lettre adressée par l'empereur de Constantinople, Baudouin, comte de Hainaut et de Flandre, à tous les chrétiens, et dans laquelle il raconte la prise de Constantinople et son élévation à la dignité impériale.

Miræus, *Codex donationum piarum*, p. 312. — Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores* t. V, p. 278. — D'Outreman, *Constantinopolis Belgica*, p. 712. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 110. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 520. — Fragment dans Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 180.

Guillaume, avoué d'Arras, seigneur de Béthune et de Termonde, exempte les religieux de l'abbaye des Dunes de tonlieux, de péages, etc., dans ses domaines. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo tertio, mense aprili.* 1204 avril.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 181.

Charte par laquelle Hellin Sohier, chevalier, seigneur de Heries et d'Euvilers, en partant pour la Terre-Sainte, donne au monastère de Walcourt une mesure de terre labourable qu'il possédait à *Liga*, près des terres de sire Arnoul de Haucourt. — *Actum in curia mea de Heriis, an D. adv. M.CC.IIII, mense aprili.* 1204 avril?

Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, t. II, preuves, p. 24.

Jean, roi d'Angleterre, ordonne à ses officiers de laisser transporter de ses États dans les domaines du comte de Guines les denrées, le bois et la laine, destinés au comte lui-même. — *Apud Winton, III die maii.* 1204 3 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 41.

Lettres de Jean, roi d'Angleterre, octroyant un sauf-conduit général, pour circuler dans les États du roi, au comte de Guines et à tous ceux de ses vassaux, dont la condition serait constatée par des lettres patentes du comte. 1204 3 mai?

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 41.

Lettres de protection octroyées par le roi d'Angleterre au comte d'Aumale, à Foulques d'*Oiri*, son sénéchal, et à ses autres chevaliers, pour ce qu'ils auraient fait en Normandie, pendant qu'ils y étaient en vertu d'un ordre du monarque. 1204 3 mai?

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 41.

Le pape Innocent charge l'abbé d'Afflighem, R., *personne* de Tirlemont, et Gislebert, chanoine de Maestricht, d'ouvrir une enquête sur la conduite de W., doyen de cette dernière ville, qui, de prêtre régulier, était devenu prêtre séculier. — *Datum Laterani, idibus maii.* 1204 15 mai.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 344.

Lettre écrite par le pape Innocent au marquis de Montferrat, et dans laquelle, après avoir rappelé les raisons pour lesquelles les croisés n'auraient pas dû attaquer l'empire grec, le souverain pontife expose les motifs qui pouvaient 1204 mai?

excuser leur conduite jusqu'à un certain point, et termine en rendant ses bonnes grâces au marquis. — *Datum.....*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 56. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 710. — Fragment dans Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 205.

1204 2 juin. Le pape Innocent III confirme à l'abbaye de Liessies ses biens et ses priviléges. — *Datum Ferenti, IIII nonas junii, pontificatus nostri anno sexto.*

Fragment dans de Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. VII, p. 643.

1204 4 juin. Assise établie par Jean, roi d'Angleterre, de l'avis de ses vassaux, sur les marchandises qui seraient transportées de France en Angleterre ou *vice versâ*. Il y est question de l'importation en Angleterre par la Flandre. — *IIII die junii, apud Winton, anno regni nostri quinto.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 42.

1204 6 juin. Jean, roi d'Angleterre, déclare aux baillis des ports de mer de ses États qu'il a autorisé les marchands de la Flandre et des autres pays étrangers à commercer en Angleterre, à la condition de payer une taxe montant au quinzième de la valeur de leurs marchandises. S'il venait à révoquer cet ordre, les marchands auraient quarante jours pour partir et emporter leur avoir. — *Apud Aulton, VI die junii.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 43.

1204 avril-24 juin. Traité conclu entre l'évêque d'Utrecht et Louis, comte de Looz, devenu comte de Hollande, par la médiation de Hugues, évêque de Liége, de Henri, duc de Limbourg, de Philippe, marquis de Namur, d'Othon, comte de Gueldre, d'Adolphe, comte de Berg, et de Guillaume, oncle du comte de Flandre. Ceux-ci déterminent à quelles conditions le comte est devenu l'homme lige de l'évêque d'Utrecht, et spécifient les autres clauses du traité qui est intervenu entre les deux princes. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. CC. IIII.*

Heda, *Historia episcoporum Ultrajectensium*, p. 190. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 266. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 291. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 142 (en latin et en hollandais). — Wolters, *Codex diplomaticus Lossensis*, p. 70. — Van den Bergh, *Oorkendenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 119.

Accord conclu entre Louis, comte de Looz, et l'évêque d'Utrecht : le comte se déclare l'homme lige du prélat, et abandonne à celui-ci la juridiction sur ceux de ses « ministériels » et de ses serfs qui habitaient dans les domaines de l'évêché; l'évêque, de son côté, renonce à ses droits sur ses vassaux habitant en Hollande. Les deux parties s'engagent à ne pas entraver le commerce et s'accordent au sujet de leurs droits sur la Frise. 1204 avril-juin.

Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 269. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 144 (en latin et en hollandais). — Wolters, *Codex diplomaticus Lossensis*, p. 68.

Baudouin, empereur des Romains, comte de Flandre et de Hainaut, déclare avoir ôté toute force, depuis l'époque de son couronnement, au sceau dont il se servait antérieurement. — *Datum anno Domini M. CC. (quarto), mense junio.* 1204 juin.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 793. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 330. — Migne, *Sanctorum Martini Legionensis, Willelmi abbatis Sancti Thomæ de Paraclito, opera omnia*, col. 928.

Jean, roi d'Angleterre, déclare qu'après de longs débats devant sa cour, il a confirmé à Adam d'Essex la possession de biens, dont une partie avait appartenu à Guillaume le Flamand. — *Datum per manum Hugonis de Well...., apud Well., VII die julii, anno regni nostri VI.* 1204 7 juillet.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 138.

L'évêque de Liége, Hugues, confirme la fondation du prieuré d'Oignies, qu'il prend sous sa protection. — *Actum est hoc publice anno ab incarnatione Domini M. CC. IV et eodem anno prædicta ecclesia Beati Nicolai IX kalendas augusti a nobis consecrata est.* 1204 24 juillet.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1208.

Jean, roi d'Angleterre, informe ses officiers que, par considération pour son neveu, le roi Othon, il a accordé à Walter Spronke, marchand gantois, une remise de cinquante livres sur la taxe du quinzième des marchandises due par Walter. — *Teste me ipso apud Windeshor, XXIX die julii, anno regni nostri VI.* 1204 29 juillet.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 44.

1204
29 juillet.

Remise semblable, jusqu'à concurrence de quarante marcs, accordée pour le même motif par le roi Jean, à Simon Saphir, autre marchand de Gand. — *Teste me ipso apud Windesor, XXIX die julii, anno regni nostri sexto.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 44.

1204
29 juillet.

Le roi d'Angleterre, Jean, ordonne à W. de Wrotham et à ses autres baillis de faire remise à Simon Saphir et à Walter Spronke d'une somme de cent marcs sur la taxe du quinzième. — *Teste domino Cantuariensi archiepiscopo, apud Windlesor, XXIX die julii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 3.

1204
9 août.

F., prêtre de Plancenoit, W., chapelain de la maison des lépreux, de Malines, et maître R. de Vikenne, chanoine d'Anvers, prononcent une sentence arbitrale entre le doyen et le chapitre de Sainte-Gudule et la maîtresse et les sœurs de l'hôpital Saint-Jean, de Bruxelles, au sujet des offrandes de ceux qui choisissaient leur sépulture dans cet hôpital. — *Actum anno Domini M. CC. IV, nonis mensis augusti, in dicta vigilia beati Laurentii.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. IV, p. 34.

1204
14 août.

Henri, duc de Lotharingie, donne à l'hôpital Saint-Jean, dit auparavant du Saint-Esprit, de Bruxelles, le tonlieu des bois qui se prélevait dans cette ville. — *Facta sunt solempniter anno Dominicæ incarnationis M. CC. quarto et hoc in vigilia Assumptionis sanctæ et intemeratæ Dei genitricis et virginis Mariæ.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 716.

1204
août.

Le roi des Français, Philippe, reconnaît avoir reçu de Rodolphe, élu d'Arras, et du chapitre de cette église une somme de mille livres, pour l'abandon de la régale d'Arras. — *Actum Parisius, anno M. CC. IIII, mense augusto.*

Brussel, *Traité de l'usage des fiefs*, t. I, p. 545. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 194.

1204
18 septembre.

Jean, roi d'Angleterre, confirme à Guillaume le Bâtard la possession de soixante acres de terres situés dans le parc de Durmieton, et qu'il tenait de Henri, duc de Lotharingie, moyennant un cens annuel d'un demi-marc d'argent. — *Datum per manum Hugonis de Well...., apud Chelesword, XVIII die septemb., anno regni nostri VI.*

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 157.

Le pape Innocent charge l'élu, le doyen et l'archidiacre d'Arras de faire rendre justice aux religieux de Saint-Bertin, dont le comte de Namur et les baillis du comte de Flandre avaient saisi les biens, parce que les religieux avaient fait excommunier par le pape les bourgeois de Saint-Omer. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, IX kalendas octobris, pontificatus nostri anno VII.* 1204 23 septembre.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 470. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 115, d'après Bréquigny et La Porte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ, ad res Francicas spectantia.*

L'évêque de Tournai, Gosuin, confirme la fondation du monastère de Baudeloo et déclare que ce dernier prendra rang parmi les monastères de son diocèse dès qu'il possédera assez de biens pour que l'on puisse y entretenir douze moines lettrés. — *Datum Tornaci, per manum magistri Ghiselini, cancellarii nostri, anno gratiæ M. CC. IV, II kalendas octobris.* 1204 30 septembre.

Gallia Christiana nova, t. V, *instrum.*, col. 327. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 580. — Fragment dans Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I, p. 306 (2me édit.).

Le pape Innocent, à la demande de l'abbé de Saint-Bertin, l'autorise à bénir les linges des autels et les habits sacerdotaux. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, III nonas octobris, pontificatus nostri anno septimo.* 1204 5 octobre.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 116, d'après Bréquigny et La Porte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ, etc., ad res Francicas spectantia.*

Le pape Innocent, à la demande de l'abbé et des religieux de Saint-Bertin, leur confirme la possession de leurs biens, dont il donne l'énumération. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, VI idus octobris, pontificatus nostri anno septimo.* 1204 10 octobre.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 118, d'après Bréquigny et La Porte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ, ad res Francicas spectantia.*

Le roi d'Angleterre ordonne de payer au comte Guillaume Mariscal cent livres, à prélever sur les revenus des domaines du comte de Boulogne. — *Teste me ipso apud Westmonasterium, XIII die octobris.* 1204 13 octobre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, pp. 10 et 11.

1204
14 octobre.

Le roi Jean ordonne à son trésorier de payer deux marcs à Guillaume Oipenoire (Waepenaere), qui avait passé la mer pour venir trouver son seigneur, Jordan de *Duway* ou Douai. — *Teste P. de Rupibus* (*apud*) *Waltham, XIIII die octobris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 12.

1204
27 octobre.

Le pape Innocent reproche au duc de Brabant de vouloir fiancer à Frédéric, roi de Sicile, sa fille Marie, qui devait épouser le roi Othon; il lui annonce qu'il a chargé l'archevêque de Mayence et l'évêque de Cambrai de couronner Marie, si l'archevêque de Cologne restait en défaut de procéder à cette cérémonie. — *Datum Romæ apud Sanctum Petrum, VI kal. novembris, pontificatus nostri anno septimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 738. — Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 192. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1114.

1204
27 octobre.

Le pape Innocent annonce à l'archevêque de Mayence qu'il a chargé l'évêque de Cambrai et maître W. de Leicester de lui remettre un nouveau pallium; il lui recommande en même temps de soutenir le roi Othon. — *Datum Romæ apud Sanctum Petrum, VI kal. novembris.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 739. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1116.

1204
29 octobre.

Le pape Innocent charge l'archevêque de Mayence, l'évêque de Cambrai et le prévôt de Bonn de rappeler l'archevêque de Cologne à l'obéissance au saint-siége. — *Datum Romæ apud Sanctum Petrum, IV kal. novembris.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 738. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1116.

1204
octobre.

L'évêque d'Arras, Rodolphe, à la demande de Michel de Harnes, approuve la fondation de l'abbaye de Braëlle. — *Datum anno Domini M.CC.IV, mense octobri.*

Gallia Christiana nova, t. III, *instrum.*, col. 98. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 367.

1204
2 novembre.

Le roi Jean ordonne à son trésorier de fournir deux cents marcs à Lambert de *Sauvantin*, Guillaume de Saint-Omer, etc., pour payer leurs rançons. — *Teste domino Norwicensi, apud Westmonasterium, II die novembris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 13.

Lettre par laquelle le pape Innocent invite et, au besoin, requiert le podestat et le peuple de Gênes, sous peine d'encourir une sentence d'excommunication, de lui faire restituer les cadeaux que l'empereur Baudouin lui envoyait et que des Génois avaient saisis dans le port de Modon. — *Datum Romæ, apud S. Petrum, II non. novembr.* 1204 4 novembre.

Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 181. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 430.

Le pape Innocent, en réponse à la lettre que l'empereur Baudouin lui avait fait parvenir par le templier Baroche, le prend, lui et ses sujets, sous la protection du saint-siége et l'engage à maintenir l'empire romain sous l'obéissance de ce dernier. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, VII idus novembris.* 1204 7 novembre.

Du Chesne, *Historiæ Francorum scriptores*, t. V, p. 283. — Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 180. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 471. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 454.

Philippe, roi des Romains, déclare que Henri, duc de Lotharingie et de Brabant, est venu lui faire hommage à Coblentz, et qu'il lui a donné en fief l'abbaye de Nivelles, la ville de Maestricht, avec l'église Saint-Servais, et, pour en jouir après la mort de son oncle Albert de Dagsbourg, tous les biens que celui-ci tenait de l'empire. — *Acta sunt hæc anno Domini M. CC. IV. Datum Confluentiæ, secundo id. novembris, indictione septima.* 1204 12 novembre.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 55. — De Vaddere, *Traité de l'origine des ducs de Brabant*, IIme partie, p. 367. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 44. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 132. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, p. 1075. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 75. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 279. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 295. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, pp. 141 et 336. — Fragment dans A-Ryckel, *Historia S. Gertrudis*, p. 834.

Lettres de l'empereur Philippe déclarant que, le jour où la paix avait été conclue entre lui et le duc Henri, il avait donné en gage à ce dernier la ville de Doesburch, pour la somme de dix-huit cents marcs. Il lui reprend la ville de Nimègue, avec promesse de compensation, et s'engage à intervenir : auprès du roi de France, pour que celui-ci soit favorable au duc; auprès de l'évêque de Metz, pour qu'il cède au duc la ville de Saint-Trond, etc. 1204 12 novembre.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 56. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 44. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 131. — Lünig, *Codex Germaniæ*

diplomaticus, t. II, p. 1077. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, Ire partie, p. 278. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 145. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 294. — Fragment dans Vanden Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 201.

1204
15 novembre.

Encyclique adressée par le pape Innocent aux évêques, aux abbés et aux autres ecclésiastiques se trouvant à Constantinople dans l'armée des croisés. Il se félicite avec eux de ce que l'empire d'Orient a été transféré des Grecs aux Latins et les exhorte à engager l'empereur Baudouin et les autres croisés à maintenir l'Empire dans la soumission au saint-siége. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, idibus novembris.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 455. — Fragment dans Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno 1198*, t. I, p. 180.

1204
17 novembre.

Le pape Innocent III prend sous sa protection le monastère de Loos, lui confirme toutes ses possessions et prescrit à l'abbé et aux religieux de vivre sous la règle de saint Benoît, en observant les statuts des frères de Cîteaux. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, per manum Joannis, Sanctæ Romanæ ecclesiæ subdiaconi et notarii, XV kal. decembris, indictione VIII, incarnationis Dominicæ anno M. CC. IV, pontificatus vero domini Innocentii papæ III anno septimo.*

Buzelin, *Gallo Flandria*, p. 381. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 840. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 120, d'après Bréquigny et la Porte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ, ad res Francicas spectantia.* — Voyez Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 87.

1204
25 novembre.

Le roi d'Angleterre, Jean, ordonne au vicomte de Kent de fournir un bon navire à l'archidiacre de Wigorn, à R. de *Tresgo.* et à maître *Ulinn.*, qui se rendaient en son nom en Flandre. — *Teste domino Cantuariensi, apud Winton, XXV die novembris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 14.

1204
26 novembre.

Jean, roi d'Angleterre, ordonne à son trésorier de remettre vingt-cinq marcs à Jean de *Branc.*, archidiacre de Wigorn, qu'il envoyait en Flandre. — *Teste G. filio Petri, comite Essex., apud Winton, XXVI die novembri.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 14.

Le pape Innocent ordonne au doyen et aux chanoines de Nesle de ne pas différer de conférer des prébendes à Renelme et à Robert, qui en avaient été investis par le saint-siége; que, sinon, il en chargera l'abbé de Saint-Aubert et les chanoines Pierre de Saint-Symphorien et R. de Bekerel, de Cambrai. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, kalendis decembris, anno septimo.* 1204 1er décembre.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 486.

Jean, roi d'Angleterre, ordonne au vicomte de Kent de procurer un bon navire à l'abbé de l'Ile Dieu (*de Insula Dei*), à Rodolphe d'*Arden* et à Eustache de Fauquemberge, qui se rendaient en son nom en Flandre, avec ordre de rester à leur disposition pour leur retour. — *Teste comite de Essex., apud Reding., XXI die decembris.* 1204 21 décembre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 16.

Louis, comte de Looz, confirme le traité qui avait jadis été conclu entre Philippe, comte de Flandre, et Florent, comte de Hollande, et prend en fief de la Flandre le pays situé entre l'Escaut et la Meuse, etc.; il promet que sa femme ratifiera cette convention dès qu'elle sera sortie de prison, et reconnaît que si celle-ci mourait sans enfants, la terre de Walcheren (*terra Waucrie*) ferait retour à la Flandre. — *Actum Brugis, in vigilia circumcisionis Domini, anno millesimo ducentesimo quarto.* 1204 31 décembre.

Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 285. — Wolters, *Codex diplomaticus Lossensis*, p. 66. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 120.

Renaud, comte de Boulogne, abandonne au roi des Français le château de Mortemer, avec ses dépendances, et toute la terre que les Anglais et les Normands possédaient dans la châtellenie de ce nom. Il s'engage à ne pas mettre en cause et à ne pas attaquer Juhel de Mayenne, sans le consentement du roi. — *Actum Parisius, anno gratiæ M. CC. IIII, mense decembri.* 1204 décembre.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 269. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 201.

Le roi des Français, Philippe, en échange du château de Mortemer, donne à Renaud, comte de Boulogne, pour les tenir de lui en fief lige, le château d'Aumale, le village de Saint-Riquier, le château de Domfront-en-Passais et la forêt 1204 décembre.

d'Andaine. — *Actum Parisius, anno ab incarnatione Domini M. CC. IIII, regni vero nostri XXVI. Data vacante cancellaria, per manum fratris Garini.*

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1047. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 270. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 202.

1204 décembre? Le roi des Français, Philippe, rend et donne le comté de Mortain à Renaud, comte de Boulogne. — *Actum Parisius, anno Domini M. CC. IIII, regni vero nostri XXVI. Data vacante cancellaria, per manum fratris Guarini.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 271. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 202.

1204. Lettre adressée par l'empereur Baudouin au pape Innocent et dans laquelle il félicite l'Église romaine des avantages qu'elle recueillera de la prise de Constantinople. Il prie le souverain pontife de convoquer un concile général en Grèce et lui recommande le duc ou doge de Venise, Dandolo.

Du Chesne, *Historiæ Francorum scriptores*, t. V, p. 282. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 520.

1204. Donation de reliques faite à l'église de Maestricht par l'empereur Philippe (*sic*) de Constantinople. — *Sub anno nostri Salvatoris M. CC. IV, anno nostro IV.*

D'Outreman, *Constantinopolis Belgica*, p. 640, où les erreurs évidentes de ce diplôme sont relevées.

1204. Othon, roi des Romains, annonce à son oncle Jean, roi d'Angleterre, que, s'il le désire, il conclura une trève d'une ou deux années avec le duc de Souabe, et qu'il marchera à son aide vers Reims ou vers Cambrai; en terminant, il remercie le roi Jean des dons qu'il lui a envoyés.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 133.

1204. Philippe, roi des Romains, informe l'écoutète et les autres habitants d'Ingelheim qu'à l'exemple de son frère l'empereur Henri, il a exempté de toute exaction les tenanciers de l'église Saint-Adalbert, d'Aix-la-Chapelle, et les invite à respecter cette immunité.

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 47.

Henri, duc de Lotharingie, accorde des libertés à ses sujets habitant à Marilles, *Marelotes*, Brehen et Nodrange, les déclare exempts d'exactions, de mainmorte, etc., les autorise à élire quatre ou six d'entre eux pour administrer le village, et, en outre, à choisir un maire et un forestier, etc. — *Actum apud Geldoniam, anno Dominice incarnationis millesimo CC. quarto.* 1204.

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 60.

Philippe, marquis de Namur, au nom de l'empereur de Constantinople, comte de Flandre et de Hainaut, enjoint à René d'Ostkerke et aux autres officiers du comte en Flandre et dans l'île de Walcheren, de protéger contre toute attaque l'abbaye de Middelbourg et de faire exécuter les ordonnances de l'évêque d'Utrecht au sujet de ce monastère et des églises qui en dépendent. 1204?

Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 133.

Guillaume, oncle du comte de Flandre et de Hainaut, et qui gouvernait au nom de ce prince le comté de Hainaut, déclare qu'après la mort de Bernard de Louscans, son père Baudouin, qui était vassal du comte, avait donné à l'abbaye de Cambron son alleu de *Hucheniis*. — *Actum Montibus in castro, anno Verbi incarnati M. CC. quarto, dum princeps illustris Balduinus comes Flandrie et Hainoie et uxor ejus Maria comitissa ad succursum Terre Sancte Jherosolimitane peregrinabantur.* 1204.

Lewaitte, *Historia Camberonensis, pars II*, p. 124. — De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 339.

Othon, comte de Gueldre, met sous la mouvance de l'église de Liége les terres qu'il possédait depuis Maestricht jusqu'à Ruremonde, et l'évêque Hugues, de son côté, les lui reporte, pour les tenir en fief. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. quarto.* 1204.

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 169. — Voyez Schoonbroodt, *Inventaire des chartes du chapitre de Saint-Lambert à Liége*, p. 9.

Guillaume, comte de Hollande, déclare que l'évêque d'Utrecht l'a reçu à l'hommage et lui a donné les fiefs qu'avait tenus de lui son frère, le comte Thierri. Parmi les témoins de cette charte figurent le duc de Lotharingie, le comte de Gueldre, etc. — *Acta sunt hæc ab incarnatione Domini anno mil-* 1204.

lesimo ducentesimo quarto, pontificatus domini Theoderici episcopi anno septimo, apud Trajectum, coram altari beati Martini.

Heda, *Historia pontificum Ultrajectensium*, p. 188. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 273. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 140 (en latin et en hollandais). — Bondam, *Charterboeck der hertogen van Gelderland*, p. 292. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 140.

1204. Le comte Albert de Moha donne à l'église Saint-Lambert, de Liége, les alleux de Moha et de Waleffe, dont il ne se réserve que l'usufruit. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo quarto, indictione septima.*

Chapeauville, *Gesta pontificum Leodiensium*, t. II, p. 605 et (en fragment), p. 102. — Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 514, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 518. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 234. — Rousset, *Supplément au corps diplomatique*, t. II, Ire partie, p. 72. — Lünig, *Spicilegium ecclesiasticum*, t. II, p. 504. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 569. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 652.

1204. Arnoul d'Audenarde atteste qu'il a exempté à perpétuité les religieux de Cambron de tonlieu pour tout ce qu'ils transporteraient à travers ses domaines. — *Actum anno Domini M.CC.IIII.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 941.

1204. Gérard de Baillœul, châtelain d'Aldenbourg, et sa femme Virginie, du consentement de leurs enfants, Catherine et Marie, assignent au monastère des Dunes une redevance annuelle d'une poise (*pisa*) d'anguilles. — *Datum anno gratie M.CC.IV.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 480. — Voyez *Ibidem*, p. 816.

1204. Baudouin de Béthune, comte d'Aumale et seigneur de Chocques, ratifie les donations qui avaient été faites à l'abbaye de Chocques par ses ancêtres, les seigneurs de ce village. — *Actum ab incarnatione Domini anno M.CC.IV.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, pp. 64 (et non 54) et 593.

1204. Eustache, châtelain de Lens, conclut un accord avec Guillaume, abbé de Chocques, au sujet de quelques tenanciers de leurs domaines. — *Actum anno incarnationis M.CC.IV.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 53bis.

Jean de Lens, seigneur de Resbais, déclare que son vassal, Hugues *d'Almetes*, a vendu au monastère de Saint-Augustin treize mesures de terres. Il lui confirme en outre neuf autres mesures, que Helwide, dame de Kerseke, lui avait données. — *Actum anno M. CC. IV.* 1204.

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 521.

Les habitants d'Exeter, ayant donné cinq marcs pour ne pas être inquiétés au sujet de vingt livres qu'ils avaient, disait-on, promis à la reine, il est fait droit à leurs réclamations, après une enquête ouverte par divers chevaliers du comté de Devon et, entre autres, par Richard le Flamand. — (*Anno VI Johannis.*) 1204.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 204.

Richard Flemeng donne au roi Jean vingt marcs pour rentrer en possession de quatre livrées de terre qu'il tenait en fief, à Holedich. — (*Anno sexto Johannis.*) 1204.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 221.

Adolphe, archevêque de Cologne, donne à l'église Saint-Cunibert, de cette ville, pour améliorer le revenu des prébendes, les églises de Nettesheim et d'Heimerzhem. Parmi les témoins de cet acte figure le duc de Limbourg Henri. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo quarto.* 1204.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 9.

Lettre adressée par Rodolphe, élu d'Arras, à Gosuin, élu de Tournai, à qui il adresse le diplôme par lequel le roi Philippe avait renoncé à ses droits sur les régales de l'église d'Arras. 1204.

Gallia Christiana nova, t. III, *instrum.*, col. 99. — Gousset, *Annales de la province ecclésiastique de Reims*, t. II, p. 334.

Hugues, évêque de Liége, déclare que Henri, prévôt et sacristain de Fosses, a résigné entre ses mains le droit de patronat de l'église de Fosses, au profit du chapitre de cette ville. — *Acta sunt hec anno incarnati Verbi M. CC. IV.* 1204.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. IV, p. 413.

1204. L., évêque des Morins, confirme l'accord conclu entre le chapitre de Sainte-Walburge, de Furnes, et l'abbaye des Dunes, au sujet des dîmes des terres dépendantes de la ferme de *Hem*. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. quarto.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 355. — Voyez *Ibidem*, p. 817.

1204. L'abbé Robert et les religieux de Lobbes cèdent à l'abbaye de Cambron, pour les tenir, à charge d'un cens de douze sous de Valenciennes, les droits que le premier de ces monastères possédait sur le domaine du chevalier Aimeric de *Hanbise*. — *Actum Lobiis et confirmatum et in ecclesia Camberonensi recognitum anno ab incarnatione Domini M. CC. IIII, tempore domni Hugonis Leodiensis episcopi feliciter.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 106.

1204 environ. G., seigneur de Schooten, prend sous sa protection les religieux des Dunes et les exempte, dans ses domaines, de toute exaction, tonlieu, etc.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 430.

1204 environ. Lettre écrite par un anonyme à propos des indulgences concédées à ceux qui contribuent à la défense de la Terre-Sainte. L'évêque d'Arras en avait conclu que le pape engageait ceux de ses confrères qui étaient à Rome à envoyer les croisés en Palestine; l'auteur de la lettre répond que non, que l'on peut aussi aller à Constantinople, pourvu que ce soit dans l'intention de secourir la Terre-Sainte.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 792.

1205.

1205 2 janvier. Gosuin, évêque de Tournai, termine un différend qui s'était élevé entre l'église et le seigneur de Cisoing, au sujet d'une écluse ou retenue d'eau. — *Anno M. CC. IV, consecrationis suæ primo, quarto nonas januarii.*

Fragment dans Sanderus, *Flandria illustrata*, t. III, p. 430 (2me édit.).

1205 12 janvier. Le roi des Romains, Philippe, confirme et accroît les donations faites à l'église de Cologne par ses prédécesseurs, et notamment les duchés d'Angrie et de Westphalie. Il y ajoute un manoir à *Brakele* et l'église de Kerpen. Parmi

les témoins de cet acte figurent le duc de Louvain, les comtes de Gueldre, de Juliers, de Hochstaden, etc. — *Acta sunt hæc anno incarnationis Dominicæ M. CC. IV, indict. VIII, regnante domino Philippo II, Romanorum rege gloriosissimo, anno regni ejus VI. Datum per manus Sifridi, regalis aulæ protonotarii, in civitate Aquisgrani, II idus januarii.*

Gelenius, *S. Engelbertus archiepiscopus Coloniensis*, p. 32. — *Gallia Christiana nova*, t. III, *instrumenta*, col. 138. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 299. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 7.

Philippe, roi des Romains, donne à l'archevêque de Cologne, Adolphe, l'alleu de Salfeld, en présence du duc de Brabant et d'autres princes. — *Acta sunt hæc anno incarnationis Dominicæ millesimo ducentesimo quarto, indictione octava, regnante domino Philippo Romanorum rege inclyto, anno regni ejus sexto. Datum Aquisgrani, per manum Sifridi, regalis aulæ protonotarii, II idus januarii.* 1205 12 janvier.

Gelenius, *S. Engelbertus archiepiscopus Coloniensis*, p. 51. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 297. — Fragment dans Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 8, en note.

Bulle par laquelle le pape Innocent III confirme à l'abbaye de Cluny ses possessions, notamment celles qui se trouvaient dans les provinces de Reims, de Trèves et de Rouen, et dans l'évêché de Liége. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, per manum Joannis, S. Mariæ in via lata diaconi cardinalis, idibus januarii, indictione VIII, incarnationis Dominicæ anno M. CC. IV, pontificatus vero domini Innocentii pape III anno VII.* 1205 13 janvier.

Morrier et Du Chesne, *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1498 (*lege* 1492).

L'archevêque Adolphe confirme les priviléges des monnayeurs de Cologne, appelés vulgairement *hüsgenoiz*. Parmi les témoins figure Lothaire, comte de Hochstaden. — *Acta sunt hec anno Dominicæ incarnationis M. CC. IIII, primo anno consecrationis domini nostri Philippi Romanorum regis serenissimi, Aquisgrani. Datum apud Andernacum, XVII kal. feb.* 1205 16 janvier.

Ennen et Eckertz, *Quellen zur Geschichte der Stadt Köln*, t. II, p. 17.

Le pape Innocent, à la demande des Vénitiens et sur les instances de l'empereur Baudouin, confirme la nomination du sous-diacre Thomas Morosini en qualité de patriarche de Jérusalem, nonobstant l'irrégularité qui y avait 1205 21 janvier.

présidé. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, XII kalend. februarii, anno VII.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 59. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 517.

1205 29 janvier. Lettre du pape Innocent III au duc de Venise, dans laquelle le souverain pontife expose les motifs qui l'empêchent de confirmer les conventions arrêtées entre les Vénitiens, d'une part, l'empereur Baudouin et les autres Francs, d'autre part. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, IV kal. februarii, anno VII.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 60. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 519. — Fragment dans Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 804.

1205 janvier. Milon, abbé de Chatrices, déclare qu'il a fait serment de ne point changer la règle ni les instituts d'Arrouaise, qui avaient toujours été observés dans son monastère. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC. IV, mense januario.*

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1043.

1205 7 février. Le roi d'Angleterre ordonne au vicomte d'Essex de mettre Baudouin, comte d'Aumale, en possession de cent soudées (*solidatæ*) de terres, qui avaient appartenu à Robert Bertram. — *Teste comite W. Mariscal, apud Abbind., VII die februarii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 19.

1205 7 février. Le roi d'Angleterre ordonne aux vicomtes de Norfolk et de Suffolk de mettre Baudouin, comte d'Aumale, en possession de dix livrées de terres ayant appartenu à Robert Bertram. — *Teste comite W. Mariscal, apud Abbind., VII die februarii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 19.

1205 7 février. Le roi d'Angleterre ordonne au vicomte de Southampton de mettre Baudouin, comte d'Aumale, en possession de cent soudées de terres ayant appartenu à Robert Bertram. — *Teste comite de Albemarle, apud Abben., VII die februarii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 19.

Le pape Innocent III autorise l'évêque de Tournai à consacrer des églises, aussi bien les dimanches que les autres jours de la semaine. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, VII idus februarii, anno septimo.* 1205 7 février.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 528.

Lettre du pape Innocent à l'évêque de Tournai et dans laquelle le souverain pontife ordonne au prélat de punir sévèrement les prêtres de son diocèse qui se rendraient coupables des crimes d'usure, d'adultère, etc. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, VII idus februarii, anno septimo.* 1205 7 février.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 528.

Le pape Innocent déclare à l'empereur Baudouin qu'il ne peut approuver, comme préjudiciable à l'église de Constantinople, la convention conclue entre lui et les autres croisés, d'une part, et le duc ou doge de Venise, d'autre part, pour le partage des biens des églises d'Orient. Des lettres semblables furent écrites au duc de Venise, au marquis de Montferrat, etc. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, VI id. februarii.* 1205 8 février.

Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 208. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 521.

Le pape Innocent, à la demande des chanoines de Tournai, supprime la dignité de prévôt de leur église. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, tertio idus februarii, pontificatus nostri anno VII.* 1205 11 février.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 984.

Le pape Innocent adresse des reproches au cardinal de Saint-Marcel de ce que lui et son collègue, S., cardinal de Sainte-Praxède, ont quitté la Palestine pour se rendre à Constantinople; toutefois, comme l'empereur Baudouin avait prié le souverain pontife de lui envoyer des légats, il autorise le cardinal à remplir ces fonctions. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, XIII kalendas martii.* 1205 17 février.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 541.

Le roi d'Angleterre ordonne à Godefroid de Louvain et aux gardiens du château et du domaine (*honor*) d'*Eye* de remettre ces biens au comte de Salisbury. — *Teste me ipso apud Noting., XXV die februarii.* 1205 25 février.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, 1re partie, p. 50.

1205 25 février. Le roi d'Angleterre ordonne aux barons, aux chevaliers et aux francs-tenanciers du château et du domaine d'*Eye* d'obéir au comte de Salisbury comme au gardien de ce bien. — *Teste me ipso apud Noting., XXV die februarii.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 50.

1205 25 février. Le roi d'Angleterre ordonne au vicomte de Norfolk de mettre le comte de Salisbury en possession du domaine d'*Eye*, si les gardiens de ce dernier n'accomplissaient pas cette formalité. — *Teste me ipso apud Noting., XXV die februarii.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 50.

1205 février. Henri, duc de Lotharingie, fait hommage à Philippe, roi des Français, envers et contre tous, sauf la fidélité qu'il devait à Philippe, roi des Romains; le premier de ces monarques lui avait donné une rente annuelle de deux cents marcs, payable à Paris. — *Apud Paciacum, anno M. CC. IIII, mense februario.*

Analysé dans Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 209.

1205 février. Henri, duc de Lotharingie, déclare abandonner à Renaud, comte de Boulogne et à ses héritiers le comté de Boulogne et tout ce qui pourrait lui revenir du chef de son épouse dans le comté précité, moyennant le payement annuel de six cents livres dans la ville de Calais. Les deux princes règlent en outre comment ils partageront les domaines qu'ils réclamaient en Angleterre, comme étant la propriété de leurs femmes, et qu'ils se proposaient de reprendre, à main armée. — *Actum Vernone, anno Domini M. CC. IIII, mense februario.*

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 56. — *Recueil des Traitez de paix, etc.*, t. I, p. 45. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 132. — Baluze, *Histoire de la maison d'Auvergne*, preuves, p. 104. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 100, en note. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 282. — Fragment dans Du Chesne, *Histoire de la maison de Chastillon*, preuves, p. 85. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 209.

1205 février. Déclaration de Renaud, comte de Boulogne, du même contenu que la précédente. — *Actum Vernone, anno Dominice incarnationis M. CC. IIII, mense februario.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 283. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 209.

Jean, roi d'Angleterre, déclare qu'il a autorisé Hugues Oisel à venir librement à Londres avec ses vins et son avoir. — *Apud Tik., I die martii.* 1200. 1er mars.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 52.

Le roi d'Angleterre ordonne au connétable de la Tour de Londres et à ses chambellans de promettre aux marchands flamands de retourner dans leur pays avec les navires qui avaient été séquestrés à Londres, à la condition que ces marchands prouveraient qu'il n'y avait sur leurs navires qu'eux et leurs équipages. — *Teste G. filio Petri, apud Tik, I die marcii.* 1200. 1er mars.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 21.

Le roi d'Angleterre ordonne au vicomte de Lincoln de remettre trois charruées de terres situées à *Sekebruc* et à *Croxton* : au comte de Salisbury, si ces terres avaient été acquises par le duc de Louvain; au fermier, si elles étaient la propriété de celui-ci. — *Teste me ipso apud Danecastr., II die marcii.* 1200. 2 mars.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 21.

Le pape Innocent III ordonne à l'archevêque de Reims de forcer les archidiacres et les doyens de sa province à prendre les ordres sacrés, conformément aux décrets du concile de Latran. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, III nonas martii, pontificatus anno octavo.* 1200. 5 mars.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 569.

Le pape Innocent charge l'archevêque de Reims de veiller à ce que, dans sa province comme dans son diocèse, les monastères n'empruntent de l'argent qu'en cas d'urgente nécessité. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, nonis martii, anno octavo.* 1200. 7 mars.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 570.

Le pape Innocent confère à l'archevêque de Reims les pouvoirs nécessaires pour corriger, dans les églises et les monastères de sa province, ce qui s'y produirait de répréhensible. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, VIII idus martii.* 1200. 8 mars.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 570.

1205
8 mars.

Le pape Innocent III ordonne à l'archevêque de Reims de se conformer, dans sa province, pour ce qui concernait la collation des églises et des prébendes, aux prescriptions du concile de Latran, et de faire exécuter ces prescriptions. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, VIII idus martii, anno octavo.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 571.

1205
12 mars.

Le roi d'Angleterre enjoint aux baillis du port de Douvres de fournir un navire à Francon, envoyé du comte de Flandre, à Robert *de Plasseto* et au clerc Nicolas de Well., qu'il envoyait en Flandre en qualité d'ambassadeur. — *Teste me ipso apud Noting., XII die marcii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 22.

1205
12 mars.

Jean, roi d'Angleterre, ordonne à G., fils de Pierre, de remettre : à Francon de *Columby,* envoyé du comte de Flandre, huit cent cinquante marcs, formant une annuité du fief du comte, dix marcs à Robert de *Plasseto* et vingt sous au clerc Nicolas de Well. — *Teste me ipso apud Noting., XII die marcii, anno regni nostri VI.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 22.

1205
12 mars.

Le roi Jean ordonne aux baillis de Sandwich de fournir un navire aux trois personnes désignées dans les deux actes précédents; il ajoute que Nicolas de Well devait anéantir l'autre ordre relatif à la fourniture d'un navire (*alterum breve*). — *Teste me ipso, apud Noting., XII die marcii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 22.

1205
13 mars.

Le pape Innocent informe le clergé et le peuple de Cologne, qu'il félicite de leur fidélité envers le roi Othon, de la sentence qu'il avait portée contre leur archevêque. — *Datum Romæ, III idus martii, pontificatus nostri anno octavo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 741. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1121.

1205
13 mars.

Le pape Innocent charge l'archevêque de Mayence, l'évêque de Cambron et le prévôt de Saint-Géréon, de Cologne, d'excommunier l'archevêque de cette dernière ville, qui, contrairement au serment qu'il avait prêté au roi Othon, avait récemment couronné à Aix-la-Chapelle le duc de Souabe, Philippe; le

souverain pontife ordonne à ses délégués de déposer l'archevêque, si, dans le mois, il ne sollicite son pardon du saint-siége. — *Datum Romæ, III idus martii, pontificatus nostri anno octavo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 740. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1120. — Fragment dans Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 225.

Le pape Innocent charge l'archevêque de Mayence, l'évêque de Cambrai et l'écolâtre de Saint-Géréon, de Cologne, d'inviter, avant de faire usage des autres lettres du pape, de la même date, l'archevêque de cette dernière ville à rentrer dans l'obéissance du roi Othon, et de l'absoudre s'il se conforme aux ordres du souverain pontife. — *Datum....* 1205 13 mars?

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 742. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1122.

Le pape Innocent reproche, en termes véhéments, au duc de Brabant, d'avoir abandonné le roi Othon, à qui sa fille Marie était fiancée, et l'informe qu'il a chargé l'évêque de Liége, le grand doyen de Cologne et le prévôt de Saint-Géréon, de cette dernière ville, de l'excommunier s'il continuait à agir de même. — *Datum....* 1205 13 mars.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 743. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1124.

Le pape Innocent invite le roi des Romains, élu empereur, à épouser la fille du duc de Brabant, qui était presque nubile, et autorise le roi à se marier avec une autre, si le duc, père de la princesse précitée, refuse de la lui remettre. 1205 13 mars?

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 744. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1128. — Fragment dans Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 225.

Le pape Innocent charge le grand doyen de Cologne et les prévôts des Saints-Apôtres et de Saint-Géréon, de la même ville, d'enlever toute charge au clerc Sibod, qui avait abandonné la cause du roi Othon pour se ranger parmi les partisans du duc de Souabe et occupé, à main armée, les domaines de l'évêque de Cambrai. 1205 13 mars?

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 743. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1125.

1205 13 mars? Le pape Innocent somme de nouveau l'archevêque de Trèves d'embrasser la cause du roi Othon, le menace de déposition, et déclare que, si l'église de Trèves imite son exemple, il enlèvera à cette église la dignité de métropole.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 744. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1126.

1205 13 mars? Lettre conçue en termes à peu près semblables, adressée par le pape Innocent au prévôt, à l'archidiacre, aux chanoines et aux ministériels de l'église de Trèves.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 744. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1127.

1205 30 mars. Le roi d'Angleterre ordonne au vicomte d'Essex de mettre Baudouin, comte d'Aumale, en possession de toutes les terres qui avaient été possédées par Robert Bertram et qui avaient été séquestrées comme étant la propriété d'un Normand. — *Teste me ipso, apud Oxon., XXX die martii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 24. — Des lettres semblables furent adressées aux vicomtes de Southampton et de Suffolk.

1205 30 mars. Le pape Innocent accorde à Thomas, patriarche de Constantinople, la faculté de relever des censures ecclésiastiques ceux qui auraient frappé des clercs, et lui octroie aussi le privilége d'oindre les empereurs, mais il annule les conventions que le patriarche avait conclues avec les Vénitiens. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, III kal. aprilis, anno octavo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 62. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 576.

1205 mars. L'empereur Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, prie le roi des Français, Philippe, et son fils Louis de veiller à l'exécution des ordres qu'il avait donnés pour la fondation d'un chapitre dans l'église Notre-Dame, de Courtrai. — *Datum in palatio nostro Blakerne, anno Domini M. CC. IV, mense martio.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1207. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 210.

1205 mars. Adam, seigneur de Walaincourt, confirme la cession de quelques terres, qui avait été faite à l'abbaye de Cantimpré par ses vassaux, Hugues Fournier, et

Guy de Cantaing, chantre de Cambrai, frère de Hugues. — *Actum anno millesimo ducentesimo quarto, mense martio.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 517. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 732. — Complété dans Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 72.

Hugues, évêque de Liége, assigne au comte de Namur une rente féodale de vingt-cinq marcs, à prélever sur les revenus de l'évêque à Huy. — *Actum anno incarnationis Domini M. CC. IV, mense martio.* 1205 mars.

Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 358.

Le roi d'Angleterre enjoint à W., son trésorier, et à W. et R., ses chambellans, d'exécuter plusieurs de ses ordres, et notamment ce que G., fils de Pierre, leur dirait à propos du fief de Flandre. — *Teste me ipso, apud Mauling., VII die aprilis.* 1205 7 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 51.

Plusieurs seigneurs français, et, entre autres, Renaud, comte de Boulogne, promettent, au nom d'Alice, comtesse d'Angoulême, qu'elle ne portera aucun préjudice au roi des Français. — *Anno M. CC. IIII.* 1204 25 avril. — 1205 9 avril.

Analysé dans Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 184, et Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 272.

Jean, roi d'Angleterre, déclare qu'il a permis à Martin Campin, marchand d'Arras, de venir commercer en Angleterre ou d'y envoyer des agents en son nom, jusqu'à la Saint-Michel prochaine. — *XIII die april., anno regni nostri VI.* 1205 13 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 52.

A., archevêque de Cologne, exempte les religieux de l'abbaye des Dunes du payement du tonlieu, dans ses domaines. 1195. — 1205 15 avril.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 179.

Le roi Jean, d'Angleterre, informe l'archidiacre de Taunton et G. de Lucy qu'il a autorisé Baudouin de Werreval à transporter en Flandre différentes marchandises. — *Teste domino Cantuariensi archiepiscopo, apud Duvr., XVII die aprilis.* 1205 17 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 52.

1205 2 mai. Le pape Innocent confie à l'évêque d'Arras, à l'abbé de Saint-Bertin et à un chanoine de Laon, S. des Vaux (*de Vallibus*), le soin d'examiner la validité de l'élection du nouvel évêque d'Amiens. — *Datum VI non. maii.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 604.

1205 3 mai. Le roi d'Angleterre ordonne à Renaud de *Cornhill.* de mettre son maréchal, Alard Flameng, en possession de vingt acres de bois. — *Teste me ipso, apud Windesor, III die maii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 30.

1205 4 mai. Jean, roi d'Angleterre, confirme toutes les donations qui avaient été faites à l'abbaye de Saint-Oswald, de Bardney, par le premier Gilbert de Gand et sa femme A., par Walter de Gand, son fils; par le comte Gilbert, par le comte Simon, gendre de celui-ci; par Robert Marmion et d'autres. — *Datum per manum J. de Well., apud Lond., IIII die maii, anno vero nostri VI.*

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 149.

1205 15 mai. Le pape Innocent, à la demande du cardinal Guy, archevêque de Reims, confirme à l'église de cette ville ses priviléges et notamment sa supériorité sur les évêchés de Soissons, de Cambrai, d'Arras, de Tournai, de Térouane, etc., ses biens et, en particulier, le fief de Bouillon, qui était possédé par les évêques de Liége, etc. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, per manum J., Sanctæ Mariæ in via lata diaconi cardinalis, idibus maii, indictione octava, incarnationis Dominicæ M. CC. V, pontificatus vero domini Innocentii papæ III anno octavo.*

Marlot, *Remensis ecclesiæ historia*, t. II, p. 461. — *Gallia Christiana nova*, t. IX, *instrum.*, col. 102. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 640.

1205 15 mai. Le pape Innocent envoie à l'empereur de Constantinople B., cardinal de Sainte-Susanne, en qualité de légat du saint-siége, et le lui recommande. — *Datum idibus maii.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 622.

1205 25 mai. Lettre adressée par le pape Innocent à l'archevêque de Reims et à ses suffragants, pour leur dévoiler la perfidie et l'ingratitude du jeune Alexis, que les croisés avaient porté sur le trône de Constantinople; il engage les évêques à exhorter les fidèles à aider et secourir Baudouin, le nouvel empereur. — *Datum*

Romæ, apud Sanctum Petrum, octavo kalendas junii, pontificatus nostri anno octavo.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 57. — Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 793. — Coquelines, *Bullarum pontificum Romanorum amplissima collectio*, t. III, p. 111. — Michaud, *Bibliothèque des croisades*, t. I, p. 424. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 634. — Des lettres semblables furent envoyées à tous les archevêques de France.

Le pape Innocent, à la demande de l'empereur de Constantinople, Baudouin, invite le chapitre de Soissons à supporter avec patience l'absence de l'évêque de cette ville, dont la présence en Grèce était nécessaire pour la récupération de la Terre-Sainte. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, VIII kalendas junii, anno octavo.* 1205 25 mai.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 638.

Le pape Innocent, à la prière de l'empereur de Constantinople, Baudouin, prie le roi de France de tolérer l'absence de l'évêque de Soissons de son diocèse. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, VIII kalendas junii, anno octavo.* 1205 25 mai.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 638.

Le pape Innocent, à la demande de l'empereur de Constantinople, prie tous les prélats du royaume de France d'envoyer des religieux instruits et de fournir des livres à l'empire d'Orient. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, VIII kalend. junii, anno octavo.* 1205 25 mai.

Coquelines, *Bullarum pontificum Romanorum amplissima collectio*, t. III, p. 112. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 639. — Fragment dans Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 209.

Philippe, roi des Romains, informe les citoyens de Cambrai qu'il a confirmé leurs priviléges, et déclare que les sergents et les clercs de l'évêque devront payer l'impôt, lorsqu'ils se livreront au négoce. — *Datum apud Spiram, ... Dominice incarnationis M. CC. V, kal. junii.* 1205 1er juin.

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 63.

Le roi d'Angleterre informe les gardiens des ports du comté de Southampton que, moyennant le payement de vingt mares, il a autorisé Pélage de Saint- 1205 5 juin.

Jacques à conduire son navire en Flandre pour y vendre du vin. — *Teste me ipso, apud Bradenstok, V die junii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 41.

1205 30 juin. Charte du doyen et du chapitre de l'église Saint-Pierre, de Louvain, au sujet des priviléges qui appartenaient aux hommes de cette église ou *Peetermannen.* — *Datum anno Domini M. CC. V, in crastino beatorum Petri et Pauli apostolorum.*

Bulletins de la Commission royale d'histoire, Ire série, t. IV, p. 214. — La date de cette pièce est évidemment erronée, car il y est fait mention du gardien des frères mineurs de Saint-Trond; or, l'ordre des frères mineurs n'était pas institué en 1205.

1205 7 juillet. Henri, frère de l'empereur Baudouin, annonce au pape que Baudouin a été défait et pris par les Blaques ou Bulgares, ainsi que le comte Louis, Étienne du Perche, etc. Il envoie au pape des députés et le prie de lui venir en aide. — *Datum in palatio Blackernæ, anno Domini M. CC. V, nonis julii.*

Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 806. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 67. — Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 212. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 525. — De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 281, *Mémoires sur Baudouin IX, comte de Flandre et de Hainaut*, p. 77 (dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, t. XXXI), et *Recueil de mémoires et de notices historiques*, t. II, p. 281. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 706, et t. IV, col. 292.

1205 12 juillet. Le pape Innocent reproche à Pierre, cardinal de Saint-Marcel, d'avoir, ainsi que Soffred, cardinal de Sainte-Praxède, quitté la Palestine et autorisé les croisés qui étaient restés un an à Constantinople à retourner dans leurs foyers, au mépris de leur engagement solennel de se rendre à Jérusalem. — *Datum IV idus julii.*

Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 802. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 58. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 699. — Fragment dans Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 209.

1205 22 juillet. Rase de Gavre, de concert avec les autres officiers du comté de Flandre, après avoir fixé l'étendue des propriétés du monastère de Baudeloo, autorise les religieux à faire quelques changements dans leurs biens.— *Actum anno Domini M. CC. quinto, mense julio, undecimo kalend. augusti.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 252. — Fragment dans le même ouvrage, t. III, p. 363, et dans Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I, p. 307 (2me édit.).

Décret du concile de la province de Reims, qui se tint à Saint-Quentin, pour le maintien des libertés de cette province. — *Anno Domini M. CC. V, in crastino beatæ Mariæ Maydalenæ.* 1205 23 juillet.

Marlot, *Remensis ecclesiæ historia*, t. II, p. 520.

L'évêque des Morins, Lambert, déclare que le chevalier Boidin de Mernes et Walter, son frère, ont renoncé aux droits qu'ils pouvaient avoir sur la terre de Steenvoort. — *Actum apud Pernes, in capella, anno Domini M. CC. V, mense julio.* 1205 juillet.

Fragment dans de Coussemaker, *Notice sur les archives de l'abbaye de Bourbourg*, p. 55.

Le roi Jean déclare qu'à la demande du comte de Namur, il a ordonné de restituer à Chrétien le Long, de Bruges, son navire et ses marchandises, ces dernières, pour autant qu'on pourra les récupérer. — *Teste G. filio Petri, comite Essex., apud Havering, VII die augusti.* 1205 7 août.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 45.

Béatrix de Lysdonck donne tous ses biens au monastère de Baudeloo. — *Anno M. CC. V, mense augusto.* 1205 août.

Fragment dans Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I, p. 307 (2me édit.)

Lambert, évêque des Morins, ratifie la fondation d'une chapelle qui avait été établie et dotée, dans la paroisse de Saint-Bertin, à Haveskerke, par Gilbert d'Haveskerke et le clerc Guillaume. — *Actum anno M. CC. V, septembri.* 1205 septembre.

Fragment dans Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 380.

Walter, abbé de Saint-André, et Simon, abbé d'Eeckhout, attestent que Béatrix *de Pola* a renoncé à ses droits sur onze mesures de terres, qu'elle et son mari Robin avaient jadis cédées à l'abbaye de Ter-Doest. — *Actum apud Echoud, ... anno Domini millesimo ducentesimo quinto, mense octobri, die apostolorum Symonis et Jude.* 1205 28 octobre.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 484. — Voir *Ibidem*, p. 817.

Le roi d'Angleterre ordonne à Guillaume de *Braosa* de faire remettre à plusieurs marchands de Saint-Omer la laine qui avait été séquestrée sur eux. — *Teste me ipso, apud F'nham, XXIX die octobris.* 1205 29 octobre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 55.

1205 octobre. Sentence arbitrale prononcée par l'abbé de Clairmarais, le prévôt de Watten et B., doyen de Térouane, à l'occasion du débat qui s'était élevé entre l'évêque et le chapitre de Térouane et le prévôt et le chapitre d'Ypres, sur le droit de ces derniers de faire desservir par des membres de leur corps les églises paroissiales d'Ypres. — *Actum anno gratie M. CC. quinto, mense octobri.*

Warnkönig et Gheldolf, *Histoire de la Flandre*, t. V, p. 332.

1205 13 novembre. Renaud, comte de Boulogne, et un grand nombre d'autres seigneurs, réunis à Rouen, énumèrent les droits dont ils avaient vu le duc et les barons de Normandie jouir, dans leurs rapports avec le clergé, du temps des rois Henri II et Richard. — *Actum Rothomagi, anno gratie M. CC. V, mense novembri, dominica post octavas festi omnium sanctorum.*

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1059. — Brussel, *Traité de l'usage des fiefs*, t. II, preuves, p. XXIV. — Beugnot, *Les Olim*, t. I, p. 978. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 296. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 220.

1205 novembre. Les abbés de Saint-Amand, de Phalempin et de Saint-Nicolas des Prés, en vertu d'ordres du pape, abolissent la charge de prévôt perpétuel de l'église de Tournai, qui devait être dorénavant une dignité annuelle. — *Actum Tornaci, anno Dominicæ incarnationis M. CC. V, mense novembri.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 984.

1205 1er décembre. Le pape Innocent III confirme à l'abbé et aux frères de l'abbaye des Saints-Apôtres au Mont-Cornillon, près de Liége, les églises, les dîmes et les biens qu'ils possédaient et dont il donne l'énumération. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, kalend. decembris, pontificatus nostri anno VIII.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 30.

1205 7 décembre. Jean, roi d'Angleterre, confirme à Henri Punt et à ses héritiers le fief que Baudouin de Béthune, comte d'Aumale, leur avait donné en échange d'une terre que Henri tenait de lui à Bradebanc. — *Datum per manum H. de Well., archidiac. Well., apud Lameh., V die decembris, anno regni nostri VII.*

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 160.

1205 23 décembre. Le pape Innocent confirme la déposition de l'archevêque de Cologne, Adolphe, et l'élection de Brunon, son successeur; il ordonne, en outre, aux suffragants de

l'archevêché de Cologne de consacrer Adolphe, lorsqu'ils en seront requis par lui. (*Datum X kalendas januarii.*)

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 754.

Seconde lettre de Henri, frère de l'empereur Baudouin, au pape Innocent; il lui annonce la prise par les Blaques du château de *Rossa*, dont il avait confié la garde à Henri de Termonde, et lui demande aide et secours. 1205 juin-decembre.

Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 807. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 68. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 526 (avec la date 1206). — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. CXLVI, et t. IV, col. 294. — Fragment dans Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 213.

Le pape engage Henri, frère de l'empereur Baudouin, à vivre en paix avec Calojean ou Joannice, roi des Bulgares et des Blaques. — *Datum*..... 1205 juin decembre.

Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 213. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 476. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 710.

Le pape Innocent III informe le roi des Bulgares et des Blaques, Calojean ou Joannice, qu'une nouvelle armée, très-considérable, est partie de l'Occident pour la Grèce; après lui avoir rappelé les priviléges qu'il lui avait accordés, il l'engage à rendre la liberté à l'empereur Baudouin et à conclure la paix avec le frère de celui-ci, Henri. 1205 juin-decembre.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 69. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 476. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 705.

Lettre écrite dans le même but et à peu près dans les mêmes termes que la précédente, adressée par le pape à l'archevêque de Ternove (*Trinove*). 1205 juin-decembre.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 477. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 705.

Gaufred Geoffroi, maréchal de l'Empire romain, et Milon de *Bravate*, au nom de l'empereur Henri, et deux juges vénitiens, au nom du doge Marino Zeno, opèrent le partage entre leurs nations respectives (la française et la vénitienne) de quelques dépendances de l'empire grec. 1205.

Muratori, *Antiquitates Italicæ medii ævi*, t. IV, col. 233.

1205. Le roi des Français, Philippe, donne aux habitants de Ferrières une commune basée sur les statuts de celle de Hesdin et les assises (?) de Péronne. — *Actum Parisius, anno Domini M. CC. quinto.*

Ordonnances des rois de France de la troisième race, t. XI, p. 285.

1205. Henri, duc de Lotharingie, approuve la vente de huit bonniers d'alleu, qui avait été faite par Bellin *Anser*, bourgeois de Louvain, à l'abbaye de Cortenberg. — *Anno Dominicæ incarnationis M.CC.V. Acta sunt hæc solempniter Lovanii.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 985.

1205. H., duc de Lotharingie, donne en pure aumône à l'abbaye de Saint-Michel, d'Anvers, neuf terrains marécageux sis à Lillo, avec le *transcursus* appelé vulgairement *Oploep*. — *Datum anno Domini M. CC. quinto.*

Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 284.

1205. Henri, duc de Lotharingie, et sa femme Mathilde donnent à l'abbaye de Villers deux last de harengs à prélever tous les ans sur leurs revenus de Calais. — *Actum est hoc anno ab incarnatione Domini M. CC. V.*

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 59. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 76.

1205. Michel de Harnes déclare renoncer au droit de relief qui lui était dû par le monastère de Nonnenbossche, à la mort de chaque abbesse, pour les terres que cette abbaye possédait à Steenwercke. — *Actum anno Domini M. CC. V.*

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 84.

1205. Thomas de Valenciennes et Constance, sa femme, donnent au roi d'Angleterre un palefroi pour obtenir de lui des lettres de protection. — (*Anno sexto Johannis.*)

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 246.

1205. Richard le Flameng et Guillaume, fils d'Étienne, ayant donné au roi deux palefrois pour obtenir qu'il se tienne un marché le mercredi de chaque semaine à *Dertem.* (Darmouth), le roi d'Angleterre ordonne au vicomte de Devonshire de faire droit à leur requête. — (*Anno septimo Johannis.*)

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 295.

Guillaume Peverell donne vingt marcs et un palefroi au roi d'Angleterre, après la restitution de ses biens, que Cécile de Saint-Omer avait eus en garde. — (*Anno septimo Johannis.*) 1205.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 311.

Jean de Valenciennes, Baudouin de Gand et leurs compagnons donnent au roi d'Angleterre dix marcs, pour pouvoir importer trente tonneaux de vin. — (*Anno septimo Johannis.*) 1205.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 311.

Les juifs Flemeng et Benoît obtiennent du roi Jean des lettres contre Hugues de Baill., pour le payement d'une somme de huit livres. — (*Anno septimo Johannis.*) 1205.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 334.

Henri Punt donne au roi Jean deux palefrois pour obtenir la confirmation de la propriété d'un domaine situé à Bradeburn et qu'il avait tenu en fief de Baudouin de Béthune, comte d'Aumale. — (*Anno septimo Johannis.*) 1205.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 335.

Longue lettre adressée au pape par ses légats, les cardinaux Soffred et Pierre, et dans laquelle ils mentionnent les instances qu'avait faites la comtesse de Flandre, pendant qu'ils étaient à *Accon* ou Acre, pour la conclusion de la paix avec les Sarrasins. 1205.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 76. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. CLI.

Lettre adressée au pape Innocent par Léon, roi des Arméniens, où il se plaint de l'animosité qu'avait montrée contre lui le cardinal Pierre de Saint-Marcel, à propos du débat existant entre le neveu du roi et le comte de Tripoli, et où il mentionne la décision prise par une assemblée générale, où figurait la comtesse de Flandre, de remettre la décision de ce jugement à ce cardinal et à son collègue. 1205.

Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 219.

1205. Bertram, évêque de Metz, déclare fausse la bulle du pape Clément qui avait été produite en faveur de l'indépendance du monastère d'Hastières, au synode général, par Frédéric et les autres frères d'Hastières, et atteste qu'il a acquis la preuve de la sujétion d'Hastières à l'abbaye de Waulsort.

Martene et Durand, *Amplissima collectio,* t. I, col. 1065. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica,* t. III, p. 367.

1205. Bertram, évêque de Metz, informe l'évêque et le chapitre de Liége que les frères d'Hastières avaient appelé à Rome de leurs différends avec le monastère de Waulsort, dont ils prétendaient être indépendants; il les prie de forcer ces religieux à l'obéissance qu'ils devaient à la communauté de Waulsort.

Martene et Durand, *Amplissima collectio,* t. I, col. 1065.

1205. Bertram, évêque de Metz, ordonne à Libert, abbé de Waulsort, de rappeler à l'obéissance les frères d'Hastières qui s'étaient donné un abbé et un sceau particuliers.

Martene et Durand, *Amplissima collectio,* t. I, col. 1065.

1205. Bertold, évêque de Naumbourg, cède à l'abbaye *de Porta* (Himmelspforte) le village de *Tribun* (Flemmingen), en échange de biens situés à Steinbach, Stockheim, etc. — *Acta sunt hec anno ab incarnatione Domini M. CC. V, indictione VIII.*

Émile de Borchgrave, *Histoire des colonies belges en Allemagne,* p. 340.

1205. Nivelon, évêque de Soissons, à la demande de Philippe, marquis de Namur, envoie à l'église Saint-Aubin, de Namur, une parcelle du sang de Notre-Seigneur, que l'on avait rapportée de Constantinople. — *Actum anno gratiæ M. CC. V.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica,* t. III, p. 369.

1205. H., prévôt, le doyen R. et les autres chanoines de l'église de Fosses déclarent que le champ adjacent à l'église Saint-Ultan, de cette ville, appartient au prêtre de cette église. — *Actum sollemniter in capitulo Fossensi, anno Verbi incarnati M. CCC. V* (*M. CC. V*).

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. IV, p. 489.

1205. Le chapitre de Tournai, sur les plaintes des curés de Courtrai, Henri et Benoît, que leurs revenus étaient diminués par suite de la fondation d'une église

conventuelle (ou chapitre), que l'évêque de Tournai, Étienne, avait établie dans cette ville, conclut un accord entre le chapitre et ces curés. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC. quinto.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. I, p. 162.

Sentence arbitrale par laquelle Roger, abbé de Saint-Jean, et Baudouin, doyen de Térouane, délégués par le pape, déterminent ce que l'église de Saint-Bertin et le curé de la paroisse percevraient à Calais et à Peternesse; ils attribuent au curé seul les *visitationes* et les confessions. — *Actum anno M. CC. V.* 1205.

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 383.

Les abbés de Gorze, de Saint-Arnoul, de Saint-Vincent, de Saint-Symphorien, de Saint-Clément et de Saint-Martin d'outre Moselle attestent que, dans le synode général de Metz, leur évêque avait confirmé l'incorporation de l'église d'Hastières au monastère de Waulsort. 1205.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1062.

Walter, abbé de Ham, déclare que sa communauté ne possède aucun droit sur l'église d'*Eynes* ou Enne. — *Anno M. CC. V.* 1205.

Fragment dans Sanderus, *Flandria illustrata*, t. III, p. 430 (2me édit.).

Jean, abbé de Saint-Amand, avec l'approbation de Mathilde, comtesse de Flandre, et de Gérard, prévôt de Bruges et bailli du comté, donne aux villages de Dechy et de Ferin une loi ou coutume semblable, sauf quelques dispositions, à la loi de Douai. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. V.* 1205.

Le Glay, *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Saint-Amand en Pevele*, p. 24. — Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 61.

Ordonnance ayant pour but de mettre fin aux discordes qui divisaient la ville de Gand, rendue par Philippe, marquis de Namur. 1205 environ.

Oudegherst, *Annales de Flandre*, t. II, p. 60 (édit. Lesbroussart). — Diericx, *Mémoire sur les lois, les coutumes et les privilèges des Gantois*, t. I, p. 290. — Warnkönig, *Flandrische Rechts- und Staats-Geschichte*, t. II, p. 30, et *Histoire de la Flandre*, t. III, p. 239 (édit. Gheldolf).

Simon, abbé d'Eeckhout, atteste que Béatrix de *Pola*, étant accablée d'infirmités, a confirmé un don de onze mesures de terres fait au prieuré de Ter- 1205 environ.

Doest; comme Jean, fils de Béatrix, se refusait à ratifier cette donation, Béatrix en avait augmenté considérablement l'importance.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 487.

1206.

1206 4 janvier. Jean, roi d'Angleterre, informe tous les baillis des ports de mer de ses États qu'il a permis à Laurent de Londres d'exporter du blé vers la Normandie, la Flandre ou un autre pays. — *Teste me ipso, apud X ecclesiam, IIII die januarii, per Ricard. Duket.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 57.

1206 25 janvier. Le roi d'Angleterre, Jean, informe ses baillis, ses fidèles et ses capitaines de galères (*galioti*) qu'il a autorisé Laurent de Bruges à venir commercer dans ses États. — *Teste me ipso, apud Wigorn., XXV die januarii.*

Hardy, *Rotuii litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 59.

1206 janvier. N., archidiacre, J., doyen, et maître Guillaume de Haubourdin, chanoine d'Arras, déclarent que l'abbé et les religieux d'Eenham avaient renoncé à leurs prétentions sur l'église d'Enne en faveur de l'évêque de Tournai. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. V, mense januario.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1208.

1206 3 février. Jean, roi d'Angleterre, déclare qu'il a permis à Jean Pie *de Plumb.*, marchand de Saint-Omer, de transporter d'Angleterre en Flandre un navire chargé de porcs et de fromage. — *Teste me ipso, apud Notingh., III die februar., anno regni nostri VII.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 59.

1206 17 février. Le pape Innocent III informe le roi Othon que l'évêque de Cambrai, qui était venu le trouver, l'informera de ses projets et de l'état de l'empire; il l'engage à ne pas se laisser abattre par les revers. — *Datum Romæ,.... apud Sanctum Petrum, XIII kalend. martii, pontificatus nostri anno octavo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 746. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1130.

Le roi d'Angleterre informe W. de Wrotham et R. de *Cornhull*. qu'il a permis à Robert de Turnham de transporter du blé en Flandre. — *Teste me ipso, apud Lanc., XXI die februarii, coram Petro filio Hereberti et Roberto de Burgat.* 1206 21 février.

Hardy, *Rotuli litteraram patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 59.

Le pape Innocent III informe le roi Othon qu'il a chargé le patriarche d'Aquilée d'engager le duc de Souabe, Philippe, à conclure une trêve avec lui, Othon, le souverain pontife ayant appris par l'évêque de Cambrai que cette trêve lui était indispensable. — *Datum.....* 1206 février?

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 748. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1157.

Le pape Innocent engage le roi Othon à envoyer des ambassadeurs qui se trouveraient auprès de lui en même temps que ceux de son adversaire (le duc de Souabe); il l'engage à confier cette mission à l'évêque de Cambrai. 1206 février?

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 752. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1145.

Guy, archevêque de Reims et légat du saint-siége, confirme aux chanoines de Notre-Dame de Valenciennes leurs statuts et leurs priviléges. — *Actum apud Valencenas, anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo quinto, mense februario.* 1206 février.

Le Boucq, *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentienne*, p. 299.

Le roi d'Angleterre informe l'archidiacre de Cantorbéry qu'il a conféré à Guillaume de Wrotham, archidiacre de Taunton, l'église d'*Est-Malling*, qui appartenait à Baudouin de Guines. — *Teste me ipso, apud Meleburn., VI die marcii.* 1206 6 mars.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 60.

Le pape Innocent charge l'écolâtre de Saint-Géréon et les plébans de Saint-Laurent et de Sainte-Brigitte, de Cologne, d'excommunier les comtes de Juliers, d'Hochstaden, de Berg, d'Altena, de Clèves, etc., qui avaient usurpé des biens appartenant au chapitre de Cologne. — *Datum Rome, apud S. Petrum, idus marc., pontificatus nostri anno nono.* 1206 15 mars.

Ennen et Eckertz, *Quellen zur Geschichte der Stadt Köln*, t. II, p. 22.

1206 17 mars. Accord conclu entre le légat du saint-siége, Benoît, cardinal de Sainte-Susanne, et Thomas Maurocène ou Morosini, patriarche de Constantinople, d'une part, et le seigneur Henri et ses barons et chevaliers, d'autre part, et par lequel ceux-ci assignent aux églises une partie des biens et revenus du domaine impérial. — *Anno Domini millesimo ducentesimo sexto, mense martii, indictione nona, Constantinopoli.... Datum Constantinopoli, apud Sanctam Sophiam, sexto decimo calendas aprilis.*

Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 804. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 63. — Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 232. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 967.

1206 mars. Henri, empereur des Romains ou de Constantinople, envoie à son frère Philippe, marquis de Namur, des reliques et des pierres précieuses, qu'il avait confiées à son clerc, maître Daniel des Écaussines. — *Datum Constantinopoli, anno Domini millesimo ducentesimo quinto, mense martio.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 174, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 518. — D'Outreman, *Constantinopolis Belgica*, p. 638. — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 203. — Raissius, *Hierogazophylacium Belgicum*, p. 6. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 405. — Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 359. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. IX, p. 407, note 2. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. I, p. 53.

1206 mars. Le roi Jean ordonne au vice-chancelier, à l'archidiacre de Taunton et au vicomte d'Essex de faire mettre Walter de Baillolet, agent du comte de Saint-Pol, en possession des biens de celui-ci, en Angleterre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 67.

1206 2 avril. Le pape Innocent III invite le marquis de Namur et tous ceux qui avaient pris la croix, à marcher au secours de Constantinople. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, IV non. aprilis, anno nono.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 854.

1206 3 avril. Jean, roi d'Angleterre, informe Réginald de *Cornhill*, qu'il a reçu l'hommage du comte de Guines, pour toutes les terres que Baudouin, le père de ce comte, avait possédées dans ses États. — *Teste me ipso, apud Cant., III die april.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 68.

Jean, roi d'Angleterre, informe les baillis de ses ports et les gardiens de ses galères qu'il a autorisé les lépreux de Boulogne à transporter d'Angleterre en Flandre vingt sacs (*summæ*) de blé. — *Teste me ipso, apud Cant., III die aprilis, per G. fil. Petri.* 1206 3 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 61.

Philippe, marquis de Namur, déclare que Thierri de Bierbais a reconnu ses torts envers les religieux du prieuré de Sart, près de Gosselies, et renoncé aux droits qu'il prétendait avoir sur quelques-uns de leurs biens. — *Actum apud Veterem villam, feria secunda Passchæ, anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo sexto.* 1206 3 avril.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 370.

Jean, roi d'Angleterre, atteste qu'il a pris sous sa protection Brandon de Douai et qu'il l'a autorisé à commercer dans ses États. — *Teste me ipso, apud Dovr., IIII die aprilis, coram G. fil. P.; R., comes Cestr.; W, comes Sarr.* 1206 4 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 61.

Jean, roi d'Angleterre, déclare qu'il a confirmé à Richard le Flemeng, moyennant le payement de six cents marcs et la remise de six palefrois, la garde des terres et des héritiers de Richard de Grenville, jusqu'à ce que ceux-ci soient parvenus à leur majorité. — *Datum per manum H. de Well.,... apud Winton, XX die aprilis, anno regni nostri VII.* 1206 20 avril.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 165, et *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 362.

Jean, roi d'Angleterre, ordonne au vicomte de Sommerset de faire mettre Guillaume de Fiennes en possession du manoir de *Maretoc*, que Sibylle, sa mère, avait possédé. — *Teste G. filio Petri, apud Westmonasterium, XXVI die aprilis.* 1206 26 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 68.

Jean, roi d'Angleterre, informe le vicomte de Devonshire qu'il a accordé à Richard le Flamand, moyennant le payement de six cents marcs et la remise de six palefrois, la garde des héritiers et des domaines de Richard de Grenville. — *Teste me ipso, apud Westmonasterium, XXVII die aprilis.* 1206 27 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 68. — Des lettres semblables furent adressées à d'autres officiers de la couronne d'Angleterre.

1206 avril. Échange de serves conclu entre Thibaud, comte de Bar et de Luxembourg, et Blanche, comtesse de Champagne. — *Hoc actum est anno ab incarnatione Domini M. CC. VI, mense aprili.*

Du Chesne, *Histoire de la maison de Bar*, preuves, p. 21. — Chantereau-Lefebvre, *Traité des fiefs*, preuves, p. 30.

1206 avril. Renaud, comte de Boulogne, affranchit les bourgeois de Saint-Omer de la coutume appelée le *lagan* de mer et leur assure une libre entrée et une libre sortie, par terre et par eau, dans ses domaines. — *Factum est Dominicæ incarnationis M. CC. VI, mense aprili.*

Ordonnances des rois de France de la troisième race, t. IV, p. 244.

1206 avril. Chirographe passé devant les échevins de Saint-Brice (à Tournai), et contenant la vente faite par Jacques de Ruelies, au profit de Lambert li Rate, de Biekeriel, d'une rente d'un louisien et de seize sous parisis. — *L'an de l'incarnation Jhesu Crist M. CC. et VI, el mois de avril.*

Bulletins de la commission royale d'histoire, 1re série, t. VII, p. 232. — Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane wallonne*, p. 30. — Hennebert, *Archives tournaisiennes, historiques et littéraires*, t. I, p. 331.

1206 avril. Lambert, évêque des Morins, déclare qu'à sa sollicitation le chevalier Gusfrid de Ferchnes a cédé à l'abbé Iterius et aux religieux d'Andres ses droits sur la dîme de *Hervedinghem.* — *Actum apud Andernes, anno incarnati Verbi M. CC. VI, mense aprili.*

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 340.

1206 26 mai. Le roi d'Angleterre informe l'archidiacre de Taunton et R. de *Cornhull.* qu'il a autorisé Florent de Saint-Omer à importer en Angleterre des cuirs et des laines pour une valeur de mille marcs. — *Teste me ipso, apud Portesmuh., XXVI die maii.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 65.

1206 28 mai. Le roi d'Angleterre ordonne à G., fils de Pierre, de payer différentes sommes à Antoine, frère d'Imbert le Lorain, qui se rendait en Flandre. — *Teste me ipso, apud Eremue, XXVIII die maii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 72.

Le pape Innocent III prie l'abbé et le chapitre de l'église de Dinant de conférer à un clerc nommé R. la partie de prébende qui lui avait été cédée par son oncle, maître David, chapelain du pape. — *Datum Ferentini, VIII idus junii, anno nono.* 1206 6 juin.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 901.

Le pape Innocent invite le prévôt et le chapitre de Lens à conférer un bénéfice à maître P., qui s'était livré à l'étude. — *Datum Ferentini, idibus junii, anno nono.* 1206 13 juin.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 939.

Le pape Innocent, à la demande de l'abbé Odon et de ses religieux, confirme à l'abbaye de Saint-Vaast, d'Arras, ses priviléges et ses possessions, dont il donne l'énumération. — *Datum Ferentini, per manum Joannis, Sanctæ Mariæ in Cosmedin diaconi cardinalis, sanctæ Romanæ Ecclesiæ cancellarii, VI kalendas julii, indictione octava, incarnationis Dominicæ anno M. CC. VI, pontificatus vero domini Innocentii papæ III anno nono.* 1206 26 juin.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 934.

Le pape Innocent confirme quelques-unes des immunités de l'abbaye de Saint-Vaast, d'Arras. — *Datum Ferentini, VI kalendas julii, anno nono.* 1206 26 juin.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 938.

Philippe, roi des Français, ordonne à Barthélemi de Roye de se rendre à Courtrai dans l'octave de la Saint-Jean-Baptiste, à la rencontre de Philippe, marquis de Namur, et de faire jurer aux barons et aux communes de Flandre et de Hainaut l'observation du traité conclu entre le roi et le comte de Namur, touchant la garde et le mariage des filles de l'empereur Baudouin et le mariage du comte avec Marie, la fille du roi. 1206 juin.

Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 511. — Voyez *Ibidem*, p. 250.

Le pape Innocent charge l'archevêque de Reims et ses suffragants de faire exécuter la sentence d'excommunication qui avait été lancée par l'évêque de Cambrai contre les citoyens de cette ville et leurs alliés, qui avaient occupé à main armée les domaines de ce prélat et méprisé son autorité. — *Datum Ferentini, III idus julii, anno nono.* 1206 13 juillet.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 485. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 949.

1206 25 juillet. Le pape Innocent III, à la demande de Gualter, clerc de l'empereur de Constantinople, Baudouin, lui confirme la possession de la prévôté de l'église Notre-Dame Ypanimnitos (ou *Misericordia*). — *Datum Ferentini, X kalendas augusti, anno nono.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 946.

1206 25 juillet. Le pape Innocent, à la demande du prêtre Lambert, chapelain de Baudouin, empereur de Constantinople, lui confirme la possession de la prévôté de l'église Saint-Michel. — *Datum Ferentini, X kalendas augusti, anno nono.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 946.

1206 25 juillet. Le pape Innocent, à la demande de Gualter ou Walter de Courtrai, lui confirme le canonicat que B., cardinal de Sainte-Susanne, lui avait conféré. — *Datum Ferentini, VIII kalendas augusti, anno nono.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 946.

1206 5 août. Confirmation par le pape Innocent, de la convention conclue (le 17 mars précédent) entre Benoît, cardinal de Sainte-Susanne, et le patriarche Thomas Morosini, d'une part, et le seigneur Henri, d'autre part. — *Datum Ferentini, nonis augusti, anno nono.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 63. — Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno 1198*, t. I, p. 232. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 967.

1206 août. Philippe, roi de France, déclare que Philippe, comte de Namur, s'est engagé à épouser, dans un délai de quatre ans, sa fille Marie, et à lui donner, à titre de dot, le tiers de tous ses biens. Suit la liste des personnages qui se sont constitués les cautions du comte envers le roi. — *Actum Parisius, anno Domini M. CC. VI, mense augusto.*

Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, preuves, p. 103. — Fragment dans Du Chesne, *Histoire de la maison de Montmorency*, preuves, p. 76, et *Histoire de la maison de Béthune*, p. 85, et dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 201. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 230.

1206 septembre. L'empereur Henri fait connaître à son frère Amé, prévôt de Douai, son élection à l'empire, l'insurrection de Philippopolis contre Réné de Trith, le

siége de cette ville par Joannice à la tête d'une multitude de Blaques et de Comans; il prie Amé de venir à son secours et d'exhorter Philippe, marquis de Namur, et les autres chrétiens, à s'armer pour sa défense et celle de la Terre-Sainte. — *Datum apud Adrianopolim, in exercitu nostro, anno Domini M. CC. VI, mense septembri.*

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1073. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 527.

Frédéric, duc de Lorraine, et Albert, comte de Dachsbourg, font connaître les conditions du mariage qui avait été négocié entre Thibaud, fils de Frédéric, et Gertrude, fille d'Albert. — *Datum anno Domini M. CC. VI, mense septembri.* 1206 septembre.

Baleicourt, *Origine et généalogie de la famille de Lorraine*, preuves, p. 90, cité par Bréquigny, *Table chronologique*, t. IV, p. 386. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 684.

Traité conclu entre le duc de Brabant, Henri, et le comte de Looz, Louis, par lequel ce dernier renonce à toutes ses prétentions sur Maestricht, Cologne, Montenaken, Wilder, *Linculne*, et se déclare l'homme lige du duc contre tous, excepté contre l'évêque de Liége. Le duc s'engage à opérer une réconciliation entre le comte et Guillaume de Hollande et à décider sur leurs différends. 1206? janvier. — 14 octobre.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 58. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 46. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 135. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, p. 1079. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 298. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 131. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 124.

Sentence arbitrale par laquelle Philippe, marquis de Namur, termine, du consentement et de l'avis des nobles de Flandre, la contestation qui s'était élevée entre Louis, comte de Looz et de Hollande, et Guillaume, fils du comte Florent de Hollande, au sujet de l'héritage de celui-ci. Le comté de Hollande est assigné au comte Louis, sauf certaines terres qui sont reconnues appartenir à Guillaume. — *Actum Brugis, in domo præpositi, mense octobri, die festo sancti Donatiani, anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo sexto.* 1206 14 octobre.

Mantelius et Robyns, *Historia Lossensis, pars I*, p. 152. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 299. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 147 (en latin et en hollandais). — Wolters, *Codex diplomaticus Lossensis*, p. 73. — Van den Bergh, *Oorkendenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 124. — Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 201.

1206
14 octobre.

Louis, comte de Looz, ratifie l'accord qui avait été conclu, en 1168, entre Philippe, comte de Flandre, et Florent, comte de Hollande. — *Actum Brugis, die festo Sancti Donatiani, mense octobri.*

Fragment dans Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 127.

1206
20 octobre.

Le pape Innocent III charge l'abbé de Saint-Aubert, le doyen de Cambrai et le chanoine de cette ville, R. de Bekerel, de faire assigner au diacre R. de Vaisly une prébende du chapitre de Soissons. — *Datum Laterani, XIII kalendas novembris, anno nono.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1022.

1206
21 octobre.

Rodolphe, évêque d'Arras, en présence des évêques Gérard, de Châlons, et Gosuin, de Tournai, pose dans une nouvelle châsse le corps de saint Amé, de Douai, et accorde des indulgences à ceux qui visiteraient, à certains jours de l'année, l'église collégiale de Douai. — *Anno gratiæ M.CC.VI, XIV kalendas novembris, tempore Innocentii papæ, Philippi Franciæ regis, Balduini Constantinopolitani imperatoris, Flandriæ et Hannoniæ comitis, sede Rhemensi vacante.*

Gramaye, *Antiquitates Flandriæ*, p. 206. — Ghesquière, *Acta Sanctorum Belgii*, t. IV, p. 597.

1206
29 octobre.

Le pape Innocent charge le doyen d'Arras et l'abbé du Mont-Saint-Éloi de forcer le comte de Guines, Arnoul, à réparer les torts qu'il avait causés au monastère de la Capelle. — *Datum Laterani, IIII kalendas novembris, pontificatus nostri anno nono.*

Desplanque, *Recherches sur l'abbaye de La Capelle*, p. 45.

1206
31 octobre.

Le pape Innocent, à la demande de l'abbé et de la communauté de Cambron, approuve l'accord qui avait été conclu entre eux et le chapitre de Saint-Omer, au sujet de quelques dîmes (à Lampernesse). — *Datum Laterani, II kalendas novembris, pontificatus nostri anno nono.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 18.

1206
octobre.

Ingelmar, abbé de Bergues, atteste que Reylafe Puls et sa famille ont renoncé, en faveur de l'abbaye de Saint-Vaast, à leurs droits sur un bien situé à *Sintines*. — *Actum apud Bergas, anno Dominice incarnationis M.CC.VI, mense octobri.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 484. — Voyez *Ibidem*, p. 817.

Le pape Innocent III, par un bref adressé à l'abbé Hugues et aux religieux de la Capelle, leur confirme la possession de l'église Saint-Omer, d'Ardres, qui jadis leur avait été donnée par Baudouin, seigneur d'Ardres, et confirmée par l'évêque Milon. — *Datum III nonas novembris, anno pontificatus nostri IX, incarnationis Dominicæ M. CC. VI.* 1206 3 novembre

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 202.

Le pape Innocent charge les chanoines de Noyon, Jean de Candeil et Philippe, de faire recevoir maître Philippe au nombre des chanoines de Térouane. — *Datum Laterani, II nonas novembris, anno nono.* 1206 4 novembre.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1022.

Le pape Innocent prie et, au besoin, requiert l'évêque et le chapitre de Térouane d'admettre dans ce dernier corps maître Philippe, le porteur de la présente lettre. — *Datum Laterani, II nonas novembris, anno nono.* 1206 4 novembre.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1021.

Le pape Innocent autorise l'évêque de Soissons à mitiger les peines portées contre les chevaliers qui fréquentaient les tournois, et déclare qu'il ne pouvait frapper d'excommunication le comte de Namur et le bailli de Flandre pour n'avoir pas obéi aux ordres de l'empereur Baudouin, par le motif que celui-ci n'existait plus. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, IV idus decembris, anno nono.* 1206 10 décembre.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 484. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1035.

Le pape Innocent, à la demande du cardinal de Sainte-Susanne et de l'empereur Henri, autorise l'évêque de Soissons à accepter la direction du diocèse de Salonique, qui lui avait été conférée par les chanoines de l'église cathédrale de cette ville. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, quarto idus decembris, anno nono.* 1206 10 décembre.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 484. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1037.

Le pape Innocent informe l'évêque de Soissons, le prévôt de Douai, G., frère de l'empereur de Constantinople Henri, et le chantre de l'église de Paris, 1206 10 décembre.

que s'ils veulent traverser l'Italie et s'embarquer à Brindes, il leur fournira un sauf-conduit jusqu'à ce port. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, IV idus decembris, anno nono.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia,* t. II, col. 1036.

1206 11 décembre. Le pape Innocent III invite les croisés à s'embarquer à Gênes ou à Brindes, en même temps que l'évêque de Soissons, le prévôt de Douai et le chantre de l'église de Paris, et les informe qu'après la mort de l'empereur Baudouin, son frère Henri avait été élu empereur de Constantinople et avait maintefois triomphé de ses ennemis. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, III idus decembris, anno nono.*

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 485. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia,* t. II, col. 1036. — Fragment dans Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 255.

1206 19 décembre. Le pape Innocent déclare à Rodolphe, évêque d'Arras, que nul ne peut, sans un ordre de la cour de Rome, lancer contre lui une sentence d'excommunication. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, XIIII kalendas januarii, anno nono.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia,* t. II, col. 1034.

1206 décembre? Jean, roi d'Angleterre, permet à Martin Campin, d'Arras, de venir en Angleterre, et d'y rester jusqu'à la mi-carême de l'année suivante, pour poursuivre le payement de ce qui lui était dû.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati,* t. I, Ire partie, p. 57.

1206. Paix conclue entre le roi des Romains, Philippe, et les citoyens de Cologne, par la médiation de Henri, duc de Lotharingie, et d'autres princes de la contrée voisine.

Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Leges,* t. II, p. 209. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia,* t. IV, col. 297. — Ennen et Eckertz, *Quellen zur Geschichte der Stadt Köln,* t. II, p. 26.

1206? Le roi des Français, Philippe, déclare qu'il n'a causé aucun tort à l'évêque de Cambrai, ville qui appartient à l'empire, et non à son royaume; il explique ensuite qu'il n'a jamais conclu d'alliance avec le roi d'Allemagne, Philippe,

contre le saint-siége, mais qu'il est libre de se lier avec les adversaires d'Othon, son ennemi.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1079. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 460. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 299. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 232, qui a substitué la date de 1206 à celles de 1208 ou de 1204, que Martene et Brial (*Recueil* cité) avaient préférées.

Convention arrêtée entre Henri, duc de Lotharingie, et Othon, comte de Gueldre, touchant le mariage de Gérard, fils du comte, avec Marguerite, fille du duc. Le comte s'engage à donner à son fils la terre de *Caldekirchem* et l'alleu de *Rothe*. — *Acta sunt apud Lovanium, anno M. CC. VI.* 1206.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 58. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 48. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 136. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, p. 1081. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 300.

Henri, duc de Lotharingie, accorde une exemption générale de tonlieux et d'autres libertés à ses sujets de Haelen et fixe les impositions qu'ils auront à payer. — *Acta sunt hec anno millesimo ducentesimo sexto ab incarnatione Domini.* 1206.

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 64.

Henri, duc de Lotharingie, avec le consentement du chapitre de Saint-Pierre, de Louvain, fonde et dote dans l'église Sainte-Gertrude, de cette ville, une communauté de chanoines réguliers, de l'ordre de Saint-Augustin. — *Actum anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo sexto.* 1206.

Miræus, *Codex donationum piarum*, p. 320, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 320. — Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. I, p. 158. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 114. — Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, t. I, preuves, p. 227.

Gosuin, évêque de Tournai, à la demande de Guillaume de Bruges, chanoine de Tournai, qui avait soigné les moines de l'abbaye de Saint-Pierre pendant plus de trente années, transfère à l'infirmerie de ce monastère une rente qu'il avait reçue de Daniel de Walle et de sa femme. — *Actum anno incarnationis Dominice M. CC. VI, consecrationis nostræ anno III.* 1206.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 229.

1206. Gautier de Châtillon, comte de Saint-Pol, concède à l'église Saint-Martin des Champs la redevance que l'on appelait *messio* et qu'il prélevait dans le village d'*Alnetum*. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. VI.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chastillon*, preuves, p. 34. — Turpin, *Comitum Tervanensium annales historici*, p. 100. — Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, t. I, p. 32.

1206. Philippe, marquis de Namur, *procurator* ou administrateur de la Flandre et du Hainaut, ratifie une cession de terres faite par le chevalier Walter de *Genapia*, son vassal. — *Actum apud Aimont le Quesnoy, anno M. CC. VI.*

Fragment dans Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 519.

1206. Charte d'Adelise, avouée de l'abbaye de Grimberghe, et de ses enfants, en faveur de ce monastère. — *M. CC. VI.*

Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 72.

1206. Gusfrid de Ferkenes confirme la cession faite à l'abbaye d'Andres par Gerold *de Piro*, de tout ce qu'il possédait dans la dîme d'*Hervedinghem*. — *Actum anno Domini M. CC. VI.*

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 539.

1206. Jean de Montmirel consent à l'échange de terres qui avait été conclu entre Hugues de Crèvecœur, son vassal, et l'église Saint-Aubert, de Cambrai. — *Anno M. CC. VI.*

Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, t. II, preuves, p. 25.

1206. Eustache, seigneur du Rœux, donne à l'église de Cambron tout le droit et toute la juridiction qu'il avait sur la forêt de Broqueroie, et les usances qu'il y aurait eues, s'il y avait demeuré. — *Actum anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo VI.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 111.

1206. L'évêque de Tournai, Gosuin, ratifie la convention qui avait été conclue entre l'abbé et le prévôt laïque de Saint-Amand. — *Anno M. CC. VI.*

Analysé dans Sanderus, *Flandria illustrata*, t. III, p. 430 (2me édit.).

Le prévôt Robert et le chapitre d'Anvers font l'énumération des revenus acquis par Iotha, dame de cette ville, pour la dotation d'une nouvelle prébende, qui avait été annexée à leur chapitre. — *Datum anno incarnationis Domini millesimo ducentesimo sexto.* 1206.

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 358. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 293. — Foppens, *Historia episcopatus Antverpiensis*, p. 99.

Les églises Notre-Dame et Saint-Adalbert, d'Aix-la-Chapelle, spécifient à quelles conditions René, châtelain de *Sulicheim*, avait pris en sa garde leur ferme de Moldeke. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. CC. VI, indictione VIII.* 1206.

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 47.

Libert, prévôt de Saint-Barthélemy, de Liége, et le doyen et le chapitre de cette église, confèrent à frère Thomas, prêtre, la cure de Florée, à la demande des frères de l'hôpital de Jérusalem. — *Actum est anno incarnati Verbi M. CC. VI.* 1206.

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 28. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 51.

Lettres par lesquelles Hugues, abbé de Cluny, ajoute certains articles à la charte de *fraternité*, qui avait été conclue, du temps de son prédécesseur, H. de Clermont, entre son monastère et celui de Saint-Laurent, de Liége. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. VI.* 1206.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. IV, col. 1096.

P., abbé des Dunes, déclare avoir inféodé à Hugues Clinchamer, à ses frères et à leurs héritiers, un bien d'une étendue de vingt mesures environ, non encore endigué (*a mari nondam inclusam*). — *Actum ab incarnatione Domini anno M. CC. VI.* 1206.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 485. — Voyez *Ibidem*, p. 818.

Lettre écrite par Guibert (abbé de Gembloux) à l'abbé Joffrid et aux religieux de Saint-Martin *in Majori monasterio*, à Tours. Il fait l'éloge de leur piété et se recommande à leurs prières. 1187-1206.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 923. — Migne, *Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, col. 1293.

1194-1206. Lettre écrite par Guibert, abbé de Gembloux, à l'écolâtre Joseph : — Il y explique comment il l'avait vu à Jodoigne (*in Geldorensi*, pour *Geldoniensi oppido*) et comment il lui avait plu immédiatement.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 939. — Migne, *Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, col. 1308.

1205-1206. Rôle contenant l'indication de la valeur des domaines d'habitants de la Normandie situés en Angleterre et qui furent séquestrés par ordre du roi Jean. Un Étienne Flammeng y figure comme bailli de Robert de Tilboville. — *Inceptus anno regni regis Johannis sexto.*

Hardy, *Rotuli Normanniæ in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 139.

1206 environ. Lettre adressée à Guibert (jadis abbé de Gembloux) par Jean *Willelmi* (Willems?), religieux de ce monastère : — Celui-ci se plaint de sa condition présente, en avouant qu'il a été lui-même l'instrument de ses maux.

Martene et Durand, *Amplisssma collectio*, t. I, col. 932. — Migne, *Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, col. 1302.

1207.

1207 3 janvier. Le pape Innocent III charge le prévôt, le chantre et le maître des écoles de la cathédrale de Reims d'obliger l'évêque de Tournai à assigner une prébende au sous-diacre Jean. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, tertio nonas januarii, anno nono.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1096.

1207 10 janvier. Le pape Innocent invite et, au besoin, requiert le prévôt et le chapitre d'Harlebeek de conférer une des prébendes de leur église à maître P. de Saint-Venant. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, IV idus januarii, anno nono.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1072.

1207 13 janvier. Le pape Innocent, dans une déclaration adressée au patriarche de Constantinople, confirme la sentence que celui-ci avait portée contre les Vénitiens, qui avaient enlevé dans l'église Sainte-Sophie, de Constantinople, une image dont

l'empereur Henri lui avait fait don. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, idibus januarii, anno nono.*

Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 261. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1077.

Gautier de Châtillon, seigneur de Mont-Gay, et sa femme Élisabeth, comtesse de Saint-Pol, font une donation à l'abbaye de Saint-Denis pour le salut des âmes de leurs parents. — *Actum anno Domini M. CC. VI, mense januarii.* 1207 janvier.

Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 32.

Philippe, roi des Romains, et Henri, duc de Brabant, conviennent du mariage du prince Henri, fils du duc, avec Marie, fille du roi. La jeune princesse devait être remise au duc de Brabant ou à ses envoyés à Sinzich, le quatorzième jour après la Pentecôte de la même année. — *Anno Dominicæ incarnationis M. CC. VII, quinto idus februarii, indictione decima, acta fuerunt hæc apud Geilenhusen.* 1207 9 février.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 59. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 48. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 157. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, p. 1081. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 304.

Le pape Innocent III confirme le privilége qui avait été accordé par les papes Eugène et Alexandre à l'abbaye de Saint-Vaast et par lequel ce monastère avait acquis le droit de disposer à son gré des prébendes de l'église Saint-Pierre, d'Arras. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, V kalend. martii, anno decimo.* 1207 25 février.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 2. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1101.

Le pape Innocent met à néant les contestations qui s'étaient élevées entre les religieux de Saint-Vaast et quelques clercs d'Arras, au sujet de la libre disposition des prébendes de l'église Saint-Pierre. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, IV kal. martii, anno decimo.* 1207 23 février.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 2. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1105.

Eustache de Campaines, en indemnité des torts qu'il avait causés à l'abbaye d'Andres, donne à ce monastère des redevances en blé et lui en confirme d'autres, 1207 février.

que ce monastère avait reçues de son père. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. VI, mense februario.*

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 404. — Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 525. — D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 541. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 735.

1207 février? Le pape Innocent III charge l'abbé de Saint-Aubert, le chantre ..... et maître R. de Bekerel, chanoine de Cambrai, de faire conférer au sous-diacre Hugues la première prébende de l'église de Bruges qui viendrait à vaquer. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 2. — Migne, *Innocentii III, Romàni pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1103.

1207 2 mars. Le pape Innocent, à la demande du clerc Ulric, lui confirme la dignité de sacristain (*custos*) de l'église Saint-Pierre, de Liége, qui lui avait été conférée par l'évêque de cette ville, Hugues. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, VI non. martii, anno decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 5. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1110.

1207 30 mars. Le pape Innocent prie l'empereur de Constantinople, Henri, de montrer de l'obéissance et de la déférence à maître Garin, élu archevêque de *Varisi.* — *Datum Laterani, III kal. aprilis, anno decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 17. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1130.

1207 mars Arnoul, comte de Guines, déclare s'être réconcilié avec l'abbaye de La Capelle et promet de payer à ce monastère une somme de trois cents livres, en indemnité des torts qu'il lui avait causés. — *Actum III die ..... Annuntiationem Domini, anno Verbi incarnati (M. CC. V seu M. CC. VI?), in Andrensi infirmitorio.*

Desplanque, *Recherches sur l'abbaye de La Capelle*, p. 41. — La pièce citée plus haut, à la date du 29 octobre 1206, m'a engagé à rejeter celle-ci en l'année 1207.

1207 mars. Lambert, évêque des Morins, confirme les donations faites à l'abbaye d'Andres par Eustache de Campaines. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. VI, mense martio.*

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 542.

Nicolas, seigneur de Montignies, donne à l'abbaye de Saint-Pierre, de Lobbes, la collation de l'église et les dîmes de Montignies. — *Anno M. CC. VI, ... mense martio.* 1207 mars.

Analysé dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1re série, t. XIV, p. 198. — Suit l'analyse de la confirmation de ce don par Rase, sire de Gavre et de Chièvres, suzerain de Nicolas, et par l'évêque de Liége.

Louis, comte de Looz, résigne entre les mains du duc Henri de Lotharingie son château de Colmont et le reçoit de lui en fief. De plus, il assigne au duc trois cents marcs de rente annuelle sur son alleu et château de Herdenen. Le comte reconnaît devoir servir le duc contre tous, sauf contre l'église de Liége, et chacun des deux princes donne à l'autre dix de ses vassaux comme otages ou cautions. 1206 14 octobre. — 1207 mars.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 58. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 46. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 135. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, p. 1079. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, Ire partie, p. 327. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 151. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 128. — Borman, *Histoire du château de Colmont*, p. 23.

Léon de Bruxelles, avec le consentement de sa femme Clémence, donne à l'abbaye de la Cambre sa dîme de Santbergen. — *Actum anno M. CC. VII, VII idus aprilis, in prædicto Cameræ cœnobio.* 1207 7 avril.

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 570. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, preuves, p. 106. — Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. II, p. 228. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 733.

L'abbesse Berthe et tout le chapitre de Nivelles déclarent que Gérard des Écaussines a cédé à l'abbaye de Cambron l'alleu de *Condrusses*, qu'il tenait à cens du chapitre. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. VII, idus aprilis.* 1207 13 avril.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 559.

Le roi d'Angleterre ordonne à ses barons de l'échiquier de payer à Richard de *Cornhull.* onze marcs dix sous et trois deniers, qu'il avait dépensés en robes pour la comtesse de Hollande et ses serviteurs. — *Teste W. Briw., apud Lameh., XVI die aprilis, anno regni nostri VIII.* 1207 16 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 81. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 129.

1207 30 avril. Le roi des Romains, Philippe, voulant donner un témoignage de son affection à la ville de Cologne, en confirme et en augmente les priviléges. Les ducs de Brabant et de Limbourg, le comte de Hochstaden, etc., figurent parmi les témoins de cette charte. — *Acta sunt autem hec apud Coloniam, anno Dominice incarnationis M. CC. VII, regnante domino Philippo secundo Romanorum rege gloriosissimo, anno regni ejus X. Datum apud Coloniam, per manus domini Sifridi, regalis aule prothonotarii, pridie kalendas maii, indictione X.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 11. — Ennen et Eckertz, *Quellen zur Geschichte der Stadt Köln*, t. II, p. 28.

1207 avril. Adam, seigneur de Walaincourt, confirme un acte passé par l'un de ses vassaux, Adam, chevalier de *Cauderi*, et sa femme, Élisabeth, et relatif à leur domaine d'*Iries*, qu'ils avaient donné à l'église de Cantimpré. Adam renonce également à tout droit de juridiction dans ce domaine. — *Datum anno millesimo ducentesimo septimo, mense aprili.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 518. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 732. — Complété dans Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 74.

1207 2 mai. Le roi d'Angleterre informe ses barons de l'échiquier qu'il a reçu quarante marcs pour faire mettre en liberté Rodolphe de Saint-Wandragésile, marchand flamand, et lever le séquestre de son navire. — *Teste me ipso, apud Lameh., II die maii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 82.

1207 9 mai. Le roi d'Angleterre ordonne à W., son trésorier, et à G. et R., ses chambellans, de payer deux marcs à Robert, clerc du comte de Saint-Pol. — *Teste domino P., Wintonensi episcopo, apud Westmonasterium, IX die maii, per eundem, anno regni nostri octavo.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 82.

1207 22 mai. Le roi d'Angleterre, Jean, confirme la donation de l'église de *Bucton* que, pendant la vacance du siége de Cantorbéry, il avait faite à maître Guillaume, clerc du comte de Flandre. — *Teste me ipso, apud Gringelay, XXII die maii.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 78.

Le pape Innocent engage le roi des Bulgares, Jean (ou Joannice), à conclure une paix ou une trêve avec l'empereur de Constantinople, Henri, et les autres Latins séjournant en Romanie. — *Datum Laterani, VIII kalend. junii, anno decimo.* 1207 25 mai.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 55. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1162.

Licence et sauf-conduit accordés par Jean, roi d'Angleterre, à Florent de Saint-Omer et Henri de Boulogne, marchands de Saint-Omer, pour commercer dans ses États. — *Teste me ipso, apud Merleberg., XIIII die junii.* 1207 14 juin.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 73.

Jean, roi d'Angleterre, donne à maître Wuluin (ou Guillaume), clerc du comte de Flandre, l'église de Bouhton, pour la tenir sa vie durant, et sauf la vicairie perpétuelle, qui y appartiendrait à Alexandre de Roffham. — *Datum per manum H. de Well., archid. Well., apud Winton., XX die junii, anno regni nostri IX.* 1207 20 juin.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 166.

Le pape Innocent, à la demande de l'abbé Louis et des religieux de l'abbaye de Saint-Ageric, de Verdun, les prend sous la protection du saint-siége et leur confirme la possession de leurs biens, notamment du monastère de Notre-Dame (ou Munster), de Luxembourg. — *Datum Viterbii, per manum Joannis, Sanctæ Mariæ in Cosmedin diaconi cardinalis, sanctæ Romanæ Ecclesiæ cancellarii, X kalendas julii, indictione VIII, incarnationis Dominicæ anno M. CC. VI, pontificatus vero domni Innocentii papæ III anno decimo.* 1207 22 juin.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 164, d'après Bréquigny et La Porte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ, ad res Francicas spectantia.*

Lettres adressées à l'archidiacre de Cantorbéry par le roi Jean, d'Angleterre, pour Wuluin, clerc du comte de Flandre, que le roi, pendant la vacance de l'archevêché de Cantorbéry, avait présenté pour être investi de l'église de Bouhton. 1207 juin?

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 73.

Lettres adressées par Jean, roi d'Angleterre, à maître Thomas d'Elham, pour le même objet. 1207 juin?

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 73.

1207
2 juillet.

Le pape Innocent, par une bulle adressée à l'abbé de Saint-Aubert et aux chanoines de Cambrai, R. de Bekerel et R. Torel, déclare qu'un clerc qui, se trouvant à l'extrémité, avait été, à Clairvaux, revêtu de l'habit religieux, ne pouvait y être retenu contre son gré. — *Datum Viterbii, VI non. julii, anno decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 43. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1175.

1207
3 juillet.

Le pape Innocent confirme à la communauté d'Andres le droit de choisir, parmi ses membres, un abbé, qui devra être présenté à celui de Charroux (*Karrofensis*). — *Datum Viterbii, V nonas julii, pontificatus nostri anno decimo.*

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 558.

1207
22 juillet.

Alverade, comtesse de Molbach, donne aux religieuses de Nieder-Prüm son alleu de Neunkirchen, sauf les ministériels et les vassaux qu'elle y avait. Plusieurs clercs, fils des comtes de Vianden et de Salm, assistèrent à cette donation. — *Actum publice in ecclesia SS. martyrum Gordiani et Epymachi, XI kal. augusti, in die S. Marie Magdalene, anno ab incarnationis Domini M. CC. VII, indictione septima.*

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 266. — Voyez *Ibidem*, p. 769.

1207
juillet.

Philippe, châtelain de Maldeghem, engage à l'abbaye de Vicogne, pour la somme de huit cents livres, monnaie de Flandre, la moitié de la dîme de Suenkercke, dîme sur laquelle était assignée la dot de sa femme Marie, fille de Guillaume de Flandre. — *Actum Brugis in Flandria, anno gratiæ M. CC. VII, mense julio.*

Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 28.

1207
juillet.

Guillaume, oncle du marquis de Namur, confirme l'engagère que son gendre, Philippe, châtelain de Maldeghem, avait faite à l'abbaye de Vicogne, de la moitié de la dîme de Suenkercke. — *Actum anno gratiæ M. CC. VII, mense julio, apud Brugas in Flandria.*

Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 28.

1207
3 août.

Confirmation, par le roi des Romains, Philippe, de la charte de priviléges que l'archevêque de Cologne, Adolphe, avait octroyée aux monnayeurs ou

huysgenoissen de cette ville. Le duc de Brabant et le comte d'Hochstaden figurent parmi les témoins de cet acte. — *Datum Wormacie, anno Dominice incarnationis M. CC. VII, III nonas augusti, indictione X.* (*Gegeven zo Wurmsse, in deme Jair der Geburt uns Heren CC. VII, III non. augusti, indictione X*).

Texte latin dans Ennen et Eckertz, *Quellen zur Geschichte der Stadt Köln*, t. II, p. 30, et texte allemand, *Ibidem*, t. I, p. 303.

Le roi d'Angleterre déclare avoir donné un sauf-conduit à son parent *Wilekin* (Guillaume) de Hollande et à ses compagnons et vassaux, pour venir à lui et s'en retourner, jusqu'aux prochaines octaves de la Nativité de la Vierge. — *Apud Thanecestr., IX die augusti, anno regni nostri IX.* 1207 9 août.

Van den Bergh, *Oorkondenbuch van Holland en Zeeland*, t. I, p. 129.

Le pape Innocent, à la demande des frères de l'hôpital (Saint-Jean), de Bruxelles, prend sous la protection du saint-siége leurs personnes et leurs biens. — *Datum apud Montem Flasconensem, III idus augusti, pontificatus nostri anno decimo.* 1207 11 août.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. IV, p. 37.

Le pape Innocent, par une bulle adressée aux abbés de Decihau et de Montgerold? et au prévôt de Renaix, approuve le mariage qui avait été contracté entre H. d'Audenarde et une dame nommée D. et dont on avait contesté la légitimité. — *Datum Viterbii, XV kal. septembris, anno decimo.* 1207 18 août.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 68. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1216.

Olivier de Sotteghem, du consentement de sa femme Pérone ou Pétronille, donne aux religieuses de l'abbaye de la Cambre dix bonniers de l'alleu qu'il possédait à Anderlecht. — *Actum M. CC. VII, XIV kalendas septembris.* 1207 19 août.

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 570. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 755.

Philippe, marquis de Namur, déclare qu'on ne doit admettre dans le chapitre d'Andenne que des dames nobles et issues de parents nobles. — *Datum anno M. CC. VII, mense augusto.* 1207 août.

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 156, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 521. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 196. — Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 360.

1207
6 septembre.

Le roi d'Angleterre informe ses barons de l'échiquier qu'il a donné à Walter Berthout une rente annuelle de soixante marcs, pour l'hommage qu'il lui a fait et le service auquel il s'est engagé. — *Teste me ipso, apud Holwell., VI die septembris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 91.

1207
12 septembre.

Le pape Innocent accorde à Henri, empereur de Constantinople, le privilége de ne pouvoir être excommunié, si ce n'est pour un méfait énorme. — *Datum Viterbii, II idus septembris, anno decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 68. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1216.

1207
15 septembre.

Le pape Innocent remercie les religieux de l'abbaye de Saint-Bertin de l'accueil empressé qu'ils avaient fait au prieur et aux religieux de l'église de Cantorbéry, qui avaient dû quitter leur patrie. — *Datum Viterbii, XVII kalendas octobris, pontificatus nostri anno decimo.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 167, d'après Bréquigny et La Porte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ, ad res Francicas spectantia.*

1207
17 septembre.

Le pape Innocent confirme à Julienne, dame de *Pirueis* (Péruwelz?), le village de Blaton, qui lui avait été donné par l'empereur de Constantinople, Henri. — *Datum Viterbii, XV kal. octobris, anno decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 68. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1216.

1207
8 octobre.

Le roi d'Angleterre ordonne à W., son trésorier, et à W. et R., ses camériers, de payer différentes sommes, notamment à Walter Berthout, à Gilles, son frère, à Jean de Gravelines, etc. — *Teste G., filio Petri, VIII die octobris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 93.

1207
29 octobre.

Le roi d'Angleterre enjoint à W., son trésorier, et à W. et R., ses camériers, de payer à Gosuin le Borgne le fief de quarante marcs de Flandre, par an, qu'il lui avait assigné. — *Teste me ipso, apud Waltham, XXIX die octobris, anno regni nostri IX.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 95.

Le roi d'Angleterre déclare que tous ceux qui achèteraient des blés appartenant à l'archevêché ou au prieuré de Cantorbéry, pourraient les exporter vers la Flandre. — *Teste me ipso, apud Westmonasterium, XXIX die octobris, anno regni nostri IX.* 1207 29 octobre.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, 1re partie, p. 76.

Le roi des Français, Philippe, donne une commune aux habitants de Péronne et leur confirme, notamment, les pâturages, les herbages et les eaux, dont ils avaient été en possession du temps du comte Philippe de Flandre et de son temps. — *Actum Parisius, anno Domini M. CC. VII, regni vero nostri anno XXVII. Data vacante cancellaria.* 1207 22 avril. — 31 octobre.

Ordonnances des rois de France de la troisième race, t. V, p. 139. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 238.

Philippe, marquis de Namur, confirme la donation de la grande dîme de Balâtre, qui avait été faite par son parent Nicolas de Condé, pair du château de Namur, au chapitre de l'église Saint-Aubin, de cette ville. — *Actum mense octobris, anno Dominice incarnationis millesimo CC. septimo.* 1207 octobre.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. V, p. 483.

Philippe, marquis de Namur, voulant accroître les revenus du chapitre de Saint-Aubin et en porter les prébendes au nombre de vingt, donne aux chanoines sa dîme de Biévène, en l'honneur de saint Aubin et des saintes reliques qui avaient été envoyées de Constantinople au marquis et qu'il avait déposées dans l'église précitée. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. septimo, mense octobri, anno etatis mee XXX secundo decurrente.* 1207 octobre.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. V, p. 480.

Philippe, marquis de Namur, déclare que Libert d'Eghezée l'ayant autorisé, à son lit de mort, à disposer de tous ses biens, il a donné la dîme de Fontaine au chapitre de l'église Saint-Aubin, de Namur. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. septimo, mense octobri.* 1207 octobre.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. VI, p. 126.

L'archevêque de Reims et les évêques de Beauvais, de Noyon, de Tournai, de Nevers et de Laon attestent que les délégués du chapitre de Reims avaient 1207 octobre.

reconnu, en leur présence, que ce chapitre était tenu de servir le roi, quand il en était requis, pour la défense de la couronne et du royaume. — *Apud Compendium, anno M. CC. VII, mense octobri.*

Marlot, *Remensis ecclesiæ historia*, t. II, p. 466. — *Gallia Christiana nova*, t. X, *instrum.*, col. 56. — Varin, *Archives administratives de la ville de Reims*, t. I, p. 464. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 244.

1207 octobre. L'archevêque de Reims et cinq de ses suffragants (entre autres l'évêque de Tournai, Gosuin) approuvent la convention qui avait été conclue entre le roi et le chapitre de Reims. — *Actum apud Compendium, anno Domini M. CC. septimo, mense octobri.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 567.

1207 octobre. Charte de Philippe, marquis de Namur, concernant la division d'une prébende de l'église Saint-Aubin, de Namur, en deux bénéfices. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. VII, mense octobri, ætatis meæ XXXII decurrente.*

Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 361.

1207 1er novembre. Le roi d'Angleterre ordonne de restituer aux religieux de Saint-Bertin, en Flandre, les revenus et les terres qui avaient été séquestrés sur eux. — *Teste me ipso, apud Dunstapl., I die novemb.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 95.

1207 14 novembre. Le roi d'Angleterre informe Florent de Saint-Omer et Henri de Boulogne qu'ils aient à lui envoyer trois ou quatre chevaux, dont il leur fera payer la valeur. — *Teste me ipso, apud Glouc., XIII die novembris, anno regni nostri IX.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 77.

1207 20 novembre. Le pape Innocent, à la demande des religieux de Saint-Bertin, ratifie la division des cantuaires et personnats de Calais et d'autres paroisses dépendant du monastère, division qui avait été opérée par des délégués du saint-siége. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, XII kalendas decembris, pontificatus nostri anno decimo.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 171, d'après Bréquigny et La Porte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ, ad res Francicas spectantia.*

Le pape Innocent confirme à l'abbaye de Saint-Bertin le privilége que lui avait reconnu le comte Baudouin d'avoir seule des moulins entre Arques, Bourbourg et Lodye. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, XII kalend. decembris, anno decimo.* 1207 20 novembre.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 93. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1258.

Le pape Innocent charge les évêques de Senlis et d'Arras et l'abbé de *Latiniacum* (Lagny-sur-Marne) de confirmer celui des deux élus à l'évêché de Meaux qui leur paraîtrait y avoir le plus de droits. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, V kal. decembris, anno decimo.* 1207 27 novembre.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 91. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1256.

Gautier de Châtillon, comte de Saint-Paul, reconnaît tenir en fief du roi des Français Bailleul, Botermont et *Boscum Tirelli*. — *Actum Parisius, anno gratie M. CC. VII, mense novembri.* 1207 novembre.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chastillon*, preuves, p. 53, et *Histoire généalogique de la maison de Montmorency*, preuves, p. 78. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 310. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 247.

Le pape Innocent confirme dans ses possessions, qu'il énumère, le chapitre de l'église Saint-Pierre, de Namur. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, II nonas decembris, pontificatus nostri anno decimo.* 1207 4 décembre.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 51 (avec la mauvaise date 1208). — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. V, p. 374.

Le roi d'Angleterre ordonne à Jean, fils de Hugues, de mettre en liberté le moine de l'abbaye des Dunes qu'il avait fait retenir en prison. — *Teste domino Wintoniensi episcopo, IX die decembris.* 1207 9 décembre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 98.

Le pape Innocent confirme à l'abbé et aux religieux de Charroux leurs possessions, et notamment celles qui étaient situées dans les diocèses de Cambrai et d'Arras. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, II idus decembris, anno decimo.* 1207 12 décembre.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 96. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1264.

1207 13 décembre. Le pape Innocent, par une bulle adressée à l'élu de Térouane, au prévôt de Watten et au doyen de Saint-Omer, ratifie l'accord qui avait été conclu entre les abbayes de Saint-Bertin et de Clairmarais, au sujet d'un marais. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, idibus decembris, anno decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 93. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1259.

1207 décembre. Charte de Philippe, marquis de Namur, concernant les reliques qu'il avait données à l'église Saint-Aubin, de Namur. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. VII, mense decembri.*

Fragment dans Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 362.

1207. Alard, seigneur d'Antoing et de Croisilles, confirme la donation de la dîme d'Ormeignies, donation qui avait été faite par sa mère Agnès au monastère de Cantimpré. — *Actum anno millesimo ducentesimo septimo.*

Fragment dans Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 534. — Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, t. II, preuves, p. 25. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 732.

1207. Nicolas de Condé déclare avoir donné à l'église Saint-Aubin, de Namur, une rente annuelle d'un marc d'argent, au poids de Namur, à prélever sur le produit de la petite dîme de Brigode. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. septimo.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. VI, p. 182.

1207. Engelbert, seigneur d'Enghien, confirme le don que Gosuin de Henripont et sa femme Marie avaient fait à l'abbaye de Cambron, de toutes les pâtures et usances dans leurs seigneuries de Henripont et des Écaussines. — *Actum apud Aengien, anno ab incarnatione Domini M. CC. septimo.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. V, p. 181. — De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 560.

1207. Engelbert, seigneur d'Enghien, ratifie la cession faite à l'abbaye de Cambron par Hubert, prévôt de Meslin, de deux tiers des dîmes de *Wisenbeche* et de *Condrengien*. — *Actum anno incarnationis Dominice M. CC. VII.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 762.

1207. Même charte, émanée d'Eustache, seigneur du Rœux. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. VII.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 561.

I. (Engelbert) seigneur d'Enghien, approuve la cession de la dîme de Bas-Silly, cession qui avait été faite à l'abbaye d'Eenham par son vassal, Ingran Grandin. — *Datum anno Dominice incarnationis M. CC. VII.* 1207.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. VI, p. 57.

Thomas, frère de sire Guillaume de Fiennes, donne à l'abbaye d'Andres une redevance d'un polkin de froment, à prélever à *Nepteuville.* — *Actum sollemniter apud Fielnes, die quâ versus terram Jerosolymitanam iter arripui, anno gratiæ M. CC. VII.* 1207.

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 515, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 514. — D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 543. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 569.

Arnoul, seigneur de Morialmé, approuve la donation à l'église de Fosses de la terre de Ham et de celle de Nalinnes, qui étaient tenues de lui en fief : la première, par un nommé Ubald; la seconde, par Baudouin, fils de Mascelin, et que lui-même tenait de l'évêque de Liége. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. VII.* 1207.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. IV, p. 490.

André Naulun, de Londres, donne au roi Jean trois *capas pluviales*, de Flandre, afin que le monarque intervienne auprès du prieur de Chikessand, pour que celui-ci observe la convention conclue entre eux. — *Anno nono Johannis.* 1207.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 414.

Hugues, évêque de Liége, déclare qu'Ébroïn, chevalier de Fléron, avec le consentement de sa femme Odile et de leurs enfants, a donné aux abbayes d'Alne et de Val-Saint-Lambert son alleu d'Alleur et de Hombroux. — *Actum Verbi incarnati anno M. CC. VII.* 1207.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. I, p. 362.

Michel Maître, clerc de l'évêque de Cambrai, déclare que Nicolas de Mignault a donné à l'abbaye de Cambron toute la dîme qu'il percevait aux Écaussines. — *Actum anno incarnationis Dominice M. CC. VII.* 1207.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. V, p. 185. — De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 744.

1207. Guillaume, prévôt de l'église Notre-Dame, d'Aix-la-Chapelle, établit dans cette église un cierge qui devait brûler toutes les nuits, devant l'autel de la Vierge.—*Acta et ordinata anno Dominice incarnationis M. CC. VII, apud Aquisgrani.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins,* t. II, p. 12.

1207. Le doyen A. et le chapitre (ou concile) de Binche déclarent que l'église de Fosses a cédé aux Templiers de Piéton, moyennant une redevance annuelle d'un muid de blé et d'un muid d'avoine, la dîme dite de *Brakinies,* près de Piéton. — *Prefato autem Incarnationis anno* (*anno Domini M. CC. VII*) *acta sunt hec.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. IV, p. 492.

1207. Le chapitre de Fosses confirme le statut qui interdisait à ses chanoines les absences de plus de quinze jours, sauf les causes raisonnables, et attribue les revenus de la terre de Ham et ses futures acquisitions à l'usage exclusif des chanoines qui assisteraient à la grand'messe. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. VII.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. IV, p. 491.

1207. Marcel, abbé de Saint-Denis en Broqueroie, et ses religieux cèdent à l'abbaye de Cambron une dîme se prélevant à *Udengien* et qui était tenue d'eux par Thierri d'Anvaing et ses sœurs. — *Actum anno Domini M. CC. VII.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron,* p. 746.

1207. Hugues, abbé de Saint-Pierre, de Gand, ratifie la sentence arbitrale qui avait été portée au sujet du différend qui s'était élevé entre son monastère et Baudouin, écoutète d'Afsné, à propos de leurs droits respectifs sur le bois de Mentocht. — *Actum apud Sanctum Petrum, in camera domini abbatis, anno Verbi incarnati M. CC. VII.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand,* t. I, p. 230.

1207 environ. Othon d'*Arbre* (Attre) approuve la cession faite à l'abbaye de Cambron par Nicolas de Molenbeke (ou Molenbais), des deux tiers de la dîme de ce dernier endroit, qu'il tenait d'Othon en fief.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron,* p. 745.

Alard de Croisilles approuve la donation d'une redevance annuelle de quatre mencaudées de froment, mesure d'Arras, à prélever sur sa ferme de Croisilles, donation qui avait été faite à l'église de Cantimpré, par son père Alard, lorsqu'il se trouvait au lit de mort, dans le pays de Jérusalem. 1207 environ.

Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 77.

Engelbert, seigneur d'Enghien, confirme les cessions de biens qui avaient été faites à l'abbaye de Cambron par Wicard des Écaussines, l'un de ses vassaux. 1207 environ.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 559.

Lettre par laquelle Nivelon, évêque de Soissons, fait savoir aux fidèles qu'il avait donné à l'église Saint-Aubin, de Namur, une parcelle du précieux sang du Christ, envoyée de Constantinople, et leur recommande d'honorer particulièrement cette sainte relique. 1207 environ.

Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 362.

Le prévôt G., le doyen G. et le chapitre de l'église de Soignies informent l'official de Cambrai, maître M., qu'ils ont autorisé l'abbaye de Cambron à acquérir d'un nommé Nicolas sa dîme des Écaussines. 1207 environ.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 743.

1208.

Jean, roi d'Angleterre, ordonne à R. de Cornhill de faire remettre une robe à Godefroid de Louvain. — *Te me ipso, apud Sarr., III die januarii.* 1208 3 janvier.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 100.

Jean, roi d'Angleterre, autorise l'exportation vers la Flandre ou vers un autre pays, des six cents sacs de blé que H., archidiacre de Wells, avait vendus à des marchands. — *Teste me ipso (apud) Aselakeston, XV die januarii, anno regni nostri IX.* 1208 15 janvier.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 78.

Les prévôts de Watten, d'Éversam et de Loo, jugeant en qualité d'arbitres, décident que la dîme de la *terra nova* d'Esnes et les chapelles de ce village 1208 18 janvier.

appartiennent à l'abbaye de Bourbourg, à charge de payer au monastère de Corbie un marc de Flandre, par an. — *Actum anno Domini M. CC. VII, XV kal. februarii.*

Fragment dans de Coussemaker, *Notice sur les archives de l'abbaye de Bourbourg*, p. 55. — Cette sentence fut agréée par l'abbé de Corbie, Walter, dont l'acte d'acceptation ne porte pas de date. (*Ibidem*, p. 62.)

1208 22 janvier. Le roi d'Angleterre ordonne à ses barons de l'échiquier de payer à maître Wulmin, clerc du comte de Flandre, cent sous, à prendre sur le fief de vingt marcs qui lui était assigné sur l'échiquier. — *Teste me ipso, apud Lameh., XXII die januarii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 100.

1208 22 janvier. Le pape Innocent, à la demande de l'abbesse Marguerite et des religieuses de Blendeque, leur confirme leurs biens, dont il donne une longue énumération. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, per manum Joannis, Sanctæ Mariæ in Cosmidin diaconi cardinalis, S. R. E. cancellarii, XI kal. februarii, indictione XI, incarnationis Dominicæ anno M. CC. VII, pontificatus vero domini Innocentii papæ III anno decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 114. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 371. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1294.

1208 22 janvier. Le pape Innocent III charge l'évêque, l'archidiacre et le prévôt d'Arras de veiller à ce que le prieuré de Beaurepaire, dépendance du monastère de Cisoing, ne soit plus rempli de femmes que les nobles y faisaient recevoir malgré les religieux. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, V kalend. feb., pontificatus nostri anno decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 135. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 374. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1330. — Voyez Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 157.

1208 janvier. Renouvellement du chirographe par lequel une femme nommée Versuendis, originaire d'Eecke, s'était constituée, elle et sa postérité, tributaire de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand. — *Actum anno Domini M. CC. VII, mense januario, domno Arnoldo monasterium abbatie regente.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 230.

Le pape Innocent charge l'évêque, l'archidiacre et l'écolâtre de Tournai d'ouvrir une enquête sur la conduite de l'évêque d'Utrecht, qui avait été excommunié quelque temps auparavant. — *Datum Laterani, VII idus februarii, anno decimo.* 1208 7 février.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 125.—Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1314.

Le pape Innocent confirme au prêtre Grégoire la possession de l'église d'*Othcapelle*, qui lui était contestée par Arnoul, abbé de *Mildeburg* ou Middelbourg. — *Datum Laterani, IV idus februarii, anno decimo.* 1208 10 février.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 125.—Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1313. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 131.

Le roi d'Angleterre enjoint aux baillis du port de Douvres et d'autres localités de fournir les moyens de traverser la mer à maître Henri de Sanford, qu'il envoyait en Flandre. — *Teste me ipso, apud Lond., XX die febr.* 1208 20 février.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 102.

Le pape Innocent autorise l'abbé et les religieux de Saint-Jean, de Térouane, à avoir un moulin dans leurs domaines, bien que les chanoines de la cathédrale de cette ville prétendissent les obliger à faire moudre leurs grains dans leurs moulins. — *Datum Laterani, V kal. martii, anno undecimo.* 1208 25 février.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 141.—Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1343.

Michel dit Maître, official de Cambrai, déclare qu'il a conféré à l'abbaye de Cambron une dîme se prélevant à Lens, qui était tenue en fief de Walter de Lens par un de ses vassaux, nommé Walter. — *Actum anno Domini M.CC.VII, mense februario.* 1208 février.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 743.

Michel Maître, chanoine et official de Cambrai, atteste que Nicolas de Molenbais avait donné à l'abbaye de Cambron la dîme qu'il tenait en fief de sire Othon d'Arbre (Attre?). — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo VII, mense februario.* 1208 février.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 746.

1208 février. Michel Maître, official de Cambrai, atteste et approuve la donation d'une dîme se prélevant à Udengien, donation qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par Thierri d'Anvaing et ses sœurs. — *Actum anno incarnationis Dominicæ M. CC. VII, mense februario.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 747.

1208 6 mars. Jean, roi d'Angleterre, prend sous sa protection Pierre Gérard, envoyé de Henri, empereur de Constantinople, et défend de lui causer le moindre tort. — *Apud Bristol, sexto die martii, anno regni nostri nono.*

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 148 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 99 (édit. nouvelle).

1208 7 mars. Le pape Innocent prie l'empereur de Constantinople, les Vénitiens et tout le peuple de Constantinople de donner leur appui au patriarche de cette ville. — *Datum Laterani, nonis martii, anno undecimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 146. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1352.

1208 10 mars. Le pape Innocent charge les archevêques de Béri (*Verisiensis*) et de Salembrie et l'élu de Nicomédie d'ouvrir une enquête au sujet des immunités des églises dites impériales, de l'empire de Constantinople. — *Datum Laterani, VI idus martii, anno undecimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 153. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1365.

1208 11 mars. Le pape Innocent, à la prière de l'empereur de Constantinople, prend sous la protection du saint-siége l'église Notre-Dame, située dans le palais impérial de Blaquerne, et celle de Saint-Michel, du palais dit *Bucca Leonis*. — *Datum Laterani, V idus martii, anno undecimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 153. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1364.

1208 12 mars. Le pape Innocent invite l'empereur de Constantinople à ne pas mettre d'obstacle aux donations de terres faites aux églises. — *Datum Laterani, IV idus martii, anno undecimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 144. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1348.

Lettre sur le même sujet, adressée par le pape à l'archevêque de *Béri* et à l'évêque *Panidensis*. — *Datum Laterani, IV idus martii, anno undecimo.* 1208 12 mars.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 144. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1349.

Lettre sur le même sujet, écrite par le pape au podestat et au peuple vénitiens qui habitaient Constantinople. — *Datum Laterani, IV idus martii, anno undecimo.* 1208 12 mars.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 144. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1349.

Lettre sur le même sujet, adressée par le pape aux nobles barons habitant Constantinople. — *Datum Laterani, IV idus martii, anno undecimo.* 1208 12 mars.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 144. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1349.

Le pape Innocent charge l'archevêque de Varisi et l'évêque de Gallipoli d'ouvrir une enquête au sujet des droits que l'empereur Henri et le patriarche de Constantinople réclamaient chacun sur les prévôtés de trente des meilleures églises tombées en partage aux Français. — *Datum Laterani, IV idus martii, anno undecimo.* 1208 12 mars.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 145. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1349.

Jean, roi d'Angleterre, confirme à Godefroid de Wavre le manoir de Digneveton, que Henri, duc de Lotharingie, lui avait donné pour le tenir de lui en fief et moyennant le payement de seize livres sterling, par an. — *Datum per manum H. de Well., archidiac. Well., apud Merleberg., anno regni nostri IX.* 1208 17 mars.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 176.

Le pape Innocent engage Théodore Lascaris à conclure la paix avec les Latins et à se soumettre à l'empereur Henri. — *Datum Laterani, XVI kal. aprilis, anno undecimo.* 1208 17 mars.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 158. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 530. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1372.

1208
23 mars. Le roi d'Angleterre déclare à Robert *de Burgat* (de Burgate) et aux autres baillis du diocèse de Norwich qu'il a ratifié la vente de laine que l'évêque de cette ville avait faite, en son nom, à Martin, marchand de Saint-Omer. — *Teste G. fil. Petri, apud Winton, XXIII die martii.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 81.

1208
25 mars. Jean, roi d'Angleterre, déclare avoir donné au comte Guillaume (de Hollande) un sauf-conduit pour venir en Angleterre, valable jusqu'aux octaves de la Pâque prochaine. — *Teste me ipso, apud Porecest., XXV die marcii.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 81.

1208
26 mars. Jean, roi d'Angleterre, informe les chevaliers et libres tenanciers du domaine d'*Eya* qu'il a confié cette seigneurie et son château à Godefroid de Louvain, à qui il leur ordonne d'obéir. — *Teste me ipso, apud Porcem., XXVI die martii, anno regni nostri IX.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 81.

1208
26 mars. Le roi d'Angleterre ordonne à Robert de Burgate de remettre à Godefroid de Louvain le château et la seigneurie d'*Eya*, comme son frère, le duc de Louvain, les avait possédés. — *Teste me ipso, apud Porce., XXVI die marcii, anno regni nostri IX.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 81.

1208
26 mars. Le pape Innocent, à la demande de l'empereur de Constantinople, déclare que c'était à ce prince à conférer les régales aux archevêques et évêques de son empire. — *Datum Laterani, VII kal. aprilis, anno undecimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 152. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1363.

1208
28 mars. Le roi d'Angleterre ordonne aux baillis des ports de Douvres et d'autres localités de fournir un bon navire à H., archidiacre de Stafford, à Gérard de Rodes, à Godefroid de Louvain et à T. *Teutonicus* ou l'Allemand, que le roi envoyait sur le continent. — *Teste me ipso, apud Audingburn., XXVIII die marcii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 108.

Rodolphe, évêque d'Arras, autorise les prévôts et les chanoines de l'église Saint-Pierre, de Douai, à se choisir un doyen lorsque cette dignité deviendrait vacante. — *Actum anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo septimo, mense martio.* 1208 mars.

Mirœus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 373.

Le pape Innocent charge l'abbé de Saint-Victor, le doyen de Paris et maître Robert de Courson, chanoine de Noyon, de s'enquérir du différend qui s'était élevé à propos de l'élection d'un évêque de Térouane. — *Datum Laterani, IV nonas aprilis, anno undecimo.* 1208 2 avril.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 154. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1366.

Statut imposé par les évêques de Metz et de Liége aux religieux de Waulsort et d'Hastières, afin de prévenir les querelles et les voies de fait qui pouvaient s'élever entre les moines de ces monastères. — *Actum apud Hoium, VIII idus aprilis, anno Dominicæ incarnationis M. CC. VIII.* 1208 6 avril.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1079.

Le roi d'Angleterre ordonne à son trésorier de payer sans délai à R. de Cornhill vingt livres, en remboursement de ce que celui-ci avait donné aux sergents venus, par ordre du roi, de la Flandre. — *Teste me ipso, apud Geldeford., VII die aprilis.* 1208 7 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 109.

Jean, roi d'Angleterre, enjoint aux vicomtes de Norfolk et de Suffolk de mettre Godefroid de Louvain en possession du domaine d'*Heya*, que le duc de Louvain avait possédé avant qu'il quittât le service du roi. — *Teste G., filio Petri, apud Geldeford., VII die aprilis.* 1208 7 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 109.

Le pape Innocent III engage l'empereur de Constantinople, Henri, à restituer à l'église de Sainte-*Anastasis* les biens que son frère, l'empereur Baudouin, lui avait enlevés. — *Datum Laterani, XVI kal. maii, anno undecimo.* 1208 16 avril.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 160. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1376.

1208 17 avril. Le pape Innocent III charge le chantre de l'église de Blaquerne, le prévôt de l'église du Saint-Sépulcre et maître P., chanoine de l'église Saint-Paul, de Constantinople, d'examiner le fondement des plaintes que T., chapelain de l'église de *Bucca-Leonis,* avait élevées contre H. d'Arras et d'autres clercs. — *Datum Laterani, XV kal. maii, anno undecimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim,* t. II, p. 160.— Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia,* t. II, col. 1376.

1208 19 avril. Le roi d'Angleterre informe les barons de l'échiquier qu'il a accordé à Thomas de Bavelinghem une rente féodale de dix livres, par an. — *Teste W., comite Sarr., apud Thouk, XIX die aprilis, anno regni nostri IX.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati,* t. I, p. 112. — Un ordre semblable et de la même date fut envoyé à G., fils de Pierre. *Ibidem,* p. 114.

1208 19 avril. Le pape Innocent prescrit à l'évêque d'Arras comment il devait agir à l'égard des usuriers et d'un prêtre qui était retombé dans l'hérésie. — *Datum Laterani, XIII kalend. maii, anno undecimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim,* t. II, p. 162.— Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia,* t. II, col. 1380.

1208 20 avril. Le pape Innocent autorise l'abbé et les religieux de Saint-Calixte, de Cisoing, à prendre en gage des dîmes et des terres qui étaient tenues en fief de leur monastère. — *Datum Laterani, XII kal. maii, anno undecimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim,* t. II, p. 162.— Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia,* t. II, col. 1381.

1208 21 avril. Le roi d'Angleterre donne à G., fils de Pierre, des instructions pour le payement à Guillaume de Guines du fief d'argent dont il jouissait. — *Teste me ipso, apud Theukesbir., XXI die aprilis.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati,* t. I, p. 113.

1208 29 avril. Thierri, comte de Clèves, confirme la réconciliation qui s'était opérée (le 22 juin 1202) au sujet d'un meurtre commis en Flandre et se porte caution pour les Flamands. — *Actum Noviomagi, tercio kalend. maii, in opido imperiali, anno Dominice incarnationis M. CC. VIII.*

Diericx, *Mémoires sur les lois, les coutumes et les priviléges des Gantois,* t. I, p. 14. — Voyez Van Duyse, *Inventaire analytique des chartes appartenant aux archives de la ville de Gand,* p. 12.

Philippe, marquis de Namur, ratifie l'achat de la dîme de *Score*, qui avait été fait à Bernard de Zomerghem et ses cohéritiers par Walter, abbé de Saint-André, de Bruges. — *Datum anno Domini M. CC. VIII, mense aprili.* 1208 avril.

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. III, IIe partie, p. 140. — Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 201.

Le roi d'Angleterre, Jean, informe Robert Garenoise et nombre d'autres particuliers qu'il a confirmé les donations que Henri, duc de Lotharingie, leur avait faites, d'abord de cent soixante-trois acres, puis de quarante autres acres de terres, les uns et les autres situés dans le parc de Digneveton. — *Datum per manum H. de Well., archidiac. Well., apud Wodestok, I die maii, anno regni nostri IX.* 1208 1er mai.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 177.

Le chevalier Henri de Sehenne déclare avoir engagé au chevalier René Hun son manoir de *Suckhusen*, avec soixante-six bonniers de terres et le bois de *Danege*, moyennant deux cents livres de deniers de Liége. — *Datum anno Domini M. CC. octavo, dominica ante festum Pentecostes.* 1208 18 mai.

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 173.

Le roi Philippe prend sous sa protection l'église Notre-Dame *de piscina*, située hors des murs de Cologne. — *Datum apud Aquisgranum, XIIII kal. junii, indictione XI.* 1208 19 mai.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 13. — Ennen et Eckertz, *Quellen zur Geschichte der Stadt Köln*, t. II, p. 32.

Le pape Innocent III, à la demande de l'abbé Richaire et des religieux de l'église Notre-Dame, de Boulogne, et à l'exemple de son prédécesseur, le pape Honorius II, confirme à cette église ses biens et ses immunités. — *Datum Anagniæ, decimo calendas junii, indictione undecima, pontificatus nostri undecimo.* 1208 23 mai.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 30.

Le roi des Romains, Philippe, confirme, en les énumérant, les priviléges que l'évêque de Liége, Albert, avait donnés aux bourgeois de cette ville. — *Datum apud Duram, anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo octavo, tertio nonas junii, indictione undecima.* (En français : *Donné à Dure, l'an* 1208 3 juin.

delle incarnation Nostre Seigneur mille deux cens et owyt, le tyr nonas de june, en le diexième indiction.)

Foullon, *Historia Leodiensis*, t. II, p. 388. — Louvrex, *Recueil contenant les édits et réglements faits pour le pays de Liége*, t. I, p. 2. — Böhmer, *Acta imperii selecta*, t. I, p. 204. — Borgnet, *Ly myreur des histors*, t. V, p. 256. — Fragment de la traduction française dans Chapeauville, *Gesta pontificum Leodiensium*, t. II, p. 194. — Louvrex, *l. c.*, p. 4. — Hénaux, *Histoire du pays de Liége*, t. I, p. 72, qui prétend à tort que la concession épiscopale dont il est ici question, émanait de l'évêque Aubéron Ier.

1208 3 juin. Lettre du pape Innocent III aux évêques de Nevers et d'Orléans, au sujet de l'élection, en qualité d'archevêque de Reims, d'Albéric, qui avait jadis été choisi pour occuper cette dignité par les évêques de Paris et d'Arras et par l'abbé de Clairmarais. — *Datum Anagniæ, III nonas junii, anno undecimo.*

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 503. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1419.

1208 6 juin. Le doyen et le chapitre de Sainte-Gudule, de Bruxelles, déclarent que Guillaume Pipenpoy, échevin de cette ville, leur a donné son droit de dîme à Haeren, à la condition de célébrer l'anniversaire de sa femme Aleyde. — *Actum anno gratiæ millesimo ducentesimo octavo, feria sexta post Trinitatem.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 516, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 521. — Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. II, p. 75. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 570. — Cet acte est mal daté; il faut lire : 1230 (*millesimo ducentesimo XXX*).

1208 juin. L'évêque, l'archidiacre et le prévôt d'Arras, d'après les ordres du pape Innocent III, réduisent le nombre de femmes qui étaient reçues dans le prieuré de Beaurepaire, dépendant du monastère de Cisoing. — *Actum anno gratiæ millesimo ducentesimo octavo, mense junio.*

D'Achéry, *Spicilegium*, t. XII, p. 518. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 374.

1208 janvier-juin. Chrétien, abbé de Saint-Trond, autorise Arnoul, Salutarius et leurs voisins à établir un prêtre chargé de desservir l'église de *Bevinchgie* (ou Bevingen). — *Actum anno incarnationis Dominice M. CC. VIII, Roma presidente Innocentio III, regnante Philippo rege, Leodii presidente Hugone episcopo.*

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 161.

1208 10 juillet. Le pape Innocent, à la demande de l'abbé Richaire et de ses religieux, confirme à l'abbaye de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer ses priviléges et ses biens.

dont il donne une longue énumération. — *Datum apud Sanctum Germanum, per manum Joannis, Sanctæ Mariæ in Cosmidin diaconi cardinalis, S. R. E. cancellarii, VI idus julii, indictione XI, incarnationis Dominicæ anno M. CC. VIII, pontificatus vero domini Innocentii papæ III anno undecimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 191. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1429.

Bénédicte ou Benoîte, abbesse de Cortenberg, et ses religieuses approuvent la fondation d'une chapellenie à Erps, fondation qui avait été faite par les habitants de ce village. — *Actum a Verbi incarnati anno millesimo ducentesimo octavo, mense julio.* 1208 juillet.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 580.

Conventions arrêtées entre Henri, duc de Lotharingie, et Philippe, roi des Français, et par lesquelles ils se promettent : le premier, de ne pas aider le roi d'Angleterre ; le second, de ne pas aider le roi Othon. Henri déclare que, dès qu'il sera élu à l'Empire, il confirmera cette convention par lettres patentes, et que les débats entre le royaume de France et l'Empire, s'ils s'en élevaient, seraient soumis à l'arbitrage de quatre délégués, qui se réuniraient entre Cambrai et Péronne. — *Actum Suessionis, anno Domini M. CC. VIII, mense augusto.* 1208 août.

Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 513. — Voyez *Ibidem*, p. 253.

Henri, duc de Lotharingie, reconnaît devoir au roi de France trois mille marcs d'argent, au poids de Troyes, pour lesquels il donne comme caution le comte de Boulogne, et que le duc serait exempt de payer s'il parvenait à être couronné roi des Romains. — *Actum Suessionis, anno Domini M. CC. octavo, mense augusto.* 1208 août.

Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, preuves, p. 104. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 253.

Renaud, comte de Boulogne, déclare que lui et Blanche, comtesse de Troyes, se sont soumis à la médiation de Gautier de Châtillon, comte de Saint-Pol, et de Guillaume des Barres, pour le jugement de leurs débats au sujet du village de *Bregiacum ;* si ces deux arbitres ne tombaient pas d'accord, ce serait au roi des 1208 août.

Français à porter un jugement définitif. — *Datum anno Domini M. CC. VIII, mense augusto.*

Brussel, *Traité de l'usage des fiefs*, t. I, p. 100. — Chantereau-Lefebvre, *Traité des fiefs*, preuves, p. 34.

1208 9 septembre. Jean, roi d'Angleterre, déclare qu'à la demande de S., comte de Winchester, il a autorisé Martin Campion, marchand d'Arras, à commercer dans ses États. — *Teste G. filio Petri, apud Selveston., IX die septembris, anno regni nostri X.*

Hardy, *Rotuli litteraram patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 86.

1208 13 septembre. Jean, roi d'Angleterre, déclare qu'il a autorisé les marchands d'Ypres, de Gand, de Bruges, de Saint-Omer, de Douai et de Lille à venir dans ses États et à y circuler et négocier en toute sécurité. — *Datum per manum H. de Well., archidiac. Well., apud Calestonem, XIII die septembris, anno regni nostri X.*

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, pp. 182 et 185.

1208 18 septembre. Le pape Innocent III, en essayant d'amener le roi des Français, Philippe, à entrer en négociations avec le roi Othon, rappelle les motifs de dissentiment qui existaient entre le premier de ces princes et le roi Philippe, duc de Souabe; il mentionne notamment les torts causés au roi des Français par les comtes de Namur, de Boulogne et de Hollande. — *Datum Sorae, XV kalend. octobris, pontificatus nostri anno undecimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 755. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 506. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1153.

1208 septembre. L'empereur de Constantinople, Henri, annonce au pape Innocent qu'il a vaincu près de Philippopolis Voulla, aussi appelé *Burillus* ou Vorylas, l'un des plus cruels ennemis de l'Église de Dieu. — *Datum in expeditione nostra Pamphil., mense septembri, indictione XII, imperii nostri anno tertio.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 245. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 514. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1522.

1208 septembre. Confirmation, par le roi Philippe, du traité conclu entre Guillaume, comte de Ponthieu, et Renaud, comte de Boulogne, pour le mariage de Marie, fille

de Guillaume, avec Simon, frère de Renaud. — *Apud Compendium, anno M. CC. VIII, mense septembri.*

Analysé dans Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 253, où se trouvent encore deux autres actes du roi de la même date, relatifs à ce traité.

Le roi Philippe fait connaître à quelles conditions Philippe, comte de Namur, lui a confié la garde de ses nièces. — *Actum apud Compendium, anno Domini M. CC. VIII, mense septembri.* 1208 septembre.

Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 514. — Voyez *Ibidem*, p. 253.

Renaud, comte de Boulogne, fait connaître les conditions du mariage qui avait été négocié entre son frère Simon et Marie, fille de Guillaume, comte de Ponthieu. — *Actum apud Compendium, anno Domini M. CC. VIII, mense septembri.* 1208 septembre.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 324. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 253.

Jean, roi d'Angleterre, déclare que, par affection pour le roi Othon, il a permis à Guillaume de Rodenbourg et à Hugues, son frère, d'envoyer leur navire dans ses États, pour y importer ou en exporter des marchandises. — *Teste domino P., Wint. episcopo, et G., filio Petri, justiciario, et W. Briw., apud Westmonasterium, XXV die octobris.* 1208 25 octobre.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 87.

Thibaud, comte de Bar et de Luxembourg, confirme la confirmation accordée par Renaud, chevalier de Ligny, à l'église de Ruth, de la donation d'une redevance annuelle de trois muids de seigle, qui avait été faite à cette église par ses parents. — *Anno Verbi incarnati M. CC. VIII, VI kalend. novembris.* 1208 27 octobre.

Recueil de Pérard, p. 308, cité dans Bréquigny, *Table chronologique*, t. IV, p. 427.

Le roi des Français, Philippe, concède à Renaud, comte de Boulogne, à charge d'un cens annuel de cent sous, les prés, l'aunaie et le marais du Mesnil de Cravenchon, qui s'étendaient entre le parc de Renaud et ses cultures, l'étang du roi et les prés du chambellan de Tancarville. — *Actum Parisius, anno Domini M. CC. VIII, regni vero nostri XXIX. Data vacante cancellaria, per manum fratris Garini.* 1208 octobre?

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 327. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 249.

1208
2 novembre.

Traité de paix conclu entre Frédéric, duc de Lorraine, et Thibaud, comte de Bar et de Luxembourg, et par lequel celui-ci cède au duc, son gendre, Longwy, Stenay et Amance.—*Acta sunt hec anno ab incarnatione Domini M.CC.VIII, quarto nonas novembris.*

Calmet, *Histoire de la Lorraine*, t. VI, p. 76. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 384. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 772. — Fragment dans Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, p. 294. — Balcicourt, *Origine et généalogie de la maison de Lorraine*, preuves, p. 84, cité dans de Bréquigny, *Table chronologique*, t. IV, p. 427.

1208
3 décembre.

Jean, roi d'Angleterre, déclare avoir pris sous sa protection Martin Campion, marchand d'Arras, et l'autorise à circuler et commercer librement dans ses États. —*Teste W. Briw., apud Notingh., III die decembris, anno regni nostri X.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 88.

1208
4 décembre.

Le pape Innocent III confirme au chapitre de l'église Saint-Pierre, de Namur, les églises, biens et revenus qu'il possédait.—*Datum Rome, apud S. Petrum, II nonas decembris, pontificatus nostri anno decimo et Christi M.CC.VIII.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 31.

1208
5 décembre.

Le pape Innocent engage l'évêque de Cambrai à maintenir le roi Othon dans le respect et l'amitié pour le saint-siége. — *Datum Laterani, non. decembris, pontificatus nostri anno undecimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 758.—Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1138.

1208
9 décembre.

Lettre adressée par le pape Innocent au roi des Français, Philippe, et dans laquelle, exposant les arguments qui militaient en faveur de la reine Ingeburge, il rappelle au monarque les épisodes du divorce du roi Lothaire. — *Datum Laterani, Vidus decembris, pontificatus nostri anno undecimo.*

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 510. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1494.

1208
16 décembre.

Le pape Innocent déclare que personne ne pourrait prêter de l'argent à un des moines de l'abbaye de Saint-Vaast, d'Arras, sans l'assentiment de cette communauté donné par écrit. — *Datum Laterani, XVII kalendas januarii, pontificatus nostri anno undecimo.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 181, d'après Bréquigny et la Porte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ, ad res Francicas spectantia.*

Le pape Innocent III, sur les réclamations des religieux de Saint-Vaast, annulle, jusqu'à plus ample informé, la sentence qui avait été portée contre eux par l'évêque d'Arras. — *Datum Laterani, XVI kal. januarii, pontificatus nostri anno undecimo.* 1208 17 decembre.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 238. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1509.

Le pape Innocent, à la demande du prieur et des religieux d'Andres, interdit d'établir, sans leur autorisation ou celle de l'évêque diocésain, des oratoires ou des hôpitaux dans les paroisses qui leur étaient subordonnées. — *Datum Laterani, XVI kal. januarii, pontificatus nostri anno undecimo.* 1208 17 decembre.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 241. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1514.

Le pape Innocent, à la demande de l'abbé Odon et de ses religieux, confirme au monastère de Saint-Vaast, d'Arras, ses immunités et priviléges. — *Datum Laterani, per manum Joannis, Sanctæ Mariæ in Cosmedin diaconi cardinalis, sanctæ Romanæ Ecclesiæ cancellarii, XIII kalend. januarii, indictione XI, incarnationis Dominicæ anno M. CC. VIII, pontificatus vero domini Innocentii papæ III anno undecimo.* 1208 20 decembre.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 182, d'après Bréquigny et la Porte du Theil, *Documenta, chartæ, epistolæ ad res Francicas spectantia.*

Bulle accordée par le pape Innocent aux religieux de l'abbaye d'Andres et relative aux aliénations de biens qui avaient été faites par ce monastère. — *Datum Laterani, XIII kalendas januarii, pontificatus nostri anno XI.* 1208 20 decembre.

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 582. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 238. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1509.

Le pape Innocent, à la demande du prieur Henri et des religieux de l'abbaye d'Andres, confirme à ce monastère ses biens et ses priviléges. — *Datum Laterani, per manum Johannis, Sanctæ Mariæ in Cosmedin diaconi cardinalis, sanctæ Romanæ Ecclesiæ cancellarii, XII kalendas januarii, indictione XI, incarnationis Dominicæ anno M. CC. VIII, pontificatus vero domini Innocentii papæ III anno XI.* 1208 21 décembre.

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 578. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 241. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1513.

1208 23 décembre. Le pape Innocent III interdit à l'évêque, à l'archidiacre et au chapitre de Térouane d'exiger des religieux d'Andres un palefroi, un drap ou un repas, pour droit de bénédiction de l'abbé. — *Datum Laterani, X kal. januarii, pontificatus nostri anno undecimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 242. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1518.

1208. Henri, empereur des Romains, déclare avoir donné à Thomas, abbé de Liessies, un grand nombre de précieuses reliques. — *Datum Constantinopoli, in palatio nostro, anno Domini millesimo ducentesimo octavo, imperii nostri anno secundo.*

D'Outreman, *Constantinopolis Belgica*, p. 642. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 375. — Mangeart, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Valenciennes*, p. 655.

1208. Ordre donné par le roi Jean à Robert de Burgate d'investir Godefroid de Wavre du domaine de Digneveton, dès que celui-ci aurait fourni des cautions pour cent marcs et un palefroi qu'il devait donner au roi. — *Anno nono Johannis.*

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 433.

1208. Léopold, duc d'Autriche et de Styrie, accorde à ceux de ses bourgeois qui s'appelaient *Flamands*, les droits que possédaient ses autres bourgeois, pour en jouir, tant à Vienne que dans ses autres domaines. — *Actum anno incar.....*

Émile de Borchgrave, *Histoire des colonies belges en Allemagne*, p. 363.

1208 Renouvellement et confirmation par Thierri, archevêque de Cologne, et Henri, duc de Lotharingie, des alliances qui existaient entre eux et leurs États. — *Acta sunt hæc anno incarnationis Dominicæ millesimo ducentesimo octavo.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 178, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 536. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 48. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 406. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 139. — Lünig, *Spicilegium ecclesiasticum, Continuatio I*, p. 253. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, t. I, p. 306. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, pp. 143 et 338.

1208. Henri, duc de Limbourg, déclare qu'il s'est dessaisi du droit injuste de prélever des exactions sur les hommes de l'église d'Aix-la-Chapelle habitant dans

le ban de *Harne* ou Walhorn, et veut que lui et ses héritiers ne puissent jamais prétendre aucun droit sur ces hommes. — *Acta sunt hæc anno incarnati Verbi M. CC. VIII, indictione XI, præsidente Ramanæ* (sic) *ecclesiæ Innocentio tertio papa, Hugone episcopo Leodiensi, ac regnante feliciter Philippo, Romanorum rege.*

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 172. — De Reiffenberg, *Chronique de Philippe Mouskés*, t. II, p. 561. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 15. — Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 92.

Lothaire, comte de Hochstaden, donne au monastère de Steinfeld le patronat de l'église de *Mersbure*. — *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis M. CC. VIII, regnante imperatore Ottone.* 1208.

Hugo, *Ordinis Præmonstratensis annales*, t. II, preuves, col. cccccxxvi.

H., abbé de Berne, atteste à Jean, roi des Anglais, la réalité du mariage du comte de Looz et de la fille du feu comte de Hollande, Thierri, qui lui avait été certifié par des lettres de l'évêque et de son chapitre et par le témoignage de son propre prédécesseur. 1208.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 82. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 130.

Lettre écrite par Aleyde, comtesse de Hollande, au roi d'Angleterre, et dans laquelle, après avoir raconté le mariage de sa fille avec le comte de Looz, la prise de cette princesse par ses ennemis et son envoi en Angleterre, elle prie le roi de la lui rendre. 1208.

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ*, t. I, p. 144 (édit. anc.), et t. I, *pars I*, p. 97 (édit. nouv.). — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 330. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 152. — Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 82. — Wolters, *Codex diplomaticus Lossensis*, p. 79. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 129.

Thierri (et non Thomas), évêque d'Utrecht, et son chapitre, certifient que le comte de Looz a épousé la jeune comtesse de Hollande, de l'avis de la noblesse du comté. Lettres semblables du comte Othon de Bentheim. 1208.

En analyse dans Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ*, t. I, p. 145 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 98 (édit. nouvelle). — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 334. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 152. —

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 82. — Wolters, *Codex diplomaticus Lossensis*, p. 80. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 130.

1208. Walter Birtau (Berthout) se porte caution, pour le comte de Looz, de l'exécution des obligations qu'il avait contractées envers le roi d'Angleterre. Même déclaration de Guillaume, châtelain de Saint-Omer.

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ*, t. I, p. 146 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 98 (édit. nouvelle). — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 153. — Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 82. — Wolters, *Codex diplomaticus Lossensis*, p. 82. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 130.

1208. Louis, comte de Looz, s'oblige à soutenir contre tous leurs ennemis, quels qu'ils soient, le roi d'Angleterre, Jean, et son neveu, le roi Othon.

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ*, t. I, p. 145 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 98 (édit. nouvelle). — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 335. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 152. — Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 82. — Wolters, *Codex diplomaticus Lossensis*, p. 81. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 130.

1208. Albert, comte de Metz et de Dachsbourg, confirme les donations qui avaient été faites par ses prédécesseurs aux religieux de Beaupré (*Bellumpratum*) et leur assure, en outre, la participation aux usances dans tout le bien d'Hamermasnil. — *Actum anno M. CC. VIII.*

Rosières, *Stemmata Lotharingiæ et Barri ducum*, preuves, p. 20.

1208. Gautier de Châtillon, comte de Saint-Pol, déclare à Blanche, comtesse de Troyes, que, d'après les résultats de l'enquête qui avait été ouverte, le château de *Bregiacum* devait rester sous la dépendance de cette dame.

Brussel, *Traité de l'usage des fiefs*, t. I, p. 100.

1208. Thierri de *Houtena* donne à l'abbaye de Saint-Bavon une rente de deux marcs par an, et renonce aux gîtes auxquels il avait droit. — *Actum anno incarnationis Domini M. CC. VIII, Philippo marchione Namurci Flandriam procurante, G. Tornacensem episcopatum gubernante, domno Eustachio ecclesie Sancti Bavonis presidente.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 81.

Enguerrand, seigneur de Marle, avec le consentement de sa femme M., exempte les religieux de Cambron de l'obligation de payer dans ses domaines le winage, jusqu'à concurrence de quatre chariots de vin, par an. — *Actum anno ab incarnatione Domini M.CC.VIII.* 1208.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 941.

Alverade, comtesse de Molbach, confirme la donation du domaine appelé *Supernovale*, qui avait été cédé aux religieux de Vussenich par son premier mari, Guillaume, comte de Juliers. — *Pacta sunt hec anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo VIII.* 1208.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 14, en note.

Thierri de *Formesele* ou Voormezeele, à la demande de l'aumônier de l'abbaye de Saint-Bertin, exempte d'exaction les biens dits *Algardenvelt* et d'Hugues Bars. — *Actum anno M. CC. VIII, in domo mea de Tilleka.* 1208

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 718.

Godefroid de Wavre donne au roi Jean cent marcs et un palefroi pour obtenir la confirmation du don du manoir de Digneveton, don qui lui avait été fait par le duc de Lotharingie, Henri, à la condition de tenir ce bien en fief du duc. — *Anno nono Johannis.* 1208.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 431.

Roger le Flameng et sa femme Clarisse et Walter de Dunheved donnent au roi Jean cent sous pour obtenir un jugement au sujet d'un fief qu'ils réclamaient. — *Anno nono Johannis.* 1208.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 430.

Convention conclue entre le prévôt de l'église Saint-Martin et les échevins d'Ypres, au sujet de la nomination d'un chapelain pour l'hôpital situé sur la place de cette ville. — *Actum anno M. CC. VIII.* 1208.

Fragment dans Diegerick, *Inventaire analytique et chronologique des chartes et documents d'Ypres*, t. I, p. 20.

Les habitants de Laxfeld donnent au roi Jean trente marcs pour être confirmés dans la possession de cent quatre-vingt-trois acres de terre arable com- 1208.

pris dans le parc de Digneveton et que le duc de Lotharingie leur avait donnés. — *Anno nono Johannis.*

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 442.

1208? Le pape Innocent III mande à l'archevêque de Cologne et à ses suffragants de veiller, afin d'éviter de nouvelles discordes, à ce qu'un nouveau candidat ne soit élevé à la dignité impériale. Une lettre semblable fut adressée à l'archevêque de Trèves et à ses suffragants.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 753. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1148.

1208? Le pape Innocent engage le duc de Brabant, sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques, à soutenir énergiquement la cause du roi Othon, que la nécessité l'avait jadis forcé d'abandonner.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 753. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1149.

1208? Lettres semblables, écrites par le pape aux archevêques de Trèves, de Cologne, etc.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 754. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1149.

1208. Thierri, patriarche de Jérusalem, déclare avoir donné un grand nombre de belles reliques à Thomas, abbé de Liessies, à la demande de l'empereur Henri, et accorde de larges indulgences à ceux qui les visiteraient. — *Datum Constantinopoli, anno Domini millesimo ducentesimo octavo, archiepiscopatus nostri anno tertio.*

D'Outreman, *Constantinopolis Belgica*, p. 642. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 374. — Mangeart, *Catalogue de la bibliothèque de Valenciennes*, p. 655.

1208. Michel Maître, chanoine et official de Cambrai, atteste que Jean, frère de Wicard des Écaussines, a renoncé, en faveur de l'abbaye de Cambron, aux dîmes que lui et ses vassaux prélevaient aux Écaussines. — *Actum anno Domini M. ducentesimo octavo.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 745.

Florent, abbé de Saint-Corneille, d'Inde, déclare que pour indemniser Philippe, marquis et comte de Namur, qui avait exempté du droit de gîte les domaines du monastère, il lui avait accordé les deux tiers des bois situés à Seilles, Selayn, Ville, Hosden, Landenne. — *Anno Dominicæ incarnationis M. CC. VIII.* 1208.

Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 363.

Le prévôt Walter, le doyen Guillaume et les chanoines de Saint-Sauveur d'Utrecht, cèdent aux religieux de Ter-Doest les dîmes de toute la terre de Krabbendyk et de *Morlodenesse*, à la condition de payer un cens annuel de vingt sous sterling. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo octavo, episcopatum tenente domino Theoderico.* 1208

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 486. — Voyez *Ibidem*, p. 818. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 132.

Le doyen P. et les chanoines de l'église Notre-Dame, de Saint-Omer, déclarent que Gison *de Clusa* et sa femme Agnès ont reconnu avoir cédé à l'abbaye de Saint-Bertin deux domaines, dont l'un situé près de la rivière l'*Agnion*. — *Actum M. CC. VIII.* 1208.

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 718.

Le doyen Baudouin et les chanoines de Térouane déclarent qu'Isaac de Fontaines a reconnu que la dîme du fief d'Elchin, dont ses ancêtres avaient usurpé la possession, devait appartenir à l'abbaye de Saint-Bertin. 1208.

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 718.

Chrétien, abbé de Saint-Trond, déclare qu'il a fait renouveler la charte de liberté de Renuwide en faveur des descendants de celle-ci, la charte originale ayant péri dans un incendie. — *Actum anno incarnationis Domini M. CC. VIII.* 1208.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 160.

Chrétien, abbé de Saint-Trond, renouvelle les priviléges dont jouissaient deux dames nommées Geyla et Aleyde et toute leur postérité. — *Actum anno incarnationis Dominice M. CC. VIII. Quicumque infringere attemptaverit, anathema sit.* 1208.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 160.

1200-1208. Guibert (abbé de Gembloux) exhorte Sifrid, archevêque de Mayence, et Philippe, archevêque de Saltzbourg, à souffrir patiemment l'exil pour la défense de la cause de Dieu.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 942. — Migne, *Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, col. 1310.

1200-1208 Guibert (abbé de Gembloux) informe l'archevêque de Mayence, Sifrid, que, pour obéir à ses ordres, il s'est enfin décidé à écrire pour lui une instruction.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 941. — Migne, *Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, col. 1309.

1206-1208. Guibert, ex-abbé de Gembloux, félicite Sifrid, archevêque de Mayence, d'avoir jadis adhéré au pape Alexandre.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 941. — Migne, *Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, col. 1310.

1206-1208. Lettre des religieux de Gembloux à Guibert et dans laquelle ils se plaignent de son absence.

Fragment dans Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 929. — Migne, *Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, col. 1299.

1206-1208. Guibert déclare aux religieux de Gembloux qu'il ne peut revenir dans le monastère et y reprendre la dignité abbatiale, persuadé qu'il est de son impuissance à y faire le bien.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 929. — Migne, *Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, col. 1299.

1206-1208. Guibert (ex-abbé de Gembloux) explique à Rodolphe, moine de Villers, les raisons pour lesquelles il a abandonné la dignité abbatiale.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 924. — Migne, *Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, col. 1294.

1206-1208. Lettre adressée par Guibert (ancien abbé de Gembloux) à une religieuse : — Il s'excuse de ne pas lui rendre de fréquentes visites parce que son habit ne le lui permet pas.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 934. — Migne, *Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, col. 1304.

Lettre écrite par Hervard, archidiacre de Liége, à G., chanoine de Notre-Dame, de Laon, et dans laquelle il rappelle les qualités et les travaux de Guibert, jadis abbé de Gembloux et de Florennes, et il engage le chanoine à écrire la vie de saint Martin, dont Guibert était l'un des admirateurs. 1208 environ.

Mabillon, *Vetera analecta*, t. II, p. 536. — Migne, *Stephani, episcopi Tornacensis, epistolæ*, col. 1283.

Le prévôt G., le doyen G. et tout le chapitre de Soignies annoncent à l'official de Cambrai, maître Michel, que l'abbaye de Cambron a acquis les dîmes qui étaient prélevées par Jean, frère de Wicard, et par ses vassaux. 1208 environ.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 744.

1209.

Jean, roi d'Angleterre, après avoir recommandé au maire et à la commune de La Rochelle différentes mesures de précaution pour la sécurité de leur ville, les informe qu'il les a autorisés à commercer librement dans ses États, ainsi que les marchands des six villes de Flandre, à savoir : Saint-Omer, Arras, Gand, Ypres, Bruges et Lille, ces dernières pour aussi longtemps qu'elles resteraient dans les mêmes intentions et fidèles au roi Jean (*ad fidem nostram*). — *Teste domino Wintonensi et G. filio Petri, apud Winton, I die januarii.* 1209 1er janvier.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 91.

Le pape Innocent charge le doyen de Salisbury, l'archidiacre A. et maître Pierre Peverel, chanoine de Paris, de terminer la contestation qui s'était élevée entre le nouvel abbé d'Andres et l'abbé de Charroux (*Karroffensis*), au sujet de la nomination des abbés d'Andres. — *Datum Laterani, III nonas januarii, anno undecimo.* 1209 3 janvier.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 213. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1519.

Othon, roi des Romains, met au ban de l'empire les bourgeois de Cambrai, qui avaient été excommuniés par leur évêque, Jean, et avaient persisté dans leur désobéissance plus d'un an et un jour. — *Datum Augustæ, per manum* 1209 12 janvier.

Conradi, Spirensis episcopi, regalis aulæ cancellarii, anno Dominicæ incarnationis M. CC. octavo, pridie idus januarii.

Mutte, *Mémoire de M. de Choiseul contre le magistrat de Cambrai*, Pièce n° XVII. — Böhmer, *Acta imperii selecta*, t. I, p. 206.

1209 29 janvier. Le pape Innocent charge l'abbé de Sainte-Geneviève, l'archidiacre et le chanoine maître P. de Peverel, de Paris, d'ouvrir une enquête et de porter une décision au sujet de l'élection du nouvel évêque de Térouane. — *Datum Laterani, IV kalend. februarii, pontificatus nostri anno undecimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 256.— Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1542.

1209 30 janvier. Le pape Innocent déclare à ses délégués, cités dans la bulle du jour précédent, que si les adversaires de l'élu de Térouane ne se présentaient pas devant eux dans le délai de trente jours, ils devaient procéder en cette affaire selon la forme qu'il leur avait prescrite. — *Datum Laterani, III kal. februarii, pontificatus nostri anno undecimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 258.—Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1544.

1209 janvier. Godefroid, châtelain de Bruxelles, spécifie les services qui lui sont dus pour huit bonniers situés à (Petit-) Bigard et appartenant à l'hôpital Saint-Jean, de Bruxelles. — *Datum Dominice incarnationis anno M. CC. octavo, mense januario, feliciter.*

Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. I, p. 85.

1209 8 février. Jean, roi d'Angleterre, confirme à l'abbé et aux moines de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, leur domaine de *Lewesham* et de Greenwich, avec toutes ses dépendances et avec tous les droits que le monastère avait acquis.— *Datum per manum H. de Well., archidiac. Well., apud Lutegareshal, VIII die februarii, anno regni nostri X.*

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 184.

1209 11 février. Baudouin, abbé d'Ardenbourg, W., abbé de Saint-André, et Jean, doyen de Saint-Donatien, déclarent qu'un accord a été conclu entre l'abbaye de Ter-Doest et Jean *de Pola* (Vande Poele), au sujet de la propriété de onze mesures

de terres. — *Actum Brugis, in porticum templi Sancti Donatiani, in capite jejunii, anno Domini millesimo ducentesimo octavo.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 486. — Voyez *Ibidem*, p. 818.

Guillaume, comte de Hollande, et sa femme Aleïde assignent à l'abbé Arnoul et aux religieux de Middelbourg, en remplacement des soixante-trois livres que la mère du comte avait léguées au même monastère, cinq marcs que le prédécesseur de Guillaume, le comte Thierri, prélevait tous les ans sur quelques dîmes. — *Datum Middelburg, anno Verbi incarnati M. CC. VIII, idus februarii, indictione XIIII.* 1209 13 février.

Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 341. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 132.

Le pape Innocent, à la demande de l'évêque d'Arras et de l'abbé des Dunes, charge l'abbé d'Ourscamp de décider, de concert avec ces deux ecclésiastiques et en remplacement du doyen d'Arras, la contestation relative à la collation de quelques-unes des prébendes du chapitre d'Aire. — *Datum Laterani, XIV kal. martii, anno undecimo.* 1209 17 février.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 266. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. II, col. 1559.

Accord conclu, par-devant les doyens de Bourbourg, de Pène (?) et de Bergues-Saint-Winoc, entre l'abbaye de Bergues et les marins de Mardick, au sujet du prélèvement de la dîme des harengs. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo octavo, mense februario.* 1209 février.

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 65.

Jean, roi d'Angleterre, à la prière de Guillaume d'Arras, avoué de Béthune et de Termonde, confirme à Simon de *Pateshull* et à ses héritiers le manoir de *Rethoresthorp*, dans le comté de Northampton, que Guillaume lui avait cédé, à charge d'un cens de dix livres sterling. — *Datum per manum H. de Well, archid. Well., apud Rading., V die marcii, anno regni nostri X.* 1209 5 mars.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, 1re partie, p. 185.

Lettres de créance adressées à différents prélats et princes de l'Empire et, entre autres, aux archevêques de Cologne et de Trèves, aux évêques de Liége, 1209 24 mars.

de Cambrai et d'Utrecht, au duc de Brabant, etc. — *Teste domino Wintonensi episcopo, apud Lond., XXIIII die martii.*

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 153 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 103 (édit. nouvelle). — Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 91.

1209 25 mars. Jean, roi d'Angleterre, déclare qu'il a pris sous sa protection Simon Saphir, marchand de Gand, et qu'il l'a autorisé à exporter vers la France quatre-vingts sacs de laine. — *Teste G., filio Petri, apud London., XXV die marcii.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 90.

1209 26 mars. Nouvel ordre du roi d'Angleterre, semblable à celui donné la veille, et également relatif à Simon Saphir, de Gand. — *Teste W. Briw., apud Sanctum Albanum, XXVI die marcii, anno regni nostri X.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 90.

1209 mars. Henri, duc de Lotharingie, déclare que Godefroid de Schooten avait renoncé à toutes ses prétentions sur les biens que l'abbaye de Villers possédait dans l'alleu de Schooten, et qui lui avait jadis été données par Engelbert de Schooten. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC. VIII, mense martio.*

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 60.

1209 7 avril. Jean, roi d'Angleterre, prie Florent de Saint-Omer de remettre à Walter de Baillœul et à Robert de Forceville cent marcs d'argent, pour acheter des chevaux en son nom. — *Teste G. filio Petri, apud Noting., VII die aprilis.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 90.

1209 12 avril. Philippe, marquis et comte de Namur, relève le château de Sanson, qui était son alleu, de Hugues, évêque de Liége, à condition que celui-ci l'aiderait contre tous ceux qui voudraient attaquer le comté de Namur, et lui payerait une rente de cinquante marcs de Liége, par an. — *Actum Leodii, mense aprili, sabbatho post Misericordia Domini, anno Verbi incarnati M. CC. nono.*

Voyez Schoonbroodt, *Inventaire des chartes du chapitre de Saint-Lambert, à Liége*, p. 10.

1209 12 avril. Hugues, évêque de Liége, déclare que Philippe, marquis et comte de Namur, lui a fait hommage de son château de Sanson, qui lui appartenait en alleu, et

que l'évêque a promis de payer au comte, en accroissement de ce fief, une rente de cinquante marcs de Liége. — *Actum solemniter Leodii, mense aprili, sabbato post Misericordia Domini, anno Verbi incarnati M. CC. IX.*

De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 129. — Voyez Schoonbroodt, *Inventaire des chartes du chapitre de Saint-Lambert, à Liége*, p. 11. — *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 3me série, t. V, p. 49. — Jules Borgnet, *Analyse des chartes namuroises qui se trouvent à Lille*, p. 13.

Lettre écrite par le pape Innocent à l'abbé de Saint-Bertin, et par laquelle, après un long examen du débat qui s'était élevé au sujet du droit de nommer l'abbé d'Auchy, le souverain pontife confirme les priviléges du premier de ces monastères. — *Datum Laterani, II kalend. maii, pontificatus nostri anno duodecimo.* 1209 30 avril.

Ferreolus Locrius, *Chronicon Belgicum*, p. 364. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 317. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 375. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 40.

Lettre sur le même sujet, adressée par le pape à l'évêque et au chantre d'Arras et à l'abbé du Mont-Saint-Éloi. — *Datum Laterani, II kalend. maii, pontificatus nostri anno duodecimo.* 1209 30 avril.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 319. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 377. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 43.

Hugues, évêque de Liége, déclare qu'en remplacement des cent livrées de terres qu'il avait précédemment assignées en fief à Philippe, marquis de Namur, il lui a cédé une rente de cinquante marcs, que le marquis a relevée de lui avec son château de Sanson. — *Actum prioris confœderationis Leodii, mense martio, anno Verbi incarnati M. CC. IV. Actum vero subsequentis confœderationis quam superius diximus Leodii, anno gratie millesimo nono, mense aprili.* 1209 avril.

De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 130. — Fragment dans Schoonbroodt, *Inventaire des chartes du chapitre de Saint-Lambert, à Liége*, p. 11.

Hugues de Malannoi promet d'aider le roi des Français, Philippe, de sa maison (ou château) de Malannoi, envers et contre tous, sauf cependant contre 1209 avril.

la dame de Lillers et les héritières du comté de Flandre. — *Anno M. CC. IX, mense aprili.*

Analysé dans Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 262, où l'on cite aussi la charte donnée à cette occasion par le roi à Hugues et la garantie offerte, pour la fidélité de celui-ci, par Renaud d'Amiens.

1209 1er mai. Ordonnance de Philippe-Auguste, roi de France, rendue de concert avec les comtes de Boulogne, de Saint-Paul et d'autres grands seigneurs, et relative aux tenures féodales; le monarque y décide que lorsqu'un fief aura été divisé par succession ou autrement, tous ceux qui en possédaient une partie la tiendraient immédiatement du seigneur de qui le fief relevait. — *Actum apud Villam novam regiam juxta Senonas, anno Domini M. CC. IX, mense maio, primo die ejusdem mensis.*

Turpin, *Comitum Tervanensium annales historici*, p. 102. — D'Achéry, *Spicilegium*, t. VI, p. 465. — Favyn, *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, t. II, p. 972. — Brussel, *Traité de l'usage des fiefs*, t. II, p. 874, en note. — *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, t. I, p. 29. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 331. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 263.

1209 10 mai. Richilde, dame d'Audenarde, déclare qu'elle a résigné entre les mains de son fils, Arnoul d'Audenarde, les fiefs qu'elle tenait du duc Henri de Lotharingie, savoir : le fief de Ronquières, la moitié d'Assche, l'hommage de Gilles de Crainhem et les avoueries de *Wigelines* (Wichelen) et de *Gisenghem* (Ghyseghem). — *Actum anno Domini M. CC. IX, sexto idus maii.*

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 60.

1209 mai. Baudouin, sire de Comines, et son fils Baudouin le jeune, châtelain d'Aire, donnent Mabilie de Rone et ses cinq filles à l'église Saint-Pierre, de Lille, en les déclarant libres. — *Actum anno incarnationis Domini millesimo ducentesimo nono, mense maio* (le mois est ajouté dans Locrius).

Ferreolus Locrius, *Chronicon Belgicum*, p. 128. — Vander Haer, *Les chastelains de Lille*, p. 182. — Buzelin, *Gallo-Flandria*, t. I, p. 57. — Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 516, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 525. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 570.

1209 mai. Henri, vicomte de *Hoyâ*, du consentement de sa femme Jeanne et de son frère Jacques, vend à l'abbé et aux religieux de Notre-Dame de la Chapelle vingt-six mesures de marais compris dans les marais de l'abbaye. — *Anno Domini M. CC. IX. Actum mense maii.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 511.

Jean, évêque de Cambrai, confirme plusieurs donations qui avaient été faites à l'abbaye de Cambron, pendant qu'il était éloigné et qu'il avait transmis ses pouvoirs à son official, maître Michel. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC. IX, mense maio.* 1209 mai.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 748.

L'abbé Gérard et les religieux de Stavelot et de Malmédy déclarent qu'ils ont promis à Thibaud, comte de Bar et de Luxembourg, leur avoué, de ne jamais aliéner le château de Logne. — *Anno ab incarnatione Domini M. CC. IX, mense maio.* 1209 mai.

Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. XLIII.

Tarif du tonlieu qui se payait à Coblentz par les marchands de tous les pays et notamment par les habitants d'Aix, par les sujets de l'abbaye de Saint-Servais (de Maestricht), et par ceux qui venaient d'au delà de la Meuse. — *Datum anno Domini M. CC. IX, idus junii.* 1209 13 juin.

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 280. — Voyez *Ibidem*, p. 772.

Othon, roi des Romains, confirme à l'abbesse de Nivelles la possession du bourg de ce nom et de ses dépendances. — *Acta sunt hæc anno M. CC. IX, indictione XII, regnante Ottone Romanorum rege. Datum apud Spiram, XVI kalendas julii.* 1209 16 juin.

Fragment dans Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 524. — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 115. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 734. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, pp. 145 et 540. — Cette pièce est évidemment la même que celle qui est indiquée ci-dessous, à la date du 26 juin.

Le pape Innocent ordonne à l'évêque d'Arras et à l'abbé de Saint-Vaast, de cette ville, de promulguer, lorsqu'ils y seraient invités par l'archevêque de Cantorbéry, et de concert avec les évêques de Londres, d'Ely et de Wigorn, une sentence d'excommunication contre le roi des Anglais, Jean. — *Datum Viterbii, XI kal. julii, anno duodecimo.* 1209 21 juin.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 331. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 64.

Le roi Othon déclare, sur la demande de Berthe, abbesse de Nivelles, qu'il a donné l'abbaye de Nivelles au duc Henri de Lotharingie, sans droit ni raison; il casse et annule cette donation et confirme à l'abbesse la possession du bourg et 1209 26 juin.

de la ville de Nivelles, etc. — *Datum apud Spiram, anno Domini M. CC. IX, indictione duodecima, sexto kalend. julii.*

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 60. — Le Roy, *Topographia Gallo-Brabantiæ*, p. 4.

1209 30 juin. Le roi Othon IV prend sous la protection de l'Empire l'abbaye de Rommersdorf et lui accorde une entière exemption de tonlieux sur le Rhin et le Mein. Les abbés d'Inde et d'Echternach furent témoins de cet acte. — *Acta sunt hec anno Domini incarn. M. CC. IX, regnante domino Othone Romanorum rege glorioso, anno regni ejus XI. Datum apud Spiram, prid. kalendas julii, indict. XII.*

Günther, *Codex diplomaticus Rheno-Mosellanus*, t. II, p. 94. — Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 282. — Voyez *Ibidem*, p. 772.

1209 juin. Gautier de Châtillon, comte de Saint-Paul, et sa femme donnent à l'église de Saint-Léger le forage, à Luceu. — *Actum anno Domini M. CC. VIIII, mense junio.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chastillon*, preuves, p. 36.

1209 juin. René Grees, seigneur de Noyelle, vend à l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, tout ce qu'il possédait à Douchy, la taille, l'avouerie et trois fiefs. — *Ce fu faict en l'an de l'incarnation Nostre Seigneur Jhesu Christ M. CC. IX, ou mois de juing.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 232.

1209 juillet. Yolende, comtesse d'Auxerre et de Tonnerre, partage avec Walter de Quiévrain les prés d'Amblise, de telle manière qu'elle en acquiert les trois quarts et que Walter n'en conserve que le dernier quart. — *Actum anno gratiæ M. CC. IX, mense julio.*

De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 339.

1209 juillet. Jean de Nesle, châtelain de Bruges, et Michel de Harnes, justicier de Flandre, déclarent qu'Ingramne, fils d'Ingramne d'Eerneghem, avait renoncé aux réclamations qu'il élevait à charge de l'abbaye d'Aldenbourg, au sujet de la possession de la dîme d'Eerneghem. — *Actum anno M. CC. IX, mense julio, Brugis.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 510. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 680. — Voyez Sanderus, *Flandria illustrata*, t. II, p. 16 (2me édit.).

Guillaume, châtelain de Saint-Omer, déclare se porter caution de Walter de Buscure, pour la dîme de Volkerinchove, que Walter avait donnée à l'église de Watten. — *Actum anno incarnationis Domini M. CC. nono, mense julio.* 1209 juillet.

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 41.

Philippe, marquis de Namur, régent de Flandre et de Hainaut, à la demande des bourgeois d'Ypres, établit dans cette ville un échevinage annuel et détermine le mode d'élection des membres de ce corps. — *Actum Cortraci, die martis proxima post festum Sancti Petri ad vincula, anno Domini M. CC. nono.* 1209 4 août.

Lambin, *Geschiedkundige onderzoekingen op de aloude aenstellinge van den voogd en van de schepenen der stad Ypre.* — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, 1re partie, preuves, p. 161. — Warnkönig et Gheldolf, *Histoire de la Flandre*, t. V, p. 334. — Diegerick, *Inventaire des chartes appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, t. I, p. 307, et (en analyse), p. 22.

Confirmation, par le roi des Français, Philippe, d'une charte de l'an 1065, relative à l'établissement de l'abbaye d'Hasnon. — *Parisius, anno M. CC. IX, mense augusto.* 1209 août.

Analysé dans Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 266.

Godefroid, châtelain de Bruxelles, avec le consentement de ses fils Léon et Godefroid, cède à perpétuité à Philippe, marquis et comte de Namur, la terre et seigneurie de Mellet et toutes ses dépendances, à charge d'un cens annuel de six deniers. — *Actum Verbi incarnati anno M. CC. IX, mense augusto, in ipsa villa Meleng.* 1209 août.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 226. — Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 367. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. V, p. 198. — Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 107.

Nicolas, seigneur de Lalaing, remet à l'abbaye de Marchiennes le droit de winage qu'il prélevait sur les denrées et autres objets appartenant à cette abbaye. — *Actum anno M. CC. IX, IV kalend. octobris.* 1209 28 septembre.

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 324. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 734. — Voyez Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 78.

Le roi Othon annonce au pape qu'après avoir apaisé les troubles de l'Allemagne, il a passé les monts à la tête d'une nombreuse armée, qu'il a traversé 1209 avril-septembre?

le Pô, et qu'il lui envoie des ambassadeurs, entre autres, l'évêque de Cambrai, Jean.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 763. — Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Leges*, t. II, p. 217. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1170.

1209 janvier-4 octobre. Le roi Othon défend aux écoutètes, ministériels (ou vassaux) et bourgeois d'Aix-la-Chapelle d'imposer les officiers et les serviteurs de l'église Notre-Dame, de cette ville.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 14.

1198-1209 4 octobre. Le roi Othon prend sous sa protection les religieux des Dunes et les exempte de tout tonlieu, péage et *coutume*, soit par eau, soit par terre, pour les objets servant à leur usage.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 178.

1209 8 octobre. Philippe, marquis de Namur, régent de Flandre et de Hainaut, suivant les ordres qu'avait donnés lors de son départ pour la croisade le comte Baudouin, dote l'une des prébendes du chapitre de Courtrai. — *Anno Domini M. CC. IX, mense octobri, feria V ante festum S. Dionisii.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 77.

1209 8 octobre. Guillaume, prévôt de Bruges et chancelier de Flandre, déclare qu'en vertu des ordres du comte Baudouin, le régent de Flandre et de Hainaut, Philippe, marquis de Namur, a doté l'une des prébendes du chapitre de Courtrai. — *Actum Brugis, ... anno Domini M. CC. IX, mense octobri, feria V ante festum B. Dionisii.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 77.

1209 29 mars-31 octobre. Confirmation par le roi des Français, Philippe, de la charte de commune qu'il avait accordée à la ville de Péronne deux années auparavant. — *Actum Parisius, anno incarnacionis Dominicæ M. CC. VIIII, regni vero nostri anno XXX, ... per manum fratris Garini.*

Ordonnances des rois de France de la troisième race, t. V, p. 263. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 237. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 259.

1209 octobre. Accord conclu entre Henri, duc de Lotharingie et le chapitre de Mons, au sujet de la nouvelle bourgeoisie ou commune de Hérentals. Le prévôt Eustache,

la doyenne Hawide et tout le chapitre agréent la fondation de cette bourgeoisie, à certaines conditions qu'ils déterminent. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo nono, mense octobri.*

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 159, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 523. — Le Roy, *Notitia marchionatus sacri Romani imperii*, p. 271. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 49. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 139. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1081. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 197.

Statuts donnés au chapitre de Notre-Dame, de Courtrai, par l'évêque de Tournai, Gosuin. — *Datum anno incarnationis Dominicæ M. CC. IX, mense octobris.* 1209 octobre.

Gallia Christiana nova, t. III, *instrum.*, col. 49. — Gousset, *Les actes de la province ecclésiastique de Reims*, t. II, p. 338.

Gosuin, évêque de Tournai, déclare que Gilles, chevalier de Goegnies, a renoncé aux droits qu'il prétendait posséder sur la dîme de Templeuve, et a reconnu que cette dîme appartenait à la cathédrale de Tournai. — *Actum Tornaci, anno Dominicæ incarnationis M. CC. IX, mense octobri, consecrationis nostræ anno VI.* 1209 octobre.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 985.

Le pape Innocent invite le patriarche de Constantinople à conférer une prébende de l'église Sainte-Sophie à G., clerc de l'empereur Henri. — *Datum Laterani, IV non. novembr., anno duodecimo.* 1209 2 novembre.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 378. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 147.

Le pape Innocent, à la demande de l'empereur de Constantinople, déclare aux archevêques de Béri, de Thèbes et de Larisse, que tout archevêque, évêque ou abbé de l'empire de Romanie doit prêter serment de fidélité à l'empereur. — *Datum Laterani, IV nonas novembris, anno duodecimo.* 1209 2 novembre.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 378. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 147.

Le pape Innocent, sur la plainte que l'empereur Henri lui avait adressée, déclare à l'archevêque de Béri, à l'évêque de Sélembrie et au doyen de Notre-Dame de Blaquerne, à Constantinople, que le patriarche de cette ville doit 1209 2 novembre.

laisser en paix les prévôts établis par l'empereur dans diverses églises de sa capitale. — *Datum Laterani, IV nonas novembris, anno duodecimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 378. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 147.

1209
4 novembre.

Lettre sur le même sujet, adressée par le pape au patriarche de Constantinople. — *Datum Laterani, II nonas novembris, anno duodecimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 378.—Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 148.

1209
4 novembre.

Le pape Innocent, sur la plainte que lui avait adressée l'empereur Henri, défend au patriarche de Constantinople d'unir deux siéges épiscopaux, sans consulter ce prince et sans un ordre spécial du pape. — *Datum Laterani, II nonas novembris, pontificatus nostri anno duodecimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 378.—Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 148.

1209
4 novembre.

Lettre sur le même sujet, écrite par le pape Innocent à l'archevêque de Béri, à l'évêque de Sélimbrie et au doyen de Notre-Dame de Blaquerne. — *Datum Laterani, II non. novembris, anno duodecimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 379.—Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 148.

1209
17 novembre.

Gilbert de Landenne cède à Philippe, marquis de Namur, le fief que Guillaume de Floriffoux tenait de lui à *Staules*, celui qu'Everard de Hannut possédait à Crehen, et enfin le fief tenu par Jacques de Sombreffe à Jemeppe. — *Actum Namuci, die martis post festum S. Martini, anno Domini M. CC. IX.*

De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 132.

1209
24 novembre.

Philippe, marquis de Namur, déclare qu'après la mort du comte de Flandre, Philippe (d'Alsace), le duc de Lotharingie, Henri, avait réclamé de ses parents l'hommage de la terre d'Alost et de ses dépendances, et que lui, Philippe, avait été désigné par eux pour faire hommage au duc. — *Datum Lovanii, die martis ante festum S. Andreæ apostoli, anno millesimo ducentesimo nono.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 180, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 527. — Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 230. — Butkens, *Trophées de*

Brabant, t. I, preuves, p. 61. — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 201. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 49. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 141. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1083. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 407. — Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 368. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, pp. 146 et 341. — De Smet, *Notice sur la mouvance féodale de la Flandre sous l'Empire* (*Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 2me série, t. XIV, p. 14), et *Recueil de mémoires et de notices historiques*, t. I, p. 424.

Le pape Innocent III confirme à l'abbaye de Saint-Bavon le personnat de l'église de Biervliet, que l'empereur de Constantinople, Henri, avait donné à ce monastère. — *Datum Laterani, IIII kal. decembris, pontificatus nostri anno duodecimo.* 1209 28 novembre.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 81.

Thierri, châtelain de Dixmude, et sa femme Ade exemptent les religieux de l'abbaye de Saint-Nicolas, de Furnes, de l'obligation de payer les tonlieux et les péages. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC. IX, mense novembri.* 1209 novembre.

F. Vandeputte et C. Carton, *Chronicon et cartularium abbatiæ Sancti Nicolai Furnensis*, p. 99.

Approbation par l'abbesse Berthe et le chapitre de Nivelles de la cession à l'abbaye de Cambron d'une dîme qui se prélevait à *Porbais* et qui était tenue d'eux en fief par Godefroid, chevalier d'*Hodeberges*, sa femme et les gendres de celle-ci. — *Actum kalendis decembris, anno Verbi incarnati M. CC. IX, indictione XIIa.* 1209 1er décembre.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 754.

Lettres octroyées par l'empereur Othon au monastère de la Porte (*in Porta*), de l'ordre de Cîteaux. Parmi les témoins figure Jean, évêque de Cambrai. — *Acta sunt apud Interamnem, in partibus Spoletanis, anno incarnationis Dominicæ M. CC. IX, anno regni nostri IX, imperii vero I, VI kalend. januarii, indictione XII.* 1209 27 décembre.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 58.

Le pape Innocent confirme la collation d'une église qui avait été faite au prêtre G. par l'évêque de Cambrai, en vertu de ses ordres et à la réquisition de juges ecclésiastiques, de Cambrai. — *Datum Laterani, III kal. decembris, anno duodecimo.* 1209 30 décembre.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 388. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 164.

1209 décembre. Guillaume, comte de Ponthieu, assigne à Simon de Dammartin, frère de Renaud, comte de Boulogne, à raison de son mariage avec sa fille Marie, trois cents livrées de terres en Normandie, au delà de la Seine. — *Actum anno incarnationis Dominice M. CC. VIIII, mense decembris.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 342.

1209. Henri, duc de Lotharingie, donne à l'abbaye de Tongerloo toute la dîme de Broechem. — *Acta sunt hæc solemniter apud Arschot, anno incarnationis Verbi M. CC. nono.*

Le Roy, *Notitia marchionatus S. R. I.*, p. 173. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II; p. 841. — Foppens, *Historia episcopatus Sylvaeducensis*, p. 203.

1209. Henri, duc de Lotharingie, atteste que Francon, chevalier d'Arquennes, sa femme et ses fils ont cédé leur fief de Thines à la maison de Valiompont, de l'ordre du Temple, du consentement de leur suzerain, Hugues d'Arquennes, et de Walter de *Rosaive*, suzerain de Hugues. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. IX.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1209.

1209. Henri, duc de Lotharingie, déclare que Guillaume de Crainhem et son neveu Gilles ont renoncé à leurs prétentions sur la digue du moulin de *Scintfort*, en faveur des chanoines de Lierre. — *Actum anno millesimo ducentesimo nono.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 522. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 733.

1209. Renaud, comte de Boulogne, et Ide, sa femme établissent à *Ambletene* (Ambletense) une ville, qui devait être régie par les coutumes de Boulogne, et accordent aux habitants de cette ville différents priviléges.

Fragment traduit en roman modernisé dans Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, p. CXLIII.

1209. Gautier de Châtillon, comte de Saint-Pol, du consentement de sa femme, établit une chapellenie dans son domaine de *Brogniacum*, qu'il donne à Pasquier, son chapelain, et lui assigne des revenus. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. VIIII.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chastillon*, preuves, p. 35. — Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 32.

Nicolas, chevalier de Biévène, déclare qu'il ne causera plus de dommage au monastère de Sart et renonce à ses prétentions sur quelques biens des religieux. — *Hanc pactionem apud Gocelies.... Idem Nicolaus recognovit. Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo nono.* 1209.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 370.

Rase de Gavre et de Liedekerke cède et confirme à l'abbaye de Ninove le droit que son vassal, le chevalier Impin et ses enfants avaient sur la dîme de Lombeke et de Strythem, à la condition qu'après douze années, Impin aurait la faculté de racheter cette dîme pour soixante et dix livres. — *Actum anno Domini M. CC. IX.* 1209.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 824.

Gérard de Lewerghem déclare que les frères Senekine et Rase de *Clenpol* ont renoncé, en faveur de l'abbaye de Ninove, aux droits qu'ils auraient pu prétendre sur les terres de Woubrechtegem et de Rouslar et sur l'alleu de Masmines.—*Actum apud Ordenghem et recognitum apud Alost, coram Timero officiali comitis, anno Domini M. CC. IX.* 1209.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 825.

Conon de *Mucei* approuve la donation de la dîme de *Ruth*, qui avait été faite à l'abbaye de Saint-Hubert par Jacques, chevalier de *Fallei* ou Falais, vassal de Conon. — *Actum anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo nono, in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, amen.* 1209.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 531.

Hugues, évêque de Liége, confirme la donation de la dîme de Biévène, qui avait été faite au chapitre de Saint-Aubin, de Namur, par Philippe, marquis et comte de cette ville. —*Actum anno Dominice incarnationis M. CC. nono.* 1209.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. V, p. 482.

L'évêque de Liége, Hugues, confirme la donation de la dîme de Balâtre et celle de l'alleu de Tongrenelle, qui avaient été faites à l'église Saint-Aubin, de Namur : la première, par Nicolas de Condé, la seconde, par Mathilde d'Erpent. — *Actum anno Dominicæ incarnationis millesimo CC. nono.* 1209.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. V, p. 485.

1209. Hugues, évêque de Liége, confirme la donation de la dîme de Fontaine (sous Temploux), qui avait été faite au chapitre de l'église Saint-Aubin, de Namur, par le chevalier Libert d'*Ungheseez* ou Eghezée, avec le consentement du comte Philippe. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo nono.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. V, p. 488.

1209. Hugues, évêque de Liége, confirme la donation de la moitié des dîmes de Mornimont et du tiers des dîmes d'Eghezée et celle de la moitié de la dîme de *Maisnis,* qui avaient été faites, sous certaines conditions, au chapitre de l'église Saint-Aubin, de Namur, pour l'accroissement des revenus de l'office de chantre : la première, par le chevalier Libert d'Eghezée, la seconde, par Nicolas et Arnoul. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo nono.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. V, p. 488.

1209. Hugues, évêque de Liége, confirme la vente de la forêt de Floriffoux, qui avait été faite par l'abbé de Malonne à Philippe, marquis et comte de Namur. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. IX.*

Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 366.

1209. Chrétien, abbé de Saint-Trond, déclare que Gude et ses enfants appartiennent à la *familia* de ce saint. — *Actum anno incarnationis Dominice M. CC. IX, si quis infringere attemptaverit, anathema sit. Amen.*

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 162.

1180-1209. Gérard, prévôt de l'abbaye de Saint-Siméon, de Trèves, s'accorde avec le chanoine de la grande église de cette ville, Thierri, chapelain de Luxembourg, qui avait résigné entre ses mains la cure de Mosbach, située dans l'archevêché de Mayence.

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 295. — Voyez *Ibidem*, p. 774.

1201-1209. Hugues, abbé de Saint-Pierre, de Gand, donne une prébende de moine à Simon, curé de Hillegem, qui avait renoncé en faveur du monastère à quelques biens qu'il possédait à Hillegem et à Woubrechtegem.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 226.

Le comte de Saint-Paul garantit au roi jusqu'à concurrence de mille livres parisis la fidélité du châtelain de Saint-Omer et de ses frères. 1209 environ.

Analysé dans Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 273.

Engelbert, seigneur d'Enghien, approuve la cession d'une dime se prélevant à *Porpais* ou *Porbais*, cession qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par le chevalier Godefroid de *Hodeberghes*, sa femme, et les gendres de celle-ci. 1209 environ.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 754.

1210.

Le pape Innocent III, à la demande du doyen d'Arras, déclare comment les prêtres peuvent, sans encourir de pénalité, disposer l'*orarium* pendant le service divin. — *Datum Laterani, nonis januarii, anno duodecimo.* 1210 5 janvier.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 390.—Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 169.

L'empereur Othon, sur les plaintes de Jean, évêque de Cambrai, annule les priviléges accordés aux bourgeois de cette ville, les prive de la juridiction qui leur avait été réservée sous le nom de *paix*, et confirme au prélat ses droits et ses prérogatives.— *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis M. CC. X, glorioso domino Ottone Romanorum imperatore imperante, anno imperii ejus I, et regni ejus XII. Datum per manum Walcheri, prothonotarii, apud Castrum plebis, mense januario, XIV kalend. februarii, indictione XIII.* 1210 19 janvier.

Mutte, *Mémoire de M. de Choiseul contre le magistrat de Cambrai*, pièce n° XVIII. — Böhmer, *Acta imperii selecta*, t. I, p. 215.

Henri, duc de Lotharingie, prince de l'empire, approuve la cession du village de *Meleng* ou Mellet au chapitre de Saint-Aubin, de Namur, à condition que ni le donateur, Philippe, marquis de Namur, qui avait acheté cette terre du châtelain de Bruxelles, ni nul autre, ne pourrait y construire de forteresse. — *Datum apud Haffleghem, feria secunda post dominicam qua cantatur Circundederunt me, anno Domini M. CC. nono, mense februario.* 1210 14 février.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 226.— Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 365. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. V, p. 199.

1210 février. Le doyen R. et le chapitre de Chimai déclarent qu'après de longues contestations, ils ont renoncé en faveur de Walter, seigneur d'Avesnes, au bois dit de Sainte-Monegonde, à la condition de recevoir, tous les ans, neuf muids d'épeautre et neuf d'avoine et à condition que, si l'on défrichait ce bois, ils y percevraient la dîme. — *Actum anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo nono, mense februario.*

Hagemans, *Histoire du pays de Chimai*, p. 548.

1210 5 mars. Philippe, comte et marquis de Namur, déclare que le chapitre de Saint-Aubin, de cette ville, lui avait promis de célébrer l'office de la Vierge, et qu'en retour, il avait donné aux chanoines tout le domaine de Mellet, qu'il avait acheté à Godefroid, châtelain de Bruxelles. — *Datum Ipre, proxima die Veneris ante dominicam qua cantatur Invocavit, mense martio, anno Domini M. CC. nono.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. V, p. 200.

1210 7 mars. Le prévôt Gislebert, le doyen Pierre et le chapitre de Saint-Aubin, de Namur, déclarent avoir concédé à Philippe, marquis de Namur, la none (ou neuvième partie) du produit de leurs cultures à Anhée. — *Datum feria VI ante Invocavit me, mense marcio, anno Domini M. CC. nono.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. VI, p. 182.

1210 15 mars. Le pape Innocent III, sur les réclamations de l'empereur Henri, ordonne au patriarche de Constantinople de favoriser les prêtres français et d'autre nation, autant que les Vénitiens. — *Datum Laterani, idibus martii, pontificatus nostri anno tertio decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 418. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 217.

1210 15 mars. Lettre sur le même sujet, écrite par le pape au doyen de Blaquerne, au chantre P. de Montigny et au chanoine de Saint-Paul, G. — *Datum Laterani, idibus martii, pontificatus nostri anno tertio decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 419. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 219.

1210 15 mars. Le pape Innocent, à la demande du précepteur et des frères de l'hôpital de Saint-Samson, de Constantinople, leur confirme la possession du château de

Garelis, que l'empereur Henri leur avait donné. — *Datum Laterani, XVIII kalend. aprilis, pontificatus nostri anno tertio decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim,* t. II, p. 418. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia,* t. III, col. 217.

Le pape Innocent III confirme à Marie, marquise de Montferrat, ex-impératrice de Constantinople, les domaines de Vissena, de Démétriade, d'Arcontocora, des deux Almurus, que l'empereur Henri avait donnés à elle et à ses fils. — *Datum Laterani, III kalend. aprilis, pontificatus nostri anno tertio decimo.* 1210 30 mars.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim,* t. II, p. 423. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia,* t. III, col. 227.

Le pape Innocent confirme à Emmanuel, interprète de l'ex-impératrice Marie, les maisons à *Stagonicuria* et les autres dons que cet interprète avait reçus de l'empereur Henri. — *Datum Laterani, II kalend. aprilis, anno tertio decimo.* 1210 31 mars.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim,* t. II, p. 423. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia,* t. III, col. 227.

Gautier de Châtillon, comte de Saint-Paul, promet de livrer au roi des Français sa forteresse de Saint-Paul, aussitôt et chaque fois qu'il en sera requis. — *Actum Lauduni, anno Domini M. CC. IX, mense marcio.* 1210 mars.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chastillon,* preuves, p. 55. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes,* t. I, p. 346. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste,* p. 273.

Henri, duc de Limbourg et marquis d'Arlon, du consentement de ses fils, prend sous sa protection l'abbaye du Val-Saint-Lambert et lui accorde une entière exemption de tonlieux dans ses domaines. — *Die palmarum, anno incarnationis Dominicæ M. CC. IX.* 1210 11 avril.

Ernst, *Histoire du Limbourg,* t. VI, p. 174.

Le pape Innocent, à la demande de l'abbé et du couvent de Loos, confirme à ce monastère la redevance annuelle de huit muids de froment, que le comte de Flandre, Baudouin, lui avait jadis donnée. — *Datum Laterani, IV kalendas maii, pontificatus nostri anno tertio decimo.* 1210 29 avril.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia,* t. IV, col. 198, d'après Bréquigny et La Porte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ, ad res Francicas spectantia.*

1210 avril. Henri, duc de Lotharingie, donne à l'abbaye de Saint-Michel, d'Anvers, ses pêcheries et droit de pêche à Berendrecht, Oorderen, Wilmaersdonck et Austruweel. — *Datum anno Domini M. CC. X, mense aprili.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 676.

1210 2 mai. Accord conclu entre le patriarche de Constantinople, Thomas, les archevêques d'Athènes, de Larisse et de Néopatras et leurs suffragants, et les barons de ces diocèses, parmi lesquels se trouve Nicolas de Saint-Omer, au sujet des églises et des monastères situés dans le pays depuis Thessalonique jusqu'à Corinthe. Parmi les témoins de cette charte figurent Guillaume de Sart et Hugues de *Settenguem* (Sotteghem?). — *Acta sunt hæc apud Ravenicam, anno Domini M. CC. X, indictione XIII. Hæc autem completa sunt mense madii, die secundo intrante.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 836. — Cocquelines, *Bullarum Romanorum pontificum amplissima collectio*, t. III, p. 228. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 970.

1210 21 mai. Le pape Innocent III confirme à l'évêque de Tournai la possession de l'église d'*Eynes* ou Enne. — *Datum Laterani, XII kalend. junii, pontificatus nostri anno tertio decimo.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 736. — Fragment dans Sanderus, *Flandria illustrata*, t. III, p. 430 (2me édit.).

1210 mai. Le roi des Français, Philippe, déclare que Renaud, comte de Boulogne, en considération du mariage projeté entre sa fille Mathilde et Philippe, fils du roi, avait abandonné à celui-ci sa terre de Calais et le comté d'Aumale. — *Actum apud Sanctum Germanum in Laya, anno gratiæ M. CC. decimo, mense maio.*

Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, preuves, p. 99. — Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1244. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 351. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 280.

1210 mai. Charte du comte de Boulogne, Renaud, du même contenu que la précédente. Il s'engage à céder aux jeunes époux Calais, le comté d'Aumale, etc., sauf quelques réserves. — *Actum apud Sanctum Germanum in Loia, anno gratiæ M. CC. decimo, mense maio.*

Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, preuves, p. 99. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 351. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 280.

Louis, fils aîné du roi de France, confirme, sauf son droit, la paix conclue entre ses vassaux, Renaud, comte de Boulogne, et Ide, sa femme, d'une part, et Arnoul, comte de Guines, et Béatrix, sa femme, d'autre part. — *Fait à Heding, par parole d'incarnation M. CC. et X, ou mois de may.* 1210 mai.

Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, p. 31.

Instruction adressée aux maires et aux jurés des communes de France, sur la manière dont ils devraient se conduire lorsqu'il s'agirait d'arrêter un ecclésiastique. — *Actum Compendii, anno Domini M. CC. X, mense maio.* 1210 mai.

Le Vasseur, *Annales de l'église de Noyon*, t. II, p. 928. — Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. IV, col. 163. — *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, t. I, p. 43, et t. XI, p. 294. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 278.

Gautier de Châtillon, comte de Saint-Paul, comme le firent alors d'autres seigneurs français, s'engage à ne pas recevoir ou retenir les Juifs du roi Philippe, à la condition que le roi ne retiendrait pas les siens. — *Actum Medunte, anno Domini M. CC. X, mense maio.* 1210 mai.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 350. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 279.

Arnoul d'Audenarde ratifie la cession d'une partie de la dîme de Wodecq, cession qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par Matthieu de Ligne, qui tenait cette dîme en fief d'Arnoul. — *Actum anno Domini M. CC. X, pridie kalendas julii.* 1210 30 juin.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 751.

Le pape Innocent III invite l'empereur Henri à restituer à l'archevêque de Larisse les biens appartenant à l'église de cette ville qu'il détiendrait, et à permettre à ce prélat et à ses suffragants de posséder librement les biens de leurs églises respectives. — *Datum Laterani, nonis julii, anno tertio decimo.* 1210 7 juillet.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 463. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 297.

Le pape Innocent, sur les réclamations de l'archevêque de Larisse et de ses suffragants, ordonne à l'archevêque de Néopatras, à l'évêque de *Davala* et à l'élu d'Avalon de forcer ceux qui détiendraient des biens ecclésiastiqnes dans les 1210 7 juillet.

diocèses de ces prélats et, entre autres, le bailli de l'empereur de Constantinople, à y renoncer. — *Datum Laterani, nonis julii, anno tertio decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 464.— Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 298.

1210
10 juillet. Le pape Innocent III, à la demande des archevêques et évêques d'Orient, invite l'empereur Henri à lever la défense qu'il avait faite, lui et ses barons, de léguer des biens aux églises. — *Datum Laterani, VI idus julii, anno tertio decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 462.— Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 296.

1210
10 juillet. Le pape Innocent invite l'empereur Henri à faire restituer par ses sujets les dîmes et les biens qui avaient été enlevés aux églises, et l'informe qu'il a chargé les archevêques de Thèbes et de *Néopatras* de provoquer les restitutions de l'espèce, en recourant, au besoin, aux censures de l'église. — *Datum Laterani, VI idus julii, anno tertio decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 462. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 296.

1210
10 juillet. Lettre sur le même sujet, écrite par le pape Innocent aux archevêques de Thèbes et de Néopatras. — *Datum Laterani, VI idus julii, anno tertio decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 463.—Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 297.

1210
10 juillet. Le pape Innocent invite l'empereur de Constantinople, Henri, à faire restituer à l'évêque de Citro les dîmes et les biens qui avaient été enlevés à ce prélat par V. Aleman et d'autres vassaux de Henri. — *Datum Laterani, VI idus julii, anno tercio decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 465. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 301.

1210
10 juillet. Le pape Innocent ordonne à l'évêque de Sidon, à l'élu de *Nazoresc* et au *procurator* de Dimiki de faire restituer à l'église de Cardiki les biens qui lui avaient été enlevés par le bailli de l'empereur H. et d'autres nobles. — *Datum Laterani, VI idus julii, anno tercio decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 465.— Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 301.

Le pape Innocent III ordonne aux ecclésiastiques de tout rang de la province de Reims de sévir contre ceux qui molesteraient l'abbaye de Saint-Nicolas, de Furnes. — *Datum Latranen., sexto idus julii, pontificatus nostri anno tercio decimo.* 1210 10 juillet.

F. Vandeputte et C. Carton, *Chronicon et cartularium abbatiæ Sancti Nicolai Furnensis*, p. 172.

Le pape Innocent prie l'empereur de Constantinople, Henri, d'écouter favorablement les réclamations du chapitre du Sépulcre du Seigneur, à qui l'on contestait la possession du monastère de Saint-Luc, de Sciro ou Seyra. — *Datum Laterani, idibus julii, pontificatus nostri anno tertio decimo.* 1210 15 juillet.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 466. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 204.

Baudouin de Béthune, comte d'Aumale et seigneur de Chocques, approuve l'acquisition de la dîme de *Gonehem*, acquisition qui avait été faite par les religieux de Chocques. — *Actum anno Domini M. CC. X, mense julio.* 1210 juillet.

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 55.

Eustache de Campaines, au moment de prendre la croix, fait remise à l'abbaye d'Andres de quelques prestations qu'il percevait à *Hames*. — *Actum est hoc solemniter....., anno Verbi incarnati M. CC. X, mense julio.* 1210 juillet.

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 526. — Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 26. — D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 588. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 735.

Rase, sire de Gavre, bouteiller de Flandre, du consentement de sa femme et de ses fils, renonce, en faveur de l'abbaye de Saint-Bavon, au droit de mortemain qu'il disait avoir sur la succession de ceux qui mouraient sans héritiers dans ses domaines. — *Actum anno incarnationis Domini M. CC. X, Philippo, Namurcense marchione, procuratore Flandrie et Haononie. Datum Lo, in curia Sancti Bavonis, mense julio.* 1210 juillet.

Serrure, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bavon, à Gand*, p. 83. — Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, p. 207. — De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. I, introduction, p. IV. — Goethals, *Dictionnaire des familles nobles de Belgique*, t. II, art. Gavre.

Rase, seigneur de Gavre, du consentement de sa femme Clarisse et de ses fils, Rase, Arnoul et Philippe, vend à l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, ses 1210 juillet.

droits sur un bien à Desseldonck, pour la somme de trente marcs de Flandre. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. X, mense julio.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 233.

1210 janv.-juillet. W., abbé de Saint-Amand, et ses religieux déclarent à Philippe, comte de Namur, qu'ils l'autorisent volontiers à céder à l'abbaye de Cambron une dîme se prélevant à Wodecq.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 752.

1210 3 août. Le pape Innocent III confirme au prieur et aux frères de Frasnes l'église de ce nom, que l'église de Liége leur avait cédée, et prend ces religieux sous la protection du saint-siége. — *Datum Laterani, III nonas augusti, pontificatus nostri anno tertio decimo.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. II, p. 110.

1210 13 août. Rase, sire de Boulaer, et sa femme Alice donnent en aumône à l'abbaye de Ninove trois bonniers de prés pour l'entretien d'une lampe qui devait brûler à perpétuité devant le saint sacrement. — *Actum apud Boular..... anno Domini M. CC. X, idus augusti.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 826.

1210 13 août. Eustache, seigneur du Rœux, cède à l'abbaye de Cambron toute la terre faisant partie de l'alleu de *Heriermes* (Herimez) et la terre arable de son alleu de Lens, qu'il avait acquis de Rase de Gavre, en échange d'une partie de son alleu de Chièvres. — *Actum Vienne, anno Dominice incarnationis M. CC. decimo, idus augusti.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. V, p. 183. — De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 112.

1210 13 août. Gosuin, évêque de Tournai, confirme à l'abbaye de Saint-Martin, de cette ville, les églises, les biens et les dîmes que ses prédécesseurs lui avaient cédés et dont il donne l'énumération. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. X, jam mediante mense augusto.*

Gallia Christiana nova, t. III, *instrum.*, col. 60. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 377.

Jean, évêque de Cambrai, approuve la cession d'une partie de la dîme de Wodecq, cession qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par Matthieu de Ligne. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. X, in camera nostra apud Melin, in die festivitatis sancti Bartholomei apostoli.* 1210 24 août.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 753.

Baudouin, sénéchal de Valenciennes, ordonne aux baillis de Gand de maintenir l'abbaye de Ter-Doest en possession du bois de Waes (*Wasia*), pour lequel ce monastère lui avait payé cinquante mares. — *Datum apud Ath, anno Domini M. CC. decimo, die veneris post Sancti Bartholomei.* 1210 27 août.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 489. — Voyez *Ibidem*, p. 819.

Renaud, comte de Boulogne, et Ide, sa femme, érigent la ville de Calais et sa banlieue en une juridiction distincte du restant de la terre de Merk, et y autorisent la création d'une gilde de marchands. — *Actum apud Kaleis, anno ab incarnatione Domini M. CC. decimo, mense augusto.* 1210 août.

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 67.

Eustache de Campaines déclare qu'il a donné à l'abbaye d'Andres des redevances et des cens et qu'il a fait remise au monastère de quelques prestations. — *Actum est hoc solemniter anno Dominicæ incarnationis M. CC. decimo, mense augusto, eo videlicet tempore quo ego Eustachius crucesignatus contra inimicos crucis Christi Albigenses ire proposui.* 1210 août.

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 585.

Guillaume de Fiennes approuve les donations faites à l'abbaye d'Andres par Eustache de Campaines, son vassal et son parent. — *Actum apud Fielnes, anno Domini M. CC. X, mense augusto.* 1210 août.

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 587.

Arnoul, comte de Guines, confirme la cession de quelques droits à Hames, qui avait été faite à l'abbaye d'Andres par son vassal Eustache de Campaines. — *Facta est autem sollemniter hæc donatio et hæc mea confirmatio anno Domini M. CC. X, mense augusto, apud Ardeam, eo scilicet tempore quo memoratus Eustachius crucesignatus ad terram Albigensium ire proposuit.* 1210 août.

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 589. — Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 526. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 735.

1210 août. Confirmation de la même donation par Jean, évêque des Morins. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. X, mense augusto, eo videlicet tempore quo idem Eustachius de manu nostra signum crucis accepit et inimicos crucis expugnare proposuit.*

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 590.

1210 août. Ludiarde, abbesse de Guines, et sa communauté attestent que l'abbaye de Saint-Bertin a, sur les instances des parents de Guillaume, fils d'Olivier de Guines, qui avait été excommunié pour avoir enlevé une dîme à l'abbaye, accordé au corps de Guillaume une sépulture chrétienne. — *Actum in claustro Sancti Leonardi, anno M. CC. X, augusto.*

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 399.

1210 27 septembre. Philippe, marquis de Namur, gouverneur de la Flandre et du Hainaut, approuve l'accord qui avait été conclu entre l'abbaye de Vaucelles et Yon, chevalier *de le Soute*, au sujet des droits de celui-ci sur un bien que le comte Baudouin, plus tard empereur de Constantinople, avait cédé à l'abbaye précitée. — *Actum Gandavi, die lune proxima ante festum Sancti Michaelis, anno Domini M. CC. decimo.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 488. — Voyez *Ibidem*, p. 819.

1210 septembre. Henri, duc de Lotharingie, prend sous sa protection le prieuré d'Oignies et menace de sa colère ceux qui lui causeraient quelque dommage. — *Actum anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo decimo, mense septembri, apud Filleum.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1210.

1210 4 octobre. Le pape Innocent charge les évêques de Davala et de Zaratoria et l'élu de Nazoresc d'engager et, au besoin, de forcer le seigneur de Négrepont à restituer aux frères de l'ordre du Temple les biens qui leur avaient jadis été donnés par Jacques, seigneur d'Avesnes. — *Datum Laterani, IV nonas octobris, anno tertio decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 481.—Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 331.

1210 octobre. Guillaume, avoué d'Arras, seigneur de Béthune et de Termonde, promet aux bourgeois de Béthune de ne jamais les « mettre hors de ses mains » (c'est-

à-dire de ne jamais aliéner cette ville), et leur accorde des droits de pâture et d'autres nouveaux priviléges. — *Actum apud Bethuniam, anno Verbi incarnati M. CC. X, mense octobri.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 86.

Le pape Innocent charge les abbés de Clairmarais et de Longvillers et le doyen de Monstreuil de réformer la discipline monastique dans l'abbaye de Saint-Josse sur Mer. — *Datum Laterani, VI idus novembris, pontificatus nostri anno tertio decimo.* 1210 8 novembre.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 489. — Manrique, *Cisterciensium annales a Cistercio condito*, t. III, p. 554. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 344.

Le pape Innocent, à la demande des lépreux de Namur, prend leurs personnes et leurs biens sous la protection du saint-siége, et défend qu'on exige la dîme de leurs jardins et de la nourriture de leurs animaux. — *Datum Laterani, XVI kalendas decembris, pontificatus nostri anno tertio decimo.* 1210 16 novembre.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. I, p. 437. — Jules Borgnet, *Les grands malades*, p. 91.

Hugues, roi de Chypre, donne à l'église du Saint-Sépulcre, dans le territoire de Paphos, le bien appelé *Lacridon*. Parmi les témoins de cet acte figurent Walter et Gormund de Bethsan et Walter de Saint-Bertin. — *Factum est anno ab incarnatione Domini M. CC. X, mense novembri.* 1210 novembre.

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 360.

Guillaume, avoué d'Arras, seigneur de Béthune et de Termonde, déclare qu'Eustache des Belles-Aises et Clémence, sa femme, ont engagé à l'église Saint-Barthélemy, de Béthune, pour un terme de cinq années, leur dîme de Sailly. — *Actum apud Betuniam, in domo domini advocati, anno gratiæ M. CC. X, mense novembri.* 1210 novembre.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 372.

Le pape Innocent charge le patriarche de Constantinople de veiller à ce que les Latins ne favorisent pas *Michalicius* (Michel Lange), qui s'était révolté contre l'empereur Henri, ni Lascaris, qui avait pris le titre d'empereur. — 1210 7 décembre.

Datum Laterani, VII idus decembris, pontificatus nostri anno tertio decimo.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 494. — Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 203. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 532, en note. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 353.

1210 7 décembre. Lettre sur le même sujet, écrite par le pape aux archevêques, aux évêques et à tous les autres prélats de la Romanie. — *Datum Laterani, VII idus decembris, anno tertio decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 494.—Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 354.

1210 décembre. Guillaume Werd, *jurisprefectus* (bailli) d'Ypres, transmet à l'abbaye de Nonnenbossche la propriété de dix-neuf bonniers et demi de wastines, qui avaient été donnés à ce monastère par Gilbert de Zonnebeke. — *Actum Ypris, anno Domini M. CC. X, mense decembri.*

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 86.

1210 décembre. Siger, archidiacre de Brabant, Robert, abbé d'Afflighem, et maître Baudouin, écolâtre de Louvain, érigent la chapelle de Notre-Dame, de Bruxelles, appartenant à l'abbaye du Saint-Sépulcre, de Cambrai, en paroisse distincte de celle des Saints-Michel et Gudule. — *Actum anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo decimo, mense decembri.*

A. Mauden, *Alitologia seu veritatis explicatio quâ præpositura nuncupata Cappellæ ad incudem revocatur*, p. 26. — Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. II, p. 27. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 986. — Voyez Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 98.

1210. Philippe, roi des Français, accorde à Bray une commune, en stipulant qu'en cas de doute on demanderait l'avis des magistrats de Saint-Quentin, et qu'à défaut de recevoir d'eux un avis, on recourrait aux échevins d'Arras. Le roi déclare que les bourgeois ne devront pas marcher, dans les expéditions militaires, au delà de Reims, de Châlons, de Tournai et de Paris. — *Actum Parisius, anno incarnationis Dominicæ M. CC. decimo, regni XX primo.*

Ordonnances des rois de France de la troisième race, t. XI, p. 295.

1210. Henri, duc de Lotharingie et marquis de l'empire romain, déclare qu'à l'imitation de ses prédécesseurs, il entend être l'avoué de l'abbaye d'Afflighem, que

tous les habitants des domaines de ce monastère seraient libres d'exaction, de taille, etc. — *Actum.... anno M. CC. X.*

Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 77, et Jules de Saint-Genois, *Histoire des avoueries en Belgique*, p. 210.

Henri, duc de Limbourg et marquis d'Arlon, cède à l'abbaye de Notre-Dame, de Luxembourg, ses droits sur le patronat de *Battenheim* (Kettenhoven, près de Thionville). — *Actum Dominica M. CC. X.* 1210.

Du Chesne, *Histoire des maisons de Luxembourg et de Limbourg*, preuves, p. 61, et *Histoire de la maison de Dreux*, preuves, p. 61bis. — Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. VI, preuves, p. XLIII. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 174.

Philippe, marquis de Namur, assigne pour douaire à sa femme Marie de France une partie de ses domaines, notamment Viesville, Gosselies, Golzinnes, le bois de Biaufau, tout ce qui s'étend entre la Sambre et la terre du duc Henri, tout ce qu'il possède en Flandre, savoir : Harlebeek et Biervliet, plus la moitié des biens qui pourraient lui écheoir et la moitié de ceux qu'il acquerrait pendant son union avec cette princesse. — *Actum Valencenis, anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo decimo.* 1210.

Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 202. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 361. — Voyez Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 265, et Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 277.

Philippe, marquis de Namur, déclare que Gilbert, prévôt de l'église Saint-Aubin, de Namur, a cédé, pour l'accroissement des revenus des prébendes de son chapitre, les églises dont il avait le patronat, avec leurs autels et leurs biens. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo decimo.* 1210.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. V, p. 490.

Philippe, marquis de Namur, déclare que tous les bois appartenant à la prévôté du chapitre de Saint-Aubin, de Namur, appartiendraient dorénavant, pour une moitié, à la prévôté; pour l'autre moitié, aux prébendes du chapitre. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo decimo.* 1210.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. VI, p. 183.

1210. Philippe, marquis de Namur, régent de Flandre et de Hainaut, fixe les limites d'une terre de l'abbaye des Dunes, située près d'Ossenesse. — *Actum anno Domini M. CC. X.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 469. — Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 201.

1210. Philippe, marquis de Namur, approuve la donation de la dîme de Sosoye, qui avait été faite à l'abbaye de Brogne par noble homme Thierri de Faing, qui tenait cette dîme en fief de Gobert de Bioul.— *Actum anno Domini M.CC.X, Othone in imperio Romano regnante.*

Annales de la Société archéologique de Namur, t. V, p. 443.

1210. Albert, comte de Dachsbourg et de Metz, fonde à l'endroit appelé *Vallis Rodumi* un monastère de religieuses de l'ordre de Cîteaux, sous le nom de Vallée de Notre-Dame, près de Huy, et donne à la communauté l'emplacement du monastère, avec onze bonniers de terres, un moulin et d'autres dépendances. — *Actum anno ab incarnatione Dominica millesimo ducentesimo decimo.*

Fragment dans Fisen, *Flores ecclesiæ Leodiensis, pars I*, p. 213. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 842.

1210. Arnoul, comte de Guines, et sa femme Béatrix, châtelaine de Bourbourg, renoncent à leurs droits sur des terres de l'abbaye de Saint-Bertin. — *Actum anno gratiæ M. CC. X.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 265.

1210. Lothaire, comte de Hochstaden, sa femme Mathilde et leurs fils, Lothaire et Conrad donnent à l'abbé de Knechtsteden le patronat de l'église de Frimmersdorf. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. CC. X, indictione XIII.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 18.

1210. Guillaume, comte de Hollande, prend sous sa protection l'abbaye des Dunes, et défend d'exiger des vassaux des religieux et pour les objets appartenant à ceux-ci, soit le tonlieu, soit toute autre exaction. — *Datum apud Sirikese, anno Domini M. CC. X.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 317. — Voyez *Ibidem*, p. 819.

Engelbert, seigneur d'Enghien, déclare que le chevalier Wicard des Écaussines a cédé à l'abbaye de Cambron un chemin s'étendant, à travers son fief, de la Marcque aux Cinq-Chênes. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. X.* 1210.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 562.

Rase de Gavre, bouteiller de Flandre, et sa femme Clarisse reconnaissent qu'ils n'ont aucun droit sur la dîme de Liedekerke et renoncent aux dîmes de Pamele et d'Impeghem, en faveur de l'abbaye de Ninove. — *Actum anno Domini M. CC. X.* 1210.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 826.

Alice, veuve de Walter, sire de Termonde, accorde dans cette seigneurie liberté de tonlieux au monastère de Saint-Pierre, de Gand. — *Actum in camera abbatis Sancti Petri, anno Dominice incarnationis M. CC. X.* 1210.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 233. — Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 469.

Les juges, les échevins et les autres citoyens d'Anvers attestent que leur prince, Henri, duc de Lotharingie et marquis du Saint-Empire, avait donné aux habitants d'Hérentals le droit et la liberté dont eux-mêmes jouissaient. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. X, primo anno imperii Othonis.* 1210.

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 68.

Jean, archevêque de Trèves, atteste que les chanoines de Carden ont les mêmes droits dans les bois et autres biens communaux que les chevaliers et les autres habitants de *Thris* (ou Treis). Parmi les témoins figurent Guillaume, comte de Salm, et son fils Henri, Walter, avoué d'Arlon, etc. — *Acta sunt autem hec in facie generalis synodi, anno Dominice incarnationis M. CC. X.* 1210.

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 303. — Voyez *Ibidem*, p. 775.

Jean, évêque des Morins, ratifie la cession du sixième de la dîme de Zillebeke, cession qui avait été faite au monastère de Nonnenbossche par Baudouin de Zillebeke. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo decimo.* 1210.

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 85.

1210. L'abbé de Saint-Aubert et plusieurs chanoines de Cambrai statuent sur un différend qui s'était élevé entre les paroisses de Saint-Géry et de Sainte-Marie-Madeleine, de cette ville, au sujet d'un nouvel hôpital, dit de Saint-Jean. — *Actum anno gracie M. CC. decimo.*

Le Glay, *Glossaire topographique de l'ancien Cambresis*, p. 92.

1210. Guy, abbé de Clairvaux, déclare que Baudouin de Lobbes, sénéchal de Valenciennes, avait donné à son monastère cent soixante livres de blancs pour l'entretien du luminaire et vingt livres pour l'achat d'un calice. — *Actum anno gratiæ M. CC. X.*

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 821.

1210. L'abbé et le chapitre de Saint-Bavon donnent en bail à Walter, fils de Gosuin, et à Siger Soir, un bonnier de pré et un demi-bonnier de terre, moyennant trois *halsters* de seigle et trois chapons, par an, outre la moitié du produit du pré. — *Actum anno incarnationis Domini M. CC. X.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 82.

1210. Gérard, abbé de Prüm, cède aux religieuses de Niederprüm les fours banaux de Prüm, qu'il avait rétablis. Frédéric, comte (de Vianden), scella cet acte de son sceau. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. CC. X, regnante glorioso et semper augusto Romanorum rege Ottone.*

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 306. — Voyez *Ibidem*, p. 775.

1210. Jugement arbitral rendu par Marcel, abbé de Saint-Denis en Broqueroie, et par Walter, abbé de Saint-Feuillen, pour terminer un différend qui s'était élevé entre l'abbaye d'Hautmont et le monastère de Maubeuge, au sujet de la dîme provenant des terrains défrichés dans le bois dit *de l'Aumône.* — *Actum anno Domini M. CC. decimo.*

Bulletins du Cercle archéologique de Mons, 2me série, t. I, p. 181. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 181.

1210. Chrétien, abbé de Saint-Trond, donne à cens, pour y établir des habitations (*mansiones hereditarias*), un pré situé entre la ville de Saint-Trond et Mervelen. — *Actum anno incarnationis Dominice M. CC. X.*

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 163.

Chrétien, abbé de Saint-Trond, déclare que Reine s'est vouée à ce saint avec toute sa postérité. — *Actum anno incarnationis Domini M. CC. X.* 1210.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 164.

Chrétien, abbé de Saint-Trond, renouvelle les lettres constatant qu'Eustache *de Silva* (Vanden Bossche), son frère Henri le Blanc et leur sœur Susanne, ainsi que leur postérité, appartenaient à saint Trond. — *Actum anno incarnationis Dominice M. CC. X.* 1210.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 165.

Godefroid, abbé d'Echternach, atteste que Hezelon d'Enge, qui avait blessé le meunier Rupert, avait été condamné à payer à celui-ci et à sa femme, leur vie durant, un demi-muid de froment. 1191-1210.

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 306. — Voyez *Ibidem*, p. 776.

Le duc de Lotharingie, Henri, offre à l'église Sainte-Gertrude, de Nivelles, pour être possédée par les habitants de Machelen, la pâture s'étendant en avant de ce village. 1210 environ.

Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 91.

Le comte de Boulogne et d'autres nobles s'engagent à ne point entretenir de rapports avec Hugues de Boves et ses complices; ils s'efforceront de les arrêter et de les livrer au roi des Français. 1210 environ.

Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 516. — Voyez *Ibidem*, p. 286.

1211.

Le pape Innocent III confirme de nouveau, à l'abbé et aux religieux de Loos, la redevance annuelle de huit muids de froment, qui leur avait jadis été donnée par le comte de Flandre, Baudouin. — *Datum Laterani, XII kalendas februarii, pontificatus nostri anno tertio decimo.* 1211 21 janvier.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 206, d'après Bréquigny et La Porte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ, ad res Francicas spectantia.*

Le pape Innocent, à la demande de l'abbé et des religieux de Saint-Bertin, déclare qu'ils ne doivent rien donner à l'archidiacre et au chapitre de Térouane 1211 31 janvier.

pour la bénédiction de l'abbé de leur communauté. — *Datum Laterani, II kalend. februarii, anno tertio decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 503.—Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 372.

1211 31 janvier. Le pape Innocent III défend à l'abbé et aux religieux de Saint-Bertin de promettre des bénéfices qui ne seraient pas vacants.— *Datum Laterani, II kalend. februarii, anno tertio decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 504.—Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 372.

1211 31 janvier. Le pape Innocent, à la demande de l'abbé et des religieux de Saint-Bertin, leur confirme une dîme et des biens qui leur avaient été donnés récemment. — *Datum Laterani, II kalend. februarii, anno tercio decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 504.—Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 373.

1211 janvier. Sara, abbesse de Sainte-Colombe, de Blendeque, déclare avoir donné à l'abbé de Saint-Bertin la terre dite de *Saint-Folcuin*, à Blendeque, en échange d'un bien situé à Arques et qui appartenait à Bodin, le chapelain et le fondateur du monastère de Sainte-Colombe. — *Actum apud Blendekam, anno M. CC. X, januario.*

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 400.

1211 11 février. Jean, seigneur de Nesle, châtelain de Bruges, charge l'abbé et le prieur de Ter-Doest de payer à Gertrude, femme de René d'Oostkerke, deux cents marcs qui leur avaient été confiés et qui devaient servir de dot à la fille de René. — *Datum apud Insulam, feria quarta post dominicam Exurge, anno Domini M. CC. X.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 489. — Voyez *Ibidem*, p. 819.

1211 18 février. Le pape Innocent, à la demande de l'abbé et des religieux de Saint-Bertin, charge l'évêque de Térouane et les doyens de cette ville et de Saint-Omer, d'assigner une portion congrue aux prêtres des églises dépendant du monastère. — *Datum Laterani, XII kalend. martii, pontificatus nostri anno tertio decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 505.—Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 375.

Philippe, marquis de Namur, régent de Flandre et de Hainaut, déclare que l'évêque de Tournai a le droit de conférer l'une des prébendes de l'église Notre-Dame, de Courtrai. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo decimo, mense februario.* 1211 février.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1209.

Lambert, évêque de Térouane, déclare, conformément à l'ordre du pape, reconnaître pour légitimes le fils et la fille qui étaient nés de Philippe, roi des Français, et d'Agnès de Méranie. — *Datum Remis, anno M. CC. X, mense februario.* 1211 février.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, p. 685. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. I, col. 1194.

Le pape Innocent III, à la demande de l'abbé et des religieux de Charroux, confirme à ce monastère ses biens, notamment ceux qui étaient situés dans le diocèse de Térouane. — *Datum Laterani, per manum Joannis, Sanctæ Mariæ in Cosmidin diaconi cardinalis, S. R. E. cancellarii, XII kalend. aprilis, indictione XIV, incarnationis Dominicæ anno M. CC. X, pontificatus vero domini Innocentii papæ III anno quarto decimo.* 1211 21 mars.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 515. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 392.

Le pape Innocent, à la demande du prieur et des religieux d'Andres, défend aux membres de cette communauté de *fidejubere* ou d'emprunter pour eux-mêmes. — *Datum Laterani, XI (alibi II) kal. aprilis.* 1211 22 mars.

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 601. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 521. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 402.

Accord conclu par le pape Innocent entre l'abbé Hugues et les religieux de Charroux (*Karrofenses*), d'une part, et les moines d'Andres, d'autre part, au sujet de la nomination de l'abbé de ce dernier monastère. — *Datum Laterani, decimo kal. aprilis, pontificatus nostri anno quarto decimo.* 1211 23 mars.

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 596. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 517. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 395.

Le pape Innocent déclare que certains revenus du chapitre de Séclin seraient partagés exclusivement entre les membres de la corporation qui assisteraient à 1211 28 mars.

tous les offices. — *Datum Laterani, V kalendas aprilis, pontificatus nostri anno decimo quarto.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 207, d'après Bréquigny et la Porte du Theil, *Documenta, chartæ, epistolæ, ad res Francicas spectantia.*

1211 30 mars. Le pape Innocent III, par une bulle adressée au chantre et à deux chanoines d'Arras, charge ces ecclésiastiques de faire conférer une prébende du chapitre d'Aire au prêtre Wibert. — *Datum Laterani, III kalend. aprilis, pontificatus nostri anno quarto decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 519. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 399.

1211 30 mars. Le pape Innocent, à la requête des religieux d'Andres, annule les promesses de collation de bénéfices non vacants, qui avaient été faites par eux. — *Datum Laterani, III kalendas aprilis, pontificatus uostri anno quarto decimo.*

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 599. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 588. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 523.

1211 30 mars. Le pape Innocent déclare que lorsque la terre de Guines sera mise en interdit, les religieux d'Andres pourront néanmoins célébrer l'office divin à huis clos. — *Datum Laterani, III kalendas aprilis, pontificatus nostri anno quarto decimo.*

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 601. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 522. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 403.

1211 30 mars. Le pape Innocent confirme la cession de quelques droits à Hames, cession qui avait été faite par Eustache de Campaines à l'abbaye d'Andres. — *Datum Laterani, III kalendas aprilis, anno quarto decimo.*

D'Achéry, *Spicilegium*, t. IX, p. 600. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 588. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 523.

1211 1er avril. Le pape Innocent, à la demande de l'abbé et des religieux de Saint-Aubert, de Cambrai, leur confirme leurs biens, et notamment ceux qui étaient situés dans le diocèse de Cambrai. — *Datum Laterani, kalendas aprilis, pontificatus nostri anno decimo quarto.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 522. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 403. — Fragment dans Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 379. — Voyez Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 158.

Maître Jean de Tournai, official de Cambrai, atteste que Gosuin de Croix a renoncé, en faveur de l'abbaye de Cambron, à ses droits sur une partie de la dîme de *Sierfontaines*. — *Actum Dominice incarnationis M. CC. XI. Datum Cameraci, XVIII kalendas maii, feria quinta.* 1211 14 avril.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 764.

Walter, seigneur de Fontaines, avec le consentement de sa femme Basilie, donne à l'abbaye de Cambron l'église et le patronat de l'église de Beugnies. — *Actum apud Alnam, feria sexta post Quasimodo gen...., anno Dominice incarnationis M. CC. XI.* 1211 15 avril.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 755.

Le pape Innocent III, à la demande de l'abbé et des religieux de Saint-Vulmar, confirme à ce monastère la possession d'une partie de ses biens. — *Datum Laterani, XV kalendas maii.* 1211 17 avril.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 208, d'après Bréquigny et La Porte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ, ad res Francicas spectantia.*

Henri, duc de Lotharingie, confirme à l'abbaye de Rolduc les dîmes et le patronat de l'église de Lommersheim, qui avaient été donnés à ce monastère par sa bisaïeule Judith, femme de Waleran dit Payen, duc de Limbourg. — *Datum anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo undecimo, mense aprili, in eodem claustro Rodensi.* 1211 avril.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 227.

Thierri de Walcourt cède à Philippe, marquis de Namur, tout le fief de *Mahagne* ou Méhaigne et ses dépendances, moyennant un cens annuel de douze deniers, monnaie de Liége. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. undecimo, feria secunda ante Ascensionem Domini, in villa de Mahagne, et recognitum eadem die in castro Namurcensi.* 1211 10 mai.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. II, p. 200.

Thierri de Walcourt, comte de Montaigu, déclare avoir cédé au marquis de Namur les fiefs de Méhaigne, de Refait, etc., moyennant un cens annuel de six deniers, monnaie de Namur, et ordonne à tous ceux qui y tenaient de lui des fiefs, d'en faire hommage au marquis.—*Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. undecimo.* 1211 10 mai?

Annales de la Société archéologique de Namur, t. II, p. 201.

1211 18 mai. Siger, châtelain de Gand, exempte de tout service, exaction et juridiction la terre dite la Biloque, à Gand. — *Actum anno M. CC. XI, XIIII kal. junii.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 473.

1211 23 juin. Rase de Gavre déclare que Baudouin Rad a cédé à l'abbaye de Ninove ses droits sur la dîme de Lombeek, qu'il tenait en engagère de Francon Boccart et de sa femme, moyennant trente marcs de Flandre, à trente-trois sous le marc. — *Actum anno M. CC. XI, in vigilia beati Johannis Baptistæ, apud Lidekerke, in oratorio.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 828.

1211 25 juin. Philippe, marquis de Namur, cède au monastère de Saint-Bavon la terre dite *Werplant* et qui était située près de ses fermes d'Ossenesse. — *Datum apud Gandavum, sabbato post nativitatem Sancti Johannis, anno Domini M. CC. undecimo.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 84.

1211 25 juin. Philippe, marquis de Namur, ordonne à ses baillis de maintenir l'abbaye de Saint-Bavon dans la propriété de la terre d'alluvion ou *Guerplant*, située en avant des deux fermes du monastère, à Ossenesse. — *Datum Gandavi, sabbato post nativitatem Sancti Johannis Babtiste, anno Domini millesimo ducentesimo undecimo.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 84. — Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, p. 207.

1211 1er juillet. Jean, dixième roi de Jérusalem, comte de Brienne, et sa femme Marie confirment à l'église du Saint-Sépulcre la possession d'un jardin situé près d'*Accon*. Au nombre des témoins de cet acte se trouve Daniel de *Molembec*. — *Factum est hoc Accon, anno Dominice incarnationis M. CC. XI, kalendis julii, per manum notarii Balduini.*

De Rozière, *Cartulaire de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem*, p. 268.

1211 20 juillet. Adam, châtelain d'Ypres et de Bailleul, et sa femme Mabilie donnent à l'abbaye de Nonnenbossche dix-sept bonniers de bois situés au lieu dit *Rehaghe*, à Gheluvelt. — *Actum anno Domini M. CC. undecimo, tercio decimo kalendas augusti, in domo Johannis de Stadis, Ypris.*

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, pp. 87 et 91.

Sentence rendue par Philippe, roi de France, dans le débat qui s'était élevé, par-devant sa cour, entre la comtesse et le chapitre de Saint-Quentin; on y mentionne les sergenteries du chapitre qui existaient du temps des comtes Rodolphe et Philippe. — *Actum Parisius, anno incarnationis Dominicæ M. CC. undecimo, mense julio.* 1211 juillet.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 366.

Walter, seigneur de Ligne, donne à l'abbaye de Cambron sa dîme de Ligne, qu'il tenait en fief de son oncle Walter, seigneur de Fontaines. — *Actum apud Ath, anno Verbi incarnati M. CC. XI, quarto kalendas septembris.* 1211 29 août.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 758.

Walter, seigneur de Fontaines, confirme la donation de la dîme de Ligne, qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par son neveu Walter, seigneur de Ligne. — *Actum apud Ath, anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo undecimo, quarto kalendas septembris.* 1211 29 août.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 759.

L'abbé Hugues et le couvent de Liessies approuvent la donation de la dîme de Ligne, que Walter, seigneur de ce village, avait faite au monastère de Cambron. — *Actum apud Ath, anno Dominice incarnationis M. CC. XI, quarto kalendas septembris.* 1211 29 août.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 760.

Avis donné au comte de Boulogne de la part du roi des Français, Philippe, et par lequel ce monarque invite le comte à lui remettre la forteresse de Mortain. 1211 août?

Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, preuves, p. 100. — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 86. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 298.

Lettre adressée par le roi des Français au comte de Boulogne et dans laquelle le monarque déclare qu'il s'avance à main armée vers Mortain, mais qu'il n'en commencera pas le siége avant le 15 septembre. 1211 août?

Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, preuves, p. 100. — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 86. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 298.

1211 août. Henri, duc de Lotharingie, accorde aux habitants de Neer-Yssche une exemption entière de corvées, de mortemain et de toutes exactions, sauf les tailles qui seraient dues lorsque le fils du duc serait fait chevalier, sa fille donnée en mariage, etc. — *Actum Lovanii, anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo undecimo, mense augusto.*

Willems, *Brabantsche Yeesten*, t. I, p. 617.

1211 septembre. Accord conclu entre le duc de Lotharingie, Henri, et l'église Saint-Lambert, de Liége, au sujet des droits respectifs des parties contractantes à Haelen, Tirlemont, Landen, etc. — *Acta sunt hec anno ab incarnatione Domini M. CC. XI, mense septembri.*

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 70.

1211 septembre. Walter de Fontaines déclare qu'il a donné à Philippe, marquis de Namur, ses alleux de Bossut, de Ville (en Brabant), de Pommerœul, de Villerot et d'Ollenguien, et qu'il les a ensuite repris en fief du marquis. — *Actum Valencenis in aula dominica, ante Sancti Remigii, anno Verbi incarnati M. CC. XI.*

De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 132.

1211 septembre Les échevins de Bruges déclarent que le chevalier Guillaume a donné en engagère une habitation située dans cette ville, comme garantie de la cession de la dîme de *Scora*, cession qui avait été faite par lui à l'abbaye de Saint-André. — *Actum in capella Sancti Nicholai, anno Domini M. CC. XI, mense septembri.*

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. III, IIe partie, p. 140.

1211 1er octobre. Philippe, marquis de Namur, donne à l'abbaye de Saint-Bavon le personnat de l'église de Biervliet. — *Actum apud Sanctum Bavonem et in die sancti Bavonis, anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo undecimo.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 85. — Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, p. 207.

1211 18 octobre. Barthélemy, abbé d'Echternach, de l'avis de ses religieux, donne en location à un nommé Walter le moulin d'Overecken, qui appartenait aux pauvres d'Echternach. — *Acta sunt hec anno incarn. Dom. M. CC. XI.*

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 311. — Voyez *Ibidem*, p. 778.

Le pape Innocent III confirme l'accord qui avait été conclu entre l'abbaye de Loos et celle de Saint-Sauve, de Valenciennes, au sujet de la propriété de quelques dépendances de la grange (ou ferme) de *Frangeres*. — *Datum Laterani, IV kalendas novembris, pontificatus nostri anno quarto decimo.* 1211 29 octobre.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 210, d'après Bréquigny et la Porte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ, ad res Francicas spectantia.*

Le pape Innocent mande à l'archevêque de Reims et à ses suffragants, ainsi qu'aux abbés, prieurs, doyens, archidiacres, etc., de cette province, de défendre à leurs paroissiens de lever la dîme sur les terres que les religieux de Loos cultivaient eux-mêmes, c'est-à-dire, à leurs propres frais. — *Datum Laterani, II kal. novemb., pontificatus nostri anno quarto decimo.* 1211 31 octobre.

Buzelin, *Gallo-Flandria*, p. 383. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 842. — Manrique, *Annales Cistercensium a Cistercio condito*, t. III, p. 438.

Confirmation, par le roi des Français, Philippe, des statuts qu'il avait donnés à la commune de Tournai (en 1187). — *Actum Corbiæ, anno incarnationis Dominicæ millesimo ducentesimo undecimo, regni nostri anno XXXII.* 1211 3 avril - 31 octobre.

Ordonnances des rois de France de la troisième race, t. XI, p. 398. — Gachard, *Documents inédits concernant l'histoire de la Belgique*, t. I, p. 93. — Chotin, *Histoire de Tournai et du Tournésis*, t. I, p. 170. — L'abbé Namêche, *Cours d'histoire nationale*, Ire partie, t. II, p. 787. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 291.

Louis, fils aîné du roi de France, confirme, en les énumérant, les droits et les coutumes des citoyens d'Arras. — *Che fu fait à Paris l'an del incarnation M.CC. et XI, en l'an trente-deuzime del regnenement no pere, el palais de cel meisme no pere.* 1211 octobre.

Ferreolus Locrius, *Chronicon*, p. 374. — D'Achéry, *Spicilegium*, t. XI, p. 362. — Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, pp. 36 à 43.

L'évêque de Cambrai, Jean, donne des statuts à l'hôpital de Saint-Jean-Baptiste, de Bruxelles, qui avait été fondé par le duc de Lotharingie, Henri, et bâti au moyen des aumônes des fidèles. — *Actum anno gratiæ millesimo ducentesimo undecimo, mense octobri.* 1211 octobre.

Miræue et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 609.

Nouvelle confirmation à l'abbaye de Loos, par le pape Innocent, de la redevance annuelle en froment, qui lui avait été donnée par Baudouin, comte de 1211 17 novembre.

Flandre et de Hainaut. — *Datum Laterani, XV kalendas decembris, pontificatus nostri anno quarto decimo.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 211, d'après Bréquigny et La Porte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ ad res Francicas spectantia.*

1211 novembre. Renaud, comte de Boulogne, s'oblige formellement envers le roi de France, Philippe, à accomplir les conventions du mariage arrêté entre sa fille Mathilde et Philippe, fils du roi, et donne en garantie tout le fief qu'il tient du monarque. — *Actum Parisiis, anno Domini M. CC. undecimo, mense novembri.*

Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, preuves, p. 99.

1211 11 décembre. Le pape Innocent III ordonne à maître Robert de Courson, chanoine de Paris, et à ses collègues, d'accorder un délai à Walter, seigneur d'Avesnes, pour accomplir son vœu de se rendre à la Terre-Sainte. — *Datum Laterani, III idus decembris, anno quarto decimo.*

Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 721. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 570. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 547. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 493. — M. le baron Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. II, p. 207, note 4, regarde cette bulle comme ayant été fabriquée en 1217.

1211 24 décembre. Le pape Innocent, à la demande de l'abbé et des religieux de Saint-Vaast, d'Arras, confirme un accord qui avait été anciennement conclu entre Martin, un de leurs abbés, et les avoués de Béthune. — *Datum Laterani, IX kalend. januarii, pontificatus nostri anno quarto decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 571. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 494. — Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 32.

1211 31 décembre. Le pape Innocent, à la demande de l'abbé et des religieux de Corbie, confirme une sentence qui avait été rendue au profit de ce monastère et contrairement aux prétentions de l'avoué de Béthune. — *Datum Laterani, II kalend. januarii, pontificatus nostri anno quarto decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 576. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 503.

1211 décembre. L'abbesse Élisabeth et les religieuses de Messines déclarent avoir vendu à l'église de Loo une redevance d'une poise de beurre qu'elles percevaient à Loo,

et avoir acheté, avec le prix de vente, deux mesures de terres situées à *Scoten*. — *Actum anno Domini M. CC. XI, mense decembri.*

Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, p. 35.

Dans le cas où le roi des Français, Philippe, pourrait revenir sur le traité conclu avec le comte de Namur, Enguerrand de Coucy promet au roi cinquante mille livres parisis pour avoir en sa possession les héritières de Flandre. — *Actum anno Domini M. CC. XI.* 1211.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 360. — Traduction française dans Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. II, p. 166. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 295.

Convention conclue entre Philippe, roi des Français, et Enguerrand de Coucy, pour le mariage de celui-ci avec l'une des héritières de Flandre. 1211.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 360. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 295.

Liste des nobles qui se portèrent cautions d'Enguerrand de Coucy envers le roi. 1211.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 360. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 296.

Henri, duc de Lotharingie, donne à une localité dont le nom manque (probablement Genappe) une charte basée sur les lois et les coutumes de la ville de Louvain, et concernant la répression des crimes et des délits, les droits de la ville et la législation en matière de succession. — *Acta sunt ista anno incarnationis Domini M. CC. XI.* 1211.

Divaeus, *Annales oppidi Lovaniensis, pars II*, p. 7. — Nothomb, *Mémoire sur les octrois communaux*, t. I, p. 441. — Voyez Tarlier et Wauters, *La Belgique ancienne et moderne*, canton de Genappe, p. 3.

Henri, duc de Lotharingie, donne à l'église Saint-Pierre, de Louvain, pour le salut de l'âme de la duchesse Mathilde, une dîme se prélevant à Jodoigne. — *Acta sunt hæc anno Verbi incarnati M. CC. XI, indictione XIV, concurrente V, epactis IV.* 1211.

De Ram, *Joannis Molani rerum Lovaniensium libri XIV*, t. I, p. 103.

1211. Henri, duc de Lotharingie et marquis d'Anvers, accorde exemption de tailles et de toute exaction à la ferme d'*Arsich* (ou Archis, à Herstal), appartenant aux religieux du Mont-Cornillon, près de Liége. — *Acta sunt hæc anno incarnationis Dominicæ M. CC. XI.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 251. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 439.

1211. Henri, duc de Lotharingie, déclare qu'il a donné à maître Henri de Lierre une rente annuelle de dix deniers en échange d'un cens de douze deniers que ses moulins de Lierre payaient à maître Henri, et ajoute que celui-ci a cédé cette rente aux chanoines de Saint-Gommaire, de Lierre.—*Actum anno millesimo ducentesimo undecimo, in ecclesia Sancti Gummari.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 524. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 734.

1211. Philippe, marquis de Namur, porte de dix-sept à vingt le nombre des chanoines de l'église Saint-Aubin, de Namur, qu'il avait fait reconstruire en partie, et consacrer en l'an 1208, le dimanche où l'on chante : *Quasimodo geniti;* il augmente en même temps la dotation du chapitre. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo undecimo.*

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 362, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 527. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 299, et t. II, p. 1211. — Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, pp. 370 et 371.

1211. Philippe, marquis de Namur, fonde une chapellenie en l'honneur de Saint-Jacques apôtre, dans son château de Viesville. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. XI.*

Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 374.— *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. V, p. 384.

1211. Walter Berthout et son frère Gilles donnent à l'abbaye de Grimberghe deux gerbes (ou deux tiers) de la dîme de Keerberghen. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. XI.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 531.

1211. Guillaume de Crainhem renonce, en faveur de l'abbaye de Ninove, à toute prétention sur les dîmes de Meysse, et en cède à ce monastère une partie, qu'il s'était d'abord réservée. — *Actum apud Bruxellam, anno M. CC. XI.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 827.

Gérard d'Escaillon approuve la restitution d'une partie de terre faite à l'église Saint-Aubert, de Cambrai, par Amulric d'Iwir. — *Anno M. CC. XI.* 1211.

Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, t. II, preuves, p. 25.

Arnoul de Morialmé confirme la donation de l'église de Beugnies, qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par Walter, seigneur de Fontaines. — *Actum apud Alnam, anno Domini M. CC. undecimo.* 1211.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 756.

Thierri, archevêque de Cologne, à l'imitation de son prédécesseur, l'archevêque Adolphe, confirme les droits et les immunités que les bourgeois de Dinant possédaient, à Cologne, depuis le temps de l'illustre empereur Charles. — *Actum publice anno Dominice incarnationis M. CC. XI. Datum Colonie, per manum Godefridi capellarii, presulatus nostri anno II.* 1211.

Ennen et Eckertz, *Quellen zur Geschichte der Stadt Köln*, t. II, p. 37.

Accusations formulées par le clergé de Liége contre l'évêque de cette ville, Hugues, et envoyées en son nom au pape. 1211.

Fragment dans Fisen, *Flores ecclesiæ Leodiensis, pars I*, p. 286.

Maître Jean de Tournai, official de Cambrai, déclare que Francon d'Élouges a renoncé, en faveur du monastère de Cambron, à une partie de la dîme de Florgies. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. XI.* 1211.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 762.

Maître Jean de Tournai, official de Cambrai, déclare que Baudouin de Lousains a renoncé, en faveur de l'abbaye de Cambron, à ses droits sur une partie de la dîme de *Sordenges*. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. undecimo.* 1211.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 763.

Maître Jean de Tournai, official de Cambrai, déclare que Nicolas de Tongre a cédé au monastère de Cambron ses droits sur une partie de la dîme de Tongre-Notre-Dame. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. undecimo.* 1211.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 763.

1211. Marcel, abbé de Saint-Denis en Broqueroie, déclare que lui et son couvent ont autorisé l'abbaye de Cambron à acquérir la dîme que Thierri, chevalier de Hoves, possédait dans le village de ce nom. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. undecimo, apud Cyrviam.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 766.

1211. E., abbé de Saint-Trond, et G., abbé d'Averboden, rappellent les conditions que l'évêque de Liége, Henri (Hugues), avait arrêtées pour terminer le débat de l'abbaye de Tongerloo et d'Arnoul, seigneur de Diest, à propos de l'érection d'une chapelle (Notre-Dame), à Diest. — *Actum anno Domini M. CC. XI.*

Bulletins de la Commission royale d'histoire, 3me série, t. II, p. 452. — Raymackers, *Het kerkelyk Diest*, p. 155.

1211. Chrétien, abbé de Saint-Trond, déclare que Coneza et ses descendants appartiennent à ce saint. — *Actum anno incarnationis Dominice M. CC. XI.*

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 165.

1211. Chrétien, abbé de Saint-Trond, concède à Witger et à sa femme Aleyde, pour en jouir leur vie durant, le moulin de Meesbroek, que ces époux avaient désengagé. — *Actum anno incarnationis Dominice M. CC. XI.*

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 166.

1211. L'abbesse de Bourbourg prête à Guy de Gravelines une somme de cent vingt-cinq livres, en échange d'une redevance de quarante rasières de froment, que le monastère prélèverait dorénavant sur la terre de Bonehem, tenu par Guy en fief du monastère. — *Actum anno Domini M. CC. XI.*

Fragment dans de Coussemaker, *Notice sur les archives de l'abbaye de Bourbourg*, p. 56.

1191-1211. Baudouin de Béthune, comte d'Aumale, du consentement de sa femme Hewide, transporte à son serviteur Boidin, pour le tenir de lui en fief lige, son four de Chocques.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 52.

1211 environ. Adam, châtelain d'Ypres et de Bailleul, promet que la première année qu'il y aura un héritier du comté de Flandre, il fera confirmer la donation de dix-sept bonniers de bois, qui avait été faite par lui à l'abbaye de Nonnenbossche.

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 88.

Walter, seigneur de Voormezeele, se porte caution pour Adam, châtelain d'Ypres et de Bailleul, qu'il tiendra la promesse contenue dans l'acte qui précède. 1211 environ.

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 89.

Baudouin, seigneur de Comines, et son fils Baudouin, se portent également cautions pour Adam, châtelain d'Ypres et de Bailleul. 1211 environ.

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 90.

Gaufrid, évêque de Senlis, et le chapitre de cette ville, de concert avec le maire et les pairs de la commune de Senlis, formulent les coutumes qui réglaient chez eux les relations du clergé et de la bourgeoisie et en font l'envoi au roi Philippe. 1211 environ.

Ordonnances des rois de France de la troisième race, t. XI, p. 283.

Le doyen R. (Raoul) et le chapitre de la cathédrale de Senlis adressent au doyen R. (Robert) et au chapitre de la cathédrale de Tournai le texte des coutumes qui réglaient dans leur ville les rapports du clergé et des bourgeois. 1211 environ.

Ordonnances des rois de France de la troisième race, t. XI, p. 284.

1212.

Fernand, comte de Flandre et de Hainaut, se déclare l'homme lige de Philippe, roi de France, et déclare que ses barons, ses vassaux et ses communes se porteront garants de sa fidélité. — *Actum Parisius, anno Domini M. CC. XI, mense januario, die Sancti Vincentii.* 1212 22 janvier.

Baluze, *Miscellanea*, t. VII, p. 249. — Roussel, *Supplément au Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 73. — Favyn, *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, t. II, p. 653 (avec la mauvaise date du 5). — Galland, *Mémoires pour l'histoire de Navarre et de Flandre*, preuves, p. 145. — Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 123. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 389, en note. — Jacques de Guyse, *Histoire de Hainaut* (édit. de Fortia d'Urban), t. XII, p. 174. — Warnkönig, *Histoire de la Flandre*, t. I, p. 345 (édit. Gheldolf). — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 373. — Traduction dans Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. II, p. 167. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 303.

Siger, châtelain de Gand, promet au roi des Français de le soutenir, si le 1212 janvier.

comte de Flandre, Fernand, refusait le service au roi. — *Actum Parisius, anno Domini M. CC. XI, mense januarii.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 470. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 374. — Traduction française dans Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. II, p. 168. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 304.

1212 janvier. Promesse, pareille à la précédente, souscrite envers le roi par le châtelain de Lens et Jean de Nesle. — *Actum Parisius, anno M. CC. undecimo, mense januarii.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 374. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 304.

1212 janvier. Promesse, pareille à la précédente, faite au roi par la tante du comte Ferrand, la reine Mathilde, veuve du comte Philippe (d'Alsace).

Voyez Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. I, p. 328 (édit. Gheldolf), et Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 304.

1212 6 février. Reconnaissance, passée à Tournai, par Thomas de *Flobierc* (Flobecq), qui reconnaît devoir à Jean de Meureville cinquante-cinq sous de Tournai. — *L'an de grasse M. CC. et XI, le lundy après le jour de le Candeler.*

Hennebert, *Archives tournaisiennes, historiques et littéraires*, t. I, p. 332. — Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, p. 35.

1212 6 février. Accord conclu entre l'église Notre-Dame, d'Aix-la-Chapelle, et l'abbaye de Saint-Martin, de Cologne, au sujet des dîmes de Winnengen. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. CC. XII, apud S. Petrum in Colonia, VIII idus februarii.*

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 92. — Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 316. — Voyez *Ibidem*, p. 779.

1212 25 février. Le comte Ferrand et la comtesse Jeanne déclarent avoir cédé à Louis, fils aîné du roi des Français, Philippe, comme héritier de sa mère, les villes de Saint-Omer et d'Aire, et les fiefs et le domaine que le roi possédait en vertu du traité de Péronne. — *Actum inter Lens et pontem Wendini, anno Domini millesimo ducentesimo undecimo, mense februarii, die Sancti Mathie apostoli.*

D'Oudegherst, *Les chronicques et annales de Flandres*, fol. 166. — Du Chesne, *Histoire généa-*

logique de la maison de Béthune, preuves, p. 88. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. I, p. 47, et t. I, p. 346 (édit. Gheldolf). — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 307.

Le fils aîné de France, Louis, déclare que Ferrand, comte de Flandre et de Hainaut, et sa femme lui ont cédé les villes de Saint-Omer et d'Aire. — *Actum inter Lens et pontem de Wendin, anno Domini M. CC. XI, mense februario, die sancti Mathiæ apostoli.* 1212 25 février.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 471, et *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 89. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. I, preuves, p. 47, et t. I, p. 346 (édit. Gheldolf). — Fragment dans le *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 51, et Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 142. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 304.

Louis, fils du roi des Français, déclare que l'avoué de Béthune a garanti au comte de Flandre l'exécution des engagements que le prince avait pris. — *Apud Attrebatum, anno Domini M. CC. XI, mense februario.* 1212 février.

Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 308.

Ferrand, comte de Flandre et de Hainaut, et Jeanne, sa femme, annoncent au roi Philippe qu'ils ont abandonné au prince Louis, son fils, les villes de Saint-Omer et d'Aire. — *Apud Insulam, anno Domini M. CC. XI, mense februario.* 1212 février.

Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 308.

Le maire, les échevins, les jurés et toute la commune de Hesdin se portent garants, envers le roi Philippe, de la fidélité de leur seigneur Louis, fils du roi. — *Actum anno Domini M. CC. XI, mense februario.* 1212 février.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 375. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 308.

Même engagement, souscrit par le maire, les échevins et toute la commune d'Aire. — *Actum apud Hesdinum, anno Domini M. CC. XI, mense februario.* 1212 février.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 375. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 308.

1212 février. Pareilles promesses, souscrites par Michel de Harnes.—*Actum apud Sanctum Paulum, anno Domini M. CC. XI, mense februario.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 374. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 308.

1212 février. Même promesse, souscrite par Jean, châtelain de Lens. — *Actum apud Lens, anno Domini M. CC. XI, mense februario.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 375. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 308.

1212 février. Même promesse, souscrite par Guillaume, avoué de Béthune. — *Actum Attrebati, anno Domini M. CC. XI, mense februarii.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 375. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 308.

1212 février. Même engagement, souscrit par Alard de Croisilles, et Renaud, son frère. — *Actum anno Domini M. CC. XI, mense februarii.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 375. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 308.

1212 février? Louis, fils aîné du roi des Français, confirme les priviléges qui avaient été accordés aux bourgeois de Saint-Omer par les comtes de Flandre, Thierri et Philippe. — *Actum apud Sanctum Audomarum, anno Domini M. CC. XI, regni vero carissimi domini ac genitoris nostri XXXIII.*

Ordonnances des rois de France de la troisième race, t. IV, p. 247.

1212 février? Louis, fils aîné du roi des Français, concède aux bourgeois de Saint-Omer toutes les dépendances de la gildhalle situées vers l'orient, telles qu'elles existaient au jour de sa première entrée à Saint-Omer. — *Actum apud Sanctum Audomarum, anno Domini millesimo ducentesimo undecimo, regni vero karissimi domini et genitoris nostri anno tricesimo tercio.*

Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie, t. IV, p. 356.

1212 février? Louis, fils de Philippe, roi des Français, confirme la décision du comte de Flandre, au sujet de la transaction passée entre Guillaume de Macheline et les bourgeois de Saint-Omer. — *Actum apud Sanctum Audomarum, anno*

Domini millesimo ducentesimo undecimo, regni vero karissimi domini et genitoris nostri anno XXXIII. Data vacante cancellaria.

Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie, t. IV, p. 350.

Louis, fils de Philippe, roi des Français, donne à Florent, bourgeois de Saint-Omer, pour les tenir de lui en fief, la vieille halle de la gildhalle, les boucheries, la moitié d'une maison au delà du marché et la Maison *ad molendinum* (la *Maison au moulin*). — *Actum apud Ariam, anno millesimo ducentesimo undecimo, regni vero karissimi domini et genitoris nostri anno tricesimo tertio.* 1212 février?

Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie, t. IV, p. 354.

L'empereur Othon IV autorise les citoyens de Cologne à lever, pendant trois ans, pour couvrir les dépenses des fortifications et des autres travaux de la ville, une taxe consistant en un denier par *maldrum* de grains. Les ducs de Brabant et de Limbourg, le fils de celui-ci, Waleran, le comte de Looz, figurent parmi les témoins de cette charte. — *Datum apud Frankinvort, anno Dominice incarnationis millesimo CC. XII, XVII kal. aprilis, indictione XV.* 1212 16 mars.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 21. — Ennen et Eckertz, *Quellen zur Geschichte der Stadt Köln*, t. II, p. 41.

Les échevins et toute la ville de Saint-Omer garantissent au roi des Français la fidélité de leur seigneur, Louis, le fils de ce monarque. — *Actum apud Sanctum Audomarum, anno Domini M. CC. XI, mense martio.* 1212 1-24 mars.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 378. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 308.

Pareille promesse, faite au roi par le maire, les échevins et toute la commune de Bapaume. — *Actum apud Bapalmas, anno Domini M. CC. XI, mense marcio.* 1212 1-24 mars.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 378. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 309.

Pareilles promesses de Baudouin de Comines, châtelain d'Aire, et de Guillaume, châtelain de Saint-Omer. — *Actum apud Hesdinum, anno Domini M. CC. XI, mense martio.* 1212 1-24 mars.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 378. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 309.

1212
25 mars.

Florent, abbé d'Inde, cède à la communauté de son monastère deux des meilleures églises dont la collation lui appartenait : Cumptich et *Dretensheeussen* (Dretenhusen). — *In die Pasche..... Acta sunt hec anno incarnationis Dominice M. CC. XII, papante Innocentio, imperante Ottone.*

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 76.

1212
avril.

Louis, fils aîné du roi de France, promet à son père que, s'il est couronné roi d'Angleterre, il n'acceptera pas l'hommage de ceux de ses sujets qui ne promettraient pas de ne plus nuire au royaume de France. Il s'engage à approuver les concessions de fiefs que son père pourrait faire au comte de Flandre. — *Actum Suession., anno Domini M. CC. XII, mense aprili.*

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, *pars I*, p. 104 (édit. nouvelle).

1212
avril.

Gosuin, évêque de Tournai, et Jean, archidiacre de cette ville, terminent un différend qui s'était élevé entre l'abbaye de Saint-Pierre et le chapitre de Sainte-Pharaïlde, de Gand, au sujet du droit de sépulture. — *Actum Tornaci, anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo duodecimo, mense aprili.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 389.

1212
4 mai.

Lettre écrite par Jean, roi d'Angleterre, au vicomte de Thouars, au sujet du comte de Boulogne, que l'empereur Othon envoyait en Angleterre, en promettant que le comte se montrerait le fidèle partisan du roi. — *Teste me ipso apud Lameh., IIII die martii.*

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 157 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 104 (édit. nouvelle). — Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 129.

1212
4 mai.

Le roi d'Angleterre informe le comte de Flandre que, d'après les avis que lui a donnés le comte de Boulogne, il désire conclure avec lui un traité d'alliance et d'amitié. Il le prie de lui envoyer des députés, dans ce but. — *Teste me ipso apud London, quarto die maii.*

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 157 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 105 (édit. nouvelle). — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 565, en note. — Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 129. — E. Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, p. 148.

Lettre semblable, écrite par le roi d'Angleterre à Gérard de Jauche et à d'autres nobles du Hainaut. — *Teste rege, apud London., IIII die maii.* 1212 4 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 129.

Jean, roi d'Angleterre, promet à la comtesse de Flandre, Mathilde (et non Marguerite) de lui prêter trois mille mares, dès qu'il aura reçu les lettres de la comtesse, de son neveu le comte Ferrand et des trois villes de Flandre, Gand, Bruges et Ypres, attestant que cette somme est due au roi et lui sera remboursée au terme fixé. — *Teste me ipso, apud Lameh., quarto die maii.* 1212 4 mai.

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 157 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 105 (édit. nouvelle). — Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 129. — E. Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, p. 149.

Renaud de Dommartin, comte de Boulogne, déclare qu'il a fait hommage à Jean, roi d'Angleterre, comme à son seigneur lige, et qu'il ne fera sans sa participation ni paix, ni trêve, avec le roi des Français, ni avec son fils Louis; il désigne ceux de ses vassaux qui ont prêté les mêmes serments et les otages qu'il a donnés au roi. — *Datum..... apud Lameheiam, IIII die maii, anno regni..... quarto decimo.* 1212 4 mai.

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 156 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 104 (édit. nouvelle). — Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, 1re partie, p. 186.

Le roi Jean promet à Renaud, comte de Boulogne, de ne pas conclure de paix sans lui avec le roi de France ou avec son fils Louis. — *Datum per manum magistri Richardi de Marisco, apud Lameh., quarto die maii, anno regni nostri decimo quarto.* 1212 4 mai.

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 158 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 105 (édit. nouvelle). — Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, 1re partie, p. 186.

Le roi d'Angleterre déclare que le jour de l'Ascension il a reçu l'hommage lige de Renaud de Dammartin, comte de Boulogne, du chef de tout ce que celui-ci réclamait comme appartenant à Ide, sa femme, en Angleterre et en Normandie. — *Datum..... apud Lameheiam, IIII die maii, anno vero regni nostri quinto decimo.* 1212 4 mai.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, 1re partie, p. 186.

1212 4 mai. Jean, roi d'Angleterre, déclare qu'il a rendu à Renaud, comte de Boulogne, Kirketon, Dunham, Norton, Bampton, etc., et lui assigne, pour tout ce qu'il réclamait du chef d'Ide, sa femme, une rente annuelle de mille livres sterling. — *Datum.... apud Lameheiam, IIII die maii, anno regni nostri quarto decimo.*

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 186.

1212 4 mai. Le roi d'Angleterre ordonne au comte d'Essex, G. fils de Pierre, de faire remettre au comte de Boulogne, Renaud de Dammartin, les manoirs de Dunham, de Kirketon et de Bampton. — *Teste domino P. Wintoniensi episcopo, G. comite Wint., Willelmo Brigwerre, apud Lameh., IIII die maii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 116.

1212 4 mai. Le roi d'Angleterre ordonne au vicomte de Lincoln de faire remettre le manoir de Kirketon au comte de Boulogne. — *Test....., apud Lameh., IIII die maii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 116.

1212 4 mai. Ordre semblable, adressé par le roi d'Angleterre au vicomte d'Oxford, pour le manoir de Norton. — *Test....., apud Lameh., IIII die maii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 116.

1212 4 mai. Ordres semblables, adressés par le roi d'Angleterre : au vicomte d'Oxford, pour le manoir de Bampton; au vicomte de Suffolk, pour les manoirs de Norton et d'Ixning; au vicomte de Bedford, pour le manoir de Wrestlingewurth; au vicomte de Lincoln, pour le manoir de Ridal. — *Teste....., apud Lameh., IIII die maii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 116.

1212 4 mai. Jean, roi d'Angleterre, informe Arnoul d'Audenarde, Rase de Gavre et Rase, son fils, Walter et Gérard de Sotteghem, Thierri de Beveren et leurs amis, qu'à la demande du comte de Boulogne, il les a pris à son service. — *Teste me ipso apud London., IIII die maii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 130.

Le roi d'Angleterre ordonne au prieur de l'hôpital de Jérusalem, en Angleterre, de faire remettre cinq cents livres à l'archidiacre d'Huntingdon, pour le comte de Boulogne. — *Teste me ipso, apud Lond., V die maii, anno regni nostri XIIII^mo^.* 1212 5 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 116.

Le roi d'Angleterre ordonne à W., son trésorier, et à ses camériers, G. et R., de payer au comte de Boulogne cinq cents livres, à valoir sur les mille livres que le roi lui avait provisoirement assignées par an, pendant trois ans. — *Teste W., comite Sarr., apud Westmonasterium, XI die maii, anno regni nostri XIIII^mo^.* 1212 11 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 117.

Le comte Ferrand et Jeanne, sa femme, approuvent la donation de dix-sept bonniers de bois, qu'Adam de Wallaincourt, châtelain d'Ypres, et sa femme Mabilie avaient faite à l'abbaye de Nonnenbossche. — *Factum in die sancte Pentecostes, in basilica nostra apud Ypram, anno M. CC. duodecimo.* 1212 13 mai.

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 91.

Le comte Ferrand et la comtesse Jeanne se portent caution du payement des sept cents livres de Valenciennes qui étaient dues aux frères hospitaliers, pour la rançon de Gérard de Mons, alors prisonnier des païens. — *Datum Montibus, feria quarta Penthecostes, anno Domini M. CC. duodecimo.* 1212 16 mai.

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. VI, p. 55. — Voir *Ibidem*, p. 29. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 79. — Voir *Ibidem*, p. 53.

Le pape Innocent III prie l'empereur de Constantinople de faire maintenir le prieur de Notre-Dame des Croisiers, de Bologne, en possession du couvent de Saint-Ange, de *Saga*. — *Datum Laterani, XI kalend. junii, pontificatus nostri anno quinto decimo.* 1212 22 mai.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 636. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 612.

Le pape Innocent confirme à l'abbé et aux religieux de *Parvo ponte*, de Brindes, les biens situés à Thèbes, qui leur avaient été donnés par N. de Saint- 1212 23 mai.

Omer. — *Datum Laterani, X kalend. junii, pontificatus nostri anno decimo quinto.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 624. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 591.

1212 23 mai. Le pape Innocent III prie et invite l'empereur de Constantinople à punir ceux qui mépriseraient les sentences d'excommunication lancées contre eux. — *Datum Laterani, X kalend. junii, pontificatus nostri anno decimo quinto.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 627. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 596.

1212 23 mai. Le pape Innocent informe les évêques de Cardiki et de Zeitoun (*Sithoniensis*) et l'archidiacre de *Davala*, que la loi émanée de l'empereur Henri et de ses barons et par laquelle il était défendu de donner des biens aux églises, devait être considérée comme nulle, et par conséquent ne devait pas être respectée. — *Dotum Laterani, X kalend. junii, pontificatus nostri unno decimo quinto.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 628. — Cocquelines, *Bullarum Romanorum pontificum amplissima collectio*, t. III, p. 152. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 597.

1212 24 mai. Le duc de Limbourg ayant fait savoir au roi d'Angleterre, par le comte de Boulogne, qu'il deviendrait volontiers son vassal, si le fief que lui avait donné le roi Richard lui était rendu; le roi Jean le prie de venir en Angleterre, pour terminer au plus tôt cette affaire. — *Teste me ipso, apud London., XXIV die maii.*

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 159 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 106 (édit. nouvelle). — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. III, p. 305. — Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 130.

1212 24 mai. Le roi d'Angleterre mande auprès de lui Waleran, fils du duc de Limbourg; il le prie de venir en Angleterre au plus tôt, accompagné de neuf autres chevaliers. — *Teste me ipso, apud Lameh., XXIV die maii.*

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 160 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 106 (édit. nouvelle). — Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 130.

Sauf-conduit accordé par Jean, roi d'Angleterre, à Baudouin, fils d'Abraham, marchand de Gand, pour qu'il puisse retourner dans son pays, avec une entière sécurité. — *Teste Willelmo de Cantilupo, apud Lond., XXIIII die maii, anno regni nostri XIIII.* 1212 24 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 93.

Jean, roi d'Angleterre, atteste qu'il a accordé un sauf-conduit à tous ceux que le comte de Boulogne et Hugues de Boves avaient déterminés à entrer à son service et que ces deux seigneurs amèneraient en Angleterre. — *Teste me ipso, apud Lameh., XXV die maii, anno XIIII.* 1212 25 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 93.

Le pape Innocent III prie l'empereur de Constantinople de protéger le monastère de *Locedium*, auquel on voulait contester la possession du couvent de *Curhiat*, situé dans le royaume de Salonique et qui avait été donné au monastère de *Locedium* par le marquis de Montferrat. — *Datum Laterani, VIII kalend. junii, pontificatus nostri anno decimo quinto.* 1212 25 mai.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 627. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 594.

Le pape Innocent prie l'empereur de Constantinople de protéger l'évêque de Cardiki et de le maintenir en possession des biens que les frères de l'hôpital de Jérusalem lui disputaient. — *Datum Laterani, VIII kalend. junii, pontificatus nostri anno decimo quinto.* 1212 25 mai.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 627. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 595.

Jean, roi d'Angleterre, informe son trésorier et ses camériers qu'il a reçu de l'argent provenant de son trésor, de plusieurs de ses officiers, parmi lesquels il cite le clerc Hugues de Guines. — *Teste Willelmo Briwerr., apud Westmonasterium, XXVI die maii, anno regni nostri XIIIImo.* 1212 26 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 118.

Ordre adressé par le roi d'Angleterre à son trésorier et à ses camériers, et leur indiquant différents payements à opérer, notamment en faveur du comte de Boulogne, de Jean de Gravelines, etc. — *Teste Willelmo Briwerr., apud Westmonasterium, XXVI die maii, anno regni nostri XIIII.* 1212 26 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 118.

1212 1er juin. Le roi Jean invite son ami, le comte de Flandre, à venir en Angleterre opérer, à l'imitation de ses prédécesseurs, le relief des fiefs qu'il tenait de lui, et ajoute qu'il lui a accordé, à cet effet, un sauf-conduit. — *Teste G. filio Petri, comite Essex., apud Ditton, I die junii, anno XIIII.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 93.

1212 1er juin. Jean, roi d'Angleterre, informe Gilbert de Bourgelles qu'il peut ajouter foi à ce que lui diraient le comte de Boulogne, Hugues de Boves, Adam de Keret et Guillaume de Cresci, pour l'engager à entrer au service du roi. — *Teste me ipso, apud Ditton., I die junii, anno regni nostri XIIII.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 93. — Des lettres semblables furent adressées à d'autres seigneurs de la Flandre, du Hainaut et du Brabant.

1212 11 juin. Sauf-conduit accordé par le roi d'Angleterre à Walter le Méchant, marchand d'Ypres, pour circuler et commercer dans ses États. — *Teste W., archidiacono Huntend., apud Westmonasterium, XI die junii.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 93.

1212 12 juin. Le pape Innocent III charge l'évêque d'Arras de veiller à ce que l'élu et le clergé de Laon ne frappent pas d'interdit, sans des motifs suffisants, le maire, les jurés, les échevins et la commune de cette ville. — *Datum Laterani, II idus junii, pontificatus nostri anno decimo quinto.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 649. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 636.

1212 juin. Philippe, roi des Français, confirme à Michel de Harnes la possession d'une rente de soixante livres dix sous de Paris, que celui-ci percevait sur le winage de Péronne. — *Actum Compendio, anno Domini M. CC. duodecimo, mense junii.*

Bibliothèque de l'école des chartes, 2me série, t. III, p. 253. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 379. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 312.

1212 juin. Ferrand, comte de Flandre et de Hainaut, déclare vouloir être, comme ses prédécesseurs, le tuteur et l'avoué de l'abbaye de Saint-Nicolas des Prés, près de Tournai, et confirme à ce monastère la possession de ses biens, dont il

donne l'énumération. — *Datum anno Domini M. CC. duodecimo, apud Insulam, mense junio, per manum Wilhelmi, præpositi Brugensis, cancellarii mei.*

Jules de Saint-Genois, *Histoire des avoueries en Belgique*, p. 211.

Jean, archevêque de Trèves, voulant augmenter la dotation des prébendes des chanoines de Pfalz, unit à ce chapitre l'église d'Ittel. Parmi les témoins de cet acte figure Guillaume, doyen de Liége. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. CC. XII, epacta XV, indictione XV, concurrente VII.* 1212 janvier-juin.

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 318. — Voyez *Ibidem*, p. 779.

Testament de Jean, archevêque de Trèves, contenant un très-grand nombre de legs en faveur de communautés religieuses et de particuliers. 1212? janvier-juin.

Günther, *Codex diplomaticus Rheno-Mosellanus*, t. II, p. 103. — Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 330. — Voyez *Ibidem*, p. 781.

Ordre expédié par le roi d'Angleterre à son trésorier et à ses camériers, et leur prescrivant de payer différentes sommes à Guillaume de Saint-Omer, au comte de Boulogne, à son frère, à Daniel de Courtrai, à Thomas de Bavelinghem, à Jean de Gravelines, etc. — *Teste domino P., Winton. episcopo, et W. Briwerr., apud Westmonasterium, III die julii, anno regni nostri XIIII^mo.* 1212 3 juillet.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 119.

Le roi d'Angleterre enjoint à l'archidiacre de Taunton de tolérer le départ d'Arnoul Tariot, qui avait prouvé, par des lettres du duc de Louvain, qu'il était venu, avec son vaisseau, des domaines de ce prince. — *Teste rege, apud Norhampt., XIII die julii.* 1212 13 juillet.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 120.

Lettres de sauf-conduit envoyées par le roi d'Angleterre à Ferrand, comte de Flandre, pour que celui-ci vienne le rejoindre à Douvres. — *Teste me ipso, apud Wodestock, vicesimo die julii.* 1212 20 juillet.

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ*, t. I, p. 161 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 107 (édit. nouvelle). — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 565, en note. — Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 131. — E. Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, p. 150.

1212
21 juillet.

Le roi d'Angleterre enjoint à Guillaume, comte de Salisbury, de faire lever le séquestre qui avait été mis sur deux navires chargés de vins appartenant à des marchands d'Ypres et de Gand. — *Teste G. filio Petri, apud Wudestok., XXI die julii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 120.

1212
21 juillet.

Ordre semblable, envoyé par le roi d'Angleterre à l'archidiacre de Taunton, pour un navire chargé de vin appartenant à des marchands de Douai. — *Teste G. filio Petri, apud Wudestok., XXI die julii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 120.

1212
25 juillet.

Jean, roi d'Angleterre, atteste qu'il a donné un sauf-conduit à « son cher ami » Ferrand, comte de Flandre, et à sa suite, pour aussi longtemps que le comte resterait en Angleterre.—*Teste Wilhelmo Briwerre, apud Troubrug., XXV die julii, anno regni nostri XIIII.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 93.

1212
juillet.

L'abbé Simon et le chapitre du monastère d'Anchin attestent avoir vendu aux bourgeois de Douai leurs droits sur le tonlieu qui se percevait dans cette ville. — *Actum anno Dominice incarnationis millesimo duodecimo, mense julio.* (*Fait l'an del incarnation M. CC. et douze, ou mois de jugnet.*)

Escallier, *L'abbaye d'Anchin*, p. 249 (avec une traduction en roman). — Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, p. 504 (idem).

1212
1er août.

Siger, châtelain de Gand, et sa femme Béatrix approuvent la donation des dîmes de *Divion*, donation qui avait été faite par leur vassal Hugues de Divion à l'abbaye d'Anchin. — *Actum anno incarnationis Dominicæ M. CC. XII, kalend. augusti, in castro de Hosdain.*

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 472.

1212
9 août.

Déclaration des bourgeois de Gand, spécifiant le mode qui avait été fixé par le comte Ferrand et la comtesse Jeanne pour l'élection annuelle de leurs échevins. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. XII, mense augusto, in vigilia beati Laurentii.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 474. — Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 168. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, p. 79, et t. III, p. 251 (édit. Gheldolf). — Fragment dans Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I, p. 147 (2me édition).

Le roi d'Angleterre prie les chevaliers de Flandre et de Hainaut qui étaient entrés à son service, de venir le trouver, parce qu'il lui était impossible de se rendre auprès d'eux. — *Teste me ipso, apud Langeport., XI die augusti, anno regni nostri XIIII.* 1212 11 août.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 94.

Le pape Innocent III charge l'évêque, le doyen et le chantre d'Arras de prononcer dans un différend qui s'était élevé entre une veuve, nommée B., et un laïque, appelé Lambert, l'un et l'autre appartenant au diocèse de Térouane. — *Datum Signiæ, XVII kalend. septembris, pontificatus nostri anno decimo quinto.* 1212 16 août.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 670.— Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 671.

Jean, roi d'Angleterre, déclare qu'Adam de Wallaincourt est devenu son vassal pour un fief d'argent de cent quarante livres sterling, par an. — *Teste. . . . apud Noting., XVIII die augusti, anno regni nostri XIIII.* 1212 18 août.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 94.

Le roi d'Angleterre prie les chevaliers de Flandre et du Hainaut qui avaient récemment abordé en Angleterre, de se rendre auprès de lui le plus tôt possible. — *Teste me ipso, apud Noting., XIX die augusti, anno regni nostri XIIII.* 1212 19 août.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 94.

Le pape Innocent charge l'évêque de Cambrai d'autoriser un chevalier de son diocèse à donner quelques dîmes aux chapellenies de *Gellen* et de *Bialluel*, dont les revenus étaient fort modiques. — *Datum Signiæ, XIV kalend. septembris, pontificatus nostri anno decimo quinto.* 1212 19 août.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 670.— Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 670.

Le pape Innocent recommande à l'empereur de Constantinople maître Maxime, notaire et légat apostolique. — *Datum Signiæ, XI kalend. septembris, pontificatus nostri anno decimo quinto.* 1212 22 août.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 672.— Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 675.

1212
28 août.

Le roi d'Angleterre déclare qu'à la demande du duc de Lotharingie, il a fait lever le séquestre qui avait été mis sur les vaisseaux de Guillaume et de Henri d'Anvers, qui pourraient librement quitter l'Angleterre. — *Teste me ipso, apud Scroby, XXVIII die augusti.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 122.

1212
28 août?

Déclaration portant que deux lettres patentes envoyées par le duc de Lotharingie au roi d'Angleterre en faveur de Guillaume et Henri d'Anvers et de leurs compagnons, avaient été confiées au clerc Odon.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 132.

1212
31 août.

Le roi d'Angleterre ordonne de faire remettre une coupe blanche, du poids de trois ou quatre marcs, à Henri de Mauvis, envoyé du comte de Flandre. — *Teste me ipso, apud Eboracum, XXXI die augusti.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 123.

1212
janvier-août.

Sommation, envoyée de la part du roi de France à Renaud, comte de Boulogne, d'avoir à fournir des garanties de sa fidélité et notamment de livrer au monarque la forteresse de *Moritolium*, en Normandie. La lettre se termine par la menace de prendre cette forteresse, en cas de rébellion.

Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, preuves, p. 100.

1212
janvier-août.

Réponse faite par le comte de Boulogne à la sommation qui précède. Il s'excuse de ne pouvoir venir auprès du roi si ce n'est en traversant les domaines du monarque, et déclare que si on lui refuse la possession de ses fiefs et de ses forteresses, il s'en emparera par la force.

Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, preuves, p. 100.

1212
3 septembre.

Jean, roi d'Angleterre, déclare confirmer à Roger Martel les dix livrées de terres et les deux prés situés à Sutton, que Roger avait reçus de Baudouin de Béthune, comte d'Aumale, en même temps que différents cens, notamment six sous sept deniers payés par Hugues le Flemeng. — *Datum per manum Ricardi de Marisco, archid. Norhumb., apud Dunolm., III die septemb., anno regni nostri XIIII.*

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 187.

Le roi d'Angleterre informe l'archidiacre de Taunton qu'à la demande du duc de Louvain, il a autorisé Henri et Alard, marchands de Louvain, et leurs compagnons, à quitter l'Angleterre avec leur vaisseau. — *Teste me ipso, apud Cnareburg., VII die septembris.* 1212 7 septembre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 124.

Guillaume l'Oncle cède à l'abbaye de Cambron tout son bois des Écaussines, avec le consentement d'Eustache, sire de Rœux, de qui il tenait ce bois en fief. — *Actum apud Blaton, feria VI post festum Sancti Remigii, anno Domini M. CC. duodecimo.* 1212 5 octobre.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 570.

Philippe, marquis de Namur, déclare, étant malade, et en présence des abbés de Cambron, de Lobbes, de Saint-Amand et de Valenciennes, que Nicolas de Condé et Baudouin de Lobbes ne tiennent en dépôt aucun argent ni d'autres objets à lui appartenant. — *Actum predicta die sabbati (post predictum festum sancti Remigii), apud Blaton, anno Verbi incarnati M. CC. duodecimo.* 1212 6 octobre.

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. VIII, p. 182.

Philippe, marquis de Namur, déclare que les religieux de Cambron et de toutes les abbayes de l'ordre de Cîteaux ne devront dans ses domaines aucun péage pour le charriage des objets qui leur appartenaient et qu'ils y jouiront du droit d'aisance dans tous les bois communs et dans toutes les eaux. — *Datum apud Blaton, dominica ante festum Sancti Dionysii, anno Domini M. CC. duodecimo.* 1212 7 octobre.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 940. — Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 201.

Philippe, marquis de Namur, renonce aux conventions qu'il avait arrêtées avec Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, pour l'échange des terres de la Roche et de Durbuy, et à celles qu'il avait conclues avec Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, et son mari, le comte Ferrand, à la condition que le comte et la comtesse garantiront à Yolende, sœur de Philippe, la possession de ses droits et de ses tenures dans le Namurois. — *Datum apud Blaton, mense octobri, anno Dominice incarnationis M. CC. XII.* 1212 1-15 octobre.

Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 202, et (en fragment), p. 27. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 6.

1212 janvier-15 octobre. Philippe, marquis de Namur, déclare iniques les coutumes qu'il avait usurpées sur ses chevaliers au mépris des prérogatives de la chevalerie, et proclame ceux-ci exempts du droit de meilleur catel. — *Actum apud Reaton (Blaton), anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo duodecimo.*

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 363, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 528. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 297. — Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 378.

1212 janvier-15 octobre. Philippe, marquis de Namur, déclare qu'il a accordé à son parent et vassal, Nicolas de Condé, le droit de donner à telle église qu'il voudrait, les dîmes, terres, prés, cens, justices, qu'il tenait de lui en fief, à Saint-Amand et à Brigodes. — *Actum apud Blaton, anno Domini millesimo ducentesimo duodecimo.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 223. — Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 377.

1212 janvier-15 octobre. Accord conclu entre le doyen Thomas et les chanoines de Huy et Philippe, marquis de Namur, par l'entremise des abbés de Villers, de Cambron, de Marchiennes et de Valenciennes, au sujet du bois de Profondeville, qui est assigné au marquis, sauf les droits d'usage, de pacage, etc., qui sont réservés au chapitre, auquel le comte cède les grandes dîmes de Senenne et d'Anhée. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. XII.*

Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 375. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 133.

1212 18 octobre. Le pape Innocent III accorde de nouveaux priviléges à l'évêque de Metz, Conrad, chancelier de la cour impériale, et déclare que l'archevêque de Trèves, sans le consentement du saint-siége, ne pourrait lancer contre lui une sentence de suspension ou d'excommunication. — *Datum Laterani, XV kalend. novembr., pontificatus nostri anno decimo quinto.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 691. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 709.

1212 25 octobre. Ordre du roi d'Angleterre, adressé à son trésorier et à ses camériers et leur ordonnant d'opérer un grand nombre de payements, notamment au duc de Limbourg, à Waleran de Limbourg, etc. — *Teste G. filio Petri, comite Essex., apud Westmonasterium, XXV die octobris, anno regni nostri XIIII.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 125.

Le pape Innocent III prononce une sentence d'excommunication contre tous ceux qui oseraient exiger la dîme des biens du monastère de Loos que les moines de cette ville cultivaient eux-mêmes. — *Datum Laterani, II kal. novemb., pontific. nostri anno quarto decimo.* 1212 30 octobre.

Buzelin, *Gallo-Flandria*, t. I, p. 383.

Jean, roi d'Angleterre, déclare que Hawide, comtesse d'Aumale, s'est engagée à lui payer cinq mille marcs pour entrer en possession de son patrimoine et de son douaire et pour avoir la faculté de se marier à son gré. — *Datum per manum magistri Ricardi de Marisco, archid. Norhumb., apud Windlesor, III die novembr., anno regni nostri XIIII.* 1210 3 novembre.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 189.

Ordre donné par le roi d'Angleterre à son trésorier et à ses camériers d'effectuer différents payements et de remettre au comte de Hollande, Willekin, divers objets de prix. — *Teste G. filio P., comite Essex., et Willelmo Briwerr., apud Westmonasterium, XI die novembris, anno regni nostri XIIII.* 1212 11 novembre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 126. — Voyez Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 133.

Jean, roi d'Angleterre, ordonne à ses lieutenants et à ses baillis de laisser Gautier, comte de Saint-Pol, jouir en paix des domaines que ses ancêtres avaient possédés. — *Teste Willelmo Briwere, apud Westmonasterium, XIIII die novembris, anno regni nostri XIIII.* 1212 14 novembre.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 95.

Ferrand, comte de Flandre et de Hainaut, mande à ses baillis de maintenir les biens de l'abbaye de Saint-Bavon dans l'état où ils se trouvaient du temps de ses prédécesseurs, Philippe et Baudouin, et d'aider les religieux de leurs conseils et de leur appui. — *Datum in die beati Gregorii, anno M. CC. XII.* 1212 17 novembre.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 85. — Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, p. 207.

Le pape Innocent III, sur la plainte de l'abbé et des religieux de Cambron, ordonne aux dignitaires ecclésiastiques de la province de Reims de sévir énergiquement contre ceux qui attaqueraient ou molesteraient cette communauté. 1212 26 novembre.

— *Datum Laterani, VI kalendas decembris, pontificatus nostri anno quinto decimo.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 18.

1212
27 novembre.

Jean, roi d'Angleterre, invite le vicomte de Suffolk à laisser Robert, le maréchal du comte de Boulogne, disposer, au profit de celui-ci, de ce qui lui appartenait dans la juridiction du vicomte. — *Teste G. filio Petri, comite Essex., apud Westmonasterium, XXVII die novembris. Coram baron. de seaccario.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 127.

1212
30 novembre.

L'empereur Othon IV, à la demande des citoyens de Cologne, leur accorde une entière exemption de tonlieux à Kaiserswerth, à Boppard et à Duisburg. Le duc de Brabant, le comte Renaud de Boulogne, le comte de Looz et plusieurs autres seigneurs belges figurent parmi les témoins de cette charte. — *Acta sunt hec anno incarnationis Dominice M. CC. XII, apud Aquis Grani, II kal. decembris, anno regni nostri XIIII, imperii vero quarto.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 21. — Ennen et Eckertz, *Quellen zur Geschichte der Stadt Köln*, t. II, p. 42.

1212
5 décembre.

Gérard, seigneur de Grimberghe, confirme la donation qui avait été faite à l'abbaye de Cambron, de la dîme de quarante-huit bonniers de terres, par Thomas d'Ostils, le chevalier Baudouin *de Molendino* et les fils de celui-ci. — *Actum apud Ninive, anno ab incarnatione Domini M. CC. XII, in vigilia Sancti Nicholai episcopi et confessoris.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 765.

1212
19 décembre.

Le pape Innocent charge l'évêque d'Arras, l'abbé de Saint-Vaast et maître H. d'Arras, chanoine de la ville de ce nom, de terminer un débat qui s'était élevé entre l'évêque et le chapitre de Noyon. — *Datum Laterani, XIV kalend. januarii, pontificatus nostri anno decimo quinto.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 696. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 717.

1212
décembre.

Le chantre M. et l'écolâtre G., du chapitre de l'église Notre-Dame, de Tournai, et G., prieur de Fives, à la demande du chapitre de Saint-Pierre, de Lille, rap-

portent les témoignages qui avaient été produits pour attester les franchises dont les vassaux de ce dernier chapitre jouissaient. — *Anno Domini millesimo ducentesimo duodecimo, mense decembri.*

Van der Haer, *Les chastelains de Lille*, p. 205.

Jean, roi d'Angleterre, déclare que si Renaud, comte de Boulogne, lui livre des otages comme il le lui a promis, au jour des Cendres, il les lui rendra quatre années après. 1212 novembre-décembre?

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 189.

Le roi d'Angleterre prie le duc de Louvain d'autoriser les chevaliers et les sergents de ses États à venir rejoindre le comte de Boulogne, pour combattre sous les drapeaux du roi. 1212.

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 161 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 106 (édit. nouvelle). — Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 130.

Le roi Jean prie Arnoul de Rotselaer, sénéchal du duc de Louvain, de venir le rejoindre au plus tôt, en Angleterre. 1212.

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 161 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 107 (édit. nouvelle). — Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 130.

Le roi d'Angleterre remercie le duc de Louvain de l'appui qu'il donne à l'empereur, le prie de se rendre, si c'est possible, auprès de ce prince, et lui demande de faire connaître à Godefroid de Louvain, son frère, que le roi lui envoie, les événements qui s'étaient passés dans les domaines de l'évêque de Liége. 1212.

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 161 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 106 (édit. nouvelle). — Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 130.

Henri, duc de Limbourg, déclare qu'un jugement de ses vassaux et de ses échevins a déterminé l'importance des biens appartenant à l'église de *Bale* (Baelen). — *Apud Lymburg...., acta sunt hæc anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo duodecimo.* 1212.

Quix, *Beiträge zu einer Beschreibung des Kreises Eupen*, Urkunden, p. 6. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 178.

1212. Thibaud, fils du comte Henri de Bar, comte de Bar et de Luxembourg, donne, avec le consentement de sa femme Ermesinde et de Henri, son fils aîné, une rente annuelle de cinquante sous à l'église Saint-Hilaire, de son château de Bar. — *Datum anno incarnationis M. CC. XII.*

Gramaye, *Principatus Namurcensis*, p. 8.

1212. Lothaire, comte de Hochstaden, confirme la donation d'un bien situé à Lindweiler, avec exemption de toute exaction, donation qui avait été faite à l'abbaye de Steinfeld par C., doyen d'Arberg, et son frère H. — *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis M. CC. XII.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. IV, p. 795.

1212. Lothaire, comte d'Hochstaden, donne à l'abbaye de Knechtsteden le patronat de l'église de Romerskirchen. — *Acta sunt hæc anno incarnationis Dominicæ M. CC. XII.*

Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 519.

1212. Traité d'alliance conclu entre Thierri d'Altena et Jean de Heusden, pour prévenir les débats qui pourraient s'élever au sujet des différends de leurs vassaux, des questions de propriété, etc. Parmi les cautions de Thierri figure Albert de Cuyck et parmi les personnages qui scellèrent le traité l'abbé de Berne, H. — *Anno ab incarnatione Domini M. CC. XII acta sunt hec, epacta IIII, indictione XIV, regnante Ottone, annoque imperii sui tertio, (Innocentio) pape urbis Rome anno tertio (sic), sub Theoderico archiepiscopo Coloniensi et Theoderico Trajectensi et duce Brabantie Henrico.*

Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 135.

1212. Winric d'Alphen cède à l'abbaye de Tongerloo les droits qu'il avait revendiqués sur les dîmes d'Alphen. Cette donation est confirmée par sire Godefroid de Bréda. — *Actum anno Domini M. CC. duodecimo.*

Fragment dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. V, p. 358.

1212. Thierri, seigneur d'Altena, donne ou vend à l'abbaye d'Averboden des dîmes et une terre inculte dans les deux villages appelés *Mirta* (Hooghe et Leeghe-

Mierde.) — *Acta sunt hæc anno incarnationis Dominicæ millesimo ducentesimo duodecimo.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 181, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 530. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 407. — Wolters, *Notice sur l'ancienne abbaye d'Averboden*, p. 99.

Guillaume, avoué d'Arras, seigneur de Béthune et de Termonde, déclare que, de concert avec le chevalier Guillaume *de Brolio*, il a garanti à l'évêque d'Arras l'exécution de la convention conclue au sujet d'une dîme que Thomas de *Dovia* avait engagée à l'église Saint-Barthélemy, de Béthune. — *Actum Verbi incarnati anno M. CC. XII.* 1212.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 90.

Guillaume, avoué d'Arras, seigneur de Béthune et de Termonde, Mathilde, sa femme, et leurs fils Daniel et Robert renoncent à une redevance qu'ils prélevaient sur l'abbaye de Notre-Dame (appelée depuis Beaupré), située près de la Lys, à l'endroit dit de temps immémorial l'*Abbaye*. — *Hoc actum fuit publice anno Verbi incarnati M. CC. XII.* 1212.

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune, etc.*, preuves, p. 90. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 379.

Guillaume, avoué d'Arras, seigneur de Béthune et de Termonde, et sa femme Mathilde, affectent à l'usage quotidien des chanoines de Termonde une partie de la dîme d'Opwyck, et assignent aux trois chapelains les dîmes de Lebbeke, d'Opwyck, de Baesrode, de Denderbelle, de Grimberghe, de Zele, de Waesmunster, de Hamme, etc. 1212.

Lindanus, *De Tenerœmonda libri tres*, p. 104 (édit. de 1612).

Guillaume de Crainhem engage aux religieux de Tongerloo, pour la somme de quarante livres de Flandre, ses dîmes de Broechem, d'Oelegem et d'*Autlyre*. 1212.

Fragment dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. V, p. 559.

Engelbert, seigneur d'Enghien, atteste que Hawide de Ronquières et Henri, son fils, avaient donné à l'abbaye de Cambron leurs biens à Ronquières, avec le consentement de leur suzerain, Henri, maire de Braine-le-Château. — *Actum apud Runchieres, anno ab incarnatione Domini M. CC. XII.* 1212.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 561.

1212. Siger, châtelain de Gand, approuve la cession de la dîme de *Letlihuc*, qui avait été faite par son vassal, Gilles d'Orton, à l'abbaye d'Anchin. — *Actum est hoc anno incarnationis Dominicæ M. CC. XII.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 475.

1212. Rase de Gavre, bouteiller de Flandre, approuve la donation d'un bien à *Breedenbroc*, qui avait été faite par son fils Arnoul à l'abbaye de Ninove. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo duodecimo.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 521, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 529. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 572. — De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 829.

1212. Guillaume, seigneur de Saint-Sauve, et Hawide, sa femme, agréent la donation d'un hôpital, qui avait été faite au monastère de Saint-Sauve par Baudouin dit le Bel (*Bellus*). — *Anno M. CC. XII, anno pontificatus Innocentii XIII.*

D'Outreman, *Histoire de Valenciennes*, Appendice. — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 27.

1212. Marguerite, veuve de Guillaume Van de Woestyne, et Philippe, leur fils, donnent à l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, leurs droits sur la dîme qui se levait à *Berdinzant* et déclarent que leurs vassaux ont renoncé à leurs prétentions sur ce bien. — *Actum est hoc Dominice incarnationis M. CC. XII, presidente eidem ecclesie bone memorie Arnoldo abbate.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 234.

1212. Approbation par Jean, évêque de Cambrai, de la donation de la dîme de Ligne, donation qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par Walter, sire de Ligne. — *Actum apud Sirau, in grangia Sancti Amandi, anno ab incarnatione Domini M. CC. duodecimo.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 761.

1212. L'abbé Marcel et les religieux de Saint-Denis en Broqueroie déclarent autoriser Baudouin de Lobbes à établir une chapellenie à Havré, à l'endroit appelé *Bellus locus* (Beaulieu). — *Actum vigilia Sancti Lucii, anno gratiæ M. CC. duodecimo.*

Bulletins des séances du Cercle archéologique de Mons, 2me série, t. I, p. 65.

Chrétien, abbé de Saint-Trond, atteste que Robert d'Alst et Ode, sa parente, ont donné leurs serfs à Dieu et à (l'église) Notre-Dame de Donck. — *Actum anno incarnationis Dominice M. CC. XII.* 1212.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 167.

Christian, abbé de Saint-Trond, reconnaît que Geyla et ses enfants sont au nombre des serfs de son monastère. — *Datum anno gratie M. CC. XII, coram conventu nostro, scabinis et ministerialibus nostris.* 1212.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 168.

Chrétien, abbé de Saint-Trond, déclare que Mabille, sa fille Gisèle et toute leur postérité appartiennent à la *familia* de Saint-Trond. — *Actum anno incarnationis Domini M. CC. XII.* 1212.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 169.

Chrétien, abbé de Saint-Trond, reconnaît que Gislebert de *Hesbinnie* ou Hespen a voué à saint Trond l'un de ses serfs, nommé Godeliphe, avec ses enfants et toute leur postérité. — *Actum anno incarnationis Dominice M. CC. XII.* 1212.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 169.

Henri, duc de Limbourg et marquis d'Arlon, à la demande de maître W., doyen de Saint-Denis, de Liége, informe l'archevêque de Trèves qu'il consent à ce que le prélat, l'archidiacre de Trèves et Guillaume d'*Helfensten* disposent, comme ils l'entendent, de l'église de Saint-Martinsberg, près de Trèves. 1190-1212.

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 328. — Voyez *Ibidem*, p. 781.

Lettre semblable, écrite par le duc Henri à Guillaume d'*Helfensten* (Helfenstein). 1190-1212.

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 328. — Voyez *Ibidem*, p. 781.

Liste des châteaux, alleux et autres biens, dont l'archevêque de Trèves, Jean, fit l'acquisition pendant son épiscopat. On y mentionne, notamment, plusieurs châteaux acquis de Frédéric, comte de Vianden. 1190-1212.

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, p. 332. — Voyez *Ibidem*, p. 783.

1198-1212. Thierri, évêque des Trajectins, informe les habitants de Walcheren et des îles voisines qu'il a pris sous sa protection l'abbé et les religieux de l'abbaye de Ter-Doest et leurs biens.

Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 133.

1212 environ. Thierri, seigneur d'Altena, exempte l'abbaye d'Averboden de l'exaction qu'il percevait sur la ferme du monastère, à Mierde.

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 182, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 530. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 408. — Wolters, *Notice sur l'ancienne abbaye d'Averboden*, p. 100.

1212 environ. Rase de Gavre et son fils Rase donnent une rente de dix sous par an à la chapelle Notre-Dame, de Bouchout, et à l'abbaye de Ninove.

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 522, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 529. — Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. II, p. 245. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 572. — Voyez De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 830.

1212 environ. Vidimus d'une bulle du pape Alexandre III, adressé par l'évêque, le doyen et le chapitre de Tournai à R., cardinal de Saint-Étienne *in monte Celio*.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 86.

1212 environ. Henri, abbé d'Haute-Seille, déclare qu'une contestation s'étant élevée entre l'évêque de Liége et Albert, comte de Moha, au sujet du payement d'une somme d'argent que celui-ci réclamait, il a été choisi pour terminer ce différend par l'évêque, par le duc de Lorraine et par Thibaud, fils de celui-ci, tuteur de Gertrude, fille et héritière d'Albert.

Chapeauville, *Gesta pontificum Leodiensium*, t. II, pp. 103 et 606. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 653.

1212 environ. Vidimus, émanant des abbés de Saint-Pierre et de Tronchiennes et du doyen de la chrétienté de Gand, d'une bulle du pape Alexandre III.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 86.

1213.

1213 1 janvier. Le pape Innocent III concède à Mathilde, veuve du comte de Flandre, Philippe (d'Alsace), le patronat de l'église qu'elle projetait de fonder au lieu dit *Nepa*, mais en lui refusant la collation des prébendes à établir dans cette église.

— *Datum Laterani, II nonas januarii, pontificatus nostri anno decimo quinto.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 699. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 722.

Le pape Innocent, sur les réclamations de Mathilde, veuve du comte de Flandre, Philippe, charge l'évêque de Meaux et les abbés de Saint-Pharon et de *Latiniacum*, de veiller à ce que des croisés n'arrêtent pas frauduleusement le cours de la justice. — *Datum Laterani, nonis januarii, pontificatus nostri anno decimo quinto.* 1213 5 janvier.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 703. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 729.

Le pape Innocent, à la demande du comte de Flandre et de Mathilde, veuve du comte Philippe, charge l'évêque de Térouane de sévir contre ceux qui abuseraient du privilége de la tonsure cléricale. Un ordre semblable fut envoyé aux évêques d'Arras et de Tournai. — *Datum Laterani, V idus januarii, pontificatus nostri anno decimo quinto.* 1213 9 janvier.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 704. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 731.

Lettre adressée par l'empereur Henri à ses amis. Il leur annonce ses victoires sur Théodore Lascaris et ses trois autres ennemis. — *Datum apud Pergamum, in octavis Epiphanie, anno Domini M. CC. XII.* 1213 13 janvier.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 821. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 550.

Othon, empereur des Romains, confirme à Guillaume, comte de Hollande, la possession de tous les fiefs que les comtes Florent et Thierri, ses prédécesseurs, avaient tenus de l'Empire. Parmi les témoins de ce diplôme figure Godefroid de Bréda. — *Datum per manum Johannis, præpositi Werdensis, domni Othonis imperatoris clerici familiaris. Acta sunt hæc anno incarnationis Dominicæ M. CC. XIII, regni nostri XIV, imperii vero IV, apud Nimagum, idus januarii, indictione I.* 1213 13 janvier.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 841. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 344. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 156. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 135.

1213 28 janvier. Le roi Jean informe l'empereur Othon que, selon ses désirs, il a fait remettre à ses envoyés, Gérard de Rodes et le sénéchal Conrad de Wilre, huit mille cinq cents marcs, et à Simon Saphir les cinq cents marcs qu'il avait prêtés à Othon; il ajoute qu'il recevra avec empressement le comte palatin, le comte de Boulogne et le comte de Hollande, dont l'empereur annonçait la prochaine arrivée en Angleterre. — *Teste me ipso, apud Bamburic., vicesimo octavo die januarii.*

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 165 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 108 (édit. nouvelle). — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 157. — Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 133. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 136.

1213 6 février. Conrad, grand doyen et archidiacre de Cologne, et l'abbé de *Rode* terminent le différend qui s'était élevé entre l'abbaye de Saint-Martin, près de Cologne, et la collégiale d'Aix-la-Chapelle, au sujet des dîmes de Winningen. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. CC. XII, apud Sanctum Petrum, octavo idus februarii.*

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 92. — Ennen et Eckertz, *Quellen zur Geschichte der Stadt Köln*, t. II, p. 44.

1213 24 février. Convention conclue entre Henri, duc de Lotharingie, et Godefroid, seigneur de Bréda, par laquelle le premier cède à ce dernier une partie des tonlieux se prélevant sur l'Escaut et la Stryen, à charge de protéger les marchands naviguant sur ces rivières et qui étaient molestés par ceux qui tenaient de lui ces tonlieux en fief. — *Acta sunt hæc anno incarnationis Domini millesimo ducentesimo duodecimo, sexto kalendas martii.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 517. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 61. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 51. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 142. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1083. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 570. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, pp. 326, 341 et 450. — De Ram, *Dynteri chronicon Brabantiæ*, t. II, pp. 149 et 341. — Fragment dans Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 183, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 528. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 408. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 136.

1213 14 mars. Le pape Innocent III ordonne à l'archevêque de Reims et à ses suffragants de sévir contre ceux qui ne craignaient point de jurer par les membres les plus cachés du Christ et des saints. — *Datum Laterani, II idus martii, pontificatus nostri anno decimo sexto.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 735. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 786.

Jean, roi d'Angleterre, seigneur d'Irlande, informe ses justiciers, vicomtes, baillis et vassaux qu'il avait pris sous sa protection les religieux de l'abbaye de Ter-Doest, et qu'il leur avait donné le privilége de construire de nouveaux vaisseaux, de réparer les anciens, d'acheter du bois pour leur usage, etc. — *Teste domno J., Norwic. episcopo, apud templum de Ewell, XVI die martii, anno regni nostri XIV.* 1213 16 mars.

Adrien But, *Cronica abbatum monasterii de Dunis*, p. 152.

Guillaume, comte de Hollande, déclare que si des étrangers attaquaient l'Angleterre, il viendrait avec toutes ses forces au secours du roi Jean, dont il était devenu l'homme lige, pour une rente de quatre cents mares par an. Parmi les témoins de cet acte figurent Renaud, comte de Boulogne, Simon de Dommartin, Gérard de Rodes, etc. — *Datum Lond., XXIX die marcii.* 1213 29 mars.

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 168 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 110 (édit. nouvelle). — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 157. — Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 190. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en van Zeeland*, t. I, p. 136.

Jean, roi d'Angleterre, après avoir rappelé les obligations que le comte de Hollande avait contractées envers lui, lui assigne une rente de quatre cents mares par an, à tenir en fief. — *Datum (per manum) cancellarii nostri, apud Novum Templum Lond., XXIX die marcii, anno regni nostri XIIII.* 1213 29 mars.

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 169 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 111 (édit. nouvelle). — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 157. — Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 190. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en van Zeeland*, t. I, p. 137.

Acte de vente par le chevalier Bernard, sire de *Kieri* (Quiery la Motte), du consentement d'Olivier, son fils, à Jean Maleparole, de diverses pièces de terre situées à Quiery. — *Cis vendanges fu fais u chastel d'Aubeingni. .... Ce fu fait en l'an de l'incarnation Jhesu Crist mil deux cens et douze, u mois de march.* 1213 mars.

Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, p. 43.

Walter de Sotteghem et sa femme Richilde donnent en aumône à l'abbaye de Ninove une terre que Brama, de Gand, tenait d'eux en fief dans la paroisse de Velsieque. — *Actum anno Domini M. CC. XII, mense martio.* 1213 mars.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 828.

1213
5 avril.

Béatrix, dame de Masmines et de Laerne, cède à l'abbaye de Saint-Bavon la dîme de Laerne, que son fils Giselbert tenait d'elle en fief et lui avait remise. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. XIII, nonas aprilis.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 86. — Broeckaert, *Geschiedenis van Wetteren*, p. 253.

1213
5 avril.

Giselbert de Laerne déclare avoir résigné à sa mère Béatrix la dîme de Laerne, qu'il tenait d'elle en fief, et que Béatrix avait donnée à l'abbaye de Saint-Bavon. — *Datum anno Domini M. CC. XIII, nonas aprilis.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 87. — Broeckaert, *Geschiedenis van Wetteren*, p. 252.

1213
5 avril.

Gérard de Laerne déclare que c'est de son consentement que son frère Giselbert a renoncé à la dîme de Laerne. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. tertio decimo, nonas aprilis.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 87. — Broeckaert, *Geschiedenis van Wetteren*, p. 252.

1213
8 avril.

Arnoul d'Audenarde confirme la donation que Walter de Sotteghem et sa femme Richilde avaient faite à l'abbaye de Ninove, d'une terre tenue en fief par Brama, de Gand. — *Actum anno Domini M. CC. XII, in crastino Palmarum, apud Haffligem.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 829.

1213
1-13 avril.

Louis, fils aîné du roi de France, s'engage, s'il était couronné roi d'Angleterre, à ne pas accepter les hommages des barons, chevaliers et autres qui ne promettraient pas de ne jamais nuire à son père, ni au royaume de France, en aucune façon. Il en agira de même dans le comté de Boulogne. Il consent à ce que son père assigne, s'il le juge convenable, une partie de ses domaines au comte de Flandre, etc. — *Actum Suessionis, anno Domini M. CC. XII, mense aprilis.*

Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, preuves, p. 100. — Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, *pars I*, p. 104 (édit. nouvelle). — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 603, en note. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 326. — Cet acte figure à tort à la page 356.

1213
1-13 avril.

Philippe, roi des Français, promet au duc de Lotharingie, Henri, de lui donner en mariage, le lendemain du dimanche de *Quasimodo*, sa fille Marie,

avec deux rentes annuelles : l'une de six cents, l'autre de quatre cents livres parisis. Il déclare qu'après son retour d'Angleterre, il engagera le roi des Romains à restituer au duc et à son fils les droits que le roi Philippe, oncle de Frédéric, avait jadis accordés au duc, etc. — *Actum Suessionis, anno Domini M. CC. XII, mense aprili.*

Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, preuves, p. 104. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 657, en note. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 327.

Henri, duc de Lotharingie, s'oblige, envers le roi de France, à épouser, le lendemain des octaves de la Pâques prochaine, sa fille Marie; à aider le monarque contre tout homme ou femme, sauf contre le roi ou empereur des Romains; à le soutenir dans son entreprise d'Angleterre; à accepter le roi pour arbitre de son différend avec l'évêque de Liége; à faire jurer la présente convention par les communes de Louvain, de Bruxelles, de Nivelles, de Tirlemont, et par tous ses barons et « ministériels. » — *Actum Suessionis, anno Domini M. CC. XII, mense aprilis.* 1213 1-13 avril.

Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, preuves, p. 103. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 657, en note. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 327.

Jean, roi d'Angleterre, autorise Simon Saphir, marchand de Gand, à se rendre aux prochaines foires de Saint-Ivon avec deux de ses hommes : Guillaume dit l'Anglais, et Simon, le neveu de Simon Saphir. — *Teste me ipso, apud Roffam, XIIII die aprilis, anno regni nostri XIIII.* 1213 14 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 98.

Le roi d'Angleterre informe les échevins et notables (*probi homines*) d'Ypres qu'ils peuvent venir librement dans ses États, et que, s'il révoquait cette mesure, ils en seraient informés à l'avance. — *Teste rege, apud Turrim London., XVII die aprilis, anno regni nostri XIIII.* 1213 17 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 98.

Lettres semblables, adressées par le roi d'Angleterre aux échevins et notables de Gand, de Bruges, de Lille. — *Teste rege, apud Turrim London., XVII die aprilis, anno regni nostri XIIII.* 1213 17 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 98.

1213 17 avril. Le roi d'Angleterre invite les chevaliers et les sergents qui avaient promis de s'armer pour sa défense, de venir immédiatement dans ses États, les assurant qu'il se montrerait généreux à leur égard, d'après les conseils du comte de Boulogne et d'autres.— *Teste rege, apud Turrim Londin., XVII die aprilis, anno regni nostri XIIII.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 98.

1213 17 avril. Circulaire adressée à tous les marchands par le roi d'Angleterre, et dans laquelle ce monarque promet de payer la somme de cinq cents marcs à ceux qui lui en feraient l'avance, par l'intermédiaire de Simon Saphir. — *Teste rege, apud Turrim London., XVII die aprilis, anno regni nostri XIIII.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 98.

1213 19 avril. Bulle du pape Innocent III, portant convocation du concile général, pour les calendes (ou 1er) de novembre. Cette bulle fut adressée, entre autres, aux archevêques, évêques, abbés et prieurs des provinces de Trèves et de Cologne.— *Datum Laterani, XIII kalend. maii, pontificatus nostri anno decimo sexto.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 756. — Labbe et Cossart, *Concilia*, t. XI, col. 123. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 823. — Voyez Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 334.

1213 19 avril. Bulle à peu près semblable, et invitant l'empereur de Constantinople à envoyer des députés spéciaux au concile. — *Datum.....*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 758. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 828. — Fragment dans Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 334.

1213 avril. Ferrand, comte de Flandre et de Hainaut, et la comtesse Jeanne, autorisent l'abbaye de Saint-Bavon à vendre soixante-douze bonniers de wastines ou bruyères.— *Actum apud Gandavum, anno incarnationis Dominice M. CC. tercio decimo, mense aprili.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 88.

1213 avril. Guillaume, avoué d'Arras, seigneur de Béthune et de Termonde, déclare que, du consentement de sa femme et de ses vassaux, il a donné au clerc, maître Matthieu, une rente annuelle de douze livres de monnaie courante. — *Actum Bethuniæ, anno Dominicæ incarnationis M. CC. XIII, mense aprili.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 92.

Sifroi, archevêque de Mayence, légat du saint-siége, déclare que l'abbaye d'Erbach a acheté de Gérard de Looz, comte de Reineck, de l'assentiment des frères de celui-ci et de la comtesse Ade, les terres d'Ingelheim et d'Isenheim, moyennant deux cent quatre mares. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. CC. XIII, indictione I. Data Maguntie, VI idus maii, pontificatus domini Innocentii papæ III anno XVI, pontificatus vero nostri anno XII.* 1213 10 mai.

Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 353. — Wolters, *Codex diplomaticus Lossensis*, p. 85.

Le pape Innocent charge l'archidiacre Jean et le chantre de Noyon de terminer le différend qui s'était élevé entre Walter d'Avesnes et l'abbaye de Liessies, au sujet de la possession de quelques biens. — *Datum Laterani, IX kalendas junii, pontificatus nostri anno sexto decimo.* 1213 21 mai.

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 222, d'après Bréquigny et La Porte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ, ad res Francicas spectantia.* — Fragment dans de Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. VII, p. 643.

Le roi d'Angleterre ordonne au vicomte de Northampton de fournir à Robert de Béthune sept sergents pour l'accompagner en Flandre. — *Teste W. comite Marescall., apud Wingeham, XXV die maii.* 1213 25 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 133.

Sauf-conduit accordé par le roi d'Angleterre à Jean *Vacca*, de Douai, pour venir commercer dans les États du monarque, jusqu'à la fête prochaine de tous les saints. — *Teste me ipso, apud Wingeham, XXV die maii, anno regni nostri XV.* 1213 25 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 99.

Sauf-conduit semblable au précédent, octroyé par le roi Jean à Rikeward de Reninghe et valable jusqu'à la fête de Saint-Michel. — *Teste me ipso, apud Wingeham, XXV die maii, anno regni nostri XV.* 1213 25 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 99.

Lettre écrite par le roi d'Angleterre à Ferrand, comte de Flandre, et par laquelle il le prie d'ajouter une pleine confiance à ce que lui diraient de sa part 1213 25 mai.

ses envoyés : le comte de Salisbury, Hugues de Boves, Henri, fils du comte, et Brian *de Insula*. — *Apud Templ. de Ewell., XXV die maii, anno XV.*

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 173 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 113 (édit. nouvelle). — Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 99. — E. Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, p. 151. — Fragment traduit en français dans le baron Kervyn, *Histoire de Flandre*, t. III, p. 178.

1213 25 mai. Le pape Innocent III, à la demande du duc de Brabant, charge l'archevêque de Reims de lever la sentence d'excommunication qui avait été lancée contre ce prince, parce qu'il était l'un des adhérents d'Othon et à cause des torts causés à l'évêché de Liége. — *Datum Laterani, VIII kalend. junii, pontificatus nostri anno sexto decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 774. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 857. — Fragment dans Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 336.

1213 27 mai. Le roi d'Angleterre annonce à Pierre de Maulay qu'il lui envoie trois cents marcs, pour les remettre au comte de Salisbury si celui-ci restait en Flandre après que la flotte du roi aurait quitté ce pays. — *Teste me ipso, apud Wingeham, XXVII die maii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 133.

1213 28 mai. Le roi d'Angleterre informe les baillis des ports de Douvres, de Sandwich et de Winchelsea que, à la demande du comte de Boulogne, il a autorisé Thomas de Dammartin à venir en Angleterre. — *Teste Willelm. Briwerr., apud Templum de Ewell., XXVIII die maii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 133.

1213 29 mai. Henri, duc de Lotharingie, gratifie ses sujets habitant à Forêt des droits et priviléges que possédaient ceux d'Uccle. — *Actum fuit hoc anno incarnationis Verbi millesimo ducentesimo XIII, mense maio, quarto kalendas junii.*

Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 582, et *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 71.

1213 31 mai. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, informe les frères hospitaliers qu'elle se porte garant, pendant le terme d'une année, du remboursement de la

rançon de Gérard de Mons. — *Datum Valencenis, feria quinta ante Pentecosten, anno Domini M. CC. tercio decimo.*

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. VI, p. 56. — Voir *Ibidem*, p. 29. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 80. — Voir *Ibidem*, p. 53.

Ferrand et Jeanne, comte et comtesse de Flandre et de Hainaut, accordent aux bourgeois de Gand le droit de fortifier leur ville de la manière qui leur plairait, et leur donnent toutes les terres dites *Upstal*, situées dans le ressort de l'échevinage de Gand. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. XIII, anno mayo.* 1213 mai.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 228. — Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 201. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, p. 31, et t. III, p. 253 (édit. Gheldolf). — Voyez Van Duyse, *Inventaire des chartres et documents appartenant aux archives de la ville de Gand*, p. 41.

Le connétable de Flandre, Michel, reconnaît qu'il a, à tort, contesté à l'église de Watten la propriété de la terre de Nordpeene. — *Actum anno Domini M. CC. XIII, mense maio.* 1213 mai.

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 29.

Invitations ou ordres, au nombre de sept, envoyés à différents personnages d'Angleterre, à qui le roi Jean confie les otages que le comte de Looz lui avait remis. — *Teste rege, apud Wingeham, II die junii.* 1213 2 juin.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 134.

Sauf-conduit accordé par le roi Jean à Simon Saphir, marchand de Gand, pour lui, ses serviteurs et ses marchandises. — *Teste me ipso, apud Roffam, VIII die junii, anno regni nostri XV.* 1213 8 juin.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 100.

Jean, roi d'Angleterre, déclare aux barons de la Flandre et du Hainaut qu'il a ratifié la convention conclue en son nom, entre lui et le comte Ferrand, et les invite à assister celui-ci avec fidélité et avec vigueur. — *Teste me ipso, apud Roffam, IX die junii, anno regni nostri XV.* 1213 9 juin.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 100.

1213 9 juin. Le roi d'Angleterre charge les vicomtes de Norfolk et de Suffolk de saisir la terre du duc de Brabant, qui serait invité à comparaître devant le roi le lendemain de la Saint-Jean-Baptiste. — *Teste me ipso, apud Roffam, IX die junii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 135. — Des ordres semblables furent donnés pour les domaines des comtes de Guines et de Saint-Pol.

1213 14 juin. Jean, roi d'Angleterre, déclare qu'à la demande de Walter le Buc, il a pris sous sa protection Folkeric le Noir, marchand d'Anvers, avec son navire et ses marchandises, et l'a autorisé à commercer dans ses États jusqu'à la fête de tous les saints. — *Teste me ipso, apud Aldingeburn., XIIII die junii, anno XV.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 100. — La même faveur fut accordée à Folkeric le Blanc.

1213 22 juin. Jean, roi d'Angleterre, informe Jean, fils de Hugues, et Falkesius de Bréauté qu'il leur envoie son frère Guillaume, comte de Salisbury, pour terminer les affaires pour lesquelles le monarque leur avait enjoint de se rendre en Flandre. — *Teste me ipso, apud Corf., XXII die junii, anno regni nostri XV.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 100.

1213 25 juin. Le roi d'Angleterre ordonne au vicomte de Kent de laisser à la disposition du comte de Saint-Paul les biens de celui-ci qui étaient compris dans sa juridiction. — *Teste me ipso, apud Caneford., XXV die junii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 137. — Un ordre anologue fut adressé au vicomte d'Essex.

1213 26 juin. Le roi d'Angleterre écrit à Ferrand, comte de Flandre, en lui envoyant son frère, le comte de Salisbury, et son chancelier, et promet de ratifier tout ce que ses envoyés négocieraient avec Ferrand. — *Teste me ipso, apud Beram., XXVI die junii, anno regni nostri XV.*

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, *pars I*, p. 113 (édit. nouvelle). — Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 101. — E. Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, p. 151.

1213 26 juin. Jean, roi d'Angleterre, enjoint à H. de Ver de terminer l'accord conclu avec les chevaliers qui étaient venus le servir, sous les ordres de Walter le Buc et de Walter de Sotteghem. — *Teste me ipso, apud Beram, XXVI die junii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 138.

Ordre adressé au vicomte de Kent par le roi d'Angleterre, et assignant à Thomas Karet trente livrées de terre dépendant du manoir de Newton, qui avait appartenu au comte de Guines. — *Teste me ipso, apud Beram, XXVI die junii.* 1213 26 juin.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 143.

Sauf-conduit accordé par Jean, roi d'Angleterre, à Walter Sprone, de Gand, pour lui, son navire et ses marchandises. — *Teste me ipso, apud Beram, XXVII die junii, anno regni nostri XV.* 1213 27 juin.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 101.

Jean, roi d'Angleterre, ordonne à Simon Saphir de payer en son nom différentes sommes, notamment à Rase, frère de Daniel de Courtrai. — *XXVIII die junii.* 1213 28 juin.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 144.

Philippe, roi des Français, déclare qu'il entend maintenir les bourgeois de Douai dans la possession de leurs coutumes, comme le comte Philippe l'avait pratiqué; il promet de ne pas conclure de paix, sans leur participation, avec le comte Ferrand ou avec la reine (Mathilde, veuve du comte Philippe). — *Actum in castris apud Insulam, anno Domini M. CC. XIII, mense junio.* 1213 juin.

Gramaye, *Antiquitatis Flandriæ*, p. 207. — *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, t. XI, p. 302. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, IIe partie, p. 175. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 330.

Le roi d'Angleterre enjoint à Pierre *de Malo lacu* ou Maulay de remettre à Henri de Ver cinq cents marcs, pour les chevaliers et les sergents venus de Flandre avec Walter le Buc. — *Teste me ipso, apud Craneburn, VIII die julii, anno regni nostri XV.* 1213 8 juillet.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 145.

Le roi d'Angleterre enjoint à Rodolphe Harene d'assigner à Gérard, fils de Gérard de Rodes, une rente annuelle de vingt livres, qui avait appartenu à Thomas de Saint-Valéry. — *Teste me ipso, apud Osspring., X die julii.* 1213 10 juillet.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 136.

1213 10 juillet. Le roi ordonne aux baillis des ports de Southampton, etc., de faire arrêter, dans leur juridiction, les marchands de Saint-Omer, de Douai et des domaines du duc de Louvain, mais de laisser en paix ceux de Gand, d'Ypres et de Bordeaux (ou plutôt de Bruges?). — *Teste me ipso, apud Gillingham, X die julii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 145.

1213 11 juillet. Le pape Innocent III, par un bref adressé à l'évêque de Cambrai, accorde dispense de légitimité au diacre Nicolas, que l'official refusait, à cause du vice de sa naissance, d'admettre à desservir l'église Notre-Dame de *Brafe* et Bavegnies. — *Datum Signiæ, V idus julii, pontificatus nostri anno decimo sexto.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 791. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 889.

1213 13 juillet. Ordre du roi d'Angleterre adressé à son trésorier et à ses camériers, pour le payement de vingt marcs à Pierre de Douai et de la même somme à Gilbert de Bourgelles. — *Teste me ipso, apud Esseleg., XIII die julii, anno regni nostri XV.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 145.

1213 13 juillet. Le roi d'Angleterre ordonne au vicomte de Londres de fournir un chariot pour conduire du Nouveau Temple, de Londres, jusqu'à Sandwich, une somme de dix mille marcs qui devait être envoyée en Flandre. — *Teste me ipso, apud Essel., XIII die julii, anno XV.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 145.

1213 14 juillet. Ordre adressé par le roi d'Angleterre à son trésorier et à ses camériers, pour le payement de différentes sommes et notamment de dix marcs à Walter de Sotteghem. — *Teste me ipso, apud Esseleg., XIIII die julii, anno regni nostri XV.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p, 145.

1213 15 juillet. Jean, roi d'Angleterre, ordonne de restituer à un marchand flamand, Walter Leardine, quinze tonneaux de vin qui lui avaient été enlevés. — *Teste me ipso, apud Dorcestr., XV die julii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum iu turri Londinensi asservati*, t. I, p. 146.

Jean, roi d'Angleterre, ordonne au comte d'Essex de faire remettre à Rodolphe le Vilain dix livrées de terres, à prendre dans le fief confisqué sur le comte de Guines. — *Teste me ipso, apud Winton., XX die julii.* 1213 20 juillet.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 138.

A., doyen de l'église Saint-Sauveur, de Bruges, atteste que Lambert, chevalier de Lisseweghe, avait cédé aux religieux de Ter-Doest la terre appelée *Memberg.* — *Actum anno Domini M. CC. XIII, Brugis, in domo mea, mense julio.* 1213 juillet.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 490. — Voyez *Ibidem*, p. 819.

Le roi d'Angleterre informe les vicomtes de Norfolk et de Suffolk qu'il a restitué à Godefroid de Louvain la garde du domaine d'Eya. — *Teste me ipso, apud Gillingham, I die augusti.* 1213 1er août.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 147.

Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre, et Yolende, marquise de Namur, accordent à la ville de Bouvignes les libertés que leurs prédécesseurs avaient octroyées à la ville de Namur, et qu'ils spécifient. — *Acta sunt autem hec publice anno Incarnationis millesimo ducentesimo tercio decimo, mense augusto, in die Assumptionis beate Virginis, episcopatui Leodiensi venerabili episcopo Hugone presidente feliciter.* 1213 15 août.

Gachard, *Documents concernant l'histoire de la Belgique*, t. I, p. 104. — Jules Borgnet, *Cartulaire de la commune de Bouvignes*, t. I, p. 1.

Jean, roi d'Angleterre, déclare qu'il a donné l'évêché de Chester à son chancelier, W. de Gray, et qu'en attendant le retour du chancelier de la Flandre, il a confié le diocèse à l'évêque de Norwich. — *Teste domino P., Wintonensi episcopo, apud Lutegar., XVI die augusti, anno regni nostri XV.* 1213 16 août.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, 1re partie, p. 103.

Le roi d'Angleterre informe les baillis du port de Saint-Botulphe qu'il a autorisé les Templiers d'Angleterre à vendre en Flandre la laine provenant de leurs troupeaux. — *Teste me ipso, apud Merleberge, XX die augusti.* 1213 20 août.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 148.

1213 24 août. Jean, roi d'Angleterre, ordonne à frère A. de Sainte-Maure, maître de l'ordre du Temple en Angleterre, de remettre à trois délégués du monarque la somme de deux mille marcs, pour être envoyée en Flandre à Guillaume, comte de Salisbury. — *Teste me ipso, apud Thedmers, XXIIII die augusti, anno regni nostri XV.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 103.

1213 28 août. Le roi d'Angleterre invite le vicomte de Kent à procurer des navires à Jean, évêque de Norwich, à l'abbé de Beaulieu et à Pierre de Maulay, qu'il envoyait en Flandre. — *Teste me ipso, apud Merleberg., XXVIII die augusti, anno regni nostri XV.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 149.

1213 30 août. Le pape Innocent III recommande à l'empereur de Constantinople son légat, Pélage, évêque d'Albano. — *Datum Signiæ, III kalend. septembris, pontificatus nostri anno decimo sexto.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 798. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 901.

1213 31 août. Ordre du roi d'Angleterre, prescrivant d'ouvrir une enquête sur les torts qui avaient été causés à l'Église et au clergé, pendant que la discorde régnait entre la première et le monarque. Suit une liste des enquêteurs, parmi lesquels figurent Richard le Flamand et Richard le Flamand de Glamorgan. — *Teste rege, apud Northanton, XXXI die augusti.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 164.

1213 août. L'évêque de Liége, Hugues, déclare que Gobert de Bioul avait renoncé à ses prétentions sur les forêts de Marlagne et de Bioul, en faveur du comte et de la comtesse de Namur, sauf qu'il s'y était réservé le bois nécessaire pour l'entretien de ses bâtiments. — *Actum apud Floreffiam, anno Domini millesimo ducentesimo tertio decimo, mense augusti.*

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 364, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 530. — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 204. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 52. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 150. — Lünig, *Corpus Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 2458. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 298. — Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 378.

Jean, roi d'Angleterre, ordonne à deux de ses baillis de mettre en liberté Cunnequin de Gravelines, otage du comte de Flandre, qu'ils avaient en leur garde. — *Teste me ipso, apud Salvat., II die septembris, anno XV.* 1213 2 septembre.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, 1re partie, p. 104.

L'abbé Florent et les religieux d'Inde autorisent Gérard, seigneur de Grimberghe, à faire l'acquisition de soixante bonniers de bois, à Puers, moyennant le payement de cinquante sous de Flandre, par bonnier. — *Actum Annuæ* (sic), *anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo undecimo, tertio nonas septembris.* 1213 3 septembre.

Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 580.

Le roi d'Angleterre ordonne à l'archidiacre de Taunton de lever le séquestre mis sur le navire de Roger de *Depa*, celui-ci ayant donné des cautions qu'il servirait fidèlement le roi, à Hugues de Nevill, qui avait pris ce navire en Flandre. — *Teste me ipso, apud Eboracum, IX die septembris.* 1213 9 septembre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 149.

Le roi d'Angleterre annonce à Ferrand, comte de Flandre, qu'il avait envoyé à son secours son frère, le comte de *Sarum*, avec de l'argent et des troupes. Une lettre semblable fut écrite à la comtesse Jeanne et au comte de Dammartin. — *Teste me ipso, apud Stretton, vicesimo primo die septembris.* 1213 21 septembre.

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 176 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 114 (édit. nouvelle). — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 624, en note. — Hardy, *Rotuli litterarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 165. — E. Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, p. 152.

Guillaume, comte de Hollande, accorde des droits et des libertés aux habitants de Gertruydenberg, et déclare notamment que les bourgeois de Bois-le-Duc y seraient libres de tonlieux, de même que ceux de Gertruydenberg l'étaient à Bois-le-Duc. — *Actum anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo decimo tertio, kalendis octobris. Datum apud Montem Sanctæ Gertrudis, per manum Heynrici capellani.* 1213 1er octobre.

Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 158 (en latin et en hollandais). — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 138.

1213
2 octobre.

Le roi d'Angleterre ordonne aux baillis des ports d'Oreford, etc., de remettre à S., comte de Winton, le navire qui avait été pris en Flandre. — *Teste me ipso, apud Novum Templum London., secundo die octobris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi*, t. I, p. 152.

1213
5 octobre.

Le roi d'Angleterre ordonne à son trésorier et à ses camériers d'effectuer de nombreux payements, notamment à Daniel de Courtrai, à Gérard de Rodes, au prévôt de Saint-Omer, etc. — *Teste me ipso, apud Novum Templum London., V die octobris, anno regni nostri XV.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi*, t. I, p. 152.

1213
10 octobre.

Le roi d'Angleterre ordonne au vicomte de Kent de fournir un navire à son chancelier, qu'il envoyait en Flandre avec son trésor. — *Teste me ipso, apud Roffam, X die octobris, anno XV.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi*, t. I, p. 156.

1213
13 octobre.

Ordre du roi d'Angleterre de prélever sur la connétablie de Douvres une somme de cinq cents marcs, qui serviraient, en partie, à payer à Waleran de Limbourg ce qui lui était dû. — *Teste me ipso, apud Westmonasterium, XIII die octobris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 153.

1213
14 octobre.

Le roi d'Angleterre ordonne à ses baillis des foires et des ports de mer de faire saisir les corps et les biens de tous les marchands de Saint-Omer, que Henri de Berennes leur indiquerait. — *Apud Westmonasterium, XIIII die octobris, anno regni nostri XV.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 105.

1213
23 octobre.

Louis, comte de Looz, donne en fief à Arnoul de Diest l'avouerie de Webbecom et toutes ses dépendances et promet de lui garantir ce domaine. — *Hoc totum factum est in die beati Severini, in campo apud Halmale, anno* (*ab*) *incarnatione Domini M. CC. XIII.*

Kremer, *Akademische Beiträge zur Bergische und Gülische Geschichte*, t. I, *Nachrichten vom Geschichte der alten Herrn von Diest*, Urkunden, p. 87. — Wolters, *Codex diplomaticus Lossensis*, p. 84. — Il y plus d'un saint Sévérin; nous avons préféré le jour où l'on fêtait celui qui fut évêque de Cologne; la bataille de Steppes ayant été livrée le 13 octobre 1213, le comte de Looz peut s'être trouvé, avec l'évêque de Liége, le 23 du même mois, à Halmael, aux portes de Saint-Trond.

Le pape Innocent III ordonne aux prélats et nobles anglais (et, entre autres, à Renaud, comte de Boulogne), d'observer la paix qui avait été moyennée par son légat et d'obéir au roi Jean. — *Datum Laterani, II kalend. novembris, pontificatus nostri anno decimo sexto.* 1215 31 octobre.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 811. — Cocquelines, *Bullarum Romanorum pontificum amplissima collectio*, t. III, p. 164. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 925.

Jean, roi d'Angleterre, informe Godefroid de Louvain qu'il a concédé à son propre frère Guillaume, comte de Salisbury, la garde du domaine d'*Eya* et de ses dépendances. — *Teste me ipso, apud Wudestok., III die novembris, anno regni nostri XV.* 1215 3 novembre.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 105.

Le roi d'Angleterre enjoint à son trésorier et à ses camériers de payer trente livres au comte de Salisbury, plus vingt-quatre livres destinées à Walter de Sotteghem. — *Teste me ipso, apud Wudestok, IIII die novembris.* 1215 4 novembre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 154.

Le roi d'Angleterre ordonne au vicomte de Kent de fournir le passage, pour retourner dans leur pays, à différents Brabançons, et, entre autres, à Francon d'Arquennes, qui était accompagné de quatre chevaliers et de dix-huit sergents. — *Teste Willelmo Briwerr., apud Finemer., XI die novembr.* 1215 11 novembre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 158.

Le pape Innocent III charge les abbés de Clairmarais et de Longvillers, et le doyen de la chrétienté de Montreuil de procéder à la réformation de la discipline dans l'abbaye de Saint-Josse. — *Datum Laterani, idibus novembris, pontificatus nostri anno decimo sexto.* 1215 13 novembre.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 817. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 936.

Le pape Innocent confirme à l'abbaye de Gembloux la possession des églises, biens, revenus, dîmes, droits et priviléges qu'elle possédait et dont il donne l'énumération. — *Datum Laterani, per manum Raynaldi, acolyti et capellani domini Innocentii pape III, XVII kal. decembris, indictione II, incar-* 1215 15 novembre.

nationis Dominicæ anno millesimo ducentesimo decimo tertio, pontificatus vero ejusdem domini Innocentii anno XVI.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 818. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 32. — Cocquelines, *Bullarum Romanorum pontificum amplissima collectio*, t. III, p. 165. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 937.

1213 19 novembre. Le roi d'Angleterre ordonne à ses trésoriers de remettre trois mille marcs à son sénéchal Brian *de Insula* et à *Falkes* de Breauté, qui devaient les porter en Flandre. — *Apud Wudestok., XIX die novembr., anno regni nostri XV.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 139.

1213 19 novembre. Le roi d'Angleterre ordonne au vicomte de Londres de faire charrier jusqu'à Sandwich les trois mille marcs dont il est question dans l'ordre ci-dessus. — *Teste me ipso, apud Wudestok., XIX die novembr., anno regni nostri XV.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 139.

1213 19 novembre. Jean, roi d'Angleterre, ordonne à ses trésoriers d'effectuer divers payements et, notamment, de remettre cinquante marcs à Falkes de Breauté, son envoyé en Flandre. — *Apud Wudestok., XIX die novembris, anno regni nostri XV.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 139.

1213 27 novembre. Le roi Jean ordonne au fils de Hugues de remettre, sans délai, à G., comte de Hollande, les deux cents marcs que le fils de Hugues avait portés en Flandre. — *Teste me ipso, apud Hereford, XXVII die novembris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 155. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 138.

1213? novembre. P. (Pierre et non Philippe), comte d'Auxerre et marquis de Namur, et sa femme Yolende informent l'évêque de Liége, Hugues, que Nicolas de Condé avait, de leur consentement, cédé à l'abbaye de Malonne la dîme et l'église de Brigode. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo. . . ., mense novembri.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 223 (avec la fausse date 1200).

1213 novembre. Le cardinal R., légat du saint-siége, confirme, à la demande des hospitaliers de Jérusalem, la donation qui leur avait été faite par Pierre de Preselle, de la

dîme qu'il levait sur la terre dite *de Saint-Pierre. — Actum anno gracie M. CC. tercio decimo, mense novembri.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 29. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 53.

Le cardinal R., légat du saint-siége, confirme le don d'une moitié de la dîme de Thiant, qui avait été faite aux frères de l'hôpital de Jérusalem par le chevalier R. de Bruile. — *Datum apud Ursicampum, feria quinta ante festum Sancti Thomæ apostoli, anno gracie M. CC. XIII, mense decembri.* 1213 19 décembre.

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 30. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 54.

Ferrand et Jeanne, comte et comtesse de Flandre et de Hainaut, exemptent d'impôts cent mesures de terres, situées à Oostcapelle et appartenant à l'abbaye de Reynsburg, pour autant que ces terres fussent du ressort de la Flandre. — *Actum feria secunda ante Natale Domini, anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo decimo tertio.* 1213 24 décembre.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 843. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 364. — Paulus, *Dissertatio inauguralis de origine nexus feudalis Flandriam inter et Zelandiam*, p. 35. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 160. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 139.

Le pape Innocent III termine, en faveur de Jean, chanoine de l'église Saint-Pierre, de Liége, le différend qui s'était élevé entre lui et le sous-diacre G., au sujet d'une prébende de l'église précitée. — *Datum Laterani, IX kalend. januarii, pontificatus nostri anno decimo sexto.* 1213 24 décembre.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 822.— Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 945.

Le roi d'Angleterre ordonne à Hugues *Ruffus* de payer à G., comte de Salisbury, le revenu de soixante mares qui était dû au duc de Louvain. — *Teste me ipso, apud Waltham, XXIX die decembris.* 1213 29 décembre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 140.

Le roi d'Angleterre ordonne à Réginald de Cornhill de laisser partir librement deux bateaux appartenant, l'un à Otterman de Damme, l'autre à Walter Fillol, de Gravelines. — *Teste me ipso, apud Waltham, XXX die decembris.* 1213 30 décembre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, pp. 140 et 159.

1213 décembre. Guillaume, comte de Hollande, déclare affranchir de tout service et tribut cent mesures de terres situées à Oostcapelle et qui appartenaient à l'église Notre-Dame, de Reynsburg, pour autant qu'elles fussent du ressort de la Hollande. Parmi les témoins de cette charte figurent Pierre, abbé des Dunes; Daniel, abbé de Ter-Doest; Godefroid de Bréda, etc. — *Actum anno incarnationis Dominice millesimo ducentesimo tertio decimo, mense decembri. Datum per manum scriptoris mei apud Middelborch.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 813. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 360. — Paulus, *Dissertatio inauguralis de origine nexus feudalis Flandriam inter et Zelandiam*, p. 55. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 159. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 139.

1213. Liste de quelques payements qui furent faits par ordre du roi Jean au comte de Hollande et à quelques-uns de ses vassaux.

Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 140.

1213. Henri, duc de Lotharingie, déclare qu'il a donné en fief à Arnoul de Diest et à ses successeurs la moitié de l'avouerie de Webbecom et tout ce qui en dépendait, plus la moitié des aides de ladite avouerie, ainsi que la moitié des *wtfangen;* le duc approuve en outre l'échange qui avait été conclu entre le père et la mère d'Arnoul et l'abbaye de Saint-Trond. — *Datum anno Domini M. CC. XIII.*

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 62. — Kremer, *Akademische Beiträge*, t. I, *Nachrichten vom Geschichte der alten Herrn von Diest*, Urkunden, p. 87. — Jules de Saint-Genois, *Histoire des avoueries en Belgique*, p. 213. — Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 92.

1213. Henri, duc de Lotharingie, et Henri et Godefroid, ses fils, accordent aux bourgeois de Léau plusieurs libertés, notamment le droit d'être exempts de toute exaction, des tonlieux et du service militaire, sauf le cas où un ennemi envahirait le territoire, celui de n'être justiciables que de leurs échevins, etc. — *Datum est istud apud Geldoniam, anno incarnationis millesimo ducentesimo decimo tertio.*

Willems, *Brabantsche Yeesten*, t. I, p. 618.

1213. Ferrand, comte de Flandre et de Hainaut, déclare qu'il est devenu l'allié du roi d'Angleterre contre le roi des Français et son fils Louis, avec qui il ne fera ni paix, ni trêve, sans l'assentiment du roi Jean; ses barons, vassaux et com-

munes de Flandre et de Hainaut ont souscrit le même engagement. — *Actum Gandavi, anno ab incarnatione Domini M. CC. XIII.*

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, 1re partie, p. 197. — Suit un acte semblable émané de la comtesse Jeanne.

Lothaire, comte d'Are (et de Hochstaden), atteste avoir vendu à l'abbaye de Sainte-Agathe, de Hocht, des terres situées à *Werste* et confirme des donations qui avaient été faites à ce monastère. — *Anno gratiæ M. CC. XIII, indictione prima.* 1213.

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. V, p. 316.

Gérard, comte d'Are, de concert avec sa femme Antigone et ses fils Thierri et Othon, exempte le couvent d'Himmerode de toute exaction, précaire ou autres vexations, dans ses terres. — *Acta sunt anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo decimo tercio.* 1213.

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. V, p. 317.

Louis, comte de Looz, confirme la donation que son père Gérard avait faite de l'alleu d'Herckenrode au frère Henri, pour y fonder un couvent de l'ordre de Cîteaux. — *Actâ sunt hæc anno Dominicæ incarnationis M. CC. XIII.* 1213.

Mantelius et Robyns, *Historia Lossensis, pars I*, p. 124. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 853. — *Gallia Christiana nova*, t. III, *instrum.*, col. 171. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 346. — Wolters, *Notice sur l'ancienne abbaye d'Herckenrode*, p. 57.

Louis, comte de Looz, avec l'assentiment de Henri et d'Arnoul, ses fils, cède à l'abbaye d'Herckenrode, en échange d'un alleu que ce monastère possédait à Eygen-Bilsen et qu'il avait obtenu du comte Albert de Dalbruck, la dime et le patronat de l'église de Corswarem. — *Acta sunt hec anno millesimo CC. XIII.* 1213.

Wolters, *Notice sur l'ancienne abbaye d'Herckenrode*, p. 59.

Les échevins et bourgeois de Gand se rendent garants de l'engagement pris par le comte Ferrand et la comtesse Jeanne de ne pas traiter avec le roi des Français et son fils, sans l'assentiment du roi Jean. — *Actum Gandavi, anno ab incarnatione Domini M. CC. XIII.* 1213.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, 1re partie, p. 197. — Suivent deux actes semblables, émanés : l'un des bourgeois d'Ypres, l'autre des bourgeois de Bruges.

1213. Les prévôts, les jurés et les échevins de la ville de Valenciennes remettent à l'abbaye de Vicogne les vingt sous qu'elle leur payait, tous les ans, pour le rachat du droit dit le chausséage (*calciagium*). — *Actum anno Domini M.CC.XIII.*

D'Outreman, *Histoire de Valenciennes*, Appendice. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 736.

1213. Lettre adressée par le pape Innocent III à tous les fidèles habitant la province de Mayence et les appelant à marcher à la délivrance de la Terre-Sainte. La même lettre fut adressée, entre autres, aux fidèles des provinces de Cologne et de Trèves et du royaume de France.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 752.—Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 817.

1213. Accord conclu entre l'évêque de Liége, Hugues, et Walter Berthout, au sujet de leurs droits respectifs dans Malines. — *Acta sunt hæc Leodii, anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo tertio decimo.*

Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, t. I, p. 6. — Sollerius, *Vita S. Rumoldi*, p. 104. — David, *Geschiedenis van de stad ende heerlykheid van Mechelen*, p. 441.

1213. Hugues, évêque de Liége, et son chapitre, à l'intervention de Louis, comte de Looz, concèdent à Waleran, fils du duc de Limbourg, les courtils ou fermes de Saint-Plouvoir, de *Haspre* et de *Hoyens;* Waleran, de son côté, devient l'homme lige du prélat, sauf la fidélité qu'il devait à l'empereur, au roi d'Angleterre et à l'archevêque de Cologne. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo tridecimo.*

Wolters, *Codex diplomaticus Lossensis*, p. 87. — Voyez Schoonbroodt, *Inventaire des chartes du chapitre de Saint-Lambert, à Liége*, p. 12.

1213. L'évêque de Liége, Hugues, autorise l'abbé d'Averboden à administrer les secours spirituels au comte de Looz et aux siens, ce prince ayant choisi l'abbé pour chapelain perpétuel. — *Datum anno Domini M.CC.XIII.*

Hugo, *Annales ordinis Præmonstratensis*, t. I, preuves, col. cxxx. — *Gallia Christiana nova*, t. V, *instrum.*, col. 299. — Wolters, *Notice sur l'ancienne abbaye d'Averboden*, p. 101.

1213. L'évêque de Tournai, Gosuin, annonce au clergé que Philippe, roi des Français, a reconnu que la ville de Tournai appartient à lui, l'évêque, et, comme le

comte Ferrand avait assiégé et presque détruit cette dernière, il jette une sentence d'excommunication sur les États de ce prince.

Cousin, *Histoire de Tournay*, l. I, p. 323, et l. IV, p. 17. — Catulle, *Tornacum, civitas Nerviorum*, p. 201. — *Gallia Christiana nova*, t. III, *instrum.*, col. 51. — Poutrain, *Histoire de Tournai*, t. I, pp. 166 et 177. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 257. — *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. I, p. 251. — Fragment dans Marlot, *Metropolis Remensis historia*, t. II, p. 480. — Traduction française dans le baron Kervyn, *Histoire de la Flandre*, t. III, p. 183.

Othon, élu d'Utrecht, enjoint à tous les ecclésiastiques de son diocèse d'excommunier, lorsqu'ils en seraient requis, ceux qui assailleraient ou dépouilleraient les religieux de l'abbaye des Dunes; ces religieux ne sont pas astrients à payer le tonlieu et justice doit leur être immédiatement rendue. — *Actum anno Domini M. CC. XIII.* 1213.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 183. — Voyez *Ibidem*, p. 820.

Le prévôt, le doyen et le chapitre de Saint-Aubin, de Namur, autorisent le maïeur et les échevins de cette ville à construire près de l'église Saint-Rémi un appentis sous lequel ils pourraient se réunir. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. tertio decimo, in capitulo Sancti Albani.* 1213.

Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 381. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. XXI.

Les abbés des Dunes et de Furnes attestent que, de concert avec Gérard, amman, et Nicolas, écoutète, de Loo, ils ont terminé un différend qui s'était élevé entre l'église de Loo et Lippin, fils de Béate, et ses frères, au sujet de la possession de quelques terres. — *Actum anno Domini M. CC. XIII.* 1213.

Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, p. 36.

Gérard, abbé de Jendeures, place sous la protection de Thibaud, comte de Bar et de Luxembourg, le ban et le bois de Combles, où il déclare ne se réserver que la juridiction spirituelle. — *Anno gratiæ M. CC. XIII.* 1213.

Hugo, *Annales ordinis Præmonstratensis*, t. I, col. 854.

L'abbé Grégoire et les religieux de Malonne cèdent à l'abbaye de Brogne la dîme qu'ils possédaient dans la paroisse de ce nom, en échange d'autres biens et revenus. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo tertio decimo.* 1213.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. V, p. 444.

1213. Gervais, abbé de Prémontré, recommande au patriarche de Jérusalem l'abbé de Floreffe, Hellin, qui accompagnait en Syrie Jacques de Vitry, et le prie de faire restituer à celui-ci les possessions des églises de Saint-Samuel et de Saint-Habacuc, de l'ordre de Prémontré.

Miræus, *Chronicon Præmonstratense*, p. 162. — Fisen, *Flores ecclesiæ Leodiensis, pars I*, p. 293. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 533.

1213. R., abbé de Rolduc, déclare que les habitants des paroisses de *Balen*, de *Stochem*, d'*Oipen* et de *Nurot* ont formé une confrérie pour la reconstruction et l'entretien de la chapelle Saint-Nicolas à *Oipen* (Eupen). — *Acta sunt hæc anno gratiæ M. CC. XIII.*

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 180. — Quix, *Beiträge zur einer Beschreibung des Kreises Eupen*, Urkunden, p. 7.

1213. Chrétien, abbé de Saint-Trond, déclare que Fredewine et ses descendants appartiennent à la *familia* de son monastère. — *Actum anno incarnationis Dominice M. CC. XIII.*

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 170.

1213. Énumération de divers revenus appartenant à l'abbaye de Saint-Bavon, de Gand. — *Actum anno Domini M. CC. XIII.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 114.

1190-1213. Guillaume, avoué d'Arras, sire de Béthune et de Termonde, et sa femme Mathilde donnent à l'abbaye de Clairmarais trois poises de fromages, à prélever, tous les ans, sur leurs revenus de Lampernesse.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 464, et *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 79.

1213 environ. Lothaire, comte d'Are (et de Hochstaden), confirme la donation du domaine de *Gorck* (ou Goirhé), qui avait été faite à l'abbaye de Val-Dieu par noble homme, Arnoul de Fouron.

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. V, p. 317.

1214.

Jean, roi d'Angleterre, déclare avoir pris sous sa protection Walter le Méchein, d'Ypres, et tout ce qu'il apporterait avec lui en Angleterre. — *Teste me ipso, apud Turrim London., III die januarii, anno regni nostri XVI.* 1214 3 janvier.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 107.

Jean, roi d'Angleterre, ordonne à Guillaume Briwerre le Jeune de remettre au comte de Flandre Rodolphe, fils de Thierri de Beveren, et Jean, fils de Jean Grue, que le roi gardait en qualité d'otages. — *Teste rege apud Cant., X die januarii, anno XV.* 1214 10 janvier.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 108.

Le chantre Baudouin et les chanoines Walter de Merendré et Gérard de Gand, du chapitre de Saint-Donatien, de Bruges, déclarent que Gilles et sa femme Clarisse, de la rue Saint-Jacques, ont légué tous leurs biens à l'abbaye de Ter-Doest. — *Actum anno Domini M. CC. XIII, Brugis, in ipsorum Egidii et Claritie domo, in octavis Epiphanie.* 1214 13 janvier.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 491. — Voyez *Ibidem*, p. 820.

Ordre donné par le roi Jean aux barons de l'échiquier de suspendre (*in respectum ponere*), la réclamation qu'ils avaient adressée à Hugues de Boves au sujet de la dette de Gilbert Pechie, aussi longtemps qu'il serait occupé pour le roi, en Flandre. — *Teste rege apud Suhamton, XIX die januarii* (*anno quindecimo*). 1214 19 janvier.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 518.

Le roi d'Angleterre ordonne aux baillis des ports situés dans la centaine de Rochefort de laisser Hugues de Nevil envoyer en Flandre autant de grains qu'il le voudrait. — *Teste me ipso, apud Kaneford., XX die januarii.* 1214 20 janvier.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 108.

Le roi d'Angleterre, Jean, ordonne à W., son trésorier, et à ses camériers de prêter aux bourgeois de Gand cinq cents marcs, que ceux-ci rendraient dans le délai de quarante jours, lorsque le roi les réclamerait. — *Teste rege, apud Porenc., XXVI die januarii* (*anno quindecimo*). 1214 26 janvier.

Hardy, *Rotuli de oblatis et finibus, tempore regis Johannis*, p. 520.

1214 janvier. Pierre, marquis de Namur et comte d'Auxerre et de Tonnerre, exempte les bourgeois d'Auxerre de l'obligation de payer des cens, de quelque nature qu'ils fussent, et renonce aux réclamations qu'il avait élevées à leur égard. — *Actum Autissiodori, anno incarnati Verbi millesimo ducentesimo tertio decimo, mense januarii.*

Leboeuf, *Histoire d'Auxerre*, t. II, preuves, p. 40.

1214 1er février. Ferrand, comte de Flandre et de Hainaut, et la comtesse Jeanne, sa femme, statuent que les prébendes du chapitre de Sainte-Waudru ne seront dorénavant conférées qu'à des personnes nobles. — *Actum in vigilia Purificationis beatæ Mariæ, anno Verbi incarnati M. CC. XIII.*

F. Vinchant, *Annales de la province et comté de Hainaut*, t. VI, p. 26. — Devillers, *Mémoire historique et descriptif sur l'église Sainte-Waudru, à Mons*, annexes, n° 1.

1214 2 février? Lothaire, comte d'Hochstaden, et sa femme Mathilde engagent au couvent de Knechsteden, pour la somme de cent marcs, un manoir, avec ses dépendances, situé à Wevelinghoven. — *Acta sunt hec anno incarnationis Dominice M. CC. XIIII, circa festum Purificationis.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 24.

1214 23 février. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, exempte l'abbaye de Bourbourg de tout droit de péage à l'*overdragh* de Watten, pour tous les objets à l'usage du monastère. — *Datum apud Broburg, feria tercia post dominicam Reminiscere, anno Domini M. CC. XIII.*

Fragment dans de Coussemaker, *Notice sur les archives de l'abbaye de Bourbourg*, p. 57.

1214 février. Testament par lequel Thibaut, comte de Bar et de Luxembourg, laisse à sa femme Ermesinde et aux héritiers qu'il a eus d'elle le château et la ville de Marville, et lègue le restant de ses biens à son fils Henri. — *Anno Verbi Domini M. CC. XIII, mense februario.*

Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. XLIV.

1214 1er mars. Hugues de Voorne déclare que Walter de Cruyningen a cédé à l'abbaye de Ter-Doest tout ce qu'il possédait à Morlodenesse. — *Actum anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo tercio decimo, kalendas martii.*

Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 141. — C'est le même acte qui, par suite du déplacement d'une virgule, est déjà analysé p. 217, à la date du 21 février 1204, et qui remonte, en effet, à cette époque.

Le roi Jean déclare qu'à la demande du comte de Flandre, il a permis à Walter, bourgeois d'Ypres, de commercer librement en Angleterre. — *Teste me ipso, apud Rupellam, VIII die marcii, anno regni nostri XV.* 1214 8 mars.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 111.

Ordre adressé par le roi Jean à l'évêque de Winchester pour qu'il fasse garder avec soin les revenus des domaines qui avaient appartenu à Baudouin de Béthune, comte d'Aumale. — *Teste rege, apud Rupellam, VIII die marcii.* 1214 8 mars.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 141.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, à la demande des religieux de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, reconnaît que la dîme de Biervliet, aussi loin que le métier d'Assenede s'étend, appartient à ce monastère. — *Datum Gandavi, feria IV post dominicam Isti sunt dies, anno Dominice incarnationis M. CC. XIII.* 1214 16 mars.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 234.

Jean, évêque de Cambrai, déclare qu'un laïque, nommé Hugues, a cédé à l'abbaye de Cambron une dîme se prélevant à Pepinghen, et qu'il tenait en fief de Gilles de Braine. — *Actum apud Camberon, anno Domini M. CC. XIII, decimo kalendas aprilis.* 1214 23 mars.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 768.

Henri, duc de Lotharingie, abandonne à l'abbaye de Saint-Michel, d'Anvers, le tonlieu du pont de Deurne, ainsi que les droits que possédait sur ce pont Henri surnommé *Breviator.* — *Acta sunt hec apud Lovanium, anno incarnationis Dominice M. CC. XIII, in kalendis aprilis.* 1214 16-29 mars.

Mertens et Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*, t. III, p. 565.

Guillaume, avoué de Béthune, seigneur de Termonde, déclare qu'il a cédé à l'église Saint-Barthélemy, de Béthune, la maison qui était occupée par maître René. — *Actum anno gratiæ M. CC. XIII, mense martio.* 1214 mars.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 92.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, prend sous sa protection l'hôpital Notre-Dame, d'Audenarde, et défend aux échevins et bourgeois de cette 1214 1er avril.

ville d'exiger aucune exaction ou taille de cette fondation. — *Datum Gandavi, feria tertia post diem Paschæ, anno Domini M. CC. XIV.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 75.

1214 3 avril. Ferrand et Jeanne promettent qu'ils ratifieront l'assignation de biens qui serait faite par Gérard de Jauche, Guillaume l'Oncle, G., châtelain de Beaumont; Arnoul d'Audenarde, Baudouin de Comines le père et Gislebert de Bourgelles, au profit de sire Bouchard d'Avesnes, du chef de sa femme Marguerite, sœur de la comtesse. — *Datum Gandavi, feria V post diem Paschæ, anno Domini M. CC. XIIII.*

Jacques de Guyse, *Histoire du Hainaut*, t. III, fol. 77 v° (édit. de 1531), et t. XIV, p. 28 (édit. de Fortia d'Urban). — Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 842, et *Amplissima collectio*, t. I, col. 895. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 591, en note. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 398.

1214 25 mars-5 avril. Ferrand, comte de Flandre et de Hainaut, invite les échevins et bourgeois d'Ypres à fortifier leur ville sans retard et promet d'être à ce sujet leur garant envers et contre tous. — *Datum Valenc., in diebus Passchæ, anno Domini M. CC. XIIII.*

Warnkönig et Gheldolf, *Histoire de la Flandre*, t. V, p. 335. — *Annales de la Société historique, archéologique et littéraire d'Ypres*, t. I, p. 318. — Diegerick, *Analectes yprois*, p. 24. — Voyez le même, *Inventaire des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, t. I, p. 23.

1214 10 avril. Ferrand, comte de Flandre et de Hainaut, promet aux échevins et bourgeois d'Ypres, de ne leur demander aucune satisfaction s'ils venaient à être excommuniés parce qu'ils avaient fortifié leur ville. — *Datum Ypra, feria quinta post Quasimodo geniti, anno Domini M. CC. XIIII.*

Warnkönig et Gheldolf, *Histoire de la Flandre*, t. V, p. 336. — *Annales de la Société historique, archéologique et littéraire d'Ypres*, t. I, p. 318. — Diegerick, *Analectes yprois*, p. 23. — Voyez le même, *Inventaire des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, t. I, p. 25.

1214 15 avril. L'abbé, le prieur et les autres religieux de l'abbaye de Saint-Aubert, de Cambrai, reconnaissent que les frères de l'hôpital de Jérusalem doivent jouir de la moitié de la dîme de Thiant, qui leur avait été cédée par le chevalier René de Bruille. — *Actum anno Domini M. CC. quarto decimo, mense aprili, feria tercia post dominicam Misericordia Domini.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 30. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 54.

Le roi Jean invite l'évêque de Winchester à assigner à Robert de Béthune, avant les Pâques prochaines, la terre que le monarque lui avait donnée. — *Teste me ipso, apud Rupellum, XXII die aprilis, anno regni nostri XV.* 1214 22 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 113.

Walter de Cruyningen déclare avoir cédé au monastère de Ter-Doest, en sus de vingt-cinq mesures de marais, dix autres mesures, et avoir vendu, à la même communauté, cent quarante-six autres mesures de marais. — *Actum apud curtem de Monstrhoc, anno Domini M. CC. XIIII, mense aprili.* 1214 avril.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 490. — Voyez *Ibidem*, p. 820. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 141.

Walter de Cruyningen abandonne aux moines de Ter-Doest, en rémission de ses péchés et de ceux de ses trois femmes : *Bele* ou Isabelle, Herkenrade et Imaine, cent quarante-six mesures de son marais (*moer*), avec la dîme et la juridiction en cet endroit. — *Actum apud curtem de Monstrhoc, anno Domini M. CC. XIIII, mense aprili.* 1214 avril.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 184. — Voyez *Ibidem*, p. 820.

Sauf-conduit accordé par Jean, roi d'Angleterre, à Lambert le Vilain, marchand de Saint-Omer. — *Teste me ipso, apud Mausy, II die maii.* 1214 2 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 114.

Gérard, seigneur de Rhodes, et Hildegarde, sa femme, affranchissent de tonlieu les quatre fermes que l'abbaye de Saint-Bavon possédait en Brabant : Houthem, *Vliderzele*, Zwalme et *Gisenzele*.— *Actum anno Domini M. CC. XIIII, II idus maii.* 1214 14 mai.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 88.

Pierre, abbé de Middelbourg, déclare que, du consentement de son couvent, il a donné à Guillaume, fils de Wulfard, et à Arnoul, fils d'Arnoul, la dîme de Gyntersdyk, à la charge de l'hommage et d'une rente de quarante sous, par an. — *Datum anno gracie M. CC. XIIII, XII kl. junii, per manum fratris Jacobi, amen.* 1214 21 mai.

Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 565. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 141.

1214 23 mai. Jean, roi d'Angleterre, déclare qu'avant la fête de Pâques de l'année XVIIme de son règne, il assignera en Angleterre deux cents livrées de terres à Robert de Béthune. — *Teste me ipso, apud Rading., XXIII die maii, anno regni nostri XVI^mo.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 138. — Une charte semblable fut octroyée à Baudouin d'Aire.

1214 23 mai. Gérard de Jauche et d'autres nobles du Hainaut attestent qu'en leur présence le chevalier Thierri de Hoves a cédé à l'abbaye de Cambron une dîme se prélevant à Hoves et que Thierri tenait en fief du comte Ferrand. — *Actum Valencenis, anno Domini M. CC. XIIII, mense maio, feria quinta Pentecostes, in domo comitis, in superiori capella.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 766.

1214 25 mai. Sauf-conduit accordé par Jean, roi d'Angleterre, à Lambert le Vilein, marchand, et à ses serviteurs. — *Teste me ipso, apud Partenay, XXV die maii, anno regni nostri XVI.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 115.

1214 mai? Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, déclare à Jean, roi d'Angleterre, « son cher oncle, » qu'elle a reçu douze cent cinquante livres sterling de Jean, fils de Hugues, et de *Falkesius* de Bréauté, agissant au nom du roi.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 114.

1214 mai. Pierre, comte d'Auxerre et marquis de Namur, et Yolende, sa femme, confirment la cession de plusieurs dîmes, qui avait été faite par leur prédécesseur, Philippe, aux chanoines de l'église Notre-Dame, de Namur. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo quarto decimo, mense maio.*

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 365, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 531. — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 205. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 298. — Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 382. — *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, Ire série, t. XIV, p. 221.

1214 mai? Henri, duc de Limbourg et marquis d'Arlon, donne à son fils Waleran la terre d'Arlon pour la dot de sa femme, la comtesse de Luxembourg.

Du Chesne, *Histoire des maisons de Luxembourg et de Limbourg*, preuves, p. 63. — Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. XLIV. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. IV, p. 12.

Contrat de mariage entre Waleran, marquis d'Arlon, fils de Henri, duc de Limbourg, et Ermesinde, comtesse de Luxembourg et de la Roche, et par lequel Waleran donne en dot à sa femme son château d'Arlon et ses dépendances. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo decimo quarto, mense maio.* 1214 mai.

Du Chesne, *Histoire des maisons de Luxembourg et de Limbourg*, preuves, p. 63. — Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. XLV. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 150. — Fragment dans Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 161, *Donationes Belgicæ*, p. 523, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 532. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 52. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 198.

Sauf-conduit accordé par le roi Jean à Gilles de Bedingham, marchand de Saint-Omer, pour commercer librement dans les États du monarque, jusqu'aux prochaines fêtes de Noël. — *Apud Andegav., XVIII die junii, anno regni nostri XVI.* 1214 18 juin.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 117.

Accord conclu entre l'abbé de Saint-Bavon et G., seigneur de Rhodes, d'une part, et le maire de Ghisenzele, d'autre part, au sujet des droits appartenant à la mairie de ce dernier endroit. — *Actum anno Domini M. CC. XIIII, in vigilia Sancti Johannis Baptyste, apud Sanctum Bavonem.* 1214 23 juin.

Diericx, *Het Gends charterboekje*, p. 1. — Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 89. — Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, p. 209.

Les deux fils de Godefroid de Louvain sont confiés, par ordre du roi d'Angleterre, à Robert de Burgate. 1214 juin?

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 143.

Pierre, marquis de Namur et comte d'Auxerre et de Tonnerre, déclare que les habitants de Saint-Gervais ont toujours possédé les usances du bois de Bar. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo tertio decimo, mense junio.* 1214 juin.

Lebœuf, *Histoire d'Auxerre*, t. II, preuves, p. 40.

Mathilde, dame de Neygem et de Meerbeke, confirme le jugement par lequel les échevins de ce dernier village avaient décidé que l'abbé et les religieux de Ninove possédaient, à juste titre, les terres, les prés, les bois et les droits d'usage qu'ils avaient à Meerbeke. — *Actum anno Domini M.CC.XIV, mense junio, apud Merbecca, in atrio.* 1214 juin.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 851.

1214 juin. Adam, évêque des Morins, ratifie l'acte par lequel Guillaume de Cohem avait donné à l'abbaye de Bourbourg tout ce qu'il possédait à Cohem. — *Actum apud Broburg, anno Domini M. CC. XIV, mense junio.*

Fragment dans de Coussemaker, *Notice sur les archives de l'abbaye de Bourbourg*, p. 56.

1214 juin. B., doyen de Chièvres, atteste que Hellin de Maffles avait confirmé la donation de douze bonniers de terres, qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par son oncle, Walter de Molenbais. — *Actum anno ab incarnationis M. CC. XIIII, mense junii, apud Molembais.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 360.

1214 12 juillet. Décret de l'empereur Othon, proclamant la nécessité d'introduire des réformes dans le clergé et déclarant la guerre au pape et au roi de France. — *Actum in oppido Valencienæ, in comitatu Hanoniæ, anno M. CC. XV, anno imperii domini Othonis invictissimi imperatoris XV.*

Goldast, *Collectio constitutionum imperialium*, t. II, p. 288. — Lünig, *Spicilegium ecclesiasticum, Continuatio II*, p. 12. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 161. — Ce prétendu décret n'est que la paraphrase d'un passage du *Triumphus S. Lamberti martyris in Steppes obtentus*, qui se trouve dans Chapeauville, *Gesta pontificum Leodiensium*, t. II, p. 631, où la date de l'assemblée des princes partisans d'Othon est indiquée comme suit : *Anno autem gratiæ millesimo ducentesimo decimo quarto, mensis julii die duodecimo, apud Nivellam, quæ Sanctæ Gertrudis dicitur.*

1214 21 juillet. Le roi Jean ordonne au vicomte de Kent de fournir à Pierre d'Ély et à ses compagnons vingt marcs, pour compléter la somme de cinq mille marcs, que le roi envoyait en Flandre. — *Teste magistro E. de Faukeb., apud Turrim Londoniensem, XXI die julii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 209.

1214 24 juillet. Arnoul, comte de Guines, déclare que Rodolphe de Bainghem, son vassal et son cousin, a donné à l'abbaye d'Andres, en pure aumône, la juridiction sur tout le domaine d'*Hottinghem*. — *Actum apud Tornehem, anno Verbi incarnati M. CC. XIIII, mense julio, in vigilia beati Jacobi apostoli.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 170.

1214 juillet. Jean, roi d'Angleterre, ordonne à Hugues de Saint-Philibert d'amener le navire de Guillaume Hervée, que les sujets du comte de Flandre avaient capturé.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 209.

Ordre du roi Jean adressé à l'archidiacre de Taunton et prescrivant de lever le séquestre mis sur le navire de Simon Hamard, lorsqu'il serait constaté que celui-ci était le sujet du comte de Flandre. 1214 juillet.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 209.

Waleran, comte de Luxembourg, marquis d'Arlon, déclare que Nicolas, chevalier de *Otinges*, a restitué à l'église Notre-Dame, de Luxembourg, l'avouerie de la terre d'Anxeranges et lui a concédé en outre un franc alleu qu'il possédait en cet endroit. — *Actum anno gratiæ M. CC. XIV, mense julii.* 1214 juillet.

Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. XLVII.

Ordre du roi d'Angleterre, adressé aux gardiens des foires de Sainte-Marguerite, de Lynn, et leur prescrivant de laisser partir les marchands de Saint-Omer et d'Arras, mais sur de petits bateaux et sans qu'ils puissent emmener de chevaux. — *Teste magistro E. de Faukeb., apud Geudeford, V die augusti.* 1214 5 août.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 209.

Le roi Jean ordonne au vicomte de Kent de faire fournir le passage à maître Milon, clerc du comte de Boulogne, pour se rendre dans les pays d'outre-mer. — *Teste me ipso, apud Duvr., XIII die augusti, anno regni domini regis Johannis XVI.* 1214 13 août.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 210.

Le roi Jean ordonne aux barons de l'échiquier de faire remettre, par l'entremise de Réginald de Cornhill, deux robes fournies à Gérard de Rhodes le Jeune et à son compagnon, à qui on payerait en outre dix marcs d'argent. — *Teste me ipso, apud Westmonasterium, XXVI die augusti, anno regni domini regis Johannis XVI.* 1214 26 août.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 211.

Ordre adressé par le roi Jean à des baillis de ports et à d'autres officiers, pour l'arrestation des marchands flamands et de leurs biens. 1214 août.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 211.

Ordre adressé par le roi Jean au connétable de la Tour de Londres et à d'autres officiers du roi, pour qu'ils mettent en liberté tous les marchands arrêtés dans leur juridiction, sauf ceux de Flandre et de Saint-Omer. 1214 août.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 211.

1214 août. Jean, évêque de Cambrai, affranchit le monastère de religieuses de Premy, de toute sujétion envers l'abbaye de Cantimpré, et sépare complétement les biens que les deux corporations possédaient auparavant en commun. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC. XIV, mense augusto.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1211. — Voyez Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 111.

1214 janvier-août. Lettre des échevins et bonnes gens de la ville de Saint-Omer, par laquelle ils promettent à Jean, roi d'Angleterre, de lui être de fidèles alliés, même contre la France. Lettres semblables des habitants de Gand, de Bruges, de Douai, d'Ypres, de Lille.

Champoltion-Figeac, *Lettres de rois, reines et autres personnages des cours de France et d'Angleterre*, t. I, p. 24.

1214 2 septembre. Frédéric, roi des Romains et de Sicile, déclare qu'il a promis au duc Henri de Lotharingie de racheter du comte de Looz, avant l'octave prochaine de Pâques, la ville de Maestricht, qu'il lui avait donnée en fief. — *Datum apud Worsele, anno M. CC. XIV, indictione secunda, quarto non septembris.*

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 64. — Mantelius et Robyns, *Historia Lossensis, pars I*, p. 150. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1087. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, pp. 161 et 355.

1214 2 septembre. Frédéric, roi des Romains et de Sicile, déclare qu'il a conféré, pour les tenir en fief, à Henri, duc de Lotharingie, et à Henri, son fils, du consentement des princes de l'Empire, la ville de Maestricht et ses dépendances. — *Actum anno incarnationis M. CC. XIIII. Datum apud Worsele, quarto non. septembris.*

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 64. — Mantelius et Robyns, *Historia Lossensis, pars I*, p. 169. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 228. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1087. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, pp. 160 et 355.

1214 10 septembre. Ordre donné à un grand nombre d'officiers du roi d'Angleterre, pour qu'ils lèvent le séquestre sur tous les objets appartenant à des Flamands. — *Teste me ipso, apud Wauth., X die septembris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 212.

1214 18 septembre. Philippe, roi des Français, déclare qu'il a conclu une trêve de cinq années avec le roi d'Angleterre. Il charge le camérier Ursion d'en jurer en son nom

l'observation. — *Actum apud Chinonem, anno Domini millesimo ducentesimo decimo quarto, mense septembri, die jovis proxima sequente post Exaltationem sanctæ Crucis.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Montmorency*, preuves, p. 398. — Leibnitz, *Codex juris gentium diplomaticus*, p. 9. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 53. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 151. — Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, *pars I*, p. 125 (édit. nouvelle). — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 103. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 405. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 343.

Jean, évêque de Cambrai, ratifie la cession de la dîme de Hoves, qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par Thierri, chevalier de Hoves. — *Actum apud Melin, anno ab incarnatione Domini M. CC. XIIII, XIV kalendas octobris.* 1214 18 septembre.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 767.

Jean, roi d'Angleterre, déclare avoir conclu avec le roi de France une trêve qui durera du jour de l'Exaltation de la sainte Croix jusqu'aux Pâques suivantes et ensuite pendant cinq ans; le monarque mentionne, dans cet acte, les serments faits au roi de France par les villes et les chevaliers de la Flandre et du Hainaut. — *Actum apud Partenay, anno Domini millesimo ducentesimo quarto decimo, mense septembris.* 1214 septembre.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 405.

Henri, duc de Lotharingie, accorde une exemption complète de taxes au fermier de l'église Sainte-Marie-Madelaine, d'Anvers, à Borgerhout. — *Actum anno Dominice incarnacionis M. CC. XIIII, nonis octobris, apud Antwerpiam.* 1214 7 octobre.

Mertens et Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*, t. III, p. 511.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, s'engage envers le roi des Français à lui livrer le fils du duc de Louvain, à faire détruire ses forteresses de Valenciennes, d'Ypres, d'Audenarde, de Cassel, etc. — *Actum Parisius, anno Domini M. CC. XIIII, die veneris proxima ante festum apostolorum Symonis et Judæ.* 1214 24 octobre.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 475. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 63. — Baluze, *Miscellanea*, t. VII, p. 250. —

Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1915. — Poutrain, *Histoire de la ville de Tournai*, p. 101. — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 105. — Warnkönig, *Histoire de la Flandre*, t. I, p. 347 (édit. Gheldolf). — *Messager des sciences historiques*, année 1843, p. 2. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 407.

1214
30 octobre.

Le roi d'Angleterre invite Thierri l'Allemand (*Teutonicus*) à restituer le cheval qu'il avait reçu de Richard le Flamand. — *Teste rege ipso, apud Turrim London., XXX die octobr., anno regni nostri XVI.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 175.

1214
2 novembre.

Le roi d'Angleterre informe le vicomte d'Essex qu'il a confié à Alain Martel le village de Petit-*Tholeshunt*, qui appartenait au comte de Guines. — *Teste me ipso, apud Havering, II die novemb.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 173.

1214
4 novembre.

Le roi d'Angleterre déclare avoir donné à frère Alain Martel, pour en jouir à titre viager, le manoir de Petit-*Toleshunt*, qui appartenait au comte de Guines. — *Teste me ipso, apud Sanctum Edmundum, IIII die novembris.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 123.

1214
4 novembre.

Ordre adressé par le roi d'Angleterre à son trésorier et à ses camériers et leur prescrivant d'opérer un grand nombre de payements, notamment à Thierri, clerc de la comtesse de Flandre, et à Robert Passelewe, qui devait se rendre à Gand et à Ypres. — *Teste domino Wintonensi episcopo, apud Westmonasterium, IIII die novembris, anno regni nostri XVI.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 175.

1214
5 novembre.

Accord conclu entre Henri, duc de Lotharingie, et Guillaume, comte de Hollande, pour le mariage de Mathilde, fille du duc, et de Florent, fils du comte. Les deux princes promettent de s'entr'aider et le comte s'engage à faire prêter par ses vassaux le serment de conserver à Florent et à Mathilde, lorsqu'ils seraient en âge d'être mariés, les terres que possédait le comte Guillaume. — *Actum apud Antwerpiam, anno Domini M. CC. XIIII, nonis novembris.*

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 64. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 54. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 152. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1087. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, Ire partie, p. 366. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 162. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 142 (en latin et en hollandais).

Arnoul, abbé de Saint-Pierre, de Gand, approuve la sentence arbitrale qui avait terminé la longue contestation qui s'était élevée entre son monastère et Chrétien, écoutète de *Niemonstra*, au sujet des obligations auxquelles celui-ci était astreint. — *Actum anno incarnationis Domini M. CC. XIV, mense novembri, in octavis sancti Martini.* 1214 18 novembre.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 235.

Le roi d'Angleterre informe les abbés de Waverley et de *Rading* et Hugues de Swaby, frère de l'ordre du Temple, que, si les bourgeois d'Ypres leur payaient les quatorze cents livres qu'ils devaient au roi, ils auraient à remettre cette somme au frère Guillaume Cadell. — *Teste me ipso, apud Novum Templum, XXI die novembris.* 1214 21 novembre.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, 1re partie, p. 123.

Ordre du roi d'Angleterre prescrivant d'opérer de nombreux payements, notamment à Walter Spronck et à Simon Saphir, qui avaient prêté de l'argent à l'empereur Othon. — *Teste domino P. Wintonensi episcopo et W. Briwer, apud Westmonasterium, XXVIII die novembris, anno regni nostri XVI.* 1214 28 novembre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 179.

Louis, comte de Looz, déclare avoir vendu, moyennant cinq cent quarante marcs, aux religieuses du Val-Sainte-Marie, de l'ordre de Cîteaux, la dîme de Montenaeken et cinquante bonniers de terres. — *Ce at esté fait l'an de l'incarnation (de) Nostre Seigneur mille deux cents et quattorze, la veille des kalendres de décembre.* 1214 31 novembre.

Traduction française dans Kempeneers, *L'ancienne franchise et l'illustre famille des vicomtes de Montenaeken*, p. 54, et *De oude vryheid Montenaeken*, t. II, p. 343.

Liste des otages qui avaient été livrés au roi des Français par les villes de Bruges, d'Oudenbourg, d'Audenarde, d'Ypres, de Gand et de Douai. Les otages de Gand étaient gardés par les communiers d'Arras, de Hesdin et de Saint-Omer. 1214 novembre?

Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 346.

Philippe, roi des Français, promet de rendre la liberté aux otages de Bruges, moyennant le payement d'une somme de vingt mille livres, dont le premier tiers devait lui être remis dans l'octave de la prochaine fête de Saint-André. — *Actum....* 1214 novembre?

Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 348. — Voir *Ibidem*, p. 346. — Une pareille promesse fut faite pour les otages de Gand.

1214
3 décembre.

Le roi Jean ordonne à son trésorier et à ses camériers de s'informer du montant du fief d'argent dont avait joui Walter de Boussu, l'un des chevaliers de Roger de Chimai, et de lui payer immédiatement la moitié d'une annuité. — *Teste me ipso, apud Corf., III die decembr.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 180.

1214
27 décembre.

Jean, roi d'Angleterre, déclare avoir accordé un sauf-conduit à Gilles de Bodingham, marchand de Saint-Omer, pour aussi longtemps que dureraient les trêves conclues entre lui et le roi de France, c'est-à-dire pendant cinq ans. — *Teste me ipso, apud Wig., XXVII die decembris, anno regni nostri XVI.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 125.

1214
29 décembre.

L'évêque de Metz, Conrad, à la demande des chanoines de sa cathédrale et de l'avoué Simon, et après un jugement rendu par l'archevêque de Trêves et le duc de Lorraine, délégués pour cet objet par le roi des Romains, déclare que les marchands de Huy sont astreints à payer le tonlieu, à Metz. — *Acta sunt hæc sub sigillo nostro, anno millesimo ducentesimo decimo quarto, mense decembri, quarto calendas januarii.*

Gallia Christiana nova, t. XIII, *instrum.*, col. 409.

1214
31 décembre.

Henri, duc de Lotharingie, donne le tiers des dîmes de *Bercle* ou Berckel, sous Oosterwyck, à la chapelle de Notre-Dame et de Saint-Willibrord, élevée dans cette localité. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. XIV, in vigilia Circumcisionis Domini, apud Oosterwyck.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 520. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 756.

1214
décembre.

Waleran, fils du duc Henri de Limbourg, comte de Luxembourg, marquis d'Arlon, et de sa femme Ermesinde, donne à l'église de Cambrai plusieurs biens situés dans ses domaines. — *Hac litteræ commissæ sunt mense decembri domino Johanni, episcopo Cameracensi, Aquisgranum ad conventum solemnem anno M. CC. XIV proficiscenti.*

Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, t. II, preuves, p. 86. — Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. XLVI. — D'une authenticité douteuse.

1214
sept.-décembre.

Liste des prisonniers faits à la bataille de Bovines et qui furent livrés aux prévôts de Paris par maître Garin et Jean Paulée.

Du Chesne, *Historiæ Francorum scriptores*, t. V, p. 268. — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 101. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 347.

Le roi Jean déclare qu'il a rendu au comte Guillaume d'Aumale tous ses biens d'Angleterre, à la condition d'épouser Aveline, fille de Richard de Munfichet, et sauf les droits de la fille du comte Baudouin et de la mère de Guillaume. 1214.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 201.

La reine Mathilde, comtesse de Flandre, déclare que, pour terminer la longue contestation qui avait existé entre l'abbaye des Dunes, d'une part, et Tristan, l'un de ses vassaux, et ses parents, d'autre part, Tristan a renoncé à la rente de deux marcs de Flandre, qu'il réclamait des religieux. — *Actum Furnis, anno Verbi incarnati M. CC. quarto decimo.* 1214.

Adrien But, *Cronica abbatum monasterii de Dunis*, p. 148. — *Cronica et cartularium monasterii de Dunis*, p. 491. — Voyez *Ibidem*, p. 820.

Waleran, fils du duc de Limbourg, accorde à l'abbé et aux religieux de Stavelot l'exemption des divers droits qui se payaient auparavant dans la terre de Buttembach, pour le vin destiné au monastère de Stavelot. — *Acta sunt hæc anno Domini M. CC. XIV.* 1214.

Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. XLIV.

Pierre, marquis de Namur, et sa femme Yolende donnent au chapitre d'Auxerre un revenu annuel de soixante sous, pour la célébration, tous les ans, d'une messe du Saint-Esprit, qui serait convertie, après leur mort, en une messe de *requiem*. — *Actum anno gratiæ M. CC. XIIII.* 1214.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 842.

Yolende, comtesse d'Auxerre et de Namur, et Philippe, son fils, donnent des lois et des priviléges aux habitants de la Neuve-Ville près de Namur. — *Fut ordinet l'an delle incarnacion Nostre Seigneur mille deux cens quatorze.* 1214.

Trésor national, année 1842, t. I, p. 206. — Ce texte est probablement une traduction du latin. — Voyez Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 380, *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 3me série, t. V, p. 49, et Jules Borgnet, *Analyse des chartes namuroises qui se trouvent à Lille*, p. 13.

Engelbert d'Enghien donne à l'abbaye de Forêt ses droits sur le domaine dit *Amelnis Eichout*. Fragment dans lequel on mentionne Gilles de Leeuw, l'un des prédicateurs de la cinquième croisade. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo quarto decimo.* 1214.

Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. I, p. 104.

1214. Engelbert, seigneur d'Enghien, ratifie la donation de six bonniers de terre, donation qui avait été faite par sa mère Élisabeth à l'abbaye de Forêt. — *Actum M. CC. XIV.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 692. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 757.

1214. Pétronille, veuve de Siger, châtelain de Gand, déclare que Robert, abbé d'Afflighem, a reçu en gage une dîme d'Olivier de Sotteghem. — *Acta sunt hæc anno M. CC. XIV.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune, etc.*, preuves, p. 467. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 758.

1214. Lettre écrite au comte de Namur et à sa femme par l'écolâtre de Cologne, O. (Olivier), et dans laquelle celui-ci rapporte plusieurs apparitions de croix dans le ciel qui avaient été aperçues en Frise pendant qu'il y prêchait la croisade.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1115. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 238.

1214. Le doyen et le chapitre de l'église Saint-Servais, de Maestricht, cèdent à l'abbaye d'Herckenrode, pour une rente annuelle de cent sous de Liége, leur alleu de *Meuwen* et le bois de *Dunderlo*. — *Datum anno incarnationis Dominice millesimo ducentesimo XIIII.*

Wolters, *Notice sur l'ancienne abbaye d'Herckenrode*, p. 60.

1214. Accord conclu entre les abbayes du Parc et d'Afflighem, et par laquelle la première cède à cette dernière une partie de la dîme de Laeken, moyennant une redevance annuelle de douze muids de grains. — *Acta sunt hæc anno M. CC. XIV.*

Sanderus, *Laca Parthenia*, p. 52, et *Chorographia sacra Brabantiæ*, t. III, p. 514. — Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. II, p. 95.

1165-1214. David, comte de Huntingdon, fils du comte Henri et petit-fils du roi d'Écosse, David, fonde le monastère de Londors. Parmi les témoins figure le roi d'Écosse, Guillaume, frère du comte, et Simon Flamang.

Dugdale et Dodsworth, *Monasticon Anglicanum*, t. II, p. 1052 (édit. 1855).

1215.

Le pape Innocent III charge l'abbé de Floreffe, le prévôt de Louvain, le pléban de l'église Saint-Christophe, de Liége, et deux chanoines de Saint-Lambert, maître Pierre et maître Adam, d'accorder, dans le diocèse de Liége, des dispenses d'aller à la croisade. — *Datum Laterani, VI idus januarii, pontificatus nostri anno XVIII.* 1215 8 janvier.

Böhmer, *Acta imperii selecta*, p. 639.

Le roi Jean ordonne à Guillaume de Wrotham de saisir sur les Flamands qui viendraient en Angleterre une somme équivalente à celle que les Yprois lui devaient. — *Teste me ipso, apud Novum Templum Londoniensem, XV die januarii.* 1215 15 janvier.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 182.

Le roi d'Angleterre ordonne aux chevaliers, aux libres tenanciers et aux autres personnes qui tiennent des domaines, des fiefs, etc., de l'avoué de Béthune, d'obéir à Robert de Béthune comme à leur suzerain. — *Teste me ipso, apud Geudef., XVIII die januarii, anno regni nostri XVI^mo.* 1215 18 janvier.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 127.

Le roi Jean ordonne à son trésorier et à ses camériers de payer à Robert de Béthune et à Baudouin d'Aire le montant de leurs fiefs. — *Teste me ipso, apud Geudef., XXI die januarii, anno regni nostri XVI.* 1215 21 janvier.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 184.

Jean, roi d'Angleterre, ordonne à Gérard de Rhodes, à Simon Saphir et à Waytin Spronck de remettre, en son nom, sept cents marcs à l'impératrice, femme de son neveu Othon, pour qu'elle puisse payer ses dépenses. — *Teste me ipso, apud Knapp., XXIII die januarii.* 1215 23 janvier.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 126.

Le roi Jean ordonne à son chancelier, à son trésorier et à ses camériers d'examiner les rôles des fiefs de Flandre, que l'évêque de Wigorn conservait, et de payer ensuite dix marcs à Rodolphe de *Wyma*. — *Teste me ipso, apud Stansted., XXV die januarii, anno regni nostri XVI.* 1215 25 janvier.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 185.

1215 25 janvier. Henri, duc de Lotharingie, transporte à l'abbaye de Ninove tout le droit que le chevalier Paridan de Strombeke, sa femme Ide et leurs enfants avaient sur les terres, les prés, les bois et les autres dépendances de *Bunenghem* (ou Bunnegem). — *Actum apud Vilvort, anno Dominicæ incarnationis M. CC. XIV, octavo kal. februarii.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 830.

1215 26 janvier. Jean, évêque de Cambrai, confirme la donation d'une dîme se prélevant à Naast, qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par Nicolas de Naast. — *Actum Montibus in domo comitis, anno ab incarnatione Domini M. CC. quarto decimo, VII kalendas februarii.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 768.

1215 28 janvier? Le roi Jean ordonne à Jean de Bassingeburn de fournir à Gérard de Flandre les objets nécessaires pour faire des carreaux (*quarell.*), et, si celui-ci réussissait, de le retenir auprès de lui. — *Teste apud Winton.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 185.

1215 29 janvier. Jean, évêque de Cambrai, déclare que Robert, cardinal de Saint-Étienne *in Celio monte*, légat apostolique, a ratifié la donation de plusieurs dîmes, qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par Walter, seigneur de Lens. — *Actum apud Camberon, anno ab incarnatione Domini M. CC. XIIII, quarto kalendas februarii.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 769.

1215 19 février. Le roi Jean ordonne à son chancelier, à son trésorier et à ses camériers de payer à Boidin d'Haveskerke la moitié de ce que le roi lui devait pour le domaine de Philippe d'Aire, qui était confisqué. — *Teste me ipso, apud Blitheworth, XIX die februarii, anno regni nostri XVI.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 188.

1215 20 février. Le pape Innocent III, sur la plainte qui lui avait été adressée par Jeanne, comtesse de Flandre, charge l'évêque, l'archidiacre et le prévôt d'Arras d'ouvrir une enquête sur le mariage de Bouchard d'Avesnes, bailli de Hainaut, et qui avait été sous-diacre et chantre de l'église de Laon, avec Marguerite, sœur de

Jeanne. — *Datum Laterani, X kalend. martii, pontificatus nostri anno septimo decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 591. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 591. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 529.

Sauf-conduit accordé par le roi d'Angleterre à Walter Spronk pour venir commercer dans les États de ce monarque. — *Apud Turrim Londiniensem, V die marcii, anno regni nostri XVI.* 1215 5 mars.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 130.

Jean, roi d'Angleterre, déclare au comte de Guines qu'il pourra venir dans ses États pour parler de ses domaines au monarque, à la condition qu'en débarquant, il promettra de ne causer aucun tort au pays. — *Teste me ipso, apud Sutton., XIII die marcii, anno regni nostri XVI.* 1215 13 mars.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 130.

Le roi d'Angleterre annonce à Waleran de Limbourg qu'il lui envoie Guillaume de Saint-Ouen, frère hospitalier, et le prie d'ajouter foi à ce que Guillaume lui dirait de sa part. — *Teste me ipso, apud Turrim Londin., XVI die martii, anno regni nostri XVI.* 1215 16 mars.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 130. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 143. — Une lettre semblable fut adressée par le roi au comte de Hollande.

Jean, roi d'Angleterre, déclare qu'il a ordonné la mise en liberté des guerriers qui avaient été pris dans l'île de Serk et qui étaient gardés dans le château de Porcester. Suit la liste de ces captifs, qui appartenaient aux comtés de Boulogne et de Guines. — *Teste me ipso, apud Turrim Londiniensem, XVI die marcii, anno regni nostri XVI.* 1215 16 mars.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 130.

Louis, fils aîné du roi des Français, atteste que Jean de Montmirel a garanti au roi, jusqu'à concurrence d'une somme de mille livres, la fidélité de Hellin de Wavrin le Jeune, sénéchal de Flandre. — *Actum Parisius, anno Domini M. CC. XIIII, mense martio.* 1215 mars.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 411. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 350.

1215 mars. Hugues de Malannoi déclare que si le chevalier Hellin de Wavrin inquiétait le roi de France ou son fils, aussi longtemps que ce roi se montrerait disposé à rendre justice au comte de Flandre en sa cour, lui, Hugues, serait tenu de faire au roi le service auquel il était tenu envers Sibylle, mère de Hellin. — *Actum anno Domini M. CC. quarto decimo, mense marcio.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 412. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 351.

1215 mars. Même déclaration de Hellin de Wavrin l'oncle, où il garantit la fidélité de Hellin le Jeune, jusqu'à cinq cents livres parisis. — *Actum anno Domini M. CC. quarto decimo, mense marcio.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 412.

1215 mars. Même déclaration de Guillaume, châtelain de Saint-Omer, pour une somme semblable. — *Actum anno Domini M. CC. quarto decimo, mense marcio.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 412.

1215 mars. Même obligation, souscrite par Michel de Harnes, pour une somme de quatre cents livres parisis. — *Actum anno Domini M. CC. quarto decimo, mense marcio.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 412. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 351.

1215 mars. Même obligation, souscrite par Michel de Boulaere, connétable de Flandre, pour la somme de trois cents livres parisis. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo quarto decimo, mense martio.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 412. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 351.

1215 mars. Mêmes obligations, pour une somme de deux cents livres, souscrites : 1° par Baudouin, châtelain de Lens; 2° par Hugues Tacon, d'Aubigny; 3° par Walter, seigneur de Sorel. — *Actum anno Domini M. CC. quarto decimo, mense martio.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 412. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 351.

Le chevalier Renaud de Croisilles s'engage à payer au roi des Français, Philippe, la somme de cent livres, si Hellin de Wavrin l'inquiétait, lui ou son fils Louis. — *Actum anno Domini M. CC. XIIII, mense martio.* 1215 mars.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 412. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 351, et Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. I, p. 328 (édit. Gheldolf).

Liste des cautions qui garantirent au roi des Français la fidélité de Hellin de Wavrin. 1215 mars.

Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 270. — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 106. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 351.

Daniel, avoué d'Arras, seigneur de Béthune, approuve la donation d'une partie du produit du moulin de le Pugnoie, qui avait été faite à l'abbaye de Saint-Jean par son père Baudouin, comte d'Aumale. — *Actum anno gratiæ M. CC. XIIII, mense martio.* 1215 mars.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 94.

Le chantre, l'écolâtre et un autre chanoine de Tournai terminent le différend qui s'est élevé entre l'abbaye de Saint-Bavon et Eustache de Masures et ses fils. — *Actum Tornaci, anno Dominice incarnationis (M. CC.) quarto decimo, mense marcio.* 1215 mars.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 90.

Jean, roi d'Angleterre, déclare qu'il a pris sous sa protection Jean Wika, de Douai, et Jacques de Douai, avec leur navire et leurs meubles et marchandises. — *Teste domino P. Wintoniensi episcopo, apud Wallingef., XIIII die aprilis, anno regni nostri XVI.* 1215 14 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 133.

Ordre adressé par le roi d'Angleterre à Brian *de Insula*, pour le payement de différentes sommes à des sergents servant avec lui et, entre autres, à Jacquemin de Saint-Omer, Everard de Louvain, Baudouin d'Aire, etc. — *Teste me ipso, apud Novum Templum Londiniensem, XIX die aprilis, anno regni nostri XVIm.* 1215 19 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 193.

1215
20 avril.

Jean, roi d'Angleterre, déclare avoir permis aux marchands d'Ypres de venir librement commercer dans ses États; de leur côté, ils ont promis de payer, à Paris, à la Pentecôte prochaine, ce qu'ils devaient au roi. — *Teste me ipso, apud Novum Templum London., XX die april., anno regni nostri XVI.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 133.

1215
21 avril.

Le roi Jean enjoint à Godefroid de Louvain de faire remettre au duc de Louvain ses revenus d'Angleterre, comme de coutume. — *Teste me ipso, apud Novum Templum, XXI die aprilis.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 196.

1215
22 avril.

Jean, roi d'Angleterre, ordonne à Philippe d'Ulecot de lever le séquestre qui avait été mis à Newcastle-sur-Tyne, sur un vaisseau appartenant à Walter de Damme, si celui-ci pouvait prouver que l'arrêt était postérieur à la conclusion de la ligue contre le roi et le comte Ferrand. — *Teste me ipso, apud Novum Templum London., XXII die aprilis.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 196.

1215
19-30 avril.

Philippe, roi des Français, garantit que l'abbé des Dunes ne pourra être inquiété pour lui avoir remis six cents livres que le comte de Boulogne avait déposées dans ce monastère. — *Actum Parisius, anno Domini M. CC. XV, mense aprili.*

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1121. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 352.

1215
avril?

Liste des personnages qui se portèrent cautions de Jacques de *Rueth* ou de Rœux envers Philippe, roi des Français.

Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 270. — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 105. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 353.

1215
avril?

Même liste, en ce qui concerne Pierre de *Mesvin*.

Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 270. — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 105. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 353.

1215
2 mai.

Lettres de Jean, roi d'Angleterre, autorisant le comte de Guines à venir dans ses États. — *Apud Walingef., II die maii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 203.

Le roi des Romains, Frédéric, donne à l'archevêque de Magdebourg le château de Scarpowe et d'autres biens, en présence du duc de Lotharingie, de Henri, duc de Limbourg, et de ses fils, du comte de Looz, etc. — *Acta sunt hæc apud Andrenacum, anno ab incarnatione Dominica millesimo ducentesimo quinto decimo..... Datum..... V nonas maii, indictione III, anno regni nostri Romani tertio.* 1215 3 mai.

Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 312.

Jean, roi d'Angleterre, déclare aux sergents à pied et à cheval que Gérard de Gravelines lui amenait, qu'à partir du jour de leur départ pour entrer à son service, le roi répondait d'eux et de leur rançon. — *Apud Novum Templum London., VIII die maii.* 1215 8 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 141.

Jean, roi d'Angleterre, prend sous sa protection Henri de Baillœul pendant son séjour dans ses États, à la condition que Henri n'y cause aucun dommage et donne pour garants de sa conduite Hugues de Baillœul et Richard de Straten. — *Teste me ipso, apud Waling., XII die maii, anno regni nostri XVIm.* 1215 12 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 155.

Pierre, évêque de Winchester, ordonne au trésorier et aux camériers du roi d'Angleterre de fournir à Réginald de Cornhill six mille marcs, qui seraient envoyés en Flandre pour les dépenses de la guerre. — *Teste me ipso, apud Winton, XXIII die maii.* 1215 23 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 206.

Pierre, évêque de Winchester, ordonne aux baillis du port de Sandwich de fournir un vaisseau à maître Milon, qu'il envoyait en Flandre. — *Teste me ipso, apud Winton, XXIII die maii.* 1215 23 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 205.

Pierre, évêque de Winchester, ordonne à Henri de Sandwich d'accompagner à Newport les six mille marcs envoyés en Flandre et de ne pas quitter cette ville avant d'y avoir été rejoint par des messagers de l'élu de Wigorn et du comte de Salisbury. 1215 23 mai?

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 206.

1215 23 mai. L'évêque de Winchester ordonne au vicomte de Kent de fournir un bon navire à Guillaume Mauclerc, qui partait pour la Flandre en qualité d'envoyé du roi. — *Teste me ipso, apud Winton, XXIII die maii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 206.

1215 23 mai. Pierre, évêque de Winchester, ordonne au trésorier et aux camériers du roi d'Angleterre de payer dix marcs à Walter Mauclerc, qui partait pour la Flandre, en qualité d'envoyé. — *Teste me ipso, apud Winton, XXIII die maii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 206.

1215 3 juin. Jean, roi d'Angleterre, ordonne aux notables d'Ypres de payer à frère Aimery, maître de l'ordre du Temple en Angleterre, la somme de cinq cents marcs en à-compte sur ce qu'ils lui devaient. — *Teste me ipso, apud Windes., III die junii, anno regni nostri XVII.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 142.

1215 21 juin. Le roi d'Angleterre autorise W. de Wrotham à saisir les biens des marchands flamands, afin de pouvoir restituer à Guillaume Hervinc ce que les Flamands lui avaient enlevé. — *Teste me ipso, apud Runemed., XXI die junii, anno regni nostri XVIImo.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 144.

1215 juin. Walter de Saint-Jean et G. de Gand, chanoines de Saint-Donatien, de Bruges, de concert avec l'archidiacre de Paris, Étienne, déclarent que la prébende du chanoine Robin sera divisée en trois parties. — *Actum anno Domini M. CC. XV, mense junio.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 78.

1215 juin. Nicolas, seigneur de *Straella* ou Strazelle, s'engage à payer deux cent cinquante livres dans le cas où Rabbod de *Ruines* (Rumes) ferait la guerre au roi de France ou l'attaquait en justice. — *Actum anno Domini M. CC. quinto decimo, mense junio.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 418. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 358.

Pareilles promesses, faites au roi Philippe par Hellin, sire de *Gauchin* (Wavrin), Michel de Harnes et Gérard la Truie. — *Actum anno Domini M. CC. quinto decimo, mense junio.* 1215 juin.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, pp. 417 et 418. — Voyez Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 271, le *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 106, Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. I, p. 328 (édit. Gheldolf), et Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 359.

Liste des personnages qui se portèrent cautions de Walter de Ligne et de Fastré de Ligne envers le roi Philippe. 1215 juin?

Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 271. — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 106. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 359.

Sauf-conduit accordé par Jean, roi d'Angleterre, à Jacques Le Sage, marchand d'Ypres, pour commercer dans ses États jusqu'aux Pâques prochaines. — *Teste me ipso, apud Merleberge, primo die julii, anno regni nostri XVII^mo.* 1215 1er juillet.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 146.

R., cardinal de Saint-Étienne *in monte Celyo,* confirme la donation de la dîme de Laerne, donation qui avait été faite à l'abbaye de Saint-Bavon par Béatrix, dame de Laerne. — *Datum anno ab incarnatione Domini M. CC. XV, X kalendis augusti.* 1215 23 juillet.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 91.

Frédéric II, roi des Romains et de Sicile, confirme à l'église Saint-Servais, de Maestricht, ses priviléges et ses immunités et notamment les exemptions accordées à ses serviteurs. — *Actum Aquisgrani, Dominicæ incarnationis anno millesimo ducentesimo decimo quinto, V kal. aug., indictione tertia.* 1215 28 juillet.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 228.

Frédéric, roi des Romains et de Sicile, déclare que Jean, évêque de Cambrai, lui a prêté l'hommage et le serment de fidélité, et a reçu l'investiture des régales, en présence du duc de Lotharingie, du comte de Looz, etc. — *Datum Aquisgrani in solemni curia, ab incarnat. Domin. M. CC. XV, IV kal. augusti, indict. III.* 1215 29 juillet.

Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, t. II, preuves, p. 26. — Fragment dans Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 369.

1215 29 juillet. Le roi Frédéric annule les priviléges qu'il avait accordés aux bourgeois de Cambrai en l'absence et à l'insu de l'évêque de cette ville, et prend celui-ci et son église sous sa protection. — *Actum Aquisgrani in solemni curia, ab incarnat. Domini M. CC. XV, IV kal. augusti, indictione III.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 58. — Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, t. II, preuves, p. 26. — *Gallia Christiana nova*, t. III, *instrum.*, col. 4.

1215 29 juillet. Frédéric, roi des Romains et de Sicile, à la demande des citoyens d'Aix-la-Chapelle, confirme et étend leurs libertés. Il sanctionne la juridiction et la liberté que, « le premier de tous, » Charles le Grand leur avait accordées et tous les droits que les empereurs Frédéric (Ier) et Henri (VI) leur avaient octroyés. Parmi les témoins de cette charte figurent les évêques de Liége et de Cambrai, les abbés de Prüm et d'Inde, les ducs de Lotharingie et de Limbourg, les comtes de Luxembourg, de Juliers, de Berg, de Looz, de Gueldre, etc. — *Acta sunt hec anno ab incarnatione Domini M. CC. XV, indictione tercia, regnante domino Friderico secundo Romanorum et Siciliæ rege gloriosissimo, anno regni ejus tercio. Datum in sollemni curia Aquisgrani, quarto kal. augusti.*

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. II, p. 93. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 26.

1215 juillet. Traité conclu entre Philippe, roi des Français, et Hervé, comte de Nevers, pour le mariage d'Agnès, fille de celui-ci, avec Philippe, fils aîné de Louis, et petit-fils de Philippe. Hervé s'engage à livrer au roi sa fille, dont les fiançailles devront avoir lieu au mois de septembre 1217. Il est ensuite stipulé qu'Agnès recevrait en dot de son beau-père les villes de Lens et d'Aire. — *Actum Meleduni, anno Domini M. CC. XV, mense julii.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chastillon-sur-Marne*, preuves, p. 40, et *Histoire de la maison de Vergy*, preuves, p. 104. — Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1121. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 783. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 359.

1215 juillet. Hugues Tacons, Gilbert d'Aire et Baudouin de Querqui promettent de payer la somme de six cents livres si Philippe de Gastine attaquait le roi Philippe. — *Actum apud Pontem Archie, anno Domini M. CC. XV, mense julio.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 418. — Voyez Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 271, le *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 106, et Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 360.

Arnoul d'Audenarde, avec le consentement de Roger de Rozoi, garantit au roi des Français la fidélité de Daniel de *Masquelines* ou Machelen. 1215 juillet?

Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 271. — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 105. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 361.

Liste des personnages qui se portèrent cautions de la fidélité de Baudouin de Lens, envers le roi Philippe. 1215 juillet?

Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 270. — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 105. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 361.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, ordonne aux échevins de Mons de consulter son chapelain Guillaume pour tout ce qui concernerait l'administration de la maison des lépreux, de Mons. — *Datum anno Verbi incarnati M. CC. XV, mense julio.* 1215 juillet.

Vinchant, *Annales de la province et comté du Hainaut*, t. VI, p. 27.

Léon de Bruxelles, avec le consentement de sa mère Gisèle, de sa femme Clémence et de ses enfants, donne à l'église d'Anderlecht la dîme qu'il possédait dans la paroisse de ce nom. — *Actum anno M. CC. XV, mense julio.* 1215 juillet.

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 557. — Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. II, p. 51. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 757. — Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 106.

Le roi Frédéric confirme les priviléges et les immunités de l'abbaye d'Altenberg. Les ducs de Brabant et de Limbourg, Waleran, fils de celui-ci, le comte de Hollande, etc., figurent parmi les témoins de cette charte. — *Datum Nussie, anno Dominice incarnationis M. CC. XV, quarto non. augusti, indictione III.* 1215 2 août.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 27.

La comtesse Jeanne approuve la vente d'une dîme se prélevant à Elverdinghe, qui avait été faite par Michel de Haringhe et sa femme Béatrix. — *Actum Gandavi, in vigilia Sancti Laurentii, anno Domini millesimo ducentesimo quinto decimo.* 1215 9 août.

Diegerick, *Inventaire des chartes et documents appartenant aux archives d'Ypres*, t. VII, p. 3.

Le pape Innocent confirme la sentence arbitrale portée par ses délégués dans la cause entre l'église Sainte-Walburge, de Furnes, et les paroissiens de Nieuport 1193-1215 9 août.

et de Dunkerque, au sujet de la dîme des poissons. — *Datum Perusii, VI idus augusti, pontificatus nostri anno decimo (nono).*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 79, où cette bulle est à tort attribuée au pape Innocent IV et datée de l'an Xme de son pontificat.

1215 31 août. Le roi Jean ordonne aux baillis de tous les ports d'Angleterre de faire livrer à Wimund le Veel le bateau (*coga*), qui avait été pris à Damme. — *Teste me ipso, apud Saundwich, XXXI die augusti, anno regni nostri XVII.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 154.

1215 août. Philippe, roi des Français, déclare avoir donné à l'évêque de Senlis, en récompense de ses services, toutes les vignes que le comte de Boulogne possédait à Argenteuil. — *Actum Parisius, anno Domini M. CC. XV.*

Favin, *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, t. I, p. 266. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 362.

1215 août. Vidimus par l'évêque de Tournai, Gosuin, des chartes par lesquelles Béatrix, dame de Laerne, et son fils Giselbert avaient donné la dîme de Laerne au monastère de Saint-Bavon. — *Datum anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo quinto decimo, mense augusto.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 91.

1215 août. Sentence par laquelle les abbés de Ter-Doest et de Saint-André terminent la contestation qui s'était élevée entre Guillaume de Bruges, chanoine de Tournai, et Walter Fort, habitant de Bruges, au sujet de la vente d'une habitation située dans cette dernière ville, vente faite par Guillaume à l'abbé de Saint-Pierre, de Gand. — *Anno M. CC. XV, mense augusto, Brugis in claustro beati Donatiani.*

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. III, IIe partie, p. 141.

1215 6 septembre. Jean, roi d'Angleterre, informe l'évêque de Tusculum, légat du saint-siége, l'archevêque de Cantorbéry, et les évêques et les barons d'Angleterre que son frère, le comte de Salisbury, lui avait écrit qu'il serait mis en liberté par le roi de France, si Jean délivrait Robert de Dreux. Comme il se pourrait que, si cet échange s'effectuait, le comte de Boulogne serait mis à mort, et le comte de Flandre gardé en prison, le roi prie les prélats et les barons de lui donner à ce sujet un conseil. — *Teste me ipso, apud Sanctum Maxentium, VI die septembris.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 140.

Jean, roi d'Angleterre, ordonne à ses baillis et fidèles de saisir les biens des Flamands qu'ils trouveraient dans l'étendue de leurs baillages, pour être gardés jusqu'à la restitution du navire de Jean Pichepans, que la comtesse de Flandre avait fait mettre sous séquestre, à Damme. — *Teste me ipso, apud Dovr., VIII die septembris, anno regni nostri XVII^mo.* 1215 8 septembre.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 154.

Le roi Jean ordonne de faire mettre Gaufred, fils et héritier d'Alard le Flemeng, en pleine possession de toutes les terres qui avaient appartenu à son père. — *Teste rege, apud Dovr., VIII die septembris.* 1215 8 septembre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 227.

L'abbé et la communauté de Liessies ratifient l'acquisition des deux tiers de la dîme de Wannebecq, qui avait été faite par l'abbaye de Cambron. — *Actum apud Lescies, anno ab incarnatione Domini M.CC. quinto decimo, crastino post festum sancti Lamberti.* 1215 18 septembre.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 769.

Le roi d'Angleterre déclare qu'il a accordé un sauf-conduit, pour venir de Flandre dans ses États, à Alice, femme de Guillaume Mariscal le Jeune. — *Teste me ipso, apud Cant., XXII die septembris, anno regni nostri XVII^mo.* 1215 22 septembre.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 156.

Frédéric II, roi des Romains et de Sicile, à l'exemple de son père et de son aïeul, les empereurs Frédéric et Henri, confirme aux bourgeois de Cambrai leurs priviléges, libertés et coutumes. — *Acta sunt hæc anno ab incarnatione Domini nostri Jesu-Christi millesimo CC. XV, indict. quarta, regnante domino nostro Frederico secundo, divina favente gratia Romanorum rege invictissimo et semper augusto et glorioso rege Sycilie, anno regni ejus in Germania III, in Sycilia vero XVIII, feliciter. Datum Hagenowie feliciter, VI kl. octobr., anno et indict. suprascriptis.* 1215 26 septembre.

Le Glay, *Glossaire topographique de l'ancien Cambresis*, p. 94.

Le roi d'Angleterre autorise H. de Boves, Walter Berthout, Gérard de Sotteghem et Godescalc de Machelen à promettre aux chevaliers et aux sergents 1215 27 septembre.

qu'ils engageraient en son nom que le roi les payerait aussitôt après leur arrivée en Angleterre. — *Teste me ipso, apud Cant., XXVII die septembris, anno regni nostri XVII^mo.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 156.

1215 28 septembre. Olivier de Sotteghem et sa femme Pérone donnent à l'église d'Anderlecht la dîme qu'ils possédaient dans la paroisse de ce nom. — *Actum M. CC. XV, mense septembri, IV kalendas octobris.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 568. — Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. II, p. 51. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 737.

1215 septembre. La reine Mathilde, comtesse de Flandre, déclare qu'en sa présence Jean de Drincham a donné à l'église de Watten le quart de la dîme de *Hersinghem*, que lui et ses prédécesseurs tenaient de la reine. — *Actum anno Domini M. CC. XV, mense septembri.*

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 17.

1215 septembre. Robert, évêque de Verdun, cède au monastère de Beaufayt, près de Liége, le bois dit *de Beaufaye*, moyennant un cens annuel de quatre sous, monnaie de Liége. — *Datum per manus Thomæ, cancellarii mei, anno gratiæ millesimo ducentesimo decimo quinto, mense septembri.*

Fisen, *Floros ecclesiæ Leodiensis, pars I*, p. 228. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 844.

1215 5 octobre. Le roi Jean ordonne de payer immédiatement le fret du navire sur lequel le châtelain de Furnes avait abordé en Angleterre, à Sandwich. — *Teste me ipso, apud Cant., V die octobris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 230.

1215 6 octobre. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, déclare qu'à sa demande Gilles de Berlaimont a autorisé la translation à *Pons* (Pont-sur-Sambre) du vinage qui se percevait à Berlaimont. — *Feria III post festum Remigii, anno Domini M. II^c XV.*

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. VIII, p. 123. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. IV, p. 135.

Ordre du roi Jean, prescrivant d'envoyer immédiatement de Sandwich trois de ses meilleurs navires à Walter Berthout et à Gérard de Sotteghem, et d'en payer le fret. — *Teste rege, apud Roffam, XVI die octobris.* 1215 16 octobre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 231.

Le roi Jean informe le vicomte de Glocester qu'il a donné à Boidin d'Haveskerke un domaine ayant appartenu à Philippe d'Aire. — *Teste me ipso, apud Roffam, XVII die octobris.* 1215 17 octobre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 231.

Ordre du roi d'Angleterre, prescrivant de payer à Thomas Bruning les dégâts que la tempête avait causés au navire sur lequel Thierri de Sotteghem avait abordé en Angleterre. — *Teste rege, apud Roffam, XVII die octobris.* 1215 17 octobre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 232.

Le roi Jean ordonne à Gilbert de Kentewell et à Robert de Barreville de remettre à Robert de Béthune et à Robert de Glocester, porteurs des présentes lettres, deux barils remplis de deniers. — *Teste me ipso, apud Roffam, XIX die octobris, anno regni nostri XVII^mo^.* 1215 19 octobre.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 157.

Sauf-conduit, valable jusqu'aux Pâques suivantes, accordé par le roi Jean à Henri de Baillœul. — *Apud Roffam, XX die octob.* 1215 20 octobre.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 157.

Le roi Jean ordonne au vicomte de Kent de faire livrer à Walter de Baillœlet les terres des ennemis du roi qui étaient comprises dans les fiefs du comte de Saint-Paul. — *Apud Roffam, XXII die octobris.* 1215 22 octobre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 232.

Le roi Jean ordonne à Gilbert de Kentewell de payer le fret du navire de Damme, sur lequel Franc et Évrard, porteurs du présent ordre, étaient arrivés en Angleterre. — *Teste me ipso, apud Roffam, XXV die octobris.* 1215 25 octobre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 233.

1215
26 octobre.

Convention conclue par le roi Jean avec des chevaliers de Flandre, pour le payement des fiefs d'argent qu'ils avaient reçus du monarque, à l'occasion de la guerre de celui-ci contre ses barons. — *Teste me ipso, apud Roffam, XXVI die octobris, anno regni nostri XVII^mo^.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 158.

1215
27 octobre.

Le pape Innocent III confirme à l'abbé et aux religieux du monastère de Luxembourg la possession des églises de Santweiler et de Kettenhoven, et défend d'exiger les dîmes des novales des biens de ce monastère. — *Datum Laterani, VI kal. novemb., pontificatus nostri anno XVIII.*

Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. XLVIII.

1215
30 octobre.

Ordre du roi Jean de faire rembourser à Lambert de Gravelines ce qui lui était dû pour le fret du navire sur lequel des sergents étaient venus en Angleterre. — *Teste rege, apud Roffam, XXX die octobris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 233.

1215
6 novembre.

Ordre adressé par le roi Jean au vicomte de Glocester, de faire livrer à Alard le Flemeng un domaine situé à Franton. — *Apud Roffam, VI die novembris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 235.

1215
9 novembre.

Le roi Jean informe les capitaines de ses galères qu'il a permis à Gilbert, marchand de Saint-Omer, de transporter en Flandre vingt sacs de laine. — *Teste me ipso, apud Roffam, IX die novembris, anno regni nostri XVII^mo^.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 158.

1215
13 novembre.

Le roi Jean informe les capitaines de ses galères qu'à la demande de Robert de Béthune, il a permis à Jordan, à Albéric, à Henri et à Joseph, marchands de Cambrai, de transporter en Flandre quarante sacs de laine. — *Teste me ipso, apud Roff., XIII die novembris, anno regni nostri XVII.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 158.

1215
15 novembre.

Le roi Jean ordonne à Roger le Templier de payer le fret du navire sur lequel Saher ou Siger de Malines et les siens étaient arrivés en Angleterre, et de distribuer de l'argent aux chevaliers et aux sergents venus sur ce navire. — *Teste me ipso, apud Roffam, XV die novembris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 236.

Le roi Jean déclare avoir donné à Gérard Flaundrin le domaine de Nicolas *Pincerna* ou le Bouteiller, de Tilbury. — *Teste me ipso, apud Roffam, XV die novembris.* 1215 15 novembre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 236.

Jean, roi d'Angleterre, ordonne au frère Roger d'acquitter immédiatement les sommes dues aux marins flamands qui avaient amené à Sandwich des chevaliers et des sergents. — *Teste me ipso, apud Roffam, XVI die novembris.* 1215 16 novembre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 237.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, permet aux moines de Saint-Bavon d'exploiter à leur profit les bruyères de la paroisse d'Everghem, les autorise à entourer de fossés et de haies le bois qu'ils possédaient entre l'Escaut et la Durme, et leur donne, en outre, quatre-vingts bonniers de wastines, contigus à leurs autres propriétés. — *Actum Montibus, feria V post octavas sancti Martini, anno Domini millesimo ducentesimo quinto decimo.* 1215 19 novembre.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 92.

La comtesse Jeanne donne à l'abbaye de Saint-Bavon cinq cents bonniers de terres dits *Utdic*, dans le métier de Hulst. — *Actum Montibus, ... feria V post octavas sancti Martini, anno Domini millesimo ducentesimo quinto decimo.* 1215 19 novembre.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 93.

La comtesse Jeanne rappelle, dans un seul acte, les deux donations qu'elle avait faites, le même jour, à l'abbaye de Saint-Bavon. — *Actum Montibus, ... feria quinta post octavas sancti Martini, anno Domini millesimo ducentesimo quinto decimo.* 1215 19 novembre.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 93.

Rase, sire de Gavre, déclare qu'il a approuvé la concession de bruyères, qui avait été faite par la comtesse Jeanne à l'abbaye de Saint-Bavon, et qu'il a garanti qu'à son retour de captivité, le comte Ferrand la confirmerait. — *Actum feria V post octavas sancti Martini, anno Domini millesimo ducentesimo quinto decimo.* 1215 19 novembre.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 94.

1215
20 novembre.

Le roi Jean ordonne au templier Roger de payer le fret de trois navires sur lesquels étaient arrivés Baudouin de Comines et les siens. — *Teste me ipso, apud Roffam, XX die novembris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 237.

1215
20 novembre.

Le roi Jean ordonne au templier Roger de payer la moitié restante du fret des navires sur lesquels Gérard de Sotteghem et les siens étaient venus en Angleterre, et d'autoriser les maîtres de ces navires de retourner en Flandre. — *Teste me ipso, apud Roffam, XX die novembris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 238.

1215
21 novembre.

Ordre du roi d'Angleterre, prescrivant au vicomte de Northampton de faire remettre à Baudouin de Guines le domaine de Nicolas de Bassingebourn, que le roi lui avait concédé. — *Apud Roffam, XXI die novembris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 238.

1215
22 novembre.

Le roi Jean informe les capitaines de ses navires et de ses galères et les baillis de ses ports qu'à la demande d'Adam de Wallaincourt, il avait permis à Anselme d'Ypres de conduire de Londres en Flandre un navire chargé de laine et de miel. — *Teste me ipso, apud Roff., XXII die novembris, anno regni nostri XVII^mo.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 159.

1215
24 novembre.

Le roi d'Angleterre ordonne au frère Roger de payer le fret du navire sur lequel Manassès, frère du comte de Guines, était arrivé en Angleterre. — *Apud Roffam, XXIIII die novembris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 238.

1215
25 novembre.

Le roi d'Angleterre ordonne au frère Roger de faire remettre à Thomas Bouchard le bateau ayant appartenu à Adam de Colchester et qu'il avait donné à Bouchard en indemnité des torts qu'il avait essuyés en venant de Flandre. — *Teste me ipso, apud Roffam, XXV die novembris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 238.

1215
26 novembre.

Jean, roi d'Angleterre, déclare qu'à la demande de Walter Berthout, il a pris sous sa protection Simon, fils de Mathilde de Gand, et Godefroid Champeneis,

son aide, et leur a permis de venir commercer dans ses États. — *Teste me ipso, apud Roffam, XXVI die novembris, anno regni nostri XVII^mo^.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 160.

Lettres semblables, accordées par le roi Jean, à la demande de Walter Berthout, à Baudouin Lupin, de Gand, et Simon de *Puch.* — *Teste me ipso, apud Roffam, XXVI die novembris, anno regni nostri XVII^mo^.* 1215 26 novembre.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 160.

Daniel, avoué d'Arras, seigneur de Béthune, confirme la vente d'une partie de la dîme de la Couture, qu'un nommé Walon avait faite à l'église Saint-Barthélemy, de Béthune. — *Actum Bethuniæ, anno Domini M. CC. XV, mense novembri.* 1215 novembre.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 96.

Everard Radou, châtelain de Tournai, du consentement de sa femme Élisabeth et de ses frères Hellin et Jean, donne à l'hôpital de Marvis une rasière de sel, à prélever, tous les ans, sur son vinage de Tournai. — *Actum anno gratiæ M. CC. XV, mense novembri.* 1215 novembre.

Poutrain, *Histoire de la ville de Tournai*, t. II, p. 619.

Sauf-conduit accordé par le roi d'Angleterre à Nicolas de Furnes, bourgeois d'Ypres, et à ses serviteurs, pour venir commercer dans ses États. — *Teste me ipso, apud Roffam, II die decembris, anno regni nostri XVII^mo^.* 1215 2 décembre.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 160.

Le roi Jean ordonne au frère Roger de retenir pour son service le vaisseau de Gérard de Sotteghem, vaisseau qui se trouvait à Sandwich. — *Apud Dunestapl., XX die decembris.* 1215 20 décembre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 243.

Baudouin de Meseren s'oblige à payer cent livres parisis si Walter de Ghistelles attaquait le roi Philippe. — *Actum anno Domini M. CC. quinto decimo, mense decembris.* 1215 décembre.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 420. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 365.

1215 décembre. Pareilles obligations souscrites : 1° par Michel de Harnes, et 2° par Arnoul, comte de Guines, pour la somme de deux cents livres parisis. — *Actum anno Domini M. CC. quinto decimo, mense decembri.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 421. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 365.

1215 décembre. Pareilles obligations, souscrites, pour la somme de cent livres parisis : 1° par Michel, connétable de Flandre, 2° par Maelin (ou Matthieu) de Meteren, 3° par Hellin de Wavrin le neveu, 4° par Gérard La Truie, 5° par le chevalier Renaud de Croisilles. — *Actum anno Domini M. CC. quinto decimo, mense decembri.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 421. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 365.

1215 décembre. Hellin de Wavrin le neveu promet de payer la somme de cent livres parisis si le chevalier Baudouin de Praet attaquait le roi Philippe.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 421. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 366.

1215 décembre. Mêmes obligations, pour la somme de cent livres, souscrites : 1° par Odon de Faiel, 2° par le chevalier Drogon de Mouy, 3° par le chevalier Odon de Ham, 4° par le chevalier Manassès de Merlo, 5° par le chevalier Jean de Cousdun, 6° par le chevalier Adam Kiéret, 7° par le chevalier Nicolas de Beuvri.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 422. — Voyez Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 270. — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 106. — Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 366.

1215 décembre. Daniel, avoué d'Arras et seigneur de Béthune, déclare que les échevins et bourgeois de Béthune ne pourraient dorénavant être attraits en justice pour le payement de ses dettes. — *Actum anno gratiæ M. CC. XV, mense decembri.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 96.

1215. L'empereur Frédéric, à la demande de l'abbé Gilles, prend sous sa protection l'abbaye de Saint-Ghislain, et défend de la troubler dans la possession de ses biens. — *Datum Aquisgrani, anno Dominicæ incarnationis M. CC. XV, indictione III.*

De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. VIII, p. 419.

Le roi des Romains, Frédéric, enjoint à l'écoutète, à l'avoué, aux échevins et à la commune (*universitas*) d'Aix-la-Chapelle de laisser jouir le couvent du Sauveur, de l'ordre de Cîteaux, des usances du bois communal appartenant à la ville. 1215.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 28.

Louis, fils ainé du roi de France, accorde aux bourgeois de Hesdin des coutumes communes, dont il donne l'énumération, et confirme leurs anciens usages. — *Donné à Lens, en l'an del incarnation Jhesu Crist mil II cens et XV.* 1215.

Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, pp. 45 à 52.

Le roi d'Angleterre déclare aux sergents, cavaliers et fantassins, que Gérard de Gravelines amenait en Angleterre, qu'il les payerait à partir du jour où ils se mettraient en route pour venir le rejoindre. — *Apud Novum Templum.* 1215.

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, *pars I*, p. 128 (édit. nouvelle).

Jean, roi d'Angleterre, ordonne aux gardiens du port de *Suhant* (Southampton) de relâcher le navire appartenant à Wurchond, fils de Wybrand, vassal du comte de Hollande, qui avait été arrêté dans le port précité. — *Teste. . . .* 1215.

Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 144.

Henri, duc de Lotharingie, approuve la donation faite par Réné de *Dina* à l'abbaye de Parc-les-Dames, de tous les biens qu'il possédait à Rotselaer et à *Dina.* — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo quinto decimo.* 1215.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 717.

Henri, duc de Limbourg, avec le consentement de ses fils, Waleran et Gérard, donne le manoir de Mechelen et d'autres biens à l'ordre des frères hospitaliers de Saint-Jean, de Jérusalem. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. XV.* 1215.

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 185. — Quix, *Geschichte der Reichsabdei Burtscheid*, p. 223.

Jeanne, comtesse de Flandre, vend quarante bonniers de bruyères, situés à Waerschoot, à une femme demeurant au Poortakkere. — *Anno M. CC. XV.* 1215.

Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, p. 216.

1215. Pierre, marquis de Namur, comte d'Auxerre, déclare avoir donné en fief et hommage lige à son vassal, Gilles de Berlaimont, la roche de Faing avec la maison, les eaux et le bois qui en dépendaient, et, de plus, une rente de quarante livres, par an. — *Actum anno gratiæ M. CC. XV, mense....*

Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 384. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 8.

1215. Richilde d'Audenarde déclare que, avec le consensement de ses fils, Arnoul, seigneur d'Audenarde, Éverard, et Guillaume, seigneur de Sotteghem, elle a donné à l'église du Mont-Saint-Martin deux bonniers de son bois de *Paruach*. — *Actum anno Domini M. CC. XV.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 385. — Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, t. II, preuves, p. 25.

1215. Robert de Béthune, en qualité d'héritier de son oncle Conon, explique comment a été terminé le différend qui s'était élevé, au sujet de l'échange de quelques terres, entre l'abbé et les religieux des Dunes, d'une part, et Jordan de Werbe, Jean et ses parents, d'autre part. — *Actum anno Domini M. CC. XV.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 121.

1215. Thierri, seigneur de Beveren et châtelain de Dixmude, prend sous sa protection l'abbaye et les religieux des Dunes et leur accorde une exemption entière de tonlieu, de pontenage, de péage, etc. — *Actum ab incarnatione Domini anno M. CC. XV.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 185. — Voyez *Ibidem*, p. 821.

1215. Gilles de Crainhem vend aux religieux d'Afflighem ses biens de Schille.

Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 268.

1215. Engelbert, seigneur d'Enghien, avec le consentement de sa femme et de ses enfants, donne à l'abbaye de Cantimpré sa dîme de Brages. — *Datum anno Domini M. CC. XV.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 552. — Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, t. II, preuves, p. 25. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 737.

Hugues de Rumigny, seigneur de Florennes, concède aux bourgeois de Jamoigne les libertés dont jouissaient ceux de Floreffe. — *Actum Dominice incarnationis millesimo ducentesimo quinto decimo.* 1215.

Trésor national, année 1842, t. I, p. 206. — Wauters, *De l'origine et des premiers développements de libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 72.

Guillaume l'Oncle déclare qu'il a confirmé la cession d'une partie de la dîme de Saint-Symphorien, cession qui avait été faite à l'hôpital de Jérusalem par un nommé A. — *Actum sollenpniter anno Verbi incarnati M. CC. quinto decimo.* 1215.

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 31, et Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 55.

Pétronille, veuve de Siger, châtelain de Gand, déclare qu'Olivier de Sotteghem a engagé à l'abbaye d'Afflighem une dîme à Anderlecht, moyennant cent soixante et dix livres, monnaie de Flandre. — *Acta sunt hæc anno Domini M. CC. XV.* 1215.

Lindanus, *De Teneræmonda libri tres*, p. 191 (édit. de 1612), et p. 89 (édit. in-fol.). — Sanderus, *Flandriæ illustrata*, t. I, pp. 176 et 191 (2me édit.).

Les échevins et les bourgeois d'Ypres, voulant maintenir les priviléges de l'église Saint-Martin, de leur ville, approuvent la défense contenue dans une charte du comte Philippe (d'Alsace), de l'année 1187, et relative à l'hôpital d'Ypres. — *Actum anno Domini M. CC. XV.* 1215.

Warnkönig et Gheldolf, *Histoire de la Flandre*, t. V, p. 329.

Engelbert, archevêque de Cologne, confirme la convention par laquelle l'église Saint-Servais donnait à cens, à perpétuité, à l'abbaye d'Herkenrode les biens de Meuwen et la forêt de *Donserla*. — *Datum anno Domini M. CC. XV.* 1215.

Mantelius et Robyns, *Historia Lossensis, pars I*, p. 273.

L'évêque de Liége, Hugues, confirme la donation du patronat de l'église de Wierde, qui avait été faite à l'abbaye de Géronsart par sire Philippe de Wierde et ses cohéritiers. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. XV, indictione III.* 1215.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 528.

1215. Hugues, évêque de Liége, approuve l'accord qui avait été conclu entre les abbayes de Malonne et de Brogne, pour l'échange, entre d'autres biens, de la dîme que le premier de ces monastères possédait à Brogne. — *Actum anno gracie M. CC. quinto decimo.*

Annales de la Société archéologique de Namur, t. V, p. 444.

1215. Le prévôt, le doyen et le chapitre de Saint-Donatien, de Bruges, approuvent la décision de deux de leurs chanoines et de l'archidiacre de Paris, Étienne, relative au partage de la prébende dite *de Robin.* — *Actum anno Domini M. CC. XV.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica,* t. III, p. 78.

1215. Thierri, sacristain de l'église du Saint-Sauveur, d'Utrecht, et personne des Quatre-Métiers, déclare que Marguerite, châtelaine de Courtrai, a donné à l'hôpital de Saint-Bavon, de Gand, une somme de quarante marcs, qui avait été employée à acquérir une dîme à *Artevelde* ou Ertvelde. — *Actum anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo XV.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.,* preuves, p. 109. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica,* t. IV, p. 229. — Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand,* t. II, p. 417. — Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand,* p. 95.

1215. L'abbé de Cîteaux, A., reçoit dans son ordre, au nom du chapitre général, les religieuses du *Lieu de Notre-Dame,* dit depuis Nonnenbossche, et déclare que ce monastère sera considéré comme filial de Clairvaux. — *Actum anno Domini M. CC. XV.*

Gallia Chistiana nova, t. V, *instrum.,* col. 328. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica,* t. III, p. 581.

1215. Accord conclu entre Chrétien, abbé de Saint-Trond, et les filles de Henri de Diest, au sujet de biens situés à Borloo et à Kerkom. — *Actum anno gracie M. CC. quinto decimo.*

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond,* t. I, p. 172.

1215. Sentence arbitrale prononcée entre l'abbaye de Tongerloo et Wenric d'Alphen, au sujet d'une terre que les religieux prétendaient appartenir à la dotation de l'église d'Alphen et qui est adjugée à Wenric, à la condition de payer un cens annuel de douze deniers de Louvain. — *Actum anno M. CC. XV.*

Fragment dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique,* t. V, p. 359.

Traité de paix et de réconciliation conclu entre les citoyens de Cologne et les Flamands, par la médiation de l'empereur Othon. Pour les pertes subies en Flandre et en Zélande, tant par ceux de Lisbonne ou de Cologne que par d'autres, il sera prélevé sur les biens appartenant aux Flamands dans l'évêché de Cologne ou y arrivant une somme de trois cents marcs (à raison de deux deniers par marc), qui sera répartie par les soins de douze citoyens de Cologne. 1209-1215.

Diericx, *Mémoires sur les lois, les coutumes et les privilèges des Gantois*, t. I, p. 16. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, p. 42, et t. II, p. 430 (édit. Gheldolf). — Ennen et Eckertz, *Quellen zur Geschichte der Stadt Köln*, t. II, p. 143. — Voyez Van Duyse, *Inventaire des chartes et documents appartenant aux archives de la ville de Gand*, p. 15.

Guillaume, comte de Hollande, confirme l'exemption d'impôts qui avait été accordée par son père, le comte Florent, à l'abbaye de Ter-Doest, pour quatre cents mesures de terres, situées dans le Zuyd-Beveland. 1215 environ.

Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 144.

Marguerite, châtelaine de Courtrai, déclare que l'abbé, le prieur et les religieux de Saint-Bavon lui ont donné le manoir de Lathem, pour en jouir sa vie durant. 1215 environ.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 109. — Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 78.

Gervais, général de l'ordre de Prémontré, prie le duc de Brabant d'aider l'abbaye de Floreffe à transférer ailleurs le couvent de filles de son ordre qui était établi à Postel. 1215 environ.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 534.

1216.

Le roi d'Angleterre ordonne à W. de *Cantilup.* de remettre à Thierri de Sotteghem le château de Montsoreau, après que Thierri aurait promis de garder fidèlement ce manoir pour le roi. — *Teste me ipso, apud Hoddesac., primo die januarii, anno regni nostri XVII.* 1216 1er janvier.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, 1re partie, p. 162.

Le pape Innocent III exhorte les croisés de la province de Cologne à partir pour la Terre-Sainte, et désigne pour être leurs directeurs quelques ecclésias- 1216 8 janvier.

tiques, et, entre autres, maître Jean, chanoine de Nivelles. — *Datum Laterani, VI id. januarii, pontificatus nostri anno octavo decimo.*

Ennen et Eckertz, *Quellen zur Geschichte der Stadt Köln*, t. II, p. 58.

1216 17 janvier. Albéric, archevêque de Reims, ordonne aux évêques et autres ecclésiastiques de sa province, en vertu d'un ordre spécial du souverain pontife, d'excommunier Bouchard d'Avesnes, qui avait enlevé Marguerite, sœur de la comtesse Jeanne, et de mettre en interdit les lieux où elle était détenue. — *Datum Romæ, dominica infra octavas Epiphanie, anno Dominice incarnationis M. CC. quinto decimo.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 424.

1216 19 janvier. Le pape Innocent ordonne à l'archevêque de Reims et à ses suffragants d'excommunier l'apostat Bouchard d'Avesnes et de frapper d'interdit les lieux où il se trouverait. — *Datum Laterani, XIV kalend. februarii, pontificatus nostri anno octavo decimo.*

Marlot, *Metropolis Remensis historia*, t. II, p. 483. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 591. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 600. — Jacques de Guyse, *Histoire du Hainaut*, t. XVI, p. 181 (édit. de Fortia d'Urban). — *Annales de la Société d'Émulation de Bruges*, t. II, p. 298. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 529. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 424.

1216 5 février. Le pape Innocent confirme au chapitre de l'église Saint-Pierre, d'Utrecht, ses biens, et notamment les églises et les dîmes qu'il possédait à *Clotinge, Gous*, etc. — *Datum Laterani, nonis februarii, pontificatus nostri anno octavo decimo.*

Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 144.

1216 10 février. Le pape Innocent III confirme à l'abbaye de Saint-Bertin la possession de quelques biens. — *Datum Laterani, IV idus februarii, pontificatus nostri anno octavo decimo.*

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 244, d'après Bréquigny et La Porte du Theil, *Documenta, chartæ, epistolæ, ad res Francicas spectantia.*

1216 18 février. Thierri, seigneur de Beveren et châtelain de Dixmude, exempte l'abbaye de Cambron de tout péage dans ses domaines, pour les objets destinés à leur usage.

— *Actum anno incarnationis Domini M. CC. XV, mense februario, XIII kalendas martii.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 942.

Le roi Jean ordonne au justicier d'Angleterre, H. de Burgate, de faire remettre en liberté trois marchands de Saint-Omer : Barthélemy de Saint-Omer, Simon de Grosserue et Guy Gurzenowe. — *Apud Pontem Fractum, XIX die februarii.* 1216 19 février.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 248.

Le pape Innocent prend sous la protection du saint-siége l'abbaye de Saint-Trond et ses biens. — *Datum Laterani, XI kalendarum marcii, pontificatus nostri anno octavo decimo.* 1216 19 février.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 171.

Le roi Jean ordonne à plusieurs de ses barons de faire mettre Gérard de Rhodes en possession du domaine qui avait appartenu à Gilbert de Gand. — *Apud Lincoln, XXIIII die februarii.* 1216 24 février.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 249.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, octroie aux bourgeois et échevins de Gand que la taille sera assise et fixée en cette ville après que l'on aura reçu le serment des personnes imposées, et d'après une seule échelle de proportion. — *Actum Gandavi, anno Dominicæ incarnationis M. CC. XV, mense februario.* 1216 février.

Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 145. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, p. 32, et t. III, p. 254 (édit. Gheldolf). — Voyez Van Duyse, *Inventaire des chartes et documents appartenant aux archives de la ville de Gand*, p. 14.

Jean, roi d'Angleterre, informe Henri d'Ortiay que Gilbert d'Aire, Gérard de Sotteghem et Baudouin de Comines, ayant promis de payer mille livres pour la rançon de Baudouin, connétable d'*Ermelingeham*, celui-ci leur serait remis dès qu'ils auraient payé cette somme. — *Teste me ipso, apud Haineslap., III die martii, anno regni nostri XVII.* 1216 3 mars.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 168.

1216 3 mars. Le roi Jean ordonne au vicomte de Cantorbéry de faire restituer à Gaufred le Flamand la terre que son frère Alard avait possédée à Fordham. — *Apud Haineslap, III die marcii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 250.

1216 3 mars. Gosuin, évêque de Tournai, approuve la sentence définitive qui avait été portée par les officiaux de son diocèse contre Arnoul Nort, au sujet d'un terrage se levant à Camphin et qui appartenait à l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand. — *Actum anno Domini M. CC. XV, V nonas martii.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 235.

1216 7 mars. L'archevêque de Cologne, Engelbert, atteste que Henri, duc de Limbourg, a renoncé à ses prétentions sur deux manses de terres arables et un bois, qui avaient été donnés à l'abbaye d'Altenberg par Alverade, comtesse de Molbach. —*Acta sunt hec sollempniter in palatio nostro Colonie, anno incarnationis Verbi M. CC. XVI, indictione IIII, nonas marcii.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 31.

1216 9 mars. Jean, roi d'Angleterre, informe ses baillis et ses fidèles qu'il a accordé un sauf-conduit, valable pendant deux jours, à ceux qui conduiraient à *Berchamsted* Arnoul Hiele, Gilbert de Nevele, Ither de Rhodes, Baudouin d'Alost, Walter de Coninghem et Gérard Brun, qui avaient été faits prisonniers par les barons. — *Teste me ipso, apud Sanctum Albanum, IX die marcii, anno regni nostri XVII.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 169.

1216 9 mars. Le roi Jean ordonne à Waleran l'Allemand, connétable de *Berchamsted*, de remettre Aimon *Crassus* ou le Gros à ceux qui lui amèneraient les personnages cités dans la pièce qui précède et qui avaient été pris alors qu'ils venaient de la Flandre au secours du roi. — *Teste me ipso, apud Sanctum Edmundum, IX die marcii, anno regni nostri XVIImo.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 169.

1216 14 mars. Jean, roi d'Angleterre, donne à son « cher et fidèle » Gérard de Sotteghem tous les domaines du comte David, autres que ceux que le roi et Richard, son

frère et son prédécesseur, avaient donnés au comte. — *Teste me ipso, apud Colcestr., XIIII die marcii, anno regni nostri XVII.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 170.

Le roi Jean informe le vicomte de Northampton qu'il a concédé à Gérard de Sotteghem toutes les terres qui avaient appartenu au comte David, sauf celles que ce comte tenait de la libéralité du monarque et de son frère Richard. — *Teste me ipso, apud Colecestr., XIIII die marcii.* 1216 14 mars.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 253. — Un ordre semblable fut envoyé à d'autres officiers de la couronne d'Angleterre.

Ordre donné par le roi Jean au justicier d'Angleterre, H. de Burgate, de mettre immédiatement en liberté Pierre de Douai et de lui laisser la faculté de venir trouver le roi. — *Teste me ipso, apud Colecestr., XV die marcii.* 1216 15 mars.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 253.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, approuve la donation d'une habitation et de toutes ses dépendances, donation qui avait été faite par Marguerite, châtelaine de Courtrai, à l'abbaye de Moorsele, de l'ordre de Cîteaux. — *Actum anno M. CC. XV, die XV martii.* 1216 15 mars.

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 108, et dans Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1212.

Le roi Jean déclare qu'un grand nombre de chevaliers (dont les noms suivent et qui, presque tous, étaient Flamands), pourraient, s'il ne leur payait pas les arrérages de leur solde et les pertes qu'ils auraient subies, se retirer à Douvres ou à Sandwich, et de là retourner dans leur pays. — *Teste me ipso, apud Colecestriam, XVII die marcii, anno regni nostri XVII.* 1216 17 mars.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 221.

Le roi Jean ordonne à plusieurs officiers de la couronne d'Angleterre de faire remettre à Gérard de Rhodes tous les objets mobiliers qui se trouvaient dans le domaine de Gilbert de Gand. — *Teste rege, apud Colecestr., XVII die marcii.* 1216 17 mars.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 254.

1198-1216
18 mars.

Le pape Innocent III autorise l'abbé d'Hautmont à commuer, en faveur de ses religieux, diverses peines qui auraient pu être encourues pour contravention à la règle de l'ordre, jusqu'à ce qu'il ait été pris par le pape une décision au sujet de cette règle. — *Datum XV kal. aprilis, pontificatus nostri anno....*

Fragment dans les *Bulletins du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, t. I, p. 122. — De Villers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 122.

1216
21 mars.

Jean, roi d'Angleterre, donne un sauf-conduit aux vassaux de Baudouin de Comines, qui allaient au nom de celui-ci dans son pays et devaient revenir en Angleterre. — *Teste rege, apud Colec., XXI die marcii.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 171.

1216
23 mars.

Ordre donné par le roi Jean au templier Roger de payer immédiatement le fret du navire sur lequel les chevaliers de Robert de Béthune étaient venus rejoindre celui-ci. — *Teste rege, apud Colecestr., XXIII die marcii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 255.

1216
23 mars.

Pierre, prévôt de l'église Saint-Pierre, de Douai, obtient un sauf-conduit, valable jusqu'à la fête de l'Ascension, pour venir trouver le roi d'Angleterre. — *Apud Colec., XXIII die marcii, anno regni domini regis XVIImo.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 171.

1216
23 mars.

Sauf-conduit accordé, au nom de Jean, roi d'Angleterre, à Jean *Labr.*, marchand flamand, pour aller négocier en Angleterre. — *Apud Colec., XXIII die marcii, anno regni domini regis XVIImo.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 171.

1216
24 mars?

Sauf-conduit donné par Jean, roi d'Angleterre, à Guillaume de Louvain, frère du duc de Louvain, et à sa suite, à Walter Berthout et à Rodolphe de Rhodes.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 172.

1216
24 mars.

Sauf-conduit accordé par le roi d'Angleterre à Guillaume de Doyel ou Doyloy, marchand de Douai. — *Teste rege, apud Colecestr., XXIIII die martii, anno regni nostri XVII.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, pp. 172 et 183.

Le roi d'Angleterre autorise le maire de Linn et les baillis du comte d'Arundel dans cette ville à lever le séquestre qui avait été mis sur quatre vaisseaux (dont un était conduit par Willekin le Flemeng), s'il leur paraissait constant que ces vaisseaux appartenaient au port de New-Castle. — *Teste me ipso, apud Heingham, XXVI die marcii.* 1216 26 mars.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 256.

Ordres donnés, le même jour, par le roi Jean, à différents officiers de la couronne d'Angleterre, pour mettre Baudouin d'Aire en possession de plusieurs domaines. — *Apud Heingham, XXVII die marcii.* 1216 27 mars.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 256.

Louis, fils aîné du roi des Français, approuve l'acte par lequel Daniel, seigneur de Béthune, avait assigné en douaire la moitié de ses domaines à sa femme Eustachie, fille du comte de Saint-Paul. — *Actum Runis (Remis?), anno Domini M. CC. XV, mense martio.* 1216 mars.

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. III, 2me partie, p. 143.

Waleran, comte de Luxembourg, marquis d'Arlon, confirme la donation que son père Henri avait faite du droit de patronat sur l'église de Kettenheim, en faveur de l'abbaye de Notre-Dame, de Luxembourg. — *Actum anno graciæ M. CC. XV, mense martio.* 1216 mars.

Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. XLVIII.

Gaucher de Châtillon, comte de Saint-Paul, déclare avoir promis au roi de France que si Gérard de Grimberghe, prisonnier du monarque, guerroyait contre celui-ci ou son fils Louis, lui, Gaucher, serait tenu à payer la somme de deux cents livres parisis. — *Actum Parisius, anno Domini M. CC. quinto decimo, mense martio.* 1216 mars.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 428. — Voyez Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 270. — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 106. — Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 369.

Mêmes obligations, pour la même somme, souscrites : 1° par Michel, connétable de Flandre; 2° par Hellin de Wavrin, sénéchal en Flandre; 3° par Hugues de Miraumont; 4° par Élenard de Seninghem. 1216 mars.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 428.

1216 mars. Mêmes obligations, pour la somme de cent livres, souscrites : 1° par Adam Kiret; 2° par Michel de *Methenes* (Meteren?); 3° par Robert de Dors; 4° par Jean de Fertin, seigneur de Douvrin; 5° par Gosseau de l'Espinoy; 6° par Baudouin de Créquy.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 429.

1216 mars. Nivelon, maréchal de Guérin, évêque de Senlis, envoie à ce prélat, par Colard, son serviteur, la liste des personnes qui s'étaient portées cautions pour Gérard de Grimberghe envers le roi de France.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 429. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 370.

1198-1216 mars. Bulle du pape Innocent III établissant une taxe à percevoir par les archevêques, les évêques, les archidiacres et les autres prélats, pour la visite des églises. — *Datum Laterani, ... martii, pontificatus nostri anno....*

Fragment dans les *Bulletins du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, p. 121. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 121.

1216 mars. Guillaume, évêque d'Auxerre, déclare que Pierre, marquis de Namur et comte d'Auxerre, a cédé, pour un terme de six années et à charge d'un cens annuel de deux mille livres de Provins, sa ville d'Auxerre aux bourgeois qui l'habitaient. — *Actum anno Domini M. CC. XV, mense martio.*

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 843. — Lebœuf, *Histoire d'Auxerre*, t. II, preuves, p. 42.

1216 mars. Adam, évêque de Térouane, déclare que Baudouin de Bainghem, en prenant la croix pour aller guerroyer contre les Albigeois, a cédé à l'abbaye d'Andres la juridiction qu'il exerçait sur des tenanciers de ce monastère. — *Anno Domini M. CC. XV, mense martio.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Guines*, preuves, p. 271.

1216 mars. Jean, archidiacre en Brabant, et Jean, chanoine d'Anvers, terminent les débats qui s'étaient élevés entre Mathilde, dame de Termonde, et le chapitre de cette ville, au sujet de différents points se rattachant à l'organisation de ce corps. — *Actum anno millesimo ducentesimo decimo quinto, mense martio, in fine....*

Lindanus, *De Teneræmonda libri tres*, p. 105 (édit. de 1612), et p. 52 (édit. in-fol.). — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 573. — Maestert, *Beschryvinge van de stadt ende lande van Dendermonde*, p. 95.

Le roi Jean, après avoir ordonné au vicomte de Lincoln de faire séquestrer toutes les terres de ceux qui s'étaient révoltés contre lui, annonce au vicomte qu'il lui a fait don du domaine de Jean le Flemeng. — *Teste me ipso, apud Rading., VI die aprilis.* 1216 6 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 259.

Le roi Jean ordonne de restituer à T. de Sotteghem le restant des soixante et neuf livres quarante deniers, qui avaient été pris par quatre-vingts Flamands. — *Teste me ipso, apud Rading., VI die aprilis.* 1216 6 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 259.

Le roi d'Angleterre notifie au maire et aux baillis de la ville de Lincoln qu'il a donné à Rodolphe Ridell les biens de Jean le Flemeng. — *Teste me ipso, apud Rading., VI die aprilis.* 1216 6 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 259. — Une information semblable fut donnée au connétable de Belveer.

Ordre adressé par le roi Jean à Robert de Beauchamp, pour l'exécution d'une convention conclue avec Thierri de Sotteghem.—*Teste me ipso, apud Rading., VI die aprilis.* 1216 6 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 259.

Le roi Frédéric, à la demande de Jean, évêque de Cambrai, confirme les sentences portées par ses prédécesseurs contre les bourgeois de Cambrai et annule les priviléges qu'il leur avait octroyés, en l'absence et à l'insu du prélat.— *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis M. CC. sexto decimo, regnante domino Friderico secundo, Romanorum rege glorioso, anno regni ipsius quarto. Datum apud Spiram, per manum Bertoldi, imperialis aulæ prothonotarii, pridie idus aprilis, indictione quarta.* 1216 12 avril.

Mutte, *Mémoire de M. de Choiseul contre le magistrat de Cambrai*, Pièce n° XIX.

Jean, roi d'Angleterre, informe ses baillis et ses fidèles qu'il a accordé un sauf-conduit à Antoine de Gand, marchand flamand, pour venir commercer dans ses États. — *Teste me ipso, apud Rading., XIII die aprilis, anno regni nostri XVII.* 1216 13 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 176.

1216
13 avril. Sauf-conduit semblable, délivré au nom du roi à Michel de Saint-Omer, marchand. — *Teste me ipso, apud Rading., XIII die aprilis, anno regni nostri XVII.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 176.

1216
14 avril. Jean, roi d'Angleterre, se plaint aux notables (*probi homines*) d'Ypres qu'ils n'ont pas restitué à l'évêque de Winchester, comme ils s'y étaient engagés, l'argent qu'ils lui devaient, et les invite à s'acquitter de leurs promesses aux prochaines foires de Provins. — *Teste me ipso, apud Odiham, XIIII die aprilis, anno regni nostri XVII.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 177.

1216
15 avril. Jean, roi d'Angleterre, informe Robert de Nereford et les gardiens de ses navires et de ses galères qu'il a donné un sauf-conduit à Baudouin de Comines, à Rodolphe et Baudouin d'Hazebroeck, etc., pour retourner dans leur pays. — *Teste me ipso, apud Odiham, XV die aprilis, anno regni nostri XVIImo.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 177.

1216
15 avril. Le roi Jean informe les baillis des ports de Sandwich, etc., qu'il a autorisé Baudouin de Comines à retourner dans son pays avec cinq autres chevaliers. — *Teste me ipso, apud Oxon., XV die aprilis.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 262.

1216
15 avril. Le roi d'Angleterre ordonne à un grand nombre de ses officiers de mettre Robert de Béthune en possession des domaines de Richard, comte de Clare, et d'autres ennemis du monarque. — *Teste me ipso, apud Odiham, XV die aprilis.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 262.

1216
15 avril. Le roi d'Angleterre ordonne au comte de Salisbury de faire remettre les gages donnés par Robert de Béthune. — *Teste rege, apud Odiham, XV die aprilis.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 262.

1216
17 avril? Le roi d'Angleterre ordonne de faire immédiatement payer à Henri de Manny dix-sept livres quinze sous, pour dépenses faites en Flandre au service du monarque.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 263.

Ordre donné par le roi d'Angleterre pour faire mettre Baudouin d'Aire en possession du manoir de *Wyset*, que le roi lui avait donné. — *Apud Geudef., XX die aprilis.* 1216 20 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 264.

Jean, roi d'Angleterre, ordonne à deux de ses vassaux de remettre à Baudouin d'Aire le manoir de *Wyset*, dont le roi avait fait don à Baudouin. — *Teste me ipso, apud Geudeford., XXI die aprilis, anno regni nostri XVII.* 1216 21 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 178.

Sauf-conduit accordé au nom du roi d'Angleterre, pour le retour en Flandre du navire de Guillaume Doyl et de Jean, son frère, et des seize hommes qui montaient ce navire. — *Teste me ipso, apud Geudeford., XXI die aprilis, anno regni nostri XVII.* 1216 21 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 178.

Le roi d'Angleterre ordonne à Robert de Beauchamp, connétable d'Exeter, de mettre en liberté le chevalier Rodolphe Beket et de le livrer aux chevaliers de Robert de Béthune. — *Teste me ipso, apud Geldef., XXII die aprilis, anno regni nostri XVII.* 1216 22 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 178.

Jean, châtelain de Cambrai et seigneur d'Oisy, octroie à cette dernière localité une charte déterminant les taxes que payeraient dorénavant les habitants, les peines comminées contre les crimes et les délits, etc. — *Et fut fait l'an Nostre Seigneur millième deucentime sezième, es witimes kalendres de may.* 1216 24 avril.

Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, pp. 53 à 59, qui n'a publié que les articles 1 à 7, 16 à 19, 46 et 50 à 52 de la charte.

Daniel, avoué d'Arras et seigneur de Béthune, déclare avoir donné la moitié de ses domaines en dot à sa femme Eustachie, fille de Gaucher, comte de Saint-Pol. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC. XVI, primo die maii apost.* (Dans Jules de Saint-Genois : *apud Rebrovenes?*) 1216 1er mai.

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. III, 2me partie, p. 142. — Voyez le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens*, Flandre, p. CCCCCIII, et Jules de Saint-Genois, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, p. 5.

1216 2 mai. Jean, roi d'Angleterre, déclare avoir reçu soixante-deux livres dix sous pour la rançon de Baudouin, connétable de Boulogne, qui avait été pris dans le château de Rochester. — *Teste me ipso, apud Cantuar., II die maii, anno regni nostri XVII.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 179.

1216 3 mai. Sauf-conduit, pour venir à Londres, accordé au nom de Jean, roi d'Angleterre, à Joscelin le Flamand. — *Apud Folkestum, III die maii....*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 179.

1216 4 mai. Le roi Jean enjoint à plusieurs de ses officiers de faire jouir en paix Robert de Béthune des fiefs du comte de Clare situés dans leurs juridictions. — *Teste apud Folkeston., IIII die maii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 268.

1216 18 mai. Le doyen V. et le chapitre de Térouane informent le doyen et le chapitre du monastère de Vernon, qu'à leur demande et en témoignage de perpétuelle affection, ils lui envoient l'une des côtes de saint Maxime, évêque de Reggio, dont ils conservaient le corps en entier. — *Datum anno Domini M.CC.XVI, in crastino post Quasimodo.*

Théronde, *S. Maximus episcopus Regiensis*, p. 16, cité dans la *Table chronologique de France*, t. V, p. 48.

1216 19 mai. Jean, roi d'Angleterre, autorise Alexandre, fils de Baudouin de Gand, à commercer en Angleterre jusqu'à la prochaine fête de Saint-Michel. — *Teste rege, apud Folkestan., XIX die maii, anno regni nostri XVIII.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 183.

1216 19 mai. Jean, roi d'Angleterre, déclare avoir reçu de Baudouin, connétable de Boulogne, qui avait été pris à Rochester, cent vingt-cinq livres sterling pour sa rançon. — *Teste me ipso, apud Folkestan., XIX die maii, anno regni nostri XVIImo.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 183.

1216 28 mai. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, donne en aumône à l'abbaye de Nonnenbossche les dîmes des wastines situées à Gids, à Lichtervelde et à Thourout, et qu'elle avait récemment fait répartir entre des tenanciers. —

Actum apud Buscum, anno Domini M. CC. sexto decimo, . . . sabbato infra dies Penthecostes.

Van Houcke, *Epistola sive appendix ad Origines cœnobiorum Benedictinorum in Belgio.* — Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 522. — Sanderus, *Flandria illustrata*, t. II, p. 346 (2me édition). — P. Lanssens, *Geschiedenis van Thourout*, p. 202 (où la souscription ne porte pas d'indication de jour). — Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 93.

Le roi d'Angleterre invite les échevins et les notables d'Ypres à remettre à l'évêque de Winchester l'argent qu'ils devaient au roi, et leur déclare que, cette somme payée, ils n'encourraient aucune pénalité ou ne subiraient aucun dommage pour toute autre dette qu'ils auraient contractée envers lui. — *Teste me ipso, apud Winton., XXIX die maii, anno regni nostri XVIIIme.* 1216 29 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 184.

Jean, roi d'Angleterre, donne à Baudouin de Guines, pour le tenir de lui en fief, le manoir de Bemfeld et ses dépendances, qui appartenaient auparavant à Colin de Bassingebourn. — *Datum per manum magistri Ricardi de Mariscis, cancellarii nostri, apud Winton., XXX die maii, anno regni nostri XVIII.* 1216 30 mai.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 222.

Gérard, « *par* la grâce *de Dieu* », sire de Jauche, donne à l'abbaye de la Ramée les dîmes de Marilles, de *Mierloz*, de Piétrain, de *Piternielle* (Piétremeaux) et de Nodrange. — *Actum anno gratiæ M. CC. XVI, mense maio.* 1216 mai.

Paillot, *Généalogie de Chamilly*, preuves, p. 4. — Fragment dans le *Supplément aux Trophées de Brabant de Butkens*, t. II, p. 20.

Philippe de Somerghem donne à l'église Saint-Martin, de Papinglo, trente sous de rente, en mémoire de sa tante Mathilde, qui y avait reçu la sépulture. — *Actum apud Papinglo, anno Dominice incarnationis M. CC. XVI, mense maio.* 1216 mai.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 95.

Le roi d'Angleterre ordonne à Thomas de Samford de recevoir dans le château de Devize la comtesse d'Aumale, avec ses enfants et sa suite. — *Teste me ipso, apud Stomenistr., XV die junii, anno regni nostri XVIII.* 1216 15 juin.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 187.

1216 26 juin. Jean, roi d'Angleterre, invite W. (*sic*), comte de Looz, à se replacer sous l'obéissance de l'empereur Othon, neveu de Jean, lui promettant que, dans ce cas, Othon lui ferait restituer la Hollande et ses autres domaines. — *Teste me ipso, apud Corf., XXVI die junii, anno regni nostri XVIII.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 189.

1216 26 juin? Jean, roi d'Angleterre, conseille à l'empereur Othon, en vue de leurs intérêts communs, de recevoir en grâce et à hommage le comte de Looz, et de l'investir du comté de Hollande et des autres biens dont le détenteur, Willekin (ou Guillaume) de Hollande, venait d'envahir l'Angleterre. Il avait signifié au comte de Looz, ajoute-t-il, de se mettre au service de l'empereur, et prie celui-ci d'ajouter foi à ce que Walter Bertrand (Berthout) lui représenterait à ce sujet.

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 212 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 141 (édit. nouvelle). — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 370. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 169. — Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 200. — Wolters, *Codex diplomaticus Lossensis*, p. 92. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en van Zeeland*, t. I, p. 146.

1216 26 juin? Walter Bertrand (Berthout), envoyé du roi d'Angleterre, déclare que celui-ci a prié l'empereur Othon d'investir le comte de Looz du comté de Hollande et des autres domaines que le comte réclamait.

Rymer, *Foedera, conventiones, litteræ, etc.*, t. I, p. 213 (édit. ancienne), et t. I, *pars I*, p. 141 (édit. nouvelle). — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 371. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 170. — Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 200. — Wolters, *Codex diplomaticus Lossensis*, p. 93. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en van Zeeland*, t. I, p. 147.

1216 26 juin. Le roi d'Angleterre déclare qu'il a autorisé Walter Berthout à retourner dans son pays et invite ses officiers à ne lui causer ou laisser causer aucun tort ou empêchement. — *Teste me ipso, apud Corf., XXVI die junii, anno regni nostri XVIII.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 189.

1216 28 juin. Jean, roi d'Angleterre, informe ses officiers qu'il a autorisé Jean, fils d'André de Rye, à saisir des meubles et des marchandises des habitants de Damme, pour

une valeur équivalente à celle du navire qui avait été enlevé à ce Jean par les habitants de Damme. — *Teste me ipso, apud Corf., XXVIII die junii, anno regni nostri XVIII.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, 1re partie, p. 189.

Pierre, comte d'Auxerre, marquis de Namur, promet de son plein gré à Thibaud, comte de Champagne et de Brie, de le soutenir et de l'aider, de ses vassaux, de ses forteresses et de ses châteaux, contre les filles du comte Henri et contre Érard de Brienne. — *Actum anno gratiæ M. CC. XVI, mense junio.* 1216 juin.

Chantereau-Lefebvre, *Traité des fiefs*, preuves, p. 63. — *Ibidem*, p. 64.

Godefroid, maître de l'hôpital de Jérusalem, ratifie l'accord qui avait été conclu entre l'abbaye d'Hautmont et la maison de son ordre, à *Esquelin*, au sujet de différents biens, dîmes, etc. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. VIa. Xmo, mense junio.* 1216 juin.

Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 183.

Le pape Innocent III confirme à l'abbaye de Saint-Bertin le privilége qui lui avait été accordé par le fils du roi des Français, Louis, et en vertu duquel les sujets du monastère devaient être jugés : les hommes libres par leurs pairs et les paysans par les échevins. — *Datum... kalendas julii, pontificatus nostri anno nono decimo.* 1216 1er juillet?

Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. IV, col. 266, d'après Bréquigny et La Porte du Theil, *Diplomata, chartæ, epistolæ, ad res Francicas spectantia.* — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 603.

Jean, roi d'Angleterre, déclare que c'est de son consentement que Gilbert de Sotteghem et Walter Berthout, seuls parmi les Flamands et les Brabançons, l'ont quitté pour retourner dans leur pays. — *Teste me ipso, apud Corf., IIII die julii, anno regni nostri XVIII.* 1216 4 juillet.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, 1re partie, p. 189.

Lettre de Gervais, abbé de Prémontré, au pape Innocent, au sujet du départ pour la Terre-Sainte des fidèles qui s'étaient croisés et, entre autres, des ducs de Bourgogne et de Louvain, qui avaient promis de partir l'année prochaine. 1216 1er janvier-16 juillet.

Hugo, *Sacræ antiquitatis monumenta*, t. I, p. 3. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 604.

1198 -1216 16 juillet. Bulle adressée par le pape Innocent III à l'archevêque de Reims et à ses suffragants et dirigée contre les fabricants de fausses bulles.

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. I, pp. 125 et 571. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 1216.

1216 31 juillet. Le roi Jean ordonne au vicomte de Glocester de faire remettre à Rodolphe de Langetot vingt livrées de terres situées à Saperton et qui avaient appartenu à Alard le Flemeng. — *Teste rege, apud Leymenistr., XXXI die julii.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 279.

1216 juillet. Henri, duc de Lotharingie, déclare que, de concert avec le sire de Heverlé et les bourgeois de Louvain, il a fondé une léproserie près de cette ville et l'a prise sous sa protection. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo decimo sexto, mense julio.*

Wichmans, *Brabantia Mariana*, p. 862. — Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. I, p. 196. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 987. — De Ram, *Johannis Molani rerum Lovaniensium libri XIIII*, t. I, pp. 328 et 329.

1216 juillet. Gaucher, comte de Saint-Paul, atteste que la cour du roi de France a prononcé sur le débat qui s'était élevé entre Blanche, comtesse de Champagne, et Érard de Brienne. — *Actum Meloduni, anno Domini M.CC. sexto decimo, mense julio.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 433. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 374.

1216 4 août. Le pape Honorius, sur la demande de l'abbé et des religieux de Cambron, leur confirme la possession de quelques dîmes, dont il donne l'énumération. — *Datum Perusii, II nonas augusti, pontificatus nostri anno primo.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 20.

1216 7 août. Le pape Honorius engage le duc de Bourgogne, Eudes, à se rendre à la Terre-Sainte, en lui rappelant qu'il avait attaché à ses épaules le signe de la croix, comme preuve de ses intentions. — *Datum Perusii, VII idus augusti, anno pontificatus nostri primo.*

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 610. — Des lettres semblables furent écrites au duc de Brabant et à Walter d'Avesnes.

Jean, roi d'Angleterre, informe Brian *de Insula* qu'il a rendu à son vassal, Thierri de Sotteghem, le fils et l'otage de Herman de *Slo*, qui était confié à la garde de Brian. — *Teste me ipso, apud Salop., XIIII die augusti, anno regni nostri XVIII.* 1216 14 août.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 193.

Sauf-conduit accordé par le roi d'Angleterre à Herbert, clerc du comte de Saint-Paul, pour se rendre sur les bords de la mer. — *Teste rege, apud Brug., XV die augusti, anno regni nostri XVIII.* 1216 15 août.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 193.

Henri, duc de Lotharingie, déclare que l'abbaye de Forêt a accordé aux habitants d'*Obbruxella* (Saint-Gilles) que leur village serait érigé en paroisse, séparée de celle de Forêt. — *Acta sunt hæc Bruxellæ, anno gratiæ millesimo ducentesimo decimo sexto, mense augusto.* 1216 août.

Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. II, p. 99.

Gaucher ou Gautier, comte de Saint-Paul, déclare que lui et son fils Hugues se sont constitués cautions envers Hugues, comte de Bar, au sujet du mariage de la sœur de celui-ci avec Hugues, fils de Gaucher. — *Actum anno gratiæ M. CC. XVI, mense augusto.* 1216 août.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 853.

L'évêque de Cambrai confirme la cession faite à l'hôpital de Jérusalem de deux parties de la dîme de Saint-Symphorien. — *Actum anno Domini M. CC. decimo sexto, mense augusto.* 1216 août.

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 32. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 56.

Les abbés de Ter-Doest et de Saint-André terminent une contestation qui s'était élevée entre maître Guillaume de Bruges, chanoine de Tournai, et Walter Fortere, bourgeois de Bruges, au sujet de la vente d'une maison située dans cette dernière ville. — *Anno M. CC. XVI, mense augusto, Brugis, in claustro beati Donatiani.* 1216 août.

Fragment dans Jules de Saint-Genois, *Inventaire analytique des chartes des comtes de Flandre*, p. 5.

1216
8 septembre.

Jean, roi d'Angleterre, déclare prendre sous sa protection les habitants de Brakele, aussi longtemps qu'ils seraient fidèles à Thierri de Sotteghem. — *Teste me ipso, apud Sunning., VIII die septembris, anno regni nostri XVIII.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 196.

1216
8 septembre.

Adam, évêque de la Morinie, déclare qu'un débat s'étant élevé entre l'abbaye des Dunes et les habitants de Simon-Capelle (*Symonis Capella*), au sujet de la chapelle de ce village, il a été décidé qu'on ne pourrait bâtir plus près du monastère qu'on ne l'avait fait jusque-là. — *Actum anno Domini M. CC. XVI, mense septembri, die nativitatis beate Virginis Marie.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 363. — Voyez *Ibidem*, p. 821.

1216
15 septembre.

Le pape Honorius, sur la plainte de l'abbé et des religieux de Cambron, ordonne aux dignitaires ecclésiastiques de la province de Reims, de sévir contre ceux qui attaqueraient ou molesteraient ce monastère. — *Datum Laterani, XVII kalendas octobris, pontificatus nostri anno primo.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 21.

1216
mai-
28 septembre.

Enguerrand de Campaines se constitue caution envers Jean, roi d'Angleterre, du payement de la somme de cinq cents livres d'Artois, à fournir avant la Saint-Michel, pour la rançon de Baudouin, châtelain de Gravelines.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 224.

1216
mai-
28 septembre.

Mêmes actes délivrés au roi Jean par Guillaume de Fruges, Gislebert d'Aire et Guillaume de Fiennes.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 224.

1216
mai-
28 septembre.

Même engagement pris envers le roi d'Angleterre par Jourdain de Champ et Jourdain de Kasers.

Hardy, *Rotuli chartarum in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 224.

1216
1er octobre.

Lettres accordées par Jean, roi d'Angleterre, à Jean Bardun, d'Ypres, qui avait été pris par Nicolas de *Ruelot*, pour circuler dans les États du monarque et recueillir ce qui lui fallait pour sa rançon. — *Teste rege, apud Linc., primo die octobris.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 198.

Le roi Jean ordonne de faire restituer par Nicolas, fils de Robert, les gages qu'il avait pris de Thierri de Sotteghem, le roi ayant résolu de payer les huit livres que celui-ci devait à Nicolas. — *Teste rege, apud Roffam, XVII die octobris.* 1216 17 octobre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 232.

Bref adressé par le pape Honorius à l'archevêque de Reims, à ses suffragants et aux ecclésiastiques de leurs diocèses, et leur enjoignant d'excommunier ou, si ce sont des ecclésiastiques, de suspendre de leur office ceux qui envahissent ou détiennent les possessions du monastère des Dunes, jettent sur eux l'interdit, leur extorquent des dîmes, etc. — *Datum Laterani, XII kal. novembris, pontificatus nostri anno primo.* 1216 21 octobre.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 288.

Déclaration, en forme de prologue, rappelant la fondation d'Epinlieu par Béatrix, religieuse de l'ordre de Cîteaux, à la date indiquée ci-contre. — *Anno igitur Dominice incarnationis M. CC. sexto decimo, epacta undecima, concurrente quinto, decemnovennali cyclo primo, luna XI^a, quarto kalendarum novembris, Romane et apostolice sedis papa Honorio presidente, anno sui tertio* (sic) *presulatus, Remensem ecclesiam regente Willelmo et Cameracensem Johanne, illustrissimo rege Francorum regnante Phylippo, pie necnon memorie comitissa Johanna, comite cum Fernando marito suo Flandrie tenentibus et Hanonie comitatus, die vero sabbati ad vesperum.* 1216 29 octobre.

Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 63.

Henri, duc de Lotharingie, cède au chapitre de l'église Sainte-Gudule, de Bruxelles, le droit de nommer à deux prébendes, à condition de les conférer à des prêtres qui devraient, en personne, aider à la célébration de la grand'messe. — *Datum Bruxellæ, anno Domini millesimo ducentesimo decimo sexto, mense octobri.* 1216 octobre.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 229.

Henri, duc de Lotharingie, déclare qu'il a renoncé à tout ce qu'il percevait sur le moulin de Ronquières, appartenant au monastère de Cambron. — *Actum anno Domini M. CC. XVI, mense octobri.* 1216 octobre.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 570.

1216 octobre. Daniel, avoué d'Arras et seigneur de Béthune, atteste qu'Étienne, clerc de Sailly, avait résigné en ses mains tous les biens qu'il possédait dans ses domaines, et que Daniel en avait ensuite investi Égidie, fille et unique héritière d'Étienne. — *Actum anno Domini M. CC. XVI, mense octobri.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune, etc.,* preuves, p. 97.

1216 novembre. Philippe, marquis de Namur, déclare avoir donné en fief et hommage lige à son fidèle Gilles de Berlaimont la roche de Faing, et lui avoir cédé les villages de Montaigle et de *Manneres,* le moulin de Haillet, une rente annuelle de quarante livres, etc. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. XVI, feria sexta infra octavas omnium sanctorum.*

Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur,* t. V, p. 385. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.,* t. I, p. 9.

1216 novembre. Alard, seigneur d'Antoing, confirme la donation qui avait été faite par Matthieu de Vieux-Condé, sa femme Ève et leurs parents, à l'église Notre-Dame de Nouveau-Condé, des biens qu'ils possédaient à Condé. — *Actum in ecclesia beatæ Dei genitricis Mariæ, apud Condatum, anno millesimo ducentesimo decimo sexto, dominica prima adventus Domini.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii,* p. 534. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica,* t. II, p. 732.

1216 novembre? Yolende, comtesse d'Auxerre, marquise de Namur, après avoir cédé le marquisat à son fils Philippe, fonde une chapellenie dans l'église Saint-Aubin, de Namur, à l'autel devant lequel était enterré son frère Philippe, marquis de Namur, pour le salut de l'âme de celui-ci et de Pierre, comte d'Auxerre, mari d'Yolende. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo dacentesimo sexto decimo.*

Miræus, *Diplomata Belgica,* p. 368, et *Notitia ecclesiarum Belgii,* p. 531. — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ,* preuves, t. I, p. 204. — *Recueil des traitez de paix, etc.,* t. I, p. 55. — Dumont, *Corps diplomatique,* t. I, Ire partie, p. 156. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus,* t. II, col. 2457. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica,* t. I, p. 300. — Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur,* t. V, p. 387.

1216 novembre. Yolende, comtesse d'Auxerre et de Namur, informe le doyen et le chapitre de l'église Saint-Aubin, de Namur, qu'elle a approuvé la fondation d'une chapellenie, qui avait été faite par Philippe, son fils, devenu comte de Namur. —

Actum Montibus in Hannoniæ, anno Verbi incarnati M. CC. XVI, mense novembri.

Gramaye, *Principatus Namurcensis*, p. 10. — Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 386.

Le chapitre de Cambrai approuve la fondation d'une chapellenie à Braine-l'Alleu, fondation qui avait été faite par Helwide, châtelaine de Bruxelles. — *Actum Cameraci in capitulo, anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo decimo sexto, mense novembri.* 1216 novembre.

Le Roy, *Topographia Gallo-Brabantiæ*, p. 167.

Adam, abbé de Cîteaux, admet dans l'ordre de ce nom les religieuses de la *Maison de la Fontaine* ou de Fontenelle, près de Valenciennes, et les soumet à l'autorité de l'abbé de Clairvaux. — *Datum Cistercii, anno Domini M. CC. XVI, mense decembris.* 1216 décembre.

Jacques de Guyse, *Histoire du Hainaut*, t. III, fol. 70 v° (édit. de 1531, trad. française), et t. XIV, p. 66 (édit. de Fortia d'Urban).

Henri, duc de Lotharingie, confirme les donations qu'il avait faites à l'église Saint-Pierre, de Louvain, lorsqu'il avait pris la croix et que la tombe de son père avait été changée de place, dans l'église précitée. — *Acta sunt hæc anno Verbi incarnati M. CC. XVI.* 1216.

De Ram, *Joannis Molani rerum Lovaniensium libri XIV*, t. I, p. 102.

Agnès, duchesse de Lorraine, comtesse de Metz et de Dachsbourg, confirme, avec le consentement du duc Thibaud, son mari, les donations qui avaient été faites par ses parents à l'abbaye de Beaupré. — *Actum Almentiæ, anno M. CC. XVI.* 1216.

Rosières, *Stemmata Lotharingiæ et Barri ducum*, preuves, fol. 20 v°.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, cède à Raoul de Rhodes ses droits à Melle, à Gontrode, à Lantsrode, à Bottelaere, à Munte, à Melsen, à Schelderode et à Gendbrugge, en échange des villages de Nieukerken et de Meirelbeke. — *Ad annum M. CC. XVI.* 1216.

Fragment dans Sanderus, *Flandria illustrata*, t. III, p. 152 (2me édit.).

1216. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, invite les échevins de Mons à nommer Ghislain, son chapelain, proviseur de la léproserie de Mons.

De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 339.

1216. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, confirme la donation de la dîme de Tirimont, jadis appelé *Poverines,* et du droit de patronat de l'église de ce village, faite à l'abbaye d'Alne par noble homme Gérard de Jauche. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. XVI.*

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. V, p. 397. — Devillers, *Mémoire sur un cartulaire et les archives de l'abbaye d'Alne,* p. 253.

1216. Louis, comte de Looz, déclare avoir reporté à l'évêque de Liége, de concert avec ses frères : Henri, comte de Duras, et Arnoul, la dîme de Montenaeken et une terre au même endroit, au profit de l'abbaye du Val-Notre-Dame. — *Ce at esté fait l'an de l'incarnation de Nostre Seigneur mille deux cents saize, de Hugo, évesque de Liége, l'an saize.*

Traduction française dans Kempeneers, *L'ancienne franchise et l'illustre famille des vicomtes de Montenaeken,* p. 55.

1216. Louis, comte de Looz, Henri, comte de Duras, et Arnoul, ses frères, s'engagent à maintenir le couvent du Val-Notre-Dame en possession de la dîme de Montenaeken et d'une terre au même endroit, qu'ils avaient vendues au couvent. — *L'an de grâce mille deux cents et saize.*

Traduction française dans Kempeneers, *L'ancienne franchise et l'illustre famille des vicomtes de Montenaeken,* p. 56.

1216. Louis, comte de Looz, informe ses châtelains et ses autres sujets qu'il a vendu au couvent du Val-Notre-Dame sa dîme de Montenaeken et une terre au même endroit, et leur ordonne de veiller à ce que le couvent ne reçoive aucune injure à ce sujet.

Traduction française dans Kempeneers, *L'ancienne franchise et l'illustre famille des vicomtes de Montenaeken,* p. 57.

1216. Waleran, comte de Luxembourg et de la Roche, marquis d'Arlon, approuve la donation qui avait été faite par son père Henri, duc de Limbourg, à l'abbé Guy et aux religieux de Sainte-Agathe, de l'ordre de Cîteaux, pour la transla-

tion de leur monastère, appelé depuis Val-Dieu. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo sexto decimo.*

Jongeling, *Notitio ecclesiarum ordinis Cisterciensis*, livre IX, p. 48. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 380. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 187.

Yolende, comtesse d'Auxerre, déclare qu'à la demande de son fils Philippe, comte de Nevers, et du consentement de son mari Pierre, comte d'Auxerre, elle est devenue la vassale de Guillaume, évêque d'Auxerre, pour le château de Mailly et d'autres domaines. — *Actum anno M. CC. XVI.* 1216.

Gallia Christiana nova, t. XII, *instrum.*, p. 154. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 736, en note.

Pierre, comte d'Auxerre, abandonne à l'église Saint-Étienne, de cette ville, le nommé Pierre l'Évêque et ses descendants.— *Actum anno incarnati Verbi millesimo ducentesimo sexto decimo.* 1216.

Leboeuf, *Histoire d'Auxerre*, t. II, preuves, p. 46.

Philippe, marquis de Namur, déclare que c'est de son consentement que Pierre, son père, a cédé pour six années Auxerre aux bourgeois de cette ville. — *Actum anno gratiæ M. CC. XVI.* 1216.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 845.

Mathilde, fille de Robert, avoué d'Arras, donne à l'église Saint-Barthélemy, de Béthune, et à l'église des religieuses *de Fossa*, le cinquième boisseau (*boscellum*) de la mouture faite dans le moulin de Coisiaux et qu'elle avait achetée de Matthieu de Douai. — *Actum anno gratiæ M. CC. XVI.* 1216.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 54.

Godefroid, sire de Bréda, le jour même où son père Godefroid recevait la sépulture, donne liberté de toute exaction à une ferme située à Alphen et appartenant à l'abbaye de Tongerloo. — *M. CC. XVI.* 1216.

Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 75.

Mathilde, dame de Termonde, et Siger, châtelain de Gand, s'en remettent à des arbitres pour terminer leurs différends au sujet de l'avouerie de l'abbaye de Saint-Bavon. — *Actum apud Teneremundam, anno M. CC. XVI.* 1216.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 239, et *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 92. — Fragment dans Lindanus, *De Teneraemonda libri tres*, p. 192 (édit. de 1612), et p. 89 (édit. in-fol.).

1216. Le maire, les échevins, les jurés et les autres bourgeois de Namur déclarent qu'ils doivent payer à Gilles de Berlaimont, tous les ans, quarante livres de Valenciennes, que le comte de Namur avait données en fief à Gilles. — *Actum anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo sexto decimo.*

De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 134.

1216. Engelbert, archevêque de Cologne, confirme la donation d'un manse situé à Sart-Saint-Jean, donation qui avait été faite par Lothaire, comte de Hochstaden, aux religieux de l'abbaye de Sainte-Agathe, de l'ordre de Cîteaux, pour qu'ils y transfèrent leur monastère (appelé depuis Val-Dieu). — *Acta sunt hæc anno gratiæ millesimo ducentesimo sexto decimo, pontificatus nostri anno primo.*

Gelenius, *Sanctus Engelbertus, archiepiscopus Coloniensis*, p. 63. — Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 367, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 533. — Manriquez, *Cisterciensium annales a condito Cistercio*, t. IV, p. 97. — Jongeling, *Notitia abbatiarum ordinis Cisterciensis*, l. IX, p. 48. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 299. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. V, p. 318.

1216. Engelbert, archevêque de Cologne, confirme la sentence arbitrale qui avait été prononcée au sujet du patronat de l'église de Wevelinghoven, entre le comte de Hochstaden et les seigneurs de Manderscheid et de Wevelinghoven. — *Acta autem sunt hec coram nobis apud Bruwilre, anno Domini M.CC.XVI.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 32.

1216. Engelbert, archevêque de Cologne, déclare que Gérard de Randerode, pour parvenir à sortir des prisons du roi de France, a engagé à la cathédrale de Cologne, moyennant trois cents marcs, l'avouerie des domaines que la cathédrale possédait dans le Roërgau. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M.CC.XVI.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 32. — Wolters, *Recherches sur l'ancien comté de Gronsveld*, p. 222.

1216. Hugues, évêque de Liége, fait connaître que Henri, duc de Limbourg, avait donné l'un de ses alleux, près de la Berwinne, à l'abbé Widon et aux religieux du couvent de Sainte-Agathe, pour y fonder le monastère appelé depuis Val-Dieu. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo sexto decimo.*

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 186.

Hugues, évêque de Liége, confirme la vente de la dîme et d'une terre à Montenaeken et le don de l'église de cet endroit, vente et don qui avaient été faits au couvent du Val-Notre-Dame par le comte de Looz et ses frères. — *Faict à Liége l'an de grâce mille deux cents saize.* 1216.

Traduction française dans Kempeneers, *L'ancienne franchise et l'illustre famille des vicomtes de Montenaeken*, p. 58, et *De oude vryheid Montenacken*, t. II, p. 345.

L'évêque de Liége approuve un échange fait entre Nicolas de Condé et le chapitre de Saint-Jean dans l'île, de Liége. Ce dernier corps cède à Nicolas un alleu à Ferrières, Romedenne et Morialmé, et acquiert, par contre, des dîmes à *Kesterece*. — *Actum anno gratiæ M. CC. XVI.* 1216.

Gallia Christiana nova, t. III, *instrum.*, col. 156.

Hugues, évêque de Liége, déclare que les revenus de l'église de *Sature* (Sautour), que Godescalc de Morialmé avait jadis donnés à l'abbaye de Floreffe, pour l'entretien des religieuses d'Herlaimont, seraient dorénavant partagés par moitié entre ces religieuses et le curé de Sautour. — *Actum anno gratiæ M. CC. XVI, pontificatus nostri anno XVII.* 1216.

Hugo, *Ordinis Præmonstratensis annales*, t. I, p. 819, et preuves, col. LVIII.

Confirmation et approbation par le grand-prévôt, le grand-doyen, l'archidiacre et le chapitre de Liége de la cession qui avait été faite au couvent du Val-Notre-Dame, par le comte de Looz et ses frères. — *Fait à Liége l'an de grâce mille deux cents saize.* 1216.

Traduction française dans Kempeneers, *L'ancienne franchise et l'illustre famille des vicomtes de Montenaeken*, p. 59.

Pierre, prévôt de l'église de Condé, donne au prêtre Godefroid et à Walter, fils de sire Évrard de le Pont, pour en jouir à titre viager, les dîmes que son église avait acquises de sire Matthieu de Vieux-Condé et de sa femme Ève. — *Actum anno millesimo ducentesimo decimo sexto.* 1216.

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 555. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 753.

Guillaume, abbé de Crespin, approuve la vente d'une partie de la dîme de Saint-Symphorien, qui avait été faite à l'hôpital de Jérusalem par Sybille, 1216.

veuve du chevalier Renaud, et par ses fils. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. sexto decimo.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 32. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 56.

1216. Accord conclu entre les abbayes de Saint-Landelin, de Crespin et de Notre-Dame de Fontenelle, près de Valenciennes, et par lequel le premier de ces monastères autorise l'établissement du second, moyennant un cens de cinq sous de Valenciennes, par an. — *Actum anno incarnationis Domini nostri Jesu-Christi M. CC. XVI.*

Jacques de Guyse, *Histoire du Hainaut*, t. III, fol. 70 (édit. de 1531, en français), et t. XIV, p. 66 (édit. de Fortia d'Urban).

1216. Chrétien, abbé de Saint-Trond, certifie que quatre sœurs, Seburge, Engelberge, Bezela et Raswende, s'étaient données à saint Trond, et renouvelle la charte qui constatait ce fait, l'original ayant péri dans un incendie. — *Actum anno gratie M. ducentesimo sexto decimo.*

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 173.

1208-1216. Lothaire, comte d'Are (ou de Hochstaden), déclare qu'il a donné au couvent de Hoven, à la demande de maître Guillaume le physicien (ou médecin), le droit de prendre un demi-chariot de bois dans la forêt appartenant en commun au comte Lothaire et à la comtesse de Juliers.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 29.

1216 environ. Statut porté par Henri Ier, duc de Lotharingie, pour l'admission des lépreux dans la maison de Ter-Banck, près de Louvain.

De Ram, *Joannis Molani rerum Lovaniensium libri XIV*, t. I, p. 615.

1216 environ. Henri, duc de Limbourg et marquis d'Arlon, informe ses fils Waleran et Gérard et tous les fidèles, qu'il a accordé aux religieux du Val-Dieu exemption de tonlieux dans ses domaines.

Jongeling, *Notitia abbatiarum ordinis Cistercienſis*, l. IX, p. 54. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 187.

Henri, duc de Limbourg et marquis d'Arlon, prie ses fils Waleran et Gérard de défendre et de favoriser le nouveau monastère du Val-Dieu, qu'il a pris sous sa protection. 1216 environ.

Jongeling, *Notitia abbatiarum ordinis Cisterciensis*, l. IX, p. 55. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 188.

Henri, duc de Limbourg, donne au couvent de Beaufays le bois s'étendant jusqu'aux prés de Prayon et, en largeur, jusqu'à la Vesdre et la Waltenne. Cette cession est rappelée dans une déclaration de Henri, son petit-fils. 1216 environ.

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 188.

Engelbert, seigneur d'Enghien, donne à la chapelle de Notre-Dame, près d'Enghien, quatre bonniers de terre, afin qu'une lampe brûle continuellement devant l'image de la Vierge. Son fils Siger confirme cette donation. 1216 environ.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 265.

Thierri, évêque *Hestiensis* ou d'Estonie, consacre en l'honneur de la sainte Croix l'église des lépreux de Ter-Banck, près de Louvain. 1216 environ.

De Ram, *Joannis Molani rerum Lovaniensium libri XIV*, t. I, p. 329.

1217.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, exempte de la taille qui se levait à Courtrai, les personnes qui viendraient habiter dans cette ville et qui auraient habité d'autres villes situées dans ses domaines ou dans le douaire de la reine Mathilde. — *Actum apud Aldenarde, feria V post Epiphaniam Domini, anno millesimo ducentesimo sexto decimo.* 1217 13 janvier.

Edward Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, p. 154. — Voyez Musscly, *Inventaire des archives de la ville de Courtrai*, t. I, p. 78.

Le pape Honorius engage les croisés appartenant à la province de Cologne à partir pour la Terre-Sainte. — *Datum Laterani, VI kalend. februarii, pontificatus nostri anno primo.* 1217 27 janvier.

Ennen et Eckertz, *Quellen zur Geschichte der Stadt Köln*, t. II, p. 65.

L'archevêque de Thessalonique déclare qu'il a donné une dent de saint Jean-Baptiste à l'abbé de Phalempin, et que tous les fidèles qui visiteraient ce monas- 1217 29 janvier.

tère et y distribueraient des aumônes, participeraient aux prières et aux œuvres qui se feraient dans sa province. — *Datum Atrebati, anno gratiæ M.CC.XVI, IV kal. febr.*

Buzelin, *Gallo flandria*, t. I, p. 139.

1217 30 janvier. Lettre adressée par le pape Honorius au roi de Hongrie, André, en réponse à celle par laquelle ce prince l'informait que les princes de l'empire de Constantinople lui avaient offert la couronne, à lui ou à son gendre (*socer*), le comte d'Auxerre, et le priait en conséquence d'ordonner à tous les croisés de l'accompagner par terre vers l'Orient. — *Datum Laterani, III kal. februarii, pontificatus nostri anno I.*

Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 404.

1217 janvier. La reine Mathilde, comtesse de Flandre, termine le différend qui s'était élevé entre l'abbaye de Saint-Bertin, d'une part, et les fils de Gilbert de Haveskerke et leur mère, d'autre part, au sujet de biens situés à Ledersele. — *Actum Insulæ, anno M. CC. XVI, mense januario.*

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 271. — Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 432. — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 194.

1217 janvier. L'abbé Barthélemy et les religieux de Saint-Martin, de Pontoise, déclarent avoir cédé à Gautier de Châtillon, comte de Saint-Paul, et à ses héritiers le droit de juridiction à *Moressart*. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo sexto decimo, mense januario.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 440.

1217 9 février. R., chantre, maître C., écolâtre, et Thomas, chanoine de Lille, délégués par le pape pour juger le différend qui s'était élevé entre l'église Sainte-Walburge, de Furnes, d'une part, et les paroissiens de Nieuport et de Dunkerque, d'autre part, au sujet de la dîme des poissons, condamnent les derniers à payer cette dîme. — *Actum Insulis, anno ab incarnatione Domini M. CC. XVI, quinto idus februarii.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 79.

1217 12 février. Le pape Honorius mande à l'archevêque de Reims et à ses suffragants, ainsi qu'à tous les ecclésiastiques de la province, d'excommunier les laïques et de

priver de leurs bénéfices les clercs, qui usurperaient ou détiendraient les biens du monastère de Loos. — *Datum Laterani, II idus febr., pontificatus nostri anno primo.*

Buzelin, *Gallo flandria*, t. I, p. 384. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 844. — Voyez Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 89.

Le pape Honorius enjoint aux archevêques de Reims, de Sens, de Lyon, à leurs suffragants et aux autres ecclésiastiques de ces provinces, de forcer les laïques à respecter les droits des monastères de l'ordre de Cîteaux. — *Datis Laterani, XV kalendas martii, pontificatus nostri anno primo.* 1217 15 février.

Manriquez, *Cisterciensium annales a condito Cistercio*, t. IV, p. 101.

Alice, dame de Boulaer, donne à l'abbaye de Ninove deux bonniers de prés, situés près d'*Idenghem* et la moitié du droit de dîme sur ce pré, à la charge d'un cens annuel de quatre deniers. — *Actum apud Boular, in thalamo, anno Dominicæ incarnationis M. CC. XVI, mense februarii.* 1217 février.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 831.

Gilles Berthout, sire d'Oudenbourg, et sa femme Catherine assignent à leur chapelain une rente annuelle d'un demi-marc sur leurs revenus de Sardnesse et une redevance de six cents anguilles sur la pêcherie de Slype. — *Actum anno Domini M. CC. XVI, mense februarii.* 1217 février.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 177.

Mathilde, dame de Termonde, et Siger, châtelain de Gand, choisissent Gérard, sire de Grimberghe, et Guillaume, son frère, comme arbitres du différend qui s'était élevé entre eux, au sujet de l'avouerie de l'abbaye de Saint-Bavon. — *Actum apud Tenremundam, anno millesimo ducentesimo sexto decimo, mense februario.* 1217 février.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, pp. 239 et 476, et *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 92. — Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 96.

Le pape Honorius III mande au comte de Looz qu'il a confirmé l'accord conclu par l'entremise de Philippe de Namur, entre lui et Guillaume de Hol- 1217 21 mars

lande, au sujet de l'enlèvement d'Ade, femme du comte, et de la conquête, par Guillaume, de la Hollande et d'autres terres appartenant au comte de Looz. — *Datum Laterani, XII kal. aprilis, pontificatus nostri anno primo.*

Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 382. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 147. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en van Zeeland*, t. I, p. 147.

1217
21 mars?

Le pape Honorius III charge l'abbé de Saint-Aubert et les doyens de Saint-Jean et de Saint-Martin, de Liége, de décider le différend qui s'était élevé entre le comte de Looz et Guillaume de Hollande, à cause de la non-exécution de la sentence portée par le marquis de Namur, Philippe.

Kluit, *Historica critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. I, *pars I*, p. 375. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 168. — Wolters, *Codex diplomaticus Lossensis*, p. 93. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en van Zeeland*, t. I, p. 148.

1217
21 mars.

Bulle du pape Honorius, par laquelle ce souverain pontife prend sous sa protection l'abbaye de Tongerloo. — *Datum Laterani, XII kal. aprilis, pontificatus nostri anno I.*

Foppens, *Historia episcopatus Sylvaeducensis*, p. 201.

1217
25-26 mars.

Rase de Gavre reconnaît que sire Arnoul d'Audenarde, sire Steppon de Lokre et ses cointéressés, qui avaient acheté de l'abbaye de Saint-Bavon quarante bonniers de bruyères, situés à Everghem, ont satisfait aux droits qui lui revenaient sur cette terre. — *Actum anno Domini M. CC. XVII, in nocte Pasce, apud Gaveram, mense martio.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 97.

1217
30 mars.

Engelbert, archevêque de Cologne, atteste que Waleran, comte de Luxembourg, a cédé à la femme de son fils Henri, Ermengarde, la manoir de Rüdesheim et s'est engagé à lui abandonner le fief qu'il tenait de l'évêque de Liége, en attendant qu'il pût lui assigner la forteresse de Montjoie et la terre de Contzen. — *Acta sunt hec anno incarnationis Dom. millesimo ducentesimo septimo decimo. Datum Bruile, III kal. aprilis.*

Kremer, *Akademische Beiträge zur Gülch- und Bergischen Geschichte*, t. III, Urkunden, p. 71. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 191. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 33.

Henri, duc de Lotharingie, concède aux habitants de Dongelberg les libertés dont jouissaient les bourgeois de Louvain et de Jodoigne. — *Actum apud Geldoniam, anno Domini M. CC. XVI, mensis marcii.* 1217 mars.

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 72.

Milon de Cerbaart déclare que le comte de Saint-Paul s'est porté caution pour lui de la vente d'un fief qu'il avait faite à Étienne Bocel. — *Actum anno Domini M. CC. sexto decimo, mense martio.* 1217 mars.

Fragment dans Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 442.

Le roi d'Angleterre, Henri III, enjoint à Philippe d'*Albun.*, de restituer au clerc Guillaume et aux marchands d'Ypres le bateau de cette ville dont il s'était emparé. — *Teste eodem comite (Willelmus Mariscal, comite Penbrocensi, justiciario Anglie), V die aprilis.* 1217 5 avril.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 305.

La comtesse Jeanne ordonne à Walter de Somerghem, bailli de Bruges, de veiller à ce que le monastère de Saint-Bavon, de Gand, ne soit pas troublé dans la possession de la bruyère d'Éverghem. — *Datum apud Quercetum, sabbato post Quasimodo, anno M. CC. septimo decimo.* 1217 9 avril.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 98.

Le pape Honorius informe le patriarche de Constantinople que, à la demande de Pierre, comte d'Auxerre, et de sa femme (Yolende), il les a couronnés empereur et impératrice, à Rome, dans l'église Saint-Laurent hors des murs, mais sans préjudice des droits du patriarche de Constantinople, et en recommandant à l'empereur d'honorer celui-ci et de protéger son église. — *Datum Laterani, II idus aprilis, pontificatus nostri anno I.* 1217 12 avril.

Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 405. — Cocquelines, *Bullarum pontificum Romanorum amplissima collectio*, t. III, p. 183.

Le pape Honorius informe les princes de l'empire de Constantinople et les Vénitiens qu'il a chargé Jean, cardinal de Saint-Praxède, d'accompagner l'empereur Pierre en qualité de légat. — *Datum Laterani, XI kalend. maii, pontificatus nostri anno I.* 1217 21 avril.

Fragment dans Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 405.

1217 24 avril. Le pape Honorius donne de nouveaux pouvoirs au cardinal Jean, cardinal de Saint-Praxède, chargé d'accompagner en Orient l'empereur Pierre. — *Datum Laterani, VIII kalend. maii, pontificatus nostri anno I.*

Fragment dans Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 406.

1217 avril. Philippe, roi de France, ordonne à Nevelon le Maréchal de prendre des garanties, pour une somme de trois cents marcs d'argent, qu'Alard de Bourgelles ne lui ferait pas la guerre, aussi longtemps que le roi serait disposé à rendre justice au comte de Flandre, en sa cour. — *Actum apud Compendium, anno Domini M. CC. XVII, mense aprili.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes,* t. I, p. 442. — Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste,* p. 519. — Voyez *Ibidem,* p. 384.

1217 avril. Hugues de Miraumont s'engage à payer cent marcs d'argent dans le cas où Alard de Bourgelles manquerait aux promesses qu'il avait faites au roi de France.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes,* t. I, p. 442. — Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores,* t. V, p. 271. — *Recueil des historiens de France,* t. XVII, p. 106. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste,* p. 385.

1217 avril. Lettres semblables, pour une somme de cinquante marcs, remises au roi : 1° par Baudouin, seigneur de *Quinchi* ou Canchi, 2° par Jean de Douai, 3° par Michel de Harnes, 4° par Nicolas de *Bevreria.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes,* t. I, p. 442. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste,* p. 385.

1217 avril. Nevelon le Maréchal informe le roi de France, Philippe, qu'il a reçu des garanties, pour la somme de trois cents marcs, de la conduite d'Alard de Bourgelles; il fait ensuite connaître au monarque les noms des personnes qui ont assisté, comme témoins, à ces conventions.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes,* t. I, p. 443. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste,* p. 386.

1217 avril. Philippe, roi de France, envoie à Nevelon le Maréchal les noms des personnes qui avaient garanti, chacune pour une somme de cinquante marcs, la fidélité de Walter de Formesele. — *Actum Parisius, anno Domini M. CC. XVII, mense aprili.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes,* t. I, p. 443. — Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste,* p. 519. — Voyez *Ibidem,* p. 385.

Arnoul, comte de Guines, se rend caution pour Walter de Formesele qu'il ne guerroyera pas contre le roi de France, et promet de payer la somme de cinquante marcs si Walter manquait à ses promesses. — *Actum anno Domini M. CC. XVII, mense aprili.* 1217 avril.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 271. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 444. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 386.

Lettres semblables, contenant une promesse de payement de cinquante livres et souscrites : 1° par Michel de Harnes, 2° par Jean de Douai, 3° par Jacques, frère du châtelain de Saint-Omer, 4° par Hugues de Miraumont, 5° par Hellin de Wavrin l'Oncle, 6° par Hellin de Wavrin le Neveu, et 7° par Adam, seigneur de Walincourt, châtelain d'Ypres et de Bailleul. 1217 avril.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 444. — Voyez Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 271. — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 106. — Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 386.

Nevelon le Maréchal informe le roi de France qu'il a pris des cautions de Walter de Formesele et fait connaître au monarque les noms des personnes qui ont assisté, comme témoins, à chacune de ces conventions. 1217 avril.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 445. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 386.

Henri, duc de Lotharingie, approuve la vente qui avait été faite à l'abbaye d'Afflighem par Gilles de Campenhout de son alleu à *Scille* ou Schilde. — *Actum anno M. CC. XVII, mense aprili.* 1217 avril.

Le Roy, *Notitia marchionatus sacri Romani imperii*, p. 129.

Daniel, avoué d'Arras, seigneur de Béthune, atteste la réalité d'une déclaration qui avait été faite devant lui par les échevins d'*Alvannia*. — *Actum apud Alvanniam, anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo septimo decimo, mense aprili.* 1217 avril.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 99.

Siger, châtelain de Gand, et son fils Hugues renoncent à leurs droits sur des terres à Moorsele, acquises jadis par le comte de Flandre, Philippe, qui les 1217 avril.

avait transportées à Marguerite, châtelaine de Courtrai, en accroissement du fief qu'elle tenait du comte. — *Actum anno M. CC. XVII, mense aprili.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 477. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1213.

1217 avril. Guillaume, châtelain de Saint-Omer, déclare que, si Walter de Formesele guerroyait contre le roi de France ou son fils Louis, il payerait au roi une somme de cinquante marcs. — *Actum anno Domini M. CC. septimo decimo, mense aprili.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 443. — Voyez Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 271. — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 106. — Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 386.

1217 2 mai. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, prie son ami et fidèle Rase de Gavre, de demeurer garant de la vente des bruyères qu'elle avait cédées au monastère de Saint-Bavon. — *Datum apud Aldenarde, feria III ante ascensionem Domini, anno Domini M. CC. septimo decimo.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 99.

1217 14 mai. Henri, duc de Lotharingie, donne à la maison des lépreux de Ter-Banck, près de Louvain, douze bonniers de bois, situés à *Wenefensele* (*Wenckensele?* ou Winxel), près de Berthem. — *Istam autem donationem fecimus anno Dominicæ incarnationis M. CC. XVII, II idus maii, ea videlicet die, qua primum lapidem fundamentorum ecclesiæ de Bancho supposuimus.*

Wichmans, *Brabantiæ Mariana*, p. 863. — Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. I, p. 197. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 987.

1217 18 mai. Jean de Heusden déclare qu'à la demande de Sibodon, prévôt de l'église Saint-Adalbert, d'Aix-la-Chapelle, lui et son fils Arnoul ont abandonné tous les droits et tous les cens qu'ils réclamaient sur les biens de cette église, situés dans leurs domaines. — *Acta sunt hec apud Husden, anno incarnationis M. CC. XVII, indictione V, XV kalend. junii, feliciter, amen.*

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 48. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en van Zeeland*, t. I, p. 147.

1217 mai. Waleran, comte de Luxembourg et de la Roche, marquis d'Arlon, fait savoir qu'il a rendu à Philippe de Hauterive, fils de sire Clarembaud, devenu son homme lige, le château de Hauterive, et qu'il lui a donné en accroissement de

ce fief la dîme de Habay. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. XVII, mense maii.*

Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. XLIX. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. IV, p. 34, et t. VI, p. 189.

Walter, seigneur d'Avesnes, déclare qu'il a renoncé pour toujours au droit de mortemain qu'il prélevait à Hautmont et à Boussières, mais en se réservant le droit de meilleur catel, sauf qu'il n'aurait que le tiers de ce dernier droit sur les serfs de l'abbaye d'Alne, les deux autres tiers restant à l'abbaye. — *Actum anno Domini M. ducentesimo septimo decimo, mense mayo.* 1217 mai.

Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Haiaut*, t. III, p. 148.

Walon de Niles, seigneur de Vleteren, et sa femme Alix assignent à l'abbaye des Dunes une rente de trente sous, en remplacement de la redevance d'une poise d'anguilles, dont Arnoul, père d'Alix, avait jadis gratifié le monastère. — *Actum* (*anno*) *Domini M. CC. septimo decimo, mense maio.* 1217 mai.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 495. — Voyez *Ibidem*, p. 821.

Charte de Jean, seigneur de Nesle, châtelain de Bruges, concernant l'avouerie de l'abbaye d'Eeckhout, qui appartenait aux châtelains de Bruges. — *Actum anno Domini M. CC. XVII, mense maio.* 1217 mai.

Fragment dans Beaucourt de Noortvelde, *Jaerboeken van den lande van den Vryen*, t. I, p. 89.

Ordre donné par le roi d'Angleterre à différents officiers de sa couronne de mettre Gérard de Rhodes en possession des domaines de Gilbert de Gand, que le roi Jean lui avait donnés. — *Teste comite* (*Penbroc.*), *apud Rading., VII die junii.* 1217 7 juin.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 340.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, invite son clerc, Walter de Courtrai, à aider l'évêque de Tournai dans les débats qui avaient surgi à propos de la dîme de *Flissenghem* ou Vliesseghem. — *Datum apud Cortracum, feria secunda post festum sancti Barnabe, anno Domini M. CC. XVII.* 1217 13 juin.

Revue d'histoire et d'archéologie, t. II, p. 204.

Les échevins et la commune d'Ypres exemptent de l'obligation de payer la taille, les revenus et les terres appartenant au chapitre de cette ville, et ce 1217 17 juin.

dernier corps, de son côté, fait remise à la ville des torts qu'il avait soufferts par suite des travaux de fortification récemment effectués. — *Actum anno gratiæ M. CC. XVII, quinto decimo calendas julii.*

Warnkönig et Gheldolf, *Histoire de la Flandre*, t. V, p. 336. — Voyez Diegerick, *Inventaire des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, t. I, p. 24.

1217 17 juin. Les échevins et la commune d'Ypres s'engagent envers l'église Saint-Martin, de cette ville, à ne pas faire payer ses tenanciers pour les revenus et les biens de l'église, et à ne pas les imposer plus que les autres bourgeois. — *Actum anno gratie M. CC. septimo decimo, quinto decimo kalendas julii.*

Warnkönig et Gheldolf, *Histoire de la Flandre*, t. V, p. 338.

1217 27 juin. Gilles Berthout et sa femme Catherine ratifient la donation de la redevance annuelle d'une poise (*pisa*) d'anguilles, que les parents de Catherine avaient faite à l'abbaye des Dunes et y joignent le don d'une autre poise. — *Actum anno gratie millesimo ducentesimo septimo decimo, mense julio, quinto kalendas ejusdem.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 493. — Voyez *Ibidem*, p. 822.

1217 juin. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, assigne à l'église Notre-Dame, d'Épinlieu, une rente annuelle de vingt livres à prélever à la fête de Saint-Jean-Baptiste. — *Actum anno Domini M. CC. septimo decimo, mense junio.*

Jacques de Guyse, *Histoire du Hainaut*, t. III, fol. 90 (édit. de 1531, en fragment), et t. XIV, p. 218 (édit. de Fortia d'Urban). — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 65. — Voyez *Ibidem*, p. 7.

1217 juin. Walter, sire de Lens, déclare avoir donné à l'abbaye d'Épinlieu toute la haie de *Vakerece*, depuis la bruyère de Baudour jusqu'à Herchies, et trente-six bonniers de bois entre Herchies et Chièvres. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. decimo septimo, mense junio.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 7.

1217 5 juillet. Henri, duc de Lotharingie, renouvelle les traités de paix et d'alliance conclus entre ses prédécesseurs et les archevêques de Cologne, et promet à l'archevêque Engelbert hommage et assistance. — *Acta sunt hæc Coloniæ, anno Dominicæ incarnationis M. CC. XVII, tertio nonas julii.*

Gelenius, *Sanctus Engelbertus archiepiscopus Coloniensis*, p. 92. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 65. — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 55. — Dumont,

Corps diplomatique, t. I, 1re partie, p. 157. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 313. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 35.

L'archevêque de Cologne, Engelbert, confirme les traités d'amitié qui avaient été conclus par ses prédécesseurs avec les ducs de Lotharingie. — *Acta sunt hæc Coloniæ, anno incarnationis Dominicæ millesimo ducentesimo decimo septimo, III nonas julii.* 1217 5 juillet.

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 186, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 536. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 410. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 314. — Willems, *Brabantsche Yeesten*, t. I, p. 619. — De Ram, *Dynteri chronica Brvbantiæ*, t. II, pp. 157 et 352.

Odon, duc de Bourgogne et Gautier de Châtillon, comte de Saint-Paul, attestent que celui-ci et Robert de Courtrai ont été désignés comme arbitres du différend de la comtesse de Champagne et du comte de Nevers, au sujet de la possession des villages d'*Ulceiæ* et de *Nuilliacum*. — *Actum anno Domini M. CC. XVII, mense julio, dominica post octavam apostolorum Petri et Pauli.* 1217 9 juillet.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 863.

Le pape Honorius, par une bulle adressée à l'archevêque de Reims et à ses suffragants, renouvelle la sentence d'excommunication qu'Innocent, son prédécesseur, avait lancée contre Bouchard d'Avesnes, qui, quoique sous-diacre, avait enlevé et retenait Marguerite de Flandre. — *Datum Anagniæ, XVI kalend. augusti, pontificatus nostri anno primo.* 1217 17 juillet.

Marlot, *Metropolis Remensis historia*, t. II, p. 483. — Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 593. — Jacques de Guyse, *Histoire du Hainaut*, t. XVI, p. 183 (édit. de Fortia d'Urban). — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 530. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 446. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 634.

Sentence arbitrale, portée par Jean, prévôt d'Éversam, et par d'autres ecclésiastiques, à l'occasion du débat qui s'était élevé entre l'abbaye de Saint-Nicolas, de Furnes, et le chevalier Walter *Canis*, au sujet de six mesures de terres. — *Actum anno M. CC. XVII, mense julio, XI kal. augusti, apud curtem de Canberon.* 1217 22 juillet.

F. Vandeputte et C. Carton, *Chronicon et cartularium abbatiæ Sancti Nicolai Furnensis*, p. 139.

1217 28 juillet. Le pape Henorius informe le roi de Hongrie de la trahison des Grecs, qui avaient fait prisonniers l'empereur de Constantinople, Pierre, et le cardinal de Saint-Praxède et massacré un grand nombre de personnes de leur suite, et exhorte ce monarque à écrire à Théodore Comnène, afin de le déterminer à mettre en liberté l'empereur et le cardinal. — *Datum Ferentini, V kal. augusti, pontificatus nostri anno secundo.*

Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 407.

1217 28 juillet? Le pape Honorius, après avoir reproché avec véhémence à Théodore Comnène d'avoir osé emprisonner le cardinal de Saint-Praxède, l'engage à mettre ce cardinal en liberté, par considération pour le saint-siége. — *Datum Ferentini.*

Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 407.

1217 juillet. Alice, dame de Boulaere, ratifie la cession qui avait été faite par le chevalier Gosuin, fils d'Olivier de Schendelbeke, de la dîme de *Smerlebbe* et de tous les droits qu'il prétendait posséder sur la ferme de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, au même endroit.—*Actum anno Dominice incarnationis M. CC. XVII, mense julio.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand,* t. I, p. 236.

1217 juillet? Alice, dame de Boulaere, ratifie la donation qui avait été faite à l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, par Olivier de Schendelbeke et son fils Gosuin, et confirme les libertés et les priviléges qui avaient été octroyées au monastère, du temps du comte Baudouin, empereur de Constantinople.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand,* t. I, p. 226.

1217 juillet. Gilles de Busegnies confirme toutes les donations qui avaient été faites à l'église Saint-Aubert, de Cambrai, par son frère, Gérard de Saint-Aubert. — *Actum anno M. CC. XVII, mense julio.*

Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis,* t. II, preuves, p. 26.

1217 juillet. W., abbé de Saint-André, et R., doyen de Tournai, attestent que Marguerite, de Lisseweghe, a donné deux mesures de terres au portier de l'abbaye de Ter-Doest, pour les pauvres que l'on secourait à l'entrée de ce monastère.— *Actum in ingressu porte de Thosan, anno Domini M. CC. XVII, mense julio.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 494. — Voyez *Ibidem*, p. 822.

Le pape Honorius informe l'évêque d'Arras qu'il a accueilli la demande de quelques religieuses, qui désiraient fonder un couvent près de Douai, de l'ordre de Cîteaux. — *Datum Laterani, IV idus augusti, anno secundo.* 1217 10 août.

Manriquez, *Cisterciensium annales a condito Cistercio*, t. IV, p. 119.

Michel de Boulaere, connétable de Flandre, concède aux religieux de Watten tous les droits qu'il possédait sur les terres qui lui appartenaient dans sa juridiction et dans la châtellenie de Cassel. — *Factum Norpenas, anno Domini M. CC. XVII, mense augusto.* 1217 août.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 237. — Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 48.

La comtesse Jeanne déclare que Walter de Formesele a renoncé au droit qu'il pouvait revendiquer dans l'élection du chef de la communauté de Voormezeele. — *Actum apud Ipram, anno Domini M. CC. decimo septimo, mense septembri, in nativitate beate Marie.* 1217 8 septembre.

Chronicon Vormeselense, p. 48.

Gérard, seigneur de Grimberghe, déclare que Siger Theggline a reconnu, en sa présence, n'avoir aucun droit sur une terre située à Pamele, qu'il avait disputée à l'abbaye de Ninove et que sa mère avait autrefois vendue à ce monastère. — *Actum anno Domini M. CC. XVII, in ecclesia Ninivensi ante crucem, mense septembri, in vigilia sancti Cornelii, et recognitum coram me, in domo Balduini Lindenere, proxima feria tertia sequenti.* 1217 13 et 19 sept.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 833.

Adam, évêque des Morins, déclare avoir reçu des lettres par lesquelles Guillaume de Guines reconnaissait qu'il n'avait aucun droit, ni aucune juridiction, sur l'étang de Boquerdes, propriété de l'abbaye d'Andres. — *Anno gratiæ M. CC. XVII, mense septembri.* 1217 septembre.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 102.

Le roi d'Angleterre ordonne à Falkes de *Breaut.*, de mettre Daniel, avoué de Béthune, en possession des biens que Guillaume, son père, avait possédés dans la juridiction de *Falkes.* — *Teste comite* (*Penbroc.*), *apud Westmonasterium, XI die octobris.* 1217 11 octobre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 329.

1217 octobre. Blanche, comtesse palatine de Troyes, informe le roi des Français qu'elle a autorisé ses vassaux à se constituer cautions envers lui pour Rase de Gavre le Jeune. — *Datum anno gratie M. CC. septimo decimo, mense octobri.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes,* t. I, p. 451. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste,* p. 390.

1217 octobre. Eustache de Neuville le Jeune déclare que, si Rase de Gavre le Jeune guerroyait contre Philippe, roi de France, et Louis, son fils aîné, il payerait au monarque une somme de deux cents marcs.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes,* t. I, p. 451. — Voyez Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores,* t. V, p. 271. — *Recueil des historiens de France,* t. XVII, p. 106. — Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste,* p. 391.

1217 octobre. Mêmes promesses, pour une somme de cinq cents marcs, faites au roi de France : 1° par Arnoul, comte de Guines, 2° par Jean de Montmirel, 3° par Nicolas de Rumilly.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes,* t. I, p. 451.

1217 octobre. Mêmes promesses, pour le payement de trois cents livres, faites au roi de France : 1° par Baudouin de Beauvoir, 2° par Roger, seigneur de Rosoy.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes,* t. I, p. 451.

1217 octobre. Mêmes promesses, avec stipulation du payement d'une somme de deux cents livres, faites au roi de France : 1° par Hugues Tacons, 2° par Baudouin d'Aire, 3° par Robert de Milly.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes,* t. I, p. 452.

1217 octobre. Mêmes promesses, avec stipulation du payement d'une somme de cent livres, faites au roi de France par Gaucher de Joigny. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo decimo septimo.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes,* t. I, p. 452. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste,* p. 391.

1217 octobre. Mêmes promesses, avec stipulation du payement de la même somme, faites au roi de France : 1° par Adam Kierés, 2° par Gilbert d'Aire, 3° par Jacques de Saint-Omer, 4° par Jean del Tor, 5° par Michel de Harnes l'Oncle, 6° par Michel, connétable de Flandre, 7° par Baudouin, châtelain de Lens.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes,* t. I, p. 452.

Lothaire, comte de Hochstaden, approuve la vente faite à l'abbaye d'Herekenrode par Arnold d'Elsloo, du patronat de l'église d'*Altei* et de la dîme de ce lieu, que le comte tenait en fief de l'archevêque de Cologne. — *Anno Dominice incarnationis M. CC. XVII. Datum Schisebere, II novembris.* 1217 2 novembre.

Wolters, *Notice sur l'ancienne abbaye d'Herekenrode*, p. 61.

Le pape Honorius invite l'archevêque de Sens et ses suffragants à engager les habitants de la province et, entre autres, Robert de Courtenai, à marcher au secours de l'empereur de Constantinople, Pierre (de Courtenai), qui avait été fait prisonnier par les Grecs. — *Datum Laterani, pridie nonas novembris, pontificatus nostri anno secundo.* 1217 4 novembre.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 638.

Le roi d'Angleterre ordonne au vicomte d'Oxford de faire remettre à Robert Mariscall, sénéchal du comte de Boulogne, les terres que celui-ci possédait lorsqu'il fut pris en Flandre. — *Teste comite (Penbroc.), apud London, VI die novembris.* 1217 6 novembre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 342.

Le pape Honorius ordonne à l'archevêque de Reims et à ses suffragants d'instituer des prières publiques pour le succès des armes des croisés et l'heureuse issue de leur lutte contre les Sarrasins. — *Datum Laterani, VIII kal. decembris, pontificatus nostri anno secundo.* 1217 24 novembre.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 639.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, donne six bonniers de terre situés à Epinlieu, près de Mons, pour y fonder un monastère de filles de l'ordre de Cîteaux. — *Actum apud Gandavum, anno Dom. incarnationis M. CC. XVII, in die B. Catharinæ virginis.* 1217 25 novembre.

Jacques de Guyse, *Histoire du Hainaut*, t. III, fol. 90 (édit. de 1531, fragment en français), et t. XIV, p. 218 (édit. de Fortia d'Urban). — *Gallia Christiana nova*, t. III, *instrum.*, col. 38. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 380. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 65. — Voyez *Ibidem*, p. 8.

Sentence arbitrale terminant le débat qui s'était élevé entre le chapitre de Saint-Amé, de Douai, et les religieuses du couvent de Notre-Dame des Prés, 1217 16 décembre.

dans la même ville, au sujet de l'établissement de ce dernier. — *Ce fu fait l'an de le grasse M. CC. et XVII, le disetime calende de jenvier.*

Gallia Christiana nova, t. III, *instrum.*, col. 92. — Le texte publié dans la *Gallia Christiana* n'est probablement qu'une ancienne traduction de l'acte original.

1217
22 décembre.

Michel de Harnes, connétable de Flandre, donne une rente annuelle de trente sous à l'abbaye de Bourbourg, à prélever sur sa terre de *Hala*, près de Cassel. — *Actum apud Sanctum Augustinum Morinorum, in vigilia beati Thome apostoli, anno Domini M. CC. XVII.*

Fragment dans de Coussemaker, *Notice sur les archives de l'abbaye de Bourbourg*, p. 57.

1217
29 décembre.

Le roi d'Angleterre charge plusieurs personnes et, entre autres, Walter de Flandre, de percevoir, en son nom, les taxes (*pisae*) sur les vins et autres denrées. — *Teste ipso comite* (*Penbroc.*), *apud Lamhed., XXIX die novembris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 344.

1217
décembre.

Walter, seigneur de Pollaer, donne à l'abbé et aux religieux de Ninove trois bonniers et demi de terres, situés à Santbergen, que l'abbé cède à Étienne Jaele, à la charge d'un cens annuel de quatre deniers de Flandre. — *Actum anno Domini M. CC. XVII, mense decembri, in atrio de Samberghem* (*Santbergen*).

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 832.

1217
décembre.

Alice, dame de Boulaere, déclare que l'abbé et les religieux de Ninove doivent, à perpétuité, posséder le pré situé à *Idenghem*, qu'elle leur avait autrefois donné en aumône, que ce pré mesurât trois bonniers ou davantage. — *Actum anno Domini M. CC. XVII, mense decembri.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 833.

1217.

Le duc de Lotharingie, Henri, confirme plusieurs donations faites à l'abbaye d'Iette par le chevalier Walter de Wemmel, Godin de Nivelles, etc. — *Actum apud Bruxellam, in ecclesia S. Joannis Baptistæ, anno Domini M. CC. XVII.*

Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. II, p. 90. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 991.

Le duc de Lotharingie, Henri, confirme les priviléges qu'il avait antérieurement accordés à l'abbaye de Villers, et déclare que s'il s'élevait un sujet de plainte contre l'abbaye ou l'un des moines, l'affaire serait jugée par le duc lui-même. — *Datum anno gracie millesimo ducentesimo XVII^mo^.* 1217.

Jules de Saint-Genois, *Histoire des avoueries en Belgique*, p. 214. — Wauters, *L'ancienne abbaye de Villers*, p. 24.

Henri, duc de Limbourg et marquis d'Arlon, confirme diverses acquisitions de biens faites par Rutger, abbé de Rolduc. — *Acta sunt hec anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo XVII.* 1217.

Texte incomplet dans Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 190.

Keure donnée aux habitants de Middelbourg par Jeanne, comtesse de Flandre, Guillaume, comte de Hollande, et leur châtelain en Zélande. Cette keure ou loi criminelle en remplaça une autre, qui est mentionnée sous le nom de *vetus kora*. — *Anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo septimo decimo.* 1217.

Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 170. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 588. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en van Zeeland*, t. I, p. 150 (avec une traduction en hollandais).

Béatrix, comtesse de Guines et châtelaine de Bourbourg, donne à l'abbaye de Tronchiennes une redevance consistant en un certain nombre de fromages. — *Actum anno Domini M. CC. XVII.* 1217.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 272.

Guillaume, comte de Juliers, concède à l'abbaye de Salvators-Berge près d'Aix-la-Chapelle, pour sa ferme de Schleiden, quelques droits dans la forêt d'Ardenne. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. XVII.* 1217.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 37.

Louis, comte de Looz, confirme la cession de la dîme de *Graast* (Graesen), cession qui avait été faite à l'église Sainte-Catherine (de Milen) par Godefroid, fils de Rodolphe, écoutète de Saint-Trond, et ses enfants. — *Actum apud Sanctum Trudonem, anno gracie M. CC. XVII, Leodii presidente Hugone venerabili episcopo, Katerina priorissa sub venerabili abbate Christiano dictam ecclesiam regente.* 1217.

Wolters, *Notice historique sur l'ancienne abbaye noble de Milen*, p. 43.

1217. Robert de Béthune approuve les donations de terres et de bruyères que sa mère avait faites ou ferait par la suite. — *Actum anno gratie millesimo ducentesimo septimo decimo.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 99.

1217. Engelbert, sire d'Enghien, donne à l'abbaye de Cambron huit bonniers de terres. — *Anno M. CC. XVII.*

Fragment dans Lewaitte, *Historia Camberonensis, pars II*, p. 129.

1217. Charte de Gérard, prince de Grimberghe, et de son frère Arnoul.—*M.CC.XVII.*

Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 72.

1217. Thierri, sire de Heinsberg, avec le concours de sa femme Isalde, augmente considérablement la dotation de l'abbaye de l'ordre de Prémontré, qui avait été fondée à Heinsberg par ses ancêtres. Parmi les témoins figure l'abbé de Rolduc, Henri, fils du comte de Luxembourg, etc. — *Acta sunt hec anno Verbi incarnati M.CC.XVII, indictione V.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 83. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 189.

1217. Agnès, dame de Roisin, et Baudri, son fils, approuvent la cession de deux parts des serfs demeurant à *Angerel*, cession qui avait été faite à l'abbaye d'Hautmont par Jean de Semeries, mari d'Agnès et père de Baudri. — *Actum anno gracie millesimo ducentesimo septimo decimo.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 184.

1217. Un chevalier nommé Brunon donne à l'église Notre-Dame, de *Riynsteine*, sa fille et dix journaux de terres arables, et vend en outre à cette église cent journaux de terres censales, cession que lui et ses parents font sceller par les comtes Guillaume de Juliers et Waleran de Luxembourg. — *Acta sunt hæc anno Domini M. CC. XVII.*

Ritz, *Urkunden zur Geschichte des Niederrheins und der Niedermaas*, p. 83.

1217. Lettre adressée au pape Honorius par S., évêque de Lisbonne, L., évêque d'Évora et d'autres dignitaires ecclésiastiques, et dans laquelle ces prélats informent le souverain pontife qu'une flotte de croisés d'Allemagne et de Flandre

ayant abordé à Lisbonne et passé l'hiver en Espagne, ils ont, de concert, attaqué la forteresse d'Alcazar et livré aux Sarrasins une bataille qui s'est terminée par la défaite de ceux-ci et la mort de deux rois, les rois de Jaën et de Cordoue.

Manriquez, *Cisterciensium annales a condito Cistercio*, t. IV, p. 105. — Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 412. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 174. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en van Zeeland*, t. I, p. 152.

Guillaume, comte de Hollande, connétable des croisés, informe le pape Honorius de la prise du château d'Alcazar et de la défaite des Sarrasins, et lui demande s'il doit rester en Espagne, comme les rois de Léon et de Navarre l'en avaient prié. 1217.

Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 413. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 175. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en van Zeeland*, t. I, p. 153.

Thierri, archevêque de Trèves, cède l'église d'Useldange, située dans le château de ce nom, au prieur et aux religieux qui y servaient Dieu, sauf les droits de l'archevêque et de l'archidiacre. — *Acta sunt hæc Sarbruch, VII kal. maii, anno incarnationis Dominicæ M. CC. XVII.* 1217.

Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. XLIX.

Rodolphe, évêque d'Arras, fait connaître la bulle adressée par le pape Honorius à l'archevêque de Reims et à ses suffragants, afin qu'ils fassent des processions pour le succès de la croisade. 1217.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1129.

Jean, évêque de Cambrai, à la demande des habitants de Rumilly, sépare ce village de la paroisse de Maisnières, dont il avait dépendu jusqu'alors. — *Actum anno Domini M. CC. septimo decimo.* 1217.

Le Glay, *Glossaire topographique de l'ancien Cambresis*, p. 95.

Jean, évêque de Cambrai, rappelle et approuve les transactions par lesquelles les frères de l'hôpital de Jérusalem avaient acquis la moitié de la dîme de Thiant, qui appartenait au chevalier Réné de Bruile. — *Actum anno Domini M. CC. septimo decimo.* 1217.

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 32, et Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 56.

1217. Thierri, évêque des Estoniens, agissant en qualité de suffragant de l'évêque de Liége, Hugues, déclare, à l'occasion de la consécration de l'église de Bouvignes, que le tiers des revenus de cette église appartient à celles de Notre-Dame, de Dinant, et de Leffe, qui avaient le patronat de la première. — *Anno gracie M. CC. XVII.*

Jules Borgnet, *Cartulaire de la commune de Bouvignes,* t. I, p. 4.

1217. Jacques de Vitri raconte à ses amis son voyage, pendant lequel il avait successivement visité Milan, Pérouse, Gênes, etc., et leur annonce qu'il s'est embarqué dans cette dernière ville pour la Terre-Sainte.

Jules de Saint-Genois, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique,* t. XXIII, p. 29.

1217. Jacques de Vitry, évêque de Saint-Jean d'Acre, raconte à son amie, dame Lutgarde de Saint-Trond, et aux religieuses de l'abbaye d'Aywières, son arrivée en Syrie, décrit l'état dans lequel il a trouvé ce pays et expose les doctrines religieuses des différentes populations qui y habitaient. Il termine en demandant les prières de Lutgarde et des religieuses, pour lui et son chapelain, Jean de Cambrai.

Jules de Saint-Genois, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique,* t. XXIII, p. 33. — Wolters, *Notice historique sur l'ancienne abbaye noble de Milen,* p. 162.

1217. Accord conclu entre le prévôt Robin et le doyen Amaury, de l'église Saint-Pierre, de Lille, et par lequel il est statué que la direction de cette église appartient au prévôt.

Buzelin, *Gallo-Flandria,* p. 320.

1217. Accord conclu entre l'église Sainte-Waudru, d'une part, et de l'autre, les serfs de cette église habitant à Castre et les autres hommes qui y tenaient des terres de l'église précitée. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo septimo decimo.*

Bulletins de la Commission royale d'histoire, 2me série, t. IV, p. 250.

1217. Lettre par laquelle le doyen et le chapitre de Tournai demandent à l'archevêque de Reims, Albéric, sa protection pour l'église de Laon contre les persécutions du seigneur de Coucy, Enguerrand.

Marlot, *Metropolis Remensis historiæ,* t. II, p. 488.

Le prêtre Walter, de Thuin, donne à l'hôpital Saint-Nicolas, de Fosses, tout ce qu'il possédait à Vitrival et une rente de quarante livres de Valenciennes, à prélever sur les revenus de ses biens de Nalinne. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. XVII.* 1217.

Jules Borgnet, *Cartulaire de la commune de Fosses*, p. 9.

Eustache, abbé d'Honnecourt, et le prêtre de Lesdain déclarent qu'Arnoul de Lesdain a renoncé à ses droits de juridiction sur les tenanciers que l'abbaye du Saint-Sépulcre, de Cambrai, avait à Lesdain. — *Actum anno Domini M. CC. XVII, mense.....* 1217.

Le Glay, *Nouveau mémoire sur les archives départementales du Nord*, p. 51.

L'abbé, le prieur et les autres religieux de Saint-Aubert, de Cambrai, approuvent un échange conclu entre eux et Walter Lestone, d'une partie de la dîme de Thiant contre dix muidées de terres. — *Actum anno Domini M. CC. septimo decimo.* 1217.

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 33. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 87.

Chrétien, abbé de Saint-Trond, atteste que Julienne, Ide et Marie, avec leur postérité, appartiennent à la *familia* de ce saint. — *Datum anno gratie M. CC. XVII.* 1217.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 174.

Chrétien, abbé de Saint-Trond, déclare que Jordan, châtelain de Duras, a donné à saint Trond plusieurs de ses serfs, avec leur descendance. — *Actum anno Domini M. CC. XVII.* 1217.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 174.

Chrétien, abbé de Saint-Trond, déclare que Marguerite, sa sœur Wedeloch et d'autres personnes de leur famille étaient serves de saint Trond, ainsi que le constatait une charte qui avait été brûlée. — *Actum anno gracie M. CC. XVII.* 1217.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 175.

Lettre de Gervais, abbé de Prémontré, au pape Honorius, au sujet du peu d'empressement que certains croisés, et entre autres les plus puissants, mettaient 1216-1217.

à accomplir leurs vœux. L'abbé conseille néanmoins au souverain pontife d'accorder un délai d'un an au duc de Bourgogne et à Walter d'Avesnes.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 618.

1218.

1218 3 janvier. Le pape Honorius exhorte l'archevêque de Reims, ses suffragants et tous les prélats de cette province à envoyer des secours à Simon, comte de Montfort, contre les Toulousains révoltés. — *Datum Laterani, III nonas januarii, anno secundo.*

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 645.

1218 12 janvier. Le pape Honorius, en réponse aux lettres qu'il avait reçues d'Espagne au sujet des succès remportés par les habitants de cette contrée et les croisés de Flandre et d'Allemagne sur les Sarrasins, les invite à en remercier le Seigneur et ordonne aux croisés de continuer leur voyage vers la Terre-Sainte. — *Datum Laterani, II idus januarii, pontificatus nostri anno secundo.*

Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 414.

1218 22 janvier. Daniel, avoué d'Arras et seigneur de Béthune, donne aux chanoines d'Arras une redevance de deux muids de froment et un cens de cent sous de Paris, à prélever à Bruay, en échange des biens du chapitre à Nue, Quinci, Boutimont et *Praeriae*. — *Anno Dominicæ incarnationis M. CC. XVII, mense januarii, XI calend. februarii, in die festo S. Vincentii.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 97.

1218 janvier. Le duc Henri Ier approuve le don de quarante-deux bonniers de terres situés à Dilbeek, don qui avait été fait à l'abbaye de Forêt par Olivier de Sotteghem, avec l'assentiment de sa femme et de ses enfants. — *Actum anno Domini M. CC. XVII, mense januario.*

Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. I, p. 186. — Fragment dans Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 694. — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 227. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 758.

1218 janvier. Philippe, comte et marquis de Namur, déclare qu'il est l'homme lige de Blanche, comtesse de Troyes, et de Thibaud, son fils, sauf la fidélité qu'il

doit au roi des Français et au comte de Hainaut. — *Actum anno gratiæ M. CC. XVI, mense januario.*

Chantereau-Lefebvre, *Traité des fiefs*, preuves, pp. 60 et 64.

Le pape Honorius ordonne aux archevêques, aux évêques, aux prélats, etc., des provinces de Lyon, de Reims, de Cologne, de Trèves, etc., de frapper d'une sentence d'excommunication plus rigoureuse Érard de Brienne, qui réclamait injustement la possession du comté de Champagne. — *Datum Laterani, III nonas februarii, anno secundo.* 1218 3 février.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 649. — Voyez Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 460.

Le pape Honorius enjoint aux ducs, aux comtes, aux barons, aux chevaliers, etc., du royaume de France et des provinces de Besançon, de Trèves et de Cologne, d'éviter, comme excommuniés, Érard de Brienne et ses complices, et de rompre toutes relations avec eux. — *Datum Laterani, III nonas februarii, anno secundo.* 1218 3 février.

Recueil des historiens de France, t. III, p. 651. — Voyez Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 460.

Le roi d'Angleterre, en informant Philippe d'Aubigny qu'il a établi de nouvelles assises dans les îles, déclare qu'on ne lèvera d'aide dans ces dernières que pour indemniser la comtesse de Flandre et ses sujets des torts qu'ils ont soufferts par suite de la capture d'un vaisseau.— *Teste ipso comite* (*Penbroc.*), *apud Exon., XIII die februarii.* 1218 13 février.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 352.

Le roi Henri informe le vicomte du Devonshire qu'il a fait don à Ernald ou Arnoul de Flandre d'un domaine situé à Lymeton et à Blakerotintun. — *Teste comite* (*Penbroc.*), *apud Exon., XV die februarii.* 1218 15 février.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 352.

L'abbesse et le couvent de la Cambre déclarent que c'est avec l'autorisation du chapitre de Cambrai qu'ils ont acquis la dîme que Franco *de Strata* possédait à Braine.— *Actum anno Domini millesimo ducentesimo septimo decimo, mense februario.* 1218 février.

Le Roy, *Topographia Gallo-Brabantiæ*, p. 167.

1218 14 mars. Le roi d'Angleterre enjoint au vicomte de Nottingham de faire mettre Rodolphe de Rhodes en possession des terres de son père Gérard. — *Teste comite (Penbroc.), apud Wigorn, XIIII die marcii, anno regni nostri secundo.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 355.

1218 mars. Baudouin, châtelain de Beaumont, approuve la cession d'un domaine situé à *Haucin*, cession qui avait été faite à l'abbaye d'Alne par le chevalier Guillaume, son frère. — *Actum anno gracie M. CC. XVII, mense martio.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 184.

1218 mars. Élisabeth, dame de Merbes, approuve la cession d'une terre, cession qui avait été faite à l'abbaye d'Hautmont par le chevalier Guillaume, jadis châtelain de Beaumont. — *Actum anno gracie millesimo ducentesimo millesimo XVII, mense martio.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 185.

1218 mars. Jean, évêque de Cambrai, ratifie la cession de la terre de la Mote, cession qui avait été faite à l'abbaye de Fémy par Gilles, seigneur de Berlaimont, et sa femme Helwide. — *Anno M. CC. XVII, mense martio.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 59.

1218 mars. H., abbé, et la communauté de Saint-Bavon, de Gand, renoncent au droit de patronat qu'ils possédaient sur l'hôpital Notre-Dame, de cette ville, où une chapellenie avait été fondée avec leur consentement et celui des prêtres de la paroisse Saint-Michel. — *Actum anno Domini M. CC. septimo decimo, mense martio.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 97.

1218 7 avril. Robin le Chantre et Guillaume de la Chapelle, chanoines de Saint-Donatien, de Bruges, et Virgile, chanoine de Notre-Dame, de la même ville, déclarent qu'Arnoul Noiet a renoncé à ses droits sur les dîmes et terrages qui se percevaient à Aunay et à Camphin. — *Actum Brugis, anno incarnationis Domini M. CC. XVIII, septimo idus aprilis.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 240. — Cette charte présente une difficulté diplomatique : Pâques tomba, en 1218, le 15 avril, et, en

1219, le 7 avril; si l'on suit l'ancien style ou style gallican, elle ne peut donc appartenir à l'année 1218, qui ne commença que le 15 avril 1218, et finit dès le 6 avril suivant, au soir.

La comtesse Jeanne mande à Rase de Gavre de « faire sa chevauchée » dans la bruyère qu'elle a abandonnée au monastère de Saint-Bavon, de Gand. — *Datum apud Ipram, feria II in Pascha, anno Domini M. CC. XVIII.* 1218 16 avril.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 100.

La comtesse Jeanne déclare que Siger, châtelain de Gand, et son fils Hugues ont renoncé, en faveur des religieuses de Moorsele, à tous leurs droits sur des terres de ce village. — *Fait à Ypre, ... le lendemain de Pasques, l'an M. CC. XVIII.* 1218 16 avril.

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 477, et *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, pp. 10 et 147.

Guillaume, fils de Ghislain, châtelain de Beaumont, approuve un échange de terres, qui avait été conclu entre le chevalier Giselbert de Grandreng et l'abbaye d'Hautmont. — *Actum anno gracie millesimo ducentesimo XVIII, mense aprili.* 1218 avril.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 185.

Le chevalier Gosuin (Gérard?) de Jauche déclare qu'après avoir attaqué injustement l'abbé Guillaume et quelques religieux de Saint-Amand en Pevele et usurpé leur bois dit *de Saint-Amand,* il a reconnu ses torts et renoncé à ses prétentions. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo octavo decimo, mense maio, in die Inventionis Sancte Crucis.* 1218 3 mai.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 463.

Ordre donné par le roi d'Angleterre pour effectuer divers payements, notamment à Guillaume, fils de Florent le Riche (De Rycke), de Saint-Omer. — *Teste comite (Penbroc.), apud Westmonasterium, XVI die maii, anno regni nostri secundo.* 1218 16 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 362.

Daniel, avoué d'Arras et seigneur de Béthune, du consentement de sa femme Eustachie, concède au monastère de Saint-Jean-Baptiste, de Choques, le pa- 1218 mai.

tronat de l'église de *Haires*. — *Actum anno Domini M. CC. XVIII, mense maii.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 100.

1218 mai. Engelbert, seigneur d'Enghien, avec le consentement de ses fils, Siger et Jacques, donne à l'abbaye de Cambron la terre et le bois de Bouttegnies, situés à Ronquières. — *Actum anno Domini M. CC. XVIII, mense maio.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 573.

1218 mai. Adam, évêque des Morins, et G., prévôt de Saint-Omer, chargés de statuer sur un différend survenu entre le chevalier Walter de Rubroec et l'abbaye de Bourbourg, au sujet d'une dîme située à Rubroec, déclarent que cette dîme appartient au monastère. — *Actum anno Domini M. CC. XVIII, mense maio.*

Fragment dans de Coussemaker, *Notice sur les archives de l'abbaye de Bourbourg*, p. 57.

1218 mai. L'abbesse, le prévôt, le doyen et le chapitre de Nivelles confirment la cession, à charge d'un cens de quatre setiers et quatre chapons par bonnier, que Gilles de Bruxelles, obédiencier d'Appelteren, et Othon de Trazegnies, avoué de ce village, avaient faite des terres marécageuses, appelées vulgairement *li Mares* ou *li Brucs* et sises près de la Dendre, et où le chapitre se réserve la dîme. — *Actum anno gratiæ M. CC. XVIII, mense maio.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 834.

1218 1er juin. Le roi d'Angleterre ordonne à Hugues de Nevill de faire livrer deux ou trois cerfs à l'avoué de Béthune. — *Teste comite* (*Penbroc.*), *apud Turrim London., I die junii, anno regni nostri secundo.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 363.

1218 4 juin. Jean, châtelain de Furnes, approuve la donation d'une rente de vingt sous, que Walter de Crombeke, son vassal, avait cédée à l'abbaye des Dunes. — *Actum anno gratie M. CC. XVIII. Datum apud Stavela, pridie nonas junii.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 497. — Voyez *Ibidem*, p. 822.

1218 8 juin. Chrétien du Pré donne à l'église de Watten une terre de cinq mesures et demie, située à Sinte. — *Actum anno Domini M. ducentesimo XVIII, mense junio, VI idus ejusdem.*

Fragment dans De Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 41.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, charge Guillaume de Staden d'assigner à l'abbé et aux religieux de Ter-Doest, pour y construire leurs habitations, sur la hauteur, un bonnier de wastine, situé près de Rodenbourg. — *Datum Curtraci, feria VI ante nativitatem Sancti Johannis Baptiste, anno Domini M. CC. octavo decimo.* 1218 18 juin.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 500. — Voyez *Ibidem*, p. 823.

L'abbé Amilius et les religieux des Dunes déclarent avoir cédé à Guillaume, fils d'Helverd, une habitation située (à Furnes), au Nortport, et que le monastère possédait, libre de tout impôt, depuis le temps du comte Thierri. — *Actum anno gratie M. CC. octavo decimo, mense julio, quarto kalendas ejusdem mensis.* 1218 28 juin.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 499. — Voyez *Ibidem*, p. 823.

Walter de Voormezeele donne à l'église Notre-Dame, de Voormezeele, seize bonniers de terres, que Gilbert Terbroe tenait de lui en fief, et remet à cette église un cens de seize sous, dont elle lui était redevable. — *Actum in domo mea apud Formosela, anno Domini M. CC. octavo decimo, in natali beatorum apostolorum Petri et Pauli.* 1218 29 juin.

Diegerick, *Inventaire des chartes et documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, t. VII, p. 4.

Eustache, seigneur du Rœux, confirme la donation de quarante bonniers de terres et d'un bonnier et demi de prés situés à Péronne, donation qui avait été faite à l'abbaye d'Épinlieu par son vassal, Baudouin de Lobbes. — *Actum sollempniter in abbatia de Spinleu, anno Verbi incarnati M. CC. octavo decimo, mense junio.* 1218 juin.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 8.

Eustache, seigneur du Rœux, approuve la donation du droit de *gambage* (ou brassage) sur la maison dite de Brunel, à Mons, donation qui avait été faite à l'abbaye d'Épinlieu par Pierre, avoué de Mons. — *Actum sollempniter in abbatia de Spinleu, anno Verbi incarnati M. CC. octavo decimo, mense junio.* 1218 juin.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 9.

1218 juin. Testament de Gérard, fils d'Adam Claichin, bourgeois de Furnes, rédigé par ses ordres alors qu'il allait partir pour Jérusalem. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo XVIII, mense junio.*

F. Vandeputte et C. Carton, *Chronicon et cartularium abbatiæ Sancti Nicolai Furnensis*, p. 127.

1218 juin. L'évêque de Tournai, Gosuin, déclare avoir vu des lettres de Michel, connétable de Flandre, approuvant la donation d'une dîme au chapitre de Saint-Pierre, de Lille. — *Anno M. CC. XVIII, mense junio.*

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 486.

1218 3 juillet. La comtesse Jeanne ordonne à Guillaume d'Ostkerque et à Guillaume de Staden d'arrêter différentes personnes qui avaient attenté aux droits de l'évêque de Tournai sur la dîme de Vliesseghem. — *Datum Insule, in die martis post festum apostolorum Petri et Pauli, anno Domini M. CC. octavo decimo.*

Revue d'histoire et d'archéologie, t. II, p. 205.

1218 7 juillet. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, approuve l'échange de six mesures de terres, que l'abbaye des Dunes avait cédées à Gislebert, châtelain de Bergues, en échange de six mesures et demie. — *Actum Curtraci, anno Domini M. CC. octavo decimo, mense junio, nonas ejusdem.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 498. — Voyez *Ibidem*, p. 823.

1218 14 juillet. Adam, seigneur de Wallincourt, châtelain d'Ypres et de Baillœul, fonde à Wallincourt un chapitre de six chanoines, auquel il donne des revenus et des règlements. — *Actum anno gratiæ millesimo ducentesimo octavo decimo, secundo idus julii.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 535.

1218 16 juillet. Rodolphe de *Roden* ou Rhodes, du consentement de sa mère Hildegarde et de sa femme Berthe, exempte les religieux de Cambron de l'obligation de payer le tonlieu qu'il percevait au Pont de Brabant, près de Gand. — *Actum anno Domini M. CC. XVIII, XVII kalendas augusti.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 942.

1218 21 juillet. Le prévôt de Bruges, chancelier de Flandre, déclare que Jean Gheisera a donné caution pour une somme qu'il devait à l'évêque de Tournai, du chef

de la dîme de Vliesseghem. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo decimo octavo, mense julio, sabbato ante vigiliam Marie Magdalene.*

Revue d'histoire et d'archéologie, t. II, p. 206.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, confirme l'exemption de tonlieux que Philippe, comte de Flandre, avait accordée aux habitants de Dunkerque. — *Bourbourg, ce jour de dimanche de l'octave de la fête de Sainte-Marie-Magdelaine, en l'an douze cens dix-huit.* 1218 29 juillet.

Faulconnier, *Description historique de Dunkerque*, t. I, p. 12.

Henri, fils de Thibaud, comte de Bar et de Luxembourg, confirme, à la demande de sa mère, Ermesinde de Luxembourg, les donations que Thibaud et Ermesinde avaient faites à l'abbaye de Notre-Dame, de Morimond. — *Actum anno Domini M. CC. XVIII, mense julio.* 1218 juillet.

Viguier, *Généalogie de la maison de Luxembourg*, p. 113, dans de Bréquigny, *Table chronologique*, t. V, p. 94.

Arnoul, comte de Guines et châtelain de Bourbourg, confirme à l'abbaye de Saint-Bertin la possession des biens que Jordan d'Aldenfort avait vendus à ce monastère. — *Actum anno M. CC. XVIII, mense julio.* 1218 juillet.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 273.

Daniel de Poperinghe, tant en son nom qu'au nom de plusieurs autres particuliers, spécifie les rentes et redevances qu'ils devaient à l'abbaye de Nonnenbossche. — *Actum anno Domini M. CC. octavo decimo, mense julio.* 1218 juillet.

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 94.

Jean *Pluma* et sa sœur Mathilde, en exécution du testament de dame Béatrix de Reninghelst, assignent à l'abbaye de Nonnenbossche une redevance annuelle consistant en une rasière et demie d'avoine et un *havoet* ou sixième de rasière de froment. — *Actum anno Domini M. CC. octavo decimo, mense julio.* 1218 juillet.

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 96.

Statut du chapitre de Nivelles, relatif aux cens qui lui étaient dus, dans son domaine de Lennick, et aux pénalités qu'encouraient les débiteurs de cens, en retard de payer. — *Actum anno gratiæ M. CC. XVIII, mense julio.* 1218 juillet.

Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. I, p. 217.

1218 juillet. A., abbé des Dunes, et H., abbé de Furnes, déclarent qu'un débat s'étant élevé entre leurs monastères au sujet de la limite de leurs biens, à *Venepeslick*, des arbitres ont décidé que cette limite serait déterminée par le milieu du lit de la *Venepe*, à l'endroit où elle se jette dans l'Ysere. — *Actum Furnis, anno Domini M. CC. octavo decimo, mense julio.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, pp. 356 et 498. — Voyez *Ibidem*, p. 823.

1218 1er août. Le prévôt de Saint-Pierre et le prieur de Sainte-Gertrude, de Louvain, commis par le pape pour s'enquérir des droits que l'abbaye de Ninove et Henri, fils de Jean Brodart, prétendaient avoir sur quelques dîmes, terres, bois et sur une partie des offrandes et de patronat de l'église, à Houtain-au-Mont, font connaître l'accommodement qui avait été conclu entre les parties. — *Actum apud Lovanium, sub turre, in templo Sancti Petri, anno M. CC. XVIII, kalendas augusti.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 835.

1218 6 août. J., doyen de Bruges, et Walter de Courtrai déclarent que Pierre Ghimma, en leur présence et par-devant Guillaume, sénéchal du château de Bruges, a renoncé, en faveur de l'évêque de Tournai, à la dîme de Vliesseghem. — *Hoc autem fuit Brugis.... In vigilia beati Donati, anno Domini M. CC. XVIII.*

Revue d'histoire et d'archéologie, t. II, p. 204.

1218 6 août. Guillaume, sénéchal du châtelain de Bruges, déclare que Pierre Ghimma a renoncé, en faveur de l'évêque de Tournai, à ses droits sur la dîme de Vliesseghem. — *Hoc actum fuit Brugis.... In vigilia beati Donati, anno Domini M. CC. XVIII.*

Revue d'histoire et d'archéologie, t. II, p. 205.

1218 11 août. Le pape Honorius engage l'archevêque de Cologne, ses suffragants et tous les prélats de cette province à envoyer des secours à Amaury de Montfort, dont le père, Simon, venait de périr dans la guerre qu'il soutenait contre les Toulousains, les Avignonais et leurs alliés. — *Datum Laterani, III idus augusti, anno tertio.*

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 664. — Des lettres semblables furent adressées au clergé des provinces de Trèves, de Reims, etc.

La comtesse Jeanne ordonne à André, bailli de Bruges, et à Guillaume de Staden d'arrêter Colin, ses fils et ses amis, qui contestaient à l'évêque de Tournai ses droits sur la dîme de Vliesseghem. — *Datum.... apud Sanctum Guislenum, die lune infra octavas Assumptionis beate Marie, anno Domini millesimo ducentesimo octavo decimo.* 1218 17 août.

Revue d'histoire et d'archéologie, t. II, p. 207.

La comtesse Jeanne réitère l'ordre qu'elle avait donné à Guillaume d'Oostkerque d'arrêter Colin, ses fils et ses parents, qui contestaient à l'évêque de Tournai ses droits sur la dîme de Vliesseghem. — *Datum.... apud Sanctum Ghillenum....., feria secunda post Assumptionem beate Virginis, anno Domini M. CC. octavo decimo.* 1218 18 août.

Revue d'histoire et d'archéologie, t. II, p. 207.

Ordre du roi d'Angleterre, prescrivant de payer différentes sommes à Guillaume, fils de Florent le Riche, de Saint-Omer. — *Teste comite* (*Penbroc.*), *apud Turrim London., XXX die augusti, anno regni nostri secundo.* 1218 30 août.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 369.

Le roi d'Angleterre ordonne de payer à Guillaume, fils de Florent de Saint-Omer, la somme de neuf cents marcs, à valoir sur les six mille que le roi devait à Louis (de France?). — *Teste comite* (*Penbroc.*), *apud Turrim London., XXX die augusti, anno regni nostri secundo.* 1218 30 août.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 369.

Le roi d'Angleterre ordonne de rembourser a l'abbé de Strafford cent marcs qu'il avait avancés pour payer à Guillaume, fils de Florent de Saint-Omer, la somme dont il est question plus haut. — *Teste comite* (*Penbroc.*), *apud Turrim London., XXX die augusti, anno regni nostri secundo.* 1218 30 août.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 369.

Ordre semblable, adressé par le roi d'Angleterre, pour le remboursement de deux cents marcs, prêtés par Henri de Saint-Alban. — *Teste comite* (*Penbroc.*), *apud Turrim London., XXX die augusti, anno regni nostri secundo.* 1218 30 août.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 369.

1218 31 août. Nouveaux ordres donnés par la comtesse Jeanne pour l'arrestation de Colin, de ses fils et de ses parents. — *Datum Insulis...., feria VI post decollationem beati Johannis Baptiste, anno Domini M. CC. octavo decimo.*

Revue d'histoire et d'archéologie, t. II, p. 208.

1218 août. Henri, comte de Bar, se constitue caution envers Blanche, comtesse de Troyes, et Thibaud, son fils, de la somme de cinq mille livres parisis, que Walter d'Avesnes et Marguerite, sa femme, devaient au comte et à la comtesse, pour le rachat des domaines qu'ils avaient hérités du comte de Blois. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC. XVIII, mense augusto.*

Chantereau-Lefebvre, *Traité des fiefs*, preuves, p. 101.

1218 août. Confirmation, par la comtesse Jeanne, de la donation qui avait été faite à l'abbaye d'Épinlieu (au mois de juin précédent) par Baudouin de Lobbes. — *Actum sollempniter apud Montes, anno Verbi incarnati M. CC. octavo decimo, mense augusto.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 10.

1218 août. Henri de Rumigny, seigneur de Florennes, déclare qu'il a remis son fief entre les mains de l'évêque de Liége, qu'il a consenti à ne point s'en servir pour causer du dommage à Waleran, et à ne plus en rentrer en possession si, durant la présente guerre, il se mettait au service du comte de Namur. — *Datum anno Dominicæ incarnationis M. CC. XVIII, mense augusti.*

Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. LI. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 191.

1218 août. Walter, seigneur de Hoele, déclare que Lambert de Vichte, au moment de partir pour Jérusalem, a donné au monastère de Nonnenbossche une redevance annuelle de douze rasières d'avoine. — *Actum anno Domini M. CC. octavo decimo, mense augusto.*

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 97.

1218 août. Sybille, dame de Wavrin, porte à son fils Hellin, sénéchal de Flandre, tous les biens qu'elle tenait, en Bourgogne, en fief du duc. — *Actum apud Wavrin, anno Domini millesimo ducentesimo octavo decimo, mense augusto.*

Pérard, *Recueil de pièces*, p. 443, cité par de Bréquigny, *Table chronologique*, t. V, p. 97.

Jean, évêque de Cambrai, déclare avoir reçu de Gilles, seigneur de Berlaimont, et de sa femme, tous les biens qu'ils possédaient à la Motte. — *Actum in castro meo Cameracesii, anno M. CC. XVIII, mense augusto.* 1218 août.

Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, t. II, preuves, p. 26.

Le duc de Lotharingie, Henri, renonce, en faveur de l'abbaye d'Eenham, à la *procuratio* ou logement qu'il était en droit d'exiger de l'église de Deurne, près d'Anvers. — *Datum anno Domini M. CC. XVIII, feria quinta ante nativitatem Beate Marie.* 1218 6 septembre.

Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 422. — *Revue d'histoire et d'archéologie*, t. I, p. 54.

Adam, évêque des Morins, détermine les conditions de l'érection en paroisse de la chapelle dite *de Guillaume fils de Chrétien*, qui dépendait de l'église Saint-Nicolas, de Furnes. — *Actum anno Domini M. CC. XVIII, mense septembri, in exaltatione Sancte Crucis.* 1218 14 septembre.

F. Vandeputte et C. Carton, *Chronicon et cartularium abbatiæ Sancti Nicolai Furnensis*, p. 59.

Adam, évêque de la Morinie, confirme aux chanoines de l'église Saint-Pierre, de Cassel, leurs biens et leurs priviléges, en donnant l'énumération de ces biens. — *Anno Dominicæ incarnationis M. CC. XVIII, mense octobri, feria quinta post festum sancti Remigii. Actum apud Bergas.* 1218 4 octobre.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1213.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, accorde à ses bourgeois de Séclin, les lois et libertés dont jouissaient ceux de Lille. — *Datum Insule, die Veneris proxima post festum sancti Dionisii, anno Domini millesimo ducentesimo et octavo decimo.* 1218 12 octobre.

Buzelin, *Gallo Flandria sacra et profana*, p. 546. — *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, t. IV, p. 320. — Roisin, *Franchises, lois et coutumes de la ville de Lille*, p. 231.

Walter, abbé de Saint-André, et Conon, abbé de Saint-Barthélemy, de Bruges, attestent que Walter, fils de Lucie, de Dudzele, a cédé à l'abbaye de Ter-Doest, des terres sur lesquelles il avait précédemment assigné à ce monastère une redevance annuelle de deux poises (*pisæ*) de beurre et un cens de quarante sous. — *Actum apud Echout in camera abbatis, anno Domini M. CC. XVIII, XII kal. novembris.* 1218 19 octobre.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 500. — Voyez *Ibidem*, p. 823.

1218
28 octobre.

Michel de Harnes, connétable de Flandre, déclare avoir cédé à la comtesse Jeanne, en échange d'autres biens et revenus, la châtellenie de Cassel, comme ses prédécesseurs l'avaient possédée avant lui. — *Actum est hoc et recognitum Insulæ, die mercurii proximo ante festum apostolorum Simonis et Judæ,..... anno Domini M. CC. octavo decimo.*

Edward Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, p. 155. — Warnkönig et Gheldolf, *Histoire de la Flandre*, t. V, p. 449.

1218
octobre.

Adam, évêque des Morins, Guillaume, abbé de Notre-Dame de la Chapelle, et Gilles, abbé de Sainte-Marie au Bois, en qualité de juges délégués par le saint-siége, terminent le débat qui s'était élevé entre les abbés d'Andres et de Beaulieu, au sujet du patronat de l'église de Terdinghem. — *Actum in synodo Morinensi, anno M. CC. XVIII, mense octobri.*

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 475.

1218
octobre.

Pierre, prévôt de Condé, déclare qu'après sa mort, la dîme de ses biens de Ligne appartiendra à l'abbaye de Cambron.—*Datum anno gratiæ M.CC.XVIII, mense octobri.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 784.

1218
13 novembre.

Le pape Honorius III déclare que les abbés de Saint-Pierre, de Gand, ne seront tenus de payer les dettes de leurs prédécesseurs, que lorsqu'il sera établi qu'elles ont été contractées par ordre du saint-siége ou pour l'utilité de l'abbaye. — *Datum Rome, apud Sanctam Sabinam, idus novembris, pontificatus nostri anno secundo.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 241.

1218
13 novembre.

J., archidiacre de Brabant, termine un différend qui existait entre l'abbé de Saint-Bavon et Walter, prêtre d'Essche, au sujet d'une redevance de quatre muids de froment que l'abbé réclamait à charge de celui-ci. — *Actum anno Domini M. CC. XVIII, mense novembri, feria sexta post festum beati Martini.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 100.

1218
novembre?

Donation faite à l'église de Bruges par Mathilde, dame de Termonde, avec le consentement de Mathilde, sa fille. — *Anno M. CC. XVIII.*

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 113.

Mathilde, dame de Termonde, avec le consentement de sa fille Mathilde, exempte les religieux de l'abbaye de Ter-Doest du tonlieu qu'elle percevait à Termonde. — *Datum apud Tenremundam, anno Domini M. CC. XVIII, mense novembris.* 1218 novembre.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 186. — Voyez *Ibidem*, p. 824.

Jean, évêque de Cambrai, confirme à l'abbaye de Cambron la dîme de Wautier-Braine, que lui avait été donnée par Gilles, chevalier de Braine. — *Actum Cameraci, anno Domini M. CC. octavo decimo; mense novembri.* 1218 novembre.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 776.

Le pape Honorius déclare que les monastères de l'ordre de Citeaux ne devaient pas payer la dîme, pour les terres mises en culture depuis le dernier concile général, et qu'ils exploiteraient directement. — *Datum Laterani, XIII kalendas januarii, pontificatus nostri anno tercio.* 1218 20 décembre.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 22.

Frédéric, roi des Romains et de Sicile, déclare, à la suite d'une sentence rendue par les princes de l'Empire, qu'à Henri, duc de Lotharingie, appartient la tutelle de tous les orphelins possesseurs de biens relevant de ce duché. — *Datum apud Francfort, sexto kalend. januarii, indictione septima, anno M. CC. XVIIII.* 1218 27 décembre.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 66. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, I. II, col. 1090. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, pp. 160 et 354. — Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Legum t. II*, p. 230.

Hugues, évêque de Liége, donne et confirme au prieuré d'Useldange l'église de Beuvange. — *Actum anno gratiæ M. CC. XVIII, mense decembri.* 1218 décembre.

Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. L.

Henri, duc de Lotharingie, exempte les religieux d'Hemmerode de l'obligation de payer le tonlieu ou le winage, tant à Anvers que dans ses autres domaines. — *Datum anno Domini millesimo ducentesimo octavo decimo.* 1218.

Nothomb, *Rapport sur les octrois communaux*, t. II, IVme partie, p. 196.

1218. Henri, duc de Limbourg, décharge les religieux de l'abbaye de Laach de toute prestation au sujet des propriétés qu'ils possédaient à Breisig et à Lütsingen. — *Acta sunt hec anno Verbi incarnati millesimo CC. XVIII.*

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. III, p. 351, et t. VI, p. 192. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 41.

1218. Théobald ou Thibaud, duc de Lorraine, confirme les donations faites au Val-Notre-Dame par Albert, comte de Dachsbourg, et affranchit le monastère de toute dépendance séculière. — *Acta sunt hæc anno millesimo ducentesimo decimo octavo.*

Fisen, *Flores ecclesiæ Leodiensis, pars I*, p. 283. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 845.

1218. Baudouin, comte de Bentheim et *procurator* (ou régent) de Hollande, déclare que, en présence de Thierri de Voorne, d'André, justicier de Flandre, et de l'abbé de Tongerloo, Hadewige, veuve de Dodin *de Subburg*, et ses fils ont exempté l'abbé et les religieux de Middelbourg du droit en vertu duquel ceux-ci leur devaient un palefroi, et ont engagé à l'abbé, pour quarante marcs, les dîmes qu'ils tenaient de lui en fief. — *Datum anno Dominice incarnationis M.CC.XVIII.*

Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 413. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en van Zeeland*, t. I, p. 153.

1218. Louis, comte de Looz, confirme la cession faite à l'abbaye d'Herckenrode des dîmes de Corswarem, de Hundelingen et de Welne, par Robert, chevalier de Corswarem, et les donations qui avaient été faites à la même communauté par deux autres de ses vassaux : Herman d'Elsloo et le châtelain Lambert de Brusthem. — *Actum anno gratie M. CC. XVIII.*

Wolters, *Notice sur l'ancienne abbaye de Herckenrode*, p. 70.

1218. Louis, comte de Looz, donne, avec le consentement de l'évêque de Liége, de sa femme Ide et de ses frères, les dîmes de Hasselt, de Kermpt, de Curange et de Stockrode, aux religieuses d'Herckenrode, pour les posséder tant que lui ou ses successeurs n'auraient pas remboursé au monastère quatre cents marcs de Liége, que les religieuses lui avaient prêtés pour se rendre en pèlerinage à Jérusalem. — *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo octavo decimo.*

Mantelius et Robyns, *Historia Lossensis, pars I*, p. 125. — Miræus et Foppens, *Opera diplo-*

matica, t. II, p. 845. — Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. LI. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 417. — Wolters, *Notice sur l'ancienne abbaye de Herckenrode*, p. 64.

Arnoul, comte de Looz, déclare que son frère Louis, après avoir reçu quatre cents marcs de Liége des religieuses d'Herckenrode, au moment de partir pour Jérusalem, se trouvant au lit de mort, avait cédé à perpétuité à cette abbaye les dîmes de Hasselt, de Kermpt, de Curange et de Stockrode; il ratifie cette donation et y ajoute le patronat de l'église de Hasselt et des droits de pêche. — *Acta sunt hæc anno gratiæ millesimo ducentesimo decimo octavo.* 1218.

Mantelius et Robyns, *Historia Lossensis, pars I*, p. 126. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 846. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 420. — Wolters, *Notice sur l'ancienne abbaye de Herckenrode*, p. 66.

Accord conclu entre Waleran, comte de Luxembourg et marquis d'Arlon, et l'église cathédrale de Metz, au sujet de leur juridiction respective à Basailles, à *Angadenges* et leurs dépendances, et sur l'eau de *Charencez*. — *Datum Mettis, anno gratiæ M. CC. octavo decimo, regnante Friderico filio Henrici imperatoris, præsidente Conrado Mettensi ecclesiæ, imperialis aulæ cancellario.* 1218.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 230. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. IV, p. 18, et t. VI, p. 192.

Le chevalier Gobert de Bioul déclare avoir donné à l'abbaye de Bonne-Espérance toute la dîme qu'il prélevait à Orbais et qu'il tenait en fief de Guillaume, frère du duc de Louvain. — *Actum anno gracie M. CC. octavo decimo.* 1218.

Bulletin du Cercle archéologique de Mons, 2me série, t. I, p. 55. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 106.

Roger de Chimai détermine les droits qu'il possède en qualité de châtelain de Couvin; l'évêque de Liége lui ayant assigné une rente de quinze livres de blancs à prélever sur les changes de Huy, il déclare renoncer à ses prétentions sur le village de Gonrieux. — *Actum anno Domini M. CC. octavo decimo.* 1218.

Hagemans, *Histoire du pays de Chimay*, p. 549.

Baudouin, seigneur de Comines et châtelain d'Aire, approuve la cession d'une dîme située à Warneton, cession qui avait été faite à l'abbaye de Saint- 1218.

Bertin par Baudouin de *Meternes* et sa femme Élisabeth. — *Actum est hoc anno Domini M. CC. XVIII.*

Diericx, *Appendice aux mémoires sur la ville de Gand*, p. 90. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. III, IIme partie, p. 143.

1218. Roger de Condé, sa femme Béatrix et la fille de celle-ci, Agnès, approuvent la donation de trois bonniers de terres, situés à Bliquy, donation qui avait été faite par Pierre, prévôt de Notre-Dame, de Condé, à son église. — *Datum anno incarnationis millesimo ducentesimo decimo octavo.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 537. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 738.

1218. Roger, seigneur de Condé en partie, donne aux chanoines de Condé la dîme qu'il possédait dans ce lieu et que le chapitre cède à ses fils, Godefroid et Walter, pour en jouir leur vie durant, et Gilles de Trit cède aux chanoines de Condé et aux moines de Crespin la dîme qui était tenue de lui en fief par le chevalier Guillaume de *Main*. — *Actum anno millesimo ducentesimo decimo octavo.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 537. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 738.

1218. Arnoul d'Elsloo déclare avoir vendu à l'abbaye d'Herckenrode, moyennant trois cents marcs, le patronat de l'église et la dîme d'Altei, qu'il tenait en fief de Lothaire, comte d'Hochstaden, et en arrière-fief de l'archevêque de Cologne. — *Actum anno gratie M. CC. XVIII.*

Wolters, *Notice sur l'ancienne abbaye de Herckenrode*, p. 63.

1218. Siger, châtelain de Gand, atteste que les échevins des quatre bancs (ou des quatre métiers), réunis à Assenede, avaient décidé que l'abbaye de Saint-Bavon n'était nullement obligée à payer à ses hommes le *niewerft*, pour les terres qui étaient tenues de l'abbaye à cens perpétuel. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo octo decimo.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 102. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. III, IIe partie, p. 83. — Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, p. 209.

Siger, châtelain de Gand, donne quelques redevances de seigle et d'avoine aux religieux de Bornhem, pour la fondation d'un anniversaire. — *Anno Verbi incarnati M. CC. XVIII.* 1218.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 477. — Fragment dans Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I, p. 191 (2me édition).

Le chevalier Manassès de Guines atteste qu'il a donné la forêt qu'il possédait à l'abbaye de Notre-Dame de Liques. — *Anno M. CC. XVIII.* 1218.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 134.

Baudouin de Winti et sa mère Mathilde déclarent avoir donné à l'abbaye de Cambron une rente annuelle de huit livres de blancs, à prélever sur leurs revenus de Jurbise. — *Actum anno Domini M. CC. octavo decimo.* 1218.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 899.

Ordonnance émanée des échevins de Gand et concernant le payement des dettes, les réclamations à propos d'héritages ou à charge d'étrangers, et d'autres questions de procédure; cette ordonnance est intitulée : *placitum de pecunia. — In Gandavo.... Gerardo de Zottenghem ballivo existente,.... Acta anno Domini M. CC. XVIII.* 1218.

Diericx, *Mémoire sur les lois, les coutumes et les privilèges des Gantois*, t. I, p. 320, et *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 169. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, p. 34, et *Histoire de la Flandre*, t. V, p. 255 (édit. Gheldolf). — Une ancienne traduction flamande se trouve dans Diericx, *Mémoire sur les lois, etc., des Gantois*, t. I, *l. c.* — Voyez Van Duyse, *Inventaire des chartres et documents appartenant aux archives de la ville de Gand*, p. 15.

Engelbert, archevêque de Cologne, prend le monastère de Heynsberg sous sa protection et lui confirme la possession de ses biens et notamment de quelques domaines dont il donne l'énumération. — *Acta sunt hæc anno Domini millesimo ducentesimo decimo octavo.* 1218.

Gelenius, *Sanctus Engelbertus, archiepiscopus Coloniensis*, p. 69. — Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 333, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 347. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 283. — Hugo, *Annales ordinis Præmonstratensis*, t. I, preuves, col. DCLIII.

L'archevêque de Cologne, Engelbert, en qualité de représentant du roi Frédéric, confirme la donation qu'il avait faite aux chanoines d'Aix-la-Chapelle, 1218.

des églises de Herstal et de Bergh-Saint-Laurent. — *Acta sunt hec anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo decimo octavo.*

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 94. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 42.

1218. Hugues, évêque de Liége, ratifie les dons qui avaient récemment été faits au monastère de Herckenrode par Louis et Arnoul, comtes de Looz. — *Anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo decimo octavo.*

Mantelius et Robyns, *Historia Lossensis, pars I*, pp. 113 et 127. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 846. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 421. — Wolters, *Notice sur l'ancienne abbaye de Herckenrode*, p. 68.

1218. Benoît, évêque de Rochester, détermine les droits que l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, possédait sur les églises d'Est-Greenwich et de Lievesham. — *Datum anno incarnationis Dominice M. CC. XVIII.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 237.

1218. Jacques, archidiacre de Liége, confirme le règlement qui avait déjà été approuvé par l'évêque de cette ville, Hugues, pour le partage du produit des églises étant à la collation du chapitre de Saint-Aubin, de Namur, entre les chanoines. — *Datum anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo octavo decimo.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. VI, p. 184.

1218. S., doyen de Chièvres, atteste que Hugues, chevalier de Gages, du consentement de sa femme et de ses fils, a cédé à l'abbaye de Cambron des biens situés à Gages. — *Actum anno Domini M. CC. XVIII.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 900.

1218. S., doyen de Chièvres, déclare que le chevalier H. de Gages, sa femme et ses fils ont renoncé à leurs droits sur le demi-bonnier de terre que Siger Hosiaus, de Gages, avait cédé à l'abbaye de Cambron. — *Actum anno Domini M. CC. XVIII.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 901.

1218. Les églises de Sainte-Waudru et de Saint-Germain, de Mons, partagent entre elles les cens qu'elles avaient acquis en commun de Rodolphe, fils de Gosuin

Calcearius. — Actum in monasterio beatæ Waldedrudis, anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo octavo decimo.

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. VII, p. 377.

L'abbé Baudouin et les religieux de Cambron déclarent que l'on distribuera aux pauvres, à la porte de l'abbaye, le produit des trois journaux de terres donnés au monastère par Jean de Brandengien. — *Actum anno Domini M. CC. XVIII.* 1218.

Lewaitte, *Historia Camberonensis, pars II*, p. 129. — De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 113.

Les abbés de Grimberghe et de Furnes déclarent que chacune de leurs abbayes respectives célébrera, au 1er mars, un office solennel pour les frères et les sœurs de l'autre monastère. — *Anno incarnationis Domini M. CC. XVIII.* 1218.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 81. — F. Vandeputte et C. Carton, *Chronicon et cartularium abbatiæ Sancti Nicolai Furnensis*, p. 9.

L'abbé Rodolphe et les religieux de Ninove donnent à cens à Robert, prêtre de Haute-Croix, deux bonniers et demi de la terre dite *Heghelsdal*, à Saintes, et lui concèdent en outre environ deux bonniers et demi de la terre appelée *Dorent*, à la condition que cette dernière, après la mort du donataire, appartiendra à l'abbaye de Ninove. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. XVIII, in thalamo abbatis, Ninive.* 1218.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 836.

Lettre écrite par Gervais, abbé de Prémontré, au pape Honorius, au sujet de l'ordre qui lui avait été donné de visiter l'abbaye de Saint-Amand, et des difficultés qu'il avait rencontrées dans l'accomplissement de ce mandat. 1218.

Hugo, *Sacræ antiquitatis monumenta*, t. I, p. 17.

L'abbé et les religieux de Saint-Jean, de Valenciennes, s'accordent avec les frères de l'hôpital de Jérusalem, au sujet de la perception de la dîme de Presiel. — *Actum anno Domini M. CC. octavo decimo.* 1218.

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 34. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 58.

L'abbesse Gertrude et les religieuses d'Épinlieu concèdent à Adam et à Marguerite, sa femme, pour en jouir à titre viager, une maison et quatre et demi 1218.

bonniers de terres situés à *Rogierpuch.* — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. octavo decimo.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 10.

1217-1218. Traité d'alliance conclu entre Thierri, archevêque de Trèves, et Engelbert, archevêque de Cologne. Les deux prélats s'engagent à réprimer de concert les rébellions de leurs vassaux respectifs.

Ennen et Eckertz, *Quellen zür Geschichte der Stadt Köln*, t. II, p. 75.

1218 environ. Un grand nombre d'abbés, entre autres Hugues, abbé du Saint-Sépulcre; Bertin, abbé de Saint-Aubert; Roger, abbé de Saint-Jean, de Térouane; Odon, abbé de Saint-Vaast; Didier, abbé du Mont-Saint-Éloi, se plaignent au pape Honorius III de ce qu'on avait enlevé aux chanoines de Saint-Jean, d'Amiens, l'église Saint-Germain, de la même ville.

Hugo, *Sacræ antiquitatis monumenta*, t. I, p. 20.

1218 environ. S. (Simon), archevêque de Tyr, prie l'abbé de Prémontré, Gervais, de lui envoyer les sommes qu'il avait recueillies pour la défense de la Terre-Sainte; l'archevêque, en revenant de la Flandre, par Péronne, avait entendu des plaintes nombreuses sur le peu d'empressement que Gervais avait montré à cet égard.

Hugo, *Sacræ antiquitatis monumenta*, t. I, p. 34.

1219.

1219 3 janvier. Le pape Honorius, par une bulle adressée aux dignitaires ecclésiastiques, confirme à l'ordre de Cîteaux ses priviléges, que quelques personnes puissantes voulaient lui enlever. — *Datum Laterani, III nonas januarii, pontificatus nostri anno tercio.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 23.

1219 9 janvier. Le pape Honorius ordonne d'excommunier de nouveau Érard de Brienne et sa femme Philippine, s'ils venaient à manquer aux engagements qu'ils avaient contractés, conformément aux bulles qu'il avait adressées aux archevêques, évêques et autres prélats des provinces de Lyon, de Reims, de Cologne, de

Trèves, etc. — *Datum Laterani, V idus januarii, pontificatus nostri anno tertio.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 474.

Lettres de non-préjudice données par Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, à Guillaume, prévôt de Saint-Donatien, de Bruges, dont les tenanciers lui avaient payé la somme de six cents livres. — *Datum Cortraci, anno Domini millesimo ducentesimo decimo octavo, die jovis proxima post octavas Epiphaniæ.* 1219 15 janvier.

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 543. — *Déduction présentée à S. Majesté impériale et catholique par l'évêque, prévôt de Saint-Donat*, p. 13. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 739. — Warnkönig, *Histoire de la Flandre*, t. II, p. 435 (édit. Gheldolf).

Henri, abbé de Saint-Nicolas, de Furnes, et Herbert, prévôt de l'église Saint-Barthélemy, de cette ville, ratifient l'accord qui avait été conclu entre Walter Bloch et les religieux des Dunes, au sujet d'une terre que le père de Walter avait donnée à l'abbaye. — *Actum anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo octavo decimo, septimo decimo kalendas februarii.* 1219 16 janvier.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 496. — Voyez *Ibidem*, p. 824.

Gérard, seigneur de Grimberghe et de Ninove, déclare qu'il a donné à l'abbaye de Ninove neuf bonniers de terres allodiales, situées au Coudenberg, en échange d'un même nombre de bonniers se trouvant en d'autres endroits. — *Actum anno Domini M. CC. octavo decimo, mense januario.* 1219 janvier.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 817.

Jean, évêque de Cambrai, confirme la donation de la dîme de Hyon, qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par un laïque nommé Jean de Cumes. — *Actum apud Altum montem, anno Dominice incarnationis M. CC. XVIII, sabbato ante Invocavit me.* 1219 25 février.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 775.

Siger, châtelain de Gand, à la prière de l'abbé et des religieux de Saint-Bavon, permet aux habitants du lieu dit *Overreke*, de construire des ponts pour communiquer avec le lieu dit *den Briel*. — *Actum anno Domini M. CC. XVIII, mense februario.* 1219 février.

Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 406. — Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 101. — Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 479.

1219 février. L'évêque de Cambrai confirme la donation d'une dîme se prélevant dans la paroisse de Saint-Symphorien, à Espiennes, donation qui avait été faite à l'hôpital de Jérusalem par Simon li Archiers. — *Actam anno Domini M. CC. octavo decimo, mense februario.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 34. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 58.

1219 5 mars. Le pape Honorius III mande aux archevêques, aux évêques et aux autres prélats de veiller à la conservation des priviléges de l'ordre de Prémontré. — *Datum Laterani, tertio nonas martii, pontificatus nostri anno tertio.*

De Paepe, *Summaria cronologia insignis ecclesiæ Parchensis*, p. 75. — Sanderus, *Abbatia Parchensis*, p. 19, et *Chorographia sacra Brabantiæ*, t. I, p. 175.

1219 20 mars. A., archidiacre de l'évêché de Tournai, en Flandre, et Jean De Walle, aumônier de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, fixent les limites des dîmes que ce monastère, l'évêque de Tournai et l'hôpital Notre-Dame, de Lille, prélevaient dans différentes paroisses voisines de Rodenbourg. — *Hec compositio facta fuit apud Elmare, anno Domini M.CC. XVIII, feria XI ante Ramos palmarum.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 239.

1219 mars. Michel de Harnes, connétable de Flandre, déclare avoir fait remise à l'abbaye de Watten des droits appelés *voudermont, waguenvard, balphard, herscot,* et avoir exempté les tenanciers de ce monastère de la taxe dite *uthland* et de toute autre exaction. — *Actum Insulis, mense martio, anno Domini M. CC. octavo decimo.*

Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie, t. IV, p. 198. — Warnkönig et Gheldolf, *Histoire de la Flandre*, t. V, p. 451.

1219 mars. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, déclare approuver complétement et garantir les concessions que son vassal, Michel, connétable de Flandre, avait octroyées à l'église de Watten et à ses tenanciers. — *Actum apud Insulas, anno M. CC. XVIII, mense martio.*

Warnkönig et Gheldolf, *Histoire de la Flandre*, t. V, p. 452. — Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 238.

1219 mars. Michel de Boulaere, connétable de Flandre, déclare que si l'église de Watten éprouvait quelque préjudice, par suite de l'échange conclu entre lui et la com-

tesse Jeanne, ses héritiers devraient payer deux cents livres à l'église. — *Actum anno Domini M. CC. XVIII, mense martio, apud Insulam.*

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 30.

Michel de Boulaere, connétable de Flandre, du consentement de sa femme Christine et de la comtesse Jeanne, fait remise à l'église de Watten, moyennant deux cents livres de Flandre, de différents droits seigneuriaux qu'il percevait dans ses domaines : à Lederseele, à Volkerinchove, à Rubroue, à Broxelle, à Peene et à Bollezeele. 1219 mars.

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 49.

Jeanne, comtesse de Flandre, déclare que Michel, connétable du comté, a fait remise à l'église de Watten de tout ce qui pouvait lui être dû pour les terres de cette église, situées dans ses domaines. — *Actum apud Insulam, anno Domini incarnationis M. CC. XVIII, mense marcio.* 1219 mars.

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 49.

Baudouin, sire de Cuincy, donne à Baudouin de Lauwin, son neveu, en accroissement de son fief, tous ses droits sur l'étang et le moulin d'Équerchin. — *Ce fu fait à Quinci, el mois de mars, et li incarnation M. CC. et XVIII ans.* 1219 mars.

Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, p. 60.

Les échevins d'Ypres attestent que Thierri *de Agro* (Vande Velde) et sa femme Christine ont donné à l'abbaye des Dunes une rente annuelle d'un marc (de 32 sous), assignée sur une habitation de la rue dite d'*Elverdinghe*. — *Anno Domini M. CC. octavo decimo, mense martio.* 1219 mars.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 301. — Voyez *Ibidem*, p. 822.

Walter de Ligne confirme à l'abbaye de Cambron la possession de biens situés à Quévy, qui avaient été donnés à ce monastère par Guillaume, chevalier de Quévy, vassal de sire Guillaume de Beaumont. — *Actum apud Nimi, anno ab incarnatione Domini M. CC. XVIII, feria II post Palmas.* 1219 1er avril.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 688.

Le châtelain de Bruxelles, Léon, approuve la vente faite par son vassal Thimer de Rogenies au chapitre de Cambrai, de toute la dîme qu'il possédait à Braine-l'Alleu. — *Actum anno Domini M. CC. XIX, XI aprilis.* 1219 11 avril.

Le Roy, *Topographia Gallo-Brabantiæ*, p. 167.

1219
11 avril.

Le pape Honorius III confère à l'abbé d'Anchin le droit de porter l'anneau et la mitre, celui de conférer les ordres mineurs et celui de relever les religieux de l'excommunication. — *Datum Laterani, III idus aprilis, pontificatus nostri anno tertio.*

Escallier, *L'abbaye d'Anchin*, p. 142 (texte latin et traduction française).

1219
20 avril.

Le roi des Romains, Frédéric, en considération de la pénurie dans laquelle se trouvait le chapitre de Saint-Adalbert, d'Aix-la-Chapelle, autorise les chanoines à supprimer six prébendes, dont les revenus seraient annexés aux revenus des prébendes restantes. — *Datum Frankenvort, XII kalend. maii.*

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 49.

1219
24 avril.

Le pape Honorius, par une bulle adressée à l'abbé de Saint-Barthélemy, au prieur de Saint-Éloi et au chantre de Noyon, leur enjoint de jeter l'interdit sur les localités où l'on donnerait asile à Bouchard d'Avesnes. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, octavo kalend. maii, pontificatus nostri anno tertio.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 593. — Jacques de Guyse, *Histoire du Hainaut*, t. XVI, p. 186 (édit. de Fortin d'Urban). — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 683. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 531. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 478.

1219
28 avril.

Jean, évêque de Cambrai, seigneur de Chocques, ratifie la cession d'une dîme se prélevant à *Pascau*, cession qui avait été faite à l'abbaye de Chocques par l'un de ses vassaux, Robert de Carvent; le prélat, de son côté, donne au monastère la dîme du foin à Chocques et à *Gonnehem*. — *Actum anno Domini M. CC. XIX, mense aprili, IV kalend. maii.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 59.

1219
29 avril.

Frédéric, roi des Romains et de Sicile, confirme à Henri Ier, duc de Lotharingie, tous les fiefs que le roi Philippe lui avait accordés et lui assigne soixante chariots de vin à prendre à Boppard et en Alsace. — *Datum apud Frankefort in solenni curia, III kal. maii, anno M. CC. XIX.*

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 65. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1089. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 177. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, pp. 158 et 354. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 154.

Frédéric, roi des Romains et de Sicile, déclare que la terre de Voelne ou Fologne, avec ses dépendances, doit appartenir en entier à Henri, duc de Lotharingie. — *Datum in solenni curia apud Frankenforde, tertio kal. maii, M. CC. XIX.* 1219 29 avril.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 66. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1089. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, pp. 139 et 334.

Transaction conclue entre Pierre de Douai et la communauté de Saint-Calixte, de Cisoing, au sujet des droits que Pierre de Douai possédait à Sommaing, où le comte Baudouin lui avait cédé l'avouerie ou haute justice. — *Fait fu l'an de grasse M. deux cens et dise neuf, el mois d'avril.* 1219 avril.

Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, p. 61.

L'abbé des Dunes et d'autres ecclésiastiques attestent que Sybille, dame de Lillers, a approuvé la renonciation faite par Erlebald, l'un de ses vassaux, à une rente de trente-quatre sous et huit deniers, que l'abbaye de Saint-Nicolas, de Furnes, lui payait pour des terres situées à Schore. — *Actum Furnis, in aula comitis, anno Domini M. CC. XIX, mense aprili.* 1219 avril.

F. Vandeputte et C. Carton, *Chronicon et cartularium abbatiæ Sancti Nicolai Furnensis*, p. 233.

L'évêque de Cambrai, Jean, approuve la donation de la dîme de Quenast, qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par Hugues de Lens. — *Actum Cameraci, anno incarnationis Dominice M. CC. XIX, octavo idus maii.* 1219 8 mai.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 778.

Le pape Honorius III confirme à l'église Saint-Pierre, de Thourout, les dîmes de cette ville, les cens payés par les habitants, les revenus des foires, ceux appelés de la *Kermesse*, etc. — *Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, tertio idus maii, pontificatus nostri anno tertio.* 1219 13 mai.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 81. — Lanssens, *Geschiedenis van Thourout en Wynendaele*, p. 193.

Engelbert, archevêque de Cologne, et Hugues, évêque de Liége, attestent que l'abbaye de Saint-Pantaléon, de Cologne, a cédé, moyennant une rente héréditaire de quatorze marcs de Cologne, à Guillaume de Hornes, le village de Wessem, dont il était déjà l'avoué. — *Acta sunt hec anno Dominice incarna-* 1219 15 mai.

tionis M. CC. XVIIII, in vigilia Ascensionis, Honorio papa presidente, regnante domino Friderico Romanorum rege.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 45. — Wolters, *Codex diplomaticus Lossensis*, p. 99.

1219 16 mai. Siger d'Enghien donne, en aumône, à l'abbaye de Cambron, toutes les dîmes qui lui appartenaient dans la châtellenie de Grammont, à Saarlaardinghe, Goy et Flobecq. — *Actum in capitulo de Camberon, anno Dominicæ incarnationis M. CC. XIX, in die Ascensionis Domini.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 785.

1219 mai. Arnoul, comte de Guines, garantit à l'abbaye d'Ardres la possession de l'étang situé entre Bokerdes et Fontaines. — *Actum est hoc.... anno Verbi incarnati M. CC. XIX, mense maio, die quo ab amicis et hominibus licentiam accepi, ut cum domino meo Ludovico pergerem ad partes Albigenses.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 527, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 558. — Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 273. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 574.

1219 mai. Daniel, avoué d'Arras et seigneur de Béthune, confirme l'accord qui avait été conclu entre l'église de Marcuil et Jean de Pascau, au sujet d'un bien situé à Pascau. — *Actum anno Domini M. CC. XIX, mense maio.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 100.

1219 mai. Antoine de Braine approuve la cession d'une dîme se prélevant à *Papengien*, cession qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par son vassal Guy de Brege. — *Actum apud Stenkirke, anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo nono decimo, mense maii.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 777.

1219 mai. Engelbert, seigneur d'Enghien, atteste que Walter de *Haubruges* a cédé à l'abbaye de Cambron sa maierie de Grammont et la maison qui était annexée à cet office. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. XIX, mense maii.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 913.

1219 mai. Engelbert, seigneur d'Enghien, déclare que Nicolas de *Ranchove* a donné un bonnier de terres à l'abbaye de Cambron, qui le lui a rendu, à condition qu'il payerait, tous les ans, un cens de dix sous. — *Actum anno Domini M. CC. XIX, mense maio.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 912.

Hugues de Lens déclare avoir donné à l'abbaye de Cambron la dîme de son alleu de Quenast et vingt sous à prélever sur ses cens dans le même village. — *Actum anno Domini M. CC. XIX, mense maii.* 1219 mai.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 778.

Adam, évêque des Morins, confirme la donation d'un fief, qui avait été faite à l'abbaye de Saint-Bertin par Adam de Warnes et sa femme Adelis. — *Actum anno M. CC. XIX, mense maio.* 1219 mai.

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 437.

Adam, évêque des Morins, atteste que Baudouin Suarthe, de Dunkerque, a donné en aumône à l'abbaye des Dunes cinq mesures de terres situées près de son habitation. — *Actum in monasterio de Dunis, anno Domini M. CC. nono decimo, mense maio.* 1219 mai.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 302. — Voyez *Ibidem*, p. 824.

Bulle du pape Honorius III, relative aux immunités des biens de l'abbaye de Liessies. — *Datum Reati, idus junii, pontificatus nostri anno tertio.* 1219? 13 juin.

Fragment dans De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. VII, p. 643.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, déclare que, voulant protéger l'abbaye des Dunes des attaques de la mer et des violences des laïques, elle a cédé à ce monastère cent vingt-sept verges de terres, des deux côtés, vers l'orient et vers l'occident. La communauté, de son côté, renonce à la rente de sept livres que le comte Thierri lui avait donnée. — *Actum Insulis, coram fidelibus meis, in vigilia apostolorum Petri et Pauli, anno Domini M.CC. nono X.* 1219 28 juin.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 362. — Voyez *Ibidem*, p. 824.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, cède à l'abbaye d'Alne la redevance annuelle de vingt-quatre muids d'épeautre et douze muids d'avoine, mesure de Walcourt, que le monastère lui devait sur les terres d'Offregnies et de Thiegnies. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo nono decimo, mense junio.* 1219 juin.

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. V, p. 398. — Devillers, *Mémoire sur un cartulaire et sur les archives de l'abbaye d'Alne*, p. 254.

1219 juin. Jugement arbitral par lequel on attribue aux frères de Saint-Jean de Jérusalem la possession de la chapellenie fondée par R. Russel dans l'église Saint-Géry, de Valenciennes, à la condition de payer au prieuré de Saint-Sauve une rente annuelle de soixante sous. — *Actum anno gratiæ millesimo ducentesimo decimo nono, mense junio.*

Le Boucq, *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentienne*, p. 203.

1219 juin. L'abbé Pierre et les religieux de Liessies approuvent la vente d'une dîme se prélevant à Attre, vente qui avait été faite à l'abbaye d'Épinlieu par Alard, seigneur d'Antoing. — *Actum anno Domini Verbi incarnati M. CC. X nono, mense junio.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 11. — Suit l'analyse d'un acte semblable, daté du mois de juillet.

1219 15 juillet. Waleran, comte de Luxembourg et de la Roche et marquis d'Arlon, déclare que le chevalier Rutger de Bekkendorp a renoncé, moyennant le payement de deux marcs, au droit d'exiger, tous les ans, de l'abbé de Rolduc, la remise d'une chape. — *Acta sunt hec anno incarnationis Domini millesimo CC. XVIIII, die festo Divisionis apostolorum, Rode, in domo nostra.*

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 194.

1219 16 juillet. Le roi d'Angleterre ordonne au vicomte d'Oxford de faire mettre le comte de Boulogne, Renaud, en possession de Colde-Norton, comme le comte l'était lorsqu'il fut pris en Flandre. — *Teste H. de Burgo, apud Westmonasterium, XVI die julii, anno regni nostri tercio.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 396.

1219 4 août. Michel de Harnes enjoint, au nom de la comtesse Jeanne, à André, bailli de Bruges, de charger les sergents de la comtesse de prélever et de garder la dîme de Vliesseghem, pour l'évêque de Tournai. — *Datum Curtraci, dominica prima augusti, anno Domini M. CC. XIX.*

Revue d'histoire et d'archéologie, t. II, p. 208.

1219 13 août. Michel de Harnes, bailli de Flandre, déclare que Jean Ghaisera, de Vliesseghem, a acheté, moyennant cent marcs et vingt-trois livres, la dîme que l'évêque de Tournai percevait à Vliesseghem. — *Actum anno Domini M. CC. XIX, mense augusti, feria tercia ante Assumptionem beate Virginis.*

Revue d'histoire et d'archéologie, t. II, p. 209.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, confirme la donation qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par Amand de Busegnies de tout le fief qu'il tenait de la comtesse à Busegnies. — *Actum apud Haymont Keinoit, anno Domini M. CC. XIX, sabbatho infra octavas Assumptionis beate Marie.* 1219 17 août.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 643.

Alard, seigneur d'Antoing, vend à l'abbaye d'Épinlieu la dîme qu'il avait à Attre, avec le consentement de Walter, seigneur d'Avesnes et comte de Blois, de qui il tenait cette dîme en fief. — *Actum sollempniter anno Verbi incarnati M. CC. decimo nono, mense augusto.* 1219 août

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 12.

Nicolas de Condé, agissant au nom de Walter, seigneur d'Avesnes et comte de Blois, transporte à l'abbaye d'Épinlieu la propriété de la dîme d'Attre, qu'Alard, seigneur d'Antoing, avait cédée à ce monastère. — *Actum sollempniter anno Verbi incarnati M. CC. X nono, mense augusto.* 1219 août.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 12.

Sentence arbitrale de maître Walter de *Wentica*, de Raimond de Meyenghem, de Baudouin de Meteren et de Giselbert *de Valle* sur le différend que Baudouin, écoutète d'Afsné, avait avec l'abbé de Saint-Pierre, de Gand, au sujet de la concession des jachères et de la part dans les amendes, revenus et dîmes, que l'abbé contestait à Baudouin. — *Datum anno M. CC. nono decimo, mense augusti.* 1219 août.

Diericx, *Het Gends charterboekje*, p. 26. — Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 241.

Jean, archidiacre de Brabant, confirme la donation de la dîme d'Attre, qui avait été faite à l'abbaye d'Épinlieu par Alard, seigneur d'Antoing. — *Actum apud Camberonem, anno Domini M. CC. XIX, feria III ante natale beatæ Mariæ.* 1219 3 septembre.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 13.

Hugues de Châtillon, fils du comte de Saint-Paul, déclare que Blanche, comtesse de Troyes, lui a octroyé la bouteillerie (*buticularia*) de Champagne, 1219 26 septembre.

comme son père l'avait reçue du comte, marí de Blanche. — *Datum anno gratie M. CC. X nono decimo, mense septembri, die jovis ante festum Sancti Michaelis.*

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 873. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 490.

1219 28 septembre. Le pape Honorius III confirme à l'abbaye du Parc toutes ses possessions, et notamment les églises de *Cella* (Pont-à-Celles) et de Lubbeck. — *Datum Reati, IV kal. octobris, pontificatus nostri anno quarto.*

De Paepe, *Summaria cronologia insignis ecclesiæ Parchensis*, p. 74. — Sanderus, *Abbatia Parchensis*, p. 19, et *Chorographia sacra Brabantiæ*, t. III, p. 174.

1219 septembre. Henri, abbé de Saint-Nicolas, de Furnes, et Herbert, prévôt de l'église Sainte-Walburge, de cette ville, attestent qu'Agathe, femme de Blancard, bourgeois de Furnes, a donné à l'abbaye des Dunes la moitié de son habitation. — *Actum anno Domini M. CC. XIX, mense septembri.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 383. — Voyez *Ibidem*, p. 825.

1219 29 octobre. Le roi Frédéric donne l'investiture à Godefroid, élu de Cambrai, et confirme tous les droits et toutes les prérogatives que lui et ses ancêtres avaient octroyés aux évêques de Cambrai. — *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis M. CC. nono decimo, regnante domino Friderico Romanorum rege glorioso, anno regni ipsius septimo. Datum apud Nurembergh, per manum Marcualdi, imperialis aulæ prothonotarii, quarto kal. novembris, indictione octava.*

Mutte, *Mémoire de M. de Choiseul contre le magistrat de Cambrai*, pièce n° xx.

1219 octobre. Gérard, seigneur de Saint-Aubert, et sa femme Marie fixent le taux de l'assise ou impôt que les habitants de Quiévy leur devaient, et donnent à ces habitants d'autres lois et des priviléges. — *Actum anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo decimo nono, mense octobris.*

Le Glay, *Glossaire topographique de l'ancien Cambresis*, p. 113.

1219 octobre. Guillaume, frère du duc de Lotharingie, se trouvant au lit de mort, cède à l'abbaye d'Herckenrode les dîmes de Perwez et de Thorembais, qu'il reprend de ce monastère, à la condition de payer, tous les ans, une forte redevance de seigle et d'avoine. — *Actum anno gratie M. CC. XIX, mense octobri.*

Wolters, *Notice sur l'ancienne abbaye de Herckenrode*, p. 71.

Sentence arbitrale rendue par B., abbé de Saint-Aubert, de Cambrai, W., doyen de Saint-Quentin, de Maubeuge, et maître G. de Nivelles, au sujet d'un différend qui s'était élevé entre l'abbaye d'Hautmont et les religieux d'Oignies. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo nono decimo, mense octobri.* 1219 octobre.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 186. — *Bulletins du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, p. 186.

Gilles de *Lewes* ou Leeuw, pénitentier du légat Pélage, évêque d'Albano, informe les fidèles du Brabant et de la Flandre de la prise de Damiette, qui avait eu lieu le jour des nones (ou 5) novembre. — *Datum Damiate, IIII idus novembris.* 1219 10 novembre.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. V, col. 1479, et *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 874.

Michel, connétable de Flandre, reconnaît que parmi les terres qu'il avait reçues en échange de Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, pour la châtellenie de Cassel, il y en avait qui appartenaient à l'abbaye de Saint-Bertin, et sur lesquelles il avait injustement réclamé le droit de chasse et de garenne. — *Actum ante majus altare, præsentibus Joanne abbate et conventu, anno M. CC. XIX, mense novembri.* 1219 novembre.

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 458.

Jean, sire de Cisoing, déclare qu'il a donné à sa ville de Cisoing la loi de la Bassée; Jean, fils de ce seigneur, et l'abbé et les religieux de Cisoing approuvent cette concession. — *Et ce fu fait en l'an del incarnation Jhesu-Crist mil CC. et XIX, el mois de décembre, le jor Saint Nicolas. Et ce fu fait en plaine glise, devant tous ceaus de le ville.* 1219 6 décembre.

Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, p. 66. — Hennebert, *Archives tournaisiennes, historiques et littéraires*, t. I, p. 526.

Accord conclu entre Conon, jadis bailli de l'empire d'Orient, et les barons de ce dernier d'en deçà de la Macra, d'une part, et le clergé grec et latin, d'autre part, au sujet des libertés et des biens des églises. — *Facta fuit hæc pax Constantinopoli, dominica qua cantatur Gaudete, anno millesimo ducentesimo decimo nono.* 1219 15 décembre.

Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 491.

1219
21 décembre.

Eustache, chambellan de Flandre, permet aux religieux de Saint-Bavon de prélever sur ses revenus de Bruges, une rente de vingt sous, que ses ancêtres avaient assignée à ce monastère, sur leurs biens de Lampernesse. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo XIX, XII kal. januarii.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 103.

1219
21 décembre.

Godefroid, évêque de Cambrai, remercie les religieux de Saint-Sauve d'avoir approuvé l'accord moyenné entre eux et la maison des frères de l'hôpital de Jérusalem, à Valenciennes. — *Actum anno Domini M. CC. XIX, in die beati Thome apostolo.*

Le Boucq, *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentienne*, p. 204.

1219
31 décembre.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, à la demande de Fastré, avoué de Villers, et de Gilles de Wannebecq, ratifie l'accord que Fastré avait conclu avec les habitants du village de Villers. — *Datum apud Ath, in vigilia circuncisionis Domini, anno Domini M. CC. XIX.*

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 73.

1219
décembre.

Daniel, avoué d'Arras, seigneur de Béthune, de concert avec sa femme Eustachie et son frère Robert, institue dans l'église collégiale de Saint-Barthélemy, de Béthune, un office de chantre, auquel il assigne une dotation. — *Actum apud Bethuniam, in ecclesia beati Bartholomei, anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo nono decimo, mense decembri.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 102. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 381.

1219
décembre.

Les échevins et les jurés de Courtrai règlent la part que payera l'abbaye de Saint-Amand lorsqu'on lèvera à Courtrai une taille, et promettent de donner, comme par le passé, leur avis en matière de droit, à la demande des tenanciers du monastère. — *Actum anno Domini M. CC. XIX, mense decembri.*

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 74.

1219
décembre.

L'abbé Walter et les religieux de Saint-Amand cèdent à Arnoul d'Audenarde leur bois dit de Saint-Sauveur, pour le tenir, à perpétuité, en fief du

monastère. — *Actum anno Domini M. CC. nono decimo, mense decembri.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VIII, p. 212. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. IV, p. 234. — Voyez les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1re série, t. XIV, p. 199.

Henri, duc de Lotharingie, confirme la donation qui avait été faite à l'église Saint-Michel, d'Anvers, par Lutgarde, dame de Schooten, de douze livres monnaie de Flandre, à percevoir sur ses biens de Perck. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. XIX.* 1219.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 66.

Henri, duc de Lotharingie, approuve la vente que noble homme, Gilles de Wanghe, avait faite à l'église d'Afflighem de tous les biens qu'il possédait près de Schilde. — *Actum anno M. CC. XIX.* 1219.

Le Roy, *Notitia marchionatus sacri Romani imperii*, p. 129.

Henri, duc de Limbourg, déclare qu'il a affranchi de toute exaction les tenanciers de l'abbaye de Rolduc demeurant sur le territoire de Rolduc. — *Acta sunt hec anno Domini M. CC. XVIIII.* 1219.

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 193.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, donne en aumône aux religieux de Ter-Doest trois cents mesures de terres incultes (*wastinæ*), situées dans le *moer* ou marais de Rodenbourg. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo XIX.* 1219.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 515. — Voyez *Ibidem*, p. 826.

Arnoul, comte de Looz, approuve la donation du manoir de Milen, avec les biens et la juridiction qui y étaient annexés, donation qui avait été faite à l'abbaye Sainte-Catherine, de Milen, par Gobert d'Orbais, vassal d'Arnoul. — *Actum anno gratiæ millesimo ducentesimo nono decimo, Leodii præsidente Hugone, venerabili episcopo.* 1219.

Mantelius et Robyns, *Historia Lossensis, pars I*, p. 176. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 847. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 426. — Wolters, *Notice historique sur l'ancienne abbaye noble de Milen*, p. 44.

1219. Philippe, marquis de Namur, déclare que les religieux d'Alne seront en tout temps, en temps de guerre comme en temps de paix, exempts de tonlieu dans ses domaines. — *Anno Dominice incarnationis millesimo nono decimo.*

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. VII, p. 71.

1219. Walter, seigneur d'Aa, déclare que Baudouin de Pede a donné un bonnier de pré, situé entre la Senne et la *Sonia* (ou Zuene), à l'abbaye de Forêt. — *Actum anno Domini M. CC. XIX.*

Fragment dans Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. I, p. 11.

1219. Godefroid, seigneur de Bréda, ratifie la vente de soixante et dix mesures de terres, que quelques habitants de Valkenesse avaient faite à l'abbaye des Dunes. — *Actum anno Domini M. CC. nono decimo.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 504. — Voyez *Ibidem*, p. 825.

1219. Lutgarde, parente de Henri, duc de Lotharingie, et veuve de Godefroid II, sire de Bréda, donne, de l'aveu de ses enfants, des biens à l'abbaye de Saint-Michel, d'Anvers, pour une fondation en mémoire de son mari. — *M. CC. XIX.*

Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 74.

1219. Siger, fils aîné d'Engelbert, sire d'Enghien, donne à l'abbaye de Cambron une partie de dîme, avec le consentement de son père et celui de son frère Jacques. — *Actum in capitulo de Camberon, anno Dominicæ incarnationis M. CC. XIX.*

Fragment dans Lewaitte, *Historia Camberonensis, pars II*, p. 130.

1219. Arnoul de Landas, seigneur d'Enne, assigne pour dotation à la chapellenie qu'il avait récemment fondée à Enne, les dîmes novales de ce village et deux mencaudées de terres qui y étaient situées. — *Actum anno Domini M. CC. XIX.*

Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, t. II, preuves, p. 26.

1219. Siger, châtelain de Gand, accepte la sentence arbitrale par laquelle une dîme à Bouchout avait été adjugée à l'abbaye de Saint-Bavon, comme ayant été cédée à ce monastère par le père du châtelain. — *Anno gratie M. CC. XIX.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 103. — Voyez Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I, p. 176 (2me édition).

Noble homme Gobert d'Orbais vend au monastère de Sainte-Catherine, près de Saint-Trond, le manoir de Milen, avec toutes ses dépendances, du consentement du comte Arnoul de Looz, suzerain de cette terre. — *Actum anno gratiæ M. CC. XIX, Leodii præsidente Hugone venerabili episcopo.* 1219.

Acta Sanctorum, Julii t. V, p. 647. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 536. — Wolters, *Notice historique sur l'ancienne abbaye noble de Milen*, p. 46.

Gilles Berthout, sire d'Oudenbourg, et sa femme Catherine donnent à l'ordre teutonique leur chapellenie d'Oudenbourg et ses revenus. — *Actum in obsidione Damietæ, anno M. CC. XIX.* 1219.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 177.

Agnès, dame de Roisin, confirme à l'abbaye de Cambron les fiefs que Guillaume le Grifon et Amand de Busegnies avaient donnés au monastère. — *Actum anno gratie M. CC. XIX.* 1219.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 644.

Diplôme de Gilles, seigneur de Saint-Aubert, en faveur de l'abbaye de Forêt. — *Anno M. CC. XIX.* 1219.

Fragment dans Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 694. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 758.

Charte par laquelle Othon de Trazegnies, avoué d'Appelteren, déclare que quiconque recevra de ses délégués ou de ceux de l'église de Nivelles des terres marécageuses dans le village d'Appelteren, les possédera héréditairement et à perpétuité, à la charge d'acquitter, tous les ans, en la maison de l'église de Nivelles dite *li Fronohove*, un cens de quatre chapons et d'autant de setiers d'avoine, par bonnier. — *Actum apud Apeltres, anno Domini M. CC. XIX.* 1219.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 837.

Othon, avoué de Meerbeke, donne en perpétuelle aumône à l'église Notre-Dame, de Ninove, un cens de vingt sous pour l'entretien d'une lampe, cens qui sera payé, tous les ans, par les possesseurs de son domaine d'*Anhowe*. — *Actum anno M. CC. XIX.* 1219.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 837.

1219. Othon de Trazegnies, avoué d'Appelteren, déclare qu'en échange d'une partie de prés, il a cédé à l'abbaye de Ninove cinq journaux de terres situés près de la Dendre. — *Datum apud Apeltres, anno Domini M. CC. XIX.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 838.

1219. Engelbert, archevêque de Cologne, confirme la donation de l'église de *Mersbure*, qui avait été faite à l'abbaye de Steinfeld par Lothaire, comte de Hochstaden. — *Acta sunt hæc anno gratiæ M. CC. XIX, pontificatus nostri anno II.*

Hugo, *Ordinis Præmonstratensis annales*, t. II, preuves, col. ccccxxviii.

1219. Lettre de Jacques, évêque d'Acre, à ses chers frères et amis de Lotharingie, et notamment à maître Jean de Nivelles, renfermant de grands détails sur la prise de Damiette.

Bongars, *Gesta Dei per Francos*, pp. 1146 et suiv.

1219. Adam, évêque des Morins, déclare que Guillaume de Fressenes, sa femme Mathilde et leur fils Jean avaient donné en aumône à l'église d'*Hames* la dîme de la paroisse Saint-Maurice, de *Mallingenem*. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. XIX.*

Gallia Christiana nova, t. X, *instrum.*, col. 408.

1219. Herbert, prévôt de Sainte-Walburge, de Furnes, et L., doyen de la chrétienté, de cette ville, attestent que Michel Haringh s'est accordé avec le monastère des Dunes, au sujet des huit mesures de terres que Rodolphe, son père, avait données à cette abbaye. — *Actum Furnis, anno gratie millesimo ducentesimo nono decimo.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 503. — Voyez *Ibidem*, p. 825.

1219. Le chapitre de Saint-Jean, de Liége, cède à l'abbaye de Tongerloo les dîmes et le patronat de Vissenaeken-Saint-Martin. — *Anno M. CC. XIX.*

Fragment dans Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. I, p. 280.

1219 Décisions prises par le chapitre général de l'ordre de Cîteaux, en l'année 1219. La demande du comte de Gueldre, pour la fondation dans ses États d'un mo-

nastère de religieuses, est envoyée à l'avis des abbés de Villers et de Campen. — *Statuta anni M. CC. XIX.*

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. IV, col. 1523.

Rodolphe, abbé de Ninove, assigne à ses religieux, pour leur pitance de poisson et de vin aux jours des anniversaires, sept livres cinq sous à prélever sur le cens de *Roslar*, ainsi qu'une partie de la dîme de Hollebeke, et énumère les biens qui ont été donnés à l'abbaye pour la fondation d'anniversaires. — *Actum anno Domini M. CC. XIX.* 1219.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 839.

Imbert *de Lignio*, maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en France, approuve l'accord moyenné entre son ordre et les religieux de Saint-Sauve. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo decimo nono.* 1219

Le Boucq, *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentienne*, p. 204.

B., abbé de Saint-Aubert, et maître Crespin, chanoine de Cambrai, attestent qu'ils ont été choisis pour juger un différend survenu entre l'abbaye de Saint-Sauve, de Valenciennes, et les frères de l'hôpital de Jérusalem. — *Actum anno Domini M. CC. nono decimo.* 1219.

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 35. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 59. — Suivent quatre autres pièces relatives à ce débat.

1220.

Le chevalier Michel de Furnes donne à l'abbaye des Dunes, pour le salut de son âme et de celles de sa femme Béatrix et de leur fils Michel, une demi-mesure de terres, située à Elverdinghe. — *Actum anno gratie M. CC. XIX, XVII kalendas februarii.* 1220 16 janvier.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 463.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, déclare que les chanoines de l'église Sainte-Pharaïlde lui ont cédé leur précieuse chapelle, c'est-à-dire les ornements affectés au service de leur autel, et que, de son côté, elle leur a donné soixante bonniers de bruyères situés à *Scleiding*, entre Morienpat et la wastine de l'abbaye de Saint-Bavon. Le chapitre s'est, de son côté, engagé à 1220 janvier.

célébrer l'anniversaire de l'empereur Baudouin, du comte de Flandre et de la comtesse. — *Datum Curtraci, anno Dominicæ incarnationis M. CC. XIX, mense januario.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 987.

1220 1er février. L'abbé Émelric, le prieur et le cellérier de l'abbaye de Rode (Rolduc), juges délégués par le pape, prononcent une sentence d'excommunication contre Guillaume d'Ubach, qui prétendait être l'avoué du domaine de Bastweiler, propriété de l'église Saint-Adalbert, d'Aix. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo XVIIII, kalend. februarii.*

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 49.

1220 15 février. Hugues, évêque de Liége, déclare que Baudouin, avoué de Châtelet, a, du consentement du chapitre de Saint-Lambert, de Liége, donné des libertés et notamment une exemption d'exaction et de mortemain, aux villages de Châtelet et de Pont-de-Loup. — *Datum anno Domini M. CC. nono decimo, mense februario, sabbato in capite jejunii.*

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 75.

1220 22 février. Henri, duc de Lotharingie, atteste qu'Eustache, Henri et Thomas de Wasseige ont cédé aux frères de l'hôpital de Jérusalem les droits qu'ils disaient avoir sur une terre sise au Mont-Saint-Jean. — *Actum apud Helpam, anno Domini M. CC. XIX, in cathedra beati Petri.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 36. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 60.

1220 22 février. Les légats apostoliques approuvent le compromis qui avait été conclu entre le maître de l'hôpital de Jérusalem et le prieur de Saint-Sauve, de Valenciennes, au sujet d'une chapellenie fondée dans l'église Saint-Géry, de cette ville. — *Actum apud Helpam, anno Domini M. CC. XIX, in cathedra beati Petri.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 36. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 61.

1220 février. Guy et Hugues de Châtillon, fils du défunt comte de Saint-Paul, reconnaissent que la gruerie de leur bois de *Willi* appartient en totalité à leur dame,

Blanche, comtesse de Troyes, et que c'était à ce titre que leur père avait payé à la comtesse un marc d'or lorsqu'il avait vendu deux cents arpents de ce bois. — *Actum anno gratie M. CC. XIX, mense februario.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chastillon*, preuves, p. 39. — Fragment dans Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 493.

Godefroid, évêque de Cambrai, sanctionne l'accord moyenné par des arbitres entre le prieuré de Saint-Sauve et les frères de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. — *Actum anno Domini M. CC. nono decimo, mense februario.* 1220 février.

Le Boucq, *Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentienne*, p. 204. — Voyez les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VII, p. 38. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 62.

Henri, roi d'Angleterre, déclare avoir conclu une trève de quatre années avec Philippe, roi de France, sans préjudice du serment prêté à ce dernier roi par les villes, les chevaliers et les autres hommes de Flandre et de Hainaut. — *Actum apud Londinum, anno Domini millesimo ducentesimo nono decimo, tertia die marcii, anno vero regni nostri quarto.* 1220 3 mars.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1143. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 160. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 496.

Les abbés W., de Saiñt-André près de Bruges, et C., d'Eeckhout, déclarent que noble homme, Gilles de Cattendyck, a donné à l'abbaye de Ter-Doest la dîme de toutes les terres que ce monastère possédait dans sa juridiction. — *Actum anno Domini M. CC. XIX, pridie nonas martii.* 1220 6 mars.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 502. — Voyez *Ibidem*, p. 826. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 155.

Daniel, avoué d'Arras, seigneur de Béthune, avec le consentement d'Eustachie, sa femme, déclare que la rente de dix livres, attribuée à la prébende du chanoine de Béthune Arnoul de Carenchy, ne sera plus payée en monnaie de Flandre, mais en monnaie de Paris ou en une meilleure ayant cours à Béthune. — *Actum apud Bethuniam, in ecclesia beati Bartholomei, anno incarnationis Dominicæ millesimo ducentesimo nono decimo, mense aprili, in vigilia Paschæ.* 1220 28 mars.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 101.

1219 7 avril-1220 28 mars. Le roi de France, Philippe, enjoint aux citoyens de Tournai de prêter serment de fidélité à leur nouvel évêque. — *Anno M. CC. XIX.*

Voyez *Gallia Christiana nova*, t. III, p. 217, et Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 421.

1220 1-28 mars. Roger, seigneur de Chimai, à la demande d'Élisabeth, dame de Merbes, confirme la donation de trente bonniers de terres situés au village d'Haulchin, donation qui avait été faite par cette dame à l'abbaye d'Épinlieu. — *Datum anno gracie M. CC. nono decimo, mense marcio.*

Hagemans, *Histoire du pays de Chimay*, p. 550.

1220 1-28 mars. Élisabeth de Merbes déclare avoir donné à l'abbaye d'Épinlieu trente bonniers de terres qu'elle possédait à Haulchin; suit la confirmation de ce don par Roger, seigneur de Chimai. — *Actum sollempniter* (*anno*) *Verbi incarnati M. CC. decimo nono, mense martio.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. IV, p. 13.

1220 1-28 mars. Godefroid, évêque de Cambrai, confirme à l'abbaye de Cambron les parties de dîmes qu'elle avait acquises d'Humbert de Meslin, à Bauffe et à Gages. — *Datum apud Camberon, anno Domini M. CC. XIX, mense martio.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 787.

1220 31 mars. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, ordonne à son bailli d'Ypres de n'exercer aucun acte de juridiction sur les vassaux de l'abbaye de Nonnenbossche, demeurant à Gheluvelt et ailleurs. — *Datum Curtraci, feria tertia Pasche, anno M. CC. vigesimo.*

Van Houcke, *Epistola, sive appendix ad Origines cœnobiorum Benedictinorum in Belgio.* — Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 532. — Sanderus, *Flandria illustrata*, t. II, p. 347 (2me édit.). — Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 98.

1220 1er avril. L'archevêque de Cologne, Engelbert, abandonne aux frères de l'ordre des hospitaliers le patronat des églises de Nidecke et de Siersdorp, que le comte de Juliers leur avait données. Parmi les témoins de cette charte figurent le duc de Brabant, les comtes de Gueldre et d'Altena. — *Datum Colonie, anno gratie M. CC. XX, kalend. aprilis, VIII indictione, pontificatus nostri secundo.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 46, en note.

Le roi Frédéric II confirme à l'évêque d'Utrecht le droit de transférer, à son gré, le tonlieu de *Geyne* ou Gheyn, en présence d'un grand nombre de princes de la basse Allemagne. — *Datum apud Frankevord, anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo vicesimo, tertio decimo kl. maii, indictione octava.* 1220 19 avril.

Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 322.

Frédéric, roi des Romains, confirme aux bourgeois d'Utrecht, à la prière de leur évêque, Othon, l'exemption de tout tonlieu à Thiel (tonlieu qui avait été transféré à Kayserwert), comme son aïeul, l'empereur Frédéric Ier, la leur avait octroyée. — *Datum apud Franckenfurt, anno (Verbi incarnati) M.CC.XX, decimo tertio calendas maii, indictione octava. Data per manus domini Conradi episcopi Metensis et Spirensis, imperialis aulæ cancellarii.* 1220 19 avril.

Heda, *Historia episcoporum Ultrajectensium*, p. 212. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 178. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 320.

Frédéric, roi des Romains, déclare que la dîme des vignobles de Sintzig, qui appartenait à l'église Notre-Dame, d'Aix-la-Chapelle, devait être payée aux endroits appelés *Heggen*. — *Datum apud Frankenvort, anno Domini millesimo ducentesimo XX, XIII kal. maii.* 1220 19 avril.

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 95. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 47.

P., archevêque de Sens, et ses suffragants réclament les conseils de l'archevêque de Reims, au sujet d'un différend qui s'était élevé entre les premiers nommés et le roi de France. — *Datum Parisiis, die lunæ ante festum B. Georgii, anno Domini M. CC. XX, mense aprili.* 1220 20 avril.

Louvet, *Antiquités de Beauvoisis*, t. I, p. 191, cité dans de Bréquigny, *Table chronologique*, t. V, p. 136.

Jean, fils du bailli Erlebald, et sa femme Edelghève instituent des legs en faveur de divers hôpitaux et églises d'Ypres et des environs. — *Datum anno Domini M. CC. XX, in die sancti Georgii.* 1220 23 avril.

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 99.

Constitution du roi Frédéric en faveur du clergé. Il y déclare notamment que les biens d'un prince de l'église doivent revenir à son successeur et non 1220 26 avril.

à lui empereur; qu'il n'établira pas de tonlieu de son propre chef, dans le territoire d'autrui; qu'il n'occupera pas les fiefs vacants; qu'on n'établira dans les biens des églises aucun édifice, aucun château, aucune cité, sans le consentement des possesseurs, etc. Parmi les témoins de ce diplôme figurent les évêques de Liége et d'Utrecht. — *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis M. CC. XX, indictione nona, regnante domino Friderico II, Romanorum et Siciliæ rege glorioso, anno regni ejus in Germania VIII, in Sicilia vero XXIII. Datum apud Francofurtum, VI calendas maii, indictione præscripta.*

Heda, *Historia episcoporum Ultrajectensium*, pp. 195 et 201. — Gelenius, *Sanctus Engelbertus archiepiscopus Coloniensis*, p. 202. — Hontheim, *Historia Trevirensis diplomatica*, t. I, p. 657. — Hartzheim, *Concilia Germaniæ*, t. III, p. 512. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 179. — Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Legum t. II*, p. 236.

1220 30 avril. Frédéric, roi des Romains et de Sicile, déclare que, d'après une sentence des princes de l'Empire, le comte de Gueldre n'a aucun droit au péage qu'il prétend lever à Arnhem, à Oesterbeke, à Lobbede, etc., ni aucun droit de monnaierie. — *Datum apud Franckenvoert, in curia nostra solempniter indicta, II kal. maii.*

Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Legum t. II*, p. 237.

1220 30 avril. Ordre adressé par le roi Frédéric à l'archevêque de Cologne, pour l'exécution de la sentence dont il est question ci-dessus. — *Datum apud Frankenvoert, in curia nostra solempniter indicta, II kalend. maii.*

Heda, *Historia episcoporum Ultrajectensium*, p. 197. — Gelenius, *Sanctus Engelbertus archiepiscopus Coloniensis*, p. 206. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 182. — Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Legum t. II*, p. 238.

1220 avril. Charte donnée aux habitants de Trazegnies par Othon, seigneur de ce village, et dans laquelle on détermine les obligations des bourgeois et on commine des pénalités contre les coupables de crimes et de délits. — *Actum anno Dominice incarnationis millesimo CC. vigesimo, mense aprili.*

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, pp. 76-82. — Le texte français dans le comte de Saint-Genois, *Monuments anciens essentiellement utiles*, t. I, p. CLVI.

Le chevalier Othon, sire de Trazegnies, approuve les priviléges qui avaient été accordés par son père Égide ou Gilles aux frères de la milice du Temple, de Vaillampont. — *Actum anno gratiæ M. CC. XX, mense aprili.* 1220 avril.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 719.

Arnoul, fils de Henri Amman, cède à l'abbaye de Ter-Doest, pour le salut de son âme, vingt mesures de terres situées à *Adendiec*, un terrain situé à Gand, près du *Vebrucge*, et une somme de vingt-huit marcs de Flandre. — *Actum anno Domini M. CC. XX, mense aprilis..... Et hec donatio facta fuit..... apud Ganda, in domo Baldwini filii Erardi.* 1220 avril.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 505. — Voyez *Ibidem*, p. 826.

Othon, évêque d'Utrecht, approuve la cession des terres appelées *Zant* ou *Werplant du comte*, que l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, avait vendues au monastère des Dunes, moyennant six cents marcs sterling. — *Actum anno Domini M. CC. XX, mense aprili.* 1220 avril.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 474.

Robert, abbé de Lobbes, déclare avoir institué dans son monastère la célébration de la fête de saint Bertin, ainsi que la célébration de l'anniversaire de Jean, abbé de Saint-Bertin, qui avait été religieux dans son abbaye. — *Actum anno M. CC. XX, mense aprili.* 1220 avril.

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 444.

Accord conclu entre Arnoul, abbé de Saint-Pierre, de Gand, et René, maire de Douchy, au sujet des fonctions et des prérogatives de celui-ci. — *Actum apud Dulciacum, anno Dominice incarnationis M. CC. XX, mense aprili.* 1220 avril.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 245.

Le pape Honorius III prend sous sa protection les chanoines de Saint-Pierre, de Cassel, et les biens de ce chapitre. — *Data Viterbii, quinto idus maii, pontificatus sui anno quarto.* 1220 5 mai.

Fragment dans Sanderus, *Flandria illustrata*, t. III, p. 65 (2me édit.).

Clarisse, dame de Gavre, et Rase, son fils, approuvent les conventions par lesquelles les religieux de Saint-Bavon avaient abandonné à quelques-uns de 1220 5 mai.

leurs vassaux, leur bruyère de Zwalme. — *Actum anno Domini M. CC. vigesimo, dominica ante Ascensionem Domini.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Baron à Gand*, p. 104.

1220 5 mai. Giselbert de Sotteghem donne aux frères de la maison Notre-Dame teutonique, de Jérusalem, une wastine ou bruyère, située entre Velsique et *Elne.* — *Actum anno Domini M. CC. XX, quinta mensis maii.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 539. — Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. II, p. 304. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 739.

1220 16 mai. Othon de Trazegnies, avoué de Meerbeke, accense à l'abbaye de Ninove un bonnier de terres marécageuses situé à Wolputte et lui donne, au même lieu, neuf journaux de terres qu'on disait avoir été tenus en alleu par Herbrand, chevalier et chanoine de Ninove. — *Actum anno Domini M. CC. XX, in vigilia Pentecostes.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 840.

1220 mai. Le duc Henri de Lotharingie confirme à l'abbaye d'Averboden la possession de la ferme de Stercsele, cédée à ce monastère par Héribert, seigneur de Hese, et située dans la seigneurie de Helmont, qui avait été récemment acquise par le duc. — *Datum anno Domini M. CC. XX, mense maio.*

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 66. — Wolters, *Notice sur l'ancienne abbaye d'Averboden*, p. 102. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, pp. 170 et 363.

1220 mai. Matthieu, duc de Lorraine et marquis, déclare qu'il a sanctionné les promesses faites par lui à Blanche, comtesse de Troyes, et à son fils Thibaud, comte de Champagne, au sujet du douaire de Gertrude, comtesse de Moha et de Dachsbourg, veuve du duc, son frère. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. XX, mense maio.*

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 878. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 695, en note.

1220 mai. Nicolas de Mainwault déclare avoir cédé à l'abbaye de Cambron, du consentement de sa femme Agnès, son bien de Quévy et ses dépendances. — *Actum anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo vicesimo, mense maii.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 689.

G., évêque de Cambrai, confirme à l'abbaye d'Épinlieu la possession de la dîme d'Attre, que le monastère avait achetée d'Alard, seigneur d'Antoing. — *Actum anno Domini M. CC. XX, mense maio.* 1220 mai.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. IV, p. 15.

H., doyen de la chrétienté, et S., doyen de Sainte-Pharaïlde, de Gand, déclarent que Baudouin, aumônier de l'abbaye de Saint-Bavon, a cédé à une veuve nommée Lismode, un terrain situé entre le monastère et la vieille Lys. — *Actum anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo vigesimo, mense maio, tempore Heinrici abbatis.* 1220 mai.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 104.

Règles données aux frères et aux sœurs de l'hôpital Saint-Julien, de Cambrai, par le prévôt, le doyen et le chapitre de l'église Notre-Dame, de cette ville. — *Actum fuit hoc anno ab incarnatione Domini nostri Jhesu Christi millesimo ducentesimo vigesimo, mense maii.* (*Et ce fut fait l'an de l'incarnation Notre Signeur Jhesu Crist M. CC. XX, en mois de may.*) 1220 mai.

Le Glay, *Glossaire topographique de l'ancien Cambresis*, p. 97, avec une traduction romane. — Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, p. 68.

Rodolphe, abbé de Ninove, donne à l'église de Meerbeke trois journaux de terres près de *Broc*, en échange de la cinquième gerbe de la dîme de six journaux de terres, situés au lieu dit *Rubroc*. — *Actum anno Domini M. CC. XX, mense maio, in capellam S. Petri, apud Merbeccam.* 1220 mai.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 839.

Eustache, camérier de Flandre, seigneur de Gramines, confirme la donation de deux poises (*pisæ*) d'anguilles, qui avait été faite à l'abbaye des Dunes par Catherine, sa mère, et par son mari Gilles Berthout, et celle d'un cens de quarante sous de Flandre, que les religieux avaient reçu d'Eustache, son aïeul. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo, septimo decimo kalendas julii.* 1220 15 juin.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 509. — Voyez *Ibidem*, p. 826.

Traité de paix conclu entre l'archevêque de Cologne et le comte de Clèves, par la médiation des évêques d'Utrecht et de Munster. — *Acta sunt hec Colo-* 1220 20 juin.

niæ, anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo vigesimo, XII kalend. julii, indictione VIII.

Gelenius, *Sanctus Engelbertus archiepiscopus Coloniensis*, p. 77. — Lünig, *Spicilegium ecclesiasticum*, Fortsetz. I, p. 917. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 47.

1220 29 juin. Thierri, seigneur de *Voren* (Voorne), déclare que la mer ayant submergé ses domaines, il a cédé à l'abbaye de Ter-Doest, pour en faire opérer l'endiguement, la terre appelée *Middelant*. — *Datum apud Cothsou, anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo, mense junio, die beatorum apostolorum Petri et Pauli.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 506. — Voyez *Ibidem*, p. 827. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 155.

1220 juin. Louis, fils du roi de France, déclare que Guillaume Godendag a abandonné au profit de l'abbaye de Bourbourg et moyennant douze livres parisis, ses prétentions sur les terres de Cohem et de Blarenghem. — *Actum apud Ariam, anno Domini M. CC. XX, mense junio.*

Fragment dans de Coussemaker, *Notice sur les archives de l'abbaye de Bourbourg*, p. 57.

1220 juin. Agnès, duchesse de Lorraine, déclare qu'elle a renoncé, en faveur de son fils Matthieu et de sa femme Gertrude, aux droits qu'elle possédait sur Nanci et ses dépendances, en vertu de son contrat de mariage. — *Datum anno gratiæ M. CC. XX, mense junio.*

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 679.

1220 juin. Arnoul d'Audenarde atteste qu'Amand Grifons de Busignies a cédé à l'abbaye de Cambrai tout ce qu'il possédait à Busegnies. — *Actum apud Lescines, anno Domini M. CC. XX, mense junio.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 644.

1220 juin. Baudouin, abbé de Cambron, et ses religieux concèdent à Baudouin et à Jean, fils de leurs serviteurs, Lambert et Mainsende de Henripont, une demeure et douze bonniers de terres, pour en jouir à perpétuité, eux et leurs descendants de naissance légitime. — *Actum anno Domini M. CC. XX, mense junio.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 571.

Lambert, abbé de Clairmarais, et Hugues, prévôt de Watten, déclarent qu'à la demande d'Élisabeth, veuve de Gilbert, seigneur d'Haveskerke, ils lui ont pardonné ses aggressions contre la ferme de Saint-Bertin au Bois, appartenant au monastère de Saint-Bertin. — *Actum anno M. CC. XX, mense junio.* 1220 juin.

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 430.

Walter, abbé de Warneton, Jean, prévôt de Voormezeele, et maître A. d'Ypres, juges délégués par le pape, terminent le différend qui s'était élevé entre l'abbaye de Nonnenbossche et les fils de Gertrude de Passchendale, au sujet de la propriété de six bonniers de terres. — *Datum kalendas julii, anno Domini M. CC. vicesimo.* 1220 1er juillet.

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 100.

Agnès, duchesse de Lotharingie, déclare qu'elle a reçu en fief, du comte de Luxembourg, le château de Stenay et ses dépendances. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. XX, nonas julii.* 1220 7 juillet.

Leibnitz, *Mantissa codicis juris gentium*, 2me partie, p. 195. — Rousset, *Supplément au Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 79.

Jacques de Béthune, official de Cambrai, déclare que le maire Eubert doit renoncer à une rente annuelle de deux chapons et de six deniers, qu'il réclamait à charge de la maison de Frasnoy, de l'hôpital de Jérusalem. — *Actum anno Domini M. CC. vigesimo, mense julio, feria quarta post octavas apostolorum Petri et Pauli.* 1220 8 juillet.

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 58. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 62.

Le pape Honorius III enjoint à Hervé, comte de Nevers, de renoncer à la possession de la ville d'Auxerre, qui appartenait à Pierre (de Courtenai), empereur de Constantinople, et le menace d'une sentence d'excommunication. — *Datum apud Urbem veterem, IV idus julii, pontificatus nostri anno quarto.* 1220 12 juillet.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 704.

Le pape Honorius prie le roi des Français, Philippe, de forcer Hervé, comte de Nevers, à renoncer à la possession de la ville d'Auxerre. — *Datum apud Urbem veterem, IV idus julii, pontificatus nostri anno quarto.* 1220 12 juillet.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 704.

1220
21 juillet.

Privilége accordé aux moines de l'abbaye du Parc par le pape Honorius III, et en vertu duquel on ne pouvait leur infliger de punition que dans le monastère. — *Datum apud Urbem veterem, duodecimo calend. augusti, pontificatus nostri anno quarto.*

Sanderus, *Abbatia Parchensis*, p. 20, et *Chorographia sacra Brabantiæ*, t. I, p. 175. — De Paepe, *Summaria chronologia insignis ecclesiæ Parchensis*, p. 78.

1220
23 juillet.

La comtesse Jeanne déclare que Lippin Beier, de Loo, lui avait restitué quarante mesures de terres, qu'il tenait en fief de la comtesse. — *Actum Curtraci, anno Domini M. CC. XX, X kalend. augusti.*

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 479.

1220
29 juillet.

Henri, duc de Lotharingie, donne aux religieuses de Nazareth, près de Lierre, de l'ordre de Cîteaux, son alleu contenant cinquante-quatre bonniers de terres, de pâtures et de bois, et situé entre les deux Nèthes, à proximité de la même ville. — *Actum anno gratiæ M. CC. XX, feria IV post festum S. Jacobi apostoli.*

Gallia Christiana nova, t. V, *instrum.*, col. 309. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 583.

1220
juillet.

Walter, sire d'Aa, approuve la cession de la dîme de Tourneppe, qui avait été faite à l'hôpital Saint-Jean, de Bruxelles, par Guy de *Bregia* ou Brages et son frère Nicolas. — *Actum anno incarnationis Dominice M.CC.XX, mense julio.*

Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. III, p. 720.

1220
1er août.

Le roi d'Angleterre informe le vicomte de Kent qu'Isabelle, comtesse de Saint-Paul, avait résigné tous ses fiefs d'Angleterre à son fils, Guy de Châtillon, et que celui-ci, ayant fait hommage au roi, devait en être mis en possession. — *Teste H. de Burgo, justiciario nostro, apud Walingeford, I die augusti.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 425.

1220
10 août.

Walter, seigneur de Honschote, avec le consentement de sa femme Aëlide et de ses enfants, donne sa terre du Vivier et ses dépendances aux frères de l'ordre de la Trinité et des captifs du Christ. — *Actum anno millesimo ducentesimo vicesimo. Datum Bergis, in festivitate beati Laurentii, martyris et levitæ.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 541. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 740.

L'abbé et le couvent des Dunes déclarent qu'ils ont donné à cens à Walter *Nepos* (de Neve), moyennant douze sous et trois chapons, la terre que leur avait cédée Jean Wagenare, bourgeois d'Ypres. — *Datum anno Domini M.CC. vicesimo, in octavis Assumptionis beate et gloriose virginis Marie.* 1220 22 août.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 507. — Voyez *Ibidem*, p. 827.

Le pape Honorius, à la prière de la comtesse Jeanne, qui était fort affligée de la longue détention de son mari, informe les abbés de Saint-Éloi et de Saint-Barthélemy, de Noyon, qu'il a pris cette princesse sous sa protection et qu'il a défendu de la molester et de l'excommunier. — *Datum apud Urbem veterem, VII kal. septembris, anno quinto.* 1220 26 août.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 706.

Matthieu, duc de Lorraine et marquis, s'accorde avec Thibaud, comte de Champagne, qui avait épousé Gertrude, comtesse de Dachsbourg et de Metz, veuve de Thibaud, frère de Matthieu, pour le payement des dettes de celui-ci. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC. XX, mense augusto.* 1220 août.

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 187, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 542. — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, t. I, p. 160. — Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 879. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 410.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, confirme à l'abbaye de Saint-Bavon les droits que le comte Philippe avait reconnus à ce monastère, sur le village de Waterlos, en 1190. — *Datum anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo, mense augusto.* 1220 août.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 105.

Traité de paix conclu entre l'archevêque de Cologne, Engelbert, et Waleran, comte de Luxembourg, et par lequel celui-ci accepte le prélat pour arbitre de ses débats avec les comtes de Vianden, de Namur, de Hochstaden et de Veldenz. — *Datum Colonie, anno Domini M. CC. vicesimo, indictione VIII, mense augusto.* 1220 août.

Gelenius, *Sanctus Engelbertus archiepiscopus Coloniensis*, p. 79. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 48. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 194.

Walter, évêque de Tournai, règle la manière dont se ferait l'office divin dans l'église d'Enne, où, pour le salut de l'âme d'Arnoul de Landas, de sa femme et 1220 août.

de ses enfants, il avait établi un chapelain et un sous-diacre. — *Actum Tornaci in thesauraria, anno Domini millesimo ducentesimo vigesimo, mense augusto.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 412.

1220
16 octobre.

Adam, évêque de la Morinie, déclare que les enfants de Jean Wagenare (*Auriga*), bourgeois d'Ypres, ont confirmé la donation d'un cens que leur père avait cédé à l'abbaye des Dunes. — *Actum Ypris, anno Domini millesimo CC. XX, mense octobri, in octavis beati Dyonisii.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 508. — Voyez *Ibidem*, p. 827.

1220
26 octobre.

Le pape Honorius charge l'évêque (Robert d'Auvergne), l'archidiacre et le chanoine Hugues, de Clermont, de juger le débat qui s'était élevé entre Agnès, fille du comte de Nevers, d'une part, et, d'autre part, l'évêque d'Auxerre et le comte de Namur, qui avaient enlevé à Agnès les châteaux de *Malliacum*, de *Bitriacum* et de *Collegiæ*. — *Datum Laterani, VII kal. novembris, pontificatus nostri anno quinto.*

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 711.

1220
28 octobre.

Adam, évêque de Térouane, déclare que Manassès l'Ours avait donné tous ses biens à l'abbaye de Saint-Bertin, et qu'en retour, lui et son fils Walter avaient été admis parmi les religieux. — *Actum apud Arde, ann. M.CC.XX, in die sanctorum Simonis et Judæ.*

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 483.

1220
octobre.

Henri, duc de Lotharingie, approuve l'acquisition faite par le chapitre de Cambrai, de la dîme que Thimer de Rogenies prélevait à Braine-l'Alleu. — *Actum apud Bruxellam, anno Domini M.CC.XX, mense octobri.*

Le Roy, *Topographia Gallo-Brabantiæ*, p. 168.

1220
octobre.

Guillaume, archevêque de Reims, donne, avec le consentement de Henri, duc de Lotharingie, des statuts au chapitre de Sainte-Gudule, de Bruxelles, pour la résidence des chanoines. — *Datum per manus Hugonis, cancellarii nostri, anno Dominicæ incarnationis M.CC.XX, mense octobris.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 390.

Henri, duc de Lotharingie, approuve l'ordonnance faite par Guillaume, archevêque de Reims, pour le chapitre de Sainte-Gudule à Bruxelles, et en vertu de laquelle les chanoines de cette église ne devaient plus jouir que de la moitié de leur prébende lorsqu'ils étaient absents de Bruxelles. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. XX, mense octobri.* 1220 octobre.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 67. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 989.

Sybille de Wavrin, dame de Lillers, approuve la vente de la dîme de Schore, qui avait été faite à l'abbaye de Saint-Nicolas, de Furnes, par l'un de ses vassaux, Erlebald, chevalier de Schore. — *Actum anno Domini M. CC. XX, mense octobri.* 1220 octobre.

F. Vandeputte et C. Carton, *Chronicon et cartularium abbatiæ Sancti Nicolai Furnensis*, p. 234.

Sentence arbitrale par laquelle on termine le différend qui s'était élevé entre l'abbaye d'Hautmont et Walter d'Avesnes, au sujet du droit d'avouerie à Louvroil. — *Actum anno gracie M.CC.XX, mense octobri.* 1220 octobre.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. IV, p. 186. — *Bulletin du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, p. 186.

Bref du pape Honorius, chargeant l'abbé et le prieur de Saint-Nicolas, de Furnes, et W., chanoine de l'église Sainte-Walburge, de la même ville, d'informer et de statuer sur une plainte qui lui avait été adressée par les échevins et la commune d'Ypres à charge des templiers de cette ville. — *Datum Laterani, nonas novembris, pontificatus nostri anno quinto.* 1220 5 novembre.

Warnkönig et Gheldolf, *Histoire de la Flandre*, t. V, p. 340. — Voyez Diegerick, *Inventaire yprois*, p. 28.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, déclare que les sommes qui lui avaient été accordées par le doyen et le chapitre de Saint-Donatien, de Bruges, l'avaient été par grâce et non de droit. — *Datum Insulis, die Veneris post festum omnium sanctorum, anno Domini M. CC. XX.* 1220 6 novembre.

Edward Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, p. 157.

Henri, duc de Lotharingie, accorde aux templiers le droit d'usage dans toutes ses forêts. — *Datum Lovanii, in ecclesia Sancti Nicholai, anno Domini M. CC. vigesimo, in die sancti Martini.* 1220 11 novembre.

Willems, *Brabantsche Yeesten*, t. I, p. 620.

1220 janvier-22 novembre. Frédéric, roi des Romains et de Sicile, révoque, en faveur de la comtesse Jeanne, la sentence qu'il avait portée à Francfort et par laquelle il avait donné en fief à Guillaume, comte de Hollande, une partie de ses domaines, partie qu'il restitue à la comtesse. — *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo vicesimo.*

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. I, p. 48, et *Histoire de la Flandre*, t. I, p. 548 (édit. Gheldolf). — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en van Zeeland*, t. I, p. 158.

1220 25 novembre. Gérard, seigneur de Grimberghe, avec le consentement de sa femme Agnès, abandonne à l'abbaye d'Afflighem ses dîmes de Londerzeel, de Haesdonck et de Hingene. — *Actum apud Haffelghem,.... in festo beate Katarine, anno gratie millesimo ducentesimo vicesimo.*

Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 339.

1220 novembre. Mathilde de Housdaing, dame de Chocques, donne en aumône à l'église Saint-Jean-Baptiste, de Chocques, son étang de *Pugneia*, et, en retour, les religieux de Chocques s'engagent à célébrer la messe, tous les jours, pour elle et ses ancêtres. — *Actum anno incarnationis Dominicæ M. CC. XX, mense novembri.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, pp. 54 et 110. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 383.

1220 novembre. Hildegarde, dame de Meldene, déclare avoir augmenté, avec le consentement de son mari et de ses fils, la dotation des églises de *Rode* (Gontrode) et de Bottelaere, dont l'abbé de Saint-Pierre, de Gand, avait formé deux paroisses distinctes. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. XX, mense novembri.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 244.

1220 novembre. Le chevalier Baudouin des Planques donne à l'abbaye de Saint-Bertin les droits qu'il prétendait posséder sur une troisième gerbe, qu'Adam de Blaringhem tenait de lui en fief. — *Actum anno Domini M. CC. XX, mense novembri.*

L'abbé Douay, *Histoire généalogique des branches de la maison de Béthune connues sous le nom de Des Planques*, preuves, p. 5bis. — Voyez Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 445.

Règlement pour la maison des lépreux, d'Ypres, dite de Sainte-Marie-Madeleine, arrêté par les échevins de cette ville.— *Actum anno Domini M.CC.XX, mense novembri.* 1220 novembre.

Warnkönig et Gheldolf, *Histoire de la Flandre*, t. V, p. 339. — Voyez Diegerick, *Analectes yprois*, p. 27.

L'évêque de Tournai, Walter, donne à l'abbaye de Baudeloo toutes les dîmes novales du pays de Waes, tant dans les paroisses non délimitées que dans celles de Waesmunster, de Lokeren et de Belcele, seules paroisses dont les limites étaient fixées, et sauf la troisième gerbe, réservée pour les prêtres qui desservaient les églises. — *Actum apud Odelem, anno Domini M.CC.XX, mense novembri.* 1220 novembre.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 82.

Le pape Honorius charge l'évêque de Troyes et les abbés de Saint-Loup et de Saint-Martin, de la même ville, de décider le débat qui, après la mort de Pierre de Courtenai, empereur de Constantinople, s'était élevé au sujet de la possession de la ville d'Auxerre entre Hervé, comte de Nevers, et sa femme Mathilde, d'une part, et le comte de Namur, Philippe, et Robert de Courtenai, d'autre part. — *Datum Laterani, III nonas decembris, anno quinto.* 1220 3 decembre.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 713.

Frédéric, roi des Romains, avec le consentement du prévôt Othon et du chapitre d'Aix-la-Chapelle, augmente la part des revenus de la prévôté qui devait être consacrée à l'entretien de l'église. — *Datum apud Frankenvort, anno Domini M.CC.XX, XIII kal. januarii.* 1220 21 decembre.

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 95.

Philippe, châtelain de Maldeghem, cède à Renaud de Coeyenghem, pour le tenir en fief, la dîme de *Sanchmezele*, à charge de donner, comme droit de relief, une paire de gants. — *Dit was ghedaen up de brueghe te Vesinke, in karsnachte..... int jaer ons heeren M. CC. en twintich.* 1220 25 decembre.

Annales de la Société d'émulation de Bruges, 1re série, t. II, p. 424, et t. III, p. 357.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, fait connaître que le doyen et le chapitre de Saint-Donatien, de Bruges, lui ont volontairement octroyé, pour la rançon du comte de Flandre, son mari, une taxe consistant en sept sous, 1220 28 decembre.

à prélever sur chaque feu, dans les terres de la juridiction prévôtale de Bruges, à la condition que ce subside ne pourrait tirer à conséquence pour l'avenir. — *Datum Curtraci, feria quarta post Natale Domini, anno Dominicæ incarnationis M. CC. vicesimo.*

Déduction présentée à S. M., par l'évêque, prévôt de Saint-Donat, Addition, p. 14. — Warnkönig, *Histoire de la Flandre*, t. II, p. 436 (édit. Gheldolf). — Edward Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, p. 157.

1220 29 décembre. L., prêtre du Saint-Sauveur, de Gand, S., prêtre de Saint-Nicolas, dans la même ville, et Eustache *de Curia* attestent qu'un accord a été conclu entre Arnoul, frère convers de Ter-Doest, et Henri Amman, bourgeois de Gand, au sujet de vingt-quatre mesures de terres, situées à *Adendic*. — *Actum apud Gandavum, anno Domini M. CC. XX, mense decembri, in templo Sancti Nickolai, in die Sancti Thome, archiepiscopi Cantuariensis.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 309. — Voyez *Ibidem*, p. 827.

1220 décembre. Le chevalier Guillaume d'Ypres donne une rente de dix sous à l'abbaye de Voormezeele, avec le consentement de sa femme Béatrix et de ses deux frères, les chevaliers Jean et Philippe. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. XX, mense decembri.*

Chronicon Vormeselense, p. 48.

1220. Louis, fils aîné du roi des Français, confirme aux bourgeois de Saint-Omer une charte du comte Philippe, qui réglait les libertés dont eux et les bourgeois de Bourbourg jouissaient à Gravelines. — *Actum apud Sanctum Audomarum, anno Domini M. CC. XX, regni vero carissimi domini et genitoris nostri anno tricesimo tertio.*

Ordonnances des rois de France de la troisième race, t. IV, p. 254.

1220. Le duc de Lotharingie, Henri, cède à l'église Notre-Dame, d'Anvers, un fossé contigu au marché de cette ville, un terrain au lieu dit *Pridenbeke*, et ses droits sur les biens de *Craila*. — *Actum anno gratie millesimo ducentesimo vicesimo.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 342. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 374. — Mertens et Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*, t. I, p. 332.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, déclare que la taxe qui avait été levée sur les tenanciers du chapitre de Saint-Donatien, de Bruges, l'avait été par grâce et non de droit. — *Actum anno Domini M. CC. XX.* 1220.

Annales de la Société d'émulation de Bruges, 1re série, t. II, p. 129.

Thierri, seigneur d'Altena, donne à la maison de Notre-Dame et Saint-Nicolas à Scaluinen, de l'ordre Teutonique, différents biens et revenus dans ses domaines. Parmi les témoins de cette charte figurent Guillaume de Hornes et son frère. — *Datum in Monte Sancte Gertrudis, anno gratiæ M.CC.XX.* 1220.

Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 187.

Le chevalier Baudouin de Barsele s'engage, pour lui et pour sa femme, à payer à l'abbaye de Saint-Bavon ce qu'ils lui devaient depuis longtemps. — *Actum anno Domini M. CC. XX.* 1220.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 106.

Guillaume de Béthune et Élisabeth de Pont-Rouard déclarent qu'Adam, évêque de Térouane, avait adjugé à l'abbaye de Saint-Augustin le patronat de la chapellenie de Pont-Rouard (ou Roesbrugge), dont Guillaume disputait la possession au monastère. — *Actum anno M. CC. XX.* 1220.

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 494.

Diplôme de Léon, châtelain de Bruxelles, et de sa femme Sophie, approuvant un acte d'Arnoul de Grimberghe, fils de Sophie et d'Arnoul, seigneur de Grimberghe. — *Anno M. CC. XX.* 1220.

Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 107.

Michel, connétable de Flandre, déclare avoir donné en aumône, à l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, un moulin à eau situé sur la *Ducha*, à Grammont. — *Actum apud Montem Geraldi, M. CC. XX.* 1220.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 243.

Thierri, sire de Heynsberg, confirme à l'abbaye d'Herckenrode la possession du tiers de la dîme de Steyn, qui avait été cédé au monastère par Herman d'Elsloo, l'un des vassaux de Thierri. — *Actum anno gratie millesimo ducentesimo vigesimo.* 1220.

Wolters, *Notice sur l'ancienne abbaye de Herckenrode*, p. 73.

1220. Hildegarde, dame de Melle, déclare que le différend que H., abbé de Saint-Bavon, et Jean, fils du prêtre Herpin, avaient eu entre eux, était apaisé, et que l'abbé avait consenti à donner sept mares d'argent à Jean, qui le tiendrait quitte de ce qu'il pouvait lui devoir. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. XX.*

Diericx, *Het Gends charterboekje*, p. 103.

1220. André, bailli de Bruges, fait mesurer, pour les céder à l'abbaye de Ter-Doest, cent et onze bonniers de wastines, situés dans l'ancien marais, près de Rodenbourg. — *Actum anno Domini M. ducentesimo vicesimo, apud Moer juxta Rodenburg.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 510. — Voyez *Ibidem*, p. 828.

1220. Eustache, chambellan de Flandre, autorise les religieux de Saint-Bavon, de Gand, à percevoir sur ce que la chambre des brefs de Bruges lui payait, la rente de vingt sous que ses ancêtres avaient donnée à l'abbaye.— *Actum anno Domini M. CC. XX.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 105.

1220. Engelbert, archevêque de Cologne, déclare que Henri, comte de Vianden, avait donné à son église l'alleu de Hamm, qu'il tiendrait d'elle en fief, et stipulé qu'il tiendrait de même de l'église son château de Vianden, en attendant qu'il pût lui assigner Manderscheid ou Neuenburg. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. CC. XX.*

Kremer, *Akademische Beiträge zur Gülch und Bergischen Geschichte*, t. II, p. 251. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 49.

1220. Engelbert, archevêque de Cologne, approuve la fondation d'un chapitre de chanoines, qui avait été établi à *Rhade* (ou Rade) par Ernest, prêtre de Süchteln. Les comtes de Gueldre et de Looz et Gérard de Hornes figurent parmi les témoins de cette charte. — *Datum Coloniæ, anno... nostri principatus, M. CC. XX incarnationis.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 49.

1220. Godefroid, évêque de Cambrai, confirme la donation d'une dîme se prélevant à Saint-Symphorien, donation qui avait été faite aux frères de l'hôpital de

Jérusalem, par le clerc Jean de Saint-Symphorien. — *Actum anno Domini M. CC. vigesimo.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 39. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 63.

Statuts donnés à la maison des lépreux (Saint-Pierre), près de Bruxelles, par l'évêque de Cambrai, Godefroid. La direction de cette maison est confiée à quatre personnes, choisies par l'autorité ecclésiastique. 1220.

Fragment dans Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiæ*, t. II, p. 130.

L'évêque de Cambrai, Godefroid, approuve l'établissement de l'hôpital des lépreux, de Malines, qui avait été fondé par Walter Berthout et sa femme Sophie. — *M. CC. XX.* 1220.

Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 61.

L'évêque de Cambrai, Nicolas, confirme les statuts donnés par son prédécesseur, Jean, à l'hôpital de Saint-Jean-Baptiste, de Bruxelles. 1220.

Fragment dans Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 609.

L'évêque de Liége, Hugues, approuve la cession de la chapelle aux joncs, cession qui avait été faite par l'abbesse de Bilsen, Mathilde, et le comte de Looz, Arnoul, aux frères de l'ordre Teutonique, d'outre-mer. — *Acta vero sunt hæc anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo vigesimo.* 1220.

Fisen, *Flores ecclesiæ Leodiensis, pars I*, p. 309. — Mantelius et Robyns, *Historia Lossensis, pars II*, p. 12. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 988. — Wolters, *Notice historique sur l'ancien chapitre de Munster-Bilsen*, p. 52, et *Notice historique sur l'ancienne commanderie des Vieux-Joncs*, p. 42 (ancienne traduction française).

Le chantre Roland et le chanoine Lambert de Landrecies, de l'église Saint-Géry, de Cambrai, attestent que Viel, bourgeois de cette ville, et ses deux frères ont renoncé à quelques terres appartenant à la maison du Frasnoy. — *Actum anno gracie M. CC. vigesimo.* 1220.

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 39. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 63.

Les abbés Paris, de Vermand, et Rodolphe, de Ninove, négocient une convention pour resserrer les liens de fraternité entre leurs abbayes. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. XX.* 1220.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 841.

1220. L'abbé Walter et les religieux du monastère de Borcette ou Burtscheid déclarent abandonner cette abbaye et toutes ses dépendances aux religieuses du monastère du Saint-Sauveur, près d'Aix-la-Chapelle.

Lünig, *Spicilegium ecclesiasticum*, t. III, Anhang, p. 304.

1220 environ. Walter, évêque de Tournai, et Arnoul de Landas, seigneur d'Enne, déclarent qu'ils se sont accordés au sujet de la collation des prébendes de l'église d'Enne, à laquelle Arnoul reconnaît avoir renoncé.

Fragment dans Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 188, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 542. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 411.

1220 environ. Walter et Olivier de Sotteghem confirment la donation qui avait été faite par leur père Walter et leur mère Alise aux religieuses du *Nouveau Sart* (ou Nieuw-Rhode, près de Grimberghe).

Fragment dans Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 740.

1220 environ. Béatrix, dame de Masmines, avec le consentement de ses enfants et pour le salut de l'âme de son mari, Gérard de Sotteghem, déclare qu'elle a fait construire un hôpital près de Masmines, pour y recevoir les pauvres et les voyageurs, et assigné des revenus à un chapelain qui y célébrerait l'office divin.

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 539. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 739. — Broeckaert, *Geschiedenis van Wetteren en der omliggende gemeenten*, p. 295.

1220 environ. Le pape Honorius, à la demande du doyen et du chapitre de Saint-Omer, leur confirme leurs biens et leurs priviléges et notamment le droit d'autoriser l'établissement d'écoles, à Saint-Omer. — *Datum*.....

Texte incomplet dans Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 28.

1220 environ. Dénombrement des revenus annuels de l'archevêque et de l'église de Trèves et des services qui leur sont dus.

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, pp. 391 et 428. — Voyez *Ibidem*, p. 784.

1220 environ. W., prévôt de Nivelles, approuve la cession à l'abbaye d'Aywières d'une dîme et de vingt-six deniers de rente, que le chevalier Gozelon de la Chapelle tenait en fief de sa prévôté.

Le Roy, *Topographia Gallo-Brabantiæ*, p. 182.

Accord conclu entre Walter, prévôt de l'église Notre-Dame, et les doyen et chapitre de cette église, à Saint-Omer, au sujet de la sous-prévôté, de la maîtrise des écoles et d'autres offices annexés à leur corporation. 1220 environ.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 29.

L'abbé de Prémontré, Gervais, prie le marquis et duc de Brabant d'aider Nicolas, abbé de Floreffe, dans son projet de transférer ailleurs les religieuses de Postel. 1220 environ.

Hugo, *Sacræ antiquitatis monumenta*, t. I, p. 74.

Dénombrement des biens appartenant à l'abbaye de Saint-Maximin, près de Trèves, des fiefs qui en relevaient et des manoirs qui devaient des services au comte de Luxembourg, avoué du monastère. 1220 environ.

Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. II, pp. 428 à 473. — Voyez *Ibidem*, p. 784.

Les religieux de l'abbaye de Saint-Bavon spécifient les droits qu'ils possédaient sur le bois de Loo-Christy et le marais dit *Roosbrouc*, dont on leur contestait la propriété. 1220 environ.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 106. — Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, p. 211.

Liste des serviteurs de l'abbaye de Saint-Bavon, de Gand, qui recevaient du monastère une prébende ou traitement en grains. 1220 environ.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 110.

Liste des familles de serfs appartenant à l'abbaye de Saint-Bavon, de Gand. 1220 environ.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 107. — Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, p. 209.

Liste des personnes qui tenaient des biens en fief de l'abbaye de Saint-Bavon, de Gand. 1220 environ.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 111.

Règlement sur la manière de citer à comparaître les personnes qui tenaient des biens en fief de l'abbaye de Saint-Bavon, de Gand. 1220 environ.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 114.

1220 environ. Liste des noms de ceux qui percevaient les cens dus à l'abbaye de Saint-Bavon, de Gand, dans les différentes localités où ce monastère possédait des biens.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 109. — Van Lokeren, *Histoire de l'abbaye de Saint-Bavon*, p. 209.

1220 environ. Longue énumération des rentes et autres revenus de l'abbaye de Saint-Bavon, avec indication de leur nature, du mode d'en opérer la perception et des individus qui étaient tenus de les payer.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 117.

1220 environ. Liste des revenus perçus par l'abbaye de Saint-Bavon, de Gand.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 134.

1220 environ. Liste des tenanciers du comte de Flandre et de Rase de Gavre, soit à Evergem, soit à Saint-Bavon même.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 112.

1220 environ. Liste des revenus et cens ou dîmes appartenant spécialement à l'infirmerie ou à l'aumônerie de l'abbaye de Saint-Bavon, de Gand.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 113.

1221.

1221 3 janvier. Jean, seigneur de Nesle, châtelain de Bruges, expose la sentence qui avait été prononcée par Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, au sujet des droits de juridiction que cette princesse et Philippe, écoutète de Maldeghem, possédaient dans cette dernière localité. — *Anno Domini M. CC. XX, mense januario, dominica post Circumcisionem, apud Curtracum.*

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, p. 92, et *Histoire de la Flandre*, t. IV, p. 224 (édit. Gheldolf).

1221 6 janvier. Conrad, évêque de Metz et de Spire, chancelier de l'Empire, à la demande de l'empereur Frédéric, déclare qu'il avait émis l'avis, dans une assemblée tenue à Francfort, que le sceau de la ville d'Aix-la-Chapelle devait être confié

à la garde du doyen de la collégiale. — *Datum apud Sanctum Miniatum, anno Domini M. CC. XXI, indictione VIIII, VIII idus januarii.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 50.

Le roi d'Angleterre, Henri, informe le vicomte de Northampton qu'il avait donné à Baudouin de Guines, pour en jouir jusqu'à révocation, le manoir d'Appetorp. — *Teste H. de Burgo, justiciario nostro, apud Westmonasterium, XXVII die januarii.* 1221 27 janvier

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 448.

Walter Berthout, noble de Brabant et seigneur de Malines, annonce à son frère Gilles et à ses propres fils, Walter et Henri, que, se trouvant dans l'armée des croisés, à Damiette, il a donné à l'hôpital Notre-Dame, de l'ordre Teutonique, vingt-quatre bonniers de prés à *Rama*, six bonniers de terres à Grootloo, et autant de droit qu'en avaient trois chevaliers de couper du bois et de faire pâturer des porcs dans la forêt de Wavre. — *Acta sunt hæc apud Damietam, anno Dominicæ incarnationis M. CC. XXVI* (sic), *VI kalendas februarii.* 1221 27 janvier

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 233. — Il y a ici erreur évidente; il faut lire 1220 et non 1226.

L'évêque de Tournai, Walter, autorise les religieuses du Bois (ou Nonnenbossche) à faire défricher par d'autres cent cinquante bonniers de terres incultes, situés à Lokeren, et à en percevoir la dîme. — *Actum apud....., anno Domini M. CC. XX, feria VI ante Purificationem beatæ Mariæ Virginis.* 1221 29 janvier.

Gallia Christiana nova, t. V, *instrum.*, col. 328. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 581.

Élisabeth de Châtillon, comtesse de Saint-Paul, déclare être tenue à l'hommage lige envers l'abbaye d'Anchin, pour la terre du Ternois, que son mari tenait de Matthieu de Rollepot et que celui-ci tenait en fief de l'abbé. — *Actum anno Domini M. CC. XX, mense januarii.* 1221 janvier

Turpin, *Comitum Tervanensium annales historici*, p. 113. — Escallier, *L'abbaye d'Anchin*, p. 150.

Lettres du prévôt, du doyen et du chapitre de l'église Saint-Pierre, de Lille, relatives à la concession de deux maisons, qui avait été faite par le chanoine 1221 janvier.

Foulques, de Gand, en faveur du chapitre et de deux chanoines de l'église précitée. — *Actum anno Domini M. CC. XX, mense januario.*

Buzelin, *Gallo-Flandria sacra et profana*, p. 342.

1221 janvier. La prieure Marie et les religieuses du Fossé déclarent que si elles n'établissent pas leur couvent à la Gorgue, tout ce qui leur a été donné par l'avoué de cette localité lui sera rendu par elles. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vigesimo, mense januario.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 538. — Voyez Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 197.

1221 février. Guillaume, comte de Hollande, et Marie, sa femme, font connaître qu'ils ont reçu, sous certaines conditions, la moitié de Scakerslo, en fief du duc Henri de Brabant. — *Datum Antwerpiæ, anno Domini M. CC. XX, mense februario.*

Willems, *Brabantsche Yeesten*, t. I, p. 621. — Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 68. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 178. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, Ire partie, p. 428. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 155.

1221 1er mars. Le pape Honorius III ordonne à l'archevêque de Cologne et à ses suffragants de résister aux avoués des églises de leur province, qui abusaient de leur autorité. — *Datum Lateranen., kalend. martii, præsulatus nostri anno quinto.*

Gelenius, *Sanctus Engelbertus archiepiscopus Coloniensis*, p. 85. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 51.

1221 1er mars. Le pape Honorius, par une bulle adressée à l'archevêque de Cologne, à ses suffragants et aux autres prélats de la province, les autorise à retenir les émoluments que les avoués recevaient des églises, dans le cas où ceux-ci les donneraient en engagère. — *Datum Lateranen., kalend. martii, pontificatus nostri anno V.*

Gelenius, *Sanctus Engelbertus archiepiscopus Coloniensis*, p. 87. — Fragment dans Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 51, en note.

1221 3 mars. La comtesse Jeanne accorde aux religieux de Baudeloo une exemption complète de tonlieux dans tous ses pays. — *M. CC. XX, III mensis martii.*

Analysé dans Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I, p. 307 (2me édit.).

Charte de Henri, duc de Lotharingie, relative aux acquisitions d'alleux, de fiefs, etc., qui seraient faites par des bourgeois d'Anvers dans d'autres localités que cette ville. — *Actum..... anno Domini M. CC. XX, dominica proxima quadragesimæ, apud Antverpiam, comite de Hollant et uxore sua cum filia nostra ibidem existentibus.* 1221 7 mars.

Willems, *Brabantsche Yeesten*, t. I, p. 621.

La comtesse Jeanne ratifie la cession d'une dîme se prélevant à Outersteen, qui avait été donnée à l'abbaye de Nonnenbossche par Jean de Vlamertinghe, sa femme Isabelle et leur fils Jean. — *Actum apud Ipram, anno Dominice incarnationis M. CC. vicesimo, mense martio, quarto idus martii.* 1221 12 mars.

Van Houcke, *Epistola, sive appendix ad Origines cœnobiorum Benedictinorum in Belgio.* — Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 552. — Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 102.

Le pape Honorius III exhorte l'archevêque de Cologne et ses suffragants à ne plus conférer à des laïques les avoueries des monastères de leurs diocèses qui deviendraient vacantes, et, dans tous les cas, à ne plus permettre qu'une église ait plus d'un avoué. — *Datum Laterani, idibus martii, pontificatus nostri anno quinto.* 1221 15 mars.

Gelenius, *Sanctus Engelbertus archiepiscopus Coloniensis*, p. 86. — Labbe et Cossart, *Concilia*, t. XI, col. 243. — Fragment dans Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 51, en note.

Walter, doyen de Hal, déclare que Siger, chanoine de Meerbeek, a donné un demi-bonnier de prés, situé à *Inghelant*, à l'abbaye de Ninove, du consentement de son frère Brantin. — *Actum coram me, apud Merbecam, in atrio ex parte occidentali, anno Domini M. CC. XX, idus martii.* 1221 15 mars.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, pp. 800 et 841.

Le pape Honorius prend l'abbaye de Brogne sous sa protection et lui confirme la possession de l'église de *Metigne* (Mettet), qui lui avait été cédée par l'évêque de Liége, Rodolphe. — *Datum Laterani, X kalend. aprilis, pontificatus nostri anno quinto.* 1221 23 mars.

Annales du Cercle archéologique de Namur, t. V, p. 445.

Matthieu, duc de Lotharingie et marquis, promet à Blanche, comtesse de Troyes (ou de Champagne), et à son fils Thibaud, de les aider et soutenir contre 1221 mars.

tous, sauf contre le roi des Romains, et de leur céder le douaire de sa sœur Gertrude, comtesse de Metz et de *Dauburg* (Dasbourg), jadis duchesse de Lorraine. Le comte Thibaud avait épousé Gertrude, comtesse de Dasbourg et de Metz, veuve du duc Thibaud, frère de Matthieu. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. XX, mense martio.*

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 878.

1221 mars? Matthieu, duc de Lorraine et marquis, et Thibaud, comte de Champagne, s'engagent à payer en commun les dettes que le duc Thibaud, de Lorraine, avait contractées dans le comté de Dasbourg. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC. XX.*

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 889.

1221 mars. Henri, duc de Lotharingie, en témoignage de son affection pour les bourgeois d'Anvers, leur restitue leurs anciennes libertés et les exempte de tous services, sauf en quelques cas, qu'il spécifie. — *Datum Antverpie, anno Domini M. CC. XX, mense martii.*

Placcaeten van Braband, t. I, p. 229. — Mertens et Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*, t. II, p. 3 (en fac-simile et avec une traduction flamande). — Fragment dans Nothomb, *Rapport sur les octrois communaux*, t. II, IVme partie, p. 197.

1221 mars. Henri, duc de Lotharingie, et son fils Henri confirment la donation de quarante-deux bonniers de terres situés à Dilbeek, donation qui avait été faite à l'abbaye de Forêt par Olivier de Sotteghem, par sa femme et par Henri, leur fils. — *Actum apud Forestum, M. CC. XX, mense martio.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 694. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 758. — Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 227 et 242.

1221 mars. Ferrand de Portugal, comte de Flandre et de Hainaut, donne aux frères mineurs habitant le faubourg de Valenciennes, à la demande et avec l'assentiment du roi de France, le donjon du palais de Valenciennes, sauf approbation de sa femme Jeanne.— *Datum Parisiis, in Lupara, anno Domini M.CC.XX, in mense martio.*

Brasseur, *Origo omnium Hannoniæ cœnobiorum, pars I*, p. 301. — Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 163, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 543. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 199. — Quelques expressions de ce diplôme et notamment celle de :

prædictarum provinciarum comitissa, me paraissent suspectes; de plus, Fernand, alors prisonnier, pouvait-il disposer de ses domaines, « à la requête » de celui qui le détenait en captivité, et l'ordre des frères mineurs s'était-il déjà tellement multiplié qu'il y en avait déjà des communautés en Belgique?

Simon, seigneur de Mirwart, déclare qu'il est devenu l'homme lige de Waleran, comte de Luxembourg, de qui il a repris en fief son alleu de Marville, et qu'il doit aider, de son château de Mirwart, le comte Waleran contre tous, sauf contre l'évêque de Verdun et le comte de Bar. — *Actum anno gratiæ M. CC. XX, mense martio.* 1221 mars.

Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. VI, preuves, p. 1. — Voyez Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 423.

Jacques de Béthune, official de Cambrai, certifie qu'Amaury de Castenières, chevalier, et sa femme Marie ont cédé à l'hôpital de Frasnoy un droit de huitième gerbe et de terrage. — *Actum anno Domini M. CC. vicesimo primo, mense maio, feria quarta post Jubilate.* 1221 27 avril.

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 41. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 65.

Henri, duc de Lotharingie, cède aux religieux de Tongerloo les prés de Moll, le droit de pêche dans la Nèthe et plusieurs biens. — *Actum anno M. CC. XXI, mense aprili, apud Lyere.* 1221 avril.

Foppens, *Historia episcopatus Sylvæducensis*, p. 204. — Fragment dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. V, p. 359.

Antoine, châtelain héréditaire de Binche, reconnaît avoir cédé différents biens à l'abbaye d'Épinlieu. — *Actum anno Domini Verbi incarnati M. CC. vicesimo primo, mense aprili.* 1221 avril.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 15.

Henri, roi des Romains, casse et révoque la sentence prononcée à Francfort contre la comtesse Jeanne de Flandre et de Hainaut, en faveur du comte de Hollande, qui avait reçu en fief de l'Empire les terres que Guillaume relevait de la comtesse. — *Datum Maguntie, feria quinta post Inventionem sancte* 1221 6 mai.

Crucis, anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo vicesimo primo, mense maio.

Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 429. — Edward Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, p. 158. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en van Zeeland*, t. I, p. 158.

1221 6 mai. Engelbert, archevêque de Cologne, déclare avoir assisté à la décision prise en faveur de la comtesse Jeanne par le roi Henri, et y avoir donné son assentiment. — *Datum Maghontie, feria quinta post inventionem Sancte Crucis, anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo vicesimo primo, mense maio.*

Edward Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, p. 160. — Suit un acte semblable, émané de Thierri, archevêque de Trèves.

1221 8 mai. Guillaume, seigneur de Rovroit, investit l'abbaye d'Épinlieu d'une partie de la dîme d'Hauchin, qu'Hawide d'Hauchin avait donnée à ce monastère. — *Actum sollempniter in domo mea, apud Rovroit, anno Domini M. CC. XX primo, mense maio, in octavis Philippi et Jacobi.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 16.

1221 12 mai. Béatrix, comtesse de Guines et châtelaine de Bourbourg, donne à l'abbaye de Chocques, pour le salut des âmes de ses parents, de son mari et de son frère, une redevance annuelle de cinq mille harengs et d'une poise (*pensa*) de beurre. — *Actum apud Teruannam, anno Verbi incarnati M. CC. XXI, IV idus maii.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 55, et *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 274. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 383.

1221 12 mai. Manassès de Guines, seigneur de Tiembronne, et sa femme Aeilis déclarent avoir donné aux religieux d'Andres quarante-deux mesures de prés, situées près de la rivière dite *Potterledh.—Actum anno Verbi incarnati M. CC. XXI, die festo sanctæ Rutrodis virginis.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 156.

1221 mai. Guy de Saint-Paul et Hugues de Châtillon, fils du comte de Saint-Paul, Gaucher, déclarent que, lorsque le premier épousera la fille du comte de Nevers,

Hervé, ils abandonneront au roi de France Pont-Saint-Maxence et toutes ses dépendances. — *Actum anno Domini M. CC. vicesimo primo, mense mayo.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chastillon-sur-Marne*, preuves, p. 41. — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 34. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 516. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 457.

Guy de Saint-Paul promet fidélité au roi de France, Philippe, et lui donne un grand nombre de cautions et, entre autres, tous les barons et chevaliers du comté de Nevers.— *Actum Meleduni, anno Domini M. CC. vicesimo primo, mense mayo.* 1221 mai.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chastillon-sur-Marne*, preuves, p. 42. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 517. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 456.

Matthieu de Montmorency, connétable de France, se constitue caution pour Guy de Saint-Paul de sa fidélité au roi de France et s'engage à payer la somme de mille marcs d'argent si Guy manquait à ses promesses. — *Actum Meloduni, anno Domini M. CC. vicesimo primo, mense maio.* 1221 mai.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 517. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 456.

Mêmes promesses, faites au roi de France : 1° par Enguerrand de Coucy, 2° par Étienne de Sancerre. — *Actum Meloduni, anno Domini M. CC. XXI, mense mayo.* 1221 mai.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 518. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 456.

Mêmes promesses, avec stipulation du payement d'une somme de cinq cents marcs, faites : 1° par Guy de la Roche, 2° par Guy, fils aîné du bouteiller de Senlis, 3° par Hugues de Châtillon, 4° par Hugues le Loup. — *Actum Meloduni, anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo primo, mense maio.* 1221 mai.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 518. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 456.

Henri, duc de Lotharingie, et Marie, sa femme, ratifient l'accord intervenu entre Thierri de Bierbais, sa femme et ses fils, et l'abbaye de Liessies, au sujet des possessions et des revenus du prieuré de Saint-Michel du Sart, à Gosselies. — *Che fu fait l'an de Notre Seigneur M. CC. XXI, ou mois de mai.* 1221 mai.

Piérart, *Recherches historiques sur Maubeuge*, p. 269.

1221 mai. Le chevalier Antoine de Braine-la-Willotte reconnaît avoir vendu à l'abbaye d'Épinlieu le pré de Bruile. — *Actum sollempniter anno gracie M. CC. vicesimo primo, mense maio.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 16.

1221 mai. Godefroid, évêque de Cambrai, transporte à l'abbaye de Cambron la dîme que le chevalier Robert de Neuville possédait à Neuville et tenait en fief de Walter, seigneur de Lens. — *Actum Valencenis, anno Domini M. CC. XX primo, mense maio.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 780.

1221 mai. Gilbert, chevalier de Sotteghem, cède à Arnoul, abbé de Saint-Pierre, de Gand, deux cent vingt-cinq bonniers de *wastines* (ou bruyères), qui étaient situés à *Malthe*, Laethem et Sceldevelde, et qu'il tenait en fief de l'abbé. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. XXI, mense maio.*

De Potter et Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der provintie Oost-Vlaanderen*, t. I, Sint-Denys Westrem, p. 2.—Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 245.

1221 mai. Othon, évêque d'Utrecht, à la demande de l'abbé et des religieux des Dunes, confirme à ce monastère la dîme des terres de *Zando*, ainsi que celle d'*Hinghesdic*. — *Actum anno Domini M. CC. XX primo, mense maio.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 328. — Voyez *Ibidem*, p. 828.

1221 mai. Le grand doyen d'Utrecht, Rembald, et le chapitre de l'église Saint-Martin, de cette ville, ratifient la cession des dîmes de *Zando* et de *Hinghesdic*, que l'évêque Othon avait faite au monastère des Dunes. — *Actum anno Domini M. CC. XX primo, mense maio.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 329. — Voyez *Ibidem*, p. 828.

1221 1er juin. Le doyen Ingon et le chapitre de Leuze attestent que l'os qu'ils avaient envoyé à l'abbaye de Vézelay par l'intermédiaire de l'évêque de Cambrai, Godefroid, provenait du corps de saint Badilon, ancien abbé de Leuze. — *Actum in ecclesia Lutosensi, anno Dominicæ incarnationis M. CC. XXI, calend. junii.*

Lannoy, *Opera*, t. III, pp. 233 et 290, dans la *Table des Diplômes de Bréquigny*, t. V, p. 160.

Robert, empereur de Constantinople, approuve la convention qui avait été conclue, en 1219, entre Conon (de Béthune), bailli ou régent de l'Empire, et ses barons, d'une part, et le clergé, d'autre part, au sujet des biens et des libertés des églises. — *Actum mense junii, anno Domini millesimo ducentesimo vigesimo primo, imperii nostri anno primo.* 1221 juin.

Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 491.

Henri, duc de Lotharingie, déclare qu'au moment de partir pour Jérusalem, il a assigné à l'abbaye de la Cambre trois manses de terres incultes et de bois, qu'il avait promis à ce monastère lors de sa fondation. — *Datum anno millesimo ducentesimo vicesimo primo, mense junio.* 1221 juin.

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 570. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 733.

Henri, duc de Lotharingie, accorde à l'abbé et aux religieux de Tongerloo une immunité complète d'exaction pour leurs tenanciers de Tongerloo, *Sconebruke, Werbeke* et *Lifterde.* — *Actum anno gratie M. CC. XXI, mense junio, coram hominibus nostris, nobilibus et ministerialibus.* 1221 juin.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, IIme année, p. 31.

Baudouin, chevalier del Til, concède à l'abbaye d'Épinlieu la dîme de la Barre, à Lens, que Walter de la Barre avait vendue à ce monastère. — *Actum anno gracie M. CC. XX primo, mense junio.* 1221 juin.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 17.

L'abbé H. et les religieux de l'abbaye de Saint-Nicolas, de Furnes, assignent une dotation au prêtre qui desservirait la chapelle Notre-Dame (*capella dicta Oostuut*), située hors de Furnes, entre la ville et le monastère. — *Actum anno Domini M. CC. vicesimo primo, mense junio.* 1221 juin.

F. Vandeputte et C. Carton, *Chronicon et cartularium abbatiæ Sancti Nicolai Furnensis*, p. 111.

Accord conclu par maîtres Jean de Bruges et Walter de Windeke, au sujet du débat qui s'était élevé entre les abbés de Saint-Pierre et de Saint-Bavon, de Gand, et Lambert, prêtre de l'église du Saint-Sauveur, de cette ville, à propos du patronat et des dîmes de Hodevelde et de Mentocht. — *Actum anno* 1221 juin.

Dominice incarnationis millesimo ducentesimo vicesimo primo, mense junio.

Diericx, *Het Gends charterboekje*, p. 31. — Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 135.

1221 5 juillet. Accord conclu entre Bernard, prévôt de l'église de Harlebeke, et Roger de Claerhout, chevalier, au sujet de leurs droits sur les sujets de l'église. — *Acta sunt hæc in Thileto, anno Domini M. CC. XXI, mense julio, feria II post apostolorum Petri et Pauli.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 485.

1221 12 juillet. Le roi d'Angleterre, Henri, ordonne de payer trois marcs à Gérard, envoyé de l'empereur de Constantinople, pour qu'il subvienne à son entretien. — *Teste H. de Burgo, justiciario nostro, apud Turrim London., XII die julii, anno regni nostri V.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 465.

1221 19 juillet. Le bailli de Furnes, Hugues de Loringhe, atteste que huit échevins, sur l'invitation de l'échevinage, ont déclaré que l'aqueduc ou canal qui traversait les biens de l'abbaye à *Hem*, devait être voûté (*clausus*). — *Actum anno incarnationis Domini M. CC. XX primo, proxima secunda feria ante festum beate Marie Magdalene.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 351. — Voyez *Ibidem*, p. 828.

1221 23 juillet. Convention conclue entre Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, et Mathilde, dame de Termonde, au sujet de leurs serfs et vassaux respectifs et de l'avouerie de l'abbaye de Saint-Bavon. Déclaration de Mathilde. — *Datum Cortraci, anno Domini M. CC. XXI, X kalend. augusti.* (*Daté à Curtrai, l'an M. CC. XXI, lendemain de le Magdeleine.*)

Lindanus, *De Teneraemunda libri tres*, p. 40 (édit. de 1612) et p. 24 (édit. in-fol., en latin et en français). — Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 192, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 550. — Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, p. 239 (en latin et en français). — *Recueil des traitez de paix, etc.*, t. I, p. 56. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. I, Ire partie, p. 161. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1915. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 415, et t. II, p. 741. — Raepsaet, *Analyse de l'origine et des progrès des droits des Belges*, t. II, p. 174 (édit. de 1839). — Le Glay, *Recherches sur les premiers actes publics rédigés en français*, et *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 79. — Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, p. 71. — En flamand dans Maestert, *Beschryvinge van de stadt ende landt van Dendermonde*, p. 61. — Voyez Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, l. c.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, déclare que c'est volontairement, et sans que cela pût être tiré à conséquence, que le chapitre de Saint-Pierre, de Lille, avait donné trois cents livres pour la rançon du comte Ferrand. — *Datum Curtraci, sabbatho post Mariæ Magdalenæ, anno Domini M. CC. vicesimo primo.* 1221 24 juillet.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 677.

Waleran, duc de Limbourg, comte de Limbourg et marquis d'Arlon, déclare qu'il n'a pas le droit d'exiger des tonlieux à *Aspre* (Eysden) et promet d'indemniser le chapitre de Saint-Lambert, de Liége, des torts qu'il pourrait lui avoir causés. — *Actum anno gratiæ M. CC. XXI, mense julio.* 1221 juillet.

Manifeste et démonstration de l'usurpation du thonlieu entreprise par les seigneurs d'Eisden ou Asple. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 196.

Daniel, avoué d'Arras et seigneur de Béthune, donne à l'église Saint-Barthélemy, de cette dernière ville, une rente annuelle de quatre livres, à prélever sur le péage de *Rosbeke.* — *Actum anno Domini M. CC. XXI, mense julio.* 1221 juillet.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 103.

Élisabeth de Châtillon, comtesse de Saint-Paul, déclare qu'elle a concédé aux bourgeois de Béthune les mêmes droits que son père Hugues leur avait octroyés. — *Actum anno Christi M. CC. XXI, mense julio.* 1221 juillet.

Turpin, *Comitum Tervanensium annales historici*, p. 114. — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 32. — Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chastillon-sur-Marne*, preuves, p. 38.

Acte passé devant les échevins d'Arras et par lequel Guillaume de Cheeu, seigneur de Carenchi, reconnaît devoir à Jacques de la Fontaine quarante-six livres parisis. — *Ce fut fait l'an del incarnation M. CC. XXI, el mois de julie.* 1221 juillet.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 373. — Fragment dans Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, p. 72.

L'abbé et les religieux de Saint-Ghislain déclarent à l'évêque de Cambrai qu'ils ont approuvé la cession de la dîme de la Barre, à Lens, qui avait été faite à l'abbaye d'Épinlieu. — *Actum anno Domini M. CC. XX primo, mense julio.* 1221 juillet.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 18.

1221 juillet. Confirmation de la cession de la même dîme, faite par le chapitre de Lobbes. — *Actum anno M. CC. vicesimo et I, mense julio, apud Lobias.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 18.

1221 juillet. Confirmation par Godefroid, évêque de Cambrai, de la donation de la dîme d'Hauchin, qui avait été faite à l'abbaye d'Épinlieu par Hawide d'Hauchin. — *Actum anno Domini M. CC. vicesimo primo, mense julio.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 18.

1221 4 août. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, déclare avoir vendu au cellérier de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, vingt-cinq bonniers de bruyères situés près de Bulscamp, pour la somme de soixante et dix livres de Flandre. — *Datum Curtraci, feria IV post festum beati Petri ad vincula, anno Domini M. CC. XXI.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 246.

1221 août. Henri, duc de Lotharingie, et sa femme Marie fondent une chapellenie en l'honneur de la Vierge et des trois Mages dans l'église Saint-Pierre, de Cologne, et lui assignent une dotation. — *Datum Geldoniæ, anno Domini M. CC. XXI, mense augusto.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 384.

1221 août. Adam, évêque des Morins, atteste que Thierri de Reninghe a réitéré, en sa présence, la donation de six mesures de terres, qu'il avait faite à l'abbaye des Dunes, par-devant les échevins de Reninghe. — *Actum Dunis, anno Domini M. CC. vicesimo primo, mense augusto.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 495. — Voyez *Ibidem*, p. 828.

1221 août. Sentence arbitrale rendue par Eustache, abbé d'Honnecourt, et maîtres Crépin et Simon, chanoines de Cambrai, entre le chapitre de Saint-Aubert et l'abbaye de Vaucelles, au sujet du droit de pêche dans le territoire de Vinchy. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vigesimo primo, mense augusto.*

Le Glay, *Glossaire topographique de l'ancien Cambresis*, p. 101.

Mabilie, châtelaine d'Ypres et de Baillœul, donne à l'abbaye de Mareuil quatre mesures de terres situées à Merues. — *Actum anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo vicesimo primo, mensis septembris die quinta.* 1221 5 septembre.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 380.

Siger, châtelain de Gand, déclare que le chevalier Baudouin de *Barzele* (Basele), son parent, a renoncé, au profit de l'évêque de Tournai, Walter, à tout droit sur les dîmes du pays de Waes, et notamment sur celles de Lokeren, de Waesmunster, d'Elversele, de Belcele, de Thielrode, de Rupelmonde et de Basele. — *Actum apud Thamisiam, anno Domini M. CC. (XX) primo, sexta feria ante nativitatem beate Marie.* 1221 7 septembre.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. I, p. 51 (avec la mauvaise date 1201).

Élisabeth de Châtillon, comtesse de Saint-Paul, déclare que son père, le comte Hugues, a concédé une banlieue à la commune de Saint-Paul. — *Actum anno M. CC. XXI, mense septembris.* 1221 septembre.

Fragment dans Turpin, *Comitum Tervanensium annales historici*, p. 114. — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 32. — Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chastillon-sur-Marne*, preuves, p. 380.

Michel de Boulaere, connétable de Flandre et seigneur de Harnes, donne à l'église de Watten une rente de quarante sous, à prélever sur sa ferme de Leederzeele. — *Datum anno Domini M. CC. XXI, mense octobris, nonas ejusdem.* 1221 7 octobre.

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 23.

Michel de Boulaere, connétable de Flandre, à la prière des religieux de Watten, affranchit du service appelé *allingwonke* les tenanciers qui y étaient tenus. — *Datum anno Domini M. CC. XXI, mense octobri, nonas ejusdem.* 1221 7 octobre.

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 50.

Philippe, marquis de Namur, donne à l'église Saint-Aubin tous les souliers (*calcei*) qui lui étaient dus à Namur pour droit d'étalage, à la condition que les chanoines célébreraient les anniversaires de ses parents : Pierre, empereur 1221 9 octobre.

de Constantinople, et Yolende, comtesse de Namur. — *Actum in festo beati Dionysii, anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo vigesimo primo.*

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 369, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 546. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 300. — Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. V, p. 389. — Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 206.

1221 9 octobre. Confirmation par le doyen de Saint-Omer et deux chanoines de son église, délégués par le pape, d'un accord conclu entre Bernard, prévôt de l'église de Harlebeke et Roger de Claerhout. — *Actum anno gratiæ M. CC. XXI, in die S. Dyonisii.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 485.

1221 20 octobre. Engelbert, seigneur d'Enghien, confirme la donation de six journaux de terre situés près de la Hartbeke, que Robert, chevalier de Bossart, avait faite, par testament, en faveur de l'abbaye de Ninove. — *Actum in domo mea, in Strichout, feria quarta post festum beati Lucæ, anno incarnationis Dominicæ M. CC. XXI.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 842.

1221 22 octobre. Godefroid, évêque des Cambrésiens, confirme à l'abbaye du Saint-Sépulcre la possession d'un pré dit *Mosterioli pratum*, situé sur les bords de l'Escaut, et celle de quelques terres adjacentes. — *Actum anno Domini M. CC. vicesimo primo, mense octobri, feria sexta post festum beati Luce.*

Le Glay, *Glossaire topographique de l'ancien Cambresis*, p. 106.

1221 octobre. Walter, comte de Blois et seigneur d'Avesnes, et sa femme Marguerite concèdent une exemption entière de taille à Évrard, prévôt des lépreux de Blois. — *Actum anno incarnationis Domini M. CC. XXI, mense octobri.*

Bernier, *Histoire de Blois*, preuves, p. 15, cité par la *Table chronologique* de Bréquigny, t. V, p. 165.

1221 octobre. Guy de *Brache*, chanoine de Renaix, lègue par testament à l'abbaye de Cambron une rente de douze sous de blancs, à prélever sur quelques biens dont il donne l'indication. — *Actum publice in ecclesia de Brache* (Neder-Brakel),

parrochianis et sacerdote presentibus, anno Verbi incarnati M. CC. XXI, mense octobri.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 901.

Testament de Guy de Bracle, chanoine de Rouen, par lequel il lègue des terres à l'hôpital de Saint-Jean, de Jérusalem. — *Actum publice in ecclesia de Bracle inferiori, parochianis, scabinis et sacerdote presentibus et annuentibus, anno Verbi incarnati M. CC. vicesimo primo, mense octobri.* 1221 octobre.

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 41. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 65.

Le pape Honorius III approuve et ordonne la levée, pendant trois ans, du vingtième denier des revenus ecclésiastiques, qui avait été votée par le clergé de la province de Reims. — *Datum Laterani, XVII kal. decembris, pontificatus nostri anno sexto.* 1221 15 novembre.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 715.

Le pape Honorius donne à l'archevêque de Reims et à ses suffragants le pouvoir de forcer à l'obéissance ceux qui refuseraient le payement du vingtième des revenus ecclésiastiques. — *Datum Laterani, XVII kal. decembris, pontificatus nostri anno sexto.* 1221 15 novembre.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 715.

Le pape Honorius informe Marguerite, sœur de la comtesse de Flandre, que, puisqu'elle a quitté celui pour lequel elle avait encouru l'excommunication, il a chargé l'évêque de Cambrai, l'abbé de Saint-Jean, de Valenciennes, et l'archidiacre de Cambrai, du soin de l'absoudre. — *Datum Laterani, XVI kal. decembris, anno sexto.* 1221 16 novembre.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 716.

Le pape Honorius charge l'évêque de Cambrai, l'abbé de Saint-Jean, de Valenciennes, et l'archidiacre de Cambrai, du soin d'absoudre Marguerite, sœur de la comtesse de Flandre, Marguerite ayant quitté Bouchard d'Avesnes, qui la retenait auprès de lui, quoiqu'il fût sous-diacre. — *Datum Laterani, XVI kal. decembris, anno sexto.* 1221 16 novembre.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 717.

1221
11 décembre.

Le pape Honorius confirme à l'abbé et aux religieux de Cambron les biens et revenus qu'ils possédaient dans quelques villages. — *Datum Laterani, III idus decembris, pontificatus nostri anno sexto.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 24.

1221
23 décembre.

Jean, sire de Nesle, châtelain de Bruges, déclare que Wetin *de Novo-Templo*, sa femme Gertrude et d'autres personnes ont renoncé à leurs droits ou prétentions sur la dîme de Vliesseghem. — *Actum Brugis, in refectorio Sancti Donatiani, anno Domini M. CC. XX primo, quinta feria infra Natale Domini.*

Revue d'histoire et d'archéologie, t. II, p. 209.

1221
décembre.

Robert, seigneur d'*Aisse* (ou Eseh), déclare qu'il a partagé avec le comte de Luxembourg la juridiction à *Walle* et à Diekirch, de telle manière que dorénavant ils en posséderont chacun la moitié. — *Actum anno Domini M.CC.XXI, mense decembri.*

Fragment dans Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, p. 328. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 424.

1221
décembre.

Hugues, chevalier de Harveng, donne à l'abbaye d'Épinlieu quatre bonniers de la culture de Harmignies et la dîme de son moulin. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. vicesimo primo, mense decembri.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 19.

1221
décembre.

H., doyen du Cateau, atteste que le chevalier Adam Corbiaus a vendu à l'hôpital de Frasnoy toute la terre qu'il possédait à Bévilers. — *Actum anno Domini M. CC. vicesimo primo, mense decembri.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 41. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 65.

1221
décembre.

Nicolas, abbé du Saint-Sépulcre, de Cambrai, atteste que Marguerite, femme de Henri Lestoch, de Leeuw-Saint-Pierre, et toute sa postérité sont du nombre des serfs de son monastère. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vigesimo primo, mense decembri.*

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 83.

Henri, duc de Lotharingie, à la demande des bourgeois de Louvain, donne des priviléges à la gulde (ou gilde de la draperie) de cette ville, et en confie le maintien aux doyens de la gulde. — *Actum anno Domini M. CC. XXI.* 1221.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 871.

Henri, duc de Lotharingie, à la demande des bourgeois de Saint-Trond et de leur seigneur, l'évêque de Metz, prend cette ville sous sa protection et promet de maintenir inviolablement leurs libertés. — *Datum anno gracie M. CC. XXI.* 1221.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 177.

Henri, duc de Lotharingie, confirme à l'église Saint-Pierre, de Louvain, la possession des cens en argent et en chapons que cette église avait acquis par donation. — *Datum apud Aquisgranum, anno Domini M. CC. XXI.* 1221.

De Ram, *Joannis Molani rerum Lovaniensium libri XIV*, t. I, p. 103.

Le duc de Lotharingie, Henri, donne pour la fondation de prébendes dans l'église Saint-Germain, de Tirlemont, douze bonniers de terres marécageuses situées à Walsberghe, la dîme de quatre-vingt-trois bonniers de marais adjacents et trois bonniers de terres à *Bossi* (Bost). — *Datum Aquis, anno Domini M. CC. XXI.* 1221.

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 165, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 552. — Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. I, p. 273. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 199. — Bets, *Histoire de la ville et des institutions de Tirlemont*, t. II, p. 214.

Henri Ier, duc de Lotharingie, confirme à l'abbaye de Tongerloo l'alleu de Walter de Poederlé, savoir : le tiers de la dîme dans la localité de ce nom, et quelques terres, qui lui avaient été cédés. — *Datum anno M. CC. XXI.* 1221.

Fragment dans Le Roy, *Notitia marchionatus sacri Romani imperii*, p. 502.

Henri, fils aîné de Henri, duc de Lotharingie et marquis d'Anvers, confirme l'accord que son père avait conclu avec le chapitre de Mons, au sujet de l'établissement d'une bourgeoisie à Hérentals. — *Actum a me anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo vicesimo primo.* 1221.

Willems, *Brabantsche Yeesten*, t. I, p. 622.

1221. Waleran, duc de Limbourg, comte de Luxembourg et marquis d'Arlon, donne aux religieuses de Robermont, de l'ordre de Cîteaux, la forêt de Nigirrey. — *Datum Lemburg, anno gratiæ millesimo ducentesimo visesimo primo.*

Texte incomplet dans Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 371, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 546. — Du Chesne, *Histoire des maisons de Luxembourg et de Limbourg*, preuves, p. 64. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 301. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 196.

1221. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, permet d'arrêter les marchands de ses États si elle reste en défaut de payer les trente-cinq mille soixante et dix livres cinq sous, destinés à acheter la liberté de son mari et dont le remboursement avait été garanti, à sa demande, par Blanche, comtesse de Champagne, et son fils Thibaud. — *Datum anno ab incarnatione Domini M. CC. XXI.*

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 886. — Chantereau-Lefebvre, *Traité des fiefs*, preuves, pp. 125 et 126.

1221. Waleran, comte de Luxembourg, et Gérard de Wassemberg confirment l'immunité qui avait été accordée par leur père Henri, duc de Limbourg, au chapitre de Saint-Servais, de Maestricht, pour ses vins. — *Acta sunt hæc in claustro de Rode, anno M. CC. XXI.*

Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 322. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. III, p. 357, et t. VI, pp. 195 et 197.

1221. Louis, sire de Leefdael, et sa femme Béatrix donnent à l'abbaye de Grimberghe une partie de bois située à Wolverthem. — *M. CC. XXI.*

Analysé dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 216.

1221. Eustache, seigneur du Rœux, approuve la cession de la dîme de Verreille, cession qui avait été faite aux frères de l'hôpital de Jérusalem, par l'un de ses arrière-vassaux, René de Verreille. — *Actum anno Domini M. CC. vicesimo primo.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 40. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 64.

1221. Liste des descendants de dame Berthe, de Gand, qui s'était constituée, elle et toute sa postérité, tributaire de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand. — *Actum anno Domini M. CC. XXI.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 245.

Godefroid, évêque de Cambrai, confirme la donation d'une redevance annuelle de deux muids de froment, donation qui avait été faite aux frères de l'hôpital de Jérusalem, par Gérard de Saint-Piton. — *Actum anno Domini M. CC. vicesimo primo.* 1221.

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 40. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 64.

Adam, évêque de Térouane, déclare que Gilbert de Mielle, chevalier, à son entrée dans le monastère de Saint-Bertin, avait donné dix mesures de terres à cette abbaye, avec le consentement de sa femme. — *Actum anno M. CC. XXI.* 1221.

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 481.

Guy de Bracle, chanoine de Renaix, lègue à l'abbaye de Ninove un journal de pré en la paroisse de Neder-Brakel, et un cens annuel de cinq sous. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. XXI.* 1221.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 843.

Othon, prévôt de l'église d'Aix-la-Chapelle, ratifie les concessions qui avaient été faites à cette église par son prédécesseur, Engelbert, qui était devenu archevêque de Cologne. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo vicesimo primo.* 1221.

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 95.

Accord conclu, après de longues discussions entre la collégiale d'Aix-la-Chapelle et le prévôt de cette église, pour le partage des offrandes qui y étaient apportées le jour de la division des apôtres, le jour suivant et le jour de la dédicace de l'église. — *Acta anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo XXI, in capitulo Aquensi hoc scriptum ego Willelmus Aquensis ecclesie præpositus in signum firmitatis sigillo nostro volui communiri.* 1221.

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 96.

Le prévôt Lupert et le chapitre d'Halem confirment la cession du patronat et de la dîme de *Lubbruch* (ou Lobberich), qu'Alverade, comtesse de Molbach, avait faite à l'abbaye de Knechtsteden. En tête des témoins de cet acte figure Lothaire, comte de Hochstaden. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. CC. XXI.* 1221.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 52.

1221. Deux chanoines de l'église Notre-Dame, de Cambrai, font connaître l'accord qui avait été conclu entre l'église Saint-André, du Cateau, et les frères du Frasnoy, au sujet de quelques biens. — *Actum anno Domini M. CC. vicesimo primo.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 42. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 66.

1221. B., abbé de Cambron, et ses religieux déclarent qu'ils ont investi Walter Grute, de Grammont, et ses fils, de la possession, à titre héréditaire, de la mairie de cette ville, que Walter d'*Hogebruge* leur avait cédée. — *Actum in Geraldimonte, anno Domini M. CC. XX primo.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 913.

1221. Chrétien, abbé de Saint-Trond, déclare que l'hôpital de cette ville doit payer au sacristain de l'église abbatiale un cens annuel de cinq sous de Liége. — *Datum anno gracie M. CC. XX primo.*

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 176.

1170-1221. H., duc de Limbourg et marquis d'Arlon, prend sous sa protection les bourgeois de Gand et tous les autres Flamands, et déclare qu'il ne permettra pas qu'on leur cause le moindre tort.

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. I, p. 44, et t. II, Ire partie, preuves, p. 33; *Histoire de la Flandre*, t. II, p. 432 (édit. Gheldolf). — Voyez Van Duyse, *Inventaire analytique des chartres et documents appartenant aux archives de la ville de Gand*, p. 7.

1193-1221. Chrétien, abbé de Saint-Trond, déclare que le chevalier Henri Rumescotele a donné à l'autel de saint Trond une de ses serves, nommée Jutte, avec toute sa postérité.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 155.

1193-1221. Chrétien, abbé de Saint-Trond, reconnaît que Reimbald et sa femme Adeleïde ont donné à l'abbaye de Saint-Trond leur serve Wendeca.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 156.

1193-1221. Chrétien, abbé de Saint-Trond, ratifie un échange qui avait été conclu (de 1180 à 1193) entre Nicolas, son prédécesseur, d'une part, Arnoul, sire de Diest et sa femme Clémence, d'autre part.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 156.

Gervais, abbé de Prémontré, informe les autres abbés de l'ordre de Saint-Norbert qu'il a chargé l'abbé d'Anvers, A. (Arnoul), de visiter les maisons conventuelles de l'ordre. 1208-1221.

Hugo, *Sacræ antiquitatis monumenta*, t. I, p. 68.

1222.

Michel de Boulaere, connétable de Flandre et seigneur de Harnes, du consentement de sa femme Christine, donne à l'église de Watten sa terre de Nordpeene. — *Anno Dominicæ incarnationis M. CC. XXI, mense januario, in epiphania Domini.* 1222 6 janvier.

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 29.

Jean, seigneur de Cisoing, atteste qu'il fut présent à Courtrai lorsque Robert, comte de Dreux, et Philippe, comte de Namur, défièrent (*diffidaverant*) le bailli de la comtesse Jeanne, Jean, seigneur de Nesle, châtelain de Bruges, et partirent sans vouloir écouter ce que la comtesse leur fit déclarer. — *Datum Curtraci, anno Domini M. CC. XXI, sabbato ante Invocavit me.* 1222 8 janvier.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 536.

Charte de la même teneur, scellée par Arnoul d'Audenarde. — *Datum Curtraci, anno Domini M. CC. XXI, sabbato ante Invocavit me.* 1222 8 janvier.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 537.

Arnoul, chanoine et official de Tournai, déclare que les échevins de Seclin n'avaient pas le droit de convoquer pour le service militaire des tenanciers de l'église Saint-Pierre, de Lille. — *Actum anno Domini M. CC. vigesimo secundo, in vigilia cathedre beati Petri.* 1222 17 janvier.

Le Glay, *Mémoire sur les archives du chapitre de Saint-Pierre, de Lille*, p. 33.

Waleran, duc de Limbourg, Henri et Waleran, ses fils, et Gérard de Wassenberg, son frère, cèdent à l'abbaye d'Heinsberg le patronat de l'église de Hoengen, qui leur appartenait en commun avec le sire de Heinsberg. — *Acta sunt hec anno incarnationis Domini M. CC. XXII, mense januarii, indictione X.* 1222 janvier.

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 198. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 59.

1222 janvier. Michel de Boulaere, connétable de Flandre, à la demande du prévôt de Watten, abandonne à l'église de ce nom quelques droits qui lui étaient payés par le curé de Wulverdinghe. — *Datum Watinis, anno Verbi incarnati M. CC. XXI, mense januario.*

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 55.

1222 janvier. Élisabeth de Châtillon déclare qu'elle et ses héritiers étaient astreints à faire un hommage lige à l'abbé d'Anchin, pour les biens qui avaient appartenu à sire Gaucher de Châtillon. — *Actum anno Domini M. CC. XXI, mense januario.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 110.

1222 janvier. Confirmation par l'évêque de Cambrai, de l'acquisition de la dîme de la Barre, à Lens, par l'abbaye d'Épinlieu. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. vicesimo primo, mense januario.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 19.

1222 janvier. Adam, évêque de la Morinie, déclare que Michel de Boulaere, connétable de Flandre, a reconnu qu'il avait fait don de la terre de Nordpeene à l'église de Watten. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. XXI, mense januario, in curia nostra apud Terruannam.*

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 30.

1222 janvier. Adam, évêque des Morins, atteste que Gilbert de Nieles, chevalier, qui, à sa prière, avait été reçu moine dans l'abbaye de Saint-Bertin, a donné à ce monastère, avec le consentement de sa femme et de son fils, dix mesures dites vulgairement *campenioles*. — *Actum anno M. CC. XXI, januario.*

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 451.

1222 janvier. Accord conclu entre le maître de l'hôpital de Jérusalem dans le diocèse de Cambrai et le prêtre Guillaume de Valenciennes, au sujet de la desserte d'une chapellenie de l'hôpital de Valenciennes. — *Actum anno Domini M. CC. vigesimo primo, mense januario.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 42. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 66.

L'abbé de Tronchiennes, le prieur de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, le doyen de l'église de Sainte-Pharaïlde, et le doyen de la chrétienté, dans la même ville, scellent l'accord qui était intervenu entre l'abbaye de Saint-Bavon et le chevalier Baudouin de Barzele. — *Actum anno Domini millesimo CC. XXI, in vigilia purificationis beate Marie.* 1222 1er février.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 136.

Le roi d'Angleterre ordonne de payer quarante livres à ses baillis de Southampton, Rodolphe Isemberd et Michel le Flamand. — *Teste Henrico de Burgo, justiciario nostro, V die februarii, anno regni nostri VI, per Stephanum de Segrave.* 1222 5 février.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 487.

Le roi d'Angleterre charge le vicomte de Kent de mettre Guy, fils du comte de Saint-Paul, en possession du manoir de Derteford, comme Gautier, père de Guy, en avait joui. — *Teste Henrico de Burgo, justiciario nostro, apud Westmonasterium, XIII die februarii, anno regni nostri VI.* 1222 13 février.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 488.

Le roi des Français, Philippe, ordonne aux magistrats de Tournai de rendre justice au doyen et aux chanoines de Notre-Dame, comme s'il s'agissait d'un de leurs bourgeois. — *Actum Parisiis, anno Domini M. CC. XXI, mense februario.* 1222 février.

Cousin, *Histoire de Tournai*, livre IV, p. 33. — Poutrain, *Histoire de Tournai*, t. I, p. 186 (sans indication de mois). — *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. I, p. 252. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 468.

Élisabeth de Châtillon, comtesse de Saint-Paul, déclare que Robert Maious, de Rebroves, a renoncé aux biens dont la possession lui était contestée par l'église de Ligny. — *Actum anno Domini M. CC. XXI, mense februario.* 1222 février.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chastillon-sur-Marne*, preuves, p. 37.

Guy de Saint-Paul déclare que si sa dame, Mathilde, comtesse de Nevers, manquait au service qu'elle devait au roi de France ou se mariait contre son gré, il serait tenu de servir le roi au moyen des fiefs qu'il tenait de la comtesse. — *Actum Meleduni, anno Domini M. CC. vicessimo primo, mense februarii.* 1222 février.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. I, p. 538. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 469.

1222
14 mars.

Lettres écrites par le pape Honorius à l'évêque de Tournai et par lesquelles, à la demande de Démétrius, roi de Thessalonique, il confère un bénéfice à Eustache, l'un des chapelains de ce prince. — *Datum Anagn., II idus martii, pontificatus nostri anno sexto.*

Fragment dans Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 504.

1222
23 mars.

Jacques d'Enghien déclare avoir cédé à l'abbaye de Cambron la redevance annuelle de trente-cinq muids de blé, que son père Engelbert lui avait assignée à Bottegnies, sous Ronquières. — *Actum anno Domini M. CC. XX primo, feria IIII^ta ante ramos palmarum.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 574.

1222
mars.

L'empereur Frédéric ordonne que le monastère de Borcette (ou Burtscheid) serait donné, avec tous ses biens, aux religieuses du Mont du Sauveur, près d'Aix-la-Chapelle, de l'ordre de Cîteaux, qui y feraient dorénavant leur résidence. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo vicesimo secundo, imperii nostri anno secundo, regni vero Sicilie vicesimo quarto. Datum Capue, annis predictis, mense marcii, decime indictionis.*

Lünig, *Spicilegium ecclesiasticum*, t. III, Anhang, p. 304. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 53.

1222
mars.

L'empereur Frédéric, en récompense des services que le comte de Gueldre lui avait rendus, l'autorise à percevoir à *Lobede* (Lobith) le tonlieu qui se levait à Arnhem. Parmi les témoins de cette charte figurent le prévôt d'Aix-la-Chapelle, Othon, et Arnoul de Gimnich. — *Acta sunt hec anno Domini incarnationis millesimo ducentesimo vigesimo secundo, mense martii, indictione XI, imperante domino Friderico secundo Dei gratia invictissimo Romanorum imperatore semper augusto et rege Sicilie, anno Romani imperii ejus secundo, regni vero Sicilie XX feliciter amen. Datum Terentini, anno, mense et indictione prescriptis.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 54.

1222
mars.

Baudouin de *Beureriâ* donne en engagère à B., doyen d'Arras, pour cent dix livres de Paris, sa dîme de *Guandrific*, qu'il tenait en fief de Jean *de Calceio*. — *Actum anno incarnationis Domini M. CC. XXI, prope finem martii.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 55.

Le maire et les échevins de Saint-Paul déclarent que Hugues de Carenci, seigneur des Planques, et sa femme Marie ont donné quatre journaux de terres à la léproserie de Saint-Paul. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo primo, mense martio.* 1222 mars.

L'abbé Douay, *Histoire généalogique des branches de la maison de Béthune connues sous le nom de Des Planques*, preuves, p. 7.

Othon, évêque d'Utrecht, avec le consentement des prieurs et des principaux de son chapitre épiscopal, cède à l'abbé et aux religieux des Dunes les dîmes des terres de *Zando*, de *Hinghesdic*, d'*Elvesdic* et de *Frankendic*. — *Actum anno Domini M. CC. XX primo, mense martio.* 1222 mars.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 327. — Voyez *Ibidem*, p. 828.

La comtesse Jeanne ordonne à son bailli d'Ypres de respecter les droits et les priviléges de l'abbaye du Bois (*Nonnenbossche*). — *Datum Curtraci, feria III Paschæ, anno M. CC. XXII.* 1222 5 avril.

Sanderus, *Flandria illustrata*, t. II, p. 347 (2me édition).

Henri, roi des Romains, invite S., doyen de Notre-Dame, et W., avoué d'Aix-la-Chapelle, à exhorter le comte de Juliers et Waleran de Montjoie à ne plus vexer ou laisser vexer les vassaux du chapitre de Saint-Adalbert, d'Aix-la-Chapelle. — *Datum apud.... X kal. maii.* 1222 22 avril.

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 97.

Henri, duc de Lotharingie, avec le consentement de Godefroid de Wavre, de Jacques, son gendre, et des autres seigneurs de Wavre, et à la demande des bourgeois de cette ville, concède à ceux-ci les libertés dont jouissaient les bourgeois de Louvain. — *Actum Wavere, anno Domini M. CC. vicesimo secundo, mense aprili, in die beati Georgii martyris.* 1222 23 avril.

Willems, *Brabantsche Yeesten*, t. I, p. 624.

Transaction arrêtée devant les justiciers et autres vassaux du roi d'Angleterre, entre l'abbé de Saint-Pierre, de Gand, et Guillaume Pamelle, au sujet des manoirs de Lievesham et de Greenwich. — *In curia domini regis, apud Westmonster, a die Pasche in tres septimanas, anno regni regis Henrici filii regis Johannis sexto.* 1222 24 avril.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 247.

1222
27 avril.

Le roi des Romains, Henri, déclare que Thierri Dunrestein, de Sinzig, a renoncé aux droits qu'il réclamait sur les vignobles et les autres biens que la collégiale d'Aix-la-Chapelle possédait à Sinzig. — *Acta sunt hec anno Domini millesimo ducentesimo XXII, V kalend. maio, Aquisgrani.*

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 96.

1222
28 avril.

Guillaume, fils de Foulques Pamelle, renonce, en faveur de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, moyennant une somme de cent et un marcs d'argent, à ses prétentions sur les manoirs de Lievesham et de Greenwich. — *Actum anno incarnationis Dominice M. CC. XXII, anno regni regis Henrici filii regis Johannis sexto, IV kalend. maii, apud Westmonstir.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 247.

1222
avril.

Jacques d'Enghien déclare n'avoir jamais reçu ou avoir perdu les lettres par lesquelles l'abbaye de Cambron lui aurait assigné une redevance annuelle de trente-six muids de blé sur le bien de Bottegnies, à Ronquières. — *Actum anno Domini M. CC. XXII, mense aprili.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 575.

1222
avril.

Walter, seigneur de Nevele, déclare que, du consentement de sa femme, il a donné la chapellenie de Nevele à l'abbaye de Tronchiennes, pour la fondation de leurs anniversaires. — *Actum anno Domini M. CC. XXII, mense aprilis.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. I, p. 714.

1222
avril.

Gilles, fils de Jean, avoué de Thuin, au nom de son beau-père Thierri, seigneur de Walcourt, confirme la donation de biens qui avait été faite à l'abbaye d'Épinlieu par Antoine, châtelain de Binche. — *Actum anno Domini M. CC. XX secundo, mense aprili.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 19.

1222
2 mai.

Henri, roi d'Angleterre, enjoint au vicomte de Nottingham de faire remettre à Baudouin de Guines les revenus du domaine d'Appelthorp, que le roi lui avait ordonné de séquestrer. — *Teste Henrico de Burgo, justiciario nostro, apud Westmonasterium, II die maii, anno regni nostri VI, per Stephanum de Segrave et dominum Winton.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 494.

Le pape Honorius, à la demande de la prieure et des religieuses de Boneffe, prend leurs personnes et leurs biens sous la protection du saint-siége. — *Datum Alatri, IIII nonas maii, pontificatus nostri anno sexto.* 1222 4 mai.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. IV, p. 128.

Le roi d'Angleterre enjoint au vicomte de Nottingham de protéger les biens et les vassaux que le comte de Boulogne, Renaud, avait dans sa juridiction. — *Teste Henrico de Burgo, justiciario nostro, apud Westmonasterium, VII die maii, anno regni nostri VI, per episcopum Winton.* 1222 7 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 495.

Henri, roi des Romains, ordonne au duc de Lotharingie et de Brabant de faire observer dans tous ses domaines les lois de l'empire touchant le droit féodal et explique comment cette opération doit se pratiquer. — *Actum apud Aquisgrani in solenni curia, in nostra coronatione, anno Dominicæ incarnationis M. CC. XXII, mense maio.* 1222 8 mai.

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 193, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 547. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, p. 68. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomatica*, t. II, col. 1091. — Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Legum t. II*, p. 249. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, pp. 164 et 358. — Fragment dans Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 413, et dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, t. I, pp. 133 et 227.

Henri, roi des Romains, confirme à Henri, duc de Lotharingie et de Brabant, tout ce que le roi Philippe et plus tard l'empereur Frédéric lui avaient concédé. — *Actum apud Aquisgrani in solenni nostræ coronationis curia, anno Dominicæ incarnationis M. CC. XXII, mense maio.* 1222 8 mai.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 68. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1091. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 180. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, t. I, p. 326. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, pp. 163 et 357.

Le roi Henri prend sous sa protection le chapitre de Saint-Adalbert, d'Aix-la-Chapelle, et en confirme les possessions et les droits, dont il donne l'énumération. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. CC. XXII, indictione X, regnante domino Heinrico septimo Romanorum rege invictissimo, anno regni ejus et consecrationis ejus Aquisgrani primo. Datum Aquisgrani, V idus maii, feliciter. Amen.* 1222 11 mai.

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 50. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 56.

1222 15 mai. Thierri, seigneur de Beveren, châtelain de Dixmude, et sa femme Élisabeth donnent au monastère des Dunes une poise d'anguilles, à prélever sur les premiers poissons de ce genre qui seront pris dans l'Ysere, après la Saint-Martin. — *Actum anno gratie millesimo ducentesimo vicesimo secundo, idus maii.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 511. — Voyez *Ibidem*, p. 829.

1222 16 mai. Le pape Honorius III confirme au chapitre de Saint-Martin, de Liége, la possession des églises de *Milehem*, de *Famale*, de *Berreste*, *d'Ufei* et de Marche, que l'archevêque de Cologne et l'évêque de Liége lui avaient données. — *Datum Laterani, XVII cal. junii, pontificatus nostri anno VI.*

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1166. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 385.

1222 17 mai. Le pape Honorius, en réponse aux craintes que les chapitres et les prêtres de la province de Reims lui avaient exprimées, leur déclare que le vingtième sur leurs revenus ne leur a pas été imposée par leur archevêque et ses suffragants, mais en vertu d'un ordre du saint-siége. — *Datum Alatri, XVI kal. junii, anno sexto.*

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 721.

1222 mai. Daniel, avoué d'Arras et seigneur de Béthune, atteste qu'il a promis aux échevins et aux bourgeois de Béthune que ni lui, ni ses héritiers ne les citeraient jamais devant une autre juridiction, ni ne les laisseraient poursuivre pour des dettes qu'ils n'auraient pas contractées. — *Actum anno Domini M. CC. XXII, mense maio.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 105.

1222 mai. Confirmation par Eustachie, femme de Daniel de Béthune, avoué d'Arras, de la charte que son mari avait accordée aux bourgeois de Béthune. — *Actum anno Domini M. CC. XXII, mense maio.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 105. — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 53.

1222 mai. Confirmation par le chevalier Robert de Béthune de la charte que son frère, l'avoué Daniel, avait octroyée aux bourgeois de Béthune. — *Actum anno Domini M. CC. XXII, mense maio.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 122.

Accord conclu entre l'abbaye d'Épinlieu et le chapitre de saint Germain, de Mons, au sujet des droits de ce dernier sur l'église du monastère. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. vicesimo secundo, mense maio.* 1222 mai.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 20.

Conrad, évêque de Metz et de Spire, chancelier de la cour impériale, atteste que, lors du couronnement d'un roi à Aix-la-Chapelle, les chapitres de Notre-Dame et de Saint-Adalbert doivent recevoir : le premier deux charretées de vin et les habillements royaux, le second une charretée de vin. — *Datum Aquisgrani, anno millesimo CC. XXII, kalend. junii.* 1222 1er juin.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1167. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 583. — Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I. p. 98. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 57.

Le pape Honorius déclare que les localités appartenant à l'abbaye de Saint-Trond ne peuvent être mises en interdit, pour cause des méfaits qui y auraient été commis par les avoués du monastère. — *Datum Signie, II pridie idus junii, pontificatus nostri anno septimo.* 1222 12 juin.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 179.

Le roi d'Angleterre ordonne au vicomte de Lincoln de faire saisir aux foires du Hoyland les marchandises des habitants d'Ypres, qui lui devaient cinq cents marcs et sept cent quarante livres. — *Teste Henrico de Burgo, justiciario nostro, apud Westmonasterium, XXVI die junii, anno regni nostri VI, per dominum Winton.* 1222 26 juin.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 501.

Lettre adressée par le pape à l'empereur de Constantinople, par laquelle il le félicite de l'accord qu'il avait conclu avec ses évêques et lui annonce qu'il a excommunié ses ennemis et accordé des indulgences aux fidèles qui viendraient à son secours. — *Datum Laterani, V kalend. julii, pontificatus nostri anno sexto.* 1222 27 juin.

Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 502.

1222 juin. Manassès de Guines, seigneur de Tiembronne, déclare qu'il a concédé à l'abbaye d'Andres la troisième gerbe de son manoir de Rorichove, dans les paroisses d'Andres et de Spelleke. — *Anno gratiæ M. CC. XXII, mense junio.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 136.

1222 2 juillet. Thomas, abbé de Lobbes, et ses religieux déclarent céder à l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie leurs droits sur une dîme se prélevant à Boussoit et à Havré.—*Datum sabbatho post festum beatorum Petri et Pauli, anno Domini M. CC. XXII.*

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. VIII, p. 89.

1220-1222 4 juillet. Chrétien, abbé de Saint-Trond, accense la dîme de Corbeke (Corbeck-Loo) à Jordan Sunepart, bourgeois de Louvain. — *Acta sunt hec anno incarnationis Dominice M. CC. vigesimo....., mense julii, in translatione beati Martini, apud Sanctum Trudonem.*

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 178.

1222 7 juillet. Agnès, duchesse de Lorraine, déclare qu'elle a reçu en fief du comte de Luxembourg le château de Stenay et ses dépendances, comme son père Thibaut les tenait avant lui. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. XXII, nonas julii.*

Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1597. — Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. LII. — Fragment dans Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 198.

1222 8 juillet. Conrad, grand-prévôt et archidiacre de Cologne, confirme la collation de l'église de *Lendersdorp*, qui avait été faite à Godefroid, prévôt de Munster-Eyffel, par Sibodon, prévôt de Saint-Adalbert, d'Aix-la-Chapelle. — *Datum Colonie, anno Dominice incarnationis M. CC. XXII, octavo idus julii.*

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 97.

1221 21 juillet. — 1222 23 juillet. Le pape Honorius confirme aux chanoines de l'église Saint-Pierre, de Louvain, leurs biens et leurs revenus, dont il donne l'énumération. — *In palatio Lateranensi, anno VI.*

Fragment dans de Ram, *Joannis Molani rerum Lovaniensium libri XIV*, t. I, p. 150.

Alide, dame de Boulaere, et sa fille Ade donnent à l'abbaye de Cambron différents revenus, pour être distribués en aumône à la porte du monastère. — *Actum apud Hyrechonwels, anno Domini M. CC. XXII, mense julio.* 1222 juillet.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 881.

W., doyen de Péronne, le doyen J. et l'écolâtre B. de Boires, du chapitre de Cambrai, déclarent qu'un accord a été conclu entre les frères de l'ordre du Temple et l'abbaye de Saint-Bertin, au sujet du relief de quelques biens que les comtes de Flandre et les châtelains de Saint-Omer avaient donnés à ce monastère. — *Actum anno M. CC. XXII, julio.* 1222 juillet.

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 720.

Philippe, roi des Français, ordonne aux prévôts, jurés, échevins et commune de Tournai de défendre et de protéger les chanoines de cette ville et leurs biens, et ajoute que, s'ils ne se conforment à cette injonction, il les fera arrêter et fera saisir leurs biens. — *Actum Melduni, anno Domini M. CC. XXII, mense augusto.* 1222 août.

Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai, t. I, p. 253.

Lettre adressée par le pape Honorius à Théodore Comnène, dans laquelle, après l'avoir remercié d'avoir rendu la liberté au cardinal de Saint-Praxède, le souverain pontife exhorte Comnène à conclure la paix avec l'empereur de Constantinople, Robert. — *Datum Laterani, VI kalend. octobris, pontificatus nostri anno sexto.* 1222 26 septembre.

Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 503.

Michel de Boulaere, connétable de Flandre, voulant terminer les difficultés qui existaient entre lui et l'église de Watten au sujet des droits d'assises, déclare s'en rapporter pour cet objet à plusieurs personnes qu'il désigne. — *Actum anno Domini M. CC. XXII, mense septembri.* 1222 septembre.

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 51.

Othon, évêque d'Utrecht, promet d'assister Henri, duc de Lotharingie, et son fils Henri, envers et contre tous. — *Datum Tylæ, anno millesimo ducentesimo vicesimo secundo, mense septembri.* 1222 septembre.

Willems, *Brabantsche Yeesten*, t. I, p. 624.

1222 septembre. Michel de Harnes renonce à la taxe nommée *Hervardpenghe*, que l'abbaye de Nonnenbossche lui devait pour un bien situé à Steenwercke. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC. vigesimo secundo, mense septembri.*

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 103.

1222 septembre. Walter, seigneur de Fontaines, bailli du Hainaut, déclare que sa petite-fille, Mathilde de Ligne, veuve d'Antoine, châtelain de Binche, a confirmé la cession de bien que celui-ci avait faite en faveur de l'abbaye d'Epinlieu. — *Actum anno Domini M. CC. XXII, mense sebtembri.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 20.

1222 septembre. Hugues, évêque de Liége, assigne certains offices à la dotation du réfectoire du chapitre de l'église Saint-Jean, de cette ville. — *Actum anno Domini M. CC. XXII, mense septembri.*

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1167.

1222 1er octobre. Engelbert, archevêque de Cologne, approuve la cession d'un bois qui avait été faite par l'abbaye de Burtscheid au couvent de Wenau, en échange de la seizième partie du *Mazmulen*, d'Aix-la-Chapelle, et d'un cens de trois pièces d'or, par an. — *Acta sunt hec anno gratie M. CC. XXII, kal. octobris.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 57.

1222 5 octobre. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, déclare avoir donné le tonlieu de Rodenbourg en fief héréditaire à son serviteur, Guillaume de Staden. — *Actum Brugis, anno Domini M. CC. XX secondo, feria quarta post festum beati Remigii.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 418.

1222 19 octobre. Conrad, évêque de Metz et de Spire, félicite maître Jean, doyen de l'église d'Aix-la-Chapelle, de son élection en qualité d'abbé de Saint-Trond et l'investit des biens temporels que ce monastère tenait de l'église de Metz. — *Datum Mettis, XIIII kalend. novembris.*

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 182.

Les prévôts, jurés, échevins et commune de Tournai règlent les droits dont jouiront dorénavant les serviteurs du chapitre de leur ville. — *Actum anno Domini M. CC. XXII, octavo kalendas novembris.* 1222 25 octobre.

Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai, t. I, p. 253.

Philippe, roi de France, confirme un accord qui avait été conclu en sa présence, le dimanche avant la fête des saints Simon et Jude, entre Élisabeth de Châtillon, comtesse de Saint-Paul, et Guy, fils de cette dame. — *Actum Meleduni, anno M. CC. XXII, mense octobris.* 1222 octobre.

Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 479.

Le roi d'Angleterre ordonne de payer à Jean, chapelain de Renaud, comte de Boulogne, quarante sous dont il lui avait fait don. — *Teste Henrico de Burgo, justiciario nostro, apud Westmonasterium, III die novembris, anno regni nostri VII.* 1222 3 novembre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensis asservati*, t. I, p. 518.

Ordre du roi d'Angleterre de faire payer à Baudouin de Guines dix livres dont il lui avait fait don. — *Teste Henrico de Burgo, justiciario nostro, apud Westmonasterium, XII die novembris, anno regni nostri VII.* 1222 12 novembre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensis asservati*, t. I, p. 520.

Frédéric d'Enne transporte au comte de Luxembourg la moitié du moulin d'*Eiske* (ou Esch). — *Actum anno Domini M. CC. XXII, in novembri, in festo beatæ Catharinæ.* 1222 25 novembre.

Fragment dans Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 424.

Florent, comte de Hollande et de Zélande, approuve l'accord qui avait été conclu entre Wlfard de Burgh et Tankard de Welle, d'une part, et l'abbaye des Dunes, d'autre part, à l'occasion de la vente des biens dits *Wlmars-Ward*, faite par cette dernière. — *Actum anno Domini M. CC. XX. II, in claustro de Crabbendica, quarto kalendas decembris.* 1222 28 novembre.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 415. — Voyez *Ibidem*, p. 829. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 160.

Béatrix, comtesse de Guines et son fils Baudouin s'en remettent à l'arbitrage du châtelain de Saint-Omer et de Guillaume de Fiennes, pour terminer leurs 1222 novembre.

différends. — *Actum apud Bapalmas, anno Domini M. CC. XXII, mense novembri.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 274. — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 579, en note.

1222 novembre. Daniel, avoué d'Arras et seigneur de Béthune, déclare que Barthélemy de Saugie avait vendu au chapitre de l'église Saint-Barthélemy, de cette dernière ville, quelques tenanciers et différents biens, situés à *Hersigia*. — *Actum apud Bethuniam, Dominicæ incarnationis anno M. CC. XXII, mense novembri.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 106.

1222 1er décembre? Conrad, évêque de Porto et de Sainte-Rufine, légat du saint-siége, charge l'abbé de Saint-Trond, Jean, de rétablir la discipline monastique dans les abbayes de Stavelot et de Malmédy. — *Datum apud...., kalend. decembris.*

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 182.

1222 décembre. Daniel, avoué d'Arras, seigneur de Béthune, à la demande du chapitre de l'église Saint-Barthélemy, de Béthune, et avec le consentement de l'évêque d'Arras, transforme deux des prébendes presbytérales de ce chapitre en prébendes diaconales, dont il se réserve la collation. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. XXII, mense decembri.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 106. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 381.

1222 décembre. Arnoul de Landas, seigneur d'Enne, avec l'assentiment de ses fils, Gérard et Arnoul, donne la liberté à ses serfs d'Enne, en se réservant le droit de meilleur catel. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vigesimo secundo, mense decembri.*

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 411. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 321.

1222 décembre. Marguerite du Pré confirme la donation qui avait été faite par son frère Chrétien à l'église de Watten, d'une terre située à Sinte. — *Datum anno Domini M. CC. XXII, mense decembri.*

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 41.

1222 décembre. L'abbé et le prieur de l'abbaye du Parc, près de Louvain, et le doyen de l'église Saint-Pierre, de cette ville, choisis pour juges, remplacent par un cens

annuel d'un denier par tête la taxe dite *consortium*, que le monastère de Hautmont percevait à Renlies. — *Actum apud Malbodium, anno Domini M. CC. vigesimo secundo, indictione undecima, mense decembris.*

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 84. — Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. IV, p. 186. — *Bulletin du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, t. I, p. 186.

Henri, duc de Lotharingie, cède des biens aux habitants de Rosières (près de Wavre), à la condition de payer un cens annuel de cinq sous de Louvain. — *Actum anno Domini M. CC. XXII.* 1222.

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 89.

Henri, duc de Limbourg et comte de Berg, déclare qu'il a donné à l'abbaye de Brauweiler, avec le consentement de sa femme Ermengarde, Rodolphe de Wistobbe, tel qu'il le possédait. — *Actum anno Domini M. CC. XXII.* 1222.

Kremer, *Akademische Beiträge zur Gülch- und Bergischen Geschichte*, t. III, Urkunden, p. 71.

Marguerite, sœur de la comtesse de Flandre et de Hainaut, déclare que c'est avec son consentement que Bouchard d'Avesnes, son mari, a donné en fief à Thomas de Houffalise une rente annuelle de soixante livres de blancs, à prélever sur le produit du winage d'Avesnes. — *Datum anno Domini M. CC. XXII.* 1222.

Jacques de Guyse, *Histoire du Hainaut*, t. III, fol. 78 (édit. de 1530, en français), et t. XIV, p. 30 (édit. de Fortia d'Urban). — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 337. — Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 895. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 224 (traduction française). — *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 591. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 340. — Edward Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, p. 161.

Louis, comte de Looz, confirme la donation faite à l'abbaye d'Herckenrode et à frère Henri, qui en avait été le fondateur, par son aïeul Gérard, ses oncles Louis et Arnoul, et son père Gérard. — *Actum anno gratie millesimo ducentesimo vigesimo secundo.* 1222

Wolters, *Notice sur l'ancienne abbaye de Herckenrode*, p. 74.

Walter d'Avesnes déclare avoir juré, sur les reliques des saints, que, si son seigneur, Thibaud, comte de Champagne et de Brie, abandonnait le service du 1222.

roi de France, lui, Walter, aiderait ce monarque de tous ses fiefs et de tous ses domaines. — *Anno domini millesimo ducentesimo vigesimo secundo.*

Chantereau-Lefebvre, *Traité des fiefs,* preuves, p. 132.

1222. Michel de Boulaere, connétable de Flandre, exempte les religieuses de Saint-Pierre, de Gand, de l'obligation de lui payer une livre de poivre, pour chaque cheval acheté aux foires de Thourout.— *Datum anno Domini millesimo CC. vicesimo secundo.*

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.,* preuves, p. 90. — Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand,* t. I, p. 246.

1222. Gislebert, châtelain de Bergues, engage à l'abbaye de Saint-Bertin ses dîmes de Lisseweghe et de Coudekerke, dans le territoire de Bruges, pour la somme de seize cents livres de Flandre et pour le terme de dix ans. — *Actum anno M. CC. XXII.*

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus,* t. III, p. 455.

1222. Gobert, seigneur de Brul (ou de Bioul), renonce, en faveur de l'évêque de Liége, à tous les droits qu'il avait réclamés sur l'administration de la seigneurie de Hierges. — *Actum anno Domini M. CC. XXII.*

Ernst, *Histoire du Limbourg,* t. III, p. 386.

1222. Wlfard, seigneur de Maelstede, et Pierre de Scoude règlent les conditions du payement du prix d'achat du bien dit *Wilmars-Ward,* que l'abbaye des Dunes avait vendu à Wlfard, fils de Wisson de Burgh, et à d'autres personnes. — *Infra annum, qui præsens est, incarnationis Dominice millesimum CC. XX. II.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 418.

1222. Charte donnée par Othon, seigneur de Trazegnies, aux habitants du village de Chapelle-lez-Herlaymont et à peu près semblable à celle que le même seigneur avait octroyée aux bourgeois de Trazegnies. — *Fait l'an de le incarnation Notre Singneur mil CC. XXII.*

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.,* preuves, pp. 85-89.

L'archevêque de Cologne, Engelbert, déclare que le duc de Brabant lui a cédé Lommersum, Orthen, avec Bois-le-Duc, Tilbourg, Dormael, Hannut, et a ensuite repris tous ces alleux en fief de l'église de Cologne, pour les tenir suivant le droit brabançon. — *Acta sunt hæc anno Domini M. CC. XXII.* 1222.

Gelenius, *Sanctus Engelbertus archiepiscopus Coloniensis*, p. 93. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 69. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1091. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 83. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, pp. 165 et 359. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 57.

Hugues, évêque de Liége, prie maître Jean, doyen d'Aix-la-Chapelle, nouvellement élu abbé de Saint-Trond, de venir le trouver à Liége, afin qu'ils puissent de concert relever cette abbaye de sa décadence. 1222.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 181.

Adam, évêque des Morins, prend sous sa protection les biens des frères de l'ordre de la Sainte-Trinité, de Hondscote, et leur confirme, notamment, la possession d'une dîme que le chevalier Walter de Hondscote leur avait donnée.— *Actum anno gratie millesimo ducentesimo vigesimo secundo.* 1222.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 391.

A., évêque de la Morinie, enjoint au doyen de la chrétienté à Bergues de faire respecter le diplôme par lequel le comte de Flandre, Thierri, avait donné à l'abbaye des Dunes la pêcherie de *Sentines.* — *Datum Dunis, anno Domini M. CC. vicesimo secundo.* 1222.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 453. — Voyez *Ibidem*, p. 829.

Plusieurs dignitaires ecclésiastiques déclarent que Jean *de Pola* et quelques-uns de ses parents ont renoncé en entier à leurs prétentions sur la dîme de Vliesseghem. — *Actum anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo vicesimo secundo.* 1222.

Revue d'histoire et d'archéologie, t. II, p. 210.

Guillaume, prévôt de Lille, déclare que les bénéfices vacants en la chapelle d'Eskermes ne pourront dorénavant être conférés qu'à des ecclésiastiques ayant reçu la prêtrise ou étant sur le point de la recevoir. 1222.

Buzelin, *Gallo flandria sacra et profana*, p. 273.

1222. Le chapitre de l'église Notre-Dame, de Cambrai, concède aux chapelains de cette cathédrale le tiers de la dîme de Fontaine-le-Gobret. — *Actum anno M. CC. XXII.*

Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, t. II, preuves, p. 26.

1222. Le chapitre de Renaix atteste qu'une dame nommée M. de Wadripont a donné à l'abbaye de Cambron quatre bonniers de bois, situés entre Saint-Sauveur et Dergnau. — *Actum anno Domini M. CC. XXII.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 902.

1222. Césaire, moine d'Heisterbach, ancien abbé de Prüm, envoie à son successeur, Frédéric, la copie d'un vieux registre où étaient spécifiés les droits et les revenus dont jouissait le monastère dans ses différentes possessions, et particulièrement à Awans, à Lonein, à Villance, etc. — *Apud Vallem Sancti Petri, ejusdem incarnationis M. CC. XXII anno conscriptum.*

Hontheim, *Historia Trevirensis diplomatica*, t. I, pp. 661-692. — Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. I, p. 142.

1222. Chrétien, abbé de Saint-Trond, déclare que l'église de Petit-Brogel a acquis du fils de René de Wychmael une rente que celui-ci et son père avaient tenue en fief de son monastère. — *Datum anno gratie M. CC. XXII.*

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 180.

1192-1222. Chrétien, abbé de Saint-Trond, approuve l'échange qui avait été antérieurement conclu entre Nicolas son prédécesseur, d'une part, et Arnoul de Diest et sa femme Clémence, d'autre part.

Bulletins de la Commission royale d'histoire, 3me série, t. II, p. 450.

1222 environ. B., comte de Bentheim, régent de Hollande, ordonne aux percepteurs des tonlieux dans ce dernier pays, de faire jouir les religieux de l'abbaye de Ter-Doest de l'exemption de tonlieux que le comte Guillaume, son parent, leur avait octroyée.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 186.

1222 environ. Marguerite, fille de dame Mathilde, déclare que l'abbaye d'Afflighem a constitué en sa faveur une redevance viagère de deux muids de seigle et d'un muid d'avoine.

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 240.

L'évêque de Liége informe maître G., prêtre de l'église du Saint-Sépulcre, de Nivelles, et S., prêtre de l'église Saint-André, dans la même ville, qu'il a confirmé la sentence d'excommunication que le chapitre de Nivelles avait lancée contre Gillet de Genappe et d'autres personnes coupables d'injures et de violences envers l'abbesse et des membres de ce chapitre. 1222 environ.

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 91.

Le chapitre de Saint-Lambert, de Liége, enjoint à maître B., chapelain de l'église Saint-Nicolas, de Nivelles, de déclarer excommuniées certaines personnes et de jeter l'interdit sur Vieux-Genappe et Nouveau-Genappe. 1222 environ.

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 91.

1223.

Lettre adressée par l'empereur Frédéric II au comte de Gueldre, lui interdisant de lever un tonlieu à Arnhem, à Oisterbeke, à Lobbede, ou partout ailleurs sur le Rhin. — *Actum apud Brachmam, pridie nonas januarii, XI indictione.* 1223 4 janvier.

Heda, *Historia episcoporum Ultrajectensium*, p. 195. — Gelenius, *Sanctus Fredericus archiepiscopus Coloniensis*, p. 206. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 181. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 327.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, donne à l'église de Vaucelles une rente annuelle de dix livres de blancs, à prélever sur le tonlieu de Lille, dans le temps de la foire, pour fournir le pain et le vin nécessaires au sacrifice de la messe. — *Datum apud Quercetum, in crastino conversionis sancti Pauli, anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo secundo.* 1223 26 janvier.

Le Glay, *Glossaire topographique de l'ancien Cambresis*, p. 107.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, déclare qu'Évrard Radou, seigneur de Mortagne et châtelain de Tournai, a reconnu qu'il n'avait pas le droit de mettre arrêt sur les granges appartenant au chapitre de cette ville. — *Actum apud Hannonis Quercetum, anno Domini M.CC.XXII, feria tertia ante purificationem beatæ Virginis.* 1223 31 janvier.

Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai, t. I, p. 243. — Fragment dans Cousin, *Histoire de Tournai*, livre IV, p. 32. — Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 197, et *Notitia*

ecclesiarum Belgii, p. 544. — Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 122. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 415. — Poutrain, *Histoire de Tournai*, p. 22.

1223 31 janvier. Guillaume, archevêque de Reims, déclare qu'Évrard Radou, seigneur de Mortagne et châtelain de Tournai, a reconnu qu'il n'avait pas le droit de mettre arrêt sur les granges appartenant au chapitre de cette ville. — *Actum apud Hannonis Quercetum, anno Domini M. CC. XXII, feria tertia ante purificationem beatæ Virginis.*

Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai, t. I, p. 243.

1223 janvier. L'abbesse et les religieuses de Messines reconnaissent devoir à l'abbaye de Nonnenbossche une redevance annuelle de quatre rasières de froment, pour une terre que ce dernier monastère leur avait cédée. — *Actum anno Domini M. CC. vigesimo secundo, mense januario.*

Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 104.

1223 7 février. Lettres de trois ecclésiastiques, choisis pour arbitres, par lesquelles ils déterminent les satisfactions que certaines personnes devaient offrir au chapitre de Nivelles, pour des violences exercées à Genappe. — *Datum anno gracie M. CC. vicesimo secundo, feria tercia post purificationem beate Virginis.*

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 92.

1223 20 février. Le doyen, un chanoine et les prélats de Soignies attestent que dame Agathe de Mainvault a renoncé à ses droits sur quatre bonniers de bois que son mari, Nicolas, seigneur de Mainvault, avait cédés au monastère de Cambron, du consentement de Gilles, chevalier de Wannebeke. — *Actum apud Sonegias, anno Domini M. CC. XXII, mense februario, feria secunda post septuagesimam.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 114.

1223 février. La comtesse Jeanne approuve la donation de dix mesures et demie de terres situées près du mur de l'abbaye de Voormezeele, donation qui avait été faite à ce monastère par Walter de Formesele, sa femme et ses enfants. — *Actum anno Domini M. CC. vicesimo secundo, mense februario.*

Chronicon Vormeselense, p. 43.

Arnoul, seigneur de Bigard, approuve la vente faite par ses nièces, Béatrix, Mabilie et Marguerite, à l'abbaye de Saint-Bavon, de Gand, de quatre bonniers de terres situés à Betteghem. — *Actum anno Domini M. CC. XX secundo, mense februario, publice, coram hominibus meis, aput Bigardis.* 1223 février.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 157.

Alix, dame de Boulaere, donne en aumône à l'abbaye de Ninove la dîme de trois journaux de prairies situés à *Odevaersnet*, à la charge d'un cens annuel de trois deniers, et approuve la délimitation de prairies situées à *Williawade.* — *Actum Bouler, anno Domini M. CC. XXII, mense februario.* 1223 février.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 843.

Thierri, seigneur de Heinsberg, donne les dîmes novales des paroisses de Drummene et de Heinsberg au monastère qui avait été fondé dans cette dernière localité par ses prédécesseurs.— *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo vicesimo tertio, VI nonas marcii, indictione XI.* 1223 2 mars.

Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 555, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 548. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 284.

Henri, sire de Kessenich et d'Argenteau, confirme la cession qui avait été faite par l'un de ses vassaux, Thierri de *Kukenbusch*, au couvent de l'ordre de Saint-Norbert, de Heinsberg, de tous ses droits sur le bois de *Bakenbuch*, près d'Odilienberg.—*Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M.CC.XXIII, VI nonas marcii.* 1223 2 mars.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 60. — Wolters, *Notice sur l'ancien comté de Hornes*, p. 271.

Walter, évêque de Tournai, à la suite d'une contestation entre l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, et Roger, châtelain de Lille, adjuge au monastère précité la haute juridiction à Camphin, sauf la juridiction que le châtelain exerçait dans toute la châtellenie, et sauf aussi un cens annuel de soixante sous. — *Actum anno gratiæ millesimo ducentesimo vicesimo secundo, mense marcio, septimo idus ejusdem mensis.* 1223 9 mars.

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. III, 2me partie, p. 145. — Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 216.

Paix conclue entre Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, et Philippe, marquis de Namur, d'une part, et Waleran, duc de Limbourg, comte de Luxem- 1223 13 mars.

bourg, et sa femme Ermesinde, d'autre part. Les terres situées au delà de la Meuse vers les Ardennes, sauf la forêt d'Ars et ce qui est en deçà, sont reconnues appartenir à Waleran et Ermesinde. — *Actum apud Dynantum, feria secunda post invocavit me, anno millesimo ducentesimo vicesimo secundo, mense martio.*

Gailiot, *Histoire de la ville et province de Namur,* t. V, p. 390. — De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.,* t. I, p. 135. — Fragment dans Miræus, *Diplomata Belgica,* p. 371, et *Notitia ecclesiarum Belgii,* p. 543. — Du Chesne, *Histoire des maisons de Luxembourg et de Limbourg,* preuves, p. 64. — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ,* preuves, t. I, p. 206. — *Recueil des traitez de paix, etc.,* t. I, p. 57. — Dumont, *Corps diplomatique,* t. I, Ire partie, p. 162. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus,* t. II, col. 1915. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica,* t. I, p. 301. — Ernst, *Histoire du Limbourg,* t. VI, pp. 199 et 424.

1223 14 mars. Philippe, marquis de Namur, approuve la cession de la moitié de la grande et de la petite dîme de Méhaigne, faite à l'abbaye de Malone par le chevalier Henri de Méhaigne, qui tenait cette dîme en fief du marquis. — *Actum anno Domini M. CC. XXII, pridie idus martii, presedente in episcopatu Leodiensi venerabili patre Hugone, indictione X, concurrente vero epacta VI.*

Annales de la Société archéologique de Namur, t. II, p. 193.

1223 20 mars. Gérard, seigneur de Grimberghe et de Ninove, exempte les religieux de Cambron de tout péage dans ses domaines, pour les objets servant à leur usage. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC. XX secundo, in vigilia sancti Benedicti.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron,* p. 943.

1223 mars. Le chevalier Robert d'Ales reconnaît qu'il avait injustement contesté à l'abbaye d'Andres la possession de deux gerbes de la dîme d'Ales. — *Actum igitur est hoc solemniter et super altare Dominicum apud Andriam a nobis oblatum et episcopo resignatum, et tam ab episcopo quam a me confirmatum, anno Verbi incarnati M. CC. XXII, mense martio.*

D'Achéry, *Spicilegium,* t. II, p. 362.

1223 mars. Engelbert d'Enghien déclare que Nicolas de Hallud a abjuré ses prétentions sur le bois de Lombisioul, appartenant à l'abbaye de Cambron. — *Actum anno Domini M. CC. XXII, mense martii.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron,* p. 319.

Gilles de Hallud rappelle et ratifie la cession que son frère Nicolas avait faite à l'abbaye de Cambron, de ses droits sur la forêt de Lombisioul. — *Actum anno Domini M. CC. XXII, mense martii.* 1223 mars.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 318.

Les Tournaisiens ayant déclaré que les lettres qui leur avaient été adressées au sujet des torts causés au doyen et au chapitre de Notre-Dame n'émanaient pas du roi, il leur est signifié qu'elles sont effectivement émanées de lui et que les bourgeois doivent s'y conformer. — *Actum anno Domini M.CC.XXII, mense martio.* 1223 mars.

Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai, t. I, p. 252.

Adam, évêque des Morins, confirme la réalité de l'acte qui précède. — *Datum anno gratiæ M. CC. XXII, mense martio.* 1223 mars.

D'Achéry, *Spicilegium*, t. II, p. 862.

Chrétien, abbé de Saint-Trond, déclare que plusieurs femmes, dont il énumère les noms, appartiennent à la *familia* de son monastère. — *Datum apud Sanctum Trudonem, anno gratie M.CC.XXII, mense martio, coram conventu nostro, scabinis et ministerialibus nostris.* 1223 mars.

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. Ier, p. 177.

Le pape Honorius III déclare à l'archevêque de Trèves, aux évêques de sa province et à leurs subordonnés, que nul ne sera tenu de comparaître pardevant les juges délégués par le saint-siége que dans les villes où il se trouvera un nombre convenable de jurisconsultes (*jurisperiti*). — *Datum Lateranis, VII idus aprilis, pontificatus nostri anno VII.* 1223 7 avril.

Hontheim, *Historia Trevirensis diplomatica*, t. I, p. 699.

Le pape Honorius engage le roi Philippe à mettre en liberté le comte de Flandre, Fernand, et déclare que si le comte, redevenu libre, s'insurgeait contre le roi, il serait excommunié et la Flandre mise en interdit. — *Datum Laterani, V idus aprilis, pontificatus nostri anno septimo.* 1223 9 avril.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 730.

1223 avril. Acte par lequel Thomas de Saint-Pierre et sa femme Marie reconnaissent devoir à l'hôpital de Jérusalem une rente annuelle de douze livres de blancs. — *Actum anno gracie M. CC. vicesimo tercio, mense aprili.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 43. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 67.

1223 17 mai. Siger de *Muscra* ratifie la donation d'une dîme située à *Hysinghem* et à Ardoye, donation qui avait été faite à l'abbaye des Dunes par Walter, fils de Jonas de Coolscamp. — *Datum anno Domini M. CC. vicesimo III, mense maio, feria quarta post Jubilate.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 512. — Voyez *Ibidem*, p. 829.

1223 mai. Philippe, roi de France, confirme l'accord qui avait été conclu entre Élisabeth, comtesse de Saint-Paul, et Guy, son fils, et par lequel le comté était abandonné à Guy, pour un terme de dix ans, à la condition de payer la somme de huit mille livres parisis due par sa mère et de la laisser jouir d'un revenu de six cents livres. — *Actum Noviom., anno M. CC. XXIII, mense maio.*

Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 488.

1223 mai. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, ratifia la charte par laquelle le comte Philippe, son aïeul, avait autorisé l'abbaye de Saint-Bertin à établir un marché à Poperinghe. — *Anno Domini M. CC. vicesimo tercio, mense maio.*

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. III, 2me partie, p. 146.

1223 mai. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, transmet à la maison de l'hôpital de Jérusalem la propriété de douze muidées et demie de terres, qui avaient été données à cet hôpital par Baudouin de Saint-Remi. — *Actum anno Domini M. CC. vicesimo tercio, mense maio.*

Annales du Cercle archéologique de Mons, t. VI, p. 56. — Voyez *Ibidem*, p. 44. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 80. — Voyez *Ibidem*, p. 68.

1223 mai. Florent, comte de Hollande, et Thierri de Voorne, châtelain de Zélande, concèdent aux habitants de West-Cappelle la même keure de liberté que celle qui avait été octroyée aux bourgeois de Middelbourg. — *Datum et actum in*

Middelburch, per manum Balduini scriptoris, anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo vicesimo tercio, mense maio.

Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, 2me partie, p. 434. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 182 (avec une traduction en hollandais). — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 160.

Pierre de Lambres et son fils Hugues, seigneurs de Lambres, vendent aux dames de l'abbaye des Près, de Douai, un muid de terre voisin du marais de la Brayelle. — *Cou fu fait en l'an del incarnation mil ans et CC et XXIII, el mois de mai.* 1223 mai.

Le Glay, *Recherches sur les premiers actes publics rédigés en français.* — Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, p. 73.

Hugues de Lens, seigneur de Quenast, donne au monastère de Cambron une rente annuelle de vingt sous de blancs, à prélever sur le cens de Quenast. — *Actum apud Kenaste, ... Anno Domini M. CC. XXIII, mense maio.* 1223 mai.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 902.

Bouchard de Montmorency donne à l'église Saint-Martin, du bourg de ce nom, pour la célébration de l'anniversaire de sa mère Gertrude, une rente annuelle de vingt sous parisis. — *Actum anno M. CC. XXIII, mense maio.* 1223 mai.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Montmorency*, preuves, p. 94.

L'official de Tournai déclare Philippe, prêtre de l'église d'Oostbourg, non recevable à réclamer de l'abbaye de Saint-Bavon, de Gand, la dîme de certaines terres novales. — *Actum anno Domini M. CC. XX tercio, mense maio.* 1223 mai.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 138.

Jean, Siger, Henri et un second Henri, chanoines de Meerbeke, déclarent qu'ils ont cédé à l'église de Ninove un bonnier de terre situé à Eversenghem, dans la paroisse d'Okeghem, en échange d'un autre bonnier de terre, situé à Meerbeke. — *Actum apud Merbeccam, anno Domini M. CC. XXIII, mense maio.* 1223 mai.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 850.

Le roi d'Angleterre ordonne à Richard de Monfichet de laisser les sergents du comte de Saint-Paul jouir de certains droits dans les bois d'*Alba Roineges.* — 1223 4 juin.

Teste Henrico de Burgo, justiciario nostro, apud Westmonasterium, IIII die junii.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 549.

1223 14 juin. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, déclare qu'en remettant à Walter, prévôt de Bruges et chancelier de Flandre, le sceau qui de droit appartient à elle, elle n'entend pas se dépouiller de son autorité.—*Datum Insulis, feria IIII infra Penthecostes, anno Domini M. CC. XX tercio.*

Déduction présentée à S. M. Impériale et Catholique par l'évêque de Bruges, Addition, p. 14. — *Gallia Christiana nova*, t. V, *instrum.*, col. 243. — Warnkönig, *Histoire de la Flandre*, t. II, p. 436 (édit. Gheldolf).

1223 15 juin. Florent, comte de Hollande, et Baudouin, comte de Bentheim, gouverneur (*procurator*) de Hollande et de Zélande, confirment la cession faite à l'abbaye des Dunes par Elwoud, fils de sire Arnoul, et d'autres personnes, de leurs droits sur la ferme de *Wardo* (Warda).—*Actum apud Middelburgh, anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo tercio, feria quinta infra octavas Pentecostes.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 414. — Voyez *Ibidem*, p. 830. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 163.

1223 17 juin. Henri, duc de Lotharingie, prie Gérard, évêque de Cambrai, de confirmer la cession de l'église de Hoeylaert, qu'il avait faite au chapitre de l'église Sainte-Gudule, de Bruxelles. — *Datum anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo tertio, sabbato ante nativitatem beati Johannis Baptistæ.*

Willems, *Brabantsche Yeesten*, t. I, p. 625.

1223 17 juin. Le pape Honorius III prend sous sa protection l'abbaye d'Épinlieu et en énumère les biens.— *Datum Signie, XV kal. julii, pontificatus nostri anno septimo.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 21.

1223 24 juin. Règlement adopté pour la chapelle du château de Ninove, où Gérard, sire de Grimberghe et de Ninove, avait établi un chapelain, en lui donnant à perpétuité la dîme de la terre d'Oultre et en cédant à l'abbaye et à l'église de Ninove

les dîmes de toutes les terres marécageuses sises en leurs paroisses. — *Actum apud Ninive, anno Domini M. CC. XXIII, in nativitate beati Johannis Baptistæ.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 846.

Philippe, marquis de Namur, promet de servir avec fidélité le roi de France, Philippe; il déclare que le châtelain de Courtenai et ceux de ses autres châteaux relevant du roi de France seraient tenus de rendre ces places au roi quand ils en seraient requis. — *Actum Meloduni, anno M. CC. XXIII, mense junii.* 1223 juin.

Fragment dans Du Bouchet, *Histoire de la maison de Courtenay*, preuves, p. 17. — Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 490.

Robert de Courtenai garantit au roi de France l'exécution des promesses que son neveu, Philippe, marquis de Namur, avait faites à ce monarque, et promet de payer six cents marcs si Philippe n'accomplissait pas ses promesses. — *Actum anno M. CC. XXIII, mense junio.* 1223 juin.

Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 490.

Liste des chevaliers, des écuyers et des bourgeois de Courtenai qui ont promis d'être fidèles au roi de France. 1223 juin.

Voyez Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, p. 490.

L'abbé Siger et les religieux de Cambron attestent que Walter, chanoine de Saint-Germain, de Mons, ayant donné à l'abbaye de Cambron la dîme qu'il possédait à Petit-Quévy, ils lui en ont laissé la jouissance, à titre viager, à lui et à ses fils Jean et Walter. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII, mense junio.* 1223 juin.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 796.

L'abbé Siger et les religieux de Cambron déclarent avoir vendu à l'abbaye d'Épinlieu des biens situés à Quévy et qu'ils avaient acquis du chevalier Guillaume Tuellon. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. vicesimo tercio, mense junio.* 1223 juin.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 21.

1180-14 juillet 1223. Édit du roi des Français, Philippe, adressé aux baillis, aux maires, aux prévôts des communes, et leur défendant d'arrêter des membres du clergé et des religieux, si ce n'est en cas de flagrant délit et à la condition de les remettre aux juges ecclésiastiques.

Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai, t. I, p. 250.

1223 24 juillet. Le pape Honorius III exempte le chapitre de Saint-Donatien, de Bruges, de la juridiction de l'évêque de Tournai. — *Datum Signio, IX kal. augusti, pontificatus nostri anno VIII.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 989.

1223 27 juillet. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, confirme la donation d'une rente de cent sous, qui avait jadis été donnée à l'abbaye des Dunes par Gertrude, comtesse de Maurienne. — *Datum Cortraci, anno gratie millesimo ducentesimo vicesimo tertio, sexto kalendas augusti.*

Adrien But, *Cronica abbatum monasterii de Dunis*, p. 149.

1223 juillet. Henri, duc de Lotharingie, déclare à l'abbaye de Saint-Bavon que le manoir de Sombeke, situé dans la paroisse de Bouchout, serait exempt du droit de gîte, et ne s'y réserve que l'avouerie, dont il détermine les droits. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII, mense julio.*

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 69. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 83. — Serrure, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bavon à Gand*, p. 138.

1223 juillet. Thierri, comte de Clèves, transporte à l'archevêque de Cologne son alleu de Wilre, qu'il tiendra dorénavant en fief de l'église de Cologne, avec le château qu'il fera construire dans cet alleu, sur la montagne de *Mergelpe*. Parmi les témoins de cette charte on cite le duc de Limbourg, Henri. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. CC. XXIII, in mense julio.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. IV, p. 794.

223 29 août. L'abbé Marcel et les religieux de Saint-Denis en Broqueroie déclarent avoir renoncé en faveur de l'abbaye de Cambron à plusieurs dîmes et avoir obtenu, en échange, la propriété entière de la dîme de Naast. — *Actum apud Sanctum Dionysium, anno Dominice incarnationis M. CC. XXIII, in decollatione beati Johannis Baptiste.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 828.

Acte semblable et relatif au même échange, émané de l'abbé Siger et des religieux de Cambron. — *Actum apud ecclesiam de Camberon, anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo vicesimo tertio, in decollatione beati Joannis Baptiste.* 1223 29 août.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 139.

Le chapitre de Cambrai, voulant assurer l'existence des deux chapellenies qui avaient été fondées par feu Jean de Béthune, évêque de Cambrai, assigne des revenus à ces chapellenies. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII, mense augusto.* 1223 août.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 59.

Le roi d'Angleterre ordonne à R. de Hereford, connétable de Douvres, de faire arrêter des marchandises des habitants de Lille, de Gravelines, de Bruges, jusqu'à concurrence de cinq cents livres, somme que réclamait Guillaume, fils d'Hervé, marchand de Saint-Omer. — *Teste Henrico de Burgo, justiciario nostro, apud Westmonasterium, IX die septembris, anno regni nostri VII.* 1223 9 septembre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 562.

Daniel, avoué d'Arras et seigneur de Béthune, se constitue caution pour son frère Robert, qui devait cinq cent vingt livres parisis à des bourgeois d'Arras. — *Actum anno incarnationis Dominicæ M. CC. XXIII, in ultima septimana septembris.* 1223 septembre.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 122.

Engelbert, seigneur d'Enghien, approuve la donation d'une dîme se prélevant à Pepinghen et à Brages, qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par le chevalier Gilles de Buevingien, et l'acquisition d'une partie de la dîme de Bogaerden, faite par ce monastère d'Adam et Gérard de Botebruge. — *Facta fuit autem hec donatio, ... ante portam mansionis mee de le Wasnake, juxta nemus.... Actum loco supradicto, anno Domini M. CC. XX tercio, mense septembris.* 1223 septembre.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 787.

Godefroid, évêque de Cambrai, atteste que le chevalier Walter de Maulde a reconnu avoir vendu à l'abbaye d'Hautmont tout ce qu'il pouvait avoir dans 1223 septembre.

l'alleu de Louvroil. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo XX tercio, mense septembri.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. IV, p. 187. — *Bulletin du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, t. I, p. 187.

1223 6 octobre. Gertrude de Dachsbourg, comtesse de Metz et de Moha, confirme aux religieuses du Val-Notre-Dame les terres situées à Wanze et aux environs, près de Huy, que son père, le comte Albert, avait données aux religieux de Villers et que ceux-ci avaient cédées aux religieuses. — *Actum anno gratiæ millesimo ducentesimo vicesimo tertio, pridie nonas octobris, apud Muhau, in capella mea.*

Fragment dans Fisen, *Historia ecclesiæ Leodiensis, pars I*, p. 284. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 849.

1223 11 octobre. Mathilde, dame de Termonde, déclare qu'elle a donné l'hôpital de Saint-Gilles, de Termonde, et tous ses biens, pour la fondation d'une abbaye de l'ordre de Cîteaux, abbaye qu'elle prend sous sa protection et dont elle énumère les biens. — *Actum anno millesimo ducentesimo vicesimo tertio, quinto idus octobris.*

Lindanus, *De Teneraemonda libri tres*, p. 123 (1re édit.), et p. 60 (édit. in-fol.). — Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 199, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 549. — Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 489, et *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, pp. 93 et 123. — Manriquez, *Cistercensium annales a condito Cistercio*, t. IV, p. 255. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 415. — Traduction flamande dans Maestert, *Beschryvinge van de stadt ende landt van Dendermonde*, p. 108.

1223 13 octobre. Éverard Radou, seigneur de Mortagne, châtelain de Tournai, prend sous sa protection l'abbaye des Dunes et ses serviteurs, et leur accorde une entière exemption de tonlieu, dans ses domaines. — *Actum anno gratiæ millesimo ducentesimo vicesimo tertio, mense octobri, feria quarta post festum sancti Dionysii.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 181. — Voyez *Ibidem*, p. 830.

1223 19 octobre. Godefroid, évêque de Cambrai, après avoir approuvé la translation de l'hôpital de Saint-Gilles, de Termonde, dans la paroisse de Swevicque, charge les abbés d'Afflighem et de Ninove et l'archidiacre d'Anvers de choisir un emplacement convenable pour cet hôpital ou monastère. — *Datum feria V post*

festum B. Lucæ evangelistæ, apud Cameracum, anno Domini millesimo ducentesimo vigesimo tertio.

Lindanus, *De Teneræmonda libri tres*, p. 117 (1re édit.), et p. 57 (édit. in-fol.). — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 416. — Traduction flamande dans Maestert, *Beschryvinge van de stadt ende landt van Dendermonde*, p. 106.

Le roi d'Angleterre ordonne à ses baillis de Winchelsea de lever le séquestre qui avait été mis sur les marchandises de Jean et de Sinerd, bourgeois de Bruges, marchandises qui avaient été arrêtées par suite des réclamations de Guillaume, fils d'Hervé. — *Teste Henrico de Burgo, justiciario nostro, apud Westmonasterium, XXIIII die octobris, anno regni Domini regis VII.* 1223 24 octobre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 567.

Confirmation, par l'évêque de Cambrai, de l'accord qui avait été conclu, en 1221, entre l'hôpital de Jérusalem et l'église Saint-André, du Cateau. — *Actum anno Domini M. CC. vicesimo tertio, mense octobri, vigilia apostolorum Simonis et Jude.* 1223 27 octobre.

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 44. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 68.

Conrad, abbé de Prémontré, termine le différend qui s'était élevé entre les abbayes de Grimberghe et de Ninove, au sujet de leur part respective dans le produit de la dîme de Mysse. — *Actum mense octobri, Prœmonstrati, anno gratiæ M. CC. XXIII.* 1223 octobre.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 844.

Adam, évêque des Morins, confirme à l'abbé Jean et aux religieux de Saint-Augustin, de Térouane, les autels, les terres et les autres biens qui leur avaient été donnés. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vigesimo tertio, nonas novembris.* 1223 5 novembre.

Hugo, *Ordinis Prœmonstratensis annales*, t. I, preuves, col. CXXXVIII.

Ordonnance du roi des Français, Louis VIII, concernant les juifs, arrêtée de commun accord avec les prélats et les barons et, entre autres, avec le comte de Namur. — *Factum Parisius, anno Domini M. CC. XXIII, mense novembri, die mercurii in octabis omnium sanctorum.* 1223 8 novembre.

Ordonnances des rois de France de la troisième race, t. I, p. 47. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. II, p. 14.

1223
15 novembre.

Le pape Honorius III, dans une bulle adressée aux abbés *de Ripatorio* et *Arronarensi*, du diocèse de Troyes, et au chantre de la cathédrale de Langres, leur ordonne de séparer, s'ils le trouvent convenir après enquête, Marguerite de Flandre et Guillaume de Dampierre, Marguerite étant parente de Guillaume. — *Datum Laterani, XVII kal. decembris, pontificatus nostri anno octavo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 852. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 533. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 738.

1223
15 novembre.

Le pape Honorius charge les mêmes dignitaires ecclésiastiques d'examiner si le mariage de Guy de Châtillon avec la fille du comte de Nevers n'est pas contraire aux lois ecclésiastiques, et, dans l'affirmative, de séparer ces deux conjoints. — *Datum Laterani, XVII kal. decembris, pontificatus nostri anno octavo.*

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 738.

1223
15 novembre.

Thierri, archevêque de Trèves, à la prière de Waleran, duc de Limbourg et comte de Luxembourg, inféode à Ermengarde, femme de Waleran, et à Henri, Gérard et Catherine, leurs enfants, tous les fiefs que Waleran tenait de l'église de Trèves, à savoir Arlon et Luxembourg. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII, in die S. Clementis.*

Hontheim, *Historia Trevirensis diplomatica*, t. I, p. 699. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. IV, p. 17, et t. VI, p. 200.

1223
novembre.

Traité conclu entre l'empereur Frédéric et le roi des Français, Louis, par lequel chacun d'eux promet de ne pas recevoir dans ses États ceux qui avaient été rebelles à l'autre. En outre, Frédéric promet de ne jamais s'allier et de ne pas laisser ses vassaux s'allier avec le roi d'Angleterre. A ce traité intervient Jean *de Trajecto. — Actum Cathanæ, anno incarnationis Dominicæ M. CC. XXIII, mense novembri.*

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, p. 1183. — Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Legum t. II*, p. 253.

1223
novembre.

Louis, roi des Français, promet de maintenir les bourgeois de Douai dans la possession des coutumes qui leur avaient été données par le comte Philippe, et de ne pas conclure de paix, sans leur participation, avec le comte Ferrand. — *Actum Duaci, anno Domini M. CC. vicesimo tercio, mense novembris.*

Ordonnances des rois de France de la troisième race, t. XI, p. 317.

Walter d'Avesnes, comte de Blois, reconnaît que le domaine d'Audegnies et de Villers, qui était tenu en arrière-fief du roi de France par Baudri du Roisin, devait être restitué à ce monarque, à sa réquisition. — *Actum Perone, anno Domini M. CC. vicesimo tercio, mense novembri.* 1223 novembre.

Fragment dans Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. II, p. 15.

Gérard, sire de Grimberghe et de Ninove, et Agnès, sa femme, assignent à l'abbaye de Ninove une rente de quarante sols, à prélever sur le produit du winage de Ninove, pour la célébration de leur anniversaire. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII, mense novembri.* 1223 novembre.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 849.

Adam, évêque des Morins, déclare avoir donné en aumône à l'abbaye de Saint-Martin des Champs la maison et les fours qu'il possédait à Paris, aux Champeaux. — *Actum anno gratiæ M. CC. XXIII, mense novembri.* 1223 novembre.

Marrier, *Historia S. Martini de Campis*, p. 33, cité dans la *Table chronologique* de Bréquigny, t. V, p. 206.

Sentence arbitrale rendue entre le chapitre de la cathédrale de Tournai et les échevins de cette ville, pour terminer les contestations qui s'étaient élevées entre eux, au sujet du poids de la ville. — *Ce fu fait l'an del incarnation M. CC. et XXIII, el mois de dizembre, le vigile Saint Nicholai.* 1223 5 décembre.

Dumortier, *Notice sur l'époque de l'introduction de la langue française dans les actes publics* (*Bulletins de la Commission royale d'histoire*), 1re série, t. VII, p. 222. — Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, p. 74. — Hennebert, *Archives tournaisiennes, historiques et littéraires*, t. I, p. 325.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, donne en aumône à l'abbaye de Cambron toute la terre endiguée et hors digue (*de uutdico et indico*), qui lui appartenait dans le métier de Hulst. — *Datum apud Gandavum, nocte beati Thome apostoli, anno Domini M. CC. XXIII.* 1223 21 décembre.

Lewaitte, *Historia Camberonensis, pars II*, p. 136. — De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 419.

Le comte des bois ou wildgrave, Conrad (*comes sylvester*), déclare qu'il a fait hommage au duc de Limbourg, Waleran, et qu'il le servira contre tous, sauf 1223 25 décembre.

contre l'empereur ou le comte palatin. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII, in nativitate Domini.*

Fragment dans Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 425.

1223 décembre. Béatrix, comtesse de Guines et châtelaine de Bourbourg, donne cent mesures de terre et son moulin de *Boneham* ou Bounham, en Artois, pour doter un monastère de filles de l'ordre de Cîteaux. — *Actum apud Sanctum Audomarum, anno Domini M. CC. XXIII, mense decembri.*

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 462. — Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 275. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 385.

1223 décembre. Léon, châtelain de Bruxelles, reconnaît que l'abbaye de Ninove et les terres qu'elle possède à Reinirsart, dans la paroisse de Seneffe, sont exemptes de tout droit de châtellenie. — *Actum apud Braniam allodii, anno Domini M. CC. XXIII, mense decembri.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 848.

1223 décembre. Engelbert, seigneur d'Enghien, cède à l'abbaye de Ninove sept bonniers de bois, situés à Hautecroix, et qui avaient été cédés au monastère par Adam de Boutersbrugge, qui les tenait en fief d'Engelbert.— *Actum apud Aienghem, anno Domini M. CC. XXIII, mense decembri.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 848.

1223 décembre. Gérard, sire de Grimberghe et de Ninove, du consentement de sa femme Agnès, donne à l'abbaye de Ninove les dîmes de ses vignobles et le chemin qui conduit de *Labroc* à Herlinchove. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII, mense decembris.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 850.

1223 décembre. Rapport fait à Guillaume, archevêque de Reims, légat du saint-siége, par les abbés de Vaucelles et de Saint-Jean de Jérusalem, au sujet de la réparation publique que les bourgeois de Cambrai avaient faite au clergé de cette ville. — *Actum anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo vicesimo tercio, mense decembri.*

Le Glay, *Glossaire topographique de l'ancien Cambresis*, p. 107.

L'abbé Pierre et le couvent de Liessies ratifient l'échange qui avait été conclu entre leur monastère et celui de Ter-Doest et qui avait pour objet des terres situées à proximité de ce dernier établissement. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII, mense decembri.* 1223 décembre.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 516. — Voyez *Ibidem*, p. 850.

Ordre adressé par le roi d'Angleterre à Jean de Neville au sujet de ce qui avait été pris par ce Jean, de concert avec Walter le Flamand et d'autres personnes. 1223.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 629.

Henri, duc de Lotharingie, déclare avoir fait construire un autel en l'honneur des saints apôtres Simon et Jude, dans la collégiale d'Aix-la-Chapelle, « devant le siége royal, » et avoir assigné, pour la dotation du prêtre qui desservirait cet autel, une rente annuelle de dix marcs à percevoir à Thiel. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo vigesimo tertio, indictione tertia decima.* 1223.

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 98.

Henri, duc de Lotharingie, accorde à l'avoué de Moll le tiers des amendes qui étaient infligées à des délinquants par les échevins de ce village. 1223.

Fragment dans Ducange, *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, t. I, p. 382.

Henri, duc de Lotharingie, et Godefroid, seigneur de Schooten, déclarent que le château et la ville de Bréda sont des alleux du duc, et que le père de Godefroid les avait tenus en fief du duc. — *Actum apud Liram, anno M. CC. XXIII.* 1223.

Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 69.

Philippe, comte de Boulogne, et sa femme Mathilde confirment un don que le père du comte, le roi Philippe, et le fils aîné de celui-ci, le roi Louis, avaient fait à l'abbaye de Notre-Dame de la Victoire, fondée en mémoire de la bataille de Bouvines. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo tertio.* 1223.

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. II, p. 22.

1223. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, confirme la donation de maisons et d'une brasserie à Havré, donation qui avait été faite à l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie par Anselme, chanoine de Cambrai. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 138.

1223. La comtesse Jeanne ratifie la cession du fief Alent, à Harmignies, cession qui avait été faite à l'abbaye d'Épinlieu par Hawide de Givri. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo tercio.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 24.

1223. Keure ou loi concédée aux habitants de Domburg par Florent, comte de Hollande, et Thierri, sire de Voorne et châtelain de Zélande. — *Actum anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo vicesimo tertio.*

Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 188 (avec une traduction en hollandais). — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 164. — Fragment dans Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 437.

1223. Florent, comte de Hollande et de Zélande, confirme la donation de vingt-cinq mesures de terres situées dans le Nord-Beveland, entre *Calfliet* et *Wifliet*, donation qui avait été faite à l'abbaye de Ter-Doest par une dame nommée Lielt de Stavenisse. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 514. — Voyez *Ibidem*, p. 830. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 167.

1223? Les comtes Florent, de Hollande, et Baudouin, de Bentheim, informent Thankard et Wlfard de Ward qu'ils ont pris sous leur protection l'abbaye des Dunes et ses biens, et qu'on doit traiter en ennemis Walter Belard et ses complices, s'ils mettaient à exécution leurs menaces contre ce monastère.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 416. — Voyez *Ibidem*, p. 830.

1223. Frédéric, comte de Linange, à la sollicitation et de l'avis de son parent, Waleran, duc de Limbourg, et de son propre frère, Simon, comte de Saarbruck, cède ses droits sur le patronat des églises de Blittersdorf et de Listorf.

Fragment dans Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. III, p. 361.

Daniel, avoué d'Arras et seigneur de Béthune, déclare que son vassal Baudouin de Chocques et Hersende, sa femme, ont cédé un pré à l'abbaye de Los, de l'ordre de Cîteaux. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII.* 1223.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 107.

Jacques de Clermont se déclare l'homme lige du duc de Lotharingie, Henri Ier, contre qui que ce soit, sauf contre le seigneur de Rochefort. — *Anno Domini M. CC. XXIII.* 1223.

Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 70.

Jacques de Clermont déclare avoir résigné entre les mains du duc de Lotharingie, Henri, l'avouerie de Vivegnies et la pêcherie de Herstal. — *Datum Geldoniæ, anno Domini M. CC. XXIII.* 1223.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 70.

Lettre adressée par Enguerrand de Coucy à Thibaud, comte de Champagne, et par laquelle il lui annonce que le mariage de Guillaume de Dampierre et de Marguerite, sœur de la comtesse de Flandre, a été célébré le jour même où la dernière lettre du comte est parvenue à Enguerrand. 1223.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1256. — Fragment dans le *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 728, note *d*.

Engelbert, seigneur d'Enghien, déclare que Jacques, son fils, du consentement de Siger, fils aîné d'Engelbert, a donné : moitié aux religieux de Cambron, moitié à leur portier, pour que le produit en soit distribué aux pauvres, le bien de *Hotaing*, à Lembecq. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII.* 1223.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 576.

Siger, châtelain de Gand, donne à l'abbaye d'Afflighem la douzième gerbe de la dîme d'Hingene et de *Havekesdonc*. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo tertio.* 1223.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 480. — Voyez Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I, p. 191 (2me édit.).

Siger, châtelain de Gand, permet à son vassal, Walter Ram, de céder à l'abbaye de Saint-Bavon la dîme de douze bonniers de terres situés dans la 1223.

paroisse du Saint-Sauveur, de Gand. — *Actum anno Domini M. CC. XX tercio.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 479. — Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 139.

1223. Mathilde, dame de Termonde, cède, sous certaines conditions, à l'hôpital Saint-Gilles, de Termonde, le pré appelé vulgairement *den Briel.*

Fragment dans Lindanus, *De Teneraemonda libri tres*, p. 5 (1re édit.), et p. 8 (édit. in-fol.).

1223. Gérard de Wassenberg, fils du duc de Limbourg, confirme la donation de biens situés à Blérick, donation que Rutger de Merhem, son beau-père, avait faite à l'abbaye de Camp. — *Acta vero sunt hæc anno gratie M. CC. X (X) III.*

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 200.

1223. Hugues, évêque de Liége, transporte à l'abbaye de Cambron le droit de patronat de l'église de Boignée. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo tercio.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 757.

1223. Conventions arrêtées entre le chapitre de l'église Notre-Dame, de Cambrai, et les autres églises de cette ville, au sujet de la taxe appelée *la gavenne*, qui se payait au comte de Flandre. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. vicesimo tertio.*

Jules de Saint-Genois, *Histoire des avoueries en Belgique*, p. 220. — Voyez Edward Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, p. 162.

1223. L'abbé Walter et les religieux de Saint-Amand en Puelle donnent à l'abbaye de Ninove quatre bonniers de marécages situés à Baesrode, à la charge d'un cens annuel de cinq sous de Flandre. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 844.

1223. Accord conclu entre l'abbaye de Saint-Bavon, de Gand, et les échevins de Courtrai ; — lorsqu'une taille générale sera imposée en Flandre, le monastère payera deux sous pour le bien qu'il possède à Courtrai. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo tercio.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 139.

Acte d'union et d'alliance conclu entre les églises de Liessies et de Saint-Jean, de Valenciennes. — *Actum anno gratie M. CC. XXIII.* 1223.

Le Glay, *Mémoire sur les archives de l'abbaye de Saint-Jean, de Valenciennes*, p. 28.

Décisions prises par le chapitre général de l'ordre de Citeaux en l'année 1223. — Une punition est infligée à l'abbé des Dunes, qui n'avait pas suffisamment puni une conspiration dirigée contre l'une de ses filles, c'est-à-dire contre une abbesse placée sous sa direction. — *Statuta anni M. CC. XXIII.* 1223.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. IV, col. 1334.

Le pape Honorius III engage les fidèles de la Flandre et du Brabant à voler au secours de la Terre-Sainte, leur rappelle les exploits qui avaient signalé la prise de Damiette, et leur annonce que l'empereur Frédéric se propose de partir pour la Palestine et d'épouser la fille du roi de Jérusalem. 1223 environ.

Hugo, *Sacræ antiquitatis monumenta*, t. I, p. 122.

1224.

Hudon, fils de Maur, déclare qu'ayant acheté des biens à *Flaverken* (ou Floverich), il est devenu le vassal du comte de Juliers, sauf la fidélité qu'il devait au duc de Limbourg, Waleran. — *Acta sunt hæc anno M. CC. XXIIII, mense januario, II kal. februarii.* 1224 31 janvier.

Kremer, *Akademische Beiträge zur Gulch-und Bergische Geschichte*, t. III, Urkunden, p. 72. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 61.

Waleran, duc de Limbourg, comte de Luxembourg et marquis d'Arlon, déclare avoir donné à l'abbaye de Wadegotz le patronat de l'église de Blittersdorf. — *Datum Wadegozingen, anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo vigesimo tertio, in die purificationis beate Marie.* 1224 2 février.

Kremer, *Genealogische Geschichte der alten Ardennischen Geschlechts*, p. 310. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 201.

Philippe, seigneur de Floranges, déclare qu'il est devenu l'homme lige du comte de Luxembourg et qu'il le servira contre tous, sauf contre le duc de Lorraine. — *Actum Lucemburg, anno M. CC. XXIII, mense februario, in festo Julianæ virginis.* 1224 13 février.

Fragment dans Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 425.

1224 14 février. Conrad, évêque de Porto et de Sainte-Rufine, légat du saint-siége, autorise l'abbé de Saint-Trond, Jean, à qui il avait confié la direction du monastère de Saint-Héribert, de Deutz, à continuer à séjourner dans la première de ces maisons monastiques. — *Datum Sybergis, XVI kalend. martii, M. CC. XXIII.*

Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Scriptorum t. X*, p. 595. — Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 183.

1224 21 février. Le pape Honorius III informe l'archevêque de Reims et l'évêque de Senlis qu'après avoir engagé le roi des Français à mettre en liberté le comte de Flandre, il a déclaré que si celui-ci n'observait pas les conditions de sa délivrance, ses domaines seraient immédiatement mis en interdit. — *Datum Laterani, X kalend. martii, pontificatus nostri anno VIII.*

Du Chesne, *Historiæ Francorum Scriptores*, t. V, p. 860. — Jacques de Guyse, *Histoire du Hainaut*, t. XVI, p. 198 (édit. de Fortia d'Urban). — Galland, *Mémoire pour l'histoire de Navarre et de Flandre*, p. 201. — Voyez Warnkönig, *Histoire de la Flandre*, t. III, p. 331 (édit. Gheldolf).

1224 février. Daniel, avoué d'Arras et seigneur de Béthune, déclare que la rente de quarante sous qu'il avait léguée à l'église Saint-Barthélemy, de Béthune, serait distribuée tous les ans, le jour de la célébration de la messe du Saint-Esprit. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII, mense februario.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 106.

1224 février. Henri de *Duna* déclare que Waleran, duc de Limbourg, comte de Luxembourg et marquis d'Arlon, et la comtesse Ermesinde lui ont conféré l'office de maréchal du Luxembourg et qu'ils lui ont donné cent livres pour être employées à l'achat d'une terre qui sera annexée à cet office. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII, mense februario.*

Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. LII. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 201.

1224 février. Guillaume, châtelain de Maldeghem, déclare avoir vendu au monastère de Saint-Bavon, de Gand, pour cent livres de Flandre, tout le terrain inculte appelé *Oudemerse*, qu'il tenait auparavant en fief. — *Actum anno M. CC. XX tercio, mense februario.*

Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 29.

Godefroid, évêque de Cambrai, déclare que Baudouin de Lobbes, sénéchal de Valenciennes, a assigné une redevance annuelle de sept muids de blé à la chapellenie de Beaulieu. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII, mense februario.* 1224 février.

Bulletins des séances du Cercle archéologique de Mons, 2me série, t. I, p. 66. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 140.

Charte d'Adam, évêque de Térouane, en faveur de l'abbaye de Liques et par laquelle il prend ce monastère sous sa protection. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII, mense februario.* 1224 février.

Gallia Christiana nova, t. X, *instrum.*, col. 407.

W., prévôt de Bruges, et L., abbé de Ter-Doest, déclarent que Nicolas Calo, hôte ou tenancier (*hospes*) du monastère des Dunes, et sa femme Ave ont donné à ce monastère une maison et ses dépendances, et que Ave a fait abandon aux religieux d'une terre située à Ostkerke. — *Factum est autem hoc in domo Brugensis præpositi, ... anno Domini M. CC. XXIII, mense februario.* 1224 février.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 512. — Voyez *Ibidem*, p. 830.

Gérard, seigneur de Grimberghe, déclare que Henri, duc de Lotharingie, s'en est remis à quelques arbitres du soin de terminer les débats du duc et de Gérard, et que le duc a promis à Arnoul, parent de celui-ci, d'observer l'accord qu'il avait jadis conclu avec le père d'Arnoul. — *Datum Bruxellis, anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo tertio, mense martii, feria sexta ante Oculi mei.* 1224 24 mars.

Jules de Saint-Genois, *Histoire des avoueries en Belgique*, p. 215. — Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, p. 70, où le mot *martii* est à tort remplacé par le mot *maii*.

Daniel, avoué d'Arras et seigneur de Béthune, reconnaît que c'est au roi des Français qu'appartient la haute justice dans ses domaines entre la Lys et le Tronc de Bérenger (*Truncus Berengarii*). — *Actum apud Sanctum Germanum in Laya, anno M. CC. XXIII, mense martio.* 1224 mars.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 107. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. II, p. 26.

Helwide, dame de Berlaimont, déclare que le chevalier Walter de Beausart a cédé à l'abbaye d'Hautmont sa dîme de Monceau, et a reçu en échange vingt- 1224 mars.

sept huitelées de terres. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII, mense martio.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 188. — *Bulletins du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, t. I, p. 188.

1224 mars. Othon, seigneur de Trazegnies, approuve la vente de quatre bonniers de terres, qui avait été faite par l'un de ses vassaux, sire Walter de *Genlaing*, à l'abbaye de Cambron. — *Actum anno Domini M. CC. XX tercio, mense martio.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 909.

1224 mars. Hildegarde, dame de Melle, veuve de Gérard, seigneur de Rhodes, exempte l'abbaye de Ninove de l'obligation de payer le tonlieu qu'elle prélevait au Brabants-Brugge, à Gand. — *Actum apud Melna, in capella curiæ, anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo tertio, mense martio.*

Miræus, *Donationes Belgicæ*, p. 528, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 550. — Hugo, *Annales ordinis Præmonstratensis*, t. II, preuves, col. CCXXXVIIII. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 575. — Voyez De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 345.

1224 mars. Othon, évêque d'Utrecht, approuve les acquisitions de dîmes et d'autres revenus que l'abbaye de Cambron avait faites dans son diocèse. — *Datum apud Borostoch, dominica qua cantatur Letare Jherusalem, anno Domini M. CC. XXIII, mense marcio.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 485.

1224 3 avril. Maître Arnoul, chanoine et official de Tournai, déclare que le chapitre de Sainte-Pharaïlde, de Gand, est tenu d'observer la convention qui avait été arrêtée entre ce corps et la communauté de Saint-Pierre, au sujet des inhumations. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII, feria quarta post Isti sunt dies.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 248.

1224 5 avril. Le pape Honorius III confirme au monastère de Cambron ses biens, et notamment les biens de Hulst et les possessions et bois qui lui avaient été donnés par Eustache, seigneur du Roeux. — *Datum Laterani, nonis aprilis, pontificatus nostri anno octavo.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, t. I, p. 25.

Godefroid, évêque de Cambrai, confirme à l'abbaye de Cambron toutes les dîmes situées dans la châtellenie de Grammont : à Saarlardingen, à Goy et à Flobecq, que sire Siger d'Enghien avait données à ce monastère. — *Actum apud Camberonem, anno Domini M. CC. XXIII, VII idus aprilis.* 1224 7 avril.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 786.

J., archidiacre de Cambrai, en Brabant, partage entre les abbayes de Ninove et de Grimberghe et le curé de Meysse le produit de la dîme des novales de la paroisse de Meysse et des hameaux d'Ophem, de Rhode et de Hasselt. — *Actum apud Geraldimontem, anno Dominicæ incarnationis M. CC. XXIII, mense aprili, sexto idus aprilis.* 1224 8 avril.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 847.

Louis, roi des Français, confirme les possessions de l'abbaye de Notre-Dame de la Victoire, qui avait été fondée par Philippe, son père, en mémoire de la bataille de Bouvines. — *Actum Senonis, anno Domini M. CC. XXIII, regni nostri anno primo, astantibus in palatio nostro quorum nomina supposita sunt et signa : dapifero nullo, signum Roberti buticularii, signum Bartholomæi camerarii, signum Mathæi constabularii. Data per manum Guarini, Silvanectensis episcopi, cancellarii.* juillet 1223. — avril 1224.

Gallia Christiana, t. IV, p. 923, et *Gallia Christiana nova*, t. X, *instrum.*, col. 232.

Le pape Honorius III, dans le but d'obtenir du roi des Français, Louis, la délivrance du comte Ferrand, déclare que, si ce prince ou ses successeurs manquaient aux conditions de cette délivrance, ils seraient excommuniés et leurs domaines seraient mis en interdit. — *Datum Laterani, X kal. maii, pontificatus nostri anno VIII.* 1224 22 avril.

Baluze, *Miscellanea*, t. VII, p. 254. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 752. — Fragment dans Raynaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 542.

Lettres écrites par le pape Honorius à l'archevêque de Reims et à l'évêque de Senlis, les chargeant de veiller à ce que le comte de Flandre, s'il était mis en liberté, observe ses engagements envers le roi des Français. — *Datum Laterani, X kal. maii, pontificatus nostri anno octavo.* 1224 22 avril.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 753. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. II, p. 28. — Cet acte est le même que celui dont l'analyse se trouve plus haut (p. 608).

1224 27 avril. Les cardinaux de l'Église romaine prient le roi de France de délivrer de la captivité le comte Ferrand, et déclarent que si ce prince ou ses successeurs manquaient aux conditions de cette délivrance, ils seraient excommuniés et l'interdit serait lancé sur leurs domaines. — *Datum Laterani, V kal. maii, pontificatus domini Honorii pape III anno VIII.*

Baluze, *Miscellanea*, t. VII, p. 257. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 752. — Jacques de Guyse, *Histoire du Hainaut*, t. XVI, p. 204 (édit. de Fortia d'Urban). — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. II, p. 28.

1224 avril. Henri, duc de Lotharingie, approuve la cession à l'abbaye du Parc-les-Dames d'une dîme qui était tenue de lui en fief par le chevalier Gérard de Grez. — *Datum apud Greis, anno Domini M. CC. XXIV, mense aprili.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 718.

1224 7 mai. Le pape Honorius III charge l'abbé et le prieur de Saint-Aubert, de Cambrai, et le chantre du chapitre diocésain de la même ville de demander à l'évêque d'Arras quelques priviléges pour les religieuses de Saint-Nicolas de Decy (ou Dieuze), près de Douai, qui venaient d'adopter la règle de Saint-Victor. — *Datum Laterani, nonis maii, pontificatus nostri anno octavo.*

Gallia Christiana nova, t. III, *instrum.*, col. 90. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 387. — Fragment dans Buzelin, *Gallo-Flandria*, p. 378. — Voyez Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 158.

1224 12 mai. Plusieurs abbés, entre autres celui de Notre-Dame de Cantimpré, statuent que le chanoine qui passerait la nuit hors du monastère, sans la permission de ses supérieurs, ne pourrait jamais rentrer dans sa stalle. — *Actum anno gratiæ M. CC. XXIV, domin. IV qua cantatur : Cantate Domino.*

Gallia Christiana nova, t. VII, *instrum.*, col. 675.

1224 14 mai. Le pape Honorius III approuve l'adoption de la règle de Saint-Victor par les religieuses de l'hôpital Saint-Nicolas, de Decy, près de Douai. — *Datum Laterani, II idus maii, pontificatus nostri anno octavo.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 387. — *Gallia Christiana nova*, t. III, *instrum.*, col. 91. — Fragment dans Buzelin, *Gallo-Flandria*, p. 378.

1224 20 mai. Le pape Honorius engage la reine des Français, Blanche, à envoyer son mari, le roi Louis, à porter secours à son parent, l'empereur de Constantinople

(Robert de Courtenai), dont l'autorité était sur le point d'être renversée par les Grecs. — *Datum Laterani, XIII kal. junii, anno octavo.*

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 754.

Le pape Honorius charge l'évêque d'Auxerre de faire restituer à Philippe, comte de Namur, les villes d'Auxerre et de Tonnerre et leurs dépendances, dont son père, Pierre, empereur de Constantinople, lui avait cédé la jouissance, à titre onéreux, aussi longtemps que Pierre vivrait, et que Hervé, comte de Nevers, et sa veuve Mathilde avaient injustement occupées, après avoir répandu le faux bruit de la mort de l'empereur. — *Datum Laterani, XIII kal. junii, anno octavo.* 1224 20 mai.

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 754.

Le pape Honorius déclare à l'abbé et au prieur de Cambron qu'ils ne pourront être requis de connaître d'une affaire, comme délégués du saint-siége, si ce n'est par des lettres où il serait fait mention de la présente bulle. — *Datum Laterani, XII kalendas junii, pontificatus nostri anno octavo.* 1224 21 mai.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 26.

Le roi d'Angleterre ordonne de laisser immédiatement partir, pour retourner dans leurs pays, plusieurs marchands d'outre-mer et, entre autres, Pierre le Flemeng, de *Neoll.* — *Teste me ipso, apud Westmonasterium, XXIII die maii, anno regni nostri VIII, coram H. de Burgo justiciario et Bathon. episcopo.* 1224 23 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 600.

Le prévôt Othon, le doyen Sibodon et le chapitre de Notre-Dame, d'Aix-la-Chapelle, vendent à l'abbaye de Brauweiler quelques droits et biens à Clotten. — *Actum Dominice incarnationis M. CC. XXIIII, sub Honorio tercio Romane ecclesie pontifice, regnante Frederico secundo serenissimo imperatore, presidente Coloniensi ecclesie venerabili Engelberto archiepiscopo, nono kalendas junii.* 1224 24 mai.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 62.

Le pape Honorius confirme le diplôme par lequel l'évêque et le chapitre de Térouane avaient exempté l'abbé et les religieux de Cambron de l'obligation 1224 27 mai.

d'assister aux synodes de ce diocèse, sauf à payer le droit dit *cathèdraticum*. — *Datum Laterani, VI kalendas junii, pontificatus nostri anno octavo.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 26.

1224 30 mai. Sentence arbitrale par laquelle H., abbé de Jette, G., doyen de Hal, et Ph., curé de Brust, terminent les différends qui s'étaient élevés entre l'abbaye de Ninove et Simon de Lewe, au sujet d'un moulin situé à Idreghem, dont l'abbé et les religieux revendiquaient la propriété. — *Actum apud Merbeccam, anno Domini M. CC. XXIV, tercio kalendas junii.*

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 851.

1224 mai. Convention conclue entre Thibaud, comte de Champagne, et Guy et Hugues, fils de Gaucher, comte de Saint-Paul; ceux-ci déclarent que toutes leurs forteresses en Champagne seront ouvertes au comte Thibaud, et qu'ils le défendront contre la reine de Chypre et contre tous, sauf contre le roi de France, l'évêque de Paris et la comtesse de Nevers. — *Actum anno Domini M. CC. XXIV, mense maio.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chastillon-sur-Marne*, preuves, p. 43. — Chantereau-Lefebvre, *Traité des fiefs*, preuves, p. 158.

1224 mai. Charte de Hugues de Châtillon, rappelant et approuvant la convention mentionnée dans l'acte qui précède. — *Datum anno gratiæ M.CC.XXIV, mense maio.*

Chantereau-Lefebvre, *Traité des fiefs*, preuves, p. 254.

1224 mai. Henri, comte de Bar, se constitue caution envers Thibaud, comte de Champagne et de Brie, pour Guy et Hugues de Châtillon, fils de Gaucher, comte de Saint-Paul, jusqu'à concurrence de cinq cents marcs d'argent. — *Actum anno Domini M. CC. XXIV, mense maio.*

Chantereau-Lefebvre, *Traité des fiefs*, preuves, p. 157.

1224 mai. Eustache de Campaines déclare qu'en expiation des torts qu'il avait causés à l'abbaye d'Andres, il avait cédé à ce monastère la dîme de *Holdrekem*. — *Actum anno Domini M. CC. XXIIII, mense maio.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 176.

Adam, évêque des Morins, déclare qu'il a renoncé, en faveur de l'abbaye de Cambron, à ses droits sur le patronat de l'église de Thiennes. — *Actum anno Domini M. CC. XXIIII, maio.* 1224 mai.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 511.

I. (Engelbert), archevêque de Cologne, confirme le compromis des abbés et communautés d'Inde et de Cambron, au sujet de la dîme de Wodecq. — *Datum Herbipoli, in vigilia Penthecostes.* 1224 2 juin.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 698.

Gérard, comte de Gueldre, fonde et dote un monastère de l'ordre de Citeaux dans la ville de Ruremonde et lui abandonne différentes églises, ainsi que des dîmes, des bois et d'autres biens. — *Datum Trajecti, anno Dominicæ incarnationis millesimo ducentesimo vicesimo quarto, XVI kal. junii* (dans Bondam *julii*). 1224 16 juin

Manriquez, *Cisterciensium annales a condito Cistercio*, t. IV, p. 152. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 304. — *Gallia Christiana nova*, t. V, *instrum.*, col. 389. — Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 332. — Fragment dans Fisen, *Historia ecclesiæ Leodiensis, pars I*, p. 309.

Le roi d'Angleterre ordonne à ses baillis de Portsmouth de relâcher plusieurs navires qui avaient été saisis, et notamment celui d'Emelis King, de Gravelines. — *Teste rege apud Bedeford, XXV die junii, anno regni nostri VIII.* 1224 25 juin.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 606.

Guy de Châtillon, fils aîné du comte de Saint-Paul, et Agnès de Nevers, sa femme, approuvent l'abolition de la mortemain, qui avait été accordée par la reine Mathilde, comtesse de Nevers, aux bourgeois de Tounerre. — *Actum apud Druyani, anno Domini M. CC. XXIV, mense junio.* 1224 juin.

Andry, *Chartes de Tounerre*, p. 78, cité dans la *Table chronologique* de Bréquigny, t. V, p. 224.

Ordre du roi d'Angleterre, prescrivant aux baillis d'Yarmouth de relâcher le navire de Falcon, fils de Hugues d'Anvers, marchand allemand. — *Teste rege apud Bedeford, I die julii.* 1224 1er juillet.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 608.

1224
3 juillet.

Le roi d'Angleterre ordonne aux baillis de Southampton de fournir au maître du Temple un navire pour transporter ses laines en Flandre. — *Teste me ipso apud Bedeford, III die julii, anno regni nostri VIII, coram Bathon. et Sarr. episcopis.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 609.

1224
12 juillet.

Le pape Honorius III prend l'abbaye de Burtscheid sous la protection spéciale du saint-siége. — *Datum Reate, VI idus julii, pontificatus nostri anno nono.*

Lünig, *Spicilegium ecclesiasticum*, t. III, Anhang, p. 305.

1224
16 juillet.

Baudouin li Kuers et sa femme Helwide donnent quelques droits à l'église Saint-Calixte, de Cisoing. — *Anno M. CC. XXIV, in die divisionis apostolorum.*

Fragment dans Sanderus, *Flandria illustrata*, t. III, p. 431 (2me édit.).

1224
27 juillet.

Gérard, seigneur de Ville, autorise l'abbaye de Cambron à acquérir vingt bonniers de terres et de prés à Hautrage, et accorde aux religieux le droit de faire pâturer ses bestiaux dans tous les pâturages communaux de ce village. — *Actum in domo mea de Villa, anno Domini M. CC. XXIIII, mense julio, sabbato post festum beatorum Jacobi apostoli et Cristofori martiris.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 903.

1224
juillet.

Le prévôt Gilbert, le doyen Jean et les autres chanoines du chapitre Saint-Germain, de Mons, après avoir établi une nouvelle église paroissiale auprès de l'hôpital Saint-Nicolas, de cette ville, déterminent les émoluments dont jouiront les prêtres de cette paroisse.— *Datum solempniter anno Domini M. CC. XXIV, mense julio.*

Vinchant, *Annales de la province et comté du Hainaut*, t. VI, p. 27.

1224
4 août.

Le roi d'Angleterre ordonne aux baillis de Sandwich de faire remettre à Ainfred le Flamand et à Jean son fils le vin qu'on leur avait pris, sauf dix tonneaux qui devaient être livrés au vicomte de Kent. — *Teste rege apud Bedeford, IIII die augusti.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, pp. 615 et 640.

Sentence rendue par le doyen Guy, Raoul de *Cosdun*, et Jean de Laon, archidiacre de l'église de Soissons, contre René de Bomont et sa femme Yolende, au sujet de la terre de Saint-Aubert. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo quarto, in octavis beati Laurentii.* 1224 17 août.

Le Glay, *Glossaire topographique de l'ancien Cambresis*, p. 111.

L'abbé et les religieux de Cambron déclarent qu'à la mort de Marie, veuve de sire Nicolas de Tongre, qui avait donné au monastère ses biens de Thumaides, ils distribueraient en aumône, à son intention, quarante livres de blancs. — *Actum in templo beate Marie de Tongre, coram viris supradictis, anno Domini M. CC. XXIV, in die Sancti Bernardi abbatis, mense augusto.* 1224 20 août.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 370.

Henri, duc de Lotharingie, donne aux chanoines de Sainte-Gudule, de Bruxelles, la dîme de *Gordale* (et non *Hoedale*), près de Tervueren, afin qu'ils célèbrent l'anniversaire de sa femme Marie. — *Datum Vuræ, anno Domini M. CC. XXIV, feria quarta ante beati Bartholomæi.* 1224 21 août.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 232 (texte corrigé).

Adam, évêque des Morins, à la demande de l'abbé et des religieux de Saint-Bertin, sépare de la paroisse de Petresse la ville de Calais, où il érige deux nouvelles paroisses : l'une dans l'église Notre-Dame, l'autre dans l'église Saint-Nicolas. — *Datum anno M. CC. XXIV, in octava Assumptionis B. Mariæ.* 1224 22 août.

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 459. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 386.

Henri, duc de Lotharingie, donne à l'abbaye d'Afflighem une redevance annuelle de cent muids de blé, à prélever à Yssche, à la condition que les religieux célébreront, tous les ans, un service pour le repos de son âme, de celles de ses femmes Mathilde et Marie, et de celles de ses prédécesseurs. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vigesimo quarto, mense augusto.* 1224 août.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 232.

Walter, seigneur de Lens, donne à l'abbaye d'Épinlieu huit bonniers d'aunaies, situés à Aimeries. — *Actum anno Domini M. CC. vicesimo quarto, mense augusto.* 1224 août.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 22.

1224 août. Acte passé à Douai et par lequel Guillaume de Borgoigne, de Hornaing, reconnaît devoir à dame Morrin et à ses fils huit livres cinq sous de parisis, payables en cinq ans. — *Cette covenance fut faite en l'an del incarnation M. CC. XXIIII, el mois d'aoust.*

Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, p. 78.

1224 11 septembre. W., évêque de Tournai, confirme la donation de trois cents mesures de terres, qui avait été faite à l'abbaye de Ter-Doest par Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, en l'année 1219. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo XX quarto, apud Thosan, in crastino beati Clementis pape.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 515.

1224 13 septembre. Le roi d'Angleterre ordonne aux baillis des foires de laisser les marchands flamands circuler et négocier librement dans ses États, si les marchands d'Ypres, de Gand, de Bruges, d'Ardenbourg et de Dam voulaient garantir que les marchands anglais pouvaient en faire autant en Flandre. — *Teste rege apud Rading, XIII die septembris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, pp. 620 et 646.

1224 14 septembre. Le roi d'Angleterre ordonne aux baillis des foires de Winton de relâcher les marchands brabançons, qui avaient été arrêtés à la suite d'un ordre dirigé contre les marchands de Normandie ou de France. — *Teste rege, apud Walingef., XIIII die septembris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, pp. 621 et 646. — Un ordre semblable fut envoyé au vicomte de Southampton.

1224 14 septembre. Ordres semblables expédiés par ordre du roi d'Angleterre, en faveur des marchands d'Ardenbourg, en Flandre. — *Teste rege, apud Walingef., XIIII die septembris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, pp. 621 et 646.

1224 15 septembre. Le roi d'Angleterre ordonne de lever, sans délai, le séquestre qui avait été mis sur des marchandises de marchands navarrais, sur le navire desquels on avait trouvé des marchandises appartenant à des Yprois. — *Teste rege, apud Oxon., XV die septembris.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 621.

Le roi d'Angleterre ordonne aux baillis de Southampton de relâcher quatre navires appartenant à des sujets du duc de Louvain. — *Teste rege, apud Oxon., XV die septembris.* 1224 15 septembre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, p. 621.

E., prévôt d'Aix-la-Chapelle et de Maestricht, déclare avoir conféré à Sibodon, doyen de la collégiale d'Aix, l'église de Jupille, qui était venue à vaquer par la résignation de Godefroid, doyen des Saints-Apôtres, de Cologne. — *Actum anno Domini M. CC. XXIV, octavo kal. octobris.* 1224 24 septembre.

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 100.

Ordre du roi d'Angleterre de faire lever le séquestre qui avait été mis sur les marchandises appartenant à des habitants d'Ypres, de Gand, de Bruges et de Bourbourg. — *Teste rege, apud Salop., XXV die septembris.* 1224 25 septembre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, pp. 622 et 647.

Henri, duc de Lotharingie, accorde aux habitants de *Binsewyck* liberté d'exaction et de tonlieu, à la condition d'accomplir certains services, dont il donne l'énumération. — *Actum apud Lovanium, M. CC. XXIV, III kalendas octobris.* 1224 29 septembre.

De Ram, *Joannis Molani rerum Lovaniensium libri XIV*, t. II, p. 1189.

Le prieur et le prévôt d'Oignies et le chantre de l'abbaye de Floreffe déclarent que dans le débat qui s'est élevé entre les abbayes d'Inde et de Cambron, il avait été bien appelé par cette dernière. — *Actum Fossis, anno Domini M. CC. XX quarto, mense septembri.* 1224 septembre.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 695.

Le roi d'Angleterre ordonne au connétable de Douvres de lever le séquestre qui avait été mis sur le navire de Hugues d'Ardenbourg. — *Teste rege, apud Westmonasterium, XVII die octobris, anno regni nostri VIII, coram justiciario.* 1224 17 octobre.

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, pp. 625 et 650.

Le roi d'Angleterre ordonne aux baillis du port de Southampton de lever le séquestre qui avait été mis sur des draps placés sous la garantie de Walter le 1224 19 octobre.

Flemeng. — *Teste rege, apud Westmonasterium, XIX die octobris, coram justiciario.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, pp. 625 et 651.

1224 20 octobre. Ordre adressé au nom du roi d'Angleterre pour obliger différentes personnes, et entre autres Walter le Flemeng, à restituer les meubles délaissés par Guillaume de Caen. — *Teste rege, apud Westmonasterium, XX die octobris, coram justiciario et Bathon. et Sarr. episcopis.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati*, t. I, pp. 626 et 651.

1224 octobre. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, déclare avoir acheté de Jean, seigneur de Nesle, la châtellenie de Bruges, moyennant le payement de vingt-trois mille cinq cent quarante-cinq livres parisis. — *Actum anno gratie M. CC. vicesimo quarto, mensis octobris.*

Edward Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, p. 165.

1224 octobre. Louis, roi des Français, confirme l'acte par lequel le sire de Nesle avait cédé à la comtesse Jeanne la châtellenie de Bruges. — *Actum Meleduni, anno Domini M. CC. vicesimo quarto, mense octobris.*

Edward Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, p. 164.

1224 octobre. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, déclare que Jean de Bailleul, pour garantir l'église de Watten contre toute réclamation au sujet de la dîme de Rubrouc, a fait, au profit de cette église, une assignation équivalente sur sa terre de Bailleul. — *Datum apud Hondichem, anno Domini M. CC. XXIV, mense octobri.*

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 35.

1224 octobre. Le chevalier Jean de Bailleul déclare que, forcé par la nécessité, il a vendu à l'église de Watten deux parties de la dîme de Rubrouc. — *Datum anno Domini M. CC. XXIV, mense octobri.*

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 34.

1224 octobre. Le chevalier Barat de Strépy, bailli de Furnes, informe la comtesse Jeanne que Béatrix, veuve du chevalier Robert de Bailleul, a cédé à son fils Jean ses droits sur la dîme de Rubrouc. — *Datum anno Domini M. CC. XXIV, mense octobri.*

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 35.

Adam, évêque de la Morinie, atteste que Jean de Bailleul a reconnu devant lui avoir vendu à l'église de Watten sa dîme de Rubroue. — *Datum anno Domini M. CC. XXIV, mense octobri.* 1224 octobre.

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 55.

Arnoul, abbé de Saint-Pierre, de Gand, sanctionne la convention qui avait été conclue entre le prévôt d'*Elmare*, Amand, et les maires de l'abbaye à Ysendyke, au sujet de la perception de la dîme dans diverses localités. — *Actum anno Domini M. CC. XXIV, mense octobri, apud Ysendike.* 1224 octobre.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 248.

L'évêque de Tournai, Walter, prend sous sa protection spéciale les frères et les sœurs de l'hôpital Notre-Dame, d'Audenarde, et ne leur impose d'autres obligations que la continence, la pauvreté, l'obéissance et le port de l'habit religieux. — *Actum apud Helcinium, anno Domini M. CC. XXIV, feria sexta post festum beati Martini.* 1224 15 novembre.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 85. — Voyez Le Glay, *Revue des Opera diplomatica de Miræus*, p. 140.

Henri, roi des Romains, prend sous sa protection l'abbaye de Gembloux et lui confirme ses priviléges et immunités. — *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis M. CC. XXIV, indictione XIII, regnante domino Henrico Romanorum rege glorioso, anno regni ejus tercio. Datum per manus domini Engelberti, venerabilis Coloniensis archiepiscopi, doctoris prædicti domini regis, apud Tullum, XV kal. decembris, feliciter. Amen.* 1224 17 novembre.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 231.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, promet, pour elle et ses successeurs, de ne demander ni taille, ni exaction, aux cinquante premiers ouvriers qui viendraient s'établir à Courtrai pour y travailler la laine. — *Datum apud Cortracum, anno Domini M. CC. XX quarto, in die sanctæ Cecilie.* 1224 22 novembre.

Edward Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, p. 166. — Voyez Mussely, *Inventaire des archives de la ville de Courtrai*, t. I, p. 78.

Les comtes de Hollande et de Bentheim déclarent que Thankard de Welle et Wlfard de Borgh, ne pouvant payer le complément du prix de la ferme dite 1224 27 novembre.

Ward, ont abandonné à l'abbaye des Dunes une dîme qu'ils levaient en cet endroit. — *Actum apud Gos, anno Domini M. CC. XX quarto, quinto kalendas decembris.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 417. — Voyez *Ibidem*, p. 831.

1224
28 novembre.

Gérard de Roden déclare que Jean Bigge a promis, en sa présence, d'indemniser l'évêque de Tournai des torts que lui et ses amis lui avaient causés, à propos de la dîme de Vliesseghem. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo XX quarto, quarta feria post festum beate Katherine virginis, in monasterio Sancti Andree juxta Brugas.*

Revue d'histoire et d'archéologie, t. II, p. 211.

1224
novembre.

La comtesse Jeanne donne à l'abbaye de Nonnenbossche une redevance annuelle de deux mille harengs secs, qui seront prélevés sur la recette de Mardick. — *Datum anno Dominice incarnationis M. CC. XXIIII, mense novembri.*

Van Houcke, *Epistola sive appendix ad Origines cœnobiorum Benedictinorum in Belgio.* — Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 532. — Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I, p. 377 (1re édit.), et t. II, p. 347 (2me édit.). — Van Hollebeke, *L'abbaye de Nonnenbossche*, p. 105.

1224
novembre.

Daniel, avoué d'Arras et seigneur de Béthune, déclare que Jean de la Cauchie (*de Calceia*), sa femme Aëlide et leur fils aîné Hugues ont ratifié les donations que Mathilde de Housdaing, dame de Chocques, avait faites à l'abbaye de Chocques. — *Actum anno gratiæ M. CC. XXIV, mense novembri.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, pp. 56 et 107.

1224
6 décembre.

Florent, comte de Hollande, confirme aux vassaux du comte de Bentheim habitant à Gorcum, l'exemption de tonlieux que le père de Florent leur avait accordée. La comtesse Mathilde figure en tête des témoins de cette charte. — *Actum anno gratie M. CC. vicesimo quarto, festo Nicholai.*

Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 193. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 167.

1224
17 décembre.

Othon, évêque d'Utrecht, approuve la convention qui avait été conclue entre l'abbé et les religieux des Dunes, d'une part, et Tancard de Welle et Wlfard, son neveu, d'autre part, au sujet des dîmes de *Wardum*. — *Datum apud Daventriam, anno Domini M. CC. XX quarto, XVI kal. januarii.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 328. — Voyez *Ibidem*, p. 831.

Le pape Honorius III, à la demande de l'abbesse et des religieuses de Burtscheid, leur confirme leurs priviléges et la possession de leurs biens, notamment de ceux qu'elles possédaient à Aix-la-Chapelle, Eupen, etc. — *Datum Laterani, per manum magistri Guidonis, domini papæ notarii, XIV kal. januarii, indictione XIII, incarnationis Dominicæ anno M. CC. XXIV, pontificatus vero domini Honorii papæ tertii anno nono.* 1224 19 decembre.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 34. — Lünig, *Spicilegium ecclesiasticum*, t. III, Anhang, p. 306.

Le pape Honorius III confirme la fondation et la dotation de la chapelle de Marlagne par Philippe, marquis de Namur. — *Datum..... XIIII kal. januarii, anno sui pontificii nono.* 1224 19 decembre.

Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. I, p. 261.

Henri, duc de Lotharingie, donne en fief à Walter de Ligne et à Fastré, son frère, une rente annuelle de vingt marcs de Cologne.—*Actum Lovanii, anno Domini M. CC. XXIV, in crastino Stephani.* 1224 27 decembre.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 70.

Sentence arbitrale rendue entre sire Hellin de Wavrin et les bourgeois de Douai, au sujet des marais situés près de Waziers. — *Che fu fait à Lens, en plaine court, en l'an del incarnation Notre Segneur M. CC. et XXIIII, le daerrain jour de décembre.* 1224 31 decembre.

Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, p. 79.

Werner de Bolland déclare qu'il est devenu l'homme lige du duc de Limbourg pour une somme de deux cents livres de Metz et qu'il le servira contre tous, sauf contre l'empereur et contre l'archevêque de Mayence. — *Actum anno gratiæ M. CC. XXIIII, mense decembri.* 1224 decembre.

Fragment dans Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 425.

Walter, évêque de Tournai, confirme les immunités qui avaient été accordées par le prévôt de Lille au couvent des frères prêcheurs que l'on se proposait de fonder dans cette ville. — *Datum Tornaci, anno M. CC. XXIV, mense decembri.* 1224 decembre.

Buzelin, *Gallo-Flandria sacra et profana*, p. 407.

1224 décembre. Guillaume, prévôt de Lille, promet aux frères prêcheurs, de Paris, de s'établir à Lille, dans la paroisse Saint-Étienne. — *Actum anno Domini M. CC. vigesimo quarto, mense decembri.*

Buzelin, *Gallo-Flandria sacra et profana*, p. 406. — Quétif et Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 116, col. 1.

1224. Le roi des Romains, Henri VII, confirme au comte de Gueldre le droit de lever à *Lobede* ou Lobith le tonlieu qu'il percevait auparavant à Arnhem. Parmi les témoins de cette charte figurent l'abbé de Prüm, Henri de Montjoie, etc. — *Acta sunt hec apud Frankenfurt, anno gracie M. CC. XXIIII, indictione XII.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 64.

1224. Le roi Henri VII confirme l'accord qui avait été conclu entre l'église d'Aix-la-Chapelle et les habitants de Sinzig, et par laquelle ceux-ci avaient obtenu, à certaines conditions, remise de l'obligation de payer la petite dîme. — *Acta anno gratie millesimo ducentesimo vicesimo quarto.*

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 100. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 64.

1224. Arrêt de la cour du roi de France rendu à l'occasion d'un débat entre la comtesse de Flandre et Jean de Nesle. Le connétable, le bouteiller et le chambellan ont le droit de siéger et d'opiner avec les pairs de France. — *Apud Parisius, anno Domini M. CC. XXIV.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Montmorency*, preuves, p. 87. — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 571. — Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1193. — Brussel, *Traité de l'usage des fiefs*, t. I, p. 235. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomatica*, t. II, col. 1915. — Diericx, *Mémoires sur les lois, les coutumes et les privilèges des Gantois*, t. II, p. 22. — Jacques de Guyse, *Histoire du Hainaut*, t. XVI, p. 210 (édit. de Fortia d'Urban). — Boutaric, *Actes du Parlement*, t. Ier, p. CCCIII.

1224. Le duc de Lotharingie, Henri, cède aux chanoines de Bruxelles toutes ses dîmes de Haeren. — *Actum anno gratie M. CC. vigesimo quarto.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. IV, p. 233. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. III, p. 294.

1224. Henri, duc de Lotharingie, approuve la donation de terres situées à Forêt et de la moitié du moulin de Quakenbeke, donation qui avait été faite par Franc Bole à l'abbaye de Forêt. — *Actum M. CC. XXIV.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 694. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 758.

Daniel, avoué d'Arras et seigneur de Béthune, reconnait avoir donné au chapitre de Saint-Barthélemy, de cette ville, une redevance annuelle de cinq muids et demi de blé. — *Actum anno Domini M. CC. XXIV.* 1224.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 108.

Henri, vicomte de Cologne, décharge de tout lien féodal les biens de Nievenheim, que le chevalier Gérard de Bilstein avait vendus à Richmude, la fondatrice du couvent de Wicher. Parmi les témoins du diplôme figure le comte de Hochstaden, Lothaire. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. CC. XXIIII.* 1224.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 65.

Baudouin, fils de Baudouin de Comines, donne en aumône à l'église Saint-Bertin, de Bas-Warneton, le pré appelé Ham, contenant environ deux bonniers. — *Anno M. CC. XXIV.* 1224.

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 482.

Engelbert, sire d'Enghien, confirme la donation faite au monastère du Mont-Sainte-Marie par son vassal Giselin de Laerbeke. — *Actum anno M. CC. XXIV.* 1224.

Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 115. — Il y a probablement erreur dans la date de ce diplôme, le couvent dont il y est question n'ayant été fondé que plus tard, vers l'année 1237.

Walter, seigneur de Lens, renonce, en faveur de l'abbaye d'Épinlieu, au service féodal qui lui était dû pour douze bonniers de terres, situés à Jurbise et pour une rente annuelle de quatre livres de Hainaut. — *Acta sollempniter in ecclesia de Spinleu.... anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo vicesimo quarto.* 1224.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 23.

Eustache, chambellan de Flandre et écoutète d'Oudenbourg, donne à l'église Saint-Pierre, d'Oudenbourg, la pose des bornes à Westende et dans le Camerlinex-Ambacht. — *Actum anno M. CC. XXIV.* 1224.

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 511. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 681.

1224. Othon, seigneur de Trazegnies, déclare qu'on a confié à des arbitres la décision du débat qui s'était élevé entre l'abbaye de Cambron, d'une part, le chevalier Nicolas du Roeux et ses vassaux demeurant aux Écaussines, d'autre part, au sujet du bois des Écaussines. — *Actum anno Domini M. CC. XXIIII, apud Masnui, juxta basilicam beati Johannis evangeliste.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 571.

1224. Gérard, seigneur de Wassenberg, approuve la donation d'un bois faite au couvent de Beaufays par l'évêque de Verdun.—*Actum anno gratiæ M. CC. XX quarto.*

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 202.

1224. Acte de ravestissement opéré par-devant les échevins de Douai, par Guillaume *li Porteres de seil*, en faveur de sa femme Sara. — *Ce fut fait el porche saint Pierre, devant le tralie de fer.*

Bibliothèque de l'École des chartes, 1re série, t. IV, p. 184. — Tailliar, *Recueil d'actes en langue romane-wallonne*, p. 80.

1224. Une femme nommée Rikelinde, née de parents libres, déclare se donner à l'église Notre-Dame, d'Aix-la-Chapelle, elle, sa fille Ude et toute leur postérité.— *Hec autem facta sunt anno incarnati Verbi M. CC. XXIIII, indictione II, Henrico IIII imperante, Hezelone Aquensi decano.*

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 99.

1224. L'archevêque de Cologne, Engelbert, énumère quelques donations qui avaient été faites à l'abbaye d'Averboden et prend ce monastère sous sa protection. — *Datum anno gratiæ millesimo ducentesimo vigesimo quarto, regnante Frederico imperatore Romanorum.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 84. — Wolters, *Notice sur l'ancienne abbaye d'Averboden*, p. 103.

1224. Adam, évêque des Morins, ratifie la donation de quelques revenus, qui avait été faite à l'abbaye des Dunes par Christine, veuve de Jean *Sapiens*, bourgeois d'Ypres. — *Actum anno M. CC. vicesimo quarto, apud Ypram.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 516. — Voyez *Ibidem*, p. 831.

Adam, évêque des Morins, approuve la donation des dîmes de Helchin et de *Skires,* qui avait été faite à l'abbaye de Saint-Bertin par Gilbert de Helchin, Baldon le Roux et Baudouin de Briast. — *Actum apud Teruannam, anno M. CC. XXIV.* 1224.

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus,* t. III, p. 465.

Le chapitre de Cambrai rappelle la fondation d'une chapellenie par un archidiacre de l'église de Cambrai, ami de l'évêque Jean de Béthune, et détermine la dotation de ce bénéfice et les obligations de celui qui en serait investi.—*Actum anno Domini M. CC. XXIV.* 1224.

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune,* preuves, p. 60.

Le doyen Guillaume et le chapitre de Saint-Pierre, de Lille, déclarent qu'ils ont affecté à l'usage du couvent des frères prêcheurs une partie d'un verger et une terre, sous la redevance d'une rente annuelle..... — *Actum anno Domini M. CC. vigesimo quarto.* 1224.

Fragment dans Buzelin, *Gallo-Flandria sacra et profana,* p. 107. — Quétif et Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum,* t. I, p. 416, col. 1.

Le doyen H. et le pléban J. de l'église Saint-Brice, de Tournai, attestent que Nicolas de Tiel et sa femme Mainsende, au moment de partir pour Saint-Jacques de Compostelle, ont donné à l'abbaye de Cambron quatre bonniers de terres situés à *Monstruel,* près de *Hakiegnis.—Actum anno Domini M.CC.XXIV.* 1224.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron,* p. 904.

Le chapitre de l'église Saint-Pierre, d'Utrecht, cède en ferme perpétuelle aux religieux de Ter-Doest, moyennant quarante-deux deniers de Flandre, par an, la dîme des fruits de quatre mesures situées près de la grange de *Monsterhouc,* appartenant à ces religieux. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo quarto.* 1224.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 517. — Voyez *Ibidem,* p. 832. — Van den Bergh, *Oorkundenboek van Holland en Zeeland,* t. I, p. 168.

Sentence arbitrale adjugeant aux frères de l'hôpital de Jérusalem la propriété de la terre de Fau, qui leur était contestée par le chevalier Libert d'Écuélin. — *Actum anno Domini M. CC. vicesimo quarto, mense.....* 1224.

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons,* t. VI, p. 44. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut,* t. II, p. 68.

1224 environ. Maître Jordan, prieur de l'ordre des Dominicains, annonce à Marie, religieuse d'Oeren, la mort de frère Henri, prieur de Cologne, de l'ordre des frères prêcheurs, et qui était décédé le 1er novembre, jour de saint Sévérin, archevêque de Cologne.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 920.

1224 environ. Autre lettre du même à la même et dans laquelle il l'engage à s'efforcer de parvenir à la perfection.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 923.

1224 environ. Autre lettre du même à la même. Il y revient sur la mort du prieur Henri, dont il fait un brillant éloge.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. I, col. 923.

1225.

1225 2 janvier. Les échevins d'Ypres déclarent qu'en vertu d'une convention conclue entre la comtesse Jeanne et eux, la pêche dans tous les fossés de la ville appartiendra à cette dernière, sauf entre la porte de Messines et celle des Templiers, où elle sera réservée à la comtesse. — *Actum Curtraci, anno Dominice incarnationis M. CC. XX quarto, in crastino circoncisionis.*

Fragment dans Diegerick, *Inventaire des documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, t. I, p. 31. — Un acte semblable, mais qui ne porte qu'une indication d'année (*Actum Curtraci, anno Domini M. CC. XX quarto*), fut scellé par la comtesse. — Voyez *Ibidem*, p. 30.

1225 5 janvier. Hugues, avoué d'Antoing, atteste qu'il maintiendra dans leurs possessions et leurs prérogatives les chanoines d'Antoing. — *Anno Domini M. CC. XXIIII, in vigilia Epiphaniæ.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. IX, p. 111. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 43.

1225 5 janvier. Enquête établissant que le prévôt et les chanoines de Saint-Omer n'avaient pas le droit de faire incendier les maisons, ni d'exercer une autre justice à *Horinkohan, Mota* et *Eske*, mais que ces droits y avaient toujours été exercés au nom du comte Philippe (d'Alsace). — *Actum anno Domini M. CC. XXIIII, mense januario, in vigilia Epiphanie.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. II, p. 44.

Les abbés et les religieux d'Inde et de Cambron déclarent accepter pour arbitres les abbés de Villers et du Val-Dieu, au sujet de leur débat à propos de la dîme de Wodecq. — *Actum Leodii in claustro beati Lamberti, anno Domini M. CC. XX quarto, feria VI post Epiphaniam Domini.* 1225 10 janvier

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 696.

Baudouin de Lobbes, sénéchal de Valenciennes, donne au bénéfice de la chapelle de Beaulieu une redevance annuelle de trois muids de seigle et de trois muids d'avoine. — *Datum apud Bellum locum, feria quinta post octavas Epiphaniæ, anno Domini M. CC. XXIV.* 1225 16 janvier.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 160.

Jean, seigneur de Nesle, déclare qu'il a reçu de la comtesse de Flandre la somme de dix-sept mille trois cent trente-sept livres, six sous et huit deniers parisis, sur le prix de la vente de la châtellenie de Bruges. — *Actum anno Domini M. CC. XXIV, sabbato ante festum S. Vincentii.* 1225 18 janvier

Beaucourt de Noortvelde, *Jaerboeken van den Lande van den Vryen*, t. III, p. 84.

Philippe, marquis de Namur, dote d'une redevance de dix muids de farine, par an, le prêtre qu'il avait chargé de célébrer l'office divin dans l'ermitage de Marlagne. — *Actum anno Domini M. CC. XXIIII, mense januarii, dominica ante conversionem sancti Pauli.* 1225 20 janvier

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. V, p. 575. — Fragment dans Galliot, *Histoire de la ville et province de Namur*, t. I, p. 260.

Décision du légat du pape Conrad, évêque de Porto, au sujet des différends de l'évêque d'Utrecht et du comte de Gueldre. Il y est parlé des droits du duc de Lotharingie sur une partie du Salland, droits que le duc abandonnerait à l'évêque d'Utrecht en échange de la suzeraineté sur le comté de *Stevere*, que le comte de Gueldre tiendrait dorénavant du duc. — *Actum Trajecti, anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo quinto, sexto kal. februarii.* 1225 27 janvier.

Bondam, *Charterboek der hertogen van Gelderland*, p. 346. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 448. — Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 195. — *Historisch genootschap gevestigd tot Utrecht*, *Codex diplomaticus*, 2me série, t. V, p. 167 (traduction hollandaise). — Fragment dans Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en van Zeeland*, t. I, p. 171.

1225 27 janvier. Le doyen et le chantre Héribert, chanoines de l'église Notre-Dame, d'Aix-la-Chapelle, terminent un différend qui s'était élevé entre le doyen de l'église Saint-Adalbert, de la même ville, et des particuliers, au sujet du moulin du Val, à Olne. — *Actum anno Domini M. CC. XXV. Datum Aquisgrani, VI kalend. februarii.*

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 99.

1225 janvier. Hugues, seigneur de Houdain, confirme la vente d'une dîme située à Baisiu, et qui avait été cédée par Sara et son mari Nicolas à l'abbaye du Mont-Saint-Éloi. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vigesimo quarto, mense januario.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 490.

1225 janvier. Jean, abbé de Saint-Trond, déclare qu'après Iwain, fils de Berner de Moorsel, Arnoul, fils d'Iwain, a pris à cens un alleu du monastère, situé à Maxenzeel et à Bambrugge. — *Actum anno incarnationis Domini M. CC. XXIIII, mense januarii.*

Piot, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond*, t. I, p. 184.

1225 3 février. Guillaume, comte d'Auvergne, et Aleyde, jadis comtesse de Looz, déclarent qu'ils renoncent à tous les droits qu'ils pourraient avoir sur les alleux et terres de Brabant, moyennant la promesse que leur a faite le duc de Lotharingie, père d'Aleyde, d'une rente de deux mille livres de Louvain, ou trois mille si les hommes du duc le décident ainsi. — *Actum anno Domini M. CC. XXIIII, in crastino purificationis beatæ Mariæ.*

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 70. — Baluze, *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, t. II, p. 89. — Mantelius et Robyns, *Historia Lossensis, pars I*, p. 177. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, p. 1093. — Kluit, *Historia critica comitatus Hollandiæ et Zeelandiæ*, t. II, *pars I*, p. 446.

1225 25 février. Le pape Honorius III charge l'archevêque de Cologne et les dignitaires ecclésiastiques de sa province de sévir contre ceux qui attaqueraient ou molesteraient l'abbaye de Cambron. — *Datum Laterani, V kalendas martii, pontificatus nostri anno nono.*

Lewaitte, *Historia Camberonensis, pars II*, p. 139. — De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 27.

Michel de Boulaere, connétable de Flandre, déclare que Béatrix, Marguerite et Mabilie, sœurs de Jean de Bailleul, ont reconnu n'avoir aucun droit sur la dîme de Rubrouc. — *Datum apud Rubrouc, anno Domini M. CC. XXIV, mense februario et in festo Mathei apostoli.* 1225 26 février.

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 34.

Béatrix, veuve du chevalier Robert de Bailleul, déclare que pour payer ses dettes et celles de son fils Jean, elle a vendu sa dîme de Rubrouc à l'église de Watten. — *Actum apud Rubrouc., anno Domini M. CC. XXIV, pridie kalend. martii.* 1225 28 février.

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 34. — Un acte semblable fut donné au mois de février par Jean de Bailleul.

Jean de Bailleul déclare, en son nom et en celui de sa mère, avoir vendu sa dîme de Rubrouc à l'église de Watten. — *Datum anno Domini M. CC. XXIV, mense februario.* 1225 février.

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 34.

Jean, seigneur de Nesle, déclare avoir vendu à la comtesse de Flandre et de Hainaut, Jeanne, la châtellenie de Bruges et tout ce qu'il tenait d'elle en fief; il reconnaît aussi avoir reçu la somme qui lui était due de ce chef. — *Actum Meloduni, anno Domini M. CC. XXIV, mense februario.* 1225 février.

Meyer, *Commentarii sive annales rerum Flandriæ*, fol. 70 v°. — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 536. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 85. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomatica*, t. II, p. 1915. — Beaucourt de Noortvelde, *Jaerboeken van den Lande van der Vryen*, t. I, p. 202, et t. III, p. 84. — Edward Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, p. 168.

Le pape Honorius III confirme la convention qui avait été conclue entre l'abbaye de Saint-Pierre et les chanoines de Saint-Pharaïlde, de Gand, par la médiation de Gosuin, évêque de Tournai, et de J., archidiacre de cette ville, au sujet des inhumations. — *Datum Laterani, V nonas martii, pontificatus nostri anno nono.* 1225 3 mars.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 252. — Fragment dans Sanderus, *Flandria illustrata*, t. II, *Auctarium ad t. I*, p. 37 (1re édit.), et t. I, p. 266 (2me édit.).

1225
4 mars.

Le pape Honorius déclare que les abbayes de l'ordre de Cîteaux ne doivent payer la dîme, ni des novales que les religieux exploitaient eux-mêmes, ni des jardins, *virgulta* ou pêcheries, ni des denrées servant à la nourriture des animaux qui leur appartenaient.— *Datum Laterani, III nonas martii, pontificatus nostri anno nono.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 27.

1225
7 mars.

Walter de Courtrai, protonotaire de Flandre, et Pâques, sa femme, déclarent avoir restitué à l'abbaye de Saint-Bavon le manoir de Caneghem, qu'ils tenaient à cens du monastère, à titre viager. — *Datum apud Marke, feria quarta post dominicam Invocavit me, anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo quarto.*

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon, à Gand*, p. 140.

1225
13 mars.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, cède à l'abbé de Saint-Pierre, de Gand, et à Walter, fils de Lenot, de cette ville, quatre-vingt-dix bonniers compris dans la bruyère dite *Coudove* et situés près de la ferme de l'abbaye appelée Wachtebeke. — *Actum Gandavi, feria V post letare Jherusalem, anno Domini M. CC. XXIV, mense martio.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 248.

1225
13 mars.

Ludolphe, prévôt de Sayn, déclare qu'Agathe, jadis femme de Louis, comte de *Loyn* ou Looz, a donné dix marcs à son église pour la célébration d'un anniversaire à la mémoire de son mari. — *Acta sunt autem hec anno ab incarnatione Domini M. CC. XXV, indictione XIIII, concurrente III, epacta X, III idus martii, feliciter. Amen.*

Günther, *Codex diplomaticus Rheno-Mosellanus*, t. II, p. 151.

1225
15 mars.

Albert de Cuyck déclare avoir vendu à l'évêque d'Utrecht, Othon de Lippe, pour la somme de deux cents livres d'Utrecht, tous les droits qu'il possédait dans la ville de ce nom et à Rumingen. — *Apud Zeist, anno M. CC. XX quarto, idus martii.*

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. IX, p. 402.

1225
15 mars.

Le pape Honorius III déclare à l'abbé et aux religieux de Cambron qu'ils ne seraient pas tenus à connaître de contestations, ni à comparaître à plus de deux journées hors du diocèse où leur monastère se trouvait, sinon en vertu de lettres

du saint-siége dérogeant expressément aux présentes. — *Datum Laterani, idibus martii, pontificatus nostri anno nono.*

Lewaitte, *Historia Camberonensis, pars II*, p. 143. — De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 28.

Marguerite, dame de Dampierre, confirme les priviléges que sa sœur, la comtesse Jeanne, avait accordés à la ville de Seclin. — *Ce fut fait à Seclin, le dimence en la Passion que on dist diemence repens, l'an de l'incarnation Notre Seigneur M.CC.XXIIII, el mois de mars.* 1225 16 mars.

Ordonnances des rois de France de la troisième race, t. IV, p. 321.

Walter de Courtrai, protonotaire de Flandre, déclare avoir reçu deux cents livres nouvelles de Baudouin, abbé de Saint-Bavon, pour renoncer à la jouissance du manoir de Caneghem. — *Datum Brugis, die martis ante Letare Jherusalem, anno Domini M. CC. XX quarto.* 1225 20 mars.

Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 140.

Henri, duc et marquis de Lotharingie, donne à l'abbaye de la Cambre, pour le salut des âmes de sa femme et de ses prédécesseurs, une rente de trois livres, pour acheter des harengs pendant l'Avent et le Carême.—*Datum apud Furam, anno ab incarnatione Dominica M.CC.XXIV, mense martio.* 1225 mars.

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 70. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 84. — De Ram, *Dynteri chronica Brabantiæ*, t. II, p. 170.

Jeanne, comtesse de Flandre, déclare que la vente de la dîme de Rubroec par Béatrix et son fils Jean de Bailleul, a été faite du consentement de Thomas et de Gérard, frères de Jean. — *Actum Brugis, anno Domini M.CC.XXIV, mense martio.* 1225 mars.

Fragment dans de Coussemaker, *Documents relatifs à la Flandre maritime*, p. 34.

Daniel, avoué d'Arras et seigneur de Béthune, donne en aumône trois rentes annuelles aux chanoines de Saint-Barthélemy, de Béthune. — *Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. XXIV, mense martio.* 1225 mars.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 108.

Engelbert, seigneur d'Enghien, en présence de son fils aîné Siger, donne des revenus ou des terres à un grand nombre de congrégations religieuses et, 1225 mars.

notamment, à l'église de Bellinghen, où il avait choisi sa sépulture. — *Actum anno millesimo ducentesimo vicesimo quarto, mense martio.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 551. — Lewaitte, *Historia Camberonensis, pars II*, p. 137. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 741. — Fragment dans Butkens, *Trophées de Brabant*, t. II, p. 114.

1225 mars. Arnoul, chevalier de Heusden, et Mathilde, sa femme, accordent aux religieux de Ter-Doest exemption entière de tonlieu et d'autres exactions, dans leurs domaines. — *Actum anno gratie M. CC. XXIIII, mense martio.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 187. — Voyez *Ibidem*, p. 831. — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en Zeeland*, t. I, p. 167.

1225 mars. Robert de Béthune, sire de Termonde, donne à l'abbaye de religieuses fondée près de cette ville, une rente de onze livres de Flandre. — *Actum Verbi incarnati anno M. CC. XXIIII, mense martio.*

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, p. 241, et *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 124.

1225 mars. Jean de Béthune, official de Cambrai, atteste que le clerc Guillaume, procureur de Walter Berthout, seigneur de Malines, a ratifié l'accord conclu entre ce seigneur et les frères de l'hôpital de Jérusalem, au sujet d'une somme de trente marcs d'argent. — *Actum anno Domini M. CC. vicesimo quarto, mense marcio.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. VI, p. 45. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. II, p. 69.

1225 mars. E., doyen de Hal, fait connaître que les investis des biens de Saint-Véron, de Lembecq, ont déclaré quels étaient les héritages de Saint-Denis à Lembecq. — *Actum anno Domini millesimo CC. XXIIII, mense martii.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 140.

juillet 1224. mars 1225. Louis, roi des Français, déclare confirmer à sa femme Blanche, fille du roi de Castille, la possession de sa dot, qui comprenait Bapaume, Lens et Hesdin. — *Actum apud S. Germanum in Laya, anno Dominicæ incarnationis*

M. CC. XXIV, regni vero nostri II, dapifero nullo. Signum Roberti buticalarii, S. Bartholomæi camerarii, S. Matthæi constabularii.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1192.

Louis, roi des Français, à la demande de Garin, évêque de Senlis, son chancelier, confirme la cession qui avait été faite par Enguerrand, chanoine de Laon, à l'abbaye de Notre-Dame de la Victoire, de tout ce qui lui avait été donné par Conon de Béthune, à Ruilly et Chamecy. — *Actum Parisius, anno Dominicæ incarnationis M. CC. XXIV, regni vero nostri anno II. Astantibus in palatio nostro.... Data per manum Guarini Silvanectensis episcopi, cancellarii.* juillet 1224 — mars 1225.

Fragment dans Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 72.

Louis, roi des Français, atteste que Jean de Nesle a vendu la châtellenie de Bruges à la comtesse de Flandre et de Hainaut, et ratifie cette cession. — *Actum anno Domini M. CC. XXIV, regni nostri II, dapifero nullo. S. R. buticularii, S. B. camerarii, S. M. constabularii.* juillet 1224 — mars 1225.

Martene et Durand, *Amplissima collectio*, t. I, col. 1196. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1917.

Thierri, archevêque de Trèves, confirme à l'abbaye de Notre-Dame, du consentement du curé de Weimerskirchen, la possession de la chapelle Saint-Nicolas, de Luxembourg, et déclare qu'on ne pourra ouvrir des écoles dans ce dernier bourg, qu'avec la permission de l'abbé de Notre-Dame. — *Datum anno M. CC. XXV, kalend. aprilis, pontificatus nostri anno XIII.* 1225 1er avril

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 712. — Hontheim, *Historia Trevirensis diplomatica*, t. I, p. 700. — Calmet, *Histoire de la Lorraine*, t. II, preuves, p. 437.

Le pape Honorius III, à la demande du doyen de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, lui confirme la possession de l'église de Jupille, qui était annexée à sa dignité. — *Datum Lateranii, nonas aprilis, pontificatus nostri anno nono.* 1225 5 avril.

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 101.

Henri, roi d'Angleterre, félicite (le faux) Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, de sa délivrance de captivité et lui propose la conclusion d'un traité 1225 11 avril.

d'alliance contre le roi de France. — *Teste rege, apud Westmonasterium, undecimo die aprilis.*

Rymer, *Fœdera, conventiones, litteræ*, t. I, *pars I*, p. 177 (édit. nouvelle). — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 760, en note. — Jacques de Guyse, *Histoire du Hainaut*, t. XVI, p. 272 (édit. de Fortia d'Urban). — Edward Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, p. 169. — *Annales de la Société d'émulation de Bruges*, t. III, p. 342 (traduction française).

1225 19 avril. Le pape Honorius confirme la convention qui avait été conclue entre l'abbaye de Cambron et celle de Saint-Corneille, d'Inde, au sujet de la dîme de Wodecq. — *Datum Laterani, XIII kalendas maii, pontificatus nostri anno nono.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 29.

1225 24 avril. Des chanoines de la collégiale d'Aix-la-Chapelle, juges délégués par le pape, terminent un différend qui s'était élevé entre Gérard, doyen de l'église Saint-Adalbert, de la même ville, et un nommé Sandrade, qui cultivait les biens que cette église et son doyen possédaient à *Cunsdorp*, dans la paroisse de Sinzig. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M.CC.XXV, octava kalend. maii.*

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 102.

1225 avril. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, approuve la donation du donjon de Valenciennes, qui avait été faite par son mari aux Frères mineurs de cette ville. — *Datum Insulis, anno Domini M. CC. XXV, in aprili.*

Jacques de Guyse, *Histoire du Hainaut*, IIIme partie, fol. 96 (édit. de 1530), t. XIV, p. 348, et t. XV, p. 320 (édit. de Fortia d'Urban). — Miræus, *Diplomata Belgica*, p. 163, et *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 543. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. I, p. 199.

1225 avril. Daniel, avoué d'Arras et seigneur de Béthune, déclare que le chevalier Robert Makereaux a vendu la dîme de Herfin au couvent de Mont-Saint-Éloy. — *Actum anno Domini M. CC. XXV, mense aprili.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 109.

1225 avril. Henri de Sotteghem donne aux chanoines d'Anderlecht la dîme de l'alleu qu'il possédait à Dilbeek, et promet de garantir le chapitre contre toute réclamation que pourrait élever son frère Gilles, qui étudiait alors à Paris, et dont, pour cette raison, il n'avait pas encore pu se procurer le consentement par écrit.

(*Cujus copiam de facili habere non potui, quia Parisiis studuit.*) — *Actum M. CC. XXV, mense aprili.*

Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 568. — Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. II, p. 119. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 737.

Robert de Béthune, seigneur de Termonde, approuve l'exemption du péage de cette ville, qu'avait accordée aux religieux de Baudeloo Gertrude et son fils Ingelram, qui tenaient de lui ce péage en fief. — *Actum anno Domini M. CC. XXV, mense aprili.* 1225, avril.

Gallia Christiana nova, t. V, *instrum.*, col. 328.

La comtesse Jeanne promet de payer au roi de France, jusqu'à concurrence de vingt mille livres parisis, les frais de la guerre qu'il entreprendra contre ceux des sujets de la comtesse qui avaient adhéré à celui qui se dit le comte Baudouin. — *Actum Parisius, anno Domini M. CC. vigesimo quinto, mense mayo.* 1225, mai.

Baluze, *Miscellanea*, t. VII, p. 263. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1921. — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 308.

Daniel, avoué d'Arras et seigneur de Béthune, déclare que deux des prébendes de l'église Saint-Barthélemy seront dorénavant conférées à des sous-diacres. — *Actum anno Domini M. CC. XXV, mense maio.* 1225 mai.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 108.

Yolende d'Hierges, dame d'Auberive, donne à l'abbaye de Cambron, pour le salut des âmes de Henri, son mari, d'Égide, leur fils, d'Ève, leur fille, et de ses autres proches et de ses amis, sept journaux de terres situés à Lens, et autorise ce monastère à acquérir sept bonniers tenus d'elle en fief, à Masnuy. — *Actum anno Domini M. CC. XX quinto, mense maio.* 1225, mai.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 906.

Hugues, évêque de Liége, approuve la donation du patronat et de la dîme de *Novile* (Noville-lez-Bois), qui avait été faite au couvent du Val-Saint-George par Anselme de Faing. — *Actum anno Domini M. CC. vicesimo quinto, mense maio.* 1225 mai.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. VII, p. 119.

1225 mai. Jean, évêque de Metz, déclare qu'il a fait alliance avec le duc de Brabant et son fils, pour les assister contre le comte de Linanges et son fils, autrefois comte de *Dasbore*, et contre tous ceux qui détiennent les alleux de *Dasbore* situés entre le Rhin et la Moselle; il déclare que le duc lui a promis, par contre, de l'assister contre tous ceux qui auraient usurpé des fiefs de son église. — *Anno Domini M. CC. XXV, mense maio.*

Butkens, *Trophées de Brabant*, t. I, preuves, p. 71. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1095.

1225 7 juin. G., évêque de Cambrai, mande à l'abbé et aux religieux de Liessies de lui faire connaître s'ils réclament quelque droit sur une dîme se prélevant à Petit-Quévy, et que Walter, chanoine de Saint-Germain, de Mons, avait donnée à l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie. — *Datum anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo quinto, mense junio, sabbato post octavas Trinitatis, apud Gandavum.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 141.

1225 10 juin. Le pape Honorius III, voulant s'assurer si le mariage de Guy de Châtillon et d'Agnès de Courtenai était contraire aux lois canoniques, charge l'évêque de Meaux, l'abbé des *Ermeries* et le chantre de Meaux d'ouvrir une nouvelle enquête à ce sujet. — *Datum Tibur, IV idus junii, anno nono.*

Recueil des historiens de France, t. XIX, p. 768.

1225 10 juin. Le pape Honorius charge le chantre de l'église Saint-Amé, de Douai, et ses co-juges, de terminer le différend qui s'était élevé entre les abbayes de Saint-Pierre, de Gand, et de Bruyelles, au sujet du terrain sur lequel cette dernière avait été construite. — *Datum Tiburis, IV idus junii, pontificatus nostri anno IX.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 252.

1225 juin. G., doyen de la chrétienté de Chièvres, et maître W., curé de Montreuil, terminent le débat qui s'était élevé entre les abbayes de Saint-Ghislain et de Cambron, au sujet des dîmes novales de Lens. — *Actum sollempniter apud Baudor, anno Verbi incarnati M. CC. XX quinto, mense junio, feria quinta auto nativitatem sancti Joannis Baptiste.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 829.

Testament du roi Louis VIII, par lequel, notamment, il laisse à son second fils la terre d'Artois (*terra Attrebatesii*) et tout ce qu'il avait hérité de sa mère Élisabeth; il stipule que si ce prince, ainsi que Philippe, comte de Boulogne, son propre frère, venait à mourir, leurs domaines appartiendraient au roi de France. — *Anno Dominicæ incarnationis M. CC. XXV, mense junio.* 1225 juin.

Du Chesne, *Historiæ Francorum scriptores*, t. V, p. 324. — *Ordonnances des rois de France de la troisième race*, t. XI, p. 323. — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 310. — Hennebert, *Histoire de la province d'Artois*, t. III, p. 103. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. II, p. 54 (où le texte ne porte aucune date).

Henri, duc de Lotharingie, donne à l'abbaye du Parc ses droits sur l'église-mère de Werchter et ses dépendances. — *Actum anno Domini M.CC.XXV, mense junio, apud Vuram.* 1225 juin.

Raymaekers, *Notice historique sur l'ancienne abbaye du Parc*, p. 20.

La comtesse Jeanne déclare qu'en retour de l'appui que le roi de France lui a donné contre le faux Baudouin, elle doit lui payer dix mille livres parisis; elle se déclare en outre tenue de détruire ses forteresses, sauf la maison (ou château) d'Arnoul d'Audenarde. — *Actum apud Bapalmam, anno Domini M. CC. XXV, mense junio.* 1225 juin.

Baluze, *Miscellanea*, t. VII, p. 265. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, p. 1923. — *Recueil des historiens de France*, t. XVII, p. 308. — Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. II, p. 53. — Voyez Warnkönig, *Histoire de la Flandre*, t. III, p. 329 (édit. Gheldolf).

W., seigneur de Fontaines, exempte les religieux de Cambron de tout péage, pour toutes les ardoises qu'ils se procureraient à Landelies afin de faire couvrir leurs bâtiments, mais non pour celles qu'ils vendraient. — *Actum apud Montes castrum in Hainoia, anno Domini M. CC. XX quinto, mense junio, feria VI post festum Barnabe apostoli.* 1225 juin

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 943.

Le chapitre de Saint-Pierre, de Douai, érige en paroisse l'église de Saint-Jacques, de cette ville, qu'il sépare de celle de Saint-Pierre, et lui assigne pour ressort le quartier dit *la Nouvelle ville*, situé hors des murs, entre la paroisse Saint-Aubin et celle de Wasiers. — *Actum anno Verbi incarnati M.CC.XXV, mense junio.* 1225 juin.

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 86.

1225 juin. Le chapitre de Saint-Pierre, de Douai, approuve le partage des biens qui avait été opéré entre les prêtres confrères de l'hôpital de Saint-Nicolas, de Decy, et les religieuses du même lieu. Cet acte est muni du sceau de Rodolphe, « doyen de la loi de la cité de Douai. » — *Actum anno millesimo ducentesimo vigesimo quinto, mense junio.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 387. — Fragment dans Buzelin, *Gallo-Flandria sacra et profana*, p. 377.

1225 juin. Accord par lequel les frères de l'hôpital Saint-Nicolas, de *Dieuze* (Deci), cèdent aux religieuses du même lieu cinq mesures de terre. — *Actum anno millesimo ducentesimo vigesimo quinto, mense junio.*

Buzelin, *Gallo-Flandria sacra et profana*, p. 377.

1225 7 juillet. Lettre adressée par Godefroid, évêque de Cambrai, aux abbés du Cateau et de Maroilles, au sujet des droits que l'abbé et les religieux de Liessies pouvaient réclamer sur une dîme se prélevant à Quévy-le-Petit. — *Datum apud Montes, feria secunda post octavas apostolorum Petri et Pauli.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 142.

1225 8 juillet. Thierri, abbé de Saint-Adrien, de Grammont, et ses religieux cèdent à l'abbaye de Cambron vingt et un bonniers de terres situés au Durmont, sous Thoricourt, et la dîme qu'ils y prélevaient. — *Actum anno Domini M.CC.XXV, mense julio, VIII idus ejusdem.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 320.

1225 8 juillet. Godefroid, évêque de Cambrai, ratifie la vente du bien appelé *le Durmont*, à Thoricourt. — *Actum apud le Potien, anno Domini M.CC.XXV, mense julio, VIII idus ejusdem.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 321.

1225 22 juillet. Guillaume, abbé de Villers, et R., abbé du Val-Dieu, déclarent que la dîme de Wodecq appartiendra à l'abbaye de Cambron, à la condition de payer au monastère d'Inde, à Acren, une rente annuelle de cinq deniers d'or, valant chacun deux sous de Flandre. — *Actum Leodii in claustro beati Lamberti, in festo beate Marie Magdalene..... anno Domini M.CC.XXV.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 699.

L'empereur Frédéric donne à l'église de Cologne le domaine de Richterich, que Thierri de Heinsberch avait possédé, puis transporté à l'empereur. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo vicesimo quinto, mense julii tercie decime indictionis, imperante domino nostro Friderico secundo Dei gratia invictissimo Romanorum imperatore semper augusto et rege Sicilie, anno Romani imperii ejus quinto, regni vero Sicilie vicesimo octavo, feliciter, amen. Datum apud S. Germanum, anno mense et indictione prædictis.* 1225 juillet.

Gelenius, *Sanctus Engelbertus, archiepiscopus Coloniensis*, p. 113. — *Gallia Christiana nova*, t. III, *instrum.*, col. 138. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 66.

Waleran, duc de Limbourg, comte de Luxembourg et marquis d'Arlon, restitue à l'église Notre-Dame, d'Aix-la-Chapelle, le patronat de l'église de *Muncheheim* (Montzen), dont il s'était cru le propriétaire légitime. — *Datum anno Domini M. CC. XXV, mense julii.* 1225 juillet.

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 102. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 203. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 66.

Guillaume de Dampierre et Marguerite, sœur de la comtesse de Flandre et de Hainaut, accordent aux habitants d'Orchies les libertés et les lois de la ville de Douai, le privilége de ne devoir comparaître en justice qu'à Orchies même, et celui d'avoir des fours, des brasseries, des moulins, etc. — *Actum anno Verbi incarnationis millesimo ducentesimo vicesimo quinto, mense julii.* 1225 juillet.

Ordonnances des rois de France de la troisième race, t. II, p. 421.

Guy, comte de Saint-Paul, et Agnès de Nevers, sa femme, déclarent qu'ils tiennent en fief de l'évêque de Chartres le château de Montmirail et d'autres domaines. — *Actum anno Domini M. CC. XXV, mense julio.* 1225 juillet.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Chastillon-sur-Marne*, preuves, p. 44. — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 35.

Siger, seigneur de *Moscra*, déclare que Rodolphe de *Wallo* et sa femme Gertrude ont confirmé la donation d'une dîme située à *Ysinghem* et à Ardoye, donation qui avait été faite à l'abbaye des Dunes par Walter Jonas de Coolscamp, dont Gertrude était l'héritière. — *Actum anno Domini M. CC. XX quinto, mense julio.* 1225 juillet.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 518. — Voyez *Ibidem*, p. 832.

1225 juillet. Renaud Galopin, sénéchal de Boulogne, ratifie la convention qui avait été conclue entre Roger de Basinghem et l'abbaye de Saint-Bertin, au sujet de la rivière dite *l'Hondecote*. — *Actum anno M. CC. XXV, julio.*

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 720.

1225 avril-juillet. Louis, roi des Français, ratifie la cession de la juridiction à Harnes, cession qui avait été faite par Thierri, comte de Flandre, à l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand. — *Actum Compendii, anno Dominicæ incarnationis M. CC. XXV, regni nostri II.*

Gallia Christiana nova, t. V, *instrum.*, col. 199.

1225 2 août. Siger, abbé de Cambron, et ses religieux attestent que Fressende de Quévy était tenu de leur payer, à perpétuité, un cens annuel de douze deniers, monnaie de Valenciennes, et qu'en retour, lui et ses héritiers devaient être exempts de toute exaction et vexation. — *Datum anno Domini M. CC. XXV, mense augusto, sabbato proximo post festum beati Petri ad vincula.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 914.

1225 2 août. Charte semblable, accordée par l'abbé Siger et les religieux de Cambron à Jean de Quévy, qui tenait d'eux une demeure et un jardin. — *Datum anno Domini M. CC. XXV, mense augusto, sabbato primo post festum beati Petri ad vincula.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 915.

1225 3 août. Le doyen Philippe, et Pierre, chanoine de l'église collégiale de Saint-Omer, règlent les prestations que l'évêque de Tournai pouvait exiger du chapitre de Saint-Donatien, de Bruges, lorsqu'il se rendait dans cette ville. — *Actum apud Sanctum Audomarum, anno Domini M. CC. XXV, dominica post festum B. Petri ad vincula.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 990.

1225 4 août. L'empereur Frédéric prie le roi des Français, Louis, de ne donner aucun appui aux bourgeois de Cambrai, qui s'étaient révoltés contre leur évêque et avaient été mis au ban de l'Empire et excommuniés. — *Datum Troie, IIII augusti, XIII indictione.*

Teulet, *Layettes du trésor des chartes*, t. II, p. 57.

Thomas, chevalier de *Nova Ecclesia* (Nieuwekerke) ou de Westhove, atteste que Thibaud Smekart, chevalier, son frère Jean, et Thibaud, son fils, ont vendu à l'abbaye des Dunes environ quarante mesures de terres, qu'ils tenaient de lui en fief. — *Actum anno Domini M. CC. vicesimo quinto, mense augusto.* 1225 août.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 318. — Voyez *Ibidem*, p. 832.

Charte d'amnistie et de pardon adressée au bailli, aux échevins et aux autres habitants de Lille, par Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, et par laquelle elle leur pardonne tout ce qu'ils avaient attenté contre son autorité, à l'occasion de celui qui se faisait passer pour son père. Elle déclare seulement se réserver le droit de disposer du corps de ce personnage. — *Datum Insulis, feria quinta ante festum sancti Michaelis, anno M. CC. XXV.* 1225 25 septembre.

Revue du Nord, t. IV, p. 170. — Jacques de Guyse, *Histoire du Hainaut*, t. XV, p. 419 (édit. de Fortia d'Urban). — Edward Le Glay, *Histoire de Jeanne de Constantinople*, p. 172. — *Annales de la Société d'émulation de Bruges*, 1re série, t. III, p. 380.

Waleran, duc de Limbourg, comte de Luxembourg et marquis d'Arlon, donne pour dot à sa fille Catherine, à l'occasion de son mariage avec Matthieu, duc de Lorraine, une somme de trois mille livres de Metz, ou, s'il ne peut payer cette somme dans l'année, une dotation de trois cents livrées de terres. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo quinto, mense septembri.* 1225 septembre.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Luxembourg et de Limbourg*, preuves, p. 73. — Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 161. — Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1597. — Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. LIV. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. IV, p. 102, et t. VI, p. 204.

Matthieu, duc de Lorraine, assigne à sa femme Catherine, fille de Waleran, comte de Luxembourg, son douaire sur la terre de Bitche. — *Actum anno Domini M. CC. XXV, mense septembri.* 1225 septembre.

Calmet, *Histoire de la Lorraine*, t. II, preuves, col. 437 (1re édit.).

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, sanctionne la cession d'une rente de cent sous, qui avait été faite à l'abbaye des Dunes par le chevalier Thomas de Neuve-Église, l'un des vassaux de la comtesse. — *Actum anno Domini M. CC. XXV, mense septembri.* 1225 septembre.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 366. — Voyez *Ibidem*, p. 832.

1225 septembre. Engelbert, seigneur d'Enghien, ratifie l'acquisition de cinq bonniers et demi de bois, qui avait été faite par l'église de Cantimpré. — *Actum anno millesimo ducentesimo vicesimo quinto, mense septembri.*

Fragment dans Miræus, *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 551. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 741.

1225 1er octobre. Le duc de Lotharingie, Henri, déclare exempts de payer le tonlieu de Louvain treize habitants de Berthem, à la condition de payer certains cens et redevances, qu'il détermine; de payer l'entretien des serrures du château de Louvain, d'entretenir, pour les deux tiers, le pont voisin de ce château, etc. — *Actum anno gratiæ millesimo ducentesimo vigesimo quinto, in die kalendarum octobris.*

De Ram, *Joannis Molani rerum Lovaniensium libri XIV*, t. II, p. 1190. — Schayes, *Analectes archéologiques, historiques, géographiques et statistiques*, p. 202. — *Belgique communale*, année 1847, col. 619. — *Annales de l'Académie d'archéologie*, t. XI, p. 38.

1225 7 octobre. La comtesse Jeanne, reconnaissant que les échevins d'Ypres ont le droit d'apaiser les différends qui s'élèvent entre des bourgeois de cette ville, les charge de terminer les querelles des familles de Jean Medem et de Lambert Voet. — *Datum Insulis, feria tertia ante festum beati Dionysii, anno Domini M. CC. XXV.*

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, Ire partie, preuves, p. 164, et *Histoire de la Flandre*, t. V, p. 345 (édit. Gheldolf). — Voyez Diegerick, *Inventaire des documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, t. I, p. 31, et *Analectes yprois*, p. 31.

1225 12 octobre. Le roi Henri VII cède à l'église collégiale d'Aix-la-Chapelle le droit qui se percevait à son profit à Sinzig sous le nom de *rostant* et qui consistait en une rente de six sous; il lui abandonne aussi un terrain, à Aix, adjacent à la maison que son père l'empereur Frédéric avait donnée au chapitre. — *Actum apud Sintzge, anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo XXV, IIII idus octobris, indictione XIIII, anno regni nostri quinto.*

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 101. — Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 67.

1225 22 octobre. Statuts ou règles établies pour la conduite du prévôt et des chanoines de l'église de Seclin par le diacre cardinal de Saint-Angèle, légat apostolique. —

Datum Remis, XI kal. novemb., anno M. CC. XXV, pontificatus domini Honorii papæ tertii anno decimo.

Buzelin, *Gallo-Flandria*, t. I, p. 299.

Henri, duc de Lotharingie, ratifie l'accord qui avait été conclu entre lui et l'abbesse et le chapitre de Nivelles, au sujet de leurs droits respectifs sur les bois de Hez, de Bossut, de Genappe et de Forest. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo quinto, mense octobri.* 1225 octobre.

Willems, *Brabantsche Yeesten*, t. I, p. 626.

Henri, fils aîné du duc de Lotharingie, confirme l'accord que son père avait conclu avec le chapitre de Nivelles, au sujet des bois de Hez, de Bossut, de Genappe et de Forest. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo XXV, mense octobri.* 1225 octobre.

Willems, *Brabantsche Yeesten*, t. I, p. 626.

Gérard, sire de Grimberghe et de Ninove, et Agnès, sa femme, cèdent le vivier de *Labroc* aux religieux de Ninove, afin d'augmenter la pitance de ceux-ci le jour de la célébration de l'anniversaire de Gérard et de sa femme. — *Actum anno Domini M. CC. XXV, mense octobri, apud Rumest.* 1225 octobre.

De Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. II, p. 853.

Walter, sire de Lens, concède à l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie la dîme que Nicolas *de Castello* tenait de lui en fief. — *Datum anno Domini millesimo CC. vicesimo quinto, mense octobri.* 1225 octobre

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 142.

Baudouin, seigneur de Praet, déclare avoir vendu, avec le consentement de Baudouin, son fils aîné, et moyennant un cens de vingt-cinq deniers par bonnier, son domaine de *Corthlingue*, à tous ceux qui en étaient en possession (*qui eam terram hactenus possederunt*). — *Actum anno Domini M. CC. XX quinto, mense octobri.* 1225 octobre.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 819. — Voyez *Ibidem*, p. 852.

1225 octobre. L'abbé et les religieux de Saint-Remi (de Reims) fixent le taux des tailles que doivent leur payer leurs mansionnaires ou censitaires de Lille (*de Insula*). — *Datum anno M.CC.XXV, mense octobris.*

Varin, *Archives administratives de Reims*, t. I, p. 537.

1225 octobre. Gérard, seigneur de Grimberghe, du consentement de sa femme Agnès, renonce aux tailles et exactions qu'il levait sur les censitaires ou tenanciers de l'abbaye de Grimberghe. — *Datum anno Domini M. CC. XXV, mense octobri.*

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 93.

1225 7 novembre. Mathilde de Brabant, comtesse de Hollande, donne à l'abbaye de Loosduyn le champ appelé *Britgers*, contigu au monastère, et des prairies pouvant nourrir trois cents moutons. — *Acta sunt hæc anno Domini M.CC.XXV, in festo Sancti Willebrordi episcopi.*

Van Mieris, *Charterboek der graaven van Holland*, t. I, p. 197 (avec une traduction en hollandais). — Van den Bergh, *Oorkondenboek van Holland en van Zeeland*, t. I, p. 169. — *Historia episcopatuum fœderati Belgii*, t. I, p. 435.

1225 13 novembre. Le pape Honorius III charge l'abbé et le prieur de Saint-Prix, de Noyen, et le trésorier de l'église Saint-Quentin, de cette ville, de forcer les vassaux de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, à contribuer au payement des dettes que le monastère avait contractées, tant pour la défense de leur liberté que pour d'autres causes. — *Datum Reate, idus novembris, pontificatus nostri anno decimo.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 255.

1225 13 novembre. Le pape Honorius, à la demande de l'abbé et des religieux de Saint-Pierre, de Gand, les autorise à hériter des biens de leurs parents. — *Datum Reate, idus novembris, pontificatus nostri anno decimo.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 255. — Texte incomplet dans Sanderus, *Flandria illustrata*, t. II, *auctarium ad t. I*, p. 36 (1re édit.), et t. I, p. 264 (2me édit.).

1225 22 novembre. Le pape Honorius, à la demande de l'abbé et des religieux de Saint-Pierre, de Gand, prend sous sa protection les biens de ce monastère et, en particulier,

les églises d'East-Greenwich et de Lievesham. — *Datum Reate, decimo kalend. decembris, pontificatus nostri anno decimo.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 256.

Thierri, seigneur de Beveren et châtelain de Dixmude, et sa femme Isabelle donnent en aumône au monastère des Dunes une poise d'anguilles (*wagha palingorum*), à prélever, tous les ans, sur le produit de leur pêcherie dans l'Yser. — *Actum anno Domini M. CC. XX quinto, mense novembri.* 1225 novembre.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 520. — Voyez *Ibidem*, p. 832.

Gérard de Randerode déclare qu'il a relevé le château et le village de ce nom de Waleran, duc de Limbourg. — *Actum Coloniæ, anno incarnati Verbi M. CC. XXV, mense novembri.* 1225 novembre.

Fragment dans Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 426.

Louis, comte de Looz et de Reineke, confirme aux chanoines de Looz la nomination de l'écolâtre de leur chapitre et leur cède le droit de collation de quatre prébendes sacerdotales. — *Actum apud Loz, III nonas decembris, anno incarnationis Dominicæ millesimo ducentesimo vigesimo quinto, indictione tertia decima.* 1225 3 décembre.

Mantelius et Robyns, *Historia Lossensis, pars II*, p. 30. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 850.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, autorise les bourgeois de Gand à payer une portion de la taille chaque semaine ou selon l'ordre établi par la majorité des échevins. — *Datum Curtraci, feria quarta post octavam beati Nicolai, anno M. CC. XXV.* 1225 17 décembre.

Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. I, p. 145. — Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, p. 32, et *Histoire de la Flandre*, t. III, p. 261 (édit. Gheldolf).

Les échevins, les jurés, les conseillers et la cité de Tirlemont reconnaissent que le chapitre de Saint-Germain, de cette ville, est exempt d'impôt, que l'écolâtre a seul le droit d'ouvrir et de diriger des écoles de garçons, etc. — *Anno Domini millesimo ducentesimo vigesimo quinto, vigesima prima die mensis decembris, hora primarum.* 1225 21 décembre.

Bets, *Histoire de la ville et des institutions de Tirlemont*, t. II, p. 214. — Texte d'une authenticité douteuse.

1225
23 décembre.

Le pape Honorius III ordonne à l'abbé et au prieur d'Afflighem et à l'abbé de Ninove de faire exécuter la convention qui avait été conclue entre l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, et la dame Ade, pour la fondation d'un monastère à Brayelle, près de Harnes. — *Datum Reate, X kalend. januarii, pontificatus nostri anno X.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 256.

1225
décembre.

Daniel, avoué d'Arras et seigneur de Béthune, atteste que Daniel de *Donia* et M., sa mère, ont donné en engagère à l'abbaye d'Anchin, pour la somme de cent cinquante livres parisis, la moitié de sa dîme de Hinges. — *Actum anno Domini M. CC. XXV, mense decembri.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 109.

1225
décembre.

Le chevalier Jean de la Cauchie, sa femme Aëlide et leur fils Hugues confirment la donation de l'étang de *Pugnoia* et d'un cens de huit sous et de deux chapons, donation que Mathilde de Housdaing, dame de Chocques, avait faite à l'abbaye de Chocques. — *Actum anno gratiæ M. CC. XXV, mense decembri.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 46 (56?).

1225
décembre.

Godefroid, évêque de Cambrai, confirme la donation d'une dîme à Quévy, donation qui avait été faite à l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie par Walter Harduin, clerc de Mons. — *Actum anno gracie M. CC. vicesimo quinto, mense decembri.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 143.

1225.

Henri, duc de Lotharingie, ordonne que ceux qui posséderont la prébende du prêtre Guillaume, fils de feu maître François, seront tenus de célébrer la grand'messe et les offices dans l'église Saint-Gomar, de Lierre. — *Actum anno Domini M. CC. XXV.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. III, p. 125.

1225.

Confirmation des priviléges du monastère de Notre-Dame, de Luxembourg, par Waleran, duc de Limbourg, comte de Luxembourg et de la Roche et mar-

quis d'Arlon. — *Acta sunt hæc Lucelburch, anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo vigesimo quinto.*

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Luxembourg et de Limbourg*, preuves, p. 64. — Bertholet, *Histoire du duché de Luxembourg*, t. IV, preuves, p. LIII. — Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1136. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. IV, p. 66, et t. VI, p. 204.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, reconnaît les prérogatives de son chancelier à sa cour ou dans ses domaines, et déclare que les successeurs du chancelier ne souffriront aucun préjudice de ce que celui-ci ne fréquente point la cour, selon l'usage de ses prédécesseurs. — *Datum apud Brugas, anno M. CC. XXV.* 1225.

Déduction présentée à S. M. par l'évêque, prévôt de Saint-Donat, en sa qualité de chancelier de Flandre, addit., p. 14.

La comtesse Jeanne ratifie l'accord intervenu entre les échevins d'Ypres et les frères de l'ordre du Temple, au sujet de leur juridiction respective dans cette ville. — *Actum anno Domini M. CC. XX quinto.* 1225.

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, Ire partie, preuves, p. 162, et *Histoire de la Flandre*, t. V, p. 341 (édit. Gheldolf). — Voyez Diegerick, *Inventaire des documents appartenant aux archives de la ville d'Ypres*, t. I, p. 32, et *Analectes yprois*, pp. 32 et 38.

La comtesse Jeanne déclare que dorénavant ce sera elle qui fera tenir les foires de la semaine des Rogations, à Ypres; en retour, elle renonce à une rente annuelle de quarante livres que les Templiers lui devaient sur leurs biens de Slype. — *Actum anno Domini M. CC. XX quinto.* 1225.

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, Ire partie, preuves, p. 164, et *Histoire de la Flandre*, t. V, p. 344 (édit. Gheldolf).

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, exempte les habitants de Hal de tout service et de toute servitude, à la condition qu'ils payeront un cens annuel et, à leur mort, le droit de meilleur catel. — *Actum by Castre, in 'tjaer Ons Heeren duysent twee hondert viven twintich.* 1225.

Traduction flamande dans Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 93.

Le châtelain de Gand, Siger, donne à l'abbaye d'Afflighem la douzième gerbe de la dîme de Hingene et d'*Havekesdonck.* — *Actum anno Domini M. CC. XXV.* 1225.

Van Gestel, *Historia archiepiscopatus Mechliniensis*, t. I, p. 96.

1225. Guillaume de Grimberghe et A., son épouse, cèdent le vinage qui se levait à Rumpst, à leur sœur Marguerite, demoiselle de Termonde, en garantie du payement d'une somme de quarante livres. — *Datum apud Rumst, anno Domini CIↃ. CC. XXV.*

Fragment dans Lindanus, *De Tenerœmonda libri tres*, p. 39 (Antv., 1612), et p. 23 (édit. in-fol.), et de Vlaminck, *Cartulaire de l'abbaye de Zwyveke lez-Termonde*, p. 10.

1225. Roger, châtelain de Lille, sanctionne l'accord qui avait été conclu entre lui et l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, au sujet des droits et des possessions de ce monastère à Camphin et à Ennetières. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo quinto* (*l'an de Nostre Saigneur M. CC. XXV*).

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 94. — Le texte roman dans Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 249.

1225. Henri de Limbourg, sire de Montjoie, déclare que lui et sa femme Ermengarde ont approuvé la donation de quelques biens à *Lo*, donation qui avait été faite à l'hôpital Saint-Jean, de Jérusalem, par l'archevêque Engelbert. — *Actum anno Domini M. CC. XXV.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 67. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 206.

1225. Guillaume de Renty et sa femme Stéphanie reconnaissent, après de longs débats, qu'ils doivent à l'église Saint-Bertin, de *Hernissa*, dix marcs et sept lods de monnaie coursable, par an. — *Anno M. CC. XXV.*

Malbrancq, *De Morinis et Morinorum rebus*, t. III, p. 720.

1225. Gérard, seigneur de Wassenberg, déclare que tous ceux de ses vassaux qui avaient des droits d'aisance dans le bois d'*Oleinheiz*, situé près de l'Ourthe, y ont renoncé en faveur de l'abbaye du Val-Saint-Lambert. — *Actum anno incarnationis Verbi M. CC. XXV.*

Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 205.

1225. Guillaume, seigneur de Wiege, et Gérard, seigneur de la Longueville, confirment la donation de quarante-quatre bonniers de terres situés à Berzée, donation qui avait été faite à l'abbaye d'Alne par quelques-uns de leurs parents. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC. XXV.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. IX, p. 229. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 10.

Arnoul, comte de Guines, déclare que les religieux de Saint-Bavon n'ont accordé qu'à titre viager, la jouissance du manoir de Lathem à sa tante, l'ex-châtelaine de Courtrai. 1225.

Du Chesne, *Histoire généalogique des maisons de Guines, etc.*, preuves, pp. 110 et 266. — Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 141.

Walter, évêque de Tournai, ratifie l'accord qui était intervenu entre Radou, châtelain de Tournai, d'une part, et les abbayes de Saint-Amand en Pevele, Saint-Martin de Tournai et Notre-Dame des Prés, d'autre part, au sujet de différents droits que le premier réclamait dans les biens de ces monastères. — *Datum anno Domini M. CC. XXV.* 1225.

Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai, t. I, p. 245.

Othuin, prévôt d'Aix-la-Chapelle et de Maestricht, renonce en faveur du chapitre de Saint-Servais à ses droits sur les dîmes de Vleytingen. — *Actum anno incarnationis Dominice millesimo ducentesimo XX quinto.* 1225.

Bulletins de la commission royale d'histoire, 3me série, t. IX, p. 37.

Le doyen Sibodon et le chapitre de Notre-Dame, d'Aix-la-Chapelle, déclarent que l'abbé et les religieux de Rolduc se sont engagés à faire célébrer l'office divin dans la chapelle de la ferme du chapitre, à *Hobusch*, par le vicaire qu'ils nommaient à *Duverne*. — *Acta sunt hec anno Domini M. CC. XXV.* 1225.

Quix, *Codex diplomaticus Aquensis*, t. I, p. 103.

Le chapitre de l'église Notre-Dame, de Namur, déclare que Relende de Jodion, femme de condition libre, s'était jadis donnée, elle et sa postérité, à l'autel de leur église, et s'était obligée à payer un cens par an et par tête. — *Actum est hoc .... anno millesimo ducentesimo vicesimo quinto.* 1225.

Annales de la Société archéologique de Namur, t. VI, p. 398.

Le chapitre de Tongres approuve l'acte par lequel Clémence de *Hallare* avait affranchi l'une de ses serves et ses descendants, à la condition de payer un cens annuel d'un denier à l'église Notre-Dame, de Tongres. — *Actum est hoc anno gratie M. CC. XXV.* 1225.

Messager des sciences et des arts de la Belgique, t. I, p. 311. — Wolters, *Codex diplomaticus Lossensis*, p. 113.

Décisions prises par le chapitre général de l'ordre de Cîteaux : — Les abbés de Cambron et de Vaucelles sont chargés de se rendre auprès de la comtesse de 1225.

Flandre, de s'informer de quelle manière elle compte fonder un monastère, et de l'engager à doter une autre abbaye, très-pauvre, de telle sorte que les religieuses ne doivent plus mendier. — *Statuta anni M. CC. XXV.*

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum*, t. IV, col. 1340.

1225. Henri, abbé de Haute-Seille, déclare qu'il a terminé, en qualité d'arbitre, le différend qui existait entre l'évêque de Liége, d'une part, et le duc de Lorraine et son fils Thibaud, tuteur de Gertrude, fille du comte Albert de Dachsburg, d'autre part, au sujet de la donation que celui-ci avait faite, de son vivant, de l'alleu de Moha à l'évêque de Liége.

Chapeauville, *Gesta pontificum Leodiensium*, t. II, pp. 103 et 606.

1225. Baudouin, abbé de Saint-Bavon, de Gand, déclare avoir acheté un bonnier de terre, des enfants de Jean le Baliu, moyennant neuf marcs de Flandre. — *Anno Domini M. CC. XXV. Actum coram scabinis de Waterlos, secundum legem Ville.*

Fragment dans Serrure, *Cartulaire de Saint-Bavon à Gand*, p. 215.

1225. L'abbé et le couvent d'Orval déclarent que sire Thibaud *de Sabuleto* (de la Sauvenière) a donné à l'église Saint-Lambert, de Liége, sa maison située dans cette ville, près de la Meuse. — *Actum anno gratie M. CC. XX quinto.*

Ferdinand Henaux, *Notice sur le quartier de la Sauvenière*, p. 11. — *Bulletin archéologique liégeois*, t. IV, p. 165.

1225 environ. Walter de Ville en Brabant déclare que Nicolas, clerc de Gottignies, a donné quinze bonniers de terres à l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie.

Duvivier, *Recherches sur le Hainaut ancien*, p. 668. — Voyez Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 141, où l'on analyse un autre acte du même, par lequel, au moment de partir pour Jérusalem, il affranchit Marie, fille de ce Nicolas.

1225 environ. Pacte d'amitié et de confraternité conclu entre le chapitre de Trèves et l'abbaye de Saint-Maximin.

Gallia Christiana nova, t. XIII, *instrum.*, col. 355.

SUPPLÉMENT.

1191.

Page 6, ligne 26 : tome II, page 1378, *lisez :* page 1377. 1191.

Le prévôt, le doyen et les autres chanoines de l'église Saint-Paul, de Liége, approuvent la cession d'une maison comprise dans le cloître de cette église, cession qui avait été faite à l'abbaye d'Alne par un de leurs collègues, nommé Azon. — *Anno Domini M. C. LXXXXI.* 1191.

Essai historique sur l'église Saint-Paul, de Liége, p. 289.

1194.

P. 37, l. 21, *ajoutez :* et t. IV, p. 788. 1194.

Lambert, évêque des Morins, confirme à l'église d'Eggewaerts-Capelle, dépendance de l'abbaye de Saint-Bertin, les dîmes que cette église percevait à Wulveringhem. — *Actum anno Domini M. centesimo nonagesimo quarto.* 1194.

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe,* p. 29.

1195.

Le pape Célestin confirme l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, dans la possession des autels de Vracene, de Calloo et de Melcele, qui lui avaient été donnés par l'évêque de Tournai, Évrard. — *Datum Laterani, nonas julii, pontificatus nostri anno quinto.* 1195 7 juillet.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand,* t. I, p. 203.

1195 8 décembre. P. 46, l. 4, *ajoutez :* D'Outreman, *Constantinopolis Belgica*, p. 587.

1195. P. 50, l. 5, *ajoutez :* Voyez le même acte dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. VII, p. 375.

1195. Marie, comtesse de Flandre, prend sous sa protection le monastère de Saint-Barthélemy, d'Eeckhout, et ses biens. — *Actum anno Domini M. C. nonagesimo quinto.*

Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, t. I, preuves, p. 200.

1195 environ. Lettres adressées au roi de France, Philippe, par Pierre, évêque d'Arras, et Jean, châtelain de Lille, pour se plaindre de la commune de Tournai, qui, au lieu de les accepter pour arbitres de ses débats avec l'évêque et le chapitre de Tournai, avait adressé un appel au roi lui-même.

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 260.

1195 environ. Autres lettres des mêmes, adressées au roi sur le même sujet, et dans lesquelles sont détaillés les griefs des deux parties. L'évêque et le châtelain terminent en déclarant que les bourgeois avaient refusé de se déclarer prêts à accepter leur sentence.

Wauters, *De l'origine et des premiers développements des libertés communales en Belgique, etc.*, preuves, p. 261.

1196.

1196 4 juin. Le pape Célestin déclare à l'évêque Étienne et au chapitre de Tournai qu'il confirme leur statut au sujet des chanoines résidents et non-résidents. — *Datum Laterani, II nonas junii, pontificatus nostri anno sexto.*

Miræus et Foppens, *Opera diplomatica*, t. II, p. 1198.

1196 22 juin. P. 56, l. 16, *ajoutez :* Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 199.

1196 juin. P. 57, l. 10, *ajoutez :* Cocquelines, *Bullarum Romanorum pontificum amplissima collectio*, t. III, p. 130.

1196 juin. P. 57, l. 17, *ajoutez :* Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1905. — Jacques de Guyse, *Histoire du Hainaut*, t. XVI, p. 167 (édit. de Fortia d'Urban).

P. 63, l. 9. Le texte français des coutumes de Walcourt, texte où manquent, toutefois, le proëme et la souscription, se trouve dans les *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, par M. de Reiffenberg, t. I, p. XXVI. 1196

Walter, seigneur d'Avesnes, de l'assentiment des bourgeois de Nouvion, leur donne les lois et les coutumes de *Prices*, en stipulant qu'en cas de doute ils recourront aux lois d'Avesnes. — *Ce fut fait l'an mil cent quatre vingt seze.* 1196.

Ancienne traduction française dans Cocheris, *Notices et extraits relatifs à l'histoire de la Picardie*, t. II, p. 558.

P. 65, l. 28, ajoutez : *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 299. 1196.

Le chapitre de l'église Saint-Paul, de Liége, confirme à l'abbaye d'Alne la propriété d'une maison située dans son cloître, à la condition que le monastère y placera un des chanoines, que l'abbé désignera. — *Anno nativitatis Domini M. C. LXXXXVI, præsidente Leodiensi cathedræ domino Alberto, anno episcopatus ejus primo.* 1196.

Essai historique sur l'église Saint-Paul, de Liége, p. 289.

1197.

Richard, roi d'Angleterre, approuve un échange de biens qui avait été conclu entre Hubert, archevêque de Cantorbéry, et les religieux de Rochester. Parmi les témoins de cette charte figure Jean de Béthune, prévôt de Douai. — *Datum por manum nostram apud Turon., primo die aprilis, anno regni nostri octavo.* 1197 1er avril.

Stubbs, *Chronicles and memorials of the reign of Richard I*, t. II, p. 549.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, approuve l'acquisition d'une terre, qui avait été faite par l'église Saint-Barthélemy, d'Eeckhout, en échange d'un autre bien, qui lui avait jadis été donné par le comte Philippe, oncle de Baudouin. — *Actum Dominicæ incarnationis anno millesimo centesimo nonagesimo septimo, in curia nostra Maleæ, kalendas aprilis.* 1197 1er avril.

Annales de la Société d'émulation de Bruges, 1re série, t. II, p. 174.

P. 74, l. 26, *ajoutez :* Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 227. 1197 janvier-juin.

1197 juin. Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, confirme le don de l'autel de Lichtervelde à l'abbaye de Saint-Bavon, don qui avait été fait à ce monastère par Guillaume, avoué d'Arras, et sa femme Mathilde. — *Actum est hoc anno Domini M. C. XC. VII, in capella apud Malea, mense junio.*

Cercle archéologique de la ville et du pays de Termonde, Annales, 2me série, t. II, p. 113. — D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 30.

1197 16 octobre. P. 78, l. 5, *ajoutez :* Cocquelines, *Bullarum Romanorum pontificum amplissima collectio,* t. III, p. 68.

1197 22 novembre. P. 78, l. 31, *ajoutez :* Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Scriptores,* t. XVII, p. 805.

1197. P. 81, l. 12, *ajoutez :* D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe,* p. 31.

1197. P. 81, l. 19, voyez un meilleur texte de cette charte dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut,* t. V, p. 123.

1197. Guillaume, archevêque de Reims, confirme le don de l'autel de Lichtervelde à l'abbaye de Saint-Bertin. — *Actum apud Sanctum Audomarum, anno Dominice incarnationis millesimo centesimo nonagesimo septimo. Datum per manum Mathei, cancellarii nostri.*

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 30.

1197. Michel, doyen de Walcourt, et Walter, doyen de Florennes, déclarent que Jean de Berzée et ses oncles ont renoncé à leurs prétentions sur des biens situés à Clermont, que Bastien de Gourdinne avait donnés à l'abbaye d'Alne. — *Actum anno Verbi incarnati M.C.LXXXXVII.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons,* t. IX, p. 223. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 4.

1197 environ. Albert, évêque de Liége, informe le doyen R. et les autres prêtres du concile de Fleurus, qu'à la mort de Philippe, prêtre de Trazegnies, il a conféré la cure de ce village à l'abbé de Floreffe.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. VII, p. 376.

1198.

L'évêque d'Arras, Pierre, et R., archidiacre d'Ostrevant, terminent une contestation qui s'était élevée entre l'évêque de Tournai et l'abbaye de Saint-Bertin, au sujet de l'église de Lichtervelde. — *Actum apud Duacum, anno Dominice incarnationis millesimo centesimo nonagesimo septimo, IIII idus martii.* 1198 12 mars.

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 32.

Étienne, évêque de Tournai, ratifie la convention relative à l'église de Lichtervelde. — *Actum Duaci, anno Dominice incarnationis millesimo centesimo VIII, quarto idus martii.* 1198 12 mars.

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 33. — Ce diplôme est évidemment de la même date que l'acte qui précède.

Le doyen et le chapitre de Tournai déclarent adhérer à la transaction faite entre leur évêque et l'abbé de Saint-Bertin, au sujet de l'autel de Lichtervelde. — *Actum anno Domini M. C. XC. VIII, in ebdomada paschali, apud Tornacum, quarto nonas aprilis, regnante in Francia Philippo glorioso rege secundo.* 1198 2 avril.

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 35.

P. 92, l. 4, *ajoutez :* Cocquelines, *Bullarum Romanorum pontificum amplissima collectio,* t. III, p. 130. 1198 6 mai.

Charte par laquelle le comte de Flandre et de Hainaut, Baudouin, confirme la donation qui avait été faite par son frère Henri en faveur de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand. — *Actum in capella de Malea, anno ab incarnatione Domini M. CC. XCVIII, kalend. julii.* 1198 1er juillet.

Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 202.

P. 96, l. 6, *ajoutez :* Rainaldi, *Annales ecclesiastici ab anno* 1198, t. I, p. 24. 1198 4 juillet.

P. 97, l. 16, *ajoutez :* Gelenius, *Sanctus Engelbertus archiepiscopus Coloniensis,* p. 25. 1198 12 juillet.

1198 juillet. Lettre écrite par le chapitre de Cantorbéry aux moines de Saint-Bertin, et par laquelle ils prient ceux-ci d'attester, auprès du pape, l'authenticité des pièces originales que le chapitre alléguait à l'appui de ses réclamations.

Stubbs, *Chronicles and memorials of the reign of Richard I*, t. II, p. 415.

1198 juillet. Le chapitre de Cantorbéry prie le chapitre de Saint-Omer d'attester, auprès du pape, l'authenticité des documents dont il est question dans la lettre qui précède.

Stubbs, *Chronicles and memorials of the reign of Richard I*, t. II, p. 416.

1198. P. 103, l. 6, voyez un meilleur texte de cette charte dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 125.

1198. Éléonore, comtesse de Saint-Quentin et dame de Valois, confirme le don d'une rente de dix livres, monnaie de Saint-Quentin, que le comte de Flandre, Philippe, et sa femme Élisabeth, sœur d'Éléonore, avaient donnée à l'abbaye de Messines. — *Actum apud Ribeumont, anno Verbi M. C. XCVIII.*

Fragment dans Vredius, *Genealogia comitum Flandriæ*, preuves, t. I, p. 223.

1198. Albert, évêque de Liége, confirme à l'abbaye d'Heylissem les églises que ce monastère possédait dans son diocèse et dont l'archidiacre et le doyen contestaient aux religieux la libre disposition. — *Actum Dominice incarnationis M. C. XCVIII, indictione prima, pontificatus nostri anno tercio.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. VI, p. 66.

1199.

1199 28 avril. P. 111, l. 23, *ajoutez :* Cocquelines, *Bullarum Romanorum pontificum amplissima collectio*, t. III, p. 80.

1199 27 juin. P. 113, l. 6, *ajoutez :* Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 126.

1199 15 juillet. P. 114, l. 4, 11, 17, 24, 30, et p. 115, l. 3, au lieu de Diericx, *Mémoires sur la ville de Gand*, lisez : Diericx, *Mémoire sur les lois, les coutumes et les priviléges des Gantois.*

A la p. 114, l. 6, *ajoutez :* Fragment dans Oudegherst, *Annales de Flandre,* t. II, p. 23, et note, p. 24 (édit. Lesbroussart). 1199 15 juillet.

P. 124, l. 20. Le texte entier du diplôme se trouve dans d'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe,* p. 35. — On y voit que Lambert, évêque des Morins, termina la contestation qui s'était élevée entre l'abbé de Saint-Bertin et Lambert, curé de la paroisse de Steenkerque, dont Avecapelle avait été séparé. La souscription porte : *Actum est hoc anno Domini M. C. nonagesimo nono.* 1199.

1200.

Le roi Philippe confirme la donation du patronat de diverses églises, qui avait été faite à la cathédrale de Metz par Albert de Dachsburg et le comte Louis de Saarwerden. — *Datum apud Argentinam, per manus Sivridi, regalis ante protonotarii, anno ab incarnatione Domini M. CC., VII idus aprilis, anno regni nostri tertio, indictione tertia, amen.* 1200 7 avril.

Rühmer, *Acta imperii selecta,* p. 195.

Convention conclue entre Arnoul, abbé de Saint-Pierre, à Gand, et René, maire de Douchy, au sujet des fonctions et des prérogatives de celui-ci. — *Fait à Doulcy, l'an de l'incarnation Nostre Seigneur M. CC. et vingtième du mois d'apvril.* 1200 20 avril.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand,* t. I, p. 220.

P. 134, l. 25, *ajoutez :* Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand,* t. I, p. 240. 1200 15 juin.

P. 134, l. 32, *ajoutez :* Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand,* t. I, p. 241. 1200 15 juin.

P. 135, l. dernière, *ajoutez :* Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand,* t. I, p. 223. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut,* t. IV, p. 8. 1200 28 juillet.

P. 136, l. 13, *ajoutez :* Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand,* t. I, p. 221. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut,* t. IV, p. 16. 1200 28 juillet.

1200 5 novembre. P. 139, l. 21, *ajoutez :* Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus,* t. II, col. 1073.

1200 5 novembre. P. 139, l. 32, *ajoutez :* Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus,* t. II, col. 1073.

1200. P. 143, l. 20, un texte meilleur de cette charte se trouve dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut,* t. V, p. 127.

1200. P. 144, l. dernière, *ajoutez :* Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand,* t. I, p. 220.

1200. Gilles, seigneur de Trazegnies, fils d'Othon, qui était mort en pays d'outre-mer en combattant pour le Christ, confirme et renouvelle la donation de l'église de Trazegnies, qu'Othon avait faite à l'abbaye de Floreffe. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. VII, p. 376.

1200 environ. Robin de *Mechine* (Messines) et sa femme Béatrix vendent à l'église Notre-Dame, de Ter-Doest, onze mesures de terres situées à *Ostdic.*

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 167.

1200 environ. Vidimus, donné par J., abbé de Saint-Nicolas, de Furnes, et W., prévôt, et G., doyen de l'église Sainte-Walburge, de cette ville, d'une charte octroyée par le comte Baudouin à l'abbaye des Dunes, en l'année 1197.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 175.

1200 environ. Vidimus, donné par le prévôt J. et le doyen G., de l'église Sainte-Walburge, de Furnes, de la charte d'exemption de tonlieux, accordée par Gérard de Grimberghe aux religieux de l'abbaye des Dunes.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 169.

1200 environ P. 152, l. 20, *ajoutez :* En entier dans Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand,* t. I, p. 219.

1200 environ. P. 152, l. 26, *ajoutez :* En entier dans Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand,* t. I, p. 219.

P. 152, l. dernière, *ajoutez :* En entier dans Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand,* t. I, p. 220. 1200 environ.

Liste, rédigée en latin, de cens et de redevances dus à l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, par des tenanciers de cette abbaye. 1200 environ.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand,* t. I, p. 215.

Liste, rédigée en latin, de corvées et de redevances qui étaient dues, à Avelghem, à l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand. 1200 environ.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand,* t. I, p. 216.

Liste, rédigée en flamand, des corvées que l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, pouvait exiger, à *Sombeke,* des terres et des fermes que ce monastère possédait à Bouchout (dans le pays de Ryen), et des tenanciers qu'il comptait à Rysberghe. 1200 environ.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand,* t. I, p. 217.

Lettre écrite par S. de Namur à H. de Villers, sur la question de savoir si les religieux pouvaient accepter de laïques le don de biens mal acquis. 1200 environ.

Martene et Durand, *Thesaurus anecdotorum,* t. I, col. 776.

1201.

Le comte Baudouin déclare que ses hommes, demeurant dans le pays de Flandre, pourront librement se placer sous l'avouerie et la protection de l'abbaye de Saint-Bertin. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo primo, mense januarii.* 1201 janvier.

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte,* t. II, IIme partie, preuves, p. 110. — D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe,* p. 37.

P. 157, l. 13, *ajoutez :* Michaud, *Histoire des croisades,* t. II, p. 484. 1201 avril.

P. 157, l. 20, *ajoutez :* Michaud, *Histoire des croisades,* t. II, p. 486. 1201 avril.

Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, ratifie la sentence par laquelle des arbitres avaient décidé qu'Olivier de Schendelbeke n'avait aucun droit sur la ferme de Smerlebbe, appartenant à l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand. — *Actum apud Smerlebbe, anno Dominice incarnationis M. CC. I.* 1201.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand,* t. I, p. 225.

1202.

1202
20 février.

Jean, roi d'Angleterre, informe ses chevaliers du domaine de *Moncantor* ou Moncontour qu'il a confié la garde de ce domaine à Rodolphe de Louvain. — *Teste me ipso, apud Ludam, XX die februarii.*

Hardy, *Rotuli litterarum palentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 6.

1202
10 mars.

Rodolphe, archevêque de Cologne, concède à l'abbaye de Saint-Saibert dans l'Ile (ou de Kaiserswerth) les novales d'une forêt. Parmi les témoins de cet acte figurent le duc de Limbourg, les comtes d'Altena, d'Are, etc. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M.CC.II, indictione V. Datum Colonie, VI idus martii.*

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 5.

1202
8 avril.

Jean, roi d'Angleterre, déclare avoir donné un sauf-conduit à Jean, fils de Richard de Saint-Omer, pour venir en Angleterre et y commercer jusqu'à la prochaine fête de Saint-Michel. — *Teste Roberto de Harecurt, apud Rothomagum, VIII die aprilis.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 9.

1202
11 avril.

Le roi d'Angleterre atteste qu'il a pardonné à Gonfred Flamang la mort de Walter le Petit et révoqué la sentence de mise hors de loi (*utlagaria*) prononcée contre lui. — *Teste Roberto de Harecurt, apud Rothomagum, XI die aprilis.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 9.

1202
15 avril.

Le roi d'Angleterre ordonne à Richard le Flamand de remettre le château de *Landscaveton* à Hubert du Bourg, chambellan du roi. — *Teste me ipso, apud Aurivall., XV die aprilis.*

Hardy, *Rotuli litterarum palentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 9.

1202
janvier-avril.

P. 171, l. 13, *ajoutez :* Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 227.

1202
11 mai.

Le roi d'Angleterre informe ses justiciers, vicomtes, etc., qu'il a autorisé Florent de Saint-Omer à circuler et à négocier librement dans ses États, soit en temps de paix, soit en temps de guerre. — *Teste me ipso, apud Pontam Arch., XI die maii.*

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 10.

Le roi d'Angleterre informe G., fils de Pierre, et tous les baillis d'Angleterre qu'il a autorisé Pasquin, marchand de Saint-Omer, à circuler et à négocier librement dans ses États, jusqu'à la prochaine fête de Saint-Michel. — *Teste me ipso, apud Heyron., XXV die maii.* 1202 25 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 11.

Le roi d'Angleterre invite ses vassaux du Hainaut, tenant de lui des fiefs, de venir le trouver à la prochaine fête de Saint-Jean-Baptiste, à Rouen, pour faire le service auquel ils étaient tenus. — *Teste me ipso, apud Hayron., XXV die maii.* 1202 25 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 11. — Le même mandement fut envoyé aux vassaux du roi, en Flandre.

Le roi d'Angleterre informe les baillis du comté de Flandre qu'il a invité ceux qui tiennent de lui des fiefs, en Flandre, de venir le trouver pour faire le service auquel ils sont tenus; il ajoute qu'en cas de refus ou d'absence, il saisira leurs terres ou leurs fiefs. — *Teste me ipso, apud Hairon., XXVI die maii.* 1202 26 mai.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 11.

P. 176, l. 4, *ajoutez :* Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 12. 1202 mai.

Le roi d'Angleterre prie le comte d'Aumale d'ajouter foi à ce que lui diront, de sa part, Hugues de Gournay, W. de Humet, connétable de Normandie, Robert de Harcourt et P. de *Pratellis.* — *Teste me ipso, apud Haracurt, VII die junii.* 1202 7 juin.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 12.

Le roi d'Angleterre, à la demande de l'archevêque de Cantorbéry, autorise Guillaume, fils de Wascelin de Saint-Omer, à circuler et à commercer librement dans ses États. — *Teste me ipso, apud Kailly, XI die junii.* 1202 11 juin.

Hardy, *Rotuli litterarum patentium in turri Londinensi asservati*, t. I, Ire partie, p. 12.

P. 182, l. 30 et dernière, après t. I, *ajoutez :* Ire partie. 1202 décembre.

P. 182, l. 30 et l. dernière, *ajoutez* après les mots t. Ier, ceux-ci : Ire partie. 1202 décembre.

1202. Henri, duc de Lotharingie, exempte de tailles les biens de la ferme d'*Archis* ou *Arsich*, appartenant à l'abbaye de Cornillon, à la condition que les religieux bâtiront en cet endroit une église dédiée à saint Nicolas, où l'on célébrera la messe tous les jours. — *Acta sunt hec anno incarnationis Domini M. CC. II.*

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. IX, p. 348.

1202. P. 183, l. 29, *ajoutez :* Fragment dans Franquinet, *Beredeneerde inventaris der oorkonden van de abdy Kloosterrade*, p. 32.

1202. P. 184, l. 13, *ajoutez :* Günter, *Codex diplomaticus Rheno-Mosellanus*, t. II, p. 70.

1202. Marie, comtesse de Flandre et de Hainaut, et Philippe, comte de Namur, approuvent la donation de la dîme de Wevelghem, qui avait été faite au chapitre de Harlebeke par Baudouin de Rondslo et sa femme Badeloga. — *Actum Curtraci, anno Domini M. CC. II.*

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. VI, p. 181. — Il faut lire dans cet acte au lieu de *et Baviloris comitis : et ballivorum comitis.*

1202. P. 185, l. 27, *ajoutez :* Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins*, t. II, p. 4.

1202. P. 186, l. 3, *ajoutez :* Augustin Thierry, *Recueil des Monuments de l'histoire du tiers état*, t. Ier, p. 179, où cette enquête porte la date du mois de mai 1202.

1203.

1203 13 février. P. 192, l. 10, ajoutez : *Messager des sciences et des arts de la Belgique*, t. IV, p. 114.

1203 janv.-février. P. 193, l. 24, *ajoutez :* Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1743.

1203 juillet. P. 198, l. dernière, *ajoutez :* Arnoul de Lubeck, à la suite de : *Helmoldi chronica Slavorum*, p. 473, où la lettre est adressée au roi Othon.

1203 juillet? P. 199, l. 5, *ajoutez :* Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Scriptores*, t. XVII, p. 812.

Philippe, sire de Saveuse, et sa femme donnent à Hugues de Carenci, seigneur des Planques, et à sa femme Marie, sœur de Philippe précité, une maison située à Arras, dans la rue dite le Grand Bechereau. — *Datum anno ab incarnatione Christi M. CC. tercio, mense augusto.* 1203 août.

L'abbé Douay, *Histoire généalogique des branches de la famille de Béthune connues sous le nom de Des Planques*, preuves, p. 5.

P. 201, l. 19, *ajoutez :* Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1075. 1203.

P. 201, l. 29, *ajoutez :* Jules Borgnet, *Promenades dans Namur*, p. 43. 1203.

P. 202, l. 9, *ajoutez :* Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 128. 1203.

L'évêque de Liége, Hugues, cède à l'abbaye de Cornillon l'église dite de *Simplici via* et, en langage vulgaire, de Saint-Plouvoir (ou Simpelvelt). — *Anno Verbi incarnati M. CC. III.* 1203.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. IX, p. 349.

Les abbés Hugues, de Saint-André, et Simon, d'Eeckhout, attestent que Hugues, abbé de Saint-Pierre, de Gand, a acheté, pour cent marcs de trente-deux sous, la maison d'Arnoul, doyen de Bruges. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. III.* 1203.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 228.

Les religieux de Cornillon cèdent à l'évêque de Liége leurs biens de Gonrieux, y compris le patronat de l'église, en échange d'une rente de 6 marcs. — *Actum est istud anno incarnationis Dominice M. CC. III.* 1203.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. IX, p. 350.

P. 209, l. 28, Étienne, évêque de Cambrai, *lisez :* Étienne, évêque de Tournai. 1203.

1204.

P. 218, l. 21, *ajoutez :* Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus*, t. II, col. 1911. 1204 mars.

1204 avril. P. 220, l. 9, *ajoutez :* Pertz, *Monumenta Germaniæ historica, Scriptores,* t. XVII, p. 815.

1204 juillet. P. 220, l. dernière, *ajoutez :* Arnoul de Lubeck, à la suite de : *Helmoldi chronica Slavorum,* p. 482.

1204. Hugues, évêque de Liége, déclare que Winand, chevalier de *Fecher,* a vendu l'église de Soumagne aux religieux de Cornillon. — *Actum est anno incarnationis Dominicæ M. CC. IIII.*

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. IX, p. 351.

1199-1204. Baudouin, abbé de Cambron, et A., doyen de Hal, terminent un différend qui s'était élevé entre l'abbé de Saint-Pierre, de Gand, et Arnoul, prêtre de Steenhuyze, au sujet du transport et du battage du produit d'une dîme et d'une redevance.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand,* t. I, p. 218. — La date approximative de cette charte est indiquée par la mention de l'abbé de Ninove, Steppon.

1205.

1205 21 janvier. P. 235, l. dernière, au lieu de Jérusalem, *lisez :* Constantinople.

1205 février. P. 238, l. 27, *ajoutez :* Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus,* t. II, col. 1075.

1205 13 mars. P. 241, l. 6, *ajoutez :* Gelenius, *Sanctus Engelbertus archiepiscopus Coloniensis,* p. 35.

1205 juin. Jean, évêque de Cambrai, approuve l'accord conclu par des arbitres entre la communauté de Saint-Pierre, de Gand, et les curés de Hillegem, Leeuwergem, Bost et Roosebeke, au sujet de la part qui revenait à ceux-ci dans les dîmes et le produit des autels.— *Actum anno Verbi incarnati M.CC.V, mense junio.*

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand,* t. I, p. 229.

1205 10 septembre. Lambert, évêque de Morinie, prend des mesures pour empêcher que la chapelle bâtie par Gilbert d'Haveskercke dans la paroisse d'Haveskercke, ne soit préjudiciable à l'église paroissiale. — *Actum anno Domini M. CC. quinto, mense septembris X.*

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe,* p. 38.

Guillaume, oncle du comte Baudouin et son représentant en Hainaut, fait connaître que la dîme des novales de Rapoit a été, en sa présence, attribuée à l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie. — *Actum Montibus, in porticu templi Sancti Germani, anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo quinto, nocte beate Katherine.* 1205 24 novembre.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 129.

Arnoul, abbé de Vicogne, déclare qu'une transaction a terminé le différend qui s'était élevé entre Hugues, abbé de Saint-Pierre, de Gand, et le chevalier Hugues de Bost, au sujet de la dîme de Carvin, et que les parties ont promis de s'en rapporter à cet égard à la *curia* de la reine Mathilde, veuve du comte Philippe, à celle du comte de Flandre, Baudouin, ou à celle du châtelain de Lille. 1190-1205.

Van Lokeren, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand*, t. I, p. 218.

1206.

P. 254, l. 9, *ajoutez :* Hunter, *Rotuli selecti*, p. 9. 1206 4 janvier.

P. 254, l. 13, *ajoutez :* Hunter, *Rotuli selecti*, p. 13. 1206 25 janvier.

P. 254, l. 18, *ajoutez :* Hunter, *Rotuli selecti*, p. 14. 1206 janvier.

Serment de fidélité prêté par le roi des Romains, Othon, au pape Innocent et à l'Église romaine, selon la formule prescrite par Philippe, roi des Français, et les pairs de France. — *Actum Aquisgrani, anno incarnationis Dominicæ millesimo ducentesimo quinto, mense martio, regni nostri septimo.* 1206 mars.

Favin, *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, t. I, p. 308. — Acte douteux.

P. 257, l. 5, *ajoutez :* Hunter, *Rotuli selecti*, p. 22. 1206 3 avril.

P. 257, l. 15, *ajoutez :* Hunter, *Rotuli selecti*, p. 23. 1206 4 avril.

P. 261, l. 15, Cologne, *lisez :* Fologne. 1206 janvier-14 octobre.

1207.

P. 281, l. 26, *ajoutez :* Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. IX, p. 224. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 5. 1207.

1208.

1208 juin. Jean, abbé de Saint-Bertin, et ses religieux renouvellent la loi de la keure que l'abbé Léon, avec le consentement du comte de Flandre, Thierri, avait accordée aux habitants de Poperinghe. — *Actum anno Domini M. CC. VIII, mense junio.*

Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte,* t. II, IIme partie, preuves, p. 111. — D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe,* p. 39.

1208. Hugues, évêque de Liége, confirme la donation de douze bonniers d'alleu, situés à *Helmeis,* que Roger, bourgeois de Liége, avait donnés à l'abbaye d'Alne. — *Actum anno incarnationis Dominice M. CC. VIII.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons,* t. IX, p. 225. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut,* t. V, p. 7.

1208? S., abbé d'Eechout, et R., doyen de Bruges, déclarent que Walter Sprote, de Dudzeele, avait donné aux religieux de Ter-Doest son *vallum* (ou enceinte) et la terre adjacente, ordonné de niveler ce *vallum,* et enjoint de partager la terre entre les pauvres qui voudraient y élever des chaumières.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 458. — Cet acte peut émaner soit de l'abbé Simon, qui vivait en 1170, soit de son homonyme, qui est mentionné en 1208.

1208? S., abbé d'Eechout, et trois chanoines de l'église Saint-Donatien, de Bruges : le chantre R., W. *de Capella,* et B. de Merendré, déclarent que Walter d'Uutkerke dit *Capelle* et sa femme Volowif ont donné tout ce qu'ils possédaient à l'abbaye de Ter-Doest.

Cronica et cartularium monasterii de Dunis, p. 458.

1209.

1209 avril. Baldéric d'Haregni confirme la donation qui avait été faite par son père aux religieux d'Hautmont. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo VIIII, mense aprili.*

Bulletins des séances du Cercle archéologique de Mons, 2me série, t. I, p. 181. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut,* t. III, p. 181.

1209 mai. Jean, évêque de Cambrai, ratifie la donation d'une dîme à Hoves, donation qui avait été faite à l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie, par le chevalier

Gilles de Hoves. — *Actum anno incarnati Verbi millesimo ducentesimo nono, mense maio.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 129.

Charte par laquelle le roi Othon exempte l'abbaye de Romersdorf de l'obligation de payer les tonlieux, notamment à Kayserswerth — Parmi les témoins de cet acte figurent les abbés d'Inde, d'Echternach, etc. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M.CC.VIIII, regnante domino Ottone Romanorum rege glorioso anno regni ejus XI. Datum apud Spiram, pridie kalend. julii, indict. XI.* 1209 2 juin

Günther, *Codex diplomaticus Rheno-Mosellanus*, t. II, p. 94.

P. 317, l. 7, *ajoutez :* Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, IIme partie, preuves, p. 165. 1209 24 novembre

Le prévôt Henri, le doyen Winric et tout le chapitre de Saint-Servais, de Maestricht, attestent que le chevalier Arnoul Stirbold a fondé dans cette ville une chapelle en l'honneur de saint Antoine. — *Hec autem acta sunt Trajecti in claustro beati Servacii, anno Dominice incarnationis M. CC. IX, XV kalendas januarii, indictione VII (XII)?* 1209 18 décembre

Bulletins de la Commission royale d'histoire, 3me série, t. IX, p. 26.

Henri, châtelain de Mons, donne à l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie sept journaux de prés situés à Obourg.—*Actum anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo nono.* 1209.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 129.

P. 320, l. 12, *ajoutez :* et t. VII, p. 465. 1209.

Thomas, archidiacre de Liége et curé de Momal, déclare que dame Ode de Dongelberg a donné à l'église de Momal toute une famille de serfs, qu'elle avait enlevée à l'abbaye d'Heylissem. — *Acta sunt hec anno Domini M. CC. IX, indictione XII.* 1209.

Bulletins de la Commission royale d'histoire, 2me série, t. V, p. 238.

1210.

1210 avril. Jean, évêque des Morins, ratifie la transaction qui avait été conclue entre les héritiers du clerc Lammelot et l'abbaye de Saint-Bertin, au sujet de la possession des offrandes et de la petite dîme de Poperinghe. — *Actum est hoc apud Taruannam. . . . . anno Domini M. CC. X, mense aprili.*

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 41.

1210 septembre. P. 330, l. 22, l'original de la charte porte : *apud Fillewin.*

1210. Enguerrand de Coucy autorise l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie de pouvoir, une fois par an, faire passer par sa terre, sans payer de vinage, trois charretées de vin. — *Actum anno incarnationis Domini M. CC. decimo.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 130.

1210. Diplôme par lequel Fastré de Mérode, en présence d'un grand nombre de témoins, donne des biens à l'abbaye de Saint-Aubert, de Cambrai. — *Anno M. CC. X, Juliæ, in conventu.*

Le Carpentier, *Histoire de Cambrai et du Cambresis*, t. II, preuves, p. 86. — Acte fabriqué.

1210 environ. L'abbé W. et les religieux de Saint-Amand informent le comte de Namur, Philippe, qu'ils ne s'opposent pas à ce qu'il donne la dîme de Wodecq à l'abbaye de Cambron.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 782.

1211.

1211 février. Bernard de Rosbais et Guillaume d'Oostburg, official du châtelain de Saint-Omer, attestent qu'une transaction a été conclue entre l'abbaye de Saint-Bertin et Igrave d'Eerneghem, au sujet d'une terre située dans la paroisse d'Eerneghem. — *Actum anno Domini M. CC X, mense februario, tempore Philippi, comitis Namurcensis.*

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 42.

1211 avril. P. 341, l. 21, *ajoutez :* Kremer, *Origines Nassoicæ, pars II*, p. 249. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 176. — Fragment dans Franquinet, *Beredeneerde inventaris der oorkonden van de abdy Kloosterrade*, p. 32.

L'abbé Gervais et le couvent de Prémontré admettent Walter, sire d'Avesnes et de Guyse, à la participation des revenus du bien de Hanapes, où, de concert, ils établissent une ville franche, qui suivra la coutume de Laon. — *Ce fu fait à Ainglencourt, en moys de may, l'an de l'incarnation Nostre Seigneur mil CC. onze.* 1211 mai.

Ancienne traduction française dans Cocheris, *Notices et extraits relatifs à l'histoire de la Picardie*, t. II, p. 564. — Voyez *Ibidem*, p. 524.

Walter, seigneur de Fontaines, ratifie la cession de la dîme de Ligne, cession qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par son parent Walter de Ligne. — *Actum apud Ligne, anno Domini M. CC. undecimo, in die natali Sancti Mathei apostoli et evangeliste.* 1211 21 septembre.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 781.

Walter, seigneur d'Avesnes, fait connaître qu'il a donné à l'abbaye d'Hautmont une redevance annuelle de deux muids de grains. — *Actum anno Domini M. CC. XI.* 1211.

Fragment dans les *Bulletins du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, t. I, p. 147. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 147.

Gilles, seigneur de Barbançon, atteste qu'il a donné à l'abbaye d'Alne la dîme qu'il possédait à Solre-Saint-Géry. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. XI.* 1211.

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. IX, p. 225. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 6.

Hugues, évêque de Liége, confirme la donation des dîmes de Pourpais, donation que le chapitre de Nivelles avait faite à l'abbaye de Cambron. — *Actum anno Domini M. CC. XI.* 1211.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 780.

L'abbé de Prémontré, Gervais, charge l'abbé de Saint-Martin, de Laon, de se rendre à Vicogne, pour accepter la démission de l'abbé de ce monastère (Rodolphe) et présider à l'élection de son successeur. 1211.

Hugo, *Sacræ antiquitatis monumenta*, t. I, p. 99.

1212.

1212 22 janvier. P. 351, l. avant-dernière, *ajoutez :* Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus,* t. II, col. 1913. — A la ligne 27, t. XII, p. 174, *lisez :* t. XVI, p. 174.

1212 6 février. P. 352, l. 20, ajoutez : *Bulletins de la Commission royale d'histoire,* 1re série, t. VII, p. 233.

1212 22 mars. Henri, duc de Limbourg, confirme à l'abbaye Saint-Jacques, de Liége, pour ses biens et ses tenanciers de *Blistin,* une exemption entière de toute charge, à condition de lui payer une rente d'un marc. — *Actum Leodii, anno Domini M. CC. XI, indictione XIIII, undecimo kalendas aprilis, feliciter.*

Ernst, *Histoire du Limbourg,* t. VI, p. 175.

1212 mars. Guillaume, comte de Hollande, confirme aux religieux d'Echternach les biens que ses prédécesseurs leur avaient donnés *in Scolden* (dans l'île de Schouwen). — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. XI, mense martio, apud Middelburg.*

Publications de la Société des Monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg, t. V, p. 149.

1212 24 mai. P. 360, l. 26, après Ernst, t. III, p. 305, *ajoutez :* et t. VI, p. 179.

1212 24 mai. Le roi d'Angleterre ordonne aux prévôts de Southampton de faire restituer à Walter De Moor et à Jordan de *Daunnuo* (*Dammo* ou Damme), marchands de Flandre, le poisson qu'ils avaient importé en Angleterre. — *Teste me ipso, apud templum de Ewell., XXIIII die maii, anno regni nostri XIIII.*

Hardy, *Rotuli litterarum clausarum in turri Londinensi asservati,* t. I, p. 133.

1212 25 juillet. Ferrand, comte de Flandre et de Hainaut, sanctionne l'accord qui avait été conclu entre Walter d'Avesnes et son frère Bouchard et par lequel celui-ci avait reçu de Walter la terre d'Étrocungt et une rente annuelle de six cents livres de Valenciennes. — *Actum Montibus, anno Domini M. CC. duodecimo, in crastino Mariæ Magdalenæ.*

Jacques de Guyse, *Histoire du Hainaut,* t. III, fol. 6 (édit. de 1531), et t. XIV, p. 26 (édit. de Fortia d'Urban). — Martene et Durand, *Amplissima collectio,* t. I, col. 842. — *Recueil des historiens de France,* t. XVIII, p. 590. — F. Vinchant, *Annales de la province et comté de Hainaut,* t. VI, p. 25.

P. 367, l. 16, au lieu de *Annales, etc.,* lisez : *Bulletin du Cercle archéologique de Mons,* 2me série, t. I, p. 182. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut,* t. III, p. 182. 1212 6 octobre.

P. 368, l. 7, *ajoutez :* Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus,* t. II, col. 2457. 1212 janvier-15 octobre.

Henri, duc de Limbourg, déclare qu'il a donné à l'abbaye de Rolduc trois manses et demi de terres, situés à *Spekholt.* — *Acta sunt hæc anno Dominicæ incarnationis M. CC. XII.* 1212.

Ernst, *Histoire du Limbourg,* t. III, p. 355, et t. VI, p. 178.

P. 372, l. 14, *ajoutez :* En entier dans Lacomblet, *Urkundenkuch für die Geschichte des Niederrheins,* t. II, p. 22. 1212.

Acte de vente de treize mesures quarante verges de terres, faite par le chevalier Guillaume d'Annezin au chevalier Hugues de Carenci et à sa femme Marie. — *Datum anno Domini millesimo ducentesimo duodecimo.* 1212.

L'abbé Douay, *Histoire généalogique des branches de la famille de Béthune connues sous le nom de Des Planques,* preuves, p. 7.

Engelbert, seigneur d'Enghien, se reconnaît engagé pour la somme de vingt livres envers l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie, pour le cas où on contesterait à ce monastère une dîme se levant à Hoves. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo CC. XII.* 1212.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut,* t. V, p. 130.

Eustache, seigneur de Roeux, renonce, en faveur de l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie, à toute prétention sur l'avouerie d'Obourg et sur Théodosart, et acquiert en échange trente-six bonniers de bois et les biens de l'abbaye à Roeux. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo duo decimo.* 1212.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut,* t. V, p. 131.

Gérard, seigneur de Wassemberg (fils du duc de Limbourg), déclare que Rutger de Merheim a donné à l'abbaye de Camp un manse situé à Linn. — *Acta sunt hec anno Dominice incarnationis M. CC. XII.* 1212.

Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins,* t. II, p. 23.

1212. P. 374, l. dernière, *ajoutez :* Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut,* t. V, p. 130.

1213.

1213 24 mars. Jean, évêque de Cambrai, déclare que plusieurs laïques de son diocèse ont renoncé à différentes dîmes, en faveur de l'abbaye de Cambron. — *Actum apud Camberon, anno ab incarnatione Domini M. CC. XIII, nono kalendas aprilis.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron,* p. 782.

1213 31 mars. Baudouin, sire de Comines, fait connaître que Baudouin de Meterne et Élisabeth, sa femme, fille de Gilbert de Wartenbeke, ont vendu à l'abbaye de Saint-Bertin deux tiers de la dîme de Bas-Warneton. — *Actum anno Domini M. CC. tercio decimo, pridie kalendas aprilis.*

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe,* p. 43.

1213 29 avril. Walter, seigneur de Lens, renonce, en faveur de l'abbaye de Cambron, à toutes les dîmes qu'il prélevait à Lens, à Jurbise, à Casteau et à Herchies. — *Actum apud Lens, anno ab incarnatione Domini M. CC. XIII, tercio kalendas maii.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron,* p. 815.

1213 avril. Rodolphe, évêque d'Arras, atteste qu'Agnès, femme de Hugues de *Bakelrod,* a cédé à l'abbaye de Saint-Bertin tous les droits qu'elle possédait sur deux tiers de la dîme de Bas-Warneton, au nord de la Lys. — *Actum est hoc anno Domini millesimo ducentesimo tercio decimo, mense aprili.*

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe,* p. 44.

1213 mai. P. 385, l. 13, *ajoutez :* Van der Mersch, *Mémoire sur la ville de Gand considérée comme place de guerre,* p. 11 (*Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique,* t. XXV).

1213 mai. P. 385, l. 14, au lieu de p. 41, *lisez :* p. 14.

1213 11 juin. Le pape Innocent III ordonne à l'archidiacre, au prévôt et au chanoine H. *de Nova villa,* d'Amiens, de relever le maire et les jurés de Laon de la sentence

d'excommunication qui avait été prononcée contre eux, et déclare qu'il a chargé l'évêque d'Arras de remplir, à leur égard, pendant cinq ans, l'office de conservateur ou protecteur. — *Datum Laterani, III idus junii, anno sexto decimo.*

Baluze, *Epistolarum Innocentii III libri undecim*, t. II, p. 775. — *Recueil des historiens de France*, t. XIX, p. 580. — Migne, *Innocentii III, Romani pontificis, opera omnia*, t. III, col. 858.

P. 390, l. dernière, *ajoutez :* De Reiffenberg, *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, t. I, p. 7. 1213 août.

Walter, seigneur de Lens, cède à l'abbaye de Cambron toutes les dîmes qu'il tenait en fief du comte de Flandre et de Hainaut à Lens, à Jurbise, à Casteau, à Erbisoeul et à Herchies. — *Actum Montibus,.... anno ab incarnatione Domini M. CC. XIII, quarto idus septembris.* 1213 10 septembre.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 816.

Fernand, comte de Flandre et de Hainaut, confirme la cession qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par Walter de Lens, de toutes les dîmes que celui-ci tenait en fief du comte. — *Actum Montibus, anno ab incarnatione Domini M. CC. tercio decimo, quarto idus septembris.* 1213 10 septembre.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 815.

P. 398, l. 25, *ajoutez :* Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. VI, p. 181. 1213.

Des juges délégués par le pape confirment à l'abbaye d'Alne la possession d'une terre et d'une dîme se levant à Awans, qui avaient été données à ce monastère par Lithold, chevalier de Noville. — *Actum anno incarnati (Verbi) M. CC. XIII.* 1213.

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. IX, p. 226. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. I, p. 7.

1214.

W., cardinal de Saint-Étienne *in Celio monte*, légat du saint-siége, confirme à l'abbaye de Cambron la possession des dîmes que Walter, seigneur de Lens, lui avait données. — *Actum anno gracie M. CC. XIII, mense januario.* 1214 janvier.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 817.

1214 mai? P. 406, l. dernière, *ajoutez :* et t. VI, p. 183.

1214 mai. P. 407, l. 10, *ajoutez :* Lünig, *Codex Germaniæ diplomaticus,* t. II, col. 1595. — Ernst, *Histoire du Limbourg,* t. VI, p. 183.

1214 juillet. P. 409, l. 9, *ajoutez :* Ernst, *Histoire du Limbourg,* t. VI, p. 184.

1214 29 décembre. P. 414, l. 17, *ajoutez :* Calmet, *Histoire de la Lorraine,* t. II, preuves, p. 424 (1re édit.).

1214 31 décembre. Le chapitre de Soignies atteste que l'abbaye de Cambron a acquis de Nicolas de Naast la dîme de ce village, que celui-ci tenait en fief d'Othon de Trazegnies, et du chanoine Nicolas de Naast, oncle de Nicolas, ses droits sur l'église de Naast. — *Actum Sonegiis, Ostone predicto juniore existente et carente sigillo tunc temporis, anno ab incarnatione Domini M. CC. XIIII, pridie kalendas januarii.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron,* p. 773.

1214. Engelbert, seigneur d'Enghien, atteste l'existence de la convention que le chevalier Thierri de Hoves avait conclue avec l'abbaye de Cambron au sujet de la dîme de Hoves. — *Actum anno Domini M. CC. XIIII.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron,* p. 783.

1214. L'abbé et les religieux d'Alne reconnaissent devoir au clerc Alexandre, fils du chevalier Gilles, une redevance annuelle de vingt-deux rasières de grains. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. XIIII.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons,* 2me série, t. I, p. 183. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut,* t. III, p. 183.

1215.

1215 4 janvier. Othon de Trazegnies atteste que Nicolas de Naast a donné à l'abbaye de Cambron la dîme qu'il tenait de lui en fief, à Naast. — *Actum Sonegiis, anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo decimo quarto, pridie nonas januarii.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut,* t. V, p. 132.

P. 418, l. 21, *ajoutez* : et p. 818.

1215 20 janvier.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, déclare que le chevalier Guy de Houdeng a donné sa dîme de Houdeng à l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo quinto decimo, mense aprili.* 1215 avril.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 132.

Daniel, avoué d'Arras, seigneur de Béthune, approuve la donation d'une muidée de bois qui avait été faite aux religieux de Choques par son père Guillaume, avoué d'Arras, seigneur de Béthune et de Termonde. — *Datum anno gratiæ M. CC. XV, mense aprili.* 1215 avril.

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 98.

Engelbert d'Enghien ratifie la donation d'une dîme à Pepinghen, donation qui avait été faite par un de ses vassaux, nommé Adam. — *Actum anno Domini M. CC. XV, pridie nonas augusti.* 1215 4 août.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 770.

Fumald, abbé de Zonnebeke, le prévôt d'Ypres, Hugues, et Lambert, prévôt de Voormezeele, terminent un différend qui s'était élevé entre l'église de Loo et les héritiers de Philippe Beier. — *Datum apud Ipram, anno Domini M. CC. XV, mense septembri.* 1215 septembre.

Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, p. 37.

Le pape Innocent charge l'abbé de Saint-Nicolas, de Furnes, et les prévôt et doyen de Sainte-Walburge, de la même ville, d'aplanir le différend survenu entre l'église de Loo et quelques personnes, au sujet d'une somme d'argent. — *Datum Laterani, III kalendas januarii, pontificatus nostri anno octavo decimo.* 1215 30 décembre.

Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, p. 38.

Engelbert, seigneur d'Enghien, donne son approbation à la donation d'une dîme se prélevant à Pepinghen, donation qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par Gérard de *Buldesbrug*. — *Actum anno Domini M. CC. quinto decimo.* 1215.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 771.

1215. Jean, abbé de Cornillon, et ses religieux déclarent que le chevalier Winand de Fechirs et son fils Boniface ont renoncé à leurs prétentions sur les serfs de l'abbaye, à Soumagne. — *Acta sunt hec anno incarnationis Dominice M. CC. XV.*

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. IX, p. 555.

1216.

1216 21 mars. Le chapitre de Nivelles ratifie l'acquisition que l'abbaye de Cambron avait faite de deux dîmes se prélevant à Pepinghen et qui appartenaient à des laïques. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC. XV, in die sancti Benedicti abbatis.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 771.

1216 17 avril. Le roi Frédéric déclare confier à Gérard de Sinzich la garde de la contrée au delà de la Moselle, en descendant le Rhin (*illa parte Muselle, in descensu Rheni*), tant pour ce qui concernait ses revenus que pour son autorité sur ses vassaux. — *Data apud Spiram, anno Domini M. CC. XVI, indictione XIII, kalend. maii XV.*

Hontheim, *Historia Trevirensis diplomatica*, t. I, p. 651.

1216 10 mai. Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, approuve la cession d'une dîme se prélevant à Ennetières, cession qui avait été faite à l'abbaye de Cambron par le chevalier Thierri de la Hamaide. — *Actum apud Ath, anno Domini M. CC. XVI, mense maio, die beatorum Gordiani et Epimachi.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 773.

1216 23 juin. Jean, évêque de Cambrai, déclare que l'abbaye de Cambron a cédé à la cathédrale de Cambrai les deux tiers de la dîme de Wannebeek, et confirme à ce monastère les deux tiers de la dîme de Pepinghen. — *Actum apud Leties, anno Domini M. CC. XVI, X kalendas julii.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 774.

1216 juin. Walter, seigneur d'Avesnes, déclare que Guillaume Sourdeau a cédé à l'abbaye de Saint-Martin, de Tournai, deux parties de la dîme de Gaurain et de

Ramecroix. — *Actum Tornaci, anno Dominice incarnationis M. CC. XVI, mense junio.*

Bulletins de la Commission royale d'histoire, 1re série, t. X, p. 47. — De Reiffenberg, *Chronique de Philippe Mouskés*, t. II, Supplément, p. 22.

Frère Godefroid, maître de l'hôpital de Jérusalem en France, et ses compagnons ratifient l'échange qui avait été conclu entre l'abbaye d'Hautmont et la maison de l'hôpital d'Écuelin, au sujet de quelques terres et dîmes. — *Actum anno Verbi incarnati M. CC. sexto decimo, mense junio.* 1216 juin.

Bulletin du Cercle archéologique de Mons, 2me série, t. I, p. 183. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 183.

Lettre adressée par Gervais, abbé de Prémontré, au prévôt et aux religieux de *Burgale*, où il leur donne des détails sur son voyage et, en particulier, sur sa visite au monastère d'Heylissem. 1216 juillet.

Hugo, *Sacræ antiquitatis monumenta*, t. I, p. 96.

P. 463, l. 27. — Van Goor, *Beschryving der stad ende lande van Breda*, p. 413, où l'acte porte pour souscription : *Actum anno Dominicæ incarnationis M. CC. XVI* (avec une traduction hollandaise). 1216.

W., doyen de Hal, atteste qu'Adam et son frère Gérard de Boltersbruge ont cédé à l'abbaye de Cambron des dîmes se prélevant à Pepinghen. — *Actum anno Dominice incarnationis M. CC. sexto decimo.* 1216.

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron*, p. 772.

1217.

P. 467, l. 24, *ajoutez :* Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, IIme partie, preuves, p. 138. 1217 13 janvier.

P. 469, l. 27, preuves, p. 92, *lisez :* p. 98. 1217 février.

Adam, évêque des Morins, confirme la cession de deux tiers de la dîme de Bas-Warneton, cession qui avait été faite à l'abbaye de Saint-Bertin par Baudouin de Meterne et sa femme Élisabeth, à l'intervention de leur suzerain, 1217 février.

Baudouin, sire de Comines. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo sexto decimo, mense februario.*

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe,* p. 45.

1217 13 avril. Le pape Honorius III accorde, sous certaines conditions, aux religieux de Saint-Pierre, de Loo, le privilége de célébrer l'office divin, en temps d'interdit. —*Datum Laterani, idus aprilis, pontificatus nostri anno primo.*

Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo,* p. 38.

1217 25 avril. Voyez l'analyse d'un diplôme ainsi daté, p. 485, l. 15 et suiv.

1217 mai. P. 475, l. 10, ajoutez : *Bulletin du Cercle archéologique de Mons,* 2me série, t. I, p. 148.

1217 26 juin. Le chapitre de Cambrai renonce aux prétentions qu'il avait élevées sur une partie des dîmes de Jurbise et d'Erbisoeul, appartenant à l'abbaye de Cambron. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo septimo decimo, sexto kalendas julii.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron,* p. 779.

1217. P. 483, l. 10, *ajoutez :* Franquinet, *Beredeneerde inventaris der oorkonden van de abdy Kloosterrade,* p. 34.

1217. P. 484, l. 24, ajoutez : *Bulletin du Cercle archéologique de Mons,* 2me série, t. I, p. 184.

1217. L'évêque de Cambrai, Jean, ratifie la cession à l'abbaye de Cambron de deux tiers de la dîme de Pepinghen, qui appartenaient au chapitre de Nivelles. — *Actum Camberone, anno Dominice incarnationis M. CC. XVII.*

De Smet, *Cartulaire de l'abbaye de Cambron,* p. 784.

1216-1217. P. 488, l. 3, *ajoutez :* Hugo, *Sacræ antiquitatis monumenta,* t. I, p. 6.

1218.

1218 février. Eustachie, fille de Gaucher de Châtillon, comte de Saint-Paul, et femme de Daniel, avoué d'Arras, confirme une donation qui avait été faite par son mari. — *Datum anno gratiæ M. CC. XVII, mense februarii.*

Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune,* preuves, p. 98.

P. 490, l. 9, ajoutez : *Bulletin du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, t. I, p. 184. 1218 mars.

P. 490, l. 15, ajoutez : *Bulletin du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, t. I, p. 185. 1218 mars.

P. 491, l. 17, ajoutez : *Bulletin du Cercle archéologique de Mons*, 2me série, t. I, p. 185. 1218 mars.

Hugues, évêque de Liége, atteste qu'Eustache de Fooz lui a cédé l'avouerie de Villers-l'Évêque, qu'il tenait en fief de l'avoué de Hesbaie. — *Actum anno Domini M. CC. XVIII, mense maio.* 1218 mai.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. IX, p. 354.

Baudouin, seigneur de Comines et châtelain d'Aire, donne à l'abbaye de Saint-Bertin, avec le consentement de son frère Guillaume, prévôt de Cassel, deux tiers de la dîme de Bas-Warneton, se prélevant au sud de la Lys. — *Actum est hoc anno Domini M. CC. octavo decimo, mense junio.* 1218 juin.

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 45.

Adam, évêque des Morins, confirme la donation de deux tiers de la dîme de Bas-Warneton, au sud de la Lys, donation qui avait été faite à l'abbaye de Saint-Bertin par Baudouin, seigneur de Comines, et son frère Guillaume, prévôt de Cassel. — *Actum est hoc anno gratie M. CC. octavo decimo, kalendas julii.* 1218 1er juillet.

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 46.

Othon, prévôt d'Aix-la-Chapelle et de Saint-Servais, de Maestricht, fait don à cette dernière église du patronat de l'église Saint-Jean, dans la même ville, qui lui appartenait en qualité de prévôt. — *Datum anno Dominice incarnationis M. CC. X octavo, mense julio.* 1218 juillet.

Fragment dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 3me série, t. IX, p. 28. — Suit l'analyse de la confirmation de cet acte par le roi Frédéric, le 26 décembre 1218.

P. 499, l. 26, *ajoutez :* Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte*, t. II, IIme partie, preuves, p. 255. 1218 12 octobre.

1218 décembre. Le doyen, le trésorier et l'écolâtre de Térouane relèvent le chevalier Jean de *Bundus* de l'excommunication dont il avait été frappé pour avoir troublé l'abbaye de Saint-Bertin dans la possession de la dîme de Bas-Warneton. — *Actum est hoc anno Domini M. CC. octavo decimo, mense decembri.*

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 47.

1218. P. 504, l. 4, *ajoutez :* D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 47.

1218. Eustache, seigneur du Roeux, atteste que Pierre, avoué d'Obourg, sa femme et leur fils ont cédé à l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie l'avouerie d'Obourg. — *Anno ab incarnatione Domini millesimo ducentesimo octavo decimo, apud Triveram.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 133.

1218 environ. Engelbert, archevêque de Cologne, approuve la cession du patronat de l'église Saint-Jean, de Maestricht, cession qui avait été faite au chapitre de Saint-Servais, de cette ville, par le prévôt Othon.

Bulletins de la Commission royale d'histoire, 3me série, t. IX, p. 28.

1219.

1219 5 janvier. L'abbé Walter et les religieux d'Hasnon, d'une part, et l'abbé Marcel et les religieux de Saint-Denis en Broqueroie, d'autre part, s'accordent au sujet des dîmes de Montignies. — *Actum anno Domini M. CC. octavo decimo, in vigilia Epiphanie.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 133.

1219 mars. P. 511, l. 18, ajoutez : *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1re série, t. VII, p. 358.

1219 28 mai. Le pape Honorius III confirme la sentence arbitrale, qui avait été prononcée dans le différend entre l'église de Loo et Lippin Beir, au sujet de certains biens. — *Datum Rome, apud Sanctum Petrum, V kalendas junii, pontificatus nostri anno tertio.*

Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, p. 40.

Engelbert, seigneur d'Enghien, donne à l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie la dîme de Petit-Enghien. — *Actum apud Parvum Aengiem, anno Domini millesimo ducentesimo nono decimo, mense maii.* 1219 mai.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 133.

Le maire et les échevins de Huy déclarent qu'une veuve, Hawide *Malapluma*, a cédé ses biens à sa fille Marie, qui en a gratifié l'abbaye d'Alne. — *Acta sunt hec et sigilli nostri munimine roborata, anno incarnati Verbi M. CC. XVIIII, in claustro Hoiensis ecclesie, in vigilia Michaelis.* 1219 28 septembre.

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. IX, p. 226. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 7.

P. 519, l. 26, ajoutez : *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 1re série, t. VII, p. 224. 1219 6 décembre.

L'abbé de Furnes, Henri, et le prévôt et le prieur de l'église Sainte-Walburge, de la même ville, déclarent avoir condamné Henri Carpre à remettre à l'église de Loo la dîme du Haut champ (*Altus ager, Hoog veld*), à Langhemarck. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo nono decimo, mense decembri, proxima quarta feria post festum beati Nicholai.* 1219 10 décembre.

Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, p. 40.

P. 521, l. 17, *ajoutez :* Franquinet, *Beredeneerde inventaris der oorkonden van de abdy Kloosterrade*, p. 37. 1219.

Baudouin, sire de Comines, déclare que, du consentement de Gertrude, sa femme, il a confirmé à l'abbaye de Saint-Bertin, en faveur des religieux de Bas-Warneton, la possession d'une terre qui avait été tenue en fief par Walter Bone. — *Actum anno M. CC. nono decimo.* 1219.

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 48.

Gilles, chevalier de Lérinnes, déclare que lui et sa femme Péronne ont donné aux religieuses du Val-Saint-George (ou Salzinnes) tout ce qu'ils possédaient à Jauche, à Ramillies et à Noduwez. — *Actum anno incarnationis Dominice M. CC. nono decimo.* 1219.

Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique, t. VII, p. 118.

1219. Accord conclu entre les abbayes d'Alne et de Saint-Denis en Broqueroie, au sujet de différents biens. — *Actum anno Verbi incarnati millesimo ducentesimo decimo nono.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 134.

1220.

1220 1er avril. La comtesse de Flandre et de Hainaut, Jeanne, ratifie l'arbitrage qui avait été prononcé entre l'église de Loo et la veuve et les héritiers de Philippe Beier. — *Datum Curtraci, feria quarta Pasche, anno Domini millesimo centesimo vigesimo.*

Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, p. 41.

1220 20 avril. Le pape Honorius III, à la prière du prévôt et du chapitre de Loo, les confirme dans la possession de la dîme de la paroisse de ce nom.— *Datum Viterbii, XII kalendas maii, pontificatus nostri anno quarto.*

Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, p. 42.

1220 17 juillet. La comtesse Jeanne ratifie un échange qui avait été conclu, à l'intervention de ses hommes de fief, entre l'église de Loo et Lippin Beier. — *Actum Curtraci, anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo, sexto decimo kalendas augusti.*

Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, p. 43.

1220 9 décembre. L'empereur Frédéric accorde une exemption entière de péage, dans ses États, aux hommes du chapitre de Saint-Servais, de Maestricht, pour le froment et le vin destiné aux chanoines. — *Datum in castris, apud Florentinum, anno incarnationis Domini M.CC. vicesimo, V idus decembris, indictione nona.*

Bulletins de la Commission royale d'histoire, 3me série, t. IX, p. 29.

1220 10 décembre. Bref adressé par le pape Honorius III à la prieure et aux religieuses du couvent de Ruremonde, de l'ordre de Cîteaux, et par lequel il confirme la fondation de leur monastère. — *Datum Laterani, quarto idus decembris, pontificatus nostri anno quinto.*

Fragment dans Manriquez, *Cisterciensium annales a condito Cistercio*, t. IV, p. 153.

Eustache de Roeux déclare que Jacques, chevalier de Brugelette, a renoncé, au profit de l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie, à tous ses droits sur l'alleu de *Ballengem* ou Banlengien. — *Actum apud Havrech, in domo castellani Montensis, feria quarta post festum beate Lucie, anno incarnati Verbi millesimo CC. vicesimo.* 1220 16 décembre.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 135.

Élisabeth de Merbes déclare qu'elle a donné en aumône à l'abbaye d'Épinlieu trente bonniers de terres situés à Hauchin, avec le consentement de Roger, seigneur de Chimai, de qui ces terres relevaient. — *Actum est hoc publice anno gracie M. CC. XX.* 1220.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. III, p. 13.

1221.

Mathilde, dame de Termonde, concède à l'hôpital Saint-Gilles, de cette ville, le pré nommé *Bruil*, la *Terre de Ringot* et un cens annuel de dix-huit deniers. — *Actum anno gratie M. CC. XX primo, mense maio.* 1221 mai.

Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de Termonde, Annales, 1866-1867, p. 266. — De Vlaminck, *Cartulaire de l'abbaye de Zwyveke lez-Termonde*, p. 1.

Walter, évêque de Tournai, déclare qu'Iwain de Ruysselede a, pour lui et ses cohéritiers, cédé à l'abbaye de Saint-Bertin la dîme de ses alleux à Ruysselede. — *Actum anno Domini M. CC. vicesimo primo, mense junio.* 1221 juin.

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 49.

P. 558, l. dernière, *ajoutez :* Jacques de Guyse, *Histoire du Hainaut*, t. XVI, p. 196 (édit. de Fortia d'Urban). — Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, preuves, p. 93. 1221 23 juillet.

Louis, comte de Looz, donne à Daniel de Fouron la partie de la dîme de *Mellen* qu'il tenait de lui en fief. — *Mense septembri, in vigilia Sancti Mathei apostoli, apud Widou.* 1221 20 septembre.

Fragment dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 3me série, t. II, p. 292. — — Suit l'analyse d'un acte de l'évêque de Liége, Hugues, approuvant la cession de cette dîme à l'église Saint-Martin, de Liége.

1221 novembre. Gilbert, châtelain de Bergues, engage pour six années à Woitin Cant et Lambert Grawerkara, le produit de ses dîmes de Lisseweghe et de Coudekerke. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo primo, mense novembri.*

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 50.

1221. P. 566, l. 7, *ajoutez :* Manriquez, *Cistercensium annales a condito Cistercio*, t. IV, p. 210.

1221. P. 566, l. 18, ajoutez : *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 3me série, t. IX, p. 30.

1221. Léon, châtelain de Bruxelles, donne à l'abbaye d'Alne, quatre bonniers de prés à Rhode-sur-Lasne (Rhode Sainte-Agathe). — *In villa Holar, anno incarnationis Dominice M. CC. vicesimo primo.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. IX, p. 228. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 9.

1221. L'abbé Gilles et les religieux d'Alne déclarent qu'ils ont acquis, avec le consentement de l'abbaye de Malmédy, les biens qu'une dame Alix possédait à *Linsce*. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC. XXI, feliciter.*

Fragment dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. IX, p. 227. — Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 8. — Suit la déclaration faite à ce sujet par la communauté de Malmédy.

1221 environ. Le prévôt Gilles et les religieux de l'église de Loo, après avoir retracé les maux et les violences que cette église avait eus à endurer de la part des habitants du pays, supplient les ecclésiastiques et tous les fidèles de leur venir en aide.

Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre, de Loo*, p. 44.

1222.

1222 15 mars. Décision arbitrale, prise par le doyen M. et le prêtre G., de Chièvres, au sujet de la pêche de l'étang de Baulengien, à laquelle Jacques, chevalier de Brugelette, renonce en faveur de l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie. —

Datum Chirvie, feria tercia post Letare Jherusalem, anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo primo.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 135.

Henri VII, roi des Romains, déclare prendre sous sa protection spéciale le chapitre de Saint-Servais, de Maestricht, et lui confirme ses possessions et ses prérogatives. — *Datum Aquisgrani, Dominice incarnationis anno M. CC. XXII, septimo ydus maii, indictione decima.* 1222 9 mai.

Bulletins de la Commission royale d'histoire, 3me série, t. IX, p. 31.

Le roi des Romains, Henri, déclare à Hugues, évêque de Liége, au doyen Thierri et aux autres chanoines de l'église Saint-Lambert qu'il a confirmé la donation du domaine de Freeren, qui avait été faite à ce chapitre par Henri, son aïeul, et Frédéric, son père. — *Datum Aquisgrani, post nostram consecrationem, anno Domini M. CC. XXII, indictione decima, quinto idus maii.* 1222 11 mai.

Fragment dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 3me série, t. II, p. 293.

Le pape Honorius III, à la demande de l'abbé et des religieux de Rolduc, les confirme dans la possession de leurs biens. — *Datum Alatri, XIII kalend. junii, pontificatus nostri anno VI.* 1222 20 mai.

Franquinet, *Beredeneerde inventaris der oorkonden van de abdy Kloosterrade*, p. 38.

Le pape Honorius invite l'abbesse et les religieuses de *Brailla* à recevoir dans leur communauté F., recluse de la maison de Saint-Lazare, de Cambrai, qui désirait entrer dans l'ordre de Cîteaux. — *Datum Laterani, III kalendas junii, pontificatus nostri anno sexto.* 1222 30 mai

Manriquez, *Cistercensium annales a condito Cistercio*, t. IV, p. 210.

L'abbé Thomas et les religieux de Lobbes déclarent qu'ils ont cédé à l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie leurs droits sur la dîme qui avait appartenu à Gosuin *de Aqua*, de Havré. — *Datum sabbat., post festum beatorum Petri et Pauli, anno Domini M. CC. XXII.* 1222 2 juillet.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 136.

1222
19 juillet.

La comtesse Jeanne confirme à l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie la possession de la dîme que Jean de Hoves tenait d'elle en fief, à Hoves. — *Actum anno Domini M. CC. XXII, mense julio, die martis ante festum beate Marie Magdalene.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 137.

1222
août.

W., doyen de Saint-Pierre, de Lille, déclare avoir réglé le différend qui existait entre le monastère de Loo et les paroissiens de Nieuw-Capelle, au sujet du bénéfice et de la marguillerie de cette dernière église. — *Datum anno Domini M. CC. vicesimo secundo, mense augusto.*

Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre, de Loo*, p. 46.

1222
23 septembre.

Le roi des Romains, Henri, informe le chapitre de Saint-Lambert, de Liége, qu'il approuve la donation à ce chapitre de l'alleu de Freeren, dont le duc de Brabant doit rappeler ses hommes. — *Datum Granis aquis, nono kalend. octobris.*

Fragment dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 3me série, t. II, p. 293.

1222
5 novembre.

Walter, évêque de Tournai, ratifie l'engagère à l'abbaye de Saint-Bertin, des dîmes de Lisseweghe et de Coudekerke. — *Datum anno Domini M. CC. XXII, sabbato post festum omnium Sanctorum.*

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 51.

1222
novembre.

Godefroid, évêque de Cambrai, déclare que le chevalier Robert de Trivières a cédé à l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie sa dîme de *Bergessines* (ou Bierghes). — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo secundo, mense novembri.*

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 137.

1222
6 décembre.

Acte constatant que le couvent de Saint-George, de Cologne, avait vendu à l'abbaye du Val-Notre-Dame (Marienthal) une dîme à Asch, paroisse d'Holzwilre. — *Actio ista consummata est anno Dominice incarnationis M.CC.XXII, in sollempnitate Sancti Nicolai, in ecclesia Sancti Georgii.*

Franquinet, *Beredeneerde inventaris der oorkonden van de abdy Kloosterrade*, p. 199.

Engelbert, seigneur d'Enghien, approuve la donation d'une dîme à Bierghes, donation qui avait été faite à l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie par le chevalier Walter de Mussain. — *Actum anno Domini M. CC. XXII.* 1222.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 136.

Isabelle, dame de *Wartenbeke*, veuve de Baudouin de Materne, déclare que jamais elle ne troublera l'abbaye de Saint-Bertin dans la possession de la dîme de Bas-Warneton. — *Actum anno Domini M. ducentesimo vicesimo secundo.* 1222.

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 52.

Guillaume, abbé de Clairefontaine, admet Walter, comte de Blois et seigneur d'Avesnes, au partage des revenus du bien dit *le Sart-Saint-Martin*. — *Ce fut fait l'an de grace mil deus cent vint et deus.* 1222.

Ancienne traduction française dans Cocheris, *Notices et extraits relatifs à l'histoire de la Picardie*, t. II, p. 517.

L'abbé Marsilius et les religieux de Rolduc déclarent avoir conclu un échange avec l'abbaye de Notre-Dame *de Capella*, à laquelle ils avaient cédé la dîme de Guechem. — *Acta sunt hec anno gratie M. C. XXII.* 1222

Franquinet, *Beredeneerde inventaris der oorkonden van de abdy Kloosterrade*, p. 39.

Engelbert, seigneur d'Enghien, s'oblige, à la demande et au nom de ses hommes de Petit-Enghien, envers l'abbaye de Saint-Denis en Broqueroie, au sujet des onze ou douze bonniers de terres dont les prêtres de Petit-Enghien devaient avoir la jouissance. 1222 environ.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 138.

H., abbé de Grimberghe, et Engelbert, seigneur d'Enghien, confirment que le chevalier Étienne de Hoves a engagé à l'abbaye de Grimberghe une dîme se levant à Hoves. 1222 environ.

Fragment dans Devillers, *Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut*, t. V, p. 138.

1223.

1223
6 janvier.

G., abbé de Prémontré, informe Walter, comte de Blois, seigneur de Guyse et d'Avesnes, qu'il désire établir une ville franche, avec les lois d'Hanape, dans le domaine de *Roioncamp*, dépendant de l'abbaye de Clairefontaine. — *Donné en cette maison de Roioncamp, ou jour de la Tiephaine, l'an de grace M. CC. vint deux.*

Ancienne traduction française dans Cocheris, *Notices et extraits relatifs à l'histoire de la Picardie*, t. II, p. 537.

1223
11 février.

Maître Arnoul, chanoine de Tournai et official de l'évêque, déclare que Gilbert, châtelain de Bergues, et sa femme Mathilde avaient engagé à l'abbaye de Saint-Bertin, pour la somme de mille six cents livres de Flandre, leurs dîmes de Lisseweghe et de Coudekerke. — *Actum anno Domini M. CC. XXII, in vigilia Sancti Basilii.*

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 51.

1223
février.

L'empereur Frédéric II abandonne au chapitre de Saint-Servais, de Maestricht, la propriété d'un terrain vague (le *Vrythof?*), situé près de cette église. — *Datum Capue, anno Dominice incarnationis M. CC. XXIII, mense februario, indictione undecima.*

Bulletins de la Commission royale d'histoire, 3me série, t. IX, p. 33.

1223
février.

L'empereur Frédéric, à la demande d'Othon, prévôt du chapitre de Saint-Servais, de Maestricht, ratifie la charte par laquelle l'empereur Henri V avait donné à ce chapitre le patronat de l'église de Lanaken. — *Actum est hoc anno Dominice incarnationis M. CC. XXIII, mense februario, indictione XI, imperante domino nostro Friderico secundo, Dei gratia Romanorum imperatore augusto et rege Sicilie, anno imperii ejus tercio, regni vero XXV, feliciter. Datum Capue, anno, mense et indictione supradictis.*

Bulletins de la Commission royale d'histoire, 3me série, t. IX, p. 35.

1223
28 mars.

Le seigneur de Voormezeele, le chevalier Guillaume de Berghes, et Baudouin, seigneur de Praet, se constituent garants des droits que l'abbaye de Saint-Bertin possédait sur les dîmes de Lisseweghe et de Coudekerke. — *Actum feria secunda post Annuntiationem dominicam in proximo Paschæ, anno Domini scribendo millesimo CC. vicesimo secundo.*

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 53.

Gislebert, châtelain de Berghes, déclare quelles sont ses obligations envers l'abbaye de Saint-Bertin et les confirme de nouveau, tant en son nom qu'au nom de ses trois cautions. — *Actum feria secunda post Annuntiationem dominicam in proximo Paschæ, anno Domini scribendo M. CC. XXII.* 1223 28 mars.

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 53.

Jeanne, comtesse de Flandre et de Hainaut, confirme le droit que Philippe, comte de Flandre et de Vermandois, avait accordé à l'abbaye de Saint-Bertin, de tenir un marché et de creuser un canal à Poperinghe. — *Anno Domini M. CC. vicesimo tercio, mense maio.* 1223 mai

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 53.

Lettre échevinale de Tournai, par laquelle dame Julienne Mouskete et ses enfants s'accordent au sujet de la rente qui était due à cette dame. — *Et ce fu fait. . . . . el mois de jun, après le mort le roi Phelipe, en l'an de l'incarnation M. CC. et XXIII.* 1223 juin.

Bulletins de la Commission royale d'histoire, 1re série, t. IX, p. 136. — De Reiffenberg, *Chronique de Philippe Mouskés*, t. II, Supplément, p. 23.

Enquête ouverte, du temps du roi Philippe, au sujet d'un débat qui s'était élevé entre l'évêque et les bourgeois d'Amiens, et où l'on rappelle ce qui se pratiquait du temps du comte de Flandre, Philippe. 1180-14 juillet 1223.

Augustin Thierry, *Monuments de l'histoire du tiers état*, t. I, p. 189. — Beugnot, *Les Olim*, t. I, p. 989.

Enquête ouverte par Aubert d'Hangest, Guillaume de Capelle et Hugues d'Athies, du temps du roi Philippe, au sujet du bois *de Resto*, que les religieux de Longpont réclamaient comme leur ayant été donné par le comte de Flandre, Philippe. 1180-14 juillet 1223.

Beugnot, *Les Olim*, t. I, p. 1035.

Enquête faite, du temps du roi de France, Philippe, au sujet des aubains (*alienigenæ et adventicii*), dans le Valois, et où l'on rappelle la manière dont ils étaient traités du temps du comte Rodolphe, du comte Philippe (de Flandre), des comtesses Ade et Éléonore. 1180-14 juillet 1223.

Brussel, *Traité de l'usage des fiefs*, t. II, p. 944. — Beugnot, *Les Olim*, t. I, p. 960.

1223
18 août.

Godefroid, évêque de Cambrai, approuve la transformation de l'hôpital Saint-Gilles en une abbaye de l'ordre de Cîteaux et autorise la translation de l'église paroissiale de Zwyveke à Saint-Gilles. — *Actum apnd Sauzois, anno Domini M. CC. XX tercio, feria sexta post Assumptionem B. Marie.*

Cercle archéologique de la ville et de l'ancien pays de Termonde, Annales, 1866-1867, p. 268. — De Vlaminck, *Cartulaire de l'abbaye de Zwyveke-lez-Termonde*, p. 3.

1223
21 septembre.

Walter, évêque de Tournai, informe les abbés de Lobbes et de Saint-Nicolas au Bois qu'il a approuvé la cession des dîmes de Hamme et de Heusden à l'abbaye de Termonde. — *Datum Gandavi, anno Domini M. CC. XX tercio, in die Mathei apostoli et ewangeliste.*

De Vlaminck, *Cartulaire de l'abbaye de Zwyveke-lez-Termonde*, p. 4.

1223
11 octobre.

P. 599, l. 5, *ajoutez :* De Vlaminck, *Cartulaire de l'abbaye de Zwyveke-lez-Termonde*, p. 7.

1223
11 octobre.

Mathilde, dame de Termonde, fait donation de l'hôpital Saint-Gilles, de cette ville, pour y établir une abbaye de l'ordre de Cîteaux, qu'elle et son fils Robert prennent sous leur protection. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vigesimo tertio, quinto idus octobris.*

De Vlaminck, *Cartulaire de l'abbaye de Zwyveke-lez-Termonde*, p. 5.

1223
8 décembre.

Walter, évêque de Tournai, confirme la donation de la dîme de *Hardebure* ou Ertbuer, dans la paroisse de Heusden, donation qui avait été faite par Mathilde, dame de Termonde, à l'abbaye voisine de cette ville. — *Datum feria sexta post beati Nicholai, anno Domini M. CC. XX tercio.*

De Vlaminck, *Cartulaire de l'abbaye de Zwyveke-lez-Termonde*, p. 8.

1223.

Hugues, évêque de Liége, atteste que Wiger, chevalier de Wege (Lowaige) a donné aux religieux de Cornillon le patronat de l'église de Grimby. — *Actum anno ab incarnatione Domini M. CC. XXIII.*

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. IX, p. 354.

1223.

P. 603, l. 11, *ajoutez :* et *Historische Beschreiburg der Munsterkirche..... in Aachen*, p. 130.

1224.

Le pape Honorius III, à la demande du prévôt et du chapitre de Loo, leur confirme la garde de la chapelle de Loo. — *Datum Laterani, X kalendas februarii, pontificatus nostri anno octavo.* 1224 23 janvier.

Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, p. 48.

Adam, évêque des Morins, concède au prévôt et aux religieux de Loo la faculté de faire desservir par l'un d'entre eux l'église de Vinchem. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII, mense februario, dominica ante cathedram Sancti Petri.* 1224 18 février.

Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, p. 49.

René de Boomont, seigneur de Saint-Aubert, accorde différentes libertés, et, notamment, la franchise de tailles, aux habitants de Bertry, à condition qu'ils payeront, à lui et à ses successeurs, une rente annuelle de douze livres de Cambrai. — *Actum anno Dominice incarnationis millesimo ducentesimo vicesimo quarto, kalendas aprilis.* 1224 1er avril

Le Glay, *Glossaire topographique de l'ancien Cambresis*, p. 112.

L'abbé Fumald et les religieux de Zonnebeke déclarent avoir vendu à l'église de Loo un cens annuel de six sous, que Walter de Locre leur avait donné. — *Actum anno Domini M. CC. XXIII, VI idus aprilis.* 1224 8 avril.

Van Hollebeke, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo*, p. 49.

Baudouin, sire de Comines, atteste que le chevalier Gilles de *Gamechines* et sa femme Agnès ont vendu à l'église de Saint-Pierre, de Lille, un tiers de la dîme de Comines, de Deulemont et d'*Ousveit*. — *Actum anno Domini M. CC. XX quarto, mense junio.* 1224 juin.

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 55.

Adam, évêque de la Morinie, fait connaître que Lammekin *Rufus*, de Poperinghe, a ratifié les conventions qui avaient été conclues en son nom avec l'abbaye de Saint-Bertin, au sujet des offrandes de l'église de Poperinghe. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo vicesimo quarto, in vigilia Sancti Jacobi apostoli.* 1224 26 juillet.

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe*, p. 56.

1224 22 novembre. P. 621, l. 29, *ajoutez :* Warnkönig, *Flandrische Staats- und Rechts-Geschichte,* t. II, IIme partie, p. 139.

1224 31 décembre. Gérard, chevalier de Dongelberg, cède à l'abbaye du Val-Saint-Lambert tous ses droits sur onze familles de serfs, qui habitaient à Brocuy et à Lathuy. — *Acta sunt hec anno incarnationis Dominice M. CC. vicesimo quarto, Leodii in capitulo beati Lamberti, sub testimonio ecclesie, in vigilia Circumcisionis Domini.*

Bulletins de la Commission royale d'histoire, 2me série, t. V, p. 239.

1224 environ. Document dans lequel on explique les raisons qui engagent le roi d'Angleterre à accorder sa sœur au comte Maréchal; on craignait que celui-ci ne prît en mariage la sœur du « comte de Brus, » la fille du duc de Brabant ou la sœur du roi d'Écosse.

Bulletins de la Commission royale d'histoire, 2me série, t. XII, p. 46.

1224 environ. L'abbé de Zonnebeke, le doyen de la chrétienté à Roulers et le pléban de Saint-Pierre, d'Ypres, terminent un différend qui s'était élevé au sujet d'une pièce de terre dont l'église de Loo était devenue propriétaire.

Van Hollebeke, *Chartes de l'abbaye de Saint-Pierre de Loo,* p. 50.

1225.

1225 8 février. Baudouin, sire de Comines, déclare que, sur les instances de Thierri *de Petra* et de Barthélemi, bourgeois d'Ypres, il a donné en aumône un pré appelé *den Ham* à l'église de Saint-Bertin, de Bas-Warneton. — *Actum anno Domini millesimo ducentesimo (vigesimo primo), VI idus februarii.*

D'Hoop, *Chartes du prieuré de Saint-Bertin, à Poperinghe,* p. 57.

1225 mars. P. 634, l. 15, *ajoutez :* De Vlaminck, *Cartulaire de l'abbaye de Zwyvekelez-Termonde,* p. 9.

SECOND SUPPLÉMENT.

1191.

Le pape Célestin III confirme la charte par laquelle le roi de Hongrie, Béla, avait élevé l'église des Allemands de Transylvanie (*Teutonici Ultrasilvani*) au rang de prévôté libre. — *Datum XIII kal. januar., pontificatus nostri anno primo.* 1191 20 décembre.

De Borchgrave, *Essai historique sur les colonies belges en Hongrie et en Transylvanie*, p. 117.

1192-1196.

Le cardinal Grégoire *de Sancto Apostolo*, légat du saint-siége, déclare que, conformément aux intentions du roi Geisa, de Hongrie, les seuls Flamands qui seront soumis à la prévôté de Transylvanie seront ceux qui habitaient dans le désert concédé aux Flamands par ce roi. 1192-1196

De Borchgrave, *Essai historique sur les colonies belges en Hongrie et en Transylvanie*, p. 118.

1198.

Confirmation, par le pape Innocent, de la sentence précitée du cardinal Grégoire. — *Datum XVII kalend. julii, Romæ apud Sanctum Petrum.* 1198 15 juin.

De Borchgrave, *Essai historique sur les colonies belges en Hongrie et en Transylvanie*, p. 119.

1199.

Le pape Innocent autorise l'évêque de Transylvanie, Adrien, à appeler au saint-siége, dans certains cas et à l'occasion de différends qui pourraient s'élever entre lui et les prêtres flamands de son diocèse. — *Datum Laterani, XIX kalend. januar.* 1199 14 décembre.

De Borchgrave, *Essai historique sur les colonies belges en Hongrie et en Transylvanie*, p. 119.

1224.

1224. Charte accordée par André, roi de Hongrie, aux colons allemands de Transylvanie, à qui il confirme les libertés que le roi Geisa leur avait octroyées. — *Datum anno ab incarnatione Domini M. CC. XXIIII, regni autem nostri vicesimo primo.*

De Borchgrave, *Essai historique sur les colonies belges en Hongrie et en Transylvanie*, p. 120.

FIN.

TABLE DES NOMS DES PERSONNES.

A.

A., abbé d'Anvers, 569.
A., abbé de Cîteaux. *Voyez* ADAM.
A., abbé des Dunes. *Voyez* AMILIUS.
A., archidiacre de l'évêché de Tournai en Flandre, 510.
A., archevêque de Cologne. *Voyez* ADOLPHE.
A., bienfaiteur de l'hôpital de Jérusalem, 439.
A., doyen de Hal, 666.
A., doyen de l'église Saint-Sauveur, de Bruges, 389.
A., doyen du concile de Binche, 282.
A., femme de Gilbert Ier de Gand, 244.
A., femme de Guillaume de Grimberghe, 650.
A. DE SAINTE-MAURE, maître de l'ordre du Temple en Angleterre, 390.
A. d'Ypres (maître), 535.
ABSALON, abbé de Springiersbach, 24.
ABSALON, archevêque de Lund, 55.
Acquensis (*Henricus*). *Voyez* HENRI D'AIX.
ADAM, abbé d'Anchin, 191.
ADAM, abbé de Cîteaux, 440, 461.
ADAM, abbé du Mont-Saint-Martin, 188.
ADAM, chevalier de *Cauderi*, 272.
ADAM (maître), chanoine du chapitre de Saint-Lambert, de Liége, 417.
ADAM, évêque de Morins ou de Térouane, 408, 448, 458, 478, 479, 494, 499, 500, 515, 524, 538, 543, 567, 570, 585, 591, 599, 601, 609, 615, 617, 621, 626, 627, 679, 681, 693.
ADAM, seigneur de Wallaincourt, châtelain d'Ypres et de Baillœul, 242, 272, 342, 350, 351, 359, 365, 434, 473, 494.
ADAM, tenancier de l'abbaye d'Épinlieu, 507.
ADAM, vassal d'Engelbert d'Enghien, 677.
ADAM CLAICHIN, de Furnes, 494.
ADAM CORBIAUS (le chevalier), 564.
ADAM DE BENNINGEFELD, 34.
ADAM DE BERG, 4.
ADAM DE BLARINGHEM, vassal de Baudouin des Plancques, 540.
ADAM DE BOTEBRUGE ou BOUTERSBRUGE, 597, 602, 679.
ADAM DE COLCHESTER, 434.
ADAM D'ESSEX, 223.
ADAM D'OPHEM, 112.
ADAM DE WARNES, 515.
ADAM KIÉRÉS ou KIÉRET (le chevalier), 362, 436, 448, 480.
ADE, comtesse de Hollande, femme de Louis, comte de Looz, 383, 470.
ADE, dame de Harnes, 66, 98, 648.
ADE, femme de Thierri de Beveren, châtelain de Dixmude, 122, 317.
ADE, fille d'Alide, dame de Boulaere, 579.
ADE DE VERMANDOIS (la comtesse), 691.
ADELBURGIS, tributaire de l'abbaye de Saint-Trond, 8.
ADÈLE, fille de Walter de Cleemputte, 218.
ADELIDE, veuve de Henri de Campaines, 9.
ADELIS, femme d'Adam de Warnes, 515.
ADELISE, dame de Grimberghe, 164, 266.
ADELISE, fille d'Erembald de Lisseweghe, 79.
ADOLPHE, archevêque de Cologne, XXXVII, XLIV, LV, 31, 50, 69, 78, 82, 83, 87, 96, 97, 98, 105, 124, 133, 146, 151, 177, 192, 200, 220, 233, 235, 243, 248, 274, 349.
ADOLPHE, comte de Berg, 222.
ADRIEN IV, pape, XXXIII.
ADRIEN, évêque de Transylvanie, 695.
AEILIS, femme de Manassès de Guines, 554.
AÉLIDE, femme de Jean de la Cauchie, 622, 648.
AÉLIDE, femme de Walter, seigneur de Hondscote, 536
AÉLIDE, fille d'Erembald de Lisseweghe, 84.
AÉLIS, dame de Haussy, 104.
AGATHE, femme de Blancard, 518.
AGATHE, femme de Louis, comte de Looz, 632.
AGATHE DE MAINVAULT, 588.
AGNÈS, dame de Roisin, 434, 523.
AGNÈS, duchesse de Lorraine, L, 461, 534, 535, 578.
AGNÈS, femme de Gérard, seigneur de Grimberghe et de Ninove, 540, 601, 602, 645, 646.
AGNÈS, femme de Gilles de *Gamechines*, 693
AGNÈS, femme de Gison de *Clusa*, 303.
AGNÈS, femme de Henri de Schiervelde, 164.
AGNÈS, femme de Nicolas de Mainvault, 532.

Agnès, femme de Walter de Fauquemberge, 113.
Agnès, fille d'Hervé, comte de Nevers, femme de Guy de Châtillon, comte de Saint-Paul, 426, 538, 615, 638, 641.
Agnès, fille de Roger de Condé, 504.
Agnès, mère d'Alard, seigneur d'Antoing, 280.
Agnès, prieure de Lancwaden, 28.
Agnès de Méranie, seconde femme du roi Philippe-Auguste, 167, 339.
Agnès de Sassignies, 85.
Agnès li Fierière, 145.
Aimeric de *Hanbise*, 234.
Aimery, maître du Temple en Angleterre, 424.
Aimon *Crassus* ou le Gros, 444.
Ainfred le Flamand, 616.
Alain de Lille, surnommé le Docteur universel, 205.
Alain Martel (frère), 412.
Alard, 23.
Alard, marchand de Louvain, xxviii, 367.
Alard, seigneur d'Antoing et de Croisilles, 280, 283, 460, 516, 517, 533.
Alard de Bourgelles, 472.
Alard de Croisilles, 354.
Alard Flameng, maréchal du roi d'Angleterre, 192, 244.
Alard le Flameng ou le Flamand, 429, 432, 444, 456.
Alard Maquarel, 157.
Albéric, archevêque de Reims, 292, 442, 484.
Albéric, marchand de Cambrai, xxviii, 432.
Albert de Cuyck, 7, 68, 372, 632.
Albert de Cuyck, évêque de Liége, xxi, 47, 65, 83, 153, 291, 655, 656, 658.
Albert de Dalbruck (le comte), 397.
Albert de Dintere, 63, 68.
Albert de Louvain, évêque de Liége, fils du duc de Brabant Godefroid III, xlii, xlvi, xlix, 13, 17, 20, 39, 146, 167, 169, 180, 181.
Albert, comte de Dachsbourg et de Moha, xxi, 96, 167, 180, 216, 227, 232, 261, 300, 334, 376, 501, 598, 652, 659.
Alburge *de Maresco*, 28.
Aldebrand, neveu du pape Innocent III, 215.
Aleïde, serve de Sainte-Gertrude, de Nivelles, 85.
Aleman, vassal de l'empereur d'Orient, Henri, 326.
Alexandre de Roffham, 273.
Alexandre fils de Baudouin, de Gand, xxvii, 452.
Alexandre, fils du chevalier Gilles, 676.
Alexandre III, pape, xxxiii, xxxiv, 304, 376.
Alexis, usurpateur du trône de Constantinople, 198.
Alexis l'Ange, empereur de Constantinople, lii, 244.
Aleyde, dame de Heinsberg, 144, 156, 185.
Aleyde, comtesse de Hollande, 103, 194, 299.
Aleyde, femme de Guillaume, comte de Hollande, 307.
Aleyde, femme de Guillaume Pipenpoy, 292.
Aleyde, femme de Witger, 350.
Aleyde, sujette de l'abbaye de Saint-Trond, 303.
Aleyde de Louvain, fille du duc Henri Ier, femme du comte de Looz, puis du comte d'Auvergne et enfin, dame de Wesemale, xxiv, xlv, 630.
Alice, comtesse d'Angoulême, 243.
Alice ou Alide, femme de Rase, seigneur de Boulaer, 328, 469, 478, 482, 579, 589.
Alice, veuve de Walter, sire de Termonde, 335.
Alice de Béthune, femme de Guillaume Marescal, comte de Pembroke, 199, 429.
Alise, femme de Gérard du Fossé, 67.
Alise, femme de Walter, seigneur de Sotteghem, 546.
Alix, dame, 686.
Alix, femme de Walon de Niles, seigneur de Vleteren, 475.
Allemand. *Voyez* Thierri, Waleran.
Almann, neveu du comte de Hainaut, 48.
Alulphe d'Ales, 13.
Alverade, comtesse de Molbach, 274, 301, 444, 567.
Amand, abbé de Saint-André du Cateau, 125.
Amand, prévôt d'*Elmare*, 621.
Amand d'Avesnes, 48.
Amand Grifons, de Busegnies, 517, 523, 534.
Amauri, comte de Glocester, 134.
Amaury, doyen de l'église Saint-Pierre, de Lille, 486.
Amaury de Castanières (le chevalier), 553.
Amaury de Montfort, 496.
Amé, prévôt de Douai, 260, 261, 263.
Amé (saint), patron de Douai, 262.
Amelric de Hesewyck, 68.
Amilius, abbé des Dunes, 493, 496.
Amman (*voyez* Arnoul).
Amulric d'Ywir, 349.
André, bailli de Bruges ou justicier de Flandre, 497, 502, 516, 544.
André, chancelier du roi de Danemark, 55.
André, roi de Hongrie, 468, 696.
André de Chauvigny, 117.
André de Marchiennes, chroniqueur, 205.
André Naulun, de Londres, 281.
Anseau, évêque de Meaux, 215.
Ansegise, époux de sainte Begge, xxx.
Anselme (maître), ami d'Étienne, évêque de Tournai, 58.
Anselme, chanoine de Cambrai, 604.
Anselme de Faing, 637.
Anselme d'Ypres, xxvii, 434.
Anser (Bellin). *Voyez* Bellin *Anser*.
Ansilie, dame de *Spinetum*, 60.
Antigone, femme de Gérard, comte d'Are, 397.
Antoine, châtelain de Binche, 553, 574.
Antoine, chevalier de Braine-la-Willotte, 556.
Antoine, frère d'Imbert le Lorain, 258.
Antoine de Braine, 514.
Antoine de Gand, marchand flamand, xxvii, 449.
Antoine de *Gelimen*, 193.
Archiers (Simon li). *Voyez* Simon.
Arnoul, abbé de Middelbourg, 285.
Arnoul, abbé de Saint-Pierre, de Gand, 374, 413, 531, 556, 621, 659.
Arnoul, abbé de Vicogne, 667.
Arnoul, avoué de Térouane, 136.

ARNOUL, bienfaiteur du chapitre de Saint-Aubin, de Namur, 320.
ARNOUL, chanoine et official de Tournai, 569, 610, 690.
ARNOUL, chevalier de Bunsbeke, 183.
ARNOUL, chevalier de Heusden, 634.
ARNOUL, comte d'Aerschot, 183.
ARNOUL, comte de Chiny, 15.
ARNOUL, comte de Guines, 262, 270, 325, 329, 339, 340, 408, 448, 480, 495, 514, 651.
ARNOUL, comte de Looz, fils du comte Louis, 397, 462, 506, 521, 523, 545, 583.
ARNOUL, doyen de Binche, 187.
ARNOUL, doyen de la chrétienté, de Bruges, 196, 209, 210, 665.
ARNOUL, fils d'Arnoul, 405.
ARNOUL, fils de Henri Amman, 531.
ARNOUL, fils d'Iwain de Moorsel, 630.
ARNOUL, fils de Jean de Heusden, 474.
ARNOUL, fils de Rase de Gavre, 327, 374.
ARNOUL, frère d'Adolphe, archevêque de Cologne, 135.
ARNOUL, frère convers de Ter-Doest, 542.
ARNOUL, habitant de Bevingen, 292.
ARNOUL, notaire du duc Henri Ier, XXXIX, XL.
ARNOUL, patriarche de Jérusalem, 53.
ARNOUL, prêtre de Steenhuyze, 666.
ARNOUL, prévôt de Watten, 115.
ARNOUL, seigneur de Bigard, 589.
ARNOUL, seigneur de Diest, 30, 350, 392, 396.
ARNOUL, seigneur de Grimberghe, XIII, 151, 484, 543, 609.
ARNOUL, fils du précédent, 543.
ARNOUL, seigneur de Heinsberg, 144.
ARNOUL, seigneur de Morialmé, 281, 349.
ARNOUL, seigneur de Wesemale, XIII, XLV.
ARNOUL D'AUDENARDE, 104, 232, 310, 325, 358, 380, 404, 427, 438, 470, 520, 534, 569, 639.
ARNOUL DE CARENCHY, chanoine de Béthune, 527.
ARNOUL D'ELSLOO, 481, 504.
ARNOUL DE FLANDRE, 489.
ARNOUL DE FOURON, noble homme, 400.
ARNOUL DE GIMNICH, 572.
ARNOUL DE GUINES, châtelain de Bourbourg, 202.
ARNOUL DE HAUCOURT, 221.
ARNOUL DE HUTTORP, 131.
ARNOUL DE KAIEU, 64, 72.
ARNOUL DE LANDAS, seigneur d'Enne, 143, 522, 537, 546, 582.
ARNOUL, fils du précédent, 582.
ARNOUL DE LESDAIN, 487.
ARNOUL DE *Loin*, 188.
ARNOUL DE ROTSELAER, sénéchal du duc de Louvain, 371.
ARNOUL DE *Waleham* ou WALHAIN, XIII.
ARNOUL HIELE, 444.
ARNOUL NOIET ou NORT, de Bruges, 444, 490.
ARNOUL STIRBOLD, chevalier, 669.
ARNOUL TARIOT, XXVIII, 363.
AUBERT D'HANGEST, 691.
AUBIN (saint), 277.
AUDEFRID, d'Arras, 54.
Auriga (Jean). *Voy.* JEAN WAGENARE.
AVE, abbesse de Ghislenghien, 85.
AVE, abbesse de Nonnenbossche, 98, 147.
AVE, femme de Nicolas Calo, 609.
AVELINE, fille de Richard de Munfichet, 415.
AZON, chanoine de Saint-Paul, de Liége, 653.

B.

B., chapelain de l'église Saint-Nicolas, de Nivelles, 587.
B., comte de Bentheim. *Voyez* BAUDOUIN.
B. DE BOIRES, écolâtre de Cambrai, 579.
B. DE HOOGLEDE, 84.
BADELOGA, femme de Baudouin de Rondslo, 664.
BADILON (saint), abbé de Leuze, 556.
BALDÉRIC D'HAREGNI, 668.
BALDON LE ROUX, 627.
Baldwinus filius Erardi, 531.
BALLIM (Nicolas de). *Voyez* NICOLAS DE *Ballim*.
BALTERIC DE HARLEBEKE, 113.
BALUZE, écrivain français, XXXIV.
BARAT DE STRÉPY, bailli de Furnes, 620.
BARDUN (Jean). *Voyez* JEAN BARDUN.
BAROCHE (le templier), 227.
BARTHÉLEMY, abbé d'Echternach, 344.
BARTHÉLEMY, bourgeois d'Ypres, 694.
BARTHÉLEMY, évêque des Cinq-Églises, VII.
BARTHÉLEMY DE ROYE, chambellan du roi de France, XIII, 185, 259, 611.
BARTHÉLEMY DE SAUGIE, 582.
BARTHÉLEMY DE SAINT-OMER, marchand de Saint-Omer, 443.
BARTHÉLEMY DE VENDÔME, archevêque de Tours, 21.
BASILIE, femme de Walter, sire de Fontaines, 341.
BASTIEN DE GOURDINNE, 656.
BATARD (Guillaume LE). *Voyez* GUILLAUME LE BATARD.
BATHILDE, dame de Trazegnies, 60.
BAUDOUIN Ier, roi de Jérusalem, 53.
BAUDOUIN BRAS DE FER, comte de Flandre, IV, XX.
BAUDOUIN DE LILLE (ou V), comte de Flandre, 195.
BAUDOUIN DE MONS (ou VI), comte de Flandre, 150.
BAUDOUIN LE COURAGEUX (ou VIII), comte de Flandre et de Hainaut, marquis de Namur, VII, XX, XLVIII, XLIX, L, 4, 6, 17, 18, 19, 23, 25, 26, 33, 35, 36, 37, 45, 46, 47, 48, 51, 52.
BAUDOUIN IX, comte de Flandre et de Hainaut, empereur de Constantinople, III, IV, VIII, IX, XII, XIII, XIV, XVII, XXIV, XXIX, XXX, XLIX à LIV, 36, 37, 41, 43, 47, 51, 53, 55 à 59, 61, 63, 70, 71, 73, 76, 80, 81, 86, 88, 91, 95, 96 à 99, 101 à 103, 106, 108 à 111, 113 à 116, 118 à 121,

125 à 127, 129, 130, 132 à 137, 140, 142, 143, 147, 150, 157, 158, 160 à 163, 167 à 176, 178, 179, 184, 187, 195, 198, 201, 218, 222, 223, 227, 228, 230, 231, 235, 236, 237, 244, 245, 246, 249, 259, 279, 289, 314, 323, 330, 337, 345, 367, 369, 513, 526, 655, 656, 657, 661, 667.
BAUDOUIN (le Faux), XV, 635, 639.
BAUDOUIN, abbé d'Aldenbourg, 79, 80, 306.
BAUDOUIN, abbé de Cambron, 507, 534, 666.
BAUDOUIN, abbé de Saint-Bavon, 633, 652.
BAUDOUIN, aumônier de l'abbaye de Saint-Bavon, 533.
BAUDOUIN, avoué de Châtelet, 526.
BAUDOUIN, *cartarum confector*, XL.
BAUDOUIN, chambellan de Flandre, 163, 170.
BAUDOUIN, chanoine d'Anvers, 20.
BAUDOUIN, chantre du chapitre de Saint-Donatien, de Bruges, 401.
BAUDOUIN, châtelain d'Arras, 129.
BAUDOUIN, châtelain de Gravelines, 458.
BAUDOUIN, châtelain de Lens, 420, 427, 480.
BAUDOUIN, châtelain de Tournai, 123.
BAUDOUIN, châtelain d'Ypres, 164.
BAUDOUIN, chevalier del Til, 557.
BAUDOUIN, chevalier de Saint-Remy, 35.
BAUDOUIN, comte de Bentheim, 586, 594, 604.
BAUDOUIN, comte de Guines, 9, 105, 131, 143, 184, 202, 256.
BAUDOUIN, fils du précédent, 143.
BAUDOUIN, connétable de Boulogne, 452.
BAUDOUIN, connétable d'*Ermelingeham*, 443.
BAUDOUIN, croisé liégeois, 200, 204.
BAUDOUIN, doyen de Térouane, 253.
BAUDOUIN, écolâtre de Louvain, 332.
BAUDOUIN, écoutète d'Afsné, 517.
BAUDOUIN, évêque d'Utrecht, 54, 68.
BAUDOUIN, fils de Thierri d'Alsace, XLVII, XLVIII.
BAUDOUIN, maire de Tamise, 61.
BAUDOUIN, notaire du roi de Jérusalem, 342.
BAUDOUIN, religieux de l'abbaye de Baudeloo, 135, 196.
BAUDOUIN, *scriptor* du comte de Hollande, 593.
BAUDOUIN, seigneur d'Ardres, 263.
BAUDOUIN, seigneur de Comines, 164, 310, 351, 404, 434, 443, 446, 450, 674, 679, 693, 694.
BAUDOUIN, dit le Jeune, seigneur de Comines, châtelain d'Aire, XVII, 310, 351, 355, 417, 421, 447, 451, 480, 503, 625, 681, 683.
BAUDOUIN, seigneur de Praet, 436, 645.
BAUDOUIN, fils du précédent, 645.
BAUDOUIN, serviteur de l'abbé de Cambron, 534.
BAUDOUIN, sire de Quinchi, Cuincy ou Canchi, 472, 511.
BAUDOUIN *Bellus*, 374.
BAUDOUIN CAZ, XXXVIII.
BAUDOUIN D'AIRE. *Voyez* BAUDOUIN dit le Jeune, seigneur de Comines.
BAUDOUIN D'ALOST, 444.
BAUDOUIN DE BAILLŒUL, 80.
BAUDOUIN DE BAINGHEM, 448.
BAUDOUIN DE BARSELE ou BASELE, 159, 543, 561, 571.
BAUDOUIN DE BEAUVOIR, 480.
BAUDOUIN DE BÉTHUNE, comte d'Aumale, XVII, 36, 77, 118, 119, 122, 132, 133, 141, 158, 173, 192, 199, 217, 232, 236, 242, 248, 251, 327, 350, 366, 403, 415, 421.
BAUDOUIN DE *Beureriâ*, 572.
BAUDOUIN DE BRIAST, 627.
BAUDOUIN DE CASSEL, 129.
BAUDOUIN DE CHOCQUES, 605.
BAUDOUIN DE CRÉQUY, 448.
BAUDOUIN DE GAND, 251.
BAUDOUIN DE GRAU, 8.
BAUDOUIN DE GUINES, 255, 434, 453, 581.
BAUDOUIN DE HAVESKERCKE, 95.
BAUDOUIN DE LAUWIN, 511.
BAUDOUIN DE LOBBES, sénéchal de Valenciennes, 172, 336, 367, 374, 493, 498, 609, 629.
BAUDOUIN DE LOUSCANS ou LOUSAINS, 231, 349.
BAUDOUIN DE LOUPOIGNE, 22, 65.
BAUDOUIN DE MESEREN, 435.
BAUDOUIN DE METERNES ou METEREN, 504, 517, 674, 679, 689.
BAUDOUIN *de Molendino*, 370.
BAUDOUIN DE MORTAGNE, 24.
BAUDOUIN DE PEDE, 522.
BAUDOUIN DE QUERQUI, 426.
BAUDOUIN DE ROUSLO ou RONDSLO, 187, 664.
BAUDOUIN DE SAINT-REMY DE LA CHAUSSÉE, 158, 172, 592.
BAUDOUIN DE SAINT-VAAST, 193.
BAUDOUIN DE WERREVAL, 243.
BAUDOUIN DE WINTI, 505.
BAUDOUIN DE ZILLEBEKE, 164, 335.
BAUDOUIN DES PLANQUES, 540.
BAUDOUIN D'HAZEBROECK, 451.
BAUDOUIN DU CHATEL, 54.
BAUDOUIN FILS D'ABRAHAM, marchand de Gand, XXVII, 361.
BAUDOUIN FILS DE HAWIDE, 24.
BAUDOUIN FILS DE MASCELIN, 281.
BAUDOUIN LE FLAMENG, 158.
BAUDOUIN LI KUERS, 616.
BAUDOUIN LINDENERE, 479.
BAUDOUIN LUPIN, de Gand, 435, 436.
BAUDOUIN RAD, 342.
BAUDOUIN SUARTHE, de Dunkerque, 515.
BAUDRI, sire de Roisin, 484, 601.
BÉATRIX, châtelaine de Bourbourg, femme d'Arnoul, comte de Guines, 325, 334, 483, 554, 581, 602.
BÉATRIX, dame de Masmines et de Laerne, 380, 425, 428, 546.
BÉATRIX, dame de Nevele, femme de Roger de Courtrai, 102.
BÉATRIX, dame de Stryen, 123.
BÉATRIX, femme de Louis, seigneur de Leefdael, 566.
BÉATRIX, femme de Michel de Haringhe, 427.
BÉATRIX, femme de Robert de Baillœul, 620.
BÉATRIX, femme de Robin de Messines, 660.
BÉATRIX, femme de Roger de Condé, 504.
BÉATRIX, femme de Siger, châtelain de Gand, 364.

BÉATRIX, femme du chevalier Guillaume d'Ypres, 542.
BÉATRIX, femme du chevalier Michel de Furnes, 525.
BÉATRIX, fondatrice d'Épinlieu, 459.
BÉATRIX, nièce d'Arnoul, seigneur de Bigard, 589.
BÉATRIX, veuve du chevalier Robert de Baillœul, 631, 633.
BÉATRIX DE LYSDONCK, 247.
BÉATRIX DE *Pola*, 247, 253.
BÉATRIX DE RENINGHELST, 495.
BEGGE (sainte), XXX.
BEIER (Philippe). *Voyez* PHILIPPE BEIER.
BEIR (Lippin). *Voyez* LIPPIN BEIR.
BÉLA, roi de Hongrie, 695.
BELARD (Walter). *Voyez* WALTER BELARD.
BELE ou ISABELLE, dame de Cruyninghe, 405.
BELLIN *Anser*, bourgeois de Louvain, 250.
BENOÎT, cardinal de Sainte-Susanne, 256, 260.
BENOÎT, curé de Courtrai, 252.
BERNARD DE LA ROCHE, 46.
BERNARD DE LILLE, 88.
BERNARD DE ROBAIS ou ROSBAIS, 75, 670.
BERNARD DE SAINT-VALÉRY, XXVI, 7, 14.
BERNARD DE ZOMERGHEM, 291.
BERNARD, abbé de Honnecourt, 124.
BERNARD, prévôt de l'église d'Harlebeke, 558, 562.
BERTAIRE, abbé de Saint-Euverte, 149.
BERTAIRE, archidiacre de Cambrai, 11, 209, 214.
BERTHE, abbesse de Nivelles, 85, 311, 317.
BERTHE, dame gantoise, 566.
BERTHE, femme de Gobert, seigneur de Coulmy, 150.
BERTHE, femme de Rodolphe de Rhodes, 494.
BERTHE DE MORLANWELZ, 187.
BERTHE DE STEENHUSE, 75, 102, 126.
BERTHOLD DE NEUENBURG (le comte), 30.
BERTHOUT (les). *Voyez* GILLES, WALTER.
BERTIN, abbé de Saint-Aubert, de Cambrai, 508.
BERTOLD, évêque de Naumbourg, 252.
BERTOLD, protonotaire de la cour impériale, 449.
BERTRAM (Robert). *Voyez* ROBERT BERTRAM.
BERTRAM, évêque de Metz, 252.
BERTRAND (Walter). *Voyez* WALTER BERTHOUT.
BEZELA, 466.
BIGGE (Jean). *Voyez* JEAN BIGGE.
BIRTAU (Walter). *Voyez* WALTER BERTHOUT.
BLANC (Henri LE). *Voyez* HENRI LE BLANC.
BLANCARD, bourgeois de Furnes, 518.
BLANCHE DE CASTILLE, reine de France, 612, 634.
BLANCHE, comtesse de Champagne ou de Troyes, 258, 300, 480, 498, 517, 527, 532, 551, 566.
BLIAUT (Jean). *Voyez* JEAN BLIAUT.
BLOCH (Walter). *Voyez* WALTER BLOCH.
BODIN, fondateur de l'abbaye de Blendieque, 538.
BOIDIN, serviteur de Baudouin de Béthune, 550.
BOIDIN DE MERNES (le chevalier), 247.
BOIDIN D'HAVESKERCKE, 531.
BOLE (Franc). *Voyez* FRANC BOLE.
BONE (Walter). *Voyez* WALTER BONE.
BONIFACE, marquis de Montferrat, 198, 218.
BONIFACE DE FECHIRS, 678.
BORGNE (Gosuin le). *Voyez* GOSUIN LE BORGNE.
BOUCHARD (Thomas). *Voyez* THOMAS BOUCHARD.
BOUCHARD D'AVESNES, bailli du Hainaut, VI, XIV, 404, 418, 442, 477, 563, 583, 672.
BOUCHARD DE MONTMORENCY, 593.
BRAMA, de Gand, 379, 380.
BRANDON, négociant de Douai, XXVII, 257.
BRANTIN, de Meerbeke, 551.
Breviator (Henri). *Voyez* HENRI *Breviator*.
BRIAN *de Insula*, 384, 421, 457.
BRIGWERRE ou BRIWERRE (Guillaume). *Voyez* GUILLAUME BRIGWERRE.
BRUNON, archevêque de Cologne, 25, 26, 28, 30, 248.
BRUNON, prévôt d'Aix-la-Chapelle, 98.
BRUNON (le chevalier), 484.
BRUNING (Thomas). *Voyez* THOMAS BRUNING.
BUC (Walter LE). *Voyez* WALTER LE BUC.
BURYLLUS ou VOULLA, ennemi de l'empereur Henri, 294.
BUTKENS (l'historien), XXXVIII.

C.

C., doyen d'Arberg, 372.
C., écolâtre de Lille, 468.
CADELL (Guillaume). *Voyez* GUILLAUME CADELL.
Calcearius (Gosuin). *Voyez* GOSUIN *Calcearius*.
CALO (Nicolas). *Voyez* NICOLAS CALO.
CALIXTE II, pape, XXXIII.
CALOJEAN. *Voyez* JOANNICE.
CAMPIN (Martin). *Voyez* MARTIN CAMPIN.
Canis (Walter). *Voyez* WALTER *Canis*.
CANT (Woitin). *Voyez* WOITIN CANT.
CARPRE (Henri). *Voyez* HENRI CARPRE.
CATHERINE, fille de Gérard de Baillœul, 232.
CATHERINE, femme de Gilles Berthout, 469, 476, 523, 533.
CATHERINE, fille de Waleran, duc de Limbourg, 600, 643.
CAUCIÈRES (Gosuin LI). *Voyez* GOSUIN LI CAUCIERES.
CAZ (Baudouin). *Voyez* BAUDOUIN CAZ.
CÉCILE DE SAINT-OMER, 251.
CÉLESTIN III, pape, XXX, 2, 15, 21, 33, 34, 37, 38, 41 à 44, 50, 52, 53, 57, 61, 72, 79, 90, 91, 653, 654, 695.
CENTIUS, cardinal de Sainte-Lucie, 34, 53.
CERBAART (Michel de). *Voyez* MICHEL DE CERBAART.
CÉSAIRE (saint), 216.
CÉSAIRE, moine d'Heisterbach, abbé de Prüm, 586.
CÉSAIRE DE NEUVILLE, chevalier, 115.
CÉSAR (J.), notaire. *Voyez* J. CÉSAR.
CHAMPENEIS (Godefroid). *Voyez* GODEFROID CHAMPENEIS.
CHANGEUR (Renaud le). *Voyez* RENAUD LE CHANGEUR.
CHANTRE (Robin le). *Voyez* ROBIN LE CHANTRE.

CHARLEMAGNE ou l'illustre empereur Charles, XXII, 349, 426.
CHARLES LE BON, comte de Flandre, XX.
CHARLES D'AERSCHOT, 74.
CHAUGE (Robert), 118.
CHIEN DE NEVELE (Eustache LE). *Voyez* EUSTACHE LE CHIEN.
CHILPÉRIC, roi des Francs, 75.
CHRÉTIEN, abbé de Saint-Trond, 147, 205, 292, 303, 320, 336, 337, 350, 375, 400, 440, 466, 483, 487, 568, 586, 591.
CHRÉTIEN, écoutète de *Niemonstra*, 413.
CHRÉTIEN DU PRÉ, 492, 582.
CHRÉTIEN LE LONG, marchand de Bruges, XXVII, 247.
CHRÉTIENNE, dame de Ravensberge, 188.
Christianus. *Voyez* CHRÉTIEN.
CHRISTINE, femme de Michel de Boulaere, 511, 569.
CHRISTINE, femme de Thierri *de Agro*, 511.
CHRISTINE, veuve de Jean *Sapiens*, d'Ypres, 626.
CLAICHIN (les). *Voyez* ADAM, GÉRARD.
CLAIREMBAUD D'HAUTERIVE (*Clarenbaldus de Alta ripa*), XIII.
CLARISSE, femme de Rase, seigneur de Gavre, 72, 159, 327, 335, 531.
CLARISSE, femme de Gilles, de Bruges, 401.
CLARISSE, femme de Roger le Flameng, 301.
CLÉMENCE, dame de Chocques, mère de Robert de Béthune, 10, 11.
CLÉMENCE, femme d'Arnoul de Diest, 30, 568, 586.
CLÉMENCE, femme d'Eustache des Belles-Aises, 331.
CLÉMENCE, femme de Léon de Bruxelles, 271, 427.
CLÉMENCE, femme du maire Simon, 147.
CLÉMENCE DE *Hallare*, 651.
CLÉMENCE DE HOUDENG, 202.
CLÉMENT III, pape, XXXIII, 1, 79, 252.
CLÉMENT (Robert). *Voyez* ROBERT CLÉMENT.
CLERC (Michel LE). *Voyez* MICHEL LE CLERC.
CLERUNS (Simon). *Voyez* SIMON CLERUNS.
CLINCHAMER (Hugues). *Voyez* HUGUES CLINCHAMER.
COLARD, seigneur de Haussy, 104.
COLARD, serviteur de Nivelon, maréchal de l'évêque de Senlis, 448.
COLIN, détenteur de la dîme de Vliesseghem, 497, 498.
COLIN DE BASSINGEBOURN, 453.
COMNÈNE (Théodore). *Voyez* THÉODORE COMNÈNE.
CONEZA, serve de l'abbaye de Saint-Trond, 350.
CONON, abbé de Saint-Barthélemy, de Bruges, 499.
CONON DE BÉTHUNE, bailli ou régent de l'empire d'Orient, V, XVII, 157, 184, 185, 195, 438, 519, 557, 635.
CONON DE *Mucei*, 319.
CONRAD, abbé de Prémontré, 599.
CONRAD, doyen de Notre-Dame, d'Aix-la-Chapelle, 22.
CONRAD, évêque de Porto, légat du pape, 582, 608, 629.
CONRAD, évêque de Spire et de Metz, chancelier de l'Empire, 306, 368, 414, 503, 529, 548, 577, 580.
CONRAD, fils de Lothaire, comte de Hochstaden, 334.
CONRAD, grand doyen ou prévôt et archidiacre de Cologne, 378, 578.
CONRAD, prévôt de Saint-Adalbert, d'Aix-la-Chapelle, 84.
CONRAD, wildgrave, 601.
CONRAD DE SALON, 7.
CONRAD DE WILRE (le sénéchal), 378.
CONSTANCE, femme de Thomas de Valenciennes, 250.
CONSTANTIN (les), empereurs d'Orient, LII.
CONSTANTIN, prédicateur, 21.
CORBIAUS (Adam). *Voyez* ADAM CORBIAUS.
CORF (Geldolphe). *Voyez* GELDOLPHE CORF.
COTTERIAU (Guillaume). *Voyez* GUILLAUME COTTERIAU.
Crassus ou LE GROS (Aimon). *Voyez* AIMON *Crassus*.
CRESPIN (maître), chanoine de Cambrai, 525.
CUNÉGONDE, femme de l'empereur Henri II, 130.
CUNNEQUIN DE GRAVELINES, 391.

D.

D., fiancée de H., d'Audenarde, 275.
DAGOBERT Ier, roi des Francs, 75.
DANDOLO (le doge). *Voyez* HENRI DANDOLO.
DANIEL, abbé de Cambron, 67, 68.
DANIEL, avoué d'Arras, seigneur de Béthune, XXIII, 373, 421, 436, 447, 451, 460, 473, 479, 488, 491, 514, 520, 527, 576, 582, 597, 605, 608, 609, 622, 625, 633, 636, 637, 648, 677, 680.
DANIEL, doyen de Saint-Quentin, 138.
DANIEL, fils de Walter de Cleemputte, 218.
DANIEL, prévôt d'Harlebeke, 15.
DANIEL DE COURTRAI, 363, 387, 392.
DANIEL DE *Donia*, 648.
DANIEL DE FOURON, 685.
DANIEL DE MOLEMBEC, 342.
DANIEL DE POPERINGHE, 495.
DANIEL DE WALLE, 265.
DANIEL DES ÉCAUSSINES (maître), 256.
DAVID (maître), chapelain du pape, 259.
DAVID (le comte), 444, 445.
DAVID, comte de Huntingdon, 416.
DAVID, roi d'Écosse, 416.
DELIS (Hugues). *Voyez* HUGUES DELIS.
DELISLE (M.), de l'institut de France, XV, XXXIV, XXXV.
DE MOOR (Walter). *Voyez* WALTER DE MOOR.
DÉMÉTRIUS, roi de Thessalonique, 572.
DIDIER, abbé du Mont-Saint-Éloi, 507.
DIDIER, évêque des Morins ou de Térouane, 9, 15, 124.
DOOLINA, fille de Fulbert, 73.
DOUCET LE CHANGEUR, 217.
DRINCWATER (Simon). *Voyez* SIMON DRINCWATER.
DROGON DE MOUY (le chevalier), 436.
DU MORTIER (M.), XXXI.
DUNHAM (Richard). *Voyez* RICHARD DUNHAM.
DUNRESTEIN (Thierri). *Voyez* THIERRI DUNRESTEIN.
DURAND, bénédictin, XVII.

E.

E. (*lisez* C.), abbé de Saint-Trond, 350.
E., doyen de Hal, 634.
E. ou Éverard, notaire du duc de Brabant, XL.
E., prévôt d'Aix-la-Chapelle et de Maestricht, 619.
E. de Faukeberge, 408, 409.
Ebbodon d'Acquine, 9.
Ebroin, chevalier de Fléron, 281.
Edelghève, femme du bailli Erlebald, 529.
Ednot, fils de Roger, 109.
Édouard Ier, roi d'Angleterre, II, XLIII.
Édouard III, II.
Égide ou Gilles, cardinal. *Voyez* Gilles.
Égide, fils de Henri, seigneur d'Auberive, 637.
Égide de Trazegnies. *Voyez* Gilles de Trazegnies.
Égidie, héritière d'Étienne, clerc de Sailly, 460.
Elbert, seigneur de Carenchy, 49.
Élénard de Seninghem, 447.
Éléonore, comtesse de Saint-Quentin et dame du Valois, XXXVI, 658, 691.
Éléonore, reine d'Angleterre, 117.
Élias le Flamand, 99.
Élisabeth, abbesse de Messines, 194, 346.
Élisabeth, comtesse de Flandre, 16, 658.
Élisabeth, dame de Beveren, femme de Thierri, seigneur de Dixmude, 576, 647.
Élisabeth, dame d'Enghien, 416.
Élisabeth, dame de Merbes, 490, 528, 685.
Élisabeth, femme d'Adam, chevalier de *Cauderi*, 272.
Élisabeth, femme de Baudouin de Meternes, 504.
Élisabeth, femme d'Everard Radou, 435.
Élisabeth, femme de Gilbert, seigneur d'Haveskerke, 535.
Élisabeth de Hainaut, reine de France, 639.
Élisabeth de la Leck, femme de Louis de Leefdael, 166.
Élisabeth de Pont-Rouart, femme de Guillaume de Béthune, 543.
Élisabeth ou Isabelle, femme de Gautier de Châtillon, comte de Saint-Paul, 268, 536, 549, 559, 561, 570, 574, 581, 592.
Élisabeth ou Isabelle de Wartenbeke, femme de Baudouin de Meternes, 674, 679, 689.
Élise, comtesse de Salm, 143.
Élisée, abbé de Saint-Martin, d'Ypres, 66.
Elwoud, fils de sire Arnoul, 594.
Emelis King, 615.
Émelric, abbé de Rolduc, 526.
Emmanuel, interprète de l'impératrice Marie, 323.
Engelberge, serve de l'abbaye de Saint-Trond, 466.
Englebert, moine de Saint-Bavon, de Gand, 153.
Engelbert, prévôt de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, puis archevêque de Cologne, X, 439, 444, 464, 470, 476, 477, 505, 508, 513, 524, 528, 544, 554, 567, 580, 585, 613, 621, 626, 650, 682.
Engelbert, seigneur d'Enghien, 122, 185, 202, 280, 281, 283, 321, 335, 373, 415, 416, 438, 467, 484, 492, 514, 522, 562, 572, 590, 597, 602, 605, 625, 633, 644, 673, 676, 677, 683, 689.
Engelbert de Berge, 4.
Engelbert de Schooten, 308.
Enguerrand, chanoine de Laon, 635.
Enguerrand ou Ingelram, seigneur de Fiennes, 13, 138, 216.
Enguerrand, seigneur de Marle, 301.
Enguerrand de Campaines, 458.
Enguerrand de Coucy, comte de Roucy, 202.
Enguerrand de Coucy, 347, 486, 555, 605, 670.
Enguerrand le Drapier, 217.
Enguerrand le Flamand, 131.
Érard de Brienne, 455, 456, 489, 507.
Erlebald (le bailli), 529.
Erlebald, chevalier de Schore, 539.
Erlebald, vassal de la dame de Lillers, 513.
Ermengarde, femme de Henri de Limbourg, sire de Montjoie, 650.
Ermesinde, quelquefois appelée Ermengarde, comtesse de Bar et de Luxembourg, XXI, 140, 372, 402, 407, 414, 470, 495, 583, 590, 600, 608.
Ernest, prêtre de Süchteln, 544.
Étienne, abbé *de Balancis*, 39.
Étienne, archidiacre de Paris, 424, 440.
Étienne, clerc de Sailly, 460.
Étienne, abbé de Sainte-Geneviève, de Paris, puis évêque de Tournai, VIII, XXXII, XXXIII, LV, LVI, 11, 12, 21, 22, 24, 29, 32, 38, 39, 41, 60, 65, 66, 70, 83, 84, 94, 105, 107, 109, 123, 129, 141, 148, 149, 189, 190, 191, 196, 198, 205 à 216, 252, 654, 657, 665.
Étienne, roi d'Angleterre et comte de Boulogne, XV, XVII, 130.
Étienne Bardels, 167, 176.
Étienne Bocel, 471.
Étienne de Fauquemberg, 34, 145.
Étienne de Hoves, chevalier, 689.
Étienne de Sancerre, 585.
Étienne de Segrave, 571, 574.
Étienne Jaele, 482.
Étienne du Perche, 246.
Étienne le Flamand ou Flammeng, 123, 145, 268.
Eubert (le maire), 535.
Euchère (saint), évêque d'Orléans, 23
Eudes, duc de Bourgogne, 43, 54, 456.
Eugène III, pape, XXXIII, 269.
Euphémie, femme d'Enguerrand le Flamand, 118.
Eustache, abbé de Saint-Bavon, 300.
Eustache, abbé d'Honnecourt, 487, 560.
Eustache, abbé du Mont-Saint-Éloi, 10.
Eustache, camérier ou chambellan de Flandre, seigneur de Gramines, écoutète d'Oudenbourg, 533, 544, 625.
Eustache, aïeul du précédent, 533.
Eustache, chapelain du roi de Thessalonique, 572.
Eustache, châtelain de Lens, 232.

EUSTACHE, prévôt du chapitre de Mons, 314.
EUSTACHE, seigneur du Rœux, 103, 108, 167, 185, 187, 266, 280, 328, 367, 493, 566, 610, 673, 682, 685.
EUSTACHE DE BODREGHEM, 85.
EUSTACHE DE BOUSIES, 176.
EUSTACHE DE CALQUELLE, seigneur d'Andrens, 27.
EUSTACHE DE CAMPAINES, 269, 270, 327, 329, 340, 614.
EUSTACHE *de Curia*, 542.
EUSTACHE DE FAUKEMBERG, 159, 229.
EUSTACHE DE FOOZ, 681.
EUSTACHE DE LANDAS, seigneur d'Enne, 120.
EUSTACHE DE NEUVILLE-LE-JEUNE, 480.
EUSTACHE DE NOVILLE, 10.
EUSTACHE DE RONQUIÈRES, 80.
EUSTACHE *de Silva* ou VAN DEN BOSSCHE, 337.
EUSTACHE DE WASSEIGE, 526.
EUSTACHE DES BELLES-AISES, 331.
EUSTACHE LE CHIEN DE HOVELE, 29.
EUSTACHIE DE SAINT-PAUL, femme de Daniel, avoué d'Arras, 447, 451, 491, 520, 527, 559, 576, 680.
EUVERTE (saint), 105.
ÈVE, femme de Matthieu de Vieux-Condé, 460, 465.
ÈVE, fille de Henri, seigneur d'Auberive, 637.
ÉVÊQUE (Pierre L'). *Voyez* PIERRE L'ÉVÊQUE.
ÉVERARD, doyen de Saint-Martin, de Liége, 111.
ÉVERARD, prévôt des lépreux, de Mons, 562.
ÉVERARD, porteur d'un ordre du roi Jean, 431.
ÉVERARD D'AUDENARDE, 438.
ÉVERARD DE HANNUT, 316.
ÉVERARD DE LA VIGNE OU DEL VIGNE, 171.
ÉVERARD DE LE PONT, 465.
ÉVERARD DE LOUVAIN, 421.
ÉVERARD DE RÈVES, 100.
ÉVERARD DE SEYNE, 146.
ÉVERARD RADOU, châtelain de Tournai, seigneur de Mortagne, 8, 24, 435, 587, 588, 598, 651.
ÉVERARD, évêque de Tournai, 60, 653.
ÉVERDÉE ou ÉVORDÉE, abbé de Saint-Bavon, de Gand, 26, 43, 151.
ÉVORED (pour ÉVERDÉE), abbé de Saint-Bavon, de Gand, 211.

F.

F., prêtre de Plancenoit, 224.
FALCON, fils de Hugues d'Anvers, 615.
FALKESIUS DE BRÉAUTÉ, 386, 394, 406, 479.
FARIN, doyen de Chièvres, 105.
FASTRÉ, avoué de Villers, 520.
FASTRÉ, fils de sire Walter, 68.
FASTRÉ DE CAMBRON, chevalier, 127.
FASTRÉ DE LIGNE, 425, 623.
FASTRÉ DE MÉRODE, 670.
FERRAND DE PORTUGAL, comte de Flandre et de Hainaut, XII, XIV, XV, XVI, 351, 352, 353, 359, 362, 363, 364, 367, 368, 383, 385, 386, 387, 391, 395, 396, 397, 399, 402, 404, 406, 422, 433, 459, 552, 591, 600, 611, 612, 672.
FILLOT (Guillaume). *Voyez* GUILLAUME FILLOT.
FLAMAND (les). *Voyez* AINFRED, ALARD, ÉLIAS, ENGUERRAND, ÉTIENNE, GAUFRED, GEREBERT, GILLES, GUILLAUME, HUGUES, JEAN, JOSCELIN, MICHEL, PIERRE, RÉGINARD, RICHARD, ROBERT, WALTER.
FLAMANG (les). *Voyez* GONFRED, SIMON.
FLAMENG (les) ou LE FLAMENG. *Voyez* ALARD, BAUDOUIN, ÉTIENNE, HUGUES, JEAN, MICHEL, RANULPHE, ROBERT, ROGER, WALTER, WILLEKIN.
FLAMENG (le juif), 251.
FLAUNDRIN (Gérard). *Voyez* GÉRARD FLAUNDRIN.
FLORENT, abbé d'Inde, 303, 356, 391.
FLORENT, comte de Hollande, 45, 262, 377.
FLORENT, comte de Hollande, fils du comte Guillaume Ier, 412, 581, 592, 594, 604, 622.
FLORENT DE SAINT-OMER, marchand de cette ville, XXVII, 160, 258, 273, 278, 308.
FOLKERIC LE NOIR, marchand d'Anvers, 386.
FORT (Walter). *Voyez* WALTER FORT.
FORTERE (Arnoul). *Voyez* ARNOUL FORTERE.
FOULQUES, abbé de Saint-Germain des Prés, de Paris, 22.
FOULQUES, chanoine de Gand, 550.
FOULQUES, seigneur de Famars, 58.
FOULQUES D'*Oiri*, sénéchal du roi d'Angleterre, 221.
FOULQUES PAMELLE, 574.
FOURNIER (Hugues). *Voyez* HUGUES FOURNIER.
FRANC, porteur d'un ordre du roi Jean, 431.
FRANCON, chevalier d'Arquennes ou Archennes, XVII, 318, 393.
FRANCON, directeur de l'hôpital de Fosses, 153.
FRANCON BOCCART, 342.
FRANCON DE *Columby*, envoyé du comte de Flandre, 240.
FRANCON D'ÉLOUGES, 349.
FRANCON (maître), de Louvain, 147.
FRANCON *de Strata*, 489.
FRÉDÉRIC BARBEROUSSE, empereur d'Allemagne, XXIII, XXXVIII, XLV, 3, 45, 96, 160, 426, 429, 529.
FRÉDÉRIC II, empereur d'Allemagne, roi de Sicile, VIII, X, XII, XXIII, XXXI, XXXVII, 226, 410, 423, 425, 426, 427, 436, 437, 449, 501, 503, 512, 518, 529, 530, 540, 541, 548, 572, 575, 587, 600, 607, 613, 626, 640, 641, 642, 644, 678, 684, 690.
FRÉDÉRIC, abbé de Prüm, 586.
FRÉDÉRIC, comte de Linange, 604.
FRÉDÉRIC, comte de Vianden, 25, 44, 336, 375.
FRÉDÉRIC ou FERRY, duc de Lorraine, 261, 296.
FRÉDÉRIC, fils du duc de Limbourg, 62.
FRÉDÉRIC, moine d'Hastières, 252.
FRÉDÉRIC DE BILLICH, 9.
FREDEWINE, femme de Henri du Moulin, 205.
FREDEWINE, serve de l'abbaye de Saint-Trond, 400.
FRESSENDE DE QUÉVY, 642.
FULBERT, 73.
FRUMALD ou FUMALD, abbé de Zonnebeke, 79, 134, 677.

G.

G., abbé d'Averboden, 350.
G., abbé de Prémontré, 690.
G., archidiacre de l'église de Tournai, 87.
G., artiste, XXXII, 211.
G., camérier ou chambellan du roi d'Angleterre, 272, 359.
G., chanoine de l'église Notre-Dame, de Laon, 305.
G., chanoine de l'église de Saint-Paul, 322.
G., chantre de Cambrai, 199.
G., châtelain de Beaumont, 404.
G., châtelain d'Oudenbourg, 164.
G., clerc de l'empereur d'Orient, Henri, 315.
G., clerc de Lille, 210.
G. (W.), comte de Salisbury. *Voyez* GUILLAUME.
G., doyen de la chrétienté de Chièvres, 638.
G., doyen de l'église Sainte-Walburge, de Furnes, 660.
G., doyen du chapitre de Soignies, 283, 305.
G., écolâtre de l'église Notre-Dame, de Tournai, 370.
G., évêque de Cambrai. *Voyez* GODEFROID.
G., évêque de Rochester, 151.
G., fils de Pierre (Fitz peter), comte d'Essex, justicier d'Angleterre, 228, 239, 240, 243, 247, 257, 258, 288, 289, 290, 294, 295, 305, 308, 358, 362, 364, 368, 369, 370, 663.
G., prêtre, 317.
G., prêtre de l'église du Saint-Sépulcre, de Nivelles, 587.
G., prévôt de Chièvres, 686.
G., prévôt de Douai, frère de l'empereur Baudouin, 263.
G., prévôt de Saint-Omer, 492.
G., prévôt du chapitre de Soignies, 283, 305.
G., prieur de Fives, 370.
G., sous-diacre, 395.
G. (W.), de Canteloup, 441.
G. DE LUCY, 243,
G. DE MERENDRÉ, 84.
G. DE *Mesinghem*, 74.
G. DE NIVELLES (maître), 519.
G. DE SCHOOTEN. *Voyez* GODEFROID DE SCHOOTEN.
G. MARISCAL. *Voyez* GUILLAUME MARISCAL.
GALOPIN (Robert). *Voyez* ROBERT GALOPIN.
GARENOISE (Robert). *Voyez* ROBERT GARENOISE.
GARIN, abbé de Clairvaux, 8.
GARIN (maître), 414.
GARIN (maître), archevêque de *Varisi*, 270.
GARIN (frère), évêque de Senlis, chancelier du roi Philippe-Auguste, 295, 314, 448, 611, 635.
GATFRID DE LOUVAIN, 123, 124.
GAUCHER DE CHATILLON, comte de Saint-Paul. *Voyez* GAUTIER.
GAUCHER DE JOIGNY, 480.
GAUFRED, fils d'Alard le Flemeng, 429, 444.
GAUFRED DE BERGES, 126.
GAUFRED DE RALEIS, 109.
GAUFRED GEOFFROI, maréchal de l'empire d'Orient, 249.
GAUFRID, évêque de Senlis, 351
GAUTHIER BRUM, 25.
GAUTIER, abbé de Saint-Amand, 63.
GAUTIER, avoué de Solesmes, 176.
GAUTIER ou GAUCHER DE CHATILLON, comte de Saint-Paul, seigneur de Mont-Gay, 266, 269, 279, 293, 301, 312, 318, 323, 325, 369, 447, 456, 457, 468, 477, 536, 554, 555, 570, 571, 581.
GAUTIER DE GAUDONILLE, 157.
GEISA, roi de Hongrie, 695, 696.
GELA, fondatrice de l'abbaye de Spermaille, 136
GELDOLPHE CORF, 153.
GEOFFROI (Gaufred). *Voyez* GAUFRED GEOFFROI.
GEOFFROI TRENCHEGERONS, marchand de Rouen, 182.
GÉRALD (saint), fondateur de l'abbaye de Selve-Majour, 212, 213.
GÉRARD, 28.
GÉRARD, abbé de Jendeures, 399.
GÉRARD, abbé de Prüm, 44, 85, 111, 336.
GÉRARD, abbé de Saint-Trond, 23.
GÉRARD, abbé de Stavelot et de Malmédy, 107, 311.
GÉRARD, amman de Loo, 399.
GÉRARD, avoué de Beaumont, 82.
GÉRARD, châtelain de Lille, 187.
GÉRARD, chevalier de Dongelberg, 694.
GÉRARD, comte d'Ahr, 25, 32, 184, 397.
GÉRARD, comte de Gueldre, 13, 265, 615.
GÉRARD, comte de Looz, 583.
GÉRARD, comte de Looz, fils du précédent, 23, 583.
GÉRARD, doyen de l'église Saint-Adalbert, d'Aix-la-Chapelle, 636.
GÉRARD, doyen de l'église de Saint-Omer, 52.
GÉRARD, envoyé de Henri, empereur de Constantinople, 558.
GÉRARD, *lisez* GODEFROID, évêque de Cambrai, 594.
GÉRARD, évêque de Châlons, 202.
GÉRARD, fils d'Adam Claichin, 494.
GÉRARD, fils de Robert de Bailleul, 633.
GÉRARD, fils du duc de Limbourg Henri, seigneur de Wassenberg, 62, 108, 437, 466, 467, 566, 569, 606, 626, 650, 673.
GÉRARD, fils de Waleran, duc de Limbourg, 600.
GÉRARD, prévôt de Bruges, de Lille, de Saint-Omer, et chancelier de Flandre, 84, 131, 187, 196, 253.
GÉRARD, prévôt de Sainte-Walburge, de Furnes, 219.
GÉRARD, prévôt de l'abbaye de Saint-Siméon, de Trèves, 320.
GÉRARD, religieux de l'abbaye de Sainte-Geneviève, de Paris, 212.
GÉRARD, scribe du duc de Brabant, XL.
GÉRARD, seigneur ou prince de Grimberghe, 25, 49, 73, 112, 151, 164, 370, 394, 447, 448, 469, 479, 484, 540.
GÉRARD, seigneur de Grimberghe et de Ninove, 509, 590, 594, 601, 602, 609, 645, 646, 660.

GÉRARD, seigneur de la Longueville, 650.
GÉRARD, seigneur de Prouvy, 57, 58.
GÉRARD, seigneur de Rhodes, 288, 378, 379, 392, 405, 407, 417, 443, 445, 475, 490, 610, 622.
GÉRARD DE RHODES LE JEUNE, 387, 409.
GÉRARD, seigneur de Ville, 616.
GÉRARD BRUN, 444.
GÉRARD D'AVELIN, 194.
GÉRARD DE BAILLŒUL, châtelain d'Aldenbourg, 232.
GÉRARD DE BILSTEIN (le chevalier), 625.
GÉRARD DE BOTEBRUGE, BULDESBRUG ou BOLTERSBRUGE, 597, 677, 679.
GÉRARD DE CULEMBOURG, 166.
GÉRARD DE DIEST, 25.
GÉRARD DE DOUAI, 65.
GÉRARD D'ESCAILLON, 349.
GÉRARD DE FLANDRE, 418.
GÉRARD DE GAND, chanoine du chapitre de Saint-Donatien, de Bruges, 401, 424.
GÉRARD DE GRAVELINES, XVII, 423, 437.
GÉRARD DE GREZ, 612.
GÉRARD DE HORNES, 544.
GÉRARD DE HOVES, 161.
GÉRARD DE *Jacia* ou JAUCHE, XIII, XVI, 357, 404, 406, 453, 462, 491.
GÉRARD DE LAERNE, 380.
GÉRARD DE LEWERGHEM, 319.
GÉRARD DE LOOZ, comte de Reinecke, 383.
GÉRARD DE MONS, 359, 385.
GÉRARD DE NEUVILLE, 115.
GÉRARD DE RANDERODE, 464, 647.
GÉRARD DE RENINGHE, 168.
GÉRARD DE SAINT-AUBERT, 478, 518.
GÉRARD DE SAINT-PITON, 567.
GÉRARD DE SINZICH, XXIII, 678.
GÉRARD DE SOTTEGHEM, bailli de Gand, 358, 429, 431, 434, 435, 443, 444, 445, 505, 546.
GÉRARD DES ÉCAUSSINES, 271.
GÉRARD FLAUNDRIN, 433.
GÉRARD LA TRUIE, 425, 436.
GÉRARD VANDER POORTEN, 181.
GERBERGE DE *Curris*, 47.
GERBODON, abbé de Saint-Vulmar, de Boulogne, 109.
GERBODON D'ACQUINE, 9.
GEREBERT LE FLAMAND, 131.
GERELIN, personne ou curé de Genappe, 84.
Gerelmus scriptor, XLI.
GERTRUDE (la religieuse), 153.
GERTRUDE, abbesse d'Épinlieu, 507.
GERTRUDE, comtesse de Moha et de Dachsbourg, 261, 376, 534, 537, 552, 598, 652.
GERTRUDE, dame de Montmorency, 27, 593.
GERTRUDE, femme de Baudouin, sire de Comines, 683.
GERTRUDE, femme de Rodolphe *de Wallo*, 641.
GERTRUDE, femme de Roger d'Oostkerke, 338.
GERTRUDE, femme de Wetin *de Novo Templo*, 564.
GERTRUDE, vassale de Robert de Béthune, 637.
GERTRUDE DE FLANDRE, comtesse de Maurienne, 596.
GERTRUDE DE PASSCHENDALE, 535.
GERVAIS, abbé de Prémontré, XXXII, 400, 441, 455, 487, 507, 508, 547, 569, 671, 679.
GEYLA, tributaire de l'abbaye de Saint-Trond, 303, 375.
GHEISERA (Jean). *Voyez* JEAN GHEISERA.
GHIMMA (Pierre). *Voyez* PIERRE GHIMMA.
GHISELIN. *Voyez* GISELLIN D'ESTORNAI.
GHISLAIN, chapelain de la comtesse Jeanne, 462.
GILBERT, marchand de Saint-Omer, 432.
GILBERT ou GISELBERT, châtelain de Bergues, 126, 494, 585, 686, 690, 691.
GILBERT ou GISLEBERT, seigneur d'Haveskercke, 28, 48, 247, 535, 666.
GILBERT ou GISLEBERT D'AIRE, 443, 438, 480.
GILBERT ou GISLEBERT DE BOURGELLES, 362, 388, 404.
GILBERT DE GAND, 443, 445, 475.
GILBERT DE GAND (le comte), 244.
GILBERT DE GAND, l'un des ancêtres du précédent, 244.
GILBERT DE KENTEWELL, 431.
GILBERT ou GISELBERT DE LAERNE, 380, 428.
GILBERT DE LANDENNE, 316.
GILBERT DE MIELLE, chevalier, 567.
GILBERT DE NEVELE, 444.
GILBERT DE NIELES, chevalier, 570.
GILBERT ou GISELBERT DE SOTTEGHEM, 455, 532, 556.
GILBERT DE ZONNEBEKE, 332.
GILBERT PECHIE, 401.
GILBERT TERBROE, 493.
Gillenus (Ghislain), châtelain de Beaumont, XIII.
GILLES, abbé d'Alne, 686.
GILLES, abbé de Saint-Ghislain, 436.
GILLES, abbé de Sainte-Marie-au-Bois, 500.
GILLES, acolyte du notaire Philippe, 180.
GILLES, cardinal de Saint-Nicolas *in carcere*, 3, 15.
GILLES, chevalier de Goegnies, 315.
GILLES, chevalier de Lérinnes, 683.
GILLES, comte de Duras, 20.
GILLES, fils de Henri, seigneur d'Auberive, 637.
GILLES, fils de Jean, avoué de Thuin, 574.
GILLES, habitant de Bruges, 401.
GILLES, prévôt de Loo, 686.
GILLES, seigneur de Berlaimont, 430, 438, 460, 464, 490, 499.
GILLES, seigneur de Barbançon, 186, 671.
GILLES ou ÉGIDE, seigneur de Trazegnies, 50, 60, 64, 69, 102, 531, 660.
GILLES BERTHOUT, sire d'Oudenbourg, 184, 276, 348, 469, 476, 523.
GILLES DE BEDINGHAM, marchand de Saint-Omer, 407, 414.
GILLES DE BERGE dit DE WALCOURT, 176.
GILLES DE BOULAERE, sire de Silly, 76, 126.
GILLES DE BRAINE, 403, 501.
GILLES DE BRUXELLES, obédiencier d'Appelteren, 492.
GILLES DE BUEVINGEN (le chevalier), 597.

Gilles de Busegnies, 478.
Gilles de Campenhout, 473.
Gilles de Cattendyck, 527.
Gilles de Crainhem, 310, 318, 438.
Gilles de *Gamechines*, chevalier, 693.
Gilles de Hallud, 591.
Gilles de Hoves, 669.
Gilles de Leeuw, xxxii, 415, 519.
Gilles d'Odenghem, 98.
Gilles d'Orton, 374
Gilles de Sotteghem, xvii, 636.
Gilles de Wannebecq, 520, 588.
Gilles de Wanghe, 521.
Gilles le Flamand, 112.
Giraud, abbé de Corbie, 38.
Giselbert de Grandreng, chevalier, 491.
Giselbert *de Valle*, 517.
Gisèle, fille de Mabilie, 375.
Gisèle, fondatrice de l'abbaye de la Cambre, 161.
Gisèle d'Aa, 7, 427.
Giselin de Laerbeke, 625.
Gisellin d'Estornai, chancelier de l'évêché de Tournai, 83, 85, 91, 225.
Gislebert, abbé de Foigny, 66.
Gislebert, chancelier du comte de Hainaut, prévôt de Mons, xlviii, li, 616.
Gislebert, chanoine de l'église Saint-Jean, de Liége, 90.
Gislebert, chanoine de Maestricht, 221.
Gislebert ou Gilbert, prévôt du chapitre de Saint-Aubin, de Namur, 322, 333.
Gislebert de Hespen, 375.
Gison *de Clusa*, 303.
Gobert de Bioul, 334, 390, 503, 585.
Gobert d'Orbais, 521, 523.
Gode, femme de Walter Berthout, 184.
Godefroid, abbé d'Echternach, 4, 5, 6, 16, 29, 337.
Godefroid, abbé de Saint-Euchère, de Trèves, 40.
Godefroid, châtelain de Bruxelles, xxxix, 43, 49, 84, 101, 306, 313, 322.
Godefroid, son fils, 313.
Godefroid, chevalier d'*Hodeberges*, 317, 321.
Godefroid, doyen des Saints-Apôtres, de Cologne, 619.
Godefroid III, duc de Brabant, xx, xxxvii à xl, 141.
Godefroid, évêque de Cambrai, 518, 520, 527, 528, 533, 544, 545, 556, 560, 562, 567, 594, 597, 598, 609, 611, 638, 640, 648, 688, 692.
Godefroid, fils de Rodolphe, écoutète de Saint-Trond, 483.
Godefroid, fils de Roger, seigneur de Condé, 504.
Godefroid, fils du duc Henri Ier, mort jeune, xxxix, xliv, 49.
Godefroid, fils du duc Henri Ier, 396.
Godefroid, frère du duc de Brabant, Jean Ier, xlii.
Godefroid, maître de l'hôpital de Jérusalem, en France, 455, 679.
Godefroid, prêtre à Condé, 465.
Godefroid, prévôt de Munster-Eyffel, 578.
Godefroid, seigneur de Bréda, 372, 377, 378, 396, 463, 522.
Godefroid, son fils, 463, 522.
Godefroid Champeneis, 533.
Godefroid de Bourscheidt, 9.
Godefroid de Chaumont, 65, 66.
Godefroid de Huldeberghe, notaire du duc de Brabant, xli.
Godefroid de Louvain, frère du duc de Brabant, Henri Ier, xvi, xliv, 237, 283, 288, 289, 374, 389, 393, 407, 422.
Godefroid de Schooten, xiii, 217, 234, 398, 693.
Godefroid de Wavre, xvi, 287, 298, 301, 573.
Godeliphe, serf de Gislebert de Hespen, 375.
Godendag (Guillaume). *Voyez* Guillaume Godendag.
Godescalc de Machelen, 429.
Godin de Nivelles, 482.
Gomfred Mareschal, 157.
Gonfred Flameng, 662.
Gontran, abbé de Saint-Trond, 23.
Gormund de Bethsan, 331.
Goscelin, chanoine de Térouane, 84.
Goselin de Gingelom, 30.
Gosseau de l'Espinoy, 448.
Gosuin, abbé de Saint-Ghislain, 3.
Gosuin, chevalier de Chaudeville, 142.
Gosuin, chevalier de Ladeuse, 186.
Gosuin, évêque de Tournai, 216, 225, 233, 244, 262, 265, 266, 278, 300, 315, 328, 336, 388, 428, 444, 494, 631.
Gosuin, fils d'Olivier de Schendelbeke, 478.
Gosuin *de Aquâ*, 687.
Gosuin de Croix, 341.
Gosuin de Fauquemont, 4.
Gosuin de Henripont, 122, 280.
Gosuin II, seigneur de Heynsberg, 156, 185.
Gosuin le Borgne, 276.
Gosuin li Caucières, de Mons, 69.
Gozelon de la Chapelle (le chevalier), 546
Grandin (Ingrand). *Voyez* Ingrand Grandin.
Grauwerkara (Lambert). *Voyez* Lambert Grauwerkara.
Grees (René). *Voyez* René Grees.
Grégoire VII, pape, xxxiii.
Grégoire VIII, xxxiii.
Grégoire, abbé de Malonne, 399.
Grégoire (le prêtre), 285.
Grégoire *de Sancto Apostolo* (le cardinal), légat du saint-siége, 695.
Grifons (Amand). *Voyez* Amand Grifons.
Grute (Walter). *Voyez* Walter Grute.
Gualter ou Walter de Courtrai, 260.
Gualter, clerc de l'empereur Baudouin, 260.
Guarin, évêque de Senlis. *Voyez* Garin.
Gude, serve de l'abbaye de Saint-Trond, 320.
Guérin, évêque de Senlis. *Voyez* Garin.
Guibert, abbé de Florennes et de Gembloux, xxxii, 40, 68, 133, 267, 268, 304, 395.
Guillaume, abbé de Choeques, 232.

GUILLAUME, abbé de Clairefontaine, 689.
GUILLAUME, abbé de Crespin, 465.
GUILLAUME, abbé de Notre-Dame de la Chapelle, 500.
GUILLAUME, abbé de Saint-Amand, 491.
GUILLAUME, abbé de Villers, 640.
GUILLAUME surnommé *aux blanches mains*, archevêque de Reims, cardinal, 7, 39, 42, 54, 57, 83, 85, 89, 90, 91, 92, 146, 155, 188, 656.
GUILLAUME DE JOINVILLE, également archevêque de Reims, 538, 539, 588, 602.
GUILLAUME, avoué de Mons, 103.
GUILLAUME, chapelain du comte de Flandre, 124.
GUILLAUME, chapelain de la comtesse Jeanne, 427.
GUILLAUME, châtelain de Beaumont, 490, 491.
GUILLAUME, châtelain de Saint-Omer, 20, 28, 64, 134, 187, 300, 313, 355, 420, 474.
GUILLAUME, châtelain de Maldeghem, 608.
GUILLAUME (le chevalier), 344.
GUILLAUME, chevalier de Bunsbeke, 183.
GUILLAUME, chevalier de Quévy, 511.
GUILLAUME (clerc), 87, 247, 471.
GUILLAUME ou WULUIN ou WULMIN, clerc du comte de Flandre, 272, 273, 284.
GUILLAUME, comte d'Aumale, 415.
GUILLAUME, comte d'Auvergne, XLV, 630.
GUILLAUME, comte de Caïeu, XXVI, 7, 14.
GUILLAUME Ier, comte de Hollande, IX, X, XIX, XLIV, 219, 231, 261, 275, 288, 307, 334, 369, 377, 379, 391, 394, 396, 412, 441, 454, 469, 470, 483, 485, 540, 550, 553, 586, 672.
GUILLAUME, comte de Juliers, 301, 483, 484.
GUILLAUME, comte de Ponthieu, 294, 295, 318.
GUILLAUME, comte de Salisbury, 257, 359, 364, 386, 390, 395.
GUILLAUME, comte de Salm, 335.
GUILLAUME, doyen de Saint-Pierre, de Lille, 627.
GUILLAUME, doyen de l'église Saint-Sauveur, d'Utrecht, 303.
GUILLAUME, évêque d'Auxerre, 448, 463.
GUILLAUME, évêque de Transylvanie, VII.
GUILLAUME, évêque de Vesprim, VII.
GUILLAUME, évêque de Wigorn, 12.
GUILLAUME, fils de Florent le Riche, de Saint-Omer, 491, 497.
GUILLAUME, fils de maître François (le prêtre), 648.
GUILLAUME, fils d'Helverd, 493.
GUILLAUME, fils d'Hervé, marchand de Saint-Omer, 597, 599.
GUILLAUME, fils d'Olivier, de Guines, 330.
GUILLAUME, fils de Wascelin, marchand de Saint-Omer, XXVII, 663.
GUILLAUME, neveu de l'abbé de Saint-Euverte, 149.
GUILLAUME, prêtre, 160, 164.
GUILLAUME, prévôt d'Aire, 187.
GUILLAUME, prévôt de la collégiale d'Aix-la-Chapelle, 282.
GUILLAUME, prévôt de Bruges, 314, 363, 509.
GUILLAUME, prévôt de Lille, 585.
GUILLAUME, prince de Montpellier, 205.
GUILLAUME, procureur de Walter Berthout, 634.
GUILLAUME, religieux de l'abbaye de Loos, 148.
GUILLAUME, roi d'Écosse, 416.
GUILLAUME, seigneur de Fiennes, 203, 216, 257, 281, 329, 458.
GUILLAUME, seigneur de Perwez, frère du duc Henri Ier, XL, 161, 164, 446, 503, 518.
GUILLAUME, seigneur de Rovroit, 554.
GUILLAUME, seigneur de Saint-Sauve, 374.
GUILLAUME, seigneur de Sotteghem, 438.
GUILLAUME, seigneur de Wiege, 650.
GUILLAUME, sénéchal du château de Bruges, 496.
GUILLAUME BRIWERE ou BRIGWERRE, 64, 154, 155, 295, 296, 308, 358, 361, 363, 364, 369, 384, 393, 401.
GUILLAUME BRIWERRE LE JEUNE, 413.
GUILLAUME BROHON ou LI BROHONS, 179, 182, 183.
GUILLAUME CADELL (frère), 413.
GUILLAUME COTTERIAU, seigneur de Pommerœul, 122.
GUILLAUME D'ANNEZIN, 673.
GUILLAUME D'ANVERS, 366.
GUILLAUME DE BERGHES (le chevalier), 690.
GUILLAUME DE BÉTHUNE, seigneur de Termonde, avoué d'Arras, fils de Robert de Béthune, 11, 27, 37, 52, 73, 81, 97, 121, 122, 129, 143, 150, 158, 177, 184, 185, 196, 221, 307, 331, 354, 373, 382, 400, 403, 479, 543, 656, 677.
GUILLAUME DE *Braosa*, 247.
GUILLAUME *de Brolio* (le chevalier), 373.
GUILLAUME DE BRUGES, chanoine de Tournai, 265, 428, 457.
GUILLAUME DE CAEN, 620.
GUILLAUME DE CANTELOUP, 361.
GUILLAUME DE CAPELLE, 691.
GUILLAUME DE CHEEU, seigneur de Carency, 559.
GUILLAUME DE COHEM, 408.
GUILLAUME DE COMINES, prévôt de Cassel, 681.
GUILLAUME DE CRAINHEM, 318, 348, 373.
GUILLAUME DE CRESCI, 362.
GUILLAUME DE DAMPIERRE, époux de Marguerite de Constantinople, 600, 605, 641.
GUILLAUME DE DOYEL ou DOYLOY, marchand de Douai, 446, 451.
GUILLAUME D'EYNTHOUT, 201.
GUILLAUME DE FLANDRE, oncle de Baudouin de Constantinople, régent ou bailli du Hainaut, XII, 191, 202, 222, 232, 274, 667.
GUILLAUME DE FLORIFFOUX, 316.
GUILLAUME DE FRESSENES, 524.
GUILLAUME DE FRUGES, 458.
GUILLAUME DE GRIMBERGHE ou BERTHOUT, 164, 469, 650.
GUILLAUME DE GUINES, 290, 479.
GUILLAUME DE HAINAUT, 117.
GUILLAUME DE HAUBOURDIN (maître), chanoine d'Arras, 254.
GUILLAUME DE HAUBURG, 131.
GUILLAUME D'*Helfensten*, 375.

Guillaume de Hornes, 543.
Guillaume de la Chapelle, chanoine de Saint-Donatien, de Bruges, 490.
Guillaume de l'Église Sainte-Marie, 125.
Guillaume de Ledeberg, 49, 73, 158, 194.
Guillaume de Limbourg, 28.
Guillaume de Macheline, 354.
Guillaume de *Main*, chevalier, 504.
Guillaume d'Oostburg, 670.
Guillaume d'Ostkerque, 494, 497.
Guillaume de Renty, 650.
Guillaume de Rodenbourg, 295.
Guillaume de Saint-Omer, 226, 363.
Guillaume de Saint-Ouen, frère hospitalier, 419.
Guillaume de Sart, 324.
Guillaume de Sinzig, 17.
Guillaume de Somerghem, 17.
Guillaume de Staden, 493, 494, 497, 580.
Guillaume de Termonde. *Voyez* Guillaume de Béthune.
Guillaume de Wrotham, archidiacre de Taunton, 115, 255, 417, 424.
Guillaume d'Ypres (le chevalier), 542.
Guillaume des Barres, 293.
Guillaume des Près, 8.
Guillaume fils d'Étienne, 250.
Guillaume fils de Wulfard, 405.
Guillaume Godendag, 534.
Guillaume Hervée, 408.
Guillaume Hervinc, 424.
Guillaume l'Anglais, 381.
Guillaume le Batard, 224.
Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre, xv.
Guillaume le Flamand, 223.
Guillaume le Grifon, 523.
Guillaume *li Porteres de Seil*, 626.
Guillaume l'Oncle, 367, 404, 439.
Guillaume Mariscal, comte de Pembroke, justicier d'Angleterre, 131, 199, 225, 236, 471.
Guillaume, son fils, 199, 429.
Guillaume Mauclerc, 424.
Guillaume Oipenoire, 226.
Guillaume Pamelle, 573, 574.
Guillaume Peverell, 251.
Guillaume Pipenpoy, échevin de Bruxelles, 292.
Guillaume Schillinck, 82, 144.
Guillaume Sourdeau, 678.
Guillaume Tuellon, chevalier, 595
Guillaume Van de Woestyne, 374.
Guillaume Werd, 332.
Gurzenowe (Guy). *Voyez* Guy Gurzenowe.
Guy, abbé de Clairvaux, 336.
Guy Paré, archevêque de Reims, cardinal et légat du saint-siége, 244, 255.
Guy, chevalier d'Hersim, 10.
Guy, châtelain de Coucy, 164.
Guy, doyen de la cathédrale de Soissons, 617.
Guy, évêque de Préneste, légat du saint-siége, 186, 191, 200, 203.
Guy, fils du bouteiller de Senlis, 555.
Guy, notaire du pape, 623.
Guy, sire de Dampierre, 136.
Guy de Bracle, chanoine de Renaix, 562, 563.
Guy de Brege, 514, 536.
Guy de Chatillon, comte de Saint-Paul, 536, 554, 555, 571, 581, 592, 600, 614, 615, 638, 641.
Guy de Dampierre, comte de Flandre, xliii.
Guy d'Élembon, 64.
Guy de Gravelines, 350.
Guy de Houdeng, chevalier, 677.
Guy de la Roche, 555.
Guy Gurzenowe, marchand de Saint-Omer, 443.
Gusfrid de Ferchnes (le chevalier), 258, 266.

H.

H., abbé de Berne, 299.
H., abbé de Grimberghe, 689.
H., abbé de Jette, 614.
H., abbé de Saint-André, 40.
H., abbé de Saint-Bavon, de Gand, 544.
H., abbé de Saint-Pierre, de Gand, 69.
H., archidiacre de Stafford, 288.
H., doyen de la Chrétienté, de Gand, 533.
H., doyen du Cateau, 564.
H., doyen de Saint-Donatien, de Bruges, 40.
H., doyen de Tournai, 627.
H., frère du doyen d'Arberg, C., 372.
H., prévôt de l'église de Fosses, 252.
H. d'Aquilée, 141.
H. d'Arras, 290, 370.
H. d'Audenarde, 275.
H. de Burgate, justicier d'Angleterre, 443, 445, 516, 536, 549, 558, 571, 574, 575, 577, 581, 597, 599, 613.
H. de Clermont, abbé de Cluny, 267.
H. *de Nova villa*, chanoine d'Amiens, 674.
H. de Ver, 386, 387.
H. de Villers, 661.
H. *de Vooren* ou Voorne, 217.
H. de Well, archidiacre de Well, 248, 257, 273, 283, 287, 291, 294, 306, 307.
Hadewide ou Hawide, comtesse d'Aumale, femme de Baudouin de Béthune, 122, 132, 141, 158, 369.
Hadewige, veuve de Dodin de *Subburg*, 502.
Hamard (Simon). *Voyez* Simon Hamard.
Hawide, doyenne du chapitre de Mons, 315.
Hawide, femme de Guillaume, seigneur de Saint-Sauve, 374.

HAWIDE D'HAUCHIN, 554, 560.
HAWIDE DE GIVRI, 604.
HAWIDE DE RONQUIÈRES, 373.
HAWIDE *Malapluma*, 683.
HARENC (Rodolphe). *Voyez* RODOLPHE HARENC.
HARINGH (Michel). *Voyez* MICHEL HARINGH.
HAUBURG (Guillaume de). *Voyez* GUILLAUME DE HAUBURG.
HÉLÈNE, fille de Siger De Vos, 73.
HELGOT, abbé de Liessies, 122.
HELLIN, abbé de Floreffe, 400.
HELLIN, frère d'Everard Radou, 435.
HELLIN, l'un des directeurs de l'hôpital de Fosses, 153.
HELLIN DE MAFFLES, 408.
HELLIN DE WAVRIN, 420, 473.
HELLIN DE WAVRIN LE JEUNE, sénéchal de Flandre, neveu du précédent, 419, 420, 421, 425, 436, 447, 473, 498, 623.
HELLIN SOHIER, seigneur de Heries et Euvilers, 221.
HELWIDE ou HELEWIDE, femme de Godefroid, châtelain de Bruxelles, 49, 461.
HELWIDE, dame de Kerseke, 233.
HELWIDE, femme de Baudouin li Kuers, 616.
HELWIDE, femme d'Eustache de Ronquières, 80.
HELWIDE, femme de Gilles, seigneur de Berlaimont, 490, 609.
HELWIDE, femme de Jean, châtelain de Cambrai, 194.
HELYE ou HÉLYAS, abbé des Dunes, 61, 126.
HEMMERICK, roi de Hongrie, de Dalmatie, de Croatie, de Rama (?), de Servie, 195.
HENRI V, empereur, 217, 690.
HENRI VI, empereur d'Allemagne, II, VIII, XX, XXXVII, L, LIII, LV, 2, 3, 5, 6, 8, 16, 17, 24, 25, 26, 32, 44, 54, 55, 56, 61, 76, 94, 96, 146, 167, 169, 230, 360, 377, 426, 429, 687.
HENRI VII, roi des Romains, 553, 554, 573, 574, 575, 621, 644, 687, 688
HENRI, frère de l'empereur Baudouin et empereur de Constantinople, IV, V, LIV, 31, 48, 51, 52, 113, 132, 134, 175, 246, 249, 256, 260, 263, 264, 269, 270, 273, 276, 286, 287, 289, 294, 298, 302, 315, 316, 317, 322, 323, 325, 326, 327, 331, 657.
HENRI II, roi d'Angleterre, XXVI, 126, 156, 248.
HENRI III, roi d'Angleterre, 471, 489, 549, 558, 573, 574, 635.
HERMAN, abbé d'Aldenbourg, 53.
HENRI, abbé d'Haute-Seille, 376, 652.
HENRI, abbé de Saint-Jean, de Valenciennes, 61.
HENRI, abbé de Saint-Nicolas, de Furnes, 496, 509, 518, 557, 683.
HENRI, abbé de Saint-Vaast, d'Arras, 51.
HENRI, chanoine de Meerbeke, 593.
HENRI, chapelain du comte de Hollande, 391.
HENRI, châtelain de Mons, 43, 69, 81, 669.
HENRI, chevalier de Bunsbeke, 183.
HENRI, chevalier de Méhaigne, 590.
HENRI, comte de Bar, fils du comte Thibaud, 372, 402, 495, 498, 614.
HENRI, comte de Duras, 462.
HENRI, comte de Huntingdon, 416.
HENRI, comte de Kessel, 97.
HENRI, comte de Namur et de Luxembourg, 67.
HENRI dit LE BLOND, comte de Luxembourg, XXI.
HENRI, comte de Seyne, 146.
HENRI, comte de Vianden, 544.
HENRI, comte palatin du Rhin, 71.
HENRI, curé de Courtrai, 252.
HENRI Ier, duc de Brabant, de Lotharingie ou de Louvain, II, VI, IX à XIII, XVI, XX, XXI, XXV, XXVI, XXXIX à XLV, XLIX, L, LI, LIV, LV, 6, 7, 14, 18, 20, 21, 26, 33, 43, 47, 54, 55, 62, 69, 73, 78, 80, 96, 100, 101, 120, 138, 139, 141, 142, 149, 150, 160, 183, 193, 199 à 201, 216, 217, 224, 227, 231, 238, 250, 261, 264, 265, 269, 271, 287, 291, 293, 298, 301, 308, 310, 311, 314, 316, 318, 321, 324, 330, 332, 335, 337, 341, 344, 347, 348, 372, 378, 380, 381, 384, 396, 403, 410, 412, 414, 418, 437, 456, 457, 459, 461, 466, 471, 473, 474, 476, 482, 483, 488, 489, 499, 501, 512, 513, 521, 522, 526, 532, 536, 538, 539, 550 à 553, 555, 557, 560, 565, 573, 575, 579, 583, 594, 596, 603, 605, 609, 612, 617, 619, 622, 623, 633, 639, 644, 645, 648, 664.
HENRI II, fils du précédent, IX, XLI, XLII, XLIII, XLIV, 62, 269, 396, 410, 552, 565, 579, 645.
HENRI III, fils du précédent, III, XLII, XLIII, XLV.
HENRI, duc de Limbourg, XIII, 6, 18, 25, 31, 68, 97, 135, 138, 142, 183, 222, 233, 298, 323, 333, 371, 375, 406, 407, 423, 437, 444, 447, 462, 464, 466, 467, 483, 502, 521, 566, 568, 583, 596, 672, 673.
HENRI, fils du duc de Limbourg, 69, 108, 467, 470.
HENRI, duc de Limbourg, fils du duc Waleran, XXI, 484, 569, 600.
HENRI, fils de Guillaume, comte de Salm, 335.
HENRI, fils d'Hawide de Ronquières, 373.
HENRI, fils de Jean Brodart, 496.
HENRI, fils de Walter Berthout, 549.
HENRI, fils du comte de Salisbury, 384.
HENRI (frère), fondateur de l'abbaye d'Herckenrode, 397.
HENRI, maire de Braine-le-Château, 373.
HENRI, marchand de Cambrai, 432.
HENRI, marchand de Louvain, 367.
HENRI, prieur de l'abbaye d'Andres, 297.
HENRI, prévôt du chapitre de Saint-Servais, de Maestricht, 669.
HENRI, prévôt et sacristain de Fosses, 233.
HENRI, prieur des Dominicains, de Cologne, 628.
HENRI, protonotaire de l'empereur Henri VI, 2, 3.
HENRI, seigneur d'Auberive, 637.
HÉRIBERT, seigneur de Hese, 532.
HENRI, seigneur de Kessenich et d'Argenteau, 589.
HENRI, seigneur de Sébourg, oncle de Baudouin de Constantinople, 118, 119.
HENRI, vicomte de Cologne, 625.
HENRI, vicomte de *Hoya*, 310.
HENRI AMMAN, bourgeois de Gand, 542.

HENRI *Breviator*, 403.
HENRI CARPRE, 683.
HENRI D'ANVERS, 366.
HENRI DANDOLO, doge de Venise, 156, 218, 230.
HENRI DE BAILLŒUL, XVII, 423, 431.
HENRI DE BERENNES, 392.
HENRI DE BOULOGNE, marchand de Saint-Omer, 273, 278.
HENRI DE CAMPAINES, 9.
HENRI, son fils, 9.
HENRI DE CUYCK, 7, 97.
HENRI DE DIEST, 440.
HENRI *de Duna*, 608.
HENRI DE LEWE, 49.
HENRI DE LIERRE (maître), 348.
HENRI DE LIMBOURG, sire de Montjoie, 650.
HENRI DE MANNY, 430.
HENRI DE MAUVIS, envoyé du comte de Flandre, 366.
HENRI DE MIRWART, avoué de l'abbaye de Saint-Hubert, 203.
HENRI D'ORTIAY, 443.
HENRI DE ROLLESTON, 192.
HENRI DE SAINT-ALBAN, 497.
HENRI DE SAMFORD (maître), 285.
HENRI DE SANDWICH, 423.
HENRI DE SCHENNE (le chevalier), 291.
HENRI DE *Serkiis*, 176.
HENRI DE SOTTEGHEM, XVII, 552, 636.
HENRI DE TERMONDE, 249.
HENRI DE WASSEIGE, 526.
HENRI DE WASSEMBERG, 135.
HENRI DU MOULIN, 205.
HENRI LE BLANC, 337.
HENRI MALERBE, 138.
HENRI PUNT, 248, 251.
HENRI RUMESCOTELE (le chevalier), 568.
HENRI WAMBE, 82.
HERBERT, abbé de Saint-Aubert, de Cambrai, 106, 148.
HERBERT, clerc du comte de Saint-Paul, 487.
HERBERT DE SAINT-QUENTIN, 34.
HERBERT, prévôt de l'église Saint-Barthélemy (Saint-Walburge), de Furnes, 509, 518, 524.
HERCA, femme de Fulbert, 73.
HÉRIBERT, chanoine de l'église Notre-Dame, d'Aix-la-Chapelle, 630.
HERKENRADE, femme de Walter de Cruyningen, 405.
HERMAN D'ELSLOO, 502, 543.
HERMAN DE *Slo*, 457.
HERMAN DE TONCHOETH, 25.
HERSENDE, femme de Baudouin de Chocques, 605.
HERVARD, archidiacre de Liége, 305.
HERVÉ, comte de Nevers, 119, 426, 535, 541, 555, 613.
HERVÉE (Guillaume). *Voyez* GUILLAUME HERVÉE.
HERVINC (Guillaume). *Voyez* GUILLAUME HERVINC.
HEYLEWIF, de Gand, 152.
HEZELON, doyen d'Aix-la-Chapelle, 626.
HEZELON D'ENGE, 337.
HILDEGARDE, dame de Meldene ou Melle, 540, 544, 610.
HILDEGARDE, femme de Rodolphe de Rhodes, 494.
HILDEGARDE, femme de Gérard, seigneur de Rhodes, 405.
Hireus (Rothard). *Voyez* ROTHARD *Hireus*.
HOHENSTAUFFEN (les), VII, VIII.
HONORIUS II, pape, 291.
HONORIUS III, pape, IV, V, 456, 458, 459, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 477, 478, 479, 481, 484, 485, 487, 488, 496, 500, 501, 507, 508, 510, 512 à 515, 518, 531, 535 à 539, 541, 542, 546, 550, 551, 553, 554, 572, 575 à 579, 591, 594, 596, 600, 607, 608, 610 à 613, 616, 622, 630 à 632, 635, 636, 638, 645, 646, 648, 660, 662, 683, 687, 693.
HOSIAUS (Siger). *Voyez* SIGER HOSIAUS.
HUBERT, archevêque de Cantorbéry, 125, 126, 655.
HUBERT DE BAVELINGHEM, 144.
HUBERT DU BOURG, chambellan du roi d'Angleterre, 662.
HUDON FILS DE MAUR, 607.
HUGUES, abbé de Charroux, 339.
HUGUES, abbé de Cluny, 40, 267.
HUGUES, abbé de la Capelle, 263.
HUGUES, abbé de Liessies, 44, 343.
HUGUES, abbé de Saint-André, 79, 663.
HUGUES, abbé de Saint-Denis, près de Paris, 93, 211.
HUGUES, abbé de Saint-Pierre, de Gand, 20, 56, 61, 66, 67, 70, 85, 98, 188, 282, 320, 663, 667.
HUGUES, abbé du Saint-Sépulcre, de Cambrai, 508.
HUGUES, abbé de Voormezeele, 136.
HUGUES, avoué d'Antoing, 628.
HUGUES, chancelier de l'archevêque de Reims, 538.
HUGUES, chanoine de Clermont, 538.
HUGUES, chanoine de Sainte-Geneviève, de Paris, 212.
HUGUES, comte de Bar, 457.
HUGUES, comte de Saint-Paul, 33, 90, 163, 166, 195, 198, 199, 218.
HUGUES, doyen d'Aire, 84.
HUGUES, doyen de la cathédrale de Paris, 210.
HUGUES, doyen de Saint-Donatien, de Bruges, 79, 124.
HUGUES, élu de Cambrai, 100, 105, 112.
HUGUES, évêque d'Orléans, 215, 216.
HUGUES, fils de Jean de la Cauchie, 648.
HUGUES, fils de Robert Clément, 38.
HUGUES, fils de Siger, châtelain de Gand, 473, 491.
HUGUES, habitant de Lisseweghe, 40.
HUGUES, habitant du diocèse de Cambrai, 403.
HUGUES, légat du saint-siége, XLVI.
HUGUES, prévôt de Watten, 535.
HUGUES, prévôt d'Ypres, 677.
HUGUES, roi de Chypre, 331.
HUGUES, seigneur de Gages, 204, 506.
HUGUES, seigneur de Harveng, 564.
HUGUES, seigneur de Houdain, 630.
HUGUES, seigneur de Lambres, 593.
HUGUES, seigneur de Voorne, 193.
HUGUES, sous-diacre, 270.
HUGUES BUZERE, 165.

Hugues Clinchamer, 267.
Hugues d'*Almetes*, 233.
Hugues d'Ardenbourg, 619.
Hugues d'Arquennes, 318.
Hugues d'Athies, 691.
Hugues de Baillœul, 251, 423.
Hugues de Bavelinghem ou Balinghem, 9, 64, 72.
Hugues de Bost, chevalier, 667.
Hugues de Boves, 337, 361, 362, 384, 401, 429.
Hugues de Carenci, seigneur des Planques, 573, 665, 673.
Hugues de Chatillon, fils du comte Gaucher, 457, 517, 526, 554, 555, 559, 561, 614.
Hugues de Crèvecœur, 266.
Hugues de Croix, 113.
Hugues de Divion, 364.
Hugues de Gournai, 663.
Hugues de Guines (le clerc), 361.
Hugues de la Cauchie, 622.
Hugues de Lens, seigneur de Quenast, 513, 515, 593.
Hugues Delis, 82.
Hugues de Loringhe, bailli de Furnes, 558.
Hugues de Malannoy, 309, 420.
Hugues de Méaus, 8.
Hugues de Miraumont, 447, 472, 473.
Hugues de Nevill, 391, 401, 492.
Hugues d'Oisel, d'Ypres, xxvii, 117, 118, 182, 239.
Hugues de Pierpont, évêque de Liége, vi, xxi, xxx, 178, 186, 187, 191, 197, 201, 204, 222, 223, 231, 233, 234, 243, 270, 281, 292, 299, 308, 309, 319, 320, 349, 350, 389, 390, 394, 398, 439, 440, 462, 464, 465, 483, 486, 501, 506, 513, 523, 526, 545, 580, 585, 590, 606, 637, 665, 666, 668, 671, 681, 685, 687, 692.
Hugues de Rodenbourg, 295.
Hugues de Rumigny, seigneur de Florennes, 137, 439, 498.
Hugues de Saint-Philibert, 408.
Hugues de *Sawinghem*, 184.
Henri de Schierveldе, 164.
Hugues de *Settenguem*, 324.
Hugues de Sohier, 120.
Hugues de Steenlant, 121.
Hugues de Stodun, 145.
Hugues de Swaby, frère de l'ordre du Temple, 413.
Hugues de Voorne, 402.
Hugues de Well, 192, 223, 224.
Hugues Fournier, 242.
Hugues le Flamand, 145, 366.
Hugues le Loup, 555.
Hugues *Ruffus*, 395.
Hugues Tacon, d'Aubigny, 420, 426, 480.
Humbert ou Hubert, prévôt de Meslin, 280, 528.

I.

I. *Voyez* Engelbert, archevêque de Cologne.
Ibert de Carency, 54.
Ide, comtesse de Boulogne, xi, xliv, 12, 14, 19, 20, 37, 63, 159, 202, 318, 325, 329, 358.
Ide, femme de Baudouin, de Liége, 204.
Ide, femme du chevalier Paridan de Strombeke, 418.
Ide, serve de l'abbaye de Saint-Trond, 487.
Igrave d'Eerneghem. *Voyez* Ingramne d'Eerneghem.
Imaine, abbesse de Munster-Bilsen, 204.
Imaine, femme de Walter de Cruyningen, 405.
Imbert de *Lignio*, maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, en France, 525.
Impin (le chevalier), 319.
Ingelburge de Danemark, femme de Philippe-Auguste, xi, 29, 39, 42, 55, 137, 296.
Ingelmar, abbé de Bergues-Saint-Winoc, 262.
Ingelram, fils de Gertrude, 637.
Ingelram de Fiennes. *Voyez* Enguerrand de Fiennes.
Ingon, doyen de Leuze, 536.
Ingran Grandin, 281.
Ingramne ou Igrave d'Eerneghem, 312, 670.
Ingramne, son fils, 312.
Innocent II, pape, xxxv.
Innocent III, iii, iv, v, ix, x, xi, xii, xxx, xxxi, xxxiv, xxxv, xxxvi, xliv, lii, 86 à 96, 98 à 101, 107 à 112, 116, 119, 130, 133, 136 à 140, 145, 146, 154 à 156, 159, 165 à 169, 171, 174, 178, 180, 181, 182, 193, 195, 197, 198, 200, 217, 219 à 222, 225 à 230, 235 à 242, 244, 245, 246, 248, 249, 251, 254, 255, 256, 259, 260, 262, 263, 264, 268 à 270, 273 à 276, 278 à 280, 284 à 294, 296 à 298, 302, 305, 306, 315 à 317, 321 à 328, 330, 331, 337 à 341, 344, 345, 359 à 362, 365, 368 à 370, 372, 376 à 378, 382 à 384, 388, 390, 393 à 395, 398, 417, 418, 427, 432, 441, 442, 443, 446, 448, 455, 456, 477, 667, 674, 677, 695.
Iotha, dame d'Anvers, 203, 267.
Isaac, de Cambrai, 106.
Isaac Lange, empereur de Constantinople, iii.
Isabelle, femme de Thierri, sire de Dixmude. *Voyez* Élisabeth.
Isabelle ou Bele, femme de Walter de Cruyningen, 405.
Isalde, femme de Thierri, sire de Heinsberg, 484.
Isemberd (Rodolphe). *Voyez* Rodolphe Isemberd.
Ither de Rhodes, 444.
Itier, abbé d'Andres, 202.
Ivain de Bruc, 194.
Ivon del Vigne, 89.
Iwain, fils de Berner de Moorsel, 630.
Iwain de Ruysselede, 685.

J.

J., abbé de Bergues, 165.
J., archidiacre de Cambrai en Brabant. *Voyez* JEAN.
J., archidiacre de Tournai. *Voyez* JEAN.
J., doyen d'Arras, 254.
J., doyen de Bruges, 496.
J., pléban de l'église Saint-Brice, de Tournai, 627.
J. CÉSAR, notaire du duc de Brabant, XL.
JACQUEMIN DE SAINT-OMER, 421.
JACQUES, archidiacre de Liége, 506.
JACQUES, chevalier de Brugelette, 685, 686.
JACQUES, chevalier de Falais, 319.
JACQUES, fils d'Engelbert, seigneur d'Enghien, 492, 574, 605.
JACQUES, fils de Godefroid de Chaumont, 65.
JACQUES, frère de Guillaume, châtelain de Saint-Omer, 473, 480.
JACQUES, frère de Henri, vicomte de *Hoyâ*, 310.
JACQUES, gendre de Godefroid de Wavre, 573.
JACQUES D'AVESNES, II, 4, 122.
JACQUES D'AVESNES, sire de Landrecies, 150.
JACQUES DE BÉTHUNE, official de Cambrai, 535, 553.
JACQUES DE CLERMONT, 605.
JACQUES DE DOUAI, 421.
JACQUES DE LA FONTAINE, 559.
JACQUES DE RUELIES, 258.
JACQUES DE *Rueth* ou ROEUX, 422.
JACQUES DE SOMBREFFE, 316.
JACQUES DE VITRI, évêque de Saint-Jean d'Acre, XXXII, 400, 486, 524.
JACQUES LE MONNAYEUR, 86.
JACQUES LE SAGE, marchand d'Ypres, XXVII, 425.
JAFFÉ, savant allemand, XXXIV.
JEAN (le sous-diacre), 268.
JEAN, abbé de Bonne-Espérance, 66.
JEAN, abbé de Chocques, 11.
JEAN, abbé de Floreffe, 147.
JEAN, abbé d'Eeckhout, 79, 86.
JEAN, abbé de Hautvilliers, 21.
JEAN, abbé du Mont-Cornillon, 678.
JEAN, abbé de Saint-Amand, 253.
JEAN, abbé de Saint-Bertin, 23, 531, 668.
JEAN, abbé de Sainte-Geneviève de Paris, 94, 211.
JEAN, abbé de Saint-Héribert, de Deutz, 608.
JEAN, abbé de Saint-Jean, de Térouane, 599.
JEAN, abbé de Saint-Martin, de Tournai, 207.
JEAN, abbé de Saint-Nicolas, de Furnes, 660.
JEAN, abbé de Saint-Nicolas, de Tournai, 216.
JEAN, abbé de Zonnebeke, 216.
JEAN, archevêque de Trèves, 29, 71, 148, 181, 335, 363, 375.
JEAN, archidiacre de Cambrai en Brabant, 448, 500, 517, 611.
JEAN, archidiacre de Noyon, 383.
JEAN, archidiacre de Tournai, 336, 631.
JEAN, avoué de Sidelingen, 176.
JEAN, bourgeois de Bruges, XXVII, 599.
JEAN, cardinal de Sainte Marie en Cosmedin, chancelier du saint-siége, 239, 273, 284, 293, 297, 339.
JEAN, cardinal de Saint-Praxède, 471, 472.
JEAN, chanoine de l'église Notre-Dame, d'Anvers, 448.
JEAN, chanoine de l'église Saint-Pierre, de Liége, 395.
JEAN, chanoine de Meerbeke, 593.
JEAN (maître), chanoine de Nivelles, 442.
JEAN, châtelain de Furnes, 492.
JEAN, châtelain de Lens, 354.
JEAN, châtelain de Lille, 60, 654.
JEAN, chapelain du comte de Boulogne, 581.
JEAN, comte de Brienne, empereur de Constantinople, V.
JEAN, doyen du chapitre d'Aire, 191.
JEAN, doyen de l'église d'Aix-la-Chapelle, abbé de Saint-Trond, 580, 585, 608, 630.
JEAN, doyen de l'église Saint-Donatien, de Bruges, 306.
JEAN, doyen de l'église Saint-Germain, de Mons, 616.
JEAN, doyen de l'église Notre-Dame, de Cambrai, 579.
JEAN, doyen de l'église Saint-Pierre, de Trèves, 9.
JEAN Ier, duc de Brabant, XX, XLII, XLIII.
JEAN II, XLIII.
JEAN III, III, XLIII.
JEAN, évêque de Cambrai, 17, 20, 25, 41, 42, 44, 45, 50, 107.
JEAN DE BÉTHUNE, évêque de Cambrai, XIII, XVII, 160, 186, 197, 204, 305, 311, 314, 317, 321, 329, 345, 374, 410, 411, 414, 418, 425, 449, 459, 485, 490, 499, 501, 509, 512, 513, 545, 597, 666, 668, 674, 678, 680.
JEAN, évêque de Metz, 638.
JEAN, évêque des Morins ou de Térouane, 330, 335, 670.
JEAN, évêque de Norwich, 379, 390.
JEAN, évêque de Verdun, 138.
JEAN, fils d'Ainfred le Flamand, 616.
JEAN, fils d'André de Rye, 454.
JEAN, fils d'Arnoul, comte d'Aerschot, 183.
JEAN, fils de Béatrix *de Pola*, 254.
JEAN, fils du bailli Erlebald, 529.
JEAN, fils du chancelier de Rome, 207.
JEAN, fils de Guillaume de Fressenes, 524.
JEAN, fils du prêtre Herpin, 544.
JEAN, fils de Hugues, 279, 386, 406.
JEAN, fils de Jean Grue, 401.
JEAN, fils de Richard, marchand de Saint-Omer, XXVII, 662.
JEAN, fils de Robert de Baillœul, 631, 633.
JEAN, fils de Walter, 595.
JEAN, frère chartreux, 214.
JEAN, frère d'Everard Radon, 435.
JEAN, frère de Guillaume Doyl, 451.

JEAN, notaire du saint-siége, 228.
JEAN, prévôt de Douai, 30.
JEAN, prévôt d'Éversam, 477.
JEAN, prévôt de Voormezeele, 535.
JEAN, prévôt de Werden, 377.
JEAN, roi de Jérusalem, 342.
JEAN, seigneur de Cisoing, 519, 569.
JEAN, son fils, 519.
JEAN, seigneur de Honnecourt et de Villers, 185.
JEAN, seigneur de Montmirel et d'Oisy, châtelain de Cambrai, 163, 194, 266, 419, 451, 480.
JEAN, seigneur de Nesle, châtelain de Bruges, 166, 173, 312, 338, 352, 475, 548, 564, 569, 620, 629, 631.
JEAN, seigneur de Waencourt, 82.
JEAN BARDUN, d'Ypres, 459.
JEAN BIGGE, 622.
JEAN DE BAILLEUL, 620.
JEAN DE BERGES, 126.
JEAN DE BERZÉE, 656.
JEAN DE BÉTHUNE, official de Cambrai, puis prévôt de Douai, 634, 655.
JEAN DE *Branc.*, archidiacre de Wigorn, 228.
JEAN DE BRANDENGIEN, 507.
JEAN DE BRUGES (maître), 557.
JEAN DE *Bundus*, chevalier, 682.
JEAN *de Calceio*, 572.
JEAN DE CAMBRAI, chapelain de Jacques de Vitry, 486.
JEAN DE CANDEIL, chanoine de Noyon, 263.
JEAN DE CLAIRMONT, 47.
JEAN DE CUMES, 509.
JEAN DE DOUAI, 473.
JEAN DE DRINCHAM, 430.
JEAN DE FERTIN, seigneur de Douvrin, 448.
JEAN DE FRIGES, 157.
JEAN DE GRAVELINES, 276, 361, 363.
JEAN DE HEUSDEN, 372, 474.
JEAN DE HOVES, 688.
JEAN DE LA BOURSE, 10, 185.
JEAN DE LA CAUCHIE, chevalier, 622, 648.
JEAN DE LANDRECIES (le prêtre), 110.
JEAN DE LAON, archidiacre de Soissons, 617.
JEAN DE LEDE, seigneur de Landeghem, 153, 154.
JEAN DE LENS, seigneur de Resbais, 233.
JEAN DE LOMBISE, 99, 105.
JEAN DE LOUVAIN, rédacteur de chartes en Brabant, XL.
JEAN DE MÉRIGNI, chevalier, 148.
JEAN DE MEUREVILLE, 352.
JEAN DE NEVILLE, 603.
JEAN DE NIVELLES, 524.
JEAN *de Pola* ou VAN DE POELE, 306, 585.
JEAN DE QUÉVY, 642.
JEAN DE REMES, 172.
JEAN DE SEVINGHEM, 28.
JEAN DE STENBEKE, 144.
JEAN DE STERBEKE, notaire du duc de Brabant, XL.
JEAN DE TOURNAI (maître), official de Cambrai, 341, 349
JEAN *de Trajecto*, 600.
JEAN DE VALENCIENNES, 251.
JEAN DE VILLAIN, chevalier de Flandre, 15.
JEAN DE VLAMERTINGHE, 551.
JEAN, son fils, 551.
JEAN DE WALLE, aumônier de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, 510.
JEAN D'YPRES, chevalier, 542.
JEAN DEL TOR, 480.
JEAN DES ÉCAUSSINES, 302, 305.
JEAN GHEISERA, 494, 516.
JEAN *Labr.*, marchand flamand, 446.
JEAN LE BALIU, 652.
JEAN LE FLEMENG, 449.
JEAN MALEPAROLE, 379.
JEAN MEDEM, 644.
JEAN PAULÉE, 414.
JEAN PIC DE *Plumb.*, marchand de Saint-Omer, 254.
JEAN PICHEPANS, 429.
JEAN *Pluma*, 495.
JEAN-SANS-TERRE, seigneur d'Irlande, comte de Mortain, puis roi d'Angleterre, IX, XV à XIX, XXVII, 59, 116 à 120, 123 à 125, 130, 141, 144, 145, 154 à 156, 175, 182, 192, 193, 199, 217, 221 à 224, 226, 228, 229, 230, 233, 239, 240, 243, 244, 247, 248, 250, 251, 254, 256, 257, 264, 268, 272, 273, 281, 283, 286 à 289, 291, 294 à 296, 298 à 300, 301, 305 à 308, 356 à 358, 360 à 362, 364 à 366, 369 à 371, 378, 379, 381, 385 à 392, 396, 397, 401, 403, 405 à 409, 411, 414, 415, 417 à 419, 421 à 425, 428 à 435, 437, 443 à 447, 449 à 459, 475, 662.
JEAN SMEKART, 643.
JEAN TRIVE, chevalier, 102.
JEAN *Vacca*, de Douai, 383.
JEAN WAGENARE (*Auriga*), bourgeois d'Ypres, 537, 538.
JEAN WIKA, de Douai, 421.
JEAN *Willelmi*, 268.
JEANNE, comtesse de Flandre et de Hainaut, XIV, 352, 353, 359, 367, 382, 384, 385, 395, 397, 402, 403, 404, 406, 411, 418, 427, 430, 433, 437, 443, 445, 452, 459, 461, 462, 467, 471, 474, 475, 476, 479, 481, 483, 491, 493, 494, 495, 497 à 500, 509, 510, 511, 515, 517, 519, 521, 525, 528, 536, 537, 539 à 541, 543, 548, 550 à 554, 558 à 560, 566, 569, 573, 580, 587, 588, 589, 592, 594, 596, 601, 604, 618, 620, 621, 622, 624, 628, 631, 632, 633, 635, 636, 637, 639, 643, 644, 647, 649, 651, 677, 678, 684, 688, 691.
JOANNICE, roi des Bulgares et des Blaques, 249, 261, 273.
JONAS (Walter). *Voyez* WALTER JONAS.
JONAS, prêtre de Steevoort, 68.
JONAS DE COOLSCAMP, 592.
JORDAN, châtelain de Duras, 487.
JORDAN (maître), prieur des Dominicains, 628.
JORDAN, marchand de Cambrai, 432.
JORDAN BAN, 198.
JORDAN D'ALDENFORT, 495.
JORDAN DE *Daunnuo*, 672.

JORDAN DE *Duway*, 226.
JORDAN SUNEPART, bourgeois de Louvain, 578.
JOSCELIN LE FLAMAND, 482.
JOSEPH (maître), 268.
JOSEPH, marchand de Cambrai, 432.
JOSEPH, religieux, 40.
JOTHAMAS, 151.
JOURDAIN DE KASERS, 458.
JOURDAIN DU CHAMP, 458.
JUDITH, dame d'Anvers, 165. *Voyez* IOTHA.
JUDITH, femme de Waleran Payen, duc de Limbourg, 341.
JUHEL DE MAYENNE, 229.
JULIENNE, dame de Péruwelz, 276.
JULIENNE, serve de l'abbaye de Saint-Trond, 147, 487.
JUSTINIENS (les), empereurs d'Orient, LII.
JUTTE, serve de l'abbaye de Saint-Trond, 568.

K.

KARET (Thomas). *Voyez* THOMAS KARET.
Katerina ou CATHERINE, prieure de l'abbaye de Milen, 483.
KING (Émelis). *Voyez* ÉMELIS KING.
KUERS (les LI). *Voyez* BAUDOUIN LI KUERS.

L.

L., abbé de Saint-Euchère, de Trèves, 40.
L., abbé de Ter-Doest, 609.
L., doyen de la chrétienté, de Furnes, 524.
L., évêque d'Évora, 484.
L., évêque des Morins ou de Térouane. *Voyez* LAMBERT.
L., prêtre de l'église du Saint-Sauveur, de Gand. *Voyez* LAMBERT.
Labr. (Jean). *Voyez* JEAN *Labr.*
LAMBERT, abbé de Clairmarais, 535.
LAMBERT, chapelain de Baudouin, empereur de Constantinople, 260.
LAMBERT, chevalier de Lisseweghe, 389.
LAMBERT, curé de Steenkerque, 659.
LAMBERT, évêque de Térouane, 15, 26, 28, 29, 38, 57, 71, 72, 73, 77, 84, 124, 138, 146, 165, 167, 179, 188, 198, 208, 234, 247, 258, 270, 339, 653, 659, 666.
LAMBERT, prêtre de l'église du Saint-Sauveur, de Gand, 542, 557.
LAMBERT, prévôt de Voormezeele, 677.
LAMBERT, serviteur de l'abbé de Cambron, 534.
LAMBERT DE GRAVELINES, 432.
LAMBERT DE LANDRECIES, chanoine de Cambrai, 545.
LAMBERT DE *Sauvantin*, 226.
LAMBERT DE VICHTE, 79, 498.
LAMBERT GRAWERKARA, 686.
LAMBERT LE VILAIN ou LE VILEIN, marchand de Saint-Omer, XXVIII, 405, 406.
LAMBERT LI RATE, de Biekeriel, 258.
LAMBERT VOET, 644.
LAMBIN, de Bruges, 29.
LAMMEKIN *Rufus*, de Poperinghe, 693.
LAMMELOT (le clerc), 670.
LANGE ou L'ANGE. *Voyez* ALEXIS, ISAAC, MICHEL.
LASCARIS (Théodore). *Voyez* THÉODORE LASCARIS.
LAURENT DE BRUGES, XXVII, 254.
LAURENT DE CHAMPAIGNE, 188.
LAURENT DE LONDRES, 254.
LAURENT, clerc de Bruges, 91.
LEARDINE (Walter). *Voyez* WALTER LEARDINE.
LÉON, abbé de Saint-Bertin, 668.
LÉON, châtelain de Bruxelles, XLI, 313, 511, 543, 602, 686.
LÉON, roi des Arméniens, 251.
LÉON D'AA ou DE BRUXELLES, 7, 427.
LÉOPOLD, duc d'Autriche et de Styrie, II, 298.
LESTOCH (Henri). *Voyez* HENRI LESTOCH.
LESTONE (Walter). *Voyez* WALTER LESTONE.
LETGOT, abbé de Liessies, 8.
LIBERT, abbé de Waulsort, 252.
LIBERT, prévôt de l'église Saint-Barthélemy, de Liége, 267.
LIBERT D'ÉCUÉLIN, 627.
LIBERT D'ÉGHEZÉE, 277, 320.
LIELT DE STAVENISSE, 604.
LINDENERE (Baudouin). *Voyez* BAUDOUIN LINDENERE.
LIPPIN, fils de Béate, 399.
LIPPIN BEIER, de Loo, 536.
LISMODE, veuve gantoise, 533.
LITHOLD, chevalier de Noville, 675.
LONG (Chrétien Le). *Voyez* CHRÉTIEN LE LONG.
LORAIN (Antoine Le). *Voyez* ANTOINE LE LORAIN.
LOTHAIRE II, roi de Lotharingie, XXII, 296.
LOTHAIRE DE SAXE, empereur d'Allemagne, XXIII.
LOTHAIRE, comte d'Hochstaden ou d'Are, 50, 69, 83, 184, 202, 235, 299, 334, 372, 397, 400, 402, 464, 466, 481, 504, 524, 557, 625.
LOTHAIRE, fils de Lothaire, comte de Hochstaden, 332.
LOTHAIRE DE HOCHSTADEN, élu de Liége, 20, 23.
LOUCHARD (Robert). *Voyez* ROBERT LOUCHARD.
LOUIS, abbé de Saint-Agéric, de Verdun, 273.
LOUIS, comte de Blois et de Clairmont, 157, 195, 198, 246.
LOUIS, comte de Looz, XLV, 74, 197, 222, 223, 229, 261, 262, 271, 300, 397, 398, 413, 462, 483, 502, 503, 506, 583, 632, 647, 685.

LOUIS, son oncle, 583.
LOUIS, comte de Saarwerden, 659.
LOUIS, landgrave, 69.
LOUIS VIII ou LE JEUNE, roi de France, fils de Philippe-Auguste, LIII, 124, 242, 325, 345, 352 à 357, 380, 396, 421, 437, 447, 455, 474, 480, 497, 514, 534, 542, 599, 600, 603, 611, 612, 620, 634, 635, 642.
LOUIS DE LEEFDALE, 166.
LOUIS DE DEUDESFELD, 29.
LOUP (Hugues Le). *Voyez* HUGUES LE LOUP.
LUCIE, femme de Jean, seigneur de Honnecourt, 185.
LUDIARDE, abbesse de Guines, 330.
LUDOLPHE, prévôt de Sayn, 632.
LUDOLPHE WILDE, 176.
LUPERT, prévôt du chapitre d'Halem, 567.
LUPIN (Baudouin). *Voyez* BAUDOUIN LUPIN.
LUTGARDE, dame de Schooten, femme de Godefroid II, sire de Bréda, 521, 522.
LUTGARDE, femme de Roger de Waencourt, 82.
LUTGARDE DE SAINT-TROND, 486.

M.

M. (maître). *Voyez* MICHEL MAÎTRE.
M., chantre du chapitre de Notre-Dame, de Tournai, 370.
M., dame de Béthune. *Voyez* MATHILDE, avoueresse d'Arras.
M., doyen de Chièvres, 686.
M., mère de Daniel *de Donia*, 648.
M. (de Flandre), abbesse de Fontevraud, 12.
M. DE WADRIPONT, 586.
MABILIE, femme d'Adam, châtelain d'Ypres, 342, 359, 561.
MABILIE, fille de Robert de Baillœul, 631.
MABILIE, nièce d'Arnoul, seigneur de Bigard, 589.
MABILIE DE RONE, 310.
MABILLE, serf de l'abbaye de Saint-Trond, 375.
MABILLON, bénédictin, XXXIV.
MAÏOUS (Robert). *Voyez* ROBERT MAÏOUS.
MAINSENDE, femme de Guillaume des Prés, 8.
MAINSENDE, femme de Nicolas de Tiel, 627.
MAINSENDE DE HENRIPONT, 534.
MAÎTRE (Michel). *Voyez* MICHEL MAÎTRE.
MAKEREAUX (Robert). *Voyez* ROBERT MAKEREAUX.
Malapluma (Helwide). *Voyez* MARIE, fille d'Helwide *Malapluma*.
MALEPAROLE (Jean). *Voyez* JEAN MALEPAROLE.
MALERBE (Henri). *Voyez* HENRI MALERBE.
MANASSÈS DE GUINES, seigneur de Tiembronne, 434, 554, 578.
MANASSÈS DE MERLO, chevalier, 436.
MANASSÈS L'OURS, 538.
MAQUAREL (Alard). *Voyez* ALARD MAQUAREL.
MARCEL, abbé de Cisoing, 190, 191, 212.
MARCEL, abbé de Saint-Denis en Broqueroie, 282, 336, 350, 374, 596, 682.
MARÉCHAL (le comte), 694.
MARESCAL (Guillaume). *Voyez* GUILLAUME MARESCAL.
MARESCHAL (Gomfred). *Voyez* GOMFRED MARESCHAL.
MARGUERITE, de Lisseweghe, 478.
MARGUERITE, châtelaine de Courtrai, 151, 440, 441, 445, 474.
MARGUERITE, comtesse de Blois, dame d'Avesnes, 498, 562.
MARGUERITE, dame de Dampierre. *Voyez* MARGUERITE DE CONSTANTINOPLE.
MARGUERITE, femme d'Adam, 507.
MARGUERITE, femme de Baudouin de Zillebeke, 164.
MARGUERITE, femme de Guillaume Van de Woestyne, 374.
MARGUERITE, femme de Henri Lestoch, 564.
MARGUERITE, fille de Guillaume, bourgeois de Gand, 52.
MARGUERITE, fille de Robert de Baillœul, 631.
MARGUERITE, fille de dame Mathilde, 586.
MARGUERITE, nièce d'Arnoul, seigneur de Bigard, 589.
MARGUERITE, serve de l'abbaye de Saint-Trond, 487.
MARGUERITE, sœur de Guillaume de Grimberghe, demoiselle de Termonde, 650.
MARGUERITE D'ALSACE, comtesse de Flandre et de Hainaut, XLIX, 17, 18, 23, 36, 37, 42.
MARGUERITE DE CONSTANTINOPLE, comtesse de Flandre et de Hainaut, XIV, 404, 418, 442, 477, 563, 583, 600, 605, 633, 641.
MARGUERITE DE LOUVAIN, fille du duc Henri Ier, comtesse de Gueldre, XLV, 265.
MARGUERITE DU PRÉ, 582.
MARIE, de Lisseweghe, 40.
MARIE, dite l'IMPÉRATRICE, fille du duc de Brabant Henri Ier, femme de l'empereur Othon IV, IX, XLIV, XLV, 145, 226, 241.
MARIE, femme de Gérard, seigneur de Saint-Aubert, 518.
MARIE, femme de Gosuin de Henripont, 280.
MARIE, femme de Hugues de Carenci. *Voyez* MARIE DE SAVEUSE.
MARIE, femme de Jean, roi de Jérusalem, 342.
MARIE, femme de Nicolas de Tongre, 617.
MARIE, femme de Thomas de Saint-Pierre, 592.
MARIE, fille de Gérard de Baillœul, 232.
MARIE, fille de Guillaume, comte de Ponthieu, 294, 295, 318.
MARIE, fille de Guillaume de Flandre, femme de Philippe, châtelain de Maldeghem, 274.
MARIE, fille d'Hawide *Malapluma*, 683.
MARIE, fille de Philippe, roi des Romains, duchesse de Brabant, IX, 269.
MARIE, impératrice de Constantinople, puis marquise de Montferrat, 323.
MARIE, prieure de l'abbaye du Fossé, 550.

MARIE, religieuse d'Oeren, 628.
MARIE, serve de l'abbaye de Saint-Trond, 487.
MARIE DE CHAMPAGNE, femme de Baudouin de Constantinople, III, XII, LI, LIII, 23, 55, 70, 101, 106, 111, 113, 114, 119, 121, 137, 150, 161, 170, 171, 175, 176, 184, 192, 195, 198, 201, 231, 654, 664.
MARIE DE FRANCE, comtesse de Namur, puis duchesse de Brabant, XIII, 260, 333, 380, 381, 555, 560, 617.
MARIE DE SAVEUSE, femme de Hugues de Carenci, 665, 673.
MARINO ZENO, doge de Venise, 249.
MARMION (Robert). *Voyez* ROBERT MARMION.
MARSILIUS, abbé de Rolduc, 689.
MARTEL (Alain). *Voyez* ALAIN MARTEL.
MARTENE, bénédictin, XVII.
MARTIN. *Voyez* MARTIN CAMPIN.
MARTIN, abbé de Saint-Vaast, d'Arras, 92, 346.
MARTIN (saint), archevêque de Tours, 305.
MARTIN CAMPIN ou CAMPION, marchand d'Arras, 243, 264, 288, 294, 296.
MARTIN PELLIKORNE, 17.
MATHILDE, abbesse de Bilsen, 545.
MATHILDE, abbesse de Bourbourg, 38.
MATHILDE, avoueresse d'Arras, dame de Béthune et de Termonde, 10, 27, 52, 73, 81, 143, 196, 373, 400, 448, 463, 469, 500, 558, 598, 606, 656, 685, 692.
MATHILDE, dame de Neygem et de Meerbeke, 69, 407.
MATHILDE, femme d'Arnoul de Heusden, 634.
MATHILDE, femme de Gilbert, châtelain de Bergues, 690.
MATHILDE, femme de Lothaire, comte de Hochstaden, 337, 402.
MATHILDE, fille de Pierre, comte de Nevers et de Tonnerre, 119, 129.
MATHILDE, fille de Renaud, comte de Boulogne, femme de Philippe de France, XLIV, 159, 324, 346, 603.
MATHILDE, fille de Robert, avoué d'Arras, 463, 500, 501.
MATHILDE, mère de Baudouin de Winti, 505.
MATHILDE, sœur de Philippe d'Alsace, religieuse à Fontevrault, 54.
MATHILDE, tante de Philippe de Somerghem, 453.
MATHILDE *de Allodio*. *Voyez* MATHILDE, dame de Neygem.
MATHILDE DE BOULOGNE, duchesse de Lotharingie ou de Brabant, XLIV, LI, LIV, 80, 98, 153, 203, 250, 348, 617.
MATHILDE D'ERPENT, 319.
MATHILDE DE HOUSDAING, dame de Chocques, 540, 622, 648.
MATHILDE DE LIGNE, femme d'Antoine, châtelain de Binche, 580.
MATHILDE DE LOUVAIN OU DE BRABANT, fille du duc de Lotharingie Henri, femme de Florent, comte de Hollande, 412, 622, 646.
MATHILDE DE PORTUGAL, dite LA REINE, femme de Philippe d'Alsace, plus tard comtesse de Nevers, XII, XIV, 2, 18, 48, 55, 88, 95, 128, 140, 168, 183, 194, 253, 352, 357, 376, 377, 387, 430, 467, 468, 541, 571, 613, 615, 667.
MATTHIEU (maître), clerc de l'avoué d'Arras, 382.
MATTHIEU, comte de Boulogne, LIV, 12, 13, 132.
MATTHIEU, duc de Lorraine, 532, 534, 537, 551, 552, 643.
MATTHIEU, fils de Guy, 54.
MATTHIEU, prévôt de Saint Dié, 76.
MATTHIEU DE DOUAI, 463.
MATTHIEU DE LIGNE, 325, 329.
MATTHIEU DE METEREN, 436.
MATTHIEU DE MONTMORENCY, connétable de France, 27, 555, 611, 633.
MATTHIEU DE ROLLEPOT, 549.
MATTHIEU DU VIEUX CONDÉ, 463.
MAUCLERC (Guillaume). *Voyez* GUILLAUME MAUCLERC.
MAURICE, évêque de Paris, 107.
MAURICE, prieur de l'abbaye de Stavelot, 107.
MAUROCÈNE (Thomas). *Voyez* THOMAS MOROSINI ou MAUROCÈNE.
MAXIME (maître), légat apostolique, 365.
MAXIME (saint), évêque de Reggio, 452.
MÉCHANT (Walter LE). *Voyez* WALTER LE MÉCHANT.
MEDEM (Jean). *Voyez* JEAN MEDEM.
Michalicius. *Voyez* MICHEL LANGE.
MICHEL, doyen de Walcourt, 656.
MICHEL, seigneur de Harnes, justicier ou bailli de Flandre, 226, 250, 312, 354, 362, 385, 420, 436, 472, 473, 482, 516, 580.
MICHEL DE HARNES L'ONCLE, 480.
MICHEL DE BOULAERE, connétable de Flandre, 420, 436, 447, 479, 480, 494, 500, 510, 511, 519, 543, 561, 569, 570, 579, 584, 631.
MICHEL DE FURNES, chevalier, 525.
MICHEL DE HARINGHE ou HARINGH, 427, 524.
MICHEL DE METEREN, 448.
MICHEL DE SAINT-OMER, marchand, 450.
MICHEL LE FLAMENG ou FLAMAND, 130, 571.
MICHEL LANGE, 331.
MICHEL LE CLERC, 64.
MICHEL MAÎTRE, clerc et official de l'évêque de Cambrai, 281, 283, 285, 286, 302, 303, 311.
MILON, abbé de Chatrices, 236.
MILON (maître), délégué de l'évêque de Winchester, 425.
MILON, évêque de Térouane, 84, 263.
MILON DE BRAVATE, envoyé de l'empereur d'Orient, Henri, 249.
MILON DE PROVINS, 157.
MONNAYEUR (Jacques le). *Voyez* JACQUES LE MONNAYEUR.
MOREEL (Nicolas). *Voyez* NICOLAS MOREEL.
MOROSINI (Thomas). *Voyez* THOMAS MOROSINI.
MORRIN (dame), 618.
MULET (Werin). *Voyez* WERIN MULET.

N.

N. *de Leventiis*, chanoine de Cambrai, 86.
NAULUN (André). *Voyez* ANDRÉ NAULUN.
Nepos (Walter). *Voyez* WALTER *Nepos*.
NEVELON LE MARESCAL, bailli d'Arras, 185, 472, 473.
NOIET (Arnoul). *Voyez* ARNOUL NOIET.
NOIR (Folkeric le). *Voyez* FOLKERIC LE NOIR.
NORT (Arnoul). *Voyez* ARNOUL NORT.
NICOLAS, abbé de Floreffe, 547.
NICOLAS, abbé de Saint-Trond, 8, 23, 30, 568, 586.
NICOLAS, abbé de Saint-Feuillen, 30, 187.
NICOLAS, bienfaiteur du chapitre de l'église Saint-Aubin, de Namur, 320.
NICOLAS, chevalier d'*Otinges*, 409.
NIGOLAS, clerc de Gottignies, 652.
NICOLAS, diacre du diocèse de Cambrai, 389.
NICOLAS, évêque de Cambrai, 545.
NICOLAS, fils de Robert, 459.
NICOLAS, habitant des Écaussines, 283.
NICOLAS, prévôt de Saint-Germain, de Mons, 53.
NICOLAS, religieux de l'abbaye de Saint-Martin, de Tournai, 206.
NICOLAS, seigneur de Biévène, 319.
NICOLAS, seigneur de Lalaing, 313.
NICOLAS, seigneur de Mainvault, 588.
NICOLAS, seigneur de Montignies, 271.
NICOLAS, seigneur de Strazelle, 424.
NICOLAS, vassal de Hugues, seigneur de Houdain, 630.
NICOLAS CALO, 609.
NICOLAS D'AVESNES, 150.
NICOLAS DE *Ballim*, 11.
NICOLAS DE BARBANÇON, 186.
NICOLAS DE BASSINGEBOURN, 434.
NICOLAS DE BEUVRI, chevalier, 436.
NICOLAS DE *Bregia*, 536.
NICOLAS DE *Bevreria*, 472.
NICOLAS *de Castello*, 645.
NICOLAS DE CLAIRVAUX, 154.
NICOLAS DE CONDÉ, XIII, 140, 280, 319, 367, 368, 394, 465, 517.
NICOLAS DE FURNES, bourgeois d'Ypres, 435.
NICOLAS DE HALLUD, 590.
NICOLAS DE LEVENNES, 108.
NICOLAS DE MIGNAULT, 281.
NICOLAS DE MOLENBAIS, 285.
NICOLAS DE MONTIGNY, 137.
NICOLAS DE NAAST, 418, 676.
NICOLAS (le chanoine), oncle du précédent, 676.
NICOLAS DE *Ranchove*, 514.
NICOLAS DU RŒUX, chevalier, 626.
NICOLAS DE RUELOT, 458.
NICOLAS DE RUMIGNY, 35, 49.
NICOLAS DE RUMILLY, 22, 480.
NICOLAS DE SMALLAND, 99.
NICOLAS DE TIEL, 627.
NICOLAS DE WELL, ambassadeur du roi d'Angleterre, 240.
NICOLAS LE BOUTEILLER, de Tilbury, 433.
NICOLAS MOREEL, 123.
NIVELON, évêque de Soissons, 208, 209, 252, 283.
NIVELON, maréchal de l'évêque de Senlis, 448.

O.

O. DE CHAMPLITTE, 195.
OCTAVIEN, évêque d'Ostie, 107, 137, 138, 166.
ODE, femme de Gosuin de Chaudeville, 142.
ODE, femme de Robert d'Alst, 375.
ODE, femme de Baudouin de Loupoigne, 65.
ODE DE DONGELBERG, 669.
ODILE, femme d'Ébroïn, chevalier de Fléron, 281.
ODON (le clerc), 366.
ODON, abbé de Saint-Vaast, d'Arras, 259, 297, 508.
ODON, duc de Bourgogne, 477. *Voyez* EUDES.
ODON, évêque de Paris, XXXIII, 215.
ODON DE FAÏEL, 436.
ODON DE HAM, chevalier, 436.
OGIVE, femme de Hugues Delis, 82.
OIPENOIRE (Guillaume). *Voyez* GUILLAUME OIPENOIRE.
OISEL (Hugues). *Voyez* HUGUES OISEL.
OLIVIER, écolâtre de Cologne, XXXII, 416.
OLIVIER, fils de Bernard, sire de *Kiery*, 379.
OLIVIER DE SCHENDELBEKE, 478, 661.
OLIVIER DE SOTTEGHEM, 275, 416, 430, 439, 488, 546, 552.
ONCLE (Guillaume L'). *Voyez* GUILLAUME L'ONCLE.
OTHON IV ou DE SAXE, roi des Romains et empereur, VII à XIII, XV, XVII, XVIII, XXVII, XXXVII, XLIV, XLV, LIV, LV, 95 à 98, 108, 112, 141, 160, 167, 168, 169, 174, 177 à 182, 192, 223, 226, 230, 240 à 242, 254, 255, 265, 293 à 296, 300, 302, 305, 311, 313, 314, 317, 321, 334 à 336, 355, 356, 370, 372, 377, 378, 384, 408, 413, 417, 441, 454, 610, 667, 669.
ONULPHE, fils d'Heylewif, 152.
OTHON, abbé de Saint-Laurent, de Liége, 111.
OTHON, comte de Bentheim, 299.
OTHON, comte de Gueldre, 193, 200, 222, 231, 265.
OTHON, fils de Gérard, comte d'Are, 397.
OTHON ou OTHUIN, prévôt des chapitres d'Aix-la-Chapelle et de Maestricht, 541, 567, 613, 651, 681, 682, 690.

Othon, seigneur de Trazegnies, 530, 531, 584, 610, 626, 660, 676.
Othon d'Arbre ou Attre, 49, 282, 285.
Othon de Barenste, 181.
Othon de Laviane, 180.
Othon de Lippe, évêque d'Utrecht, 399, 556, 573, 579, 610, 622, 632.
Othon de Trazegnies, avoué d'Appelteren et de Meerbeke, 492, 523, 524, 532.
Otterman de Damme, 395.

P.

P., archevêque de Sens, 529.
P., cardinal de Notre-Dame, 112.
P. (maître), chanoine de Lens, 259.
P. (maître), chanoine de l'église Saint-Paul, de Constantinople, 290.
P., évêque de Winton ou Winchester, 295, 358, 363, 413, 421, 423, 424.
P. de Montigny, chantre de l'église de Blaquerne, 322.
P. *de Pratellis*, 663.
P. *de Rupibus*, 226.
P. de Saint-Venant, chanoine d'Harlebeek, 268.
Paque, femme de Walter de Courtrai, 632.
Paridan de Strombeke (le chevalier), 418.
Paris, abbé de Vermand, 545.
Pasquier, chapelain du comte de Saint-Paul, 318.
Pasquin, marchand de Saint-Omer, xxvii, 663.
Passelewe (Robert). *Voyez* Robert Passelewe.
Payen (Waleran), duc de Limbourg. *Voyez* Waleran Payen.
Paulée (Jean). *Voyez* Jean Paulée.
Pechie (Gilbert). *Voyez* Gilbert Pechie.
Pélage, évêque d'Albano, cardinal et légat du saint-siége, 390, 519.
Pélage de Saint-Jacques, 245.
Pellikorne (Martin). *Voyez* Martin Pellikorne.
Péronne ou Pétronille, femme d'Olivier de Sotteghem, 275, 430.
Péronne ou Pétronille, femme de Gilles, chevalier de Lérinnes, 683.
Pétronille, femme de Siger, châtelain de Gand, 104, 416, 439.
Pétronille, fille de Simon de Fauquemberge, 113, 123.
Petit (les le). *Voyez* Walter le Petit.
Peverel (Pierre). *Voyez* Pierre Peverel.
Peverell (Guillaume). *Voyez* Guillaume Peverell.
Pharicius (maître), chapelain de la comtesse de Boulogne, 12.
Philippe Ier, roi des Français, 195.
Philippe-Auguste, roi de France, iii, vii à xi, xiii à xviii, xxv, xxvi, xxxvi, xxxvii, li, liii, liv, 3, 7, 13 à 16, 24 à 26, 31, 33 à 35, 41, 42, 54, 55, 57, 59 à 61, 119, 126, 127, 129, 133, 134, 137, 139, 141, 155, 159, 167 à 169, 171, 172, 194, 195, 219, 224, 229, 230, 233, 238, 242, 250, 259, 260, 262, 264, 277, 293 à 296, 309, 310, 313, 314, 324, 325, 332, 339, 343, 345 à 347, 351 à 355, 362, 380, 387, 398, 410, 413, 421, 422, 425 à 428, 435, 436, 459, 473, 480, 527, 528, 535, 555, 571, 579, 581, 591, 592, 595, 596, 603, 611, 654, 657, 659, 667, 691.
Philippe le Hardi, roi de France, xliii.
Philippe, abbé de Bergues-Saint-Winoc, 39, 115.
Philippe, archevêque de Saltzbourg, 304.
Philippe, archidiacre de Liége, 154.
Philippe, chanoine de Noyon, 263.
Philippe (maître), chanoine de Térouane, 263.
Philippe, châtelain ou écoutète de Maldeghem, 274, 541, 548.
Philippe, chevalier de Basillies, 82.
Philippe, curé de Brust, 614.
Philippe, curé d'Oostbourg, 593.
Philippe, doyen de l'église de Saint-Omer, 642.
Philippe, duc de Souabe, roi des Romains, viii à xi, xiii, xv, xxxvii, xliv, xlv, lv, 95, 169, 227, 230, 234, 235, 238, 240, 241, 245, 255, 264, 269, 272, 291, 299, 384, 575, 659.
Philippe, empereur de Constantinople, 230.
Philippe, évêque de Beauvais, xxxvi.
Philippe, fils de Rase, seigneur de Gavre, 327.
Philippe, marquis de Namur, xii à xv, xlix, liv, 25, 59, 63, 80, 84, 94, 103, 115, 119, 140, 176, 179, 201, 218, 222, 231, 252, 253, 256, 257, 260, 261, 266, 275, 278, 280, 291, 300, 303, 308, 309, 313, 314, 316, 319 à 322, 327, 328, 330, 333, 334, 339 à 342, 344, 348, 367, 368, 460, 469, 470, 664, 670.
Philippe (maître), notaire du saint-siége, 166, 178, 180.
Philippe, prêtre de Trazegnies, 656.
Philippe, seigneur de Floranges, 607.
Philippe, seigneur de Hauterive, 474.
Philippe, sire de Saveuse, 665.
Philippe Beier, 677, 682, 684.
Philippe d'Aire, 418, 431.
Philippe d'*Albun*. ou d'Aubigny, 471, 489.
Philippe d'Alsace, comte de Flandre et de Vermandois, viii, xx, xxv, xxvi, xlvii, xlviii, 2, 6, 7, 12 à 14, 16, 19, 34, 35, 41, 54, 55, 56, 62, 69, 76, 95, 101, 103, 119, 150, 160, 173, 175, 187, 203, 229, 262, 277, 316, 343, 352, 354, 369, 439, 473, 495, 537, 542, 592, 600, 628, 655, 658, 691.
Philippe de Courtenai, comte de Namur, v, 415, 460, 463, 488, 522, 541, 564, 569, 589, 590, 595, 613, 623, 629.
Philippe de France, fils de Philippe-Auguste, comte de Boulogne, 159, 324, 346, 603, 639.

PHILIPPE, fils du précédent, 426.
PHILIPPE DE HEINSBERGH, archevêque de Cologne, 4, 30, 69.
PHILIPPE DE SOMERGHEM, 453.
PHILIPPE D'ULECOT, 422.
PHILIPPE DE WIERDE (sire), 439.
PHILIPPE D'YPRES (le chevalier), 542.
PHILIPPE VANDE WOESTYNE, 374.
PHILIPPINE, femme d'Érard de Brienne, 508.
PIC *de Plumb.* (Jean). *Voyez* JEAN.
PICHEPANS (Jean). *Voyez* JEAN PICHEPANS.
PIERRE, abbé d'Andres, 9.
PIERRE, abbé des Dunes, 219, 267, 396.
PIERRE, abbé de Liessies, 516, 603.
PIERRE, abbé de Middelbourg, 405.
PIERRE, avoué d'Obourg, 682.
PIERRE, cardinal de Saint-Marcel, 195, 237, 246, 251.
PIERRE (maître), chanoine de l'église de Saint-Lambert, de Liége, 417.
PIERRE, chanoine de l'église de Saint-Omer, 642.
PIERRE, chantre de l'église de Paris, 21, 210.
PIERRE, évêque d'Arras, 17, 77, 98, 109, 139, 205, 207, 208, 654.
PIERRE, évêque de Cambrai, 124, 127, 138, 654, 657.
PIERRE, neveu de l'évêque de Tournai, 210.
PIERRE, prévôt d'Amiens, 185.
PIERRE, prévôt de l'église Saint-Barthélemy, de Béthune, 11.
PIERRE, prévôt de l'église de Condé, 465, 500, 504.
PIERRE, prévôt de l'église Saint-Pierre, de Douai, 446.
PIERRE, trésorier du chapitre de Tours, 147.
PIERRE DE CORBEIL, chanoine de Paris, 88.
PIERRE DE COURTENAI, comte d'Auxerre, empereur de Constantinople, IV, V, 119, 389, 394, 401, 406, 407, 415, 438, 448, 455, 460, 463, 471, 472, 478, 481, 535, 541, 564, 593, 613.
PIERRE DE DOUAI, 445, 513.
PIERRE D'ÉLY, 408.
PIERRE DE MAULAY, 384, 385, 390.
PIERRE DE MESVIN, 422.
PIERRE DE PRESELLE, 394.
PIERRE DE SAINT-SYMPHORIEN, chanoine de Cambrai, 229.
PIERRE DE SCOUDE, 584.
PIERRE FILS D'HERBERT, 255.
PIERRE GÉRARD, envoyé de Henri, empereur d'Orient, 286.
PIERRE GHIMMA, 496.
PIERRE L'ERMITE, II.
PIERRE L'ÉVÊQUE, serf du comte d'Auxerre, 463.
PIERRE LE FLAMAND, marchand, 613.
PIERRE PEVEREL ou DE PEVEREL, chanoine de Paris, 305, 306.
Pincerna (Nicolas). *Voyez* NICOLAS *Pincerna.*
PIPENPOY (Guillaume). *Voyez* GUILLAUME PIPENPOY.
Pluma (*Jean*). *Voyez* JEAN *Pluma.*
Porteres de Seil (Guillaume *li*). *Voyez* GUILLAUME.
PULS (Raylafe). *Voyez* RAYLAFE PULS.

R.

R., abbé de Val-Dieu, 640.
R., archidiacre d'Ostrevant, 657.
R., camérier ou chambellan du roi d'Angleterre, 243, 272, 276, 359.
R., cardinal de Saint-Chrysogone, 92.
R. ou ROBERT, cardinal de Saint-Étienne *in monte Celio*, 376, 394, 395, 418, 425.
R., chantre de l'église Saint-Donatien, de Bruges, 668.
R., chantre de l'église Saint-Pierre, de Lille, 468.
R., clerc de Dinant, 259.
R., comte de Chester, 257.
R., doyen de Bruges, 668.
R., doyen de l'église de Fosses, 252.
R., doyen de Maubeuge, 30.
R., doyen de Tournai, 478.
R., doyen du chapitre de Chimai, 322.
R., doyen du concile de Fleurus, 656.
R., personne de Tirlemont, 221.
R. DE BEKEREL, chanoine de Cambrai, 262, 274.
R. DE BRUILE, chevalier, 395.
R. DE HEREFORD, connétable de Douvres, 597.
R. DE *Tresgo*, 228.
R. DE VAISLY (le diacre), 262.
R. DE VIKENNE (maître), chanoine d'Anvers, 224.
R. RUSSEL, de Valenciennes, 516.
R. TOREL, chanoine de Cambrai, 274.
RABODON ou RABBOD DE RUMES, 20, 25, 424.
RAD (Baudouin). *Voyez* BAUDOUIN RAD.
RADOU (Éverard). *Voyez* ÉVERARD RADOU.
RAIMOND DE MEYENGHEM, 517.
RAINILDE, serve de l'abbaye de Saint-Trond, 30.
RANULPHE FLAMENG, 113.
RAOUL ou RODOLPHE, évêque d'Arras, 199, 224, 226, 233, 262, 264, 289, 485, 674.
RAOUL DE *Cosdun*, 617.
RAOUL DE GAND, notaire, 143.
RAOUL DE RHODES, 461.
RASE, frère de Daniel de Courtrai, 387.
RASE, sire de Boulaere, 328.
RASE DE *Clenpol*, 319.
RASE DE GAVRE ET DE LIEDEKERKE, bouteiller de Flandre, 49, 64, 72, 144, 159, 165, 176, 246, 319, 327, 328, 335, 358, 374, 376, 433, 470, 474, 491.
RASE, fils du précédent, 327, 358, 376, 480, 531.

RASWENDE, serve de l'abbaye de Saint-Trond, 466.
RATE (Lambert LI). *Voyez* LAMBERT LI RATE.
RAYNALD, chapelain du pape Innocent III, 393.
RÉGINARD LE FLAMAND, 118.
REIMBALD, bienfaiteur de l'abbaye de Saint-Trond, 568.
REINE, censitaire de l'abbaye de Saint-Trond, 337.
REINGOT, frère de Baudouin, maire de Tamise, 61.
RELENDE DE JODION, 651.
Renardus de Strépi, XIII.
RENAUD (le chevalier), 466.
RENAUD, chevalier de Ligny, 295.
RENAUD DE COEYENGHEM, 541.
RENAUD ou RÉGINALD DE *Cornhill*, 244, 255, 256, 258, 395, 409, 423.
RENAUD DE CROISILLES, chevalier, 354, 421, 436.
RENAUD DE DAMMARTIN, comte de Boulogne, XV, XLIV, LIV, 14, 19, 20, 37, 57, 63, 116, 131, 132, 156, 159, 197, 199, 202, 229, 230, 238, 243, 248, 258, 295, 324, 325, 329, 346, 357, 358, 366, 371, 379, 393, 516, 575, 581.
RENAUD GALOPIN, sénéchal de Boulogne, 642.
RENAUD LE CHANGEUR, XXXII, 215.
RENÉ, 67.
RENÉ, châtelain de Sulicheim, 267.
RENÉ, fils de Gislebert de Nimy, 67.
RENÉ (maître), habitant de Béthune, 403.
RENÉ, maire de Douchy, 531, 659.
RENÉ, scribes du duc de Brabant, XL.
RENÉ DE BOMONT, 617.
RENÉ DE BRUILE, chevalier, 485.
RENÉ DE *Dina*, 437.
RENÉ DE HOUGARDE, notaire du duc de Brabant, XL.
RENÉ DE HOXEM, notaire du duc de Brabant, XL.
RENÉ D'OSTKERKE, 231, 338.
RENÉ DE TRITH, 260.
RENÉ DE *Tumba*, scribe du duc de Brabant, XL.
RENÉ DE WYCHMAEL, 586.
RENÉ GREES, seigneur de Noyelle, 312.
RENÉ HUN, chevalier, 291.
RENELME, chanoine de Nesle, 229.
RENUWIDE, serve de l'abbaye de Saint-Trond, 303.
REYLAFE PULS, 262.
RICARDE, femme d'Étienne Bardels, 167.
RICHAIRE, abbé de Notre-Dame, de Boulogne, 291, 292.
RICHARD, archidiacre d'Ély, puis évêque d'Héliopolis, 216.
RICHARD, comte de Clare, 450.
RICHARD, fils de Réginald de Lucy, 145.
RICHARD CŒUR DE LION, roi d'Angleterre, II, IX, XVI, XVII, 4, 15, 30, 31, 59, 70, 87, 88, 95, 107, 109, 117, 118, 125, 248, 445, 655.
RICHARD DE CORNHILL, 271, 289.
RICHARD DE GRENVILLE, 257.
RICHARD DE LEE, 145.
RICHARD *de Marisco* (maître), archidiacre de Northumberland, 357, 366, 369.
RICHARD DE MONFICHET, 593.
RIKEWARD DE RENINGHE, 383.
RICHARD DE STRATEN, 423.
RICHART DUKET, 254.
RICHARD DUNHAM, 145.
RICHARD EUGAINE, 126.
RICHARD LE FLAMAND ou FLEMENG, vicomte de Cornouailles, 64, 126, 154, 155, 233, 250, 257, 380, 412, 662.
RICHARD LE FLAMAND DE GLAMORGAN, 390.
RICHARDE, dame d'Audenarde, 121.
RICHE (les LE, ou DE RYCKE. *Voyez* FLORENT, GUILLAUME.
RICHMUDE ou RIGMUDE, fondatrice du couvent de Wicher, 105, 626.
RIDELL (Rodolphe). *Voyez* RODOLPHE RIDELL.
RIKELINDE, serve de l'église d'Aix-la-Chapelle, 626.
ROBERT, abbé d'Afflighem, 416.
ROBERT, abbé de Bonne-Espérance, 34.
ROBERT, abbé d'Hautmont, 106, 120.
ROBERT, bouteiller de France, 611, 635.
ROBERT, chanoine de Nesle, 229.
ROBERT, chevalier de Bossart, 502.
ROBERT, clerc du comte de Saint-Paul, 272.
ROBERT, comte de Dreux, 569.
ROBERT, comte de Flandre, 99.
ROBERT, évêque de Verdun, 430.
ROBERT, prêtre de Haute-Croix, 507.
ROBERT, prévôt de l'église Notre-Dame, d'Anvers, 267.
ROBERT BERTRAM, 236, 242.
ROBERT CHAUGE, 118.
ROBERT CLÉMENT, 38.
ROBERT D'ALES, chevalier, 590.
ROBERT D'ALST, 375.
ROBERT D'AUVERGNE, évêque de Clermont, 538.
ROBERT DE BAILLŒUL, chevalier, 631.
ROBERT DE BARREVILLE, 431.
ROBERT DE BEAUCHAMP, connétable d'Exeter, 449, 451.
ROBERT DE BÉTHUNE, avoué d'Arras, XVIII, 10, 11, 17, 373, 383, 405, 406, 417, 431, 432, 446, 450, 451, 452, 458, 484, 597, 634, 637.
ROBERT, son aïeul, 11.
ROBERT DE BURGATE, XVI, 255, 288, 298, 407
ROBERT DE CARNIÈRES, 173, 193.
ROBERT DE COUPIGNY, 10.
ROBERT DE COURSON (maître), chanoine de Paris et de Noyon, 289, 346.
ROBERT DE COURTENAI, empereur de Constantinople, V, 145, 481, 541, 595, 612.
ROBERT DE COURTRAI, 477.
ROBERT DE DORS, 448.
ROBERT DE FORCEVILLE, 308.
ROBERT DE GLOCESTER, 431.
ROBERT DE HARCOURT, 662, 663.
ROBERT DE KAVERUGGE, 12.
ROBERT DE MILLY, 480.
ROBERT DE MANCICOURT, 97.
ROBERT DE NEREFORD, 450.
ROBERT *de Plasseto*, 240.
ROBERT DE ROOTH, 10, 185, 191.

ROBERT DE TILBOVILLE, 268.
ROBERT DE TRIVIÈRES, chevalier, 688.
ROBERT DE TURNHAM, 255.
ROBERT DE VESPRIM (maître), VI, VII.
ROBERT DE WATEN, 145.
ROBERT LE FLAMENC ou LE FLAMAND, 34, 125.
ROBERT LOUCHARD, 54.
ROBERT MARISCALL, sénéchal du comte de Boulogne, 481.
ROBERT MAKEREAUX (le chevalier), 636.
ROBERT MARMION, 244.
ROBERT MAUVOISIN, 105.
ROBERT PASSELEWE, 412.
ROBERT SAUKET, 131.
ROBERT VILLAIN, 64, 71.
ROBIN, mari de Béatrix de *Pola*, 247.
ROBIN, notaire, 176.
ROBIN, prévôt de l'église Saint-Pierre, de Lille, 486.
ROBIN DE *Mechine*, 660.
ROBIN LE CHANTRE, chanoine de Bruges, 490.
Robinus Thenensis (ROBIN DE TIRLEMONT), XIII.
RODOLPHE, abbé de Ninove, 507, 525, 533, 545.
RODOLPHE, abbé de Saint-Trond, 30.
RODOLPHE, abbé de Vicogne, 125, 671.
RODOLPHE, archevêque de Cologne, 662. *Voyez* ADOLPHE.
RODOLPHE, archidiacre de Liége, 156.
RODOLPHE, archidiacre d'Ostrevant, 109.
RODOLPHE, comte de Vermandois, 343, 691.
RODOLPHE, doyen de la loi de Douai, 640.
RODOLPHE, doyen du concile de Fleurus, 84.
RODOLPHE, évêque d'Arras. *Voyez* RAOUL.
RODOLPHE, évêque de Liége, XLVI, 3, 551.
RODOLPHE, fils de Gosuin *Calcearius*, 506.
RODOLPHE, fils de Thierri de Beveren, 401.
RODOLPHE, moine de l'abbaye de Saint-Trond, 304.
RODOLPHE BEKET, chevalier, 451.
RODOLPHE D'*Arden*, 229.
RODOLPHE DE BAINGHEM, vassal du comte de Guines, 408.
RODOLPHE DE CORNHILL, 123, 124.
RODOLPHE DE FIENNES, 104.
RODOLPHE D'HAZEBROECK, 450.
RODOLPHE DE LANGETOT, 456.
RODOLPHE DE LOUVAIN, 662.
RODOLPHE DE RENINGHELST, 23, 81.
RODOLPHE D'OSEVILL, chevalier, 131.
RODOLPHE DE PASKENDALE, 113.
RODOLPHE DE RHODES, 446, 490, 494.
RODOLPHE DE *Rofa*, 33.
RODOLPHE DE ROUCESTER, 34.
RODOLPHE DE SAINT-WANDRAGÉSILE, marchand flamand, 272.
RODOLPHE DE *Wallo*, 641.
RODOLPHE DE WISTOBBE, 583.
RODOLPHE DE *Wyma*, 417.
RODOLPHE HARENC ou HARINGH, 387, 524.
RODOLPHE ISEMBERT, bailli de Southampton, 571.
RODOLPHE LE VILAIN, 389.
RODOLPHE RIDELL, 449.
ROGER (le templier), 432 à 435, 446.
ROGER, abbé de Cisoing, 38.
ROGER, abbé de Saint-Jean, de Térouane, 253.
ROGER, bourgeois de Liége, 668.
ROGER, châtelain de Courtrai, 78, 79, 102.
ROGER, châtelain de Lille, 589, 650.
ROGER, évêque de Cambrai, 17.
ROGER, évêque de Laon, 15.
ROGER, fils d'Agnès, 182.
ROGER, fils de Gaufrid, 158.
ROGER, seigneur de Chimai, 414, 503, 528, 685.
ROGER, seigneur de Condé, 147, 151, 504.
ROGER, seigneur de Rosoy, 427, 480.
ROGER D'AVELGHEM, chevalier, 174, 188.
ROGER DE BASINGHEM, 642.
ROGER DE CLAERHOUT, 558, 562.
ROGER DE *Depa*, 391.
ROGER DE WAVRIN, seigneur de Lillers, 28.
ROGER LE FLAMENG, 301.
ROGER MARTEL, 366.
ROLAND, chantre de l'église Saint-Géry, de Cambrai, 545.
RORIC D'ERP, chevalier, 151.
ROTHARD *Hircus*, 41.
RUMESCOTELE (Henri). *Voyez* HENRI RUMESCOTELE.
RUPERT (le meunier), 337.
RUSSEL (R.). *Voyez* R. RUSSEL.
RUTGER, abbé de Rolduc, 483.
RUTGER DE BEKKENDORP, chevalier, 516.
RUTGER DE MERHEM, 606, 673.

S.

S. (Simon), archevêque de Tyr, 508.
S., archidiacre de Cambrai, 219.
S., cardinal de Saint-Praxède. *Voyez* SOFFRED.
S., comte de Winton ou Winchester, 294, 392.
S., doyen de Chièvres, 506.
S., doyen de l'église Notre-Dame, d'Aix-la-Chapelle, 573.
S., doyen de l'église Sainte-Pharaïlde, de Gand, 533.
S., évêque de Lisbonne, 484.
S., prêtre de Saint-Nicolas, de Gand, 542.
S. DE NAMUR, 661.
S. DES VAUX, chanoine de Laon, 244.
SAGE (Jacques LE). *Voyez* JACQUES LE SAGE.
SAHER ou SIGER DE MALINES, 432.
SALADIN, 4.
SALUTARIUS, habitant de Bevingen, 292.
SANDRADE, habitant de Sinzig, 636.
SAPHIR (Simon). *Voyez* SIMON SAPHIR.
SARA, abbesse de Sainte-Colombe, de Blendeque, 338.

SARA, femme de Guillaume *li Porteres de seil*, 626.
SARA, femme de Nicolas, 630.
SARA, femme de Nicolas de Montigny, 137.
SCHILLINC (Guillaume). *Voyez* GUILLAUME SCHILLINC.
SEBURGE, serve de l'abbaye de Saint-Trond, 466.
SENEKINE DE *Clenpol*, 319.
SÉVÉRIN (saint), archevêque de Cologne, 628.
SIBODON, doyen de l'église Notre-Dame, d'Aix-la-Chapelle, 619, 651.
SIBODON, prévôt de la même église, 613.
SIBODON, prévôt de Saint-Adalbert, d'Aix-la-Chapelle, 474, 578.
SIFRID, archevêque de Mayence, 178, 304, 383.
SIFRID, protonotaire de la cour impériale, 235, 272, 659.
SIFFRID, évêque de Chichester, 24.
SIGARD DE PASSCHENDAELE, 43.
SIGER, abbé de Cambron, 595, 597, 642.
SIGER, archidiacre de Cambrai en Brabant, 126, 158, 332.
SIGER, chanoine de Meerbeck, 551, 593.
SIGER, châtelain de Gand, 27, 159, 173, 351, 364, 374, 463, 469, 473, 504, 505, 509, 522, 561, 605, 649.
SIGER, fils d'Engelbert, seigneur d'Enghien, 467, 492, 514, 522, 605, 611, 633.
SIGER, notaire du duc de Brabant, XL.
SIGER, prévôt du chapitre de Lierre, 148.
SIGER DE CRAINHEM, 62.
SIGER DE HOLLEBEKE, 144.
SIGER DE MOSCRA, 592, 641.
SIGER DE VOS, 73.
SIGER HOSIAUS, de Gand, 506.
SIGER SOIR, 336.
SIGER THEGGLINC, 479.
SIMON, abbé d'Anchin, 364.
SIMON, abbé d'Eeckhout, 247, 253, 663, 668.
SIMON, abbé de Loos, 106, 148.
SIMON, avoué de la cathédrale de Metz, 414.
SIMON, chanoine de Cambrai, 560.
SIMON, comte de Saarbruck, 604.
SIMON, curé de Hillegem, 320.
SIMON, fils de Mathilde de Gand, 434.
SIMON (le comte), gendre du comte Gilbert de Gand, 244.
SIMON, maire, 147.
SIMON, prévôt de Beverley, archidiacre de Wells, 199, 217.
SIMON, seigneur de Mirwart, 553.
SIMON CLERUNS, 177.
SIMON DE DAMMARTIN, frère de Renaud, comte de Boulogne, 295, 318, 379.
SIMON DE GROSSERUE, marchand de Saint-Omer, 443.
SIMON D'HAVRE, XV, 176.
SIMON DE KIMA, 145.
SIMON DE LANGRES (maître), clerc de l'évêque de Liége, 191.
SIMON DE LEWE, 614.
SIMON DE LIMBOURG, 68.
SIMON DE MASLINES, 173.
SIMON DE MONTFORT, 488, 496.
SIMON DE *Pateshull*, 307.
SIMON DE *Puch*, 438.
SIMON DRINCWATER, 129.
SIMON HAMARD, 409.
SIMON LI ARCHIERS, 510.
SIMON SAPHIR, marchand de Gand, XXVII, 224, 308, 378, 381, 382, 385, 387, 413, 417.
SIMON, son neveu, 381.
SINERD, marchand de Bruges, XXVII, 599.
SMEKART. *Voyez* JEAN, THIBAUD.
SOFFRED, cardinal de Saint-Praxède, 207, 237, 246, 251.
SOHIER (Hellin). *Voyez* HELLIN SOHIER.
SOHIER D'ARRAS, 39.
SOIR (Siger). *Voyez* SIGER SOIR.
SOPHIE, duchesse de Limbourg, 68.
SOPHIE, femme d'Arnoul, seigneur de Grimberghe, et de Léon, châtelain de Bruxelles, 543.
SOPHIE, femme de Henri de Cuyck, 7.
SOPHIE, fille du comte de Looz, XIX.
SOPHIE DE HEINSBERG, 4.
SOURDEAU (Guillaume). *Voyez* GUILLAUME SOURDEAU.
SPRONCK (les). *Voyez* WALTER, WAYTIN.
STÉPHANIE, femme de Guillaume de Renty, 650.
Stephanus de SEGRAVE. *Voyez* ÉTIENNE DE SEGRAVE.
STEPPON, abbé de Ninove, 188, 194.
STEPPON DE LOKRE (sire), 470.
STIRBOLD (Arnoul). *Voyez* ARNOUL STIRBOLD.
SUARTHE (Baudouin), 90. *Voyez* BAUDOUIN SUARTHE.
SUNEPART (Jordan). *Voyez* JORDAN SUNEPART.
SUSANNE, sœur d'Eustache *de Silva*, 337.
SYBILLE, dame de Lillers, 28, 203, 513.
SYBILLE, dame de Wavrin, 420, 498.
SYBILLE, femme de Herman de Ricantines, 29.
SYBILLE, femme du chevalier Renaud, 465.
SYBILLE, mère de Guillaume de Fiennes, 257.
SYBILLE, serve de l'abbaye de Saint-Trond, 147.
SYBILLE D'ANJOU, femme de Thierri d'Alsace, XLVII, XLVIII.

T.

T., chapelain de l'église de *Bucca-Leonis*, de Constantinople, 290.
T. *Teutonicus* ou l'Allemand, 288.
TACON (Hugues). *Voyez* HUGUES TACON.
TANKARD ou THANKARD DE WELLE, 581, 621, 622.
TARIOT (Arnoul). *Voyez* ARNOUL TARIOT.
TERBROE (Gilbert). *Voyez* GILBERT TERBROE.
TEULET, savant français, XV.
Teutonicus (T.). *Voyez* T. *Teutonicus*.
THANKARD DE WARD, 604.

THEGGLINC (Siger). *Voyez* SIGER THEGGLINC.
THÉOBALD ou THÉBALD, chanoine de Cambrai, 90, 110.
THÉOBALD, prêtre, 148.
THÉOBALD D'EINESFORD, 115.
THÉODORE COMNÈNE, despote ou souverain de l'Épire, IV, 579.
THÉODORE LASCARIS, prince grec, 287, 331, 377.
THIBAUD, comte de Bar et de Luxembourg, 99, 103, 115, 136, 140, 155, 167, 196, 258, 296, 311, 372, 399, 402, 495.
THIBAUD, comte de Champagne ou de Troyes, 157, 455, 488, 498, 532, 537, 551, 552, 566, 583, 584, 605, 614.
THIBAUD, duc de Lorraine, fils du duc Frédéric ou Ferry, 261, 376, 461, 502, 537, 552, 578.
THIBAUD, doyen du chapitre de Tours, 147.
THIBAUD, fils de Matthieu, duc de Lorraine, 652.
THIBAUD DE LA SAUVENIÈRE, 652.
THIBAUD SMEKART, chevalier, 643.
THIBAUT, son fils, 643.
THIERRI, abbé de Saint-Adrien, de Grammont, 640.
THIERRI, archevêque de Cologne, 298, 349, 372.
THIERRI, archevêque de Trèves, 485, 508, 600, 635.
THIERRI, archidiacre de Tournai, XXXII, 215.
THIERRI, chapelain de Luxembourg, 320.
THIERRI, chevalier de Hoves, 350, 406, 411, 676.
THIERRI, clerc de la comtesse de Flandre, 412.
THIERRI, comte de Clèves, 290, 596.
THIERRI, comte d'Hochstaden, 2, 5, 25, 37.
THIERRI, comte de Hollande, 52, 103, 139, 176, 193, 194, 299, 307, 377.
THIERRI, doyen du chapitre de Saint-Lambert, de Liége, 687.
THIERRI, doyen du chapitre de Lobbes, 115.
THIERRI, évêque d'Estonie ou des Estoniens, 467, 486.
THIERRI, évêque d'Utrecht, 232, 299, 303, 372, 376.
THIERRI, fils de Lothaire de Hochstaden, 184.
THIERRI, patriarche de Jérusalem, 302.
THIERRI, prévôt de Maestricht, 76.
THIERRI, sacristain de l'église du Saint-Sauveur, d'Utrecht, 440.
THIERRI, seigneur de Beveren, châtelain de Dixmude, 38, 122, 317, 358, 438, 442, 576, 647.
THIERRI, sire de Heinsberg, 483, 543, 589, 641.
THIERRI *de Agro* ou VAN DE VELDE, 511.
THIERRI D'ALSACE, comte de Flandre, XX, XLVII, XLVIII, 6, 14, 61, 102, 160, 356, 493, 515, 585, 642, 668.
THIERRI D'ANVAING, 282, 286.
THIERRI DE BIERBAIS, 257, 555.
THIERRI DE BROCH, 9.
THIERRI DE FAING, noble homme, 334.
THIERRI DE *Houtena* ou Altena, 300, 372, 376, 543.
THIERRI DE KUKENBUSCH, vassal de Henri, sire de Kessenich et d'Argenteau, 589.
THIERRI DE LA HAMAIDE, chevalier, 678.
THIERRI DE LANDSBERG, comte, 69.
THIERRI *de Petra*, 694.
THIERRI DE RENINGHE, 560.
THIERRI DE SOTTEGHEM, XVII, 431, 441, 449, 457, 458, 459.
THIERRI DE VOORMEZEELE, 301.
THIERRI DE VOORNE, châtelain de Zélande, 502, 534, 592, 604.
THIERRI ou WERRIC DE WALCOURT, comte de Montaigu, 47, 148, 341, 574.
THIERRI DUNRESTEIN, de Sinzig, 574.
THIERRI L'ALLEMAND, 412.
THIMER DE ROGENIES, vassal du châtelain de Bruxelles, 511, 538.
THOMAS, abbé de Liessies, 298, 302.
THOMAS, abbé de Lobbes, 578, 687.
THOMAS, archidiacre de Liége et curé de Momal, 39, 669.
THOMAS, chancelier de l'évêque de Verdun, Robert, 430.
THOMAS, chanoine de Lille, 468.
THOMAS, chevalier de Nieuwekerke ou Westhove, 643.
THOMAS, curé de Florée, 267.
THOMAS, doyen de Huy, 368.
THOMAS, fils de Robert de Baillœul, 633.
THOMAS BOUCHARD, 434.
THOMAS BRUNING, 431.
THOMAS DE BAVELINGHEM, 290, 363.
THOMAS DE DAMMARTIN, 384.
THOMAS DE *Dovia*, 373.
THOMAS D'ELHAM (maître), 273.
THOMAS DE FLOBECQ, 352.
THOMAS DE HOUFFALISE, 583.
THOMAS D'OSTILS, 370.
THOMAS DE SAINT-PIERRE, 592.
THOMAS DE SAINT-VALÉRY, 387.
THOMAS DE SAMFORD, 453.
THOMAS DE VALENCIENNES, 250.
THOMAS DE WASSEIGE, 526.
THOMAS DE *Wilardeb.*, 145.
THOMAS KARET, 387.
THOMAS MOROSINI ou MAUROCÈNE, patriarche de Constantinople, 242, 256, 260, 324.
TRISTAN, vassal de la reine Mathilde, 415.

U.

UBALD, vassal d'Arnoul, seigneur de Morialmé, 281.
UDE, fille de Rikelinde, 626.
Ulinn. (maître), 228.
URBAIN II, pape, XXXIII.
URSION, camérier du roi de France, 410.

V.

V., doyen du chapitre de Térouane, 452.
V. ALEMAN, vassal de Henri, empereur de Constantinople, 326.
Vacca (Jean). *Voyez* JEAN *Vacca*.
VEEL (Wimund LE). *Voyez* WIMUND LE VEEL.
VERSUENDIS, d'Eecke, tributaire de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, 284.
VIARD, chevalier des Près, 167.
VIEL, bourgeois de Cambrai, 545.
VILAIN (Robert). *Voyez* ROBERT VILAIN.
VILAIN (Rodolphe LE). *Voyez* RODOLPHE LE VILAIN.
VILLEHARDOUIN le chroniqueur, II, LIII.
VIRGILE, chanoine de l'église Notre-Dame, de Bruges, 580.
VOET (Lambert). *Voyez* LAMBERT VOET.
VOLCOLD, de Sinzig, 17.
VOLOWIF, femme de Walter d'Uutkerke, 668.
VORIGENA, châtelaine d'OUDENBOURG, 164.
VORYLAS. *Voyez* VOULLA.
VOS (Siger DE). *Voyez* SIGER DE VOS.
VOULLA, *Burillus* ou VORYLAS, l'un des ennemis de l'empire d'Orient, 294.

W.

W., abbé de Saint-Amand. *Voyez* WALTER.
W., abbé de Saint-André, de Bruges. *Voyez* WALTER.
W., avoué d'Aix-la-Chapelle, 573.
W., camérier ou chambellan du roi d'Angleterre, 243, 276.
W., cardinal de Saint-Étienne *in Celio monte*, légat du saint-siége, 675.
W. *de Capella*, chanoine de l'église Saint-Donatien, de Bruges, 668.
W., chanoine de l'église Sainte-Walburge, de Furnes, 539.
W., chapelain de la maison des lépreux, de Malines, 224.
W., comte de Looz, 454.
W., comte Marescall. *Voyez* GUILLAUME.
W., comte de Salisbury, 290. *Voyez* GUILLAUME.
W., curé de Montreuil, 638.
W., doyen de Hal. *Voyez* WALTER.
W., doyen de Péronne, 579.
W., doyen de Saint-Pierre, de Lille, 688.
W., doyen de Saint-Quentin, de Maubeuge, 519.
W., évêque de Tournai. *Voyez* WALTER DE MARVIS.
W., prévôt de Bruges. *Voyez* WALTER.
W., prévôt de l'église Sainte-Walburge, de Furnes, 660.
W., prévôt du chapitre de Nivelles, 546.
W., seigneur de Fontaines. *Voyez* WALTER, seigneur de Fontaines.
W., trésorier du roi d'Angleterre, 243, 272, 276, 359, 401.
W. *Briwerre*. *Voyez* GUILLAUME BRIWERRE.
W. *de Cantilupo*, 441. *Voyez* GUILLAUME DE CANTELOUP.
W. DE GRAY, chancelier du roi d'Angleterre, évêque de Chester, 389.
W. DE HUMET, connétable de Normandie, 663.
W. DE LEICESTER (maître), 226.
W. DE WROTHAM, 224. *Voyez* GUILLAUME DE WROTHAM.
W. LI BROHONS, 188. *Voyez* GUILLAUME BROHON.
WALCHER, protonotaire de l'empereur Othon IV, 821.
WAGENARE (Jean). *Voyez* JEAN WAGENARE.
WALERAN PAYEN, duc de Limbourg, 341.
WALERAN, duc de Limbourg, comte de Luxembourg et de la Roche et marquis d'Arlon, XXI, 62, 175, 179, 355, 360, 368, 392, 398, 406, 407, 409, 414, 415, 419, 427, 437, 447, 460, 463, 466, 467, 470, 474, 498, 503, 516, 537, 553, 559, 566, 569, 589, 590, 600, 601, 604, 607, 608, 641, 643, 647, 648.
WALERAN, fils du duc, 569.
WALERAN DE MONTJOIE, 573.
WALERAN L'ALLEMAND, connétable de *Berchamsted*, 444.
WALON, habitant de Béthune, 435.
WALON DE NILES, seigneur de Vleteren, 475.
WALTER, abbé de Borcette, 546.
WALTER, abbé de Ham, 253.
WALTER, abbé d'Hasnon, 682.
WALTER, abbé de Saint-Amand, 328, 520, 606, 670.
WALTER, abbé de Saint-André, de Bruges, 247, 291, 306, 478, 499, 527.
WALTER, abbé de Saint-Feuillen, 336.
WALTER, abbé de Warneton, 535.
WALTER ou GAUTIER, archevêque de Rouen, 65, 77.
WALTER, archidiacre et doyen de Liége, 204.
WALTER, avoué d'Arlon, 335.
WALTER, bourgeois d'Ypres, 403.
WALTER, chanoine de Saint-Germain, de Mons, 595, 638.
WALTER, chevalier, 179.
WALTER, comte de Blois, seigneur d'Avesnes, VI, 63, 70, 81, 120, 121, 147, 151, 194, 322, 346, 383, 475, 488, 517, 539, 562, 583, 584, 601, 655, 671, 672, 678, 689, 690.
WALTER, doyen de Florennes, 656.
WALTER, doyen de Sainte-Walburge, de Furnes, 219.
WALTER, doyen de Hal, 104, 551, 679.
WALTER, fils du chanoine Walter, 595.
WALTER, fils de Gosuin, 336.
WALTER, fils de Lenot, de Gand, 632.
WALTER, fils de Lucie, de Dudzele, 499.
WALTER, fils de Manassès l'Ours, 538.
WALTER, fils de Roger, seigneur de Condé, 504.
WALTER, fils de sire Everard de le Pont, 465.

WALTER, grand doyen de Liége, 111.
WALTER, habitant d'Echternach, 344.
WALTER, notaire du duc de Brabant, XL.
WALTER, prêtre d'Essche, 500.
WALTER, prêtre, de Thuin, 487.
WALTER, prévôt de Bruges, chancelier de Flandre, 594, 609.
WALTER, prévôt de l'église Notre-Dame, de Saint-Omer, 547.
WALTER, prévôt de l'église du Saint-Sauveur, d'Utrecht, 303.
WALTER, seigneur d'Aa, 7, 522, 536.
WALTER, seigneur de Bousies, 175, 176.
WALTER, seigneur de Fontaines, bailli du Hainaut, 341, 343, 344, 349, 580, 639, 671.
WALTER, seigneur de Hoele, 498.
WALTER, seigneur de Honschote, 536, 585.
WALTER, seigneur de Lens, 285, 418, 476, 556, 617, 625, 645, 674, 675.
WALTER, seigneur de Ligne, 343, 374, 425, 511, 623.
WALTER, seigneur de Nevele, 574.
WALTER, seigneur de Pollaer, 482.
WALTER, seigneur de Sorel, 420.
WALTER, seigneur de Termonde, 37.
WALTER, seigneur de Voormezeele, 351, 472, 473, 474, 479, 493, 588.
WALTER, vassal de Walter de Lens, 285.
WALTER BELARD, 604.
WALTER BERTHOUT, XLI.
WALTER BERTHOUT, seigneur de Grimberghe, XIII, XVIII, XIX, 25, 144, 164, 184.
WALTER, son fils, 184, 276, 300, 348, 398, 429, 431, 434, 435, 446, 454, 455, 545, 549.
WALTER, fils du précédent, 549.
WALTER BLOCH, 509.
WALTER BONE, 683.
WALTER *Canis* (le chevalier), 477.
WALTER DE BAILLŒLET, 254, 431.
WALTER DE BAILLŒUL, 308.
WALTER DE BEAUSART, 609.
WALTER DE BETHSAN, 331.
WALTER DE BOUSSU, chevalier de Roger de Chimai, 414.
W. DE BREUIL (le chanoine), 199.
WALTER DE BUSCURE, 313.
WALTER DE CHAIENBEKE, 151.
WALTER DE CLEEMPUTTE, 218.
WALTER, son fils, 218.
WALTER DE CONINGHEM, 444.
WALTER DE COOLSCAMP, 592.
WALTER DE *Corbuel*, 158.
WALTER DE COURTRAI, 260, 475, 496, 632, 633. *Voyez* GUALTER.
WALTER DE CROIX, 68.
WALTER DE CROMBEKE, vassal de Jean, châtelain de Furnes, 492.
WALTER DE CRUYNINGHE, 217, 402, 405.
WALTER DE DAMME, 422.
WALTER DE DUNHEVED, 301.
WALTER D'EGMOND, 193.
WALTER DE FAUQUEMBERGE, 173.
WALTER DE FLANDRE, 482.
WALTER DE GAND, 244.
WALTER DE *Genapia*, chevalier, 266.
WALTER DE *Genlaing*, 610.
WALTER DE GHISTELLES, 435.
WALTER DE *Haubruges* ou *Hogebruge*, 514, 568.
WALTER DE LA BARRE, 557.
WALTER DE LOCRE, 693.
WALTER DE MARVIS, évêque de Tournai, V, 159, 537, 541, 546, 549, 561, 589, 618, 621, 623, 651, 685, 688, 692.
WALTER DE MAULDE, 597.
WALTER DE MERENDRÉ, chanoine de Bruges, 401.
WALTER DE MICHEM, 124.
WALTER DE MOLENBAIS, 408.
WALTER DE MOOR, 672.
WALTER DE POEDERLÉ, 565.
WALTER DE QUIÉVRAIN, 312.
WALTER DE *Rosaive*, 318.
WALTER DE RUBROEC (le chevalier), 492.
WALTER DE SAINT-BERTIN, 331.
WALTER DE SAINT-JEAN, chanoine de Bruges, 424.
WALTER DE SOMERGHEM, bailli de Bruges, 471.
WALTER DE SOTTEGHEM, 121, 358, 379, 380, 386, 388, 393, 546.
WALTER, père du précédent, 546.
WALTER DE STEENBEKE, 144.
WALTER D'UUTKERKE dit CAPELLE, 668.
WALTER DE VILLE-EN-BRABANT, 652.
WALTER DE WEMMEL (le chevalier), 482.
WALTER DE *Wentica* ou WINDEKE (maître), 517, 557.
WALTER FILLOT, de Gravelines, 395.
WALTER FORT ou FORTERE, bourgeois de Bruges, 428, 457.
WALTER GRUTE, de Grammont, 568.
WALTER HARDUIN, clerc de Mons, 648.
WALTER JONAS, de Coolscamp, 641.
WALTER LEARDINE, marchand flamand, 388.
WALTER LE BUC, 386, 387.
WALTER LE FLAMAND ou LE FLAMENC, 603, 619, 620.
WALTER LE MÉCHAIN ou LE MÉCHANT, d'Ypres, XXVII, 401.
WALTER LE PETIT, 662.
WALTER LESTONE, 487.
WALTER MAUCLERC, envoyé du roi d'Angleterre en Flandre, 424.
WALTER *Nepos* ou DE NEVE, 537.
WALTER RAM, 605.
WALTER SPRONCK, marchand de Gand, XXVII, 223, 224, 387, 413, 419.
WALTER SPROTE, de Dudzeele, 668.
WAMBE (Henri). *Voyez* HENRI WAMBE.
WARNER, notaire de Walter Berthout, XLI.
WAYTIN SPRONCK, 417.
WENDECA, serve de l'abbaye de Saint-Trond, 568.

WENRIC ou WINRIC D'ALPHEN, 372, 440.
WERD (Guillaume). *Voyez* GUILLAUME WERD.
WERNER DE BOLLAND, 623.
WERNON DE LA SAULX, 99.
WERIN MULET, 217.
WERRIC, abbé de Lobbes, 29, 37, 115.
WERRIC DE WALCOURT. *Voyez* THIERRI DE WALCOURT.
WESSELON, 176.
WETIN *de Novo Templo*, 564.
WIBALD, abbé de Stavelot, XXII, 24.
WIBERT, chanoine d'Aire, 340.
WICARD DES ÉCAUSSINES, vassal du sire d'Enghien, 122, 283, 335.
WICMAN, prêtre d'Aix-la-Chapelle, 147.
WIDEKIND, abbé de Corvey, 97.
WIDON, abbé de Val-Dieu, 464.
WIGER, chevalier de Wege ou Lowaige, ou WIGER DE WEGGE, 84, 692.
WIKA (Jean). *Voyez* JEAN WIKA.
Wilekin. *Voyez* GUILLAUME, comte de Hollande.
WILLEKIN LE FLEMENG, 447.
Willelmi ou WILLEMS (Jean). *Voyez* JEAN WILLELMI.
Willelmus præpositus Aquensis, 565. *Voyez* GUILLAUME, prévôt d'Aix.
WIMUND LE VEEL, 428.
WINAND DE FECHIRS ou FECHER, chevalier, 666, 678.
WINRIC, doyen du chapitre de Saint-Servais, de Maestricht, 669.
WITGER, de Saint-Trond, 350.
WITTES DE HORNAING, 217.
WLFARD, seigneur de Maelstede, 584.
WLFARD, fils de Wisson de Burgh ou Borgh, 581, 584, 621, 622.
WLFARD DE WARD, 604.
WOITIN CANT, 686.
WULUIN (maître). *Voyez* GUILLAUME, clerc du comte de Flandre.
WURCHOND, fils de Wybrand, vassal du comte de Hollande, 437.

Y.

YOLENDE, sœur de Baudouin de Constantinople, comtesse de Namur, femme de Pierre de Courtenai, comte d'Auxerre, IV, V, 25, 140, 312, 367, 389, 394, 406, 415, 460, 471, 562.
YOLENDE, femme de Hugues, comte de Saint-Paul, 163, 166.
YOLENDE, femme de René de Boomont, 617.
YOLENDE D'HIERGES, dame d'Auberive, 637.
YON, chevalier *de le Soute*, 330.

Z.

ZENO (Marino). *Voyez* MARINO ZENO.

FIN DE LA TABLE DES NOMS DES PERSONNES.

TABLE DES NOMS DES LIEUX.

A.

AA, hameau à Anderlecht. — Les d'Aa. *Voyez* WALTER.
ABBAYE (l'), localité près de la Lys, 373.
Abbind ou *Abben, lisez :* ABBINGDON, ville du comté de Berks, 236.
Abbokines polra, à Watervliet, 134.
ACCO ou ACCON. *Voyez* ACRE (SAINT-JEAN D').
ACQUINE (les D'). *Voyez* EBBODON, GERBODON.
ACRE (SAINT-JEAN D') ou ACCON ou PTOLÉMAÏS, ville de la Syrie, II, XII, 3, 251, 342. — Ses évêques. *Voyez* JACQUES DE VITRY.
ACREN, commune de la province de Hainaut, 640.
ADALBERT (l'église SAINT-). *Voyez* AIX-LA-CHAPELLE.
ADENDICE ou ADENDIC, 531, 542.
Adrianopolis. Voyez ANDRINOPLE.
ADRIEN (l'abbaye de SAINT-). *Voyez* GRAMMONT.
Aelva (l'), rivière près de Rouen, 65.
AERSCHOT, ville de la province de Brabant, 74, 142. — Les d'Aerschot. *Voyez* ARNOUL, CHARLES, JEAN.
AFFLIGHEM, abbaye à Hekelghem, en Brabant, 62, 84, 104, 141, 149, 321, 332, 380, 416, 438, 439, 473, 521, 540, 586, 605, 617, 648. — Ses abbés, 221, 598, 649. *Voyez* ROBERT. — Ses prieurs, 649.
AFSNÉ, commune de la Flandre orientale. — Ses écoutètes. *Voyez* BAUDOUIN.
AENGIEN. *Voyez* ENGHIEN.
AGATHE (l'abbaye de SAINTE-). *Voyez* VAL-DIEU.
AGNION (l'), rivière coulant à Saint-Omer, 20, 48.
Agro ou VANDEVELDE (les *de*). *Voyez* THIERRI.
AHR ou ARE, dans la régence de Coblentz, 25, 184. — Ses seigneurs ou comtes, 168, 175, 662. *Voyez* GÉRARD, LOTHAIRE.
AIGNAN (le chapitre de SAINT-). *Voyez* ORLÉANS.
AIMERIES, bourg du département du Nord, 617.
AINGLENCOURT, 671.
AIRE (*Aria*), ville du département du Pas de-Calais, IX, 15, 48, 128, 136, 352, 353, 355, 426. — Le chapitre d'Aire, 84, 191, 307, 340. — Ses doyens. *Voyez* HUGUES, J. — Ses prévôts. *Voyez* GUILLAUME. — Les châtelains d'Aire ou les d'Aire. *Voyez* BAUDOUIN, seigneur de Comines, GILBERT, PHILIPPE.
Aisna. Voyez ENNE ou EYNES.
AISSE. *Voyez* ESCH.
AIX-LA-CHAPELLE, chef-lieu de régence en Prusse, LV, 17, 32, 87, 97, 98, 177, 183, 235, 240, 282, 291, 311, 314, 370, 414, 425, 426, 436, 437, 548, 565, 574, 575, 577, 580, 623, 624, 644, 667, 687. — Ses avoués. *Voyez* W. — Les d'Aix. *Voyez* HENRI. — La monnaierie d'Aix, 179. — Le chapitre ou église Notre-Dame, 2, 7, 17, 22, 267, 282, 298, 352, 378, 505, 529, 541, 567, 574, 577, 603, 619, 626, 630, 636, 641, 644, 651. — Ses prévôts, 98. *Voyez* ENGELBERT, OTHON ou OTHUIN, SIBODON — Ses doyens, 635. *Voyez* CONRAD, HEZELON, JEAN, S. SIBODON. — Ses chantres. *Voyez* HÉRIBERT. — L'église Saint-Adalbert, 22, 67, 84, 230, 267, 474, 512, 526, 573, 575, 577. — Ses prévôts. *Voyez* CONRAD, SIBODON. — Ses doyens, 630. *Voyez* GERARD. — L'église du Saint-Sauveur ou du Mont du Sauveur (*Sint-Salvatoren berg*), 147, 437, 483, 572.
ALABRANDESWARD, propriété de l'abbaye de Ter-Doest, 193.
ALAIN, près de Tournai, 25, 82.
ALATRI, ville de l'Italie, 576, 687.
Albamarla. Voyez AUMALE.
ALBANO, ville d'Italie. — Ses évêques. *Voyez* PELAGE.
ALBANS (SINT-), ou *Sanctus Albanus*, ville du comté d'Hertford, 444. — Les de Saint-Alban. *Voyez* HENRI.
Albaripa ou AUBERIVE, dans l'ancien diocèse de Langres — Ses abbés, 140.
Alba Romeges, domaine du comte de Saint-Paul, 593.
ALBIGEOIS (l'), ou PAYS D'ALBY, 514.
ALBIGEOIS (les), V, 329, 448.
ALCAZAR (l'), château en Espagne, 485.
ALDENBOURG ou OUDENBOURG, ville de la Flandre occidentale, 413, 523, 625. — Ses seigneurs. *Voyez* GILLES BERTHOUT. — Ses châtelains. *Voyez* GERARD DE BAILLŒUL. — Son abbaye, 53, 80, 163, 170, 312. — Ses abbés. *Voyez* BAUDOUIN.

ALDENFORT les D'). *Voyez* JORDAN.
ALDINGEBURN. *Voyez* AUDINGEBURN.
ALENT, fief à Harmignies, 604.
ALES (les D'). *Voyez* ALULPHE, ROBERT.
ALGARDENVELT, bien de l'abbaye de Saint-Bertin, 301.
ALLEMAGNE (l'), VI, VIII, X, XI, XIV, XXIV, XLIX, 86, 107, 167, 313, 484, 488. — Les empereurs ou rois d'Allemagne, XXIV, XLV, 264. *Voyez* FRÉDÉRIC, HENRI, LOTHAIRE, OTHON DE SAXE, PHILIPPE DE SOUABE.
ALLEMANDS (les), 138. — Les Allemands de Transylvanie, 695.
ALLEUR, commune de la province de Liége, 281.
Allodium. Voyez NEYGEM.
Almentia. Voyez AMANCE.
ALMETES (les d'). *Voyez* HUGUES.
ALMURUS (les deux), en Orient, 223.
ALNE, abbaye située à Gozée, en Hainaut, LIII, 46, 88, 106, 137, 142, 150, 173, 192, 194, 281, 341, 349, 462, 475, 490, 515, 522, 650, 653, 655, 656, 668, 671, 675, 676, 683, 684, 686.
Alnetum. Voyez AUNAY.
ALOST, ville de la Flandre orientale, 41, 319. — La comté ou la terre d'Alost, XII, 316. — Les d'Alost. *Voyez* BAUDOUIN.
ALPHEN, commune du Brabant septentrional, 372, 440, 463. — Les d'Alphen. *Voyez* WENRIC ou WINRIC.
ALSACE (l'), 12. — Les princes de la famille d'Alsace, XX, XXXVII, XLVII. *Voyez* MARGUERITE, MATHILDE, MATHIEU, PHILIPPE, THIERRI.
ALST, près de Saint-Trond. — Les d'Alst. *Voyez* ROBERT.
Alta ripa. Voyez HAUTERIVE.
ALTENA ou *Houtena*, dans la régence de Dusseldorf, 135. — Ses comtes, 255, 528. *Voyez* THIERRI.
ALTEI ou ALZEY, dans la Hesse, 481, 504.
ALTENBERG, ville de la Saxe. — Son abbaye, 427, 444.
Altus mons. Voyez HAUTMONT.
Alvannia, dans l'ancien Artois, 473.
AMANCE (*Almentia*), bourg du département de la Meurthe, 296, 461.
AMAND (SAINT-), commune de la province de Hainaut, 99, 106, 368.
AMAND EN PEVELE (SAINT-), bourg du département du Nord. — L'église Saint-André, 156. — Son abbaye, 25, 63, 127, 189, 207, 208, 328, 491, 507, 520, 607, 651, 670. — Ses abbés, 190, 207, 208, 248, 266. *Voyez* JEAN, GAUTIER ou WALTER, GUILLAUME.
AMBLETEUSE, ville du département du Pas-de-Calais, 318.
AMBLISE (les prés d'), 312.
Amelnis Eichout, près d'Enghien, 415.
AMIENS (*Ambiani*), chef-lieu du département de la Somme, VII, 7, 29, 691. — Ses prévôts. *Voyez* PIERRE. — Ses évêques, 41, 61, 90, 91, 110, 244, 691. — Les archidiacres d'Amiens, 159, 674. — Les prévôts de la cathédrale, 674. — Ses doyens, 159. — Ses chanoines. *Voyez H. de Nova Villa.* — Le chapitre Saint-Jean, 509. — L'église Saint-Germain, 509.
ANAGNI, ville de l'Italie, 180, 182, 201, 217, 291, 477, 572.
ANASTASIS (l'église SAINTE-), en Orient, 289.
ANCHIN, commune du département du Nord. — Son abbaye, 10, 49, 110, 163, 185, 364, 374, 549, 648. — Ses abbés, 512, 570. *Voyez* ADAM, SIMON.
ANDAINE (la forêt d'), près d'Aumale, 229.
ANDELYS (les), ville du département de l'Eure, 192. *Voyez Insula Andelii, Rupes Andeliaci.*
ANDENNE, bourg de la province de Namur. — Son chapitre, 152, 275.
ANDERLECHT, bourg de la province de Brabant, 48, 50, 275, 427, 430, 439, 636. — Son chapitre, 47.
ANDERNACH (*Andernacum*), ville de la régence de Coblentz, 235.
ANDRÉ (l'abbaye ou église de SAINT-). *Voyez* BRUGES, CATEAU (le), NIVELLES.
ANDRES ou ANDRENS (*Andernes*), bourg du département du Pas-de-Calais, 27, 578, 590. — L'abbaye d'Andres, 9, 13, 27, 37, 40, 64, 71, 72, 104, 134, 138, 144, 184, 202, 203, 216, 258, 266, 269, 274, 281, 297, 298, 327, 329, 339, 340, 408, 448, 479, 554, 578, 598, 614. — Ses abbés, 305, 500. *Voyez* ITIER, PIERRE.
ANDRINOPLE (*Andrinopolis*), ville de la Thrace ou Roumélie, LIV, 261.
ANGADENGES, dans l'ancien duché de Luxembourg, 503.
ANGE (le couvent de SAINT-). *Voyez* SAGA.
ANGÈLE (SAINTE-). — Les cardinaux de Sainte-Angèle, 644.
ANGLAIS (les), 132, 229.
ANGLETERRE (l'). II, VII, VIII, XVI, XVIII, XIX, XXVII à XXIX, 99, 123, 222, 238, 257, 258, 268, 288, 356, 357, 360 à 362, 364 à 366, 371, 378, 379, 381, 385, 390, 403, 415, 417, 424, 428, 430 à 432, 434, 437, 445 à 447, 452, 662, 663, 672. — Ses rois, X, XII, XVII, XXVI, 33 à 35, 77, 109, 112, 113, 115, 118, 126, 131, 158, 197, 225, 238, 239, 246 à 245, 250, 251, 255, 258, 276 à 279, 284, 285, 287, 289, 290, 293, 299, 300, 356 à 360, 362 à 368, 381 à 384, 386 à 395, 398, 401, 410, 412, 413, 417, 419, 423, 424, 434, 435, 437, 441, 446, 447, 449 à 451, 457, 475, 479, 481, 482, 489 à 492, 497, 536, 571, 573, 577, 581, 597, 599, 600, 603, 613, 615, 616, 618 à 620, 662, 663, 694. *Voyez* ÉDOUARD, HENRI, JEAN, RICHARD. — Les justiciers d'Angleterre. *Voyez* H. DE BURGATE.
ANGOULÊME, chef-lieu du département de la Charente. — Ses comtes. *Voyez* ALICE.
ANGRIE (l'), en Allemagne, 234.
ANHÉE, commune de la province de Namur, 322, 368.
ANHOWE, près de Ninove, 523.
ANNAPES (*Hanapia*), commune du département du Nord, 87, 108, 671, 688, 690.
ANNEZIN (les chevaliers d'). *Voyez* GUILLAUME.
Annua, 391.
ANTOING, bourg de la province de Hainaut. — Ses seigneurs. *Voyez* ALARD, HUGUES. — Le chapitre d'Antoing, 628.
ANVAING, commune de la province de Hainaut. — Les d'Anvaing. *Voyez* THIERRI.

ANVERS (*Antwerpia*), chef-lieu de la province de ce nom, II, XXVIII, 335, 501, 550 à 552. — Les archidiacres d'Anvers, 98. — L'église et le chapitre de Notre-Dame, 42, 87, 165, 203, 267, 542. — Ses prévôts. *Voyez* ROBERT. — Ses chanoines. *Voyez* BAUDOUIN, JEAN, maître R. DE VIKENNE. — L'église de Sainte-Marie-Madeleine, 411. — L'abbaye de Saint-Michel, 250, 324, 403, 521, 522, 569. — Ses abbés. *Voyez* A. — Les d'Anvers. *Voyez* FOLKERIC LE NOIR, GUILLAUME, HENRI.
APÔTRES (l'église des SAINTS-). *Voyez* COLOGNE, MONT-CORNILLON.
APPELTEREN, commune de la Flandre orientale, 492, 523. — Ses seigneurs. *Voyez* OTHON DE TRAZEGNIES.
APPETORP ou APPELTHORP, en Angleterre, 549, 574.
APULIE (l'), en Italie, 180.
Aqua (les *de*). *Voyez* GOSUIN.
AQUITAINE (l') ou GASCOGNE (la), XVIII. — Ses ducs et duchesses. *Voyez* ÉLÉONORE, OTHON DE SAXE.
ARAGON (l'), XIX, XLIII.
ARBERG. — Ses doyens. *Voyez* C.
ARBRE, commune de la province de Hainaut. — Les d'Arbre. *Voyez* OTHON.
ARCHE (la forêt d'), près de Namur, 115.
ARCHENNES ou ARQUENNES (les d'). *Voyez* FRANCON, HUGUES.
ARCONTOCORA, en Orient, 323.
ARDEN (les d'). *Voyez* RODOLPHE.
ARDENBOURG ou RODENBOURG, bourg de la Zélande, 43, 62, 493, 510, 521, 544, 580, 618. — Les d'Ardenbourg. *Voyez* HUGUES.
ARDENNE (l') ou LES ARDENNES, XXI, 115, 590.
ARDOYE, commune de la Flandre occidentale, 592, 641.
ARDRELO, dans l'ancien Boulonnais, 37.
ARDRES (*Ardea*), bourg du département du Pas-de-Calais, 144, 263, 329. — Ses seigneurs. *Voyez* BAUDOUIN. — L'église Saint-Omer, 263, 514.
ARE. *Voyez* AHR.
ARGENTEAU, commune de la province de Liége, 659. — Ses seigneurs. *Voyez* HENRI.
ARGENTEUIL, bourg du département de Seine-et-Oise, 428.
Argentina. *Voyez* STRASBOURG.
Aria. *Voyez* AIRE.
ARLON, chef-lieu de la province de Luxembourg, XXI, 6, 407, 600. — Le marquisat ou la terre d'Arlon, XXI, 406. — Les avoués d'Arlon. *Voyez* WALTER.
ARMAGH, ville d'Irlande. — Ses archevêques, 140.
ARNHEM, chef-lieu de la Gueldre, 530, 572, 587, 624.
ARNOUL (l'abbaye de SAINT-). *Voyez* METZ.
ARQUES, ville de la Normandie, 192.
ARQUES, commune du département du Pas-de-Calais, 171, 279, 338.
ARRAS (*Attrebatum, Atrebatum*), chef-lieu du département du Pas-de-Calais, XXIII, XLVII, 13, 33, 35, 41, 54, 77, 220, 224, 269, 283, 305, 332, 345, 354, 409, 413, 468, 539, 597, 665. — L'avouerie d'Arras, XVIII, XXIII. — Les avoués de cette ville, II, 37. *Voyez* DANIEL, GUILLAUME, MATHILDE, ROBERT DE BÉTHUNE. — Ses châtelains. *Voyez* BAUDOUIN. — Ses baillis, 194. *Voyez* NEVELON LE MARESCAL. — Le diocèse ou évêché d'Arras, 93, 190, 244, 279. — Ses évêques ou élus, XXIII, LVI, 12, 35, 41, 55, 57, 61, 75, 87 à 91, 95, 98, 100, 163, 208, 220, 225, 234, 244, 279, 284, 290, 292, 297, 307, 309, 311, 362, 365, 370, 373, 377, 418, 479, 582, 612, 675. *Voyez* PIERRE, RAOUL ou RODOLPHE. — Ses archidiacres, 225, 284, 292, 418. *Voyez* N. — L'église ou chapitre de Notre-Dame, 16, 97, 219, 224, 233, 340, 488. — Ses prévôts, 284, 292, 418. — Ses doyens, 225, 262, 307, 321, 365. *Voyez* J. — Ses chantres, 309, 365. — Ses chanoines. *Voyez* GUILLAUME DE HAUBOURDIN, HENRI, maître H. — L'église Notre-Dame du Château, 93. — L'église Saint-Pierre, 209. — L'abbaye de Saint-Vaast, XLVII, 11, 16, 31, 49, 89, 92, 165, 185, 193, 259, 262, 269, 296, 297, 311, 346. — Ses abbés, 93, 311, 370. *Voyez* HENRI, MARTIN, ODON. — L'hôpital Saint-Jean à la porte Saint-Sauveur, 13. — Les d'Arras. *Voyez* AUDEFRID, SOHIER.
Arronarensis (*abbas*), 600.
ARROUAISE, commune du département du Pas-de-Calais. — Son abbaye, 23, 140. — Ses abbés. *Voyez* ROBERT. — L'ordre d'Arrouaise, 140, 236.
ARUNDEL, ville du comté de Sussex. — Ses comtes, 447.
ARSELLE ou AERSEELE, commune de la Flandre occidentale, 98.
ARSICH ou ARCHIS, à Herstal, 348, 664.
ARTEVELDE. *Voyez* ERTVELDE.
ARTOIS (l'), V, XVII, 602, 639.
ASCALON (*Ascaron*), ville de la Palestine, 199.
ASCH, à Holzwilre, 688.
Aspre. *Voyez* EYSDEN.
ASQUILLIES, près de Mons, 186.
ASSCHE, bourg de la province de Brabant, 320.
ASSENEDE, ville de la Zélande, 504. — Le métier d'Assenede, 403.
ASSUR, en Palestine, II, 4.
ATH, ville de la province de Hainaut, 127, 329, 343, 520, 678.
ATHÈNES, capitale de la Grèce. — Ses archevêques, 324.
ATHIES (les d'). *Voyez* HUGUES.
ATTRE, commune de la province de Hainaut, 516, 517, 551.
Aubemgni ou AUBIGNY, commune du département du Pas-de-Calais, 379.
AUBERIVE. — Ses dames. *Voyez* YOLENDE D'HIERGES.
AUBERT (l'église SAINT-). *Voyez* CAMBRAI.
AUBERT (SAINT-), commune du département du Nord, 617. — Ses seigneurs. *Voyez* RENÉ DE BOUMONT.
AUBIN (l'église SAINT-). *Voyez* MAYENCE, NAMUR.
AUCHY, commune du département du Nord. — Son abbaye, 171. — Ses abbés, 309.
AUDEGNIES, commune de la province de Hainaut, 604.
AUDENARDE (*Aldenarda*), ville de la Flandre orientale, XLVII, 76, 102, 411, 413, 467. — Les d'Audenarde. *Voyez* ARNOUL, II., RICHILDE ou RICHARDE. — Les chapelains d'Audenarde, 158. — L'hôpital, 172, 201, 403, 621.
AUDINGBURN ou ALDINGBURN, 228, 386.
Audomarus (*Sanctus*). *Voyez* OMER (SAINT-).

AUGEREL ou ANGREAU, commune de la province de Hainaut, 484.
Augusta ou AUGSBOURG, ville du royaume de Bavière, 305.
AUGUSTIN (l'abbaye de SAINT-). *Voyez* TÉROUANE.
AULTON, 222.
AUMALE ou ALBEMARLE, ville du département de la Seine-Inférieure, 59, 229. — Son comté, XVII, 324. — Ses comtes et ses comtesses, 120, 145, 221, 453, 663. *Voyez* BAUDOUIN DE BÉTHUNE, GUILLAUME, HAWIDE.
AUMÔNE (le bois de l'), 336.
AUNAY (*Alnetum*), près de Camphin, 266, 490.
Aurivall., en Angleterre, 662.
AUSTRUWEEL, commune de la province d'Anvers, 324.
Autissiodorum. *Voyez* AUXERRE.
AUTLYRE ou VIEUX-LIERRE, hameau à Lierre, 373.
AUTRICHE (l'). — Ses ducs. *Voyez* LÉOPOLD.
AUVERGNE (l'). — Ses comtes, XXIV. *Voyez* GUILLAUME.
AUXERANGES, dans l'ancien duché de Luxembourg, 409.
AUXERRE, chef-lieu du département de l'Yonne, 402, 448, 463, 535, 541, 613. — Ses comtes et ses comtesses, 468. *Voyez* PIERRE, PHILIPPE DE NAMUR, YOLENDE. — Les évêques d'Auxerre, 111, 538, 613. — Le chapitre de cette ville, 415. — L'église Saint-Étienne, 463.
AVALON, ville de l'Orient. — L'élu d'Avalon, 325.
AVELGHEM, commune de la Flandre occidentale, 121, 174, 178. — Les d'Avelghem. *Voyez* ROGER.
AVELIN (les d'). *Voyez* GÉRARD.
AVENCAPELLE, commune de la Flandre occidentale, 124, 659.
AVERBODEN (l'abbaye d'), à Testelt, en Brabant, 38, 144, 204, 376, 532, 626. — Ses abbés, 398. *Voyez* G.
AVESNES, ville du département du Nord, 583, 655. — Les d'Avesnes, IV. *Voyez* AMAND, BOUCHARD, JACQUES, NICOLAS, WALTER.
AVIGNONAIS (les), 496.
AWANS, commune de la province de Liége, 586, 675.
AYCHADRE (l'alleu de SAINT-), près de Strythem, 49.
AYWIÈRES (l'abbaye d'), à Couture-Saint-Étienne, en Brabant, 486, 546.

B.

Bacrehem, localité près de Ninove, 72.
BAELEN (*Bale*), dans la province de Liége, 371, 400.
BAESRODE, commune de la Flandre orientale, 373, 606.
BAILLOELET ou BAILLOLET (les de). *Voyez* WALTER.
BAILLEUL, ville du département du Nord, 620. — Les châtelains de Bailleul. *Voyez* ADAM, MABILIE. — Les de Bailleul. *Voyez* BAUDOUIN, BÉATRIX, GÉRARD, HENRI, HUGUES, JEAN, MARGUERITE, ROBERT, THOMAS, WALTER.
BAILLEUL, commune du département du Pas-de Calais, 279.
BAINGHEM (les de). *Voyez* BAUDOUIN, RODOLPHE.
BAISIU ou BAISIEUX, commune du département de la Somme, 630.
BAKELROD (les de). *Voyez* HUGUES.
BAKENBUSCH, bois près d'Odilienberg, 589.
Balanciis (l'abbaye *de*). Ses abbés. *Voyez* ÉTIENNE.
BALATRE, dans la province de Namur, 277, 319.
Bale. *Voyez* BAELEN.
BALINGHEM (les marais de), dans le département du Pas-de-Calais, 72. — Les chevaliers de Balinghem. *Voyez* HUBERT, HUGUES, THOMAS.
BAMBERG, ville du royaume de Bavière. — Son chapitre, 130.
BAMBRUGGE, commune de la Flandre orientale, 630.
BAMBURY ou BANBURY, dans le comté d'Oxford, 378.
BAMPTON, dans le comté de Devon, 358.
BANCK (TER-), léproserie près de Louvain, XXXIX, 203, 204, 466, 467, 474.
BAPAUME (*Bapalmæ*), ville du département du Pas-de-Calais, XXIX, 13, 16, 60, 185, 355, 582, 634.
BAR, ville du département de la Meuse. — La terre ou comté de Bar, 136. — Ses comtes et comtesses, XXI, 553. *Voyez* ERMESINDE, HENRI, HUGUES, THIBAUD. — L'église Saint-Hilaire, 372.
BAR (le bois de), près d'Auxerre, 407.
BARBANÇON, commune de la province de Hainaut, 186. — Les de Barbançon. *Voyez* GILLES, NICOLAS.
BARDNEY, dans le comté de Lincoln. — L'abbaye de Saint-Oswald, 241.
BARENSTE (les DE). *Voyez* OTHON.
BARRE (LA), à Lens, en Hainaut, 557, 559, 570. — Les de la Barre. *Voyez* WALTER.
BARRES (les DES). *Voyez* GUILLAUME.
BARREVILLE (les DE). *Voyez* ROBERT.
BARTHÉLEMY (église ou chapitre de SAINT-). *Voyez* BÉTHUNE, EECKHOUT, LIÉGE, NOYON.
BARZELE. *Voyez* BASELE.
BASAILLES, près de Metz, 503.
BASELE ou BARZELE, commune de la Flandre orientale, 159.
BAS-RHIN (le), XX.
BAS-SILLY, commune de la province de Hainaut, 281.
BAS-WARNETON, dans la Flandre occidentale, 625, 674, 679, 681, 682, 683, 689, 694.
BASSE-ALLEMAGNE (la), XI.
BASSE-LOTHARINGIE (les ducs de), XXIII. *Voyez* BRABANT (les ducs de).
BASILLIES (les chevaliers de). *Voyez* PHILIPPE.
BASSÉE (LA), ville du département du Nord, 519.
BASSINGEBURN ou BASSINGBOURNE, dans le comté de Cambridge. — Les de Bassingburn. *Voyez* COLIN, JEAN.
BASTWEILER ou BASWEILER, commune de la régence d'Aix-la-Chapelle, 526.
BATH, ville du comté de Somerset. — Son évêque (*Bathonensis episcopus*), 613, 616, 620.
BATIZ, domaine de Jean, sire de Nesle, 173.

Battenheim. *Voyez* KETTENHOVEN.
BAUDELOO ou SINAÏ, dans la Flandre orientale. — Le monastère de Baudeloo, 135, 196, 225, 246, 541, 550, 637.
BAUDOR ou BAUDOUR, commune dans la province de Hainaut, 476, 638.
BAUFFE, commune de la province de Hainaut, 388, 528.
BAULENGIEN ou BAULIGNY, à Brugelette, 685.
BAUVECHAIN, commune de la province de Brabant, 39.
BAVEGNIES, dans l'ancien évêché de Cambrai, 388.
BAVELINGHEM. *Voyez* BALINGHEM.
BAVICHOVE, commune de la Flandre occidentale, 39.
BEAUCHAMP (les de). *Voyez* ROBERT DE BEAUCHAMP.
BEAUFAYS, couvent près de Liége, 430, 467, 626.
BEAULIEU, à Havré, 374, 609, 629.
BEAULIEU (l'abbaye de), dans le comté de Southampton. — Ses abbés, 390, 500.
BEAUMONT, ville de la province de Hainaut. — Les châtelains de Beaumont. *Voyez* GILLENUS, GUILLAUME. — Ses avoués. *Voyez* GÉRARD.
BEAUMONT, ville du département de Seine-et-Oise. — Ses comtes, 165.
BEAUPRÉ (l'abbaye de Notre-Dame de), près de Béthune, 373.
BEAUPRÉ (l'abbaye de), en Lorraine, 300, 461.
BEAUREPAIRE, prieuré de l'abbaye de Cisoing, 284, 292.
BEAUSART (les de). *Voyez* WALTER.
BEAUVAIS, chef-lieu du département de l'Oise. — Ses évêques, 277. *Voyez* PHILIPPE.
BEC, commune du département de l'Eure. — Son abbaye, 78.
BEDFORD, chef-lieu du comté de ce nom, 615, 616. — Ses vicomtes, 358.
BEDINGHAM (les de). *Voyez* GILLES DE BEDINGHAM.
BEGGE (le chapitre de SAINTE-). *Voyez* ANDENNE.
BEIDERWAN, dépendance d'Oostbourg, 70.
BEILSTEIN, dans la régence de Coblentz, 69.
BEIROUTH, ville de la Syrie, 78.
BEKEREL (les de). *Voyez* R. DE BEKEREL.
BEKKENDORP (les de). *Voyez* RUTGER.
BELCELE, commune de la Flandre orientale, 159, 541, 561.
BELGES (les), I, XVI, XIX.
BELGIQUE (la), II, IV, VII, IX, X, XII, XV, XXIII, XXV, XXIX, XXXII, L.
BELLENCOMBRE, commune du département de la Seine-Inférieure, 199.
BELLES-AISES (les des). *Voyez* EUSTACHE.
BELLINGHEN, commune de la province de Brabant, 634.
Bellus locus. *Voyez* BEAULIEU.
BENTHEIM, ville du Hanovre. — Ses comtes, 586, 621, 622. *Voyez* BAUDOUIN, OTHON.
BERA, en Angleterre, 387.
BERCKHAMSTEAD, dans le comté de Hereford, 444. — Le connétable de Berchamsted. *Voyez* WALERAN L'ALLEMAND.
BERCKEL, à Oosterwyck, 414.
BERDINZANT, en Flandre, 374.
BERELLE, commune du département du Nord, 106, 142.
BERENNES (les de). *Voyez* HENRI.
BERENDRECHT, commune de la province d'Anvers, 324.
BERG (le comté de), sur les bords du Rhin. — Ses comtes, 168, 201, 255, 426. *Voyez* ADOLPHE.
BERG, BERGE ou BERGES (les DE). *Voyez* ADAM, ENGELBERT, GAUFRED, GILLES dit DE WALCOURT, GISELBERT, JEAN.
Bergessines. *Voyez* BIERGHES.
BERGH-SAINT-LAURENT ou LAURENS-BERG, dans la régence d'Aix-la-Chapelle, 506.
BERGUES-SAINT-WINOC (*Berga*), ville du département du Nord, IX, 128, 307, 499, 536. — Son abbaye, 307. — Ses abbés. *Voyez* INGELMAR, J., PHILIPPE. — Les doyens de Bergues, 585, 586. — Les de Bergues ou de Berghes. *Voyez* GUY, GUILLAUME, PHILIPPE.
BÉRI, ville d'Orient. — Ses archevêques, 236, 237, 315.
BERLAIMONT, bourg du département du Nord, 430. — Les dames de Berlaimont. *Voyez* GILLES, HELWIDE.
BERMERIES, commune du département du Nord, 62.
BERNE (l'abbaye de), près de Heusden, 63, 68.
BERNEHESE, domaine de l'abbaye de Berne, 63.
Berreste. *Voyez* BRUST.
BERTEBERG (la terre de), 105.
BERTHEM, commune de la province de Brabant, 474, 644.
BERTIN (l'abbaye de SAINT-). *Voyez* OMER (SAINT-).
BERTIN (l'église de SAINT-). *Voyez* POPERINGHE, *Hermissu*, BAS-WARNETON.
BERTIN (les de SAINT-). *Voyez* WALTER.
BERTIN-AU-BOIS (SAINT-), domaine de l'abbaye de Saint-Bertin, 535.
BERWINNE (la), affluent de la Meuse, 464.
BÉRYTE. *Voyez* BEIROUTH.
BERZÉE, commune de la province de Namur, 650, 656. — Les de Berzée. *Voyez* JEAN.
BESANÇON, chef-lieu du département du Doubs. — La province de Besançon, 489.
BETHSAN (les de). *Voyez* GORMUND.
BÉTHUNE, ville du département du Pas-de-Calais, XVIII, 10, 89, 177, 330, 331, 382, 435, 520, 527, 559, 576, 582. — Les avoués ou seigneurs de Béthune, IV, XVII, 126, 144, 346, 353, 417, 492, 582. *Voyez* BAUDOUIN, CONON, GUILLAUME, JACQUES, JEAN, MATHILDE, ROBERT. — L'église Saint-Barthélemy, 10, 145, 177, 184, 331, 373, 403, 435, 520, 527, 559, 608, 625, 633, 637. — Ses prévôts. *Voyez* PIERRE. — L'église Notre-Dame, 11. — L'abbaye de Saint-Prix, 10.
BETTEGHEM, hameau à Zellick, 589.
BEUGNIES, à Harmignies, en Hainaut, 341, 349.
Beureriâ (les *de*). *Voyez* BAUDOUIN.
BEUREN, dans la régence de Trèves, 67.
BEUVANGE ou BUVANGE, à Hondelange, dans la province de Luxembourg, 501.
BEUVE (SAINTE-), dans le département de la Seine-Inférieure, 65.

BEUVRI (les de). *Voyez* NICOLAS DE BEUVRI.
BEVEREN, bourg de la Flandre orientale. — Les de Beveren. *Voyez* THIERRI, RODOLPHE.
BEVERLEY, ville du comté d'York. — Les prévôts de Beverley. *Voyez* SIMON.
BÉVILERS ou BÉVILLERS, commune du département du Nord, 564.
BEVINGEN, près de Saint-Trond, 292.
Bialluel, dans le diocèse de Cambrai (Bel-OEil, dans la province de Hainaut?), 365.
BIAUFAU ou BEAUFAU (le bois de), dans la province de Namur, 333.
BIEKERIEL (les de). *Voyez* LAMBERT DE BIEKERIEL.
BIERBAIS (les de). *Voyez* THIERRI DE BIERBAIS.
BIERGHES, commune de la province de Brabant, 688, 689.
BIERVLIET, ville de la Zélande, 31, 37, 317, 333, 344, 403.
BIÉVÈNE, commune de la province de Hainaut, 277, 319. — Les seigneurs de Biévène. *Voyez* NICOLAS.
BIGARD (*Bigardis*). *Voyez* GRAND-BIGARD, PETIT-BIGARD.
BILEHEM (la maison de), manoir du châtelain de Cambrai, 163.
BILLICH ou BILLIG (les de). *Voyez* FRÉDÉRIC.
BILOQUE (la), terre à Gand, 342.
BILSEN (l'abbaye de) ou MUNSTER-BILSEN, dans la province de Limbourg, 204. — Ses abbesses. *Voyez* IMAINE.
BILSTEIN (les de). *Voyez* GÉRARD DE BILSTEIN.
BINCHE, ville de la province de Hainaut, 102, 121, 170. — Son baillage, 26. — Ses châtelains. *Voyez* ANTOINE. — Son concile ou doyenné, 281. — Les doyens de ce concile. *Voyez* ARNOUL.
BINGEN, ville du duché de Hesse-Darmstadt. — Le couvent de Rupertsberg, 51.
BINSEWYCK, près de Louvain, 619.
BIOUL, commune de la province de Namur, 390. — Les de Bioul. *Voyez* GOBERT.
BITCHE, petite ville dans les Vosges, 643.
BITERMONT, domaine du comte de Saint-Paul, 279.
BITRY (*Bitriacum*), commune du département de la Nièvre, 538.
BLAKERNE ou BLAQUERNE (palais de). *Voyez* CONSTANTINOPLE.
BLANDIN (le monastère de). *Voyez* GAND.
BLANGY, commune dans le département du Pas-de-Calais, 171.
BLAQUES ou BULGARES (les). *Voyez* BULGARES (les).
BLARENGHEM ou BLARINGHEM, commune du département du Nord, 534. — Les de Blarenghem ou Blaringhem. *Voyez* ADAM.
BLATON, commune de la province de Hainaut, 276, 367, 368.
BLATTEN, près d'Aix-la-Chapelle, 7.
BLAUGIES, commune de la province de Hainaut, 71.
BLENDEQUE ou BLANDÈQUES, commune du département du Pas-de-Calais, 338. — L'abbaye de Sainte-Colombe, de Blendeque, 284, 338.
BLERICK, commune du Limbourg hollandais, 606.
BLIQUY, commune de la province de Hainaut, 504.
Blistin ou BILSTAIN, commune de la province de Liége, 672.
BLITHEWORTH, dans le comté de Nottingham, 418.
BLITTERSDORF, dans la régence de Trèves, 604, 607.
BLOIS, ville du département de Loir-et-Cher. — Les comtes de Blois, IV, 196, 218, 498. *Voyez* LOUIS, WALTER.
BOCHOT. *Voyez* BOUCHOUT.
BOCKENAU, près de Cologne, 28.
BODREGHEM (les de). *Voyez* EUSTACHE.
BOGAERDEN, commune de la province de Brabant, 597.
Bogium de Herlim (le), 10.
BOIGNÉE, commune de la province de Hainaut, 606.
BOIRES (les de). *Voyez* B.
BOIS-LE-DUC, chef-lieu du Brabant septentrional, XXVI, LI, 55, 391, 585.
BOLENHEIM, moulin appartenant à l'abbaye de Steinfeld, 67.
BOLLAND, commune de la province de Liége. — Les de Bolland. *Voyez* WERNER.
BOLOGNE, ville de l'Italie. — Le prieur de Notre-Dame des Croisiers, 359.
BOLTERSBRUGE (les DE). *Voyez* ADAM, GÉRARD.
BOLZÉE ou BOLSÉE, près de Liége, 204.
BONEFFE, commune de la province de Namur. — L'abbaye de Boneffe, 575.
BONEHAM, BONEHEM ou BOUNHAM, fief de l'abbaye de Bourbourg, 350, 602.
BONINGRODE, en Flandre, 153.
BONN, ville de la régence de Cologne. — Les prévôts de Bonn, 226.
BONNE-ESPÉRANCE (l'abbaye de), à Vellereille-le-Brayeux, en Hainaut, 29, 34, 41, 44, 65, 66, 79, 170, 175, 503.
BOOMONT (les DE). *Voyez* RENÉ.
BOPPARD (*Bopardia*), ville de la régence de Coblentz, 24, 55, 56, 370.
BOQUERDES ou BOKERDES, près de Guines, 479, 514.
BORCETTE ou BOURSCHEIDT, ville de la régence d'Aix-la-Chapelle, 623. — L'abbaye de Borcette, 22, 546, 572, 580, 616, 623. — Ses abbés. *Voyez* WALTER. — Les de Bourscheidt. *Voyez* GODEFROID.
BORDEAUX (ou plutôt BRUGES), 388. — Les archidiacres de Bordeaux, 213.
BORGH (les de) *Voyez* WLFARD.
BORLOO, commune de la province de Limbourg, 440.
BORNHEM, commune de la province d'Anvers. — Le monastère de Bornhem, 505.
Borostoch, localité du diocèse d'Utrecht, 610.
BORTON, dans le comté d'Oxford, 34.
Boscum Borelli, domaine du comte de Saint-Paul, 279.
BOSINGHEM (les de). *Voyez* ROGER.
BOSSART (les de). *Voyez* ROBERT.
BOSSI, ou plutôt BOST, hameau à Hougarde, 565.
BOSSUT, bois à Baisy, 645.
BOSSUT, commune de la province de Brabant, 39.

BOSSUT. *Voyez* BOUSSU.
BOST, dans la Flandre, 67, 666. — Les de Bost. *Voyez* HUGUES.
BOTEBRUGE. *Voyez* BOLTERSBRUGE.
BOTTEGNIES ou BOUTTEGNIES, à Ronquières, 492, 574.
BOTTELAERE, commune de la Flandre orientale, 461, 540.
BOTULPHE (SAINT-), en Angleterre, 389.
BOUCHOUT (chapelle de Notre-Dame, de), dans les domaines du sire de Gavre et de Liedekerke, 49, 376, 522.
BOUCHOUT, commune de la province d'Anvers, 596, 661.
BOUILLON, ville de la province de Luxembourg, 244.
BOULAERE (*Bouler*), commune de la Flandre orientale, 469. — Les de Boulaere. *Voyez* ALIX ou ALICE, GILLES, MICHEL, RASE.
BOULOGNE, ville du département du Pas-de-Calais, XXV, 156, 165, 202, 318. — Le comté de Boulogne, XI, 57, 419. — Ses comtes et comtesses, IX, XXVI, XLIV, 7, 14, 225, 238, 293, 294, 310, 337, 343, 356, 358 à 362, 370, 378, 380, 384, 422, 428, 481. *Voyez* IDE, MATHILDE, MATHIEU, RENAUD DE DAMMARTIN. — L'église Notre-Dame, 291, 292. — Ses abbés. *Voyez* RICHAIRE. — L'abbaye de Saint-Vulmar, 109, 341. — Les lépreux de Boulogne, 257.
BOULONNAIS (le), V, XVII, 132.
BOURBOURG, ville du département du Nord, IX, XXV, 128, 171, 279, 350, 402, 408, 542, 619. — Le pays de Bourbourg, 101. — Ses châtelains et châtelaines. *Voyez* ARNOUL, BÉATRIX. — L'abbaye de Bourbourg, 180, 284, 402, 408, 482, 492, 534. — Ses abbesses, 350. *Voyez* MATHILDE. — Le doyen de Bourbourg, 307.
BOURG (les du). *Voyez* HUBERT.
BOURGELLES, commune du département du Nord. — Les de Bourgelles. *Voyez* ALARD, GILBERT.
BOURGOGNE (la), 498. — Ses ducs, 455, 488. *Voyez* EUDES ou ODON.
BOURSE (les DE LA). *Voyez* JEAN DE LA BOURSE.
BOURSCHEIDT. *Voyez* BORCETTE.
BOUSIES, commune du département du Nord. — Les de Bousies. *Voyez* WALTER.
BOUSSIÈRES, commune du département du Nord, 475.
BOUSSOIT, commune de la province de Hainaut, 578.
BOUSSU, commune de la province de Hainaut, 344. — Les de Boussu ou Bossut. *Voyez* WALTER.
Boutaville, village près de Dieppe, 77.
BOUTERSBRUGGE. *Voyez* BOLTERSBRUGE.
BOUTIMONT, domaine de l'avoué d'Arras, 488.
BOUVEGNIES ou BOUVIGNIES, commune de la province de Hainaut, 49.
BOUVIGNES, ville de la province de Namur, 389, 486.
BOVES, commune du département de la Somme. — Les de Boves. *Voyez* HUGUES DE BOVES.
BOVINES, commune du département du Nord. — La bataille de Bovines, I, VIII, XVI, XVII, 414, 603, 611.
BRABANÇONS (les), VI, XVII, XX, 393, 455. — Les marchands brabançons, 618.
BRABANT (l'ancien), 344. — L'archidiacre de Cambrai en Brabant, 151, 168, 177, 179, 201. *Voyez* JEAN.
BRABANT (le), II, X, XV, XVIII, XX à XXII, XXIV, XXV, XXVIII, XLIII, XLV, L, LI, LIV, 53, 133, 175, 519, 607, 630. — Les ducs de Brabant, II, XVI, XX, XXII, XXVI, XXXVII à XXXIX, XLI, XLII, XLV, XLVI, 32, 138, 141, 145, 226, 235, 241, 275, 302, 308, 370, 384, 386, 427, 441, 547, 585, 638, 688, 694. *Voyez* GODEFROID, HENRI, JEAN.
BRABANT (la porte de), à Gand, 414.
BRABANTSCHE-BRUGGE, à Gand, 610.
BRABURN ou BRAEBURN, dans le comté de Kent, 119.
Brachma (Brême?), ville d'Allemagne, 587.
BRACLE ou BRAKEL. *Voyez* NEDER-BRAKEL. — Les de Bracle. *Voyez* GUY.
BRADEBANC, en Angleterre, 248.
BRADEBURN ou BRADBORNE, dans le comté de Derby, 251.
BRAÉLLE ou *Brailla* (l'abbaye de). *Voyez* BRAYELLE.
Brafe. *Voyez* BAUFFE.
BRAGES, commune de la province de Brabant, 448, 597, 618, 619.
BRAINE, ville du département de l'Aisne. — L'église Saint-Yved, de Braine, 37.
BRAINE (les de). *Voyez* ANTOINE, GILLES.
BRAINE-L'ALLEU, bourg de la province de Brabant, 73, 461, 489, 511, 538, 602.
BRAINE-LA-WILLOTTE ou BRAINE-LE-COMTE, ville de la province de Hainaut, 46, 53. — Les de Braine-la-Willotte. *Voyez* ANTOINE.
BRAKEL, près de Cologne, 234.
BRAKEL, communes de la Flandre orientale, 458.
BRAKINIES ou BRAQUEGNIES, à Strépy, en Hainaut, 281.
Branc. (les *de*). *Voyez* JEAN.
Brania-Allodii. *Voyez* BRAINE-L'ALLEU.
BRANDENGIEN (les de). *Voyez* JEAN.
BRANTIGNIES, près d'Ath, 127.
Braosa (les de). *Voyez* GUILLAUME.
BRAUWEILER, dans la régence de Cologne. — Son abbaye, 583, 613.
Bravate (les de). *Voyez* MILON.
BRAY, commune du département de l'Aisne, 332.
BRAYELLE, marais près de Douai, 593.
BRAYELLE ou BRAYENNE-lez-Aunay, dans le département du Pas-de-Calais. — Son abbaye, 66, 226, 638, 648, 687.
BRÉAUTÉ (les de). *Voyez Falkesius* ou FALKES.
BRÉDA, ville du Brabant septentrional, 603. — La terre de Bréda, XL. — Les seigneurs de Bréda, XXVI. *Voyez* GODEFROID.
BREDENAERDE ou BREEDENE, commune de la Flandre occidentale, 189.
BREEDENBROC, domaine des sires de Gavre, 374.
BREGE, *Bregia* ou BRAGES (les DE). *Voyez* GUY, NICOLAS.
BRÉGY (*Bregiacum*), commune du département de l'Oise, 293, 300.
BREHEN, hameau à Marilles, 231.
BREISIG, dans la régence de Coblentz, 502.
BREUIL (les de). *Voyez* W. DE BREUIL.

BRICE (l'église Saint-). *Voyez* TOURNAI.
BRIE, contrée de la France. — Les comtes de Brie. *Voyez* THIBAUD, comte de Champagne.
BRIEL (DEN), localité à Gand, 509.
BRIEL ou BRUIL (DEN), pré à Termonde, 606, 685.
BRIELEN-LEZ-YPRES, localité près de cette ville, 66.
BRIENNE (les de). *Voyez* JEAN, roi de Jérusalem, ÉRARD.
BRIGAUDES ou BRIGODE, aujourd'hui SAINT-AMAND, commune de la province de Hainaut, 140, 280, 368.
BRIGITTE (l'église SAINTE-). *Voyez* COLOGNE.
BRINDES, ville de l'Italie. — L'abbaye *de Parvo ponte*, à Brindes, 359.
BRITGERS, bien de l'abbaye de Loosduyn, 646.
Broburg. *Voyez* BOURBOURG.
Broc, localité à Meerbeek, 533.
BROCH (les de). *Voyez* THIERRI DE BROCH.
BROCUY, hameau à Lathuy, 694.
BROECHEM, commune de la province d'Anvers, 373.
BROGNE ou SAINT-GÉRARD, ville de la province de Namur, 440. — L'abbaye de Brogne, 47, 186, 204, 334, 399, 440, 551. — Ses abbés, 90.
BROTHTON, en Angleterre, 130.
BROQUEROIE (la forêt de), près de Mons, 35, 72, 185, 266.
BRUAY, commune du département du Pas-de-Calais, 184, 488.
BRUC (les de). *Voyez* IWAIN.
Brues (*li*), localité à Appelteren, 492.
BRUGELETTE, commune de la province de Hainaut.
BRUGES (*Brugæ*), chef-lieu de la Flandre occidentale, IX, XLVII, 1, 34, 56, 91, 128, 137, 179, 196, 219, 229, 247, 261, 294, 305, 307, 314, 344, 357, 381, 388, 410, 413, 428, 457, 490, 520, 544, 564, 584, 597, 633, 649. — La châtellenie de Bruges, XLVII, 620, 629, 631, 635. — Ses châtelains. *Voyez* JEAN, seigneur de Nesle. — Les baillis de Bruges. *Voyez* ANDRÉ. — Le chapitre de Saint-Donatien, 36, 42, 86, 174, 210, 307, 401, 440, 500, 539, 541, 543, 596, 642. — Ses doyens, 190, 210. *Voyez* ARNOUL, HUGUES. — Ses prévôts, XII, XLI, 182, 193, 494. *Voyez* GÉRARD, GUILLAUME, WALTER. — Ses chantres. *Voyez* BAUDOUIN, R. — Ses chanoines. *Voyez* GÉRARD DE GAND, GUILLAUME, GUILLAUME DE LA CHAPELLE, ROBIN LE CHANTRE, WALTER DE SAINT-JEAN, WALTER DE MERENDRÉ. — L'abbaye de Saint-André, 8, 36, 179, 197, 344, 457, 622. — Ses abbés. *Voyez* HUGUES, WALTER. — L'abbaye de Saint-Barthélemy. *Voyez* EECKHOUT. — L'église Saint-Trond, 36, 37. Les de Bruges. *Voyez* JEAN, LAURENT.
Brugniacum, domaine du comte de Saint-Paul, 318.
BRÜHL, ville de la régence de Cologne, 470.
BRUIL, pré à Termonde. *Voyez* BRIEL (DEN).
BRUILE. *Voyez* BRÜHL.
BRUILE ou BRUILLE (les de). *Voyez* RENÉ DE BRUILLE.
BRUL. *Voyez* BIOUL.
Brun., en Angleterre, 154.
BRUNSWICK, capitale du duché du même nom, XXXVII, 108.
BRUS (le comte de), 694.
BRUST, commune du Limbourg hollandais, 576. — Ses curés. *Voyez* PHILIPPE.
BRUSTHEM, bourg de la province de Limbourg, 197.
BRUXELLE ou BROXEELE, commune du département du Pas-de-Calais, 511.
BRUXELLES (*Bruxella, Brussella, Burcelle*), II, XII, XXXI, LIV, 31, 69, 83, 160, 348, 381, 457, 459, 482, 538, 539, 609. — Ses châtelains, XIII, 100, 321. *Voyez* GODEFROID, HELWIDE, LÉON. — Le palais de Coudenberg, II. — Le chapitre et l'église des Saints-Michel et Gudule, 160, 224, 293, 332, 459, 538, 539, 594, 617, 624. — Ses chanoines. *Voyez* maître J. — L'église Notre-Dame, 332. — L'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg, 160, 164. — L'hôpital du Saint-Esprit ou de Saint-Jean, 47, 224, 275, 306, 345, 536, 545. — La léproserie, 545. — Les de Bruxelles. *Voyez* GILLES.
BRUYELLE, commune de la province de Hainaut, 98.
BRUYELLE. *Voyez* BRAYELLE.
Bucca Leonis (palais de). *Voyez* CONSTANTINOPLE.
BUCTON ou BOUHTON, en Angleterre, 272, 273.
BUEVINGIEN ou BUVINGHEN, à Pepingen. — Les chevaliers de Buevingien. *Voyez* GILLES.
BUGGENHOUT, commune de la Flandre orientale, 183.
BULDESBRUG (les de). *Voyez* GÉRARD.
BULGARES ou BLAQUES (les), IV, 246, 249. — Leurs rois. *Voyez* JOANNICE.
BULSCAMP, commune de la Flandre occidentale, 560.
BUNNEGEM, près de Ninove, 418.
BUNSBEKE, commune de la province de Brabant. — Les de Bunsbeke. *Voyez* ARNOUL, GUILLAUME, HENRI.
BURES, commune de la province de Namur, 204.
BURG ou BURGH (les de). *Voyez* WLFARD.
Burgale (le couvent de), de l'ordre de Prémontré, 679.
BURGATE, dans le comté de Suffolk. — Les de Burgate. *Voyez* ROBERT.
BUSCURE (les de). *Voyez* WALTER.
BUSEGNIES ou BUSIGNY, commune du département du Nord, 171, 517, 534. — Les de Busegnies. *Voyez* AMAND GRIFONS.
Busenouwe. *Voyez* BOCKENAU.
BUTTEMBACH ou BÜTGENBACH, dans la régence de Cologne, 415.
Buxin, dans l'ancien diocèse de Térouane, 64, 71.
BYLOQUE (ermitage de la). *Voyez* GAND.
BYZANCE, ancien nom de Constantinople, I, IV, V.

C.

CAËN, chef-lieu du département du Calvados. — Les de Caën. *Voyez* GUILLAUME.
CAÏEU (les comtes de). *Voyez* GUILLAUME.
CALAIS, ville du département du Pas-de-Calais, XXV, 19, 63, 87, 156, 238, 250, 253, 324, 329, 617. — La terre de Calais, 324. — L'église Notre-Dame, 617. — L'église Saint-Nicolas, 617.
Calceio (les *de*). *Voyez* JEAN.
Caldekirchem, domaine du comte de Gueldre, 265.
Calf, localité près de Wachtebeke, 103, 165.
CALFLIET, dans le Nord-Béveland, 604.
CALLOO, commune de la Flandre orientale, 60, 653.
CALMONT ou CAUMONT, commune du département du Pas-de-Calais, 52, 164.
CALONNE, commune de la province de Hainaut, 8.
CALQUELE, 13. — Les de Calquele. *Voyez* EUSTACHE.
Camacen, pour *Cameracen.*, 1.
CAMBRE (abbaye de LA) ou de PENNEBEKE, à Ixelles, 161, 186, 271, 489, 557, 633.
CAMBRAI (*Cameracum*), ville du département du Nord, VII, XI, XXIII, 2, 41, 42, 44, 137, 157, 160, 172, 199, 230, 245, 305, 317, 321, 341, 426, 429, 449, 461, 501, 513, 599, 602, 642. — Ses châtelains. *Voyez* JEAN, sire D'OISY. — Ses marchands. *Voyez* ALBÉRIC, HENRI, JORDAN, JOSEPH. — L'évêché ou diocèse, 72, 92, 244, 340, 570. — Ses évêques, XVII, XXIII, 39, 54, 88, 91, 112, 163, 166, 169, 178, 208, 219, 220, 226, 241, 254, 255, 259, 264, 308, 317, 365, 388, 426, 457, 510, 518, 559, 563, 570, 599. *Voyez* GODEFROID, HUGUES, JEAN, PIERRE. — Ses archidiacres, 563, 627. *Voyez* BERTAIRE, JEAN, SIGER. — Le chapitre et l'église de Notre-Dame, 25, 35, 42, 45, 47, 66, 73, 90, 91, 100, 107, 110, 414, 461, 489, 511, 533, 538, 568, 586, 597, 606, 627, 678. — Ses doyens, 98, 108, 262. *Voyez* JEAN. — Ses chantres, 270, 612. *Voyez* G. — Ses écolâtres. *Voyez* B. DE BOIRES. — Ses officiaux, 388. *Voyez* JACQUES DE BÉTHUNE, JEAN DE BÉTHUNE, MICHEL MAÎTRE, maître JEAN DE TOURNAI, SOHIER D'ARRAS. — Ses chanoines. *Voyez* ANSELME, maître CRESPIN, GUY DE CANTAING, N. *de Leventiis*, PIERRE DE SAINT-SYMPHORIEN, R. DE BEKEREL, SIMON, THÈOBALD, WALTER DE BREUIL. — L'abbaye de Saint-Aubert, 54, 65, 82, 107, 157, 266, 336, 340, 349, 404, 478, 487, 560, 612, 670. — Ses abbés, 42, 89, 219, 229, 262, 270, 336, 470. *Voyez* BERTIN, HERBERT. — L'abbaye du Saint-Sépulcre, 332, 487, 562. — Ses abbés. *Voyez* HUGUES. — L'église Saint-Géry, 170, 336. — L'église Sainte-Marie-Madeleine, 336. — L'hôpital Saint-Jean, 336. — L'hôpital Saint-Julien, 533. — L'hôpital Saint-Lazare, 687.
CAMBRÉSIENS (les), 562.
CAMBRESIS ou COMTÉ DE CAMBRAI (le), 18, 35, 158. — Les pairs du Cambresis. *Voyez* EUSTACHE DE LANDAS.
CAMBRON (l'abbaye de), en Hainaut, 9, 16, 55, 62, 63, 68, 80, 85, 99, 102, 105, 108, 109, 121, 122, 125, 127, 161, 167, 173, 178, 186, 187, 191, 195, 202, 204, 231, 232, 234, 262, 266, 271, 301, 302, 305, 311, 317, 321, 325, 328, 329, 335, 341, 343, 349, 350, 367, 369, 370, 373, 374, 403, 406, 408, 411, 418, 429, 442, 456, 458, 459, 484, 491, 494, 500, 501, 505, 506, 507, 509, 513, 514, 515, 516, 522, 523, 528, 532, 534, 556, 562, 564, 568, 572, 574, 579, 586, 590, 593, 595, 601, 605, 606, 610, 611, 613, 615, 616, 617, 619, 626, 627, 630, 632, 636, 637, 638, 639, 640, 642, 670, 671, 674 à 680. — Les abbés de Cambron, 66, 85, 86, 367, 368, 596, 597, 629, 631. *Voyez* BAUDOUIN, DANIEL, SIGER.
CAMBRON-SAINT-VINCENT, commune de la province de Hainaut, 64, 80.
CAMBRON (les chevaliers de), 127. *Voyez* FASTRÉ.
Camera. *Voyez* CAMBRE (l'abbaye de LA).
Cameracum. *Voyez* CAMBRAI.
CAMERLINCX-AMBACHT, partie du Franc de Bruges, 625.
CAMP, bourg de la régence de Dusseldorf. — Son abbaye, 606, 673.
CAMPAINES ou CAMPAGNE, commune du département du Pas-de-Calais. — Les de Campaines. *Voyez* HENRI, ENGUERRAND, EUSTACHE.
Campella (bois de), propriété du seigneur du Rœux, 108, 167.
CAMPEN, monastère de l'ordre de Cîteaux, 525.
CAMPENHOUT, commune de la province de Brabant. — Les de Campenhout. *Voyez* GILLES.
CAMPHIN, commune du département du Nord, 444, 490, 589, 650.
CAMPINE (la), partie de la Belgique et des Pays-Bas, 200.
Canberon (*curtis de*), propriété de l'abbaye du même nom, en Zélande, 477.
CANCHI (*Quanchi*), 472.
CANDEIL (les de). *Voyez* JEAN.
CANEFORD ou CANFORD, dans le comté de Dorset, 386.
CANEGHEM, commune de la Flandre occidentale, 633.
Cant., *lisez* CANTORBÉRY.
Cantilupo ou CANTELOUP (les *de*). *Voyez* GUILLAUME.
CANTIMPRÉ, abbaye près de Cambrai, 17, 130, 157, 194, 242, 272, 438, 612, 644.
CANTORBÉRY, chef-lieu du comté de Kent, 256, 257, 272, 420, 432. — Ses vicomtes, 444. — Ses archevêques, 228, 243, 314, 428, 663. *Voyez* HUBERT. — Ses archidiacres, 255. — L'église ou chapitre de Cantorbéry, 126, 658.
Cantuarinsis (*dominus*). *Voyez* CANTORBÉRY (les archevêques de).
Capella (l'abbaye de Notre-Dame, *de*), près de Rolduc, 689.
CAPELLE, commune du département du Pas-de-Calais. — L'abbaye de la Capelle ou la Chapelle, 144, 262, 263, 270, 310. — Ses abbés. *Voyez* HUGUES.

CAPELLE (les DE). *Voyez* GUILLAUME, W., WALTER D'UUTKERKE.
CAPOUE (*Capua*), ville de l'Italie, 690.
CAPY, commune du département de la Somme, 185, 186.
CARDEN, ville de la régence de Coblentz. — Les chanoines de Carden, 335.
CARDIKI, 326. — Les évêques de Cardiki, 360, 361.
CARENCHY ou CARENCY, commune du département du Pas-de-Calais. — Ses seigneurs. *Voyez* ALBERT ou IBERT, ARNOUL, GUILLAUME DE CHEEU, HUGUES.
CARNIÈRES, commune de la province de Hainaut. — Les de Carnières. *Voyez* ROBERT.
CARTEGNIES ou CARTIGNY, commune du département du Nord, 122.
CARVIN ou CARVENT, bourg du département du Pas-de-Calais, 667.
CASSEL, ville du département du Nord, 411, 482. — Sa châtellenie, 479, 500, 519. — Son chapitre, 99, 499, 531.
CASTANIÈRES ou CATTENIÈRES, commune du département du Nord. — Les de Castanières. *Voyez* AMAURY.
CASTEAU, commune de la province de Hainaut, 674, 675.
CASTEL, domaine du châtelain de Mons, 69.
Castello (les de). *Voyez* NICOLAS.
CASTILLE, royaume d'Espagne. — Ses princesses. *Voyez* BLANCHE DE CASTILLE.
CASTRE, commune de la province de Brabant, 486, 649.
Castrum Cameracesii. *Voyez* CATEAU-CAMBRESIS.
Castrum Theoderici. *Voyez* CHATEAU-THIERRI.
CATANE, ville de la Sicile, 600.
CATEAU-CAMBRESIS (le), ville du département du Nord, 499. — Les doyens de Cateau, 564. — L'abbaye de Saint-André, 125, 568, 599. — Ses abbés, 640. *Voyez* AMAND.
CATHERINE (abbaye de SAINTE-). *Voyez* MILEN.
CATTENDYCK (les DE). *Voyez* GILLES.
CATTHEM, hameau à Strythem et Borgt-Lombeek, 51.
CAUCHIE (la), commune du département du Pas-de-Calais. — Les de la Cauchie. *Voyez* JEAN.
CAUDERI (les chevaliers de). *Voyez* ADAM.
CAUFFOURS (l'église Saint-Jean des). *Voyez* TOURNAI.
CAUTEBRIGE, domaine en Angleterre, 145.
Celius Mons (Saint-Étienne sur le), à Rome. — Les cardinaux *in Celio Monte*. *Voyez* W.
Cella. *Voyez* PONT-A-CELLES.
CÉPHISE (le), rivière de la Grèce, IV.
CERNAY, ville du département de Seine-et-Oise. — Ses abbés, 12.
CERSCAMP ou CERCAMP, commune du département du Pas-de-Calais. — Son abbaye, 40.
Cestr(ia). *Voyez* CHESTER.
CHAIENBEKE (les DE). *Voyez* WALTER.
CHALONS, chef-lieu du département de la Marne, 65, 66, 334. — Ses évêques. *Voyez* GÉRARD.
CHAMECY, domaine de Conon de Béthune, 195, 635.
CHAMP (les DU). *Voyez* JOURDAIN.
CHAMP DES MAURES. *Voyez* VAL-SAINT-LAMBERT.
CHAMPAGNE (la), XXV, 489. — Ses comtes et ses comtesses, 477. *Voyez* MARIE, BLANCHE, THIBAUD. — La bouteillerie de Champagne, 517.
CHAMPAIGNE (les DE). *Voyez* LAURENT.
CHAMPEAUX (les), 601.
CHAMPLITTE, ville du département de la Haute-Saône. — Les de Champlitte. *Voyez* O.
CHAMPS (l'abbaye de Saint-Martin des). *Voyez* PARIS.
CHAPELLE (les DE LA). *Voyez* GOZELON.
CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT, commune de la province de Hainaut, 584. — Le couvent d'Herlaimont, 465.
Charencez (l'EAU DE), près de Metz, 503.
CHARROUX, commune du département de la Vienne. — Son abbaye, 339. — Ses abbés, 305. *Voyez* HUGUES.
CHARTRES, chef-lieu du département d'Eure-et-Loir. — Ses évêques, 641.
CHARTREUSE (la), dans le département de l'Isère, 214.
CHATEAU-THIERRI, ville dans le département de l'Aisne, 83.
CHATELET, ville de la province de Hainaut, 526. — Ses avoués. *Voyez* BAUDOUIN.
CHATILLON (les de), comtes de Saint-Paul. *Voyez* GAUCHER ou GAUTIER, GUY, HUGUES.
CHATILLON (l'abbaye de), 23.
CHATRICES, commune du département de la Marne. — Ses abbés. *Voyez* MILON.
CHAUDEVILLE (les chevaliers de). *Voyez* GOSUIN.
CHAUMONT, commune de la province de Brabant, 65, 66, 79. — Les seigneurs de Chaumont. *Voyez* GODEFROID.
CHAUSSÉE (Notre-Dame de la). *Voyez* VALENCIENNES.
CHAUVIGNY (les de). *Voyez* ANDRÉ.
CHEEU (les de). *Voyez* GUILLAUME.
CHELESWORD ou CHELSWORTH, dans le comté de Suffolk, 224.
CHELLES, bourg du département de Seine-et-Marne, 61, 67.
CHESTER (le comté de), en Angleterre. — Ses comtes. *Voyez* R. — Son évêché, 389. — Ses évêques. *Voyez* W. DE GRAY.
CHICHESTER, ville du comté de Sussex. — Ses évêques. *Voyez* SIFFRID.
CHIÈVRES (*Chirvia, Cyrvia*), ville de la province de Hainaut, 49, 328, 350, 476. — Ses doyens. *Voyez* FARIN, G., M., S. — Les prêtres de Chièvres, 687. *Voyez* G.
CHIMAI, ville de la province de Hainaut. — Ses seigneurs. *Voyez* ROGER. — Son chapitre, 322. — Ses doyens. *Voyez* R.
CHIMEGNIES, à Beauvois, dans le département du Nord, 148.
CHINON, ville du département d'Indre-et-Loire, 119, 411.
CHINY, ville de la province de Luxembourg. — Ses comtes. *Voyez* ARNOUL. — L'église de Chiny, 45. — Le prieuré de Sainte-Walburge, 15.
CHOCQUES, commune du département du Pas-de-Calais. — Les seigneurs de Chocques. *Voyez* BAUDOUIN DE BÉTHUNE, CLÉMENCE, JEAN DE BÉTHUNE, évêque de Cambrai, MATHILDE DE HOUSDAING. — L'abbaye de

Chocques, 10, 122, 158, 173, 232, 327, 350, 491, 512, 540, 554, 622, 648, 677. — Ses abbés. *Voyez* JEAN, GUILLAUME.
CHRISTOPHE (l'église SAINT-). *Voyez* LIÉGE.
CHYPRE, île de la Méditerranée. — Ses rois, 614. *Voyez* HUGUES.
CINQ-CHÊNES (les), près des Écaussines, 335.
CINQ-ÉGLISES, ville de la Hongrie. — Ses évêques. *Voyez* BARTHÉLEMY.
CISOING, bourg du département du Nord, 146, 519. — Ses seigneurs, 234. *Voyez* JEAN. — Son monastère, 1, 38, 39, 79, 190, 234, 513, 519, 616. — Ses abbés, 190, 207. *Voyez* MARCEL.
CITEAUX, bourg du département de la Côte-d'Or. — Son abbaye, 20, 22, 210, 228, 461. — Ses abbés, 211, 220. *Voyez* ADAM. — L'ordre de Citeaux, XXIV, XXX, 62, 68, 125, 142, 164, 317, 334, 367, 397, 413, 437, 440, 445, 459, 462, 464, 469, 479, 481, 501, 508, 524, 536, 566, 572, 598, 607, 632, 651, 684, 687, 692.
CITRO ou KITRO, ville de la Macédoine. — Ses évêques, 326.
CLAERHOUT (les de). *Voyez* ROGER.
CLAIREFONTAINE, commune du département de l'Aisne. — Son abbaye, 690. — Ses abbés. *Voyez* GUILLAUME.
CLAIRMARAIS, commune du département du Pas-de-Calais. — L'abbaye de Clairmarais, 8, 52, 80, 149, 210, 400. — Ses abbés, 248, 331, 393. — *Voyez* LAMBERT.
CLAIRVAUX, bourg du département de l'Aube. — L'abbaye de Clairvaux, XIV, 2, 4, 22, 80, 140, 172. — Ses abbés, 461. *Voyez* GARIN, GUY, NICOLAS.
CLARE, dans le comté de Suffolk. — Ses comtes, 452. *Voyez* RICHARD.
CLEEMPUTTE (les de). *Voyez* WALTER.
CLÉMENT (le monastère de SAINT-). *Voyez* METZ.
Clenpol (les *de*). *Voyez* RASE.
Clercbusc (le bois de), 40.
CLERMONT, commune de la province de Namur, 656.
CLERMONT ou CLAIRMONT, ville du département de l'Oise. — Ses comtes. *Voyez* LOUIS. — Les de Clermont. *Voyez* H., JEAN, JACQUES.
CLERMONT, chef-lieu du département du Puy-du-Dôme. — Ses évêques. *Voyez* ROBERT D'AUVERGNE. — Ses chanoines. *Voyez* HUGUES.
CLÈVES, ville de la régence de Dusseldorf. — Ses comtes, 97, 183, 533. *Voyez* THIERRI.
Clotinge ou KLOETINGK, en Zélande, 442.
CLOTTEN, près d'Aix-la-Chapelle, 613.
CLUNY, ville du département de Saône-et-Loire. — L'abbaye de Cluny, 109, 235. — Ses abbés. *Voyez* HUGUES, H. DE CLERMONT.
Clusa (les *de*). *Voyez* GISON.
CLUYSEN, commune de la Flandre orientale. — Le prieuré de Notre-Dame, de Cluysen, 75, 76, 102.
Cnareburg ou KNARESBROUGH, dans le comté d'York, 367.
COBLENTZ, chef-lieu de régence, en Prusse, XXVI, 44, 141, 227, 311. — L'église Saint-Siméon, 44.
COBSFORT, bruyères à Deynze, 175.
COCLERS. *Voyez* COUCKELAERE.
COESVOORDE (prieuré de), 36.
COEVENGHEM (les de). *Voyez* RENAUD.
COHEM, commune du département du Pas-de-Calais, 408, 534. — Les de Cohem. *Voyez* GUILLAUME.
Coilge, en Flandre, 170.
COISIAUX (moulin de), près de Béthune, 463.
Colecestria ou COLCHESTER, ville du comté d'Essex, 445, 446. — Les de Colchester. *Voyez* ADAM.
COLDE-NORTON, dans le comté d'Essex, 516.
Collegiæ, château dans le comté de Nevers, 538.
COLMONT, château à Overrepen, près de Tongres, 271.
COLOGNE (*Colonia*), chef-lieu de la régence de ce nom, en Prusse, XX, XXVII, 30, 31, 69, 71, 151, 157, 169, 177, 179, 240, 264, 272, 349, 370, 441, 444, 476, 477, 528, 531, 537, 541, 578, 647. — Ses vicomtes. *Voyez* HENRI. — Les monnayeurs de Cologne, XXXI, 235. — La province ou archevêché de cette ville, 41, 249, 382, 398, 441, 467, 489, 508. — Ses archevêques, III, XXI, L, LIV, 25, 90, 95, 112, 119, 141, 166, 168, 174, 179, 181, 201, 219, 226, 240, 241, 302, 307, 398, 476, 481, 496, 504, 520, 523, 550, 551, 576, 596, 630. *Voyez* ADOLPHE, BRUNON, ENGELBERT, SÉVÉRIN, THIERRI, PHILIPPE. — L'église et le chapitre de Saint-Pierre, XX, XXXVII, 25, 90, 135, 201, 234, 253, 332, 464, 560, 585, 596, 641. — Son grand doyen, 241. *Voyez* CONRAD. — Ses prévôts, 240, 241. — Ses écolâtres, 241, 255. *Voyez* OLIVIER. — L'église Saint-André. Ses prévôts, 90. — L'église Sainte-Brigitte, 255. — L'église Saint-Cunibert, 124, 233. — L'église Saint-Géréon. Ses prévôts, 240, 241. — L'église Saint-Laurent. Ses plébans, 255. — L'église Saint-Pantaléon, 513. — L'église des Saints-Apôtres. Ses doyens. *Voyez* GODEFROID. — Ses prévôts, 241. — L'abbaye de Saint-Martin, 352, 378. — Le couvent de Saint-Georges, 688. — Le couvent des Dominicains. Ses prieurs. *Voyez* HENRI.
COLOMBE (le monastère de SAINTE-). *Voyez* BLENDEQUE.
Colonia. *Voyez* COLOGNE.
Columby (les *de*). *Voyez* FRANCON.
COMANS (les), peuple de la Bulgarie et des contrées limitrophes, VII, 261.
COMBLES, commune du département de la Somme, 399.
COMINES, ville de la Flandre occidentale, 65, 693. — Ses seigneurs. *Voyez* BAUDOUIN, GUILLAUME.
COMPIEGNE (*Compendium*), ville du département de l'Oise, XIV, 57, 60, 87, 100, 138, 159, 325, 362, 426. — L'abbaye de Saint-Corneille, 38.
COMPOSTELLE (Saint-Jacques de), ville de la Galice, 627.
CONDÉ (*Condatum*), ville du département du Nord, 62, 151, 460, 504. — Église ou chapitre de Notre-Dame, 45, 147, 151, 460, 504. — Ses prévôts. *Voyez* PIERRE. — Les de Condé. *Voyez* NICOLAS, ROGER.
Condrusses, alleu situé à Ronquières, 271.
CONINGHEM (les de). *Voyez* WALTER DE CONINGHEM.
CONNESDORP, près de Sinzig, 22.
CONSTANTINOPLE (Byzance), chef-lieu de l'empire ottoman.

I, III, V, VIII, LII, LIII, 198, 199, 218, 220, 228, 230, 234, 237, 246, 252, 256, 302, 315, 519. — L'empire de Constantinople ou d'Orient, IV, 468, 471. — Ses empereurs, 197, 200, 231, 244, 260, 315, 360, 361, 365, 382, 390, 558, 577. *Voyez* ALEXIS, BAUDOUIN, HENRI, ISAAC COMNÈNE, PIERRE, ROBERT DE COURTENAI. — Les baillis de l'empire, 326. *Voyez* CONON DE BÉTHUNE. — Le palais de Blackerne, 242, 246, 286. — Le palais *Buccaleonis*, 286. — L'église de Constantinople ou d'Orient, 237. — Ses patriarches, 268, 315, 316, 322, 331, 471. *Voyez* THOMAS MOROSINI. — L'église Sainte-Sophie, 268. — L'église Saint-Michel, 260. — Ses prévôts. *Voyez* LAMBERT. — L'église Notre-Dame Ypanimnitos, 260. — Ses prévôts. *Voyez* GUALTER, chapelain de Baudouin. — L'église Notre-Dame ou *de Bucca Leonis*, 315, 316. — Ses doyens, 322. — Ses chantres, 290. — Ses chapelains. *Voyez* T., clerc de Baudouin. — L'hôpital Saint-Samson, 326.

CONTZEN, dans la régence d'Aix-la-Chapelle, 470.

COOLSCAMP, commune de la Flandre occidentale. — Les de Coolscamp. *Voyez* JONAS, WALTER.

COPLAND, domaine en Angleterre, 145.

CORBEIL, ville du département de Seine-et-Oise. — Les de Corbeil. *Voyez* PIERRE.

Corbeke ou CORBEEK-LOO, commune de la province de Brabant, 578.

Corbiae ou CORBIE, ville du département de la Somme, 345. — L'abbaye de Corbie, 11, 100, 101, 346. — Ses abbés. *Voyez* GIRAUD.

CORBUEL (les de). *Voyez* WALTER.

CORDOUE, ville de l'Andalousie. — Ses rois, 485.

Corf, ou CORFE-CASTLE, bourg du comté de Dorset, 386, 414, 454, 455.

CORINTHE, ville de la Grèce, 324.

CORNEILLE (l'abbaye de SAINT-). *Voyez* COMPIÈGNE.

CORNEILLE-D'INDE (l'abbaye de SAINT-) ou CORNÉLI-MUNSTER. *Voyez* INDE.

CORNHULL ou CORNHILL, dans le comté de Durham. — Les de Cornhill. *Voyez* RODOLPHE, RENAUD ou RÉGINALD.

CORNILLON (le MONT-), près de Liége, 18, 138, 142, 248, 348, 664, 665, 666, 678, 692. — Ses abbés. *Voyez* JEAN.

CORNOUAILLES (le comté de), en Angleterre. — Ses vicomtes. *Voyez* RICHARD LE FLAMAND.

CORSWAREM, commune de la province de Limbourg, 397, 502.

Corthlingue, domaine du seigneur de Praet, 645.

CORVEY, ville de la régence de Paderborn, 98, 177. — Ses abbés. *Voyez* WIDEKIND.

Cosdun (les de). *Voyez* RAOUL.

COSMEDIN (les cardinaux de Notre-Dame en). *Voyez* JEAN.

COTES, dans le comté de Stafford, 126.

Cothsou, en Zélande (?), 534.

COUCKELAERE, commune de la Flandre occidentale, 208.

COUCY, ville du département de l'Aisne. — Les châtelains de Coucy. *Voyez* GUY, ENGUERRAND.

COUDEKERKE, commune du département du Nord, 584, 686, 688, 690.

COUDENBERG (le palais de). *Voyez* BRUXELLES.

COUDENBERG (le), près de Ninove, 509.

COUDOVE, bruyère près de Wachtebeke, 632.

COUPIGNY, commune du département du Pas-de Calais. — Les de Coupigny. *Voyez* ROBERT.

COURSON (Robert de). *Voyez* ROBERT DE COURSON.

COURTENAI, ville du département du Loiret, 595. — Les de Courtenai. *Voyez* PHILIPPE, PIERRE, ROBERT. — Les châtelains de Courtenai, 595.

COURTRAI (*Curtracum*), ville de la Flandre occidentale, IX, XIII, 23, 103, 113, 114, 115, 119, 128, 132, 162, 164, 169, 171, 175, 187, 198, 259, 313, 467, 475, 493, 494, 509, 516, 520, 526, 528, 536, 538, 559, 569, 575, 596, 606, 621, 647, 664, 684. — Ses châtelains, 651. *Voyez* MARGUERITE, ROGER. — Le chapitre de Notre-Dame, LIII, 119, 242, 252, 314, 315, 339. — Les doyens de Courtrai, 210. — Ses curés. *Voyez* BENOÎT, HENRI. — Les de Courtrai. *Voyez* WALTER, DANIEL, RASE, ROBERT.

COUTURE (la), commune du département du Pas-de-Calais, 435.

COUVIN, ville de la province de Namur. — Ses seigneurs. *Voyez* ROGER DE CHIMAI.

CRABBENDYK (*Crabbendica*) ou KRABBENDYKE, en Zélande, 217, 303, 581.

Craila, bien du chapitre d'Anvers, 542.

CRAINHEM, commune de la province de Brabant. — Les de Crainhem. *Voyez* GILLES, GUILLAUME, SIGER.

CRANEBURN ou CRANBORNE, dans le comté de Dorset, 387.

CRÉCY, bourg du département de la Somme, II.

CREHEN, commune de la province de Liége, 316.

CRÉPIN (abbaye de SAINT-). *Voyez* SOISSONS.

CRÉQUY, commune du département du Pas-de-Calais. — Les de Créquy. *Voyez* BAUDOUIN.

CRESCI (les de). *Voyez* GUILLAUME.

CRESPIN, commune du département du Nord. — L'abbaye de Crespin, 24, 48, 466, 504. — Les abbés. *Voyez* GUILLAUME.

CRÈVECŒUR (les de). *Voyez* HUGUES.

CROATIE (la), partie de l'empire d'Autriche. — Ses rois. *Voyez* HEMMERICK.

CROISILLES, commune du département du Pas-de-Calais. Les de Croisilles. *Voyez* ALARD, RENAUD.

CROISIERS (Notre-Dame des). *Voyez* BOLOGNE.

CROIX (les de). *Voyez* GOSUIN, WALTER.

CROIX (SAINTE-), près de Bruges, 35.

CROIX (le chapitre de SAINTE-). *Voyez* ORLÉANS.

CROMBEKE, commune de la Flandre occidentale. — Les de Crombeke. *Voyez* WALTER.

Croxton, en Angleterre, 239.

CRUYNINGHE ou KRUININGEN, en Zélande. — Les de Cruyninghe. *Voyez* WALTER.

CUERNE, commune de la Flandre occidentale, 98.

CUINCY (QUINCI), commune du département du Nord, 511. — Ses seigneurs. *Voyez* BAUDOUIN.

CULEMBOURG, ville de la province de Gueldre. — Les de Culembourg. *Voyez* GÉRARD.
CUMPTICH, commune de la province de Brabant, 356.
CUNIBERT (l'église de *Saint-*). *Voyez* COLOGNE.
CUNSDORP, à Sinzig, 636.
CURANGE, commune de la province de Limbourg, 502, 503.
Curhiat, couvent près de Salonique, 361.
Curia (les de). *Voyez* EUSTACHE.
Curris. *Voyez* SURICE.
Curtracum. *Voyez* COURTRAI.
Curturiola, propriété du couvent d'Oignies, 65.
CUYCK, ville du Brabant septentrional, 63. — Les de Cuyck, 96. *Voyez* HENRI, ALBERT.
Cyrvia. *Voyez* CHIÈVRES.

D.

DACHSBOURG ou DAGSBOURG, en Alsace, 216. — Son comté, 552, 638. — Ses comtes, 74. *Voyez* ALBERT, GERTRUDE.
DACKENAM, commune de la Flandre orientale, 121.
DALBRUCK ou DALEMBROECK, commune de la province de Limbourg. — Les comtes de Dalbruck. *Voyez* ALBERT.
DALMATIE. — Ses rois. *Voyez* HEMMERICK.
Danege (le bois de), 291.
DAMIETTE, ville d'Égypte, VI, XIX, 519, 524, 549, 607.
DAMMARTIN, ville du département de Seine-et-Marne. — Les de Dammartin, 391. *Voyez* RENAUD, SIMON, THOMAS.
DAMME, commune de la Flandre occidentale, 428, 429, 431, 454, 455, 618, 672. — Les de Damme. *Voyez* OTTERMAN, WALTER.
DAMPIERRE, ville du département de Seine-et-Oise. — Les de Dampierre, XVIII. *Voyez* GUILLAUME, GUY, MARGUERITE.
DANECASTER, en Angleterre, 239.
DANEMARK (le). — Ses princesses, 137. *Voyez* INGEBURGE. — Les chanceliers de Danemark. *Voyez* ANDRÉ.
DANOIS (les). *Voyez* DANEMARK.
DARMOUTH, ville du comté de Devon, 250.
Dauburg. *Voyez* DACHSBOURG.
Daunnuo. *Voyez* DAMME.
Davala, ville de l'empire d'Orient. — Ses évêques, 325, 330. — Ses archidiacres, 360.
Daventria. *Voyez* DEVENTER.
DECIHAU (l'abbé de), 275.
DECY, DÉCHY ou DIEUZE, commune du département du Nord, 253. — Les religieuses et l'hôpital Saint-Nicolas, de Decy, 612, 640.
DEDENMUSCH, alleu du châtelain de Gand, 27.
DELFT, ville de la Hollande méridionale, XXVI.
DÉMÉTRIADE, ville de Thessalie, 323.
DENDERBELLE, commune de la Flandre orientale, 373.
DENDRE (la), affluent de l'Escaut, 155, 492, 524.
DENIS (SAINT-), ville du département de la Seine. — Son abbaye, 107, 176, 269. — Ses abbés. *Voyez* HUGUES.
DENIS (église SAINT-). *Voyez* LIÉGE.
DENIS EN BROQUEROIE (SAINT-), abbaye en Hainaut, 72, 81, 103, 113, 130, 131, 143, 157, 374, 578, 596, 604, 634, 638, 645, 648, 652, 667 à 670, 673, 677, 682 à 689. — Ses abbés. *Voyez* MARCEL.
Depa (les de). *Voyez* ROGER.
DERGNAU, commune de la province de Hainaut, 161, 586.
Dersselghem ou DESSELGHEM, commune de la Flandre occidentale, 144.
DERTEFORD, manoir du comté de Kent, 571.
DESSELDONCK ou DESTELDONCK, commune de la Flandre orientale, 328.
DESTELBERGEN, commune de la Flandre orientale, 153.
DEUDESFELD, dans la régence de Treves. — Les de Deudesfeld. *Voyez* LOUIS.
DEULEMONT, commune du département du Nord, 653.
DEURNE, commune de la province d'Anvers, 403, 409.
DEUTZ, ville de la régence de Cologne. — Les abbés de Deutz. *Voyez* JEAN.
DEVENTER (*Daventria*), ville de la province d'Over-Yssel, 622.
DEVISE, bourg du comté de Wilts, 453.
DEVONSHIRE (le) ou COMTE DE DEVON, en Angleterre, 64, 233. — Ses vicomtes, 250.
DEYNZE, ville de la Flandre orientale, 76, 175.
DIÉ (SAINT-), ville du département de Loir-et-Cher. — Les prévôts de Dié. *Voyez* MATTHIEU.
DIEPPE, ville du département de la Seine-Inférieure, 77.
DIEST, ville de la province de Brabant, 350. — Les de Diest. *Voyez* ARNOUL, GÉRARD, HENRI.
DIGNEVETON ou DURMIETON, manoir et parc en Angleterre, XVI, 224, 287, 291, 298, 301, 302.
DILBEEK, commune de la province de Brabant, 488, 552, 637.
DIMIKI, en Orient, 326.
Dina, près de Rotselaer, 137. — Les de *Dina*. *Voyez* RENE.
DINANT (*Dyonantum*), ville de la province de Namur, 115, 192, 349, 590. — L'église et le chapitre de Notre-Dame, 259, 486. — L'église Saint-Medard, 115.
DINTERE, commune du Brabant septentrional. — Les de Dintere. *Voyez* ALBERT.
Dionysius (*Sanctus*). *Voyez* DENIS EN BROQUEROIE (SAINT-).
DIVION, commune du département du Pas-de-Calais. — Les de Divion. *Voyez* HUGUES.
DIXMUDE, ville de la Flandre occidentale, XXIX, 38. — Ses châtelains. *Voyez* THIERRI, seigneur de Beveren.
DIZIER (SAINT-), ville du département de la Haute-Marne, XXV, 136.

DODEAUVILLE ou DOUDEAUVILLE, commune du département du Pas-de-Calais, 64.
DOEST (l'abbaye de Notre-Dame de TER-), près de Bruges, 31, 40, 62, 79, 84, 100, 108, 124, 193, 217, 218, 219, 247, 253, 303, 306, 329, 338, 376, 379, 389, 401, 405, 441, 479, 499, 501, 521, 527, 531, 534, 542, 544, 586, 603, 604, 618, 660, 668. — Ses abbés, 428, 457. *Voyez* L.
DOMBURG, ville de la Zélande, 604.
DOMFRONT-EN-PASSAIS, ville du département de l'Orne, 229.
DONATIEN (chapitre de SAINT-). *Voyez* BRUGES.
DONCK, commune de la province de Limbourg, 375.
DONGELBERG, commune de la province de Brabant, 471. — Les de Dongelberg. *Voyez* GÉRARD, ODE.
Donia (les *de*). *Voyez* DANIEL.
DONSERLO (le bois de). *Voyez* DUNDERLO (le bois de).
DORCESTER ou DORCHESTER, capitale du comté de Dorset, 388.
DORDRECHT, ville de la Hollande méridionale, 139.
Dorent, terre à Saintes, 507.
DORMAEL, commune de la province de Brabant, 585.
DOUAI (*Duacum*), ville du département du Nord, 33, 55, 109, 122, 253, 294, 364, 383, 387, 388, 410, 413, 421, 479, 600, 612, 618, 623, 639 à 642, 657. — La nouvelle ville, 639. — L'église et le chapitre de Saint-Pierre, 289, 639, 640. — Le chapitre de Saint-Amé, 263, 481. — Ses prévôts, 264. *Voyez* AMÉ, G., GODEFROID, J. DE BÉTHUNE. — Ses chantres, 638. — L'église Saint-Aubin, 639. — L'église Saint-Jacques, 639. — L'abbaye de Notre-Dame des Prés, 481, 593. — Les lépreux de Douai, 61. — Les de Douai. *Voyez* BRANDON, GÉRARD, JACQUES, JEAN, MATTHIEU, PIERRE.
DOUCHY ou DOULCY (*Dulciacum*), commune du département du Nord, 531. — Ses maires. *Voyez* RENÉ.
DOUVRES, ville du comté de Kent, 240, 243, 257, 285, 288, 363, 384, 409, 429, 445. — Ses connétables, 392, 619. *Voyez* R. DE HEREFORD.
DOVIA (les DE). *Voyez* THOMAS.
DOYEL ou DOYLOY (les de). *Voyez* GUILLAUME.
DRETENHUSEN, domaine de l'abbaye d'Inde, 356.
DREUX, ville du département d'Eure et Loir. — Ses comtes. *Voyez* ROBERT.
DRINCHAM, commune du département du Nord. — Les de Drincham. *Voyez* JEAN.
Druyanum? 615.
DRUMMENE, domaine du seigneur de Heinsberg, 589.
DRUMTHE ou DRUMPT, dans la Gueldre, 142.
Duacum. *Voyez* DOUAI.
Ducha (la), ruisseau à Grammont, 543.
DUDZEELE, commune de la Flandre occidentale, 499, 668.
DUISBURG, ville de la régence de Düsseldorf, 370.
DUKESWORTH, en Angleterre, 131.
Dunderlo ou *Donserlo* (le bois de), 416, 439.
Duna (les de). *Voyez* HENRI.
DUNES (l'abbaye des), près de Nieuport, 1, 4, 24, 30, 52, 56, 61, 68, 69, 81, 86, 107, 112, 117, 119, 125, 126, 129, 133, 157, 175, 184, 219, 221, 232, 234, 243, 279, 314, 334, 399, 415, 438, 458, 475, 492 à 494, 496, 509, 511, 513, 514, 522, 524, 525, 533, 537, 538, 556, 560, 573, 576, 581, 585, 592, 594, 596, 598, 604, 607, 609, 622, 643, 647, 660. — Ses abbés, 307, 399, 422, 513. *Voyez* A., AMILIUS, HÉLYE, PIERRE.
DUNHAM, manoir dans le comté d'Essex, 358.
DUNHEVED (les de). *Voyez* WALTER.
DUNKERQUE, ville du département du Nord, 428, 495.
Dunolm ou DUNHOLM, dans le comté de Lincoln, 366.
Dunstable, dans le comté de Bedford, 278.
DURAS, commune de la province de Limbourg, 197. — Ses comtes. *Voyez* GILLES, HENRI DE LOOZ. — Ses châtelains. *Voyez* JORDAN.
DURBUY, ville de la province de Luxembourg. — Le comté ou terre de Durbuy, XXI, 367.
DÜREN, ville de la régence d'Aix-la-Chapelle, 291.
DURME (la), affluent de l'Escaut, 433.
DURMIETON (le parc de). *Voyez* DIGNEVETON.
DURMONT (le), à Thoricourt, 640.
Duverne, village près d'Aix-la-Chapelle, 651.
Duvr. *Voyez* DOUVRES.
DUWAI ou DOUAI (les de). *Voyez* JORDAN.
Dynantum. *Voyez* DINANT.

E.

EAST ou EST-GREENWICH, dans le comté de Kent, 506, 647.
EAWI (forêt d') ou EAVY, dans le département de la Seine-Inférieure, 199.
EBINHEIM, en Angleterre, 56.
Eboracum. *Voyez* YORK.
Ebroïcæ. *Voyez* ÉVREUX.
ÉCAUSSINES (les), communes de la province de Hainaut, 281, 283, 302, 367, 626. — Les des Écaussines. *Voyez* DANIEL (maître), GÉRARD, JEAN, WICARD.
ECHTERNACH, ville du grand-duché de Luxembourg. — Son abbaye, 4 à 6, 15, 142, 672. — Ses abbés, 669. *Voyez* BARTHÉLEMY, GODEFROID. — Les pauvres d'Echternach, 344.
ÉCLUSE (l'), commune du département du Nord, 55.
ÉCOSSE (l'). — Ses rois, 694. *Voyez* DAVID, GUILLAUME.
ÉCUELIN, commune du département du Nord, 455, 679.
EDMOND (SAINT-) ou SINT-EDMUNSBURY (*Sanctus Edmundus*), ville du comté de Suffolk, 412.
EECKHOUT (l'abbaye de Saint-Barthélemy ou d'), près de Bruges, 36, 208, 209, 247, 499, 654, 655. — Ses abbés, 499. *Voyez* CONON, JEAN, SIMON.

ECKENDORF, dans la régence de Coblentz, 32.
EECKE, commune de la Flandre orientale, 284.
EENHAM, commune de la Flandre orientale, 172. — Son abbaye, 104, 121, 143, 254, 281, 499.
EERNEGHEM, commune de la Flandre occidentale, 312, 670. — Les d'Eerneghem. *Voyez* INGRAMNE.
EGGEWAERTS-CAPELLE, commune de la Flandre occidentale, 653.
EGHEZÉE, commune de la province de Namur, 320. — Les d'Eghezée. *Voyez* LIBERT.
EGMOND, commune de la Hollande septentrionale. — Les d'Egmond. *Voyez* WALTER.
ÉGYPTE (l'), VI.
EISKE. *Voyez* ESCH.
Ekkincheim (EYGELSHOVEN), commune du Limbourg hollandais, 50.
ELCHIN (le fief d'), domaine de l'abbaye de Saint-Bertin, 303.
ELEMBON (les D'). *Voyez* GUY.
ELHAM, bourg du comté de Kent. — Les d'Elham. *Voyez* THOMAS.
ELMARE, prévôté de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand. — Ses prévôts. *Voyez* AMAND.
Elne ou ELENE, commune de la Flandre orientale, 532.
ÉLOI (l'abbaye de SAINT-). *Voyez* NOYON.
ÉLOUGES, commune de la province de Hainaut. — Les d'Élouges. *Voyez* FRANCON.
ELPHÈGE (l'église SAINTE-). *Voyez* GREENWICH.
ELSLOO, commune du duché de Limbourg. — Les d'Elsloo. *Voyez* ARNOUL, HERMAN.
ELVERDINGHE, commune de la Flandre occidentale, 1, 511, 525.
ELVERSELE, commune de la Flandre orientale, 159, 561.
Elvesdic ou ELLEWOUTSDYCK, en Zélande, 573.
ÉLY, ville du comté de Cambridge. — Ses évêques, 77. *Voyez* GUILLAUME. — Les archidiacres d'Ély. *Voyez* RICHARD. — Les d'Ély. *Voyez* PIERRE.
EMPIRE (L') ou EMPIRE D'ALLEMAGNE, XVIII, XXIII, XXVI.
ENCRE. L'église Saint-Servais, 163.
ENGE (les d'). *Voyez* HEZELON.
ENGHIEN, ville de la province de Hainaut, 467, 602. — Les d'Enghien. *Voyez* ENGELBERT, JACQUES, SIGER.
ENNE ou EYNE, commune de la Flandre orientale, 27, 143, 253, 254, 324, 522, 537, 546, 582. — Les seigneurs. *Voyez* ARNOUL et EUSTACHE DE LANDAS.
ENNETIÈRES, commune du département du Nord, 650, 678.
EPINLIEU, abbaye près de Mons, 459, 476, 481, 493, 498, 507, 516, 517, 528, 533, 553, 554, 556, 557, 559, 560, 564, 570, 574, 577, 580, 594, 595, 604, 617, 625, 685.
ÉPIRE (L'), V.
EQUERCHIN, commune du département du Nord, 511.
ERBACH, dans la régence de Coblentz. — L'abbaye d'Erbach, 382.
ERBISŒUL, commune de la province de Hainaut, 675, 680.
ERFRENVAL, 47.
ERMELINGEHAM (les D'). *Voyez* BAUDOUIN.
ERMERIES (l'abbé des), 638.
ERNALDMENSNIL, domaine de l'abbaye de Saint-Vaast, 89.
ERP, dans la régence de Cologne, 152. — Les d'Erp. *Voyez* RORIC.
ERPE, commune de la Flandre orientale, 41.
ERPENT, commune de la province de Namur. — Les d'Erpent. *Voyez* MATHILDE.
ERPS, commune de la province de Brabant, 213.
Ertbuer ou *Hardebuer*, à Heusden, 692.
ERTVELDE (*Artevelde*), commune de la Flandre orientale, 113, 440. — Les d'Artevelde. *Voyez* HENRI.
ESCAILLON (D'). *Voyez* GÉRARD.
ESCAUT (l'), I, II, IX, XXVII, 139, 229, 378, 433, 502.
ESCH (*Aisse* ou EISKE), dans le grand duché de Luxembourg, 564, 581.
ESTCHERCHE ou EAST-CHURCH, dans le comté de Kent, 61, 107, 125, 126.
Eske, près de Saint-Omer, 628.
ESKERMES ou ÉQUERMES, chapelle près de Lille, 585.
ESPAGNE (l'), 485, 488.
ESPIENNES ou SPIENNES, commune de la province de Hainaut, 510.
ESPINAY ou ÉPINAY, ville du département de Seine-et-Oise, 12.
ESPINOY ou ÉPINOY (les DE L'). *Voyez* GOSSEAU.
ESSCHE, commune de la Flandre orientale, 500.
Esseleg., en Angleterre, 388.
ESSEX, comté en Angleterre. — Ses comtes ou vicomtes, 242, 256, 389. *Voyez* G. fils de Pierre. — Les d'Essex. *Voyez* ADAM.
ESTINNES (les), communes de la province de Hainaut, 170, 197.
EST-MALLING, dans le comté de Kent, 255.
ESNES, commune du département du Nord, 283.
ESTONIE (l'), ou ESTONIENS (les). — Leurs évêques. *Voyez* THIERRI.
ESTORNAI (les d'). *Voyez* GISELLIN.
ESTREUX ou ÉTREUX, commune du département du Nord, 174. — Son abbaye, 130.
ESTRIVAL ou ESTRIVEAL, près de Liége, 62, 142.
ETHE, commune de la province de Luxembourg, 106.
ÉTIENNE (l'église SAINT-). *Voyez* AUXERRE, LILLE.
ÉTROEUNG, commune du département du Nord, 672.
EUCHÈRE (abbaye de SAINT-). *Voyez* TRÈVES.
EUPEN, ville de la régence d'Aix-la-Chapelle, 400, 623.
EUROPE (l'), VI.
EUROPE OCCIDENTALE (l'), I.
EUVERTE (l'abbaye de SAINT-). *Voyez* ORLÉANS.
EUVILERS (les seigneurs d'). *Voyez* HELLIN SOHIER.
EVERGHEM, commune de la Flandre orientale, 64, 433, 470, 471, 518.
EVERSAM, ses prévôts, 283. *Voyez* JEAN.
EVERSEGHEM, à Okeghem, 60, 69, 194, 593.
EVORA, ville du Portugal. — Les évêques d'Evora. *Voyez* L.
ÉVRECIN (l'), ou pays d'ÉVREUX, 134.
ÉVREUX, chef-lieu du département de l'Eure, 134, 197.

EWELL, bourg du comté de Surrey, 672.
EXETER (*Exonia*), chef-lieu du Devonshire, 233, 489. — Les connétables d'Exeter. *Voyez* ROBERT DE BEAUCHAMP.
EYA ou EYE, dans le comté de Suffolk, XVI, 237, 238, 288, 289, 389, 393.
EYGEN-BILSEN, commune de la province de Limbourg, 397.
EYGHEN (*Allodium*) ou NEYGEM, commune de la Flandre orientale. — Les d'Eyghen. *Voyez* MATHILDE.
EYNTHOUT (les D'). *Voyez* GUILLAUME.
EYSDEN (*Aspre* ou *Haspre*), commune du Limbourg hollandais, 398, 559.

F.

FAIEL (les de). *Voyez* ODON.
FAILLY (le bois de), 99.
FAIN (le bois de), 122.
FAING ou MONTAIGLE (la roche de), dans la province de Namur, 438, 460. — Les de Faing. *Voyez* ANSELME, THIERRI.
FALAIS, commune de la province de Liége. — Les chevaliers de Falais. *Voyez* JACQUES.
Famale ou VECHMAEL, dans la province de Limbourg, 576.
FAMARS, ville du département du Nord. — Ses seigneurs. *Voyez* FOULQUES.
FAU (le domaine de), 627.
FAUQUEMBERGE, commune du département du Pas-de-Calais. — Les de Fauquemberge. *Voyez* E., ÉTIENNE, EUSTACHE, WALTER.
FAUQUEMONT, bourg du duché de Limbourg. — Ses seigneurs. *Voyez* GOSUIN.
FECHER, à Soumagne. — Les de Fecher ou Fechirs. *Voyez* BONIFACE, WINAND.
FELEGNIES, près de Mons, 69.
FÉMY, dans le département de l'Aisne. — L'abbaye de Fémy, 104, 490.
FERCHNES ou FERKENES (les de), 266. *Voyez* GUSFRID.
FERENTINO (*Ferentinum*), ville d'Italie, 259, 260, 478, 572.
FERIN, commune du département du Nord, 253.
FERRIÈRES, commune du département de l'Oise, 250.
FERRIÈRES, commune de la province de Liége, 465.
FEUILLEN (l'abbaye de SAINT-), au Rœux. — Ses abbés. *Voyez* NICOLAS, WALTER.
FIELNES ou FIENNES, commune du département du Pas-de-Calais, 281, 329. — Les de Fiennes. *Voyez* ENGUERRAND, GUILLAUME, RODOLPHE.
Finemer, en Angleterre, 393.
FLAMANDS (les), XX, XXVII, 45, 176, 290, 298, 410, 417, 424, 429, 441, 445, 449, 455, 568. — Les Flamands de Transylvanie, 695.
FLANDRE (la), III, VII, VIII, IX, XII à XVII, XIX, XXIV, XXVI, XXVII, XXIX, XLVI à L, 51, 52, 70, 71, 77, 126, 131, 132, 133, 169, 175, 182, 222, 229, 240, 243, 246, 254, 255, 257, 258, 259, 277, 281, 283, 289, 290, 305, 310, 333, 350, 357, 365, 383 à 385, 387, 388 à 392, 394, 395, 397, 401, 409, 411, 417, 423, 424, 429, 432, 434, 441, 444, 450, 451, 481, 484, 488, 508, 519, 527, 591, 607, 616, 618, 661. — Les comtes ou comtesses de Flandre, IV, IX, XVII, XVIII, XXIX, XXXVII, XLI, LI, 11, 22, 29, 32, 48, 75, 77, 95, 111, 123, 138, 141, 182, 193, 196, 200, 251, 347, 354, 356, 362, 366, 391, 401, 403, 408, 409, 420, 428, 429, 472, 489, 526, 541, 548, 579, 606, 608, 611, 629, 635. *Voyez* BAUDOUIN, CHARLES LE BON, ÉLISABETH, FERRAND DE PORTUGAL, JEANNE DE CONSTANTINOPLE, MARGUERITE, MARIE DE CHAMPAGNE, MATHILDE DE PORTUGAL, PHILIPPE D'ALSACE, ROBERT, SYBILLE D'ANJOU, THIERRI D'ALSACE. — Les baillis de Flandre, 263. *Voyez* BERNARD DE ROSBAIS. — Ses bouteillers. *Voyez* RASE DE GAVRE. — Ses chanceliers, XLI, 143. *Voyez* GÉRARD, WALTER. — Ses chambellans. *Voyez* BAUDOUIN, EUSTACHE, seigneur d'Oudenbourg. — Ses connétables ou justiciers. *Voyez* ANDRÉ, MICHEL DE HARNES. — Ses sénéchaux. *Voyez* HELLIN DE WAVRIN. — Les de Flandre. *Voyez* ARNOUL, GÉRARD, GUILLAUME, WALTER.
FLAVERKEN ou FLOVERICH, dans la régence d'Aix-la-Chapelle, 607.
FLÉRON, commune de la province de Liége. — Les chevaliers de Fléron. *Voyez* ÉBROÏN.
FLEURUS, bourg de la province de Hainaut. — Les doyens du concile de Fleurus, 84, 656. *Voyez* R., RODOLPHE.
FLOBECQ (*Flobierc*), bourg de la province de Hainaut, 514, 611. — Les de Flobecq. *Voyez* THOMAS.
FLORÉE, commune de la province de Namur, 267.
FLOREFFE, bourg de la province de Namur, 390, 439. — L'abbaye de Floreffe, 8, 50, 82, 83, 204, 441, 465, 619, 656, 660. — Ses abbés, 417. *Voyez* HELLIN, JEAN, NICOLAS.
FLORENCE (*Florentinum*), ville d'Italie, 684.
FLORENNES, bourg de la province de Namur. — Ses seigneurs, 137. *Voyez* HUGUES DE RUMIGNY. — Ses doyens. *Voyez* WALTER. — Ses abbés. *Voyez* GUIBERT.
FLORGIES, dîme appartenant à l'abbaye de Cambron, 349.
FLORIFFOUX, commune de la province de Namur, 320. — Les de Floriffoux. *Voyez* GUILLAUME.
FOKESHAM, manoir en Angleterre, 119.
FOLCUIN (la terre de SAINT-), à Blendeque, 338.
FOLKESTAN ou FOLCKSTHONE, port dans le comté de Kent, 452.
FOLOGNE (VOELNE) et non COLOGNE, commune de la province de Limbourg, 261, 513.
Fons Blaudi. *Voyez* FONTAINEBLAUD.
FONTAINE, commune du département du Pas-de-Calais, 514.
FONTAINE, à Temploux, 277, 320.

FONTAINE (les de la). *Voyez* JACQUES.
FONTAINEBLAUD (*Fons Blaudi*), ville du département de Seine-et-Marne, XXXVI, 14, 195.
FONTAINE-L'ÉVÊQUE, bourg de la province de Hainaut, 341, 639. — Les seigneurs de Fontaines. *Voyez* WALTER.
FONTAINE-LE-GOBRET, 586.
FONTENELLE, dans le département du Nord. — Son abbaye, 461, 466.
FONTENELLE (le bois de), 122.
FONTEVRAUD, ville du département de Maine-et-Loire. — Son abbaye, 12, 160. — Ses abbesses. *Voyez* M.
FORDHAM, en Angleterre, 444.
FOREST, commune du département du Nord, 125.
FOREST, bois près de Nivelles, 645.
FORÊT, commune de la province de Brabant, 49, 384, 624. — L'abbaye de Forêt, XXXVIII, 7, 74, 415, 416, 457, 488, 522. 523, 552, 624.
FORMESELE. *Voyez* VOORMEZEELE. — Les de Formesele. *Voyez* WALTER.
Forsela ou RYCKEVORSEL, commune de la province d'Anvers, 42.
Fossa (l'abbaye *de*), à La Gorgue, 463, 550. — Ses prieures. *Voyez* MARIE.
FOSSES, ville de la province de Namur, 619. — Le chapitre de Fosses, 8, 22, 233, 252, 281, 282. — Ses prévôts. *Voyez* HENRI. — Ses doyens. *Voyez* R. — L'hôpital Saint-Nicolas, 153, 487.
FOURMIES, commune du département du Nord, 122.
FOURON (les de). *Voyez* ARNOUL.
FRANÇAIS (les), 195, 287.
FRANCE (la), V, VII, VIII, IX, XVI, XVII, XX, XXIII, XXV, XXVI, XXIX, XXXVI, XLIX, 116, 165, 195, 222, 245, 293, 308, 325, 356, 398, 525, 618, 657, 679. — Les rois de France ou des Français, XI, XV, XXIV, 47, 48, 70, 75, 76, 90, 91, 95, 99, 110, 111, 197, 243, 245, 293, 294, 345, 351, 355, 357, 408, 411, 412, 414, 421, 424, 427, 448, 456, 473, 489, 529, 552, 555, 571, 584, 601, 608, 609, 611, 612, 614, 636, 637, 639. *Voyez* LOUIS, PHILIPPE. — La cour du roi, 624. — Les pairs de France, 667.
FRANCFORT-SUR-LE-MEIN (*Frankevord*, *Frankenfurt*), ville de la Prusse, 54, 355, 501, 512, 513, 529, 530, 541, 548.
FRANCS (les), 236.
FRANDEUX (Wiric de), 155.
Frangeres, ferme de l'abbaye de Saint-Sauve, de Valenciennes, 345.
Franires ou FRANIÈRES, commune de la province de Namur, 8.
Frankendic, dans l'ancien évêché d'Utrecht, 573.
Frankinvort. *Voyez* FRANCFORT.
FRANQUEVILLE (rue), à Béthune, 177.
FRANTON, dans le comté de Glocester, 432.
FRASNES, bourg de la province de Hainaut. — Le prieuré de Frasnes, 328.
FRASNES LEZ-BUISSENAL, commune de la province de Hainaut, 121.
FRASNOY ou FRANOY (le), commune du département du Nord. — La maison de l'hôpital de Jérusalem, à Franoy, 167, 535, 545, 553, 563, 568.
FREEREN, commune de la province de Limbourg, 687, 688.
FRESNOIT (maison du). *Voyez* FRASNOY.
FRESSENES (les de). *Voyez* GUILLAUME.
FRIGES (les de). *Voyez* JEAN.
FRIMMERSDORP, dans la régence de Dusseldorf, 334.
FRISE (la), 223, 416.
Fronohove (LI), maison à Appelteren, 523
FROVENDIC, en Zélande, 104.
FRUGES (les de). *Voyez* GUILLAUME.
FUGNY ou FOIGNY, commune du département de l'Aisne. — Ses abbés. *Voyez* GISLEBERT.
Fura. *Voyez* TER-VUEREN.
FURNES, ville de la Flandre occidentale, IX, XXIX, 95, 128, 493, 496, 513, 559. — Les châtelains de Furnes, XVII, 430. *Voyez* JEAN. — Ses baillis. *Voyez* BARRAT DE STREPY, HUGUES DE LORINGHE. — Les chevaliers de Furnes. *Voyez* MICHEL. — Les doyens de la chrétienté. *Voyez* L. — Le chapitre de Sainte-Walburge, XLVIII, 219, 234, 427, 468. — Ses prévôts, 677, 683. *Voyez* HERBERT, GÉRARD, W. — Ses doyens, 677. *Voyez* G., WALTER. — Ses chanoines. *Voyez* W. — L'église Notre-Dame, 557. — L'abbaye de Saint-Nicolas, 9, 73, 144, 157, 173, 174, 203, 317, 327, 477, 496, 499, 513, 539, 557, 677. — Ses abbés, 399, 507, 539. *Voyez* HENRI, JEAN. — Ses prieurs, 539, 683.
FURNESS, abbaye en Angleterre, 130.
FUSSENICH, dans la régence d'Aix-la-Chapelle. — Son abbaye, 31, 83, 301.

G.

GAESBEEK, commune de la province de Brabant. — Ses seigneurs. *Voyez* GODEFROID DE LOUVAIN.
GAGES, commune de la province de Hainaut, 161, 506, 528. — Les seigneurs de Gages. *Voyez* HUGUES.
GAILLARD ou CHATEAU-GAILLARD, dans le département de Seine-et-Oise, 199.
GALLIPOLI, ville de la Turquie d'Europe. — Ses évêques, 287.
GAMECHINES (les de). *Voyez* GILLES.
GAND (*Gandavum*), chef-lieu de la Flandre orientale, IX, XXIII, XXV, XXVII, XXIX, XLVII, 18, 27, 43, 52, 114, 121, 128, 153, 169, 253, 294, 305, 330, 342, 357, 364, 381, 382,

385, 388, 397, 401, 403, 404, 410, 412, 413, 427, 443, 481, 494, 505, 531, 532, 568, 601, 610, 618, 619, 632, 638, 647, 692. — Les châtelains de Gand. *Voyez* SIGER. — Les baillis de cette ville, 329. *Voyez* GÉRARD DE SOTTEGHEM. — Les doyens de Gand, 21, 376. — Le chapitre et l'église Sainte-Pharaïlde, 113, 356, 524, 533, 610, 631. — L'église Saint-Jacques, 114. — L'église Saint-Michel, 129, 490. — L'église Saint-Sauveur, 606. — La chapelle du comte, 70. — L'abbaye de Saint-Pierre ou de Blandin, 20, 27, 44, 52, 56, 60, 61, 69, 72, 75, 82, 98, 103, 134, 144, 151, 152, 153, 154, 174, 188, 265, 284, 300, 306, 312, 327, 356, 374, 376, 403, 428, 444, 478, 500, 506, 517, 531, 543, 557, 560, 566, 584, 589, 610, 621, 631, 632, 638, 642, 646, 648, 650, 653, 657, 661. — Ses abbés, 115, 173, 540, 573, 666. *Voyez* ARNOUL, HUGUES. — Ses prieurs, 71. — L'abbaye de Saint-Bavon, XXXII, 17, 26, 32, 43, 57, 64, 121, 129, 151, 153, 154, 175, 327, 336, 342, 382, 400, 406, 407, 428, 433, 463, 469, 470, 471, 474, 490, 500, 504, 509, 520, 522, 533, 544, 547, 548, 557, 571, 589, 593, 596, 605, 606, 608, 632, 651, 652, 656. — Ses abbés, 197, 500. *Voyez* BAUDOUIN, EUSTACHE, ÉVERDÉE. — L'hôpital Saint-Jean, 67. — L'hôpital Saint-Bavon, 440, 490. — Les de Gand. *Voyez* ANTOINE, GILBERT, RAOUL, WALTER.

GANTOIS (les), XVIII, 18, 123.

GARDIN, à Rosteleu, 106.

Garelis, château en Orient, 323.

GASCOGNE (la), XVIII.

Gauchin. *Voyez* WAVRIN.

GAURAING, commune de la province de Hainaut, 678.

GAVRE, commune de la Flandre orientale. — Les de Gavre. *Voyez* CLARISSE, RASE.

GEERVLIET, en Hollande, XXVI, 45.

GEILENHUSEN ou GELNHAUSEN, ville du duché de Hesse-Darmstadt, 54, 269.

GEILENKIRCHEN, bourg de la régence de Dusseldorf, 156.

Geldonia. *Voyez* JODOIGNE.

Geldorense oppidum. *Voyez* JODOIGNE.

Gelesches, ferme de l'église de Cantimpré, 194.

GELIMEM (les de). *Voyez* ANTOINE.

Gellen. *Voyez* GENLAING.

GEMBLOUX, ville de la province de Namur. — Son monastère, XXXVIII, 39, 153, 304, 393, 621. — Ses abbés, 116. *Voyez* GILBERT.

GÊNES, ville d'Italie, 227, 486.

Genapia (le chevalier de). *Voyez* WALTER.

GENAPPE, bourg de la province de Brabant, 347, 587, 588.

GENAPPE (Vieux-Genappe), commune de la province de Brabant. — Ses curés. *Voyez* GERELIN.

GENAPPE (le bois de), près du bourg de ce nom, 645.

GENDBRUGGE, commune de la Flandre orientale, 461.

GENEVIÈVE (l'abbaye de SAINTE-). *Voyez* PARIS.

GENLAING, commune de la province de Hainaut, 365. — Les de GENLAING. *Voyez* WALTER.

GEORGE (le couvent de SAINT-). *Voyez* COLOGNE.

Geraldimons. *Voyez* GRAMMONT.

GÉRÉON (l'église SAINT-). *Voyez* COLOGNE.

GERMAIN (l'église SAINT-). *Voyez* AMIENS, MONS, TIRLEMONT.

GERMAIN EN LAYE (SAINT-), ville du département de Seine-et-Oise, 609, 634.

GERMANIE ou ALLEMAGNE (la), 94, 429.

GERMANO (SAN-), ville de l'Italie, 641.

GÉRONSART (l'abbaye de), près de Namur, 39, 439.

GERTRUDE (l'église SAINTE-). *Voyez* LOUVAIN, NIVELLES.

GERTRUYDENBERG, ville de Brabant septentrional, 391.

GERVAIS (église SAINT-). *Voyez* ENCRE.

GERVAIS (SAINT-), commune du département de l'Yonne, 407.

GÉRY (l'église SAINT-). *Voyez* CAMBRAI, VALENCIENNES.

GEUDEFORD ou GELDEFORD, en Angleterre, 289, 409, 451.

GHELUVELT ou GHELEVELT, commune de la Flandre occidentale, 98, 342, 528.

GHEYN ou HET GHEYN, dans la province d'Utrecht, 529.

GHISLAIN (SAINT-), ville de la province de Hainaut, 497. — Son abbaye, 3, 71, 497, 638. — Ses abbés, 89.

GHISLENGHIEN, commune de la province de Hainaut. — Son abbaye, 85.

GHISTELLES, bourg de la Flandre occidentale. — Les de Ghistelles. *Voyez* WALTER.

GHYSEGHEM, commune de la Flandre orientale, 310.

GILLES (SAINT-), commune de la province de Brabant, 457.

GILLES (l'hôpital SAINT-). *Voyez* TERMONDE.

GILLINGHAM, ville du comté de Kent, 388, 389.

GIMNICH, commune de la province de Liége. — Les de Gimnich. *Voyez* ARNOUL.

GINGELOM, commune de la province de Limbourg. — Les de Gingelom. *Voyez* GOSELIN.

GISENZELE ou GHISENZELE, dans la Flandre orientale, 405, 407.

GIVRY, commune de la province de Hainaut, 70, 102. — Les de Givry. *Voyez* HAWIDE.

GLADBACH, ville de la régence de Dusseldorf. — L'abbé de Gladbach, 148.

GLOCESTER (*Glouc.*), chef-lieu du comté de ce nom, en Angleterre, 278. — Ses comtes ou vicomtes, 431, 432, 456. — *Voyez* AMAURY, ROBERT.

GLORIETTE (la). *Voyez* VALENCIENNES.

GNAPESART, dans l'ancien comté de Guines, 143.

GOIRHÉ, bien de l'abbaye de Val-Dieu, 400.

GOLZINNES, à Bossières, province de Namur, 333.

GOMMAIRE (l'église SAINT-). *Voyez* LIERRE.

GONNEHEM ou GONEHEM, commune du département du Pas-de-Calais, 327, 512.

GONRIEUX, commune de la province de Namur, 503, 663.

GONTRODE (*Rode*), commune de la Flandre orientale, 461, 540.

GORCUM, ville de la Hollande méridionale, 622.

Gordale, près de Ter-Vueren, 617.

GORGUE (LA), ville du département du Nord, 126, 550.

Gornac ou GOURNAY, dans le département de la Seine-Inférieure, 276.

GORZE, ville près de Metz. — L'abbé de Gorze, 253.
GOSSELIES (*Gocelies*), bourg de la province de Hainaut, 257, 319, 333, 535.
GOTTIGNIES, commune de la province de Hainaut. — Les clercs de Gottignies. *Voyez* NICOLAS.
GOULET (le) ou *Guleto*, commune du département de l'Orne, 133, 134.
GOURDINNES, commune de la province de Namur. — Les de Gourdinnes. *Voyez* BASTIEN.
GOURNAY. *Voyez* GORNAC. — Les de Gournay. *Voyez* HUGUES.
Gous ou GOES, en Zélande, 442, 622.
GOY ou GHOY, commune de la province de Hainaut, 122, 514, 611.
GRAESEN, commune de la province de Brabant, 483.
GRÄFRATH, bourg de la régence de Dusseldorf, 28.
GRAMMONT (*Gerarmons*), ville de la Flandre orientale, 76, 102, 150, 162, 514, 543, 568, 611. — La châtellenie de Grammont, 611. — L'abbaye de Saint-Adrien, 39, 340. — Ses abbés. *Voyez* THIERRI.
GRAN, ville de la Hongrie. *Voyez* STRIGONIE.
GRAND-BECHEREAU (le), rue à Arras, 663.
GRAND-BIGARD (*Bigardis*), commune de la province de Brabant, 589. — Ses seigneurs. *Voyez* ARNOUL.
GRANDE BRETAGNE (la), II, XVI.
GRANDGLISE, commune de la province de Hainaut, 218.
GRANDRENG, commune de la province de Hainaut, 112.
Grani Aquae. *Voyez* AIX-LA-CHAPELLE.
GRAUX, commune de la province de Namur.— Les de GRAU. *Voyez* BAUDOUIN.
GRAVELINES, ville du département du Nord, 34, 43, 101, 183, 542, 597, 615. — Les châtelains de Gravelines. *Voyez* BAUDOUIN. — Les de Gravelines. *Voyez* GÉRARD, GUY, LAMBERT.
GREENWICH, ville du comté de Kent, 306, 573, 574. — L'église Sainte-Elphège, 152.
GRENVILLE (les DE). *Voyez* RICHARD.
Grevenings. *Voyez* GRAVELINES.
GRIMBERGEN, commune de la Flandre orientale, 32, 111, 373.
GRIMBERGHE, commune de la province de Brabant. — Son château, XXXVIII. — Ses seigneurs. *Voyez* ARNOUL, ADELINE, GÉRARD, WALTER BERTHOUT. — L'église Saint-Pierre, 151. — L'abbaye de Grimberghe, XXXVIII, XLI, 185, 266, 307, 566, 599, 611, 646, 649. — Ses abbés. *Voyez* H.
GRIMBY, dans la province de Limbourg, 692.
Groda ou GROEDE, en Zélande, 104.
GROOTLOO, commune de la province d'Anvers, 549.
GROSSERUE (les de). *Voyez* SIMON.
GRECE (la), IV, 195, 215, 249.
GRECS (les), 228, 478, 481.
GREZ (*Grez*), bourg de la province de Brabant, 612. — Les de Grez. *Voyez* GÉRARD.
GUDULE (l'église et le chapitre de SAINTE). *Voyez* BRUXELLES.
GUECHEM, près de Rolduc, 689.
GUELDRE (le comté de), XLV, L, LI, 177. — Ses comtes, XX, XXVI, XLV, 13, 74, 97, 138, 183, 204, 231, 253, 265, 426, 524, 528, 530, 544, 587, 629. *Voyez* GÉRARD, OTHON.
GUILLAUME FILS DE CHRÉTIEN ou S'HEER WILLEMS-CAPELLE (paroisse de), dépendance de Furnes, 499.
GUINES, ville du département du Pas-de-Calais. — Le comté ou terre de Guines, 340, 419. — Ses comtes, XVII, 126, 221, 256, 387, 389, 412, 419, 422. *Voyez* ARNOUL, BAUDOUIN, BÉATRIX. — Les de Guines. *Voyez* GUILLAUME, MANASSES. — L'église Saint-Léonard, 35. — Les abbesses de GUINES. *Voyez* LUDIARDE.
Guislenus (*Sanctus*). *Voyez* GHISLAIN (SAINT-).
GUYSE, ville du département de l'Aisne. — Ses seigneurs. *Voyez* WALTER.
GYNTERSDYCK (la dîme de), en Zélande, 405.

H.

HABACUC (église de SAINT-), 400.
HABAY, commune de la province de Luxembourg, 475.
HAELEN, bourg de la province de Limbourg, 265, 344.
HAEREN, commune de la province de Brabant, 292.
Hafleghem ou HAFFLIGHEM. *Voyez* AFFLIGHEM.
HAGNENAU (*Hagenowe*), ville de l'Alsace, 429.
HAILLET (le moulin de) ou HAILLOT, dans la province de Namur, 460.
HAINAUT (le), *comitatus Hanoniæ*, *Hainoia*, VIII, XII, XIII, XV, XVI, XX, XXIV, XXX, XLI, XLIX, 77, 88, 132, 135, 136, 175, 231, 259, 266, 365, 385, 406, 408, 411, 459, 639, 663, 667. — Ses comtes, XXI, XXIII, XLI, L, 43, 75, 89, 91, 489. *Voyez* BAUDOUIN, JEANNE, MARGUERITE, FERNAND. — L'archidiaconé de Hainaut, 44.
HAINE-SAINT-PIERRE ou HAINE-POTERIE, commune de la province de Hainaut, 173, 192.
Haineslap, en Angleterre, 443, 444.
Haires, près de Béthune, 492.
HAL, ville de la province de Brabant, 33, 649. — Ses doyens. *Voyez* A., E., W., WALTER.
Hala, près de Cassel, 482.
HALEM ou ALEM, commune du Brabant septentrional. — Son chapitre, 567.
Hallare (les de). *Voyez* CLÉMENCE.
Hallud ou HALLE, commune de la province de Brabant, 197. — Les de Hallud. *Voyez* GILLES, NICOLAS.
HALMALE, commune de la province de Limbourg, 392.
HAM, ville du département de la Somme. — Les chevaliers

de Ham. *Voyez* ODON. — L'abbé de Ham. *Voyez* WALTER.
HAM ou HAN, commune de la province de Namur, 281, 282.
HAM (DEN), pré près d'Ypres, 625, 694.
HAMAIDE (LA), commune de la province de Hainaut. — Les chevaliers de la Hamaide. *Voyez* THIERRI.
HAMERE (TEN-), localité actuellement inondée, près de Biervliet, 31, 132.
HAMERMASNIL (le bien d'), 300.
HAMES, commune du département du Pas-de-Calais, 327, 329, 340, 523.
HAMME, commune de la Flandre orientale, 373, 692.
HANAPES. *Voyez* ANNAPES.
HANBISE, à Flobecq. — Les chevaliers de Hanbise. *Voyez* AIMERIC.
Hanonis Quercetum. *Voyez* QUESNOY (LE).
HANNUT, bourg de la province de Liége, 585.
Haracurt. *Voyez* HARCOURT.
Harbecin et *Harbecunnel*, 30. *Voyez* HARBECUNS?
HARBECUNS, à Givry, 46, 70.
HARCOURT (*Haracurt*), ville du département du Calvados, 120, 663. — Les d'Harcourt. *Voyez* ROBERT.
Hardebure ou *Ertbuer*, à Heusden, 692.
Hardrelo ou HARDELOT, dans le département du Pas-de-Calais, 202.
HAREGNI (les d'). *Voyez* BALDÉRIC.
HARINGHE, dans la Flandre occidentale. — Les de Haringhe. *Voyez* MICHEL.
HARLEBEKE, bourg de la Flandre occidentale, 102, 113, 333. — Le chapitre d'Harlebeke, 187, 268, 664. — Ses prévôts, 268. *Voyez* DANIEL.
HARMIGNIES, commune de la province de Hainaut, 564, 604.
HARNE. *Voyez* WALHORN.
HARNES, commune du département du Pas-de-Calais, 642. — Les de Harnes. *Voyez* ADE, MICHEL.
HARSILLIES, 8.
HARTBEKE (la), affluent de la Dendre, 562.
HASNON, commune du département du Nord. — Son abbaye, 35, 69, 313, 682. — Ses abbés. *Voyez* WALTER.
HASPRE. *Voyez* EYSDEN.
HASPRES, bourg du département du Nord, 89. — La prévôté d'Haspres, 51.
HASSELT, chef-lieu de la province de Limbourg, 502, 503.
HASSELT, hameau à Meysse, 611.
HASTIÈRE, commune de la province de Namur, 140. — Son abbaye, 252, 253, 289.
HAUBOURDIN, commune du département du Nord. — Les de Haubourdin. *Voyez* GUILLAUME.
HAUBRUGES (les de). *Voyez* WALTER.
HAUCOURT, commune du département du Nord. — Les de Haucourt. *Voyez* ARNOUL.
HAUDRUT (les pâtures de), près d'Audenarde, 104.
HAULCHIN, commune de la province de Hainaut, 528.
HAURUTH (la ferme d'), à Ronquières, 80, 85.
HAUT-CHAMP, à Langhemarck, 683.
HAUTE-CROIX, commune de la province de Brabant, 602. — Ses prêtres. *Voyez* ROBERT.
HAUTERIVE ou *Alta Ripa* (le château de), à Ayin en Hesbaie, 474. — Les de Hauterive. *Voyez* CLAIREMBAUD, PHILIPPE.
HAUTE-SEILLE. — Ses abbés. *Voyez* HENRI.
HAUTMONT, commune du département du Nord. — Son abbaye, 15, 19, 30, 35, 46, 70, 81, 99, 106, 112, 120, 121, 172, 199, 336, 446, 455, 475, 484, 491, 509, 519, 539, 583, 597, 609, 668, 671, 679.
HAUTRAGE, commune de la province de Hainaut, 616.
HAUTVILLIERS, commune du département de la Marne. — Son abbaye, 21. — Ses abbés. *Voyez* JEAN.
HAVEKESDONC (Natten-Haesdonck), dans la province d'Anvers, 605, 649.
HAVERING, dans le comté d'Essex, 247.
HAVESKERKE, commune du département du Nord, 247, 666. — Les d'Haveskerke. *Voyez* BOIDIN, GILBERT.
HAVRÉ, commune de la province de Hainaut, 113, 604, 685, 687. — Le bois d'Havré, 81. — Les d'Havré. *Voyez* SIMON.
Haymont Kesnoit. *Voyez* QUESNOY (LE).
Heddun (Haydon?), dans le comté d'Essex, 141.
Heding (Hedingham?), dans le comté d'Essex, 325.
HEENKEVLIET. *Voyez* SPERMAILLE.
HEGGEN (DE), à Sinzig, 529.
HEGHELSDAL, à Saintes, 507.
HEIMERZHEM ou HEIMERZHEIM, dans la régence de Cologne, 233.
HEINGHAM, en Angleterre, 447.
HEINSBERG, ville de la régence d'Aix-la-Chapelle, 33, 567, 589. — Ses seigneurs. *Voyez* ALEYDE, ARNOUL, GOSUIN, ISALDE, PHILIPPE, SOPHIE, THIERRI. — L'abbaye de Heinsberg, 156, 185, 484, 505, 589.
HEISTERBACH, dans la régence de Cologne. — Ses moines. *Voyez* CÉSAIRE.
HELCHIN ou HAUCHIN, commune de la province de Hainaut, 621, 627, 685.
Helfensten ou HELFENSTEIN, dans la régence d'Arnsberg. — Les de Helfensten. *Voyez* GUILLAUME.
Héliopolis ou BAALBECK, ville de la Syrie. — Ses évêques. *Voyez* RICHARD.
HELLESPONT (l'), IV.
Helmeis, 668.
HELMONT, ville du Brabant septentrional, 532.
Helpa. *Voyez* LA HULPE.
HEM, commune du département du Nord, 219, 234, 538.
HEMMERODE (l'abbaye d'), dans la régence de Trèves, 9, 44, 397, 501.
HENDICHEM ou HONDEGHEM, commune du département du Nord, 620.
HENNIN, ville du département du Pas-de-Calais, 61. — Les dames de Hennin, 83.
HENRIPONT, commune de la province de Hainaut, 280. — Les de Henripont. *Voyez* GOSUIN, MAINSENDE.
Herbipolis. *Voyez* WURTZBOURG.

HERCHIES, commune de la province de Hainaut, 476, 674, 675.
HECRKENRODE, à Curange. — Son abbaye, 397, 439, 481, 502 à 504, 518, 543, 583.
HERDENEN ou HERDEREN, commune de la province de Limbourg, 271.
HÉRENTALS, ville de la province d'Anvers, 314, 335, 565.
HERIES ou HÉRY (la), commune du département de l'Aisne. — Les seigneurs de Heries. *Voyez* HELLIN SOHIER.
HERIGNIES, HEREIGNIES ou HERGNIES, commune du département du Nord, 63, 172.
HERLAIMONT. *Voyez* CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT.
HERLIN, commune du département du Pas-de-Calais, 636.
HERLINCHOVE, à Oultre, 602.
HERNESTEYN ou HERRENSTEIN, dans la régence de Cologne, 216.
Hernissa (l'église Saint-Bertin, de), 650.
HERPEN, commune du Brabant septentrional, 7.
Hersigia, près de Béthune, 582.
HERSIM, commune du département du Pas-de-Calais. — Les chevaliers d'Hersin. *Voyez* GUY.
HERSINGHEM, près de Watten, 430.
HERSTAL, bourg de la province de Liége, 348, 506, 605. — Ses seigneurs. *Voyez* GODEFROID, fils du duc Henri Ier.
HERTES, près d'Aix-la-Chapelle, 183.
Hervedinghem, dans l'ancien évêché de Térouane, 258.
HESBAIE (la), XXI. — L'avoué de Hesbaie, 681.
HESDIN, ville du département du Pas-de-Calais, 13, 14, 16, 26, 90, 250, 353, 413, 437, 634. — Le prieur de Hesdin, 171.
HESEWYCK, commune du Brabant septentrional. — Les de Hesewyck. *Voyez* AMELRIC.
HESPEN (*Hesbinnia*), dans la province de Liége, 375.
HEUSDEN, commune de la Flandre orientale, 692.
HÉVERLÉ, commune de la province de Brabant, 204. — Ses seigneurs, 436.
HEYA. *Voyez* EYA.
HEYLISSEM, communes de la province de Brabant. — Son abbaye, XLIII, 658, 669, 679.
Heyron ou HAYRON, en Angleterre, 663.
HEZ (le bois de), près de Nivelles, 645.
HIERGES, commune du département des Ardennes, 584.
HILAIRE (l'église SAINT-). *Voyez* BAR.
HILLEGEM, commune de la Flandre orientale, 320, 666. — Ses curés. *Voyez* SIMON.
HILLENSHEIM, domaine de l'abbaye d'Hemmerode, 44.
HIMMELPFORTEN, dans la régence d'Arnsberg. — Son abbaye, 252.
HINGENE, commune de la province d'Anvers, 605, 649.
HINGES, commune du département du Pas-de-Calais, 648.
Hinghesdic, près de Zand, 556, 573.
Hobusch, ferme du chapitre d'Aix-la-Chapelle, 651.
HOCHKIRCHEN, dans la régence d'Aix-la-Chapelle, 37.
HOCHSTADEN, dans la régence de Coblentz. — Ses comtes, 32, 105, 168, 174, 186, 235, 255, 272, 275, 464, 537. *Voyez* LOTHAIRE, THIERRI.
HOCHT (l'abbaye de Sainte-Agathe, a). *Voyez* VALDIEL.
Hoddesac (Hodsock ?), dans le comté de Nottingham, 441.
Hodeberges (les d'). *Voyez* GODEFROID.
HODENEHOUT (bois de), 37, 104.
HODEVELDE, près de Gand, 557.
Hoedale. Voyez *Gordale*.
HOELE (les seigneurs de). *Voyez* WALTER.
HOEYLAERT (*Holar*), commune de la province de Brabant, 594, 686.
Hoium. *Voyez* HUY.
HOINGEN ou HÖNNINGEN, dans la régence d'Aix-la-Chapelle, 50.
Holdrekem, domaine d'Eustache de Campaines, 614.
HOLEDICH, en Angleterre, 233.
HOLLANDAIS (les), VI.
HOLLANDE (la), VIII, X, XX, XXVI, L, 77, 139, 201, 223, 251, 396, 427, 454, 470. — Ses comtes et ses comtesses, XVII, XX, XXVI, 45, 97, 168, 175, 184, 193, 271, 294, 299, 378, 379, 396, 621. *Voyez* ADE, FLORENT, GUILLAUME, LOUIS DE LOOZ, THIERRI.
HOLLEBEKE, commune de la Flandre occidentale, 144, 525.
HOLWELL, dans le comté de Somerset, 276.
Holzwilre ou HOLZWEILER, dans la régence d'Aix-la-Chapelle, 688.
HOMBROUX ou HOMBOURG, commune de la province de Liége, 281.
Hondecote (l'), rivière, 642.
HONDSCOTE, ville du département du Nord. — Ses seigneurs. *Voyez* WALTER. — Le couvent de la Sainte-Trinité, 585.
HÖNGEN, dans la régence d'Aix-la-Chapelle, 557.
HONGRIE (la), VI, VII. — Ses rois, III, 182, 199, 478. *Voyez* ANDRÉ, BÉLA, HEMMERICK.
HONNECOURT (*Hunucurt*), commune du département du Nord, 124. — Ses seigneurs. *Voyez* JEAN. — Ses abbés. *Voyez* BERNARD.
HONTENESSE, commune du Brabant septentrional, 56, 69, 129.
HOOGLEDE, commune de la Flandre occidentale. — Les de Hooglede. *Voyez* B.
Horinkohan, près de Saint-Omer, 628.
HORNAING, commune du département du Nord, 618. — Les de Hornaing. *Voyez* WITTES.
HORNES, bourg dans le Limbourg hollandais. — Son comté, 204. — Ses comtes. *Voyez* GÉRARD, GUILLAUME.
HORRUES, commune de la province de Hainaut, 106.
HOSDAIN ou HEUSDEN, commune de la Flandre orientale, 364.
HOSDEN, domaine de l'abbaye d'Inde, 304.
HOSSENESSE. *Voyez* OSSENISSE.
Hotaing, bien à Lembecq, 605.
Hottinghem, domaine de l'abbaye d'Andres, 408.

HOUDAIN ou HOUSDAING, commune du département du Pas-de-Calais. — Les de Houdain. *Voyez* HUGUES, MATHILDE.
HOUDENG, commune de la province de Hainaut, 143, 677. — Les de Houdeng. *Voyez* CLÉMENCE, GUY.
HOUGARDE, bourg de la province de Brabant. — Les de Hougarde. *Voyez* RENÉ.
HOUTAIN-AU-MONT, commune de la province de Brabant, 496.
HOUTHEM, commune de la Flandre orientale, 405.
HOUTHEM, dans le Limbourg hollandais, 4.
Houtena. Voyez ALTENA.
HÖVEL, dans la régence d'Arnsberg, 50.
Hovela, près de Saint-Omer, 29.
HOVEN, dans la régence de Cologne, 151, 466.
HOVES, commune de la province de Hainaut, 350, 406, 411, 668, 673, 676, 688, 689.— Les de Hoves. *Voyez* ÉTIENNE, GILLES, GÉRARD, JEAN, THIERRI.
HOXEM, hameau à Hougarde. — Les de Hoxem. *Voyez* RENÉ.
Hoya, 310.
Hoyens, dans le Limbourg hollandais, 398.
HUBERT (SAINT-), ville de la province de Luxembourg. — Son abbaye, 203.
HULST, ville de la Zélande, 119, 610. — Le métier d'Hulst, 433, 601.
HUMET (les de). *Voyez* W.
HUNCENNIES (*Hunchenis, Hucheniis*). *Voyez* HUSSEIGNIES.
HUNDELINGEN ou HONDELANGE, commune de la province du Luxembourg, 502.
HUNTINGDON, ville de l'Angleterre. — Ses archidiacres, 359.
Hunucurt. Voyez HONNECOURT.
HURPIE (l') ou HIBERNIE (Irlande), VIII, 77.
Husden ou HEUSDEN, ville du Brabant septentrional, 474. — Les de Heusden. *Voyez* ARNOUL, JEAN.
HUSSEIGNIES, commune de la province de Hainaut. — Le bois de Husseignies, 63, 85, 109, 125, 173, 231.
HUY (*Hoium*), ville de la province de Liége, 243, 289, 334, 414, 598, 683. — L'église Notre-Dame, 368, 683.
HUYSSE, commune de la Flandre orientale, 100.
HYON, commune de la province de Hainaut, 509.
HYSINGHEM (ISEGHEM ou ISENGHIEN ?), près d'Ardoye, 592.

I.

Idenghem ou IDDERGEM, commune de la Flandre orientale, 469, 482, 614.
ILE-DIEU (l'abbé de), 229.
ILES BRITANNIQUES (les), XVIII.
IMPEGHEM, près de Ninove, 158, 335.
INCOURT, commune de la province de Brabant. — Le chapitre d'Incourt, 187.
INDE ou SINT-CORNELI-MUNSTER, abbaye près d'Aix-la-Chapelle, 615, 619, 629, 636, 640. — Ses abbés, 96, 174, 312, 426, 669. *Voyez* FLORENT.
INGHELANT, près de Ninove, 551.
INGELHEIM, bourg du grand-duché de Hesse-Darmstadt, 230, 383.
Insula ou *Insulæ. Voyez* LILLE.
Insula (les *de*). *Voyez* BRIAN.
Insula Andelii (les Andelys ?), 70, 77.
Ipra. Voyez YPRES.
Iries, domaine de l'église de Cantimpré, 272.
IRLANDAIS (les), 125.
IRLANDE (l'), 140. — Les seigneurs d'Irlande. *Voyez* JEAN-SANS-TERRE.
ISENHEIM, en Alsace, 383.
ISÈRE (l'). *Voyez* YSER (l').
ITALIE (l'), XXIV, 264.
IWIR (les D'). *Voyez* AMULRIC.
IXNING, dans le comté de Suffolk, 358.

J.

JACQUES (SAINT-) EN GALICE ou DE COMPOSTELLE, ville d'Espagne, 213, 627.
JAFFA ou JOPPE, ville de la Syrie, II, 4.
JAMBES, commune de la province de Namur, 83.
JAMOIGNE, commune de la province de Luxembourg, 439.
JAUCHE, bourg de la province de Brabant, 683.
JEAN (l'église SAINT-). *Voyez* AMIENS, LIÉGE, MAESTRICHT, TOURNAI, VALENCIENNES. — L'abbaye de Saint-Jean. *Voyez* TÉROUANE. — L'hôpital Saint-Jean. *Voyez* BRUXELLES, GAND.
JEAN-BAPTISTE (le monastère de S^t-). *Voyez* CHOCQUES.
JEMEPPE, commune de la province de Namur, 316.
Jembes, domaine de l'abbaye de Saint-Hubert, 203.
JENDEURES (l'abbaye de). — Ses abbés. *Voyez* GÉRARD.
JÉRUSALEM, II, IV, XLVII, XLVIII, 1, 28, 43, 62, 74, 104, 157, 171 à 173, 177, 184, 195, 246, 494, 502. — Le pays de Jérusalem (*Ierosolymitana terra*), 197, 281, 283. — Ses rois, 607. *Voyez* BAUDOUIN Ier, JEAN. — Les patriarches de Jérusalem, 400. — L'église du Saint-Sépulcre, 52. — Les chevaliers de Saint-Jean ou de l'hôpital, 30, 148, 158, 167, 176, 216, 267, 359, 361, 395, 404, 439, 457, 485, 507, 510, 516, 520, 544, 563, 566, 567, 570, 592, 599, 627, 634, 650. — La maison de Notre-Dame, de l'ordre Teutonique, 532.

JERPOINT (l'église Notre-Dame, de), en Irlande, 125.
JETTE, commune de la province de Brabant, 149. — Les abbés de Jette. *Voyez* H.
JODION (les DE). *Voyez* RELENDE.
JODOIGNE (*Geldonia*), bourg de la province de Brabant, 231, 268, 347, 505, 605.
JOPPE. *Voyez* JAFFA.
JOSSE-SUR-MER (SAINT-), commune du département du Pas-de-Calais, 13, 331.
JUIFS (les), 325.
JULIEN (l'hôpital SAINT-). *Voyez* CAMBRAI.
JULIERS, ville de la régence d'Aix la Chapelle. — Les comtes de Juliers, 235, 255, 426, 607.
JUPILLE, commune de la province de Liége, 138, 142, 619, 635.
JURBISE, commune de la province de Hainaut, XII, 396, 625, 674, 675, 680.

K.

KAILLY (KELLY?), dans le comté de Devon, 663.
KALEIS. *Voyez* CALAIS.
KANEFORD, en Angleterre, 401.
Karrofensis (*abbatia*). *Voyez* CHARROUX.
KASERS (les DE). *Voyez* JOURDAIN.
KAVERUGGE (les DE). *Voyez* ROBERT.
KAISERSWERTH, ville de la régence de Dusseldorf, XXVI, 26, 32, 370, 669. — L'abbaye de Saint-Suibert, 87, 662.
KEERBERGHEN, commune de la province de Brabant, 348.
KEMESING, en Angleterre, 119.
KENT (le comté de), en Angleterre. — Ses vicomtes, 228, 229, 386, 387, 390, 392, 393, 408, 409, 424, 431, 536, 571.
KERKOM, près de Saint-Trond, 440.
KERMPT, commune de la province de Limbourg, 502, 503.
KERPEN, commune de la régence de Cologne, 234.
KERSEKE (les seigneurs de). *Voyez* HELWIDE.
KESSEL, dans le duché de Limbourg. — Les comtes de Kessel, 98, 175. *Voyez* HENRI.
KESSENICH, commune de la province de Limbourg. — Ses seigneurs. *Voyez* HENRI.
Kesterece, dans l'ancien évêché de Liége, 165.
KETTENHEIM, commune de la régence d'Aix-la-Chapelle, 447.
KETTENHOVEN, près de Thionville, 333, 432.
Kieri. *Voyez* QUIERY LA MOTTE.
KIMA (les DE). *Voyez* SIMON.
KIRKETON, dans le comté de Lincoln, 358.
KNECHSTEDEN, dans la régence de Dusseldorf, 30, 334, 372, 402, 567. — L'abbaye de Knechsteden.
KRABBENDYK. *Voyez* CRABBENDYC.

L.

LAACH, dans la régence de Coblentz. — Son abbaye, 502.
LABOUR (la TERRE DE), en Italie, 180.
Labroc, près de Ninove, 602, 645.
Lacridon, domaine près de Paphos, 331.
LADEUSE, commune de la province de Hainaut. — Les chevaliers de Ladeuse. *Voyez* GOSUIN.
LAEKEN, commune de la province de Brabant, 416.
LAERBEKE, commune de la province de Brabant. — Les de Laerbeke. *Voyez* GISELIN.
LAERNE, commune de la Flandre orientale, 380, 425, 428. — Les de Laerne. *Voyez* BÉATRIX, GÉRARD, GISELBERT.
LAETHEM ou LATHEM, commune de la Flandre orientale, 151, 175, 441, 556, 651.
LAGNY-SUR-MARNE (*Latiniacum*), ville du département de Seine-et-Marne. — Les abbés de son monastère, 279, 377.
LA HULPE (*Helpa*), bourg de la province de Brabant, 526.
LALAING, commune du département du Nord. — Les seigneurs de Lalaing. *Voyez* NICOLAS.
LAMBETH, ville du comté de Surrey, 217.
LAMBRES, commune du département du Nord. — Ses seigneurs. *Voyez* HUGUES.
Lameh ou LAMHED, en Angleterre, 248, 271, 272, 284, 357, 358, 360, 361, 482.
LAMPERNESSE, commune de la Flandre occidentale, 9, 400, 520.
LANAKEN, commune de la province de Limbourg, 690.
LANCAVETON, LANDSCAVETON ou LANZAVETON (le château de), en Angleterre, 154, 155, 159, 662.
LANCWADEN ou LANGWADEN, dans la régence de Dusseldorf. — Les prieures de son monastère. *Voyez* AGNES.
LANDAS, commune du département du Nord. — Les de Landas. *Voyez* ARNOUL, EUSTACHE.
LANDEGHEM, commune de la Flandre orientale. — Ses seigneurs. *Voyez* JEAN DE LEDE.
LANDELIES, commune de la province de Hainaut, 630.
LANDELIN (l'abbaye de SAINT-). *Voyez* CRESPIN.
LANDEN, bourg de la province de Liége, 344.
LANDENNE, commune de la province de Liége, 303. — Les de Landenne. *Voyez* GILBERT.
LANDERTUN, dans l'ancien Bourbonnais, 13, 138.
LANDOUZY, commune du département de l'Aisne, XXV.
LANDRECIES, ville du département du Nord, 150. — Ses seigneurs. *Voyez* JACQUES D'AVESNES. — Les de Lan-

drecies. *Voyez* LAMBERT. — Les prêtres de cette ville. *Voyez* J.
LANDSBERG, dans la régence de Dusseldorf. — Les comtes de Landsberg. *Voyez* THIERRI.
LANGEPORT, en Angleterre, 365.
LANGETOT (les de). *Voyez* RODOLPHE.
LANGHEMARCK, commune de la Flandre occidentale, 683.
LANGRES, ville du département de la Haute-Marne. — Le chantre de la cathédrale, 600. — Les de Langres. *Voyez* maître SIMON.
LANTIN, commune de la province de Liége, 138, 142.
LANTREMANGE, commune de la province de Liége, 107.
LANTSRODE, en Flandre, 461.
LAODICÉE, ville de l'empire grec, 218.
LAON (*Laudunum*), chef-lieu du département de l'Aisne, 178, 672, 674. — La terre ou comté de Laon, 15. — Les évêques de cette ville, 277, 279, 323, 362. *Voyez* ROGER. — Le clergé de Laon, 362. — Le chapitre de Notre-Dame, 362. — Ses chanoines. *Voyez* ENGUERRAND, G., S. DES VAUX. — Ses chantres. *Voyez* BOUCHARD D'AVESNES. — L'abbaye de Saint-Martin, 671.
LARISSE, ville de la Thessalie. — Ses archevêques, 315, 324, 325.
LATHUY, commune de la province de Brabant, 694.
Latiniacum. *Voyez* LAGNY-SUR-MARNE.
LATINS (les), I, 220, 228, 273, 287, 331.
LATRAN (le palais de). *Voyez* ROME.
Laudunum. *Voyez* LAON.
LAUWIN, commune du département du Nord. — Les de Lauwin. *Voyez* BAUDOUIN.
LAVIANE (les de). *Voyez* OTHON.
LAXFELD, en Angleterre, 301.
LÉAU, ville du duché de Brabant, XXIX, 396.
LEBBEKE, commune de la Flandre orientale, 373.
LECK (seigneurie de la), dans la Hollande méridionale. — Les de la Leck. *Voyez* ÉLISABETH.
LEDEBERG, commune de la Flandre orientale, 158, 194.
LEDEBERG, hameau à Pamele, en Brabant. — Les de Ledeberg. *Voyez* GUILLAUME.
LEDERSELE ou LEEDERZEELE, commune du département du Nord, 468, 511, 561.
LEE (les de). *Voyez* RICHARD.
LEEFDAEL, commune de la province de Brabant. — Les de Leefdael. *Voyez* LOUIS.
LEEUWERGEM ou LEWERGHEM, commune de la Flandre orientale, 20, 666. — Les de Lewerghem. *Voyez* GÉRARD.
LEEUW-SAINT-PIERRE, commune de la province de Brabant, 564. — Les de Leeuw. *Voyez* GILLES.
LEFFE (l'abbaye de), à Dinant, 147, 155, 486.
LÉGER (SAINT-), commune du département du Pas-de-Calais, 312.
LEICESTER, ville d'Angleterre, 125. — Les de Leicester. *Voyez* W.
LEININGEN, dans la régence de Coblentz, 67.
LEMBEKE ou LEMBECQ, bourg de la province de Brabant, 33, 143, 605, 634.
Lemburg. *Voyez* LIMBOURG.
LENDENSDORP, dans la régence d'Aix-la-Chapelle, 578.
LENNICK, commune de la province de Brabant, 495.
LENS, ville du département du Pas-de-Calais, 14, 16, 352, 353, 623, 634. — Ses châtelains, 352. *Voyez* BAUDOUIN, EUSTACHE, JEAN. — Son chapitre, 259. — Son prévôt, 259. — Les chanoines de Lens. *Voyez* maître P.
LENS, bourg de la province de Hainaut, 285, 328, 557, 559, 570, 637, 674, 675. — Les de Lens. *Voyez* HUGUES, JEAN, seigneur de Resbais; WALTER.
Leodii. *Voyez* LIÉGE.
Leodiensis (*episcopatus*). *Voyez* LIÉGE (évêché de).
LÉON, royaume en Espagne, 485.
LÉONARD (le monastère de SAINT-). *Voyez* GUINES.
LÉRINNES, hameau à Tourinnes-lez-Ourdons, en Brabant. — Les chevaliers de Lérinnes. *Voyez* GILLES.
Lescies. *Voyez* LIESSIES.
LESDAIN, commune de la province de Hainaut, 487. — Les de Lesdain. *Voyez* ARNOUL.
LESSINES (*Lescines*), ville de la province de Hainaut, 534.
Letlihuc, canton de dîme appartenant à l'abbaye d'Anchin, 374.
Letiæ. *Voyez* LIESSIES.
LEUZE, ville de la province de Hainaut. — Le chapitre de Leuze, 556. — Ses abbés et ses doyens. *Voyez* BADILON, INGON.
LEVENNES (les DE). *Voyez* NICOLAS.
LEVESHAM ou LEWESHAM, en Angleterre, 115, 306, 506, 573, 574.
LEWE (les DE). *Voyez* HENRI, SIMON.
LEWES. *Voyez* LEEUW-SAINT-PIERRE.
LEYDE, ville de la Hollande méridionale. — Sa châtellenie, 201.
LICHTERVELDE, commune de la Flandre occidentale, LV, LVI, 41, 109, 656, 657.
LICQUES ou LIQUES, commune du département du Pas-de-Calais. — Son abbaye, 105, 138, 178, 505, 609.
LIEDEKERKE, commune de la province de Brabant, 49, 335, 342. — Les de Liedekerke. *Voyez* RASE DE GAVRE.
LIÉGE (*Leodium*), chef-lieu de la province de ce nom, 65, 177, 197, 200, 308, 309, 398, 465, 585, 629, 640, 672, 694. — Le pays de Liége, XVI, XXI. — Le diocèse ou évêché, 235, 384, 590. — Ses évêques, VI, XIII, 33, 57, 90, 94, 116, 141, 201, 217, 244, 252, 261, 281, 307, 371, 376, 381, 426, 462, 465, 503, 530, 576, 584, 587, 652, 663. *Voyez* ALBERT DE CUYCK, ALBERT DE LOUVAIN, HUGUES DE PIERPONT, LOTHAIRE DE HOCHSTADEN, RODOLPHE, SIMON DE LIMBOURG. — Les évêques suffragants. *Voyez* THIERRI, évêque d'Estonie. — Les archidiacres de Liége, XLII. *Voyez* ALBERT DE LOUVAIN, HERVARD, JACQUES, PHILIPPE, RODOLPHE, THOMAS, WALTER. — Le clergé de Liége, 349. — Le chapitre et l'église de Saint-Lambert, XXI, XLVI, 39, 65, 68, 186, 191, 197 204, 231, 232, 252, 271, 328, 344, 465, 526, 559, 587, 652, 687, 688. — Ses doyens. *Voyez* THIERRI, WALTER. — Ses chanoines. *Voyez* maître ADAM, maître PIERRE.

— Le chapitre de Saint-Paul, 633, 635. — Ses chanoines. *Voyez* AZON. — Le chapitre de Saint Jean, 465, 524, 580. — Ses doyens, 470. — Ses chanoines. *Voyez* GISLEBERT. — Le chapitre de Saint-Martin, 147, 576, 685. — Ses doyens, 470. *Voyez* ÉVERARD. — Le chapitre de Saint-Pierre, 270, 395. — Ses écolâtres, 90. — Ses chanoines. *Voyez* JEAN. — Le chapitre de Saint-Barthélemy, 240, 267. — Ses prévôts. *Voyez* LIBERT. — Le chapitre de Saint-Denis. Ses doyens. *Voyez* maître W. — L'église Saint-Christophe, 417. — L'abbaye de Saint-Jacques, 672. — L'abbaye de Saint-Laurent, 187, 204, 267. — Ses abbés. *Voyez* OTHON.

LIERRE (*Lira*), ville de la province d'Anvers, 348, 553, 603. — Son chapitre, XXXVIII, 120, 142, 318, 348, 648. — Son prévôt. *Voyez* SIGER. — Les de Lierre. *Voyez* maître HENRI.

LIESHOUT, 125.

LIESSIES, commune du département du Nord, 45. — Son abbaye, 63, 81, 82, 106, 222, 429, 515, 555, 603, 607, 638, 640, 678. — Ses abbés. *Voyez* HELYOT, HUGUES, LETGOT, PIERRE, THOMAS.

LIEU-NOTRE-DAME. *Voyez* NONNENBOSSCHE.

Lifterde, bien de l'abbaye de Tongerloo, 557.

Liga, près de Cambrai, 221.

LIGNE, commune de la province de Hainaut, 343, 374, 671. — Les de Ligne. *Voyez* FASTRÉ, MATHILDE, MATTHIEU, WALTER.

Lignio (les *de*). *Voyez* IMBERT.

LIGNY, commune du département du Pas-de-Calais, 571.

LIGNY, ville du département de la Meuse. — Les chevaliers de Ligny. *Voyez* RENAUD.

LILLE (*Insula*), chef-lieu du département du Nord, IX, XXV, 6, 94, 123, 129, 169, 194, 294, 305, 338, 353, 363, 381, 387, 410, 468, 494, 498, 500, 510, 511, 515, 539, 587, 594, 597, 636, 643, 644, 646. — Ses châtelains, 143, 667. *Voyez* JEAN, ROGER. — Le chapitre de Saint-Pierre, 20, 23, 116, 195, 210, 310, 370, 486, 494, 549, 559, 569, 627, 693. — Ses prévôts, 1, 623. *Voyez* GUILLAUME, ROBIN. — Ses doyens. *Voyez* AMAURY, GUILLAUME, W. — Ses chantres. *Voyez* R. — Ses écolâtres. *Voyez* maître C. — Ses chanoines. *Voyez* THOMAS. — Les dominicains de Lille, 623. — L'hôpital Notre-Dame, 510. — Les de Lille. *Voyez* ALAIN, BERNARD.

LILLERS, ville du département du Pas-de-Calais, 126. — Les seigneurs de Lillers. *Voyez* ROGER DE WAVRIN, SYBILLE.

LIMBOURG, ville de la province de Liége, 371, 566. — L'ancien duché de Limbourg, L. — Ses ducs, II, XVI, XX, XXI, XXIII, 32, 83, 98, 105, 124, 146, 168, 174, 186, 355, 360, 368, 426, 427, 623, 662. *Voyez* HENRI, JUDITH, MARGUERITE, SOPHIE, WALERAN. — Les de Limbourg. *Voyez* GÉRARD, GUILLAUME, HENRI, SIMON.

LINANGE (les comtes de), 638. *Voyez* FRÉDÉRIC.

Lincella, église du doyenné de Courtrai, 210.

LINCOLN, ville d'Angleterre, 239, 358, 443, 449, 458, 577. — Les vicomtes de Lincoln, 449.

Linculne, domaine du comte de Looz, 261.

LINDWEILER, dans la régence d'Aix-la-Chapelle, 372.

LINN, dans la régence de Düsseldorf, 673.

Linsee, domaine de l'abbaye de Malmedy, 696.

LINTON, en Angleterre, 217.

LIPPE, principauté en Allemagne. — Les de Lippe. *Voyez* OTHON.

LISBONNE, capitale du royaume de Portugal, XXVII, 444, 485. — Ses évêques. *Voyez* S.

LISLECHIRCH, en Angleterre, 431.

LISSEWEGHE, commune de la Flandre occidentale, 40, 584, 686, 688, 690. — Les de Lisseweghe. *Voyez* ADELINE, AÉLIDE, ÉREMBALD, LAMBERT, MARGUERITE, MAHO.

LISTORF, église appartenant au comte de Linange, 695.

Listreveele. *Voyez* LICHTERVELDE.

LIXTON, manoir en Angleterre, 128.

Lo, près de Montjoie, 650.

LOBBERICH, dans la régence de Düsseldorf, 567.

LOBBES (*Lobur*), commune de la province de Namur, 569. — Les de Lobbes. *Voyez* BALDOUIN. — L'abbaye de Lobbes, 29, 37, 234, 271, 331, 578, 687. — Ses abbés, 367, 692. *Voyez* THOMAS, WERRIN. — Le chapitre de Lobbes, 145, 560. — Ses doyens. *Voyez* LIBERAT.

LOBEDE, LOBBEDE ou LOPITH, en Guelbre, XXVI, 570, 572, 587.

LOCEDIUM (monastère de), en Orient, 361.

LOCRE ou LOKRE (les de). *Voyez* STEPHON, WALTER.

LODIC ou LOIVE, près de Bourbourg, 171, 279.

LOFFRES, commune du département du Nord, 48.

LOGNE (le château de), dans la province de Liége, 311.

Loia (les *de*). *Voyez* ARNOUL.

LOIRE (la), I, II.

LOKEREN, ville de la Flandre orientale, 159, 544, 549, 561.

LOMBEKE, communes de la province de Brabant, 349, 542.

LOMBISE, commune de la province de Hainaut, 89, 99. — Les de Lombise. *Voyez* JEAN.

LOMBISIOUL, près de Lombise, 125, 179, 590, 591.

LOMMERSOM ou LOMMERSSUM, dans la régence de Cologne, 344, 585.

LONCIN, commune de la province de Liége, 596.

LONDERZEEL, commune de la province de Brabant, 550.

LONDORS (le monastère de), en Angleterre, 446.

LONDRES, capitale de l'Angleterre, 31, 239, 244, 285, 305, 336 à 361, 481, 527. — Ses vicomtes, 388, 394. — Ses évêques, 311. — La tour de Londres, XVII, XXVII, 381, 382, 401, 408, 409, 412, 419, 492, 497. — Le Nouveau Temple, 379, 388, 392, 417, 421 à 423. — Le palais ou abbaye de Westminster, 15, 16, 34, 78, 225, 226, 257, 272, 277, 295, 339, 361 à 363, 368 à 370, 392, 409, 412, 413, 479, 491, 516, 549, 571, 573 à 575, 577, 580, 594, 597, 613, 619, 620, 636. — Les de Londres. *Voyez* LAURENT.

LONGPONT, commune du département de l'Aisne. — Son abbaye, 691.

LONGUEVILLE (les seigneurs de la). *Voyez* GÉRARD.

LONGVILLIERS, commune du département du Pas-de-Calais. — Son abbaye, 14, 132. — Ses abbés, 331, 393.

LONGWY, ville du département de la Moselle, 296.

Loo, bourg de la Flandre occidentale, 104, 187, 327, 346, 399. — Ses écoutètes. *Voyez* Nicolas. — Ses ammans. *Voyez* Gérard. — La prévôté de Loo, 8, 84, 187, 286, 677, 680, 682 à 684, 686, 688, 693, 694. — Ses prévôts, 191, 282. *Voyez* Gilles.
Loo-Christy, commune de la Flandre orientale, 547.
Loos, commune du département du Nord. — Son abbaye, 6, 10, 86, 323, 337, 345, 369, 469, 605. — Ses abbés, 165. *Voyez* Simon. — Ses prévôts. *Voyez* I.
Loosduyn ou Loosduinen, abbaye dans la Hollande méridionale, 646.
Looz (*Loz*), bourg de la province de Limbourg, 647. — Les comte de Looz, ix, xix, xxi, 26, 174, 201, 204, 299, 300, 355, 370, 385, 398, 410, 425, 426, 454, 465, 469, 470, 544. *Voyez* Arnoul, Louis, Gérard, W. — Les chanoines de Looz, 647.
Loringhe (les de). *Voyez* Hugues.
Lorraine (la) ou Haute-Lotharingie, xxii. — Les ducs de Lorraine, 94, 152, 376, 414, 607, 652. *Voyez* Agnès, Frédéric, Gertrude, Matthieu, Thibaud.
Lotharingie (la), xxii, xxiii, 183, 524. — Ses rois. *Voyez* Lothaire. — Les ducs de Lotharingie, xiii, xxiii, 98, 201, 231, 302, 366, 423, 425, 426, 477, 575, 629, 630. *Voyez* Brabant ou Louvain (les ducs de).
Lothier (la) ou Basse-Lotharingie (la), xxii.
Loupoigne, commune de la province de Brabant. — Les de Loupoigne. *Voyez* Baudouin, Nicolas.
Louscans ou Lousains (les de). *Voyez* Baudouin, Bernard.
Louvain (*Lovanium*), ville de la province de Brabant, ii, viii, xii, 31, 43, 49, 77, 200, 250, 265, 316, 344, 347, 367, 381, 403, 456, 471, 496, 539, 565, 573, 619, 625, 644. — Les ducs de Louvain ou de Brabant, xv, xxiii, xxxvii, 26, 63, 86, 146, 235, 239, 288, 363, 367, 371, 388, 395, 411, 422, 455, 619. *Voyez* Godefroid, Henri. — Les de Louvain. *Voyez* Albert, Aleyde, Évrard, maître Francon, Gatfrid, Godefroid, Guillaume, Jean, Mathilde, Rodolphe. — La gilde de Louvain, 565. — Les *Peetermannen*, 246. — Le chapitre et l'église Saint-Pierre, 147, 245, 247, 265, 461, 565, 578. — Ses doyens, 582. — Ses prévôts, 417, 496. — Ses écolâtres. *Voyez* Baudouin. — L'église Saint-Nicolas, 539. — L'abbaye de Sainte-Gertrude, 265. — Ses prieurs, 496. — La léproserie. *Voyez* Banck (Ter).
Louvegnies (les de). *Voyez* Ubald.
Louvroil ou Luvroil, commune du département du Nord, 19, 598.
Lowaige, commune de la province de Limbourg, 692.
Lubbeek, commune de la province de Brabant, 518.
Luc (le monastère de Saint-). *Voyez* Scyra.
Lucelburch. *Voyez* Luxembourg.
Luceu ou Lucheux, domaine du comte de Saint-Paul, 90, 312.
Luci ou Lucy (les de). *Voyez* G., Richard.
Lucie *in Orthea* (les cardinaux de Sainte-). *Voyez* Centius.
Luda, en Angleterre? 662.
Ludger (le monastère de Saint-). *Voyez* Werden.
Ludinchausen, 97.
Luechdalasenni, 151.
Lugdunum. *Voyez* Lyon.
Lummen, commune de la province de Limbourg, 197.
Lund, ville de la Suède. — Ses archevêques. *Voyez* Absalon.
Lupara ou Louvre. *Voyez* Paris.
Lutegar. ou *Lutegareshal*, en Angleterre, 306, 389.
Luthere, 44.
Lutosensis (*ecclesia*). *Voyez* Leuze.
Lütsingen, 502.
Luuldmel, bien de l'abbaye de Saint-Vaast, d'Arras, xlviii.
Luxembourg (*Lucelburch*), chef-lieu du duché de ce nom, 600, 607, 649. — Le comté de Luxembourg, xxi. — Ses comtes et comtesses, 5, 406, 426, 564, 607. *Voyez* Ermesinde, Henri, Thibaud, Waleran. — L'église Notre-Dame, 273, 333, 409, 432, 447, 578, 581, 635, 648. — La chapelle de Saint-Nicolas, 635. — Les chapelains de Luxembourg. *Voyez* Thierri.
Lyere. *Voyez* Lierre.
Lymburg. *Voyez* Limbourg.
Lynn ou Kings-Lynn, ville du comté de Norfolk, 409.
Lyon (*Lugdunum*), chef-lieu du département du Rhône, 137, 178, 194. — La province ou archevêché de Lyon, 489, 508. — Ses archevêques, 469, 489, 508.
Lys (la), xxiii, 609, 674, 681.
Lysdonck (les de). *Voyez* Béatrix.

M.

Macédoine (la), iv.
Machelen, commune de la province de Brabant, 337.
Machelen (les de). *Voyez* Godescalc.
Macheline (les de). *Voyez* Guillaume.
Macourt, près de Condé, 147.
Macra (la), 519.
Maelstede, 584. — Les seigneurs de Maelstede. *Voyez* Wlfard.
Maestricht (*Trajectum*), chef-lieu du Limbourg hollandais, 177, 178, 217, 227, 231, 261, 411. — L'église et le chapitre de Saint-Servais, 51, 125, 217, 230, 311, 416, 425, 566, 651, 669, 681, 682, 687, 690. — Ses prévôts, 90. *Voyez* E., Henri, Othon. — Ses doyens. *Voyez* Winric. — Ses chanoines. *Voyez* Gislebert. — L'église Saint-Jean, 681, 682. — La chapelle Saint-Antoine, 669. — Le Vrythof, 690.
Maffles, commune de la province de Hainaut. — Les de Maffles. *Voyez* Hellin.
Mailly, château de la comtesse d'Auxerre, 463, 538.
Main (les chevaliers de). *Voyez* Guillaume.

MAINIL, 166.
MAINVAULT, commune de la province de Hainaut. — Les de Mainvault. *Voyez* AGATHE, NICOLAS.
MAIRIEUX, commune du département du Nord, 199.
MAISNIÈRES, commune du département de la Somme, 485.
MAISON AU MOULIN (la), à Saint-Omer, 335.
MALANNOI (le château de), dans l'ancien Artois, 309. — Les de Malannoi. *Voyez* HUGUES.
Malbodium. *Voyez* MAUBEUGE.
MALDEGHEM, commune de la Flandre orientale. — Ses châtelains. *Voyez* PHILIPPE.
MALE (*Malea*), près de Bruges, 76, 80, 134, 175, 201, 655 à 657.
MALINES, ville de la province d'Anvers, 398. — Ses seigneurs. *Voyez* WALTER BERTHOUT. — Les de Malines. *Voyez* SAHER. — La maison des lépreux, 545. — Les chapelains de cette maison. *Voyez* W.
MALLE ou OOSTMALLE, commune de la province d'Anvers, 42.
Malliacum. *Voyez* MAILLY.
MALMÉDY, ville de la régence d'Aix-la-Chapelle. — Son abbaye, 311, 582, 686.
Malo lacu (les *de*) ou de MAULAY. *Voyez* PIERRE.
MALONNE, commune de la province de Namur. — Son abbaye, 140, 394, 399. — Ses abbés, 320, 440. *Voyez* GRÉGOIRE.
MALTHE, près de Sotteghem, 556.
MANCICOURT (les de). *Voyez* ROBERT.
MANNY (les de). *Voyez* HENRI.
MANTES, ville du département de Seine-et-Oise, XXXVI.
Manueres, village près de Montaigle, 460.
MARANSART, commune de la province de Brabant, 84.
MARCEL (le cardinal de SAINT-), 195, 237, 246, 251. *Voyez* PIERRE.
MARCHE ou MARCHIN, commune de la province de Liége, 576.
MARCHIENNES, ville du département du Nord. — Son abbaye, 22, 50, 168, 313. — Ses abbés, 368. — Les de Marchiennes. *Voyez* ANDRÉ.
MARCQUE (la), rivière de la province de Hainaut, 335.
MARDICK, dans le département du Nord, 307, 622.
MARELOTES ou MIESLOZ, hameau à Marilles, 231, 453.
Maresco ou *Marisco* (les *de*). *Voyez* ALBURGE, maître RICHARD.
MARETOC, manoir dans le comté de Sommerset, 257.
MAREUIL, commune du département du Pas-de-Calais, 16, 199, 514, 561. — Les abbés de son abbaye, 199.
MARIE (l'église ou abbaye de SAINTE-). *Voyez* BERNE.
MARIE (le cardinal de SAINTE-). *Voyez* J.
MARIE AU BOIS (SAINTE-). — Ses abbés. *Voyez* GILLES.
MARIE EN COSMEDIN (les cardinaux de SAINTE-). *Voyez* JEAN.
MARIE-MADELEINE (l'église ou l'hôpital de). *Voyez* ANVERS, CAMBRAI, YPRES.
MARIENTHAL ou VAL-NOTRE-DAME, abbaye près de Rolduc, 688.
MARILLES, commune de la province de Brabant, 231, 453.
Marisiacum ou MARIZY, commune du département de l'Aisne, 208.
MARKE, commune de la Flandre occidentale, 652.
MARKINGGEHEM, dans l'ancien diocèse de Terouane, 198.
MARLE, ville du département de l'Aisne. — Ses seigneurs. *Voyez* ENGUERRAND.
MARLAGNE (la forêt de), près de Namur, 390. — L'ermitage de Marlagne, 623, 629.
MAROILLES, dans le département du Nord. — Ses abbés, 640.
MARTIN (l'abbaye ou église de SAINT-). *Voyez* COLOGNE, LIÉGE, MONTMORENCY, PAPINGLO, PONTOISE, TOURNAI, TOURS, UTRECHT, YPRES.
MARTIN DES CHAMPS (l'église SAINT-). *Voyez* PARIS.
MARTINSBERG (l'église de SAINT-), près de Treves, 375.
MARVILLE, commune dans le département de la Meuse, 103, 402. — Les prieurs de Marville, 99.
MARVIS (l'hôpital de). *Voyez* TOURNAI. — Les de Marvis. *Voyez* WALTER.
MAS, dans l'ancien comté de Guines, 184.
MASLENES, près de Béthune, 173. — Les de Masienes. *Voyez* SIMON.
MASMINES, commune de la Flandre orientale, 319, 546. — Les dames de Masmines. *Voyez* BÉATRIX.
MASNUI, commune de la province de Hainaut, 626, 637.
MATTHIAS (l'abbaye de SAINT-). *Voyez* TREVES.
MAUBEUGE (*Malbodium*), ville du département du Nord, 583. — Son chapitre, 30, 86, 108, 199, 336. — Ses abbesses, 4. — Ses doyens. *Voyez* R. — L'hôpital de Maubeuge, 19.
MAULAY (les de). Voyez *Malo lacu* (les *de*).
MAULDE (les de). *Voyez* WALTER.
MAULING, en Angleterre, 243.
MAURE (A. de SAINTE-), 390.
MAURES (CHAMP DES). *Voyez* VAL-SAINT-LAMBERT.
MAURIENNE (la), partie de la Savoie. — Ses comtesses. *Voyez* GERTRUDE DE FLANDRE.
MAUSY, en Angleterre, 405.
MAUVIS (les de). *Voyez* HENRI.
MAXENZEEL, commune de la province de Brabant, 630.
MAXIMIN (l'abbaye de SAINT-). *Voyez* TREVES.
MAYENCE (*Maguntia* ou *Moguntia*), ville du duché de Hesse, 16, 45, 383, 553, 554. — La province de Mayence, 398. — Ses archevêques, 7, 178, 226, 240, 241, 623. *Voyez* SIFRID. — L'église Saint-Aubin, 153.
MAYENNE (les de). *Voyez* JUHEL.
MÉAUS (les de). *Voyez* HUGUES.
MEAUX, ville du département de Seine-et-Marne, 638. — Ses évêques, 278, 377. *Voyez* ANSEAU.
MECHELEN, dans le Limbourg hollandais, 437.
MÉDARD (l'abbaye de SAINT-). *Voyez* NOYON.
Medunte, 325.
MEERBEEK, commune de la Flandre orientale, 104, 158, 407, 533, 551, 593, 604. — Ses seigneurs. *Voyez* MA-

THILDE, OTHON DE TRAZEGNIES. — Les de Meerbeek. *Voyez* BRANTIN. — Les chanoines de Meerbeek. *Voyez* HENRI, JEAN, SIGER.
MEERSSEN, dans le Limbourg hollandais. — Son abbaye, 141.
MEESBROEK (le moulin de), près de Saint-Trond, 350.
MÉHAIGNE, commune de la province de Namur, 341, 590. — Ses seigneurs. *Voyez* HENRI.
MEIN (le), affluent du Rhin, 312.
MEIRELBEKE, commune de la Flandre orientale, 461.
MELCELE, commune de la Flandre orientale, 60, 653.
Meleburn ou MELBOURNE, en Angleterre, 255.
Meledunum ou *Melodunum*. *Voyez* MELUN.
Meleng. *Voyez* MELLET.
Melin. *Voyez* MESLIN-L'ÉVÊQUE.
MELLE (*Melna*), commune de la Flandre orientale, 461. — Les seigneurs de Melle. *Voyez* HILDEGARDE.
MELLET (*Meleng*), commune de la province de Hainaut, LV, 313, 321, 322.
Melna. *Voyez* MELLE.
MELSEN, commune de la Flandre orientale, 461.
MELUN (*Meledunum* ou *Melodunum*), ville du département de Seine-et-Marne, 555, 571, 581, 595, 620, 631.
Memberg, bien de l'abbaye de Ter-Doest, 389.
MENDONCK, commune de la Flandre orientale, 70, 176.
Meninghem (les *de*). *Voyez* JEAN.
MENTOCHT (le bois de), 282, 557.
MERANIE (les DE). *Voyez* AGNÈS.
Merbecca. *Voyez* MEERBEEK.
MERBES (les dames de). *Voyez* ÉLISABETH.
MERENDRÉ, commune de la Flandre orientale, 154. — Les de Merendré. *Voyez* B., G., WALTER.
Mergelpe, montagne près de Wilre, dans le pays de Clèves, 596.
MERHEM (les de). *Voyez* RUTGER.
MÉRIGNY ou MÉRIGNIES, dans le département du Nord. — Les chevaliers de Mérigny. *Voyez* JEAN.
MERK ou MERCQ, commune du département du Pas-de-Calais. — La terre de Merk, 329.
MERLEBERG, en Angleterre, 389, 390, 425.
MERLO (les de). *Voyez* MANASSÈS.
MERNES, 561. — Les de Mernes. *Voyez* BOIDIN.
MÉRODE, ville de la régence d'Aix-la-Chapelle. — Les de Mérode. *Voyez* FASTRÉ.
Mersbure, dans l'ancien comté de Hochstaden, 299, 524.
MERVELEN, près de Saint-Trond, 336.
MESEREN (les de). *Voyez* BAUDOUIN.
MESLIN-L'ÉVESQUE, commune de la province de Hainaut, 329, 411. — Les de Meslin. *Voyez* HUMBERT.
MESNIL ou MÉNIL (le), commune du département du Pas-de-Calais, 295.
MESSINES, ville de la Flandre occidentale. — Son abbaye, 346, 588, 658. — Ses abbesses. *Voyez* ÉLISABETH. — Les de Mechine ou Messines. *Voyez* ROBIN.
MESVIN (les de). *Voyez* PIERRE.
MÉTELIN (l'île de) dans l'Archipel, 218.
METEREN ou METERNE (les de). *Voyez* BAUDOUIN, ÉLISABETH, MATTHIEU, MICHEL.
METIGNE ou METTET, commune de la province de Namur, 551.
METLACH, près de Trèves. — Son abbaye, 148.
METTMANN, dans l'ancien archevêché de Cologne, 87.
METZ, ville de l'empire d'Allemagne, 253, 411. — Son diocèse, 192. — Les comtes et comtesses de Metz. *Voyez* AGNÈS, ALBERT, GERTRUDE DE DACHSBOURG. — Ses évêques, XXI, 227, 253, 289, 368, 565. *Voyez* BERTRAM, CONRAD, JEAN. — Sa cathédrale, 6, 503, 580, 659. — Ses avoués. *Voyez* SIGER. — L'abbaye de Saint-Arnoul, 15, 253. — Les abbayes de Saint-Vincent, Saint-Symphorien, Saint-Martin Outre-Moselle, Saint-Clément, 253.
MEULERS, commune du département du Pas-de-Calais, 199.
MEUREVILLE (les de). *Voyez* JEAN.
MEUSE (la), XXI, XXII, 6, 44, 115, 139, 191, 229, 311, 590, 652.
MEUWEN, bien de l'abbaye d'Herckenrode, 416, 439.
MEYENGHEM (les de). *Voyez* RAIMOND.
MEYSSE, commune de la province de Brabant, 112, 348, 599, 611.
MICHEL (l'abbaye de SAINT-). *Voyez* ANVERS.
MICHEL (l'église SAINT-). *Voyez* CONSTANTINOPLE, GAND.
MICHEL DU SART (le prieuré de SAINT-). *Voyez* SART.
MICHEL ET GUDULE (l'église des SAINTS-). *Voyez* BRUXELLES.
MICHEM (les de). *Voyez* WALTER.
MIDDELANT, terre près de Ter-Doest, 534.
MIDDELBOURG, chef-lieu de la Zélande, 103, 193, 307, 396, 592, 593, 594, 672. — Son abbaye, 231, 307, 405, 502. — Ses abbés, 285. *Voyez* ARNOUL, PIERRE.
MIELLE (les chevaliers de). *Voyez* GILBERT.
MIERDE (*Mirta*), commune du Brabant septentrional, 372, 376.
Mierloz. *Voyez* MARELOTES.
MIGNAULT, commune de la province de Hainaut. — Les de Mignault. *Voyez* NICOLAS.
MILAN (*Mediolanum*), ville de l'Italie, XXXVIII, 5, 486.
Mildeburg. *Voyez* MIDDELBOURG.
MILEN, commune de la province de Limbourg, 523. — L'abbaye Sainte-Catherine, de Milen, 483, 521, 552. — Ses abbesses. Voyez *Katerina*.
Milihem, église dépendant du chapitre de Saint-Martin, de Liége, 576.
MILLEGHEM, commune de la province d'Anvers, 183.
MILLY (les de). *Voyez* ROBERT.
MINIATO (SAN-), ville de la Toscane, 549.
MIRAUMONT (les de). *Voyez* HUGUES.
Mirta. *Voyez* MIERDE.
MIRVALT ou MURAULT, 111, 167.
MIRWART, château dans la province de Luxembourg, 553. — Les de Mirwart. *Voyez* HENRI, SIMON.
Misericordiæ (l'église de) ou église de Notre-Dame. *Voyez* CONSTANTINOPLE.

MITYLÈNE. *Voyez* MÉTELIN.
MODON (le port de), en Grèce, 227.
Moguntia. Voyez MAYENCE.
MOHA (*Mahau*), commune de la province de Liége, 74, 216, 232, 598, 652. — Les comtes de Moha. *Voyez* ALBERT, GERTRUDE.
Moilaivis, domaine de l'abbaye de Saint-Vaast, 89.
MOLL, bourg de la province d'Anvers, 553, 603.
MOLBACH. Ses comtes et ses comtesses. *Voyez* ALVERADE.
MOLDEKE, ferme près d'Aix-la-Chapelle, 267.
MOLEMBEC ou MEULEBEKE, bourg de la Flandre occidentale. — Les de Molembec. *Voyez* DANIEL.
MOLENBAIS, commune de la province de Hainaut, 186, 408. — Les de Molenbais. *Voyez* NICOLAS, WALTER.
Molendino (les *de*). *Voyez* BAUDOUIN.
MOMAL, commune de la province de Liége, 669. — Ses curés. *Voyez* THOMAS.
Monasteriis (GONDRAM *de*), 34.
Moncantor ou MONCONTOUR (le domaine de), 662.
MONCEAU, près de Berlaimont, 609.
MONEGONDE (bois de SAINTE-), près de Chimai, 322.
MONFICHET ou MUNFICHET (les DE). *Voyez* AVELINE, RICHARD.
MONS (*Montes*), chef-lieu de la province de Hainaut, 27, 43, 113, 135, 136, 161, 162, 193, 202, 231, 359, 418, 433, 462, 498, 639, 640, 648, 667, 672, 675. — Son château, 71. — Ses châtelains. *Voyez* HENRI. — Ses avoués. *Voyez* GUILLAUME. — Le chapitre et l'église Sainte-Waudru, XLIX, 27, 45, 46, 49, 52, 80, 101, 162, 178, 314, 402, 486, 493, 506, 565. — Ses doyennes. *Voyez* HAWIDE. — L'église Saint-Germain, 506. — Ses prévôts, XLI. *Voyez* EUSTACHE, GISLEBERT, NICOLAS. — Ses doyens. *Voyez* J. — L'église Saint-Nicolas, 616. — La léproserie de Mons, 427, 462. — Les doyens des lépreux. *Voyez* ÉVRARD. — La maison de Brunel, 493. — Les de Mons. *Voyez* GÉRARD.
Mons Argi ou MONTARGIS, ville du département du Loiret, 120.
Mons Blandinius (Mont Blandin). *Voyez* GAND.
Mons Campaniæ, 144.
Mons Falconis, en Lorraine, 103.
Mons Sanctæ Gertrudis. Voyez GERTRUIDENBERG.
Monstrhoc (*curtis de*), en Zélande, 405, 627.
MONSTRUEL, près de Hakiegnies, 627.
MONT, à Sombreffe, 79.
MONTAIGLE, dans la province de Namur, 460.
MONT-CORNILLON (le). *Voyez* CORNILLON (le MONT-).
MONT DE WATTEN (le), 48.
MONT DU SAUVEUR (le). *Voyez* AIX-LA-CHAPELLE.
Monte-Flascone, ville près de Viterbe, 275.
MONTEGNIES ou MONTIGNIES, commune de la province de Hainaut, 187, 271, 682. — Les de Montigny ou Montegnies, 83. *Voyez* NICOLAS, P.
MONTENAEKEN, commune de la province de Limbourg, 197, 261, 413, 462, 465.
Montes. Voyez MONS.
MONTFERRAT (le), partie de l'Italie. — Ses marquis ou marquises, IV, 200, 221, 237, 361. *Voyez* BONIFACE, MARIE.
MONTFORT, ville du département de Seine-et-Oise. — Ses comtes. *Voyez* AMAURY, SIMON.
MONT GAY (les seigneurs de). *Voyez* GAUTIER DE CHATILLON.
MONTGEROLD, monastère. — Ses abbés, 275.
MONTJOIE, bourg de la régence d'Aix-la-Chapelle, 470. — Ses seigneurs. *Voyez* HENRI, WALERAN.
MONTMIRAIL (le château de), dans le département de la Marne, 641.
MONTMIREL (les de). *Voyez* JEAN, châtelain de Cambrai.
MONTMORENCY, ville du département de Seine-et-Oise. — Ses seigneurs. *Voyez* BOUCHARD, GERTRUDE, MATTHIEU. — L'église Saint-Martin, 393.
MONTPELLIER, chef-lieu du département de l'Hérault. — Les princes de Montpellier. *Voyez* GUILLAUME.
MONTREUIL, commune de la province de Hainaut. — Ses curés. *Voyez* W.
MONTREUIL, ville du département du Pas-de-Calais. — Les doyens de Montreuil, 331, 393.
MONT-SAINT-ÉLOI, commune du département du Pas-de-Calais. — Son abbaye, 10, 11, 16, 179, 202, 630, 636. — Ses abbés, 309. *Voyez* DIDIER, EUSTACHE.
MONT-SAINT-GUIBERT, commune de la province de Brabant, XXXVIII.
MONT-SAINTE-GENEVIÈVE, commune de la province de Hainaut, 184, 197.
MONT-SAINTE-MARIE (monastère de), 625. *Voyez* PETIT-BIGARD.
MONT-SAINT-MARTIN, dans le département de l'Aisne. — Son abbaye, 52, 120, 122, 175, 438. — Ses abbés. *Voyez* ADAM.
MONTSOREAU (le château de), dans le département de Maine-et-Loire, 441.
MONTZEN, commune de la province de Liége, 641.
MOORSEL ou MOORSEELE, commune de la Flandre occidentale. — Son abbaye, 445, 473, 491.
MOORSEL, commune de la Flandre orientale. — Les de Moorsel. *Voyez* ARNOUL, IWAIN.
MORBECQUE, commune du département du Nord, 84.
MORESSART, domaine du comte de Saint-Paul, 468.
MORIALMÉ, commune de la province de Namur, 465. — Ses seigneurs. *Voyez* ARNOUL.
MORIENPAT, près de Gand, 525.
MORIMOND, dans le département de la Haute-Marne. — L'abbaye de Notre-Dame, de Morimond, 405.
MORINS (les). *Voyez* TÉROUANE.
Moritolium. Voyez MORTAING.
MORLANWELZ, commune de la province de Hainaut. — Les de Morlanwelz. *Voyez* BERTHE.
MORLODENESSE, près de Crabbendyck, 217, 303, 402.
Mormaul ou MORMAL, forêt près du Quesnoy, 62.
MORTAGNE, bourg du département du Nord. — Ses seigneurs. *Voyez* BAUDOUIN, ÉVERARD RADOU.

MORTAGNE, ville du département de l'Orne, 55.
MORTAIN, ville du département de la Manche. — Son comté, 230, 343, 366. — Ses comtes. *Voyez* JEAN-SANS-TERRE.
MORTEMER (le château de), dans le département de la Seine-Inférieure, 87, 88, 229.
MOSBACH, dans l'archevêché de Mayence, 320.
MOSCRA (les seigneurs de). *Voyez* SIGER.
MOSELLE (la), XXI, XXIII, 6, 638, 678.
Mosterioli pratum, près de Cambron, 562.
Mota, près de Saint-Omer, 628.
Mota ou MOTTE (la), près de Cambrai, 491, 499.
MOULIN (les du). *Voyez* HENRI.
MOUSON, ville du département des Ardennes, XXX, 91, 92.
MOUY (les de). *Voyez* DROGON.
Movela, près de Saint-Omer, 29.
MOWINHEIM, près de Cologne, 124.
Mucei (les *de*). *Voyez* CONON.
MUFFENDORF, domaine de la collégiale d'Aix-la-Chapelle, 7.
Mugescote, près de Saint-Omer, 20.
Muhau. *Voyez* MOHA.
MUNSTER, chef-lieu de la régence de ce nom, en Prusse. — Ses évêques, 533.
MUNSTER-EIFEL, ville de la régence de Cologne, 202. — Ses abbés. *Voyez* OTHON. — Ses prévôts. *Voyez* GODEFROID.
MUNTE, commune de la Flandre orientale, 461.
MURAULT. *Voyez* MIRVALT.
MUTTERSTADT, domaine de l'abbaye de Prüm, 44.

N.

NAAST, commune de la province de Hainaut, 418, 596, 676. — Les chevaliers de Naast. *Voyez* NICOLAS.
NALINNES, commune de la province de Hainaut, 281, 487.
NAMUR, chef-lieu de la province de ce nom, 115, 280, 389, 464, 561. — Le comté ou marquisat de Namur, V, XX, XLIX, L, 308, 367. — Ses comtes ou marquis, XIII, XXI, 26, 120, 174, 219, 225, 243, 247, 256, 347, 390, 416, 498, 537, 538, 599. *Voyez* BAUDOUIN, HENRI, MARIE, PHILIPPE, PIERRE, YOLENDE. — Le château de Namur, 341. — Le chapitre de Saint-Aubin, 19, 252, 277, 278, 280, 283, 319 à 323, 333, 348, 460, 506, 561. — Ses prévôts. *Voyez* GISLEBERT. — Le chapitre de Saint-Pierre, 103, 201, 279. — Le chapitre de Notre-Dame, 90, 651. — La léproserie, 331. — Les de Namur. *Voyez* S.
NANCI, chef-lieu du département de la Meurthe, 534.
NAPLES, ville de l'Italie, 2, 3.
NASSAU (le château de), 5, 6.
NAUMBOURG, ville de la régence de Mersebourg. — Ses évêques. *Voyez* BERTOLD.
NAVARRE (la), royaume en Espagne. — Ses rois, 485.
NAZARETH, monastère situé près de Lierre, 536.
Nazoresc, en Orient. — Ses évêques, 326, 330.
Neapolis. *Voyez* NAPLES.
NEER-YSSCHE, commune de la province de Brabant, 344.
NÉGREPONT, île de la Grèce. — Ses seigneurs, 330.
Neoll., ville d'Angleterre, 613.
NÉOPATRAS ou PATRAS, ville de la Grèce. — Ses archevêques, 324, 325, 326.
Nepa ou NIEPPE, dans le département du Nord, 376.
Nepteuville, domaine des seigneurs de Fiennes, 281.
NERE ou NEER, commune du Limbourg hollandais, 204.
NEREFORD (les de). *Voyez* ROBERT.
NESLE, ville du département de la Somme. — Les seigneurs de Nesle. *Voyez* JEAN. — Son chapitre, 229. — Ses chanoines. *Voyez* RENELME, ROBERT.
NÈTHES (les deux) ou NÈTHE (la), affluent du Rupel, 536, 553.
NETTESHEIM, dans la régence de Düsseldorf, 233.
NEUENBERG, dans la régence de Cologne. — Ses comtes, 50. *Voyez* BERTOLD, H.
NEUENBURG, domaine du comte de Vianden, 544.
NEUNKIRCHEN, dans la régence de Cologne, 274.
NEUSS, ville de la régence de Düsseldorf, 427.
NEUVE-ÉGLISE ou NIEUWE-KERKE, commune de la Flandre occidentale. — Les chevaliers de Neuve-Église. *Voyez* THOMAS.
NEUVE VILLE, près de Namur, 19.
NEUVILLE (les DE), 115. *Voyez* CÉSAIRE, EUSTACHE, GÉRARD.
NEVELE, bourg de la Flandre orientale, 574. — Les de Nevele. *Voyez* BÉATRIX, EUSTACHE LE CHIEN, GILBERT, WALTER.
NEVERS, chef-lieu du département de la Nièvre. — Ses comtes et ses comtesses, V, 25, 111, 555, 600, 614. *Voyez* AGNÈS, HERVÉ, MATHILDE. — Les évêques de Nevers, 111, 277, 292.
NEVILL ou NEVILLE (les de). *Voyez* HUGUES, JEAN.
NEW-CASTLE, dans le comté de Stafford, 447.
NEWPORT, en Angleterre, 423.
NEWTON, manoir en Angleterre, 387.
NEYGEM, commune de la Flandre orientale, 69. — Ses seigneurs et ses dames. *Voyez* MATHILDE.
NICOLAS (église ou abbaye de SAINT-). *Voyez* BRUGES, CALAIS, DECY, FURNES, GAND, LOUVAIN, MONS, NIVELLES, OIGNIES, RIBEAUMONT, SCALUINEN, TOURNAI, VALENCIENNES.
NICOLAS-AU-BOIS, 106. — Ses abbés, 692.
NICOLAS EN GLAIN (SAINT-), monastère près de Liége, 200, 204.
NICOLAS *in carcere* (les cardinaux de SAINT-). *Voyez* GILLES.
NICOMÉDIE (la province), dans l'ancien empire d'Orient, 218. — Les évêques de Nicomédie, 286.
NIDECKE ou NIDEGGEN, ville de la régence d'Aix-la-Chapelle, 528.

NIEDER-PRUM, dans la régence de Trèves. — Les religieuses de Nieder-Prüm, 143, 336.
NIELES (les DE). *Voyez* GILBERT.
Niemonstra ou NIEUW-MUNSTER, commune de la Flandre occidentale. — Ses écoutètes. *Voyez* CHRÉTIEN.
NIEUKERCKEN, commune de la Flandre orientale, 461.
NIEUPORT, ville de la Flandre occidentale, 427, 468.
NIEUW-CAPELLE, dans la Flandre occidentale, 688.
NIEUW-RHODE, à Meysse. — Son couvent de religieuses, 546.
NIEVENHEIM, dans la régence de Düsseldorf, 625.
NIGIRREY (forêt de), dans l'ancien duché de Luxembourg, 566.
NILES (les DE). *Voyez* WALON.
NIMÈGUE (*Nimagum*, *Noviomagum*), ville de la Gueldre, 227, 290, 377.
NIMY (*Nimi*), commune de la province de Hainaut, 511. — Les de Nimy. *Voyez* RENÉ.
NINOVE (*Ninive*), ville de la Flandre orientale, 49, 73, 76, 194, 370, 507, 594, 601. — Ses seigneurs. *Voyez* GÉRARD, seigneur de Grimberghe. — L'abbaye de Ninove, XLIX, L, LIV, 39, 41, 49, 51, 60, 69, 70, 72, 73, 93, 100 à 102, 104, 112, 121, 126, 143, 144, 157 à 159, 162, 165, 176, 319, 328, 342, 348, 374, 376, 379, 380, 407, 418, 469, 479, 482, 496, 507, 509, 523, 525, 532, 533, 545, 551, 562, 567, 589, 593, 594, 599, 601, 602, 606, 610, 611, 614, 645. — Ses abbés, 188, 598, 648. *Voyez* RODOLPHE, STEPPON.
NIVELLES, ville de la province de Brabant, XLV, XLVI, 100, 150, 312, 381, 587. — Son abbaye ou chapitre et l'église Sainte-Gertrude, XLVI, 3, 13, 102, 151, 157, 227, 271, 311, 317, 337, 492, 495, 523, 587, 588, 645, 671, 678, 680. — Ses abbesses. *Voyez* BERTHE. — Ses prévôts. *Voyez* W. — L'église Saint-Nicolas. Ses chapelains. *Voyez* B. — L'église du Saint-Sépulcre. Ses prêtres. *Voyez* G. — L'église Saint-André. Ses prêtres. *Voyez* S. — Les de Nivelles. *Voyez* G. (maître), GODIN, JEAN.
NODRANGE, hameau à Marilles, 231, 453.
NODUWEZ, commune de la province de Brabant, 683.
NONNENBOSSCHE (l'abbaye de), 36, 43, 78, 134, 136, 162, 164, 170, 250, 335, 342, 350, 440, 452, 495, 498, 528, 535, 549, 551, 573, 580, 588, 622. — Ses abbesses. *Voyez* AVE.
NOORDPEENE, dans le département du Pas-de-Calais, 569.
NORD (la mer du), IX, XIX.
NORD-BEVELAND, île de la Zélande, 604.
NORFOLK, ville d'Angleterre. — Ses vicomtes, 238, 289, 386, 389.
NORMANDIE (la), ancienne province de France, 70, 117, 248, 254, 268, 318, 357, 366, 618. — Les ducs et les duchesses de Normandie. *Voyez* ÉLÉONORE. — Ses connétables. *Voyez* W. DE HUMET.
NORMANDS (les), ou habitants de la Normandie, 229.
Normera, bien du monastère de Saint-Pierre, de Gand, 56.
NORTHAMPTON, ville d'Angleterre. — Ses vicomtes, 383, 434, 490, 549, 574, 575.
NORTHUMBERLAND (l'archidiacre de). *Voyez* RICHARD *de Marrisco*.
NORTON, manoir en Angleterre, 118, 132, 136, 358.
NORTPORT (le), à Furnes, 493.
NORWICH, ville du comté de NORFOLK. — Ses évêques, 226, 389. *Voyez* JEAN. — Leur diocèse, 268.
NOTRE-DAME (l'église de). *Voyez* AIX-LA-CHAPELLE, ANVERS, AUDENARDE, BOUCHOUT, BRUGES, BRUXELLES, CALAIS, CAMBRAI, LA CHAPELLE, CLEYSEN, CONDÉ, CONSTANTINOPLE, COURTRAI, DONCK, DIEST, DINANT, ÉPINLIEU, FONTENELLE, FURNES, LUXEMBOURG, MORIMONT, SAINT-OMER, SCALUINEN, SPERMAILLE, VALENCIENNES, ZONNEBEKE.
NOTRE-DAME DE LA VICTOIRE, abbaye près de Senlis, 603, 611, 635.
NOTRE-DAME DES PRÉS. *Voyez* TOURNAI.
NOTRE-DAME près d'Enghien (chapelle de), 467.
NOTTINGHAM (*Noting.*), ville de l'Angleterre, 238, 240, 254, 296, 308.
NOUVEAU-CONDÉ. *Voyez* CONDÉ.
NOUVEAU-GENAPPE. *Voyez* GENAPPE.
NOUVEAU-SART. *Voyez* NIEUW-RHODE.
NOUVEAU-TEMPLE (le). *Voyez* LONDRES.
NOUVION, ville du département de l'Aisne, 655.
Nova-villa (les *de*). *Voyez* H.
NOVILER, dans l'ancien comté de Dachsbourg, 216.
NOVILLE, commune de la province de Liége, 675.
NOVILLE (les de). *Voyez* EUSTACHE, LITHOLD.
NOVILLE-LES-BOIS, commune de la province de Namur, 637.
NOVILLE-SUR-MÉHAIGNE, commune de la province de Brabant, XX.
Noviomagum. *Voyez* NIMÈGUE.
Noviomagus. *Voyez* NOYON.
Novo-Templo (les *de*). *Voyez* WETIN.
NOYELLE. — Ses seigneurs. *Voyez* RENÉ GREES.
NOYON (*Noviomagus*), ville du département de l'Oise, 592. — Ses évêques, 89, 100, 277. — Ses archidiacres *Voyez* J. — Son chapitre, 370. — Ses chantres, 383, 512. — Ses chanoines. *Voyez* PHILIPPE. — L'abbaye de Saint Barthélemy, 38, 537. — L'abbaye de Saint-Éloi, 537.
Nue, près de Béthune, 177, 488.
NURBERG, domaine des comtes d'Are, 184.
NUREMBERG (*Nurembergh*), ville du royaume de Bavière, 518.
Nussia. *Voyez* NEUSS.

O.

Obbruxella. Voyez SAINT-GILLES, près de Bruxelles.
OBOURG, commune de la province de Hainaut, 669, 673, 682. — Ses avoués. *Voyez* P.
OCCIDENT (l'), IV.
ODENGHEM (les d'). *Voyez* GILLES.
ODEVAERSNEST, bien de la dame de Boulaere, 589.
ODIHAM, dans le comté de Southampton, 450.
OELEGEM, commune de la province d'Anvers, 373.
OEREN, monastère près de Trèves. — Ses religieuses. *Voyez* MARIE.
OFFIES, commune du département du Nord, 43.
OFFREGNIES, 46.
OIGNIES, à Aiseau, province de Namur. — Son prieuré de Saint-Nicolas, 22, 65, 225, 330, 519, 619.
Oipen. Voyez EUPEN.
Oiri (les d'). *Voyez* FOULQUES.
OISEL (les d'). *Voyez* HUGUES.
OISTERBEKE ou OOSTERBEEK, en Gueldre, 587.
OISY (*Oisiacum*), bourg du département du Nord, 57, 81, 163. — Ses seigneurs. *Voyez* JEAN, châtelain de Cambrai.
OKEGHEM, commune de la Flandre orientale, 39, 593.
Oleinheiz, bois près de l'Ourthe, 650.
OLLENGUIEN, en Hainaut, 344.
OLNE, commune de la province de Liége, 84, 630.
OMER (SAINT-) ou *Sanctus Audomarus*, ville du département du Pas-de-Calais, IX, XLVIII, LII, 20, 28, 29, 34, 48, 52, 101, 126, 127, 136, 143, 159, 164, 171, 178, 225, 247, 258, 273, 288, 294, 305, 352 à 355, 388, 392, 409, 410, 413, 414, 432, 443, 491, 497, 542, 546, 602, 642, 656. — Ses châtelains, IV, 321, 579, 581. *Voyez* GUILLAUME. — Les de Saint-Omer. *Voyez* BARTHÉLEMY, CÉCILE, FLORENT, GUILLAUME, GUILLAUME fils d'Hervé, JACQUEMIN, MICHEL. — L'église Notre-Dame, 29, 71, 262, 303, 546, 547, 562, 628, 658. — Ses prévôts, 392. *Voyez* G., GUILLAUME, WALTER. — Ses doyens, 280, 338, 562. *Voyez* GÉRARD, PHILIPPE. — Ses chanoines. *Voyez* PIERRE. — L'abbaye de Saint-Bertin, 9, 14, 19, 20, 28, 34, 48, 52, 64, 73, 81, 95, 102, 109, 124, 143, 159, 162, 164, 169, 171, 278, 337, 338, 442, 495, 519, 535, 540, 567, 570, 584, 592, 617, 653, 656 à 659, 661, 668, 670, 674, 679, 681 à 683, 685, 689 à 691, 693. — Ses abbés, 29, 41, 136, 309, 659. *Voyez* JEAN.
OMER (l'église de SAINT-). *Voyez* ARDRES.
OORDEREN, commune de la province d'Anvers, 324.
OOSTBOURG ou OOSTBURG, ville de la Zélande, LV, 43, 70. — Ses curés. *Voyez* PHILIPPE. — Les d'Oostburg. *Voyez* GUILLAUME.
OOST-CAPELLE ou OOST-KAPELLE, en Zélande, 395, 396.
OOSTERHOUT, ville du Brabant septentrional, 123.
OOSTERWYCK, commune du Brabant septentrional, 414.
OOSTUUT, chapelle près de Furnes, 557.
OPHEM, hameau à Meysse, 112, 611. — Les d'Ophem. *Voyez* ADAM.
OPWYCK, commune de la province de Brabant, 373.
ORBAIS, commune de la province de Brabant, 503. — Les d'Orbais. *Voyez* GOBERT.
ORCHIES, ville du département du Nord, 641.
ORDENGHEM ou OORDEGHEM, dans la Flandre orientale, 319.
OREFORD ou ORFORD, dans le comté de Sussex, 392.
ORIENT (l'), III, V, VII, XVII, LIV, 468.
ORIENT (l'empire d') ou DE CONSTANTINOPLE, IV, LIII, 228, 237, 245, 326, 519. — Ses empereurs. *Voyez* BAUDOUIN, HENRI, PIERRE, ROBERT. — Ses baillis. *Voyez* CONON DE BÉTHUNE. — Le clergé d'Orient, V.
ORLÉANS, chef-lieu du département du Loiret. — Ses évêques, 105, 216, 292. *Voyez* EUCHÈRE (SAINT-), HUGUES. — Le chapitre de Sainte-Croix, 216. — Le chapitre de Saint-Aignan, XXXIV. — L'abbaye de Saint-Euverte, 190, 215, 216. — Ses abbés, 149. *Voyez* BERTAIRE.
ORMEIGNIES ou ORMEGNIES, commune de la province de Hainaut, 280.
ORTEN, près de Bois-le-Duc, 193, 585.
ORTIAY (les d'). *Voyez* HENRI.
ORTON (les d'). *Voyez* GILLES.
ORVAL (l'abbaye d'), dans la province de Luxembourg, 652.
OSEVILL (les d'). *Voyez* RODOLPHE.
OSSENESSE ou OSSENISSE, dans le Brabant septentrional, 56, 69, 129, 334, 342.
Osspring ou OSPRINGE, dans le comté de Kent, 387.
Ostdic ou OOSTDYK, en Zélande, 660.
OSTIE, ville d'Italie. — Ses évêques. *Voyez* OCTAVIEN.
OSTILS (les d'). *Voyez* THOMAS.
OSTKERKE ou OSTKERQUE, dans la Flandre occidentale, 609. — Les d'Ostkerke. *Voyez* GUILLAUME, RENÉ.
OSTREVANT, partie du Hainaut. — Les archidiacres d'Ostrevant. *Voyez* R., RODOLPHE.
OSWALD (l'abbaye de SAINT-). *Voyez* BARDNEY.
Othcapelle, église dont la possession était contestée, 285.
Otinges, dans l'ancien duché de Luxembourg. — Les chevaliers d'Otinges. *Voyez* NICOLAS.
Oudemerse, domaine du châtelain de Maldeghem, 608.
OUDEMONSTRE, près de Saint-Omer, 20.
OUDENBOURG. *Voyez* ALDENBOURG.
OUEN (les de SAINT-). *Voyez* GUILLAUME.
OULTRE, dans la Flandre orientale, 594.
OURSCAMP (*Ursicampus*), dans le département de l'Oise. — Ses abbés, 307, 395.
OURTHE (l'), affluent de la Meuse, 650.
Ousveit, près de Lille, 693.
OVERECKEN (le moulin d'), près d'Echternach, 344.
OVERLAU, à Hoves, 161.
OVERREKE, près de Gand, 509.
OVER-YSSEL (l'), province du royaume des Pays-Bas, XXII.
OXFORD (*Oxon.*), chef-lieu du comté de ce nom, 242, 450, 618, 619. — Son comté, 156. — Ses vicomtes, 359, 481, 516.

P.

PACY (*Paciacum*), ville du département de l'Eure, 238.
PALERME (*Panormum*), chef-lieu de la Sicile, 76.
Palestine (la), III, VI, LII, LIV, 2, 153, 156, 174, 200, 234, 246.
PAMELE, commune de la province de Brabant, 49, 60, 73, 194, 479.
Pamphil. ou PAMPHYLIE (la), partie de l'Asie-Mineure, 294.
PANÉAS, ville de la Palestine. — Son évêque (*episcopus Panidensis*), 287.
PANORMUM. *Voyez* PALERME.
PANTALÉON (l'abbaye de SAINT-). *Voyez* COLOGNE.
Papengien. *Voyez* PEPINGHEN.
PAPHLAGONIE (la), province de l'empire d'Orient, 218.
PAPHOS, ville de l'île de Chypre, 331.
PAPINGLO, à Maldeghem, 36, 453. — L'église Saint-Martin, 453.
PARC (l'abbaye du), à Héverlé, 416, 536, 581, 639.
PARC-LES-DAMES (l'abbaye du), à Rotselaer, 612.
PARGNY, 167.
PARIS (*Lutetia*), capitale de la France, XXIV, XXXVI, XLII, LII, 12, 14, 31 à 33, 38, 61, 93, 107, 139, 172, 194, 195, 219, 224, 229, 230, 238, 250, 260, 277, 279, 295, 313, 332, 343, 346, 351, 362, 411, 414, 419, 422, 428, 447, 473, 529, 532, 599, 601, 635 à 637. — Les évêques de Paris, 88, 100, 292, 599, 614. *Voyez* MAURICE, ODON. — Les archidiacres de cette ville. *Voyez* ÉTIENNE. — L'église Notre-Dame, 21. — Ses doyens, 289. *Voyez* HUGUES. — Ses chantres, 263, 264. *Voyez* PIERRE. — Ses chanoines. *Voyez* P. DE CORBEIL. — Les abbés de Saint-Germain des Prés, 107. *Voyez* FOULQUES. — L'abbaye de Sainte-Geneviève, 51, 107, 191, 211, 212. — Ses abbés, 212. *Voyez* ÉTIENNE, JEAN. — Les chanoines de cette église. *Voyez* HUGUES. — L'abbaye de Saint-Martin des Champs, 61, 163, 266, 601. — L'abbaye de Saint-Victor, 289. — Ses abbés, 61. — Le Temple, 155.
PARTENAY, ville du département des Deux-Sèvres, 411.
Paruach (le bois de), propriété de l'abbaye du Mont-Saint-Martin, 438.
Parvus Aengiem. *Voyez* PETIT-ENGHIEN.
Pascau, domaine du seigneur de Chocques, 512, 514. — Les de Pascau. *Voyez* JEAN.
PASSCHENDALE, dans la Flandre occidentale, 43. — Les de Passchendale. *Voyez* GERTRUDE, RODOLPHE, SIGARD.
PATESHULL (les de). *Voyez* SIMON.
PAUL (SAINT-) ou POL (SAINT-), ville du département du Pas-de-Calais, 54, 323, 354. — Ses comtes, IV, XVII, 196, 200, 218, 256, 272, 310, 321, 386, 471, 526, 593. *Voyez* ÉLISABETH ou ISABELLE, EUSTACHIE, GAUTIER, GUY, AGNÈS. — L'église du Saint-Sauveur, 166. — Les chanoines de Saint-Paul. *Voyez* G. — La léproserie, 573.
PAVIE, ville de l'Italie, 5.
PEDE (les de). *Voyez* BAUDOUIN.
PEENE ou PENE, dans le département du Nord, 511. — Les doyens de Pene, 307.
PEMBROKE ou PENBROKE, chef-lieu du comté du même nom. — Ses comtes, 475, 479, 481, 482, 489 à 492, 497. *Voyez* GUILLAUME MARISCALL.
PENNEBEKE. *Voyez* CAMBRE (la).
PEPINGHEN, commune de la province de Brabant, 463, 514, 597, 677 à 680.
PERCHE (les comtes du). *Voyez* ÉTIENNE.
PERCK, commune de la province de Brabant, 521.
PERGAME (la province de), dans l'empire d'Orient, 218.
PERLAER, domaine de l'abbaye de Tongerloo, 291.
PERNES, dans le département du Pas-de-Calais, 247.
PÉRONNE, ville du département de la Somme, IX, XI, LI, 3, 13, 77, 126, 127, 250, 314, 352, 362, 508, 601. — Ses doyens. *Voyez* W.
PÉRONNE, commune de la province de Hainaut, 493.
PÉROUSE, ville de l'Italie, 428, 456, 486.
PERUWELZ (*Pirueis*), bourg de la province de Hainaut. — Ses dames. *Voyez* JULIENNE.
PERWEZ, bourg de la province de Brabant, 518. — Ses seigneurs. *Voyez* GUILLAUME DE LOUVAIN.
PETERNESSE ou PÉTRESSE, près de Calais, 19, 253, 617.
PETIT-BIGARD, prieuré à Leeuw-Saint-Pierre, 306.
PETIT-BROGEL, commune de la province de Limbourg, 586.
PETIT-ENGHIEN (*Parvus Aengiem*), commune de la province de Hainaut, 683, 689.
PETIT-QUÉVY ou QUÉVY-LE-PETIT, dans la province de Hainaut, 595, 638, 640.
PETIT-TOLESHUNT, en Angleterre, 412.
PETIT-WARNETON, dans la Flandre occidentale, 85.
Petra (les de). *Voyez* THIERRI.
PEVEREL (les de). *Voyez* P.
PHALEMPIN, commune du département du Nord. — Son abbaye, 60, 206, 467. — Ses abbés, 248.
PHARAILDE (l'église SAINTE-). *Voyez* GAND.
PHARON (les abbés de SAINT-), 377.
PHILIPPOPOLIS, ville de la Thrace ou Roumélie, 200, 294.
PICARDIE (la), XXV.
PIERPONT (les de). *Voyez* HUGUES, évêque de Liége.
PIERRE (la terre de SAINT-), 395.
PIERRE (l'église, le chapitre ou l'abbaye de SAINT-). *Voyez* AIRE, GAND, LIÉGE, LILLE, YPRES.
PIERRE (les de SAINT-). *Voyez* THOMAS.
PIERREBROUCQ (SAINT-), 164.
PIÉTON, commune de la province de Hainaut, 167, 282.
PIÉTRAIN, commune de la province de Brabant, 453.
PIÉTREMEAUX, hameau à Piétrain, 453.
Pirueis. *Voyez* PÉRUWELZ.
PITON (les de SAINT-). *Voyez* GÉRARD.

PLAINEVAUX, commune de la province de Liége, 62.
PLAISANCE, ville de l'Italie, 2.
PLANCENOIT, commune de la province de Brabant. — Les prêtres de Plancenoit. *Voyez* F.
PLANQUES (les), commune du département du Pas-de-Calais. — Les seigneurs des Planques. *Voyez* HUGUES DE CARENCI. — Les de Planques. *Voyez* BAUDOUIN.
PLASSETO (les de). *Voyez* ROBERT.
PLOUVOIR (SAINT-). *Voyez* SIMPELVELDT.
Pô (le), fleuve de l'Italie, 314.
POEDERLÉ, commune de la province d'Anvers. — Les de Poederlé. *Voyez* WALTER.
POITOU (les), 160.
POL (les comtes de SAINT-). *Voyez* PAUL (SAINT-).
POLA (les de) ou VANDEN POELE. *Voyez* BÉATRIX, JEAN.
POLLAER, commune de la Flandre orientale. — Les de Pollaer. *Voyez* WALTER.
POMMEREUIL, commune de la province de Hainaut, 344. — Les seigneurs de Pommereuil. *Voyez* GUILLAUME COTTERIAU.
POMPONNE, ville du département de Seine-et-Marne, 33.
Pons Archie ou PONT DE L'ARCHE, ville du département de l'Eure, 426, 662.
Pons Isaræ ou PONTOISE, ville du département de Seine-et-Oise, 54.
PONT (les de le). *Voyez* ÉVRARD, WALTER.
PONT-A-WENDIN, commune du département du Pas-de-Calais, 352, 353.
PONT-DE-LOUP, commune de la province de Hainaut, 526.
PONT DE BRABANT (le), à Gand, 494.
PONTEFRACT, ville du comté d'York, 443.
PONTHIEU (le), 14. — Ses comtes, XXVI, 7, 14. *Voyez* GUILLAUME.
PONT-ROUARD ou ROUSBRUGGE, commune de la Flandre occidentale, 543. — Les de Pont-Rouard. *Voyez* ÉLISABETH.
PONTS, dans le département de la Manche ? 33.
PONT-SAINT-MAXENCE, ville du département de l'Oise, 554.
PONT-SUR-SAMBRE, commune du département du Nord, 430.
POORTAKKERE (le), à Gand, 437.
POPERINGHE, ville de la Flandre occidentale, 81, 592, 668, 670, 691, 693. — Les de Poperinghe. *Voyez* DANIEL.
Porbais ou *Porpais*. *Voyez* POURPAIS.
PORCHESTER ou PORENCESTER, ville du comté de Southampton, 132, 288, 401, 419.
Porta (l'abbaye *de*). *Voyez* HIMMELSPFORTE.
PORTE (le monastère de la), de l'ordre de Cîteaux, 317.
Portesmuh ou PORTSMOUTH, ville du Hampshire, 258, 288, 615.
PORTO, ville de l'Italie. — Ses évêques. *Voyez* CONRAD.
PORTUGAL (le). — Les princes de la dynastie royale de Portugal. *Voyez* FERRAND, MATHILDE.
POSTEL (le couvent de), dans la province d'Anvers, 441, 547.
POTIEN (le), 640.
POURPAIS, à Bornival, 317, 321, 671.
Poverines. *Voyez* TIRIMONT.
PRAET (les seigneurs de). *Voyez* BAUDOUIN.
Prœmonstratum. *Voyez* PRÉMONTRÉ.
Prœriœ, domaine de l'abbaye de Saint-Vaast, d'Arras, 488.
Pratellis (les *de*). *Voyez* P.
PRAXÈDE (le cardinal de SAINT-), 478, 579. *Voyez* JEAN, SOFFRED.
PRAYON, dans la province de Liége, 467.
PRÉ (les DU). *Voyez* CHRÉTIEN, MARGUERITE.
PRÉMONTRÉ (*Prœmonstratum*), dans le département de l'Aisne. — Son abbaye, 87, 108, 599. *Voyez* CONRAD, GERVAIS. — L'ordre de Prémontré, XXIV, XXX, 154, 170, 484, 510.
PRÉMY (l'abbaye de), 410.
PRÉNESTE, ville de l'Italie. — Ses évêques, 166, 177, 178, 180, 181, 192. *Voyez* GUY.
PRÈS (l'abbaye des). *Voyez* DOUAI, TOURNAI.
PRÈS (les de). *Voyez* GUILLAUME, VIARD.
PRESELLE (les de). *Voyez* PIERRE.
PRESIEL, près de Valenciennes, 507.
Pressenard, paroisse en Flandre, 8.
Prices ou PRISCES, dans le département de l'Aisne, 655.
Pridenbeke, près d'Anvers, 542.
PRIX (église SAINT-). *Voyez* BÉTHUNE.
PROFONDEVILLE, commune de la province de Namur, 368.
PROUVY, commune du département du Nord. — Ses seigneurs. *Voyez* GÉRARD.
PROVINS, ville du département de Seine-et-Marne, 450. — Les de Provins. *Voyez* MILON.
PRÜM, dans la régence de Trèves. — Son abbaye, 87, 108, 174, 202, 336. — Ses abbés, 426. *Voyez* CÉSAIRE, GÉRARD, FRÉDÉRIC.
PUCH (les de). *Voyez* SIMON.
PUERS, bourg de la province d'Anvers, 391.
PUGNOIE (l'étang et le moulin de la), près de Béthune, 122, 158, 421, 540, 648.

Q.

QUENAST, commune de la province de Brabant, 513, 515, 593. — Ses seigneurs. *Voyez* HUGUES DE LENS.
QUENTIN (SAINT-), ville du département de l'Aisne, 7, 43, 77, 247. — Les comtesses de Saint-Quentin, 658. *Voyez* ÉLÉONORE. — Les de Saint-Quentin. *Voyez* HERBERT. — Le chapitre, 95. — Les doyens de cette ville. *Voyez* DANIEL.
Quercetum, à Franières, 8.

QUERQUI (les DE). *Voyez* BAUDOUIN.
QUESNOY (le) ou *Hamonis Quercetum*, ville du département du Nord, 149, 158, 167, 170, 266, 517, 587, 588.
QUEVAUCAMPS, commune de la province de Hainaut, 218.
QUÉVY (*Quiévy*), commune de la province de Hainaut, 518, 532, 595, 648. — Les de Quévy. *Voyez* FRESSENDE, JEAN, GUILLAUME.
QUÉVY-LE-PETIT. *Voyez* PETIT-QUÉVY.
QUIÉVRAIN, dans la province de Hainaut. — Les de Quiévrain. *Voyez* WALTER.
Quinchi. *Voyez* CANCHI.
QUINCI, commune du département de l'Aisne, 488.

R.

RADING ou READING, dans le Berkshire, 229, 449, 618. — L'abbé de Rading, 413.
RALEIS (les de). *Voyez* GAUFRED.
RAMA. — Ses rois. *Voyez* HEMMERICK.
Ramæ, dans l'ancien comté de Flandre, 73.
RAMECROIX, dans la province de Hainaut, 679.
RAMÉE (la), abbaye à Jauchelette, 453.
RAMILLIES, commune de la province de Brabant, 683.
RANCHOVE (les de). *Voyez* NICOLAS.
RANDERODE ou RANDERÄTH, dans la régence d'Aix-la-Chapelle. — Les de Randerode. *Voyez* GÉRARD.
RAPOIT (le), près de Mons, 667.
RAVENICA, 324.
RAVENSBERGE, dans le département du Pas-de-Calais, 182. Les dames de Ravensberge. *Voyez* CHRÉTIENNE.
REATE, ville de l'Italie, 98, 515, 518, 616, 646 à 648.
REBROVES ou REBREUVES, dans le département du Pas-de-Calais, 571.
REFAIT (le fief de), 341.
REGGIO, ville de l'Italie. — Ses évêques. *Voyez* MAXIME.
REHAGHE, à Gheluvelt, 164, 342.
REIMS, ville du département de la Haute-Marne, 11, 21, 73, 167, 230, 332, 643. — La province de Reims, 41, 235, 247, 369, 458, 508, 576. — Ses archevêques, XXIII, XXVI, XXX, 3, 12, 21, 22, 29, 42, 50, 51, 57 à 59, 65, 66, 75, 86, 88, 91, 92, 95, 108, 110, 111, 139, 163, 171, 189, 190, 209, 239, 244, 259, 277, 278, 343, 378, 384, 442, 456, 459, 468, 469, 477, 481, 488, 489, 529, 608, 611. *Voyez* ALBÉRIC, GUY, GUILLAUME. — Le chapitre métropolitain, 66, 77, 219, 277, 278. — Son prévôt, son chantre, son maître des écoles, 268. — Ses chanoines. *Voyez* HUGUES. — Le doyen de Reims, 89. — L'abbaye de Saint-Remy, 646. — Ses abbés, 89.
REINIRSART, à Seneffe, 602.
REMES (les de). *Voyez* JEAN.
REMI (le chanoine de SAINT-), de Cambrai, 199.
REMI (les de SAINT-). *Voyez* BAUDOUIN.
RENAIX, ville de la Flandre orientale. — Le chapitre de Renaix, 586. — Le prévôt de Renaix, 275. — Les chanoines de Renaix. *Voyez* GUY DE BRACLE.
RENINGHE, commune de la Flandre occidentale, 560. — Les de Reninghe. *Voyez* GÉRARD, RIKEWARD, THIERRI.
RENINGHELST, dans la Flandre occidentale, 23. — Les de Reninghelst. *Voyez* BÉATRIX, RODOLPHE.
RENLIES, commune du département du Nord, 583.
RENTY, bourg du département du Pas-de-Calais. — Les de Renty. *Voyez* GUILLAUME.
RESBAIS, dans la province de Hainaut. — Ses seigneurs. *Voyez* JEAN DE LENS.
RESBAIS, dans l'ancienne Normandie, 103.
Resto le bois de', près d'Amiens, 691.
RÊVES, commune de la province de Hainaut. — Ses seigneurs. *Voyez* ÉVERARD.
REYNSBURG ou RYNSBURG, dans la Hollande méridionale. — Son abbaye, 395, 396.
Rhade ou RADE, près de Cologne, 544.
RHIN (le), IX, XII, XXIII, XXVI, 6, 312, 587, 638, 678. — Les comtes palatins du Rhin. *Voyez* HENRI.
RHODE, hameau à Meysse, 611.
RHODE-SUR-LASNE ou RHODE-SAINTE-AGATHE, commune de la province de Brabant, 686.
RHODES ou RHODEN, dans la Flandre orientale, 144. — Les de Rhodes. *Voyez* GÉRARD, ITHER, RODOLPHE ou RAOUL.
RIALTO (le). *Voyez* VENISE.
RIBEAUMONT (l'église Saint-Nicolas de), 8.
RIBEUMONT ou RIBEMONT, ville du département de l'Aisne, 658.
RICHTERICH, dans la régence de Cologne, 641.
RIDAL (le manoir de), en Angleterre, 358.
Rikevore, 129.
Ripatorium, abbaye de l'ancien diocèse de Troyes, 600.
RIQUIER (le village de SAINT-), commune de la Flandre occidentale, 189, 229.
RIYNSTEINE (l'église Notre-Dame de), 484.
ROBAIS (les de). *Voyez* BERNARD.
ROBERMONT (le monastère de), près de Liége, 566.
ROCHE (la), ville de la province de Luxembourg. — Ses comtes. *Voyez* WALERAN.
ROCHE (les de LA). *Voyez* BERNARD, GUY.
ROCHEFORT (la terre de), 605.
ROCHEFORT, dans le comté d'Essex, 401.
ROCHELLE (la), ville du département de la Charente-Inférieure, 403, 405.
ROCHESTER (*Roffa*), ville du comté de Kent, 383, 386, 392, 431 à 435, 452. — Ses évêques. *Voyez* G. — L'abbaye de Rochester, 655.
RODE. *Voyez* GONTRODE, RHODES, ROLDUC.

RODENBOURG. *Voyez* ARDENBOURG. — Les de Rodenbourg. *Voyez* GUILLAUME, HUGUES.
ROEUX (LE), bourg de la province de Hainaut, 673. — Les du Roeux. *Voyez* EUSTACHE, JACQUES, NICOLAS.
ROFA (les de). *Voyez* RODOLPHE.
ROFFHAM, dans le comté de Kent. — Les de Roffham. *Voyez* ALEXANDRE.
ROGENIES (les de). *Voyez* THIMER.
ROGIERPUCH, près d'Épinlieu, 508.
ROIONCAMP, dans l'ancienne Picardie, 690.
ROISIN, commune de la province de Hainaut. — Les de Roisin. *Voyez* AGNÈS, BAUDRI.
ROLDUC (*Rode*), bourg du Limbourg hollandais, 6, 521. — L'abbaye de Rolduc, 183, 341, 378, 521, 526, 566, 651, 673, 687. — Ses abbés, 484, 516. *Voyez* EMELRIC, MARSILIUS, RUTGER.
ROLLESTON (les de). *Voyez* HENRI.
ROMAINS (les rois des), 168. — *Voyez* ALLEMAGNE (empereurs et rois d').
ROMANIE ou ROUMÉLIE (la), 273. — L'empire de Romanie, 315.
ROME (*Roma, Urbs vetus*), capitale de l'Italie, 99, 154, 234, 257, 682, 695. — Les papes, 658 *Voyez* ADRIEN IV, ALEXANDRE III, CALIXTE II, CÉLESTIN III, CLÉMENT III, EUGÈNE III, GRÉGOIRE VII, GRÉGOIRE VIII, INNOCENT II, INNOCENT III, INNOCENT IV. — Le palais de Latran, 2, 33, 34, 37, 41 à 44, 53, 57, 61, 72, 79, 86, 87, 100, 101, 107 à 112, 116, 119, 130, 133, 136, 137, 139, 140, 166 à 169, 171 à 181, 192, 195, 219, 239, 240, 262, 263, 270, 273, 285 à 290, 296 à 298, 305 à 307, 309, 315 à 317, 321 à 328, 330 à 332, 337 à 340, 345, 346, 359 à 362, 368 à 370, 377, 378, 382 à 384, 393, 395, 417, 419, 442, 443, 448, 459, 468 à 472, 481, 488, 489, 496, 501, 508 à 510, 512, 538, 539, 541, 550, 551, 563, 564, 576 à 579, 591, 600, 608, 610 à 614, 623, 630, 632, 633, 635, 636, 653, 675, 677, 680, 687, 693, 695. — L'église Saint-Pierre, 2, 3, 15, 53, 87, 89 à 95, 225 à 229, 235, 236, 237, 239 à 242, 244, 245, 248, 254, 255, 256, 263, 268 à 270, 278 à 280, 284, 296. — L'église Saint-Laurent, 471. — Les chanceliers de Rome, 207, 209.
ROMEDENNE, 465.
ROMERIES, commune du département du Nord, 176.
ROMERSDORF ou ROMMERSDORF, dans la régence de Coblentz. — L'abbaye de Romersdorf, 312, 669.
RONDSLO ou *Ronslo* (les de). *Voyez* BAUDOUIN.
RONE (les de). *Voyez* MABILIE.
RONQUIÈRES (*Runkiris, Runcheria*), commune de la province de Hainaut, 70, 99, 100, 202, 310, 373, 492, 572, 574. — Les de Ronquières. *Voyez* EUSTACHE, HAWIDE.
ROOSEBEKE, dans la Flandre occidentale, 666.
ROOTH (les de). *Voyez* ROBERT.
RORICHOVE ou SPELLEKE, près d'Andres, 578.
ROSAIVE (les de). *Voyez* WALTER.
ROSBAIS (les de). *Voyez* BERNARD.
ROSBEKE, près de Béthune, 559.
ROSBRUCH, près de Gand, 153.
ROSIÈRES, commune de la province de Brabant, 583.
ROSIÈRES, près de Liége, 20, 62, 142.
ROSLAR ou ROUSLAR, près de Ninove, 319, 525.
ROSOY. — Les seigneurs de Rosoy. *Voyez* ROGER.
ROSSA (le château de), en Orient, 249.
ROSTELEU, 106.
ROTHE (l'alleu de), en Gueldre, 265.
Rothomagus. *Voyez* ROUEN.
ROTSELAER, commune de la province de Brabant, 437. — Les de Rotselaer. *Voyez* ARNOUL.
ROUBAIX, ville du département du Nord, 97.
ROUCESTER (les de). *Voyez* RODOLPHE.
ROUEN (*Rothomagus*), chef-lieu de la Seine-Inférieure, 59, 65, 78, 117, 118, 182, 192, 193, 248, 662, 663. — La province de Rouen, 235. — Ses archevêques. *Voyez* WALTER ou GAUTIER.
ROULERS, ville de la Flandre occidentale. — Le doyen de Roulers, 694.
ROUX, commune de la province de Hainaut, 65.
ROVROIT. — Les seigneurs de Rovroit. *Voyez* GUILLAUME.
ROYE, ville du département de la Somme. — Les de Roye. *Voyez* BARTHÉLEMY.
RUBROC, près de Ninove, 533.
Rubroec ou RUBROUCK, commune du département du Nord, 492, 511, 620, 621, 631, 633. — Les de Rubroec. *Voyez* GUILLAUME, WALTER.
RUDENSBERG, 32.
RÜDESHEIM, manoir du comte de Luxembourg, 470.
RUELIES (les de). *Voyez* JACQUES.
RUELOT (les de). *Voyez* NICOLAS.
RUFINE (l'évêque de SAINT-). *Voyez* CONRAD.
RUILLY, près de Senlis, 195, 635.
RUMES (les de). *Voyez* RABBOD ou RABODON.
RUMIGNY (les de). *Voyez* HENRI, HUGUES, seigneur de Florennes ; NICOLAS.
RUMILLY, dans le diocèse de Cambrai, 485. — Les de Rumilly. *Voyez* NICOLAS.
RUMPST (*Rumest*), commune de la province d'Anvers, 645, 650.
Runcheria. *Voyez* RONQUIÈRES.
Rupella. *Voyez* ROCHELLE (la).
RUPELMONDE, dans la Flandre orientale, 47, 143, 159, 162, 561.
RUPERTSBERG (le couvent de SAINT-). *Voyez* BINGEN.
Rupes Andeliaci (les Andelys?) 108, 116, 117, 133.
Rupes Aurivall., 133.
RUREMONDE, ville du Limbourg hollandais, 231, 615. — Son abbaye, 615, 684.
RUTH, bien de l'abbaye de Saint-Hubert, 295, 319.
RUYSBROECK, commune de la province de Brabant, 160.
RUYSSELEDE, dans la Flandre occidentale, 685. — Les de Ruysselede. *Voyez* IWAIN.
RYCKEVORSEL, commune de la province d'Anvers, 42.
RYEN (le pays de), 661.
RYSBERGHE, dans le Brabant septentrional, 661.

S.

SAALAND ou SALLAND, partie de la province d'Over-Yssel, XXII, 629.
SAARWERDEN, en Alsace. — Ses comtes. *Voyez* LOUIS.
SABINE (les cardinaux de SAINTE-). *Voyez* GUILLAUME.
Sabuletum *Voyez* SAUVENIÈRE (la).
SAGA, en Orient. — Le couvent de Saint-Ange, 339.
SAILLY ou SAILLIS, commune du département du Pas-de-Calais, 89, 331. — Les clercs de Sailly. *Voyez* ÉTIENNE.
SAINTES, commune de la province de Brabant, 507.
SAINT-PLOUVOIR ou SIMPELVELT (*Simplex via*), commune de la province de Liége, 398, 663.
SALEMBRIE ou SÉLYMBRIE, ville de la Thrace. — Ses archevêques, 286, 315, 316.
SALFELD ou SAALFELD, dans la régence d'Erfurt, 235.
SALISBURY (*Sarrisburia*), chef-lieu du Wiltshire. — Ses comtes, 237, 238, 239, 283, 384, 386, 391, 428. *Voyez* G., GUILLAUME, HENRI, W. — Les évêques de cette ville, 616, 620. — Ses doyens, 305.
SALM, dans la province de Luxembourg. — Ses comtes et ses comtesses, 274. *Voyez* CONRAD, ÉLISE, GUILLAUME, HENRI.
SALONIQUE ou THESSALONIQUE, ville de la Macédoine, 324. — Le royaume de Salonique, 361. — Ses rois. *Voyez* DÉMÉTRIUS. — Le diocèse de cette ville, 263. — Ses évêques, 467. — Son chapitre, 263.
SALOP, en Angleterre, 457, 619.
SALTZBOURG, ville de l'archiduché d'Autriche. — Ses archevêques. *Voyez* PHILIPPE.
Salvatores-Berg ou SAINT-SAUVEUR. *Voyez* AIX-LA-CHAPELLE.
SALZINNES (l'abbaye de) ou de SAINT-GEORGE, près de Namur, 170, 198, 637, 683.
SAMFORD (les de). *Voyez* Maître HENRI, THOMAS.
SAMUEL (l'abbaye de SAINT-), 400.
SANCERRE, ville du département du Cher. — Les de Sancerre. *Voyez* ÉTIENNE.
SANCHMEZELE, près de Gand, 541.
SAND ou WERPLAND. *Voyez* ZAND.
SANDWICH, ville du comté de Kent, 384, 388, 394, 423, 430, 431, 433, 435, 450, 616. — Les baillis de Sandwich, 240. — Les de Sandwich. *Voyez* HENRI.
SANSON, château des comtes de Namur, XIII, 308, 309.
SANTBERGEN, commune de la Flandre orientale, 271, 482.
SANTWEILER, commune du grand-duché de Luxembourg, 432.
SAPERTON, dans le comté de Glocester, 456.
SARBRUCH ou SAARBRÜKEN, ville de la régence de Trèves, 485. — Ses comtes. *Voyez* SIMON.
SARDNESSE, près de Slype, 469.
SARLARDINGE, commune de la Flandre orientale, 514, 611.
SARRASINS (les), VI, 74, 197, 251, 481, 485, 488.
SART ou SART-LES-MOINES, près de Gosselies (le prieuré de Saint-Michel, de), 257, 319, 555.
SART (les de). *Voyez* GUILLAUME.
SART DE JACQUES, à Vieux-Reng, dans le département du Nord, 81.
SART-SAINT-MARTIN (le), dans l'ancienne Picardie, 669.
Sarum. *Voyez* SALISBURY.
SASSIGNIES ou SASSEGNIES, dans le département du Nord. — Les de Sassignies. *Voyez* AGNÈS.
SAUGIE (les de). *Voyez* BARTHÉLEMY.
SAULTAING, commune dans le département du Nord, 61.
SAULX (les de LA). *Voyez* WERNON.
SAUTOUR, commune de la province de Namur, 465.
SAUVANTIN (les de), *Voyez* LAMBERT.
SAUVE (SAINT-), bourg dans le département du Nord. — Les de Saint-Sauve. *Voyez* GUILLAUME. — Le prieuré de Saint-Sauve, 41, 58, 105, 118, 119, 188, 345, 520, 525, 526, 527.
SAUVE-MAJEURE ou *Selve-Majour*, dans le département de la Gironde. — Son abbaye, 72, 213. — Ses abbés, 212. *Voyez* GÉRALD.
SAUVENIÈRE (la) ou *Sabuletum*, quartier de Liége. — Les de la Sauvenière. *Voyez* THIBAUD.
SAUVEUR (SAINT-), commune de la province de Hainaut, 586.
SAUVEUR (l'église SAINT-). *Voyez* AIX-LA-CHAPELLE, GAND, PAUL (SAINT-), UTRECHT.
SAUVEUR (l'abbaye de SAINT-). *Voyez* TORR.
SAUZOIS, près de Cambrai, 692.
SAVEUSE, commune du département de la Somme. — Ses seigneurs. *Voyez* MARIE, PHILIPPE.
SAWINGHEM (les de). *Voyez* HUGUES.
SAXE (la). — La maison ou famille des empereurs, dits de Saxe, VIII. — Les princes de Saxe. *Voyez* OTHON.
SAXONS DE HONGRIE (les), VI.
SAYN ou SEYN, ville de la régence de Coblentz. — Les comtes de Sayn, 168. *Voyez* ÉVERARD, HENRI. — Son abbaye, 186. — Les prévôts de Sayn. *Voyez* LUDOLPHE.
SCAKERSLO ou SCHAKESLO, dans l'île de Tholen, en Zélande, 550.
SCALUINEN, maison de l'ordre Teutonique, 543.
SCARPOWE, château de l'archevêque de Magdebourg, 423.
SCELDEVELDE, à Nazareth, en Flandre, 556.
SCHELDERODE, commune de la Flandre orientale, 461.
SCHENDELBEKE, commune de la Flandre orientale, 188. — Les de Schendelbeke. *Voyez* GOSUIN, OLIVIER.
SCHENNE (les de). *Voyez* HENRI.
SCHIERVELDE (les de). *Voyez* HENRI.
SCHILLE ou SCHILDE, commune de la province d'Anvers, 438, 521.
SCHILLINGS-CAPELLEN, abbaye dans l'ancien diocèse de Cologne, 82, 83.
SCHLEIDEN, dans la régence d'Aix-la-Chapelle, 483.
SCHOOTEN, commune de la province d'Anvers. — Les seigneurs et dames de Schooten. *Voyez* ENGELBERT, G., GODEFROID, LUTGARDE.

SCHORE (*Scora*), commune de la Flandre occidentale, 39, 179, 203, 291, 344, 513, 539.
SCINTFORT (le moulin de), près de Lierre, 318.
SCIRO ou SCYRA, île de la Grèce. — Le monastère de Saint-Luc, 327.
SCLAYN, commune de la province de Namur, 303.
SCLEIDING ou SLEYDINGE, commune de la Flandre orientale, 525.
SCHOUWEN, île en Zélande, 672.
SCONEBRUKE (Schoonbroeck, à Arendonck?) 557.
SCOUDE (les de). *Voyez* P.
SCROBY, dans le comté de Nottingham, 366.
SEBOURG, bourg du département du Nord, 48. — Ses seigneurs. *Voyez* HENRI.
SECLIN, ville du département du Nord, 140, 499, 569, 633. — Son chapitre, 88, 206, 330, 644.
SEGRAVE (les de). *Voyez* ÉTIENNE.
SEILLES, commune de la province de Liége, 303.
SEINE (la), IX.
SELVE-MAJOUR. *Voyez* SAUVE-MAJEURE.
SELVESTON, 294.
SENEFFE, bourg de la province de Hainaut, 49, 602.
SENENNE, à Anhée, 368.
SENINGHEM, commune du département du Pas-de-Calais. — Les de Seninghem. *Voyez* ÉLENARD.
SENLIS, ville du département de l'Oise, 58, 139, 155, 351. — Ses évêques, 279, 351, 428, 608, 611. *Voyez* GARIN ou GUÉRIN, GAUFRID. — Le chapitre de la cathédrale, 351.
SENNE (la), 522.
SENS (*Senones*), ville du département de l'Yonne, 310, 611. — Ses archevêques, 111, 155, 219, 481. *Voyez* P.
SENTINES ou SYNTHE, commune du département du Nord, 115, 116, 165, 492, 582, 585.
SÉPULCRE (l'église ou l'abbaye du SAINT-). *Voyez* CAMBRAI, JÉRUSALEM.
SERK (l'île de), 419.
SERKEIS (les de). *Voyez* HENRI.
SERVAIS (l'église et le chapitre SAINT-). *Voyez* MAESTRICHT.
SERVIE (la). — Ses rois. *Voyez* HEMMERICK.
SETTINGUEM (les de). *Voyez* HUGUES.
SÉVÉRIN (le fief de SAINT-), 117.
SEVINGHEM (les de). *Voyez* JEAN.
SEYN. *Voyez* SAYN.
SIBDESTON ou SIBEDESTON, dans le comté de Kent, 118, 131.
SICILE (la), XII, XXXVI. — Ses rois. *Voyez* FRÉDÉRIC II.
SIDELINGEN ou SÜDLINGEN, dans la régence de Trèves. — Les avoués de Sidelingen. *Voyez* JEAN.
SIDON, ville de la Syrie. Ses évêques, 326.
SIEGBERG, ville de la régence de Cologne. — Son abbaye, 7.
SIERFONTAINES, 341.
SIERSDORP ou SIERSDORF, dans la régence de Trèves, 528.
SIGENDORF, 143.
SIGNIA ou SEGNY, ville d'Italie, 159, 365, 577, 594, 596.
SIGNY (*Signia*), bourg du département des Ardennes. — Son abbaye, 20, 68, 142, 187. — Ses abbés, 62.
SILLY, commune de la province de Hainaut. — Ses seigneurs. *Voyez* GILLES DE BOULAERE.
Silva (les de). *Voyez* EUSTACHE.
SIMÉON (le chapitre ou l'abbaye de SAINT-). *Voyez* COBLENTZ, TRÈVES.
SIMON-CAPELLE, près des Dunes, 458.
SIMPELVELT ou *Simplex via*. *Voyez* SAINT-PLOUVOIR.
SINAY. *Voyez* BAUDELOO.
Sinua ou CHISNE, dans l'ancien évêché de Liége, 47.
SINZIG (*Sinceke*), ville de la régence de Coblentz, 2, 17, 26, 176, 179, 269, 529, 574, 636, 644. — Les de Zinzig. *Voyez* GÉRARD, GUILLAUME, VOLCOLD.
SIRAULT, commune de la province de Hainaut, 374.
Sirikese. *Voyez* ZIERIKZÉE.
Skires, dans l'ancien diocèse de Térouane, 627.
SLO (les de). *Voyez* HERMAN.
SLYPE, commune de la Flandre occidentale, 469, 649.
SMALLAND (les de). *Voyez* NICOLAS.
SMERLEBBE ou SMEERHEBBE, ferme de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, 661.
SOIGNIES (*Sonegiæ*), ville de la province de Hainaut, XXXI, 130, 173, 178, 588, 676. — Le chapitres de Soignies, 84, 106, 125, 285, 305, 588, 676. — Ses prévôts. *Voyez* G. — Ses doyens. *Voyez* G.
SOIRON, commune de la province de Liége, 84.
SOISSONS (*Suessiones*), ville du département de l'Aisne, X, 293, 381. — Son diocèse, 208, 244, 245. — Ses évêques, 87, 245, 263, 264. *Voyez* NIVELON. — Les archidiacres de Soissons. *Voyez* JEAN DE LAON. — Le doyen de la cathédrale. *Voyez* GUY. — L'abbé de Soissons, 100. — L'abbaye de Saint-Crépin, 23.
SOLESMES, bourg du département du Nord, 176. — Ses avoués. *Voyez* GAUTIER.
SOLINGEN (la forêt de), 98.
SOLRE-SAINT-GÉRY, commune de la province de Hainaut, 46, 671.
Sombeke, à Bouchout, dans la province d'Anvers, 661.
SOMBREI (la croix de), près de Bruyelle, 98.
SOMBREFFE, commune de la province de Namur, 79. — Les de Sombreffe. *Voyez* JACQUES.
SOMERGHEM ou ZOMERGHEM, commune de la Flandre orientale. — Les de Somerghem. *Voyez* BERNARD, GUILLAUME, PHILIPPE, WALTER.
SOMMAING, commune du département du Nord, 513.
SOMMERSET, comté en Angleterre. — Ses vicomtes, 257.
Sonia. *Voyez* ZUENE (la).
SORA, ville de l'Italie, 294.
SORDENGES, 349.
SOREL (les chevaliers DE). *Voyez* WALTER.
SOSOYE, commune de la province de Namur, 334.
SOTTEGHEM, bourg de la Flandre orientale. — Les de Sotteghem. *Voyez* GÉRARD, GILBERT, GILLES, GUILLAUME, HENRI, OLIVIER, THIERRI, WALTER.
SOUABE (la), XII, 141, 180. — Ses ducs, 168, 230. *Voyez* PHILIPPE, roi des Romains.
SOUMAGNE, commune de la province de Liége, 666, 678.

SOUTE (les chevaliers de LE). *Voyez* YON.
SOUTHAMPTON (*Suhamton*), ville dans le comté de ce nom, 388, 401, 616, 619. — Le comté de Southampton, 245. — Ses vicomtes, 236. — Ses prévôts ou baillis, 571, 672.
SOUVRÉ, commune de la province de Hainaut, 82.
SPEKHOLT, près de Rolduc, 183, 673.
Sperleka, près de Saint-Omer, 29.
SPERMAILLE, couvent près de Bruges, à Sysseele, 137.
Spinetum ou l'ÉPINOY. — Ses dames. *Voyez* ANSILIE.
Spinleu. *Voyez* ÉPINLIEU.
SPIRE, ville de la Bavière rhénane, II, 30, 94, 245, 312, 449, 669, 678.
Spoletanæ (*partes*) et le pays de Spolette, en Italie, 317.
SPRINGIERSBACH, dans la régence de Trèves. — Ses abbés, 24. *Voyez* ABSALON.
STADEN (les de). *Voyez* GUILLAUME.
Stagonicuria, en Orient, 323.
STANDLEY, en Angleterre, 132.
STANSTED, dans le comté d'Essex, 417.
STAULES, dans l'ancien comté de Namur, 316.
STAVELOT, ville de la province de Liége. — Son abbaye, 311, 415, 582. — Ses abbés. *Voyez* GÉRARD, WIBALD. — Ses prieurs. *Voyez* MAURICE.
STAVENISSE, dans l'île de Tholen, en Zélande. — Les de Stavenisse. *Voyez* LIELT.
STAYEN, hameau près de Saint-Trond, 205.
STEENBEKE, commune du département du Nord, 124. — Les de Steenbeke. *Voyez* JEAN, WALTER.
STEENHUYZE ou STEENHUSE, commune de la Flandre orientale. — Les prêtres de Steenhuyze. *Voyez* ARNOUL. — Les de Steenhuse. *Voyez* BERTHE.
STEENKERQUE, commune de la Flandre occidentale, 659.
STEENKERQUE, commune de la province de Hainaut, 514.
STEENVOORT, bourg du département du Nord, 247.
STEENWERCKE, dans le département du Nord, 580.
STEEVOORT, commune de la province de Limbourg. — Ses prêtres. *Voyez* JONAS.
STEINBACH, près de Naumbourg, 252.
STEINFELD, dans la régence d'Aix-la-Chapelle. — Son abbaye, 37, 67, 299, 372, 524.
STENAY, ville du département des Ardennes, 296, 535, 578.
STENLANT ou STEELANT, à Calloo, 121. — Les de Stenlant. *Voyez* HUGUES.
STEPPES, près de Montenaeken. — La bataille de Steppes, XXI.
STERBEKE ou STERREBEKE, commune de la province de Brabant — Les de Sterbeke. *Voyez* JEAN.
STERGSELE, ferme près de Helmont, 582.
STEVERE (le comté de), 629.
STEYN, 543.
STOCHEM, près d'Eupen, 400.
STOCKHEIM, près de Naumbourg, 252.
STOCKRODE, 502, 503.
STODUN (les de). *Voyez* HUGUES.
STOKES, manoir en Angleterre, 119.
STRASBOURG (*Argentina*), capitale de l'Alsace, L, 629.
STRATA (les DE) ou de L'ÉNTREE. *Voyez* FRANCON.
STRATEN (les de). *Voyez* RICHARD.
Stratford ou STAFFORD, dans le comté de ce nom, 99, 109. — Ses archidiacres. *Voyez* H. — Ses abbés, 497.
STRAZEELE (les). *Voyez* NICOLAS.
STRÉPY, commune de la province de Hainaut. — Les de Strépy. *Voyez* BARAT, RENARD.
STRETTON, en Angleterre, 391.
STRICHOUT ou STRIHOUT, château des seigneurs d'Enghien, 562.
STRIGONIE, aujourd'hui Gran, ville de la Hongrie, VII. — Ses évêques. *Voyez* ROBERT DE VESPRIM.
STROMBEEK, commune de la province de Brabant. — Les de Strombeke. *Voyez* PARIDAN.
STRYEN, ancien *pagus* ou domaine en Tanandrie, XXVII, 378. — Les de Stryen. *Voyez* BÉATRIX.
STRYTHEM, commune de la province de Brabant, 319.
SUBBURG ou SUTBURG, 403. — Les dames de Subburg. *Voyez* DODIN.
SÜCHTELN (les prêtres de). *Voyez* ERNEST.
SUCKHUSEN, 291, 292.
SUENKERCKE, 274.
SUFFOLK, comté en Angleterre. — Ses vicomtes, 236, 289, 358, 370, 386, 389.
Suhamton. *Voyez* SOUTHAMPTON.
SUIBERT (l'abbaye de SAINT-). *Voyez* KAISERSWERTH.
SULICHEIM (les châtelains de). *Voyez* RENÉ.
SUNNING, en Angleterre, 458.
SUPERNOVALE, 301.
SUSANNE (le cardinal de SAINTE-), 264. *Voyez* B. ou BENOÎT.
SUTH-BEVELANT ou ZUID-BEVELAND, île en Zélande, 62.
Suthmera, bien de l'abbaye de Saint-Pierre, de Gand, 56.
SUTTON, manoir en Angleterre, 119, 366.
SWEVICQUE. *Voyez* ZWEVICQUE.
Sybergis, 608.
SYMPHORIEN (l'abbaye de SAINT-). *Voyez* METZ.
SYMPHORIEN (les de SAINT-). *Voyez* PIERRE.
SYRIE (la), II, 486.

T.

TAMISE (*Thamisia*), ville de la Flandre orientale, 159, 561. — Ses maires. *Voyez* BAUDOUIN.
TANCARVILLE, commune du département de la Seine-Inférieure, 295.
TARSE (la province de), 218.
TAUNTON, dans le comté de Somerset. — Les archidiacres de Taunton, 243, 256, 258, 363, 364, 367, 391, 409. *Voyez* GUILLAUME DE WROTHAM.
TEMPLE (l'ordre du), 123, 130, 318, 330, 579, 616, 649. — Les Templiers d'Angleterre, 389. — Les Templiers de

Brabant, 539. — Les Templiers de Paris, 155. — Les Templiers de Piéton, 282.
TEMPLEUVE, commune de la province de Hainaut, 315.
TEMPLOUX, commune de la province de Namur, 320.
TERDINGHEM ou TERDEGHEM, commune du département du Nord, 500.
Terentinum. Voyez FERENTINO.
TERMONDE (*Tenremunda*), ville de la Flandre orientale, XXIX, 121, 150, 463, 469, 501. — La terre de Termonde, XVIII. — Ses seigneurs, IV. *Voyez* GUILLAUME, MATHILDE, ROBERT DE BÉTHUNE, WALTER. — Les de Termonde. *Voyez* HENRI. — Le chapitre et l'église de Notre-Dame, 373, 447. — L'hôpital de Saint-Gilles, 598, 606, 685, 692.
TERNOIS (le), partie de l'Artois, 549.
TERNOVE, ville de la Bulgarie. — Ses archevêques, 249.
TÉROUANE (*Taruenna*), ville, aujourd'hui détruite, dans le département du Pas-de-Calais, VII, 15, 26, 57, 66, 71, 163, 554, 627, 670. — Ses avoués. *Voyez* ARNOUL. — Le diocèse de Térouane ou des Morins, 245, 339, 365. — Ses évêques, XXIII, 57, 88, 94, 134, 220, 248, 289, 306, 338, 377, 567, 613. *Voyez* ADAM, DIDIER, LAMBERT, MILON. — Ses archidiacres, 337. — Le chapitre ou la cathédrale, 15, 248, 263, 285, 303, 337, 613. — Ses doyens, 338, 682. *Voyez* BAUDOUIN, V. — Ses trésoriers et ses écolâtres, 682. — Ses chanoines. *Voyez* GOSCELIN, PHILIPPE. — L'abbaye de Saint-Jean, 285, 599. — Ses abbés. *Voyez* ROGER.
TERRE DE RINGOT, à Termonde, 685.
TERRE-SAINTE (la) ou PALESTINE, III, VI, XVII, 161, 162, 167, 231, 234, 245, 346, 398, 441, 455, 456, 467, 486, 488, 508, 607.
TER-VUEREN (*Vura*), bourg de la province de Brabant, 617, 633, 639.
TESSENDERLOO, commune de la province de Limbourg, 197.
TETEGHEM, commune du département du Nord, 165.
TEUTONIQUE (l'ordre), 545, 549.
Thamisia. Voyez TAMISE.
THÈBES, ville de la Grèce, 359. — Ses archevêques, 315, 326.
THEDMERS, en Angleterre, 390.
Thenae. Voyez TIRLEMONT.
THÉODOSART, près d'Obourg, 673.
THESSALONIQUE. *Voyez* SALONIQUE.
THEUKESBIR, en Angleterre, 290.
THIANT, commune du département du Nord, 395, 404, 485, 487.
THIBAUD-SUR-BOURMONT (SAINT-), commune du département de la Marne, 196.
THIEGNIES, 46, 515.
THIEL (*Tyla*), bourg de la Gueldre, 142, 193, 529, 579 603.
THIELRODE, commune de la Flandre orientale, 159, 561.
THIELT (*Thiletum*), ville de la Flandre occidentale, 558.
THIELT (*Tilt*), commune de la province de Brabant, 142.
THIENNES, commune du département du Nord, 15, 66, 615.
Thiletum. Voyez THIELT.
THINES, commune de la province de Brabant, 318.
THIONVILLE, ville près de Metz, 332.
THOMAS AN DER KYLL (SAINT-). — L'abbaye de ce nom, 29.
THOREMBAIS, commune de la province de Brabant, 518.
THORICOURT, commune de la province de Hainaut, 640.
Thosan. Voyez DOEST (TER-).
THOUARS, ville du département des Deux-Sèvres. — Ses vicomtes, 356.
THOUROUT, ville de la Flandre occidentale, 137, 452, 513, 584.
THRACE (la) ou ROUMÉLIE, IV.
Thris ou TREIS, près de Trèves, 335.
THUIN (*Thudiniuw*), ville de la province de Hainaut, 45. — Ses avoués. *Voyez* GILLES, fils de Jean.
THUMAIDE, commune de la province de Hainaut, 617.
THURINGE (la). — Ses landgraves, 86.
TIBUR. *Voyez* TIVOLI.
TIEL (les de). *Voyez* NICOLAS.
TIEMBRONNE ou THIEMBRONNE, commune du département du Pas-de-Calais. — Ses seigneurs. *Voyez* MANASSÈS DE GUINES.
Tik. (TICKHILL?), dans le comté d'York, 239.
TIL (les chevaliers du). *Voyez* BAUDOUIN.
TILBOURG, ville du Brabant septentrional, 585.
Tilleka, château du seigneur de Voormezeele, 301.
TIRIMONT ou POVERINES, commune de la province de Hainaut, 462.
TIRLEMONT (*Thenæ*), ville de la province de Brabant, XIII, 179, 181, 344, 381, 647. — Les de Tirlemont. *Voyez* ROBIN. — L'église Saint-Germain, 17, 565, 647. — La personne de Tirlemont. *Voyez* R. — Les béguines de cette ville, 181.
TIVOLI (*Tibur*), ville de l'Italie, 154, 638.
TONCHOETH (les de). *Voyez* HERMAN.
TONGERLOO, commune de la province d'Anvers, 201, 557. Son abbaye, 201, 318, 350, 372, 373, 440, 470, 524, 553, 557, 565.
TONGRENELLE, dépendance de Tongrinne, province de Namur, 319.
TONGRE-NOTRE-DAME, commune de la province de Hainaut, 349. — Les de Tongre. *Voyez* NICOLAS.
TONGRES, ville de la province de Limbourg. — Le chapitre de Tongres, 651.
TONNERRE, ville du département de l'Yonne, 613, 615. — Ses comtes. *Voyez* PIERRE.
TORNEHEM ou TOURNEHEM, bourg du département du Pas-de-Calais, 406.
TOURNAI (*Tornacum*), ville de la province de Hainaut, VII, VIII, XXV, XXX, XXXI, XXXVI, 24, 32, 51, 58, 61, 75 à 77, 94, 95, 109, 123, 139, 141, 145, 155, 171, 196, 198, 202, 208, 210, 225, 248, 315, 332, 352, 356, 421, 528, 571, 579, 580, 601, 623, 654, 657, 679. — Ses châtelains. *Voyez* BAUDOUIN DE MORTAGNE, ÉVRARD RADOU. — Les échevins de Saint-Brice, à Tournai, 258. — Le

diocèse de Tournai, 211, 244. — Ses évêques, XXIII, 21, 51 à 52, 57 à 59, 74, 75, 77, 78, 83 à 85, 88, 90, 91, 105, 110, 159, 189, 190, 205, 208, 209, 216, 220, 237, 254, 268, 324, 339, 377, 494, 496, 497, 516, 572, 596, 622, 642, 654, 657. *Voyez* ÉTIENNE, ÉVRARD, GOSUIN, WALTER DE MARVIS. — Ses archidiacres. *Voyez* G., JEAN, THIERRI. — Ses officiaux, 593. *Voyez* ARNOUL. — Ses chanceliers. *Voyez* GISELLIN D'ESTORNAI. — L'église et le chapitre de Notre-Dame, 24, 32, 50, 60, 82, 83, 88, 92, 95, 101, 105, 116, 189, 237, 248, 252, 315, 351, 370, 376, 421, 486, 571, 579, 580, 587, 588, 591, 601, 654, 657. — Ses doyens, 486, 657. *Voyez* H., R. — Ses chantres, 421. *Voyez* M. — Ses écolâtres, 285, 421. *Voyez* G. — Ses chanoines, 421. *Voyez* GUILLAUME DE BRUGES. — L'église Saint-Brice, 25, 208. — Ses plébans. *Voyez* JEAN. — L'église Saint-Jean des Cauffours, 25. — La chapelle Saint-Vincent, 105. — L'abbaye de Saint-Martin, XXXIII, 189, 190, 206, 207, 651, 678. — Ses abbés, 189, 190. *Voyez* JEAN. — L'abbaye de Saint-Nicolas des Prés, 8, 46, 106, 216, 362. — L'abbaye de Notre-Dame des Prés, 651. — Ses abbés, 248. *Voyez* JEAN. — Les de Tournai. *Voyez* JEAN, official de Cambrai.

TOURNAISIENS (les), VIII, XXV, 591.

TORR (l'abbaye de Saint-Sauveur, de) ou DE TORRE-EN-DEVON, dans le Devonshire, 64, 126.

TOUL (*Tullum*), ville du département de la Meurthe, 621.

TOULOUSAINS (les), 488, 496.

TOURNEPPE, commune de la province de Brabant, 536.

TOURS (*Turones*), chef-lieu du département d'Indre-et-Loir, 655. — Ses archevêques. *Voyez* BARTHÉLEMY DE VENDÔME. — Les doyens du chapitre de Saint-Martin. *Voyez* THIBAUD. — Ses trésoriers. *Voyez* PIERRE.

TRAJECTINS (les) ou habitants d'Utrecht. *Voyez* UTRECHT.

Trajecto (les *de*). *Voyez* JEAN.

Trajectum. *Voyez* MAESTRICHT, UTRECHT.

TRANSYLVANIE (la), VI, VII, 695, 696. — Les évêques de Transylvanie. *Voyez* ADRIEN, GUILLAUME.

TRAZEGNIES, commune de la province de Hainaut, 530, 584, 656, 660. — Ses seigneurs et dames. *Voyez* BATHILDE, GILLES, OTHON. — Ses prêtres. *Voyez* PHILIPPE.

TRENEITHIN, en Angleterre, 158.

Tresgo (les de). *Voyez* R.

TRÈVES, chef-lieu de régence en Prusse, 71. — La province et l'archevêché, 166, 235, 382, 398, 488, 509. — Ses archevêques, XXI, 5, 6, 56, 71, 90, 94, 141, 166, 168, 180, 181, 192, 219, 242, 302, 307, 308, 375, 414, 546, 591. *Voyez* JEAN, THIERRI. — Ses archidiacres, 375. *Voyez* JEAN. — L'église et le chapitre métropolitain, 5, 6, 67, 242, 320, 546, 600, 652. — Ses doyens. *Voyez* JEAN. — L'abbaye de Saint-Maximin, 547, 652. — L'abbaye de Saint-Eucbère, 176. — Ses abbés. *Voyez* GODEFROID, L. — L'abbaye de Saint-Matthias, 5. — L'église Saint-Siméon, 148, 320. — Ses prévôts. *Voyez* GÉRARD. — L'avouerie de Trèves, 71.

Tribun (le village de). *Voyez* FLEMMINGEN.

TRINITÉ (l'ordre de la), 536.

TRIPOLI, ville de la Syrie. — Le comte de Tripoli, 251.

TRITH, commune du département du Nord. — Les de Trith. *Voyez* GILLES, RENÉ.

TRIVIÈRES, commune de la province de Hainaut. — Les chevaliers de Trivières. *Voyez* ROBERT.

TROIA, en Apulie, 642.

TRONC DE BÉRENGER (le), près de Cambrai, XXIII, 609.

TRONCHIENNES, commune de la Flandre orientale. — Son abbaye, XXIII, 76, 171, 174, 175, 483, 574. — Ses abbés, 376, 571.

TROND (SAINT-), ville de la province de Limbourg, 336, 485, 565. — Ses écoutètes. *Voyez* GODEFROID FILS DE RODOLPHE. — Son abbaye, XXI, 5, 6, 8, 30, 148, 226, 337, 443, 466, 577, 591. — Ses abbés. *Voyez* CHRÉTIEN, GÉRARD, GONTRAN, JEAN, NICOLAS, RODOLPHE. — L'hôpital de Saint-Trond, 205.

TROUBRUG (Trowbridge?), dans le Wiltshire, 364.

TROYES, chef-lieu du département de l'Aube, 177. — Ses comtes. *Voyez* BLANCHE, THIBAUD. — Le diocèse de Troyes, 600. — Ses évêques, 541. — L'abbaye de Saint-Loup, 541. — L'abbaye de Saint-Martin, 541.

Trudo (*Sanctus*). *Voyez* TROND (SAINT-).

TRUMEIOELE ou TRUMEROLLE, domaine du chapitre de Saint-Lambert, 68.

TRUMPINTON, dans le comté de Cambridge, 131.

TUAM, ville de l'Irlande, 140.

Tullum. *Voyez* TOUL.

Tumba (les *de*). *Voyez* RENÉ.

TURNHAM (les de). *Voyez* ROBERT.

Turones. *Voyez* TOURS.

Turris Londinensis. *Voyez* LONDRES.

TUSCULUM ou FRASCATI, près de Rome. — Ses évêques, 428.

Tyla. *Voyez* THIEL.

TYR, ville de Syrie, 78. — Ses archevêques. *Voyez* SIMON.

U.

UBACH, commune du Limbourg hollandais. — Les d'Ubach. *Voyez* GUILLAUME.

UCCLE, bourg de la province de Brabant, 384.

UDENGIEN ou OEDENGHIEN, en Hainaut, 282.

Ufei ou OUFFET, commune de la province de Liége, 576.

Ulceiæ, village dans le comté de Nevers, 477.

ULTAN (l'église SAINT-). *Voyez* FOSSES.

UPSTAL, localité à Gand, 385.

Urbs vetus. *Voyez* ROME.

USELDANGE, dans le grand-duché de Luxembourg, 485, 501.

UTDIC, près de Hulst, 433.

UTRECHT (*Trajectum*), chef-lieu de la province de ce nom, 183, 232, 329, 652. — Ses évêques, 98, 138, 174, 183.

184, 201, 217, 222, 223, 231, 285, 308, 529, 530, 533, 615, 629. *Voyez* BAUDOUIN, OTHON DE LIPPE, THIERRI. — Le chapitre et la cathédrale d'Utrecht, 201, 217, 556. — Ses grands doyens. *Voyez* REMBALD. — Le chapitre de Saint-Pierre, 442, 627. — L'église de Saint-Sauveur. — Ses prévôts. *Voyez* WALTER. — Ses doyens. *Voyez* GUILLAUME. — Ses sacristains. *Voyez* THIERRI.

UUTKERKE ou UYTKERKE, commune de la Flandre occidentale. — Les d'UUTKERKE. *Voyez* WALTER.

V.

VAAST (l'abbaye de SAINT-). *Voyez* ARRAS.

VAHART. *Voyez* WAHA.

VAILLAMPONT, à Thines, près de Nivelles. — La maison du Temple, à Vaillampont, 531.

VAISLY ou VAILLY, dans le département de l'Aisne, 262. — Les de Vaisly. *Voyez* R.

VAL (moulin du), à Olne, 630.

VAL-DIEU ou ABBAYE DE SAINTE-AGATHE, à Charneux, province de Liége, 397, 400, 462, 463, 464, 466, 467. — Ses abbés, 629. *Voyez* R., WIDON.

VALENCIENNES, ville du département du Nord, LII, 19, 23, 35, 41, 58, 61, 88, 105, 108, 109, 127, 130, 137, 157, 167, 173, 177, 333, 344, 385, 398, 404, 406, 408, 411. — La maison dite *Gloriette*, 61, 130. — Le donjon ou palais, 59, 552, 636. — Les sénéchaux de Valenciennes. *Voyez* BAUDOUIN DE LOBBES. — Les de Valenciennes. *Voyez* GUILLAUME, JEAN, THOMAS. — Le chapitre de Notre-Dame, 46, 255. — L'église Saint-Géry, 41, 105, 516, 526. — L'église Saint-Nicolas, 41. — L'église Notre-Dame de la Chaussée, 41. — L'abbaye ou église de Saint-Jean, 61, 67, 130, 136, 174, 507, 562, 607. — Ses abbés, 367, 368, 563. *Voyez* HENRI. — La maison des hospitaliers de Saint-Jean, 520, 525, 527, 570. — Les frères mineurs, 552, 636. — L'hôpital, 570.

VALÉRY (SAINT-). — Les de Saint-Valéry. *Voyez* BERNARD, THOMAS.

VALKENESSE, dans le Zuyd-Béveland, 522.

Vallis Rodolii, dans l'ancienne Normandie, 117.

Vallis Rodumi. *Voyez* VAL-NOTRE-DAME.

Vallis Sancti Petri ou VAL-SAINT-PIERRE, dans le département de l'Aisne, 586.

VAL-NOTRE-DAME ou MARIENTHAL, abbaye à Antheit, près de Huy, 334, 462, 465, 598.

VALOIS (le), 691. — Ses dames. *Voyez* ÉLÉONORE.

VAL-SAINT-GEORGE. *Voyez* SALZINNES.

VAL-SAINT-LAMBERT (l'abbaye du), à Seraing, 20, 68, 142, 187, 281, 323, 650, 694.

VAL-SAINT-VAAST, domaine appartenant à l'abbaye de Saint-Vaast, d'Arras, 185.

VARISI, VÉRISI ou BÉRI, en Orient. — Ses archevêques, 287. *Voyez* GARIN.

VAUCELLES, commune du département du Nord. — Son abbaye, 330, 560, 587. — Ses abbés, 602, 651.

VAUDOIS (les), 205.

VAUX (les DES). *Voyez* S.

VELDENZ, dans la régence de Trèves. — Ses comtes, 537.

VELSIQUE, commune de la Flandre orientale, 49, 532.

VELUWE (le), partie de la Gueldre, XX, XXII, 54.

VENANT (SAINT-), ville du département du Pas-de-Calais. — Les de Saint-Venant. *Voyez* P. (maître).

Venderhut ou VINDERHOUT, commune de la Flandre orientale, 72.

VENEPE (la), 498.

VENEPESLICK, localité située dans les Dunes, 496.

VENISE, ville de l'Italie, LII, 157. — La république de Venise, III. — Ses ducs ou doges, 157, 230, 236, 237. *Voyez* HENRI DANDOLO, MARINO ZENO.

VÉNITIENS (les), III, LII, LIII, 182, 195, 197, 217, 235, 236, 242, 268, 286, 287, 322.

VER (les DE). *Voyez* H.

VERDUN, chef-lieu du département de la Meuse. — Ses évêques, 553, 626. *Voyez* JEAN, ROBERT. — L'abbaye de Saint-Algérie, 273. — Ses abbés. *Voyez* LOUIS.

VERMAND, bourg du département de l'Aisne. — Son abbaye, 545. — Ses abbés. *Voyez* PARIS.

VERMANDOIS (le). — Ses comtes et ses comtesses. 7. *Voyez* ADE, PHILIPPE, RODOLPHE.

VERNEUIL, ville du département de l'Eure, XXXVI.

VERNON, ville du département de l'Eure, 33, 55, 238. — Le chapitre de Vernon, 452.

VERREILLE (les de). *Voyez* RENÉ.

VERTAING, commune du département du Nord, 176.

VERTIGNEUL, commune du département du Nord, 176.

VERVINS, ville du département de l'Aisne, XXV.

VESDRE (la), affluent de l'Ourthe, 467.

VESINKE (TE), localité en Flandre, 541.

VESPRIM, ville de la Hongrie. — Ses évêques. *Voyez* GUILLAUME. — Les de Vesprim. *Voyez* ROBERT.

Vetus villa. *Voyez* VIESVILLE.

VEZELAY, ville du département de l'Yonne. — Son abbaye, 556.

VIANE, près de Grammont, 328.

VIANDEN, ville du duché de Luxembourg, 544. — Ses comtes, 168, 175, 274, 537, 544. *Voyez* FRÉDÉRIC, HENRI.

VICHTE, commune de la Flandre occidentale. — Les de Vichte. *Voyez* LAMBERT.

VICOGNE (l'abbaye de), dans le département du Nord, 73, 109, 122, 125, 274, 398, 667, 671. — Ses abbés. *Voyez* ARNOUL, RODOLPHE.

VICTOR (l'abbaye de SAINT-). *Voyez* PARIS.

VIENNE, capitale de l'Autriche, VI, 298.

VIESVILLE (*Vetus villa*), commune de la province de Hainaut, 257, 333, 348.

VIEUX-CONDÉ, près de Condé. — Les de Vieux-Condé. *Voyez* MATTHIEU.
VIEUX-GENAPPE, commune de la province de Brabant, 587.
VIEUX-MONASTÈRE (*Oude-Munster*), près de Saint-Omer, 48, 64.
VIEUX-RENG, commune du département du Nord, 81.
VIEUX-VIVIER (le), près de Saint-Omer, 48.
VIKENNE (les de). *Voyez* R.
VILLANCE, commune de la province de Luxembourg, 586.
VILLE-EN-BRABANT, commune de la province de Hainaut, 344. — Les de Ville-en-Brabant. *Voyez* WALTER.
VILLE (-EN-HESBAIE), commune de la province de Liége, 303. — Les seigneurs de Ville. *Voyez* GÉRARD.
VILLEROT, commune de la province de Hainaut, 344.
VILLERS (l'abbaye de), à Tilly, en Brabant, 73, 185, 290, 304, 308, 483, 598. — Ses abbés, 368, 629. *Voyez* GUILLAUME.
VILLERS, domaine de Baudri de Roisin, 601.
VILLERS, village situé près d'Ath, 520. — Ses avoués. *Voyez* FASTRÉ.
VILLERS (les de). *Voyez* HENRI.
VILLERS-L'ÉVÊQUE, commune de la province de Liége, 681.
VILVORDE, commune de la province de Brabant, 18.
VINCENNES, près de Paris, 129.
VINCENT (la chapelle SAINT-). *Voyez* TOURNAI.
VINCHEM, commune de la Flandre occidentale, 693.
VINCHY ou VINCY, dans le département de l'Aisne, 560.
VIRY, dans le département de l'Aisne, 7.
VISSENA, domaine en Orient, 323.
VISSENAEKEN-SAINT-MARTIN, commune de la province de Brabant, 524.
VITERBE, ville de l'Italie, 273, 274, 275, 276, 311.
VITRIVAL, commune de la province de Namur, 487.
VITRY, ville du département de la Marne, 17. — Les de Vitry. *Voyez* JACQUES.
VIVEGNIES, commune de la province de Liége, 605.
VLAMERTINGHE, commune de la Flandre occidentale. — Les de Vlamertinghe. *Voyez* JEAN.
Vlderzele ou VLIERZELE, commune de la Flandre orientale, 405.
VLIESSEGHEM, commune de la Flandre occidentale, 475, 494 à 497, 516, 564, 585, 622.
VLEYTINGEN, commune de la province de Limbourg, 651.
VOCSOLE, dans l'ancien diocèse de Térouane, 9.
VOELNE. *Voyez* FOLOGNE.
VOLKERINGHOVE, commune du département du Nord, 343, 511.
VOORDE, commune de la Flandre orientale, 76, 102, 126.
VOORMEZEELE, commune de la Flandre occidentale, 163. — Ses seigneurs, 690. *Voyez* THIERRI, WALTER. — L'abbaye de Voormezeele, 1, 37, 136, 163, 479, 493, 542, 588. — Ses abbés. *Voyez* HUGUES. — Ses prévôts. *Voyez* JEAN, LAMBERT.
VOORNE, île dans la Hollande méridionale. — Les de Voorne. *Voyez* HUGUES, THIERRI.
VRACENE, commune de la Flandre orientale, 60, 653.
VRONERODE, localité à Uccle, 74.
VULMAR (l'abbaye de SAINT-). *Voyez* BOULOGNE.
Vura. *Voyez* TER-VUEREN.
VUSNICH. *Voyez* FUSSENICH.

W.

WACHTEBEKE, commune de la Flandre orientale, 103, 632.
WADEGOTZ ou WADEGOZINGEN, dans la régence de Trèves. — Son abbaye, 607.
WADRIPONT ou WATTRIPONT, commune de la province de Hainaut. — Les de Wadripont. *Voyez* M.
WAENCOURT (les seigneurs de). *Voyez* JEAN.
WAERSCHOOT, commune de la Flandre orientale, 437.
WAES (le pays de), dans la Flandre orientale, 159, 541, 561. — Le bois de Waes, 329.
WAESMUNSTER, bourg de la Flandre orientale, 159, 373, 541, 561.
WAHA (*Vahart, Wahart*), commune de la province de Luxembourg, 155, 203.
WAHAL (le), XXII.
WALAINCOURT, bourg du département du Nord, 242, 494. — Ses seigneurs. *Voyez* ADAM, DIDIER.
WALBURGE (l'abbaye ou le prieuré de SAINTE-). *Voyez* CHINY, FURNES.
WALCHEREN (l'île de) ou TERRE DE WAUCRIE, en Zélande, 229, 231, 376.
WALCMOLEN, à Aix-la-Chapelle, 147.
WALCOURT, ville de la province de Namur, 63, 221, 635. — Les seigneurs de Walcourt. *Voyez* THIERRI ou WERRIC. — Les doyens de cette ville. *Voyez* MICHEL.
WALEFFE, commune de la province de Liége, 216, 232.
WALHAIN, commune de la province de Brabant. — Les de Walhain. *Voyez* ARNOUL.
WALHORN, dans la régence d'Aix-la-Chapelle, 299.
Waling, ou WALLINGFORD, dans le Berkshire, 423, 536, 618.
WALLE, près de Diekirch, 564.
WALLE (les de). *Voyez* DANIEL, JEAN.
WALLO (les de). *Voyez* RODOLPHE.
WALLONS (les) de Transylvanie, VII.
WALTENNE (la), affluent de la Meuse, 467.
WALTHAM, dans le comté d'Essex, 132, 226, 276, 395.
WANDRAGÉSILE (les de SAINT-). *Voyez* RODOLPHE.
WANETINGE, en Angleterre, 78, 118.
WANGHE, commune de la province de Liége. — Les de Wanghe. *Voyez* GILLES.
WANNEBECQ, commune de la province de Hainaut, 429, 588, 678. — Les de Wannebecq. *Voyez* GILLES.
WANZE, commune de la province de Liége, 598.
WARD (*Warda, Wardo*), dans le Zuyd-Béveland, en Zé-

lande, 594, 622. — Les de Ward. *Voyez* THANKARD, WLFARD.
WARNES (les de). *Voyez* ADAM.
WARNETON, bourg de la Flandre occidentale, 503. — Ses abbés. *Voyez* WALTER.
Warniacum, en France, 95.
WARTENBEKE (les de). *Voyez* ÉLISABETH ou ISABELLE.
WASIERS ou WAZIERS, près de Douai, 623, 639.
WASNACKE (le), château du seigneur d'Enghien, 597.
WASSEIGE (les de). *Voyez* EUSTACHE, HENRI, THOMAS.
WASSENBERG, ville de la régence d'Aix-la-Chapelle, 175. — Ses seigneurs. *Voyez* GÉRARD, HENRI.
Wasto. — Les prieurs de Wasto, 40.
WASVILER, 125.
WATERLOS, commune du département du Nord, 537, 652.
WATERMAEL, commune de la province de Brabant, 2, 7.
WATERVLIET, commune de la Flandre orientale, 134.
WATTEN, dans le département du Nord, 28, 33, 43, 179, 182, 183, 198, 313, 385, 400, 430, 479, 492, 510, 511, 561, 569, 570, 579, 582, 620, 631. — Ses prévôts, 248, 280, 283, 570. *Voyez* HUGUES. — Les de Waten. *Voyez* ROBERT.
Waucrie (*Terra*). *Voyez* WALCHEREN (l'île de).
WAUDRU (le chapitre de SAINTE-). *Voyez* MONS.
WAULSORT (*Walciodorum*), commune de la province de Namur. — Son abbaye, 252, 253, 289. — Ses abbés. *Voyez* LIBERT, WALTER.
Wauth., en Angleterre, 410.
WAUTIER-BRAINE, commune de la province de Brabant, 501.
WAVERLEY, ville du comté de Surrey. — Ses abbés, 413.
WAVRE, ville de la province de Brabant, 573. — Les de Wavre. *Voyez* GODEFROID.
WAVRE (la forêt de), près de Malines, 549.
WAVRIN, commune du département du Nord, 498. — Les de Wavrin. *Voyez* HELLIN, ROGER, SIBILLE.
WEBBECOM, commune de la province de Brabant, 392, 396.
WEGE. *Voyez* LOWAIGE. — Les de Wegge. *Voyez* WIGER.
WEIMERSKIRCHEN, dans le grand-duché de Luxembourg, 635.
WELLS, ville du comté de Somerset, 223, 244, 279. — Les de Wells. *Voyez* HENRI, HUGUES, NICOLAS. — Ses archidiacres, 283. *Voyez* H.
WELNE ou WELDEN, commune de la Flandre orientale, 502.
WEMMEL, commune de la province de Brabant, 149. — Les de Wemmel. *Voyez* WALTER.
WENAU, dans la régence de Cologne, 580.
WENEFENSELE ou WENCKENSELE. *Voyez* WINXEL.
Wentica ou WINDEKE (DENDERWINDEKE), commune de la Flandre orientale. — Les de Windeke. *Voyez* WALTER.
WERBE (les DE). *Voyez* JORDAN.
WERBEKE, domaine appartenant à l'abbaye de Tongerloo, 557.
WERCHTER, commune de la province de Brabant, 639.
WERDEN, ville de la régence de Düsseldorf, 97. — L'abbaye de Saint-Ludger, à Werden, 32, 97, 111. — Ses prévôts. *Voyez* JEAN.
WERDEN. *Voyez* KAISERSWERTH.
WERPLANT ou ZANT, terre d'alluvion près d'Ossenisse, 56, 342.
WERREVAL (les de). *Voyez* BAUDOUIN.
WERSTE, dans le comté d'Hochstaden, 397.
WESEMAEL, bourg de la province de Brabant. — Ses seigneurs. *Voyez* ARNOUL.
WESSEM, commune du Limbourg hollandais, 513.
WEST-CAPELLE, ville de la Zélande, 592.
WESTENDE, commune de la Flandre occidentale, 163, 170, 625.
WESTHOVE. *Voyez* NIEUWEKERKE.
WESTMINSTER. *Voyez* LONDRES.
WESTPHALIE (la), 234.
WESTWOOD, dans le comté de Worcester. — Le couvent de Westwood, 12.
WEVELGHEM, commune de la Flandre occidentale, 78, 664.
WEVELINGHOVEN, ville de la régence de Düsseldorf, 402, 464. — Ses seigneurs, 464.
Wicheio (la chapelle de Notre-Dame *de*), 12.
WICHELEN, commune de la Flandre orientale, 310.
WICHER (le couvent de), 625.
WICHUS, à Passchendale, 43.
WIDOUE ou WIDOYE, commune de la province de Limbourg, 685.
WIED, ville dans la régence de Coblentz, 69.
WIEGE (les seigneurs de). *Voyez* GUILLAUME.
WIERDE, commune de la province de Namur, 39, 439. — Les de Wierde. *Voyez* PHILIPPE.
WIFLIET, dans l'île de Nord-Béveland, 604, 607.
WIGESHO (le moulin de), 34.
WIGORN (*Wig.*), en Angleterre, 414, 490. — Ses évêques, 311, 417, 423. *Voyez* GUILLAUME. — Ses archidiacres, 228, 254, 311. *Voyez* JEAN DE *Branc*.
WILARDEB (les de). *Voyez* THOMAS.
WILDENDRIESCH, à Aspelaer, 154.
WILDER, commune de la province de Limbourg, 261.
WILDGRAVES (les), XXI.
Willemskerca, en Flandre, 121.
WILLI, domaine des comtes de Saint-Paul, 526.
WILLIAWIADE, à Boulaere, 589.
WILMAERSDONCK, commune de la province d'Anvers, 324.
WILRE, alleu appartenant aux comtes de Clèves, 596.
WILRE (les de). *Voyez* CONRAD.
WINCHELSEA, ville du comté de Sussex, 599.
WINCHESTER ou WINTON, chef-lieu du Hampshire, 221, 222, 228, 229, 257, 272, 273, 279, 288, 305, 389, 418, 423, 424, 453, 618. — Les comtes de Winchester, 294. *Voyez* S. — Ses évêques, 279, 308, 403, 405, 424, 450, 453, 575, 577. *Voyez* PIERRE.
WINDSOR (*Windlesor*), ville du Berkshire, 244, 369.
WINGEHAM ou WINGHAM, ville du comté de Kent, 383 à 385.
WINNENGEM ou WINNINGEN, dans la régence de Coblentz, 382, 378.

WINTI (les de). *Voyez* BAUDOUIN.
WINXEL, commune de la province de Brabant, 474.
WISENBECHE (Wisbeck ?), à Saintes, 280.
WISTOBBE (les de). *Voyez* RODOLPHE.
WITSANT, commune du département du Pas-de-Calais, 20.
WITZENOWE, près de Mayence, 16.
WLMARSWERD, bien de l'abbaye des Dunes, 581, 584.
WODECQ, commune de la province de Hainaut, 325, 328, 329, 615, 629, 636, 640, 670.
WOESTYNE (les VAN DE). *Voyez* MARGUERITE, PHILIPPE.
WOLUWE (le bois de), près de Bruxelles, 84.
WOLVERTHEM, commune de la province de Brabant, 566.
WOLVESHEIM ou WULMERSOM, à Hackendover, près de Tirlemont, 144.
WOLVESMOLEN, à Aix-la-Chapelle, 147.
WONDELGHEM, commune de la Flandre orientale, 129.
WOODSTOCK (*Wudestoc*), ville du comté d'Oxford, 291, 363, 364, 393, 394.
WOORDE. *Voyez* VOORDE.
WORMS (*Wurmacia*, *Wurmase*), ville de la Bavière rhénane, 44, 275.
WORSELE, 410.
WOUBRECHTEGEM, commune de la Flandre orientale, 41, 143, 144, 319, 320.
WOUTHULST, en Flandre, 170.
WRESTLINGEWURTH ou WRESLINGWORTH, dans le comté de Bedford, 358.
WROTHAM, dans le comté de Kent. — Les de Wrotham. *Voyez* GUILLAUME.
WURTZBOURG (*Herbipolis*), ville de la Bavière, 645.
WULVERDINGHE ou WULVERINGHEM, commune de la Flandre occidentale, 95, 570, 653.
WYCHMAEL, à Herent, en Brabant. — Les de Wychmael. *Voyez* RENÉ.
WYMA (les de). *Voyez* RODOLPHE.
WYSET ou WISSELT, dans le comté de Suffolk, 451.
Wudestoc. *Voyez* WOODSTOCK.

X.-Y.

XHORIS (SURICE), dans la province de Liége, 47.

YARMOUTH, ville du comté de Norfolk, 615.
YORK (*Eboracum*), 155.
YPRES (*Ipra*, *Hypra*), ville de la Flandre occidentale, IX, XXV, XXIX, XLVII, 31, 66, 128, 129, 137, 163, 164, 168, 170, 248, 295, 305, 313, 322, 332, 342, 357, 381, 388, 404, 410, 411, 413, 422, 475, 476, 479, 491, 511, 538, 539, 551, 577, 618, 619, 626, 628, 644, 649, 677, 694. — La maison du comte, 98. — Ses châtelains. *Voyez* ADAM DE WALLAINCOURT, BAUDOUIN, MABILIE. — Ses baillis, 528, 529, 573. — L'église ou abbaye de Saint-Martin, 66, 165, 248, 475, 476. — Ses abbés ou prévôts. *Voyez* ÉLYSEE, HUGUES. — Les prêtres de Saint Pierre, 694. — La chapelle de Sainte-Marie, 66. — Le Temple d'Ypres, 539, 649. — L'hôpital, 539. — Les lépreux, 541. — Les d'Ypres. *Voyez* ANSELME, GUILLAUME, JEAN, PHILIPPE.
YPROIS (les), XVIII, 618.
YSENDYKE, ville de la Zélande, 621.
YSÈRE (l'), XXIX, 576.
YSINGHEM. *Voyez* ISENGHIEN.
YSSCHE ou OVER-YSSCHE, bourg de la province de Brabant, 73, 617.
YWIR (les d'). *Voyez* AMELRIC.

Z.

ZANT (*Zandum*) ou WERPLANT, en Zélande, 56, 69, 531, 556, 573.
ZARA (*Jadera*), ville de la Dalmatie, III, LII, LIII, 182, 195, 196.
ZARATORIA, en Orient. — Ses évêques, 330.
ZEIST, dans la province d'Utrecht, 632.
ZEITOUN, ville de la Thessalie. — Ses évêques, 360.
ZÉLANDE (la), XX, XXVI, XXVII, 139, 441, 483. — Les châtelains de Zélande. *Voyez* THIERRI DE VOORNE.
ZELE, bourg de la Flandre orientale, 32, 111, 373.
ZELLINGEN, 148.
ZIERIKZÉE, ville de la Zélande, 334.
ZILLEBEKE, commune de la Flandre occidentale, 162, 164, 335. — Les de Zillebeke. *Voyez* BAUDOUIN.
ZOMERGHEM, commune de la Flandre orientale. — Les de Zomerghem. *Voyez* BERNARD.
ZONNEBEKE, commune de la Flandre occidentale, 85, 147. — Les de Zonnebeke. *Voyez* GILBERT. — L'abbaye de Zonnebeke, 216, 693. — Ses abbés, 208, 694. *Voyez* FUMALD ou FRUMARD, JEAN.
ZOTTENGHEM. *Voyez* SOTTEGHEM.
ZUENE (la), affluent de la Senne, 522.
ZUUTPENNE, dans le département du Nord, 198.
ZUYD-BEVELAND, île de la Zélande, 441.
ZWALME, communes de la Flandre orientale, 405, 532.
ZWYVEKE ou ZWEVICQUE, près de Termonde, 598, 682.

FIN DE LA TABLE DES NOMS DES LIEUX.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE.

Ce volume ayant déjà une étendue considérable, la *Notice bibliographique* a été renvoyée au tome quatrième, qui est sous presse.

ERRATA.

Page v, ligne 11 : l'aîné des fils de Robert, *lisez :* de Pierre.
— 240, ligne 28 : l'évêque de Cambron, *lisez :* l'évêque de Cambrai.
— 385, ligne 14 : p. 41, *lisez :* p. 14.
— 466, ligne 7 : l'établissement du second, *lisez :* l'établissement du troisième.
— 468, ligne 7 : à lui ou à son gendre, *lisez :* à lui ou à son beau-père.
Page 534, lignes 23 et 24 : l'abbaye de Cambrai, *lisez :* l'abbaye de Cambron.
— 584, ligne 4 : les religieuses de Saint-Pierre, *lisez :* les religieux, etc.
— 662, ligne 6 : Rodolphe, archevêque de Cologne, *lisez :* Adolphe....
— 689, ligne 18 : *anno gratiæ M. C. XXII,* lisez : *anno gratiæ M. CC. XXII.*

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

INTRODUCTION I

Table chronologique 1

Supplément à la Table chronologique 655

Second supplément 695

Table des noms des personnes 697

Table des noms des lieux 729

Notice bibliographique (renvoyée au tome IV) 774

ERRATA . . . . . *ib.*

(3) 1989 4

BINDING SECT. OCT 22 1970

Z
2416
A4
t.3

Académie royale des
sciences, des lettres
des beaux-arts de Bel
que. Commission royal
d'histoire
Table chronologique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY